



Healey

Tibberton Rectory

LE MAGASIN
PITTORESQUE.

LE MAGASIN PITTORESQUE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
M. ÉDOUARD CHARTON.

NEUVIÈME ANNÉE.

1841.

Prix du volume broché. . . . 5 fr. 50 cent.
relié. 7

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

LIVRAISONS

ENVOYÉS SÉPARÉMENT TOUS LES SAMEDIS.

PARIS.	DÉPARTEMENTS.
<i>Prix:</i>	<i>Franco par la poste.</i>
POUR SIX MOIS. 3 f. 80 c.	POUR SIX MOIS. 4 f. 80 c.
POUR UN AN . . 7 f. 50 c.	POUR UN AN . . 9 f. 50 c.

LIVRAISONS

ENVOYÉS RÉUNIES UNE FOIS PAR MOIS.

PARIS.	DÉPARTEMENTS.
<i>Prix:</i>	<i>Franco par la poste.</i>
POUR SIX MOIS. 2 f. 60 c.	POUR SIX MOIS. 3 f. 60 c.
POUR UN AN . . 5 f. 20 c.	POUR UN AN . . 7 f. 20 c.

PARIS,

AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE.

RUE JACOB, N° 50.

PRÈS DE LA RUE DES PETITS-AUGUSTINS.

51 décembre 1844.

La correspondance qui s'est établie, dès la fondation de ce Recueil, entre un certain nombre d'abonnés et la direction, devient chaque année plus active : c'est pour nous un sujet réel de satisfaction. Les lettres qui nous sont adressées ne sont pas seulement des marques d'intérêt qui excitent notre émulation et accroissent notre espoir ; elles contiennent pour la plupart d'utiles indications et de sages avertissements. Si quelquefois, parmi les sujets de gravure ou d'article que l'on veut bien nous signaler, il en est que nous tardions à traiter, ce ne doit pas être un motif pour nous soupçonner d'indifférence ou d'oubli : l'espace est borné, le temps rapide, et la bienveillance soutenue du public nous donne de l'espoir en l'avenir. Nous n'hésitons pas à avouer cependant qu'il nous est arrivé plus d'une fois d'ajourner indéfiniment l'insertion de communications d'ailleurs curieuses, soit parce que, reposant sur des faits difficiles à vérifier, et n'étant accompagnées que d'avis anonymes, elles manquaient d'autorité suffisante, soit parce que la forme sous laquelle elles étaient présentées aurait rendu nécessaires quelques modifications. Cette dernière remarque s'appliquerait particulièrement à des autobiographies, vraies ou feintes, à des fragments d'histoire privée, à des relations de voyages, que l'on a bien voulu nous confier, cette année, et qui auraient été sans doute de nature à instruire, à intéresser et à exercer une influence morale : mais il eût été indispensable de réduire quelques parties, de resserrer, d'extraire, d'omettre, et l'on avait négligé de nous en donner la permission. Nos correspondants connus ou inconnus ne se méprendront point, nous en avons la confiance, sur le sens de ces observations : loin de songer à restreindre nos relations avec eux, nous souhaitons sincèrement les étendre : nous voulons seulement les rendre plus sûrement utiles. Nos lecteurs nous connaissent bien mieux que nous ne les connaissons ; depuis neuf ans, nous causons toutes les semaines familièrement avec eux, et chacun d'eux peut se faire une idée à peu près exacte de ce que nous sommes. Si de notre côté, il nous faut désespérer de nous attacher par des liens plus directs et plus intimes tant de souscripteurs épars en France et presque dans toutes les parties du monde, nous croyons du moins possible de parvenir à ce qu'il n'y ait point de centre important, point de province, point de contrée où nous n'ayons quelques sages collaborateurs, des conseillers, ou même, par intérêt peut-être pour le but honorable que nous poursuivons, des amis.

MAGASIN PITTORESQUE,

A DIX CENTIMES PAR LIVRAISON.

PREMIÈRE LIVRAISON. — 1841.

LES MUSICIENS AMBULANTS



(Les Musiciens ambulants, tableau de Dietrich. — Gravé sur bois par GODARD d'Alençon, d'après la gravure de George Wille.)

Il délassait des longs ouvrages,
Du pauvre étourdissait les maux.
Des grands, des impôts, des orages,
Lui seul consolait nos hameaux.

Les haines, il les faisait taire;
Les pleurs amers, il les séchait.
Jamais sceptre n'a fait sur terre
Autant de bien que mon archet.
Le Violon brisé.

Aux premières heures de chaque nouvelle année, c'est encore l'usage aujourd'hui de faire des souhaits au son des instruments : accueillez favorablement, fidèles lecteurs, l'aubade rustique de nos pauvres musiciens.

Quelles figures plus honnêtes et plus joviales aurions-nous trouvées pour conduire la longue procession de personnages de tout pays, de tout caractère, de toute profession, que nous allons continuer à faire passer sous vos yeux ?

Peut-être aussi la condition de ces bonnes gens qui s'en vont par les villes et par les villages, chantant de vieilles légendes, racontant à tous les foyers où ils reçoivent l'hospitalité, ce qu'ils savent d'histoires, d'anecdotes, ce qu'ils ont entendu et vu dans leurs voyages, n'est-elle pas sans quelque lointaine analogie avec la nôtre. Leur violon et leur chalumeau ne sembleront peut-être pas des emblèmes plus déplacés en tête de notre volume que ne le sont la lyre d'Homère ou la harpe d'Ossian sur le titre de beaucoup de livres de poésie moderne. Conteurs populaires, nous devons quelque souvenir aux rhapsodes et aux bardes du peuple.

Ajoutons enfin que la juste célébrité de la gravure originale des *Musiciens ambulants* aurait suffi pour nous tenter.

Le tableau est de Dietrich, peintre allemand, né à Weimar dans le commencement du dix-huitième siècle : il a appartenu à George Wille, né à Kœnisberg, qui l'a peut-être sauvé de l'oubli en le gravant.

Depuis quelques années les œuvres de Wille sont très recherchées. Dans le goût des arts du dessin, il y a des modifications continuelles qui remettent tour à tour en lumière tous les anciens mérites : on peut observer le même fait en musique et en littérature. Nous nous conformons autant qu'il nous est possible à ces arrêts de la mode.

On remarquera que cette planche de notre frontispice est la première que nous devons au burin savant et consciencieux de M. Godard d'Alençon. Ainsi qu'il convenait au sujet, le style rappelle plutôt l'ancienne manière naïve et franche de la gravure sur bois, que la légèreté brillante des maîtres anglais. M. Godard qui ne s'est point laissé enlever, par les séductions de Paris, à la vie tranquille de la province, s'est peut-être conservé, parmi nos graveurs sur bois, le plus sévère représentant de la tradition française.

LES SENS ET LE SOUFFLE.

On trouve dans un des plus anciens monuments de la littérature des Indes, un apologue qui rappelle d'une manière frappante l'apologue des membres et de l'estomac, si célèbre pour avoir eu jadis la vertu de faire rentrer le peuple romain dans son devoir. C'est un morceau qui nous paraît digne de fixer l'attention, tant par son antiquité et par la simplicité de sa forme qui marque si bien son âge, que par les réflexions qu'il fait naître. Comme toutes les œuvres des premiers temps du monde, il porte en lui ce caractère de force et de grandeur qui oblige l'esprit à penser. On doit remarquer aussi qu'il est plus vrai en même temps que plus poétique de mettre le principe fondamental de la vie dans la respiration, comme le fait l'auteur indien, que de le mettre, comme l'avait fait le célèbre romain, dans la digestion. La respiration est l'acte le plus élevé et aussi le plus mystérieux de l'existence physique des habitants de ce monde. Nous traduisons ce fragment sur la version latine qu'en a récemment donnée M. Burnouf, d'après le texte sanscrit.

Les sens s'étant disputé la prééminence, allèrent trouver Brahma. « Lequel de nous, demandèrent-ils, est le meilleur? — Que celui de vous dont l'absence vous fera regarder le corps comme perdu, leur dit Brahma, soit réputé le meilleur. »

La Voix s'en alla. Revenue après un an d'absence : « Comment avez-vous vécu sans moi ? demanda-t-elle. » Les sens répondirent : « De même que les muets ne faisant point

usage de la voix, respirent cependant par le souffle, voient par les yeux, entendent par les oreilles, comprennent par la raison, de même avons-nous vécu. » La voix reprit sa place.

La Vue s'en alla. Revenue après un an d'absence : « Comment avez-vous vécu sans moi ? demanda-t-elle. » Les sens répondirent : « De même que les aveugles ne faisant point usage des yeux, respirent cependant par le souffle, parlent par la voix, entendent par les oreilles, comprennent par la raison, de même avons-nous vécu. » La Vue reprit sa place.

L'Ouïe s'en alla. Revenue après un an d'absence : « Comment avez-vous vécu sans moi ? demanda-t-elle. » Les sens répondirent : « De même que les sourds ne faisant point usage de l'ouïe, respirent cependant par le souffle, parlent par la voix, voient par les yeux, comprennent par la raison, de même avons-nous vécu. » L'Ouïe reprit sa place.

La Raison s'en alla. Revenue après un an d'absence : « Comment avez-vous vécu sans moi ? demanda-t-elle. » Les sens répondirent : « De même que les idiots ne faisant point usage de la raison, respirent cependant par le souffle, parlent par la voix, voient par les yeux, entendent par les oreilles, de même avons-nous vécu. » La Raison reprit sa place.

Enfin, le Souffle s'appêtant à sortir, semblable à un grand et robuste cheval de la race du Sindh qui frappe du pied, il ébranla tous les sens. « Maître, s'écrièrent-ils, ne sors pas ! sans toi nous ne pourrions plus vivre. — Bien, dit-il, reconnaissez donc ma suprématie. — Maître, nous la reconnaissons, reprirent-ils. »

Heureuses les sociétés, disons-nous comme Menenius Agrippa, s'il ne s'élevait jamais entre les éléments qui les composent des disputes comme celle-ci ; si le principe qui doit tout régler dans leur sein était toujours nettement défini et unanimement reconnu ; si ce principe vivificateur, toujours doué de la même force, remplissait toujours avec la même perfection ses fonctions bienfaisantes ; si la Providence ne condamnait pas souvent les peuples à s'éclairer eux-mêmes sur les questions qui les inquiètent, en ayant recours à de longues et douloureuses expériences ; enfin si les nations parvenaient à réunir tous leurs éléments en un seul corps, avec le même ensemble et la même harmonie qui président à la réunion des membres dans les corps que Dieu a faits. Le souffle, chez les nations, répétons-le sans cesse, c'est l'esprit de moralité.

BOISSONS ET ALIMENTS DE L'HOMME.

(Premier article.)

L'eau est la plus simple des boissons ; c'est la première que la nature offre à l'homme ; mais l'homme est destiné à faire servir tout ce qui l'entoure à la satisfaction de ses besoins et de ses goûts. Il a trouvé dans certains fruits une liqueur propre à calmer d'une manière prompt et agréable l'ardeur de sa soif. Au moyen de plantes ou de parties de plantes douées d'un principe aromatique, il a corrigé l'insipidité de l'eau, et a communiqué à ce liquide des propriétés particulières. Enfin, un phénomène qu'il ne pouvait long-temps ignorer, la fermentation lui a fourni une variété infinie de boissons spiritueuses.

Ainsi les boissons de l'homme peuvent être divisées en trois classes :

1^o Les boissons simplement rafraîchissantes, comme l'eau seule ou mêlée au jus acide des groseilles, du citron, etc ;

2^o Les boissons stimulantes, comme le café, le thé ;

3^o Enfin, les boissons spiritueuses ou alcooliques ; et nous comprenons sous ce nom toutes celles qui doivent à l'alcool qu'elles contiennent leurs principales propriétés, c'est-à-dire les liqueurs fermentées proprement dites, comme le

vin, la bière, et les liqueurs alcooliques obtenues par la distillation, telles que l'eau-de-vie, le rhum, etc.

BOISSONS SPIRITUEUSES.

La préparation des boissons spiritueuses est un des premiers arts de la civilisation. Quelques voyageurs, à la vérité, assurent avoir rencontré dans les îles de la mer du Sud des peuplades offrant un état de société assez avancé, et auxquelles cependant cet art était entièrement inconnu. Ce sont là des cas exceptionnels, qui dépendent sans doute de causes toutes particulières et locales ; car sur presque tous les points du globe, la nature a placé près de l'homme les substances à l'aide desquelles il peut faire naître la fermentation alcoolique, et partout aussi l'homme est parvenu à produire cette fermentation par les moyens en apparence les plus opposés. Dans les contrées mêmes où la vigne déploie toutes ses richesses, dans celles où l'usage du vin est le plus généralement répandu, une multitude de plantes ou de productions naturelles sont appelées à fournir des boissons spiritueuses. L'orge y sert à préparer différentes sortes de bières ; les céréales, la pomme de terre, la cerise noire, etc., sont employées à la fabrication des eaux-de-vie. On sait quel parti le nord de la France tire du jus de la pomme et de celui de la poire : la distillation du cidre et celle du poiré y produisent encore une nouvelle quantité d'alcool. — Le jus des palmiers fournit à l'Inde et à l'Afrique diverses sortes de vins et d'eaux-de-vie. L'usage du vin de palmier est fort ancien. Hérodote nous apprend que cette liqueur était un des articles de commerce de Babylone. Dans l'Inde encore, les indigènes savent extraire de la noix du cocotier une liqueur alcoolique qu'ils désignent sous le nom de *calou*. — Les Américains font une bière avec la *Cassave*, espèce de galette préparée avec la farine de *manioc*, et leur *chicha* est extrait du maïs. — C'est avec le millet et le riz que les Chinois préparent une bière très forte qu'ils rendent encore plus enivrante par l'addition des graines de la pomme épineuse. — En Perse on distille le jus des pêches pour en tirer de l'alcool. — La *meïasse*, c'est-à-dire la liqueur qui reste après la première cristallisation du sucre, nous donne par la distillation une de nos principales liqueurs alcooliques, le *rum*. — Le miel a servi, dès la plus haute antiquité, à la préparation de l'hydromel, liqueur fermentée en usage encore en Pologne, en Russie et chez les Abyssiniens. — La sève fermentée du *bouleau* ranime les forces de l'habitant de la Sibérie et l'aide à résister à la rigueur de son climat. — Enfin, la plus douce et la plus nutritive de toutes les boissons, le lait, a été transformée aussi par quelques nations en liqueur alcoolique. C'est avec le lait des juments que les Tartares font leur *koumiss* et leur *etki*.

Cette simple revue suffit pour montrer la diversité des sources auxquelles l'homme est allé puiser ses liqueurs spiritueuses, et par quelles routes différentes il est parvenu à son but. Les boissons fermentées ou alcooliques, à la tête desquelles nous plaçons le vin, ont eu de tout temps des défenseurs enthousiastes et de violents détracteurs. Licéurge faisait arracher la vigne, et une loi de Dracon punissait de mort l'ivrognerie. Les Romains n'accordaient à leurs soldats pour toute boisson que de l'eau et du vinaigre. Mahomet a défendu l'usage du vin à ses sectateurs, et de nos jours certaines sociétés de tempérance, formées en Angleterre et en Amérique, réunissent tous leurs efforts pour bannir entièrement l'usage des boissons spiritueuses.

Après avoir par tant de moyens cherché, recueilli, perfectionné les liqueurs alcooliques, l'homme doit-il donc les rejeter comme son plus grand fléau ? Avant de décider une telle question, il faut considérer les effets des boissons alcooliques sous deux points de vue ; il faut examiner à part les effets qui résultent de l'usage modéré, et ceux qui ne sont que les conséquences inévitables de l'abus.

Réduites au seul rôle qu'elles doivent remplir, employées à relever les forces d'un estomac affaibli, et non à produire une excitation nuisible ; appelées au secours de l'homme pour l'aider à réagir contre les influences pernicieuses de certains climats et de certaines professions, les boissons spiritueuses sont une ressource précieuse pour l'humanité. Ainsi restreint, leur emploi offre une utilité incontestable.

Malheureusement les limites de la modération sont aisément franchies, et l'abus des liqueurs alcooliques devient une source de maux d'autant plus pernicieux que c'est par des sensations agréables que commence à se manifester leur action.

Le premier effet d'une boisson alcoolique prise à doses modérées est, comme on le sait, de produire une sensation agréable de chaleur, une activité plus grande de la circulation, une excitation générale du système nerveux, et par conséquent des fonctions intellectuelles. La coloration plus animée du visage, l'éclat des yeux, une loquacité plus grande et accompagnée de plus de verve, tels sont en général les signes de cette première influence. La raison n'a pas encore subi une profonde atteinte ; l'homme cependant n'est plus autant le maître de cacher ses penchants et ses secrètes pensées. Les boissons spiritueuses sont-elles prises en plus grande quantité, l'agitation physique et morale s'accroît, la circulation redouble d'énergie, la tête devient brûlante, les fonctions de l'intelligence, d'exaltées qu'elles étaient d'abord, commencent à se pervertir. Bientôt les perceptions sont confuses, l'articulation des mots ne se fait plus qu'avec difficulté, les mouvements sont irréguliers, les pas chancelants ; le corps s'affaïsse sur lui-même. L'homme est en proie alors à un véritable délire ; il n'a plus conscience de ses actions ; enfin survient un accablement profond, une sorte de sommeil léthargique. — Voilà les caractères les plus généraux de l'ivresse. On conçoit qu'ils offrent beaucoup de nuances particulières suivant la force et la composition des boissons alcooliques, les circonstances dans lesquelles se trouve l'individu qui en fait usage, suivant aussi la disposition habituelle de cet individu.

On sait, par exemple, que le vin de Champagne produit en général une ivresse rapide et gaie, facile à dissiper, tandis que la forte bière, telle que l'aïe et le porter des Anglais, cause une ivresse lente, pesante et durable.

C'est un fait connu aussi que la rapidité avec laquelle l'ivresse se déclare chez les personnes qui passent subitement du chaud au froid après avoir bu plus copieusement que de coutume.

Chez certaines personnes, l'ivresse se décèle par une pâleur toujours croissante ; elle les rend moroses, taciturnes, tandis qu'elle développe chez d'autres individus une gaieté insolite. Il est des hommes qui, dans cet état, sont tendres, aimants ; d'autres qui deviennent irritables, querelleurs, emportés ; quelques uns qui versent d'abondantes larmes sur des malheurs imaginaires. On a dit qu'en général l'ivresse du Français était gaie, celle de l'Anglais méditative, celle de l'Allemand brutale, tandis que le sauvage ivre était presque toujours transporté d'une sorte de fureur. Ces remarques sont plutôt ingénieuses que vraies. Ce qu'il y a de certain seulement, c'est que le caractère propre à chaque individu se décèle surtout dans l'état d'ivresse.

Le docteur Frotter, qui a écrit un traité de l'ivresse, s'est plu à dresser une longue liste des actes d'extravagance qu'on a vu commettre à des hommes ivres. Il n'est personne qui ne puisse ajouter à cette liste de nombreux exemples non moins curieux. On se rappelle avoir lu que des jeunes gens, s'étant enivrés dans une taverne, s'imaginèrent être sur un vaisseau agité par les flots pendant une tempête ; voulant alléger le navire et éviter le naufrage, ils jetèrent tous les meubles de la maison par les fenêtres croyant les jeter à la mer. Conduits devant un magistrat,

ils soutinrent toujours avoir obéi à la nécessité, et promirent de réparer le dommage dès qu'ils seraient à terre.

Un homme ivre voulut un jour allumer sa chandelle à la lumière de la lune qu'il voyait briller à travers une fente de la muraille; un autre trouvait une barrière insurmontable dans l'ombre que l'enseigne d'une auberge projetait sur sa route. Les actes de ce genre ont un côté comique, sans doute; mais un peu de réflexion ne doit nous montrer que la dégradation de celui qui les commet. Si encore l'ivresse n'était le plus ordinairement que ridicule; si elle n'était propre qu'à attirer le mépris sur l'homme qui s'y livre! mais ses effets sont souvent terribles et causent un grave préjudice à la société. Si l'on parcourt les annales judiciaires, que de crimes, que de désordres de toute espèce ne voit-on pas résulter de l'abus des liqueurs spiritueuses? N'est-ce pas le délire passager que ces liqueurs déterminent, que tous les jours des criminels présentent comme servant d'excuse à leurs actions? C'est avec raison qu'en Angleterre l'ivresse seule est regardée comme un délit et punissable d'une amende; et l'on ne saurait refuser à la société le droit de demander compte à l'homme ivre des actions qu'il commet, même sans qu'il en ait distinctement conscience, lorsqu'il s'est lui-même et volontairement plongé dans son état d'ivresse.

Après un excès d'ivresse, les fonctions reprennent graduellement leur état régulier, et il est rare qu'il reste aucune trace du trouble momentané qu'il a causé. Mais la répétition fréquente de cette espèce d'aliénation aiguë, l'abus prolongé des boissons alcooliques, lorsque même l'habitude paraît en avoir atténué l'action, sont suivis des plus déplorable effets. La plus noble fonction de l'homme, celle de l'intelligence, est une des plus fréquemment atteintes.

DESCRIPTION

DE TOUS LES GENRES DE TURBANS ET COIFFURES MODERNES D'ÉGYPTÉ, SYRIE, TURQUIE, ETC.,

SUIVIE DE LA MANIÈRE DE DRAPER LE TURBAN EN GÉNÉRAL.

Le mot turban est corrompu de *tulipan* ou *tulpent*, qui, dans la langue turque, désigne ce genre de coiffure adopté par la plupart des Orientaux et surtout pour les sectateurs de Mahomet.

Les différentes parties qui se placent sous le turban sont : le *takie*, petit bonnet de coton blanc piqué, dont le bord est ordinairement festonné ou même brodé à jours très variés; le *tarbouch* (en Egypte), calotte de laine rouge foulée, terminée par un flot de soie plus ou moins fourni; le *fessi* ou *fez* des Turcs, généralement porté à Constantinople, et qui ressemble assez au *tarbouch*; seulement il est plus élevé et cylindrique; le flot en couvre presque tout le dessus et retombe en nappe sur un de ses bords. Les élégants placent dans le flot une broche d'or ou d'argent, qui est d'ordinaire un croissant ou un bijou quelconque. On y remarque aussi une découpeure de papier qui reste sous le flot, comme pour faire croire que le bonnet est neuf, lors même qu'il ne l'est plus. On fabriquait autrefois les *tarbouchs* et les *fez* à Venise; il s'en exporte de France aujourd'hui; on en fait aussi à Tunis et en Egypte.

Avec le costume à la *nizam* (égyptien)*, le *tarbouch* se porte sans turban. Quelques Egyptiens ont l'habitude de mettre deux ou trois *tarbouchs* superposés pour se garantir des coups de soleil et des fièvres.

Le turban est un long morceau de mousseline, la plupart du temps imprimée, brodée ou brochée. Les cachemires

servent aussi de turbans au temps froid. Les émirs, qui se prétendent descendants directs de Mahomet, portent le turban vert, et eux seuls jouissent du privilège de l'avoir entièrement de cette couleur qui est celle du prophète. Ceux des autres Turcs sont blancs ou rouges. Le turban du Grand-Seigneur est de la grosseur d'un boisseau, orné de trois aigrettes enrichies de pierreries; celui du grand visir n'en a que deux; d'autres officiers n'en peuvent porter qu'une seule, et les subalternes n'en ont point. Maintenant le turban est devenu très rare à Constantinople, par suite du changement dans le costume introduit sous Mahmoud. C'est en Egypte et surtout en Syrie que le turban s'est conservé. Les habitants de Bethléem ont un bonnet dans le genre du *fez*, qui retombe en dehors du turban, à la manière des bonnets napolitains. En Egypte et en Syrie, la basse classe porte le turban blanc, rouge ou jaune (en laine); quelques uns sont même en toile de coton. Au temps froid, on met par-dessus une draperie qui s'enroule sous le menton et autour du cou, retombant sur l'épaule. Les pauvres d'Egypte n'ont sur la tête qu'un *lib-deh*, sorte de *tarbouch* blanc ou brun en laine foulée. Les Persans ont un turban de laine rouge ou de taffetas blanc rayé de rouge. L'usage de la distinction du rang social par le turban ou le vêtement est très ancien chez les Orientaux. Les esclaves ou domestiques ont le turban très petit et peu bouffant; les artisans et les marchands les portent moins serrés et très larges en Syrie; les scribes, les savants, ulémas (professeurs de jurisprudence), et en général les lettrés, portent le turban en bourrelet très serré et haut (en Egypte).

Quelques derviches de la secte dite de *Rifah*, portent le turban en laine noire ou olive foncée, ou de mousseline de mêmes couleurs; les bonnets des derviches, suivant les nations et les ordres, portent, quelques uns, le turban égyptien ou turc, dit *ckaouck*, coiffe piquée; d'autres le bonnet pointu, turban souvent brodé de lettres noires (sentences ou invocations saintes).

Les Juifs et les Cophtes ont le turban de mousseline ou de toile noire ou bleue; les mousselines se distinguent par des turbans noirs, bleus, gris ou brun clair, ainsi que par leurs habits de couleurs sombres. Le patriarche et l'évêque des Cophtes portent un turban plus rond et plus ample que celui des autres Cophtes; celui du prêtre cophte est formé d'une longue bande étroite qui était autrefois portée au Caire par tous les Cophtes. Le désir d'imiter les mousselines a fait changer cette mode. La couleur des turbans juifs est la même que celle des sujets chrétiens; les Juives de l'Egypte se voilent et se confondent pour le reste du costume avec les autres femmes.

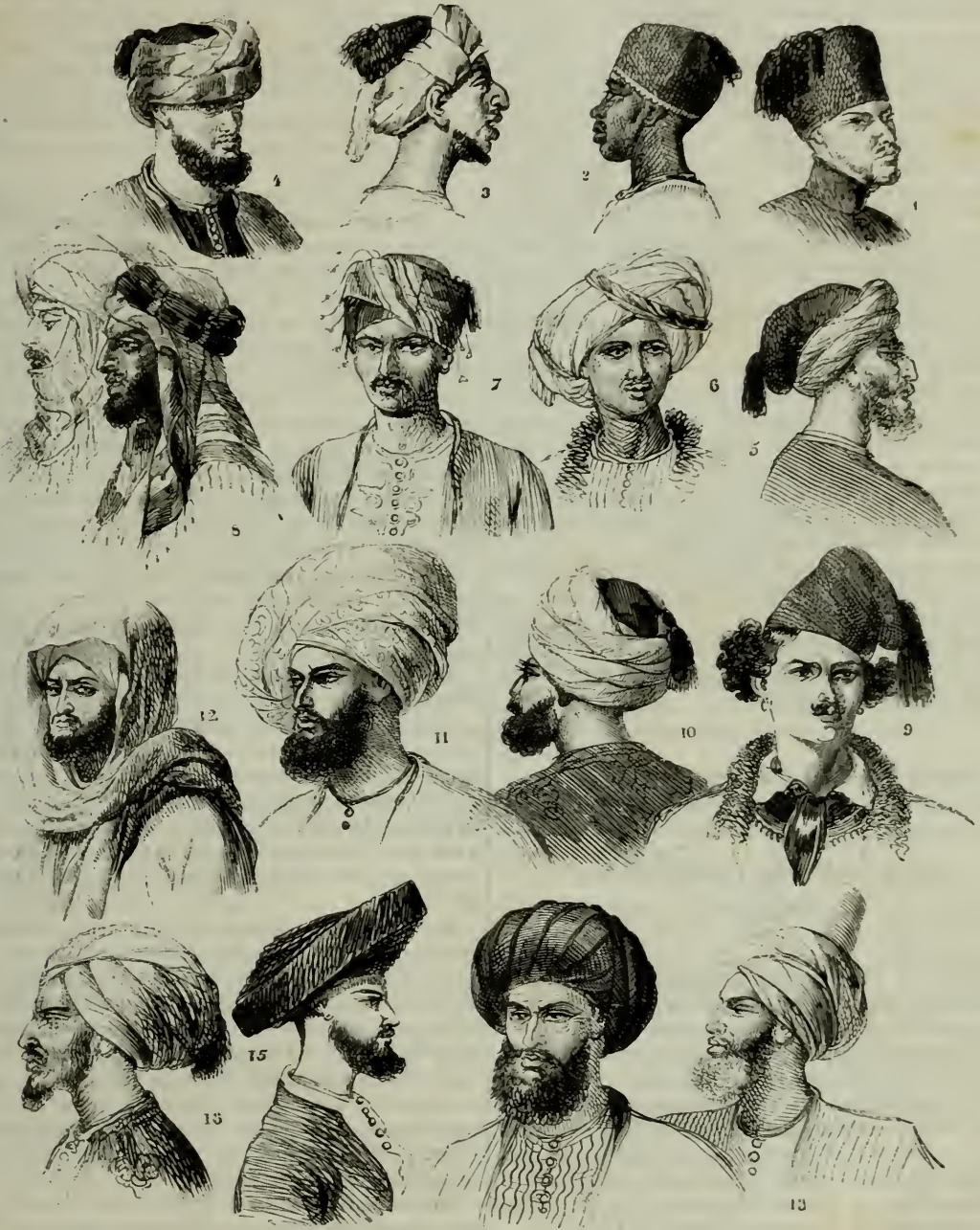
La coiffure des Arabes du désert consiste en un fichu carré, rayé rouge et jaune, ou vert et rouge aux deux extrémités opposées par une frange en soie torse, dont chaque brin finit en petite houppie de plusieurs couleurs. On replie un des coins de ce fichu (qui se nomme *caffieh* ou *couffie*) sur le front et en dedans, sans mettre le *tarbouch*, de manière que le reste du *caffieh* pende de chaque côté de la tête. Une corde en poil de chameau, brune ou noire, rattachée de distance en distance par des anneaux de laine de couleur, semblable à la ceinture de nos hussards, se roule autour du crâne en guise de turban; les pans de l'étoffe, qui tombent de chaque côté du visage, rappellent beaucoup la coiffure du Sphinx. Ces coins flottants ont pour but de garantir du froid le cou et le bas du visage dans la nuit. Les Arabes les relèvent en les croisant de chaque côté sous la corde de chameau. — A Damas et au Caire, on remarque des *caffieh*s très riches en soie de couleur et noirs clairs et or. Ces derniers sont très beaux et se portent surtout en Syrie, où la corde de chameau est remplacée par le turban. Le *caffieh* se porte quelquefois en turban sur le *tarbouch* seulement; il se ploie à plat comme une cravate, et plaque sur le crâne sans beaucoup de relief. — La plupart des

* *Nizam* Djedid, était le nom de la milice turque, créée par Sélim III, après la campagne des Français en Egypte pour l'exercer aux évolutions européennes. Ce corps n'existe plus; le pacha en a conservé l'uniforme comme plus propre au service militaire.

Kavasses, au Kaire, et quelques personnes de basse extraction le portent.

Manière d'ajuster les turbans. — Les Orientaux pos-

sèdent au plus haut degré l'art de draper le turban. L'étoffe d'un turban est ordinairement un carré long, quelquefois de quinze ou vingt pieds. Il faut être deux pour le



14 F. Goupil -1840

1, Fessi ou fez de Constantinople. — 2, Tarbouch et takie d'Egypte. — 3, Petit turban de Fellah. — 4, Turban d'homme du peuple (Egypte). — 5, Turban et calotte de laine de Bethléem. — 6, Turban égyptien maintenu par un lien (genre élégant). — 7, Calfieh arabe mis en turban. — 8, Calfieh avec corde de chameau noire ou rousse; calfieh avec turban. — 9, Fez à la grecque. — 10, Turban rond, à bourrelet très serré, commun en Afrique. — 11, Turban lâche à la syrienne (scheikh du Liban). — 12, Draperie contre le froid ou la pluie. — 13, Coiffure de certains paysans du Liban. — 14, Turban du patriarche ou évêque des Coptes. — 15, Prêtre copte. — 16, Turban asiatique commun à Smyrne, très gros et en arrière.

rouler convenablement. Une des personnes tient à deux mains une extrémité du carré par les coins, tandis que l'autre tient dans une seule main le coin opposé du bas (l'étoffe

étant dans un plan vertical), de manière que le coin supérieur retombe de lui-même et se replie suivant une diagonale. Alors en même temps la torsion s'opère, chacune

des deux personnes tournant l'étoffe en sens inverse de l'autre comme pour tordre un linge mouillé.

Pour l'ajuster sur la tête, on saisit de la main gauche le bourrelet dont on laisse dépasser (hors de la main du côté du petit doigt) une longueur d'environ deux mains; on place le rouleau sur la tempe près de l'oreille gauche, tandis que le bourrelet tourne derrière la tête, en couvrant presque entièrement l'oreille droite et biaisant sur le crâne; on fait deux ou trois tours parallèles et le reste des tours en sens opposés ou en croix de manière à couvrir l'oreille gauche. On continue ainsi, jusqu'au bout de ce bourrelet, dont on fixe l'extrémité sous la dernière torsade; on relève alors l'extrémité qui a été posée en premier sur la tempe gauche et sur le tarbouch, et on la passe en dessus du turban, ce qui en forme comme une embrasse qui le consolide. Le tarbouch doit être préalablement très enfoncé sur les oreilles pour plus de solidité.

Les turbans africains ne se croisent pas; le bourrelet en est très serré et forme la spirale.

En Syrie, ils sont très larges et peu tordus, ce qui est beaucoup plus pittoresque. En voyage, certains Turcs, pour se garantir du froid, en déroulent une partie dont ils s'enveloppent le cou et le menton, le fixant sur la tête. Les ceintures servent quelquefois de turbans.

Les Moucrés, paysans du Liban, ont sous un turban ordinairement jaune une sorte de bonnet pointu en feutre blanc dans le genre de ceux des derviches.

Le jour d'une nocce turque les époux reçoivent en cadeau chacun une chaise pour placer, l'homme son turban, la femme sa coiffure.

Un voyageur, ami de l'auteur de cet article, raconte qu'un jour un barbier de Constantinople lui a drapé le turban de soixante-six manières différentes.

L'homme a le droit d'être bien gouverné.

CHARLES FOX.

UN HOMME RAISONNABLE.

NOUVELLE.

§ 1.

Quiconque a suivi la route conduisant de Pithiviers à Orléans a dû être frappé du paysage agreste qui annonce l'approche de Neuville-aux-Bois. La forêt, qui s'étend des deux côtés de la route, ouvre, à chaque instant, de longues percées à travers lesquelles l'œil va se perdre à l'horizon, ou bien de larges clairières couvertes de pommiers et de blés mûrs. De loin en loin, sur quelques collines en pentes douces, s'élèvent d'élégantes maisons de campagne, aux grilles dorées et aux stores à demi baissés, qui semblent flotter au milieu de cet océan de verdure, comme les bateaux de fleurs* sur les grands fleuves de la Chine.

L'une d'elles surtout, bâtie à droite du chemin, se fait remarquer par l'étendue de ses dépendances et son air de grandeur presque seigneuriale; c'est moins un *villa* qu'un château; mais un château moderne, ayant au lieu de fossés un vivier, pour tourelles des ménageries, et en guise de cour d'armes un verger attenant à une prairie. L'élégance même y semble combinée au profit du confort, et l'on dirait un hôtel parisien bâti au milieu d'une ferme anglaise.

La Noisetière n'est point, en effet, seulement la plus commode et la plus riche habitation du département; les terres qui y sont jointes valent à son propriétaire, M. Germain Fresneau, un revenu annuel d'environ douze mille

* On appelle, en Chine, bateaux de fleurs des *casino* flottants garnis de plantes rares et décorés avec le plus grand luxe, dans lesquels se rendent chaque soir les riches chinois, et où ils passent la nuit en danses et en festins.

francs, que devront augmenter de récentes améliorations.

Fils d'un avocat d'Orléans mort pauvre et ignoé, M. Fresneau doit à son travail la grande fortune dont il jouit. Tout lui a réussi: c'est un esprit calculateur, étranger, comme il le dit lui-même, aux *grands sentiments*, qui nuisent toujours aux affaires; ennemi modéré des vices dont il ne souffre pas, ami un peu nonchalant des vertus dont il ne doit point profiter; acceptant ce qui réussit, repoussant ce qui échoue; cherchant en toute chose l'intérêt positif, et, du reste, *prenant tout doucement le monde comme il est*; en un mot, ce que le vulgaire appelle un homme raisonnable.

M. Germain Fresneau habite toute l'année la Noisetière avec un vieux cousin qui, après avoir fait et défait trois fortunes, est venu là prendre ses invalides. Maurice a parcouru la moitié du monde et étudié les hommes de toutes nations sans arriver à autre chose qu'à se ruiner; aussi est-ce une sorte de philosophie railleur, qui se console de son insuccès en voyant comment les autres ont réussi, et cherche parfois querelle à la Providence de la fortune de son cousin. Celui-ci souffre ses boutades par considération pour son titre de parent et pour ses connaissances en agriculture dont il profite. Maurice garde d'ailleurs la Noisetière lorsque M. Fresneau ou son fils Georges sont appelés à la ville par leurs intérêts; car l'ancien négociant n'a point renoncé aux affaires, et sa maison passe toujours pour la plus sûre et la plus riche sur la place d'Orléans.

Trois nouveaux hôtes habitent enfin le château depuis quelques jours: l'un est le gendre du propriétaire, M. Durvert, de Nantes; les deux autres, Henri Fresneau et Emma sa fille.

Henri est le frère aîné de Germain; mais la science et les affections ont absorbé sa vie entière: tandis que le négociant s'enrichissait par des spéculations, ses années, à lui, se passaient en recherches utiles et en dévouements domestiques. Aussi pauvre aujourd'hui que le jour où il quitta la maison de son père, il n'a rien perdu pour cela de sa sérénité. La place de professeur au collège d'Orléans, qui vient de lui être accordée, suffit d'ailleurs à ses besoins de chaque jour, et sa fille est heureuse; qu'a-t-il à désirer de plus?

Au moment où commence notre histoire, le déjeuner vient de finir: le vieux cousin Maurice et M. Durvert sont encore à table, fumant des cigarettes de maryland; Henri Fresneau, debout près d'une croisée, parcourt un journal, et son frère se promène dans le salon d'un air de mauvaise humeur. Le gendre Durvert n'a rien qui puisse le faire remarquer: c'est un homme d'environ quarante ans, qui fait beaucoup de mouvements, parle haut, et se donne l'air franc. Quant au cousin Maurice, son profil aiguë et son sourire railleur éloigneraient de lui, si son regard profond n'avait un charme qui rassure.

Mais ce sont surtout les deux frères dont l'aspect mérite une attention particulière, et dont le contraste frappe au premier coup d'œil.

Henri est grand, voûté, et un peu pâle; ses cheveux, déjà blancs, tombent à flots jusque sur ses épaules, et la serene expression de ses traits est comme traversée d'un léger nuage de tristesse. Le visage de Germain, au contraire, respire l'assurance et la prospérité; tous ses gestes ont quelque chose de souverain qui révèle l'homme arrivé. Il s'enveloppe amplement dans sa robe de chambre, relève à chaque instant ses lunettes d'or, comme pour les faire remarquer, et marche les mains derrière le dos et le ventre en avant.

Mais nous nous arrêtons, car ici doit finir le prologue. Nous avons fait connaître, comme les dramaturges anciens, le lien de la scène, les noms des personnages et leur caractère; il est temps maintenant que le rideau se lève, et que nous les laissions parler ou agir librement selon leur nature.

§ 2.

Germain Fresnean avait déjà fait une douzaine de tours dans le salon; il s'arrêta enfin tout-à-coup devant la fenêtre.

— Sur mon âme: c'est de l'entêtement Henri! s'écria-t-il.

Celui-ci leva la tête.

— C'est de la prudence, mon frère, répondit-il doucement; le mariage que vous me proposez pour Emma la rendrait malheureuse.

— Malheureuse! répéta le négociant; mais vous n'avez donc pas compris qu'il s'agit d'un jeune homme qui réunit toutes les qualités désirables! Je ne vous parle point de sa fortune, que vous regardez sans doute comme un défaut.

— C'en est un pour nous, Germain, dit le professeur en souriant; la richesse donne des goûts et des penchants avec lesquels les nôtres s'accorderaient mal, peut-être. Le plus sûr est de vivre dans la sphère pour laquelle on a été élevé, et les changements de position tournent rarement au profit de notre cœur. Cependant telle n'est point la raison de mon refus: je vous l'ai dit, mon frère, ma parole est engagée; Emma est fiancée.

— C'est-à-dire que vous refusez un de nos plus riches propriétaires pour la donner à je ne sais quel petit commis des postes avec qui elle mourra de faim, observa Germain.

— Dites qu'ils vivront dans la médiocrité, mon frère; mais le bonheur vient de l'affection et du caractère bien plus que de l'opulence.

— Oh! je connais votre mépris philosophique pour la fortune.

— Vous vous trompez encore en cela: je ne méprise point la fortune, car elle est ici-bas un élément de joie; et quoi que l'on puisse dire d'elle, comme de la poudre à canon, qu'elle est un présent difficile à bien employer, je l'ai plus d'une fois désirée; mais c'est toujours un mauvais marché de l'y sacrifier ses sentiments.

— Ecoutez, dit le négociant en s'arrêtant devant Henri, laissez-moi parler à Emma; je lui expliquerai les avantages du mariage qui se présente, et peut-être consentira-t-elle à rompre avec son commis.

— Non! dit vivement le professeur.

— Quel inconvénient voyez-vous?

— Ce serait une tentative indigne de nous, mon frère. Emma résisterait à vos sollicitations, j'en suis sûr; mais il ne faut point tenter les cœurs résolus au devoir. Elle a aimé ce jeune homme, elle lui a engagé sa promesse; si vos paroles faisaient naître en son âme la plus fugitive tentation, ce serait une honte pour elle et une douleur pour moi. Laissons ceux qui sont jeunes croire en leur vertu; cette croyance est leur plus sûre sauvegarde.

— Fort bien, dit Germain en croisant les bras, vous avez peur que votre fille soit plus sage que vous. Mais voyons, Henri, raisonnons, s'il est possible, et tâchons de nous entendre.

Le vieux cousin, qui avait jusqu'alors écouté le débat en silence, jeta son bout de cigarette à moitié éteint en éclatant de rire.

— Vous entendre! s'écria-t-il; par le ciel! on réussirait plutôt à mettre d'accord le pape et le grand-lama. Ton frère ne te ressemble pas plus, Germain, qu'une étoile ne ressemble à un bec de gaz.

— Un bec de gaz vaut vingt-cinq centimes par soir, et une étoile ne rapporte que des élégies, observa Durvert avec un gros rire.

— Comme vous dites, mon neveu, reprit Maurice; mais vous ne les empêcherez jamais, celui-ci de briller gratis, et celui-là pour de l'argent. Germain est né pour faire de bons comptes et expédier des marchandises; Henri, pour apprendre de belles choses et échanger de la tendresse avec

les autres hommes: aussi, je les défie de se persuader réciproquement.

— A la bonne heure, interrompit le négociant, je n'entends rien à toutes vos figures de rhétorique, moi; mais examinons un peu le résultat. Henri s'est marié à une femme qui n'avait rien, et dont il a été le garde-malade pendant vingt ans; il a perdu le peu qu'il avait amassé pour payer les dettes de je ne sais quel ami.

— Bah! est-ce possible, mon oncle? s'écria Durvert.

— C'est la vérité, mon ami, répondit le professeur.

— Rien ne lui a réussi, enfin, continua le négociant, tandis que moi j'ai gagné la plus belle fortune du Loiret, les registres du percepteur en font foi; sans parler de mon fils lancé dans les affaires, et de ma fille établie.

— Et à bon marché, murmura Durvert avec une grimace bouffonne.

— A la vérité, continua Germain, je n'ai que du bon sens, moi; je regarde tout simplement notre terre comme un nid où il faut se loger le plus commodément possible... Cela vous fait sourire, mon frère, ajouta-t-il en voyant Henri secouer la tête; mais je voudrais bien savoir ce que deviendrait le monde avec vos sentiments et vos rêveries.

— Un nid où l'on ne se contenterait pas d'être chaudement, mon frère, répliqua le professeur, mais où l'on voudrait aussi s'aimer et chanter.

— Poésie que tout cela! s'écria le négociant.

— Vrai style de romance! murmura Durvert.

— Ils ne te comprennent point, Henri, observa Maurice; tu parles français à des Hébreux.

— C'est avec de pareilles idées que vous avez gâté votre vie, reprit Germain, et que vous gâterez celle de votre fille. Moi, voyez-vous, j'ai voulu, avant tout, faire comprendre à mes enfants le vrai côté des choses. Je ne leur ai point parlé, comme vous à Emma, de sympathies, de dévouement, d'abnégation; je leur ai dit de songer aux intérêts positifs, parce que personne n'y songerait pour eux, et que tout est là...

— Plaise à Dieu que vous n'ayez point à vous en repentir, mon frère! dit Henri gravement; mais restons-en là, je vous prie, car voici Emma qui vient me chercher pour partir.

La jeune fille venait, en effet, d'entrer avec son cousin Georges, un bouquet de fleurs à la main; elle annonça à son père que le cabriolet était attelé et les attendait.

— Ainsi, tu ne veux point nous rester quelques jours de plus? demanda Maurice au professeur.

— Je ne le puis, cousin, répondit celui-ci; mon cours reprend demain, et mon absence pourrait être invoquée contre moi. Plus d'un envieux n'attend que l'occasion pour me remplacer; il faut que mon exactitude prévienne toutes les accusations. Adieu, Germain, je te souhaite une continuation de prospérité. *Vale et me ama!*

Les deux frères s'embrassèrent.

— Ne veux-tu point reconduire ton oncle et ta cousine? demanda Maurice à Georges.

— J'attends le courrier, dit le jeune homme.

— Tu trouveras tes lettres au retour.

— Je puis avoir à y répondre sur-le-champ.

— Vous tenez donc bien peu à nous voir une heure de plus? demanda Emma, en souriant.

— Excusez-moi, dit Georges, mais le devoir passe avant les affections.

— Et le devoir, c'est la correspondance de commerce, ajouta Maurice; en route, alors, mes enfants; je vous reconduirai, moi.

Le professeur serra encore la main de son frère, et partit suivi de sa fille et du vieux cousin. Germain les regarda aller quelque temps; puis, se détournant vers Georges qui causait avec Durvert:

— Décidément votre oncle est fou, dit-il en enfonçant

ses deux mains dans les poches de sa robe de chambre ; refuser pour Emma une pareille proposition !...

— Peut-être eût-il accepté sans la promesse faite à ce jeune commis.

— Et que signifie un pareil engagement ? Y a-t-il un acte signé, un dédit convenu ? Croyez-vous que le jeune homme lui sache plus de gré du sacrifice qu'il fait aujourd'hui ? Tout cela, mes enfants, c'est de la poésie, voyez-vous ; une bonne occasion manquée ne se retrouve plus. Il ne s'agit point, dans ce monde, de jouer le rôle d'un héros de roman, mais de bien faire ses affaires.

— Mon oncle s'est toujours sacrifié à ses idées et à ses sentiments, observa Georges.

— Et il a eu tort, garçon ; on ne se trouve jamais bien d'avoir abandonné ses intérêts. Chacun pour soi et chacun son dû, c'est la seule loi juste, raisonnable et morale, car c'est la seule dont personne n'ait droit de se plaindre.

— Pardieu ! vous parlez comme le code, papa beau-père, dit Durvert en riant, et je suis heureux de vous voir en de pareilles idées.

— Je n'en ai jamais eu d'autres.

— Alors nous nous entendrons.

— Vous avez donc à me parler d'affaires ?

— Un peu.

— Alors passons dans mon cabinet ; nous causerons en attendant le courrier.

La fin à la prochaine livraison.

LE NAPOLEON DU MONT-BLANC.

C'est de Mornex, sur le revers du mont Salève, au coucher du soleil, que l'on voit le mieux l'étrange phénomène que représente notre gravure.

De ce point, la tête paraît aussi exactement formée que lorsqu'on la regarde de Morillon ou de Prégny (village plus connu que Morillon), mais en outre, la disposition des montagnes est telle qu'il y a comme une apparence d'un corps étendu.

Ce sont des touristes lyonnais, dit-on, qui remarquèrent pour la première fois cette ressemblance accidentelle, il y a environ dix ans.



Le profil du chapeau est formé par le profil du sommet du Mont-Blanc.

La courbure de l'aile du chapeau est formée par l'arête supérieure du *Dôme du Goûter*.

La base du chapeau est formée, ainsi que l'œil, par les rochers dits *Rochers rouges*, toujours découverts à cause de leur position verticale.

Le nez est formé par un de ces renflements dits *l'Épaule du Mont-Blanc*.

La bouche et le menton sont formés par des escarpements particuliers.

L'aiguille plus éloignée du côté du menton est ou le Mont-Blanc du Tacul, ou le mont Maudit.

Sans être absolument exacte, cette ressemblance est tellement caractéristique qu'à plusieurs reprises lorsqu'on a demandé à l'improviste à diverses personnes : — Que voyez-vous là ? — Elles ont aussitôt répondu : *L'Empereur*.

Ceci tient particulièrement au chapeau qui est très exactement dessiné, et qui, à lui seul, est un signe suffisant pour rappeler l'Empereur. En outre l'œil fermé, le nez, la pâleur nécessaire du visage, et je ne sais quel repos solennel et grandiose complètent l'illusion.

Il y a certainement quelque chose qui saisit l'imagination dans ce hasard d'un colosse qui en représente un autre *.

LES ROMAINES, VERS L'AN 550 AVANT JÉSUS-CHRIST.

Camille, très renommé capitaine, partant de Rome pour aller en guerre, fit vœu solennel à la mère Berecinthe, qu'il lui offrirait une statue d'argent s'il revenait avec la victoire. Ayant obtenu l'accomplissement de son vœu, il n'y avait à Rome de quoi le payer. En telle nécessité, toutes les dames, de leur propre mouvement, montèrent au Capitole,

offrirent et donnèrent libéralement, mettant aux pieds du sénat, toutes leurs bagues et bijoux, chaînes, carcan, bracelets, ceintures, anneaux, boutons et affiquets, avec toutes leurs pierreries ; et une d'elles, nommée Lucine, au nom de toutes, pria le sénat de n'estimer point tant le trésor qu'elles donnaient si libéralement pour faire l'image de la mère Berecinthe, qu'ils n'estimassent encore plus que c'étaient leurs maris et enfants qui avaient exposé leurs vies, en hasard de les perdre, pour obtenir cette victoire. Le sénat, ému de cette grande courtoisie et magnificence, les récompensa de plusieurs beaux privilèges, entre autres, que désormais on ferait honneur à l'enterrement des femmes en accompagnant leur corps, et leur faisant oraisons funèbres et épitaphes ; — qu'elles se pourraient asseoir aux temples ; — que chacune pourrait avoir et tenir deux riches robes, sans demander au sénat congé de les porter ; — qu'elles pourraient boire du vin, en cas de nécessité ou de grande maladie.

JOUBERT.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,

rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

* Nous devons ces détails à M. Töpfer de Genève, l'un des hommes les plus distingués de la Suisse à beaucoup de titres. Il nous pardonnera de l'avoir cité dans une occasion si futile : il comprendra combien l'autorité de son nom nous était utile.

ALGÉRIE.

(Voy. 1839, p. 147, 212, 249, 377.)

SCHERSCHEL, OU CHERCHELL.

(Vue de Scherschel, *Julia Casarea*, à dix-huit lieues d'Alger.)

Le 26 décembre 1839, un brick de commerce, le *Frédéric-Adolphe*, capitaine Jouve, parti d'Oran pour Alger avec un chargement de pommes de terre, fut pris par un calme plat à la hauteur de Scherschel. Les Kabaïles de la montagne voisine l'ayant aperçu, se jetèrent immédiatement dans une tartane portant pavillon rouge, et armés jusqu'aux dents se dirigèrent, au nombre d'une cinquantaine, vers le navire arrêté. Le brick ne pouvait pas essayer de résister puisqu'il n'avait pas d'armes; et dans l'impossibilité d'attendre plus long-temps pour gagner le large, le capitaine fit mettre la chaloupe à la mer; à une heure après minuit, il arriva heureusement à Alger avec son faible équipage et ses passagers. A peine eut-il rendu compte de cet événement que les bateaux à vapeur le *Sphinx* et le *Crocodile* furent dirigés sur Scherschel, où ils arrivèrent, le 27, à dix heures et demie du matin. Le bâtiment capturé la veille était dans le port, entièrement dématé et si près de terre que les agrès touchaient la plage. Les embarcations, armées de soixante-dix hommes, allèrent y mettre le feu. Accueillies par une fusillade des plus vives, partie de tous les points qui dominent le port, elles ne quittèrent le bord qu'après s'être assurées que l'incendie se propageait.

L'occupation de Scherschel devait donc être et fut en réalité le premier acte de la campagne de 1840. Le corps expéditionnaire, fort d'environ 12 000 hommes, parti en trois colonnes de Blidah et de Koléah, le 12 mars, s'est réuni, le 13, au Bordj-el-Arbah, et a continué sa marche, en une seule colonne, sur Scherschel. Le 15, à dix

heures du matin, il arriva devant la ville, qu'à son approche les habitants avaient évacuée. Les Kabaïles en avaient fermé les portes; elles furent abattues par deux coups de canon. Le 47^e léger entra dans la place, sur laquelle le pavillon tricolore fut immédiatement élevé. Aucun militaire de l'expédition ne fut tué sur le terrain; soixante-dix officiers, sous-officiers et soldats furent plus ou moins grièvement blessés; un seul succomba par suite de ses blessures.

Scherschel, autrefois *Julia Casarea*, est à environ dix-huit lieues d'Alger par mer, et à une distance un peu moindre par terre. C'est une bourgade de deux à trois mille âmes, bâtie au bas des ruines de la ville romaine, dont l'enceinte est assez bien conservée. L'ancienne Césarée était avantageusement située pour commander à la Mauritanie centrale. La possession de cette ville, adossée à des montagnes, rendait les Romains maîtres d'un très bon port, et leur ouvrait l'accès des plaines et des vallées situées entre le Schélif et le Mazafra. C'est par là qu'ils pénétraient sans peine jusqu'à Médéah et Milianah, et qu'ils exportaient les productions du pays; aussi toute cette contrée est-elle encore couverte des restes de leurs colonies. Du côté de la mer, Césarée dominait un terre-plein, soutenu par des murs de 35 à 40 pieds de haut, qui embrassaient toutes les sinuosités du rivage. A quelque distance au-dessus de cette esplanade, la moitié de la ville était bâtie sur un plateau; l'autre moitié s'élevait ensuite en amphithéâtre sur une pente assez escarpée. C'était une ville considérable.

La moderne Scherschel, assise au bord de la mer, au

centre d'une plaine demi-circulaire, est redevable de sa construction aux Maures chassés d'Espagne vers les dernières années du quinzième siècle. L'amiral André Doria s'en empara, en 1551, par un coup de main, quoiqu'elle fût alors protégée par un vieux château aujourd'hui ruiné. Ses maisons, au nombre de douze cents, presque toutes bien bâties et couvertes en tuiles demi-cylindriques, n'ont généralement qu'un étage. Au moment de l'occupation, la plupart avaient leurs cours garnies d'orangers, de grenadiers, et ombragées de berceaux de vignes, qui couvraient aussi entièrement quelques rues. Outre trois portes et cinq fontaines abondantes, la ville comptait deux mosquées principales; la plus grande sert aujourd'hui d'hôpital: c'est un vaste bâtiment, divisé en quatre pièces, et dont la toiture est soutenue par quatre-vingts colonnes antiques d'un magnifique granit vert, débris d'un admirable temple romain. Les rues sont généralement assez larges pour permettre le passage des voitures. Celles qui avoisinent la mer étaient surtout occupées par les professions à marteau; c'était là que venaient s'approvisionner, en armes et en instruments de culture, toutes les tribus voisines. De nombreuses boutiques prouvent aussi que le commerce devait être florissant. Des restes antiques se retrouvent partout: les seuils et les chambranles des portes, comme les angles des rues, sont garnis de pierres romaines; le nombre des fûts de colonnes, presque tous en granit, ne saurait se compter.

Les environs de Scherschel sont rians, arrosés et fertiles. Tout autour de la ville s'élèvent en amphithéâtre de grands vergers, où croissent avec vigueur les figuiers, les orangers, les grenadiers, les oliviers et les amandiers. Le reste est divisé en champs clos de haies vives et bien semencés; l'armée y a récolté en abondance du blé et de l'orge. Sur les hauteurs qui en forment la ceinture quelques pans de la muraille romaine sont debout, d'autres gisent çà et là, renversés sur le sol en gros blocs. Chaque crête de mamelon était couronnée par une tour, et les tours reliées entre elles par une muraille.

Du côté de la mer, Scherschel est protégée par deux forts construits avec des matériaux romains, sous la domination turque, par des esclaves chrétiens; l'un de ces forts, situé dans la presqu'île, protège les deux baies qui forment la rade; l'autre, placé à peu de distance de la porte d'Alger, domine la Darse, qui est accessible à tous les navires de commerce, mais où les bâtiments de guerre ne pourraient, dans l'état actuel, entrer facilement. Le port, anciennement spacieux, circulaire et commode, a été bouleversé par un tremblement de terre: il offre en petit les mêmes dispositions que celui d'Alger. Un rocher, situé à quelque distance du rivage, y est joint par une digue dont on aperçoit les vestiges à fleur d'eau. Sur ce rocher est un petit fort entièrement réparé par les soldats du génie, et qui porte deux pièces de canon d'un fort calibre. Les Romains avaient creusé, à côté du port, un bassin qui communiquait avec lui; il est actuellement ensablé; mais il ne serait peut-être pas impossible de le débayer, et d'assurer ainsi une bonne relâche à une centaine de navires marchands.

Les habitants de Scherschel, qui l'ont abandonnée au mois de mars 1840 pour se joindre aux ennemis de la France, n'ayant pas reparu depuis la prise de cette place, un arrêté du gouverneur-général de l'Algérie, du 20 septembre 1840, a ordonné le séquestre et la réunion au domaine de l'Etat de toutes les propriétés situées dans la ville et dans la zone de défense de son territoire, qui n'aurait pas été réclâmées au 1^{er} octobre. Il a prescrit en même temps la formation d'une colonie composée de cent familles. Chaque chef de famille recevra une maison dans la ville et dix hectares de terre dans la banlieue, à la charge de réparer la maison et de cultiver les terres dans l'année 1841. Une redevance annuelle sera imposée à chaque concessionnaire; mais les maisons et les terres seront pendant dix années, exemptes

d'impôts directs. Un adjoint civil au commandant-supérieur de Scherschel a été établi dans cette ville qui, bien que devant rester provisoirement en état de guerre, est placée sous la juridiction des tribunaux siégeant à Alger.

UN HOMME RAISONNABLE.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 6.)

§ 5.

Henri Fresneau roulait sur la route d'Orléans avec sa fille. Celle-ci, qui avait voulu conduire, pressait le cheval dont elle accusait sans cesse la lenteur, et semblait chercher des yeux la ville à l'horizon. Le professeur l'observa quelque temps en souriant.

— Tu es bien pressée, Emma, dit-il enfin.

Emma rougit.

— Je gage que tu espères trouver à la maison une lettre d'Oscar.

— Ah! vous devinez tout, mon père, dit la jeune fille en soupirant.

Fresneau passa la main sur ses cheveux.

— Pauvres enfants! murmura-t-il, que ne suis-je maître de vous réunir de suite!... Mais c'est toi qui l'as voulu, Emma: en épousant Oscar, tu aurais pu le suivre; tu as préféré attendre qu'il fût placé près de nous.

— Pour ne vous point quitter, mon père. Ah! ma place, avant tout, n'est-elle point près de vous? n'avez-vous pas besoin de mes soins et de mon affection?

— Oscar aussi a besoin de la tienne.

— Quand on est jeune, mon père, on peut retarder le bonheur; ne reste-t-il pas une vie tout entière pour en jouir?... Puis, à la première occasion, Oscar sera envoyé à Orléans, ses chefs le lui ont promis; et alors nous serons tous réunis. Nous louerons dans les faubourgs une maison avec un jardin; nous vous arrangerons la plus belle chambre. Vous savez comme Oscar est adroit: il disposera tout ce qu'il faut pour vos minéraux et votre herbier; il me l'a dit.

— Vraiment! dit Fresneau en jouant avec la chevelure de sa fille et la caressant du regard.

— Et ce n'est pas tout, ajouta Emma d'un ton d'importance enfantine, nous meublerons votre chambre tout à neuf, mon père.

— Comment?

— Oui, vous aurez un fauteuil à la Voltaire, comme vous en désirez depuis si long-temps, un divan pour la sieste, et un grand cartonnet où vous serrerez vos papiers. Oh! j'ai tout calculé; nous sommes assez riches pour cela.

— Mais vous, enfants?

— Nous, mon père, nous prendrons vos vieux meubles: vous savez comme je les aime, et Oscar aussi. Pourvu qu'il y ait des rideaux blancs aux fenêtres et des fleurs sur la cheminée, notre chambre sera toujours assez belle... Puis il faut de l'économie, père; six cents francs de revenu ne vont pas loin.

— Non, dit Fresneau en prenant la main de sa fille et la pressant dans les siennes; mais ce revenu est à toi, Emma.

— A nous.

— A toi, à toi seule, car il vient de ta mère. Quand une fille se marie on lui rend des comptes, et je veux que tu reprennes tout ce qui t'appartient.

— Que dites-vous? s'écria Emma troublée; ne voulez-vous donc plus vivre avec nous?

— Qui peut te faire penser?...

— Que parlez-vous alors de comptes à rendre? croyez-vous que l'arithmétique fasse mieux les partages que l'affection? Nous voulons être pour vous des enfants, mon père, et non des associés. Oh! ne me parlez plus, je vous en prie, de ce qui appartient à vous ou à moi; Oscar en serait blessé, et moi je m'en affligerais.

— Soit, dit Fresneau attendri, tu as raison, Emma; à quel bon plusieurs bourses quand on n'a qu'un seul cœur? Là où les affections dominent les intérêts s'effacent, ou plutôt se confondent. Continuons à vivre comme nous avons vécu, sans nous occuper de qui donne ou de qui reçoit.

A ces mots, il embrassa sa fille, et prit de ses mains les guides; ils venaient d'atteindre les faubourgs d'Orléans.

§ 4.

Pendant que Henri Fresneau s'entretenait ainsi avec Emma, une explication d'un tout autre genre avait lieu entre le négociant et son gendre.

Dès qu'ils se trouvèrent seuls, celui-ci annonça à son beau-père qu'il allait donner à ses affaires une extension toute nouvelle, et qu'il venait de traiter pour l'établissement d'une maison dans l'Inde. Il lui développa longuement les avantages que lui promettait cette entreprise, et n'eut point de peine à lui prouver qu'aucune autre ne pouvait lui être comparée.

— Pardieu! c'est une mine d'or que vous avez là, s'écria Germain Fresneau qui avait tout écouté avec une grande attention, et je voudrais avoir cent mille écus à mettre dans votre affaire. Malheureusement, tout mon capital se trouve engagé dans cette sottise spéculation des vins de Loire.

— J'aurais trouvé vingt associés, répondit Durvert, mais l'affaire est sûre; je préfère la conduire seul.

— Et aurez-vous assez de fonds?

— Il me manquera quelque chose, peut-être, et c'est pourquoi je suis venu.

— Vous savez que je ne puis disposer de rien, observa vivement le négociant.

— Soyez donc calme, beau-père, dit Durvert en riant; je ne veux point de prêt, mais j'ai une proposition à vous faire.

— Voyons, répliqua Germain, dont la figure prit aussitôt l'expression réservée d'un homme qui se met en défense.

— Vous savez qu'en réglant ce qui revenait à ma femme du chef de sa mère, reprit Durvert, nous avons laissé de côté sa part dans la Noisetière, vous abandonnant la pleine jouissance de ce domaine...

— A la charge de vous payer une rente de cent louis, interrompit le négociant.

— Représentant un capital d'environ cinquante mille francs.

— Et n'est-ce pas ce qui vous revient pour votre quart de la Noisetière, l'estimation totale ayant été portée à deux cent mille francs?

— Permettez, permettez, beau-père, interrompit Durvert; dans cette estimation, on n'a tenu compte, vous le savez, ni des bâtiments, ni des bois, ni des pièces d'eau, et votre château se vendrait six cent mille francs comme un liard.

— Eh bien? demanda Germain, qui ne voyait pas où son gendre en voulait venir.

— Eh bien! six cent mille francs me donneraient, pour la part de madame Durvert, les cinquante mille écus dont j'ai précisément besoin.

— Que dites-vous? vendre ma campagne! oubliez-vous que c'est mon ouvrage, mon orgueil? que j'y ai toutes mes habitudes?

— Je ne dis pas, répliqua l'armateur, mais cet argent m'est indispensable.

— Pardieu! vous le trouverez autre part, s'écria Germain en se levant; on ne vendra point la Noisetière, c'est moi qui vous le dis.

— Il le faudra, répliqua Durvert en se levant également.

— Et qui m'y forcera, s'il vous plaît.

— Le code, beau-père, qui dit, article 815: *Nul ne peut être forcé à rester dans l'indivision.*

— C'est-à-dire que vous réclamez la vente.

— Bien à regret.

— Malheur à vous si vous le faites, monsieur! s'écria Germain en étendant la main avec menace. Je verrai ma fille, d'ailleurs; elle ne le souffrira pas.

— Vous vous trompez.

— Comment?

— J'ai sa procuration.

— C'est faux!

— Vous n'êtes pas poli, beau-père, observa l'armateur; mais la preuve que je ne plaisante pas, c'est que la voila, timbrée, enregistrée, signée, et me donnant droit de plaider devant tous les tribunaux de France et de Navarre.

— Se peut-il! dit Fresneau en pâlisant; quoi! ma fille a pu signer une pareille pièce!

— Je me tue de vous dire que j'ai besoin de ces cent cinquante mille francs.

— Et pour cent cinquante mille francs elle s'exposera à plaider contre son père! s'écria Germain avec une douleur emportée; elle essaiera de me chasser d'une demeure dont j'ai vu grandir les arbres, dont j'ai planté les fleurs, où j'ai toutes mes affections!

— Que voulez-vous, beau-père! votre fille ne peut sacrifier son avantage à votre fantaisie; après tout, vous trouverez une campagne ailleurs. Madame Durvert est raisonnable: vous l'avez élevée à comprendre ses intérêts, et non à faire du sentiment, comme vous le disiez tout-à-l'heure; eh bien! elle se rappelle vos leçons. Chacun son droit, chacun son dû: c'est la seule loi juste et sûre, d'après vos propres paroles.

— En effet, dit Germain amèrement, et je ne m'attendais pas à la voir tourner si vite contre moi. Mais ma fille ne pouvait-elle attendre, au moins, qu'on m'eût cloué dans ma chaise? Je suis vieux déjà, et cela ne peut tarder longtemps.

— Fi donc, beau-père! vous vous portez comme le cathédrale d'Orléans, et nous sommes pressés; il faut que j'aie ces cent cinquante mille francs d'ici à six mois.

— C'est-à-dire que vous ne me donnez point plus de temps pour chercher un gîte ailleurs.

— On fait ce qu'on peut, beau-père.

— A la bonne heure! s'écria le négociant violet de colère et les deux poings fermés; mais écoutez bien ce que je vais vous dire, monsieur: tant qu'il me restera de quoi payer une feuille de papier timbré, vous ne vendrez point la Noisetière.

— C'est ce que nous verrons.

— Vous n'avez rien autre chose à me dire?

— Moi? rien.

— Alors je vous souhaite un heureux voyage, interrompit brusquement Germain.

Durvert le regarda d'un air étonné.

— C'est-à-dire que vous me renvoyez, reprit-il; eh bien, soit... je suis bon enfant, moi. Je vais régler quelques affaires à Orléans; je reviendrai dans quelques jours pour savoir votre dernier mot.

— Inutile, monsieur.

— Pardonnez-moi, répliqua l'armateur en cherchant son chapeau; il ne faut jamais se presser de se prendre à la gorge... Au revoir, beau-père, et sans rancune.

Il salua Germain Fresneau et sortit.

— Mais à peine eut-il disparu que celui-ci se laissa tomber sur un fauteuil, suffoqué de colère et de douleur.

§ 5.

Le bonheur qui avait accompagné Germain dans toutes ses entreprises, l'espèce de suprématie que lui donnait la fortune, l'avaient accoutumé à tout voir céder à ses desirs; aussi les prétentions de son gendre excitèrent-elles en lui une indignation difficile à exprimer. C'est un fait d'observation journalière, que les égoïstes reçoivent les

coups qui les frappent avec moins de patience que les cœurs dévoués. Ceux-ci, en effet, toujours occupés au-dehors, supportent leurs propres souffrances avec distraction, tandis que la sensibilité des premiers se concentre tout entière sur leur propre personne. Les égoïstes sont loin d'être froids; ce qui les isole des autres, ce n'est point l'insensibilité, mais bien la passion, la passion pour eux-mêmes : ils s'aiment trop pour trouver en leur cœur un reste d'affection à donner au genre humain; mais toutes les fois que l'on touche à l'objet de leur culte, c'est-à-dire à eux, toutes les puissances de leur cœur se révoltent et poussent un cri.

L'entretien que M. Fresneau venait d'avoir avec son gendre l'avait jeté dans une agitation que la réflexion augmenta loin de la calmer. L'idée qu'il faudrait quitter une demeure créée par lui et où il avait espéré mourir l'affligeait vivement; mais il était surtout humilié en songeant que la Noisetière pourrait appartenir à un autre; qu'on ne le citerait plus comme le propriétaire du plus beau domaine du Loiret, et que ses envieux verraient sans doute, dans cette vente, un commencement de déchéance, le morcellement d'une fortune jusqu'alors incontestée et dont il avait fait toute sa gloire. Ainsi attaqué à la fois dans ses affections, dans ses habitudes et dans sa vanité, il céda comme si un coup trop fort et trop inattendu l'eût frappé. Georges, à qui il fit part des intentions de Durvert, accueillit d'ailleurs son indignation assez froidement : le fils ne calculait pas moins bien que le gendre, et comprit sur-le-champ que la vente de la Noisetière ne pouvait que tourner à son profit. Aussi s'empressa-t-il de couper court à toute explication, en communiquant à son père une lettre dans laquelle une affaire fort avantageuse lui était proposée, mais qui nécessitait son départ immédiat pour Saumur.

— Partez, dit le négociant blessé; je saurai me défendre seul.

Mais cette espèce de défection de son fils acheva d'exaspérer Fresneau. Il passa une partie du jour dans un état d'exaltation croissante, formant mille projets pour s'opposer aux intentions de Durvert; enfin la fièvre le prit vers le soir, il fut obligé de se mettre au lit, et le cousin Maurice inquiet envoya chercher un médecin.

§ 6.

Les premières lueurs du jour pénétraient à travers les stores baissés, et une lampe de malade, placée dans le coin le plus reculé de la chambre, achevait de s'éteindre, tandis que Henri et sa fille, assis dans deux fauteuils, sommeillaient près du foyer assoupi.

Tout-à-coup une main écarta les rideaux fermés de l'alcôve, et le visage de Germain Fresneau se montra pâle, amaigri.

A peine hors de danger, c'était, depuis douze jours, la première fois qu'il permettait à ses garde-malade un instant de repos, et qu'il retrouvait lui-même l'exercice de ses facultés. Il regarda un instant le professeur et la jeune fille, puis appela celle-ci à demi-voix; tous deux entendirent et se levèrent en même temps.

— Mon oncle est réveillé, dit Emma en s'approchant.

— Oui, petite, répliqua le négociant avec un sourire.

— Et comment vous trouvez-vous, mon frère?

— Bien, Henri, fort bien maintenant.

— A la bonne heure! murmura la jeune fille; le médecin avait bien dit que cette crise le sauverait...

— Me sauver! répéta Germain; j'ai donc été bien malade, mes amis?

— Assez pour nous causer de cruelles inquiétudes.

— Effectivement, en y songeant, il me semble que j'ai beaucoup souffert... et je me rappelle maintenant vous avoir vus toujours auprès de mon lit.

— Avec le cousin Maurice, qui ne vous a point quitté.

— Et Georges, demanda le malade, où est-il?

Le père et la fille parurent embarrassés.

— Il ignore le danger que vous avez couru, dit enfin Henri; il est parti le lendemain du jour où le mal s'est déclaré.

— Me laissant seul

— Non, il nous avait écrit de venir.

— Est-ce vrai?

— J'ai là sa lettre.

— Montrez?

— Plus tard.

— Non! répéta le malade; je veux la voir, Henri, donnez-la moi.

Le professeur chercha dans son portefeuille, et remit à son frère le billet suivant.

« Mon cher oncle,

» Mon père est malade, et je suis forcé de partir pour » Saumur, le moindre retard pouvant me faire manquer une » affaire fort belle. Envoyez donc Emma à la Noisetière, si » vous ne pouvez y venir vous-même; car le médecin paraît » inquiet, et a déclaré qu'il fallait des soins très attentifs. » Je pars sans vous attendre, afin de ne pas manquer le » courrier, mais venez aujourd'hui même.

» GEORGES. »

Le négociant relut deux fois cette lettre; puis, tournant les yeux vers son frère :

— Et tu es venu avec ta fille, dit-il.

— Sur-le-champ.

— Tu n'as pas craint que cette absence pût te nuire, t'enlever ton emploi, peut-être?

— Je n'y ai point pensé, répliqua le professeur.

— Non, murmura Germain pensif, tu n'as songé qu'à mes souffrances, tandis que Georges, lui, n'était préoccupé que de ses intérêts... Mais cette lettre n'est point la seule que tu aies à me montrer; Durvert a dû écrire.

— Je ne sais, dit le professeur embarrassé.

— Quoi, rien de lui?

— Pardonnez-moi, interrompit Emma, ce paquet...

Son père lui fit un signe, mais il était trop tard; Germain saisit le papier et y jeta les yeux.

— Une assignation! dit-il, oh! je m'y attendais. Ceci doit être mis à côté de la lettre de Georges, mon frère; c'est un fruit venu de la même semence.

Et, joignant les mains avec une douleur profonde :

— Ainsi, s'écria-t-il, voilà la récompense de tant de peines! D'autres, qui ne laissent à leurs enfants que la misère, obtiennent de la reconnaissance, et moi qui les ai rendus riches, heureux, ils m'abandonnent ou me traitent en ennemi; mais que leur ai-je donc fait, Henri, pour qu'ils ne m'aiment pas?

— Rien, mon frère, dit le professeur doucement; seulement vous leur avez appris à dédaigner les élans du cœur, et le culte de l'arithmétique a tué en eux celui des sentiments. A force de leur répéter que les affaires doivent aller avant tout, ils vous ont pris au mot, et tournent aujourd'hui vos préceptes contre vous-même. Je vous l'ai dit bien des fois, l'intérêt crée des associés, mais il n'y a que l'affection qui puisse donner une famille.

— Alors je n'en ai point, répliqua le négociant avec désespoir.

— Tu te trompes, cousin, dit Maurice qui venait d'entrer et avait entendu les derniers mots prononcés par Henri, tu te trompes, cousin; regarde près de toi, et tu en verras une qui t'a toujours été attachée sans intérêt et pour toi-même.

— Alors, qu'elle ne me quitte donc plus! s'écria Germain en ouvrant les bras à son frère et à Emma; car je sens maintenant qu'il n'y a de bonheur dans la vie qu'en s'aimant.

AMBROISE PARÉ.

Ambroise Paré naquit à Laval, au Maine, vers 1517. Son père était coffretier. Les premières années de sa vie sont fort obscures. Il résulte d'un petit cahier écrit de sa

main, qu'il étudia neuf à dix ans la chirurgie. Son premier maître fut un barbier d'Angers ou de Vitré. Il est probable que, lorsqu'il arriva à Paris en 1532 ou 1533, il entra encore comme apprenti chez un chirurgien barbier, condition sans laquelle il n'aurait pu être admis plus tard à



(Statue en Bronze d'Ambroise Paré, par David d'Angers, élevée sur la place de la Mairie, à Laval, par souscription; inaugurée le 29 juillet 1840.)

exercer lui-même la chirurgie. Or, voici d'après un ancien pamphlet quelles étaient les occupations journalières d'un apprenti barbier.

« A peine le coq a-t-il chanté, que le garçon se lève pour balayer la boutique et l'ouvrir, afin de ne pas perdre la petite rétribution que quelque manœuvre qui va à son tra-

vail lui donne pour se faire faire la barbe en passant. Depuis ce temps jusqu'à deux heures de l'après midi, il va chez cinquante particuliers peigner des perruques, attendre dans l'antichambre ou sur l'escalier la commodité des pratiques, mettre les cheveux des uns en papillotes, passer les autres au fer, et leur faire le poil à tous. Vers le soir, s'il est de

ceux qui ont envie de s'instruire, il prendra un livre. Encore sera-t-il interrompu à chaque instant par quelque pratique attardée.»

Les maîtres chirurgiens ne donnaient qu'un congé par semaine à leurs élèves, et ceux-ci en profitaient pour aller aux cours publics; c'était leur seule ressource pour faire quelques progrès dans leur art, à moins que quelques médecins ne consentissent par charité à leur donner des leçons avant le lever du jour.

Ce genre de vie fut bientôt insupportable pour Paré. Aussi, presque aussitôt après son arrivée à Paris, quittant la boutique, il entra à l'Hôtel-Dieu avec des fonctions qui correspondaient à peu près à l'internat actuel. Il compta toujours plus tard son séjour dans cette maison comme l'un de ses plus beaux titres: « Faut sçavoir, dit-il dans un avis » au lecteur, que par l'espace de trois ans j'ai résidé en » l'Hôtel-Dieu de Paris, où j'ai eu le moyen de voir et con- » naître (eu égard à la grande diversité de malades y gi- » sans ordinairement) tout ce qui peut être d'altération et » maladie au corps humain.»

Ce fut probablement vers 1556 que Paré quitta l'Hôtel-Dieu, et se fit recevoir maître barbier chirurgien. Il avait alors dix-neuf ans. Charles-Quint venait d'entrer en Provence avec une nombreuse armée: François 1^{er} était en marche contre lui. Notre jeune chirurgien partit à la suite du maréchal Montecjan, colonel-général de l'infanterie française.

En 1559, le maréchal Montecjan mourut: Paré revint à Paris, et s'y maria en 1544, avec la fille du valet chauffeur de la chancellerie de France. La guerre s'étant rallumée en 1542, il s'attacha à M. de Rohan, grand seigneur de Bretagne, et le suivit au camp de Perpignan l'année suivante. Dans les escarmouches de cette campagne il se présenta à lui une belle occasion de montrer sa sagacité. Le maréchal de Brissac avait reçu un coup de feu près de l'omoplate droite, et les chirurgiens ne pouvaient trouver la balle. M. de Rohan lui envoya Paré, qui eut l'idée de mettre le blessé dans la position où il était lorsqu'il avait reçu le coup. La balle se révéla alors par une légère saillie sous la peau, et fut facilement extraite.

En 1545, Paré publia un de ses meilleurs ouvrages intitulé: « La Méthode de traicter les playes faictes par les » hacquebutes et autres bastons à feu.»

Pendant cette même année, il assista au siège de Boulogne, où le duc de Guise reçut ce grand coup de lance à travers la figure, dont la cicatrice lui fit donner le surnom de *Balafré*. La tradition rapporte que ce fut Paré qui réussit à extraire le tronçon de lance.

Il y eut alors une paix de quelques années, durant lesquelles Paré revint à Paris, où il s'adonna particulièrement à l'anatomie. Le fruit de ses études de dissection fut un petit volume qu'il publia en 1550 avec ce titre: « Briefve collec- » tion de l'administration anatomique, avec la manière de » conjoindre les os.»

En 1552, un ordre général fut donné de rassembler l'armée sur les frontières de Champagne. Paré suivit M. de Rohan dans cette campagne nouvelle, et y fit preuve plus d'une fois d'habileté et d'humanité. Un soldat de la compagnie de Rohan allant en maraude fut blessé de douze grands coups d'épée, de telle sorte que le jugeant désespéré, et la compagnie devant partir le lendemain, on avait déjà creusé la fosse où on voulait le jeter. Paré réclama en sa faveur, le placa sur une charrette, lui servit « de médecin, » de chirurgien, d'apothicaire et de cuisinier, » et fit si bien qu'il le guérit. L'admiration fut au comble: sa réputation avait commencé parmi les capitaines, elle descendit dès ce jour dans les derniers rangs de l'armée, et son nom ne tarda pas à devenir populaire.

Après la campagne de Luxembourg, M. de Vendôme, qui fut depuis roi de Navarre, le prit en amitié et le fit in-

scrire sur l'état de sa maison; il le recommanda ensuite très vivement au roi, qui l'admit au nombre de ses chirurgiens ordinaires. C'était là une faveur bien grande et surtout inespérée. La fortune offrit presque aussitôt à Paré l'occasion de la justifier. Charles-Quint assiégeait Metz: la ville, défendue par le duc de Guise, avait à souffrir à la fois des attaques de l'ennemi, des fatigues du siège et des rigueurs d'un affreux hiver. Les blessés étaient nombreux, et presque tous périssaient: le mot de poison circulait parmi les troupes. Le roi fit venir Paré et l'invita à se rendre à Metz. Un capitaine italien introduisit le célèbre chirurgien dans la ville, moyennant 1500 écus. Dès le lendemain de son arrivée, Paré fut présenté sur la brèche par le duc de Guise aux princes, aux seigneurs et capitaines, qui l'embrassèrent et le reçurent avec acclamation. Il fit quelques opérations vraiment admirables, qui rendirent à la garnison une heureuse confiance. Après la levée du siège, il revint à Paris, où il fut accueilli honorablement par Henri II.

Il fut moins heureux dans la ville de Hesdin, où il fut ensuite envoyé: cette place ayant été forcée de se rendre, Paré tomba prisonnier du duc de Savoie, qui le donna au gouverneur Gravelines; ce dernier avait un ulcère à la jambe; Paré le guérit, et recouvra en récompense sa liberté. Il retourna immédiatement à Paris. Il avait à cette époque trente-six ans; il s'était vu élevé un peu par la fortune, surtout par ses talents, à la plus belle position qu'il pût désirer; il avait porté une réforme presque complète dans la pratique de la haute chirurgie militaire. Vers cette époque même, ses doctrines nouvelles commençaient à percer à la fois en Italie et en Allemagne. La célèbre confrérie de Saint-Côme, qui s'était transformée en collège depuis 1515, et dont la rivalité inquiétait plus que jamais l'université, avait un intérêt immense à s'attacher Ambroise Paré: elle lui décerna les honneurs d'une réception gratuite, et, le 18 décembre 1554, lui donna publiquement le bonnet de maître.

Après la mort de Henri II, Paré conserva sa place de chirurgien ordinaire près de François II, le deuxième fils de Catherine de Médicis; il la conserva encore sous Charles IX, et en 1562 il suivit l'armée royale aux sièges de Blois, Tours, Bourges et Rouen. Au retour, il fut nommé premier chirurgien du roi, et il publia de nouveaux ouvrages qui firent une grande sensation.

Des épidémies vinrent se joindre à la guerre civile pour désoler la France. Paré redoubla de zèle et de génie. Il était à Paris lors du combat de Saint-Denis; il pansa une partie des blessés, et entre autres le connétable de Montmorency qu'il ne put sauver. Il se trouvait à Plessis-les-Tours quand on reçut les nouvelles de la victoire de Montcontour. Charles IX l'envoya au comte de Mansfeld, gouverneur du Luxembourg, qui, ayant amené à l'armée royale un renfort de troupes espagnoles, avait été grièvement blessé, et s'était retiré près de Tours. Après sa guérison, le comte sollicita le roi de laisser partir en Flandres son premier chirurgien pour y soigner le marquis d'Avrec, qui, atteint d'un coup de feu au genou, était dans un état désespéré. Le roi consentit, et Paré a raconté lui-même comment il s'y prit pour mener à bien cette cure difficile; comment les bourgeois de Mons vinrent le chercher pour le *festoyer* et lui témoigner leur reconnaissance; comment, au château de Beaumont, les gentilshommes flamands cherchèrent à l'enivrer par honneur, en buvant *carous* à sa santé; enfin quelles ovations l'attendaient sur son passage à Malines, à Bruxelles, à Anvers. Jamais aucun médecin ou chirurgien n'avait été l'objet d'un pareil triomphe.

Est-il vrai que dans la Saint-Barthélemy Charles IX ait excepté spécialement Ambroise Paré du massacre? On n'avait pas émis de doute jusqu'à ce jour sur ce fait; mais le nouveau biographe de Paré, M. Malgaigne, regarde cette tradition comme loin d'être solidement établie; il croit même qu'Ambroise Paré n'était pas huguenot.

Quelque temps après cette époque trop fameuse, Paré perdit sa première femme. En 1575, il se remaria avec la fille d'un certain Rousselet, chevalier ordinaire de l'écurie du roi, dont il eut deux filles.

Charles IX étant mort en 1574, Paré demeura premier chirurgien de Henri III, qui le poussa encore plus loin que ses trois frères dans la route des honneurs, car il le nomma tour à tour son valet de chambre et son conseiller.

Un bonheur presque constant avait ainsi soutenu Paré jusqu'à sa vieillesse; mais le reste de sa vie fut un peu troublé par des luttes qui jusqu'alors lui avaient été épargnées.

En 1575, la Faculté de Paris commença à le chicaner sur ses ouvrages, prétendant qu'il y traitait d'autres sujets que ceux de la chirurgie, et qu'il empiétait sur les droits des médecins. Henri III le protégea et arrêta les poursuites; ce qui n'empêcha pas qu'on répandit contre lui des libelles violents approuvés par le doyen de la Faculté. Il fut fort occupé à se défendre pendant ses dernières années. On ne lit pas sans intérêt ces lignes qu'il adressait à un de ses jeunes rivaux, en réponse à une attaque peu mesurée: « Seulement je le prie, s'il a envie d'opposer quelques contredits à ma réplique, qu'il quitte les animosités, et qu'il » traite plus doucement le bon vieillard. »

Il mourut le jeudi 20 décembre 1590, quelques mois après l'entrée de Henri IV à Paris. Son corps fut déposé dans l'église Saint-André-des-Arcs, au bas de la nef, près du clocher.

En 1804, Napoléon donna mission à M. de Lasuse de rechercher à Laval les descendants d'Ambroise Paré, qu'il eût voulu honorer de ses bienfaits; mais il ne s'en trouva point. Lors de la révocation de l'édit de Nantes ses descendants s'étaient réfugiés en Hollande.

Une nouvelle édition complète des OEuvres d'Ambroise Paré vient d'être publiée en trois gros volumes in-8°. C'est de la savante introduction de M. Malgaigne, placée en tête du premier volume, que nous avons extrait la plupart des détails qui précèdent.

Un autre monument a été élevé l'an dernier à la mémoire de Paré; nous voulons parler de sa statue inaugurée à Laval en juillet 1840.

Cette statue le représente debout, la tête légèrement inclinée sur la main droite, et dans l'attitude de la méditation; de la main gauche il va saisir un des instruments de chirurgie qui reposent près de lui sur une pile de livres qui figurent ses ouvrages, et dont les titres indiquent qu'ils ont été traduits en plusieurs langues. Une argebuse à ses côtés rappelle le grand chirurgien militaire, et sur le socle on lit cette inscription:

Je le pansay, et Dieu le guarit.

Cette composition d'un style grave est digne du grand homme dont elle honore la mémoire, et de l'artiste qui l'a produite.

INSTINCT DES ANIMAUX.

Un de nos abonnés de Nancy nous adresse sur ce sujet si riche et si intéressant des détails qui n'étonneront peut-être pas, mais qui, nous l'espérons, seront lus avec plaisir. L'auteur de la lettre explique d'ailleurs, par sa première réflexion, le motif qui l'a engagé à l'écrire: c'est aussi le motif qui nous engage à la publier.

Il n'est peut-être personne qui, dans le cours de sa vie, n'ait été témoin de quelque acte particulier indiquant un degré plus ou moins élevé de sentiment ou d'intelligence chez les différentes familles du règne animal. Mais le soin des affaires ou le peu d'importance que l'on attache généralement à ce genre d'observation sont cause qu'une foule de faits intéressants n'ont point été consignés par les personnes qui auraient été à même de les recueillir. Je ne puis me

rappeler sans attendrissement qu'une pauvre petite chienne appartenant à mon oncle ne lui survécut que six jours. D'abord elle refusa de quitter la chambre du malade; puis après avoir accompagné le convoi funèbre, elle revint se coucher sous son lit. Après deux jours, elle refusa toute nourriture et se laissa mourir de faim. Aussi ce bon oncle méritait-il toute espèce d'attachement; il avait pour les animaux un fond de tendresse, je dirais presque d'estime inconcevable. Il se plaisait à nous raconter sur ce sujet une foule d'anecdotes toutes fort intéressantes; j'en citerai une seule. Un caniche appartenant à une personne de sa connaissance, avait l'habitude d'accompagner à la porte la servante qui allait ouvrir, puis faisait société au visiteur jusqu'à la chambre de son maître, en silence si la personne était bien vêtue, bruyamment si la toilette était par trop négligée. Le bon animal vécut très vieux et perdit successivement l'usage de tous ses organes; celui de l'ouïe reçut le premier échec. Ne pouvant plus entendre le bruit de la sonnette, il s'établissait au-dessous de l'instrument, et l'œil presque constamment fixé dessus, attentif à la moindre oscillation, il se levait avec prestesse, malgré la diminution de ses forces, et continuait à remplir ses fonctions d'introducteur.

Ma mère avait élevé deux chattes, la mère et la fille; ces deux animaux dormaient littéralement dans les pattes l'une de l'autre. J'avais dix-huit ans à cette époque, et je me rappelle parfaitement les avoir admirées dans cette position, museau contre museau, les pattes entrelacées. Elles poussaient plus loin encore leur affection réciproque; car la mère ayant perdu son lait pendant qu'elle nourrissait ses petits, ce fut la fille qui leur apporta le secours du sien, et les nourrissons profitèrent à merveille. J'eus également occasion de voir démentir authentiquement le proverbe: « Ennemis comme chien et chat. » Une chatte et une chienne mangeaient dans la même écuelle sans murmurer, couchaient dans le même chenil, faisaient leurs petits dans la même corbeille, les allaitaient ensemble et souvent l'une pour l'autre. Ce fait, je l'ai vu de mes yeux. La chienne mourut de la rage; et ma sœur et moi, à qui elle était fort attachée, n'avons reçu aucune atteinte de cet animal, qui mordit avec fureur différents chiens que l'on fut obligé d'abattre. Ma sœur elle-même la mit en pleurant dans le sac qui devait être son tombeau. Je terminerai par un souvenir de mon séjour à la magnifique campagne de V... Saint-P..., construite par Sully, et aujourd'hui la propriété d'un des plus braves généraux de l'empire. J'avais l'habitude, à huit heures du matin, de descendre sur la plate-forme du château et de me promener entre les orangers qui la décoraient. Plusieurs familles de fourmis brunes, de moyenne taille, s'étaient établies entre les planches des caisses en bois de chêne et la terre qui les remplissait. Je passais mon temps à les considérer et souvent même à les taquiner. Pour cela il suffisait de frapper du doigt contre une des boules qui décorent les angles des caisses d'orangers, et je voyais sur-le-champ le plus grand tumulte régner dans la colonie. Elles allaient, venaient, s'en retournaient et reparaissaient encore, mais avec un air si résolu et si matamore, avec quelque chose de si provocateur, qu'il me fallait toute la conscience de ma supériorité pour n'avoir pas peur. Une entre autres se montrait furieuse au dernier point; je lui avais vu faire plus de cent fois le tour de la boule de chêne, s'arrêtant, se précipitant, glissant à droite, à gauche, s'élançant en haut, en bas avec une férocité telle que, négligeant les autres, j'en fis le point de mire de mes taquineries. Lassée apparemment de courir après un ennemi insaisissable, elle s'arrêta enfin et demeura pendant une minute la tête haute, les pattes du devant droites et tendues, immobile, bien que mon doigt vint presque la toucher. Tout-à-coup ses crochets se détendent, se détachent du bois, et la fourmi tombe de toute la hauteur de la caisse, comme serait tombé au fond d'un pré-

cipice un chamois atteint d'un plomb mortel. Mais elle n'était qu'étourdie, et au bout d'une seconde elle se dirigeait avec rapidité vers mon pied, l'escaladait et me mordait la jambe avec une rage indicible. La place était encore douloureuse le lendemain. Je laisse au lecteur à tirer de ce fait la conséquence qu'il lui plaira ; quant à moi, je n'ai jamais mis en doute que j'eusse éprouvé les effets de la vengeance d'une fourmi.

MYTHOLOGIE LAPONNE.

Il n'y a pas plus d'un siècle et demi que les dogmes du christianisme ont été introduits parmi les Lapons de Norvège : ils le sont depuis un siècle seulement parmi ceux de Suède. Avant cette époque, toute la race laponne était livrée à une idolâtrie grossière, à un fétichisme qui révélait tout à la fois la naïveté de leurs habitudes et le cercle rétréci de leurs idées. Ils croyaient à une foule de divinités bienfaisantes ou funestes, qui peuplaient le ciel, l'atmosphère, la surface et les entrailles de la terre. Au-dessus de toutes ces divinités s'élevait Radies, le dieu de la vie ; c'est lui qui donne le mouvement, l'existence aux enfants dans le sein

sa colère brise les quartiers de rochers et les troncs de sapin ; Bieg est le dieu du vent et des eaux. Ce sont là les principales divinités des régions supérieures.

Mais sur la terre habite Leiholmal, défenseur des pâturages ; Kiose, dieu de la pêche ; c'est lui qui prend les poissons dans les filets ; Sarakko, déesse des enfantements ; Maderakko, qui prend soin des enfants quand ils sont venus au monde, et les empêche de tomber ; Saivo, qui, dans les circonstances difficiles, donne des conseils à ses adorateurs.

Dans les entrailles de la terre est Jabmeakko, la mère de la Mort, qui donne un autre corps à ceux qui descendent dans ses domaines, et leur accorde la même fortune et le même pouvoir qu'ils avaient sur terre.

Les Lapons offraient à ces divinités des sacrifices d'animaux, tantôt pour apaiser leur colère, tantôt pour les remercier de leurs bienfaits. Ils croyaient que la plupart habitaient la pointe des rochers, la cime des montagnes. Ils avaient pour toutes ces sommités, surtout pour celles dont la forme leur semblait la plus bizarre, une profonde vénération. C'était là qu'ils allaient, au moins une fois par an, invoquer leurs dieux ; c'était là qu'ils offraient leurs sacrifices. Dans cette occasion solennelle, ils revêtaient leurs

plus beaux habits, puis s'avançaient gravement vers la montagne, et lorsqu'ils approchaient de sa cime sacrée, ils se découvraient la tête, ôtaient leurs souliers, et se mettaient à genoux. Nul d'entre eux n'osait habiter près de ces montagnes de peur que le cri de leurs enfants ne troublât le repos du dieu qui y avait fixé sa demeure. En voyageant dans leur traîneau, s'ils venaient à passer devant une de ces montagnes, ils auraient craint de s'endormir, car c'eût été un manque de respect envers la divinité. Enfin, ils n'auraient pas voulu, dans ce lieu vénéré, poursuivre une bête fauve, ni tirer sur un oiseau, ni faire un trop brusque mouvement. Aujourd'hui, on montre dans le Finnmark plusieurs de ces montagnes qui ont été l'objet du culte des Lapons, et qui s'appellent encore, comme au temps de leur idolâtrie, *Passé varek* (montagnes saintes).

Les Lapons étaient, comme tous les peuples ignorants et timides, très superstitieux. Ils n'auraient pas osé à certains jours aller à la chasse, ni entreprendre le moindre travail ; ils croyaient aux rêves, aux pressentiments, à l'influence des étoiles, aux présages, et à une foule d'êtres invisibles et dangereux, qui se cachaient dans les bois et dans les rochers. Dans les circonstances graves, dans les maladies, ils avaient recours à certains jongleurs qui se vantaient de connaître la source de tous les maux et d'en indiquer le remède. Chaque famille laponne avait, du reste, sous sa tente un oracle à elle, son *runboom*, que l'on consultait dans tous les cas douteux. Ce *runboom* était une espèce de tambour en écorce de bouleau, dont un des côtés était couvert de figures représentant les dieux propices et malfaisants, les signes de malheur et de prospérité. Quand le La-

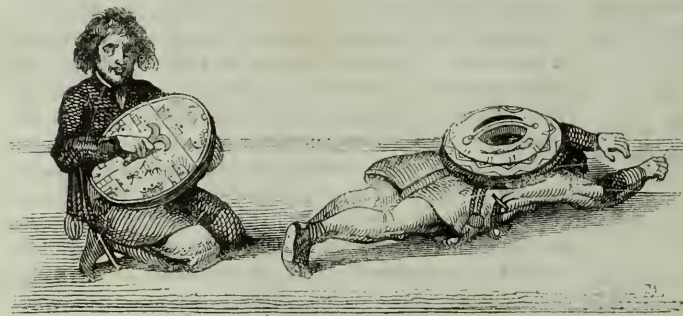
pon avait un voyage à entreprendre, un marché à conclure, il jetait un cercle en cuivre sur son *runboom*, puis le faisait rouler en frappant le tambour, et le signe sur lequel le cercle s'arrêtait, lui indiquait s'il devait réussir ou échouer dans ses projets.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.



(Passé Varek. — Lapon fétichiste en oration *.)



(Consultation du Runboom.)

de leur mère ; c'est lui aussi qui protège les troupeaux de rennes. Ses attributions, comme celles de tous les autres dieux, sont enfermées dans le cercle de la vie animale, la seule qui occupait l'attention des Lapons. Ruvna, le second dieu, renouvelle au printemps la mousse des montagnes ; Beive est le soleil qui fait croître le gazon pour les rennes ; Horangalis est le méchant esprit qui parfois dans

* Ces deux gravures sont extraites de l'ouvrage curieux intitulé : *Schefferi Laponia*.

UN DRAME RELIGIEUX DANS L'HINDOUSTAN



(Dernière scène du drame de Rama, représenté devant le raja de Bénarés.)

Quel drame, quel spectacle, quelle fête étrange ! Rien dans notre civilisation occidentale ne saurait en donner une idée. Un Européen, transporté tout-à-coup dans les champs de Bénarès, la nuit, pendant l'une des dernières scènes de la pantomime religieuse de Râma, se croirait certainement le jouet d'un épouvantable songe, ou enlevé loin de la terre sur une autre planète, au milieu d'êtres qui n'auraient jamais eu rien de commun avec la race humaine.

Il lui serait d'autant plus impossible de se rendre bien compte de sa situation, qu'il ne comprendrait absolument rien à ce qui se passerait sous ses yeux.

La représentation dramatique de l'histoire de Râma a lieu au commencement de chaque nouvelle année : elle dure dix jours. Ce n'est pas du reste, comme on serait porté naturellement à le supposer, une coutume très ancienne : on ne trouve pas de preuve qu'elle existe depuis plus d'un siècle et demi.

Les prêtres s'assemblent dans la plaine et déclament à haute voix le *Ramayana*, poème à la fois religieux et épique, imité du sanscrit, et recomposé sous une forme populaire, par *Tulsî Das*, vers 1574.

Pendant cette récitation solennelle, une troupe immense d'acteurs traduit successivement en action tous les événements de la vie de Râma que déroule le livre sacré.

Les acteurs ne doivent s'exprimer que par gestes ; mais les mouvements de tant de personnages, leurs méprises, les cris de ceux qui les dirigent, les exclamations et les conversations de la multitude qui regarde, se confondent en un bourdonnement continu qui couvre et étouffe la voix des prêtres.

Il faut ajouter, comme l'un des caractères singuliers de ce drame gigantesque, que toute la pantomime ne se joue pas dans une même enceinte ; chacune des parties de la pièce a un théâtre particulier. Suivant que, dans le poème, l'action se passe au bord de l'eau, dans des jardins, sur une montagne, ou dans la ville, prêtres, acteurs, spectateurs vont d'un lieu à l'autre, cherchant les décorations naturelles les mieux appropriées aux divers incidents. Les nuits même n'interrompent pas ces pèlerinages : on imite, à la lueur des torches, les événements nocturnes.

Notre gravure, empruntée au bel ouvrage de Prinsep, représente les dernières scènes du drame de Râma. Nous ne saurions la rendre intelligible aux lecteurs sans rappeler quelques détails de la mythologie hindoue, et sans donner une analyse du *Ramayana* : nous nous bornerons à indiquer les faits principaux.

Les divinités que les Hindous adorent ne jouissent point d'une paix parfaite dans leur Olympe ; ces rois de l'univers ont, comme les rois terrestres, des guerres à soutenir, des séditions à réprimer. Moins heureux que le Jupiter grec et sa famille, ils ne sont pas encore parvenus à écraser sous leurs montagnes les races rebelles des Titans. Engagés dans une lutte continuelle, ils ont à combattre des armées de géants qui participent de leur force et de leur immortalité : ce sont les *Asuras*, les *Daiyas*, les *Danavas*, les *Rakshasas*.

Les plus formidables et les plus nombreux de ces ennemis sont les *Rakshasas*. Ils ont une origine céleste : ils reconnaissent pour père *Pulastya*, fils de *Brahmâ* ; ils sont alliés aux vils et monstrueux génies attachés au service du dieu de la richesse, mais ils se recrutent aussi parmi les mortels ; les âmes des hommes méchants et vicieux sont condamnées à passer au milieu d'eux une longue période d'années pour expier leurs crimes.

Les descendants les plus anciens et les plus célèbres de *Pulastya* sont *Râvana* et ses frères.

Râvana a dix têtes. Un de ses premiers exploits fut de chasser son frère, le dieu de la richesse, *Kuvera*, de la puissante ville *Lanka*. Il s'établit dans son palais, disposa

de ses troupes, et répandit bientôt la terreur dans le monde entier ; son audace s'attaqua au ciel même ; il réduisit en captivité des divinités secondaires, et les obligea à lui rendre des services domestiques.

Vishnou, pour mettre un terme à ce scandale et à ces violences, résolut de descendre sur la terre et d'y revêtir une forme humaine. Il s'incarna sous le nom de *Râma* ou *Râmachandra*, dans le fils aîné de *Dasaratha*, prince de la dynastie solaire, et souverain de *Ayodhya* ou *Oude*, que lui avait apporté en dot sa femme *Kausalya*.

D'autres parcelles de sa divinité animèrent les fils de *Dasaratha* nés des autres femmes de ce souverain *Kaïkeyi* et *Sumitra* : la première mit au jour *Bharata* ; et la seconde *Lakshmana* et *Satrughna*.

En même temps, d'autres émanations de dieux secondaires et d'esprits célestes vinrent en grand nombre animer les corps de singes et de bêtes sauvages pour prêter leurs secours à Râma.

Tandis qu'il était encore enfant, Râma délivra le sage *Viswamitra* de mauvais génies qui troublaient ses prières : il tua entre autres la géante *Taraka*. En témoignage de sa gratitude, *Viswamitra* conféra à Râma et à ses descendants le commandement des armes célestes, ou le pouvoir de se servir des éléments contre ses ennemis. Ensuite, il le conduisit à *Mithila*, où régnait *Janaka*, dont la fille *Sita* était promise au prince qui aurait la puissance de bander un arc donné à un ancêtre du roi de *Mithila* par le dieu *Siva*. Mille rivaux se présentèrent. Râma seul réussit dans l'épreuve ; et telle était sa force qu'il rompit l'arc. Au bruit de cette action, une ancienne incarnation de *Vishnou*, qui était encore sur terre, *Parasurama*, sortit avec colère de sa retraite et vint défier Râma ; mais sa défaite ne se fit pas longtemps attendre, et il lui fallut rentrer, humble et triste, dans son obscurité. Râma reçut la main de *Sita* en récompense de son courage et de sa vigueur. Le même jour, *Urmita*, sœur de *Sita*, ainsi que *Mandavi* et *Srutakirtti* ses cousines, furent mariées aux trois autres fils de *Dasaratha*.

Quand Râma fut parvenu à l'âge de l'adolescence, son père voulut l'associer à son autorité souveraine ; une intrigue domestique l'obligea, non seulement à abandonner ce projet, mais à exiler le jeune prince pour quatorze ans. Ce fut *Kaïkeyi* qui dicta à *Dasaratha* cette cruelle sentence, en lui rappelant qu'elle lui avait autrefois sauvé la vie et qu'à cette occasion il lui avait accordé deux dons. *Dasaratha*, lié par son serment, se sépara de son fils, mais bientôt il mourut de douleur. *Kaïkeyi* espérait que *Bharata*, après la disgrâce de Râma, succéderait à son père. *Bharata* ne voulut point profiter de l'injustice commise envers son frère, et il alla lui remettre la puissance. Râma, par respect pour la décision de son père, déclara qu'il attendrait l'expiration de sa peine. Il confia la régence de ses états à son frère, et continua à voyager en compagnie de sa femme et de son frère *Lakshmana*. Il passa d'abord de *Ayodhya* au sud-est, et séjourna près des sources du *Godaveri*, dans la forêt de *Dandaka*. Dans le cours de ses excursions, il recontra différents chefs des *Rakshasas* et il les mit à mort. La vengeance la plus terrible qu'il tira de cette race, fut de couper le nez et les oreilles à *Surpanakha*, sœur de *Ravana*.

La malheureuse géante, si odieusement défigurée, demanda vengeance à *Khara* et à *Dushana* ses frères, qui avaient dans les forêts des armées puissantes ; ils furent vaincus par les fils de *Dasaratha*. Dans son désespoir, elle porta plainte à *Ravana*, qui, comme nous l'avons vu, régnait à *Lanka* ; et afin de l'exalter davantage à la haine, elle lui inspira un violent amour pour *Sita*.

Ravana eut recours à la ruse. Râma vivait dans une chaumière à *Panchwati*. *Maricha*, fils de *Taraka*, se transforma en cerf pour tenter Râma qui se mit à le chasser. *Sita*, inquiète, envoya chercher son époux par *Lakshmana* et resta seule. Alors *Ravana*, sous le costume d'un vieux

mendiant, entra, dépouilla son déguisement, et l'enleva. Sur sa route, *Ravana* fut arrêté par *Jatayus*, chef des tribus ailées, ami de *Dasaratha*; mais il triompha de cet ennemi, il le blessa mortellement, et il entraîna *Sita* à *Lanka*.

De retour dans sa chaumière, *Rama* fut profondément irrité; il se mit à la poursuite du ravisseur inconnu de son épouse. Il arriva près de *Jatayus* qui, avant d'expirer, eut le temps de nommer *Ravana*. Il ne restait plus à *Rama* qu'à découvrir le lieu où *Sita* devait être enfermée; il pénétra dans les forêts de l'intérieur de la péninsule, et sur l'avis d'un monstre sans tête qu'il tua, il alla près de la montagne *Rishyamuka*, aux sources de la rivière *Pampa*, où *Sugriva*, le roi des singes, tenait sa cour.

À son arrivée, il trouva le royaume des singes en proie à des dissensions intestines; *Sugriva* était opprimé par son frère *Bali*. *Rama* prit parti contre l'oppresseur, le tua, et ramena *Sugriva* dans la capitale des Babouins *Kishkindha*. À son tour *Sugriva*, pour reconnaître ces importants services, envoya ses singes dans toutes les directions à la découverte de *Sita*.

Une phalange de singes, conduite par *Angada*, fils de *Bali*, rencontra *Sampati*, frère de *Jatayus*, et apprit de lui que c'était à *Lanka* que le roi aux dix têtes retenait *Sita* captive. L'un des singes, *Hanuman*, entreprit de pénétrer jusqu'à elle; il traversa un bras de mer et s'introduisit dans le palais de la princesse; puis il mit le feu avec sa queue à *Lanka*, et retourna vers *Rama* pour lui faire part de sa découverte.

Aussitôt *Rama*, accompagné de *Sugriva* et d'une immense armée de Babouins, avança vers le point de la péninsule opposé à l'extrémité septentrionale de Ceylan. On jeta des roches et des montagnes dans la mer pour former un pont. On montre encore aujourd'hui les ruines de ce pont qui interdisent aux vaisseaux d'un fort tonnage les détroits de Manar. Sur l'autre rive, *Rama* fut rejoint par *Vibhishana*, qui avait déserté la cause de *Ravana* son frère.

Sous les murailles de *Lanka*, il y eut de terribles batailles. Les singes et les *Rakshasas* combattirent de part et d'autre avec une égale fureur. Mais à la fin la bonne cause triompha, *Rama* tua *Ravana* en le transperçant d'une flèche, et son épouse, après avoir subi la purification du feu, lui fut rendue. Il installa *Vibhishana* dans le royaume de *Lanka*, et il retourna à *Ayodhya*, où *Bharata* remit avec joie à son frère la puissance qu'il tenait de lui.

Si maintenant on jette les yeux sur notre gravure, on comprendra la scène que l'on y a représentée.

À droite et à gauche on voit les camps des deux chefs ennemis. Le fort de *Lanka*, construit en terre et couvert de papier jaune pour figurer l'or, est au dernier plan : des géants en gardent les portes. Au milieu, sous le pavillon d'un jardin, est assise la belle *Sita*, gardée par d'effrayants *Rakshasas*. *Rama* et *Ravana*, montés sur des chariots, se décochent des flèches l'un à l'autre, tandis que des troupes de singes, des démons monstrueux, et de petits esprits bleus armés de torches, se livrent un combat acharné; le soleil, la lune et d'autres puissances célestes encouragent du haut de deux échafaudages les efforts de *Rama*. Quand, à la fin, atteint du coup d'une flèche lancée par son divin antagoniste, le géant *Ravana* tombe, toute la multitude des spectateurs frappe des mains et fait retentir l'air de ses cris; la fête se termine par la décharge des feux d'artifice de *Lanka*, et par l'explosion de la figure gigantesque du milieu. Ensuite la foule se disperse, et le raja rentre dans Bénarès à la tête de ses éléphants de guerre.

ANECDOTE DU RÈGNE DE CHARLES XII.

Après de Greifswald, il y a un petit village nommé *Conerow*, et habité par trois paysans qui ne paient point d'im-

pôts. Du temps de Charles XII, ce village appartenait à la Suède. Un jour ces trois habitants apprennent la défaite que leur roi vient d'éprouver en Russie, sa détresse, sa misère. À l'instant même ils amassent tout ce qui ne leur est pas absolument nécessaire, vêtements, meubles, orge, bestiaux, et vont vendre toute cette cargaison à la ville voisine. L'un d'eux prend le prix de la vente dans sa poche, monte à cheval, et, s'en allant de ville en ville, de province en province, finit par arriver au camp de son souverain. — Où est notre roi? s'écrie-t-il du plus loin qu'il reconnaît un soldat suédois; conduisez-moi auprès de notre roi! Un officier mène devant Charles XII ce singulier messager. Le paysan s'agenouille, tire de sa poche deux rouleaux d'or, et les présente à son souverain en lui racontant comment il avait recueilli cette somme. On dit qu'à ce récit Charles XII pleura. — Jamais, s'écria-t-il, mes nobles ne m'ont donné une pareille preuve de dévouement! Puis, se tournant vers le paysan; — Agenouille-toi, lui dit-il, je vais t'armer chevalier, et tu prendras rang parmi les premiers nobles. Le paysan s'agenouille, mais non pas pour recevoir l'accolade de chevalier. — Sire, dit-il, je n'oserais, avec ce titre, reparaitre dans mon village. Accordez-moi plutôt, à moi et à mes deux voisins, une exemption d'impôts. Le roi donna aussitôt l'ordre de rédiger l'acte d'exemption, et quand on le présenta à sa signature, il prit trois poils de sa barbe et les mit dans la cire du cachet, comme un gage de sa reconnaissance et de sa promesse.

LA CHANSON DE VOSS

POUR LE COMMENCEMENT DE L'ANNÉE.

L'Allemagne est, comme on le sait, le pays des traditions anciennes, le sanctuaire des pieuses coutumes d'autrefois et de la vie de famille. Là chaque anniversaire glorieux ou tendre éveille encore régulièrement au fond du cœur un souvenir; chaque province, chaque ville célèbre le nom de ceux qui l'ont illustrée, et chaque famille le nom de ceux qu'elle a aimés. Tous les événements de la vie humaine, la naissance et les fiançailles, le mariage et la mort, sont pour les pauvres comme pour les riches des occasions solennelles où l'on réunit ses parents, ses amis, où l'on cherche à s'entourer d'un cercle de personnes aimées pour leur communiquer sa joie ou leur donner une part de sa douleur. Toutes les fêtes religieuses de l'année sont encore de vraies fêtes; on les attend avec un sentiment pieux, on les salue par des chants, on les célèbre au foyer domestique par de joyeuses réunions. Nous n'essaierions pas de décrire encore cette charmante fête de Noël, cette *weihnacht* si belle, si touchante, si pleine de douces idées et de pieux symboles, que lorsqu'on y a assisté une fois on ne l'oublie jamais. Cinq jours après cette fête arrive celle du premier de l'an, qui a aussi sa solennité. Le soir du dernier décembre, tous les membres d'une même famille ont coutume de se réunir autour du large poêle. Ils racontent leurs souvenirs, ils parlent de leurs espérances; ils allument la flamme du punch, dont la vive lueur égale leur pensée. Puis, au moment où l'aiguille de la pendule marque minuit, où le marteau sonne le premier coup de cette heure imposante qui sépare une année de l'autre, tous se lèvent en silence, s'embrassent comme pour se remercier mutuellement de leur affection et la renouveler. Dans ce moment, un chœur de bourgeois ou d'étudiants passe dans les rues, entonnant à haute voix la chanson de Voss. Chacun alors, dans l'intérieur des cercles de famille, prend son verre et répète cette chanson populaire :

La dernière heure sonne et l'année est finie.
Buvez, frères, buvez; puis, de votre avenir
Voyez fuir cette année, et qu'elle soit bénie!
À ses sœurs elle doit aller se réunir.

Elle nous apporta la joie et la souffrance;
Plus près de notre but elle nous fit passer.
Oh ! oui, souffrance et joie; et dans cette existence,
Un souvenir, voilà ce qu'elle a dû laisser.

Dans un cercle sans fin le temps tourne et s'efface :
Nous le voyons fleurir et puis devenir vieux ;
Il prend des cheveux blancs, il s'affaiblit, il passe
Sur la tombe où l'on glisse et qui trompe nos yeux.
A peine, d'une main peu sûre d'elle-même,
Avions-nous essayé quelques pâles écrits,
Et richesse, pouvoir, beauté, tout ce qu'on aime,
Dans le néant retombe avec le temps surpris.

Un an, à pareil jour, tous forts et pleins de vie,
Et dans notre union prenant un libre essor,
Nous étions là joyeux, l'âme jeune et ravie ;
Nos amis de ce temps vivent-ils tous encor ?
Quelques uns ne sont plus ; dans la tombe tranquille,
Hélas ! ils sont couchés. Qu'ils reposent en paix ;
Et dans notre amitié faisons-leur un asile
Où leur nom bien aimé ne s'efface jamais.

Qui sait ce que la mort moissonne en une année ?
La mort sans qu'on l'annonce arrive à tous instants ;

Et n'avez-vous pas vu maiute feuille fanée
S'en aller au milieu de l'air pur du printemps ?
Mais quand nos yeux seront fermés à la lumière,
Que cet ami qui doit rester après nous tous
Avec de tendres vœux visite notre bière,
Et laisse aussi tomber une larme sur nous.

Avec un front serein ou la joie étincelle,
L'homme de bien s'avance à son dernier moment.
Dans un rêve doré Dieu lui rend la mort belle.
Puis, ayant traversé la vie au long tourment,
Il s'assied avec calme et quelque temps sommeille,
Jusqu'à ce qu'au milieu d'une douce lueur,
Sous le poids du tombeau la main de Dieu l'éveille,
Pour le faire revivre en un monde meilleur.

Allons, frères, allons. Espérance et courage,
Même quand il faudra l'un l'autre nous quitter
A l'heure de la mort quelque chose soulage
Celui qui fit le bien ; mais il faut nous hâter.
Suivez encore, amis, celui qui vous appelle ;
Et puis, en répétant nos joyeuses chansons,
Pour saluer l'aube à l'aurore nouvelle,
Formons tous à la fois le souhait d'être bons.

AGRICULTURE EN EGYPTE.



(Moulin égyptien.)

En Egypte, on sème le blé à la volée, sans donner à la terre aucune préparation. Dès que le semeur a rempli sa tâche, on laboure, si le terrain est uni ; s'il est inégal ou montueux, la pioche remplace la charrue, elle recouvre le blé de la terre nécessaire au développement du germe. Ce travail fini, on arrose convenablement. Les semences ont lieu dans le mois d'octobre. Si les pluies sont rares pendant l'hiver, on continue d'arroser par le moyen d'une machine appelée *mahhâleh*. La récolte du blé se fait au mois d'avril. Les chaumes, élevés de trois pieds, portent des épis longs, épais et bien fournis. On les coupe avec la faucille, puis on les place sur une aire, au milieu de laquelle on a fiché un montant vertical ; ce montant retient une longue corde passée au cou de huit à douze bœufs, qui tournent de front sur les chaumes jusqu'à ce que le grain soit sorti de l'épi, et que la paille soit bien hachée. En avant des bœufs, des hommes armés de fourches à deux dents remuent les chaumes, et les disposent de manière à faciliter le travail. Vers la fin de la journée, des ouvriers projettent la paille en l'air, afin de la séparer d'avec le blé, qu'ils passent ensuite dans des cribles à claire-voie pour le rendre propre à la mouture. La paille sert à nourrir les chevaux et le bétail.

COIFFURE A LA BELLE-POULE.

En 1765, les colonies de l'Amérique septentrionale s'étant soulevées contre l'Angleterre, cette révolution nationale fut définitivement consacrée par la Déclaration d'indépendance signée à Philadelphie, le 4 juillet 1776. L'Angleterre, que la perte de ces importantes colonies allait frapper tout à la fois dans son orgueil et dans sa puissance, essaya de dérober aux Puissances de l'Europe la connaissance de l'acte du Congrès américain, dans le double but de les lier plus étroitement à ses intérêts menacés, et d'interdire le commerce avec l'Amérique par tout autre port que ceux qu'elle possédait encore. Mais la vérité ne tarda pas à être connue : Franklin, venu en Europe, publia l'acte par lequel les États-Unis avaient fixé leur indépendance, et la France la reconnut solennellement par un traité de commerce conclu avec les nouveaux États. Dès que l'Angleterre en fut informée, elle rappela de Paris son ambassadeur. On arma de part et d'autre. La marine française comptait alors un grand nombre de bâtiments.

Trois frégates, de 26 canons chacune, *la Belle-Poule*, *la Licorne*, *la Pallas*, et le lougre *le Coureur*, de 8 canons, étaient sortis de Brest, pour observer la flotte anglaise placée sous le commandement de l'amiral Keppel, et forte de

vingt à trente vaisseaux de ligne. La première était commandée par M. de La Clocheterie, la seconde, par M. de Gouzellon-Belizal, la troisième, par M. de Ransanne, et le lougre par M. de Rosily cadet, lieutenants de vaisseau. Ces quatre navires, à la suite d'un coup de vent, se trouvèrent, le 17 juin 1778, engagés au milieu de la flotte anglaise. *La Licorne* baissa pavillon, après avoir envoyé ses deux bordées. *La Pallas* se rendit, sans pouvoir se défendre, enveloppée qu'elle était de plusieurs vaisseaux ennemis. Le lougre combattit contre un cutter infiniment plus fort et mieux bastingué que lui. M. de Rosily, voyant qu'il ne pouvait entamer son adversaire, tenta de l'aborder, et il y parvint. Cet abordage ne lui donna malheureusement pas la facilité de faire sauter partie de son équipage à bord de l'anglais, auquel, après un combat de deux heures, il fut également forcé de se rendre.

Pendant ces divers engagements *la Belle-Poule* avait réussi à virer de bord. Poursuivie par la frégate anglaise *l'Aréthuse*, de 41 canons, elle s'arrêta, dès qu'elle se vit à une demi-lieue de la flotte ennemie. Le capitaine anglais Marshall enjoignit aussitôt à celui de *la Belle-Poule* de venir parler à l'amiral. Le Français répond qu'il n'a pas d'ordre pareil à recevoir. L'Anglais insiste, et sur un nouveau refus, il lâche toute sa bordée. Le combat s'engage ainsi, à portée du pistolet, dans un moment où la faiblesse du vent permettait à peine de gouverner, et se continue depuis six heures et demie du soir jusqu'à onze heures et demie. A ce moment *l'Aréthuse*, trop maltraitée sans doute pour prolonger la lutte, appelle par des signaux à son secours, et se replie sur son escadre. Dans cette position, elle essuie, sans riposter, plus de 50 coups de canon. Deux gros vaisseaux accourent à force de voiles, et *la Belle-Poule*, afin de leur échapper, se réfugie d'abord dans des rochers près Plouascat, et rentre ensuite à Brest.

M. Green de Saint-Marsault, lieutenant de vaisseau, et 29 hommes de l'équipage périrent dans cette glorieuse action. M. de La Clocheterie fut blessé; M. de La Roche-Kerandraon, enseigne de vaisseau, eut le bras cassé, se fit mettre un premier appareil et reprit son poste. M. Bouvet, officier auxiliaire, blessé moins grièvement, ne quitta pas le sien. Il y eut 75 blessés parmi l'équipage, qui se signala par son sang-froid et son intrépidité.

Le combat naval du 17 juin 1778 fut le signal des hostilités entre la France et l'Angleterre, et assura à *la Belle-Poule* une place glorieuse dans les fastes maritimes. Sa lutte, couronnée de succès, excita une admiration générale. Le nom fantastique, donné à la coiffure que nous reproduisons, est dû sans doute à ce sentiment universel dont il nous paraît avoir été alors en quelque sorte une des expressions, comme aujourd'hui encore la mode, dans ses caprices, attribue aux étoffes nouvelles les noms des événements contemporains les plus remarquables.

L'engouement public ne s'en tint pas là. on fit aussi à *la Belle-Poule* les honneurs d'un jeu des costumes et des coiffures des dames (imitation du noble jeu de l'Oie), dans lequel, pour gagner la partie, il fallait arriver au numéro 65, afin, dit l'auteur, de triompher de tous ses adversaires avec *la Belle-Poule*. Celle-ci, représentée sous la figure d'une femme, dont la coiffure consiste en une poule placée sur les cheveux, se tient debout, au milieu d'un petit temple rond à colonnes, dans une chaloupe ornée de trophées: le temple est surmonté d'un globe aux trois fleurs-de-lis, portant ces mots: *Vive la France!* Entre autres noms de coiffures qui composent ce jeu, les suivans nous ont semblé les plus bizarres: la calèche, le bonnet aux clochettes, la débâcle, la pétulante, la chasseuse, la coiffure au chien couchant, la petite mère, le parterre galant, le chapeau au bonheur du siècle, l'austrienne ou la Jeanne d'Arc, le désir de plaire, le bonnet en cascade, le chapeau tigre, le cornet d'abondance.

La galerie du ministère de la marine possède un tableau représentant le combat de *la Belle-Poule*, et dont une copie a été faite pour le musée de Versailles.

Suivant une pieuse et patriotique coutume, les noms des bâtimens qui se sont illustrés par de mémorables faits d'armes sont religieusement conservés dans la flotte. Quand ceux qui les portent cessent, pour quelque cause que ce soit, de figurer sur les cadres, le ministre de la marine a grand soin d'en baptiser de nouveaux navires, de manière à perpétuer l'illustration des anciens. C'est ainsi que le nom de *la Belle-Poule* a, depuis celle de 1778, été porté par deux autres frégates. La première, armée à Nantes, le 23 septembre 1802, et commandée par le capitaine Bruillac, a fait partie de la division Linois, en croisière dans les mers de l'Inde, et a été prise par les Anglais, le 15 mars 1806, à la hauteur des Canaries. La seconde, armée à Cherbourg, est entrée



(Coiffure à la Belle-Poule. — Estampe coloriée tirée de la collection historique de M. Hennin.)

en rade le 18 juillet 1859. Le prince de Joinville, qui en avait été nommé capitaine le 29 avril, en a pris possession, à Toulon, où elle était arrivée le 20 août. De ce port, *la Belle-Poule* a été envoyée dans le Levant; elle en est revenue le 25 décembre. Sa deuxième mission a été d'aller chercher, à Sainte-Hélène, les cendres de Napoléon. Partie de Toulon, le 7 juillet 1840, pour cette nationale expédition, elle jetait l'ancre le 8 octobre dans le port de James-Town, et recevait, le 15, la dépouille mortelle de l'Empereur. Le 16, un service funèbre fut célébré à bord, et le corps des-

endu ensuite dans l'entrepont, où une chapelle ardente avait été préparée. (Voyez 1840, page 341). Le 18, la *Belle-Poule* a mis sous voiles, et après une traversée heureuse et facile, elle a mouillé sur rade de Cherbourg, le 50 novembre, à cinq heures du matin. Le 8 décembre, après une cérémonie religieuse, le cercueil de Napoléon a été transporté sur le bateau à vapeur la *Normandie*. Mais 400 marins de la *Belle-Poule* l'ont accompagné jusqu'à Paris, et ils n'ont abandonné qu'aux Invalides le précieux dépôt qui leur avait été confié à Sainte-Hélène.

MÉMORIAL SÉCULAIRE DE 1841.

An 41. Caligula est poignardé par Cherea. Malgré les voix qui s'élèvent pour le rétablissement de la république aristocratique, les prétoriens proclament empereur Claude, oncle de Caligula ; c'est le premier acte de souveraineté de cette redoutable milice.

441. Mort de l'impératrice Faustine. Faustine avait souillé, par ses dérèglements, le trône des Césars que les vertus de son mari entouraient de tant d'éclat ; et cependant tel était l'aveuglement d'Antonin qu'il fit décerner à son indigne épouse les honneurs de l'apothéose, et lui éleva des statues, des temples et des autels.

241. Pour la première fois, le grand nom des Franks paraît dans l'histoire. Les soldats d'Aurélien, depuis empereur et alors tribun d'une légion gauloise, se dirigent vers les frontières orientales de l'empire, en chantant : « Nous avons tué mille Franks et mille Sarmates ; maintenant nous chercherons mille, mille, mille Perses. »

541. Les empereurs Constant et Constance proscrirent toute espèce d'idolâtrie, et se prononcèrent aussi contre les Ariens.

441. Un concile tenu à Orange, sous la présidence de saint Hilaire, évêque d'Arles, décide qu'on ne doit pas livrer, mais défendre les serfs qui se réfugièrent aux pieds des autels, et qu'on réprimera par les censures ecclésiastiques ceux qui voudront réduire en servitude des hommes affranchis dans l'Eglise, ou recommandés à l'Eglise par testament.

541. Dernière élection d'un plébien à la dignité de consul. En 566, l'empereur Justin II, dit le Jeune, prendra lui-même le titre de consul, et ses successeurs l'imiteront. Les dates des consulats sont fort importantes pour la chronologie, parce que, durant les premiers siècles du christianisme, c'étaient presque les seules qui fussent reçues dans les actes et dans les monuments publics en Occident. Au reste, depuis Jules-César, le consulat n'était plus qu'une magistrature fort secondaire et qui ne donnait qu'un vain titre.

641. En cette seule année, quatre empereurs se succèdent en Orient. Héraclius I meurt laissant le trône à Héraclius II, son fils, qui meurt lui-même presque aussitôt ; Héraclius III remplace Héraclius II, son frère aîné ; mais, au bout de quelques mois, le sénat, mécontent de Martine, mère du jeune empereur, fait couper la langue à la mère et le nez au fils, et les envoie en exil. Héraclius IV succède à Héraclius III, son oncle.

741. Charles-Martel, l'empereur Léon l'Isaurien, et le pape Grégoire III, les trois plus grands personnages de l'époque, meurent dans cette même année. — Grégoire III venait d'offrir à Charles-Martel le protectorat du duché de Rome, qui aurait été soustrait à l'allégeance de l'empereur ; la mort fit avorter ce grand projet, mais ce fut le commencement des relations des papes avec la famille carlovingienne qui devaient, soixante ans plus tard, donner la couronne d'Occident à Charlemagne, petit-fils de Charles-Martel.

841. Bataille de Fontenay, près d'Auxerre. Lothar, em-

percur et roi en Italie, est vaincu par ses frères Charles-le-Chauve, roi en Gaule, et Louis roi en Germanie.

— Pendant que la guerre civile déchire ainsi le vaste empire des Franks, les Danois ou Normands (ce dernier nom prévalut chez nous) remontent la Seine, et pillent la ville de Rouen, en Neustrie. Leur apparition sur nos côtes datait du règne de Charlemagne, et ce grand homme avait prouvé, en versant des larmes, les maux que ses peuples auraient un jour à souffrir de ces aventuriers (1857, p. 271).

« Les Normands, dit M. Augustin Thierry, faisaient un genre de guerre tout nouveau, et qui aurait déconcerté les mesures les mieux prises contre une agression ordinaire. Leurs flottilles de bateaux à voiles et à rames entraient par l'embouchure des fleuves, et les remontaient souvent jusqu'à leur source, jetant alternativement sur les deux rives des bandes de pillards intrépides et déterminés. Lorsqu'un pont ou quelque autre obstacle arrêtait cette navigation, les équipages tiraient leurs navires à sec, les démontaient, et les charriaient jusqu'à ce qu'ils eussent dépassé l'obstacle. Des fleuves, ils passaient dans les rivières, et puis d'une rivière dans l'autre, s'emparant de toutes les grandes îles qu'ils fortifiaient pour en faire leur quartier d'hiver, et y déposer, sous des tentes rangées en file, leur butin et leurs captifs. Attaquant ainsi à l'improviste, et lorsqu'ils étaient prévenus, faisant retraite avec une extrême facilité, ils parvinrent à dévaster des contrées entières, au point que, suivant l'expression des contemporains, on n'y entendait plus un chien aboyer. » (Voy. les Rois de la mer, 1857, p. 534 ; le Viking, poésie de Geijer, 1859, p. 21.)

941. Les Russes attaquent Constantinople par terre et par mer. L'empereur Constantin VI, surnommé Porphyrogénète, les met en déroute, et détruit leur flotte au moyen du feu grégeois, « espèce de flamme ailée, dit le chroniqueur Nestor, qui les remplit de terreur. »

1041. Mort d'Hardeknut, roi de Danemarck et d'Angleterre. Les Anglais soulevés se délivrent de la domination danoise, et appellent pour les gouverner, Edward, surnommé plus tard le Confesseur, fils du feu roi Ethelred et d'Emma, qui était fille de Richard, duc de Normandie. Durant les règnes de Knut et d'Hardeknut, le prince Edward avait vécu exilé dans la patrie de sa mère. Aussi les Normands, compagnons de son enfance et de sa jeunesse, vinrent-ils en foule à sa cour ; ils y exercèrent une grande influence, obtinrent les premiers emplois, et dès lors commença en Angleterre l'usage du franco-normand concurremment avec l'anglo-saxon : plus tard ces deux idiomes se confondront pour produire une langue nouvelle.

Cette invasion de courtisans normands précéda de vingt-cinq ans l'invasion qui fut dirigée par le duc Guillaume, et en assura peut-être le succès ; éclatant exemple du soin jaloux avec lequel une nation doit veiller aux premières atteintes portées à sa nationalité.

— Institution de la Trêve de Dieu. En France, plusieurs conciles décident que, depuis le mercredi soir jusqu'au lundi matin, jours choisis en mémoire de la passion du Sauveur, personne ne prendra rien par force, ne tirera vengeance d'aucune injure, n'exigera point de gage d'une caution, etc. La Trêve s'étendit à l'Avent et au Carême tout entiers ; elle comprit aussi, dans chaque localité, le jour de la fête du patron. Ceux qui la violaient devaient payer la composition des lois, comme ayant mérité la mort, et ils étaient bannis. Dieu lui-même parut sanctionner cette institution, car on prétendit qu'une maladie nouvelle, qui fut appelée le feu sacré, s'était attachée aux réfractaires. L'Eglise, quelques années auparavant, avait essayé sans succès d'établir la paix de Dieu. Lorsque, transigeant avec la force des choses, elle eut ordonné de simples suspensions d'armes, ses prescriptions furent assez généralement suivies, et peu à peu les mœurs s'adoucirent, les querelles de voisinage devinrent moins sanglantes ; l'humanité respira. C'est peut-

être la plus brillante victoire de l'autorité religieuse sur la barbarie féodale.

La suite à une autre livraison.

DIEU.

Inébranlable, il est assis au plus haut du ciel sur un trône d'or, et la terre roule sous ses pieds. De la main il touche aux extrémités de l'Océan. Sa colère ébranle les montagnes jusque dans leurs fondements ; elles ne peuvent supporter le poids de son courroux. Il est partout, quoique le ciel soit sa demeure, et c'est lui qui accomplit toutes choses sur la terre ; car il est le commencement, le milieu et la fin de toutes choses. Que dis-je ? Il n'est pas même permis de le nommer. Rien que de penser à lui, tout mon corps frissonne ; car c'est lui qui d'en haut dirige tout ici-bas.

Fragment attribué à Orphée.

UNE NOUVELLE PLANTE ALIMENTAIRE.

On va chercher quelquefois bien loin ce qui est bien près. Dans le midi de la France, on a fait depuis quelques années les plus louables efforts pour naturaliser la *patate* et l'*aracacha*, particulièrement dans la région des oliviers où la pomme de terre, ce trésor si précieuse dans tout le Nord, n'est guère cultivée avec avantage que dans les jardins arrosés artificiellement (voy. 1840, p. 258). Mais qu'il faudra de temps, de frais et de soins minutieux avant d'atteindre un résultat qu'on n'atteindra peut-être jamais qu'imparfaitement ! Et cependant nous négligeons par ignorance ou par paresse ce que la nature nous donne, ce qu'elle prodigue près de nous, à nos pieds.

Le *scolyme d'Espagne*, espèce de chardon à fleurs jaunes, tout-à-fait commun dans tous nos départements méridionaux où il croît jusque sur les chemins, produit une racine grosse et charnue que la culture, en fort peu de temps, rend très bonne à manger. Déjà utilisée çà et là comme aliment par les pauvres habitants des campagnes, mais sauvage, grossièrement arrachée d'entre les pierres et les ronces, et par conséquent âpre et coriace, cette plante serait dédaignée sur les marchés de nos villes. Il n'en sera pas de même si on se donne la moindre peine pour la cultiver. Elle deviendra aussitôt blanche, tendre, tout-à-fait agréable au goût et digne de figurer sur toutes les tables à côté de la scorsonère.

Du chardon ! dira-t-on ; manger du chardon ! Quelle sottise plaisanterie ! — D'abord c'est de la racine du chardon que nous avons parlé ; en outre c'est du chardon cultivé ; et qui ignore que la culture est une seconde création pour les végétaux ? L'artichaut, qu'on apprécie généralement, est-il autre chose qu'une espèce de chardon ?

M. Robert, directeur du jardin botanique de la Marine à Toulon, qui, le premier a eu l'heureuse idée de cultiver ce scolyme, recommande de le semer clair, à la volée ou par rayons, à la fin d'avril ou en mai, dans une terre meuble et profonde.

Il importe de ne semer qu'à la fin d'avril ou même de mai, parce qu'il arrive qu'en semant plus tôt la majeure partie des plants montent de suite leurs tiges à fleurs et à graines, et alors la portion centrale de la racine devient dure.

Il faut labourer profondément la terre afin que cette racine qui est grosse et pivotante, puisse se développer entièrement.

Il vaut mieux semer clair, parce que la plante devient forte et produit beaucoup de larges feuilles.

En automne et en hiver, il sera bon de butter ces plantes ; les feuilles recouvertes de terre deviennent blanches, tendres et bonnes à manger en salade crue ou cuite. On devra rentrer les racines récoltées dans les caves, comme l'on fait pour la chicorée sauvage.

Dans tout le Midi et particulièrement sur le littoral, on n'a qu'à sortir de chez soi pour rencontrer cette espèce de chardon. Sol, température, ciel, là tout convient à cette plante ; on peut semer aujourd'hui sans rien attendre d'outre-mer, on recueillera demain à coup sûr. On ne saurait donc trop encourager les agriculteurs du Midi à cultiver ce scolyme. Et, pourquoi les horticulteurs des régions centrales de la France ne feraient-ils pas aussi chez eux cet essai, intéressant non seulement pour la science mais pour l'humanité ?

DES CALEMBOURS.

Le calembour, « cet enfant gâté de Poisiveté et du mauvais goût, » comme l'appelle Delille, dans son poème de la Conversation, était tellement de mode, vers la fin de l'ancienne monarchie, que Voltaire s'en effraya au point qu'il écrivit à madame Du Deffant : « Ne souffrons pas qu'un tyran si bête usurpe l'empire du monde. » Ce fut vers ce temps que M. le marquis de Bièvre, le classique du genre, fonda sa réputation. Le calembour régnait encore, il n'y a guère qu'une vingtaine d'années, dans les réunions bourgeoises et sur les petits théâtres ; mais aujourd'hui, un second marquis de Bièvre ne réussirait pas à le relever du discrédit général où il est tombé. Celui qui a dit : « C'est l'esprit de ceux qui n'en ont pas, » a dû contribuer beaucoup à diminuer le nombre des faiseurs et des amateurs de ces insipides jeux de mots.

Au dix-septième siècle, Pierre de Montmaur, professeur de grec au collège de France, le fameux parasite dont nous avons déjà parlé (1840, pag. 49) ; faisait tant de calembours, afin d'amuser ceux chez qui il trouvait à dîner, que ces jeux de mots, alors sans nom dans notre langue, furent, quelque temps, appelés montmaurismes : c'est Ménage qui nous l'apprend dans son Dictionnaire étymologique ; mais il est probable que l'usage de cette expression satirique se borna à quelques sociétés, et que Ménage ne l'aurait pas consignée dans son Dictionnaire s'il n'eût pas été ennemi du pauvre Montmaur, en même temps que philologue.

On a vu, dans nos articles sur les Symboles parlants, et sur les Armoiries parlantes (1858, pag. 46, 27, 44), que les calembours figurés, dits rébus, avaient été connus des anciens, et qu'ils formaient une partie essentielle du blason. En voici un curieux exemple à joindre à ceux que nous avons déjà cités. Jean de Montagu, ministre sous le règne de Charles VI, adopta pour devise des feuilles de mauve, en latin *malva*, pour exprimer, dit le père Ménéstrier, dans son livre sur la Science et l'Art des Devises, qu'alors tout *allait mal* en France. Cette devise était prophétique pour celui qui la portait, car les choses *allèrent si mal*, quant à lui en particulier, qu'il fut condamné et mis à mort comme dilapidateur des finances, empoisonneur et sorcier.

Les calembours des nobles écussons excitèrent la verve moqueuse de Rabelais. « Ces glorieux de cours et transposers de noms, dit-il dans son *Gargantua*, voulant, en leurs devises, signifier des peines, font portraire des pennes d'oiseau ; de l'ancholie (bile noire), pour mélancolie ; la lune bicorne, pour vivre en croissant ; un lit sans ciel, pour un licencié ; qui sont homonymies tant ineptes, tant fades, tant rustiques et barbares que l'on devrait attacher une queue de renard au collet à chacun d'iceux qui en voudraient dorénavant user en France, après la restitution des bonnes lettres. » Notons en passant que la punition proposée par Rabelais était renouvelée des anciens. « Les anciens, dit Scaliger, lorsqu'ils voulaient bafouer quelqu'un, lui mettaient, pendant qu'il dormait, des cornes, une queue de renard ou autre chose de ce genre. »

Cependant, lorsque le mot sur lequel on joue cache dans sa seconde acception une idée fine, un calembour, s'il a le mérite de l'à-propos, peut faire oublier la déplorable famille dont il fait partie. Il est peu d'hommes d'esprit à qui

il ne soit jamais échappé un calembour ; on en cite un ou deux de Voltaire ; Napoléon en a fait deux dans sa vie, suivant M. de Las Cases, qui rapporte celui-ci, dans son *Mé-morial* : Les habitants de Sainte-Hélène se plaignaient de payer le bœuf deux schellings la livre ; Napoléon dit en souriant : « Il me coûte, à moi, plus d'une couronne. » (La couronne est une pièce de cinq schellings.)

PAROLE REMARQUABLE D'UN MOINE CONTRE LES JUGEMENTS PAR COMMISSION.

Ce fut une commission, et non point un tribunal ordinaire, qui condamna à mort Jean de Montagu, dont nous venons de dire un mot dans l'article précédent, à propos de ses armoiries. En 1414, il fut inhumé dans l'abbaye de Marcoussis. Les religieux de cette abbaye, dont il était le fondateur, avaient obtenu qu'on leur remit son squelette qui pendait, depuis trois ans, au gibet de Montfaucon.

Un siècle plus tard, François I ayant exprimé, devant le tombeau de Montagu, quelques doutes sur la justice de sa condamnation : « Sire, lui dit un moine du couvent, il n'a pas été jugé par juges, mais par commissaires. »

LE LEMMING,

SES MŒURS ET SES MIGRATIONS.

Le lemming (*Mus lemmus*) est un petit animal de la taille et de la famille du rat ordinaire, mais qui n'a rien de son aspect disgracieux. Une fourrure jaune tachetée de noir, de petits yeux vifs, des pattes munies d'ongles très forts, une queue courte et poilue, le distinguent suffisamment des autres animaux du même genre. Ce petit mammifère habite la chaîne de montagnes qui sépare la Suède de la Norvège, et qui se prolonge jusqu'aux limites septentrionales du continent européen. Le lemming se creuse des terriers sinueux sous les mottes de terre, et y construit un nid pour abriter ses petits contre le froid. Dans l'hiver, il trace des galeries entre la neige et le sol. Des lichens, des herbes et des mousses font sa nourriture habituelle, et nul animal n'est plus propre à contredire cette assertion de quelques naturalistes, que les animaux carnivores sont plus courageux que ceux qui vivent de végétaux. Quel que soit son ennemi, le lemming lui tient tête : il se défend contre un chien, contre un renne, et un homme à cheval n'a pas le pouvoir de l'intimider. Assis sur son train de derrière, il engage le combat en sifflant et en aboyant comme un petit chien, et ses quatre incisives tranchantes font souvent de



(Le Lemming.)

cruelles morsures à ses adversaires. A défaut d'ennemis, les lemmings exercent les uns contre les autres leurs instincts belliqueux. Deux de ces animaux mis dans une cage se battent jusqu'à ce que l'un des deux ait succombé, à moins qu'ils n'aient été pris dans le même terrier. On assure que, pendant les migrations, ils se divisent en deux

armées, et se livrent de grandes batailles le long des lacs et des prés.

Olaf Magnus, archevêque d'Upsal, qui écrivait en 1550, affirme sérieusement que ces animaux tombent du ciel. Comme toutes les opinions, même les plus inadmissibles, celle-ci renferme une parcelle de vérité, et s'explique jusqu'à un certain point. Il est des années où le voyageur qui traverse le plateau lapon ne rencontre pas un seul lemming. Wahlenberg, qui a fait quatre voyages en Laponie, n'en a jamais vu ; puis tout-à-coup, sans cause connue, ils apparaissent par millions, et le Lapon, ami du merveilleux, en conclut qu'ils sont tombés du ciel. Une autre circonstance le confirme dans son erreur : ainsi on a vu des lemmings tomber réellement du haut des airs dans des bateaux ou sur des cultivateurs occupés de leurs travaux. C'étaient des lemmings enlevés par des oiseaux de proie, tels que des corbeaux, des corneilles, des goélands, et qui, à force de se débattre, avaient échappé aux serres de leurs ennemis.

Quand les lemmings sont très nombreux, alors la migration commence. Tantôt elle se dirige vers l'est, du côté du golfe de Bothnie ; tantôt vers l'ouest, du côté de la mer du Nord ; tantôt enfin dans les deux sens à la fois. Ces migrations ne se font pas à des époques régulières, mais en général il y a plusieurs années d'intervalle entre chacune d'elles. Quand l'armée est en marche, elle s'avance toujours en ligne droite, quels que soient les obstacles qu'elle rencontre : si c'est une pierre ou une maison, elle passe par-dessus ; si c'est un rocher trop abrupte pour être escaladé, les lemmings le contournent en demi-cercle, et reprennent ensuite leur direction primitive ; s'ils rencontrent une meule de foin ils la rongent et passent au travers ; un homme se met-il sur leur passage, ils glissent entre ses jambes ; un lac se trouve-t-il sur leur route, ils le traversent en ligne droite, quelle que soit sa largeur, et très souvent dans son plus grand diamètre ; un bateau est-il sur leur trajet au milieu des eaux, ils grimpent par-dessus, et se rejettent dans l'eau de l'autre côté. Le fleuve le plus rapide ne les arrête pas : ainsi, dans la migration de 1825, ils faillirent faire sombrer plusieurs bateaux en traversant l'Angermanelv, près d'Hernösand, en Suède. Jamais cependant ils n'entrent dans les habitations et ne touchent aux aliments des hommes. Du reste, tout est rongé et ravagé par eux. Ils fauchent un pré du jour au lendemain, de manière à ne pas laisser un brin d'herbe debout. Heureusement un grand nombre de ces dévastateurs trouve la mort dans les eaux ; mais leurs cadavres rejetés sur les bords des fleuves remplissent l'air de miasmes dangereux.

Si l'agriculteur redoute ces migrations, le chasseur les désire ; une foule d'animaux, des ours, des loups, des renards, des martres, des hermines, des gloutons, marchent à leur suite, et deviennent la proie du chasseur après avoir détruit un nombre immense de lemmings. Les peaux des hermines, engraisées par une nourriture abondante, sont plus grandes et se vendent plus cher. Un petit nombre d'émigrants échappe à ces causes de destruction, et retourne dans ses montagnes. Cette *remigration* passe en général inaperçue, un centième à peine regagne le plateau lapon. Mais au bout de quelques années le mal est réparé, car il y a deux portées par an, chacune de cinq ou six petits ; et alors une nouvelle migration devient nécessaire. On dit que souvent les femelles portent leurs petits sur leur dos. L'auteur de ces lignes ne saurait avoir d'opinion à ce sujet ; car dans la migration qu'il a observée les femelles étaient pleines, et il n'a point vu de jeunes au milieu des troupes innombrables qu'il a observées.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

NÉCROLOGIE FRANÇAISE DE 1840

(Premier article.)



(Lucien Bonaparte.)



(Macdonald.)

Nous ne nous interdisons en aucune manière de donner à l'occasion, et dans le cours du volume, les biographies des illustres contemporains de toutes les nations. Nous avons voulu seulement établir, à l'égard de la France, une série annuelle qui marque davantage celles de nos gloires nationales qui s'éteignent et qui ont droit plus spécialement à nos souvenirs ou à nos regrets. Il ne serait pas dans l'esprit du Magasin de donner une nécrologie complète, et nous devons, au risque de faire de fâcheuses omissions, nous borner à choisir parmi les noms qui semblent destinés à rester dans notre histoire, ou dans les annales de la science, des lettres et des arts.

LUCIEN BONAPARTE.

Lorsque Lucien Bonaparte, tombé en disgrâce, quitta la France, ce fut un jour de deuil pour les citoyens qui se plaisaient encore à espérer que le premier consul, après avoir triomphé des derniers ennemis de la république et fortement organisé le règne des lois, déposerait la dictature. Ils supposaient que Lucien, naguère ardent apôtre des principes de la révolution, ne les avait pas entièrement répudiés, et ils voyaient en lui le conseiller sévère du premier consul. S'abusaient-ils? Les mésintelligence fréquentes de Lucien et de Napoléon avaient-elles pour principale cause la forme nouvelle que Napoléon voulait donner au gouvernement, ou seulement des points secondaires de la question politique? Ne provenaient-elles pas surtout de la rivalité d'une ambition mutuelle? Sans le mariage que Lucien contracta avec madame Bleschamp, veuve d'un agent de change nommé Joubertson, mariage que Napoléon ne voulait point, et qui occasionna la rupture des deux frères, Lucien aurait-il refusé sa part de la fortune impériale, serait-il le seul des cinq enfants mâles de Charles Bonaparte qui n'ait pas porté une couronne de roi? Nous ne nous hasarderons point à répondre à ces questions.

L'acte le plus saillant de la vie publique de Lucien, fut le concours énergique et décisif qu'il prêta au général Bonaparte, le 49 brumaire an VIII (10 novembre 1799), comme président du conseil des Cinq-Cents, dont il faisait partie quoiqu'il n'eût pas encore vingt-cinq ans, âge requis par la

Constitution. Les détails de la dissolution de cette assemblée par la force militaire sont assez connus pour que nous puissions nous dispenser de les rappeler ici, et personne n'ignore que la révolution dite du 48 brumaire, fut suivie de l'établissement du consulat.

Le 4 nivôse an VIII (25 décembre 1799), Lucien fut nommé ministre de l'intérieur, poste qu'il n'occupa que dix mois et quelques jours. Il se montra bon administrateur et concourut à quelques grandes mesures, notamment à l'établissement des préfectures départementales. Il rendit aussi des services signalés aux lettres et aux arts. On remarquera toutefois qu'il était ministre lorsque les consuls supprimèrent, de leur propre autorité, tous les journaux imprimés à Paris, à l'exception du *Journal des Débats* et de quelques autres feuilles (voy. 1837, p. 410).

Nommé ensuite ambassadeur en Espagne, il accomplit sa mission, qui fut considérée comme une espèce de disgrâce, avec beaucoup d'habileté et de succès, et parvint à substituer à Madrid l'influence française à celle du cabinet anglais.

Ce fut en 1804 qu'il quitta la France pour se fixer en Italie où il resta dans la retraite, entièrement livré à la vie de famille et à la culture des lettres.

Cependant Lucien eut, en 1807, à Mantoue, une entrevue avec l'empereur qui lui proposa, dit-on, de faire dissoudre son mariage, et de marier Charlotte, sa fille aînée, avec le prince des Asturies, depuis roi d'Espagne. On prétend que Lucien avait consenti à cette alliance, mais sans accéder à la proposition qui le concernait personnellement, de sorte que les pourparlers n'eurent point de suite.

Après quelques années de séjour à Milan et à Rome, Lucien se retira dans sa terre de Canino, près de Viterbe, qui fut érigée en principauté par Pie VII. S'étant embarqué en 1810, avec sa femme et ses enfants, pour les Etats-Unis, il fut pris en mer par les Anglais, et l'Italie ne le revit qu'à la paix de 1814. Dans les Cent-Jours, il vint à Paris et siégea à la Chambre des Pairs. Le prisonnier de Sainte-Hélène a dit, en faisant allusion à cet épisode de la vie de son frère : « Lucien s'est repenti et noblement rallié ».

Le prince de Canino est mort à Viterbe, le 29 juin 1840. Né à Ajaccio en 1774, il avait six ans de moins que Napo-

léon. Lorsqu'il épousa madame veuve Joubertson, il était veuf depuis trois ans de mademoiselle Christine Boyer, fille d'un hôtelier.

Lucien Bonaparte a fait imprimer en 1799 un roman intitulé *Stellina*; en 1815, *Charlemagne ou l'Eglise délivrée*, poème épique en vingt-quatre chants; enfin en 1819, *la Cynnéide ou la Corse sauvée*, autre poème épique en douze chants. A Sainte-Hélène, Napoléon a dit, avec une juste sévérité, du poème de Charlemagne : « Que de travail, » que d'esprit, que de temps perdus! Voilà 20 000 vers dont » quelques uns peuvent être bons par ce que j'en sais, mais » ils sont sans couleur, sans but, sans résultat. Si Lucien » ne pouvait échapper à sa destinée de faire des vers, il était » digne, convenable et adroit à lui d'en soigner un manu- » scrit magnifique, de l'enrichir de superbes dessins, d'une » riche reliure, d'en régaler parfois les yeux des dames, » d'en laisser percer de temps en temps quelque tirade, et » de le laisser alors en héritage, avec défense sévère de le » publier jamais. On eût alors compris ses jouissances. »

Nous terminerons cette notice par le récit d'un acte de bienfaisance; laissons parler l'obligé :

« En 1805, privé de ressources, las d'espérances déçues, versifiant sans but et sans encouragement, sans instruction et sans conseils, j'eus l'idée de mettre sous enveloppe mes informes poésies, et de les adresser par la poste au frère du premier consul, M. Lucien Bonaparte, déjà célèbre par un grand talent oratoire et par l'amour des arts et des lettres. Mon épître d'envoi, digne d'une jeune tête républicaine, portait l'empreinte d'un orgueil blessé par le besoin de recourir à un protecteur. Pauvre, inconnu, désappointé tant de fois, je n'osais compter sur le succès d'une démarche que personne n'appuyait. Mais le troisième jour, ô joie indicible! M. Lucien m'appelle auprès de lui, s'informe de ma position qu'il adoucit bientôt, me parle en poète et me prodigue des encouragements et des conseils. Malheureusement il est forcé de s'éloigner de la France. J'allais me croire oublié, lorsque je reçus de Rome une procuration pour toucher le traitement de l'Institut, dont M. Lucien était membre, avec une lettre que j'ai précieusement conservée, et où il me dit : « Je vous adresse une procuration pour toucher mon traitement de l'Institut. Je vous prie d'accepter ce traitement, et je ne doute pas que si vous continuez à cultiver » votre talent par le travail, vous ne soyez un jour un des » ornements de notre Parnasse, etc. » J'aurais voulu pouvoir rendre ma reconnaissance publique, la censure s'y opposa. Placée ailleurs, la protection de M. Lucien eût pu procurer un grand poète à la France. »

Nous aurons dit quel service Lucien Bonaparte rendit alors aux muses françaises, en nommant ce jeune poète, pauvre et inconnu, à qui il rendit courage : c'était Béranger.

On a publié les Mémoires du prince de Canino; ces Mémoires ne sont pas de Lucien; c'est une de ces spéculations trompeuses qui étaient si communes il y a quelques années.

MACDONALD.

Le maréchal Macdonald, né à Sancerre en 1765, d'une famille écossaise venue en France à la suite des Stuart, est mort le 24 septembre 1840. La France a perdu en sa personne un des plus illustres généraux de la république et de l'empire.

Entré au service avec le grade de lieutenant, Macdonald fut fait capitaine après la bataille de Jemmapes. Bientôt nommé général de brigade, et commandant en cette qualité à l'avant-garde de l'armée du Nord, sous Pichegru, il poursuivit, depuis Valenciennes jusqu'au-delà de l'Embs, les Anglais commandés par le duc d'York, passa le Vahal sur la glace, et fit prisonnière la flotte hollandaise. Ce fait

d'armes, unique dans l'histoire, fut suivi de sa nomination au grade de général de division.

Après avoir servi en Allemagne et en Italie, le général Macdonald fut nommé gouverneur de Rome et des Etats de l'Eglise. A l'approche du fameux Mack, il évacua Rome et fut attaqué à Otricoli. Le général ennemi, dont l'armée était de 80 000 hommes, fut battu et mis en déroute par 25 000 Français réunis sous les ordres de Championnet, et dont Macdonald commandait le principal corps. Devenu bientôt général en chef, Macdonald continuait la guerre avec succès, lorsque les avantages remportés par Suwarow dans la haute Italie l'obligèrent à évacuer les Etats napolitains. Il traversa la Toscane lorsqu'on le crut cerné, et culbuta Pennemi. Il disputa pendant trois jours à Suwarow la victoire de la Trébia, et parvint à opérer sa jonction avec Moreau.

Macdonald, qui venait de se placer si haut par cette campagne d'Italie, fut ensuite employé dans l'intérieur, et il commandait à Versailles lors de la révolution du 18 brumaire.

Après la bataille de Marengo, et une campagne dans le pays des Grisons, où il chassa les Autrichiens de poste en poste sur une ligne de soixante lieues de montagnes (1801), il fut envoyé en Danemark comme ministre plénipotentiaire, jusqu'en 1805. Disgracié lors de l'affaire de Moreau, dont il prit chaudement la défense, ce ne fut qu'en 1809 qu'il reprit du service. Mis à la tête d'une division en Italie, où le prince Eugène venait d'essayer quelques échecs, il passa l'Isouzo, chassa les Autrichiens de la position de Goritz, concourut à la victoire de Raab, et rejoignit Napoléon. A Wagram, sur le champ de bataille, il fut fait maréchal pour avoir enfoncé le centre de l'armée ennemie que protégeaient deux cents pièces de canon. A son retour à Paris (1810), il fut créé duc de Tarente.

Le duc de Tarente, envoyé en Catalogne, s'empara de la place de Figuières. Dans la campagne de Russie, en 1812, il eut le commandement du dixième corps. Il passa le Niémen à Tilsitt, s'empara de Dunabourg, et occupa la ligne de Riga. Après avoir, pendant près d'un mois, livré sous cette ville de sanglants combats, le dixième corps est obligé de faire sa retraite par suite des désastres de la grande armée. Le 15 décembre, Macdonald est abandonné devant l'ennemi par les Prussiens du général York placé sous ses ordres; et cependant il soutient vigoureusement les attaques des Russes, et fait sa retraite sans être entamé.

En 1815, le duc de Tarente rencontra ces mêmes Prussiens du général York, et les battit à Mersebourg. A Lutzen, à Bautzen et à Leipsick, il se conduisit glorieusement; plus heureux que Poniatowsky, il traversa l'Elster à la nage. Il eut encore part à la victoire de Hanau, où les Français écrasèrent une partie des troupes germaniques qui venaient de les trahir.

Pendant la campagne de 1814, Macdonald soutint sa grande renommée militaire; ayant suivi le mouvement de l'empereur, il se trouvait avec lui à Fontainebleau. Aussitôt après l'abdication, il donna son adhésion au nouvel ordre de choses, et il accepta la pairie, le 4 juin 1814.

Le duc de Tarente partit de Paris avec Louis XVIII dans la nuit du 19 au 20 mars 1815; et après l'avoir accompagné jusqu'à Menin, il revint à Paris, refusa de servir l'empereur, et fit son service dans la garde nationale comme simple grenadier.

Au second retour des Bourbon, le duc de Tarente reçut la triste mission de licencier l'armée de la Loire. Il fut ensuite nommé grand chancelier de la Légion-d'Honneur, dignité qu'il conserva jusqu'en 1851.

Les paroles prononcées par Napoléon à Sainte-Hélène ont une haute valeur, surtout lorsqu'elles concernent des hommes dont il pouvait avoir à se plaindre; il a dit : « Macdonald avait une grande loyauté. »

ETUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES
MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE
NOTRE HISTOIRE.

(Voy. 1840, p. 299.)

MOYEN AGE.

Architecture militaire.

REMPARTS ET PORTES DE VILLE. — DIFFÉRENTES
ENCEINTES DE PARIS.

Dès les temps les plus reculés, les moyens employés pour protéger l'intérieur des villes et en défendre l'accès consistèrent à les entourer de fortes murailles flanquées de tours de distance en distance, et percées de portes plus ou moins nombreuses.

On trouve dans Homère, dans Hérodote et dans Thucydide, des descriptions de villes et de combats qui confirment cette opinion, et l'on a été à même de constater l'existence de semblables enceintes dans les principales villes de l'Asie. Les plus anciennes constructions de ce genre, dont il reste quelques vestiges, sont les murs pélasgiques, dits *cylopiens*, qu'on voit encore dans différentes cités de l'Asie-Mineure, de la Grèce et de l'Italie. Dans cette dernière contrée, c'est souvent sur les restes de ces murs mêmes qu'ont été construites, plus tard, les enceintes des villes romaines qui s'élevèrent postérieurement à leur ruine. (V. 1854, p. 527.)

Les Gaulois, avant l'occupation des Romains, avaient, sinon des villes, au moins des enceintes fortifiées, dans lesquelles les populations se renfermaient en cas d'attaque avec leurs familles et leurs bestiaux. César en parle dans ses Commentaires, et dit que, dans la construction de leurs murailles, les Gaulois plaçaient des espèces de poutres d'un parement à l'autre (*trabes perpetuas*, comme il les appelle), et remplissaient le reste en terre ou avec des pierres, de manière que chaque poutre se trouvait entre quatre pierres, et chaque pierre entre quatre poutres.

Vitruve, en traitant des enceintes de ville chez les Romains, dit que les tours doivent s'avancer hors le mur, afin que, lorsque les ennemis s'en approchent, celles qui sont à droite et à gauche les prennent en flanc; qu'elles doivent être rondes ou à plusieurs pans, parce que celles qui sont carrées sont bientôt ruinées par les machines de guerre et les béliers, qui en rompent aisément les angles, au lieu que dans la forme ronde les pierres étant taillées comme des coins, elles résistent mieux aux coups qui ne peuvent que les pousser vers le centre. Il recommande de rendre l'approche des murs difficile en les environnant de précipices; de faire la largeur de la muraille telle que deux hommes armés puissent passer sans difficulté, et de combiner les espaces entre les tours de manière qu'ils ne soient pas plus longs que la portée des traits et des flèches. Il conseille enfin d'établir à l'intérieur des talus en terre pour servir d'appui aux murailles et offrir une plus grande résistance.

Il est probable que long-temps après les Romains, ces enceintes, solidement construites, purent encore suffire à la défense de ces mêmes villes, quand elles tombèrent en la possession des Barbares. Quelquefois les murailles furent seulement réparées et consolidées comme celles de la ville de Sens qui sont d'origine romaine. Mais, plus tard, lorsqu'on fonda de nouvelles villes, ou qu'on fut obligé de relever celles qui avaient été détruites pendant la guerre, on construisit de nouveaux remparts qui appartiennent à l'architecture du moyen âge; et comme l'art d'attaquer et de défendre les places continua à être à peu près le même jusqu'à l'invention de l'artillerie, on ne voit pour ainsi dire aucune différence entre le système de fortification des anciens et celui des premiers temps de l'installation des Francs dans la Gaule.

Le *castrum* resta donc, comme dans l'antiquité, le type

de la disposition généralement adoptée pour protéger une ville contre les attaques de l'ennemi. Ce furent toujours de larges fossés pour empêcher l'approche des murailles; de nombreuses tours rondes et quelquefois carrées flanquant de longues courtines. Ces tours et ces murs étaient couronnés de créneaux, derrière lesquels s'abritaient les assiégés pour lancer les flèches avec l'arc ou l'arbalète; et ces créneaux, différents en cela de ceux qui couronnaient les murailles romaines, étaient portés en encorbellement sur des machicoulis, par le vide desquels on jetait sur les assiégeants des pierres, du plomb fondu, de l'huile bouillante, et toutes sortes de matières inflammables. L'intérieur des tours dans lesquelles se trouvaient des planchers mobiles qu'on faisait disparaître en cas d'invasion, contenaient aussi des escaliers. Il paraît qu'on éleva quelquefois au-dessus des tours des constructions en bois surmontées de toitures, susceptibles probablement de se renouveler, lorsqu'elles avaient été détruites par les attaques des ennemis, ainsi qu'on en voit dans le dessin du château de la Paulenze et dans celui de la ville de Moulins, que nous avons emprunté à des manuscrits du quinzième siècle (voy. p. 28).

Lors d'une attaque des Normands, contre Paris, qui eut lieu en 885, il est fait mention d'une tour ou citadelle de bois, placée dans la cité, et qu'ils assiégèrent en vain.

Tels étaient les moyens de défense dont disposaient les assiégés; quant à ceux que les assiégeants mettaient en usage pour l'attaque, ils consistaient à combler les fossés pour pouvoir placer des échelles contre les remparts, à employer contre les murailles des béliers et autres machines de guerre, et à opposer aux tours de leurs ennemis des tours en bois qui pouvaient se mouvoir à l'aide de roues, et contenaient une soixantaine de soldats.

La ville de Moissac, fondée dans les premiers siècles de la monarchie française, et reconstruite au onzième siècle après les dévastations des Normands, conserve encore une partie d'enceinte de cette époque, à laquelle furent réédifiés la plupart de nos monuments civils et religieux; d'immenses tours carrées ou cylindriques, construites en majeure partie avec de la pierre et de la brique, formaient, avec les murs qui les unissaient, une enceinte presque carrée comme un *castrum*. L'espace compris entre ces murailles était divisé en deux parties à peu près égales par deux parallèles qui ne laissaient entre eux qu'un étroit chemin de ronde; des portes défendues par des tours permettaient de passer d'une des enceintes dans l'autre, où était établie la célèbre abbaye de Bénédictins, dont le cloître et l'église existent encore. La ville entièrement subordonnée au pouvoir des moines, occupait le reste de la surface générale, c'est-à-dire la seconde enceinte fortifiée.

La ville d'Avignon est encore aujourd'hui entourée de remparts qui ont une juste célébrité. Ils méritent par leur conservation et leur caractère architectural d'être étudiés sous le double rapport de l'art et de l'histoire. On y voit de distance en distance de grosses tours carrées peu élevées, dans lesquelles étaient placés les escaliers conduisant sur les murailles. Entre chacune de ces grosses tours, il y en a deux plus petites et moins saillantes sur la plate-forme desquelles on montait par des escaliers extérieurs. Et de plus, à l'intérieur, d'autres murs avec lices servaient d'auxiliaires aux premiers. Les remparts d'Avignon, bien construits en pierre, ont été réédifiés en 1549 par Clément VI. Le palais des papes, situé sur une éminence, s'élève majestueusement au-dessus de ces murs, et contribue, avec le beffroi de l'Hôtel-de-Ville (ancien palais de la famille Colonne), à donner à la ville d'Avignon, outre un aspect pittoresque, la physionomie presque complète des villes du moyen âge.

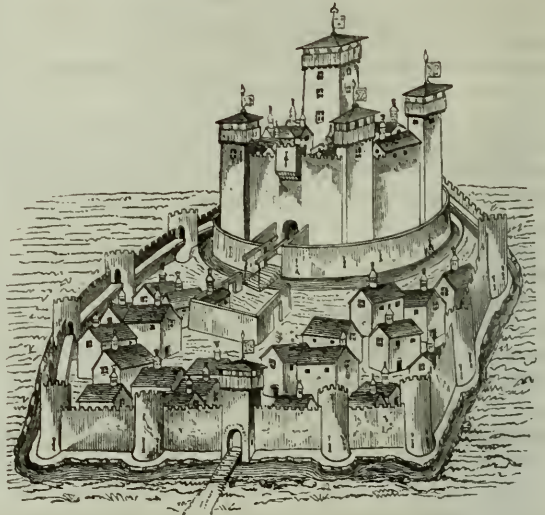
Au moyen âge, les portes des villes, parties intégrantes des fortifications, présentaient un aspect analogue à celui des portes romaines, mais toutefois avec moins de luxe

architectural. Établies de même à l'extrémité des rues principales, elles étaient généralement flanquées de tours pour en défendre l'entrée ; leur ouverture était ordinairement unique, différente en cela de celles des portes romaines qui souvent étaient doubles et même quadruples (voy. p. 53, 1859). Une profonde feuillure pratiquée en contre-haute de la porte à l'extérieur, permettait de descendre et remonter une herse en bois ou en fer, qui formait une seconde clôture indépendante de la porte pleine qui roulait sur des gonds. Des machicolis multipliés au-dessus de l'entrée et au sommet des tours servaient, ainsi que les créneaux qui couronnaient les plates-formes, à en défendre l'approche.

Une des portes de la ville d'Aigues-Mortes, dont nous avons donné un dessin, peut donner une idée de l'ensemble d'une porte de ville au moyen âge. On y remarque dans les murs, à des hauteurs différentes, de longues et étroites ouvertures appelées *archières*, qui permettaient de lancer des flèches sans être exposé à celles de l'ennemi. Les tours contiennent à l'intérieur des escaliers qui conduisent, à couvert, sur les plates-formes, et de plus, au-dessus de la ville, de grands escaliers découverts, portés sur des arcs rampants, servaient à monter sur les murs. Ces escaliers, qui sont d'un grand effet, se reproduisent aux quatre angles de l'enceinte. La ville d'Aigues-Mortes, située à une lieue de la mer, dut son accroissement aux soins d'une abbaye de Bénédictins qui y existait déjà sous le règne de Charlemagne. Ce fut à Aigues-Mortes que Saint-Louis s'embarqua pour la Terre-Sainte ; et ce fut Philippe-Hardi, son fils, qui, après la mort de son père, fit exécuter les fortifications de la ville sur le plan de celles de Damiette. Le plan général des murailles est un carré parfait ; elles sont construites en pierre de taille flanquées de quinze tours et crénelées avec la plus grande régularité. Cette en-

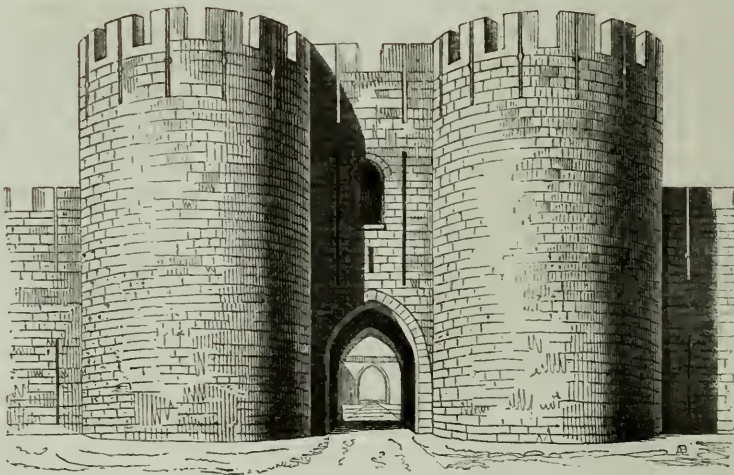
ceinte n'a pas de fossés. Une espèce de citadelle ou donjon extérieur, nommée tour de *Constance*, se rattachait à la défense de cette place. Cette tour, qui a quatre-vingt-dix pieds de haut, est surmontée d'une tourelle qui servait probablement de phare.

Dans la ville de Saintes, dont les fortifications datent de



(Château de La Pauleuze dans le Bourbonnais, d'après un manuscrit du quinzième siècle.)

la même époque que celles de la ville d'Aigues-Mortes, les murs ont cela de remarquable qu'ils ont été en partie construits avec des fragments de colonnes de frises et d'en-



(Porte de la ville d'Aigues-Mortes.)

tablement antiques, placés à la hâte et masqués généralement par un revêtement en pierre de peu d'épaisseur.

Quelquefois, au lieu d'être, comme celle d'Aigues-Mortes, entre deux tours, les portes étaient pratiquées dans la partie inférieure d'une seule tour carrée, comme il en existe encore à Moret, près Fontainebleau. Celles de Carpentras, d'Avignon, etc., étaient aussi de même.

Souvent au contraire l'ensemble de la porte et des constructions qui l'accompagnaient prenait plus d'importance, et présentait l'aspect d'un petit donjon, comme, par exemple, celles de Vendôme ou de Villeneuve-le-Roi ; et dans ce cas, on pouvait probablement y loger les hommes d'armes qui étaient chargés de les défendre.

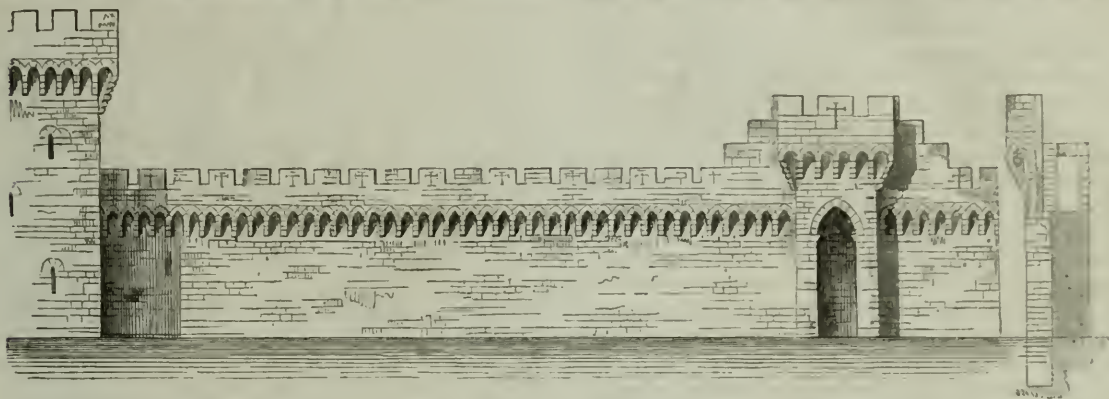
À l'extérieur, un pont de pierre ou de bois servait à tra-

verser les fossés jusqu'à une certaine distance de la porte qu'on ne pouvait franchir que lorsqu'un pont-levis était baissé. Outre cela, un autre pont-levis, très étroit, placé près du grand, desservait quelquefois une porte secondaire destinée aux piétons. Rarement, au moyen âge, on voyait des constructions avancées ou têtes de pont placées en avant des portes ; ce n'est que plus tard que l'usage en fut introduit.

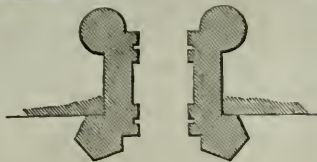
Il est difficile d'établir positivement quelle fut, sous la domination romaine, l'enceinte de murailles élevées pour protéger l'antique Lutèce. Mais il est certain que, dès le commencement de la domination des Francs, l'île de la cité était entourée de murs fortifiés : lors du percement de la rue d'Arcole, on a trouvé dans l'île Notre-Dame des restes

de murs de construction romaine. Les rois de la première et de la seconde race qui séjournèrent rarement à Paris, n'ajoutèrent aucune fortification à la défense de cette ville, qui commençait cependant à s'étendre sur les deux rives de la Seine; et ce ne fut que sous les règnes de Louis VI et de Louis VII qu'on sentit le besoin d'enfermer dans une enceinte les faubourgs du nord et du midi. Cette seconde enceinte dont il est très difficile de préciser le périmètre, devait, d'après les conjectures les plus probables, suivre à peu près le circuit suivant : sur la rive droite, elle commençait probablement

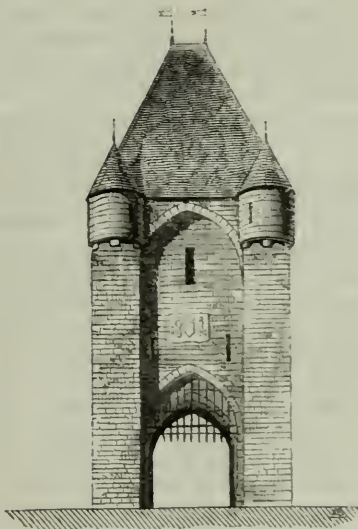
vers le milieu du quai de la Mégisserie, dans la direction de la rue des Lavandières. Le point le plus éloigné de sa circonférence traversant la rue Saint-Martin, ne devait pas dépasser la rue des Ecrivains, et on suppose qu'à son autre extrémité elle rejoignait la Seine vers la place de Grève. Quant à la direction que suivait l'enceinte sur la rive gauche, elle est encore plus difficile à déterminer; mais on est autorisé à croire que son point de départ était sur la Seine, là où débouche la rue des Grands-Augustins et son extrémité opposée à la rue de Bièvre. Le point le plus distant



(Plan et coupe des remparts d'Avignon, bâtis en 1349, par le pape Clément VI.)



(Porte de Villeneuve-le-Roi.)



(Porte de la ville de Moret.)

de sa circonférence ne devait pas dépasser la rue des Mathurins.

Lorsque les rois eurent fait de Paris le lieu habituel de leur séjour, et que la ville continua à s'étendre au nord et au midi, Philippe-Auguste, vers la fin du douzième siècle, entreprit de lui donner une grande extension en la renfermant dans une nouvelle enceinte de murailles, dont le circuit avait à peu près la forme d'un cercle. Cette troisième enceinte, fondée en 1190, commençait dans la partie septentrionale de la Seine, à l'angle de la colonnade du Louvre; suivant la direction de ce corps de bâtiment, elle traversait

ensuite la rue Saint-Honoré, en face de la rue Grenelle, se dirigeant à peu près parallèlement à cette rue jusqu'à la rue Montmartre, en passant derrière l'église Saint-Eustache. De la rue Montmartre, le mur d'enceinte suivait la direction de la rue Mauconseil, traversait les rues Saint-Denis, et aboutissait rue Saint-Martin, à la hauteur de la rue du Grenier-Saint-Lazarre. De là, l'enceinte atteignait la vieille rue du Temple, au point où se trouve aujourd'hui le marché des Blancs-Manteaux; et de là, suivant une ligne courbe, elle commençait à redescendre vers le fleuve en passant par le Marché-Saint-Jean, l'église Saint-Paul, le

couvent de l'*Ave Maria* (transformé en caserne), et venait aboutir sur la rive droite de la Seine, entre le quai des Ormes et celui des Célestins.

Du côté méridional les remparts partaient à peu près du point où est aujourd'hui le pont de la Tournelle, suivaient la direction de la rue des Fossés-Saint-Victor, qui leur doit son nom; puis, montant sur la colline, passaient dans le collège de Navarre, aujourd'hui l'Ecole Polytechnique, et renfermant l'église et le couvent Sainte-Geneviève; traversaient la rue Saint-Jacques à la hauteur de la rue Saint-Hyacinthe; de là ils redescendaient vers la Seine, dans la direction de la place Saint-Michel, de la rue des Fossés-M.-le-Prince, du passage du Commerce, de la rue Contrescarpe, et venaient, parallèlement à la rue Mazarine, aboutir sur la rive gauche, en face de leur point de départ, là où se trouve aujourd'hui le pavillon oriental de l'Institut.

On a retrouvé des restes de cette enceinte dans la grande cour de l'Institut, lors de la construction récente d'un nouvel escalier. Sur le revers de la Montagne-Sainte-Geneviève, on voit encore des parties de murailles vers l'Ecole Polytechnique, la rue Saint-Hyacinthe, et dans une maison de correction de la rue des Grès.

La surface de la ville de Paris, comprise dans l'enceinte de Philippe-Auguste, pouvait avoir sept cents arpents.

La construction des murailles se composait de blocage compris entre deux parements de pierres de taille; des créneaux de peu d'épaisseur n'occupaient qu'une faible partie de la largeur du mur; des terres rapportées appuyaient les fortifications à l'intérieur; à l'extérieur, il n'y avait pas de fossés; ils furent creusés plus tard. Des tours généralement cylindriques étaient adossées aux courtines, et de plus, sur les bords de la Seine, quatre tours; savoir: la tour de Nesle et la tour située à l'angle du Louvre en aval, la tour de la Tournelle et la tour de Barbelle en amont, protégeaient le fleuve et servaient à fixer de grosses chaînes portées par des bateaux qui complétaient ainsi la clôture de la capitale.

MEMOIRES DU COMTE JEAN DE COLIGNY,

ÉCRITS PAR LUI-MÊME SUR LES MARGES D'UN MISSEL.

Jean de Coligny, comte de Saligrey et baron de La Motte-Saint-Jean, fut le compagnon fidèle du prince de Condé, pendant la guerre de la Fronde, et commanda ensuite en Hongrie les six mille auxiliaires Français qui prirent une part glorieuse à la victoire remportée sur les Turcs, auprès de Saint-Gothard. Affaibli par l'âge et les infirmités, il passa les dernières années de sa vie dans son château de La Motte-Saint-Jean, situé près de Digoïn, sur les bords de la Loire. C'est là qu'il lui prit fantaisie d'écrire un abrégé de sa vie, sur les marges d'un missel en vélin, in-4°. Ces mémoires n'occupent guère qu'une quinzaine de pages in-8°; ils ont été publiés pour la première fois en entier, il y a peu d'années, dans les pièces justificatives de la monarchie de Louis XIV, par M. Lemontey.

Coligny commence ainsi :

« Comme ainsî soit qu'un gros livre, comme celui-ci, soit
 » moins sujet à se perdre qu'un papier volant, j'ai résolu,
 » me voyant en ce lieu de La Motte-Saint-Jean avec assez
 » de loisir, et attaqué de la goutte qui a commencé à me per-
 » sécuter à l'âge de trente ans, et m'a tenu bonne compa-
 » gnie jusqu'à ma cinquante-sixième année que nous comp-
 » tons le 27 janvier 1675, j'ai résolu, pour mon particulier
 » divertissement ou pour celui de tel, qui le trouvant un
 » jour, y prendra peut-être quelque plaisir, de considérer
 » les diverses fortunes qui sont arrivées à moi Jean de Co-
 » ligny, qui naquis à Saligny, le dix-septième jour de dé-
 » cembre 1617. Voici mon portrait en peu de mots :

» Je suis d'une taille fort droite, fort aisée, fort grande et
 » très belle; je suis gaucher au dernier point, sans qu'on
 » m'en ait jamais pu châtier; j'ai la main extraordinairement

» petite pour un grand homme, et les bras un peu trop
 » longs, mais cela ne paraît qu'à moi; la jambe fort bien
 » faite, mais le visage fort irrégulier; le nez gros et mal fait;
 » la bouche grande; les yeux beaux et excellents, le teint
 » assez beau dans la jeunesse, le poil châtain. Je suis de-
 » venu chauve de bonne heure; j'ai été fort adroit à de cer-
 » tains exercices, et fort maladroît dans d'autres. J'ai par-
 » faitement bien dansé, quoique je n'aie jamais aimé la
 » danse. J'ai été fort adroit à faire des armes, et il y a paru,
 » car j'ai tué ou battu tous ceux qui ont eu affaire à moi.
 » J'ai suivi toute ma vie, tant que la goutte me l'a permis,
 » la profession des armes, comme je dirai ci-après, mais
 » pour commencer par les choses particulières qui nous tou-
 » chent de près, et qui sont aussi une pierre de touche pour
 » juger du courage d'un homme; je dirai donc que sans
 » faire le fanfaron, je me suis battu cinq fois: la première,
 » étant soldat aux gardes, contre un autre soldat de la com-
 » pagnie de Flavignac-La-Carne, lequel je tuai sur la place;
 » la seconde contre un officier de dragons: nous nous bat-
 » times à cheval, et fûmes séparés; son cheval était blessé
 » quand on nous sépara, et il y avait apparence que j'eusse
 » été le maître. La troisième fois, je me battis contre le mar-
 » quis d'Equo. Il était capitaine de cavalerie au régiment
 » d'Harcourt. Je le portai par terre, et, par courtoisie, je le
 » laissai relever, dont je faillis être tué, car il me découtit
 » l'estomac d'un coup d'épée; et, sans mon adresse et agi-
 » lité du corps, il me perçait d'outre en outre; mais il con-
 » fessa qu'il n'avait tenu qu'à moi de lui ôter la vie ou l'épée;
 » depuis nous avons toujours été amis. Il était fort brave et
 » fort fou. »

Après avoir raconté ses deux autres duels, Coligny passe au récit de ses campagnes, où de simple soldat aux gardes et mousquetaire il devint lieutenant-général, puis général d'armée. « J'ai toujours, dit-il, servi avec assiduité, honneur et succès. J'ai eu, en diverses occasions, quatre grandes blessures, savoir: à Lérida, la cuisse percée d'un coup de mousquet, et le ventre percé d'un coup de pistolet; à la bataille de Lens, en Artois, j'ai eu le bras gauche cassé d'un coup de pistolet, me battant en duel à la tête des deux armées avec un colonel des ennemis que je tuai sur la place. J'ai eu de plus un coup de mousqueton dans le côté droit, dont la blessure m'a duré trois ans, de sorte qu'après trente-sept ans de services, me voilà quant à la fortune, au même état que j'étais quand je suis sorti du collège, excepté que je suis vieux, que je suis goutteux, et que je ne suis plus propre à rien qu'à songer à la mort. »

Coligny mit un intervalle de neuf ans entre le premier et le second fragment qui commence ainsi: « Je ne reprends jamais la plume que ma première pensée ne soit de dire pis que pendre de M. le prince de Condé, duquel à la vérité, je n'en saurais jamais assez dire. Je l'ai observé soigneusement durant seize ans que j'ai été attaché à lui; mais je dis devant Dieu, en la présence duquel j'écris, et dans un livre fait pour l'honorer, et où je ne voudrais pas y voir mêlée avec l'évangile qui y est contenu, une menterie. Je proteste donc devant Dieu que je n'ai jamais connu une âme si vicieuse, ni un cœur si ingrat que celui de monsieur le prince, ni si traître, ni si malin, car dès qu'il a obligation à un homme, la première chose qu'il fait, est de chercher en lui quelque reproche par lequel il puisse en quelque façon se sauver de la reconnaissance à laquelle il est obligé... Coligny, me disait-il à Bruxelles, quand je serai arrivé à Paris, il y aura bien des gens qui auront de grandes prétentions de récompenses, mais il n'y en a pas un à qui je n'aie à répondre, et à lui faire quelques reproches qui égalent les obligations qu'on croit que je leur puis avoir. — Il n'y a que deux bonnes qualités, à savoir de l'esprit et du cœur: de l'un il s'en sert mal, de l'autre il s'en est voulu servir pour ôter la couronne de dessus la tête du roi. Je sais ce qu'il

» m'en a dit plusieurs fois, et sur quoi il fondait ses pemi-
» cieus desseins, mais ce sont des choses que je voudrais
» oublier, bien loin de les écrire. »

Coligny revient encore sur le prince de Condé dans un
autre fragment. « Bien que le prince n'ait, dit-il, aucun cré-
dit pour faire le bien, il ne laisse pas d'être comme le dia-
ble, qui, ne pouvant jamais faire du bien, ne laisse pas de
pouvoir faire beaucoup de mal. Quant au reste, je crois
qu'il n'est pas mieux dans l'esprit du roi qu'un autre, et
qu'il a plus besoin de se conduire sagement que personne
qui soit à la cour; car il a à faire à un homme qui ne lui
en laisserait pas passer, et qui sait de quel bois il s'est
chauffé, et qu'il n'a pas tenu à lui qu'il n'ait été au
roi la couronne de sur sa tête pour la mettre sur la
siéne. Mais Dieu aime trop la France pour lui avoir donné
un tel maître. Ce serait bien alors qu'on aurait été misé-
rable et dans le dernier désespoir; car, outre qu'il est
extrêmement soupçonneux et méchant, c'est qu'il n'y a
pas au monde une âme si avare que celle-là. »

Dans trois autres morceaux, dont les deux derniers sont
du 8 janvier 1685, l'auteur ne parle plus que de ses affaires
domestiques. « Me voilà, dit-il, parvenu dans un âge bien
plus avancé que je n'avais lieu de l'espérer puisque je suis
en l'année 1684, et cependant je n'en suis pas plus sage,
plus réformé, ni plus dévot; mais ce sont des grâces qui
ne viennent que de Dieu, et que je lui demande de tout
mon cœur. »

Dans le dernier passage que Coligny écrit, il raconte
trois malheurs qui lui arrivèrent. Le premier fut la mort
d'un oncle de sa femme, le second la mort de son plus
jeune fils, garçon de grande espérance. « Enfin, ajoute-
t-il en terminant, le troisième et le plus grand de tous
mes malheurs, c'est la perte que j'ai faite de ma femme.
C'est une si grande perte pour moi et pour ma famille que
nous devons la pleurer tant que nous vivrons avec des
larmes de sang. Je ne suis pas assez habile pour faire son
panégyrique, c'est pourquoi je n'en dirai que trois mots.
Elle était prudente, habile et vertueuse, bonne ména-
gère: elle n'a jamais su ce que c'était de colère, de ven-
geance, ni de parler mal de qui que ce soit au monde.
Ma consolation est que je la reverrai bientôt en paradis,
s'il plaît à Dieu,

» Adieu, panier, vendanges sont faites. »

LES CAIDJIS,

BATELIERS DE CONSTANTINOPLE.

Située sur la Propontide, à la naissance du bosphore de
Thrace et tout près du Pont-Euxin, entourée par les flots
dans la plus grande étendue de son circuit, séparée de ses
principaux faubourgs par l'élément liquide, Constantinople
est une ville toute neptunienne, où l'on rencontre à chaque
pas la mer devant soi. Sa plus grande rue, c'est son port,
encaissé entre un double chapelet de collines couvertes de
maisons, aussi central et presque aussi long que notre bou-
levard, plus large et non moins aimé, mais d'une vie toute
différente, puisque le sol y est mouvant et que les navires y
remplacent nos voitures. Sa plus grande place publique, son
Carrusel et son Champ-de-Mars réunis, c'est l'admirable
plaine d'azur qui déroule ses flots aux pieds de Stamboul
et de Scutari, entre les deux rives de l'Europe et de l'Asie,
et qui prête tant de grandeur à l'extrémité occidentale du
bosphore. Ses Champs-Élysées, c'est le bosphore lui-même
aux rivages enchanteurs, et avec un couronnement de mon-
tagnes pour arc de triomphe.

Dans une pareille ville, dont les habitants, soit pour leurs
affaires, soit en partie de plaisir, sont presque toujours sur
l'eau, l'art de la petite navigation devait prendre beaucoup
de développement et de perfection. Aussi rien de gracieux

et de rapide comme ces petits bateaux élancés que l'on ap-
pelle des *caïques*, et qui sillonnent en tous sens et à toute
heure du jour les places maritimes de Constantinople; rien
de robuste et d'élégant comme les *caïdjis* qui les font fuir
sous l'impulsion de la rame. Toute proportion gardée, Con-
stantinople compte presque autant de bateaux que Paris de
voitures: elle a pour cabriolets de place ses caïques à une
paire de rames, et pour fiacres ses caïques à deux paires de
rames, nous allions presque dire ses caïques à deux che-
vaux; elle a ses caïques-omnibus où l'on s'entasse par cen-
taines, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre; enfin,
depuis les caïques à quatre paires de rames, qui représen-
tent nos demi-fortunes, jusqu'aux caïques à vingt-quatre
paires de rames du grand-seigneur, qui sont le *nec plus
ultra*, comme nos carrosses à huit chevaux, elle a des caï-
ques de luxe de toutes les formes et de toutes les grandeurs.
Il faut des bras pour remuer toutes ces rames, il en faut
d'autant plus que, dans les caïques de luxe et dans les caï-
ques-omnibus, ce n'est pas trop de deux hommes pour
chaque paire de rames; dans les petits caïques seulement
un homme suffit pour deux rames. En portant à vingt mille
le nombre des bateliers de Constantinople et des faubourgs,
nous croyons rester au-dessous du chiffre réel.

Autant les *arabas*, voitures nationales des Turcs, non
suspendues et trainées par des bœufs, sont inférieurs à nos
équipages, autant nos bateaux plats sont arriérés auprès des
caïques de Constantinople. Pour franchir l'espace qui sé-
pare Stamboul de Scutari, espace d'une demi-lieue peut-
être, ceux-ci ne mettent pas plus de temps que les nôtres
pour traverser péniblement la Seine. Avec une forme al-
longée comme celle des plus beaux poissons, avec un plus
ou moins grand nombre de paires de rames pour nageoires,
ils glissent en effleurant à peine la surface de l'eau. Lors-
que le courant et le vent les favorisent, et qu'ils ont déployé leur
petite voile taillée en croissant, alors ils courent avec une
célérité extraordinaire; vous vous sentez emporté, et il vous
semble que le rivage, s'affranchissant des lois de la pesan-
teur qui le retiennent immobile, s'est détaché tout-à-coup
et fuit en tournant. C'est la même surprise, le même étour-
dissement que sur une frégate, avec cette différence qu'au
lieu d'être à vingt pieds au-dessus de la ligne de flottaison,
vous vous trouvez étendu au-dessous du niveau de la mer, et
qu'à la place d'une large muraille de bois, il n'y a entre vous
et l'abîme qu'une faible coquille de quelques pouces d'épais-
seur. Et cependant avec ces légers esquifs on gagne souvent
le large, et on s'aventure en pleine mer sur la Propontide.

Deux à quatre pieds de large sur dix à vingt pieds de
long; des bancs seulement pour les rameurs; des tapis, des
coussins sur le plancher même, ou sur une estrade plus
basse, pour les passagers; pas de pont, quelquefois un petit
mât mobile et une voile en forme de croissant; une quille
bien découpée, une poupe et une proue qui se terminent
en pointe, pour mieux fendre les vagues; de longues rames,
larges et plates à l'extrémité inférieure, avec un gros bour-
relet de bois à l'extrémité supérieure, pour faire contrepoids
et donner plus de force aux bras qui les remuent: voilà les
caïques de Constantinople. Tout y est admirablement cal-
culé pour la vitesse; à cette exigence tout a été sacrifié, jus-
qu'aux aises du public, jusqu'à la prudence même; car la
moindre raffale retourne ces frères embarcations comme des
coques de noix, et par le plus beau calme vous devez y res-
ter immobile, sous peine d'entraver leur marche ou de cha-
virer en dérangeant l'équilibre.

La mer offrait aux Turcs de Constantinople une voie de
communication toute faite, et qui ne demande aucun en-
retien; aux yeux d'un peuple paresseux, c'est une de ces
bonnes fortunes qui n'échappent pas. Pour en profiter ils
négligèrent les rues de leur ville, et, sans grave inconvé-
nient, les laissèrent tomber dans l'état de délabrement où
elles étaient au commencement du règne du sultan Mah-

moud. De cette manière, il est vrai, ils se sont exposés aux dangers que rend inévitables le besoin de s'embarquer vingt fois par jour, et d'aller vite sur une mer capricieuse où règnent des courants opposés; mais quel plaisir aussi d'avancer rapidement, mollement couché sur des sofas, bercé le plus souvent, absorbé dans la rêverie ou la contemplation en fumant la pipe ou le narguilé. Et puis, ces hommes sont ainsi faits que, le cholex étant donné, ils préfèrent le danger qui admet le repos à la fatigue qui procure le salut.

Cependant, comme ici-bas rien ne peut se faire qu'à l'aide du travail, c'est sur les bateliers qu'est naturellement retombé tout le poids de la besogne; ils s'en tirent avec un courage et un talent qui leur font le plus grand honneur. De l'aveu de tous les voyageurs, les caïdjis de Constantinople sont les premiers rameurs du monde. On les voit ramer pendant quatre heures de suite, au soleil, tout ruisselants de sueur, sans se reposer, sans se plaindre, sans proférer une seule parole. Le pied appuyé contre une barre de bois, ils tirent, ils poussent avec les bras, ils poussent avec les jambes, avec tous les muscles du corps; ils semblent ne faire qu'un avec la rame. En eux revivent les rameurs de l'antiquité, dont les traditions conservées par les Grecs n'ont jamais dû tomber en oubli à Constantinople. Au signal

donné par le chef, toutes les rames, avant de fouetter la mer en cadence, s'alignent des deux côtés de la barque avec la même régularité que les fusils d'un régiment qui croise la baïonnette. Au second temps, elles s'abaissent, entament adroitement la mer par un de leurs coins, y pénètrent profondément, plient sous l'effort du bras qui les agite, et sortent toutes à la fois de l'eau qui fuit, pour retomber encore avec la même précision et reparaitre toujours alignées, tous jours intelligentes, toujours infatigables. Les caïdjis du grand-seigneur surtout, qui se recrutent dans l'élite de l'armée des bateliers, et qui ont une haute paie comme la vieille garde, sont admirables à voir; un bataillon français ne fait pas l'exercice des armes avec plus d'ensemble.

Une fois arrivés, ils changent de vêtements, et, plus heureux que les rameurs des trirèmes romaines, se mettent à fumer et à boire du café jusqu'à l'heure du retour. Le changement de costume n'est pas long, car ils sont habillés aussi légèrement que possible pour la manœuvre. Le cou, les bras, une partie du dos et de la poitrine, sont nus ou à peu près; ils le seraient entièrement sans une élégante chemise de soie, ou plutôt de crêpe de Chine, un peu transparente, ouverte sur l'estomac, et à larges manches flottantes. Un ample pantalon à plis, de toile blanche dans



(Ce caïque est à trois paires de rames, mises en mouvement par six rameurs. Le personnage qu'il porte est le fameux Ali, pacha de Janina. Quoique la forme du bateau soit celle d'une chaloupe ordinaire au moins autant que d'un caïque, cependant ce dessin nou a paru de nature à faire comprendre la description que nous donnons des caïques de Constantinople. Les bateliers, comme les gardes et le joueur de mandoline, sont Albanais; le costume des caïdjis de Constantinople est beaucoup plus léger. Les roseaux qui paraissent dans le fond indiquent qu'il s'agit ici d'une rivière, et non pas d'une mer quelquefois immense, comme dans la capitale de l'empire Ottoman. A Constantinople, les rames sont plus légères et plus élégantes, le bourrelet qui les termine par en haut est beaucoup plus fort. Enfin la délicatesse de l'embarcation ne permettrait pas à deux hommes de s'asseoir comme sont assis les deux Albanais qui tournent le dos; on ne pourrait pas non plus s'y tenir debout, comme le jeune musicien, sans de graves inconvénients.)

été, de drap bleu dans l'hiver, prend de la ceinture aux genoux. Une petite calotte rouge, encore moins grande que celle des enfants de chœur de nos églises, mais surmontée d'un flot de soie bleue, couvre le sommet de la tête qui est rasée; enfin des babouches rouges, avec ou sans bas suivant la saison, forment la chaussure. Cette chemise de soie qui tranche sur une ceinture de cachemire, et qui contraste avec la petite calotte rouge, est d'un très bel effet; elle s'enfle et frémit au vent avec grâce, se détache énergiquement sur le fond brun de ces peaux brûlées par le soleil, et fait ressortir encore plus la mâleur de tous ces beaux visages. L'ensemble du costume a quelque chose de gracieux, de coquet, mais surtout d'asiatique et d'oriental qui sied à merveille; on se persuade aisément que c'est un souvenir de la Chine, lorsqu'on songe aux régions d'où sont venus les Turcs.

Au repos, les caïdjis portent le grand bonnet rouge connu sous le nom de fessi, et une petite veste de drap bleu ornée de broderies d'or et d'argent. Il ne s'agit ici que des bateliers de grandes maisons; les autres n'ont point de livrée, et se coiffent presque toujours avec le turban. Mais, une fois en mer, tous, se déshabillant avec des précautions infinies, par pauses successives, à mesure qu'ils commencent à s'échauffer, ne gardent que le large pantalon, la chemise flottante et la petite calotte rouge, insignes distinctifs du corps des caïdjis.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

MUSÉE DU LOUVRE. — LE RETOUR DU PROSCRIT

PAR PIERRE GUÉRIN.



(Musée du Louvre. — Marcus Sextus, ou le Retour du Proscrit, par Pierre Guérin. Hauteur du tableau, 2^m, 50 ; largeur, 2^m, 25

Ce tableau a été exposé au salon de 1807. On se ferait difficilement une idée du succès immense qu'il obtint à la fois dans le cercle des artistes et dans le public. C'était le début de Pierre Guérin, qui, l'année précédente, élève encore, avait remporté le grand prix de Rome ; et ce début le plaçait au rang des maîtres. Pendant toute la durée de l'exposition, la foule parut réserver presque toute son admiration pour *Marcus Sextus* : les journaux furent unanimes pour le louer. Landon, dans ses *Annales*, le décrit avec enthousiasme et rend hommage au style grave et simple de la composition, à la force et à la vérité des expressions, à la pureté des formes, à la vigueur du coloris, aux grâces et à la naïveté du pinceau. Enfin, d'après le jugement du jury, le premier prix de première classe, et plus tard, d'après le rapport de l'Institut, le prix du concours décennal, furent décernés au *Marcus Sextus*.

Quelques critiques cependant furent hasardées : on aurait désiré que les figures fussent un peu moins longues ; on trouvait aussi que les deux lignes perpendiculaire et horizontale des deux figures principales offraient une disposition froide et géométrique.

On discuta le fait historique. Marcus Sextus est un Romain fort inconnu. Ce fut, dit-on, une des premières victimes de Sylla : on ne sait rien de plus. Le sujet est donc entièrement de l'invention de Guérin.

On crut voir généralement, dans cette composition et dans son titre, une allusion politique

Vers le temps où Guérin essayait son génie, les Français, que les tourmentes révolutionnaires avaient dispersés dans

toute l'Europe, rentraient dans leurs foyers : mais, pour beaucoup d'entre eux, quel retour ! Plus d'abri, plus de famille. Aux lieux où s'étaient passées leur enfance, leur jeunesse, aux lieux où ils avaient laissé tout ce qu'ils avaient aimé, ils ne trouvaient plus que la solitude, la ruine et la mort.

L'opinion publique, alors en pleine réaction contre les excès de la révolution, sympathisait avec ces douleurs.

Le *Marcus Sextus* apparut comme une terrible allégorie : aux cris d'admiration de ceux qui se pressaient pour le voir, il se mêla souvent des pleurs et des sanglots.

La mâle concision du style était parfaitement appropriée au choix du sujet.

Cette jeune femme morte, ce mari rappelé trop tard de l'exil, pâle, immobile, silencieux, absorbé tout entier dans son désespoir farouche, voilà une scène admirable de tragédie, et la terreur qu'elle inspire dépasserait peut-être même les limites que l'art doit s'imposer, si l'effet n'en était adouci par le contraste de cette jeune fille évanouie : au moins le proscrit n'a pas tout perdu : un lien encore l'attache à la vie.

Le *Marcus Sextus* fut d'abord la propriété d'un particulier, M. Coutan. Acquis par la liste civile sous le règne de Louis XVIII, il fut exposé au Musée du Luxembourg jusqu'à la mort de Guérin. A cette dernière époque, il a été transporté au Louvre, et on l'y voit aujourd'hui dans une des salles du côté de la rivière.

Pierre Guérin est né à Paris le 15 mars 1774. Il fut élève de Regnault. Il exposa en 1802 : *Phèdre et Hippolyte* et *l'offrande à Esculape* ; en 1808, *Bonaparte pardonnant aux révoltés du Caire*, tableau commandé ; en 1810, *An-*

dramatique, l'Aurore et Céphale. On doit encore citer parmi ses œuvres les plus célèbres *Clytemnestre prête à poignarder Agamemnon, Enée et Didon, Orphée pleurant sur la tombe d'Eurydice, sainte Geneviève, Henri de Laroche-Jacquelin, etc.*

Nommé professeur de l'Académie des beaux-arts en 1814, élu, en 1815, membre de l'Institut, Pierre Guérin fut envoyé à Rome comme directeur de l'Académie de France en 1822 : à son retour, à Paris, en 1829, il fut créé baron. Il est mort à Rome, le 16 juillet 1855.

LE BRAHME VOYAGEUR*.

Sur les bords d'une petite rivière tributaire du Gange vivait un brahme, dont la vie s'écoulait si doucement qu'il avait coutume de la comparer lui-même au cours paisible que suivent ses regards pendant des heures entières. « Que peut désirer un homme, disait Nara-Mouny, quand sa cabane est ombragée de palmiers, qu'il a une eau pure pour ses ablutions, des fruits pour sa nourriture, qu'il peut méditer à loisir les sages leçons des *Véda*, et se réjouir le soir en lisant les fables antiques de Sarma? — Il y a quelque chose de mieux à faire que de méditer solitaire sur le bord d'un fleuve, lui dit un jour un vieux brahme son voisin; il y a une instruction plus solide que celle des livres, c'est celle que donnent tous les hommes réunis. Tous les hommes sont frères, comme je vous l'ai souvent répété, et ils ont en commun un répertoire inépuisable de sagesse que les siècles disent aux siècles, et que les hommes doivent redire sans cesse aux hommes. Plût à Dieu que mes jambes ne fussent pas brisées par l'âge, et que ma mémoire ne fût pas aussi incertaine, j'irais demander aux peuples la sagesse de tous les hommes! Ce doit être la grande voix de Dieu sur la terre, et j'imagine, quelquefois le plus sûr moyen de connaître ce qu'il a voulu enseigner; car jamais il ne nous trompe. Vous êtes jeune, vous parlez les langues de l'Occident; votre esprit est formé, votre cœur est sain. Allez-vous-en interroger vos frères de l'univers; demandez-leur à chacun un mot du grand discours qui les convie à s'aimer entre eux, et vous viendrez le réciter sur ma tombe; je l'entendrai dans le ciel.

Nara-Mouny fut frappé de ces paroles du vieux brahme. Le soir, dans sa maison de bambou, il lui prit fantaisie de jeter les yeux sur un livre européen, traduit en bengali, que lui avait donné un officier anglais, et il y trouva cette phrase :

« Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qui vous fût fait. »

Nara-Mouny s'abandonna à des réflexions profondes. Jamais il n'avait été frappé par une sentence si belle dans les livres qu'il avait lus. Il se dit que le vieillard avait sans doute raison, et que la sagesse était chez tous les hommes.

Trois jours après il avait résolu de voyager. Il alla congé de Darma-Vaty, et il lui récita la pensée du livre européen. Le vieillard tomba à son tour durant quelque temps dans une sérieuse rêverie, ensuite il dit : « Fils d'Aoudh, si au bout de trois ans, et après avoir parcouru la terre, vous pouvez tirer de votre trésor de sagesse une maxime plus belle que celle que je viens d'entendre, fils d'Aoudh, j'ai aussi un trésor, et ce trésor vous appartiendra. Je l'ai refusé aux rajahs, et je le donnerai à celui qui n'aura pour toute richesse qu'un mot, mais le mot divin que Dieu a dit à la

terre. » En achevant ces paroles, le vieux brahme frappa dans ses mains, et une jeune fille parut tenant la boîte d'argent remplie de bétel qu'on offre à l'étranger; sa contenance était si noble qu'on y lisait toutes les vertus simples qui doivent animer le cœur de la femme, et dans la douce sollicitude de son regard on pouvait deviner ce trésor de tendresse qui se dévoue d'abord à un père, puis qui se répand sur une épouse, et qui s'épanche plus tard en une divine rosée d'amour maternel, source intarissable de dévouement.

Cette promesse remplit d'espérance Nara-Mouny. Il partit, et d'abord il se rendit à Calcutta en descendant le Gange; là il commença à recueillir, sur un livre qu'il avait emporté avec lui, et qu'il appelait le *livre de la sagesse*, toutes les maximes, tous les proverbes qu'il pouvait saisir dans les conversations. Il s'embarqua ensuite sur un navire de la Compagnie des Indes qui faisait voile pour Macao; de cette ville il se dirigea vers Canton. De la Chine il revint vers l'Occident, et il parcourut ainsi successivement tous les pays de la terre, inscrivant partout les meilleures pensées des peuples.

Les trois années expirées, il arriva à l'embouchure de la rivière qui conduisait à l'habitation de Darma-Vaty. Il aperçut les cocotiers du vieux brahme. Le soleil était à son déclin, le jour était beau, mais il allait finir. Il y avait quelque chose de doux et de triste dans ce repos. Il sentit qu'il fallait se hâter. Bientôt il entra dans la maison du vieux brahme; mais, hélas! le spectacle qui frappa ses regards était imposant et triste, comme le soir de ce jour qu'il avait vu si beau. Le vieillard n'avait plus de force que par son âme, et cependant il y avait encore de la joie dans son regard et de la reconnaissance pour Dieu dans sa voix; il semblait unir ces deux sentiments en contemplant Parvaty qui l'entourait de ses soins. Une expression plus vive de satisfaction brilla encore dans ses yeux quand il vit entrer Nara-Mouny.

« Mon père! dit le jeune brahme après l'avoir embrassé en pleurant et après lui avoir demandé la bénédiction du retour, mon père! la plus belle maxime que j'aie rencontrée, c'est celle que vous pratiquez depuis de longs jours; c'est celle qui vous donne ce repos; c'est celle qui vous fait oublier la douleur! Oh! vous la trouverez assez belle pour me donner Parvaty! » Le jeune brahme ouvrit alors son livre, et le vieillard put y lire :

« Fais à autrui ce que tu voudrais qu'on te fit. »

Darma dit doucement au jeune homme : — « Je la connaissais; mais je voulais te la voir découvrir et l'apprendre à la pratiquer. Va, ma fille est à toi, et ton plus grand trésor de sagesse c'est celui de tes actions. Tu as compris ce que le monde t'a enseigné. »

COLONIE PÉNITENTIAIRE

DE LA NOUVELLE-GALLES.

Pendant long-temps l'Angleterre s'était débarrassée de ses malfaiteurs en les envoyant dans ses colonies d'Amérique. La révolution de ces colonies l'obligea à mettre fin à ce système d'exportation, et pendant quelque temps elle revint à celui de la détention. L'expédition du capitaine Cook, en faisant connaître la Nouvelle-Hollande plus exactement, donna l'idée de substituer à la déportation en Amérique la déportation dans quelque partie de cet autre continent. On se décida pour les contrées qui avoisinent la rade de Botany-Bay. La grande distance qui sépare ce point de toute colonie européenne, la faiblesse des indigènes, leur profonde misère, la difficulté de subsister dans ces immenses déserts offraient toute garantie contre les évasions; d'autre part, l'admirable situation commerciale du pays, à égale distance des établissements de l'Inde, de la Chine et de l'Amérique, assurait à la colonie un riche avenir.

* Nous avons souvent emprunté au *Brahme voyageur* des sentences et des proverbes; mais le mérite de ce livre ne consiste pas seulement dans les excellentes pensées qu'il renferme: il se recommande aussi par son cadre ingénieux et par l'inspiration douce et pure qui l'anime. Quelque difficile qu'il soit d'en donner une idée suffisante dans un extrait, nous essayons de l'analyser; c'est une dette dont nous tenons à nous acquitter envers l'auteur, M. Ferdinand Denis.

Ce fut en 1787 que partit la première expédition de condamnés. Elle se composait de neuf bâtiments de transport, chargés des criminels, des provisions et des munitions de guerre, et de deux vaisseaux de guerre. La flottille portait un millier de personnes : cinq cent soixante-cinq hommes condamnés; cent quatre-vingt-deux femmes; cent soixante soldats de marine avec leurs officiers et sous-officiers, et Arthur Philip, nommé gouverneur. Partie d'Angleterre au mois de mai, elle mouilla sur la rade de Botany-Bay le 20 janvier de l'année suivante. Le gouverneur ne tarda pas à reconnaître que le terrain qui bordait Botany-Bay ne convenait nullement à la fondation d'une colonie. Le seul endroit qui eût été propre manquait d'eau douce. Il dirigea alors ses recherches vers Port-Jackson, qui lui offrit un bassin magnifique et un mouillage assuré pour des flottes entières. Ce fut sur le bord d'une des anses de ce bassin qu'il se décida à fixer son établissement. On sait qu'à l'instant même où la flottille anglaise arrivait en cet endroit, les deux vaisseaux de La Peyrouse y arrivaient aussi, et que c'est de là que l'on eut pour la dernière fois de leurs nouvelles. On s'occupa aussitôt de dégager le terrain pour élever les tentes, faire les premières plantations et parquer les bestiaux. La richesse de la colonie en animaux domestiques consistait alors en cinq vaches, deux taureaux, un étalon, trois juments, trois poulains, vingt-neuf moutons, dix-neuf chèvres, soixante-quatorze cochons, cinq lapins, dix-huit dindons, trente-cinq canards, vingt-neuf oies, cent vingt-deux poules et quatre-vingt-sept poulets. La première récolte de la colonie, qui eut lieu au mois de décembre, fut de deux cents boisseaux de blé, de cinquante-cinq d'orge, et en outre d'une quantité insignifiante d'avoine et de maïs. La pêche abondante et facile fut d'un grand secours.

En 1789, arriva d'Angleterre une nouvelle expédition composée d'environ douze cents condamnés, et d'un régiment d'infanterie destiné au service de la colonie. Des terres furent accordées à ceux des officiers et des soldats qui voulurent s'établir dans la colonie. Les condamnés libérés, qui voulurent devenir cultivateurs, reçurent aussi des terres, à la seule condition d'y résider et de les cultiver. Les naturels étaient assez tranquilles, et le chef de la tribu la plus voisine, prenant en amitié les Anglais, vint même s'établir auprès du gouverneur dans une petite maison que celui-ci lui fit bâtir. Ce fut un colon nommé James Ruse qui, le premier, au mois de mars 1791, après quinze mois de travaux, déclara qu'il pouvait désormais suffire à ses besoins avec le produit de sa métairie, et renonça à toute ration sur les magasins publics. Dans cette même année, l'établissement parut assez considérable pour mériter le titre de ville, et le gouverneur lui donna le nom de *Paramatta*.

Le 1^{er} janvier 1795 arrivèrent les premiers colons libres : ils étaient cinq, accompagnés de leurs familles. Le gouvernement leur faisait de grands avantages : le passage et la nourriture gratuits, des instruments de culture, la nourriture assurée pendant deux ans, des terres sans redevance avec les condamnés nécessaires pour les défricher.

Le recensement du 1^{er} septembre 1796 attesta de grands progrès. La population était de 4 848 habitants, dont 521 vivaient à leurs frais. Les bestiaux consistaient en 57 chevaux, 228 bêtes à cornes, plus un troupeau sauvage d'environ 100 bêtes provenant de bestiaux égarés huit ans auparavant, 1 500 moutons, 1 400 chèvres et 1 800 cochons. Les terres en culture formaient 5 400 acres, dont 2 500 aux fermiers, 1 100 aux officiers civils ou militaires; le reste au gouvernement. Moins de trente ans plus tard, en 1824, la colonie contenait déjà une population de 40 000 âmes, réparties sur 700 000 acres de terre en culture, formant cinq villes florissantes et une quantité de villages, possédant plus de 5 000 chevaux, de 120 000 têtes de bétail, de 550 000 moutons. Elle exportait pour la valeur de 2 500 000 fr., et

consommait pour plus de 8 000 000 de produits des manufactures anglaises. Depuis lors, elle n'a pas cessé d'aller en se développant de jour en jour, et dès à présent, cinquante ans au plus après sa fondation, elle constitue un des États notables de l'hémisphère Austral.

A plusieurs reprises, les condamnés avaient manifesté l'intention de s'échapper et d'aller chercher fortune dans ces contrées inconnues. Plusieurs même avaient réalisé ce projet et s'étaient enfui. En 1798, il se fit un grand complot d'évasion fondé sur ce que l'on avait dit qu'à une certaine lieue de l'établissement il existait une colonie de peuples blancs où les condamnés pouvaient être sûrs d'être bien accueillis et de vivre sans travail. Le gouverneur leur envoya un magistrat pour leur représenter à quels dangers cette fuite les exposerait, et pour les convaincre, il leur proposa de donner à quatre d'entre eux les moyens d'aller à la découverte aussi loin qu'ils le voudraient, en les faisant même escorter. Quatre des plus vigoureux se présentèrent en effet pour ce voyage. Trois accablés de fatigue et découragés par la vue des montagnes, ne tardèrent pas à revenir. Le quatrième revint après un mois avec l'escorte. On avait vu de grandes forêts, de beaux pâturages, quelques rivières, des terres en apparence fertiles. On avait reconnu en outre des carrières de pierre à chaux, de sel et de charbon de terre. Cette expérience fut d'un grand effet, mais ne dégoûta pas encore les plus aventureux de s'enfuir de temps à autre.

Du reste, le temps avait prouvé que la colonie ne pouvait s'élever à une véritable prospérité que par l'envoi de colons industriels et honnêtes. Ce n'est qu'à partir des premières années du dix-neuvième siècle que la classe des colons de la Nouvelle-Galles commença à présenter une physionomie respectable. Au lieu de se recruter seulement parmi les soldats et les libérés, elle s'était formée en partie de citoyens de la Grande-Bretagne, auxquels on avait fourni tous les moyens de s'établir dans la colonie avec leurs familles. Mais, d'un autre côté, il est résulté de là un inconvénient considérable; c'est que la colonie s'est trouvée partagée en deux castes : celle des condamnés et des enfants des condamnés; celle des colons d'origine libre. Les grandes propriétés et la majeure partie des intérêts commerciaux, rapporte M. Dumont d'Urville, qui a observé avec beaucoup de soin cette contrée, se trouvèrent concentrés entre les mains d'un petit nombre d'individus qui, sauf quelques exceptions, exerçaient les fonctions civiles et militaires, ou les avaient primitivement remplies. Ils ne tardèrent pas à former une sorte d'aristocratie dont les efforts tendirent de suite à envahir tout le pouvoir et à dominer la colonie entière. Jouant sous les premiers gouverneurs le rôle de la haute noblesse dans une monarchie, ils se regardèrent comme leurs conseillers naturels et exercèrent la plus grande influence sur leurs délibérations. Aux yeux des colons, la classe entière des *émancipistes* ne méritait aucune considération, et leur orgueil n'eût pu supporter l'idée de les voir un seul instant rétablis sur le parallèle des hommes libres. Vainement eût-on pu alléguer les exemples très rares de quelques particuliers qui, après avoir été condamnés, étaient néanmoins parvenus à une certaine aisance et à un état indépendant. Leur succès, dans ces cas mêmes, ne pouvait s'attribuer qu'au patronage et à la protection que leur avaient accordée quelques uns des membres de cette junte aristocratique dont ils avaient été les agents dans leurs affaires de négoce. Ainsi se trouvaient anéanties de fond en comble les vues philanthropiques des hommes qui avaient fondé cet établissement. En effet, ils avaient espéré que, sur le nombre des malheureux qui seraient condamnés à y subir le juste châtement de leurs fautes, on en trouverait qui, susceptibles encore de quelques sentiments d'honneur, pourraient revenir à une meilleure conduite, et par conséquent recouvrer dans leur nouvelle patrie les droits qu'ils avaient perdus

dans l'ancienne. Les fondateurs avaient considéré cette terre comme un asile pour le repentir, où le coupable purifié pourrait un jour redevenir un membre utile de la société. Mais l'imprudent orgueil des colons d'origine libre s'attachait, au contraire, à les frapper d'un éternel sceau de réprobation. En vain de longues années d'une bonne conduite et d'une honnête industrie semblaient mériter à un infortuné, jadis atteint par les lois, un juste retour à l'estime de ses semblables; le terrible titre de *convict* lui restait à jamais imposé, et sa malheureuse postérité semblait enveloppée dans la même proscription que lui; car ces fiers patriciens accordaient presque autant de mépris aux enfants des émancipistes, qu'aux émancipistes eux-mêmes. La conséquence naturelle d'une telle injustice était que cette classe ainsi dégradée dans l'opinion publique, et ne voyant aucun terme à sa honte, finissait peu à peu par s'y accoutumer, et ne tentait plus aucun effort pour recouvrer un rang dont elle était à jamais déchuë. Ainsi l'on voit aux lieux où ils sont persécutés, les juifs justifier volontairement la réputation qu'on leur donne; les parias de l'Inde vivre contents dans l'état d'abjection où les tiennent les autres castes; et partout où l'homme est esclave, on le voit adopter promptement tous les vices de sa triste condition.

D'un autre côté, en vue de diminuer les dépenses de l'Etat, les gouverneurs se sont vus conduits au funeste système de la facilité sur le chapitre de l'émancipation. Il en est résulté qu'un grand nombre des condamnés libérés avaient été trop peu éprouvés pour que leur réforme fût sincère, et que, rendus à la liberté, ils sont devenus des membres fort dangereux pour la colonie. La police a été obligée de doubler de vigilance et par conséquent d'augmenter ses frais; et le gouverneur lui-même, à une certaine époque, s'est vu contraint de donner avis au public de ne voyager que de jour. Le dommage causé par ces hommes qui, pour avoir cessé de vivre aux dépens du gouvernement, n'avaient cependant pas cessé de vivre à ceux du public, se trouva ainsi, en réalité, bien supérieur à celui d'un plus long entretien sur les magasins de l'Etat.

Du reste, la colonie coûte beaucoup à l'Angleterre. Les droits qui y pèsent sur la plupart des produits, et un mauvais système d'administration, sont cause que ses revenus sont loin de suffire à ses dépenses, indépendamment même du transport et de l'entretien des condamnés. Voici un aperçu de la série progressive des dépenses depuis la fondation : de 1788 à 1797, la dépense annuelle moyenne, en y comprenant les frais de transport, a été de 2 000 000 de francs; de 1798 à 1811, de 2 900 000; de 1812 à 1815, de 4 950 000 f.; en 1817, elle était de près de 6 060 000; et depuis lors elle n'a pas cessé d'augmenter, l'accroissement devant être attribué non seulement à l'augmentation du nombre des condamnés, mais à l'augmentation continuelle des dépenses intérieures de la colonie. Ces dépenses cependant ne paraissent pas exorbitantes, si l'on réfléchit à l'avantage que trouve l'Angleterre à être débarrassée du rebut de sa population, à lui assurer un avenir, et en même temps à accroître ses possessions d'une colonie aussi importante que le deviendra un jour, et que l'est même dès à présent, la Nouvelle-Galles.

Au reste, l'avantage économique de ce système est démontré par les chiffres. La dépense annuelle pour chaque condamné dans la Nouvelle-Galles a été, de 1810 à 1851, d'environ 600 fr., y compris la subsistance, le transport, l'administration civile et militaire. Pour les condamnés détenus sur les pontons, la dépense a été dans les mêmes années de plus de 800 francs. Dans la maison de détention de Millbank, la dépense par tête s'est élevée, y compris les intérêts du capital employé à la construction, à près de 4 600 fr. En moyenne, la dépense ordinaire dans les maisons de correction se trouve supérieure d'environ 250 fr. par tête à la dépense dans la colonie. La dépense de la co-

lonie, pendant les trente premières années de son établissement, a été en tout de 152 000 000 employés au transport et à l'entretien de 55 155 personnes. Le même nombre de condamnés détenus sur les pontons aurait coûté 180 000 000, et dans des maisons de correction comme celle de Millbank, elle eût été de près de 400 000 000. Ainsi la déportation a un avantage économique; nous avons déjà dit quels sont ses avantages moraux : réforme plus complète des condamnés, purification radicale de la population de la mère-patrie, établissement d'une colonie agricole et commerciale.

Dans les premiers temps, la colonie fut régie sans aucun contrôle de la part des colons, et d'une manière purement arbitraire, par les gouverneurs. Un acte du parlement de 1825 a apporté quelques modifications à cet ordre de choses. Un conseil législatif, composé de cinq membres au moins et de sept au plus nommés par le gouverneur, lui est adjoint. De concert avec ce conseil, le gouverneur fait les lois et ordonnances pour la paix, la sûreté et le bon ordre de la colonie. Les lois et ordonnances du gouverneur ne peuvent être présentées au conseil, qu'avec la sanction du grand-juge de la cour suprême, qui déclare que ces lois et ordonnances ne sont point en opposition avec celles de l'Angleterre. Il est établi deux cours de justice, l'une pour les affaires civiles, l'autre pour les affaires criminelles. Enfin la couronne se réserve le droit, de l'avis de son conseil privé, d'introduire le jugement par jury dans telles parties de la colonie, et dans tels cas et sous telles modifications qu'il lui plaira de spécifier. Depuis lors, de nouvelles améliorations se sont encore introduites, et ces améliorations ne sont elles-mêmes que le prélude de la constitution que cette importante colonie sera prochainement en droit de réclamer.

Notre colonie d'Alger, placée dans des conditions toutes différentes, mais bien plus favorables, ne pourrait-elle pas, par une bonne administration, se transformer dans l'espace d'un demi-siècle comme la Nouvelle-Galles, et s'élever à un degré proportionnel de prospérité! l'exemple que nous venons de citer suffit, à ce qu'il semble, pour nous apprendre tout ce qui est possible à cet égard.

BIEN PARLER.

Une des premières règles en éducation, c'est d'apprendre à faire bien ce qu'on est appelé à faire nécessairement; et comme *parler* est la première affaire et la plus pratiquée de la vie, on devrait apprendre à parler bien sa langue.

Les hommes médiocres, et toutes les personnes dénuées de goût et de connaissances, se font de l'art de bien parler à peu près l'idée d'une parure. Ils oublient que le langage n'est pas une parure, mais un vêtement qui touche l'âme par tous ses points.

Qui voudrait être vêtu de haillons sales et dégoûtants? Et si de se couvrir de haillons qui ne touchent que le corps est repoussant, combien la parole, qui touche l'âme de si près, n'a-t-elle pas d'importance pour tout être qui se plaît à penser et à sentir!

Parler bien suppose une habitude d'attention qui se porte sur la pensée même : par le langage on apprend à penser, surtout à développer sa pensée.

Sans un bon langage, même ce qu'on appelle *esprit* devient fatigant et de mauvais goût.

Dans un cercle où, par ignorance de sa propre langue, on ne sait pas bien au juste ce que l'on dit et ce que les autres ont senti, les amours-propres se choquent entre eux, comme feraient des hommes ivres renfermés dans une même enceinte.

L'incorrection du langage est une des causes du commérage qui désole les petites villes, où les prétentions sont aussi vagues que le sens des mots.

Dans la conversation ordinaire, les hommes ne se touchent que par des nuances de sentiments impossibles à être expri-

mées dans une langue informe et grossière. L'à-propos, qui fait tout le mérite de la parole, manque toujours aux personnes qui savent mal leur langue. Tout récit devient insupportable dans la bouche d'un homme qui parle mal. La bonne plaisanterie, qui ne porte le plus souvent que sur des nuances d'idées ou de sentiments, et tient tant à l'expression qu'on lui donne, ne peut naître sous le grossier pinceau d'une langue mal formée. L'impossibilité d'exprimer la gaieté par la parole est ce qui habitue certaines personnes aux gros rires et à la pantomime bouffonne.

C'est par la langue polie qu'une nation participe aux progrès des lumières. Voyez le culte que tous les siècles et toutes les nations policées ont rendu aux Athéniens, culte que, de nos jours encore, on rend au sol même qui les a portés. Lorsque Athènes eut perdu sa liberté, la splendeur de son nom la protégeait encore, et le souvenir de sa gloire semblait la consoler de son abaissement. Tous ces avantages, Athènes les devait à sa langue.

BONSTETTEN

PALETOT.

Le mot *paletot*, autrefois *paletoc* ou *paletocq*, a exercé plus d'une fois les étymologistes; il est, dit-on, espagnol d'origine. Huet croit que l'on doit écrire *palletoc*, parce que ce nom d'habillement vient, dit-il, de *palla*, sorte de manteau, et de *toc*, qui, en breton, signifie un chapeau. Toque et toquet auraient donc aussi une origine celtique.

Ménage, au lieu d'une étymologie espagnole ou bretonne, trouve que *palletot* vient d'un mot de basse latinité, *palliotum*, petit manteau; mais *palliotum* n'a peut-être jamais existé que dans l'imagination de Ménage.

Quoi qu'il en soit, le *paletocq* du moyen âge était une espèce de casaque à coqueluchon, dont la pointe ressemblait à la tête d'une huppe. Voilà pourquoi Rabelais (liv. I, ch. 21) dit : *empaletocqué comme une dupe*.

On a long-temps appelé *paletocquets* des gens sans aveu, parce que le *paletot* servait aux gens de guerre, parmi lesquels se trouvaient alors de fort mauvais sujets.

Avant les simples soudoyers, les nobles avaient porté cet uniforme. « Et au-dessous de soixante livres, auront brigantines si faire le peuvent, ou paletot, arc et trousses ou jusarme, et cheval selon leur puissance. » (Ordonnance de François II, duc de Bretagne.) C'est-à-dire que la dernière classe des gentilshommes n'avait que ce surtout militaire qui devait être fort épais et probablement *feutré* pour toute armure défensive.

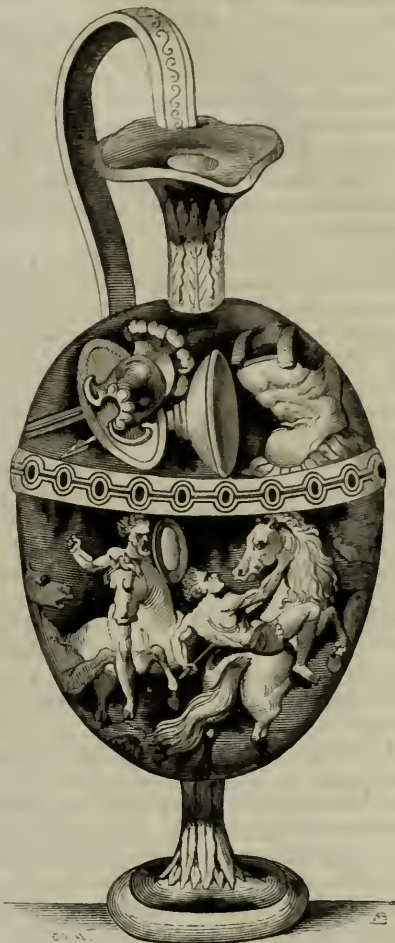
Plus tard, ce fut l'habillement des laquais, et aussi le costume généralement adopté pour les marins ou pêcheurs normands. Il avait conservé le *capuchon*, et ressemblait au *caban* des Levantins.

En décrétant que le *paletot* serait l'uniforme de la ma-

rine royale, on en a coupé le jupon, le réduisant à n'être qu'un gilet rond ou une véritable *carnagnole*.

Aujourd'hui, moins le capuchon, le *paletot* est devenu un habillement à la mode.

HISTOIRE DE LA PEINTURE SUR ÉMAIL.

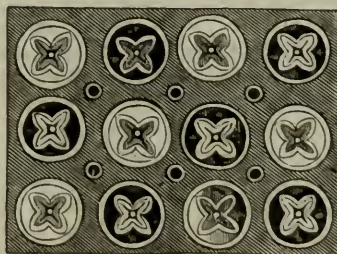


(Fig. 1. Vase de cuivre émaillé, de la manufacture de Limoges — XVI^e siècle.)

On appelle émail un verre coloré par des oxides métalliques et rendu opaque par l'introduction d'une certaine quantité d'oxide d'étain dans la masse de l'émail. On fixe l'émail sur un corps appelé *excipient*, et qui a varié de nature à diverses époques. Dès les temps les plus reculés, les émailleurs de l'Égypte revêtaient d'une couche d'émail



(Fig. 2. Émail grec.)



(Fig. 3. Émail du XIII^e siècle.)



(Fig. 4. Fibule romaine émaillée.)

vert ou bleu divers objets en terre de poterie (appelée ordinairement porcelaine d'Égypte), ou bien en talc, en stéatite, etc.

A proprement parler, les divers produits de l'émaillerie

égyptienne ne devraient pas entrer dans une histoire de la peinture sur émail, car ils ne sont pas peints : cependant, c'est dans ces revêtements monochromes qu'est l'origine de cet art si important.

Chez les Grecs et les Romains, l'art de l'émailleur se perfectionna; on choisit les métaux pour servir d'excipient, et en taillant sur la surface des creux, dont les arêtes formaient un dessin quelconque, puis en remplissant ces creux d'émail de diverses couleurs, on obtint des sujets assez importants par leurs dimensions et par leur exécution. Ce procédé par infusion de l'émail dans les creux du métal dura jusqu'au quatorzième siècle (fig. 5).

Alors on cessa de pratiquer des interstices dans l'excipient; on le recouvrit tout entier d'une couche d'émail blanc sur laquelle on peignit avec des couleurs vitrifiables que l'on identifiait ensuite à la masse même de l'émail par l'action du feu; telle est encore la manière de peindre en émail usitée de nos jours: l'excipient est métallique ou non; le cuivre, l'or, l'argent, sont les seuls métaux dont on se serve; la porcelaine, la faïence, les terres cuites et même la lave, ont été également employés.

On est parvenu à peindre sur l'émail avec des couleurs vitrifiables ou susceptibles de s'émailler. La peinture en émail est brillante, peut résister à l'action de l'air, de l'eau, de la chaleur, du froid, de l'humidité, de la poussière, enfin à l'action de tous les agents destructeurs de la peinture à l'huile; aussi ce genre de peinture appliqué à la conservation des chefs-d'œuvre de l'art de dessin offrirait-il des avantages inappréciables.

Nous avons déjà dit que c'était en Egypte que l'art d'émailler avait pris naissance. Il y avait dans ce pays des fabriques nombreuses où l'on faisait des statuettes de dieux et de rois, et une foule d'objets recouverts d'un émail de diverses couleurs, mais plus spécialement d'un émail vert et bleu.

Les Phéniciens, auxquels l'histoire attribue la découverte du verre, paraissent avoir connu l'émail; au moins les Hébreux, qui avaient emprunté tous les arts à la Phénicie, connaissaient l'art de l'émailleur, à en juger par Ezéchiel qui en parle à plusieurs reprises.

De la Phénicie et de l'Egypte, sources de toute la civilisation grecque, l'art d'émailler passa en Grèce. Il reste une assez grande quantité d'émaux grecs pour faire juger que cet art donna naissance à des produits nombreux. Sans parler des figurines et vases recouverts d'un émail vert ou bleu, à la façon égyptienne, il nous est parvenu des émaux semblables aux émaux de Venise; ce sont des masses de filets d'émail de diverses couleurs, roulés et contournés, et affectant divers dessins lorsque l'on partage en plaques la masse d'émail: ce sont encore des plaques d'émail à travers lesquelles on a fait passer une multitude de filets d'émail coloré, de manière à produire un dessin agréable. Nous donnons, page 57, la gravure d'un émail grec du Cabinet des Antiques de la Bibliothèque royale (fig. 2).

Chez les Etrusques, l'art de l'émailleur fut cultivé, à en juger au moins par un masque de bronze destiné à orner le timon d'un char, et dont les yeux sont en émail, conformément au système de la peinture polychrome en usage à cette époque.

De là, l'art de l'émailleur passa à Rome, et il y fit des progrès considérables. Les émaux romains sont nombreux et fort remarquables. C'est à Rome, suivant toute apparence, que l'on commença à entailler le métal et à y couler de l'émail. On obtenait ainsi tel dessin que l'on voulait, le trait étant formé par les saillies du métal.

Les Romains ont fait en métal émaillé une multitude de bijoux, d'agrafes: nous croyons devoir reproduire (fig. 4) une fibule conservée au Louvre. On peut voir aussi dans l'*Archæologia*, le dessin colorié d'un vase émaillé fort remarquable.

Ce vase en bronze a été trouvé, en 1824, dans le comté d'Essex en Angleterre, dans un tombeau romain. Le dessin des feuillages et des entrelacs y est du meilleur goût, et le choix des couleurs est fort remarquable également.

Les couleurs qui se rencontrent le plus fréquemment sur les émaux romains sont le blanc, le bleu, le vert, le rouge et le jaune. Ces couleurs étaient alors appliquées, comme elles le furent au moyen âge, par un procédé déjà décrit, et qui dura jusqu'au quatorzième siècle.

Enfin, pour terminer ce qui nous reste à dire sur l'histoire de la peinture en émail dans l'antiquité, il nous faut parler des émaux gaulois. Philostrate, dans ses *Images*, indique que les Gaulois étendent des couleurs sur de l'airain, qu'elles y adhèrent par l'action du feu et qu'elles deviennent inaltérables. Depuis, la vérité de cette assertion a été prouvée par la découverte faite à Marsal (Meurthe), en 1858, de colliers gaulois en bronze, dont l'un est orné de rosaces d'un émail verdâtre. Tels sont les premiers faits qui révèlent l'existence d'un art dans le pays où l'on devait porter si loin sa culture.

Dès le temps de saint Eloi, la tradition fait exister des artistes émailleurs à Limoges. Il est certain que, vers le dixième siècle, il y avait dans les Gaules des fabriques d'émaux très importantes; et comme au douzième, nous les trouvons établies à Limoges, rien ne s'oppose à ce que l'on tienne ces traditions pour vraies.

En Orient, à Constantinople, il existait aussi des manufactures d'émaux considérables. Bien qu'on les distingue sous le nom d'émaux byzantins, on doit dire que les émaux grecs et limousins ne diffèrent pas notablement, et l'on sera moins étonné de cette ressemblance lorsqu'on saura qu'au treizième siècle des artistes grecs travaillaient à Limoges, ainsi que le témoigne l'inscription suivante, gravée sur un calice conservé au Musée du Louvre (n° 28).

Alpais me fecit Lemovicarum.

Parmi les monuments les plus curieux de cette époque, sont les objets d'orfèvrerie émaillée que, suivant les chroniqueurs, saint Colomban donna à l'église d'Auxerre; la croix d'or du roi lombard Agilulf (600), qui porte une inscription dont les lettres sont émaillées en bleu; la croix pectorale d'or des évêques de Monza, où J.-C. est peint en émail, ouvrage grec du huitième siècle. A cette époque appartiennent les ornements émaillés de la couronne d'or de Charlemagne aujourd'hui à Vienne. Dans le siècle suivant, nous citerons les incrustations analogues de l'épée de saint Maurice, à la basilique ambroisienne de Milan. Au dixième siècle, Théophile, moine lombard, donna, dans un ouvrage qu'il a composé sous le titre de *Diversarum artium schedula*, les procédés de la peinture en émail usités de son temps. Il reste un monument précieux de cette époque; c'est la crose de l'évêque de Chartres, Ragenfroï, mort vers 960. Le pommeau et le montant de la volute de cette crose sont décorés de quatre compartiments émaillés dont les sujets sont tirés de l'histoire de David; de plus, le nom de l'artiste qui exécuta ces ornements s'y trouve indiqué dans l'inscription suivante:

Frater Willelmus me fecit.

Dans le onzième siècle, la peinture en émail produisit le portrait en pied du comte d'Anjou, Geoffroi Plantagenet, aujourd'hui au Musée du Mans. Ce bel émail d'environ deux pieds de hauteur sur un de largeur, est exécuté d'après le procédé alors en usage, et qui consistait à couler de l'émail dans les interstices du métal. Plusieurs bahuts ou coffrets, servant de reliquaires, décorés d'incrustations émaillées représentant des sujets ou des personnages religieux, datent de cette époque.

Dès le douzième siècle, Limoges avait une grande célébrité pour la fabrication des émaux connus sous le nom de *opus de Limogiâ, labor Limogæ, opus Lemoviticum*. Ces émaux étaient incrustés sur des crosses d'évêques, des vases, des calices, des ciboires, des croix, des candélabres, des colliers, des hanaps, des fermoirs, des agrafes, des plats, des assiettes, des bahuts, des reliquaires, des châsses,

des tombeaux, des poignées d'épées, des manches de couteaux, des casques, etc. La réputation de ces émaux était, dès l'an 1197, répandue jusque dans l'Italie méridionale; car, dans une charte de donation faite cette année, à l'église de Sainte-Marguerite de Veglia en Apulie, il est fait mention de *Duas tabulas aeneas supraauratas de labore Limogico*.

Au treizième siècle, la peinture en émail, qui suivait les progrès des arts en général, et de la peinture sur verre en particulier, se développa d'une manière remarquable; le dessin devint plus correct et le goût des ornements plus pur. Parmi les émaux les plus remarquables du treizième siècle, on doit citer ceux qui décoraient les tombeaux de Jean et de Jeanne, enfants de saint Louis, lesquels se trouvaient à l'abbaye de Royaumont, et qui ont été décrits par Millin. (*Antiq. nation.*, t. II.)

Au quatorzième siècle, les produits de l'émaillerie deviennent très nombreux; les artistes de Limoges conservent leur supériorité; mais ils ont des rivaux dans les orfèvres de Montpellier. On a peu de détails sur la manufacture d'émaux de cette ville; on sait seulement (dom Vaissette, année 1517, *hist. du Languedoc*) que ces émaux étaient des bijoux d'or et d'argent, et qu'ils étaient fort recherchés.

Le quatorzième siècle est une époque de révolution dans la peinture en émail, et c'est en Italie qu'elle s'accomplit. Ugolino Vieri, orfèvre siennois, orna de peintures émaillées, en 1538, un reliquaire qui se trouve aujourd'hui à la cathédrale d'Orvieto. Ce reliquaire n'est pas exécuté d'après l'ancien procédé d'incrustation; il est réellement peint en émail, avec des couleurs étendues sur le métal et non plus encaissées dans les creux du métal.

Nous ne savons à quelle époque les émailleurs Limousins peignirent d'après le procédé italien; toutefois nous avons lieu de croire que ce ne fut qu'à partir du seizième siècle. Limoges produisit en effet peu de chose pendant le quinzième siècle; il est même probable que ses manufactures, ou furent détruites, ou du moins souffrirent beaucoup pendant la guerre de cent ans avec l'Angleterre. Au seizième siècle, l'art de l'émailleur fit de remarquables progrès. Lucas della Robbia (v. 1489, p. 95), Bernard de Palissy (1535, p. 385), donnèrent aux terres cuites émaillées une importance considérable, et Limoges reprit son ancienne splendeur. François I^{er} rétablit sa manufacture d'émaux, et c'est d'après les dessins de Raphaël, de Jules Romain, de Primatice, du Rosso, de Léonard de Vinci, d'Albert Durer, de Holbein et de Jean Cousin, que l'on exécutait ces vases, ces coupes, ces plateaux, ces bassins, ces aiguères, ces candélabres, ces portraits qui font aujourd'hui l'admiration des connaisseurs.

Léonard en fut le premier directeur et l'un des plus habiles artistes. Il est généralement désigné sous le titre de peintre émailleur ordinaire de la chambre du roi. François I^{er} lui donna le surnom de *Limousin*, pour le distinguer de Léonard de Vinci. Ses premiers émaux sont de 1552; il vivait encore en 1580. On a conservé de cet artiste des morceaux nombreux admirables; nous citerons les médaillons du tombeau de Diane de Poitiers; les portraits de l'amiral Philippe de Chabot et de François de Guise, conservés au Louvre.

Le second, Jean Courtois, dit Vigier, mérite une attention spéciale. La belle collection de M. Ardant, à Limoges, renfermait trois coupes de cet artiste faites en 1556. Elles représentent le triomphe de Diane et de Neptune. Ces grisailles, dont les figures seules sont en couleurs, sont admirables par la grandeur de la composition, la correction et l'énergie du dessin*.

La famille des Courtois, composée de Pierre, Jean et Suzanne Courtois, a produit de fort belles œuvres. Le premier fut l'élève et le successeur de Léonard.

* Ces précieux émaux sont aujourd'hui à Paris, dans la belle collection de M. Préau.

Jehan Limousin, Pierre Raymond ou Rexmann, dont le Louvre possède de fort remarquables productions, sont, avec les artistes déjà indiqués, les émailleurs limousins les plus distingués du temps de la Renaissance.

Nous donnons le dessin de deux émaux conservés au Louvre. L'un représente un vase, et l'autre une plaque destinée à servir d'ornement à un meuble, et dont les dessins en grisaille sont d'une pureté et d'une vigueur remarquables (fig. 1 et 5).

Au dix-septième siècle, les Laudin soutinrent la gloire de l'art du Limousin: Nicolas Laudin, l'aîné de cette famille, est l'un des plus grands peintres émailleurs; ses émaux sont souvent d'admirables tableaux; nous citerons par-dessus tous les autres, trois émaux conservés à la cathédrale de Limoges, et qui représentent *la Mort d'Abel, le Sacrifice d'Abraham, l'Adoration des Mages, les Noces de Cana et Jésus-Christ en croix*. Ces beaux émaux, de 8 pouces sur 6, sont d'une exécution ravissante; composition, dessin, couleur, tout est parfait. Au dix-huitième siècle, l'art de l'émailleur n'est plus soutenu que par les Nouailliers; ces artistes ignorants étaient de pauvres ouvriers dont les œuvres sont détestables de dessin et de couleur. Avec eux la peinture limousine tombe en décadence et disparaît vers 1766. La peinture sur porcelaine remplaça dès lors la peinture en émail à Limoges.

Nous croyons devoir terminer cette notice sur les émailleurs de Limoges par le tableau suivant, composé d'après les écrits de MM. Ardant et Texier, et nos propres recherches.

Tableau alphabétique des émailleurs de Limoges.

Noms des artistes.	Monogrammes.	Dates.
Bernard (N.)		xvii ^e siècle.
Courtois ou Court (J.), dit Vigier.		1556.
Courtois ou Cortey (Jehan) . . .	P. C.	xvi ^e siècle.
Courtois ou Cortey (Pierre) . . .		
Courtois (Suzanne), ou Cortey, ou Court, ou de Court.		
Laudin (Joseph) (revers rouge).	I. L.	Loisix XIV.
Laudin (Nicolas) (rev. bleu foncé)	N. L.	
Laudin (Valérie)		
Laurent		
Limosin (Léonard) (revers bleu et blanc)		1532-1560.
Limosin (Jehan)	I. L.	xvi ^e siècle.
Martin (Isaac)	I. M.	
Mersier (Etienne)		Henri IV.
Nouaillier (Bernard)		
Nouaillier (Jean-Bapt.) (rev. bleu)		Fin du xvii ^e siècle.
Nouaillier (Joseph)		
Nouaillier (Pierre) (rev. rouge).		1686-1717.
Nouaillier.		Fin du xviii ^e siècle.
Pape (N.)		
Peiguillon		
Pénicaut (N.)		Fin du xvi ^e siècle.
Poillevet.		1694.
Poneet.		xvii ^e siècle.
Raymond ou Rexmann (Pierre) . .	P. H.	1564-1578.

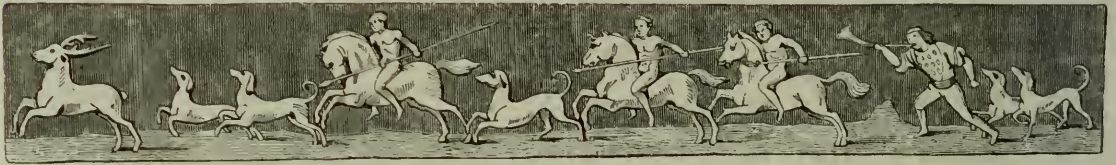
Les monogrammes encore inexpliqués sont: H. L. P. — M. D. — C. N. — TB. — P. N. — L. P. — J. P.

Pendant que la manufacture de Limoges acquérait une si grande célébrité, un orfèvre de Chateaudun, nommé Jean Toutin, trouvait, vers 1652, la manière de faire les émaux épais et opaques sur or. Cette école compte Dubié, Morlière, Robert Vauquer, Pierre Chartier, dont les portraits, les bagues et les boîtes de montres étaient fort célèbres au dix-septième siècle.

Petitot de Genève, et Bordier son associé, donnèrent au portrait en émail une vogue justement méritée. L'Angleterre, la France et sa patrie le possédèrent tour-à-tour, et partout Petitot laissa de nombreuses productions. L'Angleterre, la Russie et la France possèdent un grand nombre de ses émaux; au Musée du Louvre on conserve une quarantaine de portraits des personnages les plus célèbres du siècle de

Louis XIV peints par lui. Petitot copia aussi quelques tableaux de Mignard et de Lebrun : on cite surtout la Famille de Darius. Son chef-d'œuvre est le portrait de la comtesse de Southampton : cet émail, de 9 pouc. 9 lign. sur 5 pouc. 9 lign., est aujourd'hui entre les mains du duc de Devonshire. Petitot chassé de France par la révocation de l'édit de Nantes, mourut à Genève en 1694. Quelques habiles émailleurs le remplacèrent : Touton, dont le Louvre possède de beaux émaux ; Henri Toutin ; Henri Chéron ; Charles Boit ; Louis de Chatillon ; Guerrier ; Ph. Ferrand. Mais avec le siècle de Louis XV, la peinture en émail fut à peu près abandonnée par une société qui tenait peu à faire passer à la postérité le souvenir de ses actions et qui préférait la peinture au pastel et à la gouache. On vit cependant quelques rares portraitistes produire quelques œuvres et conserver cet art précieux : tels sont Bouquet, Liotard, Durand, Bouton, Pasquier, quelques Suédois et Louise Kugler. Mais malgré tous leurs efforts la peinture en émail dégénérait, lorsque, sous l'empire, elle se releva : Augustin et Couais lui donnèrent un nouveau lustre. Parmi les portraits d'Augustin, il faut citer ceux de Joséphine et de Denon ; parmi ceux du second, les portraits de la famille impériale, de madame de Staël, la Galatée de Girodet rappelaient les beaux temps des artistes de Limoges. Cependant cette époque brillante n'eut pas de durée et l'art de l'émailleur était

retombé dans une telle décadence qu'on pouvait le croire abandonné. Quelques travaux exécutés récemment semblent annoncer la renaissance de ce genre de peinture ; aux derniers salons, M. Kanz a exposé de fort jolis portraits sur émail. On a orné la cour d'honneur de l'école des Beaux-Arts de quatre médaillons de lave émaillée, représentant les quatre grands protecteurs des arts, Périclès, Auguste, Léon X et François I^{er}. A la basilique de Saint-Denis, on a placé quelques beaux émaux. A l'exposition des produits de l'industrie de 1859, on a vu de belles plaques de lave émaillée et peintes avec couleurs vitrifiables pour décorer l'intérieur des cheminées et les poêles. L'une représentait un paysage, peint par Mortelèque, et avait 4 mètre de longueur sur 60 centimètres de largeur. Sur une autre, étaient peintes deux têtes de vieillard et de jeune fille, d'une fort belle exécution. Il est inutile de faire remarquer combien les appartements gagneraient en salubrité, si l'on adoptait de pareils moyens de décoration ; à cette même exposition, on a remarqué diverses pièces d'orfèvrerie émaillée provenant des ateliers de MM. Wagnez et Marrel. Le premier avait présenté une monture en émail d'une camée magnifique, la Toilette de Psyché ; deux vases avec des peintures en émail. Le second avait exposé une corbeille, deux vases et un bassin décorés d'arabesques émaillées. Ces fabricants avaient su mêler à l'art de l'émailleur l'art du



(Fig. 5. Sujet de Chasse, sur une plaque du cuivre émaillé, de la manufacture de Limoges. — xiv^e siècle.)

nielleur, et leurs ouvrages étaient admirés même des connaisseurs.

Tout récemment, M. Meyer-Heim a exécuté à la manufacture de Sèvres une coupe en émail d'après les procédés des anciens artistes Limousins. L'émail est appliqué sur le cuivre qui constitue la coupe elle-même : les couleurs, bleu, noir et gris, et l'or sont parfaitement obtenus, et ce brillant résultat permet d'espérer que l'habile directeur de la manufacture de Sèvres, qui a déjà rendu à la France l'art des anciens verriers lui rendra aussi l'art des émailleurs Limousins.

ROXBURGHE-CLUB SOCIÉTÉ DE BIBLIOPHILES.

Nous avons eu l'occasion de rapporter ailleurs (1840, p. 220) le fait le plus mémorable certainement de l'histoire de la bibliomanie, l'adjudication d'un exemplaire du *Décameron* au prix énorme de 2 260 livres sterling. Cette adjudication, qui eut lieu à Londres le 47 juin 1812, à la vente de la bibliothèque du duc de Roxburghe, donna naissance à une société de trente-un bibliophiles anglais. L'adjudicataire était le marquis de Blandford, et cependant cette société prit le nom de Roxburghe-Club. Le 17 juin de chaque année, elle se réunit à un banquet où se portent les toasts suivants : — A la cause de la bibliomanie dans le monde entier ; — A l'immortelle mémoire de Christophe Valderfer (l'imprimeur du *Décameron*) ; — A William Caxton, premier imprimeur en Angleterre ; — A Richard Pynson ; — A Julien Notary ; — A William Faques ; — A la famille des Manuce (célèbres imprimeurs italiens) ; — A la famille des Estienne (voy. 1853, p. 262, une note sur ces célèbres imprimeurs français) ; — A John, duc de Roxburghe.

Les *Roxburghers* ne se bornent point à porter des toasts : chaque année, l'un d'eux est tenu, à son tour, de faire réimprimer à ses frais quelque ouvrage extrêmement rare. Les exemplaires, dont le nombre doit être égal à celui des membres de la société, se distribuent au banquet anniversaire.

RÉGIME DE VOISENON.

Voisenon, académicien du dernier siècle, homme d'esprit, du reste médiocrement recommandable, était d'une petite taille et d'une complexion très délicate. Il suivait un régime très singulier, qui paraît cependant n'avoir pas considérablement abrégé sa vie, car il avait soixante-sept ans lorsqu'il mourut, en 1775. Voici comment il rendait compte lui-même de ses habitudes en 1760 :

« Je me lève à sept heures et demie du matin, et prends aussitôt trois tasses de petite sauge de Provence.

» A dix heures, une tasse de chocolat.

» A onze heures, une tasse de café.

» A une heure, je dîne, et je mange les ragoûts les plus piquants ; je bois un demi-verre de scuba, ensuite du café.

» A cinq heures, trois tasses de véronique, et un verre d'eau des six graines.

» A neuf heures, deux œufs frais, du ratafia, et une tasse de chocolat.

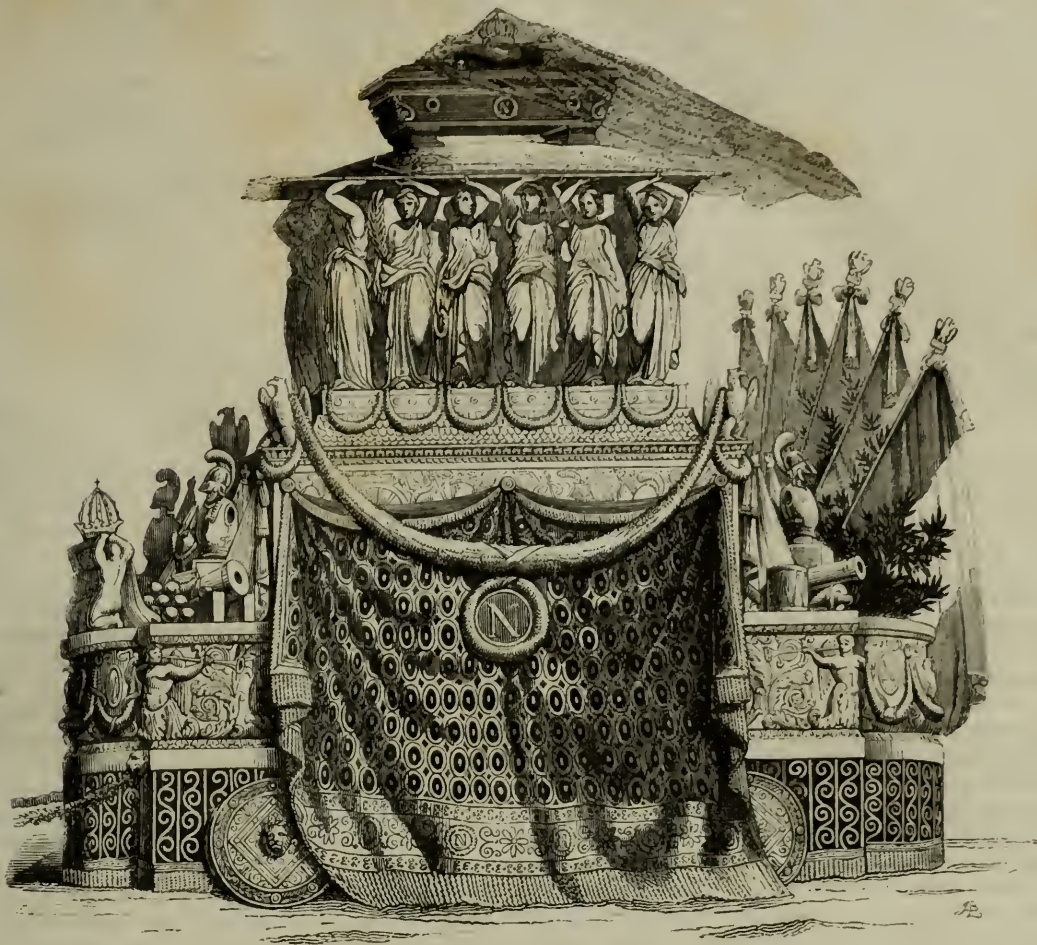
« A onze heures, une tasse de café, quelquefois du kermès, du soufre lavé ou différents opiat, et parfois du lillium.

» A mes repas, des anchois, des huitres vertes, et du vin de Chypre, avec des fruits à l'eau-de-vie. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

TRANSLATION DES CENDRES DE NAPOLEON.



(Char funèbre de Napoleon.)

La translation des dépouilles mortelles de Napoléon est un événement qui ne s'effacera point de la mémoire des peuples. Il n'y aura plus désormais une Histoire de France, si abrégée qu'on la suppose, qui n'en fasse mention. Le 15 décembre 1840 sera un des jours qui auront le plus ému et le plus honoré notre génération.

Assurément on n'accusera ni d'égoïsme, ni d'irréligion, une nation qui, d'une voix et d'un enthousiasme unanimes, réclame, après vingt ans, le droit d'ensevelir un de ses grands hommes. Le culte des mânes n'est pas le fait d'un peuple athée. Dans le sentiment qui a voulu délivrer les restes de Napoléon de leur exil pour les ramener en triomphe sur les bords de la Seine, dans l'émotion qui a parcouru tout le territoire lorsqu'un navire, sous le commandement d'un jeune prince, est allé redemander à Sainte-Hélène son captif et son martyr, dans les acclamations et les applaudissements qui ont salué son retour, tout a été élevé, généreux, poétique, tout a été digne d'un pays qui, constamment fidèle à la double tradition de la civilisation moderne, se montre depuis tant de siècles inspiré à la fois des nobles exemples de l'antiquité et des enseignements du christianisme.

Ce fut le 12 mai 1840, à la chambre des Députés, que commença cette dernière scène de l'Histoire de Napoléon qui a captivé six mois l'attention de l'Europe. Nous avons, l'an dernier, raconté la résolution des Chambres et le départ de l'expédition *; nous nous sommes aussi re-

portés en imagination dans la vallée où depuis 1821 reposait le cercueil du héros **: il nous restait à donner le récit de l'arrivée de l'expédition à Sainte-Hélène, de l'exhumation, du retour en France, et des cérémonies funèbres; nous avons retardé de quelques semaines cette seconde partie de notre récit, afin de profiter entièrement de cet avantage que nous donne notre forme de pouvoir mêler l'image des objets à leur description: nous voulions puiser nos dessins aux sources les plus sûres, et, dans l'intérêt surtout de nos lecteurs les plus éloignés, être fidèles jusqu'au scrupule. Nous devons ici rendre grâce au concours bienveillant de MM. Labrouste frères, aussi habiles dans l'art du dessin que dans celui de l'architecture, et qui avaient à leur disposition les dessins mêmes d'après lesquels ont été exécutés tous les travaux. Quant au texte, il est extrait principalement du journal de M. le baron Emmanuel Las Cases, qui a fait partie de l'expédition, et de la relation officielle des cérémonies funèbres à Paris.

ARRIVÉE DE L'EXPÉDITION A SAINTE-HÉLÈNE.

Le 8 octobre 1840, vers trois heures après midi, la frégate la *Belle-Poule*, qui était partie de Toulon le 7 juillet, mouilla dans la rade de Sainte-Hélène, vis-à-vis de James-Town.

Le 9 octobre, le prince de Joinville, les officiers de la frégate, les compagnons d'exil de Napoléon, et les membres de la mission, se rendirent au tombeau de l'empereur.

* 1840, p. 341, vue de la Chapelle ardente dans l'intérieur de la frégate la *Belle-Poule*.

** 1840, p. 353, vue du Tombeau de Napoléon dans l'île Sainte-Hélène. — Voy. aussi, sur Sainte-Hélène, 1838, p. 157.

« A deux heures vingt minutes, dit M. Emmanuel Las Cases, nous entrions dans l'enceinte... ; la tombe s'offrait à nos yeux. Le prince de Joinville s'était découvert. M. l'abbé Coquereau agenouillé à l'écart, à gauche de la porte d'entrée, auprès d'un cyprès, récitait une prière. C'était peut-être le premier prêtre catholique qui de ce lieu élevait son âme vers le ciel, depuis que Napoléon avait été rendu à la terre. On voyait étendu sur le sol le tronc d'un des deux saules pleureurs qui existaient lors de l'inhumation ; l'autre ombrageait encore le tombeau. Nous étions silencieux... chacun livré tout entier à ses émotions... Nous contemplions de près ces dalles noires ; rien n'y était écrit, nous ne pouvions en détacher nos regards. Le prince fit lentement le tour de la tombe ; il revint cueillir quelques feuilles des plantes bulbeuses que l'on avait fait pousser du côté où reposait la tête... »

Pendant les jours suivants, on se mit en rapport avec l'autorité anglaise, qui eut à régler les dispositions convenables pour l'exhumation des cendres de Napoléon.

EXHUMATION.

Les travaux de l'exhumation furent commencés dans la nuit du 14 au 15. On supposait qu'ils seraient longs et difficiles, et l'on voulait remettre le cercueil le lendemain entre les mains du prince de Joinville.

« A dix heures et demie du soir, continue M. de Las Cases, nous quittâmes la ville, M. l'abbé Coquereau, le docteur Guillard, Charuer, Guyet, Dorel, Marchand, Arthur Bertrand et moi ; nous gravissions lentement les montagnes : arrivés sur les hauteurs de *Rupert's Valley*, le froid devint assez vif. De temps en temps, nous avions à souffrir les effets d'une petite pluie très fine, ou plutôt d'un brouillard extrêmement intense ; la lune se levait voilée ; d'épais nuages glissaient avec rapidité devant elle, tantôt la cachant, tantôt la laissant reparaitre. Bientôt dans le lointain, au fond de la vallée, à travers l'épaisseur de l'atmosphère, nous crûmes distinguer de la lumière : c'étaient les fanaux qui allaient éclairer les travailleurs. Nous quittâmes alors le grand chemin pour prendre la route qui descend le long des flancs de la montagne. Des postes militaires avaient été placés de distance en distance dès le coucher du soleil ; nous les traversâmes. A minuit précis nous arrivions au tombeau. »

Les commissaires des deux nations introduisirent dans l'enceinte les diverses personnes qui devaient être témoins de ce qui allait se passer.

« A minuit un quart, les travaux commencèrent. Les ouvriers étaient des soldats anglais. On enleva soigneusement les plantes bulbeuses et les géraniums qui se trouvaient à la tête et aux pieds de la tombe ; le prince de Joinville les avait demandées. On ébraula et fit tomber successivement la grille latérale de l'ouest et les deux grilles qui se trouvaient aux deux extrémités. Le plus profond silence régnait. On n'entendait de temps en temps que la voix du capitaine Alexander, officier député par S. E. le gouverneur de Sainte-Hélène, donnait brièvement des ordres. Les mouvements de ces hommes, travaillant avec activité à la lueur des fanaux, dans le brouillard, se mouvant au milieu des cyprès et des saules, leur donnaient l'apparence d'ombres qui s'agitaient : le bruit des marteaux retentissant sur les grilles de fer ; les cris fréquemment répétés des nombreuses sentinelles placées dans les montagnes environnantes, tout répandait sur cette scène une teinte lugubre. »

Les grilles enlevées, M. comte de Chabot, commissaire du roi, prit la mesure extérieure du tombeau. On procéda alors à la disjonction des pierres qui le bordaient ; elles étaient fortement unies ensemble par des crampons ; on les défit avec effort ; en enleva ensuite celle des trois autres dalles noires qui se trouvait aux pieds, puis celle qui se

trouvait à la tête, puis celle du milieu. Ces pierres ôtées, on vit la terre végétale ; elle était séparée de la surface inférieure des dalles noires par un espace d'environ un pied et demi qui restait vide. On remarquait sur ce sol une grande fissure, et au milieu un affaissement assez considérable, ce qui fit craindre que le cercueil ne fût trouvé écrasé et détruit. Cette terre était humide ; on en retira jusqu'à la profondeur d'environ 5 pieds. L'humidité n'augmentait pas.

Le travail continuait toujours dans le même silence : les hommes se relevaient à de courts intervalles, en sorte que l'activité était extrême. La terre ôtée, on arriva sur un lit de matière très dure ; on crut d'abord que c'était la dalle que l'on savait recouvrir le tombeau. Les Français, qui autrefois assistèrent à l'inhumation de Napoléon, avaient bien vu sceller cette dalle, mais ils n'avaient rien vu de plus ; ils ignoraient ce qui s'était passé après. Il existait dans l'île plusieurs personnes témoins de ces derniers travaux, qui même y avaient participé ; elles étaient présentes, appelées par M. le capitaine Alexander. Mais dix-neuf ans et demi s'étaient écoulés, et leurs souvenirs se trouvaient évidemment altérés, car elles étaient toutes d'opinions différentes.

M. de Chabot avait entre les mains un extrait d'un rapport du lieutenant-général sir Hudson Lowe, sur l'inhumation de l'empereur. Cette pièce disait : « Que par-dessus la dalle qui couvrait le cercueil, on avait établi deux couches de maçonnerie fortement cimentées et même fortifiées par des crampons. » MM. les commissaires descendirent pour s'assurer si la maçonnerie rencontrée par les ouvriers était bien celle qu'indiquait le rapport. C'était elle. Ils la trouvèrent parfaitement intacte, sans la plus légère altération.

En ce moment, M. l'abbé Coquereau alla puiser de l'eau à la source, et se rendit dans une des deux tentes voisines pour préparer l'eau bénite et ce qui était relatif aux cérémonies du culte.

Cependant les ouvriers continuaient toujours en silence ; ils reconnaissaient d'assez grands fragments de dalles joints entre eux par des barres de fer et de forts morceaux de basalte liés par du ciment romain. Le ciment était devenu très dur ; il fallut enlever cette maçonnerie avec la pioche et le ciseau ; ce fut un travail considérable qui demanda des heures. Plusieurs fois le ciseau ayant attaqué des fragments de pierre blanche, on crut être arrivé sur la dalle ; on mesura ; on était à deux mètres cinq centimètres de profondeur.

On n'avancait plus que très lentement ; on était contrarié. D'après le texte du rapport de sir Hudson Lowe, le capitaine Alexander pensait qu'on pouvait supposer aux couches de maçonnerie une épaisseur considérable ; peut-être quatre pieds. Il aurait fallu employer au moins toute la journée pour la détruire. A cinq heures cinq minutes du matin, M. Alexander fit commencer un fossé latéral à la tombe avec l'intention de creuser jusqu'au niveau du cercueil qu'il retirerait ensuite par le côté, en perçant la muraille du caveau.

« On travaillait toujours dans le même silence, continue M. Emmanuel Las Cases ; le temps était mauvais ; nous étions au milieu des nuages et souvent mouillés par une pluie fine et pénétrante que chassait un vent assez vif. Les ouvriers attaquaient toujours avec vigueur la maçonnerie en ciment romain. A huit heures on découvrit une fente à travers ; on aperçut le cercueil... Bientôt une autre fente le laissa mieux distinguer encore. Le capitaine Alexander, mu probablement par un sentiment religieux, le fit couvrir avec des pierres. On s'occupait alors de dresser une chèvre, et chacun de nous, Anglais et Français, alla revêtir son grand uniforme. A neuf heures, on établit autour du tombeau une haie de soldats de milice et de soldats du 91^e régiment. La pluie était devenue très forte. On acheva de dégager au ciseau le ciment qui scellait la grande dalle, et on fit les travaux nécessaires pour y ajuster les crampons. Les

personnes qui ne devaient pas assister à l'exhumation, même les ouvriers qui n'étaient pas absolument nécessaires, furent éloignés, et durent se tenir en dehors de la haie de soldats. M. l'abbé Coquereau s'approcha, se plaça sur le bord de la tombe, du côté où se reposait la tête; deux enfants de chœur portaient devant lui la croix et l'eau bénite. A neuf heures vingt-six minutes la dalle fut enlevée; d'un mouvement spontané et unanime, tous les assistants se découvrirent... On voyait un cercueil en acajou, isolé de toutes parts, excepté inférieurement. Il reposait sur une autre dalle que portaient huit montants en pierre. Le bois était humide, mais dans un état de conservation parfaite. La planche inférieure, qui autrefois avait été extérieurement recouverte de velours, était la seule qui commençât à être un peu altérée. On apercevait encore la blancheur des têtes de vis qui avaient été argentées; l'argent n'avait pas disparu. On voyait à côté du cercueil les sangles et les cordages qui avaient servi à le descendre. La dalle inférieure sur laquelle il reposait était assez humide.

» Après que M. l'abbé Coquereau eut fait la levée du corps, M. le docteur Guillard, chirurgien-major de la *Belle-Poule*, versa du chlore, et MM. de Chabot et Alexander descendirent dans le caveau. Ils prirent les mesures du cercueil qui se trouvèrent être les suivantes: 1 mètre 91 centimètres de long sur 65 centimètres dans sa plus grande largeur; puis on procéda à l'extraction du cercueil.

» A dix heures vingt-cinq minutes, le corps de Napoléon, rendu à la lumière, se trouva au milieu des vivants. Depuis dix-neuf ans et demi, il dormait du sommeil de la mort dans la nuit du tombeau!

Le cercueil avait imprimé sa forme au fond du caveau; on la voyait très nettement marquée. Il fut déposé à terre, et le capitaine Alexander commanda douze hommes du 91^e régiment, sans capote et têtes découvertes; ils le transportèrent vers la tente la plus voisine, où M. l'abbé Coquereau, qui l'avait précédé, termina les prières.

On commença l'ouverture des anciens cercueils. Le premier, celui qui enveloppait tous les autres, était en acajou, épais de deux centimètres. On scia les deux côtés pour pouvoir faire glisser par la tête le cercueil en plomb qui était dedans. Retiré de son enveloppe, ce cercueil en plomb fut placé à midi un quart dans le sarcophage apporté de France; puis on attendit S. E. le major-général Middlemore, gouverneur de l'île; il était fort souffrant depuis plusieurs jours, le mauvais état de sa santé lui avait rendu impossible d'assister aux travaux de la nuit. Il arriva à une heure moins un quart, accompagné de son état-major, le lieutenant Barnes, major de place, et le lieutenant Middlemore, son aide-de-camp et secrétaire militaire.

On procéda alors avec recueillement à l'ouverture du cercueil en plomb. Dedans se trouvait un troisième cercueil en acajou; il était si peu altéré malgré le temps, que l'on put retirer plusieurs des vis qui le fermaient en les dévissant. Celui-ci ouvert, on en vit un quatrième en ferblanc; on savait que c'était le dernier.

L'empereur y avait été enseveli revêtu de son habillement de colonel des chasseurs de la garde; sa tête et sa barbe avaient été rasées, son chapeau placé près des genoux, et les deux vases qui contenaient le cœur et l'estomac mis un peu au-dessus des pieds, entre les jambes. Les parois intérieures du cercueil de ferblanc avaient été entièrement garnies, suivant le système des Indes, d'une épaisse soie ouatée.

L'ouverture du cercueil en ferblanc eut lieu, moins dans le but de constater l'identité, qui ne pouvait être douteuse, que dans celui de prendre les précautions sanitaires indispensables pour une longue traversée. Le docteur Guillard fut chargé de découvrir le corps.

Lorsque la feuille supérieure de ferblanc fut enlevée, on ne vit d'abord qu'une masse sans forme, c'était la couche supérieure du taffetas ouaté qui était tombée. Le docteur

l'enleva avec un soin religieux, en commençant par les pieds et en la roulant sur elle-même.

On vit alors le corps entier de Napoléon.

Il était dans un état de conservation presque parfait. La main droite était serrée contre le corps et presque tout-à-fait cachée; la gauche paraissait entièrement; elle n'avait pas perdu la forme élégante qu'elle avait eue pendant la vie. Le docteur la toucha; elle était souple et céda sous son doigt. Le bas du visage avait conservé toute sa régularité; le haut, particulièrement la place des pommettes, était tuméfié et élargi, le nez seulement présentait de l'altération. La bouche avait conservé sa forme, les lèvres étaient un peu entrouvertes; entre elles paraissaient trois dents supérieures d'une grande blancheur. La barbe un peu repoussée (peut-être une demi-ligne) donnait une teinte blêmatre prononcée. La tête était très grosse; on voyait parfaitement sa forme, et elle semblait très légèrement enduite d'une substance blanche. Le front apparaissait large et élevé; les sourcils n'étaient pas entièrement tombés; les paupières étaient fermées, une partie des cils y tenaient encore.

Il importait de soustraire au plus tôt le corps au contact de l'air atmosphérique. Dans un espace de moins de deux minutes, les mesures de conservation jugées nécessaires furent prises, et on se hâta de refermer les anciens cercueils en ferblanc, en acajou et en plomb; on les plaça dans le nouveau cercueil en plomb, et on enferma le tout dans le sarcophage en ébène venu de France, et dont la clef fut remise à M. Chabot.

TRANSPORT DU CERCUEIL A BORD DE LA FRÉGATE, ET DÉPART POUR LA FRANCE.

Après quelques formalités, on transporta le cercueil sur une espèce de char funèbre que le gouvernement de l'île avait fait préparer. Il fut couvert du manteau impérial que nous aurons occasion de décrire plus loin.

A trois heures et demie de l'après-midi, le cortège se mit en marche dans l'ordre suivant, sous le commandement du gouverneur de l'île:

Le régiment de milice de Sainte-Hélène; le détachement du 91^e régiment d'infanterie; la musique de la milice; M. l'abbé Coquereau avec deux enfants de chœur; le char, conduit par un détachement de l'artillerie royale, les coins du drap mortuaire portés par MM. le lieutenant général comte Bertrand, le lieutenant-général baron Gourgaud, le baron de Las Cases, et M. Marchand; MM. Saint-Denis, Noverraz, Archambault, Pierron; le commissaire français conduisant le deuil, ayant à ses côtés MM. les capitaines Guyet et Charner; M. Arthur Bertrand, suivi de M. Coursot, ancien serviteur de l'empereur; MM. le capitaine Doret et le docteur Guillard; les autorités civiles, maritimes et militaires de l'île, le gouverneur, accompagné du grand juge et du colonel Hodson, membre du conseil; une compagnie d'artillerie royale; les principaux habitants de l'île en grand deuil.

Pendant toute la marche, les forts tirèrent le canon de minute en minute.

Parvenu à James-Town, le char défila lentement entre deux haies de soldats de la garnison, appuyés, en signe de deuil, sur leurs armes renversées.

A cinq heures et demie le cortège arriva à l'extrémité du quai.

Le prince venait de débarquer à la tête des états-majors réunis de la frégate, de la corvette *la Favorite*, et du brick *l'Oreste*. Ces états-majors s'étaient formés en double haie. Dès que le char apparut, chacun se découvrit, et les hommes de tous les canots mâtèrent leurs avirons. En même temps, dans le lointain, on vit les trois bâtiments de guerre français hisser leurs couleurs, redresser leurs vergues qui depuis huit heures du matin étaient en pantenne, et se pa-

voiser comme par enchantement. La musique fit entendre des marches funèbres.

Arrivé au débarcadère à cinq heures et demie, le cortège s'arrêta. M. l'abbé Coquereau présenta l'aspersoir à Son Altesse royale ; puis S. E. le major-général Middlemore, gouverneur de l'île, qui malgré son état de souffrance avait voulu suivre à pied le char funèbre, s'avança vers le prince commandant, et lui dit qu'il avait été chargé par son gouvernement de lui remettre les cendres de l'empereur Napoléon, qu'il avait pris toutes les mesures nécessaires à cet effet, et qu'il espérait que le prince partirait satisfait. Le prince répondit qu'il recevait au nom de la France les restes mortels de l'empereur Napoléon, qu'il était très satisfait des mesures qui avaient été prises, et qu'il en remerciait les autorités anglaises.

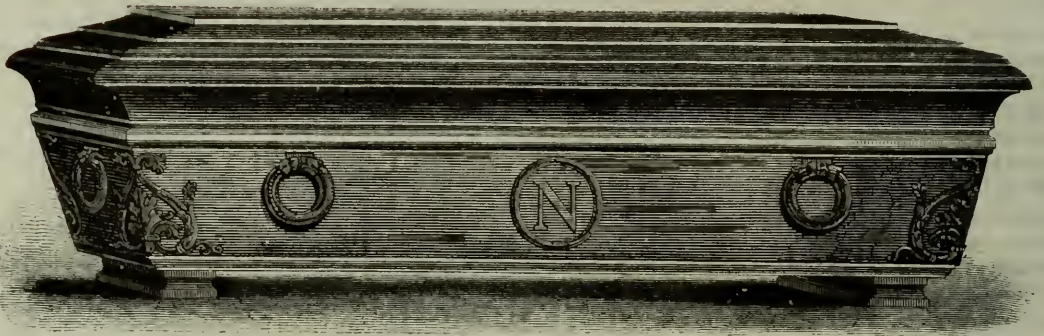
Ces formalités remplies, on descendit le cercueil dans la chaloupe. Le pavillon en soie aux trois couleurs, figurant le pavillon impérial, fut hissé. Aussitôt, de la frégate, de la corvette et du brick, partit, à un très court intervalle, une triple salve, en feu de file, de toute l'artillerie ; on eût dit le bouquet d'un feu d'artifice. Vingt-un coups de canon retentirent au même instant dans les forts

La pluie avait déjà cessé depuis quelque temps, et le soleil semblait lutter contre les nuages. Il apparut brillant en ce moment, et darda ses derniers rayons sur cette pompe funèbre, ou plutôt sur cette marche triomphale.

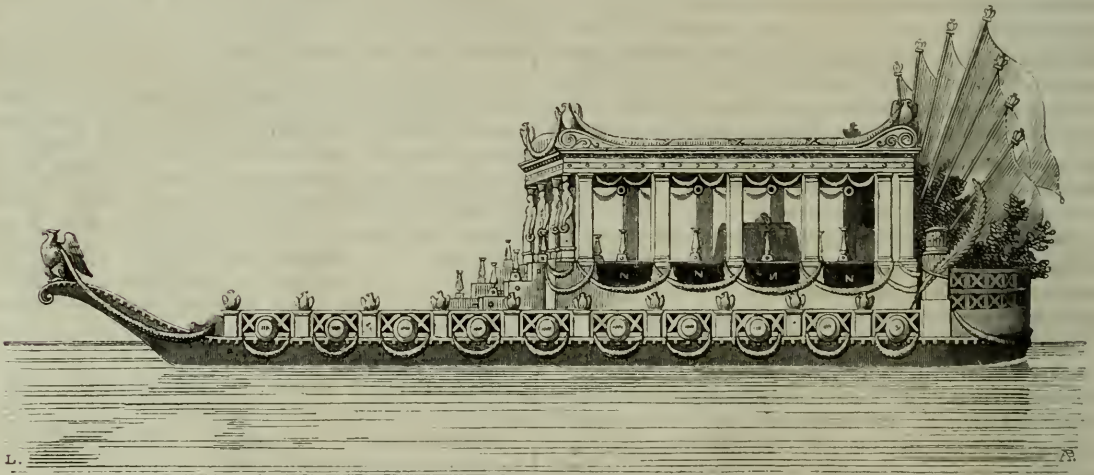


(Clef du Cercueil.)

La chaloupe s'avançait avec une lenteur majestueuse. Un profond silence, témoignage de respect, ne cessait de régner. A la voix ou plutôt au geste du prince, on entendait de loin en loin un seul bruit d'avirons qui communiquaient un faible



(Le Cercueil.)



(Le Bateau impérial.)

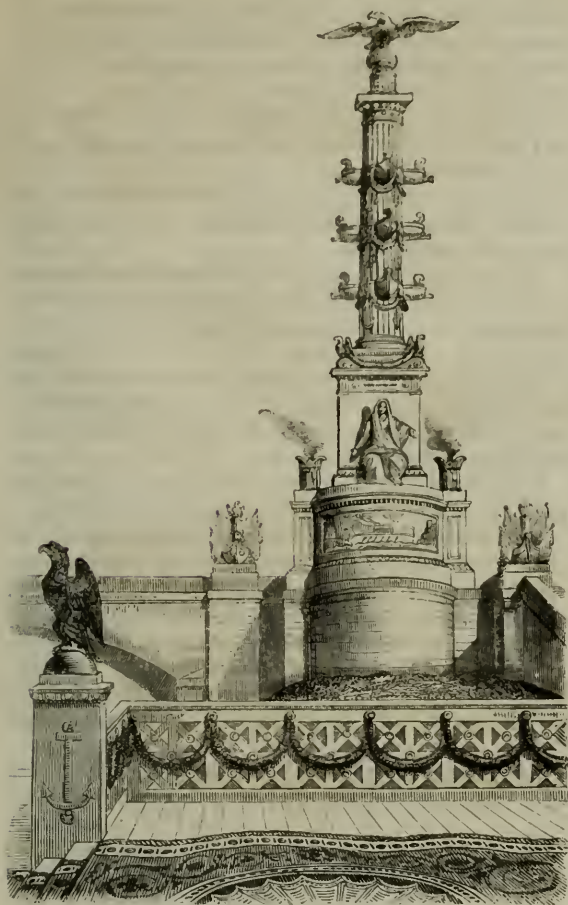
mouvement à ce nouveau cortège.

On arriva à bord de la frégate. Une partie de l'équipage était montée debout sur les vergues ; soixante hommes étaient sous les armes à babord. Les trois états-majors formaient la haie le sabre à la main. Lorsque le cercueil passa, on battit aux champs et la musique se fit entendre. Une chapelle ornée de trophées avait été préparée sur le pont par les soins du prince lui-même ; le cercueil y fut déposé à six heures trente-huit minutes. Circonstance singulière !

c'était le 15 octobre 1815 que Napoléon captif avait mouillé en rade de Sainte-Hélène pour commencer sa longue agonie ; c'était le 15 octobre, à vingt-cinq ans de distance, qu'il rentrait en rade de Sainte-Hélène pour être reporté en triomphe dans sa patrie.

Le 17, à neuf heures du matin, on apporta à bord la grande dalle de pierre blanche qui fermait immédiatement le cercueil de Napoléon, et les trois dalles qui couvraient la tombe.

Le 18 octobre, de bonne heure, tout fut en mouvement à bord; on leva l'ancre. Au coucher du soleil on était à vingt-deux lieues de Sainte-Hélène.



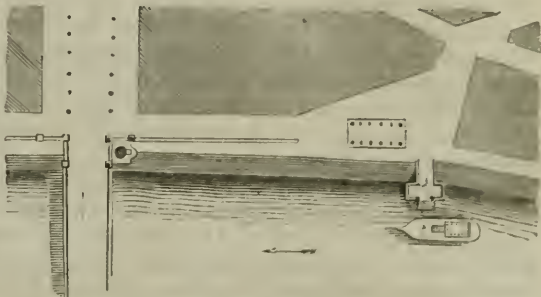
(Vue du Débarcadere de Courbevoie.)

Le 50 novembre, elle monillait dans la rade de Cherbourg.

TRANSLATION DE CHERBOURG A PARIS.

Le cercueil de l'empereur partit de Cherbourg le 8 au soir. M. le maire de Cherbourg, au nom de cette ville, déposa une branche de laurier d'or sur le cercueil, au moment où il fut transbordé sur *la Normandie*. Une salve de mille coups de canons, tirée de la digue et des forts, salua le départ de la flottille.

Pendant la traversée de Cherbourg à l'entrée de la Seine, le corps fut recouvert du manteau impérial; l'autel, recouvert en velours brodé en argent, fut placé au pied du mât d'artimon; quatre aigles en argent étaient aux angles de

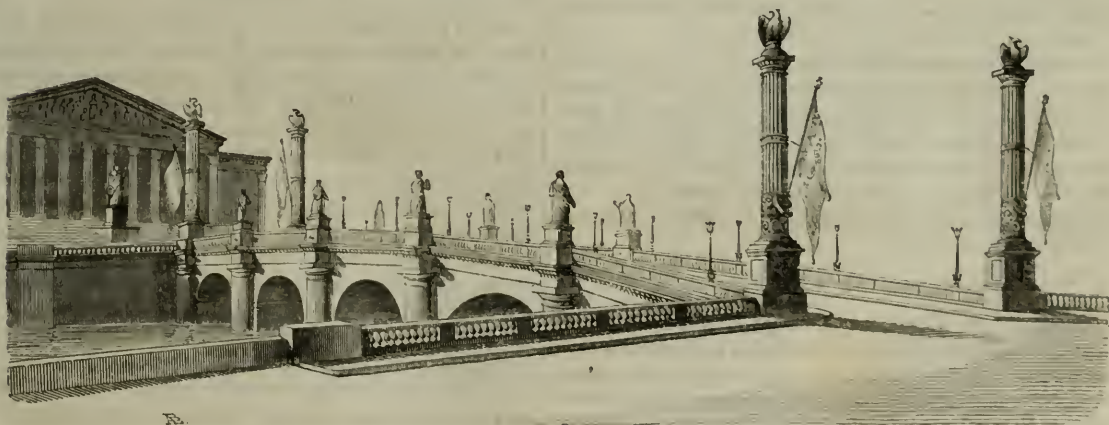


(Plan du Débarcadere.)

l'autel. Autour du cercueil furent placés des ifs avec leurs bougies; un dôme plat, soutenu par douze colonnes, le défendait contre la pluie et l'humidité; il était entouré d'une tapisserie de velours à franges d'argent; de chaque côté étaient suspendues des cassolettes où brûlait l'encens; à la tête une croix dorée, aux pieds une lampe dorée, et tout alentour d'autres lampes brûlaient constamment.

LE CERCUEIL.

Le cercueil, d'une forme simple et sévère, est sans ornements, et seulement couronné par un entablement et des moulures; sa longueur est de 2 mètres 56 centimètres, sa largeur de 4 mètre 5 centimètres, sa hauteur totale de 76 centimètres. Il est en bois d'ébène massif, d'une teinte noire si uniforme et d'un poli si fin, si brillant, qu'il simule



(Decorations du pont de la Concorde et de la Chambre des Deputés.)

le marbre. Sur la plate-forme, on lit pour toute inscription en lettres d'or: NAPOLEON. Au milieu de chacune des faces du cercueil se trouvent incrustés dans des médaillons circulaires des N de bronze doré et gravés en relief. Sur les grands et petits côtés de ce cercueil, on a placé six forts anneaux en bronze, tournant sur leur tige, qui ont servi

à le transporter lors de la cérémonie. Les angles inférieurs sont garnis d'ornements en bronze. A la partie antérieure du cercueil se trouve une serrure dont l'entrée est masquée par une étoile d'or que l'on retire en la tournant. La clef qui ouvre cette serrure est en fer par le bas, et en bronze doré par le haut; l'anneau représente un N couronné. Le

sarcophage d'ébène contient un cercueil en plomb, sur lequel sont gravées en creux des branches de laurier et des arabesques. Au centre de cet encadrement on lit :

NAPOLÉON
EMPEREUR ET ROI
MORT A SAINTE-HÉLÈNE
LE 5 MAI
M DCCC XXI

Dans la nuit du 9 au 10, l'expédition venue de Cherbourg mouilla au Val-de-la-Haye, à trois lieues au-dessous de Rouen. Le 10 au matin, parut la flottille des bateaux à vapeur de la haute Seine, composée des trois *Dorades*, des trois *Étoiles*, de l'*Elbeuvien*, du *Parisien*, de la *Parisienne*, et du *Zampa*. Le cercueil fut alors retiré de la *Normandie*, et placé à bord de la *Dorade*, sous un catafalque de velours violet, décoré d'aigles et d'abeilles d'or. S. A. R. le prince de Joinville et toutes les personnes de l'expédition s'embarquèrent sur la nouvelle flottille qui se mit immédiatement en marche.

Dans la matinée du même jour, arrivée à Rouen. Le 11 au matin, la flottille quitta Pont-de-l'Arche, où elle avait passé la nuit, et se rendit à Vernon. Le 12, traversée de Vernon à Mantes. Le 13, de Mantes à Maisons-sur-Seine. Partout sur la route, les autorités, les gardes nationales et les populations accoururent sur le rivage pour rendre à Napoléon les derniers honneurs. Le 14 au matin, le cercueil fut transporté de la *Dorade* sur le bateau impérial arrivé la veille de Paris.

LE BATEAU IMPÉRIAL.

Ce bateau, construit exprès pour la cérémonie, était long de 24 mètres, et large de 8; il était surmonté d'un temple funèbre en boiseries bronzées : ce temple était garni de draperies. Le tapis était en velours violet semé d'abeilles d'or; le plafond en satin blanc orné de broderies d'or. Aux angles du couronnement, quatre aigles dorées soutenaient de longues guirlandes d'immortelles; quatre cariatides dorées décoraient l'entrée du temple. Au-dessous était déposé le cercueil de l'empereur, recouvert du poêle impérial. A l'arrière du bâtiment flottaient des trophées de drapeaux où étaient inscrits les noms des victoires de Napoléon : ces drapeaux étaient entremêlés de lauriers et de palmes. Tout autour du temple régnaient des trépièdes de forme antique, d'où s'échappaient l'encens et les parfums; enfin, des guirlandes d'immortelles s'enlaçaient autour du bateau, dont l'avant était surmonté d'une immense aigle d'or.

Le transbordement terminé, un bateau à vapeur, portant deux cents musiciens, vint se placer au-devant de la flottille impériale. Ce bateau prit la tête de l'expédition, et pendant tout le reste de la route exécuta des marches funèbres et des symphonies militaires composées pour cette solennité par MM. Anber, F. Halevy et Adolphe Adam.

Le 14 au soir, l'expédition s'arrêta à Courbevoie, dernière station de son itinéraire.

ARRIVÉE A PARIS.

Sur le rivage, à gauche du pont de Neuilly, s'élevait un temple funèbre servant de débarcadère à la flottille. A l'extrémité du pont de Neuilly on avait construit une magnifique colonne rostrale, et sur le pont même une statue représentant Notre-Dame-de-Grâce, devant laquelle s'inclinèrent les marins de la *Belle-Poule*.

Le mardi 15, au point du jour, le cercueil fut retiré du bateau impérial par les marins de la *Belle-Poule*, et placé sur le char impérial.

DESCRIPTION DU CHAR IMPÉRIAL.

Deux statues représentant autant de victoires rapportent triomphalement le cercueil du héros qui repose sur un immense bouclier. Ces statues sont placées sur un piédestal

entouré de quatre faisceaux d'armes, et décoré de longues draperies violettes en étoffe de verre, rehaussées d'abeilles, d'aigles, de foudres et de lauriers en or. Ce piédestal repose lui-même sur un soubassement décoré d'aigles, de couronnes de lauriers, de l'N impérial, et portés sur quatre roues rappelant la forme de celles des chars antiques. Les statues, les trophées, les roues, ainsi que tous les ornements du char, sont entièrement dorés.

La hauteur totale du char est de 10 mètres; sa largeur, de 4 mètres 80 centimètres; sa longueur, de 10 mètres. Il pèse 15 000 kilogrammes.

A l'arrière du char, sur un trophée de drapeaux, de palmes et de lauriers, étaient reproduits les noms glorieux des victoires de Napoléon.

Le cercueil était recouvert du poêle funéraire, en velours violet, entouré d'hermine. La première bordure présentait des arabesques en or; la bordure supérieure était formée de palmettes; les quatre coins présentaient des médaillons à l'aigle impériale. Le chiffre de l'empereur était répété huit fois dans toute l'étendue du poêle, qui était semé d'abeilles d'or, croisé de brocart d'argent, et terminé aux angles par quatre gros glands en or.

Sur le cercueil étaient déposés la couronne impériale, le sceptre et la main de justice en or rehaussé de pierres.

Le char était attelé de seize chevaux noirs disposés en quatre quadriges. Ces seize chevaux étaient ornés de panaches blanches, de crinières en plumes blanches flottantes, et entièrement recouverts de caparaçons de drap d'or. Chaque housse était relevée par les armoiries impériales brodées en pierres et par des aigles, des N et des lauriers émaillés sur les fonds. Seize piqueurs aux livrées impériales conduisaient les quadriges; deux piqueurs à cheval les précédaient.

Au moment où le cercueil fut placé sur le char, il fut salué par une salve de vingt-coups de canon, et le cortège se mit en marche au son des cloches de toutes les églises de Paris, et du bourdon de l'église métropolitaine.

DÉPART DE NEUILLY. — COURONNEMENT DE L'ARC DE TRIOMPHE.

Au départ de Neuilly, la batterie d'artillerie placée aux abords du pont exécuta une salve d'honneur de vingt-coups de canon.

Le cortège se rendit à Paris par le pont de Neuilly, la route de Neuilly, l'Arc-de-Triomphe.

Sur la plate-forme de l'Arc-de-Triomphe un groupe figurait l'apothéose de Napoléon : l'empereur, vêtu en grand costume impérial, comme au jour de son sacre, se tenait debout devant son trône; à ses côtés étaient deux figures qui représentaient le génie de la guerre et celui de la paix. Ce groupe était posé sur un socle d'une grande proportion, orné de guirlandes et de trophées d'armes de toute espèce, rappelant les victoires de Napoléon. La plate-forme portait en outre à chaque angle un énorme trépiéd brûlant en flammes de couleur. Enfin, aux quatre coins du monument étaient deux renommées à cheval, représentant la Gloire et la Grandeur. L'Arc-de-Triomphe était décoré depuis le sommet jusqu'à terre de guirlandes et de festons; il était entouré de mâts et de bannières pavoisés.

A son arrivée devant l'Arc de triomphe, le char fut salué de nouveau par une salve de vingt-coups de canon.

ORDRE DU CORTÈGE.

Au premier coup de canon tiré par l'artillerie établie à Neuilly, le cortège se mit en marche dans l'ordre suivant :

La gendarmerie de la Seine; la garde municipale à cheval; deux escadrons du 7^e de lanciers; le lieutenant-général commandant la place de Paris et son état-major; un bataillon d'infanterie de ligne; la garde municipale à pied; les sapeurs-pompiers; deux escadrons du 7^e de lanciers; deux

escadrons du 5^e de cuirassiers; le lieutenant-général commandant la division et son état-major; les officiers de toutes armes, sans troupe, employés à Paris au ministère et au dépôt de la guerre; l'école spéciale et militaire de Saint-Cyr, son état-major en tête; l'école polytechnique, son état-major en tête; l'école d'application d'état-major, son état-major en tête; un bataillon d'infanterie légère; deux bataillons d'artillerie; le détachement du 1^{er} bataillon de chasseurs à pied; les sept compagnies du génie cantonnées dans le département de la Seine, formant un bataillon sous les ordres d'un chef de bataillon; les quatre compagnies de sous-officiers vétérans; deux escadrons du 3^e de cuirassiers; quatre escadrons de la garde nationale à cheval; le maréchal commandant supérieur et son état-major; la 2^e légion de la garde nationale de la banlieue; la 1^{re} légion de la garde nationale de Paris; deux escadrons de la garde nationale à cheval;

Un carrosse pour l'aumônier qui avait été à Sainte-Hélène;

Le corps de musique funèbre;

Le cheval de bataille de l'empereur, portant la selle et le harnachement qui servaient à Napoléon lorsqu'il était premier consul. Cette selle, conservée dans le garde-meuble de la couronne, était en velours amarante brodé d'or; la housse et les chaperons étaient brodés avec la même richesse: on y remarquait les attributs du commerce, des arts, des sciences, de la guerre, brodés en soie de couleur dans la bordure. Le mors et les étriers étaient en vermeil et ciselés; l'œil des étriers était surmonté de deux aigles qui avaient été ajoutées sous l'empire. Le cheval était recouvert d'un crêpe violet semé d'abeilles d'or.

Ensuite s'avançaient les officiers-généraux de l'armée de terre qui se trouvaient à Paris; les officiers généraux et autres de la marine royale; un peloton de vingt-quatre sous-officiers décorés, pris dans la garde nationale à cheval, dans les corps de cavalerie et de l'artillerie de ligne, et dans la garde municipale, sous les ordres d'un capitaine de l'état-major général de la garde nationale; un carrosse attelé de quatre chevaux, destiné à la commission de Sainte-Hélène; un peloton de trente-quatre sous-officiers décorés, pris dans l'infanterie de la garde nationale, dans l'infanterie de ligne et de la garde municipale, et dans les sapeurs-pompiers, sous les ordres d'un capitaine de l'état-major général de la garde nationale à pied; les maréchaux de France; les quatre-vingt-six sous-officiers portant les drapeaux des départements, sous les ordres d'un chef d'escadron de la division; S. A. R. le prince de Joinville et son état-major; les cinq cents marius arrivés avec le corps de l'empereur;

Le char funèbre; deux maréchaux, un amiral et M. le lieutenant-général Bertrand à cheval, portant chacun un cordon d'honneur fixé au poêle impérial;

Les anciens officiers civils et militaires de la maison de l'empereur; les préfets de la Seine et de police, les membres du conseil général, les maires et adjoints de Paris et des communes rurales; d'anciens militaires de la garde impériale; la députation d'Ajaccio; les officiers en retraite en uniforme; la garde nationale et les troupes de ligne, infanterie, cavalerie et artillerie, qui formaient la haie, suivirent immédiatement le cortège en rompant alternativement de chaque côté; la marche du cortège fut fermée, depuis le pont de Neuilly jusqu'à l'esplanade des Invalides, ainsi qu'il suit: un escadron du 1^{er} de dragons, le lieutenant-colonel en tête; M. le lieutenant-général Schneider, commandant la division hors Paris, et son état-major; M. le maréchal-de-camp de Hecquet, commandant la 4^e brigade d'infanterie hors Paris; un bataillon du 55^e de ligne; les deux batteries d'artillerie établies à Neuilly; un bataillon du 55^e de ligne, le lieutenant-colonel en tête; M. le maréchal de camp de Lawoëstine, commandant la brigade de cavalerie de Paris; deux escadrons du 1^{er} de dragons.

DÉCORATION DES CHAMPS-ÉLYSÉES, DE LA PLACE ET DU PONT DE LA CONCORDE, ET DE L'ESPLANADE DES INVALIDES.

Le cortège traversa successivement:

L'*Avenue des Champs-Élysées*, décorée dans toute sa longueur de mâts, de bannières et de trophées, et de douze statues représentant des victoires;

La *place et le pont de la Concorde*, décorés de huit statues: LA PRUDENCE, par M. Ramus; LA FORCE, par M. Gourdel; LA JUSTICE, par M. Bion; LA GUERRE, par M. Calmels; L'AGRICULTURE, par M. Thérasse; L'ELOQUENCE, par M. Fauginet; LES BEAUX-ARTS, par M. Merlieux; LE COMMERCE, par M. Dantan jeune.

A chaque angle du pont de la Concorde était placée une colonne triomphale;

La *place de la Chambre des députés*, dont le perron était orné par une figure de L'IMMORTALITÉ, statue colossale exécutée par M. Cortot;

Le *quai d'Orsay et l'esplanade des Invalides*. Sur les côtés de l'esplanade on avait élevé d'immenses estrades contenant trente-six mille spectateurs. L'avenue était décorée par trente-deux statues: CLOVIS, par M. Bosio; CHARLES-MARTEL, par M. Debay; PHILIPPE-AUGUSTE, par M. Etex; CHARLES V, par M. Dantan aîné; JEANNE D'ARC, par M. Debay; LOUIS XII, par M. Lanneau; BAYARD, par M. Guillot; LOUIS XIV, par M. Robinet; TURENNE, par M. Toussaint; DUGAY-TROUIN, par M. Bion; HOCHE, par M. Sarnet; LA TOUR D'AUVERGNE, par M. Cavelier; KELLERMANN, par M. Bruh; NEY, par M.***; JOERDAN, par M. Dusseigneur; LOBAU, par M. Schez; CHARLEMAGNE, par M. Maindron; HUGUES-CAPET, par M. Etex; LOUIS IX, par M. Dantan aîné; CHARLES VII, par M. Bion; DU GUESCLIN, par M. Husson; FRANÇOIS I^{er}, par M. Lanneau; HENRI IV, par M. Auvsray; CONDÉ, par M. Daumas; VAUBAN, par M. Callouet; MARCEAU, par M. Lévêque; DESAIX, par M. Jouffroy; KLÉBER, par M. Siniard; LANNES, par M. Klagman; MASSENA, par M. Brian; MORTIER, par M. Miller; MACDONALD, par M. Bosio.

Entre les statues de l'esplanade étaient des trépiers d'où jaillissaient des flammes.

ARRIVÉE DU CHAR, DÉCORATION EXTÉRIEURE ET INTÉRIEURE DES INVALIDES.

Le char impérial s'arrêta à la grille de l'hôtel des Invalides.

La grille d'entrée était décorée d'une tenture noire rehaussée d'ornements d'argent et d'or, soutenue par deux colonnes triomphales et par de nombreux faisceaux de lances enrubannées. Deux grands trépiers surmontaient les colonnes; à droite et à gauche étaient deux tribunes destinées à l'état-major de l'hôtel royal des Invalides.

La cour d'entrée était disposée en avenue au moyen de riches candélabres portés sur des piédestaux.

Le cercueil fut descendu et porté à bras par trente-six hommes du détachement de la marine royale, jusqu'au porche élevé dans la cour Napoléon.

La décoration funèbre du porche de la cour Napoléon se composait d'une tenture noire et de broderies d'argent, avec le chiffre de l'empereur gravé sur des boucliers appendus aux parois. Les armes de l'Empereur surmontaient la porte et étaient reproduites également dans un riche plafond d'architecture exécuté en grisaille. Cette cour était entourée d'estrades; les galeries du bâtiment, toutes tendues de noir, formaient les tribunes. Des statues de victoires et de trophées d'armes ajoutaient à la richesse de l'architecture.

En avant de l'église on avait construit un vaste porche également orné de trophées d'armes, et surmonté d'une galerie où se distinguaient les portraits en pied des douze ma-

rechaux de l'Empire. A l'entrée de l'église, et à la même hauteur que les orgues, s'élevait la tribune destinée à l'orchestre.

Sur les pilastres de la nef étaient appliqués des cippes funéraires en l'honneur des célèbres maréchaux et généraux de l'Empire. Des trophées d'armes en or surmontaient ces cippes funèbres, des drapeaux flottaient aux angles des pilastres, des rideaux noirs brodés d'argent fermaient les arcades. Une haute litre de velours noir à franges et broderies d'argent couronnait cette décoration, de longues guirlandes se déployaient au-devant, et servaient de soutien à des couronnes de lauriers, où l'on avait rappelé dans de simples inscriptions les gloires civiles de l'empereur.

L'antique autel de l'église des Invalides avait été enlevé. A l'entrée du dôme étaient deux immenses trophées.

Dans le dôme, les grandes croisées supérieures étaient fermées par des stores en étoffe violette, ornés au centre d'une aigle d'or. Au-dessous régnait une large litre violette, aux armes impériales, semée d'abeilles d'or et de chiffres : au-dessous un cordon de lumières formé de torches de cire, portées par un couronnement en sculptures dorées. A ce couronnement étaient suspendues vingt-quatre bannières tricolores, sur lesquelles étaient inscrites les plus belles

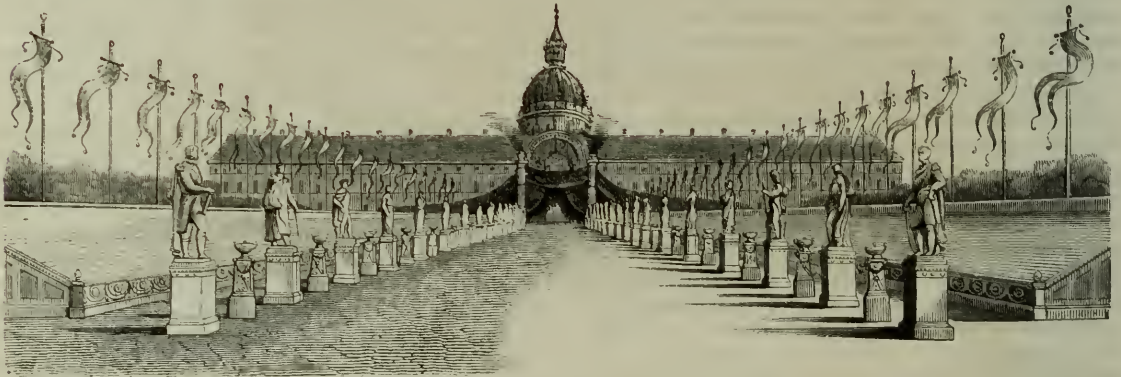
victoires de l'Empereur. Plus bas, sur les grands arcs du dôme, des guirlandes de lauriers entrelacées. Au-dessus de l'entablement du premier ordre régnait un deuxième cordon de lumières, qui se pourtournait dans toute l'étendue du dôme. Venaient ensuite, et jusqu'au bas, des tentures en drap ou velours violet, étincelantes d'arabesques, d'abeilles, et de chiffres d'or. Enfin, trois grandes bannières aux armes du roi flottaient au-dessus de cette décoration.

Le cercueil fut placé au milieu d'un dais magnifique, qui lui-même était terminé aux quatre angles par des aigles soutenant des guirlandes d'immortelles, et surmonté au sommet par une aigle d'or, qui semble couvrir de ses ailes immenses les restes précieux de son héros.

Le catafalque avait 46 mètres de haut; l'aigle portait 5 mètres 50 centimètres d'envergure.

Le cercueil fut porté par trente-six sous-officiers choisis dans la garde nationale et l'infanterie de ligne. M. le prince de Joinville remit le corps au roi, qui le confia à la garde de M. le maréchal gouverneur. Le cercueil fut immédiatement déposé sous le catafalque.

La cérémonie religieuse a eu lieu ensuite sous le dôme, en présence du roi entouré de la famille royale et des grands-officiers de sa maison. Assistaient à la cérémonie : les mi-



(Décoration d'une partie de l'Esplanade des Invalides.

nistres; les pairs; les députés; le conseil d'Etat; la cour de cassation et la cour des comptes; le conseil royal de l'instruction publique; l'Institut, le Collège de France, et les doyens des Facultés; la cour royale; les préfets de la Seine et de police; le conseil-général de la Seine, le conseil de préfecture, les maires et adjoints de la ville de Paris. — En face étaient les ministres, le maréchal gouverneur, ayant derrière lui son état-major; les maréchaux et amiraux de France; les évêques et les curés de Paris, en costume, placés autour de l'archevêque de Paris près de l'autel; aux quatre coins du catafalque, les trois maréchaux de France et l'amiral qui avaient tenu le poêle pendant le cortège; le lieutenant-général Bertrand, auprès de l'épée déposée sur une crédence élevée pour la recevoir; à ses côtés, la commission envoyée à Sainte-Hélène; dans l'ancien sanctuaire, les états-majors de l'armée, de la garde nationale, de la marine, les tribunaux, les députations des divers corps constitués, etc.

Les absoutes furent faites par l'archevêque de Paris et quatre évêques.

Un orchestre exécuta le *Requiem* de Mozart.

La messe mortuaire fut chantée par les premiers artistes de la capitale.

Le bateau impérial, ainsi que tous les bateaux à vapeur de la flottille, pavoisés de deuil, étaient venus s'embosser dans la Seine, en face de l'hôtel des Invalides, et répondaient par des salves d'artillerie aux feux de l'armée de terre.

Huit jours après la cérémonie, le corps a été déposé dans

une riche chapelle ardente, située dans le petit dôme latéral de droite.

Il restera ainsi exposé jusqu'à l'achèvement du monument funèbre, qui doit être érigé au point central du dôme, à l'emplacement occupé par le catafalque.

Nous devons maintenant nommer les artistes qui ont présidé à la disposition générale de la cérémonie et à l'ensemble des décorations.

Les architectes en chef étaient MM. Visconti et Labrousse.

L'administration des pompes funèbres avait été chargée de l'exécution du *char impérial*, des ornements du *bateau impérial*, et de toutes les tentures, broderies et décorations de l'hôtel des Invalides. M. Blouet, architecte, avait composé et fait exécuter les décorations et le groupe statuaire de l'Arc-de-Triomphe. Les peintures des décorations de Neuilly étaient de MM. Philastre et Cambon. Les peintures des décorations de l'esplanade et des cours des Invalides, de MM. Feuchères et Séchan. Les peintures historiques de l'église, de M. Gosset.

Pour consacrer le souvenir de cette cérémonie nationale, le ministre de l'intérieur a commandé deux médailles : l'une à M. Galle, relative à la translation de la dépouille de l'Empereur de Sainte-Hélène à Paris; l'autre à M. Barre père, relative au monument qui sera élevé à Napoléon.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOINE et MARTINET, rue Jacob, 30.

ALBERT DURER.



(La Maison d'Albert Durer, à Nuremberg.)

La ville de Nuremberg (Nürnberg), sur l'origine de laquelle on a fait bien des fables, paraît devoir ses commencements au château (burg) qui la protège aujourd'hui du côté du nord, et qui, assis sur de hautes roches taillées à pic, fut certainement, dans le principe, une forteresse importante entre les mains des premiers gouvernements réguliers établis au milieu des forêts de l'Allemagne. Au pied de ce château quelques maisons s'abritèrent d'abord ; puis les constructions s'étendirent jusque sur les bords de la Pegnitz, tout autour de la paroisse de Saint-Sébalde, centre de la vieille ville ; puis elles passèrent la rivière pour s'étaler sur le coteau voisin, et former une ville nouvelle, au centre de laquelle on bâtit la paroisse de Saint-Laurent, en ayant soin de répéter fidèlement les porches, la nef, le chœur, les cloches de Saint-Sébalde, de manière à assimiler autant que possible les deux villes jumelles. Tout ce travail était achevé au seizième siècle, qui jeta autour de la cité une enceinte gigantesque de remparts, de tours rondes, de bastions, où est empreint le caractère énergique des époques les plus puissantes de l'architecture romaine.

C'est dans la vieille ville, dans la paroisse de Saint-Sébalde, au pied même du château, que se trouve la maison où Albert Durer (Albrecht Duerer) a composé la plupart des chefs-d'œuvre. Elle s'élève à l'extrémité d'une rue qui porte, comme elle, le nom de l'artiste qui l'habita ; elle est marquée du n° 576 ; elle présente l'aspect d'une grande cage de bois, à deux étages ; les murs sont construits, comme ceux des habitations de nos vieilles villes, de Beauvais, par exemple, avec des soliveaux entrecroisés, dont les intervalles sont remplis par la maçonnerie : ils conservent encore des

traces de coloration ; ils sont percés de fenêtres larges, à compartiments multipliés, selon le système généralement adopté dans les climats du Nord, où il faut se procurer le plus de jour, et le moins d'air possible. La tradition rapporte que, sur le devant de la maison, s'avancait autrefois en saillie une loge vitrée, semblable à celles de la plupart des demeures de la ville ; cette encoignure saillante (*ecke*, comme les Allemands disent en un seul mot) était l'endroit dans lequel Albert Durer travaillait ordinairement ; elle a été détruite lorsqu'on a réparé la maison. Le toit, on en peut juger par notre gravure, est ample et élevé ; il rappelle ceux dont les chalets suisses sont non seulement couverts, mais, pour ainsi dire, enveloppés ; malgré son importance, c'est encore, autant qu'il m'en souvient, un des moindres de la ville. Toutes les habitations sont coiffées d'immenses toits de briques rouges, percés d'une infinité de lucarnes basses et ondulées, qui ressemblent à autant de grosses grenouilles plates ouvrant leurs bouches toutes grandes pour invoquer l'eau des nuages.

Avant de pénétrer dans la maison du grand artiste, je veux, pour que vous preniez une idée des singularités de la ville, vous conter la légende du chevalier que vous voyez dans son armure, sur l'un des côtés de notre dessin. La maison à l'angle de laquelle ce chevalier est adossé, ou plutôt suspendu, s'appelle la maison de Pilate. Le chevalier lui-même se nommait, de son vivant, Martin Kœtzel ; c'était un patricien de la ville de Nuremberg, où le patriciat, ruiné dans la plupart des autres cités impériales par les révoltes précoces de la démocratie, avait, au contraire, conservé jusqu'à la fin toute sa puissance et toute sa richesse.

Ce haut seigneur entreprit le voyage de la Palestine en 1477, c'est-à-dire, comme on voit, à la fin du quinzième siècle. Il est curieux de voir cette aristocratie des villes allemandes suivre ainsi de loin, en terre sainte, l'aristocratie féodale que les croisades y avaient entraînée dans les siècles précédents. Du reste, je trouve fort long-temps encore après l'exemple de ces pieuses migrations. Dans les premières années du seizième siècle, le duc Henri de Saxe, le père du célèbre Maurice, n'étant encore que le chef d'une branche cadette de la souche Albertine, entreprit le voyage de Syrie; au retour, il se convertit à la Réforme. A peu près vers le même temps, l'héritier présomptif de la branche Ernestine, le duc Jean-Frédéric-le-Magnanime, qui était déjà protestant, et que plus tard Charles-Quint dépouilla de son électoral au profit de Maurice, accomplit le voyage de Jérusalem en compagnie de Lucas Cranach, son peintre, qui partagea ses revers et sa captivité même, après avoir été associé à sa bonne fortune.

Que fit le patricien Martin Kœtzel dans son pèlerinage? Il compta le nombre de pas qui séparent la maison de Pilate du Golgotha. Son dessein était de mesurer une distance égale, à partir de sa maison de Nuremberg jusqu'au cimetière Saint-Jean, de charger le célèbre maçon et tailleur de pierres Adam Kraft d'élever sept stations dans l'intervalle, et de sculpter au bout un Calvaire avec le Christ et les deux larrons. Le chevalier ne savait-il point écrire, égara-t-il son portefeuille, eut-il la mémoire troublée par un maléfice d'enfer? C'est ce que je n'oserais décider. Ce qu'il y a de certain, c'est que, revenu en Franconie, il avait perdu sa mesure. Le courageux chevalier fit, en 1488, un second voyage pour prendre de nouveau mesure sur les lieux; cette fois, il accompagna le duc Othon de Bavière, et fut assez heureux pour pouvoir, au retour, faire exécuter son projet par Adam Kraft. J'ai vu les stations, qui sont aujourd'hui grandement endommagées, et qui néanmoins rendent encore témoignage de l'habileté du sculpteur. Cependant, la maison de l'homme qui a fait cette œuvre pie porte le nom réprouvé de Pilate; et peu s'en faut qu'en passant auprès d'elle, en l'entendant nommer, on ne la considère avec un tremblement superstitieux, tant elle a un aspect étrange, tant elle est isolée, élevée au-dessus des autres, et bâtie dans des proportions singulières. Cette maison appartient aujourd'hui à l'un des hommes les plus aimables et les plus distingués que nous ayons rencontrés dans nos voyages; elle est habitée par M. Reimdel, directeur du Musée de la ville, graveur habile, artiste éminent, qui a employé son burin à reproduire les chefs-d'œuvre de Pierre Fischer et d'Albert Durer.

La maison de celui-ci, acquise par la ville, a été consacrée par elle aux assemblées de la Société des arts, et à des expositions permanentes. Un artiste y est logé en qualité de majordome. Il accueille l'étranger sur le seuil, et lui montre tout en détail. Au rez-de-chaussée, vous verrez, sur la façade latérale, une sorte de châssis courbé en forme d'arc; c'est par là que le jour entre dans la petite pièce où Albert Durer faisait poser le modèle. Sa femme, qui était jalouse, ne l'y laissait que rarement enfermé. Une rampe de bois conduit au premier étage. Là était, au milieu des fenêtres qu'on y voit aujourd'hui, l'encoignure dans laquelle l'artiste travaillait, comme en plein jour, à tous ces menus ouvrages de gravure, à tous ces dessins si fins, à toutes ces peintures si achevées, qui ne nous ont encore laissés voir sans doute qu'un faible rayon de son âme dévorée par les peines de la vie. Aujourd'hui on voit dans cette grande salle, qui tient toute la largeur de la façade, des tableaux de chevalet et des estampes, dons onéreux de l'admiration qu'inspire le génie du grand homme à quelques membres de la Société des arts. Le second étage, en tout semblable au premier, était réservé autrefois au ménage; dans celui-ci, sur le derrière, on voit la chambre où couchait Albert Durer. Un homme, qui n'est même pas bien grand, ne peut passer

sans s'incliner sous les portes; et à peine peut-on tenir debout dans l'endroit où le grand peintre a passé la moitié de sa vie. Cette gêne de chaque instant nous paraît aujourd'hui intolérable; et il semble qu'il ait fallu que nos devanciers eussent les âmes mieux trempées que les nôtres pour déployer tant d'énergie, et prendre tant de mouvement au milieu de ces entraves qui, à chaque instant, alourdissaient encore, pour eux, les chaînes du corps. On dit qu'Albert Durer avait décoré lui-même sa maison, avant d'y conduire sa femme, qui était fille d'un des premiers magistrats de la ville. Je n'ai trouvé aucune trace des ornements dont il a pu l'enrichir; mais sur le sombre escalier de bois, en redescendant, il me semblait encore entendre crier le pas lourd et la voix forte de cette Marguerite, que, pour prix de ses tourments, le peintre a immortalisée dans ses plus belles et ses plus sombres compositions.

Non loin de là, au bas de la rue de la Montagne (Bergstrasse), qu'on voit passer, dans notre gravure, entre la maison de Pilate et celle d'Albert Durer, on a élevé l'année dernière un monument remarquable à la mémoire du grand artiste. Sur un piédestal, que la pente naturelle du terrain fait encore valoir, s'élève une statue de 41 pieds de haut, modelée à Berlin par M. Rauch, et fondue en 1859 à Nuremberg même. C'est un des beaux morceaux de M. Rauch, qui pour la noblesse des gestes, l'élégance des formes, le sentiment de la composition, est aujourd'hui un des statuaires les plus distingués qu'il y ait en Europe. Albert Durer y est représenté avec le costume qu'il s'est presque toujours donné dans les portraits assez nombreux qu'il a faits de lui-même; il est vêtu de la robe fourrée de riches pelleteries; il porte les cheveux pendants sur ses épaules en longues boucles fines.

Quant au caractère de la figure, M. Rauch me paraît avoir voulu le composer en y réunissant le sentiment des différents portraits du maître. Qui a vu le beau portrait de face renfermé aujourd'hui à la Pinacothèque de Munich, a d'abord de la peine à admettre comme sincères les profils que la gravure nous a transmis. Dans le portrait de face, Albert est encore jeune; il est pourtant triste déjà; sur sa figure allongée, maigre, extatique, encadrée dans les boucles de sa chevelure vermiculée à la façon de celles que peignait Léonard de Vinci, on ne sent aucune saillie qui marque la force; tout est doux, mélancolie, mysticisme; on dirait une image du Christ dans quelque instant d'abattement et de doute. Dans les profils, au contraire, on voit une figure courte, à laquelle la prééminence fortement accusée du nez, et les arêtes fermes des lèvres et du menton, donnent une étonnante expression de vigueur et d'apreté. Comment concilier deux types qui semblent si différents? Il y a au musée de la ville de Lyon un tableau très précieux, quoique le coloris ait beaucoup souffert, dans lequel Albert Durer s'est représenté lui-même, en pied, et de trois quarts. Ce portrait, plus complet que les profils, moins idéalisé que l'étude toute poétique de Munich, résume le caractère de celle-ci et des autres; il paraît donner la ressemblance sincère de l'auteur. Il a été presque complètement reproduit par M. Rauch, soit d'après les gravures, soit d'après des répétitions faites dans d'autres tableaux; il a aussi servi récemment à M. Owerbeck, dans la composition de la grande page où il a rassemblé les plus illustres représentants de l'art chrétien sous la protection de la Vierge.

Nuremberg est pleine du nom et des ouvrages d'Albert Durer. On trouve à l'Hôtel-de-Ville, dans la grande salle du rez-de-chaussée, tout le long de la muraille gauche, une grande peinture à fresque qui lui est attribuée, et qui, si elle était réellement de lui, témoignerait d'une incapacité complète pour le genre monumental. A gauche de la porte d'entrée sont une multitude de figures allégoriques assez bizarres, d'une tournure maigre, d'une constitution maladive, d'un costume étrange, qui portent leurs noms latins

écrits auprès d'elles, à la façon des légendes byzantines; à droite de la porte, sur le même mur, on voit le fameux char de l'empereur Maximilien, si célèbre dans l'histoire de la gravure, et dont l'image a été reproduite par le burin de Hans Burekgnayr, ami d'Albert Durer. Les ornements de ce char semblent appartenir au dix-huitième siècle, tant ils ont été surchargés et contournés par le mauvais goût de l'auteur. Ce char doit-il donc être attribué à Albert Durer? N'a-t-il pas au moins été retouché et dénaturé par quelque main maladroite? Les nombreuses figures allégoriques qui l'accompagnent sont d'un meilleur style, quoiqu'elles rappellent bien plutôt quelque imitateur embarrassé du Guide que le grand artiste de Nuremberg.

On trouve au Musée de la ville deux tableaux qui paraissent être de la main de ce peintre; ce sont deux grands portraits de Charlemagne et de l'empereur Sigismond. La différence qu'il y a entre eux deux explique la nature du talent d'Albert Durer. Dans le portrait de Charlemagne, l'artiste abandonné à lui-même, et obligé d'atteindre l'idéal sans le secours de la nature, n'a fait qu'une œuvre insignifiante; dans le portrait de Sigismond, ayant sous les yeux des croquis sans doute inhabiles tracés du vivant de cet empereur, mort au commencement du quinzième siècle, il a fait une sorte de caricature, où l'on sent vivement la puissance de la vie à travers la grimace forcée des traits. Dans plusieurs maisons privées on trouve des portraits qui montrent à quelle étonnante perfection Albert Durer pouvait s'élever avec l'aide de la nature, qui était sa conseillère suprême. On ne peut se lasser d'admirer celui d'un patricien de la famille des Holzschuhes, daté de l'année 1528, qui est celle où l'artiste a exécuté les fameux Apôtres conservés dans la galerie de Munich, et la dernière où il paraît avoir travaillé. Ce portrait est peint en pleine lumière; et sans aucune ombre, sans aucune exagération de modèle, par le travail le plus fini, le plus exact, le plus continu, il fait ressortir toutes les saillies, à vous donner à croire que vous avez la nature même sous les yeux; du reste, la vie intime et le caractère moral percent partout à travers l'enveloppe. Un autre portrait de la même année, et presque aussi beau que celui-là, est conservé par la famille Meckel, qui a recueilli aussi bien d'autres trésors. C'est entre ses mains que j'ai vu, pour ne parler que des ouvrages d'Albert Durer, la plus belle et la plus complète collection des gravures de ce maître. Il ne sera pas superflu de décrire quelques unes de ces belles pièces pour donner une idée de l'œuvre du plus grand artiste que l'Allemagne ait produit.

L'estampe qui représente *la Fortune* volant dans l'air, au-dessus des vallées et des montagnes de la terre, a ceci de particulier, que le village placé sous les pieds de l'inconstante déesse passe pour être un hameau de Bohême, d'où la famille d'Albert Durer tirait son origine. Dans les traits de notre artiste, empreints du reste d'une originalité si grande, on ne trouve aucune trace du type de la race slave. On sait qu'il naquit à Nuremberg, en 1471. Il étudia long-temps, et ne révéla son talent qu'assez tard. Il voyagea depuis l'année 1491 jusqu'en 1497. Où alla-t-il alors? Il est probable qu'il parcourut un peu au hasard, comme faisaient les autres artistes, les pays où l'on parlait sa langue, et peut-être quelques uns des pays plus voisins. Il n'étudiait pas seulement la peinture, mais aussi la gravure sur bois qui était une des nouveautés du siècle, la sculpture dont il a laissé de très rares fragments, l'architecture même, tous les arts du dessin. Dans tous il portait naturellement cette espèce de goût fleché et contourné, particulier à l'orfèvrerie, qui était, à ce qu'il paraît, la profession de son père et sans doute la première qu'il embrassa lui-même. En 1506, il entreprit un voyage en Italie; à Venise, où il passa huit mois, j'ai vu des traces de son passage. On montre encore dans un palais la vaste planche de bois sur laquelle il a gravé un plan de la ville des Doges,

pris à vol d'oiseau, orné de figures, et signé de son chiffre; il alla jusqu'à Bologne, et revint bientôt à Nuremberg. Les perfectionnements qu'il avait donnés à la gravure, et au sujet desquels il avait entrepris une correspondance avec Raphaël, furent la principale cause de ce voyage. Au retour, il se maria.

Alors même que l'histoire ne nous apprendrait pas que sa femme le rendit très malheureux, ses gravures nous l'apprendraient. Cette femme, dont le portrait a été reproduit au revers des médailles frappées en l'honneur de l'artiste, avait des traits pleins, une tournure puissante, un caractère sombre qu'on retrouve facilement dans la plupart des œuvres de son mari. Tout le monde connaît cette figure robuste de *la Mélancolie*, qui, couronnée de fleurs, et ployant dans l'ombre les ailes qui lui ont été données pour s'envoler vers la lumière, semble s'engrasser à plaisir d'amertume au milieu des instruments dispersés de la science humaine, et lit d'un œil terne, au milieu d'un ciel plein d'effrayants prodiges, le nom du Mal dont elle se plaint sans cesse à irriter l'aigreur. On retrouve les mêmes formes et des inductions analogues dans l'allégorie de *la Jalousie*, dont le bras est armé d'une vigueur surnaturelle. Le même type reparait plus calme, mais presque non moins puissant, dans quelques unes des vierges terrestres que le peintre a tracées.

Une de ses gravures les plus renommées est celle qu'on appelle *le Cavalier de la Mort*. On croit communément que ce cavalier représente le fameux Franz de Seckingen, qui mit, comme Gœtz de Berlichingen, au service de la réformation naissante les dernières traditions de la chevalerie errante. Le guerrier, monté sur son cheval, suit une vallée profonde, située au pied de son château; la Mort et l'Enfer s'offrent à lui sous des formes effrayantes et bizarres, et veulent l'arrêter dans sa marche; mais le terrible cavalier continue son chemin avec une opiniâtreté pleine de rage. Quand je considère cette gravure, il me semble toujours voir Albert Durer lui-même marchant avec une obstination farouche au milieu des obstacles, des douleurs et des effrois de sa vie.

Pour s'affranchir, à ce qu'on prétend, de la tutelle rigoureuse de sa femme, Albert Durer entreprit, vers l'année 1520, un voyage dans les Pays-Bas. Il a écrit lui-même, entre autres ouvrages, ses deux voyages de Venise et de Flandre, qui ont été insérés dans les volumes VII et X du *Journal des Beaux-Arts*, publié par M. de Murr. C'est entre ces deux voyages que se passa la partie la plus active, la plus féconde de sa vie; c'est dans cette période que son talent fut fréquemment employé par l'empereur Maximilien, qui se plaisait particulièrement au château de Nuremberg, et qui anoblit son peintre. Dans tous les ouvrages de cette période, on trouve les indices d'une souffrance profonde.

Albert Durer a gravé plusieurs collections d'estampes qui représentent les différentes scènes de la Passion; on est frappé avant tout de la force avec laquelle il y a rendu la douleur. Dans la tragédie, je ne connais pas de poète, hormis Shakspeare, qui ait fait entendre aux oreilles humaines des sanglots et des cris de désespoir semblables à ceux qu'on croit ouïr en regardant pendant quelque temps les gravures d'Albert Durer. Je citerai, comme modèles du plus haut pathétique, une *Flagellation*, où la misère du divin supplicié est exprimée avec toute l'énergie d'une réalité sublime; et surtout une *Déscente de Croix*, où Madeleine, fougueuse dans son deuil comme elle l'a été dans ses désordres, tord ses bras au-dessus de sa tête, dans une angoisse dont la parole ne saurait être l'interprète. Le même sentiment éclate au plus haut point dans la collection des gravures dont l'Apocalypse est le sujet; il se retrouve dans les scènes ordinairement les plus affectueuses. L'artiste a gravé deux charmantes Rencontres qui sont parmi les perles de son œuvre; mais il a mis plus de larmes que de sourire dans les yeux de ses époux, et derrière eux il a représenté

la Mort, qui compte les courtes heures de leur bonheur. Dans l'imagination d'Horace, cette antithèse prendrait un tour voluptueux; elle est sombre dans le dessin d'Albert Durer.



(Statue en bronze d'Albert Durer, par M. Rauch, à Nuremberg.)

Quand l'artiste revint à Nuremberg, vers 1524, il y trouva le protestantisme presque établi. Partagea-t-il les opinions nouvelles? On a été réduit à des conjectures sur ce sujet. Peut-être est-on en droit de tirer quelques inductions de ce qu'on trouve dans son œuvre un portrait de Frédéric-le-Sage, dont la protection assura la liberté des réformateurs; un portrait de Philippe Mélanchthon, le diacre de Luther; un portrait de Wilibald Pirkeymer, autre personnage protestant de l'intimité du peintre, autre célébrité nurembergeoise que les empereurs avaient admise dans leurs conseils; un portrait d'Érasme, qui prépara la réformation et qui la servit sans oser la proclamer? Du reste, le style des ouvrages exécutés par Albert Durer dans cette dernière partie de sa vie, loin de porter le cachet de la Flandre qu'il venait de visiter, se rapproche de plus en plus de la couleur et du dessin des grands maîtres italiens dont il était l'ami. Honoré aussi dans ses derniers jours, le grand artiste ne jouit pas long-temps de sa considération et de sa fortune; il mourut le 6 avril 1528, âgé de cinquante-sept ans. Un saule ombrage la pierre sous laquelle il repose. Ses plus beaux tableaux sont aujourd'hui à Vienne, à Nu-

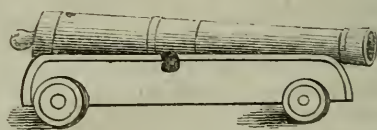
remberg, à Munich. A Venise, on voit dans la chapelle du roi un *Ecce homo* de sa main, devant lequel on ne peut s'arrêter sans être ému jusqu'aux larmes. L'archiduc Charles d'Autriche possède une des collections les plus précieuses de ses dessins. Sa vie a été écrite en allemand par H. Conrad Arend, et imprimée à Gosslar en 1728. Le catalogue de ses œuvres se trouve dans l'Histoire générale des artistes nurembergeois, publiée en 1759, à Nuremberg, par Knox.

GUERRE DE L'ANGLETERRE CONTRE LA CHINE.

ARMES, UNIFORMES ET INSTRUMENTS DE MUSIQUE DES
TROUPES CHINOISES.

(Voy. 1837, p. 76; 1838, p. 277.)

Nous avons fait connaître, en donnant la description de Macao (Voy. 1840, p. 265) les causes de la rupture de l'Angleterre avec la Chine. Depuis, les hostilités ont commencé. Le 4 juillet 1840, le commodore sir Gordon Bremer est entré dans le port de Chusan à la tête d'une division anglaise, composée des vaisseaux le *Wellesley*, le *Conway*, l'*Alligator*, le *Rattlesnake*, et deux bâtiments de transport. Ses préparatifs d'attaque et de débarquement terminés, il envoya à terre un canot avec un officier chargé de sommer le gouverneur de l'île de capituler. Celui-ci, qui avait sous ses ordres trois à quatre mille hommes de troupes et quelques jonques (bateaux) de guerre, vint, accompagné de deux mandarins, à bord du *Wellesley*, exposer au commodore qu'il ne pourrait se soumettre, sans avoir fait au moins un semblant de résistance. Pendant toute la nuit un grand mouvement se fit remarquer sur la côte, et les Chinois parurent préparer leurs moyens de défense. Le pont de Chusan ne laisse pour communiquer avec la ville de Ting-Hai-Hin, capitale de l'île, qu'une plage étroite qui sert d'embarcadère, et sur laquelle sont bâtis une tour et le bureau de la douane. La ville de Ting-Hai-Hin est assez considérable: ses murs ont un développement de plus de deux lieues; bâtis en granit mêlé de briques, ils sont bastionnés en beaucoup d'endroits, et avec les fossés de vingt-cinq pieds de large qui les entourent, la ville pourrait être long-temps défendue par de bonnes troupes. Le 5 juillet, au point du jour, on vit les jonques de guerre des Chinois embossées près de la plage. Vingt-quatre pièces de canon du plus mince calibre et dans le plus mauvais état étaient en batterie sur la terre.



(Le canon et l'affût que nous reproduisons ici a été construit en l'année 1636, la neuvième année du règne de Tehoung-tcheng, dix-septième et dernier empereur de la dynastie des Ming.)

Sur le bord de l'eau les Chinois avaient formé, avec des barques échouées et remplies de sacs à terre, une sorte de rempart, derrière lequel leurs soldats, le carquois sur le dos et l'arc à la main, attendaient l'ennemi. Des étendards, des drapeaux, des pavillons de toutes les formes et de toutes les couleurs, représentant des animaux hideux et ces êtres fantastiques qu'a créés la bizarre imagination des Chinois, étaient arborés à profusion sur les jonques, sur la tour, sur le rempart.

De leur côté, les Anglais, à deux heures et demie, entrèrent dans leurs embarcations et se dirigèrent vers la plage. A ce moment les Chinois se mirent à battre leurs tambours avec une sorte de rage, poussant des hurlements affreux et

agitant tous leurs drapeaux. *Le Wellesley* leur envoya un coup de canon : les jonques et la batterie répondirent par une décharge générale qui fut la seule ; la plupart des canons chinois crevèrent sur le coup ou sautèrent de leurs affûts vermoulus. La division anglaise ouvrit alors son feu, qu'elle arrêta au bout de quelques minutes, en voyant qu'on ne lui répondait pas. Les Chinois s'étaient sauvés à toutes jambes. Le débarquement s'opéra sans résistance, et les Anglais allèrent prendre position sur une hauteur qui commandait la ville. Les murs étaient pavés dans le même style que les fortifications emportées sans coup férir. Les cris de la garnison, le bruit qu'elle faisait avec tous ses instruments de cuivre et ses tambours, les coups de canon qu'elle dirigeait fort innocemment d'ailleurs contre les pa-

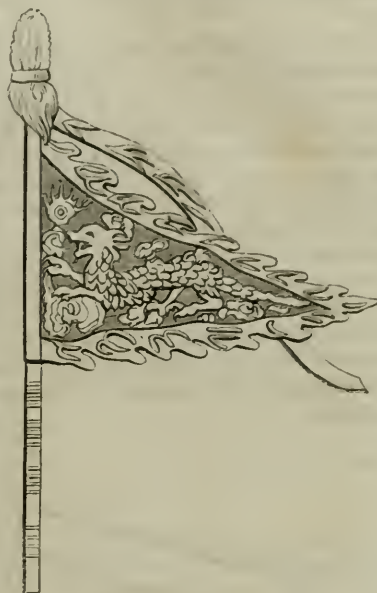


(Cette coiffure représente le bonnet d'ordonnance, ou l'espèce de casque en forme de tête de tigre, à l'usage des soldats armés du sabre et du bouclier. La partie supérieure couvre le dessus de la tête ; la partie inférieure couvre le bas de la tête et le cou jusqu'aux épaules. Le corps du casque est fait avec du cuivre battu ; la partie inférieure, ou le collier, est de toile jaune.)

trouilles chargées de reconnaître l'endroit le plus favorable pour une escalade, la force de sa position enfin, tout faisait croire à une résistance vigoureuse. Cependant, vers minuit, le bruit cessa sur les remparts ; le feu de l'artillerie s'éteignit, et le 6, quand le jour parut, personne ne parut plus sur les remparts : les drapeaux seuls y étaient restés ; tous les habitants s'étaient enfuis pendant la nuit. En entrant dans la ville déserte, et déjà pillée par la populace chinoise, les soldats anglais, auxquels cette expédition ne coûta ni un homme, ni même une blessure, trouvèrent dans les maisons la plupart des caves fournies abondamment d'une liqueur que les Chinois tirent du riz. Ils en burent outre mesure, et cette soldatesque ivre se livra, deux jours durant, au plus affreux pillage. Les rues étaient jonchées de débris de meubles et de tableaux, douloureux contraste avec les promesses mensongères d'une magnifique proclamation qui avait garanti aux indigènes le respect de leurs personnes et de leurs propriétés ! On parvint cependant à sauver des magasins, où l'on trouva des approvisionnements considérables de poudre, de boulets, de fusils à mèche, de sabres, d'arcs, de flèches, de drapeaux, de casques de fer et

d'uniformes en quantité suffisante pour équiper une nombreuse armée.

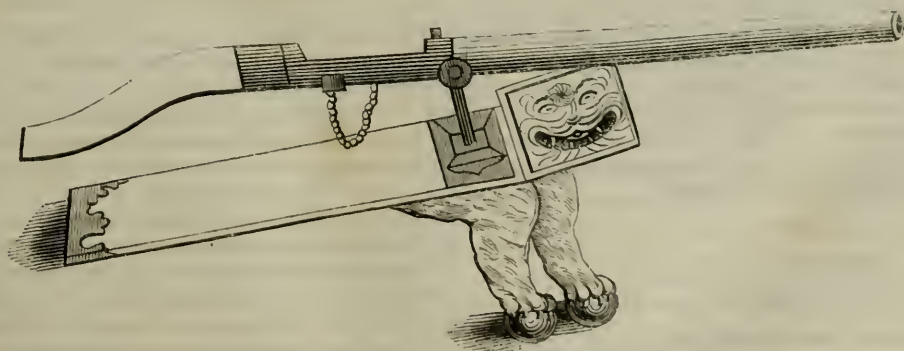
Les divers corps de l'armée chinoise sont la cavalerie, les arbalétriers, les pertuisaniers, les hommes armés du sabre et du bouclier, les fusiliers et les canonniers. Tous ces corps sont rangés sous des étendards de six couleurs différentes, qui sont le jaune, le blanc, le vert, le bleu, le rouge et le noir.



(La figure ci-dessus représente le petit étendard qui, dans l'armée chinoise, est à la tête de cinq hommes seulement. Il y en a cinq par chaque compagnie composée de vingt-cinq hommes. Ces étendards sont de satin vert borde de satin rouge, et la flamme, longue de cinq pieds, est de soie brochée d'or. En outre, à la tête de la compagnie est porté un étendard pareil, mais d'une plus grande dimension ; et à la queue, un autre, de satin rouge et formant un carré long : ce qui élève à sept le nombre des étendards par compagnie. L'étendard général pour toutes les troupes de chacune des six couleurs est également en satin.)

Entre autres armes, les Chinois se servent d'une espèce d'arquebuse, longue de trois pieds huit pouces, dans laquelle s'enclasse une boîte qui contient la charge.

Pour chaque arquebuse, il faut quatre boîtes et cinq hommes chargés du service. A mesure qu'une décharge est faite, on retire promptement la boîte vide, à laquelle on en substitue une nouvelle, et pendant que celle-ci et les deux au-



(Arquebuse chinoise sur son affût.)

tres font leur décharge, on recharge promptement celles qui ont tiré leur coup : ce qui doit faire un feu continu. Cette espèce d'arme n'est pas d'un usage fort ancien. On s'en est servi pour la première fois en 1725. L'affût, repré-

sentant la figure d'un tigre, est de bois. Derrière la tête du tigre est une boîte de fer, dans laquelle entre un pivot, qui, au moyen d'une roulette, permet de faire mouvoir l'arme en tous sens.

Les principaux instruments de musique militaire des Chinois sont les suivants :

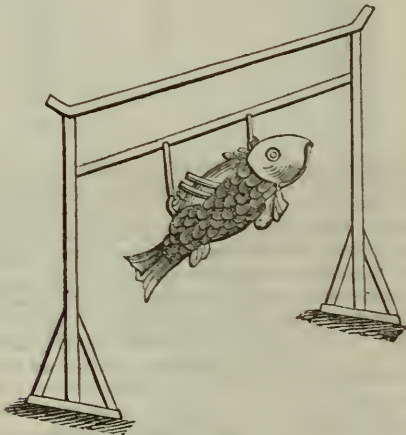
L'instrument appelé *kin-lo*, espèce de grand bassin de cuivre, sur lequel on frappe avec un marteau de bois, ou simplement avec un bâton : on s'en sert pour désigner les veilles de la nuit ;

Le tambour destiné au même usage, ainsi qu'aux signaux ; il pose sur une machine à quatre pieds,

Deux sortes de trompettes en cuivre à l'octave l'une de l'autre ;

Une conque, dont on se sert pour sonner la retraite, pour indiquer l'exercice, et pour toute manœuvre à laquelle un corps entier doit être employé ; il y a une de ces conques dans chaque quartier de l'armée, et une dans chaque corps particulier ; ces conques tiennent aussi lieu de porte-voix ;

Enfin, un autre instrument sur lequel on frappe avec deux baguettes : il est d'un bois sonore, creux en dedans et a la figure d'un poisson de deux pieds huit pouces de longueur sur un pied sept pouces de circonférence ; on le suspend à une machine, comme on le voit, au moyen de deux anneaux. Cet instrument est placé à l'entrée de la tente du général, des officiers-généraux et de tous ceux qui ont quelque inspection. Lorsqu'on a quelque affaire à leur communiquer, on frappe sur cet instrument et l'on obtient sur-le-champ audience.



La direction générale de l'armée chinoise appartient à l'empereur et à cinq cours de mandarins désignées par les noms suivants : arrière-garde, aile gauche, aile droite, ligne de bataille, et avant-garde. Les soldats chinois sont bien disciplinés, mais ils sont efféminés. Aujourd'hui l'armée chinoise compte 1 million d'hommes d'infanterie, et 800,000 cavaliers ; on comprend dans ce nombre les soldats tartares. Le soldat à pied, en Chine, a cinq sous et une ration de riz. Le cavalier a une solde double : l'empereur fournit le cheval. Le cavalier porte un casque, une cuirasse, une lance et un sabre. Le fantassin est armé d'une pique et d'un sabre ; d'autres ont des carquois et des flèches.

ETAT DE LA FRANCE

AVANT LA RÉVOLUTION DE 1789.

La France était, sous l'ancien gouvernement, une réunion de provinces acquises à différentes époques, et sous des conditions diverses ; toutes différaient entre elles de constitution, de lois, de langage, de mœurs, de privilèges, de juridiction, et de revenu. Cette agglomération semblait une monarchie, mais en réalité ce n'était qu'une agrégation d'États indépendants. Le monarque était dans un lieu roi de Navarre, dans l'autre duc de Bretagne, comte de Pro-

vence dans un troisième, et dauphin de Vienne dans un quatrième. Sous ces dénominations variées, il possédait, au moins nominale, différents degrés de pouvoir qu'il exerçait sous des formes diverses. La masse du peuple composée de ces éléments discordants et hétérogènes, était contenue et liée par la force du despotisme, et si cet élément disparaissait, comme il était désirable qu'il disparût, on devait craindre que chaque province reprît son indépendance de la manière la plus absolue, puisque tout tendait à inspirer aux habitants de la France le *patriotisme provincial* en étouffant le *patriotisme national*. Les habitants de la Bretagne, ou ceux de la Guienne, se sentaient liés ensemble par d'anciennes habitudes, par des préjugés communs, par des mœurs semblables, par les restes de leur constitution, et par le nom de leur pays ; mais leur caractère de membres de l'empire français ne leur rappelait rien, si ce n'est une longue et ignominieuse sujétion à une puissance dont ils ne connaissaient la force que par ses exactions, et dont ils n'avaient jamais bûni la douceur que lorsqu'ils en avaient été oubliés. Ces causes semblaient devoir infailliblement amener la formation d'États indépendants, et la destruction des provinces, qu'accomplit la révolution de 1789 en divisant le territoire en départements administratifs d'une circonscription à peu près égale, et soumis aux mêmes lois, était peut-être le seul moyen de prévenir le démembrement de la France.

MAKINTOSH.

LE BHAGAVATA PURANA.

Le *Bhagavata Purana* est un des poèmes les plus célèbres de l'Inde. On nomme, dans ce pays, *puranas*, des poèmes qui roulent sur la métaphysique, la théologie, la morale, les légendes mythologiques et héroïques. On compte dix-huit grands puranas. Celui dont il est ici question jouit d'une faveur particulière chez tous les adorateurs de Vishnou. On le trouve répandu dans toutes les parties de l'Inde, et il y a été traduit pour l'usage du peuple dans toutes les langues vulgaires. Il y a en effet cette grande différence entre les *Puranas* et les *Védas*, que les védas, qui sont les livres sacrés par excellence, ne doivent pas être communiqués aux castes inférieures ; tandis que les puranas, au contraire, sont destinés à mettre les dogmes religieux à la portée de tout le monde. On conçoit, d'après cela, que les puranas doivent avoir considérablement contribué au développement des légendes et des récits merveilleux. Ils renferment cependant, dans plusieurs parties, de très beaux enseignements et des morceaux poétiques véritablement dignes d'admiration.

Celui dont il est ici question est consacré à la glorification de *Bhagavat*, qui est le nom de l'une des plus célèbres incarnations de Vishnou, seconde personne de la triade des Hindous. Le nom de *Bhagavat* signifie le *possesseur de toutes les perfections*, et convient particulièrement au héros que presque tous les poèmes s'accordent à représenter comme la personnification sur la terre du plus éminent des dieux. Le poème ne se borne cependant pas à ce qui concerne l'incarnation particulière de Vishnou dans la personne de *Bhagavat*. Il suit Vishnou dans chacune des incarnations sous lesquelles la mythologie aime à le représenter. Il rassemble toutes les légendes relatives à ces incarnations, et les lie entre elles par une série de dialogues, où des sages dévoués à ce dieu s'excitent avec ardeur à chanter sa gloire. Ce but du poème, qui reparaît à chaque instant, en constitue l'unité véritable. C'est Vishnou, envisagé sous toutes ses faces, qui y est l'objet d'un hymne qui ne s'interrompt que pour passer d'un attribut déjà décrit à un autre attribut, dans la contemplation duquel le poète trouve la matière de nouveaux chants religieux et philosophiques. Dans

un plan ainsi tracé tout sert au dessein de l'auteur, et la littérature brahmanique tout entière lui fournit des matériaux qu'il sait employer à l'expression de ses idées comme à l'ornement de son langage.

Si l'on s'attendait à rencontrer dans ce poème ce que nous cherchons dans nos poèmes du monde occidental, savoir l'unité de plan et l'intérêt, on éprouverait à sa lecture une véritable déception. Mais si l'on consent à prendre chaque épisode comme un petit poème particulier, sans trop s'attacher à la manière dont tous ces épisodes sont reliés entre eux, le Bhagavata se présente sous un jour beaucoup plus favorable. Il devient une précieuse collection d'hymnes, de fragments philosophiques et de légendes. Il y a même une telle différence entre ces divers morceaux que le mode de versification change de l'un à l'autre. Les morceaux lyriques particulièrement ont un caractère de grandeur et d'originalité qui étonne. « Je ne sais si je m'abuse, dit le savant philologue auquel nous devons la traduction toute récente de ce poème, mais ce mélange de poésie et de métaphysique a quelque chose de frappant qui intéresse autant au moins qu'il étonne. Le grand défaut d'un poème de ce genre est sans doute l'absence de ce qu'on appelle aujourd'hui la réalité. Il semble, en effet, que dans ce monde des idées où le poète transporte le lecteur on ne saisisse que des formes vaines, et qu'il ne soit pas plus possible à un esprit sain de vivre à de telles hauteurs qu'il ne l'est à l'homme de respirer au sommet de l'Hymâlaya. Mais d'abord, pour nous qui regardons l'Inde de la distance qui nous en sépare dans le temps et dans l'espace, il ne s'agit pas encore de savoir ce que la connaissance de ce pays nous fournira d'applicable à notre état intellectuel, d'utile aux progrès futurs de nos idées. Il n'est question ici que de l'histoire de l'esprit humain, et c'est seulement de ce point de vue qu'il faut juger les productions indiennes dont l'étude doit agrandir le champ de la science; car si cette étude n'en a pas encore reculé les bornes dans le passé, elle en étend déjà l'horizon sur des régions inconnues. Or, n'est-ce pas un fait digne de toute l'attention du philosophe, qu'il ait existé jadis et qu'il existe encore sous nos yeux une société à qui des poèmes comme le Bhagavata servent, si je puis m'exprimer ainsi, d'aliment intellectuel ? »

Il paraît très vraisemblable que le Bhagavata n'est pas l'œuvre d'un seul poète. On est plutôt porté à croire que celui qui en est considéré comme l'auteur a emprunté divers morceaux à la louange de Vichnou qui avaient été composés avant lui, et les a réunis dans un même cadre avec d'autres morceaux qui lui appartiennent en propre. Cela est même certain pour quelques uns, qui ne sont que des abrégés de morceaux plus anciens qui sont connus d'autre part, et notamment par les livres sacrés des Védas et par l'épopée du Mahabharata. On n'est pas d'accord dans l'Inde sur le nom de l'auteur, ou, si l'on veut, du compilateur. Il y a cependant plusieurs raisons, en apparence très valables, qui portent à croire que c'est un poète nommé Vopadéva qui vivait à Devagiri, aujourd'hui Deuletabad, dans le treizième siècle de l'ère chrétienne. Ainsi, comparativement à la plupart des autres monuments littéraires de l'Inde, ce poème n'est pas très ancien, au moins dans sa forme actuelle. Il n'en est pas moins d'une grande importance en raison des lumières qu'il jette sur le caractère de l'Inde moderne, et des traditions plus anciennes sur les incarnations du dieu Vichnou, dont il contient le résumé.

Ce que nous avons dit de la nature du Bhagavata suffit pour expliquer l'impossibilité où nous sommes d'en donner une analyse, même succincte. Une telle analyse n'aurait aucun charme, puisque la valeur du poème ne porte nullement sur l'ensemble, mais bien sur les détails. Aussi croyons-nous en donner une meilleure idée en en citant quelques passages. Le seul embarras est de choisir, tant il est difficile d'arrêter une préférence entre tant de morceaux

donés à la fois de la richesse de l'expression et de la beauté de la pensée. En voici un du troisième livre. Devahuti, femme éminente dans le sein de laquelle Krichna est supposé s'être incarné, frappée de la sainteté de son fils, et désirant s'élever à sa suite au-dessus de la vie terrestre, l'interroge sur la manière de se détacher des liens du monde. Krichna lui répond en lui exposant la fameuse méthode du Yoga, l'ascétisme indien. Il trace à ce sujet le tableau d'un homme qui, ayant chassé Dieu de sa pensée, ne songe qu'à accroître son bien, à nourrir sa famille, et passe sa vie dans les soucis du monde sans les tempérer jamais par aucun exercice religieux.

« L'homme, dit-il, ne connaît pas plus l'immense énergie de cet être (le Dieu suprême), qu'une masse de nuages ne connaît la force du vent qui le pousse.

« Car l'homme insensé regarde dans son ignorance, comme des choses qui sont durables, les biens, tels que les maisons, les terres et les richesses, qui appartiennent à ce corps périssable comme tout ce qui en dépend.

« L'homme, cet être destiné à la mort, dont l'esprit n'est occupé que du soin de sa famille, se voit, s'il ne m'a pas rendu un culte, privé du commerce des gens de bien, déchu du respect que l'on témoigne aux vieillards, et condamné à souffrir.

« Concentrant tous les désirs de son cœur sur sa personne, sa femme et ses enfants, sur sa maison, ses troupeaux, ses richesses, ses amis, il a pour lui-même une haute estime.

« Le corps consumé par les peines qu'il se donne pour faire prospérer tous ces biens, cet homme, qui n'a dans le cœur que de misérables désirs, commet incessamment dans son ignorance de misérables actions.

« C'est avec les biens qu'il a ramassés de tous côtés, en se livrant aux actes de violence les plus coupables, qu'il nourrit ces êtres dont il mange les restes, et qu'il ne soutient qu'en se perdant lui-même.

« Quand il voit ses moyens de vivre épuisés, après en avoir plusieurs fois rassemblé de nouveaux, alors, privé de ressources et en proie à la cupidité, il désire le bien d'autrui.

« Incapable de soutenir sa famille, triste, parce que tous ses efforts sont vains désormais, privé de bonheur et plongé dans la misère, il soupire, en proie au trouble de ses pensées.

« Une fois qu'il ne peut plus nourrir les siens, sa femme et ses enfants ne le respectent plus comme ils faisaient autrefois, semblables au laboureur qui néglige un vieux taureau.

« Sans pouvoir même en cet état se détacher du monde, soutenu par ceux qu'il nourrissait, défiguré par la vieillesse, il voit la mort face à face dans sa maison.

« Il reste assis, mangeant ce qu'on lui jette avec mépris, comme le chien qui garde la maison, malade, n'allumant plus le feu, prenant peu d'aliments, n'agissant presque plus.

« Les yeux hors de la tête, fatigué par la toux et par les soupirs que lui arrache le vent qui traverse les conduits de la respiration obstrués par le flegme, sa gorge fait entendre des sons rauques.

« Gisant, environné de ses parents qui se lamentent autour de lui, il ne répond plus quand on l'appelle, parce qu'il est tombé sous l'empire des chaînes du temps.

« C'est ainsi que l'homme qui s'est exclusivement occupé du soin de sa famille, et qui n'a pas dompté ses sens, meurt, au milieu des larmes des siens, l'esprit égaré par le désespoir.

« Alors arrivent deux messagers de Yama (le génie qui préside aux enfers), terribles, la colère dans les yeux; à leur aspect, l'homme sentant son cœur saisi d'effroi ne se possède plus.

» Après l'avoir enfermé dans un corps qui est destiné aux souffrances de l'enfer, lui serrant la gorge avec de fortes chaînes, ils l'emmènent par une longue route, de même que les soldats d'un roi entraînent un condamné.

» Le cœur brisé par leurs reproches, tremblant de tous ses membres, déchiré pendant la route par des chiens, se souvenant, dans sa douleur, de ses péchés;

» Tombant à chaque pas, s'évanouissant pour se relever encore, il est conduit à travers les ténèbres par la route des pêcheurs jusqu'au séjour de Yama.

» Là, ses membres enveloppés de charbon et d'autres matières brûlantes sont consumés par le feu; ses chairs déchirées, soit par lui-même, soit par d'autres, lui servent de pâture.

» Il sent les chiens et les vautours, qui habitent la demeure de Yama, lui arracher les entrailles de son corps vivant; il se voit dévoré par des serpents, par des scorpions, par des taons et par d'autres animaux qui le piquent.

» Ses membres, séparés les uns des autres, sont dispersés; des éléphants et d'autres bêtes féroces mettent son corps en lambeaux; il est précipité du sommet des montagnes; des abîmes et de l'eau s'opposent à son passage.

» C'est ainsi que l'homme qui ne songe qu'à élever sa famille ou qu'à nourrir son corps, après avoir abandonné l'un et l'autre ici-bas, reçoit dans l'autre monde, pour prix de ses peines, une récompense semblable à celle que je viens d'indiquer.

» Laisant en ce monde ce corps qu'il a soutenu aux dépens des créatures vivantes, il parvient seul au terme de son voyage, n'ayant d'autres provisions que ses fautes.»

Je cède au plaisir de citer encore l'hymne par lequel Devahuti, désabusée par les discours de son fils de l'attachement aux choses terrestres, et enflammée du feu divin de la dévotion, remercie Bhagavat quand il a terminé son enseignement.

« Ayant ainsi entendu les discours de son fils, Devahuti, débarrassée du voile de l'erreur, après s'être inclinée devant lui, chante cette terre de la perfection où les principes sont comme une province distincte :

» O toi qui, partageant ton énergie d'après les tendances diverses des qualités créées, conserves et détruis, quoique inactif, l'univers, avec tes milliers de forces insaisissables à la raison; toi dont la volonté est infaillible et qui es le maître des âmes;

» Comment, Seigneur, as-tu pu être porté dans mon sein, toi dans le corps de qui était renfermé ce monde? Car c'est un produit de Mâyâ que ce petit enfant qui dormait couché solitaire sur une feuille de figuier, portant son pied à sa bouche, et sous la forme duquel l'univers reposait;

» Tu as pris un cortège de formes corporelles pour la destruction des méchants, ô Seigneur, et pour la prospérité de ceux qui suivent tes ordres! et cette incarnation sous laquelle tu parais aujourd'hui est, comme celles où tu as paru avec d'autres corps, destinée à enseigner la voie qui conduit à l'Esprit.

» Si pour entendre, pour répéter, pour proclamer, pour se rappeler seulement ton nom, l'homme le plus vil devient aussitôt digne de prendre part à l'offrande du Sôma*, quels avantages ne doit pas procurer la vue de ta personne?

» Ah! sans doute, l'homme de la plus basse extraction, sur la langue duquel ton nom se trouve, devient par là l'homme le plus respectable; car ils se sont mortifiés, ils ont célébré le sacrifice, il se sont purifiés, ils ont lu le Vêda, ils ont eu une conduite irréprochable, ceux qui prononcent ton nom;

» C'est pourquoi je t'adore, toi qui es le suprême Brahma, toi qui es Purucha, toi qui n'es visible qu'à l'esprit qui se replie sur lui-même, toi qui anéantis par ta splendeur l'ac-

tion des qualités, toi qui es Vichnou, Kapila, et la matière des Vêdas!»

Certes, voilà de la grande poésie.

TRADITIONS POPULAIRES.

JEAN WILDE.

Dans l'île de Bergen il y a, au dire du peuple, une foule de petits esprits qui habitent l'intérieur des montagnes. Les uns sont blancs et d'une nature bienveillante, les autres noirs et très méchants; ils ont une demeure étincelante d'argent et de cristal, et mènent une joyeuse vie. Quelquefois ils ouvrent la porte de la montagne et vont courir à travers champs. Si, dans ces excursions, un nain vient à perdre un des objets dont il fait journellement usage, comme par exemple un petit bonnet à grelot ou un de ses souliers de verre, il faut qu'il le rachète coûte que coûte. Un paysan, nommé Jean Wilde, qui savait cela, résolut de surprendre un de ces petits êtres, dont il pouvait attendre une fortune entière. Il sortit à minuit portant un flacon d'eau-de-vie, et se coucha sur le flanc de la montagne habitée par les nains: il resta là dans une complète immobilité, feignant d'être ivre. Un instant après arrivent les nains qui, voyant cet homme étendu sur le sol, passent devant lui sans crainte et vont danser au clair de la lune. Mais Jean Wilde en avise un qui venait de laisser tomber un soulier. A l'instant même il s'élança sur la précieuse chaussure, la prend et s'en va. Le lendemain, le nain prend la figure et les vêtements d'un colporteur, et s'en va chez Jean Wilde marchander son soulier. Le paysan rusé le reconnaît, repousse dédaigneusement toutes les offres du prétendu colporteur, fait mine de vouloir garder le soulier. Enfin, le malheureux nain, poussé à bout, lui demande ce qu'il en veut, et Jean Wilde le rend à la condition de trouver un ducat dans chaque sillon qu'il tracerait avec sa charrue: le marché est conclu. Le nain retourne dans sa montagne, le paysan court à ses champs. Il guide d'une main tremblante de joie le soc de sa charrue, et voilà qu'au bout du premier sillon il voit briller, ô bonheur! un beau ducat tout neuf. Tout le jour il sillonne son sol; tout le jour il recueille des ducats. Il revient le lendemain, puis tous les jours suivants dès le lever du soleil jusqu'à la nuit. Il achète les plus forts chevaux, il les fouette sans relâche. Plus il a des ducats, plus il veut en avoir, et sans cesse il marche, il creuse, il laboure. Plus de repos, plus de paix, plus de joie: une seule pensée l'occupe, le désir d'avoir de l'or, toujours de l'or. Enfin, il laboura tant, qu'un beau jour il tomba mort de besoin, de fatigue, et l'on trouva toute sa chambre pleine de ducats.

Il n'y a pas de meilleur miroir qu'un vieil ami.

Proverbe espagnol.

LE HARNESSCAR.

Sous le règne de l'empereur d'Occident Otto-le-Grand (936 à 973), on infligeait différentes peines singulières, suivant la diversité des états. Le *harnesscar* était la punition de la haute noblesse: elle consistait à porter un chien sur les épaules l'espace d'une ou deux lieues. La petite noblesse était condamnée à porter une selle de cheval; le clergé, un gros missel; et la bourgeoisie, une charrue.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, pres de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

* Jus d'une plante sacrée.

MASCARADES A HAITI (SAINT-DOMINGUE). — L'ARADA.

(Voy. — 1835, p. 64 et 65, Masques allemands, hollandais, italiens; Masques militaires. — 1836, p. 54, Carnaval à Rome. — 1840, p. 68, Scènes de carnaval, par J.-J. Grandville; p. 328, Carnaval à Rio-Janeiro. — 1837, p. 117 et suiv., Haïti, Carte de Haïti, Mœurs des Haïtiens, Sentinelle et tambour haïtiens. — 1838, p. 217, Port-au-Prince, Monument de l'émancipation à Haïti.)



(Une Scène de carnaval à Haïti en 1838. — D'après le croquis d'un voyageur.)

Le carnaval de Haïti ne diffère point, dans son ensemble, de celui de France. Seulement, au lieu de choisir, comme les Européens, des masques d'une couleur à peu près semblable à celle du visage, les nègres couvrent leurs figures noires de masques blancs; ils ne se croiraient pas complètement travestis avec des masques noirs.

Le jour du mardi gras, en 1838, les masques étaient fort nombreux; quelques uns étaient à cheval, la plus grande partie à pied. Les costumes, pour la plupart, représentaient des princes, des magiciens, des Folies, des généraux; il y avait fort peu de costumes grotesques. Le seul trait vraiment original de ce carnaval était la danse bizarre dont nous donnons le dessin. Cette danse est, à Port-au-Prince, la scène principale des divertissements: la majeure partie des individus masqués se groupent autour d'elle et lui font cortège.

Les danseurs de l'*arada*, au nombre de trente ou quarante, sont tous vêtus de la même manière. Ils portent des chemises blanches descendant jusqu'aux genoux, et serrées au milieu du corps par une ceinture à laquelle sont attachés une grande quantité de madras aux couleurs éclatantes et variées. Leur coiffure est composée aussi de madras dont les extrémités flottent sur leurs épaules. Ils ont encore d'autres madras attachés aux coudes. On ne voit que madras.

Il se mêle quelques mulâtres aux danseurs noirs. Un des personnages porte un tambour d'environ cinq pieds de haut, entouré de guirlandes, et orné de découpures de papier doré ou de couleur, représentant des figures bizarres, sans forme déterminée, au nombre desquelles on peut distinguer pourtant des soleils, des croissants et des étoiles. Quand le groupe arrive sur une place, dans une grande rue, ou devant

quelque édifice important de la ville, on dépose le grand tambour par terre, quelques nègres qui portent des tam-tams* donnent le signal, et la danse commence. Les danseurs avancent et reculent en mesure; puis tous viennent, au même moment, frapper sur le tambour avec des bâtons recourbés. Les tam-tams battent la mesure du *bamboula* des Antilles françaises. Danseurs, musiciens et spectateurs, hommes, femmes et enfants, chantent ou plutôt hurlent des choses incompréhensibles**. Un grand nombre de masques portent de petites cloches; d'autres agitent en l'air plusieurs étendards de différentes couleurs; toutefois les drapeaux haïtiens, aux couleurs bleue et rouge horizontalement attachées à la lance, dominent tous les autres.

Les noirs figurent souvent, dans leurs mascarades, certains individus haut placés dans la république, ou certains personnages remarquables de la ville. En 1838, on parlait beaucoup d'une scène où l'on devait représenter les commissaires du roi de France à Haïti, qui étaient alors à Port-au-Prince; mais, par une raison que j'ignore, cette scène n'eut point lieu.

* On appelle *tam-tams*, à Haïti, de petits tonneaux recouverts à une extrémité d'une peau très forte. On frappe sur cette peau avec un bâton court qui a une boule à son extrémité, ou même avec les mains nues.

** On sait que les noirs dansent rarement sans chanter, et leurs chants sont presque toujours des improvisations. J'ai vu des noirs qui faisaient métier de danser; ils étaient deux ou trois avec un tam-tam pour orchestre. Ils s'arrêtaient sous les galeries des maisons riches, et là ils dansaient en improvisant des chants à la louange des maîtres qui leur jetaient quelques pièces de monnaie.

JOURNÉE D'UN CITOYEN ROMAIN,

OU CE QU'UN PARTICULIER, MENANT UNE VIE COMMUNE, FAISAIT A ROME DANS LE COURS D'UNE JOURNÉE.

Première et deuxième heures du jour.

La première heure était consacrée aux devoirs religieux. Les temples étaient ouverts à tout le monde, et souvent même avant le jour pour les plus matineux, qui y trouvaient des flambeaux allumés. Ceux qui ne pouvaient pas aller aux temples suppléaient à ce devoir dans leur oratoire domestique, où les riches faisaient des sacrifices ou autres offrandes, pendant que les pauvres dans leurs simples demeures honoraient les dieux par de simples salutations.

Suétone remarque dans la vie d'Auguste que lorsque ce prince était obligé de se lever matin pour quelque considération d'amitié ou de religion, il allait coucher dans la maison de celui de ses domestiques qui demeurait le plus près du lieu où la cérémonie se devait faire.

Les adorations du matin étaient pour les dieux célestes, et celles du soir pour les dieux infernaux.

Mais ces premières heures du jour n'étaient pas toujours pour les dieux seuls; souvent la cupidité ou l'ambition y avait meilleure part que la piété. Les plébéiens et les magistrats allaient faire leur cour aux riches et aux nobles. Juvénal offre des uns et des autres une peinture fort vive, et les met en campagne de grand matin. Il ne leur donne même pas le loisir d'attacher leurs jarrettières et les cordons de leurs souliers. Plin le jeune appelle cette mode de courir avant le jour chez les grands seigneurs, *officiâ antelucâna*.

Troisième et quatrième heures du jour (qui correspondent, dans notre division du jour, à dix et onze heures du matin).

Ces heures étaient employées par un grand nombre de personnes aux affaires du barreau, excepté dans les jours que la religion avait consacrés au repos, ou qui étaient destinés à des choses plus importantes que les jugements, telles que les comices.

Ceux qui ne se trouvaient point aux plaidoiries comme juges, comme parties, comme avocats ou comme sollicitateurs, y assistaient comme spectateurs et auditeurs. Quand la cause était d'un intérêt public, lorsqu'il s'agissait, par exemple, d'un citoyen accusé d'avoir abusé de sa magistrature, ou d'avoir porté atteinte à la liberté, ou d'un gouverneur soupçonné de rapines dans sa province, la grande place où les causes se plaident était trop petite pour attirer tous ceux que la curiosité attirait. La foule semblait par sa présence commander aux juges de s'acquitter intègrement de leurs obligations, tandis que d'un autre côté les amis de l'accusé, ses proches et ses enfants, tous vêtus de deuil, tâchaient par leurs sollicitations et par leurs larmes de seconder les efforts de ses avocats et d'émouvoir le juge.

Si ces grandes causes manquaient, ce qui arrivait rarement depuis que les Romains furent en possession de la Sicile, de la Sardaigne, de la Grèce, de la Macédoine, de l'Afrique, de l'Asie, de l'Espagne et de la Gaule, on n'en passait pas moins la troisième, la quatrième et la cinquième heures du jour dans les places, et malheur alors aux magistrats dont la conduite n'était pas irréprochable! La médisance les épargnait d'autant moins qu'il n'y avait aucune loi qui les en mit à couvert. Jusqu'au règne de Tibère, qui voulut que les discours et les entretiens contre le gouvernement fussent punis comme les actions, on parlait librement des personnes les plus respectables d'ailleurs.

Quand les nouvelles de la ville étaient épuisées, on passait à celles des provinces.

Dans ces heures données à la place, on s'occupait aussi d'intérêts; les chevaliers faisaient la banque, tenaient re-

gistre des traités et des contrats légitimes; les prétendants aux charges et aux honneurs mendiaient les suffrages de ceux qui avaient avec eux quelque liaison de sang, d'amitié, de patrie ou de tribu; les sénateurs même de la plus haute considération, par affection ou par complaisance pour ces candidats, les accompagnaient dans les rues, dans les places, dans les temples, et les recommandaient comme bons sujets à tous ceux qu'ils rencontraient; et parce que c'était une politesse chez les Romains d'appeler les gens par leur nom et par leur surnom, et qu'il était impossible qu'un candidat se fût mis tant de différents noms et surnoms dans la tête, ils avaient à leur gauche des homenclateurs qui leur suggéraient tous les noms des passants. Si, dans ce temps-là, quelque magistrat de distinction revenait de la province, on sortait en foule de la ville pour aller au-devant de lui, et on l'accompagnait jusque dans sa maison, dont on avait pris soin d'ornez les avenues de verdure et de festons. De même si un ami partait pour un pays étranger, on l'escortait le plus loin qu'on pouvait; on le mettait dans son chemin, et on faisait en sa présence des prières et des vœux pour le succès de son voyage et pour son heureux retour.

Sixième heure du jour (midi).

Chacun se retirait chez soi, dînait légèrement et faisait la méridienne. Cette heure était la seule de la journée que beaucoup de Romains passaient chez eux; c'était une transition entre les deux parties de la journée, dont la première était principalement consacrée aux intérêts, au travail, et la seconde aux exercices du corps et aux plaisirs.

Septième et huitième heures (une et deux heures).

Quoique ce fût une coutume de ne rien prendre sur l'après-dinée pour les affaires, cependant les gens laborieux ne faisaient pas toujours ce partage si égal; ils poussaient le travail bien au-delà des bornes ordinaires, et souvent même jusqu'à la dixième heure du jour (quatre heures). Mais c'étaient des personnages rares, de vrais magistrats qui s'étaient dévoués aux soins de la cause publique, ou des orateurs zélés qui se croyaient responsables du salut des malheureux dont ils avaient entrepris la défense. Tel était un Asinius Pollion qu'Horace appelle « le plus ferme et le plus innocent accusé, et la plus brillante lumière du sénat; » et que Sénèque dit avoir été si rangé dans la distribution de son temps, qu'il travaillait jusqu'à la dixième heure, c'est-à-dire jusqu'à quatre heures après midi; mais que passé cela il n'aurait pas même voulu ouvrir une lettre, de quelque part qu'elle lui vint, de peur d'y trouver quelque chose qui lui donnât plus de besogne qu'il ne s'en était taillé pour ce jour-là, ou qui pût troubler le repos auquel il avait consacré le reste de sa journée.

Caton n'avait pas été si opiniâtre au travail pendant sa préture. Il rendait exactement la justice pendant trois ou quatre heures; après quoi il se retirait chez lui pour dîner sobrement; et Plutarque réfute comme un reproche injurieux ce que disaient les ennemis de ce grand homme, savoir, qu'il avait tenu le siège après avoir dîné.

Après dîner, on allait jouer à la paume ou au ballon; on se promenait à pied ou en litère. Dans les allées, dans les galeries, dans les promenades publiques, les poètes profitaient assez souvent de l'oisiveté qui régnait dans ces lieux et dans ces moments, pour réciter leurs ouvrages à qui voulait les entendre.

Les jeunes gens s'exerçaient dans le champ de Mars; ils montaient à cheval, ils lançaient le trait, ils tiraient de l'arc, ils poussaient le palet et s'escriaient de toutes les façons. Et, afin qu'il n'y eût ni confusion ni relâchement dans ces sortes de travaux qui passaient pour la meilleure école de la jeunesse romaine, les places étaient distinguées les unes des autres pour chaque exercice, et étaient appelées *area* ou *areola*, et tout s'y passait sous les yeux de

certaines personnes dont la présence était capable d'exciter l'émulation dans les cœurs des plus indifférents. Ceux mêmes des vieillards qui ne craignaient ni la poussière ni le soleil se faisaient un spectacle agréable des efforts de ces jeunes héros, qu'ils regardaient comme devant être un jour le soutien de l'Etat.

Huitième heure (deux heures de l'après-midi).

Après les exercices et les promenades, on se rendait en diligence aux bains publics ou particuliers. Les bains publics s'ouvraient au son de la cloche et tous les jours à la même heure : ceux qui y venaient trop tard couraient risque de ne se baigner qu'à l'eau froide.

Un citoyen, quel qu'il fût, manquait rarement de se rendre aux bains ; on ne s'en abstenait guère que par paresse et par nonchalance, si l'on n'était obligé de s'en abstenir par le deuil public ou particulier.

On voit cependant que sous les empereurs on pouvait ne pas se soumettre rigoureusement à ces usages. Horace, dans la peinture naïve de la manière libre dont il passait la journée, marque assez qu'il se souciait peu du bain.

« La mode ni les bienséances ne me gênent point, dit-il ; je vais tout seul où il me prend envie d'aller ; je passe quelquefois par la halle, et je m'informe de ce que coûtent le blé et les légumes. Je me promène vers le soir dans le cirque et dans la grande place, et je m'arrête à écouter un diseur de bonne aventure, qui débite ses visions aux curieux de l'avenir. De là je viens chez moi, j'y fais un souper frugal, après lequel je me couche et dors sans aucun inquiétude du lendemain. Je demeure au lit jusqu'à la quatrième heure du jour.

Neuvième et dixième heures (trois et quatre heures de l'après-midi).

Le temps du souper était ordinairement entre la neuvième et la dixième heures du jour, suivant leur manière de compter, et selon la nôtre, entre trois et quatre heures après-midi ; en sorte qu'il restait du temps suffisamment pour la digestion, pour les amusements, pour les petits soins domestiques, et même quelquefois pour un régal extraordinaire.

Le lieu du souper était anciennement dans l'extérieur : quelquefois, et surtout dans la belle saison, ce repas se donnait sous un platane ou sous quelque autre arbre touffu ; mais, en quelque lieu que ce fût, on avait soin de faire étendre en l'air une pièce de draperie qui pût mettre la table et les convives à couvert de la poussière et des autres malpropétés.

Le luxe des salles à manger sous les empereurs était arrivé à un degré à peine imaginable.

On se rappelle cette merveilleuse salle de Néron désignée sous le nom de salon d'or (*domus aurea*) ; par le mouvement circulaire de ses lambris et de ses plafonds, elle imitait les conversions du ciel, et représentait les diverses saisons de l'année, qui changeaient à chaque service, et faisaient pleuvoir des fleurs et des essences sur les convives.

Vers la fin des repas, les femmes et les enfants se retiraient ordinairement de table.

Dans l'origine, les convives chantaient les louanges des grands hommes au son de la flûte et de la lyre. Dans la suite, on admit les bouffons, les farceurs, les joueurs d'instruments, les danseuses, les pantomimes.

Ces divertissements, de quelque nature qu'ils fussent, duraient souvent bien avant dans la nuit, et n'empêchaient point les convives de boire à la santé les uns des autres, de se présenter la coupe et de faire des souhaits pour le bonheur de leurs amis et de leurs patrons. La coupe passait de main en main depuis la première place jusqu'à la dernière.

Dans une des trois lettres d'Auguste, que Sénèque a con-

servées, cet empereur envoie à sa fille 250 deniers, parce qu'il avait donné pareille somme à chacun de ses convives pour jouer à pair et à non, aux dés, ou à tel autre jeu qu'ils voudraient pendant le souper.

Pline, dans une lettre à Cornélien, écrit : « Nous avons l'honneur de souper tous les jours avec l'empereur. Le souper était fort frugal en égard à la dignité de celui qui le donnait. La soirée se passait quelquefois à entendre des comédies et des farces ; quelquefois aussi une conversation enjouée nous tenait lieu d'un plaisir qui aurait coûté plus cher, mais qui ne nous aurait peut-être pas touché davantage. »

Héliogabale n'était passé modéré dans le choix des plaisirs dont il égayait ses repas. Quelquefois il faisait tomber de la voûte de son superbe salon une si grande abondance de fleurs sur les parasites, que quelques uns en étaient étouffés. Une autre fois il faisait préparer autour d'une table ronde un lit en forme d'arc appelé *sigma*. Il faisait placer sur ce lit aujourd'hui huit hommes chauves, demain huit gouteux ; un autre jour huit noirs ; après cela huit grisons, huit maigres, huit gros qui étaient si pressés qu'à peine pouvaient-ils se remuer et porter la main à la bouche pendant que lui et toute sa cour se divertissaient à voir leur contenance. Il lui arriva souvent, et c'était là un de ses moindres divertissements, de faire faire ce *sigma* de cuir, et de le faire remplir d'eau au lieu de laine ; et dans le temps que ceux qui s'occupaient ne songeaient qu'à bien manger et à bien boire, il faisait lâcher secrètement un robinet qui était caché secrètement sous la courte-pointe ; le *sigma* s'aplatissait, et ces pauvres gens tombaient le nez sur la table.

Lorsque le citoyen romain sortait de table, s'il lui restait du temps, il l'employait ou à la promenade, ou à de petits soins pour le bon ordre de sa famille qu'il passait en revue ; chaque affranchi, chaque esclave donnait le bonsoir à son maître.

Ainsi finissait la journée romaine.

LE CHANT DE L'ALOUETTE.

Trois poètes du seizième siècle, Ronsard, Du Bartas et Gamon, ont essayé d'imiter en vers le chant de l'alouette. Voici leurs trois compositions, qui ont plus d'étrangeté que de bon sens, qui sont plus curieuses que poétiques.

Elle, guidée du Zéphire,
Sublime en l'air vire et revire,
Et y décline un joli cri,
Qui rit, guérit et tire l'ire (chagrin)
Des esprits mieux que je n'écri.

RONSARD.

La gentille alouette, avec son tire-lire,
Tire l'ire à l'iré, et tire-lirant tire
Vers la voûte du ciel, puis son vol vers ce lieu
Vire, et désire dire : Adieu, Dieu! Adieu, Dieu!

DU BARTAS.

L'alouette en chantant veut au Zéphire rure,
Lui crie : Vie! vie! et vient redire à l'ire :
O ire! fuy, fuy, fuy, quitte, quitte ce lieu!
Et vite, vite, vite, adieu, adieu, adieu.

GAMON.

Ces deux derniers vers de Gamon, vivement et habilement chantés, ont du moins quelque analogie avec le chant de l'oiseau.

Le corps d'un homme ordinaire présente une surface d'environ 45 pieds carrés. Il supporte, par le fait de la colonne d'air qui le presse de tous côtés, une pression de plus

de 53 000 livres; la variation d'une seule ligne dans la hauteur du baromètre augmente ou diminue cette pression d'environ 440 livres. La pression de l'atmosphère est insensible pour nous, parce que nous y sommes habitués dès la naissance, et que les fluides intérieurs de notre corps la baissent par leur résistance naturelle

L'esprit du plus grand homme du monde n'est pas si indépendant qu'il ne soit sujet à être troublé par le moindre tintamarre qui se fait autour de lui : il ne faut pas le bruit d'un canon pour empêcher ses pensées il ne faut que le bruit d'une girouette ou d'une poulie.

PASCAL.

LA MÉTAPHORE DE LA CHRYSALIDE,

PAR J. J. GRANDVILLE

PREMIÈRE PARTIE,

L'AVERTISSEMENT.

Le ciel se couvre de nuages. La forêt se remplit d'ombres. Le vent souffle avec violence et courbe les cimes des arbres. De larges gouttes de pluie tombent à travers le feuillage. Les insectes travailleurs s'inquiètent, s'agitent, cherchent des abris. Les carabes interrompent leurs chasses; les abeilles rentrent à la ruche, légères de butin, les ailes humides; les



(Discours de Bombyx sur la vie future. — Dessin de J.-J. GRANDVILLE)

fourmis se retirent dans leurs magasins et en ferment les portes. Cependant d'autres insectes, moins prudents, bravent les menaces célestes. Une bande de Roberts-le-Diable en goguette * s'enfoncent sous un taillis, et s'attablent près d'un mûrier, autour d'un tronc coupé, pour continuer leur orgie : ils boivent, fument et entonnent le refrain trop connu :

Qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il tonne,
Tenons-nous ou nous sommes, etc.

Dans le même lieu viennent se réfugier des femmes d'enfants attardées, surprises par l'orage : c'est la *Cossue* qui se pare du fichu de sa petite bourgeoise; c'est la *Méticuleuse* qui, oubliant sa quenouille et son petit bourgeois qui

joue au cerceau, écoute les doux propos d'un jeune soldat.

Tandis que les chants des buveurs, les cris des bonnes et des enfants se confondent, le père Bombyx *, occupé à construire son cocon contre la tige du mûrier, lève la tête. Il promène des regards mélancoliques autour de lui. L'heure lui semble propice pour faire entendre à la foule ses sages enseignements. Mais à peine s'est-il montré, à peine a-t-il prononcé quelques paroles, que des murmures éclatent, des rires moqueurs étouffent sa voix. Cependant un nouveau personnage sort tout-à-coup de terre; il est trapu, vigoureux; il est armé d'une bêche; c'est un travailleur **. Il impose le respect; il commande le silence; il veut que l'on écoute Bombyx.

Bombyx se balance à droite, à gauche, en arrière, en

* Chenilles épineuses.

** Le ver à soie. — ** Le ver blanc, ou turc,

avant, et d'une voix émue et pénétrée prononce le discours suivant :

« Mes amis, mes frères, prêtez-moi quelques instants votre attention. Mes discours sans doute trop sévères vous ont souvent importuné au milieu de vos plaisirs. Rassurez-vous : bientôt vous en serez délivré pour jamais. Voyez, je suis faible, je suis vieux, je vais me séparer de vous, m'enfermer pour toujours dans ma cellule solitaire. Souffrez que je vous entretienne une dernière fois, souffrez que je mêle quelques conseils à mes adieux ; laissez un mourant vous rappeler la parole de vie, et vous consacrer les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint. »

Cet exorde parait concilier au vieillard la faveur d'une partie de l'auditoire. Il poursuit :

« Hélas ! mes amis, je ne vau pas mieux que vous, et à ce moment suprême je mérite encore plus votre pitié que vous ne méritez la mienne. Ayons le courage d'en convenir : vous et moi, nous avons vécu jusqu'à ce jour sans mettre à profit les leçons du passé, sans comprendre l'utilité du temps présent, sans crainte véritable de l'avenir : nous avons vécu comme d'impurs animaux, tranchons le mot, comme des brutes, ne songeant qu'à manger, ronger, gruger çà et là feuilles, bourgeons et fleurs. Combien s'en trouve-t-il parmi vous qui pensent sérieusement à ce que nous deviendrons après notre mort ? combien s'en trouve-t-il qui aiment à se nourrir de cette idée que l'heure viendra de quitter cette terre où ils rampent misérablement, accablés sous le poids d'une enveloppe grossière, repoussante ? En cet instant où



(Entretien philosophique dans les Catacombes. — Dessin de J.-J. GRANDVILLER.)

je parle, en ce lieu même, ne vois-je pas autour de moi, sous ce ciel irrité, plusieurs d'entre vous se livrer à des excès de toute espèce ? *Insana mens mortalium*. Ne vois-je pas ici l'ivrognerie, la gourmandise ; là l'oisiveté, la coquetterie, la flatterie, la médisance, la paresse ? N'êtes-vous pas tous en proie aux folles passions de l'âme ?... Ce langage vous étonne, vous déplaît, excite vos murmures ; je vous entends pour la plupart grommeler entre vos dents : Bah ! au bout du fossé la culbute ! après nous le déluge, la fin du monde ! »

Un buveur chante :

Quand on est mort c'est pour long-temps.

« Ah ! trop funeste aveuglement : ignorance coupable, impie ! Ah ! mes amis, mes frères ! c'est cet affreux athéisme,

c'est ce matérialisme déplorable qui, aujourd'hui répandu dans le monde, circule comme un poison dans les veines de la jeunesse, et la conduit de bonne heure au vice, au crime, au suicide ! »

En prononçant ce mot, l'orateur montre du geste une chenille suspendue par un fil de soie à une branche. — Mouvement de stupeur et d'effroi, surtout parmi les femmes. L'orateur reprend son discours avec plus de force, et se résume dans cette péroraison :

« Songeons, il en est temps, songeons à notre vie future. Que chacun de vous, à mon exemple, se prépare une retraite où les bruits du monde ne puissent plus le distraire de ses méditations. Songeons à nos erreurs passées, aux dégâts que nous avons causés, à tant de jeunes arbustes, à tant de jeunes plantes, de muriers, pruniers, pommiers en fleurs, pêches en boutons, tous dévorés sans pitié, sans

besoin et sans fruit. Puis reportons nos pensées vers la vie nouvelle qui nous est promise. Disons-nous qu'il est un séjour délicieux où, après avoir quitté nos dépouilles mortelles, nous serons transportés, revêtus d'une forme aérienne. Là, papillons légers, étincelants, nous volerons libres et heureux sous un radieux soleil : là, notre nourriture ne sera plus la tige filandreuse ou le feuillage amer, mais le suc exquis de calices mystérieux ou le parfum de tendres corolles. Ah ! que n'aspirez-vous comme moi à entrer au plus tôt en possession de cette existence divine. Malheur ! malheur à ceux qui persisteront dans les voies de l'erreur : ils perdront par leur obstination ce magnifique royaume ! Les hideuses cisailles, les horribles crocs-chenilles, les instruments infernaux du jardinier et du bûcheron, le pied de l'homme, trancheront le fil de leur destinée. Fin déplorable, jour affreux où les prières ne seront plus écoutées, où les regrets seront impuissants, où le cri du repentir sera étouffé par un dernier tressaillement de douleur dans les épaisses ténèbres et dans le silence du néant. »

En ce moment, un éclair brille, la foudre éclate, la pluie tombe à flots ; de tous côtés les insectes fuient, se cachent sous les pierres, sous l'écorce des arbres, sous les racines. Bombyx impassible rentre dans son cocon et se recueille. Quelques ivrognes restent étendus sans mouvement au milieu des verres et des brocs ; l'un d'eux murmure en songe :

Toute chanson qui perd sa fin, etc.

DEUXIÈME PARTIE.

LES CATACOMBES.

LÉPIDOPTÈRE. Où m'avez-vous conduit, chevalier ?

CALLICHOME. Dans le séjour des morts, seigneur. Ce lieu n'est-il pas tout-à-fait favorable pour continuer nos entretiens philosophiques ?

LÉP. Au diable votre promenade, mon cher chevalier ! vous auriez pu en choisir une plus divertissante. Vous avez des idées noires comme vous.

CALL. C'est en vain que vous affectez ce ton léger, seigneur. Vous êtes naturellement grave, et personne n'ignore que vous vous complaisez à méditer habituellement dans les ténèbres.

LÉP. Cependant, mon cher ami, je ne serais pas fâché de voir ici un peu plus clair. J'ai déjà accroché deux ou trois fois mon manteau, et je n'ai que celui-là.

Callichrome frappe de son épée la muraille ; le frémissement de l'acier retentit sous les voûtes. Dame Lampyre* concierge des catacombes, paraît avec une lanterne. Un spectacle lugubre se déroule alors aux regards de nos deux gentilshommes. Le seigneur Lépidoptère dissimule son impression, et, jetant un regard sardonique sur Callichrome :

LÉP. Rien ne trouble le silence de ces tombes.

CALL. Elles s'ouvriraient un jour, n'en doutez pas.

LÉP. Réveries, mon cher, superstitions ! Qui ouvriraient ces sépulcres ? des insectes morts ?

CALL. d'un ton solennel. Non, ce ne sont point là des sépulcres, mais des berceaux ! Non, ce ne sont point là des insectes morts, mais des papillons emmaillotés** !

LÉP. Des phrases, chevalier, et rien de plus. Mais je veux vous confondre. A votre avis, donc, tout papillon est un insecte ressuscité ?

CALL. Assurément.

LÉP. Alors, moi qui suis papillon, j'aurais été insecte dans une vie antérieure ?

CALL. Je le crois.

LÉP., fièrement. Allons donc, mon cher, vous voulez me persuader que j'ai été ver de terre, ou chenille !

CALL. Pourquoi non ?

LÉP. Cela est faux, vous dis-je, et j'en suis bien sûr. Si j'avais déjà vécu une fois, je m'en souviendrais.

CALL. Vous souvenez-vous de tous les événements de votre vie actuelle ? Vous rappelez-vous tout ce qui s'est passé dans votre enfance ? Ne voyez-vous pas des vieillards qui ont perdu la mémoire ; et est-il pour cela moins vrai qu'ils aient vécu ? On vous a donné une mémoire pour l'usage de la vie présente, et par suite bornée comme toutes vos autres facultés. La vaste mémoire de toutes vos existences passées pourra vous être accordée plus tard, quand vous en serez digne ; et alors, suivant la belle comparaison d'un philosophe contemporain, elle éclairera tout votre passé, comme la fusée qui s'élève rapide et invisible dans l'obscurité, mais qui éclate tout-à-coup dans les airs, et de ses clartés soudaines illumine toute sa course jusqu'au point de la terre d'où elle est partie.

LÉP. En vérité, mon pauvre chevalier, vos amis les philosophes vous tournent la tête. Vous tombez dans les utopies modernes, et, si vous ne prenez garde, vous y perdrez ce qui vous reste encore de bon sens.

CALL. Les pressentiments d'une vie future ont agité les êtres dans tous les temps. Vous esimez-vous plus sage que l'immense majorité des créatures qui ont vécu avant vous ?

LÉP. Je crois, mon cher, ce que je vois.

CALL. Méprisez-vous donc le consentement universel, la tradition ? N'ajouterez-vous pas foi, du moins, à ceux qui ont vu ?

LÉP. Bah ! et où sont ces gens-là, s'il vous plaît ?

CALL., à dame Lampyre. Dites-moi, ma bonne femme n'avez-vous jamais vu des papillons sortir de ces enveloppes funèbres ?

DAME LAMPYRE. Je suis trop jeune encore, seigneur ; mais ma mère, en mourant...

LÉP. J'en étais sûr ! Voilà ce qu'on appelle la tradition ! des préjugés qui se répètent de génération en génération.

CALL. Si ce sont des préjugés, le devoir d'un honnête homme est de les combattre. Voyons, faites œuvre de philosophe, désabusez cette pauvre femme.

LÉP. Je m'en garderai bien, mon cher ; car, entre nous, il est bon que le peuple croie.

CALL. Et comment voulez-vous que le peuple croie, s'il voit les personnes de votre éducation, de votre rang, sourire de ses croyances et s'attacher aux seules jouissances de la vie présente, sans aucun souci de l'avenir. Le meilleur de tous les enseignements est celui de l'exemple. L'incrédulité des riches est punie, dès ici-bas, par l'insurrection des pauvres... Mais qu'avez-vous ?

LÉP. Je voudrais voir danser les mouches luisantes dans la campagne.

(Voy. la troisième partie, p. 64.)

SUR LA MÉMOIRE D'UNE VIE ANTERIEURE.

Nous pensons qu'on lira ici avec plaisir le passage de l'auteur contemporain auquel il est fait, sans aucun doute, allusion dans l'article précédent.

... Non seulement notre mémoire est impuissante à l'égard des temps qui ont précédé notre existence, elle n'embrasse même pas sans exception tous ceux qui l'ont suivie : elle nous fait défaut en une multitude d'endroits importants de notre vie ; elle ne conserve absolument rien de cette première période que nous avons passée dans le sein maternel ; elle ne maintient qu'une trace presque insensible de l'éducation de nos jeunes années, et nous pourrions ignorer que nous avons été enfants, s'il ne se trouvait auprès de nous des témoins qui nous ont vus autrefois, et qui nous font savoir ce que nous étions alors. Nous sommes donc enveloppés de tous côtés par notre ignorance

* Le ver luisant — ** Expression de Latreille.

comme par une atmosphère de nuit, et nous ne distinguons pas plus de lumière au-delà de notre berceau qu'au-delà de notre tombe. Il semble que l'on puisse nous comparer, relativement à la mémoire, dans notre emportement à travers le ciel, à ces fusées que, dans l'obscurité du soir, nous voyons parfois s'élançant à travers les airs, traînant après elles une longue lueur, sillage indicateur de l'orbite qu'elles suivent : elles montent, et de nouvelles lueurs se dessinent, mais en même temps les précédentes lueurs s'effacent, et il n'y a jamais dans la lumière qu'une portion bornée de leur chemin. Ainsi est la mémoire, traînée lumineuse laissée par nous sur notre route : nous mourons, et tout s'obscurcit ; nous renaissions, et la lueur, comme une étoile dans la brume, commence à se montrer ; nous vivons, et elle se développe, s'agrandit, reprend sa première étendue ; puis tout-à-coup elle s'efface de nouveau et reparait encore ; d'éclipse en éclipse, nous poursuivons notre route, et cette route, découpée par ces obscurcissements périodiques, est une route continue, dont les éléments, disjoints seulement en apparence, demeurent partout enchaînés l'un à l'autre par une solidarité profonde ; toujours nous nous succédons à nous-mêmes, toujours nous portons en nous-mêmes le principe de ce que nous serons plus tard, toujours nous montons. Interrogez-nous sur notre passé, nous vous répondrons, comme la fusée, que nous marchons, mais que la lumière n'éclaire notre trace que dans le voisinage, et que le reste du chemin se perd dans la nuit : nous ne savons où nous sommes nés, de même que nous ne savons où nous sommes conduits ; mais nous savons que nous venons d'en-bas et que nous allons en-haut, et il n'en faut pas davantage pour nous intéresser à nous-mêmes et nous faire sentir ce que nous sommes. Qui sait d'ailleurs si notre âme ne renferme pas, dans le secret inconnu de son essence, de quoi illuminer un jour tous les espaces successivement traversés par elle depuis sa première heure, comme ces flamboyants mobiles auxquels nous la comparons, et qui, une fois parvenus dans les sommités de leur trajectoire, déployant soudain des feux inattendus, reprennent magnifiquement possession, par de longues saccades de lumière, de la ligne sillonnée par eux, depuis l'humble sol à partir duquel ils se sont élevés, jusqu'aux zones sublimes du haut desquelles ils dominent maintenant la terre ? Il y a même de puissantes raisons de le penser, puisque la restitution intégrale de nos souvenirs nous paraît à bon droit une des conditions principales de notre bonheur futur. Nous ne pouvons jouir pleinement de la vie que nous ne devenions, comme Janus, les rois du temps, et que nous sachions concentrer en nous, avec le sentiment du présent, ceux de l'avenir et du passé. Donc, si la vie parfaite nous est un jour donnée, la mémoire parfaite nous sera donnée en même temps.

LE MERCREDI DES CENDRES.

Par Jean-Georges JACON.

Cessez la danse et les chants joyeux. Ici, dans le silence sévère de la piété, des couronnes funèbres parlent, une croix de cendres dit : Tout ce qui est né ici-bas deviendra cendres et poussière !

Que des autels ce cri pénètre dans les palais, qu'il y interrompe la fête, qu'au lieu du banquet il retentisse dans les salles royales. Ceux qui tiennent le sceptre ici-bas deviendront cendres et poussière !

Qu'aux lieux où s'élèvent les trophées, aux lieux où triomphent les conquérants, où tremblent les peuples, ces mots retentissent sourdement : Tout ce qui porte ce laurier ici-bas deviendra cendres et poussière !

Comme ils combattent ! Comme ils s'agitent ! Comme ils cherchent ! Comme ils maudissent ce qu'ils ont trouvé !

L'esprit inquiet entasse des rochers pour les rejeter ensuite. Tout ce qui s'agit ici-bas deviendra cendres et poussière

Vois le temple ! Des hommes, des vieillards, des jeunes gens y marchent, la mère ravie presse son enfant sur son sein. Tout ce qui fleurit et mûrit ici-bas deviendra cendres et poussière.

Hélas ! semblables à eux, des milliers d'êtres virent et s'en allèrent. Leurs noms sont oubliés, leurs ossements sont sous la pierre qui se brise. Tout ce qui naît ici-bas deviendra cendres et poussière !

Abandonnée du monde, sans amis, sans repos, la fidélité regarde dans une tombe ouverte. Ce qui aime si puissamment ici deviendrait-il cendres et poussière ?

Des plaintes amères se font entendre dans les plus beaux jours du printemps. C'est l'épouse du génie qui gémit ; son bien-aimé n'est plus qu'une ombre ! Non, l'amour ne peut périr, ce qui meurt ressuscitera !

Et ce désir fraternel d'essayer toutes les larmes ? Cette charité qui remplit la main du pauvre, qui paie la haine de bienfaits ? Non, tout cela ne périra pas ! Ce qui meurt ressuscitera !

Ceux qui tournent leurs regards vers le ciel, qui nourrissent un divin espoir, qui fuient ce monde d'illusions, qui s'agenouillent devant l'autel ; oh ! ils ressusciteront ! La foi ne peut périr !

Ceux qui s'abaîssent au père des âmes, et qui, purs de la poussière terrestre, voient en esprit le céleste but, eux aussi ils périraient ? Non, l'espérance échappera à la mort !

Vois, aux autels silencieux les couronnes funèbres s'illuminent. Cette croix de cendres marque au sœau de la mort la grandeur humaine et les charmes terrestres. Mais la terre redeviendra terre, et l'esprit sera glorifié.

LE DJÉRID,

Jeu équestre des Arabes.

Outre le yataghan et les pistolets, armes qui ne les quittent pas, les guerriers arabes portent à cheval une lance d'un bois mince, souple et dur, semblable à un long roseau. Quand ils cheminent, ils tiennent cette lance, ornée de houppes flottantes, la pointe en l'air, perpendiculairement. Mais quand leurs coursiers sont au galop, ils brandissent la lance horizontalement sur leurs têtes, et, après une longue oscillation, la décochent à de très grandes distances. Cette lance, ainsi jetée, n'est pas perdue pour eux : ils courent sur elle et la ramassent, toujours au galop, mieux que ne pourrait le faire un écuyer dans les jeux de nos cirques européens. Quand la guerre ne fournit pas des occasions de manœuvres sérieuses, les cavaliers s'exercent aux courses du *djérid*, espèce de guerre simulée, ou plutôt de tournoi. Dans ce jeu, la lance est remplacée par une espèce de bâton court, le *djérid*, que le cavalier brandit en courant, et envoie au loin avec la plus grande justesse. Dans cette joute, les cavaliers se partagent en deux camps, séparés dans le milieu par une limite convenue. On prend ainsi tour-à-tour barres l'un sur l'autre en s'envoyant le *djérid*. Rien de plus curieux que cette lutte quand elle est bien engagée. Ces coursiers tout blancs d'écume qui, arrivés à la barrière fixée, arrêtent court leur galop et pivotent presque sur eux-mêmes ; ces longs bâtons qui volent, qui se croisent ; ces cavaliers qui se penchent sur le cou de leurs chevaux et saisissent au vol le *djérid* d'un adversaire ; d'autres qui plongent pour ramasser leur arme sur le sable ; cette poussière, ces hennissements, ces éclatants costumes, ces cris, ces harnais brillants, ces étriers courbes qui sont aussi des éperons, cette mêlée de turbans de vingt couleurs : voilà quel spectacle présente le jeu du *djérid*, qui, du reste, se termine rarement sans quelques accidents funestes.

LA METAPHORE DE LA CHRYSALIDE.

(Voy. p. 60.)

TROISIÈME PARTIE.

LA RESURRECTION.

Sur la lisière d'un bois, un rayon de soleil dore une chrysalide humide de rosée, à demi cachée sous la mousse. Ce qui n'était depuis long-temps qu'une masse inerte commence à se mouvoir; le linceul de soie s'entr'ouvre, se déchire; deux yeux étincellent; deux ailes se déplissent, s'étendent, et secouent leur poussière: on dirait un bouton qui perce son enveloppe, éclate et s'épanouit en une fleur fraîche et brillante. Le papillon s'arrête comme ébloui de sa vie nouvelle;

L'émeraude, l'azur, la pourpre et les rubis,
Sont le riche tissu dont brillent ses habits.

Il essaie le pouvoir de ses ailes; il s'élève, se joue et se balance dans l'air; voit un buisson, voltige sur ses fleurs, et s'enivre de leur parfum.

Cependant le soleil monte à l'horizon; sa chaleur pénètre et anime toute la nature. D'autres chrysalides se transforment à leur tour. Des essaims de jeunes papillons s'envolent et émaillent l'air.

Vers le soir, deux chrysalides restent seules encore immobiles. De l'une d'elles sort enfin un murmure.

— Eveillons-nous; voici la vie nouvelle!

— Encore le même refrain? répond une voix sourde. Voilà cinquante fois, mon cher, que vous ressuscitez... en imagination. Dormez en paix, et laissez-moi dormir. Bonne nuit. (*A part.*) Il y a des gens qui s'obstinent à déraisonner même après leur mort.

— Mon espérance est déjà une réalité, dit le papillon à demi dégagé; et toi-même tu ressusciteras bientôt malgré toi



(Résurrection. — Dessin de J.-J. GRANDVILLE.)

— Je ne ressusciterai pas.

— Tu ressusciteras.

— Aïe! Par ma foi! quelle mauvaise plaisanterie! il me pousse au dos quelque chose...

— Refuseras-tu de croire à ta propre expérience? Vois, je ne suis déjà plus sur la terre. Vois cette voûte immense où me portent sans peine mes désirs. Volons, ami! approchons-nous du séjour de la lumière.

Mais déjà la nuit est venue; le dernier papillon né se

débat dans l'obscurité. Il a des aînes, mais il ne lui est pas donné de les réchauffer aux bienfaisantes clartés du jour. Incrédule, ce n'est point le paradis des insectes qu'il a mérité, ce n'est encore que leur purgatoire.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOONE et MARTINET, rue Jacob, 30.

MUSICIENS ARABES.



(Musiciens arabes, dans un café d'Alger.)

On a dit que la moitié de la vie du Maure habitant des villes se passait dans la boutique du barbier et au café : cela est vrai. Chez le barbier l'on vient pour se faire raser la tête, éponger le visage, tailler et maintenir la barbe dans les conditions adoptées, et en même temps pour s'instruire des nouvelles, parler des événements du jour, se rendre visite. Dans le café, on vient aussi quelquefois causer affaires et nouvelles, mais les occupations habituelles sont de jouer aux dames et d'entendre de la musique. Plusieurs cafés maures à Alger, comme dans toutes les autres villes d'Afrique, entretiennent des chanteurs et des musiciens, pour la plus grande jouissance de leurs habitués et aussi la plus grande fréquentation de leur établissement.

Mais que l'on ne se figure pas ici un orchestre complet, une estrade brillante au fond d'un vaste local, où nombre de consommateurs, groupés autour des tables, sur de larges divans, jouent en jasant, et écoutent avec distraction des chœurs et des symphonies. Au fond d'une pièce de douze ou quinze pieds de long sur six ou huit de large, voûtée assez bas, nue, enfumée et sombre, est un tréteau, ou plutôt un large banc élevé de terre de deux pieds. C'est sur cette estrade, recouverte d'un modeste tapis ou plus simplement d'une natte, que prennent place deux ou trois musiciens, rarement quatre. L'un, vieux Maure à barbe grise, tire d'un étui de drap le violon européen; les deux autres, Arabes ou Coulouglis, décrochent la mandoline pendue au-dessus de leur tête, ou ramassent dans un coin le derbouka. Il est nuit close : la foule des habitués a pris place depuis quelques instants sur les bancs latéraux, serrés, les jambes sous eux, les uns derrière les autres, et garnissant si bien tout l'espace qu'il vous sera difficile de trouver à vous asseoir, si vous n'avez pas quelque connaissance intime au milieu de cette foule de marchands, de porte-faix, d'Arabes de la campagne, de Maures riches ou pauvres, qui sont venus là passer la fin de leur journée, en attendant l'heure de rentrer au domicile ou d'aller dormir dans la petite chambre commune du caravansérail. Tous sont pourvus du long tchebouk et de la tasse de café, et muets, attentifs, sa-

vourant le tabac d'Alep, s'enveloppant gravement dans les nuages de fumée qu'en buvant ils ramènent du fond de leur estomac.

Le chef de notre orchestre commence. Ce sont d'abord quelques préludes du violon, accompagnés des trilles de la mandoline jouée avec un bec de plume, et des coups légers frappés du bout des doigts en cadence sur la peau du parchemin tendu du derbouka. Peu à peu, ces modulations graves, presque monotones, s'animent et changent de caractère : l'on reconnaît un chant ou gai et léger, ou plaintif, qui de strophe en strophe retombe, s'éteint et semble finir en mourant. Enfin la musique s'élançe plus brillante, plus vive. Vous venez d'entendre quelque andante pastoral, un adagio mélancolique ou l'allegro militaire et guerrier, signal et accompagnement des réjouissances de la victoire.

Ensuite viennent les chansons. Chaque maître chanteur a les siennes propres, quelquefois de sa composition même, d'autres fois qu'il conserve par tradition et dont il vous donnera difficilement copie. Ces chansons, qui roulent presque toujours sur une légende ou sur les aventures extraordinaires d'un guerrier célèbre, sont ce qui plait davantage aux Arabes. A mesure que l'histoire avance, vous voyez chaque auditeur se mêler aux sentiments du poète, s'é mouvoir avec lui; le voilà qui suit et répète à demi-voix les vers du couplet, il chante aussi; et quand la fin approche, lorsque vient la conclusion terrible ou heureuse du drame, vous entendez de cette foule naguère silencieuse et muette, sortir un chœur sourd et continu mais passionné et enthousiaste.

DU PAGANISME DANS LE NORD.

I.

L'IDOLE D'ARCONA.

Il y a dans la mer Baltique une petite île d'une trentaine de lieues d'étendue, dont le nom a souvent occupé les his-

toriens du Nord, et où l'on retrouve encore de nos jours plusieurs traditions curieuses. C'est l'île de Rügen. Jadis gouvernée par des princes indépendants, puis réunie à la Poméranie, ensuite à la Suède, ensuite au Danemarck; depuis 1815, cette île fait partie de la Prusse. On y compte 55 000 habitants. La capitale est Bergen, ville de 2 000 et quelques cents habitants, dont nous avons donné une vue (1840, p. 255). Le sol, coupé par des bras de mer, hérissé de rochers et de montagnes, offre en différents endroits des perspectives étranges, sauvages et très pittoresques. Les habitants de cette île n'ont guère d'autre ressource que la pêche et le produit des bestiaux; mais ils suppléent à l'aridité de la terre par leur labeur et leur industrie. Ils sont tous bons marins, excellents pêcheurs, et construisent eux-mêmes leurs barques et leurs navires. Dans la partie la plus septentrionale de cette île, on aperçoit encore les restes de l'ancienne ville d'Arcona, le dernier boulevard du paganisme dans le Nord. L'Allemagne, le Danemarck, la Suède, la Norvège, l'Islande, et même le Groenland, étaient depuis long-temps convertis au christianisme. Seuls au milieu de tout ce grand mouvement social et religieux qui soumettait au dogme évangélique les fiers descendants de Wittekind et les adorateurs d'Odin, l'île de Rügen conservait opiniâtrément son ancien culte et ses anciens dieux. Une fois pourtant elle avait écouté la parole des missionnaires chrétiens; elle avait même commencé à se convertir et avait pris pour patron saint Wit. Mais à peine les missionnaires furent-ils partis qu'elle oublia ses promesses. Les faux prêtres revinrent et réveillèrent dans le cœur des habitants les vieilles superstitions. Les croix furent brisées, les chapelles détruites, et l'on fit du patron de l'île saint Wit une idole monstrueuse qu'on appela *Swantewite*.

Le temple de cette idole, vénérée dans tout le pays, s'élevait au milieu de la ville d'Arcona. Il était bâti avec soin, peint en rouge et orné de sculptures en bois. Il n'avait qu'une porte d'entrée et deux enceintes; la première peinte en rouge de haut en bas, la seconde ornée de quatre colonnes, et revêtue de tapis de tous les côtés. Au fond de celle-ci était l'image de Swantewite voilée par un rideau: c'était une statue d'une grandeur colossale, portant sur ses épaules quatre cols et quatre têtes. Deux de ces têtes faisaient face au peuple, la troisième était tournée à droite et la quatrième à gauche. De chacune de ces quatre figures tombait une longue barbe crépue. Le dieu tenait à la main droite un vase en forme de corne fait de différents métaux, et son bras gauche était arrondi comme un arc. Une robe épaisse lui couvrait le corps jusqu'aux genoux, et ses pieds reposaient sur un bloc de pierre enfoncé dans le sol. Autour de lui étaient suspendues sa selle, sa bride, son épée qui était d'une longueur démesurée. Un peu plus loin on voyait sur les murailles des cornes de différents animaux sauvages, et les présents en or et en argent qui avaient été offerts à cette farouche divinité.

Swantewite était tout à la fois le dieu de la guerre et le dieu de la fécondité. Chaque année, après la moisson, le peuple venait en foule lui rendre hommage. Dès la veille, le chef des prêtres avait nettoyé le sanctuaire où lui seul pouvait entrer. Là il ne lui était pas même permis de respirer. Chaque fois qu'il avait besoin de reprendre haleine, il fallait qu'il s'avancât vers la porte de peur de souiller par son souffle l'image de l'idole. Puis le jour de la fête étant venu, il regardait devant le peuple la corne que le dieu tenait dans sa main, et qui avait été remplie d'hydromel l'année précédente. Si la liqueur se trouvait encore au même niveau, c'était un signe d'abondance pour l'année prochaine; sinon il fallait s'attendre à une mauvaise récolte. La prédiction faite, le prêtre versait l'hydromel aux pieds du dieu, puis remplissait sa corne de nouveau, en faisant une prière pour la prospérité du pays; ensuite il prenait un gâteau de la longueur d'un homme le plaçait entre lui

et la foule, et demandait s'il n'était pas entièrement caché par ce gâteau. S'il en était ainsi, l'épaisseur du gâteau pouvait être encore considérée comme un signe d'abondance pour l'année suivante; sinon, c'était un indice funeste.

Pour l'entretien du temple, chaque homme et chaque femme payaient un impôt annuel; le tiers du butin enlevé à l'ennemi appartenait au dieu; en outre on lui avait consacré trois cents chevaux, et tout ce que l'on gagnait à l'aide de ces trois cents chevaux devait lui être offert; il avait de plus un beau et grand cheval blanc que le chef des prêtres avait seul le droit de monter. On croyait que le dieu lui-même prenait quelquefois ce cheval et s'en allait la nuit combattre les ennemis de l'île; car parfois le matin on voyait le coursier divin tout haletant à la porte du temple, et couvert de sueur. A l'approche d'une guerre, on faisait de ce cheval un oracle: on le conduisait trois fois devant un faisceau de lances posé par terre; s'il se mettait en marche chaque fois en levant d'abord le pied droit et sans toucher les lances, le peuple croyait qu'il serait victorieux; sinon, il tâchait de faire la paix.

En l'année 1168, le roi de Danemarck, Waldemar I, irrité de l'arrogance des habitants de Rügen, résolut de les châtier, et s'avança vers l'île, accompagné du célèbre évêque Absolon et d'une nombreuse armée. Il mit le siège devant Arcona; mais cette ville, bâtie sur les rochers, était très difficile à prendre, et ses habitants se défendaient avec opiniâtreté. Waldemar était déjà là depuis plusieurs semaines, et commençait à désespérer du siège qu'il avait entrepris, quand un soldat vint lui dire que la ville tomberait le jour de la fête de saint Wit. Ce jour-là, en effet, il s'introduisit par une ouverture souterraine dans une des tours de la forteresse, y mit le feu, et tandis que les assiégés travaillaient à éteindre l'incendie, les Danois s'élançèrent sur les remparts et entrèrent dans la ville. Le temple de Swantewite fut démoli, et son image brisée en morceaux. Quand les habitants de Rügen virent que leur dieu n'avait pas même pu se préserver de cet outrage, ils cessèrent de croire en lui, et se convertirent au christianisme.

ETUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

Voyez 1840, page 299.)

MOYEN AGE.

Architecture militaire

REMPARTS ET PORTES DE VILLE. — DIFFÉRENTES ENCEINTES DE PARIS

(Suite. — Voyez page 27.

CHATEAUX ET DONJONS.

A cette époque on pénétrait dans Paris, sur la rive gauche, par six portes qui étaient: les portes de Bucî, de Saint-Germain, de Saint-Michel, de Saint-Jacques, de Bordet et de Saint-Victor. Sur la rive droite, on en comptait sept, qui étaient les portes Saint-Honoré, Coquillière, Montmartre, la porte Saint-Denis ou la porte aux peintres, celles de Braque, Barbette et Baudet ou Baudoyer. Les noms de ces différentes portes, eu égard au parcours de l'enceinte que nous avons indiquée, peuvent aider à reconnaître leur ancienne situation par rapport aux rues actuelles.

Lors du percement de la rue de Clovis, on a coupé le mur d'enceinte de Philippe-Auguste qui avait plus de 5 mètres d'épaisseur dans sa partie inférieure.

En dehors de la ville s'élevait le château du Louvre, qui avait été bâti comme forteresse pour protéger Paris de ce côté.

Les historiens ne sont pas d'accord sur l'origine du Louvre. On croit que ce château existait déjà avant Louis-le-Gros, qui le fit entourer de murailles, de fossés et de tours. D'autres en attribuent la fondation à Philippe-Auguste, mais sans aucune autorité; on sait seulement que ce fut ce prince qui fit bâtir la tour neuve, que l'on a nommée depuis la grosse tour du Louvre.

Sous Philippe-Auguste, le château du Louvre était à deux étages; mais Charles V le fit surhausser en quelques parties, et le couronna de plates-formes.

Entre les tours des angles et celles des portes il y en avait encore d'autres disposées sans symétrie; chacune de ces tours avait un nom indicatif, sans doute de l'usage auquel elle était consacrée; c'étaient la grosse tour du Louvre, la tour de la librairie, la tour de l'horloge, la tour de l'artillerie, la tour des lois, la tour de l'armoirie, la tour de la fauconnerie, celles de la grande et de la petite chapelle, etc. La grosse tour était entourée d'un fossé d'une largeur et d'une profondeur considérables qu'on traversait à l'aide d'un pont de pierre et d'un pont-levis; elle communiquait aux bâtiments du château par une galerie de pierre.

Il existe un ancien tableau qui représente le Louvre tel qu'il était sous Philippe-Auguste. Ce tableau, anciennement dans l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, est actuellement dans celle de Saint-Denis. C'est d'après ce tableau qu'a été fait le trait que nous donnons (p. 68).

En 1556, après la bataille de Poitiers, Etienne Marcel, prévôt des marchands, conçut le projet de reculer considérablement les murs de Paris du côté du nord, en enveloppant tous les faubourgs septentrionaux. Cet ouvrage, continué sous le règne de Charles V, ne fut terminé qu'en 1583, sous Charles VI.

La clôture qui comprenait alors le Louvre dans son enceinte commençait sur la Seine, à peu près vers le guichet qui est en face du pont du Carrousel, là où se trouvait une tour qu'on appelait alors la Tour du Bois. De là la muraille traversait en diagonale l'espace occupé par le jardin du Palais Royal, suivait la direction de la rue des Fossés-Montmartre et aboutissait au point où se trouve la porte Saint-Denis. A partir de là, l'enceinte était établie à peu près selon la ligne des boulevards actuels. Lors des fouilles qui furent faites en 1820, pour établir les fondations de la statue de Louis XIV sur la place des Victoires, on trouva les deux murs qui servaient de revêtement au fossé. Cette enceinte en effet était composée d'un fossé profond rempli d'eau et d'un mur élevé sur un talus; les tours étaient carrées; les portes Saint-Honoré, Montmartre, Saint-Denis, Saint-Martin et du Temple étaient autant de petits forts défendant l'entrée des rues principales. Un nouveau château fort fut élevé sous le nom de Bastille pour protéger la ville à l'orient comme le Louvre à l'occident. Près de cette forteresse, et dans le faubourg du Temple, on avait élevé des forts en terre nommés bastillons. Et de l'autre côté on avait lié la Bastille avec l'ancienne enceinte de Philippe-Auguste, par une muraille qui venait former un angle à la rencontre de la Seine dont elle suivait ensuite le cours jusqu'à l'ancienne porte Barbette ou Barbelle. C'est à l'angle de ce nouveau rempart que fut élevée une haute tour ronde appelée Tour de Billy.

La surface de Paris se trouva ainsi considérablement étendue, elle fut alors environ de 1200 arpents. Outre le Louvre et la Bastille, situés aux extrémités de la ville, il y avait encore à l'intérieur, sur les rives de la Seine, des constructions militaires, parmi lesquelles se trouvaient le grand et le petit Châtelet qu'on prétend avoir été antérieurement élevés par Cétar pour contenir les Parisiens.

Le grand Châtelet était situé à l'extrémité septentrionale du Grand Pont (aujourd'hui le Pont-au-Change), et le petit Châtelet à l'extrémité méridionale du Petit Pont, servant ainsi à défendre le passage de la Seine. Pendant long-temps

ces forteresses n'étaient bien certainement qu'en bois. Sous Charles V, le petit Châtelet fut reconstruit en pierre, et sous Charles VI, en 1402, il devint la demeure du prévôt de Paris.

On voit par la description que nous venons de faire des fortifications de Paris, qu'aux murailles formant enceinte continue, on jugeait aussi à propos de joindre des châteaux isolés occupant eux-mêmes des espaces fort étendus compris également dans des enceintes particulières et fortifiées comme celles des villes.

Il est à propos de remarquer que ces forteresses destinées à repousser les agressions fréquentes auxquelles on était exposé dans ces temps de guerres continuelles, au lieu d'être établies sur des points élevés, de manière à dominer Paris, étaient au contraire situées dans les parties inférieures de la ville, c'est-à-dire sur les rives de la Seine. Cette disposition adoptée pour la défense de Paris, était la conséquence naturelle du système d'attaque auquel il fallait résister; car dans les temps où la civilisation est encore peu avancée, les fleuves sont les voies de communication les plus faciles et que suivent tout naturellement les populations qui se déplacent soit dans un but soit dans un autre; c'est ainsi que les Normands, dans leurs invasions successives, ne suivaient pas d'autre chemin que la Seine par laquelle ils pénétraient dans le cœur de Paris. Et c'est par la même raison que les bords du Rhin sont hérissés de châteaux forts soit au niveau de ses rives, soit sur les nombreux rochers qui les dominent.

Mais ces raisons n'existaient pas pour toutes les villes, et dans les provinces la plupart avaient un château situé plus ordinairement sur un point élevé comme était l'acropole dans les villes antiques.

Indépendamment de ces châteaux construits dans l'enceinte même ou à proximité des villes, il y en avait de plus en très grand nombre dans les campagnes dans des situations très formidables; et lors même qu'ils n'étaient construits que pour servir de demeure aux seigneurs, ils n'en étaient pas moins fortifiés et disposés pour résister aux attaques du dehors auxquelles ils pouvaient être exposés.

C'est ainsi qu'au moyen âge les tours étaient introduites, non seulement dans les constructions militaires, mais aussi dans l'architecture civile. Sous le régime féodal, il n'était pas permis à tout le monde d'avoir une demeure fortifiée; le droit d'avoir une tour ou un château fort était un privilège de la noblesse. Dans l'intérieur des villes, les habitations des nobles et puissantes familles se distinguaient souvent par les créneaux dont elles étaient couronnées, et quelquefois même elles étaient surmontées de tours, comme il en existe quelques unes dans la ville de Metz (voy. 1840, p. 500). Les couvents aussi avaient le droit de se fortifier, et nous avons eu occasion de citer les enceintes formidables de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Martin-des-Champs, du Temple, et de l'abbaye Saint-Victor, à Paris. Il n'y avait pas de palais qui ne ressemblât à une citadelle, et nous en voyons des preuves dans les restes du palais de nos rois dans la cité, devenu depuis le Palais de Justice. Ce palais, dont on ne peut pas fixer positivement la fondation, mais qu'on croit avoir été reconstruit sous le roi Robert II, est désigné par les écrivains contemporains, sous le nom de *Palatium insigne*. Il est difficile d'établir à quelle époque les rois commencèrent à l'habiter; mais ce fut sous le règne de saint Louis qu'il acquit un grand développement. Nous nous réservons de le décrire plus en détail dans la suite de ces études.

Il est encore un autre château près de Paris qui sert également de demeure aux rois de France, et qui, par son importance et sa conservation, mérite particulièrement d'être étudié; c'est le château de Vincennes, fondé par Charles comte de Valois, frère de Philippe-le-Bel, et qui fut achevé par Philippe de Valois, le roi Jean, et Charles V.

Saint Louis y fit quelques adjonctions et l'habita fréquemment.

Son périmètre est très régulier. Les murailles forment un rectangle flanqué de neuf tours. Le donjon, attaché à l'un des côtés, est entouré de fossés et s'élève au-dessus des autres constructions.

La chapelle qu'on y voit encore aujourd'hui ne fut construite que sous le règne de François I^{er}, et terminée sous celui de Henri II. Les vitraux étaient très remarquables; ils avaient été peints par Jean Cousin, d'après des dessins de Raphaël.

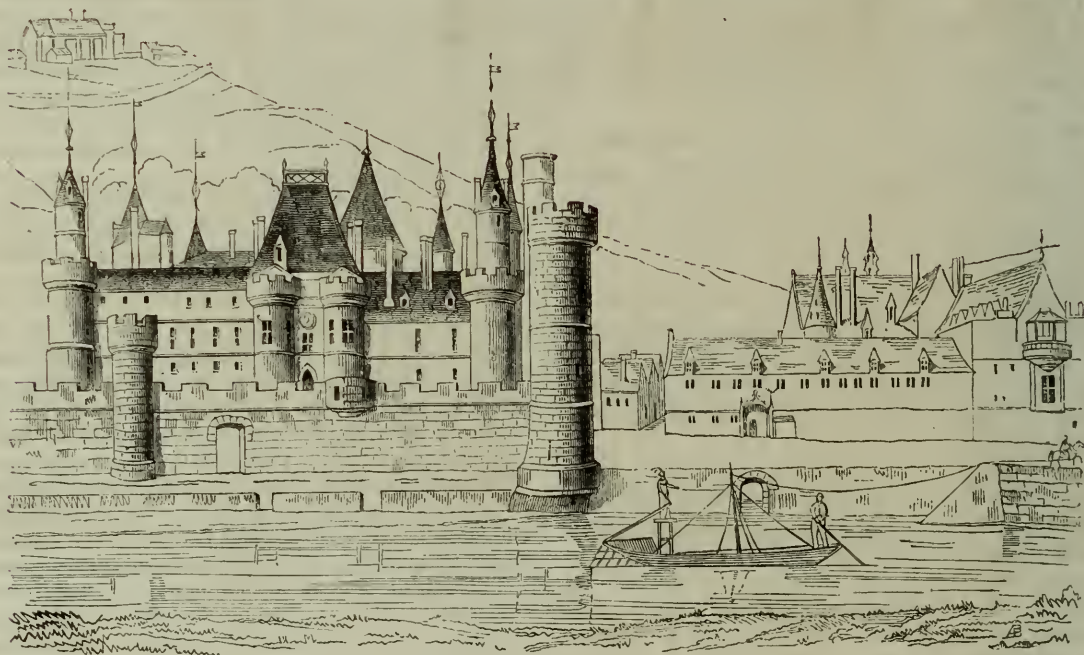
Ce château soutint un blocus d'un an pendant la Ligne, en 1589; et le duc de Mayenne s'en rendit maître par capitulation vers la fin de cette même année. Marie de Médicis et Louis XIII y firent construire de nouveaux bâtiments.

Depuis 1814, les tours, à l'exception de celle qui sert de porte d'entrée, ont été rasées au niveau des remparts: leur grande hauteur étant, non seulement inutile, mais même nuisible à la défense de cette place d'après les moyens dont dispose de nos jours l'art militaire.

Les rois de la première et de la seconde race avaient un grand nombre de maisons royales dans les différentes provinces de France, mais elles n'étaient pas toutes destinées à servir d'habitation; il y en avait pour le plaisir de la chasse, de la pêche ou du bain.

La régularité des plans des châteaux du Louvre, de la Bastille et de Vincennes, prouve que l'irrégularité qu'on rencontre plus ordinairement dans les châteaux du moyen âge n'a pas toujours été sans motif et ne doit pas être attribuée de prime-abord à l'ignorance. Ce manque de symétrie peut avoir été motivé par plusieurs causes, dont les plus évidentes ont dû être, soit la configuration et la nature du sol sur lequel ces constructions étaient élevées (on sait que c'était le plus généralement sur des crêtes de rochers); soit la nécessité de combiner les diverses faces de ces châteaux de la manière la plus favorable pour prévenir l'attaque et pouvoir la repousser.

La disposition de tous les châteaux, sauf leur plus ou moins grande étendue, était donc généralement uniforme, c'est-à-dire qu'ils se composaient d'une enceinte fortifiée, dans laquelle on pénétrait par une seule porte à pont-levis.



(Le Louvre sous Philippe-Auguste.)

Outre les tours qui servaient à protéger cette enceinte, il y en avait toujours une plus importante et plus haute qu'on appelait le donjon; elle occupait ordinairement le centre. C'est au-dessus du donjon que le seigneur plantait son étendard, ce qui plus tard, croit-on, donna naissance aux girouettes; c'est de ce point élevé qu'on observait au loin les manœuvres de l'ennemi dont on annonçait l'approche par le son du cor ou d'une cloche d'alarme. Le donjon servait de dernière retraite aux assiégés quand l'enceinte extérieure du château avait été forcée. Dans les châteaux importants, le donjon prenait une grande extension, et devenait, pour ainsi dire, un second château enclavé dans le grand; on y pratiquait alors une cour intérieure sur laquelle se trouvaient éclairées les pièces du pourtour. Des souterrains, communiquant avec la campagne, permettaient d'introduire des munitions et des vivres; des puits et des citernes fournissaient la quantité d'eau suffisante à la consommation. Quelquefois une double enceinte renfermait les habitations de quelques vassaux, qui se trouvaient ainsi sous la protection du château. Nous avons

donné (1841, p. 28) un dessin extrait d'un manuscrit de la Bibliothèque royale, qui peut servir à l'intelligence de cette description.

L'entrée des châteaux offrait une grande similitude avec celle des villes; la porte était de même accompagnée de tours ou tourelles, ou percée dans une grande tour comme à Vincennes. Au-dessus de la porte on sculptait en pierre les armoiries de la famille à laquelle le château appartenait, ou quelquefois la statue du prince ou du souverain qui l'avait fait élever. Quant aux bâtiments qui servaient de logis aux nobles habitants de ces demeures féodales, ils étaient généralement très mal distribués; ils se composaient d'un certain nombre de chambres à la suite les unes des autres, parmi lesquelles une beaucoup plus grande servait de lieu de réunion; cette pièce principale était souvent la seule dans laquelle une grande cheminée servait de chauffage commun; les murailles de ce salon unique étaient décorées de tentures en tapisserie, sur lesquelles on suspendait des armes ou des portraits de famille comme dans le tablinum antique.

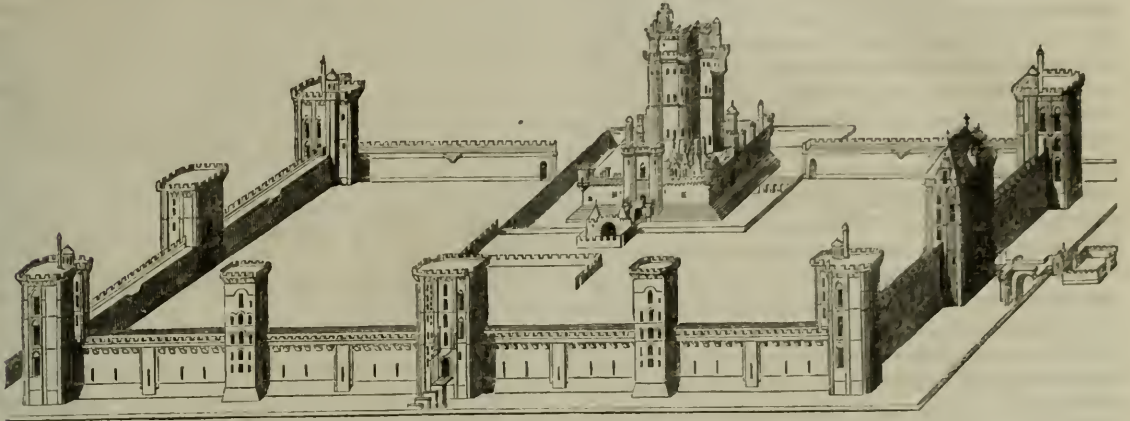
Les cuisines et les dépendances étaient ordinairement placées dans ce qu'on appelait les basses-cours, c'est-à-dire au niveau des fossés.

Une chapelle entièrement isolée ou enclavée dans les constructions réunissait la famille du châtelain avec ses serfs.

Les habitants des villes et des villages coopéraient à l'érection de ces châteaux, qui servaient à la défense de la province, et d'ailleurs les seigneurs les y contraignaient par les rigueurs qu'ils exerçaient sur eux.

La description suivante du manoir d'un gentilhomme campagnard, extraite d'un vieux recueil rare et curieux et que nous empruntons nous-même à un auteur contemporain, peut donner une idée de l'intérieur et de l'ameublement des logis de cette époque.

« Dedans la sale du logis (car en avoïr deux cela tient du grand) la corne du cerf ferrée et attachée au plancher, où pendoient bonnets, chapeaux, gresliers, couples et lesses pour les chiens, et le gros chapelet de patenostres



(Le château de Vincennes sous Charles V.)

pour le commun. Et sur le dressoir ou buffet à deux estages la Sainte-Bible de la traduction commandée par le roy Charles-Quint y a plus de deux ceuts ans; les Quatre Fils Aymon, Oger-le-Danois, Melusine, le Calendrier des Bergers, la Legende Dorée, ou le Romant de la Roze. Derrière la grand'porte force longues et grandes gaulles de gibier, et au bas de la sale sur bois cousus et entrauez dans la muraille, demie douzaine d'arcs avec leurs carquois et flesches, deux bonnes et grandes rondelles avec deux espees courtes et larges, deux halebardes, deux piques de vingt deux pieds de long, deux ou trois cottes ou chemises de maille dans le petit cofret plein de son, deux fortes arbalestres de passe avec leurs bandages et garrots dedans, et en la grand'fenestre sur

la cheminee trois hacquebutes (C'est pitie: il faut a ceste heure dire harquebuses), et au ioignant la perche pour l'esperuier et plus bas à cote les tonnelles, esclotueres, rets, filets, pantierres, et autres engins de chasse, et sous le grand bac de la sale large de trois pieds, la belle paille fresche pour coucher les chiens, lesquels pour ouyr et sentir leur maistre pres d'eux en sont meilleurs et plus vigoureux au demeurant, deux assez bonnes chambres pour les survenans et estrangers, et, en la cheminee de beau gros bois verd lardé d'un ou deux fagots secs qui rendent un feu de longue duree.

Il existe encore quelques châteaux de cette époque assez conservés pour qu'on puisse juger du mérite de l'art qui présida à leur érection; et si on les étudie sous ce point de



(La ville et le château de Montluçon, d'après un manuscrit du XV^e siècle.)

vue, on est amené à reconnaître qu'ils sont bien plus remarquables par leur situation, la disposition de leurs masses, l'importance et l'étendue de leurs constructions que par la recherche des détails que l'art a pu y introduire; car sauf quelques différences dans la forme et la dimension des tours et dans celle des créneaux et des machicolis, on peut dire

que du douzième au quinzième siècle l'architecture des grandes habitations féodales est restée absolument la même. La forme ogivale était généralement adoptée pour les voûtes et toutes les baies de grande dimension; mais, parmi les nombreuses fenêtres percées dans les façades des constructions civiles du moyen âge, on rencontre fréquemment des

baies de forme rectangulaire, ce qui est plus rare dans les édifices religieux.

Quant au mode de construction il est loin d'être irréprochable, et l'on a souvent occasion dans les murs et les tours soit des villes soit des châteaux de signaler, ou un mauvais choix de matériaux ou une grande négligence d'exécution; à défaut d'un appareil savant, pour obtenir une plus grande solidité, on donnait aux murs une épaisseur considérable ainsi qu'on peut en juger par ceux des châteaux de Ham, de Pierrefond, etc. Les pierres étaient jointes par une grande quantité de mortier; et cet admirable système de construction en pierres posées à sec, le seul usité par les anciens, était tout-à-fait étranger aux constructeurs du moyen âge.

Tels sont donc les caractères distinctifs de tous ces châteaux qui couvraient la surface de la France et dont on peut encore étudier les nombreuses ruines. Parmi les plus remarquables nous citerons :

Les châteaux d'Arque, de Lillebonne, de Dieppe en Normandie, celui des ducs de Bourgogne à Dijon; ceux de Montfort-L'Amaury et de Rambouillet dans l'ancien Hurepoix, aujourd'hui Seine-et-Oise, les châteaux de Fougère et de Clisson en Bretagne, celui de Plessis-lès-Tours en Touraine, ceux de Coucy et de Pierrefond en Picardie, les châteaux de Sannur et de Champtocé dans l'Anjou, celui de Boudeilly en Périgord, de Tarascon en Provence, de Beaucaire en Languedoc, le château de Bourbon-l'Archambault et de Moulins dans le Bourbonnais, celui de Monthéry sur la route d'Orléans, dont il reste une grande tour, les châteaux de Blandy et du Viviers en Brie, et celui de La Mothe Saint-Théret dans les Deux-Sèvres. Il en est encore bien d'autres que nous pourrions nommer, mais nous ne saurions le faire sans dépasser les limites de cet article, et nous renverrons aux nombreux ouvrages dans lesquels la plupart des châteaux qui existent en France se trouvent représentés.

LES PLANTES DU SPITZBERG.

Qu'on se figure une île hérissée de montagnes, dont toutes les vallées sont remplies d'énormes glaciers de cent et deux cents pieds de haut qui s'avancent jusqu'à la mer: un été pendant lequel le thermomètre s'élève à peine à quelques degrés au-dessus de zéro, et qui dure six semaines; un hiver de huit mois, avec un froid de 20 à 50 degrés; en un mot, un pays dont la température moyenne est de 7° au-dessous de zéro, tandis que celle de Paris est de 11° au-dessus: ajoutez à cela une nuit de quatre mois à peine compensée par un jour brumeux d'une égale longueur, un sol qui ne dégèle qu'à la surface, et l'on comprendra difficilement qu'une plante puisse végéter sur cette terre glacée, fleurir sous un pareil climat. Et cependant la vie végétale n'est pas entièrement éteinte au Spitzberg. Sur le penchant des montagnes, près du bord de la mer, partout où la chaleur du soleil a pu fondre la neige, on trouve quelques humbles végétaux qui se hâtent de fleurir et de mûrir leurs graines. Les rochers les plus durs sont tapissés de lichens; des mousses couvrent les endroits marécageux, et la neige elle-même est semée de globules rouges (*Protococcus nivalis*), qui la nuancent d'une légère teinte rosée. Il n'y a point d'arbres au Spitzberg. Le pin et le bouleau, qui bravent les froids les plus rigoureux, ne sauraient vivre dans un pays où l'été est sans chaleur et l'air sans cesse chargé de vapeurs. Cependant deux petits saules (*Salix herbacea* et *S. polaris*) résistent au climat; mais leur tronc, dont la grosseur n'égale pas celle du petit doigt, est couché sur le sol; leurs branches forment un réseau serré au milieu de la mousse qui les protège; et le botaniste aperçoit difficilement cet arbre nain enseveli sous les humbles végétaux qui tapissent le tronc des saules de nos eli-

mats. Un pavot (*Papaver nudicaule*) et deux renoncules (*Ranunculus glacialis* et *R. sulfureus*) sont le plus bel ornement du Spitzberg. Le premier élève ses larges et pâles corolles au milieu des rochers; la dernière nous rappelle, par ses couleurs d'un jaune vif, ces boutons d'or qui émaillent tous les prés de l'Europe. Une autre renoncule, la plus petite du genre (*R. pygmaeus*), semble se cacher dans les plis et les fentes du terrain. Le cochlearia officinal se plaît dans les eaux vives qui ruissellent autour des neiges fondantes; cette eau glaciale entretient la fraîcheur de ses feuilles, et la rigueur du climat leur enlève une partie de leur acreté naturelle sans les priver de toute saveur. Aussi avec quel empressement le matelot recueille le seul végétal mangeable que lui offre ce sol ingrat! combien il bénit la nature qui a voulu que cette plante salutaire végétât sous un ciel où le scorbut, aggravé par le froid et l'humidité, fait de si rapides progrès! combien cet aliment paraît délicieux à son palais fatigué de viandes salées, ou de la chair huileuse et dure des oiseaux marins!

Dix saxifrages ornent les plages du Spitzberg. Là ces plantes amies des rochers sourcilieux ont trouvé à leur pied le climat qui leur convenait: elles s'y trouvent mêlées avec les *Draba*, dont plusieurs espèces habitent aussi dans les montagnes, et dont les fleurs jaunes et blanches ravissent le voyageur par la vivacité de leurs teintes. Quelques graminées de nos prairies (*Poa pratensis*, *Poa laxa*, *Festuca ovina*) se sont cantonnées dans les localités abritées; leur instinct social se révèle même sur la terre d'exil, et si l'été durait un peu plus long-temps, on verrait des prés verdoyants à côté des neiges éternelles.

Le nombre total des plantes à fleurs (phanérogames), découvertes jusqu'ici au Spitzberg, est de soixante-dix; celui des fougères, hépatiques, mousses et lichens, de soixante-deux en tout. Aucune de ces plantes ne s'élève à plus d'un décimètre; la plupart ont à peine un ou deux centimètres; aussi échappent-elles à des yeux peu exercés; mais le botaniste les devine, et c'est avec un sentiment de joie, mêlé de regrets, qu'il reconnaît parmi elles des fleurs qu'il a souvent cueillies et admirées sur les sommets des Alpes et des Pyrénées, pendant qu'un magnifique paysage se déroulait à ses pieds, et qu'un petit nombre de lieues le séparaient des fertiles campagnes de la France. Au Spitzberg, il retrouve au bord de la mer le saule herbacé, la saxifrage à feuilles opposées, la renoncule glaciale, la cardamine à feuilles de marguerite, le silène sans tige, la dryade à huit pétales, qui, dans les Alpes, habitent à deux ou trois mille mètres au-dessus du niveau de la mer. Leur présence ne l'étonne pas; car le climat est le même. En hiver ces plantes trouvent un abri sous la neige qui les protège contre le froid jusqu'à ce que le printemps ramène une température plus douce et plus égale. Pen de semaines leur suffisent pour croître et fructifier. Elles semblent pressentir qu'il faut se hâter, et dans les Alpes on voit souvent la soldanelle fleurir sous la voûte de neige qui la recouvre encore. Mais c'est avec surprise que le naturaliste rencontre au milieu de ces végétaux qui semblent destinés par la nature à encadrer les champs des neiges éternelles, d'autres plantes qu'on retrouve dans les tourbières humides des plaines de l'Europe. Végétaux cosmopolites, ceux-ci s'accoutument de tous les climats, pourvu qu'ils enfoncent leurs racines dans un sol spongieux, pourvu qu'un soleil trop ardent ne dessèche point la terre humide qui les nourrit.

Quelques unes de ces plantes sont propres au Spitzberg, mais leur nombre est petit; la plupart lui sont communes avec le Groenland, l'Amérique du Nord et la Sibérie. Sentinelles perdues de la végétation, ce sont elles qui s'avancent le plus vers le pôle; ce sont les derniers représentants de ce règne végétal qui atteint son apogée de grandeur et de beauté sous le ciel des tropiques, où l'hiver est inconnu,

et où l'air, sans cesse chargé de vapeurs chaudes et humides, favorise toute l'année la croissance et le développement des végétaux.

BOISSONS ET ALIMENTS DE L'HOMME.

(Second article. — Voy. p. 3.)

BOISSONS SPIRITUEUSES

(Suite.)

Il paraît que dans les établissements d'aliénés appartenant à la classe moyenne de la société, un dixième est atteint d'aliénation par suite d'excès de boissons alcooliques, et le chiffre des hommes aliénés par cette cause est, dans la maison royale de Charenton, quatre fois plus élevé que celui des femmes. Dans les maisons consacrées à la classe indigente, l'influence de la même cause est encore plus marquée. Sur 1079 aliénés admis à Bicêtre, de 1808 à 1815, on compte 126 malades par suite d'excès de boissons. Sur 264 aliénations observées chez des femmes à la Salpêtrière, 23, suivant M. Esquirol, devaient être attribuées à l'abus du vin, et sur 150 femmes en démente, 6 lui devaient aussi leur infirmité.

A côté de l'aliénation mentale se place le *délire tremblant* ou *délire nerveux* des ivrognes. Ce délire a cela de particulier qu'il n'empêche pas les individus qui en sont atteints de reconnaître les personnes avec lesquelles ils ont un commerce habituel; il leur laisse aussi en général la faculté de répondre juste aux questions qu'on leur adresse; il se manifeste surtout par un *habileté intarissable*, gai et tendre chez quelques uns, il est furieux chez d'autres: le malade est obsédé parfois des idées les plus bizarres: il se croit entouré d'assassins; il les voit, il les entend, il s'épuise en violents efforts pour leur échapper; d'autres voient entrer dans leur chambre des hommes hauts de vingt pieds, qui fixent sur eux leurs yeux menaçants; il y en a qui se croient en rapport avec les anges; enfin, les muscles de la poitrine, des bras, quelquefois ceux du corps entier, éprouvent des secousses rapides, une sorte de tremblement qui a fait donner à cette maladie le nom qu'elle porte. Ce délire qui saisit quelquefois tout-à-coup les buveurs, est le plus souvent aigu et passager; mais d'autres fois il se prolonge sans qu'on puisse l'arrêter, et conduit à une véritable aliénation mentale.

L'apoplexie, les maladies du cœur, la consommation pulmonaire, les affections de l'estomac et du foie, l'affaiblissement de la vue, de l'ouïe, etc., sont les fréquents effets de l'abus des boissons spiritueuses. Nous ne saurions insister sur toutes ces maladies sans entrer dans le domaine de la médecine.

Mais il est un phénomène terrible, dans la production duquel les liqueurs alcooliques paraissent jouer le principal rôle, et qui à lui seul est bien propre à frapper d'effroi le buveur le plus intrépide: c'est celui que l'on connaît sous le nom de *combustion humaine spontanée*.

Voici un des exemples les plus authentiques de cette combustion, tel qu'on le trouve dans le Journal de Verdun, juin 1749.

Madame de B. . . , âgée de quatre-vingts ans, excessivement maigre, et qui n'avait eu pendant plusieurs années d'autre boisson que de l'eau-de-vie, était assise dans son fauteuil près du feu. Sa femme de chambre l'ayant quittée un instant, la voit à son retour tout en feu; elle appelle au secours; on vient, quelqu'un tâche d'éteindre la flamme avec la main; mais le feu s'y attache comme si elle eût été trempée dans l'eau-de-vie ou de l'huile enflammée. L'eau jetée en abondance sur la femme ne peut arrêter la combustion; le feu n'en devient que plus actif, et ne s'éteint enfin qu'après que toute la chair est consumée; le squelette entièrement noir resta entier dans le fauteuil qui n'était que

légèrement roussi; une jambe seulement et les deux mains se détachèrent du reste des os.

Quand on songe à la difficulté avec laquelle le corps humain est réduit en cendres, difficulté attestée par l'énorme quantité de bols que les anciens employaient à la construction de leurs bûchers, on est forcé d'admettre, même en supposant dans le cas que nous venons de rapporter que le feu ait été communiqué par le foyer, qu'il fallait des conditions particulières du corps lui-même pour qu'il ait été ainsi brûlé presque en totalité. C'est une chose très remarquable aussi que de voir le meuble sur lequel cette dame était placée légèrement atteint. Une circonstance du même genre s'est presque toujours présentée dans tous les cas de combustion spontanée que l'on a recueillis. L'incendie s'est presque toujours borné au corps de la victime; les matières les plus combustibles ont été épargnées. La combustion a été rapide et s'est effectuée sans qu'on pût efficacement la combattre; elle a donné lieu à une flamme légère, mobile, bleuâtre, attaquant difficilement, comme nous venons de le dire, les objets environnants. Le corps entier, à quelques os près, a été le plus souvent consumé par l'incendie. Cependant on possède des exemples de combustion partielle d'un doigt, d'une main, par exemple, combustion accompagnée des plus horribles douleurs, et résistant à tous les moyens tentés pour l'arrêter, jusqu'à ce qu'elle ait produit en entier son effet.

Sur dix-neuf cas bien avérés que l'on trouve dans les auteurs depuis 1692 jusqu'à 1829, dans seize on a constaté, chez les individus qui les ont présentés, un abus extrême des liqueurs fortes; dans les trois autres, on n'a pu savoir si cette circonstance avait eu lieu ou non. On peut donc établir que cette cause est presque générale.

Le nom de combustion *spontanée* semblerait indiquer que l'incendie s'est déclaré spontanément sans l'approche d'aucun corps en ignition; il n'en est point ainsi. On n'a pas encore constaté d'une manière très positive un seul cas dans lequel la combustion n'a pas été déterminée par un autre corps en combustion, tel qu'une chandelle, une lampe, une chaufferette, une pipe, un foyer d'une cheminée souvent très peu actif; mais il paraît qu'il n'a pas été toujours nécessaire que le contact ait eu lieu, car dans beaucoup de cas les individus étaient placés à quelque distance du corps comburant; jamais enfin il n'a existé de rapport entre le foyer de la combustion et l'intensité de la brûlure.

Comment se rendre compte des phénomènes de la combustion spontanée? Doit-on admettre l'hypothèse d'une imprégnation générale de l'alcool dans les tissus vivants? Mais jusqu'à présent on n'a jamais retrouvé l'alcool en substance dans nos organes. L'électricité joue-t-elle un rôle dans la production de cet étrange accident? On est tenté de le croire; mais on ne peut s'appuyer encore sur des faits. Quoi qu'il en soit, la réalité de la combustion spontanée ne peut être mise en doute, et c'est chez des individus adonnés aux liqueurs fortes qu'on l'a rencontrée. Voilà surtout ce qu'il importait pour notre objet de bien établir.

Trois vertus conduisent à l'accomplissement de nos devoirs: la prudence, qui fait discerner le bien du mal; l'amour universel, qui lie tous les hommes entre eux; le courage, qui nous donne la force de suivre le bien et de fuir le mal.

Maximes chinoises.

ABJURATION DE HENRI IV

PYRAMIDE ÉLEVÉE A ROME EN MÉMOIRE DE SON ABJURATION.

A la demande des officiers catholiques de l'armée de Henri IV, des conférences s'étaient ouvertes à la fin de janvier 1595, à Surène, village près de Paris, pour négocier la

paix du royaume et de l'Église, entre les représentants du monarque protestant et les députés des États-Généraux, convoqués au Louvre, par les chefs de la Ligue, à l'effet d'élire un roi. Pendant les conférences qui traînaient en longueur sans résultat, Henri fit annoncer par l'archevêque de Bourges qu'il avait choisi le 25 juillet 1595 pour faire son abjuration dans l'église de Saint-Denis. Cette déclaration porta un coup mortel à la Ligue. En vain le légat du pape menaçait-il d'interdire tous les ecclésiastiques qui, sans l'aveu du Saint-Siège, concourraient à l'absolution du roi de Navarre. Trois curés de Paris, ceux de Saint-Eustache, de Saint-Sulpice et de Saint-Méry, se rendirent à Saint-Denis, suivis d'une foule de Parisiens, empressés de franchir, pour la première fois depuis plusieurs années, des murailles où de déplorables dissensions civiles les avaient retenus prisonniers.



Pyramide élevée à Rome en mémoire de l'abjuration de Henri IV. — Estampe tirée de la collection historique de M. Hennin.)

Le dimanche, 25 juillet, sur les huit heures du matin, le roi, vêtu d'un pourpoint de satin blanc, et couvert d'un man-

teau noir, se rendit, avec un brillant cortège, à l'Abbaye de Saint-Denis. L'archevêque de Bourges, en habits pontificaux, le cardinal de Bourbon, plusieurs évêques et les religieux de l'Abbaye attendaient le roi à la porte de l'église, avec la croix, le livre des Évangiles et l'eau bénite. Le roi s'étant approché, l'archevêque lui demanda : « Qui êtes-vous ? — Je suis le roi, répondit Henri. — Que demandez-vous ? — Je demande, reprit-il, d'être reçu au giron de la sainte église catholique, apostolique et romaine. — Le voulez-vous sincèrement ? dit l'archevêque. — Oui, répliqua le roi, je le veux et le désire. » Et à l'instant s'étant mis à genoux, il fit sa profession de foi en ces termes : « Je proteste et jure à la face du Tout-Puissant, de vivre et mourir en la religion catholique, apostolique et romaine, de la protéger et défendre envers tous au péril de mon sang et de ma vie, renonçant à toutes hérésies contraires à icelle. » Ensuite il remit à l'archevêque un papier sur lequel cette profession était écrite et signée de sa main. Le prélat, en le relevant, lui fit baiser son anneau, prononça son absolution, lui donna la bénédiction et l'embrassa. Toute la journée fut remplie par des cérémonies religieuses. Le fanatisme des ligueurs soutint, durant quelques mois encore, une lutte acharnée, et ce ne fut que le 22 mars 1594 que le roi fit son entrée à Paris.

Le pape Sixte-Quint avait lancé contre le roi de Navarre une excommunication que, malgré l'abjuration de Saint-Denis, il ne consentit pas à lever, refusant d'ailleurs de reconnaître à l'archevêque de Bourges le droit d'ouvrir au roi de France les portes de l'Église que le Saint-Siège lui tenait encore fermées. Mais des négociations, conduites avec habileté et persévérance, par des prélats français, auprès du pape Clément VIII, triomphèrent enfin des dispositions hostiles de la cour de Rome, et le 50 août 1595 l'affaire de l'excommunication fut mise en délibération au consistoire. Les deux-tiers des voix, parmi les cardinaux, furent pour l'absolution du roi de France; elle fut prononcée à des conditions sévères. La plus importante fut l'engagement pris au nom du roi de faire recevoir en France le concile de Trente; la plus pénible consista dans le cérémonial réglé pour la réconciliation.

Le 17 septembre 1595, un immense concours de spectateurs s'était rendu à la Basilique de Saint-Pierre. Au-dessous du trône pontifical, tapissé d'une longue toile d'or, étaient rangés les cardinaux, les évêques, puis les officiers de l'inquisition et douze pénitenciers armés de baguettes. Les abbés Duperron et d'Ossat, procureurs du roi, furent introduits, et, après d'humbles révérences, lurent sa confession écrite en latin. Le Saint-Père commença par déclarer nulle l'absolution de Saint-Denis; mais il voulut bien reconnaître les actes que le roi avait faits depuis, comme étant de bonne foi; ensuite il promit le pardon, sous la condition que le roi se soumettrait à la pénitence qui allait lui être infligée. Les deux ecclésiastiques français annoncèrent la soumission de leur maître. On chanta le *Miserere*; les douze pénitenciers s'avancèrent; l'un d'eux remit au pape une baguette; à chaque verset, le pape frappait un coup sur les épaules des deux représentants du roi. Le *Miserere* fini, Clément, dans une première oraison, déclara Henri de Navarre absous; dans une seconde, le déclara roi de France; et dans une troisième, roi très chrétien. Aussitôt les trompettes sonnèrent, et le bruit de toute l'artillerie du château Saint-Ange s'unit aux acclamations des spectateurs.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, pres de la rue des Petits-Augustins.

UN PAGE, PAR WITTICH.



(Un Page. — Tableau de Wittich, peintre allemand.)

Les institutions chevaleresques du moyen âge implantèrent en Allemagne les mêmes usages qu'en France. Dans les châteaux de la Thuringe et des bords du Rhin, comme dans ceux de la Provence et de la Normandie, chaque seigneur avait autour de lui des jeunes gens de famille noble, qui s'exerçaient sous ses ordres au rude métier des armes, portaient sur le champ de bataille son bouclier ou sa lance, et, avant d'oser aspirer à l'honneur d'être armés chevaliers, servaient humblement les chevaliers.

Plus tard ces jeunes novices de la chevalerie, ces écuyers furent remplacés dans les maisons des princes par les pages,

qui étaient également choisis parmi les familles nobles, et s'honoraient de recevoir les ordres du puissant seigneur auquel ils étaient attachés, de lui présenter à table la coupe d'or pleine d'un vin écumant, de porter son arquebuse à la chasse, ou de tenir la bride de son palefrol.

Cette institution poétique a été souvent célébrée en Allemagne dans de longs poèmes et des récits moitié historiques moitié romanesques. Il existe un grand nombre de ballades, de traditions populaires, où l'écuyer et le page apparaissent sous une forme gracieuse et quelquefois héroïque.

Ulhand a écrit une charmante ballade dont le héros porte le glorieux nom de Roland.

Ce Roland d'Allemagne est encore tout jeune. Il sert d'écuier à son père, et tient son bouclier. Un jour, les chevaliers les plus célèbres qui entourent Charlemagne s'en vont à la recherche d'un géant terrible qui possède un diamant d'une valeur inestimable. Après avoir longtemps erré en vain dans les bois, ils s'endorment. Le petit Roland, qui veille, voit briller dans l'ombre le merveilleux diamant. Il se lève, attaque le géant, le tue, puis revient se coucher près de son père.

Le lendemain, les chevaliers trouvent le cadavre du géant et portent ses dépouilles à Charlemagne. On ne sait encore qui a tué le monstre, quand tout-à-coup le petit Roland s'avance, découvre le bouclier qu'il portait et où il avait mis le précieux diamant, et dit à son père : « Pardonne-moi d'avoir tué le méchant homme pendant que tu dormais. »

LE SCULPTEUR DE LA FORÊT-NOIRE.

NOUVELLE.

§ 1.

Il est impossible de parcourir le duché de Bade sans être frappé du caractère à la fois doux et sauvage de la contrée. Il n'en est aucune autre, peut-être, où les contrastes soient plus heureusement ménagés. Tout a son effet, son harmonie; on dirait un parc immense dont Dieu a été l'architecte, et où il a réuni tous les charmes de la création et tous les accidents du paysage.

Mais c'est surtout à la lisière de la Forêt-Noire que les sites prennent un aspect impressif. Là les vallées qui s'étendent jusqu'au Rhin se resserrent tout-à-coup, et finissent par n'être plus qu'une fente dans le rocher, donnant à peine passage aux petits chevaux des fabricants d'eau de cerise (*kirch-waser*). Vues d'une éminence, elles représentent d'immenses triangles dont la base borde le fleuve et dont le sommet se rattache à la montagne par un étroit sentier.

Arrosée par des eaux thermales, l'herbe de ces vallées pousse à la hauteur des blés, toujours verte, ondoyante, et nuancée de plus de fleurs qu'un savant n'en pourrait classer en un jour. On dirait un tapis de velours et de soie étendu aux pieds de la forêt.

Celle-ci couvre les collines, autour desquelles elle tourne, en formant mille spirales de verdure et s'arrêtant au-dessous des sommets les plus élevés, qui montrent de loin en loin leurs têtes chauves et blanchies de neige.

Or c'était entre deux de ces collines, au fond d'une des gorges étroites où viennent finir les vallées, qu'habitait, il y a quelques années, un jeune homme appelé Herman Cloffer, dont aujourd'hui les vieillards répètent souvent l'histoire à leurs fils. Nous la donnerons ici, non telle qu'on la raconte dans la montagne, mais telle que le ministre de Badenwiler nous l'a fait connaître, avec tous ses détails et tout son enseignement; car il avait aimé Herman dès son enfance, et avait reçu ses confidences à son lit de mort.

Herman était fils d'un maître d'école. Son père lui avait donné quelque instruction: il connaissait un peu de latin, jouait du violon, et parlait le français assez facilement; aussi l'appelaient-on dans le pays *maister Cloffer*.

S'étant occupé dès son enfance, comme tous les habitants de la montagne, à tailler le sapin avec son couteau, il avait insensiblement pris goût à ce travail, et était arrivé à sculpter des jouets d'enfant avec une certaine délicatesse; mais un voyage qu'il fit à Bâle lui ayant permis de voir quelques boiseries gothiques, ce fut pour lui comme une révélation. Il comprit ce que c'était que l'art, et où la patier humaine pouvait atteindre. Dès lors sa vocation fut décidée: il se mit à les jouets auxquels il s'était auparavant appliqué: il se mit

à sculpter sur bois tout ce qui frappait ses yeux, étudiant les moindres détails, achevant pour recommencer et recommençant pour achever encore; ne laissant enfin rien en arrière, et travaillant avec le fervent amour de l'œuvre et pour elle seule.

Cette consciencieuse application ne tarda pas à amener des résultats. Ses essais, d'abord incorrects et confus, devinrent plus fidèles, plus nets, plus hardis; les difficultés d'exécution disparurent pour faire place aux difficultés de l'art; Herman n'eut bientôt plus à chercher la forme, mais le mouvement; la science était acquise, restait à prouver le génie.

Alors commença pour le jeune homme cette lutte du sentiment qui veut se produire contre la matière inerte qui résiste; lutte si pleine de joie lorsqu'elle est heureuse et que la création s'accomplit.

On eût dit, du reste, que le bois obéissait à toutes les fantaisies d'Herman; il semblait le pétrir et le mouler au simple contact de sa pensée. Uniquement occupé de son travail, voulant le rendre aussi beau qu'il le rêvait, il s'y confondait tout entier, il l'animait de ses désirs; on y sentait les émotions de sa pensée au tremblement de sa main. Rien dans ce qu'il faisait n'était la conséquence d'une combinaison ou d'un système, mais d'une impression: il avait compris l'art comme l'expression visible d'une âme humaine en face de la création.

Ses sculptures, d'abord confondues avec les grossières esquisses des pâtres de la forêt, finirent par être distinguées. On en demanda de Baden d'abord, puis de Munich, de Vienne, de Berlin. Le marchand qui avait acheté les premières à vil prix pressa le jeune homme de lui en livrer de nouvelles, promettant de les lui payer plus cher.

Herman, qui depuis la mort du maître d'école était le seul soutien de sa vieille mère, vit avec joie qu'il pourrait lui assurer, par son travail, une vieillesse tranquille. En effet, une aisance inaccoutumée se fit bientôt sentir dans la chaumière: on put ajouter quelques meubles au rustique ménage, renouveler l'habit des dimanches, et quelquefois, le soir, quand venaient les voisins, leur servir un plat de *knest* avec une bouteille de vin du Rhin. Herman alors prenait son violon et accompagnait sa mère, qui chantait, d'une voix encore vibrante, les vieux airs de la Souabe, ou quelques ballades de Schiller que le maître d'école lui avait apprises.

Les jours de Cloffer se partageaient ainsi entre le travail et de tranquilles distractions. Il laissait Dorothee veiller à toutes les affaires. Dégagee de tout soin matériel, sa vie était une méditation continuelle et féconde; rien ne l'arrachait à son monde idéal, que les plaisirs du voisinage ou les tendresses de la famille. Il pouvait s'abandonner tout entier aux intimes joies de l'invention, causer longuement et familièrement avec son génie. Les deux tiers de son temps étaient livrés à sa seule inspiration, et, retiré dans l'art comme les saints dans leur pieuse contemplation, il ne sentait aucun des froissements de la vie réelle.

Un soir d'été qu'il était assis à la porte de sa chaumière, fumant sa pipe d'écume de mer, et tenant sur ses genoux son violon dont il tirait quelques vagues accords, un cavalier tourna tout-à-coup le sentier.

C'était un étranger d'environ quarante ans, dont l'élégance et la tournure annonçaient un homme du monde. Il s'était arrêté à quelques pas de la chaumière de Cloffer, regardant autour de lui avec un lorgnon; enfin ses yeux s'arrêtèrent sur le jeune homme.

— Ah! voilà ce qu'il me faut, s'écria-t-il en français.

Et s'avançant vers lui:

— Pourriez-vous m'indiquer où je trouverai Herman le sculpteur? baragouina-t-il dans un allemand inintelligible.

— C'est moi, dit Herman en se levant.

— Vous, s'écria l'étranger, pardieu! c'est à merveille.

Et, descendant de cheval, il jeta la bride à un domestique en livrée qui l'avait rejoint.

— Je vous cherchais, maister Cloffer, reprit-il d'un ton dégagé. Je suis Français... vous avez dû vous en apercevoir à ma manière de parler l'allemand... et de plus collecteur. J'ai vu vos sculptures, je viens en acheter.

Herman le fit entrer dans sa chaumière.

— C'est donc ici que vous travaillez? demanda le Français qui promena un regard surpris sur la pièce enfumée.

— Près de cette fenêtre, répondit Cloffer.

Et il montra à l'étranger une longue table sur laquelle étaient dispersées plusieurs sculptures achevées. Dessous, on voyait entassées des billes de sapin dégrossies; ses rares outils étaient accrochés au mur.

— Quoi, vous n'avez point d'autre atelier?

— Non, monsieur.

Le collecteur porta le lorgnon à son œil droit.

— Miracleux! murmura-t-il, faire de pareils chefs-d'œuvre dans cette tanière! Mais, maister Herman... c'est ainsi, je crois, que l'on vous nomme... vous manquez de tout ici; vous n'avez ni excitation, ni conseils...

— Je tâche d'imiter ce que je vois, comme je le sens, répondit simplement Cloffer; voici des chèvres copiées sur nature, un taureau et un enfant...

— Adorables! interrompit l'étranger, qui avait pris les deux sculptures qu'Herman lui présentait; un *fou*, une finesse, un accent... Je les achète; votre prix?

Herman l'indiqua.

— C'est convenu, répondit le Français, qui sembla étonné du bon marché. Mais savez-vous, mon cher maister, que j'ai remué ciel et terre pour vous trouver. Les marchands qui revendent vos sculptures en Allemagne ignorent votre nom ou le cachent, et je ne pouvais découvrir le julf qui vous achète de première main. Il m'a fallu avoir recours à notre ambassadeur à Vienne, qui a fait demander des renseignements à la police. Bref, j'ai su votre nom, et comme je passais à Badenwiler, j'ai voulu vous voir.

Herman s'inclina.

— Vous ne soupçonnez point quelle réputation vous avez déjà en Allemagne, reprit l'étranger. On s'arrache vos sculptures; j'en ai vu dans le cabinet de M. de Metternich. Vous ne comptez point, sans doute, rester ici?

— Excusez-moi, monsieur, répondit Herman, je ne songe point à quitter la forêt.

— Comment! mais c'est perdre votre avenir. Pensez donc qu'ici vous végèterez toujours.

— Je vis heureux, monsieur.

— Heureux! répéta l'étranger en lorgnant le costume grossier de Cloffer; cela prouve que vous êtes philosophe, mon cher maister; mais vous n'avez pas même ici un atelier. Sculpter à trois pas du foyer où l'on cuit la choucroute et le lard fumé! il n'y a que vous autres Allemands pour une pareille vie.

— Que gagnerais-je à en changer? demanda Herman.

— De la célébrité d'abord; jusqu'à présent on connaît vos œuvres et l'on ignore votre nom. Il faut que vous preniez votre rang, mon cher maister; il faut surtout que vous fassiez fortune.

— Faire fortune! répéta Cloffer étonné; et par quel moyen? comment?

— Mais, pardieu! avec vos brimborions, s'écria le Français. Vous ne savez donc pas que maintenant nos artistes vivent comme des fils de famille? Il faut profiter des progrès du siècle, Herman; venir à Paris! Je vous lancerai dans une société de journalistes, qui feront de vous un Michel-Ange en miniature; avant deux ans vous aurez un groom et un tilbury.

— Est-ce possible? murmura Cloffer stupéfait.

— Certain, Herman; et puisque le hasard m'a fait vous rencontrer, je veux que vous en profitiez. La lumière ne

restera point sous le boisseau. Croyez-moi, venez à Paris.

— Je n'y puis songer, murmura le sculpteur en secouant la tête.

— Pourquoi donc?

— J'ai ici mes habitudes, mes amis, ma mère surtout.

— Vous trouverez à Paris de quoi remplacer tout cela.

— Non, non.

— Réfléchissez, je vous en prie, reprit le Français, qui e cherchant à persuader Cloffer s'était persuadé lui-même, réfléchissez qu'ici vous vivez toujours comme un paysan. Vous me faites l'effet, voyez-vous, d'un prince élevé à l'écart et qui ignore qu'ailleurs une couronne l'attend; or c'est cette couronne que je viens vous offrir. On ne vous demande que de renoncer à votre vieil habit, à votre vieux toit, et l'on vous promet le succès, le plaisir, la richesse. Vous avez beau être Allemand; vous aimez, je suppose, les spectacles et le vin de Champagne; vous aurez tout cela, maister, en échange de votre petite bière. Décidez-vous donc, et je vous emmène dans ma chaise de poste.

Herman allait répondre, mais il tressaillit tout-à-coup et s'arrêta; ses yeux venaient de rencontrer ceux de Dorothée.

Entrée depuis quelques instants, elle avait écouté, et, bien qu'elle ne comprit point le français, son œil de mère avait deviné, à l'agitation inaccoutumée d'Herman, que quelque chose d'extraordinaire se passait.

— Que te dit l'étranger? demanda-t-elle en allemand.

— Il me parle de son pays, ma mère, répondit Cloffer.

— Et il te propose d'y aller, peut-être?

Herman fit un signe affirmatif.

— Souviens-toi, dit vivement la vieille, que c'est ici que vivent tes gens qui t'aiment.

— Je ne l'oublierai pas, répondit Herman.

— Eh bien? demanda le Français, qui avait vainement cherché à comprendre.

— Je ne veux point quitter ma mère, monsieur, répondit gravement Cloffer.

Et comme l'étranger voulait insister:

— Ma détermination est bien arrêtée, reprit-il d'un accent brusque et ferme; rien ne m'en fera changer.

Le Français fit un mouvement des épaules.

— Comme vous voudrez, maister, dit-il; mais vous sacrifiez votre fortune...

Dans tous les cas, ajouta-t-il, j'ai laissé à Badenwiler des dames qui se sont trouvées trop fatiguées de la route peur m'accompagner. Elles vous achèteront tout ce que vous avez d'achevé; ne voulez-vous point le leur apporter vous-même? Nous pourrions encore arriver pour l'heure du dîner.

Cloffer consentit après quelques hésitations.

§ 2.

Lorsqu'il revint, il était déjà tard; les étrangers l'avaient retenu à dîner à l'hôtel. Sa mère voulut lui faire quelques questions; mais il y répondit brièvement et avec une sorte d'impatience contenue.

Le lendemain, il se remit au travail avec tristesse, et fut tout le jour sans parler. Il était aisé de voir que son âme n'avait plus cette sérénité qui s'épanchait autrefois en causeries. Pliée sur elle-même comme un oiseau malade, elle n'égayait plus la maison de ses mouvements ni de ses chants. Dorothée espéra que cette tristesse serait passagère, et ne négligea rien pour la dissiper.

Mais une grande révolution s'était accomplie dans le jeune sculpteur. Tant qu'il n'avait vu que ses amis et ses voisins, il s'était laissé vivre comme eux, sans ambition, bornant ses désirs aux faciles jouissances qu'il connaissait, et ne supposant rien au-delà. La vue et les paroles de l'étranger le transformèrent.

Il avait d'abord écouté ses récits comme ces contes de fées qui enchantèrent son enfance; mais les dames qu'il vit

à l'hôtel confirmèrent tous ces récits : l'une d'elles avait fait plus, elle s'était offerte en exemple. Pauvre comme Herman peu d'années auparavant, elle devait au chant l'opulence dont il la voyait entourée; et cette opulence, le jeune sculpteur en avait été ébloui!

La pensée qu'il pourrait y arriver à son tour lui donna une sorte de vertige. En vain je ne sais quel sage instinct lui disait tout bas de fuir ces tentations trompeuses; toutes ces mauvaises passions, long-temps endormies, s'éveillaient en lui, chantant en chœur, comme les sorcières de Macbeth : — *Tu seras riche, célèbre!* et Herman était près de céder à ces enivrantes promesses.

Ce qui le charmait autrefois ne tarda pas à lui devenir indifférent : l'image de Paris s'interposait entre lui et toute chose; c'était comme une ombre fatale qui empêchait le soleil de la joie de lui arriver. Il ne travaillait plus qu'avec distraction, commençant mille esquisses, n'en achevant aucune, et trouvant partout le dégoût.

Sa santé finit par se ressentir de ces préoccupations nouvelles, et une fièvre lente commença à le miner sourdement. Jusqu'alors sa mère avait gardé le silence; mais lorsqu'elle le vit tomber dans cette langueur plus dangereuse que le désespoir, elle ne balança plus.

— Dieu pardonne à ces étrangers ce qu'ils ont fait, Herman! dit-elle; ils sont venus ici, comme le serpent dans le paradis terrestre, t'engager à manger le fruit de l'arbre de la science... Mais le mal est accompli, mon fils, et tu ne peux rester plus long-temps. Pars, puisque nous n'avons plus ce qui peut te rendre heureux.

Cloffer voulut faire des objections; mais la vieille femme n'avait parlé qu'après avoir accompli le sacrifice dans son cœur : elle leva tous les obstacles avec cette facilité ingénieuse que Dieu ne donne qu'aux mères et cette abnégation que les femmes nous montrent sans pouvoir nous l'enseigner. Les préparatifs furent achevés en quelques jours. Dorothee blanchit elle-même le linge d'Herman; elle répara ses vêtements, et veilla à tous les détails de manière à ce qu'il fût long-temps sans souffrir de son absence. Elle lui donna ensuite la meilleure portion de ses épargnes, en lui recommandant, non de les ménager, mais de ne s'imposer aucune privation.

— Ce que je garde ici est à toi comme le reste, ajouta-t-elle; sois heureux si tu peux, je n'ai point d'autre désir.

Herman accepta tous ces soins avec reconnaissance, mais en même temps avec une joie qui serrait le cœur de sa mère. Depuis qu'il devait partir pour Paris, la santé lui était revenue; il parlait plus haut, chantait sans cesse, et travaillait avec courage. Il ne voulait point arriver dans la grande ville les mains vides, et il épuisa tout son art sur un groupe d'enfants qu'il voulait produire comme preuve de son savoir-faire.

Enfin le jour du départ arriva : la séparation fut déchirante. Herman déposa deux fois son bâton de voyage en déclarant qu'il ne partirait pas; mais sa mère surmonta sa propre douleur pour lui donner du courage.

La nouveauté des objets et le mouvement du voyage firent bientôt diversion aux souvenirs du jeune homme. A mesure qu'il s'éloignait de son pays, le regret faisait place à la curiosité. A pied, le bâton d'épine à la main, et le sac de veau marin aux épaules, il pressait de plus en plus le pas, demandant chaque soir quelle distance le séparait encore de Paris. La route semblait en vain interminable, il ne sentait ni fatigue ni ennui : allégé par l'impatience, il allait devant lui sans s'arrêter et causant tout bas avec ses espérances. Si une voiture élégante passait, emportée par un cheval rapide, il se disait : — Moi aussi, je voyagerai bientôt de même. Si ses yeux s'arrêtaient sur une maison de campagne à demi enfouie dans les acacias, il murmurait : — Encore un peu de temps, et j'en aurai une pareille. Et il continuait joyeusement, prenant ainsi possession, dans l'avenir,

de tout ce qui flattait ses regards ou sollicitait son désir.

Enfin, après vingt jours de voyage, il aperçut devant lui une masse blanchâtre et confuse qui barrait l'horizon, et au-dessus de laquelle flottait un dôme de vapeurs; c'était Paris!

La suite à la prochaine livraison.

FORTIFICATIONS DE PARIS.

« Une grande capitale, a dit Napoléon sur le rocher de » Sainte-Hélène, est la patrie de l'élite de la nation; c'est » le centre de l'opinion, le dépôt de tout. C'est la plus grande » des contradictions et des inconséquences que de laisser » un point aussi important sans défense immédiate. » Aussi la proposition de fortifier Paris n'est-elle pas nouvelle : il y a un siècle et demi, au milieu même des prospérités de Louis XIV, le maréchal de Vauban en conçut la pensée; il y a un quart de siècle, en 1806, au retour de la grande campagne d'Austerlitz, cette pensée occupa le génie de Napoléon. Paris, en effet, a dû dix ou douze fois son salut à ses murailles. En 885, il eût été la proie des Normands qui l'assiégèrent en vain pendant deux années; en 1538, il fut assiégé inutilement par le Dauphin, et si, quelques années après, les habitants lui en ouvrirent les portes, ce fut de plein gré; en 1539, Edouard, roi d'Angleterre, campa à Montrouge, porta le ravage jusqu'au pied des murailles de la capitale, mais recula devant ses fortifications, et se retira à Chartres; en 1664, le comte de Charolais échoua dans toutes ses attaques contre Paris; en 1472, le duc de Bourgogne ne réussit qu'à ravager sa banlieue; en 1556, Charles-Quint, maître de la Champagne, porta son quartier-général à Meaux : ses coureurs vinrent sous les remparts de Paris, sans pouvoir y pénétrer; en 1588 et 1589, Henri III et Henri IV échouèrent devant ses fortifications; et quand, plus tard, les habitants ouvrirent leurs portes, ils le firent volontairement et en conséquence de l'abjuration de Saint-Denis (voyez 1841, p. 72); enfin, en 1665, les fortifications de Paris en protégèrent pendant plusieurs années les habitants. De nos jours, si Paris eût été encore, en 1814 et 1815, une place capable de résister seulement une semaine, quelle influence sa résistance n'eût-elle pas eue sur les destinées du monde!

La commission de défense du royaume, instituée en 1818 par le maréchal Gouvion Saint-Cyr, reconnut à l'unanimité la nécessité de fortifier Paris. Dans sa séance du 31 juillet 1820, le général Pelet lut sur cette question un avis remarquable, dont une partie a été insérée, en 1824, dans ses Mémoires de la campagne de 1809. Suivant l'opinion du général, non seulement la capitale est le centre de l'administration générale, des richesses, du commerce, des établissements, des grandes notabilités de la France, mais elle est encore la clef, l'appui de gauche de toutes les lignes défensives du bassin de la Seine; lignes de l'Oise, de l'Aisne, de la Marne, de l'Aube, de l'Armançon, de l'Yonne, du Loing : elle est le centre, le nœud de toutes les communications du royaume, et d'après cela, le point le plus stratégique du territoire. Dans l'hypothèse de Paris non fortifié, le général Pelet démontre que l'invasion tout entière, depuis Dunkerque jusqu'à Bâle et Genève, se dirigeant sur cette capitale, les armées défensives devraient abandonner forcément et au plus vite la frontière et le pays intermédiaire, se concentrer autour de Paris pour le sauver, en courant le risque d'une unique et dernière bataille. Ainsi la France entière se trouverait abandonnée pour un seul point, et le sort de l'Etat nécessairement livré aux chances d'une seule manœuvre et d'une seule action. Tout au contraire, si Paris est couvert pour quelques jours, les diverses armées défensives disputent le terrain vers les frontières, manœuvrent dans toutes les directions avec une entière liberté, se concentrent sur un des points des arrière-lignes de frontière ou sur un des centres

de la défense intérieure. Elles peuvent multiplier leurs combinaisons et leurs mouvements, engager plusieurs actions sans compromettre le sort de l'Etat; elles sont toujours assurées de trouver sous le canon de la capitale un dernier refuge, un appui, des dépôts de toute espèce. Alors les combinaisons sont vastes; l'échiquier stratégique est libre; pendant un espace de temps plus ou moins long, l'armée défensive peut agir au loin et ne pas s'occuper de la capitale.

Ces considérations, qui n'avaient pas échappé au génie de

Vauban et de Napoléon, développées il y a vingt ans par le général Pelet, appuyées plus tard de l'autorité toute-puissante des généraux du génie Haxo et Valazé, ont enfin prévalu. Ce Paris, comme on l'a dit à la Chambre des députés, cette tête de la France qui répand sur l'Europe ce torrent de pensées nouvelles exprimées en un langage entendu de tous les peuples; ce Paris qui remue le monde, ce Paris placé tout près de la frontière (soixante lieues à peine à partir de la frontière du Nord), il suffit en ce moment de faire quelques marches pour le frapper. Eh bien! ce Paris



(Plan des fortifications de Paris.)

a, a, a, Mur d'octroi de Paris. — *b, b, b*, Enceinte continue projetée — *c, c, c*, Espaces réservés pour établissements militaires.

1, Place de Saint-Denis; double couronne du Nord. — 2, Lunette de Stains. — 3, Fort de l'Est. — 4, Fort de Romainville. — 5, Fort de Noisy. — 6, Fort de Rosny. — 7, Fort de Nogent. — 8, Château de Vincennes. — 9, Fort de Charenton. — 10, Fort d'Ivry. — 11, Fort de Bicêtre. — 12, Fort de Montrouge. — 13, Fort de Vanvres. — 14, Fort d'Issy. — 15, Forteresse du Mont-Valérien. — 16, Couronne de la Briche.

qu'on peut frapper, il faut le couvrir: ce but que se proposent les grandes guerres d'invasion, il faut le leur enlever en le mettant à l'abri de leurs coups.

La nécessité de fortifier Paris étant généralement reconnue, il reste à lui procurer le principal avantage de la fortification, c'est-à-dire l'avantage de se défendre contre des forces très supérieures, avec le moins possible de troupes de ligne, et une partie de son immense population, sans livrer la capitale au hasard de batailles. A cet effet, il a paru que Paris devait être couvert par des ouvrages de fortification permanente: à cette condition seule, l'invasion devient plus difficile, sinon impossible. Paris rendu capable de résister à une attaque en règle, est à tout jamais délivré des dangers et des terreurs d'un siège; car si Paris peut se

défendre comme Metz, Strasbourg ou Lille, Paris ne sera jamais attaqué, parce qu'une armée, quelque grande et brave qu'elle soit, ne peut pas faire un siège avec ses moyens ordinaires; parce qu'elle a besoin d'un matériel spécial, d'une artillerie qu'on ne peut porter avec soi en pays ennemi, à moins de s'en être absolument rendu maître par plusieurs campagnes heureuses; parce qu'enfin il faut séjourner devant une place forte un nombre de jours tel qu'une grande armée ne le peut pas faute de vivres, faute de munitions, faute de ressources de toute espèce.

On a exprimé la crainte que la ville assiégée ne fût exposée aux mêmes inconvénients, qu'il ne fût impossible de nourrir et de diriger sa population. Cette double crainte est exagérée. Indépendamment de sa garde nationale, autour

de laquelle peut se ranger la population tout entière, Paris, en cas d'invasion, serait le centre principal de la force militaire, le rendez-vous des dépôts de l'armée, le point de ralliement des secours venant de toutes les parties de la France, le camp sur lequel se replierait au moins l'une de nos armées. Paris aurait donc, dans tous les cas, une garnison suffisante pour donner à la population l'exemple du devoir. D'un autre côté, l'ennemi, par une sorte de surprise impossible, arrivait-il tout-à-coup jusqu'aux portes de la capitale, Paris ne serait pas affamé. Paris possède toujours en temps ordinaire, par les règlements de la boulangerie, par le grenier d'abondance et par les dépôts du commerce, environ quarante-cinq jours d'approvisionnement assuré en grains ou farines; une immense quantité de légumineux; beaucoup de viandes salées; six mois et plus d'approvisionnement en vins, liqueurs, liquides de toute espèce; six mois d'approvisionnement en combustibles. Des calculs rigoureux ont établi qu'il serait facile de procurer à Paris, pour une population de treize cent mille âmes, soixante jours de vivres, nombre deux fois supérieur à la durée de la présence d'une armée envahissante sous les murs de la capitale. Il faudrait ajouter extraordinairement aux ressources actuelles une quantité de farine représentée par 80,000 sacs. Le bétail nécessaire pour compléter l'approvisionnement en viandes fraîches pourrait être parqué dans les vastes espaces compris entre l'enceinte projetée et les ouvrages extérieurs; pour le nourrir, il suffirait de réunir une somme de fourrages égale au cinquième ou au quart de la consommation annuelle de Paris. Dans ce temps de suspension de travail industriel, l'administration de la guerre fournirait à la classe ouvrière, seulement en travaux de défense, de quoi payer ses aliments. Six à sept millions d'ailleurs suffiraient pour nourrir deux cent mille indigents pendant cinquante à soixante jours. Ces diverses précautions écarteraient, comme on le voit, tous les inconvénients qu'il y aurait à redouter d'un siège.

Quant au système de défense à adopter, on se rappelle qu'en 1855 les généraux Bernard et Rogniat, frappés surtout de la difficulté d'enceindre de murailles une ville telle que Paris, préférèrent l'entourer d'une ceinture de petites forteresses qui, se reliant les unes aux autres, auraient l'avantage de l'entourer d'une ceinture de feu sans la serrer de trop près. Les généraux Haxo, Valazé et Pelet furent d'un avis contraire, et proposèrent l'adoption d'une enceinte continue. L'opinion publique s' alarma de la possibilité de renfermer Paris dans une ceinture de batteries. Le projet des forts détachés fut alors abandonné. Dans le projet actuel, les deux systèmes d'enceinte continue et d'ouvrages extérieurs sont heureusement combinés et se prêtent une force mutuelle. Avec des forts seuls, la ville n'aurait pas été suffisamment couverte, puisque l'ennemi, après en avoir enlevé un ou deux, ou même en s'ouvrant entre eux un passage, pouvait aller droit à la ville elle-même et s'en emparer. Mais si derrière les forts il trouve une enceinte puissante qui l'arrête, il est obligé de procéder méthodiquement, de prendre d'abord les forts pour ouvrir la route qui conduit à l'enceinte, et pouvoir sans obstacle établir contre elle ses ouvrages d'attaque. Les forts ne deviennent donc tout ce qu'ils peuvent être qu'appuyés sur une enceinte dont ils sont l'inévitable obstacle. L'enceinte, à son tour, reçoit des forts extérieurs une valeur supérieure à celle qu'elle aurait si elle existait seule. La nécessité pour l'ennemi de prendre les forts avant d'établir les travaux nécessaires à une attaque régulière, condamne l'ennemi à un premier siège, après lequel il lui faut faire celui de l'enceinte. C'est donc la durée de deux attaques régulières qu'on se donne pour la défense. Ce n'est là qu'une première utilité des forts extérieurs; ils en ont une plus grande encore. L'enceinte continue, qui doit maintenant envelopper Paris, passe sur la ligne même où passaient les forts projetés en

1855. Les ouvrages extérieurs, qui ont paru indispensables pour appuyer cette enceinte, ont été reportés à une grande distance des anciens forts détachés. Combinés avec les obstacles naturels du terrain, ils constituent autour et au-delà de l'enceinte une première ligne de défense d'un immense développement. Cette ligne, passant au-delà de Saint-Denis, Pantin, Vincennes, Charenton, Ivry, Issy, Meudon, le mont Valérien, coupée par des bois, des rivières, des hauteurs, représente une étendue de plus de vingt lieues, qu'aucune armée au monde ne saurait bloquer sans se disséminer à tel point qu'elle pourrait être partout battue. Cette ligne, distante depuis deux mille jusqu'à sept mille mètres de l'enceinte continue, rend impossible l'action des projectiles incendiaires. Paris ne peut plus être bombardé. Avec ce double système de défense, la garde nationale et la troupe de ligne ont leur place naturelle et indiquée; la garde nationale est sur l'enceinte, près de ses foyers, communiquant avec eux à toute heure; la troupe de ligne est au-delà, à la seconde ceinture, dans les forts et dans les ouvrages qui les relient, toujours prête à se jeter sur l'ennemi.

Le projet général des fortifications de Paris se compose, pour l'enceinte, de 94 fronts d'une longueur moyenne de 555 mètres, et de 14 forts ou ouvrages avancés, dont le développement est estimé équivaloir à celui de 61 fronts de l'enceinte.

La dépense de l'enceinte continue, qui contient en développement environ 58 000 mètres de revêtement en maçonnerie, 2 000 de plus que la place de Lille, a été évaluée à 70 ou 75 millions; celle des ouvrages extérieurs à 60 ou 65 millions. En consacrant trois années à l'achèvement entier des travaux, on a calculé qu'il faudrait employer par jour 20 000 terrassiers (la première année seulement, 15 000 la seconde, et 5 000 la troisième), 15 500 manœuvres, carriers et charretiers; 4 000 maçons, 9 500 chevaux, 4 650 tombereaux, 1 600 mètres cubes de mortier confectionné, 4 650 mètres cubes de moellons ordinaires, et 1 550 mètres cubes de pierre meulière.

Une somme de 140 millions est spécialement affectée aux travaux des fortifications de Paris.

Telles sont les principales dispositions de la loi adoptée par la Chambre des députés dans sa séance du 1^{er} février 1841.

Qui veut faire le bien des autres a déjà fait le sien.
Proverbe chinois.

Un homme qui ne se croit pas tombé du ciel, qui ne date pas le monde du jour de sa naissance, doit être curieux d'apprendre ce qui s'est passé dans tous les temps et dans tous les pays. Si son indifférence ne prend aucune part aux destinées de tant de grandes nations qui ont été les jouets de la fortune, du moins s'intéressera-t-il à l'histoire du pays qu'il habite, et verra-t-il avec plaisir les événements auxquels ses ancêtres ont participé. FRÉDÉRIC II.

LE PROCÈS DU COLLIER.

Le procès du *collier* eut, en 1785 et 1786, un retentissement des plus déplorables.

Bœhmer et Bassange, joailliers de la couronne, s'occupaient depuis plusieurs années de réunir un assortiment des plus beaux diamants en circulation dans le commerce, pour en composer un collier à plusieurs rangs, qu'ils se proposaient de faire acheter d'abord à madame Dubarry, ensuite à la reine Marie-Antoinette. Ils présentèrent cette superbe parure, estimée seize cent mille livres, au roi Louis XVI, qui en fut si satisfait, qu'il désira en voir la reine ornée, et fit porter l'écrin chez elle; mais la reine refusa un si magnifique cadeau, en disant qu'elle avait de beaux diamants,

qu'on n'en portait plus à la cour que quatre ou cinq fois par an, et que la construction d'un navire était une dépense bien préférable. Les joailliers, trompés dans leur espérance, s'occupèrent pendant quelque temps de faire vendre leur collier dans diverses cours de l'Europe, et n'en trouvèrent pas qui fût disposée à faire une aussi chère acquisition. Un an après leur première démarche, Bœhmer et Bassange firent encore proposer au roi d'acheter leur collier, partie en paiement à diverses échéances, et partie en rentes viagères. Le roi en parla à la reine, qui persista dans son premier refus, et les propositions des joailliers furent définitivement repoussées.

En 1783, le jour de l'Assomption, les personnages les plus éminents de la cour étaient réunis dans l'appartement du roi, à Versailles, pour entendre la messe. Parmi eux, on remarquait le cardinal de Rohan, revêtu de ses habits pontificaux. Couvert d'éminentes dignités, possédant par l'accumulation de ses bénéfices un revenu de huit cent mille livres, membre d'une famille ancienne et renommée, le prince Louis de Rohan, cardinal, évêque de Strasbourg, grand-aumônier, malgré cette haute position, n'était cependant pas en faveur. Envoyé comme ambassadeur à Vienne au mois de janvier 1772, et reçu avec assez de froideur par l'impératrice Marie-Thérèse, il avait cru effacer la fâcheuse impression de cet accueil, en éblouissant la cour d'Autriche par son luxe et ses prodigalités. Aussi indiscret dans ses propos que léger dans sa correspondance, il répandit à Vienne les insinuations les plus inconvenantes sur la Dauphine Marie-Antoinette, fille de l'impératrice d'Autriche; et dans ses dépêches pour la cour de France, il n'épargnait pas davantage Marie-Thérèse. Sa conduite pendant son ambassade fut d'ailleurs peu exemplaire. Il toléra l'abus fait par ses gens du privilège des francheises pour exercer la contrebande, contracta des dettes immenses et des emprunts ruineux. Rappelé en France à la demande de Marie-Thérèse, deux mois après la mort de Louis XV, le prince Louis de Rohan n'avait obtenu qu'une très courte audience du roi Louis XVI, et la reine n'avait pas même consenti à le recevoir. Sa disgrâce durait encore, quand le 15 août 1783 il attendait dans la grande galerie de Versailles les ordres du roi pour la messe. A midi, le roi le fait appeler dans son cabinet intérieur où se trouvait la reine. Le roi lui dit : « Vous avez acheté des diamants à Bœhmer » et Bassange ? — Oui, Sire, répond le cardinal. — Qu'en » avez-vous fait ? — Je croyais qu'ils avaient été remis à la » reine. — Qui vous avait chargé de cette commission ? — » Une dame de condition, appelée madame la comtesse de » La Motte-Valois, qui m'a présenté une lettre de la reine ; » et j'ai cru faire ma cour à Sa Majesté en me chargeant de » cette commission. — Comment, monsieur, s'écrie Marie- » Antoinette, avez-vous pu croire, vous à qui je n'ai pas » adressé la parole depuis quatre ans, que je vous choisisais » pour cette négociation, et par l'entremise d'une pareille » femme ? — Je vois bien, répliqua le cardinal, que j'ai été » cruellement trompé. Je paierai le collier. L'envie que » j'avais de plaire à Votre Majesté m'a fasciné les yeux ; je » n'ai vu nulle supercherie et j'en suis fâché. » Alors il sortit de sa poche un portefeuille dans lequel était une prétendue lettre de la reine à madame de La Motte pour lui donner cette commission. Le roi la prit, et la montrant au cardinal lui dit : « Ce n'est ni l'écriture de la reine, ni sa signature. » Comment un prince de la maison de Rohan, un grand- » aumônier de France a-t-il pu croire que la reine signait » Marie-Antoinette de France ? Personne n'ignore que les » reines ne signent que leur nom. » A d'autres questions, le cardinal ne répond qu'en balbutiant, et au sortir de cet entretien, il est arrêté et conduit à la Bastille. Le parlement est saisi du procès, et l'instruction, qui dure plus de neuf mois, révèle la honte du cardinal et la sottise de ses espérances.

Une seule pensée préoccupait le prince de Rohan depuis son retour en France, celle de rentrer en grâce auprès de la reine, lorsqu'il fit la connaissance de la comtesse de Valois de La Motte. Cette femme, née le 22 juillet 1756 à Fontette en Champagne, sous le chaume et dans l'indigence, descendait de la maison royale de Valois par Henri de Saint Remi, fils de Henri II et de Nicole de Savigni. Elevée par la charité de la marquise de Boulainvilliers, femme du prévôt de Paris, qui l'avait trouvée demandant l'aumône dans le village de Boulogne, mademoiselle de Valois épousa en 1780 le comte de La Motte, servant alors dans la gendarmerie de France, et placé après son mariage dans les gardes du comte d'Artois. Présentée en septembre 1781, par sa protectrice, au cardinal de Rohan, elle reçut d'abord de lui de légers secours, et ensuite le conseil de s'adresser directement à la reine, dont le prélat avait avec un profond chagrin avoir enconru la disgrâce complète. Madame de La Motte songea dès lors à exploiter à son profit cette disposition d'esprit, ou plutôt cette espèce d'idée fixe du grand-aumônier. Elle réussit à lui persuader qu'elle avait par degrés obtenu la confiance la plus absolue de Marie-Antoinette, et qu'elle pouvait lui faire recouvrer ses bonnes grâces. C'est au milieu de cette préoccupation inconcevable que le cardinal écrivit à la reine plusieurs lettres que l'intrigante était censée remettre, et dont elle faisait faire les réponses par un faussaire, Rétaux de Villette, ancien gendarme, et camarade de son mari. Pour accroître encore la confiance de sa dupe dans son crédit imaginaire, madame de La Motte lui annonce que la reine ne pouvant encore lui donner, comme elle le désirait, des marques publiques de son estime, aurait avec lui un entretien, entre onze heures et minuit, dans les bosquets du parc de Versailles. Cette entrevue eut effectivement lieu le 2 août 1783 : la prétendue reine n'était autre qu'une nommée Leguay, dite d'Oliva, d'une belle taille et dont le profil ressemblait à la princesse qu'elle s'était chargée de représenter. La tête enveloppée dans une coiffe, d'Oliva adresse au cardinal, qui s'approche d'elle, ces paroles à voix basse : « Vous pouvez espérer que le passé sera oublié ; je suis contente de vous. » Elle lui remet en même temps une rose et une boîte où était le portrait de la reine. Un bruit se fait entendre : « Voilà, ajoute d'Oliva, toujours à voix basse, Madame, et madame comtesse d'Artois ; il faut s'éloigner. » Rohan se retire transporté de ces témoignages de bonté de sa souveraine. Depuis cette scène jouée avec autant d'impudence que de succès, l'aveuglement du cardinal n'a plus de bornes, et l'habileté de madame de La Motte sait promptement le mettre à profit. Elle demande et obtient de lui, vers la fin d'août, une première somme de 60 000 livres pour des infortunés auxquels elle sait dit-elle, que la reine s'intéresse, et, en novembre, une deuxième somme de 100 000 livres pour la même destination. Mise en relation avec les joailliers Bœhmer et Bassange, elle conçoit et met à exécution un plan infernal pour s'approprier leur célèbre collier. Après l'avoir fait apporter chez elle, rue Saint-Claude, au Marais, elle leur annonce, le 21 janvier 1785, que la reine désire le collier, et qu'un grand seigneur sera chargé de traiter secrètement cette négociation pour Sa Majesté. En effet, le cardinal, dont cette femme a fasciné les yeux au point de lui persuader que la reine, soupirant après la possession du précieux joyau, consent à lui en avoir à lui seul l'obligation, en traite avec Bœhmer et Bassange au prix de 1 600 000 livres, les paiements devant se faire en deux ans, de six en six mois. Il remet à la dame de La Motte le marché revêtu de la signature des joailliers pour le faire passer sous les yeux de la reine : deux jours après, elle le lui rapporte. La marge portait des approbations à chaque article ; au bas se trouvait la fausse signature : *Marie-Antoinette de France*.

Le collier est livré au cardinal le 1^{er} février 1785, veille de la Purification ; la comtesse lui avait à l'avance désigné ce jour d'une grande fête à Versailles pour l'époque où la reine

désirait avoir ce superbe ornement. Vers le soir, il se rend chez madame de La Motte, place Dauphine, à Versailles, suivi d'un valet de chambre qui portait la cassette. Il entre seul dans une chambre où est un cabinet vitré. L'habile comédienne le fait placer dans ce cabinet, au moment où, la porte s'ouvrant, une voix s'écrie : « De la part de la reine ! » Madame de La Motte s'avance avec respect, prend la cassette et la remet au prétendu envoyé : c'était Villette, le complice de ses faux et de son escroquerie. Le prince, témoin caché et muet, croit le reconnaître pour un homme que madame de La Motte lui avait précédemment désigné comme le valet de chambre de confiance de la reine à Trianon. Ainsi s'opère la remise du collier, et le vol est consommé.

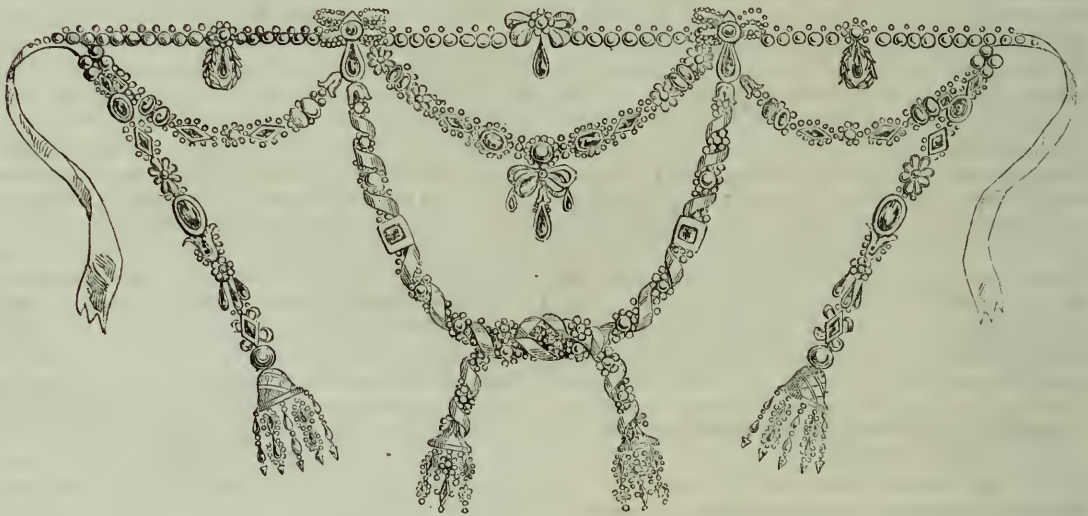
Possesseurs du riche collier, les époux de La Motte s'empres- sent de le dépecer, d'en employer à leur usage, et d'en vendre les diverses parties, la femme, à Paris même, pour environ 200 000 livres; le mari, en Angleterre, pour plus de 400 000 livres. Le joaillier anglais Gray, auquel de La Motte a présenté tous ses diamants, a reconnu qu'ils étaient extraits du fameux collier dont le dessin exact (c'est celui que nous donnons) a été, pendant le procès, envoyé à Londres, et mis sous les yeux de Gray par le chargé d'affaires de France.

Le non-paiement du premier billet de 500 000 livres, échu le 31 juillet 1783, amène la découverte de cette au-

dacieuse escroquerie. Informée par madame Campan, à laquelle Bœhmer vient, le 5 août, raconter la vente, de l'abus qu'on a fait de son nom dans cette déplorable affaire, la reine prend conseil du baron de Breteuil, ministre de la maison du roi, et ennemi implacable du cardinal de Rohan qui l'avait supplanté dans l'ambassade de Vienne. Le baron de Breteuil, animé uniquement du désir de perdre et de flétrir son ancien et heureux compétiteur, n'apprécie pas tout ce qu'une affaire aussi délicate exige de ménagements.

La dame de La Motte est arrêtée, le 18 août 1785, à Barsur-Aube; arrestation suivie peu de temps après de celles de Leguay d'Oliva à Bruxelles, et de Retaux de Villette à Genève. Le comte de La Motte était déjà passé en Angleterre, après avoir mis en sûreté le produit de la vente du collier. Au nombre des accusés figure le fameux comte de Cagliostro, charlatan qui prétendait avoir assisté avec Jésus-Christ aux noces de Cana en Galilée, et dont les jongleries avaient aussi trouvé une dupe facile dans la crédule confiance du cardinal.

Le 31 mai 1786, le parlement de Paris, la grand'chambre assemblée, par un arrêt solennel, « déclare les mots *Approuvé* et la signature *Marie-Antoinette de France* frauduleusement apposés en marge de l'écrit intitulé : « Propositions et » conditions du prix et du paiement du collier, » et faussement attribués à la reine; ordonne que lesdits mots et ladite signature seront biffés de cet écrit; condamne Marc-Antoine



(Dessin exact du collier Bœhmer et Bassange. — Estampe tirée de la collection historique de M. Heilmann.)

de La Motte, contumace, à être battu et fustigé nu de verges, flétri d'un fer chaud en forme des trois lettres GAL (galères) sur l'épaule droite, et conduit ès galères du roi, comme forçat à perpétuité; banni Retaux de Villette à perpétuité du royaume; condamne Jeanne de Valois de Saint-Remi de Luz, femme de La Motte, à être, ayant la corde au col, battue et fustigée nue de verges, et flétrie d'un fer chaud en forme de la lettre V (vol) sur les deux épaules, par l'exécuteur de la haute justice, au-devant de la porte des prisons de la Conciergerie du Palais; ce fait, menée et conduite en la maison de force de l'hôpital-général de la Salpêtrière, pour y être détenue et renfermée à perpétuité: met hors de cour et de procès Marie-Nicole Leguay, dite d'Oliva ou Dessigny; décharge Alexandre de Cagliostro et Louis-René-Edouard de Rohan des plaintes et accusations contre eux intentées: ordonne que les mémoires imprimés pour Jeanne de Valois de La Motte seront supprimés comme contenant des faits faux, injurieux et calomnieux tant audit cardinal de Rohan qu'audit de Cagliostro; leur permet de faire imprimer et afficher le présent arrêt partout où bon leur semblera.

Quatre heures après sa sortie de la Bastille, Rohan reçut du roi l'ordre de lui remettre sa démission de grand-aumônier, sa décoration du Saint-Esprit, et de partir en exil pour son abbaye de la Chaise-Dieu en Auvergne. Madame de La Motte subit dans la prison même de la Conciergerie la peine qui lui était infligée, parce qu'on craignait que le désespoir et la fureur ne la portassent à préférer en public des calomnies atroces. Il fallut déchirer ses vêtements pour lui appliquer le fer chaud sur les épaules. Transférée à la Salpêtrière, elle tenta de s'étouffer avec la couverture de son lit. Au bout de quelques mois, elle parvint à s'évader déguisée en homme, et alla rejoindre son mari en Angleterre, où elle ne jouit pas long-temps du fruit de ses vols et de son infamie. Elle mourut à Londres le 23 août 1791, après avoir publié ses *Mémoires justificatifs* en deux volumes, qui ne sont qu'un infâme libelle.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

LES FAMEUX VOYAGES DE PIETRO DELLA VALLE.



(Portrait de la belle Maani Gioreida, femme de Pierre Della Valle, d'après l'estampe placée en tête des lettres de Della Valle.)

Vers la fin du seizième siècle, l'Asie était fort peu connue ; Chardin n'avait pas encore fait ses voyages, et les récits de Marco Polo et de Montevilla sur ce merveilleux pays alliaient bien des fables à quelques vérités. A cette époque, un noble romain, le seigneur Pietro della Valle, voulant, comme il le dit, se produire sur le *grand théâtre de l'univers*, résolut d'en parcourir les principales parties, et de commencer par visiter ce monde mystérieux de l'Orient. C'était un homme religieux, simple et naïf comme un Italien de ce temps-là. Ayant peu vu jusqu'alors et peu appris, si ce n'est dans les livres anciens, tout est pour lui un objet d'admiration et d'étonnement, et dans sa crédulité tout lui paraît digne de croyance. Ce caractère de naïveté et de bonne foi paraît dans toutes les lettres qu'il écrit sur son voyage, et c'est par là qu'elles sont restées intéressantes pour nous.

Parti de Malamocco sur un vaisseau vénitien, il aborda, après plusieurs jours de traversée, à l'île de Corfou. Il y va visiter les précieuses reliques de saint Spiridion, et, chemin faisant, on lui montre, devinez qui ? un descendant du traître Judas.

A Zante, où il s'arrête ensuite, il voit une fontaine admirable qui vient de la terre ferme de la Morée, en traversant la mer, plus bas que les ondes salées. La preuve, c'est qu'une fois on a vu sortir de cette source une tasse à boire, faite d'une courge bordée et bigarrée d'argent.

Arrivé dans les champs où fut Troie, sur quelques débris qu'on lui montre, avec un peu d'imagination et de bonne volonté, il a bientôt construit la ville antique. Voilà le palais de Priam, voici la tour qui dominait la campagne ; ici étaient les portes Scées, là les tombeaux des Troyens ; ces deux ruisseaux qui coulent dans la vallée, c'est le Xanthie, c'est le Simois. Il quitte cette terre pleine de souvenirs pour se diriger vers Constantinople.

Les premiers jours de son arrivée se passent en courses dans la ville : les mosquées, le palais du grand-seigneur, attirent d'abord ses regards ; il visite Sainte-Sophie et la vaste arène de l'Hippodrome. Ce qu'il en voit lui semble déjà admirable ; ce qu'il en entend dire est plus merveilleux encore. On lui parle de deux citernes si grandes qu'on peut s'y promener en barque, au-dessus desquelles Sainte-Sophie et l'Hippodrome sont comme suspendus ; quelques rangs de piliers en soutiennent seuls les grandes constructions. C'est chose curieuse que la bonne foi avec laquelle il discute ce fait.

L'ambassadeur de France, Achille de Harlais, qui l'avait accueilli avec beaucoup d'amitié, lui facilite les moyens d'étudier les mœurs du pays. Ce qui frappe le plus notre voyageur dans les coutumes des Turcs, c'est l'usage continu d'une certaine liqueur noirâtre composée avec la graine ou le fruit d'un arbre qui croît en Arabie. A Constantinople

on appelle ce breuvage cahuz ou café; pour lui, il n'est pas éloigné de croire que c'est le népenthé dont parle Homère, le népenthé qui charmaient les ennemis de la belle Hélène.

La faveur de M. de Harlais lui donne entrée au palais du grand-seigneur; il est admis à l'honneur de baiser les pieds de Sa Hautesse. A la manière dont il nous représente le sultan et son entourage, on croirait qu'il parle d'un roi européen. Il habille tous ces personnages à la française; pour lui, les visirs et les bassas sont des ministres; les plus riches d'entre les Turcs, des courtisans; les officiers, des pages avec livrées; les janissaires, des gendarmes; et pour plus d'analogie avec la cour du roi de France, la cour de Constantinople a aussi sa prison d'Etat, sa bastille sur les bords de la mer Noire. Avec de telles idées sur le grand-seigneur et ceux qui l'entourent, il ne comprend rien aux intrigues et aux révolutions du palais. A cette époque, le sultan fait étrangler son grand visir Nazuh, et élève à cette haute dignité Muhammed-Bassa, qui était fils d'un forgeron. Della Valle ne sait comment s'expliquer la soumission, la résignation de Nazuh, qui accepte la mort quand il pouvait se révolter et se défendre, et dans son orgueil de noble romain, il n'a point assez d'épithètes méprisantes pour le fils du forgeron devenu visir.

Comme il fait de la sublime Porte une cour européenne, il fait d'un couvent de dervis un cloître de capucins; à l'entendre, les dervis sont les capucins de la Turquie; il les a vus prêcher dans les mosquées, et édifier tout le peuple par leur sainteté; mais il ne les a pas en grande estime; il les soupçonne de mauvaises mœurs et d'hypocrisie.

Avant de partir de Constantinople, on le mène aux tombeaux des Turcs; parmi toutes les sépultures, il remarque celle d'Amurat et celle de ses cent fils. Priam n'en avait que cinquante.

On lui avait bien promis de l'introduire dans les appartements du grand-seigneur, où il verrait bien des choses que jamais chrétien n'avait vues: le sérail, le trésor, où sont entassés l'or et l'argent monnayés d'Espagne, et dans le lieu le plus reculé ce mulet extraordinaire qui a le poil rayé de trois couleurs, de blanc, de fauve et de noir. Mais les promesses qu'on lui avait faites ne se réalisent pas, et il part avec le regret de ne pas connaître tant de merveilles.

Muni d'un passeport favorable du grand-seigneur, il s'embarque pour l'Égypte sur un vaisseau turc; à l'île de Cos, où il relâche, on le mène aux ruines de deux maisons: l'une s'appelle *Pura*, l'autre *Pélé*; évidemment, dit-il, c'étaient autrefois la demeure d'Hippocrate et de Pélée.

Une fois arrivé en Égypte, il ne voyage plus que la Bible à la main, et dans chaque ville où il s'arrête, il recueille quelque pieuse légende. Au Mataré, près du Caire, il voit la maison où logeait la sainte Vierge, quand elle vint en Égypte; tout auprès, le ruisseau où elle lavait les langes de son fils, et ces hauts figuiers appelés *figuiers de Pharaon*, qui, à l'arrivée de Jésus dans les bras de sa mère, se courbèrent pour l'adorer. Au mont Sinaï, ce n'est de tous côtés que pierres miraculeuses: celle-ci, où reposa le corps de sainte Catherine, a gardé l'empreinte de ses membres sacrés; sur celle-là, le prophète Jérémie a gravé des caractères mystérieux jusqu'à présent inexplicables; ce rocher est celui d'où s'échappèrent des torrents d'eau vive sous la verge de Moïse. Il visite en passant la vallée où les Juifs entrèrent dans la mer Rouge, et il arrive enfin en Judée. Il prend sa route pour Jérusalem par Gaza, où il visite les ruines du château que Samson renversa; par Rama, où est la maison de Joseph d'Arimathie, celle du bon larron, et la montagne où s'entendit la voix de Rachel qui pleurait. Nous ne suivrons pas notre voyageur dans ses pèlerinages à travers la ville sainte, à la maison de la Vierge, au temple, au jardin des Olives, au mont Calvaire, au Saint-Sépulchre, et dans tous les lieux où Jésus prêcha, où il vécut. Nous

avons de nombreux récits de voyages à la Terre-Sainte, mais il en est peu d'aussi intéressants que celui de della Valle, parce qu'il y a là une foi vive et touchante, une candeur et une simplicité aimable.

Della Valle ne quitte point Jérusalem sans avoir entendu la messe et communiqué à l'église du Saint-Sépulchre et à l'église de Sainte-Catherine. Ces dévotions marquent dans sa vie une nouvelle époque. Jusqu'alors il avait voyagé moitié en pèlerin, moitié en chevalier errant: à sa foi, à sa piété, on a reconnu l'élève des moines de Rome. Si nous avions dit comme il fut bien venu des dames à Constantinople, comme il prit soin de faire le portrait des plus belles, comme il se montra le protecteur empressé et officieux de toutes les femmes mariées ou religieuses qui se trouvaient sur sa route en Égypte et en Judée, on aurait reconnu le courtisan des dames romaines élevé dans les traditions de la bonne galanterie. Mais voici que Dieu a touché son cœur et déraciné les folles passions de sa jeunesse; et sainte Catherine, la protectrice des mariages, lui inspire des pensées plus graves et plus sévères. Bref, il sent son cœur si heureusement changé et dans une assiette si tranquille, qu'il écrit à ses parents de lui trouver une femme à Rome.

Ces dispositions prises, il continue sa route vers Babylone. Près d'Alep, comme la caravane avait fait une halte, étant venu à causer avec un de ses compagnons de voyage qui avait déjà été dans la province de Babylone, par un reste de ses anciennes habitudes il met la conversation sur les dames de cette ville. Une seule personne fit presque tout le sujet de leur entretien. C'était la fille de l'un des plus grands seigneurs de Bagdad; elle était d'une beauté admirable, d'un esprit sans pareil, d'une vertu non moins incomparable; en un mot, c'était une merveille. Della Valle ne se lassait point de ces discours; plus son ami lui faisait l'éloge de l'inconnue, plus il voulait l'entendre. Dès ce moment les ruines et les souvenirs historiques des lieux où il passe n'ont plus guère d'intérêt pour lui: à peine s'arrête-t-il à Babylone pour voir les restes de la tour de Babel; il va tout droit à Bagdad.

Prévenu de son arrivée, un des principaux seigneurs de cette ville, par un admirable dessein de la Providence, vint au-devant de lui, et le força d'entrer dans sa maison: c'était la maison de sa bien-aimée. Il la voit; on ne l'a point trompé; c'est bien la jeune fille *sans nuls défauts* qu'on lui a vantée. Dès lors il ne songe plus qu'à mener à bonne fin son roman. Il commence par se mettre dans les bonnes grâces de la mère; la mère une fois gagnée, le père ne fait pas beaucoup de résistance, et le mariage est bientôt conclu. Della Valle le célébra avec une grande magnificence, et il ne tint plus qu'à lui d'emmener à Rome son épouse babylonienne, la belle Maani Gioreida.

Là s'arrêtent les lettres de Pietro della Valle; sa relation est de celles qui méritent d'être conservées, parce qu'au milieu de contes superstitieux, on y trouve sur les peuples et les pays qu'il visite une foule de détails vrais et curieux. Le tout, d'ailleurs, vérités et fables, est raconté avec une bonne foi et une naïveté si touchante, qu'on éprouve un grand charme à cette lecture.

LE SCULPTEUR DE LA FORÊT-NOIRE.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 74.)

§ 5.

L'étranger avait laissé son adresse à Herman, lorsqu'il s'était séparé de lui à Badenweiler, en lui recommandant de s'en servir s'il se décidait jamais à visiter Paris. Le jeune sculpteur se hâta donc, à peine arrivé, de se rendre rue Saint-Lazare, où demeurait M. de Riol.

Celui-ci poussa une exclamation d'étonnement à l'aspect de Cloffer.

— Vous ici, maister ! s'écria-t-il ; la montagne s'est-elle donc écroulée dans votre vallée ? les charbonniers de la forêt ont-ils brûlé votre cabane ? ou bien êtes-vous en fuite pour cause politique ?

— Ma cabane est toujours à sa place, répondit Herman en souriant, et le duc n'a point de sujet plus fidèle que moi.

— Ainsi vous êtes à Paris... volontairement ?

— Volontairement.

— Et qui donc a pu faire ce miracle ?

— Vos paroles, monsieur.

Le Parisien regarda avec surprise le jeune Allemand, qui lui expliqua alors tout ce qui s'était passé.

— De sorte, reprit de Riol quand Herman eut achevé, de sorte, mon cher maister, que vous venez à Paris pour faire fortune ?

— Je viens pour m'y faire connaître.

— C'est ce que je veux dire. Nous vous aiderons à cela.

— Je compte, en effet, sur vos conseils, sur votre protection.

— Et vous avez raison ; mais avant tout je veux vous faire voir nos artistes célèbres.

— Volontiers.

— J'en aurai demain ici plusieurs. Venez dîner avec nous, et apportez quelque sculpture.

— Soit.

— A demain donc, mais tard ; car nous dînons ici à l'heure où vous soupez dans votre Allemagne.

— A demain sept heures.

— C'est cela.

Ils se serrèrent la main et se séparèrent.

Herman employa une partie de la journée à chercher un logement et une pension. Il parcourut ensuite les jardins publics, admirant les statues et s'arrêtant en extase devant les monuments.

Le lendemain, il était à l'heure indiquée chez de Riol, qu'il trouva entouré d'une douzaine de jeunes gens auxquels on le présentait.

Il avait apporté son groupe d'enfants, qui excita l'admiration générale : un peintre trouva qu'il y avait dans cette œuvre du Benvenuto et du Goujon réunis ; un sculpteur compara Herman au Dominiquin ; et un journaliste qui se trouvait là vint lui serrer la main, en lui annonçant qu'il le proclamerait le lendemain, dans son feuilleton, le Canova de la Forêt-Noire.

On se mit ensuite à table, et la conversation roula presque uniquement sur la peinture et la sculpture. Herman fut singulièrement étonné de ce qu'il entendit répéter à cet égard. Tous les convives se plaignaient de la décadence de l'art et du mauvais goût public, qui les forçait à suivre une fausse voie. Si les anciens avaient été si grands, et s'ils étaient si petits, c'était, disaient-ils, à la différence des temps que l'on devait s'en prendre. Maintenant le génie était incompris, le talent impossible ; et tous répétaient en chœur, d'un ton mélancolique, en vidant leurs longs verres où moussait le champagne : L'art se meurt ! l'art est mort !

Quant aux causes de cette décadence, les uns accusaient la civilisation, d'autres le gouvernement constitutionnel, quelques uns les journaux.

— Il n'y a qu'eux-mêmes qu'ils n'accuseront point, dit le feuilletoniste à demi-voix en se penchant vers Herman ; ils ne songent pas que le goût public se forme, après tout, sur ce qu'on lui donne, et que s'il est devenu mauvais ils doivent s'en prendre à eux seuls, puisque c'était à eux de l'éclairer et de le conduire. Vous croyez peut-être que tous ces beaux parleurs sont de fervents adorateurs de l'art ; mais pas un d'eux ne voudrait être un Corrège à la condition de travailler et de mourir comme ce grand peintre. Ce qui tue

l'art, c'est qu'on ne vit plus pour lui et avec lui ; c'est que tous tant que nous sommes nous avons plus de vanité ou d'ambition que d'enthousiasme, et que nous ne cherchons point le beau mais l'utile.

Après le dîner on rentra au salon, où le groupe d'Herman fut de nouveau examiné et loué ; mais tous regrettèrent que le jeune sculpteur n'eût point choisi un sujet différent. Les enfants n'étaient plus à la mode ; il y avait eu, dans ce genre, deux ou trois succès qui défendaient de traiter de pareils sujets. Toute la faveur, pour le moment, était aux sujets moyen âge, et l'on conseilla à Herman de sculpter quelque scène empruntée aux vieilles ballades de son pays.

— Cela vous surprend, reprit le journaliste avec un sourire.

— En effet, dit Cloffer, j'avais cru jusqu'à présent que ce qui donnait de la valeur à l'œuvre, c'était sa perfection.

— C'est une idée de la Forêt-Noire, mon cher maister ; ici nous sommes plus avancés. Ce qui donne la valeur à l'œuvre, ce n'est point son mérite, mais son opportunité. Il y a dix ans qu'un artiste a fait sa réputation en peignant un petit chapeau sur un rocher en forme de fromage : le tableau était ridicule, mais répondait aux préoccupations du jour, et nous n'en demandons point davantage.

— Ainsi ce n'est point son art qu'il faut étudier, c'est le caprice du public.

— Comme vous dites, maister. Les peintres, les sculpteurs, les écrivains, ne sont que des marchands de nouveautés : si leur mode prend leur fortune est faite, sinon ils essaient une nouvelle.

— Ah ! ce n'était point là ce que j'avais compris, murmura Herman.

Et il retourna à son hôtel découragé.

Cependant M. de Riol fut fidèle à sa promesse : il présenta le jeune Allemand partout ; il le mit en relation avec les collecteurs et les marchands, qui lui firent de nombreuses commandes. Herman n'avait jamais été si riche ; mais cette richesse, il la paya de sa liberté. On lui indiqua les sujets qu'il devait traiter, en lui imposant un programme.

Ce fut pour lui une sorte de torture aussi douloureuse que nouvelle. Jusqu'alors il avait suivi tous les mouvements de sa fantaisie, traduisant avec le ciseau ses impressions du moment, produisant, sans s'en apercevoir, comme il pensait, comme il voyait, et ne cherchant dans son œuvre que la joie d'exprimer complètement ce qu'il avait en lui. Pareil à l'oiseau libre, il s'était accoutumé à voler dans tout le ciel, et voilà que maintenant on ne lui laissait plus qu'un cercle fixe et étroit ! Plus d'essai capricieux, plus d'imprévu, plus d'abandon, et partant plus de joie. A l'inspiration succédait *la tâche*, et pour la première fois il apprenait que le dégoût pouvait se trouver dans le travail.

§ 4.

Un matin que Cloffer était occupé à achever une statuette qui lui avait été demandée, le journaliste qu'il avait rencontré chez de Riol un mois auparavant entra dans sa chambre.

Charles Duvert (tel était le nom du jeune écrivain) lui apportait la Revue dans laquelle venait de paraître l'article qu'il lui avait promis.

— Je ne sais si vous en serez content, dit-il, mais il a fait sensation.

— Je suis pressé de savoir ce que vous aurez trouvé à dire d'un pauvre découpeur de sapin comme moi, répliqua Herman en ouvrant le journal.

— J'espère vous avoir *bien posé*, observa Duvert.

— Je ne puis comprendre par quel moyen.

— Lisez.

Cloffer s'approcha de la fenêtre, et se mit à parcourir

l'article. C'était une étude fantastique, dans laquelle, sous prétexte d'analyser le talent de l'artiste inconnu, on faisait de sa vie un roman plein de circonstances merveilleuses. et aussi nouvelles pour Herman lui-même que pour le public. Charles Duvert s'aperçut de l'étonnement du jeune Allemand.

— J'en étais sûr ! s'écria-t-il en riant ; voilà une biographie, maister, à laquelle vous ne vous attendiez point. J'ai fait de vous un héros à la manière d'Hoffmann.

— En effet, dit Herman blessé, et je ne puis deviner la cause...

— La cause, mon grand homme, c'est la sottise du public, qui n'aime que les contes de fées. Un artiste dont la vie ressemblerait à celle de tout le monde ne piquerait point la curiosité ; il faut que l'on puisse raconter son histoire. Si j'étais à recommencer mes débuts, voyez-vous, je m'annoncerais comme un Gaspard Hauser ou comme un sauvage de l'Orénoque, plutôt que de me donner pour le fils de mon père. Rappelez-vous le succès de Paganini ; eh bien, de cette foule qui se pressait à sa suite, un tiers à peine accourait pour l'entendre ; le reste venait voir l'homme dont les bizarres aventures avaient rempli les feuilletons, et dont le génie était, disait-on, le résultat d'un pacte avec Satan.

— Ainsi, reprit Herman étonné, le mensonge est la première condition de la gloire ?

— Non, mais de la célébrité, maister. La gloire est une chercheuse qui n'a point besoin de tout ce bruit, et qui va prendre le grand homme dans son coin obscur ou même dans sa tombe. Elle eût passé quelque jour par votre Forêt-Noire, demain peut-être, peut-être dans cent ans, et elle eût inscrit votre nom sur ses grandes tables ; mais ici il s'agit seulement de succès et de fortune. Nous faisons de l'art comme on fait des affaires, et la première condition pour tout marchand est d'avoir une enseigne qui puisse attirer l'acheteur. Vous verrez sous peu l'effet de mon article.

Dans ce moment le portier de l'hôtel entra, en annonçant que M. Lorieux demandait à voir le jeune sculpteur.

— Lorieux ! répéta Duvert ; qu'est-ce que je disais ? Il a lu le journal, et vient vous faire quelque commande.

— Vous pensez ?

— J'en suis sûr. Mais tenez-vous bien, maister : plus il paiera cher, plus il croira à votre talent.

Le marchand fut introduit. Il venait, en effet, proposer une affaire à Herman ; mais la vue de la chambre dans laquelle le jeune sculpteur travaillait et de son ameublement modeste sembla le frapper. Il regarda assez froidement des figurines que celui-ci lui présentait. Duvert s'en aperçut.

— Je suis fâché que vous montriez tout cela ici, maister, dit-il à Herman ; le jour est mauvais, et l'on ne peut juger de la finesse du travail. Si monsieur veut passer à votre atelier...

— Ah ! le maister a un atelier, observa le marchand.

— On le lui prépare ; aussi le trouvez-vous campé dans un chenil. Mais il aura, sous peu de jours, le plus beau logement d'artiste qui soit à Paris ; une véritable galerie italienne, donnant sur un jardin ; trois mille francs de loyer ! Mais nos artistes vivent aujourd'hui comme de grands seigneurs.

— Et c'est nous qui sommes leurs banquiers, observa le marchand avec un gros rire.

— Dites leurs prêteurs, monsieur, leurs intendants... En vous passant par les mains, leurs œuvres vous enrichissent. Mais pardon... vous savez qu'on nous attend, maister ; terminez vite avec monsieur, je vous prie.

Tout cela avait été dit d'un ton si leste et si assuré, que Cloffer en était demeuré comme étourdi. Le marchand, dont ces confidences avaient complètement changé les manières, s'empressa de faire à Herman des propositions

que celui-ci accepta, et se retira avec de grandes démonstrations de politesse.

A peine eut-il disparu que Duvert se laissa tomber sur une chaise en éclatant de rire.

— Pour Dieu ! que signifie cette plaisanterie, et que venez-vous de lui dire ? demanda Cloffer.

— Ce n'est point une plaisanterie, répondit le journaliste, car si vous n'avez point encore l'atelier dont je lui ai parlé, il faut que vous l'ayez.

— Comment ?

— N'avez-vous donc point vu l'impression que votre chambre d'hôtel garni a produite sur cet honnête trafiquant ? En vous voyant si mal logé, il a été au moment de ne vous point faire de proposition.

— Mais qu'importe mon logement, puisqu'il voyait les œuvres !

— Mon dieu ! maister, vous êtes aussi par trop Allemand. Ne comprenez-vous donc point que pour juger l'œuvre il faut plus de science et de goût que n'en a cet homme ? Qu'importe d'ailleurs à M. Lorieux le mérite ? ce qu'il veut, c'est un sculpteur en vogue, dont il puisse bien vendre les productions ; et l'opulence de l'artiste est la meilleure preuve de son succès. Vous oubliez toujours, Herman, que vous n'êtes plus dans la Forêt-Noire, travaillant selon votre fantaisie, mais à Paris, où vous travaillez pour le goût des autres.

— Hélas ! vous avez raison, dit Cloffer en soupirant.

— C'est un apprentissage à faire, reprit Duvert. Vous ne pouvez non plus continuer à vivre dans la solitude ; il faut que l'on vous voie dans le monde : une soirée dans certains salons servira plus à votre réputation qu'un chef-d'œuvre.

— Ainsi, dit Herman, ce n'est pas assez d'avoir perdu la liberté de mes inspirations, il faut encore renoncer à la liberté de vivre selon mes goûts.

— Il faut réussir, reprit Duvert, tout est là. Désormais vous ne devez avoir qu'une pensée et qu'un but : faire parler de vous.

La fin à une autre livraison.

C'est être faible et timide que d'être inaccessible et fier.

MASSILLON.

LE DIMANCHE MATIN.

Le Samedi a dit au Dimanche : Voilà que je les ai tous couchés. Ils étaient joliment fatigués de leur journée ; et moi aussi je ne puis plus me tenir sur mes jambes.

Ainsi dit-il ; la cloche sonne minuit, il tombe dans l'obscurité. Le Dimanche dit : C'est mon tour maintenant. Tout doucement il ouvre sa porte, il bégaye à moitié endormi derrière les étoiles, et ne peut pas se lever.

Enfin, il se frotte les yeux, s'en va à la porte du soleil, qui dort dans sa chambrette. Le Dimanche frappe aux volets, et lui crie : Il est temps ! L'autre répond : Je viens.

Le Dimanche s'en va sur la pointe des pieds, et monte sur les montagnes ; il sourit ; tout dort encore, personne ne l'entend. Il descend doucement dans le village et dit au coq : Ne me trahis pas.

Quand enfin on se réveille après une bonne nuit, il est là au soleil ; il regarde à travers les carreaux ; ses yeux sont doux et gais, son chapeau est orné de fleurs.

Il est bon enfant ; il ne se fâche pas quand on désire encore un peu dormir, et qu'on se fait accroire qu'il est encore nuit, quoique le soleil sourie au ciel. C'est juste pour cela qu'il vient doucement, et qu'il nous regarde avec bonté.

Comme la poussière d'argent de la rosée brille sur les herbes et les feuilles ! Comme le vent du mois de mai est doux ! comme il sent l'aubépine ! Les abeilles sont aler-

tes; elles font leurs provisions; elles ne savent pas que c'est dimanche.

Tiens, regarde dans le jardin; vois comme le cerisier est beau avec sa robe blanche. Là des giroflées, des tulipes, des marguerites, des hyacinthes doubles, blanches et roses; on dirait qu'on regarde dans le paradis.

Tout est tranquille! On se sent à l'aise et content. On n'entend pas dans le village les: Hu! hu! hé! hé! mais: Bonjour... Grand merci... Quelle belle journée! Voilà tout ce qui s'entend.

Les petits oiseaux disent: Ventrebleu! le voilà le soleil. Ses rayons percent les fleurs et les feuilles, le bulsson et le nid, et le chardonneret marche comme un roi avec son bel habit des dimanches.

Ecoute; on sonne à l'église; le curé est déjà prêt. Va vite me cueillir une renouële; n'ôte pas la poussière de

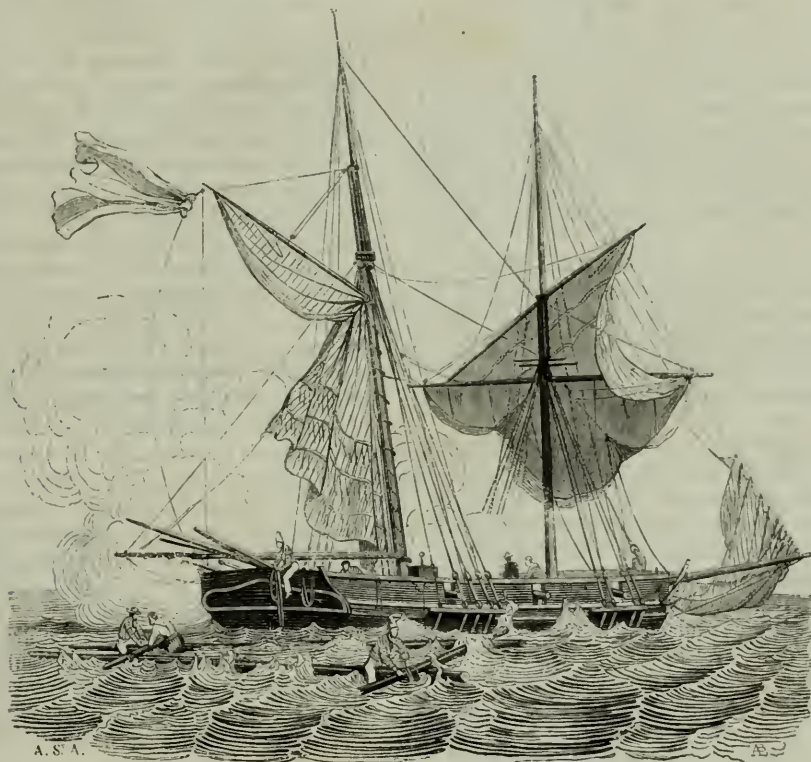
dessus, tu entends, Cunégonde. Mets ta belle robe, et fais-toi aussi un bouquet.

Ballades et chants populaires de l'Allemagne.

VOCABULAIRE PITTORESQUE DE MARINE.

(Suite. — Voy. la Table de 1840.)

DESSUS (Vent). Le vent dessus est celui qui, se dirigeant contre l'avant du vaisseau, frappe sur la face antérieure de ses voiles, et le force ainsi à reculer. C'est ce que l'on nomme être masqué ou coiffé. — Être vent dessus, vent dedans, c'est avoir ses voiles disposées de telle sorte que le vent donne à la fois sur le devant des unes et sur le derrière des autres; cette seconde action neutralise l'effet du vent dessus, et fait que le navire reste en place.



(Brigantin prêt à couler bas, faisant des signaux de détresse.)

DÉTRESSE (Signal de). Un bâtiment fait connaître sa fâcheuse position et demande du secours en mettant son pavillon en *berne* (V. ce mot, 1840, p. 226, qu'il appuie de coups de canon tirés à intervalle, s'il a de l'artillerie. Ce signal de détresse est commun à toutes les nations. Le brigantin que nous avons représenté est prêt à couler bas. L'équipage, épuisé de fatigues, reconnaissant l'impossibilité d'avengler les voies d'eau, et voyant que, malgré tous ses efforts, l'eau gagne, vient de cesser un travail pénible et inutile. Privé de ses embarcations, il prépare un radeau pour attendre l'arrivée des secours qu'il espère obtenir de quelque navire en vue, en faisant des signaux de détresse.

DÉVENTER une voile, c'est la soustraire à l'action du vent, la brasser de manière que le vent, au lieu de la frapper en plein, la prenne de côté en glissant sur ses faces; opération connue par l'expression de brasser en ralingue. — Un bâtiment est déventé lorsqu'un autre bâtiment ou une terre l'abrite du vent.

DÉVERGUEUR ou DESENGUEUR. Retirer une voile en démarrant les rabans d'envergure qui la tenaient à sa vergue

DÉVIER, faire tourner le cabestan dans le sens contraire à celui qu'il avait en virant, afin de laisser libre le cordage que le virage avait roidi. — Lorsqu'une manœuvre au cordage n'a point de jeu dans la poulie par l'effet d'une boucle produite par l'humidité, et que l'on imprime un mouvement d'action à cette manœuvre pour en diminuer la torsion, cela s'appelle dévirer. — Ce mot s'applique encore à l'action de tourner d'une manière opposée un aviron fixé sur le bord d'une embarcation.

DIANE. Le tambour bat la diane dès le point du jour à bord des grands bâtiments de guerre ou dans un port militaire, pour indiquer que le service de nuit a cessé. Ce signal est accompagné d'un coup de canon appelé *canon de diane*.

DIMANCHE ou PALAN DE DIMANCHE; le plus petit de ces assemblages de cordes et poulies appelés palans. Fixé sur les haubans du mât de misaine, il sert à roider la bouline du grand hunier ou à soulever de petites ancras qui doivent être rangées le long du bord. — Dimanche se dit aussi d'une place laissée vide par les barbouilleurs du bâtiment et qui reste à peindre.

DIMINUER DE VOILES. A l'approche d'un grain, près

d'une terre, à l'entrée de la nuit, dans toutes les circonstances enfin où il devient nécessaire de ralentir le sillage, on diminue de voiles, c'est-à-dire que l'on dérobe à la force du vent une partie des voiles déployées en les carguant et en serrant les plus légères.

DINGA, bateau non ponté naviguant sur la côte de Malabar : la quille est courbée assez fortement ; l'avant est aigu et l'arrière élevé. Une voile à antenne d'une grande dimension est portée par un seul mât incliné sur l'avant.

DINGUY, petite embarcation du Gange. A Calcutta et à Chandernagor les passagers et les promeneurs trouvent dans son usage des moyens de communication et d'agrément. Une tente placée sur le tillac de derrière et d'une forme demi-circulaire, garantit les voyageurs de l'ardeur du soleil. Le dinguy est conduit à la rame par quatre Indiens.

DIVISION. Une division est formée au moins de trois bâtiments de guerre, et est commandée par un contre-amiral, ou, à son défaut, par le plus ancien en grade parmi les capitaines des vaisseaux qui la composent. — Dans les cinq grands ports militaires, Toulon, Brest, etc., se trouvent rassemblés des marins organisés à l'instar des troupes de ligne. Soumis à une instruction spéciale, ils sont tenus prêts à être embarqués lorsque le besoin l'exige. Chacune de ces réunions s'appelle division. L'officier supérieur qui en a le commandement prend le titre de commandant de la division.

DOGRE, bâtiment ponté, ayant un grand mât au milieu, gréé de deux voiles carrées ; un autre mât plus petit à l'arrière, où sont installées une voile carrée et une brigantine, et un beaupré portant trois focs. Le dogre qui sert dans les mers du Nord à la pêche du hareng et du maquereau, a dans le fond de sa cale un réservoir pour conserver le poisson.

DÔME, bâti en planches, encadré de trois côtés et formant un abri à l'ouverture placée sur le gaillard d'arrière d'un vaisseau pour descendre dans la galerie ou dans la chambre des officiers. Les dômes, dont la masse volumineuse était encombrante et d'un effet disgracieux, sont remplacés, sur les grands bâtiments, par une espèce de berceau élégant, composé de montants et de cintres en cuivre. Ils sont recouverts d'une toile peinte seulement pendant la nuit et les jours pluvieux. (Voyez *Capot*, 1840, p. 526.)

DORMANT, cordage très court et à demeure auquel sont suspendus les palans et poulies. — Point où ce cordage est fixé. — Partie de la manœuvre qui soutient l'effort du poids soulevé, opposée à la partie mobile circulant dans le réa. — *Faire dormant*, se dit d'une manœuvre dont on amarre un des bouts à l'endroit voulu. — Les *dormants* ou manœuvres dormantes sont en général tous les cordages établis à poste fixe, sans jamais être déplacés, tels que les haubans, galhaubans, étais, sous-barbe, etc.

DOUBLAGE, feuilles de métal appliquées sur la carène d'un bâtiment pour la garantir de la piqure des vers ou des dégâts que peuvent y occasionner, en s'y fixant, les coquillages et les plantes marines. On a tour à tour essayé des doublages de bois, de fer-blanc, de plomb, de zinc, de galgale ou d'autres mastics ; mais le plus durable et le plus pratique est celui qui est fait avec le cuivre rouge. — On donne encore le nom de doublage à des bandes de toile cousues le long des ralingues des principales voiles, afin d'en augmenter la solidité.

DOUBLE (Manœuvre en), c'est-à-dire qui se bifurque dans le passage d'une poulie.

DRAGUE, sorte de filet de grande dimension, garni derrière et sur le dos d'une large lame de fer qui racle le fond de la mer. Il est employé à pêcher des poissons plats et des coquillages, ou à retirer des objets tombés à l'eau. — **Bourrelets** en bois, cloués de chaque côté sur un bordage inférieur d'une embarcation destinée à échouer. — Forte pièce

de bois appliquée en long sous la carène d'un bâtiment nouvellement construit ; elle sert à garantir les flancs de ce bâtiment lorsqu'on le lance sur dragues ou à coites mortes.

DRAGUEUR, BATEAU DRAGUEUR, bateau d'une construction particulière qui porte une machine propre à tirer le sable du fond des rivières, des canaux, etc.

DRAILLE. Les voiles d'étais, suivant leur composition, sont tantôt hissées le long des étais mêmes ou enverguées sur des cornes, et tantôt soutenues sur un de leurs côtés, au moyen de bagues enclâssées dans un cordage fixé à certaine élévation de la mâture, et tendu horizontalement dans la direction des étais. Ce cordage s'appelle draille. Il y a d'autres drailles placées dans une position verticale pour faire fonctionner des voiles carrées. Celles-là doivent plus justement être nommées *mâts de corde*.

DRESSER. Lorsqu'un navire, par l'effet d'un mauvais arrimage, d'un chargement inégal ou de toute autre cause, penche d'un côté, a une inclinaison qui l'éloigne de sa position naturelle, on dit dresser le navire, pour exprimer l'action par laquelle on fait cesser cette inclinaison en opérant un déplacement de poids, ou en obviant par tout autre moyen à cette position irrégulière. — Dresser les vergues, c'est les mettre dans une position horizontale relativement à leurs mâts. — Dresser la barre, c'est ramener la barre du gouvernail au plan parallèle à la quille.

DRISSE, manœuvre ou cordage servant à élever les vergues, les voiles, les pavillons et les flammes. Simples, doubles ou triples, suivant qu'elles se combinent avec les poulies simples ou avec celles à deux et trois réas, les drisses sont communes à bord d'un navire, et chacune d'elles prend le nom de la voile à laquelle elle est fixée.

DROME, assemblage des différentes pièces de mâture embarquées pour servir de rechange, et débarquées quand on désarme ; et, dans ce dernier cas, liées ensemble en forme de radeau. On place en mer à une petite distance une drome de mâts au-devant d'un vaisseau lancé de son chantier, pour amortir l'impulsion qui lui est imprimée. On désigne par *drome des embarcations* une masse de chaloupes et canots agglomérés dans une partie du port. — Une *drome de futailles*, c'est un amas de futailles.

DROSSER. On dit qu'un bâtiment est drossé lorsqu'il est poussé par la violence irrésistible d'un courant, des vagues ou du vent au-delà de la direction à suivre. Cet accident est souvent la cause d'erreurs dans l'appréciation de la longueur de la route ou de la position du bâtiment, par rapport aux terres.

DUNETTE, sorte de plancher qui recouvre le logement du capitaine et des principaux officiers, et qui prend depuis le mât d'artimon jusqu'au couronnement du bâtiment.

Respect au fardeau. — Des esclaves chargés de lourdes caisses croisaient notre route ; madame Balcombe leur ayant ordonné rudement de s'éloigner, l'empereur s'y opposa en disant : « Respect au fardeau, madame. »

Mémorial de Sainte-Hélène.

LETTRE DE MADAME DE SAINT-ANDRÉ

AU PRINCE DE CONDÉ.

Louis I de Bourbon, prince de Condé, né en 1550, se distingua d'abord dans la carrière des armes ; mais après la mort du roi Henri II, arrivée le 10 juillet 1559, des mécontentements le jetèrent dans le parti des réformés, et on l'accusa d'être le moteur de la conspiration d'Amboise, qui eut lieu en 1560. Il fut arrêté et emprisonné à Orléans où était la cour. Catherine de Médicis et les Guise étaient furieux contre lui. On instruisit son procès.

C'est dans le cours de ce procès que madame de Salut-

André, qui prenait au prince un grand intérêt, mais qui ne pouvait pénétrer dans sa prison, lui fit parvenir la lettre amphibologique suivante, où elle l'engage à persister dans ses dénégations au sujet de la conspiration d'Amboise. Cette lettre est symétriquement ainsi conçue :

Croyez-moi, prince, préparez-vous à la mort : aussi bien vous sied-il mal de vous défendre. Qui veut vous perdre est ami de l'Etat. On ne peut rien voir de plus coupable que vous. Ceux qui, par un véritable zèle pour le roi, vous ont rendu si criminel, étoient honnêtes gens et incapables d'être subornés. Je prends trop d'intérêt à tous les maux que vous avez faits en votre vie, pour vouloir vous taire que l'arrêt de votre mort n'est plus un si grand secret. Les scélérats, car c'est ainsi que vous nommez ceux qui ont osé vous accuser, méritoient aussi justement récompense, que vous la mort qu'on vous prépare; votre seul entêtement vous persuade que votre seul mérite vous a fait des ennemis, et que ce ne sont pas vos crimes qui causent votre disgrâce. Niez, avec votre effronterie accoutumée, que vous ayez eu aucune part à tous les criminels projets de la conjuration d'Amboise. Il n'est pas, comme vous vous l'êtes imaginé, impossible de vous en convaincre; à tout hasard, recommandez-vous à Dieu.

Pour avoir le vrai sens de cette lettre, il faut en lire seulement les première, troisième, cinquième, septième lignes, etc., jusqu'à la fin; et alors on y trouvera le sens suivant, diamétralement opposé à celui que présente la lettre lue entièrement de suite :

Croyez-moi, prince, préparez-vous à vous défendre; qui veut vous perdre est plus coupable que vous. Ceux qui vous ont rendu si criminel étoient subornés. Je prends trop d'intérêt à votre vie pour vouloir vous taire un si grand secret. Les scélérats qui ont osé vous accuser méritoient la mort qu'on vous prépare; votre seul mérite vous a fait des ennemis, qui causent votre disgrâce. Niez que vous ayez eu aucune part à la conjuration d'Amboise; il n'est pas possible de vous en convaincre; adieu.

Le procès continua, et, en fin de cause, le prince fut condamné à perdre la tête; mais la sentence n'était pas encore signée lorsque la mort de François II, arrivée dans ce moment (le 5 décembre 1560), changea la disposition des esprits. On sollicita la grâce du condamné, et Charles IX, arrivant au trône, l'accorda. Il était temps; car on prétend que « la reine-mère et les Guise, sûrs de la condamnation, » avaient mandé à Orléans jusqu'à quarante bourreaux, les « plus experts du royaume, pour l'exécution du prince, qui » ne fut sauvé que par la mort du roi et le courage de « L'Hospital. » Cette anecdote est rapportée dans une note, p. 335, de *l'Indicateur orléanais*, ou Histoire d'Orléans, par Vergnaud-Romagnési, 1850, in-12. Mais nous avouons que Mézerai, Daniel, Velly, Anquetil, et plusieurs autres

historiens que nous avons consultés, ne mentionnent point ce fait, peut-être imaginé par les ennemis de la reine-mère
Le Livre des singularités.

MÉMORIAL SÉCULAIRE DE 1841.

(Fin. — Voy. p. 22).

1441. Mathilde, petite-fille de Guillaume-le-Conquérant, est proclamée reine d'Angleterre; presque aussitôt, elle est chassée par les bourgeois de Londres. Henri II, fils de Mathilde et de Geoffroy, comte d'Anjou, surnommé Plantagenet, fondera en Angleterre la dynastie Angevine, ou des Plantagenet.

1424. Origine de la Hanse ou Ligue hanséatique. Les villes de Hambourg et de Lubeck forment entre elles une association pour assurer la liberté de leurs communications, et se défendent mutuellement contre les pirates de la Baltique et les brigands que produisait l'anarchie féodale. Ainsi naquit cette ligue fameuse dont, plus tard, firent partie les principales villes commerçantes de l'Europe; elle devint si puissante que les plus grands rois sollicitaient son alliance et redoutaient son inimitié. La ligue hanséatique adopta une législation commerciale commune à tous ses membres; et elle exerça sur les développements du commerce et des arts, surtout dans le Nord, une influence trop peu remarquée de la plupart des historiens. La plus brillante époque de cette institution fut la fin du quatorzième siècle, et le commencement du quinzième; vers le milieu du dix-septième siècle elle était en pleine décadence.

1541. Guerre pour la succession du duché de Bretagne. Jean III, dit le Bon, meurt sans enfants. Est-ce Jean, comte de Montfort, son plus jeune frère, qui doit lui succéder; ou bien Jeanne, dite la Boiteuse, épouse de Charles de Blois, et fille de Guy, comte de Penthièvre, autre frère du duc Jean? Jeanne peut-elle recueillir la succession de Bretagne, comme représentant son père? Le parlement de Paris, appelé à décider cette question, admet le droit de représentation féminine. Le comte de Montfort, ne se soumettant point à sa décision, est attaqué et fait prisonnier. Mais Jeanne de Flandres, sa femme, soutient sa cause en véritable héroïne; parcourant la Bretagne avec son jeune fils, elle s'écrie : « Ah! seigneurs, ne vous éballez mie de monseigneur que nous avons perdu : ce n'était qu'un homme! Voyez-ci mon petit enfant qui sera, si à Dieu plait, son restorier. (Froissart). »

— Triomphe de Pétrarque. (Voy. 1856, p. 495, 254).

1471. Charles VII, qui mérite maintenant par lui-même le surnom de Victorieux, déloge les Anglais de Creil, leur enlève Pontoise à la suite d'un assaut, et, courant au Midi, se rend maître d'un grand nombre de villes en Guienne et en Gascogne.

— Le duc Charles d'Orléans, père de Louis XII, et qui était prisonnier en Angleterre depuis la bataille d'Azincourt (1415), vient d'être racheté moyennant une rançon de 120 000 écus d'or; il arrive à Paris. Notre volume de 1856, p. 258, contient une notice sur ce prince qui occupe un rang distingué parmi nos vieux poètes.

1541. Désastreuse expédition de Charles-Quint contre Alger. A peine l'empereur a-t-il pris terre, qu'il s'élève une tempête furieuse. La plus grande partie de la flotte est engloutie; et l'armée enfoncée dans la boue, sans vivres, sans munitions, assaillie par les Maures, se rembarque en désordre et échappe comme par miracle à une destruction complète. A notre patrie était réservée la gloire de délivrer l'Europe de la piraterie africaine.

— Le marquis du Guast, gouverneur du Milanais pour Charles-Quint, voulant se saisir des papiers de Rincon et de Frégose, ambassadeurs du roi de France auprès de la Porte ottomane et de la république de Venise, les fait assassiner. François I se prépare à la guerre pour venger cet

odieux attentat, commis en temps de trêve, et sur des personnes dont le caractère fut toujours sacré, même chez les barbares.

— Les partisans du jeune Almagro assassinent Pizarre dans son palais.

— Le jour de Noël, Michel-Ange, après huit années de travail, expose aux regards du public le *Jugement dernier*. « Ce chef-d'œuvre, dit Vasari, me plongea dans la stupeur. »

1641. Le comte de Strafford est décapité. Charles I avait ratifié le bill de condamnation; « il n'apaisa pas les esprits en laissant verser le sang de son ministre, dit M. de Chateaubriand; une lâcheté n'a jamais sauvé personne. L'infortuné Stuart ne cessa de se reprocher sa faiblesse; condamné à son tour (en 1649), il déclara que sa mort était un juste talion de celle de Strafford. »

— Sully meurt à quatre-vingt-un ans.

Le comte de Soissons, à la tête d'une armée de mécontents et d'étrangers, gagne la bataille de La Marfée sur les troupes du cardinal de Richelieu (voy. 1856, p. 267).

— Mort de Van-Dyck et du Dominiquin. (Voy. sur le Dominiquin, 1853, p. 281.)

1741. La tsarine Elisabeth, petite-fille de Pierre-le-Grand, déclare, en montant sur le trône, qu'elle ne fera mourir personne pendant son règne.

— Le platine est découvert par Wood, essayeur à la Jamaïque. (Voy. sur le platine, 1856, p. 153.)

— La guerre de la succession d'Autriche vient de commencer. Frédéric II livre et gagne sa première bataille à Molwitz, en Silésie. La France se range, avec la Prusse, l'Espagne, la Pologne, etc., du côté de l'électeur de Ba-

vière, tandis que Marie-Thérèse est soutenue par l'Angleterre et les Provinces-Unies. Marie-Thérèse est à deux doigts de sa perte; elle quitte Vienne menacé d'un siège par les Français, court en Hongrie, et renouvelle à Presbourg le beau spectacle donné en 1541 par la comtesse de Montfort: tenant son fils dans ses bras, elle fait appel au courage des Hongrois qui jusqu'alors avaient montré peu de dévouement pour la maison d'Autriche; attendris et animés, ils s'écrient en tirant leurs sabres: « Mourons pour notre roi Marie-Thérèse! »

Suivant M. Michelet, ce fut dans cette guerre, il y a juste un siècle, que commença ce système de subsides par lequel l'aristocratie anglaise achète la direction de la politique continentale, et soudoie les nations en guerre avec nous.

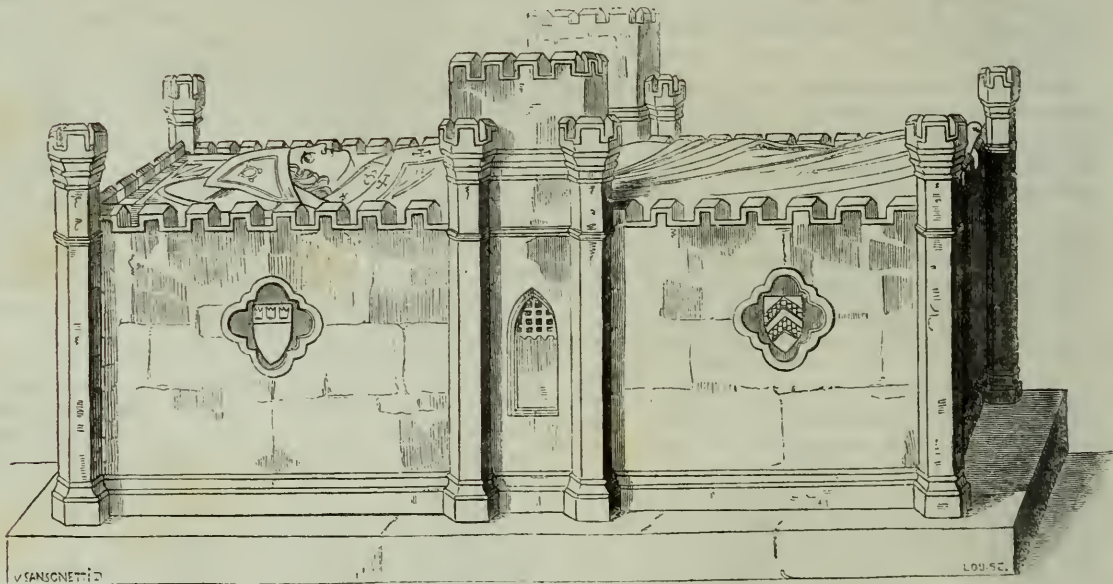
— George Anson, chef de l'expédition des Anglais contre les colonies espagnoles, pille la ville de Payta, dans le Pérou, et il y met le feu.

CATHÉDRALE DE COLOGNE.

(Voy. 1839, p. 29.)

TOMBEAU DE L'ARCHEVÊQUE PHILIPPE DE HEINSBERG.

Le tombeau de l'archevêque Philippe de Heinsberg, dans la cathédrale de Cologne, diffère entièrement par la forme des autres monuments érigés aux archevêques. Il représente une ville enceinte de murailles munies de tours, de portes, de créneaux et de meurtrières; sur les deux faces sont placées les armes de la maison de Heinsberg et celles de la ville de Cologne.



(Tombeau de l'archevêque Philippe de Heinsberg, dans la chapelle Saint-Maternelle, cathédrale de Cologne.)

Dans l'espace supérieur, qui est orné d'un cadre à gorge creuse dans l'ancien style allemand, l'image de l'archevêque, exécutée en pierre de taille ainsi que tout le tombeau, repose sur un double coussin, et tient un livre de la main gauche. Le visage, la main, l'habillement, les coussins et les fonds sont coloriés; et, à l'exception de la main droite, que, sinon la cupidité, du moins la barbarie, peut avoir détruite, le tout est bien conservé, hormis les couleurs primitives que le temps a altérées. Deux boulons de fer saillants font cependant supposer que ce monument pouvait encore avoir été surmonté de deux anges de bronze. Au-

dessus de la tête, le nom de *Philippus ab Heinsberg* est gravé dans la pierre.

On s'est livré à beaucoup de conjectures différentes sur l'époque de la construction des murailles de cette ville. On peut présumer qu'elles furent élevées sous le gouvernement de Philippe: leur représentation dans ce monument est un symbole du pouvoir temporel de l'archevêque.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOINE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

LES PHALANGERS ET LES ILES MOLUQUES



(Le Phalanger fuligineux.)

Les phalangers sont assez bien connus, sous le rapport des grands traits de leur organisation, pour qu'il ne puisse rester aucun doute relativement à la place que le genre doit occuper dans une classification méthodique des mammifères, et l'étude des détails a même été portée assez loin pour qu'on ne soit plus exposé à confondre entre elles les différentes espèces; mais pour tout ce qui a rapport aux habitudes des animaux, nous ne sommes pas, il en faut convenir, aussi avancés à beaucoup près.

Cette partie de l'histoire des êtres vivants a peut-être été un peu trop négligée par les naturalistes modernes. Les anciens y attachaient plus d'importance; et les renseignements qu'ils nous ont transmis à cet égard, en ne les regardant même que comme des indications de faits à vérifier, peuvent être souvent d'un grand secours. Dans le cas qui nous occupe, cependant, nous n'en avons rien à attendre, et il nous suffit de savoir que les phalangers sont des *marsupiaux* pour être certains d'avance qu'Aristote, Plin et Elien n'en ont jamais parlé.

Tous les marsupiaux, en effet, ainsi que nous avons eu déjà l'occasion de le dire en faisant l'histoire des sarigues (1834, p. 240), habitent des pays dont les Européens n'ont eu connaissance que par suite des voyages maritimes entrepris pour chercher une route nouvelle vers les Indes, voyages dont les plus anciens remontent seulement à la fin du quinzième siècle.

C'est, comme chacun le sait, en cherchant cette route que Colomb découvrit l'Amérique, et c'est du continent américain que furent apportés en Europe les premiers marsu-

pioux. Vincent Yanez Pinzon, qui avait été l'un des compagnons de l'illustre Génois dans son premier voyage, aborda en 1500 aux côtes de la Guyane, et en ramena une femelle de sarigue-opossum, avec ses petits encore contenus dans la poche qui leur sert de berceau. Le fait fut mentionné dans un recueil de voyages (*il Nuovo-Mondo*) publié vers 1506, recueil qui fut presque aussitôt traduit en plusieurs langues, et dont il y eut en peu d'années de nombreuses réimpressions. La description assez reconnaissable qu'on y donnait de l'animal fut donc connue de tous ceux qui s'intéressaient aux résultats des nouvelles découvertes; bientôt, au reste, on eut celle d'Oviedo qui valait beaucoup mieux, et il en parut dans presque tous les ouvrages qui se publièrent sur l'Amérique pendant le seizième siècle.

Des êtres aussi étranges sous tous les rapports ne pouvaient manquer d'être pour les voyageurs l'objet d'une vive curiosité, et cette curiosité était très facile à satisfaire, car les sarigues abondent dans le nouveau continent: on en rencontre sous toutes les latitudes, depuis l'équateur jusqu'au 53^e parallèle, tant au nord qu'au sud; et (du moins entre les tropiques) à toutes les hauteurs, depuis les plages que la mer inonde jusque sur des plateaux qui s'élèvent de près de 5 000 mètres au-dessus de son niveau*. Trois grandes espèces, que l'on n'apprit que fort tard à distinguer les unes des autres, et qui se partagent en quelque sorte ce vaste territoire, l'*opossum*, le *gamba*, le *crabier*, attirent

* Il y a des sarigues dans des lieux placés sur le versant occidental de la Cordillère, plus haut que la ville de Quito, ville qui est déjà à 2 908 mètres au-dessus du niveau de la mer.

principalement l'attention, parce que c'est chez elles que la poche ventrale des femelles se montrait le plus apparente.

Cette poche se retrouva plus tard, et tout aussi complète, dans les premières espèces de *phalangers* qu'on eut occasion d'observer, espèces qui se rapprochaient d'ailleurs de nos grands sarigues non seulement par la taille et les proportions générales, mais encore par plusieurs des caractères extérieurs auxquels ceux-ci doivent leur physionomie particulière.

Des pieds disposés en forme de main, une queue écailleuse et qui s'enroule autour des branches comme un serpent, sont des traits d'organisation étranges, sans doute, mais dont nous comprenons l'utilité quand nous les rencontrons chez des animaux que la nature a soumis à chercher leur nourriture sur les arbres, et auxquels cependant elle n'a accordé que peu d'agilité. Nous ne sommes donc point trop étonnés de les trouver chez des espèces appartenant à des genres différents, du moment où ces espèces sont assujetties pour vivre aux mêmes nécessités. Mais ce qui ne peut manquer de nous surprendre, c'est de voir les ressemblances se poursuivre jusque dans des détails de structure qui semblent ne devoir exercer aucune influence sur les habitudes des êtres qui nous les présentent. Par exemple, chez les sarigues il n'y a point d'ongle au pouce de derrière; eh bien, chez les phalangers ce même doigt est également dépourvu d'ongle.

Avec des points de conformité aussi nombreux, nos deux genres de marsupiaux ne pouvaient manquer d'être d'abord confondus par les naturalistes européens. En 1531, le savant Gessner, qui, il est vrai, ne jugeait que sur des descriptions fort incomplètes, non seulement ne soupçonnait pas que ces descriptions fussent relatives à des animaux de genres différents, mais il penchait à les rapporter toutes à une espèce unique. Il savait cependant que ces animaux, qu'il réunissait sous le nom de *simi-vulpa* (singe-renard), ne venaient pas tous du même pays; car il cite un passage de Cardan où il est dit que des animaux semblables à l'opossum (*chucia*, ou plus correctement *chucha* : sont apportés d'Ethiopie. Ce passage, évidemment, ne peut se rapporter qu'aux phalangers, qui, à la vérité, vivent en Asie et non pas en Afrique, mais qui cependant ont dû nous venir d'abord en compagnie d'animaux africains; car les bâtiments portugais, à leur retour des Indes, ne manquaient guère de toucher, pour se ravitailler, à quelqu'un de leurs établissements de la côte de Guinée, où les matelots, sachant que désormais la traversée serait courte, faisaient emplette de perroquets gris, de plintades, de petits singes, etc.

Pison, médecin hollandais qui écrivait plus d'un siècle après Cardan, et qui parla aussi des phalangers à l'occasion des sarigues, indiqua mieux leur patrie. « Ces animaux, dit-il, sont originaires des Indes orientales, où on les connaît sous le nom de *coes-coes* (prononcez *cous-cous*); jusqu'à présent on n'en a trouvé que dans l'île d'Amboine. »

Cette dernière assertion n'est pas exacte, et l'on s'étonne de la rencontrer dans un livre imprimé en 1658 à Amsterdam, ville où se trouvaient certainement alors des milliers de marins qui avaient visité toutes les Moluques, et qui devaient avoir vu dans plusieurs de ces îles les *cous-cous* beaucoup plus communs qu'à Amboine.

Comment se fait-il qu'à une époque où ces îles étaient, depuis près d'un siècle et demi, fréquentées par les navires européens, leur faune fût encore presque complètement inconnue des naturalistes? Pourquoi leurs marsupiaux, qui ne sont pas moins intéressants à observer que ceux du continent américain, n'avaient-ils pas, comme ceux-ci, excité dès le principe la curiosité des voyageurs? Je ne sais à quoi attribuer cette négligence chez les navigateurs des Pays-Bas. Chez ceux de l'Espagne et du Portugal, au contraire, elle se comprend très bien : tous ces hommes ne venaient chercher, ne voulaient voir aux Moluques qu'une seule

chose, et près de la muscade et du girofle rien ne leur semblait digne d'être remarqué.

Les épiceriers des Moluques, lorsqu'elles ne nous parvenaient encore, ainsi que les autres denrées de l'Orient, que par la voie longue et coûteuse des caravanes, étaient pour les Génois et les Vénitiens, qui allaient les recevoir à leur arrivée sur les bords de la Méditerranée, l'objet d'un commerce très lucratif, d'un commerce égal au moins en importance à celui des diamants, de l'or, et des riches tissus fournis par d'autres contrées de l'Asie : aussi, du moment où commencèrent les grandes expéditions maritimes, la découverte de ces petites îles fut-elle envisagée comme un des plus beaux résultats qu'on en pût attendre. C'était vers elles, on peut le dire, que se dirigeaient par des routes contraires les navigateurs espagnols et les navigateurs portugais, Colomb et Vasco de Gama.

Les Portugais atteignirent les premiers le but : en 1511, un lieutenant d'Albuquerque prenait possession des Moluques. Les Espagnols avaient trouvé sur leur chemin l'Amérique, qui semblait poser une borne aux navigations vers l'Occident, et ce nouveau monde qu'ils avaient trouvé sans le chercher ne les consolait pas complètement du retard qu'il leur avait occasionné. Quand donc, en 1521, le transfuge Magellan leur eut appris à tourner cette barrière, et les eut conduits par la route de l'Ouest jusqu'aux îles des épices, ils réclamèrent ces îles comme leur propriété, sous prétexte qu'elles étaient situées en-deçà du méridien qui devait former la limite entre les conquêtes des deux nations. Les Portugais, de leur côté, soutinrent que ce méridien passait bien loin au-delà des Moluques : ce qui n'indiquait pas autre chose, si ce n'est qu'ils étaient déterminés à garder leur conquête; car à la manière dont ils se défendirent, il paraît bien qu'ils penchaient à croire que l'assertion de leurs adversaires n'était pas tout-à-fait sans fondement.

Il semble que dans cette affaire tout repose sur un problème de géographie fort simple, et que l'on pouvait arriver très promptement à une solution. Mais d'abord, à l'époque dont nous parlons, l'astronomie n'avait, pour la détermination des longitudes terrestres, que des méthodes grossières, et l'on pouvait, même en procédant de très bonne foi, se tromper aisément de plusieurs centaines de lieues, en essayant de marquer dans l'Océan Indien le trajet d'un méridien dont on aurait eu, dans l'Océan Atlantique, un point fixé avec précision. En outre, supposant cette difficulté surmontée, il en restait une autre non moins épineuse : il y avait en deux limites fixes, l'une par la bulle du 4 mai 1495, l'autre par l'accord conclu le 7 juin de l'année suivante entre les deux souverains; la première passant à 100 lieues à l'Ouest des Açores et des îles du cap Vert, la seconde à 360 lieues. Les Espagnols demandaient, et avec raison, qu'on s'en tint à la dernière; mais les Portugais, qui auraient eu intérêt à faire prévaloir l'autre, soutenaient que les deux princes n'avaient pas eu le droit de rien changer à la décision du vicaire de Jésus-Christ, et que leur traité devait être considéré comme nul. Il y eut à ce sujet, pendant quelque temps, échange de notes diplomatiques, et, la question s'embrouillant chaque jour davantage, on convint de part et d'autre qu'elle serait débattue dans une sorte de congrès composé d'hommes d'Etat et de légistes, auxquels on adjoignit un certain nombre de géographes; ces derniers, d'ailleurs, n'avaient point le droit d'assister aux délibérations, sans doute de peur qu'ils y jetassent un jour qu'on semblait redouter de part et d'autre. Dans le nombre des commissaires se trouvaient, du côté espagnol, le célèbre voyageur Sébastien Cabot, qui était là comme géographe, et un des fils de Colomb, don Ferdinand, qui nous a laissé d'intéressants Mémoires sur la vie et les découvertes de son père.

La réunion eut lieu au commencement de l'année 1524, et on put bientôt prévoir qu'elle ne conduirait à rien, cha-

que parti soutenant obstinément l'opinion les plus absurde, dès que le parti adverse semblait vouloir établir l'opinion contraire. Il était bien clair, par exemple, que le pape, en indiquant pour limite une ligne passant à 100 lieues à l'ouest des Açores et des îles du cap Verd, avait entendu que cette ligne serait de 100 lieues plus occidentale qu'aucun point appartenant aux deux groupes d'îles en question. Cependant les commissaires portugais voulaient que l'on comptât cette distance à partir du point le plus oriental. Voilà une des difficultés quant aux points de droit; quant aux points de fait, il y en avait également. Ainsi les Espagnols soutenaient, contre toute raison, avoir devancé les Portugais dans la découverte de plusieurs des petites Moluques. Bref, on ne put s'entendre sur aucun point, et le congrès semblait devoir s'éterniser, lorsque les commissaires espagnols, qui s'ennuyaient à Badajoz, s'avisèrent un beau matin de prononcer une sentence par laquelle ils s'adjugeaient, dans la mer des Indes, non seulement toutes les Moluques, mais encore les îles de la Soude, accordant d'ailleurs aux Portugais une portion de l'Amérique, depuis l'embouchure de Maragnan jusqu'au-delà de Rio-Janeiro. Ceux-ci, comme on le pense bien, ne se tinrent pas pour satisfaits de la part qu'on leur faisait; mais ils furent du moins assez sages pour ne pas juger à eux seuls un procès dans lequel ils étaient partie intéressée, et qu'ils soutenaient avec raison n'être pas suffisamment instruit.

Ce n'était pas le tout pour les Espagnols que d'avoir établi bien ou mal leurs droits sur les Moluques; il fallait, aux termes de la bulle, que leurs relations avec ces îles eussent lieu par la route de l'ouest; le passage par le détroit de Magellan était long et dangereux, mais on ne désespérait pas d'en trouver un plus commode, et on s'en occupa sur-le-champ. Dès 1525, un des commissaires de la junte de Badajoz, Estevan Gomez, fut dépêché à cet effet: déjà Sébastien Cabot avait eu, à ce qu'il paraît, l'idée de chercher un passage vers le nord-ouest; Gomez suivit le même chemin, et au bout de dix mois son vaisseau était de retour à la Corogne. Grande émotion dans le port. « Qu'apportez-vous? » crie-t-on aux arrivants, avant qu'ils aient eu le temps de débarquer. Et pour réponse, on entend *clavos* (des clous de girofle). Aussitôt un gentilhomme, qui se trouvait sur le port, prend la poste pour aller annoncer à l'empereur qu'on vient de découvrir une route très courte pour arriver aux Moluques. Il est d'usage dans ce pays qu'on fasse au porteur d'une heureuse nouvelle un présent qu'on désigne sous le nom d'*albricias*, et notre gentilhomme comptait être richement récompensé de ses peines; cependant il en fut pour ses frais de poste. Gomez ne venait point des Moluques, et s'était engagé dans le golfe Saint-Laurent qui ne pouvait, comme on le sait aujourd'hui, lui offrir de passage, et là ne trouvant ni les épices qu'il convoitait, ni l'or ou les perles que lui eussent fournis d'autres parties de l'Amérique, il avait eu la mauvaise idée, pour ne pas revenir tout-à-fait sans butin, d'enlever de malheureux indigènes qu'il comptait vendre à son retour: aussi ce qu'on avait répondu du bord aux gens de la Corogne, ce n'était pas *clavos*, mais *esclavos* (des esclaves). Seulement la distance et le bruit n'avaient pas permis d'entendre la première syllabe.

A défaut d'une route commode pour arriver par l'ouest aux îles des épices, Charles V, qui n'était pas en général arrêté par trop de scrupules, eût pris volontiers la route opposée; mais c'eût été une infraction si flagrante aux anciennes conventions, que le roi de Portugal n'eût pu la supporter patiemment; on en fût venu aux mains, et l'empereur, qui avait déjà sur les bras bien des guerres, et regardait à deux fois avant de s'en attirer une nouvelle. Cependant, comme au premier moment de répit il pouvait faire revivre ses prétentions, les Portugais eussent souhaité qu'il y renonçât formellement, et ils étaient disposés à lui payer assez

bien cette complaisance; une occasion ne tarda pas à se présenter. En 1529, Charles, qui avait besoin d'argent pour s'aller faire couronner en Italie, offrit de vendre au roi de Portugal ses *droits* sur les Moluques, et moyennant une somme de 350 000 ducats, le marché fut conclu. Il ne prévoyait pas que ces pays qu'il vendait sans les avoir jamais possédés reviendraient, plus tard, à son fils sans qu'il lui en coûtât rien. C'est pourtant ce qui arriva en 1580, à la mort du cardinal Henri, faible successeur du chevaleresque don Sébastien, qui était allé se faire tuer en Afrique. Les Moluques passèrent donc, avec les autres colonies portugaises, sous la domination espagnole; mais ce fut pour un temps très court.

Depuis le commencement du seizième siècle, les produits des deux Indes, une fois arrivés dans les ports de la Péninsule ibérique, étaient distribués dans le reste de l'Europe par les Hollandais, alors sujets des rois d'Espagne. Mais ce commerce de distribution venait de cesser pour eux à l'époque dont nous parlons, et la rupture était devenue définitive, lorsqu'en 1581 les Etats-Généraux de Hollande eurent déclaré Philippe II déchu de la souveraineté des Pays-Bas. L'idée d'aller chercher directement ces produits dut se présenter sur-le-champ aux Hollandais, et ils ne tardèrent pas à la mettre à exécution. Au lieu même d'établir de nouveaux comptoirs, de fonder de nouvelles colonies, ils jugèrent plus avantageux de s'emparer des établissements déjà formés par les Espagnols et par les Portugais, et ils s'attachèrent surtout aux derniers, jugeant avec raison que les anciens sujets de Sa Majesté très fidèle ne feraient pas beaucoup d'efforts pour défendre les droits de Sa Majesté catholique. Les Moluques changèrent donc encore une fois de maîtres, et cette fois ce fut pour long-temps; car, à l'exception d'une occupation passagère par les Anglais, elles sont restées jusqu'à ce jour sous la domination hollandaise.

Si la possession des Moluques avait eu aux yeux des Portugais et des Espagnols une grande importance, on juge bien qu'elle n'en devait pas moins avoir aux yeux des Hollandais, gens essentiellement marchands, et on ne doit pas s'étonner de les trouver d'abord exclusivement préoccupés de la muscade et du girofle. Il ne leur suffisait pas, pour s'assurer le commerce exclusif de ces précieux produits, d'avoir débûsqué les Portugais d'Amboine et de quelques autres points où ils s'étaient établis; il y avait à prendre des mesures qui exigeaient de leur part autant de vigueur que de persévérance. Les noix de ce nouveau jardin des Hespérides étaient plus difficiles à garder que les pommes d'or de l'ancien; mais la vigilance du dragon n'était rien auprès de celle de nos marchands.

Chez ces marchands d'ailleurs, il est juste de le remarquer, l'amour du gain n'étouffait pas d'autres passions plus généreuses; ils venaient de montrer qu'ils savaient sacrifier leurs intérêts à leurs opinions, et ce n'était pas la liberté religieuse seulement qu'ils réclamaient en s'engageant dans la lutte dont ils étaient enfin sortis victorieux; c'était la liberté de penser tout entière. Pendant qu'on se battait, ils fondaient des établissements scientifiques, et la ville de Leyde fut dotée d'une université comme récompense du courage avec lequel elle avait résisté aux attaques des Espagnols. La guerre même n'était pas encore entièrement terminée, que déjà la république batave présentait le spectacle, offert quelques siècles auparavant par plusieurs républiques italiennes, d'une grande activité intellectuelle, se développant largement au milieu d'une grande activité industrielle et commerciale. Qui sait même s'il n'y avait pas là un peu de l'heureuse influence de l'exemple? Ce qui est certain, du moins, c'est qu'en plusieurs occasions la Hollande a agi comme si elle se fût proposée l'Italie pour modèle. Pise, Padoue, Bologne avaient des jardins botaniques, quand il n'en existait nulle part encore en Europe; le premier qui

CSPB. — *Christus Sit Perpetuo Benedictus* (Que le Christ soit éternellement béni).

On remarquera parmi ces légendes quelques vers léonins.

MARABOUT.

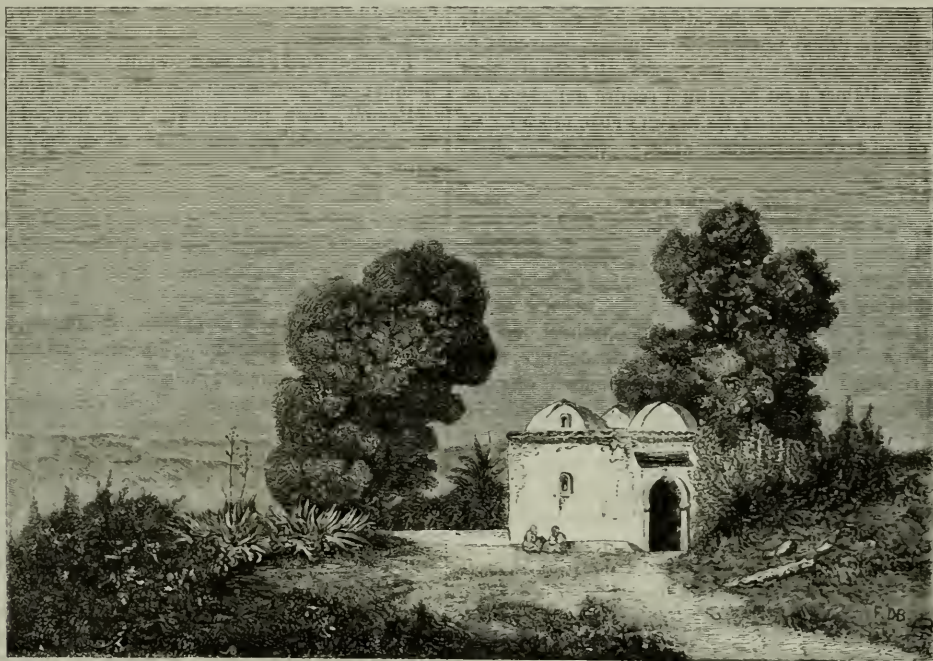
Dans les pays mahométans, on rencontre de loin en loin un petit monument, quelquefois bâti près d'une fontaine et entouré d'arbres, quelquefois complètement isolé, et bâti sur un monticule lorsqu'il est en plaine. Ce petit édifice est souvent surmonté de deux ou trois dômes bien blancs, qui servent de toit à deux ou trois chambres. A l'intérieur, des lits de camp en planches sont fixés le long de la muraille; à l'extérieur, on voit deux ou trois fenêtres très étroites et une porte d'entrée. D'autres fois ce n'est qu'une construction de forme carrée, surmontée d'une seule coupole, n'ayant d'ouverture que la porte, et nue à l'intérieur.

Nous nommons ces édifices *marabouts*; leur nom arabe est *couba*. Ce sont des ermitages ou des tombeaux.

Lorsqu'un Arabe versé dans la connaissance du Koran, quelquefois se mêlant de médecine, décoré du titre de *hadji*

parce qu'il a fait le voyage de la Mecque, est devenu célèbre dans son pays par sa science et sa sainteté, il quitte sa tribu, se construit une demeure dans quelque endroit solitaire, auprès d'une source, à l'entrée d'un bois, ou sur le bord de la mer. Là, sa réputation se propageant à la ronde, il ne manque pas de visiteurs qui, souvent de très loin, viennent le consulter, se sanctifier par sa vue, lui demander des prières ou des amulettes. Si les arbres du voisinage ne fournissent pas abondamment à sa subsistance, les dons volontaires des fidèles y suppléent; de tous côtés on s'empresse de lui apporter des provisions. Du reste, confiant, comme tout bon Musulman, en la Providence, il partage libéralement ses aumônes avec les pauvres Arabes qui passent et s'arrêtent près de son habitation, avec les vieilles femmes et les jeunes enfants des environs qui viennent recevoir de ses mains leur nourriture quotidienne. — Nous appelons aussi ces ermites des marabouts.

On enterre les marabouts dans leurs habitations, et leurs tombeaux sont en grande vénération: la population vient en pèlerinage les visiter; les malades leur demandent la santé. Tel marabout est imploré surtout pour la fièvre; tel



(Un Marabout, en Algérie.)

autre pour la cécité, l'hydropisie; tel autre enfin est exclusivement visité par les femmes et les enfants.

Chaque dévot musulman a son marabout dont il vénère plus particulièrement la mémoire, et au nom duquel il distribue ses aumônes et fonde des mosquées.

Certains marabouts ont été construits expressément pour couvrir et honorer les restes d'un ermite qui avait désigné spécialement la place de sa dernière demeure.

C'est ainsi que l'on rencontre des marabouts en Algérie au fond d'un frais vallon, au milieu d'un bouquet de platanes et d'orangers, sur le sommet d'une montagne aride, ou dans une plaine immense privée de toute culture et de toute végétation. On parle tous les jours, dans les bulletins, des marabouts de Sidi-Ferruch, de Sidi-Abd-er-Rahmann, de Sidi-Tamtam, ou de Sidi-Abd-el-Kader.

DÉCOURAGEMENT.

Un jour, les hommes se plaignirent à Dieu, et lui dirent: « Vous nous avez donné la raison pour nous conduire, la pensée pour vous comprendre, le cœur pour nous aimer les

uns les autres et pour vous bénir; mais, à quoi bon? toutes ces choses nous fatiguent fort. Voilà les animaux qui n'ont rien de cela, et cependant ils vivent, ils sentent, ils jouissent, ils sont plus heureux que nous; nous voudrions être comme eux. » Dieu répondit: « Qu'il soit fait ainsi qu'ils désirent! » Et les hommes retournèrent à l'état d'animaux.

Mais bientôt ils se plaignirent, et dirent à Dieu: « Vous nous avez donné des yeux pour voir, des membres pour marcher, des voix pour nous appeler, des oreilles pour nous entendre; mais à quoi bon? toutes ces choses nous fatiguent fort. Voilà les plantes qui n'ont rien de cela, et cependant elles vivent, elles sont plus heureuses que nous; nous voudrions être comme elles. » Dieu répondit: « Qu'il soit fait ainsi qu'ils désirent! » Et les animaux retournèrent à l'état de plantes.

Mais bientôt elles se plaignirent, et dirent à Dieu: « Vous nous avez donné des racines qu'il faut enfoncer en terre, des feuilles que le vent agite, des fleurs qu'il faut laisser épanouir, des fruits qu'il faut porter; mais à quoi bon? toutes ces choses nous fatiguent fort. Voilà les pierres qui n'ont rien de cela, et cependant elles existent, elles sont

plus heureuses que nous; nous voudrions être comme elles. » Dieu répondit : « Qu'il soit fait ainsi qu'elles désirent ! » Et les plantes retournèrent à l'état de pierre. Et le monde ne fut plus qu'une masse inerte, sans voix, sans âme, et il roulait en silence dans les espaces. Et le génie de la mort s'assit sur cette matière informe, et il émana de lui comme une vapeur humide et corrosive qui consuma lentement la pierre; et Dieu permit que son œuvre rentrât dans le néant d'où il l'avait tirée.

CHARLES DIDIER.

Il est une philosophie qui ne se repose jamais : sa loi est le progrès; un point qui était invisible hier est son but aujourd'hui, et sera son point de départ demain.

Revue d'Edimbourg. 1857.

ORDONNANCE D'UNE REINE COQUETTE.

En 1565, la reine Elisabeth avait trente ans.

Elle rendit cette année l'ordonnance suivante, contre-signée par le secrétaire d'Etat Cecil :

« Le désir naturel qu'ont les sujets de Sa Majesté, de tout rang et de toute condition, de posséder son portrait, ayant engagé un grand nombre de peintres, graveurs et autres artistes à en multiplier les copies, il a été reconnu qu'aucun jusqu'alors n'est parvenu à rendre dans leur naturel et dans leur exactitude les beautés et la grâce de Sa Majesté, ce qui excite journellement les regrets et les plaintes de ses sujets bien-aimés.

» En conséquence, il sera nommé des experts pour juger la fidélité des copies à venir du portrait de Sa Majesté; et il est enjoint aux experts de n'en tolérer aucune qui conserve quelques défauts ou difformités, dont, par la grâce de Dieu, Sa Majesté est exempte.

» En attendant le rapport desdits experts, il est défendu à tout peintre et graveur de continuer de peindre notre gracieuse reine ou de la graver, jusqu'au moment où quelque excellent artiste en aura fait un portrait fidèle qui devra servir de modèle pour toutes les copies qu'on en fera à l'avenir; et lesdites copies ne pourront être faites ou exposées en public qu'après que le modèle aura été examiné et reconnu aussi bon, aussi fidèle, aussi exact qu'il peut l'être. »

On trouve le texte de cette ordonnance dans les *Mémoires sur la cour de la reine Elisabeth*, par Lucy Aikin (*Memoirs of the court of queen Elisabeth*).

COMBAT DE VIDRIK VERLANDSEN

AVEC LE GÉANT LANGBEN.

Le roi Dietrich est à Berne; il se réjouit de ses exploits. Dans maint combat il a vaincu des guerriers vigoureux et des héros redoutables. Il y a une forteresse à Berne, et c'est là que demeure Dietrich.

Le roi Dietrich porte ses regards dans le lointain, et dit : — Dieu veuille que je sache où il y a des hommes assez forts pour lutter avec moi!

Maître Hildebrand, qui avait voyagé au loin, lui répond : — Il y a un guerrier à Birkingsberg. Oseras-tu l'éveiller et l'engager au combat?

— Ecoute, maître Hildebrand, tu es un vaillant guerrier; tu passeras aujourd'hui le premier dans la forêt, et tu porteras nos insignes royaux.

Mais Hildebrand, qui était un homme avisé, répond : — Je ne porterai point aujourd'hui les insignes royaux; je n'ai nul envie de voir ce qui m'en arriverait.

— Eh bien! s'écrie Vidrik Verlandsen, je marcherai aujourd'hui en tête de la troupe; je serai le premier dans la forêt de Birting.

Les armuriers ont fait mon épée de telle façon, qu'elle mord sur l'acier comme sur la laine. Ainsi parla Vidrik Verlandsen.

Trois cents combattants se dirigèrent vers la terre de Birting. Ils cherchaient le géant Langben; ils le trouvèrent dans la forêt.

— Maintenant, dit Vidrik, nous allons voir un jeu étrange. Laissez-moi entrer le premier dans la forêt, si vous avez confiance en moi.

— Oui, répond le roi Dietrich, et si tu trouves le géant Langben, tu ne me le cacheras pas.

Vidrik s'avance dans la forêt. Il trouve un sentier qui conduit à la demeure du géant.

Il arrive sur la terre de Birting. Il trouve le géant couché, tout noir et hideux.

Il le frappe avec sa lance, et lui crie : — Eveille-toi, éveille-toi, géant Langben! il me semble que tu dors bien lourdement.

— J'ai vécu ici pendant de longues années, dit le géant; j'ai dormi sur la lande sauvage : jamais nul homme n'a osé m'éveiller.

— Me voici, moi Vidrik Verlandsen, avec ma bonne épée. Je t'éveillerai si bien de ton sommeil, que tu seras baigné de sueur.

Le géant ouvre les yeux, et dit : — D'où vient ce jeune homme, qui ose faire entendre de telles paroles?

Ecoute, mon joli enfant, je ne lutterai pas avec toi si tu ne descends pas d'une race de chevaliers. Dis-moi tes titres de guerrier.

— Mon père s'appelait Verland; c'était un armurier illustre. Ma mère s'appelait Bodild; c'était la fille d'un roi.

Mon bouclier se nomme Skrepping; il porte la trace de mainte flèche. Mon casque se nomme Blank; mainte épée l'a entamé.

Mon noble cheval se nomme Skimming; il est né d'un étalon sauvage. Mon épée se nomme Mimring; elle a été ennoblée par le sang des guerriers.

Moi-même, je m'appelle Vidrik Verlandsen. Je suis couvert de fer; et si tu ne te lèves pas sur tes grandes jambes, je saurai bien te mettre en colère.

Car, vois-tu, je vais te dire la vérité. Le roi m'attend hors de la forêt; il faut que tu lui paies un tribut.

— Tout l'or que je possède, je le conserve précieusement; nul homme ne peut m'en demander compte, et ce n'est pas un enfant qui me l'enlèvera.

— Si jeune et si petit que je sois, s'écrie Vidrik, je suis venu te chercher. Je te couperai la tête, et je prendrai ton or.

Mais le géant Langben avait encore envie de dormir : — Va-t'en, jenne héros, dit-il, si tu tiens à la vie.

Pour toute réponse, Vidrik pousse son cheval Skimming et s'élança près de Langben. Tous deux commencent à combattre.

Langben saisit sa barre d'acier, et veut en porter un coup à Vidrik; mais le cheval fait un bond, Vidrik évite le coup, et la barre s'enfonça dans la montagne.

Le géant pousse un cri de douleur. — Voilà, dit-il, ma barre fixée dans la montagne, ma bonne barre d'acier, si forte et si bien forgée!

Vidrik ne perd pas de temps. Il avait du courage : — En avant, mon bon cheval! dit-il; à toi maintenant, ma valeureuse épée!

Il prend son glaive à deux mains, s'élança contre le géant, lui plonge la lame de fer dans la poitrine avec tant de force, qu'elle traverse les entrailles.

Cette blessure acheva de réveiller Langben. Il aurait bien voulu en faire une pareille à son adversaire.

— Maudit sois-tu, Vidrik! dit-il, et maudite soit ton épée! Tu m'as fait une plaie qui commence à m'inquiéter.

— Je te couperai, s'écrie Vidrik, en morceaux aussi pe-

tits que les feuilles des arbres si tu ne me montres pas l'endroit de la forêt où tu caches ton trésor.

— C'est bien, Vidrik, ne me tue pas : je te ferai voir la maison toute couverte d'or.

Le géant se traîne, Vidrik le suit. Ils s'en vont à travers la forêt, et arrivent à la maison toute couverte d'or.

— Il y a ici, dit le géant, plus de richesses qu'il n'y en a dans tout le pays. Ote cette grosse pierre, soulève le loquet de la porte.

Vidrik saisit la pierre avec ses deux mains et ne peut l'ébranler; le géant la prend avec ses deux doigts et l'élève en l'air.

— Vois-tu, mon beau jeune homme, dit-il, tu peux bien gouverner ton cheval; mais moi je suis plus fort avec mes deux doigts que toi avec tes mains.

Et maintenant, écoute, il y a ici plus d'or que n'en possèdent quinze rois. Regarde cette retraite, et entre le premier.

— Non, dit Vidrik qui devina la ruse, c'est toi qui entreras le premier; ainsi le veut l'usage.

Langben se traîne dans l'ouverture de la maison, Vidrik lui fend la tête.

Puis il prend le corps du géant, il le dresse contre un chêne, et s'en retourne.

Mais auparavant il se frotte les membres avec le sang de Langben, il frotte de même son cheval, puis rejoint le roi Dietrich, et se plaint d'avoir été honteusement vaincu.

— Mes bons compagnons d'armes, dit-il, là, dans la forêt verte, le géant m'a battu aujourd'hui; c'est ma grande douleur.

— Si tu as été battu par le géant, répondent ses compagnons, c'est une mauvaise chose. Nous allons retourner à Berne; nous ne perdrons plus nul homme ici.

— Ecoute, Dietrich, écoute, viens avec moi, je te montrerai tout l'or du géant.

— Si tu as tué le géant, s'écrie Dietrich, ce sera une grande nouvelle dans le pays. Il n'y a pas un guerrier dans le monde qui puisse lutter avec toi.

Les hommes de Dietrich regardent le géant debout, et s'arrêtent à l'entrée de la forêt avec une peur risible.

Ils croyaient que le géant allait allonger ses grandes jambes. Aucun d'eux n'osait l'attendre, aucun d'eux n'osait l'éveiller.

Vidrik insulte à leur frayeur, et leur dit : — Comment auriez-vous pu l'attaquer vivant? vous n'osez pas le regarder mort.

Puis il frappe sur le cadavre du géant avec sa pique, et fait rouler sa tête par terre; c'était une terrible tête.

Tous les guerriers prirent ensuite son or, et Vidrik eut la meilleure part; il l'avait bien gagnée.

Mais ce qui le réjouissait le plus, ce n'était pas le butin, c'était ce que l'on raconterait de lui en Danemark.

Tous les guerriers retournèrent à Berne. Dietrich prit Vidrik pour compagnon, et ne se sépara plus de lui. Il y a une forteresse à Berne, et c'est là que demeure le roi Dietrich.

OBERLIN,

LE PASTEUR DU BAN DE LA ROCHE.

Un bourgeois entre un jour dans la salle à manger du professeur Oberlin : — Ah! mon cher professeur, s'écrie-t-il, que je vous plains!

L'exclamation partait d'un cœur honnête, mais elle pouvait blesser. M. et madame Oberlin étaient pauvres, et ils avaient à nourrir sept garçons et deux filles. En ce moment, les neuf enfants, pressés autour de la vaste table ronde, étaient fort occupés à piller les assiettes. Madame Oberlin, femme d'une douceur angélique, jeta un regard un peu triste sur son mari; mais celui-ci redressa la tête, et répondit en souriant :

— Pourquoi me trouvez-vous à plaindre, mon bon voisin? Croyez-moi, si la mort entraînait ici pour m'enlever un de mes neuf enfants (à ces mots, il ôta brusquement son bonnet et le jeta contre la porte), je lui crierais : Hors d'ici, insolente! qui donc t'a dit que j'en avais un de trop?

Les enfants rirent bruyamment, et se levèrent pour se jeter au cou de leur père, tandis que leur mère attendrie lui serrait la main. Le voisin comprit, à ce tableau, ce qu'il y avait dans ces parents de tendresse et de désignation, deux refuges bien puissants contre les rigueurs de la fortune.

La famille Oberlin était un modèle d'ordre et d'union. Le soir, on se réunissait autour de la même table. Le père dessinait des figures, des paysages; la mère lisait à haute voix un ouvrage d'histoire ou de poésie; les enfants, en copiant les dessins ou les enluminant, écoutaient la lecture qui se prolongeait quelquefois fort avant dans la nuit.

En été, les heures de loisir étaient consacrées à d'autres divertissements. On voyait souvent le digne professeur Oberlin, oubliant syntaxe et grammaire, apprendre à ses sept enfants l'exercice militaire : il leur faisait prendre leur rang de taille, et il marchait lui-même à la tête de la colonne en battant le pas accéléré ou le pas ordinaire sur un vieux tambour.

Mœurs simples, naïves, que l'égoïste lui-même ne voit pas sans envie. Ce sont les familles où règnent ces habitudes paisibles et cette harmonie parfaite qui offrent ordinairement à la patrie les citoyens les plus intègres et les plus dévoués.

Un des fils Oberlin, Fritz, celui dont nous nous proposons de raconter la vie, montrait surtout un penchant très vif pour ces jeux militaires : il recherchait avec avidité l'occasion d'assister aux manœuvres de la garnison, il aimait à se glisser dans les rangs; les officiers souriaient de son ardeur martiale. Il rêvait la destinée d'un soldat, il devint pasteur; mais dans ses fonctions pacifiques il sut déployer autant de courage et acquérir autant de gloire que si sa vocation d'enfance l'eût emporté sur les champs de bataille.

Fritz fit ses premières études au Gymnase, où son père professait. Il en sortit en 1755 pour entrer dans l'université protestante. En 1758 il obtint le grade de bachelier, et en 1765 celui de docteur en philosophie; il commença immédiatement ses cours de théologie. En même temps il donnait des leçons, et il ne tarda pas à trouver ainsi dans son travail des moyens à peu près suffisants d'existence. Il n'eut d'abord pour disciples que des enfants de personnes peu aisées; mais insensiblement sa réputation s'accrut, il fut recherché par les familles riches. En 1762, on lui offrit la place de gouverneur des enfants de M. Ziegenhagen, alors le premier chirurgien de Strasbourg. A cette occasion, il donna une preuve de la juste susceptibilité et de la ferme volonté qui depuis ont toujours été des traits prononcés dans son caractère. Un des amis de M. Ziegenhagen avait été chargé d'entrer en négociations avec lui; il s'y prit d'une manière maladroitte, et en fut puni par la franchise du jeune pédagogue. Voici quelques unes des conditions stipulées par le négociateur, avec les réponses d'Oberlin.

Condition. Les enfants seront toujours proprement habillés, lavés, etc.

Réponse. Je recommanderai à mes élèves la propreté, je leur ferai sentir tout ce qu'elle a de bienfaisant; mais je ne me chargerai pas de soins domestiques, qui me feraient perdre un temps précieux pour leur instruction et pour mes propres études, que, dans tous les cas, je n'entends pas négliger.

Condition. Le gouverneur se promènera avec ses élèves trois fois par semaine.

Réponse. Cela se fera plus souvent ou moins souvent, selon le temps et les occasions.

Condition. Pendant la promenade, le gouverneur entendra avec les élèves une conversation sur des choses utiles.

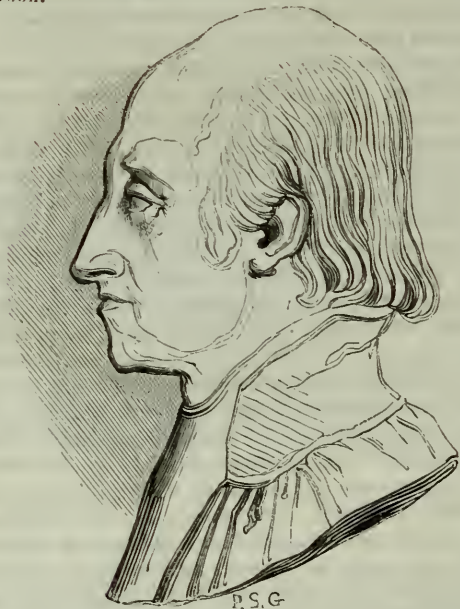
Réponse. C'est ce que j'ai l'habitude de faire toujours, autant que les circonstances le permettent.

Condition. A table, le gouverneur tranchera la viande.

Réponse. Je n'en ferai rien.

Oberlin entra chez Ziegenhagen aux conditions qu'il voulut. Il profita de son séjour dans cette maison pour acquérir de nouvelles connaissances. Déterminé dès cette époque à devenir pasteur dans un village, il sentit le besoin de s'initier à la science médicale, et de se familiariser avec le maniement des instruments de chirurgie les plus utiles. Cette prévoyance était d'autant plus sage, que dans ce temps il n'y avait pas encore de médecins hors des villes. Ziegenhagen encouragea et favorisa le zèle d'Oberlin : il lui enseigna un peu de théorie, et s'étudia ensuite à vaincre ses premières répugnances pour la pratique. Un jour, au milieu d'une conversation, le célèbre chirurgien ôta tout-à-coup son habit, releva la manche de sa chemise, et dit à notre gouverneur étonné : « Je sens que j'ai besoin d'une saignée, et ce sera vous qui me la ferez; allons, préparez-vous. » Oberlin hésite, il craint de blesser son maître; Ziegenhagen insiste, et la saignée improvisée réussit parfaitement.

Ce fut en 1765 qu'Oberlin quitta cette maison; Ziegenhagen ne cessa jamais d'être son ami et son protecteur. Deux années après, on proposa à Oberlin la charge d'aumônier dans un régiment français : cette proposition réveilla en lui le penchant pour l'état militaire qu'il avait eu dans son enfance; il l'accepta, mais une circonstance qui décida du sort de toute sa vie l'engagea presque aussitôt à faire agréer sa démission.



Joseph Oberlin

(Oberlin)

Le pasteur Stuber, qui s'était dévoué, depuis environ quinze années, à l'amélioration du sort des habitants du Ban de la Roche, fut obligé, vers la fin de 1766, de résigner ses fonctions; la faiblesse de sa santé ne lui permettait plus de les remplir. Il voulut du moins se choisir un successeur qui comprit ses desseins et qui eût le courage de les poursuivre. Ayant entendu parler d'Oberlin, un pressentiment lui dit que ce jeune théologien accepterait son héritage.

Mais il est temps de dire quelques mots sur le Ban de la Roche. Le Ban de la Roche, qui tire son nom du vieux châ-

teau de la Roche, a environ six lieues de circonférence; il fait partie des contrepenes et des ramifications occidentales de l'embranchement du Haut-Champ, improprement appelé champ du Feu. De ce champ du Feu la vue embrasse un horizon immense : elle domine sur une grande partie de l'Alsace et du pays de Baden, elle pénètre jusqu'aux glaciers de la Suisse; le Rhin semble baigner la montagne. Long-temps les habitants de ce pays furent en proie aux deux plus grands fléaux de l'homme, la misère et l'ignorance. long-temps leur seule nourriture consista en fruits et en herbes sauvages; le territoire était couvert de bois. La première révolution heureuse dans leur destinée fut l'introduction de la pomme de terre, en 1709. Quelques ministres protestants tentèrent successivement de faire participer à d'autres bienfaits de la civilisation les pauvres Ban-de-la-Rochois. Mais l'isolement du pays, les privations de tout genre qu'il imposait, le faisaient redouter comme une terre d'exil, comme une Sibérie où l'on n'envoyait que les pasteurs qu'on avait de la répugnance à placer ailleurs. Les deux hommes auxquels on doit toute la prospérité des paroisses de Waldbach et de Rothau, qui composent le Ban de la Roche, sont sans aucun doute Stuber et Oberlin : l'un commença l'œuvre, l'autre l'acheva, et c'est leur admirable charité qui a attiré l'attention sur cette contrée obscure.

Volci ce que l'on raconte de la première entrevue de ces dignes pasteurs.

Un matin Stuber se dirige vers la demeure d'Oberlin. Il monte un escalier obscur et entre dans une mansarde; en ouvrant la porte, il aperçoit au fond de la chambre un lit caché derrière des rideaux de papier. « Voilà du Ban de la Roche, » se dit Stuber tout bas. Il approche du lit, et plaisante avec Oberlin sur ses rideaux : « Et que veut donc dire, ajoute-t-il, ce poëlon de fer suspendu au-dessus de la table? — C'est ma cuisine, répond Oberlin; je dîne avec mes parents, ils me permettent d'emporter chaque fois un morceau de pain; à huit heures du soir, je mets le pain dans ce poëlon, j'y ajoute du sel et j'y verse de l'eau, puis je place ma lampe dessous et je continue à étudier. Si, vers dix ou onze heures, la faim se fait sentir, je mange ma soupe, et elle me fait autant de plaisir que le mets le plus délicat. » Stuber sourit, et lui dit : « Vous êtes l'homme que je cherche. »

L'ex-pasteur de Wildbach expose alors à Oberlin le but de sa visite. Oberlin écoute avec joie, et ne dissimule pas le désir qu'il a d'accepter la proposition; mais, toujours consciencieux, il demande que tous les candidats qui le primaient sous le rapport de la promotion soient invités à déclarer s'ils veulent accepter cette cure. Or les émoulements attachés à la cure de Waldbach étaient fort modiques; tous les candidats refusèrent.

Oberlin fit avec Stuber un voyage au Ban de la Roche. L'air de candeur et d'innocence des habitants, le bien déjà fait, et l'immensité du bien qui restait à faire, le touchèrent vivement et l'animèrent des plus généreuses résolutions.

Par ordonnance de M. Voyer d'Argenson, alors seigneur du comté du Ban de la Roche, en date du 1^{er} avril 1767, Oberlin fut pourvu de la cure de Waldbach. Il avait vingt-sept ans lorsqu'il fut installé dans son modeste presbytère.

La fin à la prochaine livraison.

Parmi les personnages illustres que l'histoire fabuleuse rapporte avoir été nourris par des animaux, on cite : le roi Habis, nourri par une biche; Cyrus, par une chienne; Sémiramis, par des colombes; Midas, par des fourmis; Hiéron et Platon, par des abeilles; Pélidas, par une jument; Atalante, par une ourse; Esculape, par une chèvre; Remus et Romulus, par une louve.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

OBERLIN,
 PASTEUR DU BAN DE LA ROCHE.
 (Suite. — Voy. p. 95.)



(Le village du Ban de la Roche. — Presbytère du pasteur Oberlin.)

Le premier soin d'Oberlin fut de fonder des écoles. Il était persuadé que la grossière ignorance des habitants du Ban de la Roche serait le plus grand obstacle que rencontrerait son désir d'améliorer leur sort. Les gens ignorants parlent mal, sont mal compris, comprennent mal les autres; ils ont peu de souvenirs, peu d'idées à comparer; leur conversation, aussi pauvre que leur expérience, est enfermée dans le cercle étroit d'un petit nombre d'idées vulgaires, de répétitions insignifiantes et fastidieuses. Ils ne savent, en effet, presque rien de ce qui a été fait avant eux, de ce qui se fait ailleurs que là où ils vivent : tout ce que leurs pères ne leur ont pas dit, tout ce qu'ils n'ont pas vu, leur paraît surprenant, incroyable, impossible. Aussi, lorsqu'on les engage à sortir des ornières de la routine, ils croient que l'on veut leur malheur, leur perte; on trouble leur engourdissement, on les menace tout au moins d'une fatigue qui leur paraît inutile. Qui leur conseille le moindre changement dans leurs habitudes, même dans leur intérêt le plus évident, est leur ennemi.

C'est ce que le jeune pasteur éprouva bien douloureusement dans les premières années de son séjour au Ban de la Roche. Malgré sa prudence et sa douceur, il arriva que ses tentatives pour faire défricher les terres incultes, pour propager la culture des arbres fruitiers, pour améliorer celle des pommes de terre et du lin qui conviennent le mieux au terrain sablonneux du Ban de la Roche, pour frayer des chemins nécessaires aux communications des villages voisins, furent d'abord très mal accueillies. Il y eut même une fois un complot contre lui : mais il conjura le danger par

son courage; il triompha de la malveillance à force de patience et de volonté.

Le moyen qu'il employa avec le plus de succès fut de donner lui-même l'exemple de ce qu'il souhaitait voir entreprendre par les villageois.

Des sentiers très fréquentés traversaient deux champs appartenant à sa cure. Il se mit à travailler dans ces champs avec son domestique, à creuser des fossés de quatre à cinq pieds de profondeur, à y descendre de jeunes arbres, et à mêler et presser légèrement autour les terres qu'il connaissait les plus propres à en avancer l'accroissement. Il s'était procuré des tiges de toutes sortes d'arbres à fruits, tels que pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers et noyers; il en fit une grande pépinière qu'il arrangea dans son jardin; il attendit l'époque où ses paroissiens, voyant le succès des arbres journellement exposés à leurs yeux, viendraient lui en demander d'eux-mêmes. Son attente ne fut pas trompée; le goût de la plantation des arbres se répandit, et l'art de greffer, qu'il avait enseigné lui-même à plusieurs de ses paroissiens, fut généralement pratiqué.

Lorsqu'il voulait faire ouvrir ou élargir des chemins, et qu'il était parvenu à en acquiescer le droit, il prenait lui-même la pioche, choisissant les endroits les plus difficiles, s'inquiétant peu d'avoir les mains déchirées par les broussailles ou écrasées par les pierres. Il excitait ainsi l'émulation. Quelquefois il faisait travailler sur différents points à la fois; alors il montait à cheval, volait d'un endroit à l'autre, et donnait partout les conseils et les ordres les plus sages. Avant son arrivée, on traversait les ruisseaux les plus larges sur des

arbres renversés : il entreprit la construction de quelques ponts, et bientôt on en établit à son exemple un grand nombre. A une lieue d'un nouveau chemin de communication très utile, entre Fonday et Rothau, la route serpentait sur une hauteur très pénible à monter et à descendre ; pour plus de commodité on avait pratiqué un mauvais chemin qui, de la route, traversait la rivière de la Bruche et le village de Rothau pour rejoindre la route plus bas. Passer la rivière avec les voitures était très dangereux, et même impossible pendant les grandes eaux et les glaces d'hiver ; les piétons passaient sur un pont de bois souvent mouillé et glissant, placé en travers de hauts rochers : des accidents nombreux y eurent lieu souvent la nuit ; plusieurs personnes tombèrent dans la rivière et s'estropièrent ou se noyèrent. Oberlin fit bâtir un pont à l'usage des piétons et des voitures ; pour y parvenir, il fut obligé de faire l'achat d'un pré ; il en donna à loyer une partie pour subvenir aux frais d'entretien.

Le bien que le digne pasteur ne se sentait pas le pouvoir de faire par lui-même on par les concours de personnes isolées, il réussissait à l'obtenir en fondant des sociétés ou des prix d'encouragements. Et quant aux dépenses nécessaires pour toutes ces œuvres d'amélioration, il y pourvoyait au moyen de dons et de souscriptions qu'il obtenait des habitants aisés de Strasbourg. Il parcourait souvent à cheval, pendant la nuit, la distance qui séparait le Ban de la Roche de la ville pour aller solliciter la bienfaisance en faveur de ses paroissiens, pour défendre leurs droits devant les magistrats, pour leur procurer des secours de toute sorte.

Il voyait avec peine que toutes les fois qu'un des outils de ces pauvres gens venait à se rompre, et leur fallait de l'argent en main pour en acheter un autre, et perdre une journée entière pour l'aller chercher au loin. Afin d'obvier à cet inconvénient, il établit un magasin où on pouvait en acheter au prix coûtant et à crédit, jusqu'à ce que l'argent rentrât, soit aux bûcherons, qui ne tiraient leur paiement qu'à la fin de l'exploitation de la coupe, soit aux cultivateurs lors de la vente de leurs bestiaux, de leurs pommes de terre et de leur lin ; car c'était à ces trois ressources que les habitants étaient réduits.

Il n'y avait pas un seul artisan dans les endroits qui dépendaient de la cure ; les habitants, lorsqu'ils en avaient besoin, et cela arrivait souvent, étaient, comme dans le cas précédent, obligés de faire un voyage de plusieurs lieues. Oberlin sonda les dispositions des jeunes gens ; il choisit ceux qu'il reconnut propres à la profession à laquelle il les destinait, les habilla et les mit en apprentissage hors de la vallée. En quelques années, la paroisse de Waldbach eut ses charrons, ses maréchaux-ferrants, ses cordonniers, ses maçons, ses menuisiers, ses vitriers, etc. Cette œuvre eut les résultats les plus heureux : elle procura à un grand nombre d'individus une existence honnête ; elle répandit le goût d'un travail mécanique et sédentaire.

Oberlin introduisit aussi dans les communes quelques branches d'industrie, principalement celle de la filature du coton et du tissage. Des vieillards, des enfants en bas-âge, des hommes, des femmes, condamnés auparavant à la misère, à l'oisiveté pendant la mauvaise saison, trouvèrent par cette ressource du travail et de la subsistance.

Il fit aussi successivement l'acquisition d'un grand nombre d'exemplaires de livres utiles ; il les mettait en circulation parmi ses paroissiens les plus instruits. Dans les conversations particulières, dans des instructions hebdomadaires qu'il donnait chez lui, il annonçait et expliquait les découvertes les plus importantes et les grands événements du temps. Il accompagnait ces communications d'observations judicieuses, et tendait toujours au grand but de tout ramener à un point de vue religieux et moral.

Il créa une caisse d'emprunt dont ses amis et lui firent les premiers fonds, et il parvint ainsi à détruire la mendi-

cité. Grâce à ses enseignements, la mauvaise foi, le non remboursement volontaire d'une somme empruntée à la caisse étaient des taches odieuses dont il était rare que l'on osât se couvrir. Le bienfait de cette institution fut immense. Lorsqu'un Ban-de-la-Rochois, laborieux et honnête homme, se trouvait par suite de malheurs dans l'impossibilité de s'acquitter de ses dettes, il en faisait la confidence à son pasteur, et celui-ci savait toujours le sauver d'une perte sans lui inévitable. Il faisait lui-même le bilan, le libérait envers ses créanciers souvent pauvres eux-mêmes, et gratifiait encore d'une petite somme le malheureux ainsi échappé au déshonneur, pour l'aider à remonter son ménage et à reprendre ses travaux agricoles.

Ce serait une trop longue entreprise que de vouloir raconter toutes les inventions ingénieuses qu'inspira à Fritz Oberlin la charité éclairée dont était embrasée son âme.

Quelle que fût son activité, il lui manquait une compagne digne de le seconder. Il la trouva dans une de ses parentes, Marie-Salomé Witter, fille d'un professeur de l'université de Strasbourg, orpheline depuis plusieurs années. Elle était venue passer quelques semaines au Ban de la Roche. Deux jours avant son départ, la pensée vint à Oberlin qu'elle pourrait être la femme que Dieu lui destinait. Il lui demanda sa main, qu'elle lui accorda en lui avouant qu'elle l'aimait sincèrement. Ils furent unis le 6 juillet 1768.

« Madame Oberlin, dit Stœber *, fut épouse et mère tendre et soigneuse : elle administrait son ménage avec ordre et intelligence ; elle méritait de l'économie en tout pour pouvoir exercer la charité partout ; sa conversation était pleine de charme ; elle était très instruite et cultivait les lettres ; elle entraînait dans tous les projets généreux de son époux. »

De ce mariage naquirent neuf enfants. Madame Oberlin fut enlevée à son mari par une mort subite, le 17 janvier 1785.

Le récit que fait Oberlin de cette perte douloureuse est saisissant :

« Quand dix heures sonnerent, nous nous embrassâmes, selon notre coutume, en nous souhaitant le bonsoir. Je me retirai dans ma chambre, et ma femme dans une chambre en bas avec son petit nourrisson âgé de huit semaines, et une servante. Vers les six heures du matin, une servante vint m'éveiller, disant : Monsieur, madame est malade. J'étais extrêmement accablé de sommeil, et étant habitué à la savoir plus souvent indisposée que bien portante, je me rendormis. La servante vint une seconde fois, me disant : Madame est fort mal. Pour le coup, je me précipitai du lit, et la trouvai assise, ayant les jambes dans un bain de pied, et la tête appuyée sur une servante. En entrant dans la chambre, je lui entendis dire ces paroles : Seigneur Jésus ! tire-moi de cette affreuse extrémité. Je m'approchai et je passai le bras autour de son corps pour la soutenir. Dans ce moment, je sentis un mouvement convulsif dans son bras, et j'entendis un craquement dans sa poitrine, après quoi elle fut si tranquille que, ne pouvant plus supporter la situation gênante dans laquelle j'étais ainsi que la servante, nous la couchâmes tout doucement, la croyant endormie. Mais que devins-je lorsque, tâtant son pouls, je ne lui en trouvai plus, et mettant la main sur son cœur, je ne le sentis plus battre ! Je l'abandonnai aux soins de Sébastien Scheidecker que l'on avait appelé, et je montai avec précipitation sur le grenier. Là, me jetant à genoux, je m'efforçai de prier Dieu ; mais ma prière semblait être de plomb et ne voulait pas monter vers le ciel. Je fus forcé de dire : Ah ! qu'as-tu fait, mon Dieu ? Tu m'as pris ma femme et je dois t'en louer ! Je descendis. Sébastien m'entendant venir voulut me prévenir de ma perte ; mais je lui dis que j'en étais instruit. Je me couchai sur ma chère défunte, je collai ma bouche sur la sienne, je l'arrosai de mes larmes. Hélas ! c'était un corps

* Biographe d'Oberlin, auquel une grande partie de ces détails sont empruntés.

unanime ! Ma douleur fut si vive que je priaï sans cesse le Seigneur de me faire mourir, et que c'eût été un délice pour moi de me faire enterrer avec cette chère moitié de moi-même. »

Le désespoir fit place plus tard à une ferme résolution de poursuivre avec zèle et amour l'œuvre bienfaisante dans laquelle sa femme l'avait si admirablement aidé. Il avait sans cesse, disait-il, son image devant les yeux. Il l'entendait la nuit ; elle le consolait, elle l'encourageait.

Du reste, à cette époque, l'aspect physique et moral du Ban de la Roche avait subi une complète métamorphose. L'aisance y avait fait place à la misère, l'instruction à l'ignorance, la charité à l'égoïsme, l'urbanité à la grossièreté. Oberlin était adoré : on était heureux et fier de mériter ses éloges ; on redoutait ses reproches. C'était pour les habitants un consolateur affectueux, un guide fidèle, un protecteur actif et généreux, et presque une providence visible. Il était la loi vivante de cette petite contrée où il avait tout créé, tout inventé, tout organisé.

Peu à peu le bruit des succès d'Oberlin s'était répandu en France et en Allemagne. Des hommes généreux entreprenaient le pèlerinage du Ban de la Roche pour s'éclairer et s'édifier dans la conversation du vertueux pasteur. D'autres lui écrivaient. On peut citer, parmi les amis d'Oberlin, Lavater, Jung Stilling, madame Krudner, Pfeffel, l'abbé Grégoire, Augustin Perrier.

La révolution éclata : les principes de cette régénération qui tendaient à relever la dignité de l'homme, à réaliser dans l'ordre politique le dogme de l'égalité, trouvèrent de l'écho dans le cœur d'Oberlin ; mais les excès qui furent commis lui inspirèrent une vive douleur. Il traversa cette grande période de notre histoire en continuant à améliorer son œuvre, sans indifférence, sans crainte, sans lâches concessions.

En 92, lorsque les jeunes Ban-de-la-Rochois, répondant à l'appel fait à la jeunesse française, prirent les armes, Oberlin célébra un service solennel, et leur adressa des conseils qu'on ne saurait lire sans émotion. « Vous partez, leur disait-il ; nos vœux et nos prières vous accompagneront ; puissent-ils ne pas être repoussés ! puisse-t-il se faire qu'aucun d'entre vous ne s'en rende indigne ! Vous avez reçu une instruction et une éducation que beaucoup d'entre vos frères d'armes n'auront pas reçues ; soyez leur lumière, soyez pour eux un exemple, un modèle de conduite ; supportez-vous l'un l'autre, traitez-vous avec ménagement et égard ; gardez-vous de l'excès du vin, gardez-vous des disputes, retirez-vous-en. Cherchez votre honneur dans ce qui est vraiment louable, dans ce que Dieu peut approuver. Lorsqu'il y aura quelque chose à souffrir, souffrez sans murmures ; les murmures ne soulagent pas le mal, mais l'aggravent. La patience, au contraire, et la résignation courageuse le soulagent.

« Si vous devez entrer en pays ennemi, souvenez-vous que nous ne sommes pas ennemis des peuples ; nous l'avons juré. »

Le fils aîné d'Oberlin paya sa dette à la patrie, le 27 août 1793, à la bataille de Bergzaben. Il tomba percé d'une balle au moment où, dans un lieu exposé au feu de l'ennemi, il faisait une distribution de cartouches.

Malgré toutes les preuves de dévouement qu'il avait données à la cause nationale, Oberlin devint suspect pendant la terreur à quelques hommes qui, dans une réaction aveugle contre toute idée religieuse, ne pouvaient alors concevoir l'alliance d'une conviction chrétienne avec un véritable patriotisme. Le bienfaiteur du Ban de la Roche fut arrêté, mais peu de temps ; la voix unanime de ses concitoyens le délivra. Plus tard un rapport fut fait à la Convention sur les services que Stuber et Oberlin avaient rendus à l'Alsace, surtout en y propageant l'instruction primaire, et la Convention décerna aux deux pasteurs une mention honorable. Il est intéressant de lire en contraste une ordonnance de la

restauration (1819) qui décerne à Oberlin le titre de chevalier de la légion-d'honneur. Combien y a-t-il peu de vertus qui puissent ainsi commander le même respect à des partis si opposés, et conserver tout leur éclat à de si grandes distances.

Un seul fait pourrait suffire à l'éloge de cet homme admirable : « Au Ban de la Roche, dit le biographe déjà cité, le vol est en horreur, et je ne crois pas que de mémoire d'hommes ce crime y ait été commis. »

Il resterait beaucoup à faire si l'on s'était proposé ici de peindre la physionomie complète d'Oberlin ; mais nous avons dû nous borner à essayer d'en indiquer les traits les plus saillants. Son originalité était extrême. Il était minutieux dans ses scrupules, et il paraissait quelquefois trop sévère dans ses exigences sur des détails de la vie commune ; mais qui ne lui aurait pardonné ses faiblesses ?

C'est ainsi qu'il réprochait le peu de soin que mettent beaucoup de personnes à écrire lisiblement, à faciliter aux autres la lecture de leurs lettres. A ses yeux, c'était presque une mauvaise action que de causer volontairement le moindre embarras à son prochain : il traçait ses lettres, ses chiffres avec soin.

Il blâmait hautement l'habitude que quelques personnes ont de perdre le pain, d'éparpiller les miettes. Il voyait de mauvais œil ceux qui, à table, n'achevaient pas ce qui se trouvait sur leur assiette.

Il conservait avec soin les moindres petits papiers blancs, et il en faisait des cahiers pour les enfants pauvres, ou bien il y inscrivait des sentences morales, et les distribuait à ceux qu'elles pouvaient consoler, corriger ou encourager au bien.

Il détestait les modes exagérées. Un jeune homme de Strasbourg étant venu le voir avec de longs cheveux plats, suivant une mode qui dura quelque temps, le pasteur du Ban de la Roche lui dit en souriant : « C'est sans doute une nouvelle mode que monsieur nous apporte ? Les Strasbourgeois n'ont-ils donc plus le courage de marcher à front découvert ? » Du reste, il prêchait d'exemple. Pendant plus de trente ans on le vit toujours simplement vêtu, le plus souvent en noir avec une petite perruque ronde, semblable à celle que l'on voit aux portraits de J.-J. Rousseau, et avec un chapeau rond entouré de toile cirée et retroussé des deux côtés.

Sa propreté et sa pureté étaient extrêmes ; tous les objets sales le scandalisaient. Comme son ami Lavater, il se méfiait du caractère des personnes qu'il voyait ordinairement négligées dans leurs vêtements, qui ne paraissaient point être incommodées d'avoir leurs visages ou leurs mains malpropres, ou de respirer un air étouffant et corrompu. Il soupçonnait que de telles personnes, si elles n'étaient point absolument vicieuses, manquaient au moins de cette délicatesse, de cette élégance et de cette grâce de l'esprit qui sont au nombre des plus grands charmes dans la pratique de la vie.

Dès qu'il voyait que quelque goût sensuel voulait s'emparer de lui, il s'y opposait avec force et combattait lui-même avec tous les moyens ingénieux que lui suggéraient son imagination, son désir de rester simple, pur et maître de lui-même.

Jusqu'aux dernières années de sa vie il conserva la même activité, le même zèle pour son perfectionnement et pour celui de toutes les personnes qui lui accordaient le droit de les éclairer de ses conseils. Malgré les infirmités qui peu à peu s'emparèrent de lui, il traitait durement son corps. On l'entendait souvent se dire à lui-même, lorsqu'en se levant de son siège il éprouvait une roideur dans ses membres : « Allons, paresseux ! allons, Fritz ! où sont tes forces ? qu'es-tu devenu ? »

Octogénaire, il se complaisait à montrer aux jeunes gens comment on devait se tenir droit, ne pas laisser le dos s'arrondir, la poitrine se plier sur l'estomac ; c'étaient là

pour lui des signes de nonchalance et de mollesse ; c'était aussi montrer peu de respect, à son avis, pour les regards des autres personnes que de ne point leur épargner la vue de ces attitudes lâches et fatiguées.

Pendant cinq jours avant sa mort, il eut des convulsions violentes. Le 1^{er} juin 1826, à six heures du matin, il joignit ses mains, leva vers le ciel un regard calme et confiant, et ferma les yeux ; il ne les rouvrit point : sa vie terrestre s'éteignit insensiblement, et quelques heures après il expira.

LA NOURRICE, LA BERCEUSE, LA TENEUSE, LA PROMENEUSE

DE M. LE DUC DE BOURGOGNE.

(Collection d'estampes et de dessins historiques de M. Hennin.)

Sous l'ancienne monarchie, le premier fils des rois de France portait la qualité de *Dauphin*, en vertu de la donation de la province de Dauphiné, que Humbert, dernier Dauphin de Viennois, fit à cette condition au roi Philippe VI de Valois, l'an 1349. Le second fils de France s'appelait

Monseigneur, sans autre qualité. Après le Dauphin, les puînés étaient ducs de Bourgogne, d'Orléans, d'Anjou, d'Alençon, de Valois, de Touraine, de Berry, et autres apanages. Ces puînés portaient le surnom de *France*, et ne signaient que de leur nom propre, de même que le roi ; ce que faisaient aussi les filles de France, qui étaient appelées *Mesdames*.

Au moment où une princesse du sang accouchait, toutes les portes de l'appartement étaient ouvertes, et tout le monde sans exception pouvait entrer. Quand la princesse était dans sa chambre à coucher, c'était sa première femme, et non sa dame d'honneur, qui faisait le service de la chambre : toutes les fonctions de la dame d'honneur et des dames se bornaient à reconduire. Au bout de six semaines, la princesse, sur une chaise longue, recevait pendant trois jours toutes les personnes présentées. Les princes du sang étaient ondoyés, au moment de leur naissance, dans la chambre même où ils venaient de recevoir le jour. Ils n'étaient, en général, baptisés qu'à douze ans, et, depuis l'installation de la cour à Versailles, toujours dans la chapelle du château. Les enfants des princes du sang ne portaient presque jamais de bourrelet ; mais leurs chambres et tous



(La Nourrice du duc de Bourgogne.)



(La Berceuse.)

les meubles de leurs appartements étaient tapissés et fortement rembourrés, tant qu'ils étaient entre les mains des femmes, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de sept ans. Jean-Jacques Rousseau le premier proposa avec raison de donner pour hochets aux enfants des têtes de pavot ou de la racine de guimauve, au lieu des hochets de cristal et de corail, avec lesquels ils peuvent se meurtrir la tête ou blesser ceux qui les entourent.

Différents officiers du roi servaient chez les enfants de France. Un chapelain et un clerc de chapelle du roi venaient tous les jours pour la messe, qui se disait dans leur chambre. Le premier médecin se trouvait présent quand on les remuait. Les valets de chambre allaient aussi y servir ; les huissiers tenaient la porte. Il y avait pareillement douze gardes-du-corps du roi commandés par un exempt ordinaire et un sous-brigadier, qui faisaient garde tous les jours à la première porte et couchaient dans la salle. Deux valets de pied du roi, qui se tenaient toujours dans l'antichambre, attendaient si on avait besoin de les envoyer quelque part pour le service de Messieurs les Enfants de France. Dix autres petits valets de pied étaient attachés à leurs per-

sonnes. Si l'on apportait ou si l'on amenait quelqu'un des enfants de France aux audiences que le roi donnait aux ambassadeurs, leur place était au côté droit du roi. La gouvernante et la sous-gouvernante entraient aussi sur l'estrade, en dedans des balustrades, aussi bien que la femme de chambre qui les tenait entre ses bras, et l'huissier de chambre qui les soutenait ou les appuyait, de peur qu'ils ne vissent à tomber.

Louis Dauphin, fils aîné de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Autriche, né à Fontainebleau le 4^{er} novembre 1661, pour l'instruction duquel Bossuet, son précepteur, composa son *Histoire universelle*, avait épousé, en 1680, la princesse Marie-Anne-Christine-Victoire, sœur de l'électeur de Bavière ; il en eut trois princes, le duc de Bourgogne, le duc d'Anjou, et le duc de Berry.

Le duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV et père de Louis XV, naquit à Versailles le 6 août 1682, à dix heures vingt minutes du soir. Un moment après sa naissance, il fut ondoyé par le cardinal de Bouillon, grand-aumônier de France, et le roi lui envoya la croix du Saint-Esprit par le marquis de Seignelay, ministre et secrétaire d'Etat, trésor-

rier des ordres de Sa Majesté. Aux cérémonies du baptême, le 18 janvier 1687, le roi le nomma Louis, Madame, duchesse d'Orléans, étant la marraine.

La naissance du duc de Bourgogne, qui perpétuait la postérité de Louis XIV, causa au monarque une joie qui fut partagée par la France. Ce fut le roi lui-même qui annonça cette naissance à sa cour. A peine la Dauphine fut-elle accouchée, qu'il s'avança dans l'antichambre et dit à tous les assistants : « Madame la Dauphine est accouchée d'un prince. » A cette nouvelle, l'allégresse fut si excessive, que parmi les personnes présentes il n'y en eut aucune qui, oubliant les règles de l'étiquette si sévèrement observées alors, ne prit la liberté d'embrasser le roi. La foule augmenta en un instant, et bientôt elle fut si grande qu'elle porta le monarque depuis la Surintendance, où logeait la Dauphine, jusqu'à ses appartements. Il se laissait embrasser par qui voulait. Les transports du peuple allèrent encore plus loin : on alluma partout des feux de joie ; les porteurs de chaise brûlèrent sans façon, dans la cour de la galerie des Princes, d'abord les chaises dorées de leurs maîtresses, ensuite un grand nombre de lambris et de parquets desti-

nés à orner la grande galerie. Le roi, à qui on vint s'en plaindre, ordonna de les laisser faire, et dit en riant : « Nous avons d'autres lambris et d'autres parquets. » Les comédiens espagnols dansèrent un ballet dans la cour des Fontaines, devant le balcon de la reine-mère, avec des castagnettes, des harpes et des guitares. A Paris, toutes les boutiques furent fermées pendant trois jours. Les rues étaient pleines de tables où l'on invitait les passants à boire et à manger ; et tel artisan, si l'on en croit les récits de l'époque, dépensa dans ces trois jours cent écus qu'il gagnait à peine en six mois. Il semblait que déjà le peuple eût le pressentiment des hautes qualités que développèrent dans ce prince les leçons de son gouverneur le duc de Beauvilliers, et de son précepteur Fénelon.

L'Etat de la France de 1692 (espèce d'*Almanach royal* du temps) donne la liste suivante des principaux officiers du duc de Bourgogne, alors âgé de dix ans :

Un gouverneur, Paul de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, ayant prêté serment pour cette charge entre les mains du roi, le 5 septembre 1689 ; pour sa table, 48 000 liv.

Le gouverneur recevait le serment de fidélité des deux



(La Teneuse.)



(La Promeneuse.)

sous-gouverneurs du duc de Bourgogne, du sous-précepteur, du lecteur de la chambre, et des deux gentilshommes de la manche.

Deux sous-gouverneurs à 7 500 liv., ensemble, 15 000 l.

Un précepteur prêtant serment immédiatement entre les mains du roi, l'abbé François de Salignac de La Mothe-Fénelon, nommé en 1689, doyen de Carenac en 1692, et en 1695 archevêque duc de Cambrai, 12 000 liv. — C'est pour le duc de Bourgogne et ses frères, les ducs d'Anjou et de Berry, que Fénelon composa *Télémaque*

Un sous-précepteur, 6 000 liv.

Un lecteur de la chambre (outre 4 500 liv. de pension), 4 500 liv.

Deux gentilshommes de la chambre à 6 000 liv., 12 000.

Un premier valet de chambre, 700 l. de gages ; 1 825 l. pour sa bouche, à raison d'une demi-pistole par jour, et 4 226 liv. d'autres appointements, 6 791 liv.

Un premier médecin, pour gages, nourriture, entretien et pension, 11 400 liv.

Deux huissiers de chambre à 5 615 liv., 7 250. — Ils ont de plus chacun tous les jours, pour leur déjeuner, un pain

et une pinte de vin de table, qu'ils prennent en argent, environ 208 liv. par an, 416 liv.

Trois valets de chambre, à 2 415 liv., 7 245 liv.

Un porte-manteau, 2 895 liv.

Un porte-arquebuse, 2 200 liv.

Un barbier ordinaire, 700 liv. de gages ; 400 liv. pour les essences et poudres de senteur ; et 4 095 liv. pour sa nourriture, à raison d'un écu par jour, 2 195 liv.

Un tapissier ayant dans ses certificats de service la qualité de valet de chambre, 1 695 liv.

Deux garçons de chambre, à 1 480 liv., 2 960 liv.

Un porte-faix ou porte-meuble de la chambre, 996 liv.

Un premier valet de garde-robe, 5 475 liv.

Deux valets de garde-robe, à 2 155 liv., 4 270 liv.

Deux garçons de la garde-robe, 4 170 liv., 2 240 liv.

Un blanchisseur du linge du corps, 1 600 liv.

Une empeseuse, 600 liv.

Un maître à écrire, 5 700 liv.

Un maître à dessiner, 5 700 liv.

Un maître à danser, 7 600 liv.

Un joueur de violon, outre quelques gratifications, 400 liv.

Un garçon de fourrière, pour un habit, 50 liv. ; il mange de la desserte de la fourrière du roi.

Un garçon de bureau, 750 liv.

Un écuyer pour commander l'écurie et avoir soin des chevaux et carrosses, 5 000 liv.

Un argentier, 4 450 liv.

Total, 179 548 liv.

L'*Etat de la France*, de la même année 1692, publie également la liste suivante des dames et autres personnages qui ont servi près monseigneur le duc de Bourgogne :

Madame la gouvernante de la personne et de la maison des Enfants de France, Louise de Prie, duchesse de Cardone, veuve du maréchal de la Mothe-Houdancourt, reçue gouvernante de M. le dauphin le 14 septembre 1664, et depuis gouvernante de ses enfants, 5 660 liv.

La gouvernante, ou en son absence la sous-gouvernante, couchait toujours dans la chambre des Enfants de France ; elle était maîtresse de la chambre, et l'huissier devait lui demander l'ordre des personnes qui se présentaient pour y entrer ; de plus, elle commandait en chef aux gardes et gens de guerre, et aux officiers destinés pour la garde de MM. les Enfants, en l'absence de leurs Majestés.

La *nourrice*, madame Anne Compositon, femme du sieur Pierre Margalé, 1 200 liv. de gages, et 1 095 liv. pour sa nourriture, à raison d'un écu par jour, et le double quand elle allaitait, 2 295 liv.

La seconde nourrice, madame Lair, Marie Prieur, qui a achevé d'allaiter le duc de Bourgogne, 600 liv. de gages, et 1 095 liv. de nourriture, 1 695 liv.

La remuense, mademoiselle de Beaujeu, 560 liv.

La première femme de chambre, mad. Pelard, 560 liv. de gages, et 1 095 liv. pour sa nourriture, 1 455 liv.

Neuf femmes de chambre pour veiller : mademoiselle de Saint-Hilaire, mademoiselle de Bois-Logé, madame Paigneau, madame Pajard-des-Jardins, mademoiselle Edmée, madame Lair, seconde nourrice du duc de Bourgogne, madame Bernard qui l'a aussi allaité, mademoiselle Antoine de Saint-Hilaire, mademoiselle Lambert, à 1 495 liv. chacune, 15 435 liv.

L'une de ces femmes de chambre veillait chaque nuit auprès du lit, et ainsi alternativement l'une après l'autre. C'est parmi elles qu'étaient choisies la *berceuse*, la *teneuse* et la *promeneuse*, représentées par les estampes que nous publions.

Un blanchisseur, 200 liv. de gages, et 1 200 liv. pour le blanchissage, 1 400 liv.

Une femme de cuisine, 60 liv.

Total, 24 520 liv.

Ainsi, la dépense de la maison du duc de Bourgogne s'élevait à la somme de 205 668 liv., qui représenteraient aujourd'hui une valeur beaucoup plus considérable. Le premier jour de chaque mois, son argentier lui mettait entre les mains 300 liv. pour ses menus-plaisirs. Le prince donnait cet argent à garder à son premier valet de chambre ; celui-ci le distribuait par ordre du duc, sous l'inspection du gouverneur qui en arrêtait les comptes à la fin de chaque mois. Le prince avait en outre, par an, pour sa garde-robe, 18 000 livres, à raison de 1 500 livres par mois, qui ne se payaient qu'à mesure de la dépense, et ce qui restait au bout d'une année était réservé pour l'année suivante.

A l'âge de dix ans, le duc de Bourgogne écrivait élégamment en latin ; à onze ans, il avait lu Tite-Live tout entier, traduit les commentaires de César, et commencé une traduction de Tacite, qu'il acheva dans la suite.

Devenu Dauphin à la mort de son père, le 14 avril 1711, il se livrait tout entier à la pratique des affaires de l'Etat, Louis XIV ayant ordonné à ses ministres de travailler avec lui, lorsqu'il fut enlevé à Marly, le 18 février 1712, à l'âge de trente ans, par une maladie violente et inexplicable. Son épouse, la princesse Adélaïde de Savoie, était morte de la

même maladie, six jours auparavant, et leurs corps furent portés ensemble à Saint-Denis.

Son fils aîné mourut vingt jours après, frappé du même mal ; le dernier de ses fils, né le 13 février 1710, seul héritier du trône, et depuis Louis XV, à la mort de Louis XIV, le 1^{er} septembre 1715, fut dans le plus grand danger. Ainsi, en moins d'un an, on vit en France quatre Dauphins.

Le duc de Bourgogne passait pour l'un des princes les plus accomplis de son temps. Sa mort causa en France une douleur universelle, et l'on répéta partout, à son éloge, les maximes qu'il avait eu le courage de débiter au milieu du salon de Marly, peuplé des courtisans du roi son aïeul : « Que les rois sont faits pour les peuples, et non les peuples pour les rois ; qu'ils doivent punir avec justice, parce qu'ils sont les gardiens et les *manuteneurs* des lois ; donner des récompenses, parce que ce sont des dettes ; jamais de pensions, parce que n'ayant rien à eux, ce ne peut être qu'aux dépens des peuples. »

LE SCULPTEUR DE LA FORÊT-NOIRE.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 74, 82.)

§ 5.

Cloffer s'efforça de suivre les conseils de Duvert, et il ne tarda point à en reconnaître la justesse. Sa réputation grandit en quelques mois au-delà de toute espérance, et le prix de ses œuvres s'éleva d'autant.

L'article de Duvert avait été accepté comme notice biographique ; on répétait partout le nom du jeune Allemand en racontant les circonstances romanesques de sa vie ; on le montrait de loin aux premières représentations des théâtres ; on donnait des détails sur ses opinions et sur ses habitudes.

Herman se laissa aller à ce doux flot de la mode qui l'élevait sans qu'il eût pour ainsi dire besoin de s'aider lui-même. Tous les instincts orgueilleux qui étaient demeurés jusqu'alors endormis dans son âme s'éveillèrent insensiblement. On parlait si haut de son génie qu'il finit par y croire et par accepter l'admiration générale comme un hommage qui lui était dû.

Malheureusement sa réussite avait excité, comme toujours, d'ardentes jalousies. Jusqu'alors il n'avait connu que les douceurs du succès ; il ne tarda pas à en sentir l'amertume.

Un article inséré dans un journal ennemi de celui auquel travaillait Duvert, commença l'attaque par un examen des œuvres d'Herman. Celles qu'il avait produites depuis son séjour à Paris manquaient pour la plupart de cette nouveauté qui rendait les premières si précieuses. Enchaîné dans son inspiration, obéissant à la nécessité du gain, sans cesse distrait par les exigences du monde, il avait travaillé rapidement et sans amour. On le lui reprocha avec un regret hypocrite ; on montra, l'un après l'autre, les défauts de ces créations hâtives, en flétrissant du nom d'avidité le sentiment qui les avait fait produire.

Ces accusations frappèrent Herman au cœur ; ses ennemis l'apprirent sans doute, et les renouvelèrent chaque mois, chaque semaine, chaque jour. Bientôt le jeune sculpteur ne put jeter les yeux sur certaine feuille sans y trouver son nom flétri de quelque sanglante épigramme. On lui prêtait des discours ou des actions ridicules ; on exposait la caricature de sa personne à la risée publique.

Herman, qu'une telle persécution mettait hors de lui, voulut se venger ; Duvert lui observa tranquillement que c'était un des côtés du succès. Pourquoi s'étonnait-il que les mêmes moyens employés par ses amis pour le rendre célèbre le fussent par ses ennemis pour le rendre ridicule. C'était là

une suite inévitable de la réputation; mais Herman était trop peu accoutumé à ces mœurs qui mettent l'œuvre et la personne de l'artiste à la merci de la critique, pour accepter une telle consolation. Il sentait d'ailleurs, au fond des raileries dont on le poursuivait, un reproche exagéré, mais juste. La jalousie avait rendu ses ennemis clairvoyants, et ils frappaient bien aux points malades de son cœur.

Cloffer se débattit en vain quelque temps contre ces attaques de moucheron qui le perçaient de tous côtés; en vain il s'efforça d'oublier la persécution à laquelle il était en butte; cette âme, accoutumée au repos que donne l'obscurité, avait été trop profondément troublée; et tomba dans une sombre tristesse qui amena une maladie à laquelle il faillit succomber. Il fallut toute l'habileté des médecins et plusieurs mois de convalescence pour le ramener à la vie. De Riol le décida à un voyage d'Italie qui acheva de le remettre.

A son retour, il avait enfin recouvré ses forces, et la longue oisiveté à laquelle il s'était vu forcément condamné lui avait donné un ardent désir de travailler. Mais lorsqu'il se présenta chez les marchands, ceux-ci le reconnurent à peine. Il était arrivé de Florence un pétrisseur de terre cuite, et la vogue s'était fournie de ce côté.

Herman alla voir Duvert, à qui il fit part de ce changement. Le journaliste haussa les épaules.

— Que voulez-vous, maister, dit-il, le succès est comme la fortune, il faut le prendre aux cheveux; six mois d'absence suffisent pour faire oublier un homme; vous avez eu tort de partir.

— Ma santé l'exigeait.

— Un homme en vogue, maister, n'a pas le droit de se mal porter; notre société est une mêlée, et quiconque sort des rangs, ne fût-ce que pour une heure, trouve au retour sa place prise.

— Mais ne puis-je reconquérir ma position?

Duvert secoua la tête.

— Votre personne et votre nom sont connus; votre talent a perdu sa nouveauté; vous ne pouvez compter désormais sur cet intérêt curieux qui, dans le monde, tient lieu d'admiration; on parle déjà de vous comme d'un mort.

— Mais c'est horrible! s'écria Herman. Quoi, un an a suffi pour m'enlever...

— Ce qu'un an avait suffi pour vous donner, acheva Duvert... Pourquoi en être surpris? La vogue s'en va comme elle est venue.

— Mais que devenir alors?

— Cherchez, mon cher maister; vous pouvez vous faire peintre, poète ou comédien; ce sera une transformation, et peut-être l'intérêt public vous reviendra-t-il.

Herman ne répondit rien et quitta le journaliste. Il ne pouvait croire encore que celui-ci n'eût point exagéré. Mais il reconnut bien vite la vérité de tout ce qu'il lui avait dit.

Après s'être accoutumé aux enivrements du triomphe, il fallut repasser par toutes ces sollicitations pénibles du début, retrouver les repoussements dont on avait perdu l'habitude, accepter enfin toutes les douleurs et toute la honte de l'oubli.

Ces épreuves étaient au-dessus des forces d'Herman. Il lutta quelque temps; mais enfin un jour, après un nouveau refus plus sensible que tous les autres, il courut à son atelier, fit appeler un marchand, vendit tout, paya ce qu'il devait, et reprenant le bâton d'épines qu'il avait suspendu au-dessus de la porte comme trophée:

— C'est assez d'humiliations, murmura-t-il; retournons à la forêt.

Il sortit de Paris par la même barrière qu'il avait franchie quatre années auparavant pour y arriver; mais hélas! toutes les espérances qu'il portait alors en lui s'étaient évanouies; venu heureux, jeune et fort, il s'en allait désespéré, vieilli et mortellement atteint!

§ 6.

La route fut pénible pour Herman. Amolli par la vie parisienne, il avait perdu l'habitude des longues marches au soleil; il ne sentait plus en lui cette force joyeuse qui aime à se dépenser sous le ciel; et plusieurs fois il fut obligé de s'arrêter afin de prendre du repos. Il profita d'une de ses haltes pour avertir sa mère de son retour.

On devine le bonheur de Dorothée en recevant cette lettre, qui ne précéda Herman que de quelques heures. Mais sa joie fut bientôt tempérée par la vue du changement qui s'était opéré dans son fils. Elle comprit aisément à sa pâleur et à la mélancolie distraite de ses regards que ses projets avaient échoué, et que son retour était moins dû à la tendresse qu'au désespoir. Elle ne lui adressa pourtant aucune question. Il lui avait dit, en se jetant dans ses bras:

— Me voici, ma mère, et je ne vous quitterai plus!

C'était assez; elle s'occupa de tout faire pour que son fils pût retrouver près d'elle la sérénité qu'il avait perdue.

Rassemblant donc autour d'Herman, avec cette ingénieuse adresse de femme et de mère, tout ce qu'il aimait autrefois, elle lui fit tapisser une chambre séparée dans la chaumière, invita ses vieux amis à le visiter, et obtint des jeunes filles du voisinage de faire les veillées près de son foyer. Tous les jours étaient devenus ainsi des jours de fête chez Dorothée. Mais Herman ne s'en aperçut pas! Qu'était-ce, en effet, que tout cela près du monde qu'il avait traversé? Il entendait toujours ce tumulte élégant au milieu duquel son nom avait retenti autrefois; il comparait l'obscurité dans laquelle il était retombé à l'éclat dont il avait été un instant entouré! Cette âme avait perdu sa simplicité en même temps que son calme, et, désabusée des fausses joies du monde, ne pouvait plus retourner aux joies faciles de la famille.

Dorothée finit par s'apercevoir que tous ses efforts étaient inutiles. Herman devenait chaque jour plus triste, plus souffrant. Bientôt le mal fit de tels progrès qu'il ne put quitter la chaumière. La pauvre mère effrayée courut chercher un médecin.

Celui-ci examina le jeune homme avec attention, l'interrogea, lui prescrivit le repos, la distraction, et se retira. Dorothée courut après lui:

— Vous ne me dites rien, monsieur? balbutia-t-elle en regardant le docteur avec angoisse.

Il parut embarrassé.

— La vérité! au nom du ciel, reprit la mère éperdue.

— La vérité? balbutia le médecin.

— Je la veux.

— Eh bien!... Je vais prévenir le pasteur.

Dorothée jeta un cri et se laissa tomber à genoux.

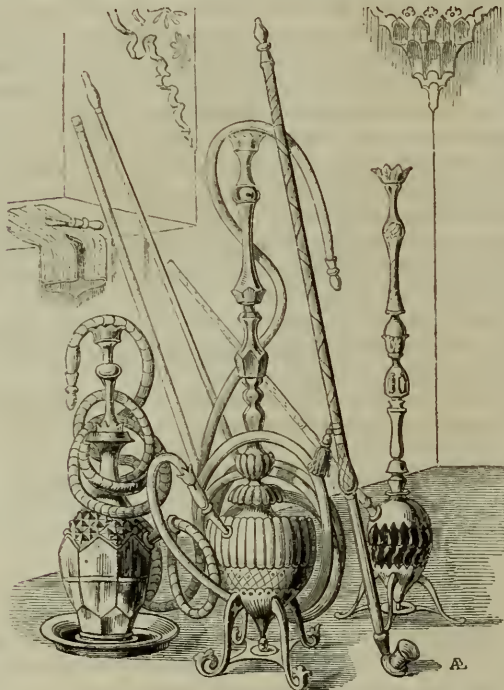
Le pasteur vint le lendemain sous prétexte de commander à Herman quelques travaux; mais le jeune homme sourit tristement; sentant les progrès du mal, il avait compris ce qui amenait le prêtre. Il lui ouvrit son cœur et lui raconta tout ce que nous avons dit. Lorsqu'il eut achevé, celui-ci voulut hasarder une consolation; mais Herman l'interrompit.

— Ma douleur est guérie, monsieur, dit-il d'un accent pénitent. Près de mourir, la vérité m'est enfin apparue; tout ce qui est arrivé était juste. J'ai voulu changer les immatérielles jouissances de l'art contre les avantages de la fortune et les vanités de la célébrité; j'ai sacrifié mes affections et mon tranquille bonheur à un délire ambitieux; tôt ou tard je devais subir la peine de mes erreurs. Puisse-t-elle seulement servir de leçon! Si quelqu'autre, tenté par de vaines promesses, voulait quitter nos vallées pour les grandes villes, racontez-lui mon histoire, monsieur; dites-lui ce que coûte le succès sans rendre plus heureux ni meilleur; répétez-lui enfin de cultiver son cœur et son intelligence non pour le profit, mais pour le devoir; car la joie ici-bas n'est qu'aux âmes simples.

CHIBOUCKS, NARGHILES, CHICHÉS.

Le mot chibouck est la véritable dénomination des pipes en Orient; leur longueur varie depuis deux jusqu'à six à sept pieds. On fabrique les plus belles au Caire et à Constantinople. Le jasmin, le rosier, le cerisier servent à la confection des tubes. Les chiboucks en bois très tendre sont les plus estimés et les meilleurs. Les Musulmans attachent une grande importance aux pipes; ils déploient un grand luxe dans l'ornement et la beauté du bouquin (bout qui se met entre les lèvres). Il y en a d'ambre jaune, gris, de corail, de marbre ou d'agate; les plus communs sont en ivoire ou en os; les plus riches sont couverts d'incrustations d'or, ou peints et émaillés avec goût; on y remarque ordinairement d'élégants rinceaux entrelacés, où des roses et d'autres fleurs se mêlent avec grâce; on les rehausse même quelquefois de diamants ou autres pierres précieuses.

Dans les divans des personnes aisées, on place, sous la cheminée des pipes, de petits plateaux de cuivre, fer-blanc ou argent pour éviter de brûler les tapis, et on jette la cendre dans un cabaret de bois uniquement destiné à cet usage. On recouvre les tubes de chiboucks d'étoffes de soie plissées, de diverses couleurs, et retenues par des fils d'or; cette couverture se termine par un gros gland d'or ou de soie et or; quelquefois un tube de vermeil enveloppe le tube de bois.



(Pipes turques.)

En hiver on fume des pipes de cerisier non recouvertes pour refroidir la fumée. Il y a des chiboucks de bois très tendre qu'on rafraîchit en soufflant dans une ouverture pratiquée entre les plis du haut de la couverture; par ce moyen, le bois conserve une humidité qui donne de la fraîcheur à la fumée qu'on aspire. Les femmes ont des pipes plus délicates et plus ornées que celles des hommes (on en voit avec de très riches bouquins souvent ornés de corail). Elles fument dans toutes les classes de la société, prétendant par là maintenir leur embonpoint.

J'ai vu de très jolies pipes courtes d'Afrique recouvertes près de la cheminée, et dont le tube d'ébène est couvert d'incrustations d'argent; on les fume en voyageant à cheval ou à chameau. Les cheminées de presque toutes les pipes sont de terre rougeâtre dorée et ciselée avec assez

de goût; elles se vendent à aussi bas prix que les pipes de terre blanche en France.

Le narghileh est une pipe persane dans laquelle la fumée traverse l'eau pure ou l'eau de rose. Il est d'un usage presque universel dans la haute société. Le mot arabe *narghileh* signifie noix de coco, à cause du vaisseau (en coco) renfermant l'eau à travers laquelle passe la fumée. Au milieu et au-dessus de ce coco est planté verticalement un tube de bois ouvragé ou de métal ciselé avec goût. Un fourneau en terre percé de trous le surmonte; on y place le *tumbac* (tabac en feuille, spécial pour le narghileh). Un tube de cuir dont l'extrémité est placée dans un côté du coco sert à aspirer la fumée qu'on fait passer d'abord dans la poitrine, puis sortir par le nez en petite quantité pour éviter la toux.

Le *chiché* (ce mot veut dire verre) est aussi un narghileh de la forme d'une carafe: on en voit ordinairement en cristal plus ou moins bien travaillé; le goulot se termine par le fourneau; il n'y a pas de tube vertical; l'eau est au fond du vase, qui est muni aussi de son long tube de cuir (de plusieurs aunes), orné parfois dans toute sa longueur de lanières de drap de couleur. Dans les narghilehs de voyage, la noix de coco a une monture de cuivre comme le dessin l'indique, et finit par une pointe qui se fixe en terre. Lorsqu'on campe dans les villes, on les pose sur un petit trépied pour éviter à la main la peine de tenir le tube vertical.

Dans la langue des Algonquins (Amérique septentrionale), le mot *France* se rend par ce mot: *Mittigouchioukendalakiank*, littéralement *des Français pays*.

LA MI-CAREME.

Les *chérubs* des Egyptiens, qui se célébraient en septembre; les bacchanales des Grecs, qui se célébraient au solstice d'hiver; les saturnales des Romains, qui se célébraient en décembre; et au moyen âge la fête des Fous, d'abord des Innocents, célébrée à Noël; celle du bœuf de la crèche et de l'âne à Beauvais, où l'on chantait la messe de l'âne; enfin la Mère-Folle de Dijon (voy. 1838, p. 563), ont précédé le carnaval de Venise et celui de Rome, qui paraissent avoir donné naissance au carnaval français.

L'origine de la mi-carême est plus moderne. Après plusieurs semaines de calme qui succèdent à la dernière scène du carnaval (l'enterrement du Carême-Preuant ou Mardi-Gras), on a voulu faire revivre la joie. L'occasion paraît avoir été la coutume établie dans quelques petites villes, parmi les jeunes gens, de donner le mardi gras, jour de leur fête, un dernier bal aux jeunes filles du pays; celles-ci donnaient à leur tour une fête le troisième jeudi de carême. A cela s'est jointe, surtout à Paris, l'habitude, parmi les blanchisseuses, de nommer à cette époque une reine de leurs plaisirs, de se déguiser, et de donner un bal aquatique et improvisé dans leur bateau.

Cette coutume, souvenir de l'ancienne royauté des métiers, établie jadis dans toutes les corporations, s'est étendue de Paris à la banlieue et au-delà. Dans beaucoup de villes la mi-carême demeure la fête des jeunes filles. Une fille laide, mal habillée, ridicule, est quelquefois appelée une mi-carême.

Cette fête maintenant célèbre, il n'y a pas long-temps ignorée, fut tristement signalée, en 1852, par l'apparition du choléra. Les masques si joyeux le jeudi remplirent les hôpitaux et les cimetières avant la fin de la semaine. Chaque année l'intempérance du carnaval est chèrement payée; cette année la rançon fut terrible.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

LE GRAND ESCALIER, AU MUSÉE DU LOUVRE.



(Une Vue du grand escalier, au Musée du Louvre. — Dessin d'Arnout.)

Cet escalier conduit du Musée des Antiques à la galerie des tableaux et aux diverses salles qui occupent le premier étage du Louvre. C'est, sans contredit, un des plus riches ornements du palais; si l'ensemble et les détails n'en sont pas à l'abri de tout reproche, on cesse d'avoir envie de critiquer lorsque l'on connaît les difficultés qu'il a fallu vaincre pour le construire.

Long-temps le seul escalier de cette partie du Louvre fut celui qui ne sert plus aujourd'hui que de dégagement. Lors-

qu'en 1805 on entreprit l'achèvement de l'édifice, et qu'on le disposa tout entier pour recevoir des objets d'art, on voulut établir une communication plus commode et plus monumentale que celle qui existait. On choisit à cet effet l'emplacement où se trouvait jadis la salle de spectacle de Catherine de Médicis et de Henri IV, alors en ruine. Cet espace déblayé parut d'abord convenable; mais bientôt on découvrit mille inconvénients, qui cependant n'arrêtèrent pas d'aussi habiles architectes que MM. Fontaine

et Percier. Ils durent se résigner toutefois à resserrer la partie inférieure de l'escalier entre des massifs élevés, et à placer l'entrée de côté. Ces nécessités résultaient de dispositions antérieures, desquelles nul ne pouvait triompher. Il faut seulement déplorer que nos monuments restent pour la plupart si long-temps en construction, que l'on change sans cesse leur plan primitif en leur attribuant de nouvelles destinations, ce qui oblige à les remanier de toute façon, et à modifier sans cesse leur distribution intérieure.

Lorsqu'on arrive au haut de l'escalier, on jouit d'un beau coup d'œil magnifique. La décoration est bien conçue et a un caractère de dignité et d'élégance digne du palais; les colonnes de marbre qui soutiennent de riches arcades, les peintures, les sculptures qui ornent les plafonds, les vases de belle matière disposés avec goût, tout concourt à déployer au regard une magnificence dont peu de palais offrent d'autres exemples.

Les bas-reliefs qui ornent les faces latérales sont à droite en montant : l'Architecture, par M. Caillouette ¹, et la Gravure, par M. Guillois ² ; à gauche, la Sculpture, par M. Guersant ³, et la Peinture, par M. Laitié ⁴. Les sculptures ornementales qui règnent autour de la cage de l'escalier et qui décorent les arcades sont de M. Taunay ⁵; cet artiste a mis autant de variété que de goût dans son travail. Les principaux sujets représentent des trophées d'armes couronnés par des génies, et les Arts du dessin déposant leurs offrandes sur les autels de Minerve, de Jupiter, d'Hercule et de Mars. Aux deux côtés du plafond, les lunettes sont décorées de bas-reliefs par M. Petitot ⁶; elles représentent Apollon recevant les hommages des Beaux-Arts, et Minerve présidant aux récompenses accordées aux Arts. Les peintures se composent principalement de deux plafonds. Le plafond de l'escalier est dû à M. Abel de Pujol ⁷; il représente la Renaissance des Arts. Au milieu d'un ciel éclatant de lumière, le génie des Beaux-Arts, son flambeau à la main, les fait sortir des ténèbres où les retenaient le Fanatisme et l'Ignorance; la Peinture, la Sculpture, l'Architecture et la Gravure, que l'on reconnaît à leurs attributs, se tenant comme des sœurs par la main, s'élèvent vers le céleste séjour : la Vérité, le Commerce, la Liberté et la Paix les encouragent et prennent part à leurs succès.

Le plafond du palier de l'escalier du côté du Musée des tableaux est de M. Meynier ⁸; le sujet est la France recevant l'hommage des Beaux-Arts. La France est représentée sous les traits de Minerve; près d'elle s'élève l'olivier qui lui dut la naissance, et qui est consacré à rappeler les bienfaits de la paix; le génie sert de guide aux Beaux-Arts et dirige leur essor vers le ciel. Les voussures ou bas-reliefs imitant le bronze représentent : l'Europe civilisée par les Sciences, les Lettres et les Arts; les Beaux-Arts rendant hommage à la Concorde; et les portraits en médaillon de Jean Goujon, sculpteur, de Pierre Lescot, architecte, de Puget, sculpteur, et d'Hardouin Mansard, architecte. Ces peintures ont été exécutées par M. Gosse ⁹ sur les dessins de M. Meynier

¹ M. Caillouette (Louis-Denis), né à Paris en 1791, élève de Cartellier.

² M. Guillois (François-Pierre), né à Paris en 1795, n'a pas eu de maître.

³ M. Guersant (Pierre-Sébastien), né à Déols en 1786, élève de Cartellier.

⁴ M. Laitié (Charles-René), né à Paris en 1782, élève de Dejours.

⁵ M. Taunay (Charles-Auguste), né à Paris en 1768, élève de Moitte.

⁶ M. Petitot (Louis), né à Paris en 1794, élève de Cartellier.

⁷ M. Abel de Pujol, né à Valenciennes en 1785, élève de David.

⁸ M. Meynier (Charles), né à Paris en 1768, élève de Vincent.

⁹ M. Gosse (Nicolas-Louis-François), né à Paris en 1787, élève de Vincent.

NOTICE STATISTIQUE

SUR LES EXPOSITIONS DU LOUVRE.

(Voy. 1834, p. 114.)

Dès l'institution de l'Académie de peinture et de sculpture, en 1648, les académiciens commencèrent à exposer les ouvrages des élèves qui concouraient pour les prix, ainsi que leurs propres œuvres, dans le but d'exciter l'émulation et de « tenir en même temps table ouverte d'admiration » pour le public, » comme il est dit dans la préface d'un ancien livret.

Mais cet usage avait été abandonné, lorsqu'en 1699, Mansart, surintendant et ordonnateur général des bâtiments de Louis XIV, représenta au roi que les académiciens désiraient rétablir la coutume « d'exposer leurs ouvrages à la censure du public, pour se donner quelque » motif d'émulation et d'admiration les uns pour les autres. » Louis XIV approuva ce désir, et, afin que cette cérémonie eût plus d'éclat, il voulut que l'exposition se fit dans la grande galerie du Louvre, et ordonna que l'on fournit au décorateur de l'Académie toutes les tapisseries et tous les meubles, conservés au garde-meuble de la couronne, dont on pourrait avoir besoin pour orner les 115 toises de la galerie que l'Académie s'était réservées.

Depuis 1699 jusqu'à cette année, il y a eu soixante-cinq expositions. Nous nous proposons de les mentionner toutes successivement. L'exactitude de ce travail, qui est le fruit de longues recherches, sera, nous l'espérons, une excuse pour l'aridité à laquelle nous serons nécessairement condamnés faute d'espace.

Règne de Louis XIV, deux expositions. — 1699. 1704.

L'exposition de 1699 eut lieu au mois de septembre; elle se composait de 506 morceaux, dont 255 de peinture, 21 de sculpture, et 29 de gravure. Les peintres Coyvel, Boullongne aîné, Largillière, Jouvenet, Delalosse, de Troy, Parrocel; les sculpteurs Girardon et Coysevox, et les graveurs Edelink, Masson et Baudet sont les artistes dont les œuvres ouvrirent la brillante série des expositions de l'école française.

Le livret de l'exposition de 1704 commence par ces lignes : « L'Académie a toujours été persuadée qu'elle ne peut voir mieux faire connoître son application et son zèle pour la perfection des beaux-arts, qu'en exposant de temps en temps quelques morceaux de peinture et de sculpture faits par les académiciens qui la composent. Elle sait que, quoiqu'elle la plupart de leurs ouvrages soient faits pour contribuer à la majesté des temples et à la magnificence des palais, il ne laisse pas d'y en avoir un grand nombre d'autres qui ne sont pas plutôt placés dans les cabinets où ils sont destinés, qu'ils sont souvent dérobez aux yeux du public, et qu'ainsi le progrès que l'Académie fait dans ces arts pourroit être ignoré, si elle n'avoit soin de luy fournir de quoy réveiller son attention. »

L'exposition de cette année comptait 520 morceaux, dont 447 de peinture, 54 de sculpture, et 19 de gravure. Coyvel et Rigaud exposèrent chacun 28 tableaux : de Troy, 25; Jouvenet, 16; Boullongne jeune, 17; Largillière, 22; Vivien, 22 portraits au pastel; Coysevox, Girardon, Coustou et Baudet étaient encore à la tête des sculpteurs et des graveurs.

Règne de Louis XV, vingt-quatre expositions. — 1737. 1738. 1739. 1740. 1741. 1742. 1743. 1745. 1746. 1747. 1748. 1750. 1751. 1753. 1755. 1757. 1759. 1761. 1763. 1765. 1767. 1769. 1771. 1773.

L'exposition de 1737 est la première du règne de Louis XV. Elle eut lieu dans le grand salon. Orry, le surintendant des bâtiments du roi, fit placer en tête du livret l'avis suivant : « La protection singulière dont le roy a toujours honoré

» l'Académie royale, et son goût décidé pour les beaux-arts, » ne pouvoient mieux se manifester que par les ordres qu'il » a donnés de faire une exposition de tableaux et sculptures » dans le grand salon du Louvre. L'attention de ce sage » monarque pour entretenir l'émulation entre les habiles » peintres et sculpteurs de son royaume est l'effet et la suite » d'un ministère qui sera à jamais l'ornement de l'histoire, » comme il fait le bonheur des peuples. Le public, aussi » éclairé qu'équitable, en prenant part à la célébrité de la » fête, reverra avec plaisir les travaux des excellents hom- » mes qui ont déjà mérité ses suffrages, et connoîtra, par » les progrès successifs de leurs talens, qu'ils ont formé ceux » dont les ouvrages paroissent pour la première fois dans ce » lieu consacré aux Muses. »

L'exposition de cette année se composait de 297 morceaux, dont 227 de peinture, 50 de sculpture, et 40 de gravure. Les peintres Cazes, Collin de Vermont, Dumont le Romain, Desportes, Trémollières, Aved, Tocqué; les sculpteurs Adam et Bouchardon; les graveurs Cars, Le Bas, Roettiers et Duvivier, sont les artistes les plus célèbres du salon de cette année.

L'exposition de 1758 se composait de 210 objets, dont 159 de peinture, 25 de sculpture, et 28 de gravure. Peinture : De Troy, Chardin, Boucher, Lancret, Restout, Carle Vanloo. Gravure : Cars et Aveline.

L'exposition de 1759 eut lieu en septembre dans le grand salon. Le livret dit que le succès des dernières expositions a déterminé le roi à en ordonner une nouvelle.

Elle se composait de 129 sujets, dont 96 de peinture, 41 de sculpture, 22 de gravure. Carle-Vanloo, Boucher, Lancret, Chardin, sont les principaux peintres qui exposèrent. Le genre et les portraits étaient abondants : Adam et Bouchardon, Le Bas et Aveline sont les principaux sculpteurs et graveurs.

L'exposition de 1740 se composait de 160 morceaux, dont 115 de peinture, 15 de sculpture, et 52 de gravure. On peut à peine distinguer cette année quelques tableaux importants de Collin de Vermont. La fréquence des expositions eut à cette époque le même effet qu'aujourd'hui : les artistes avaient à peine le temps de produire ; le nombre des bons ouvrages devenait de plus en plus rare aux expositions ; et si l'on ajoute à cette cause, déjà suffisante, l'absence de plusieurs artistes renommés, occupés à l'étranger, et surtout en Allemagne, on comprendra sans peine pourquoi les salons furent, en général, insignifiants pendant le règne de Louis XV.

L'exposition de 1741 se composait de 177 morceaux, dont 145 de peinture, 42 de sculpture, et 22 de gravure.

L'exposition de 1742 comptait également 177 sujets, dont 126 de peinture, 16 de sculpture, et 55 de gravure. Il n'y a guère que des portraits ou des bustes et des tableaux de genre cette année.

L'exposition de 1745 ne compte que 167 morceaux, dont 107 de peinture, 15 de sculpture, et 47 de gravure. A part quelques tableaux de Coppel, cette exposition ne présentait que des sujets de genre, et paraît avoir été aussi pauvre que la précédente.

L'exposition de 1745 est plus nombreuse ; elle se compose de 211 morceaux, dont 157 de peinture, 48 de sculpture, et 56 de gravure.

Vers ce temps, les expositions commencent à être remplies de tableaux et de groupes mythologiques, allégoriques, de tableaux de genre et de pastorales souvent peu décentes, conçus d'après ce qu'on appelle le mauvais goût ou la manière du dix-huitième siècle.

Nous citerons, pour 1745, le mausolée du cardinal Fleury, par Bouchardon ; quelques statues de Falconnet et de Pigalle doivent aussi être mentionnées ; mais nous ne saurions absolument rien dire sur la peinture.

L'exposition de 1746 se compose de 196 morceaux, dont

145 de peinture, 15 de sculpture, et 56 de gravure. Ce salon est aussi médiocre que le précédent. Nous trouvons dans une critique de l'exposition de cette année une explication de la décadence de l'art qui, bien que très superficielle, mérite d'être rapportée. L'auteur de ces observations dit que l'usage de décorer de glaces les salons et les galeries a porté un coup funeste à la peinture. Il ajoute que non seulement on n'embellissait plus les salons de peintures, mais qu'on reléguait dans des hangars et dans des remises les tableaux qui s'y trouvaient autrefois. Ajoutons ce que Diderot écrivait en 1767 : « Il n'y a » presque plus aucune occasion de faire de grands tableaux. » Le luxe et les mauvaises mœurs, qui distribuent les palais » en petits réduits, anéantiront les beaux-arts. »

L'exposition de 1747 est encore moins considérable ; on compte seulement 156 numéros, dont 129 de peinture, 10 de sculpture, et 17 de gravure. Notre célèbre graveur en pierres fines, Guay, exposa cette année 5 morceaux.

L'exposition de 1748 se compose également de 156 objets, dont 100 de peinture, 20 de sculpture, et 55 de gravure. Le chef-d'œuvre de cette année fut le Mercure de bronze dont Pigalle avait fait le modèle et qui avait été commandé par le roi de Prusse.

La difficulté de remplir le salon tous les ans, et les plaintes des artistes, tourmentés, disaient-ils, par les critiques, engagèrent le ministère à ordonner que l'exposition n'aurait lieu que tous les deux ans.

L'exposition de 1750 compte 257 morceaux, dont 129 de peinture, 21 de sculpture, et 87 de gravure. Les critiques du temps s'extasiaient sur les pastorales de Boucher.

L'exposition de 1751 ne se compose que de 121 sujets, dont 95 de peinture, 15 de sculpture, et 15 de gravure. On doit signaler dans cette exposition les 55 tableaux de Collin de Vermont, représentant l'histoire de Cyrus.

L'exposition de 1755 comptait 291 morceaux, dont 253 de peinture, 17 de sculpture, et 51 de gravure.

L'exposition de 1755 ne se compose que de 177 morceaux, dont 150 de peinture, 44 de sculpture, et 15 de gravure.

L'exposition de 1757 est encore moins considérable ; elle ne compte que 165 morceaux, dont 127 de peinture, 27 de sculpture, et 11 de gravure. Nous ne trouvons cette année que quatre belles marines de Vernet à citer. Que le lecteur nous pardonne cette sécheresse, en pensant que notre silence résulte de l'impossibilité de lui citer aucune œuvre considérable.

L'exposition de 1759 se compose seulement de 164 morceaux, dont 125 de peinture, 20 de sculpture, et 21 de gravure.

L'exposition de 1761 n'a plus que 157 morceaux, dont 111 de peinture, 55 de sculpture, et 41 de gravure. Cette année, Greuze exposa son *Accordée de village*. Vernet deux marines, Pajou et Falconnet diverses statues.

L'exposition de 1765 se composait de 208 morceaux, dont 160 de peinture, 28 de sculpture, 19 de gravure, et une tapisserie des Gobelins. On admire surtout, cette année, le portrait de Michel Vanloo, peint par lui-même. Le mauvais goût dans le choix des compositions, trop souvent voluptueuses, et le peu d'importance des sujets, continuent à se faire remarquer cette année comme les années précédentes. Diderot a écrit d'éloquents critiques sur cette exposition et sur les deux suivantes.

L'exposition de 1765 se composait de 428 morceaux, dont 317 de peinture, 57 de sculpture, 72 de gravure, et 2 tapisseries des Gobelins. Greuze et Vernet, le célèbre peintre d'architecture de Machy, exposèrent de belles choses ; mais le salon était surtout rempli de pastorales de Boucher et de sujets de genre. Le choix des sujets est toujours déses-

* Le nombre des objets d'art exposés en 1765 est tiré d'un écrit du temps où l'on entre dans de grands détails. Le livret n'indique cependant que 261 numéros.

perant; ce sont des allégories perpétuelles. C'est moins le talent qui manque à l'école qu'une direction sage et intelligente.

L'exposition de 1767 se composait de 245 morceaux, dont 185 de peinture, 55 de sculpture, et 25 de gravure. Les chefs-d'œuvre de l'année furent la Peste des Ardents, tableau de Doyen (aujourd'hui à Saint-Roch), et la Douleur, statue par Gois.

L'exposition de 1769 comptait 260 morceaux, dont 204 de peinture, 51 de sculpture, 25 de gravure, et 2 tapisseries. Bachaumont, dans ses Lettres sur les expositions, déplore la faiblesse de celle de 1769. Il l'attribue à ce que nos grands artistes sont occupés à Saint-Cloud, aux Invalides, etc. Lagrenée inonda le salon de ses fades peintures. Greuze, Vernet, Loucherbourg son rival, Casanova, Robert, exposèrent quelques belles pages. Mais ce qui dominait, c'étaient les portraits; Bachaumont dit que bientôt le salon ne sera plus qu'une galerie de portraits. Valade, Roslin, étaient alors fort célèbres en ce genre. La sculpture fut faible; mais en revanche la gravure était remarquable: on distinguait surtout les estampes de Le Bas, Wille, Cochin. Le critique que nous avons cité plus haut déplore le goût de son siècle, tourné absolument vers le colifichet et la bagatelle, et qui exerce une influence si mauvaise sur la plupart des artistes.

L'exposition de 1771 se composait de 520 morceaux, dont 227 de peinture, 57 de sculpture, et 56 de gravure. Le genre et le portrait abondent; rien de beau dans la peinture; la sculpture est meilleure; Caffieri, Houdon exposent quelques beaux ouvrages. Les critiques du temps continuent à gémir sur la faiblesse, le mauvais goût et l'inconvenance des objets exposés. C'est aussi le caractère de l'exposition suivante.

L'exposition de 1775 se composait de 294 morceaux, dont 196 de peinture, 54 de sculpture, 41 de gravure, et 5 tapisseries.

Sous Louis XVI, neuf expositions. — 1775. 1777. 1779. 1781. 1783. 1785. 1787. 1789. 1791.

L'exposition de 1775 comptait 502 sujets, dont 222 de peinture, et 45 de sculpture et 55 de gravure. Vien, ordonnateur du salon, et le ministre d'Angivilliers, proscrirent du salon les ouvrages licencieux; ce commencement de réaction doit être suivi bientôt d'une réforme dans l'art même. L'exposition de cette année n'est pas meilleure, esthétiquement parlant, que les précédentes.

L'exposition de 1777 se composait de 518 morceaux, dont 210 de peinture, 52 de sculpture, et 55 de gravure. Vien, Doyen, Callet, les deux Lagrenée, Vanloo, Vernet, Durameau, Brenet, Pajou, Caffieri, Houdon, Berruer, Boizot, Lebas, Tardieu, Lempereur, Wille, Beauvarlet, Flipart, Aliamet, Duvivier, Saint-Aubin, sont les artistes les plus célèbres qui exposèrent cette année. En général, les ouvrages exposés étaient meilleurs et annonçaient la fin prochaine du mauvais goût de l'école de Louis XV.

L'exposition de 1779 se composait de 293 morceaux, dont 194 de peinture, 57 de sculpture, et 42 de gravure. Vien, Doyen, Vincent, c'est-à-dire les réformateurs de notre école, eurent les honneurs du salon.

L'exposition de 1781 se composait de 518 morceaux, dont 254 de peinture, 52 de sculpture, 52 de gravure.

L'exposition de 1785 se composait de 520 morceaux, dont 219 de peinture, 61 de sculpture, 40 de gravure. Outre les peintres de l'école de Louis XV, Lagrenée, Vanloo et Suvée, Regnault, Vincent et David exposent cette année; la sculpture est représentée par Gois, Pajou, Caffieri, Bridan, Monnot, Boizot, et surtout par Julien, Houdon, Dejoux, Clodion et Roland.

L'exposition de 1785 comptait 524 morceaux, dont 197 de peinture, 64 de sculpture, 65 de gravure. Les Horaces de

David exposés cette année, assurent à l'école de ce peintre la suprématie sur ses rivaux, et achèvent la ruine de l'école académique.

La suite à une autre livraison

SALON DE 1841. — SCULPTURE.

TOMBEAU DE GÉRICAULT, PAR M. ÉTÈX.

Jean-Louis-André-Théodore Géricault est né à Rouen, le 26 septembre 1791. Son père était juriconsulte. Sa mère, Louise-Jeanne-Marie Caruel, mourut lorsqu'il avait à peine dix ans. Cette perte lui causa une douleur profonde; elle enleva à sa vie une partie de ses forces et surtout de son bonheur. Il aimait et craignait à la fois de rappeler les traits de cette mère chérie, son caractère si pareil au sien; toutes les fois qu'il parlait d'elle, l'expression de ses regrets respirait le respect et l'admiration.

On envoya Géricault au collège; il y fit malheureusement peu de progrès. Vivement impressionné par les formes extérieures, actif, ardent, il se livrait avec passion aux exercices du corps: il était surtout un de ces exercices qui exaltait son imagination à un point à peine croyable, c'était l'équitation; il ne voyait aucun art au monde qu'on lui dût préférer. Le père Franconi, qu'il avait vu quelquefois au Cirque-Olympique, était, dans son opinion enfantine, un des grands hommes du siècle. Il rêvait une renommée semblable à la sienne; et pour s'assouplir et se façonner de bonne heure les membres, selon les règles du *Parfait Cavalier*, le soir, avant de se coucher, il plaçait entre ses jambes tous ses Dictionnaires et ses livres liés ensemble; et même, ces instruments de torture agissant trop faiblement à son gré, il les remplaça par une machine de fer de son invention, qui arquait ses cuisses pendant son sommeil en les martyrisant. Un jour de congé, rencontrait-il un brau cheval, il le suivait; le cheval prenait-il le trot, il trottait; du trot passait-il au galop, il courait de toutes ses jambes derrière, traversant la ville, s'égarant dans la campagne, et ne s'arrêtant que lorsque, inondé de sueur, il tombait sur la route épuisé de fatigue et haletant. Il racontait plus tard cette passion de son enfance, qu'il a conservée, du reste, toute sa vie, et il disait: « Les chevaux me tournaient la tête. Mon esprit faisait rage dans des cavalcades imaginaires, tandis que j'avais sous les yeux grammaire ou prosodie; et cependant je crois que je me serais enthousiasmé autant que les meilleurs élèves pour le latin et le grec, si l'on m'avait seulement fait pressentir et entrevoir en perspective, comme récompense de mes efforts, les belles descriptions de coursiers dont les poètes anciens abondent. »

Géricault eut pour premier maître Carle Vernet; les études de chevaux du fils de Joseph et du père d'Horace avaient sans doute exalté sa jeune imagination. Il entra ensuite dans l'atelier de Pierre Guérin*: il préférait cependant, même alors, au peintre du *Retour du proscrit* le fougueux auteur de *la Bataille d'Aboukir*** . Du reste, il fréquenta peu de temps les ateliers; il préférait travailler chez lui. Son premier ouvrage fut le *Chasseur à cheval*, qui est aujourd'hui dans la galerie du Palais-Royal: cette peinture, où se révèle une grande puissance, a été exposée au salon de 1812. Deux années après, en 1814, il exposa son *Cuirassier*. Dans l'intervalle de ces deux expositions, il avait couvert un grand nombre de toiles, à Versailles, de ses belles études de croupes de chevaux. Il s'essayait aussi, dans ce même temps, à la sculpture.

Les malheurs de 1814 vinrent interrompre ses études. Il céda toutefois au besoin d'écrire à sa manière, avec son pin-

* Voy., sur ce peintre, p. 33.

** Gros. Voy. 1835, p. 37.

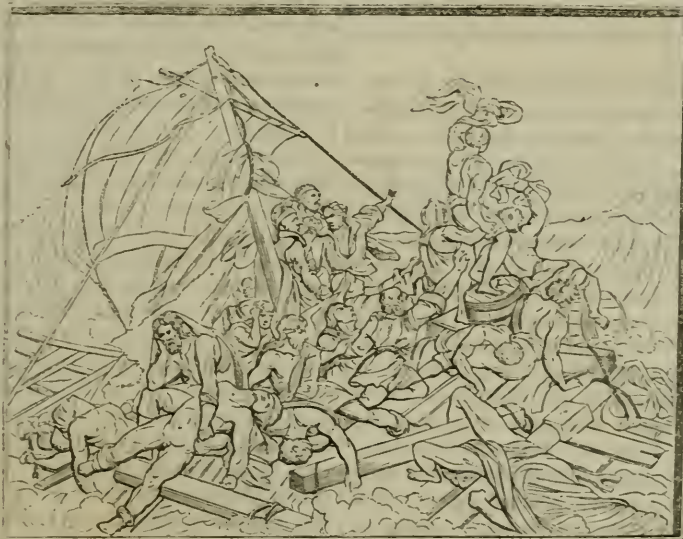
ceau, les souffrances de cette année désastreuse. Les artistes admirent les dessins faits d'après nature où il a représenté nos braves soldats rentrant à Paris blessés, sanglants, ap-

puyés les uns sur les autres : il y a dans ces figures une ampleur de style, une noblesse d'expression, dignes de l'art antique. Sous leurs capotes usées et noircies dans les com-



GERICAULT

A
LA
MEMOIRE
DE
T GERICAULT
NÉ
A ROUEN.
LE
28 7^{ME}
1791.



MORT
A
PARIS
A
L'AGE .
DE
33 ANS
LE
26 JANVIER
1824

ETEX S

(Salon de 1841; Sculpture. — Tombeau de Géricault, en marbre, par M. Etex. — Le bas-relief est en bronze et représente le tableau du Naufrage de la Méduse, par Géricault, au Musée du Louvre.)

bats, ces soldats de Napoléon ont la force et la grandeur des héros d'Homère.

En 1815, Géricault, toujours possédé de l'amour des chevaux et du costume, céda à la singulière tentation d'en-

trer dans le corps des mousquetaires rouges, que l'on venait de former. Il se livrait à une joie d'enfant en pensant au bonheur de vivre sans cesse au milieu de chevaux en mouvement, d'exercices militaires, de costumes brillants; mais

le désenchantement ne tarda pas long-temps à lui faire déposer les armes pour ressaisir son crayon. Il se décida à voyager en Italie ; et il est assez remarquable que l'étude des grands maîtres lui fit perdre la finesse de coloris que l'on trouve à un si haut degré dans ceux de ses ouvrages composés avant qu'il fût sorti de France.

A Rome, il commença un grand tableau représentant des courses de chevaux : les études peintes qu'il avait faites pour cette composition sont d'une grande beauté, et montrent quelle influence avait exercée sur lui le génie de Michel-Ange. Il avait simplement pris pour motif les courses des chevaux *Barberi** ; mais au lieu des *Birbacioni* de la Rome moderne, il avait ajusté au milieu des chevaux des citoyens de l'ancienne Rome, qui lui offraient l'avantage de figures nues. Le tableau ne fut pas achevé ; Géricault reçut une lettre de son père qui le rappelait à Paris, et quel que fût son regret il obéit ; car cet homme passionné, énergique, fougueux, violent même, comme on peut aisément le deviner par la nature de son talent, était un fils soumis et respectueux. Et il avait d'autant plus de mérite à cette rigoureuse observation de ses devoirs envers son père, que celui-ci, bon et honnête homme, contrariait souvent sa vocation pour la peinture, qu'il comprenait peu, et que par conséquent il ne devait pas estimer infiniment. Il est vrai que quelquefois aussi, en revanche, Géricault, par suite de ses goûts, mettait la patience paternelle à l'épreuve. Il fut, par exemple, pendant plusieurs mois, pris d'un engouement extraordinaire pour les costumes orientaux : il voulut avoir un domestique turc ; il en trouva un qui ne savait pas un mot de français, et, comme on se le figure aisément, il en résultait des bévues et des quiproquos continuels dans le service, auxquels son père, qui vivait avec lui, eut beaucoup de peine à s'habituer.

C'est à son retour d'Italie que Géricault fut en relation à Paris avec M. Corréard, dont la vie avait été si cruellement exposée sur le radeau de la Méduse. Emu par le récit de ce célèbre naufrage, il conçut le plan de son chef-d'œuvre. Il s'y prépara par un nombre considérable d'esquisses peintes. On ne saurait se faire une idée de la quantité de cadavres qui entrèrent à cette époque dans son atelier du faubourg du Roule. L'hospice Beaujon était à peu de distance, et lui envoyait tous ses morts. Le tableau fut exécuté en six mois. Exposé au salon de 1819, mais mal placé, froidement accueilli, ou plutôt dédaigneusement critiqué, il ne trouva pas plus d'acquéreurs que n'en avaient trouvé autrefois son *Chasseur* et son *Cuirassier*. Si le Louvre possède aujourd'hui le *Naufrage de la Méduse*, on doit en rendre grâce à un ami intime de Géricault, M. Dedreux-Dorey, qui, ayant acheté cette magnifique composition 6 000 francs, la céda pour le même prix à l'administration du Musée, après avoir rejeté l'offre de 25 000 francs que lui avait faite un amateur anglais.

Il est triste de dire qu'en effet l'Angleterre avait apprécié avant la France le mérite de Géricault. L'atelier du peintre était encombré de travaux que personne à Paris ne songeait à acquérir. Après son revers de 1819, on lui proposa de les laisser exposer à Londres. Il consentit, seulement pour juger l'effet que produirait le *Naufrage*, non par intérêt, car il était riche. Or, cette exposition eut un grand succès et produisit sans doute une somme considérable, puisque les spéculateurs, qui durent prélever la part du lion, abandonnèrent encore à Géricault, en lui rendant ses œuvres, 17 000 francs.

Cette circonstance avait attiré Géricault à Londres, et il composa dans cette ville ses études lithographiées. Il y fut malade quatre mois.

Quand il revint en France, il se remit au travail avec une nouvelle ardeur. Sa plus chère distraction était toujours

l'équitation : elle causa sa mort. Il avait trois beaux chevaux ardents, difficiles à monter. En rentrant d'une promenade, à sa porte même, il fit une chute qui parut d'abord peu dangereuse, mais un nœud de la ceinture de son pantalon avait porté contre la colonne vertébrale. Quelque temps après il se forma un abcès, et insensiblement sa santé déclina. Un second accident survint. Un jour où il montait son cheval favori au Champ-de-Mars, lancé au galop, il heurta un autre cavalier. Le choc fit percer l'abcès. Depuis cet accident, il ne lui fut plus possible de sortir. Il souffrait horriblement, ce qui ne l'empêchait pas de travailler. L'amour de l'art le consola du moins jusqu'à son dernier moment. Il suppliait ses amis de le soulever sur son oreiller pour qu'il lui fût possible de peindre encore, et lorsque toute force lui fut ravie, ses yeux étudiaient sur lui-même. Il montra à ses amis sa main mourante en leur disant : « Voyez donc ! quel peintre, quel sculpteur a jamais rendu une main aussi souple que celle-là ! » La veille de sa mort, il prononça ces paroles déchirantes : *N'est-il pas triste de mourir à trente-trois ans avec le regret de n'avoir encore rien fait de ce que l'on a senti !* Enfin, épuisé, anéanti par les souffrances, il succomba à quatre heures du matin, le 26 janvier 1824, dans les bras de son ami Dedreux-Dorey. Il avait fallu une année d'horribles tortures pour abattre et détruire cette nature puissante.

Les derniers devoirs furent rendus à Géricault par ses amis.

On avait supposé que sa famille, qui devait s'honorer d'un si rare talent, se serait empressée d'élever un monument à sa mémoire. On attendit quinze ans, et ce fut en vain.

Les artistes songèrent alors à réparer un oubli qui les affligeait. MM. Horace Vernet, Paul Delaroche, Scheffer, Delacroix, Cognet et Charlet, eurent mission de présider à l'accomplissement de ce pieux désir. On fit un appel aux sculpteurs ; un concours fut ouvert, et le projet de M. Etex fut adopté.

C'est l'œuvre née de ce projet, c'est le tombeau de Géricault que reproduit notre gravure. Il y a huit ans, nous avons publié le groupe du *Caïn maudit*, début qui classe M. Etex parmi les maîtres. Depuis cette époque, le jeune sculpteur a travaillé avec verve et avec courage ; il s'est appliqué à des sujets divers, il a eu des luttes à soutenir, et il a triomphé dans plus d'une épreuve. Mais il nous semble que de toutes les œuvres qui ont suivi son entrée dans la carrière, aucune, plus que ce tombeau, ne rappelle les qualités de simplicité et de force admirées dans le *Caïn* ; aucune en même temps n'atteste mieux ses études, ses veilles, son expérience. La figure de Géricault attire en effet par le fini des détails et l'adresse du ciseau autant qu'elle saisit par le calme de la pose et l'harmonie des lignes. Remarquons surtout comment l'artiste a évité à la fois les difficultés presque toujours insurmontables du costume moderne et l'in vraisemblance du nu antique : c'est un sentiment de premier jet qui l'a préservé de ce double inconvénient. Wantant repré- enter Géricault dans le moment où il a été le plus grand, et pour ainsi dire le plus digne de mémoire, il l'a pris sur son lit de mort, songeant toujours à son art, armé de sa palette et de son pinceau, disant sans doute son adieu cruel à la vie, qui rappelle celui d'André Chénier, et cependant quittant ses espérances avec cette paix confiante de l'âme qui est comme un pressentiment et une promesse que ce que le génie n'achève point ici-bas se continue ailleurs. Règle générale, on peut regarder comme assuré que l'artiste a porté son œuvre au plus haut degré qu'elle comporte, lorsqu'il a réussi à exprimer les plus nobles pensées de l'homme dont il s'est voué à perpétuer le souvenir. Avec l'ambition d'atteindre ce but, le peintre ou le sculpteur, s'il est vraiment digne de ce titre, n'est pas exposé à peindre et à sculpter, comme on l'a dit spirituellement, en prose.

* Voy. 1834, p. 1.

L'ART N'EST PAS

UNE SIMPLE IMITATION DE LA NATURE.

(Fragment de l'*Esquisse d'une philosophie.*)

L'art n'est pas une simple imitation de la nature; il doit révéler, sous ce qui frappe les sens, l'idéale beauté que l'esprit seul perçoit. Cela est vrai de tout ce que la création offre à nos regards, depuis la fleur qui penche sur les eaux, jusqu'à l'homme qui élève vers les cieux son front sublime.

Il se mêle toujours quelque chose de nous aux lieux que nous voyons. L'impression physique que nos sens en reçoivent se transforme au-dedans de nous-mêmes, et y suscite pour ainsi parler une image idéale en harmonie avec nos pensées, nos sentiments, notre être intime.

Que deux artistes peignent d'après nature le même paysage; leurs œuvres, l'une et l'autre matériellement exactes, pourront différer profondément, et aucune ne reproduira uniquement la nature; elles seront empreintes d'un caractère directement émané de l'artiste. L'air, la lumière, les nuances des ombres, les teintes des objets, tout cela et mille autres choses s'éloigneront plus ou moins de la réalité pour mieux correspondre à son type conçu par l'esprit, pour que cet ensemble s'anime et parle. Et en effet, ce qui distingue particulièrement les grands maîtres, c'est qu'ils ont su prêter aux lieux un langage indéfinissable, qui touche, émeut, provoque la rêverie et l'attire doucement comme en des espaces infinis. Le Poussin, Salvator Rosa, Claude Lorrain, possédaient merveilleusement le secret de cette langue, comme aussi quelques peintres hollandais. Dites-moi par quelle mystérieuse magie ils nous retiennent des heures et des heures, plongés dans une vague contemplation, devant ce que la nature a de plus ordinaire et de plus simple en apparence: une prairie avec un ruisseau et quelques vieux saules, une vallée que traverse un torrent grossi par l'orage dont les derniers restes, où se jouent les feux du couchant, fuient et se dissipent à l'horizon; sur une grève déserte une cabane au pied d'un rocher nu, la mer au-delà, une mer agitée, et dans le lointain une voile qui s'incline, entre deux lames, sous l'effort du vent. Ne voit-on pas qu'ici c'est la pensée de l'artiste, sa vie interne qui se communique à vous, s'empare de vous. C'est l'art qui vous emporte sur ses ailes puissantes en des régions plus hautes que tout ce que peuvent atteindre les sens.

Chaque plante a son modèle, son idéale beauté, comme elle a sa voix dans le concert harmonieux des êtres; et à mesure qu'ils s'élèvent, cette beauté respire d'un plus vif éclat, cette voix devient plus expressive. Ne discernerez-vous pas sous la forme extérieure, dans les animaux de Potter, une vie interne propre à chacun d'eux, une manifestation de leur nature essentielle et typique? L'allure, la pose, le regard, tout parle en eux. La peinture peut même, comme la poésie, prêter aux êtres inférieurs une sorte de sens moral, les rapprocher de nous sous ce rapport, parce qu'en effet notre influence les modifie profondément, imprime à leurs instincts, plus développés à certains égards, une direction supérieure à celle qu'ils recevraient livrés à eux-mêmes. Le chien d'Eumée, reconnaissant après tant d'années d'absence Ulysse, que nul autre ne reconnaît, n'offre-t-il pas à l'art un genre de beauté indépendante de la forme matérielle? Quelle distance, quant à l'expression, du cheval sauvage des Pampas, au cheval de Job, et plus encore à celui que Virgile dépeint, associant son deuil au deuil paternel, et versant de grandes larmes en suivant le cercueil de Pallante!

PRIX DE QUELQUES TABLEAUX.

Le *Livre des singularités*, qui nous a déjà fourni quelques détails curieux, donne la liste de dix tableaux dont les

prix de vente réunis forment une somme de près de deux millions.

1° <i>Les Saules</i> , tableau de Paul Potter, vendu chez M. Tolozan, à Paris, en 1802, pour la somme de	27 050 fr.
2° <i>Le Pâturage</i> , tableau du même peintre, vendu chez M. de La Peyrière, à Paris, en 1825	28 500
3° <i>L'Enfant prodigue</i> , de David Teniers, vendu chez M. Blondel, en 1776	29 500
4° <i>La Danaë</i> du Corrège, vendue chez M. Bonnemaison, en 1827	30 000
5° <i>La Sainte-Famille</i> , tableau de Rubens, adjugé à la vente de M. de La Peyrière, en 1825, au prix de	64 000
6° <i>La Madone ou la Sainte-Famille</i> du Corrège, tableau vendu	80 000
7° <i>Les Filets de Vulcain</i> , tableau vendu à Londres à M. Clifford, en 1807, 5 000 guinées, monnaie de France	125 000
8° <i>La Fille d'Hérode portant la tête de saint Jean-Baptiste sur un plat</i> , tableau du Titien, adjugé, lors de la vente de lord Radstock, à M. Baring, banquier, en 1826, pour la somme de 8 390 guinées; monnaie de France	226 250
9° <i>Les Grandes Bacchantes</i> , tableau du Poussin, qui faisait partie du cabinet de Louis XVI, et qui a été vendu à Londres, en 1805, la somme de 15 000 guinées; monnaie de France	375 000
10° <i>La Vache</i> de Paul Potter, tableau qui appartenait à l'impératrice Joséphine, et qui a été cédé à l'empereur Alexandre, en 1815, moyennant 200 000 roubles; monnaie de France	800 000
Total du prix des dix tableaux	1 786 100 fr.

DU PIN MARITIME.

La culture du pin maritime est sans contredit la plus précieuse de nos conquêtes forestières; elle résout la grande difficulté qui arrête le boisement de la France, et sous ce rapport elle mérite à titre égal l'intérêt de l'agriculteur et celui de l'homme d'Etat. Cette difficulté consiste en ce que les capitaux engagés dans une plantation de haute futaie, chêne, ormeau, hêtre, etc., ne donneront aucun revenu durant la vie du planteur, ni durant celle de ses enfants; il sera même rare que les petits-enfants puissent réaliser le capital.

Si l'on ensemeuce des pins maritimes, au contraire, le planteur pourra jouir assez promptement d'un revenu. En supposant qu'à l'époque de son mariage un père de famille crée une plantation de pins de quelque importance, qu'il y consacre, par exemple, cent cinquante mille francs, il pourra faire l'éducation de ses enfants avec les premiers produits de sa plantation, les doter avec le revenu de cette même plantation, et laisser encore à *chacun* de ses petits enfants un capital aussi grand que celui qu'il aura engagé dans sa plantation, en supposant la loi ordinaire des familles, trois enfants par ménage.

Quelle culture peut valoir celle-là? Et cependant elle est rare, parce qu'il faut sacrifier le présent à l'avenir, et que ni le sacrifice ni la patience ne sont les vertus de notre temps; on est pressé de jouir.

Peut-être aussi y a-t-il peu de personnes en France qui puissent se passer de leurs revenus pendant huit à dix ans; peut-être encore que les grands avantages de la culture de cet arbre sont peu connus: c'est pourquoi il peut être utile de lui consacrer quelques pages de ce recueil.

Le pin se sème à la volée sur un terrain défriché, ou à la pelle sur une terre couverte de bruyères.

Dans le premier cas, il faut ajouter au prix de la graine, qui est plus chère que le froment, et à celui du terrain, les

frais de défrichement, qui peuvent s'élever à quatre-vingt-dix francs par hectare. Le second procédé est beaucoup plus économique, et ne doit pas coûter dix francs par hectare.

Lorsqu'on sème à la volée, les pins étant très serrés poussent très menus et grandissent rapidement; ils forment de l'œuvre pour échalasser les vignes, les houblons, les espaliers: dès l'âge de huit ans on peut éclaircir et avoir des produits. Lorsqu'on sème à la pelle, d'après le procédé qui sera indiqué plus bas, on espace les pins d'un à deux mètres, et l'on n'a pas d'œuvre à huit ans, mais aussi l'on n'a pas de frais d'éclaircissage.

Dans ce cas, on n'a à éclaircir qu'à douze ou quinze ans, suivant la distance primitive à laquelle on a mis les graines; les arbres, déjà assez gros, peuvent alors servir à plusieurs usages. Lorsqu'on sème à la volée, on peut profiter de l'éclaircie pendant dix ou quinze ans; après quoi, dans un cas comme dans l'autre, on jouira des arbres les plus vigoureux et les mieux venants, que l'on aura réservés au fur et à mesure des éclaircissements.

On peut considérer comme une moyenne les chiffres suivants: — Un hectare semé en pins espacés de 70 centimètres, aura donné environ dix milliers d'échalas, qui se vendent, suivant la localité, 15 à 20 francs le millier. Depuis l'âge de douze ans jusqu'à celui de vingt-cinq, on prendra successivement environ dix mille autres jeunes arbres pour piquets, chevrons, bois à brûler ou à carboniser. Il ne restera plus alors que trois à quatre cents arbres de vingt-cinq ans, que l'on exploitera pour résine d'après la manière que nous indiquerons dans un autre article.

Le pin commence à donner un revenu annuel en résine dès l'âge de vingt-cinq ans; revenu qui ira en augmentant, que n'atteignent ni la gelée, ni la grêle, ni la pluie, ni la sécheresse. Cette culture vaut mieux qu'un champ de céréales, puisqu'il ne faut plus aucun foudroiement.

La résine que l'on extrait de l'arbre n'empêche pas celui de grossir; et à cinquante, soixante, cent, cent cinquante ans, on peut encore le couper, faire des planches ou des madriers avec une portion de sa tige, et vendre le reste pour bois à brûler ou à carboniser.

On voit d'après ce qui précède la grande différence qui existe entre le pin, qui donne un revenu annuel, et le chêne, par exemple, dont on est obligé d'attendre la coupe pendant un siècle pour rentrer à la fois dans son capital et dans son revenu.

On devra choisir l'ensemencement à la volée ou l'ensemencement à la pelle, selon la localité et surtout selon les débouchés que l'on aura ou que l'on espérera avoir. Nous conseillerons, en général, de diviser le terrain en deux parties et d'employer les deux méthodes, afin que par l'une on obtienne des produits dès l'âge de dix ans, et que par l'autre l'ensemencement soit moins coûteux. Le rapport des étendues sur lesquelles on appliquera chacun des procédés variera selon la double considération du débouché des produits et de la somme que l'on voudra consacrer à la plantation totale. L'ensemencement à la pelle se pratique de la manière suivante:

Des femmes sont rangées en ligne, distantes entre elles de l'intervalle que l'on veut mettre entre les pins, et armées d'une sorte de houlette dont le fer a les dimensions réglées par la profondeur à laquelle on veut enterrer les graines. Elles marchent parallèlement en conservant leurs distances et en enfonçant de pas en pas, ou de deux pas en deux pas, le fer de leur houlette. Elles sont suivies d'enfants de douze ans portant un panier plein de graines, dont ils mettent deux ou trois dans chaque trou; ces enfants referment ensuite le trou avec le pied en frappant un peu, pour empêcher les oiseaux de venir faire des dégâts. Cette méthode, fort expéditive et fort économique, permet d'espacer les pins de la manière la plus convenable pour le but qu'on se propose.

Si on opère au voisinage de vignobles et de lieux où la consommation des jeunes arbres comme échals et comme palissades soit considérable, si le bois à brûler est cher dans le pays, il faut semer les graines assez rapprochées afin d'avoir des éclaircies de bonne heure. Dans le cas où l'on ne peut compter que sur le débit des pins en chevrons ou en planches, il est inutile de faire, en semant, un surcroît de dépense pour se préparer dans l'avenir des frais d'éclaircissage, et il faut semer les graines plus espacées.

À l'âge de cinq ou six ans les pins sont défensables, et l'on mènera sans inconvénient des brebis et des vaches paître dans les semis, dont la feuille a acquis dès lors un degré d'amertume qui la protège contre la dent des bestiaux. Dans un autre article, nous parlerons des produits résineux fournis par les pins maritimes, et dont les emplois s'étendent chaque jour; et nous donnerons quelques détails sur les mœurs et les habitudes des résiniers.

Pascal disait de ces auteurs qui, parlant de leurs ouvrages, disent: *Mon livre, mon Commentaire, mon Histoire*, qu'ils sentent leurs bourgeois qui ont pignon sur rue, et toujours un *chez moi* à la bouche. Ils feraient mieux, ajoutait cet excellent homme, de dire: *Notre livre, notre Commentaire, notre Histoire*, vu que d'ordinaire il y a plus en cela du bien d'autrui que du leur.

Le *moi* est haïssable.

PASCAL.

ORDONNANCE BARBARE

DU DOUZIÈME SIÈCLE.

En 1190, lorsque Richard Cœur-de-Lion s'appréta à partir pour la troisième croisade, à la tête d'une armée de trente-cinq mille hommes qu'il devait réunir à celle de Philippe-Auguste, chef de cette croisade, il fit un règlement de police pour ses troupes qui allaient s'embarquer.

Voici le texte de cet acte, qui ne donne que trop la mesure de la barbarie du temps:

« 1° Celui qui en tuera un autre à bord d'un vaisseau devra être lié à celui qu'il aura tué, et, dans cet état, jeté à la mer.

« 2° Celui qui en tuera un autre sur terre devra pareillement être attaché avec le cadavre, et enterré avec lui.

« 3° Celui qui sera légitimement convaincu d'avoir tiré le couteau ou toute autre arme pour frapper quelqu'un, ou qui en aura frappé un autre jusqu'à effusion de sang, aura la main coupée.

« 4° Celui qui frappera un autre de la main, sans effusion de sang, sera plongé trois fois dans la mer.

« 5° Celui qui se servira de termes injurieux, invectives, imprécations et malédictions, sera condamné à payer autant d'onces d'argent qu'il aura insulté de fois.

« 6° Celui qui aura volé, quand il sera convaincu légitimement, devra avoir la tête rasée, arrosée de poix bouillante, et frottée avec de la plume ou du duvet, afin qu'on puisse le reconnaître, et, en cet état, il sera mis à terre et abandonné dans le premier lieu qu'on rencontrera. »

Que penser d'une armée qu'il fallait intimider par de si horribles menaces? Étaient-ce là des soldats chrétiens? Mais il est probable aussi qu'une semblable ordonnance n'était pas dictée par une entière sagesse. Une pénalité si féroce devait être appliquée rarement, et par suite devenir bientôt moins efficace que si elle eût été plus humaine.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

DAMAS.

(Voy. Beirout, 1840, p. 389)



(Vue de Damas, en Syrie.)

Damas, située sous le versant oriental de la chaîne de l'Antiliban, dans une vallée fertile et arrosée par de nombreux ruisseaux, est la capitale d'un pachalik important de la Turquie asiatique. C'est l'une des plus anciennes cités du monde; on croit qu'elle était fondée dès le temps d'Abraham. Quoiqu'elle ait été souvent dévastée par les guerres, les incendies ou les pestes, elle paraît s'être toujours promptement relevée de sa ruine, et avoir presque à toutes les époques été florissante. Sous le règne de David ou sous celui de Salomon, elle était la capitale d'un royaume indépendant qui plus tard, sous le nom de Syrie, soutint de longues guerres contre les Juifs. Annexée ensuite à l'empire d'Assyrie, puis à celui de Perse, elle tomba plus tard sous la domination des Macédoniens, des Romains qui l'appelaient *Damascus*, et enfin sous celle des Arabes en 654, après que l'empereur Héraclius eut été vaincu dans son voisinage par les lieutenants du khalife Abou-Bekr. Pendant quelque temps elle devint la résidence des khalifes, et, après mainte vicissitude, elle fut prise par les Turcs sous le sultan Sélim. Dans notre siècle, elle a appartenu au pacha d'Egypte, qui l'a dernièrement perdue. Les Orientaux lui donnent le nom de *Demechk* ou *Cham-el-Dimichk*.

Le pachalik de Damas comprend le pays de Haouran et d'autres districts sur la côte orientale du Jourdain et de la mer Morte, outre la plus grande partie de la Judée à l'ouest du Jourdain, renfermant Jérusalem. A l'est, il est borné par les déserts qui le divisent de la vallée de l'Euphrate, au nord par le pachalik d'Alep, et à l'ouest par le pachalik d'Acre.

Damas a environ trois lieues de circonférence. Ses murailles de briques sont en beaucoup d'endroits ruinées; mais ses dômes, ses minarets, ses nombreux bazars, annoncent une ville riche et populeuse. Au-dehors, des bois, des vergers, des jardins, animent ses campagnes: des plantations d'oliviers, des peupliers élancés, de longues avenues bordées de sombres et hauts cyprès, de riches moissons, des

courants d'eau fraîche et limpide, une perspective immense bornée par les chaînes de montagnes qui ondulent vaporeusement à l'horizon, donnent au paysage un caractère enchanteur. On compte dans la ville environ deux cent mille habitants: dans ce nombre sont douze mille Chrétiens et à peu près autant de Juifs; le reste se compose de Syriens mahométans, d'Arabes et de Turcs.

Un couvent franciscain, qui sert de résidence au patriarche grec de l'église d'Antioche, est depuis long-temps établi à Damas. La plus belle mosquée était autrefois un temple chrétien d'ordre corinthien, et construit, dit-on, sous l'empereur Héraclius. Le monument le plus somptueux est le grand-khan: il est construit en couches alternées de marbre blanc et de marbre noir; à l'intérieur, dans une vaste cour carrée, entourée d'arcades enrichies de moulures, s'élève une fontaine élégante; au rez-de-chaussée sont les entrées des chambres et des magasins; un escalier et des galeries conduisent à d'autres suites d'appartements. Les bazars sont mieux éclairés et plus beaux que ceux du Caire et de Constantinople. Les marchands sont divisés, selon ce qu'ils vendent, par quartiers. Les manufactures de sabres, jadis si célèbres, n'ont plus qu'une valeur secondaire. Ces sabres si flexibles étaient fabriqués, dit-on, avec des bandes minces et alternatives de fer et d'acier. Les branches principales du commerce sont les étoffes peintes, la soie, le drap, la tannerie, les selles, les brides, l'ébénisterie, l'orfèvrerie, les incrustations et les ciselures d'ivoire ou de nacre de perle. Damas écoule ses marchandises par Beirout, que l'on peut considérer comme son port. Elle a aussi une source de richesse et d'activité dans les caravanes qui la traversent pour aller, les unes à la Mecque, les autres à Alep et à Bagdad.

Parmi les maisons particulières, il y en a de fort riches: elles sont construites dans leur partie supérieure en briques jaunes; presque toutes les cours ont des arcades, des fontaines, des jets d'eau et sont pavées de marbre. Les cafés

sont au nombre de cent vingt-deux; les meilleurs sont situés au bord d'un bras de la rivière Barrady qui traverse les jardins : ils sont construits en bois, et sont soigneusement abrités du soleil. On y vient chercher la fratcheur et boire à profusion du jus glacé de figues ou de raisin de Corinthe. Le *chan-verdy* ou café aux rosiers est renommé dans tout l'Orient.

Les voyageurs font l'éloge de l'urbanité des marchands et des citoyens aisés. Ils ne sont pas tout-à-fait aussi unanimes dans leur opinion sur le peuple, auquel on reproche surtout un caractère fanatique.

L'HYPOCRAS.

L'hypocras était un breuvage agréable, une espèce de vin de liqueur composé de divers ingrédients dont un vin léger et délicat était la base. Il y en avait de plusieurs espèces. L'une des plus anciennes recettes est celle que donne le vieux Taillevent, célèbre cuisinier du roi Charles VII. « Pour une pinte, dit-il, prenez trois treseaux (5 gros) de » cinnamome fine et parée, un treseau de mesche, ou » deux qui veult; demi treseau de girofle, et de sucre fin » six onces; et mettez en poudre, et la fault toute mettre » en un coulonoir avec le vin, et le pot dessous, et le » passez tant qu'il soit coulé, et tant plus est passé et mieux » vault, mais qu'il ne soit esventé. »

Cette recette est surannée. En voici une autre plus moderne.

« Pour préparer l'hypocras des grands seigneurs, dit le » docteur Pegge, prenez du gingembre, de l'anis et du » sucre. Quant à l'hypocras du peuple, il se fait avec de la » cannelle, du poivre et du miel clarifié. » Mais, de toutes ces liqueurs anciennes, la seule qui mérite un souvenir, est l'infusion du suc d'orange de Séville avec le sucre dans un vin léger.

En général l'hypocras se faisait et se fait encore avec du vin, du sucre, de la cannelle, du girofle, du gingembre, et autres ingrédients. On en fait du blanc, du rouge, du clair, du framboisé, de l'ambré, etc., etc.

LES OEUFs DE PAQUES.

Dans nos provinces françaises, en Suisse, en Allemagne, en Angleterre, c'est une ancienne coutume d'échanger, au temps de Pâques, des cadeaux d'œufs ornés et colorés. Inventer de nouvelles manières d'embellir les œufs de Pâques, d'y tracer des dessins, des ornements, de les peindre de mille façons, de les incruster de gravures, de les habiller de bas-reliefs en moelle de sureau, d'y tracer d'ingénieuses devises, c'est ce qui fait l'amusement et presque l'occupation de la plupart des enfants et des jeunes filles long-temps avant le moment fortuné où les présents, soigneusement préparés en grand secret, seront enfin produits au grand jour. Qui de nous, même dans les grandes villes, où peu à peu ces gracieuses coutumes disparaissent, qui ne s'est senti réjouir en promenant ses regards sur ces vastes corbeilles remplies d'œufs rouges qui brillaient au soleil, et semblaient annoncer le renouvellement de l'année et le réveil d'une nature féconde? Cet usage des présents d'œufs de Pâques nous vient probablement de l'Orient, où l'œuf joue un grand rôle comme symbole du chaos, état primitif du monde, et de la création qui a développé le germe de toutes choses. Voici ce que Chardin raconte de la fête du nouvel an en Perse, où, comme jadis en France, l'année s'ouvre à l'équinoxe de printemps :

« La fête du nouvel an, la seule fête civile que les Persans connaissent, est célébrée avec beaucoup de pompe. Le sultan Djeladdin, instituteur d'un calendrier qu'on dit préférable au calendrier grégorien, a fixé la fête du renou-

vellement de l'année solaire au soir de l'équinoxe du printemps.

» On annonce la fête au peuple par des décharges d'artillerie et de mousqueterie. Les astrologues, magnifiquement vêtus, se rendent au palais du roi ou chez le gouverneur du lieu une heure ou deux avant l'équinoxe pour en observer le moment.... A l'instant qu'ils donnent le signal, on fait des décharges, et les instruments de musique, les timbales, les cors et les trompettes, font retentir l'air de leurs sons. Ce ne sont que chants, qu'allégresse, chez tous les grands et riches du royaume. A Ispahan on sonne des instruments, pendant les huit jours que dure la fête, devant la porte du roi, avec des danses, des feux et des comédies comme à une foire; et chacun passe la huitaine dans une joie qui ne se peut représenter. Les Persans, entre autres noms qu'ils donnent à cette fête, l'appellent *la fête des habits neufs*, parce qu'il n'y a homme si pauvre et si misérable qui n'en mette un, et ceux qui ont le moyen en mettent tous les jours de la fête.... Chacun échange des présents, et dès la veille on s'entr'envoie des œufs peints et dorés. Il y a de ces œufs qui coûtent jusqu'à trois ducats d'or la pièce. Le roi en donne de cette espèce quelque cinq cents dans son sérail, et on les présente dans de riches bassins aux principales dames. L'œuf est couvert d'or, avec quatre petites figures ou miniatures très finement faites aux côtés. On dit que de tout temps les Persans se sont donné des œufs comme cela au nouvel an, parce que l'œuf marque le commencement des choses.... Dans cette fête, comme c'est l'invariable coutume en Orient, l'inférieur donne au supérieur, et le pauvre donne au riche. »

DERNIER DON DE LAVATER A SES AMIS.

Extrait de l'opuscule qui porte ce titre.

L'entêtement est la force des faibles. La fermeté fondée sur des principes, sur la vérité et le droit, l'ordre et la loi, le devoir et la générosité, est l'entêtement des sages.

Qu'est-ce que l'élevation de l'âme? Un sentiment prompt, délicat, sûr, pour tout ce qui est beau, tout ce qui est grand; une promptitude de faire le plus grand bien par les meilleurs moyens; une grande bienveillance alliée à une grande force et à une grande humilité.

Que dois-je à mon siècle, à ma patrie, à mes voisins, à mes amis? Telles sont les questions que l'homme vertueux s'adresse le plus souvent.

La véritable philosophie est celle qui nous rend nous-mêmes, et tous ceux qui nous entourent, meilleurs, et à la fois plus contents, plus patients, plus calmes, et plus aptes à toutes les jouissances pures et décentes.

Toute croyance qui ne rend pas plus heureux, plus libre, plus aimant, plus actif, est, je le crains, une croyance erronée et superstitieuse.

Je n'ai point connu d'homme qui, sans croire à la divinité et à l'avenir, fût aussi humble et aussi courageux qu'il l'eût été avec ces croyances.

Heureux le cœur auquel Dieu a donné assez de force et de courage pour se suffire à lui-même, pour trouver son bonheur dans la simplicité et dans le bonheur des autres!

Ne réjouis jamais de manière que la joie puisse être suivie de douleur. N'afflige jamais sans qu'il résulte du bien de l'affliction.

Celui qui a le cœur bon ne se moquera jamais des fautes sans malice que peut faire un homme pur et qui lui-même ne juge pas avec sévérité.

Ah! combien de souffrances ne s'épargnerait-on pas quelquefois par une seule abstinence, par un seul *non* répondu avec fermeté à la voix de la séduction.

Celui qui sait distinguer avec précision ses besoins réels de ses besoins factices, et les besoins réels des autres de leurs

besoins factices, est déjà fort avancé dans la connaissance de soi-même et dans celle des hommes.

L'homme qui aime de tout son cœur la vérité aimera encore davantage celui qui souffre pour la vérité.

Si la vertu ne te semble pas aimable dans ton ennemi, et le vice haïssable dans ton ami, peux-tu dire ou penser que tu aimes la vertu ou que tu hais le vice?

Celui qui parle toujours, et celui qui ne parle jamais, sont également inhabiles à l'amitié. Une belle proportion entre le talent d'écouter et celui de parler est la base des vertus sociales.

Le véritable ami de la vérité et du bien les aime sous toutes les formes, mais il les aime davantage sous la forme la plus simple.

Celui-là est incapable d'une action vraiment bonne, qui ne sent pas un plaisir intime en contemplant les bonnes actions des autres.

Il ne faut désirer que l'impossible, le possible, il faut le faire, ou même l'avoir fait.

La conscience est plus savante que la science.

La vie d'un homme vraiment bon consiste dans la jouissance perpétuelle du commerce des bons, dans la recherche du bien, et dans la contemplation de la bonté.

Toute sagesse, toute vertu, toute religion repose sur le principe que le bien doit faire place au meilleur, l'agréable à l'utile, le beau au sublime.

Les âmes nobles aiment l'ami futur dans l'ennemi présent.

Ménage-toi toujours les moyens du retour vers les sentiments affectueux.

C'est une de mes pensées favorites, que Dieu se manifeste aux hommes dans tous les hommes sages, bons, humbles, généreux, grands, magnanimes.

Qui est-ce qui ne loue ou ne blâme pas quelquefois, sans s'en apercevoir, en d'autres, ses propres qualités?

Il n'y a pas de sourire plus aimable que celui d'une mère et d'un enfant; il n'y en a pas de plus beau que celui de la générosité qui cache ses bienfaits.

Tout ce qui ne rend pas ton esprit et ton cœur plus forts, plus actifs et plus ardents pour le bien, ne vaut pas la peine d'être désiré avec ardeur ni par le cœur, ni par l'esprit.

Ne crois pas qu'un livre soit bon si en le lisant tu ne deviens pas plus content de ton existence, s'il n'enflamme pas en toi des sentiments plus généreux.

Dieu préserve ceux qu'il chérit des lectures inutiles!

CHOIX D'AUTOGRAPHES CELEBRES.

Voy. 1836, p. 210.)

MATHIAS CORVIN, ROI DE HONGRIE.

Fils du célèbre Hunniade, Mathias Corvin est né à Clansombourg en Transylvanie en 1443. Orphelin à l'âge de treize ans, il se voit exposé à la fureur de ses ennemis qui, après avoir fait décapiter son frère aîné Ladislas, le précé-

(Signature de Mathias Corvin, d'après les manuscrits de Leipzig.)

pitent dans une prison d'où la nation hongroise, en 1458, le fait sortir, et le proclame son roi. Grand capitaine, presque toujours en guerre avec l'Autriche, la Bohême, la Pologne, et les sultans Mohammed II et Bajazet II, c'est à lui que l'armée hongroise doit son organisation et des exemples d'une intrépidité dont l'histoire a conservé un grand nombre de traits. Homme parfaitement instruit dans les sciences, parlant la plupart des langues vivantes, et s'exprimant avec une grande facilité en latin, il crée dans les intervalles de paix qu'il peut saisir des établissements pour les sciences et les arts, et donne à son pays de sages institutions. En 1463 il fonde une université à Bude; il fait venir des savants d'Allemagne, d'Italie et de France; il profite de la dispersion des bibliothèques grecques, après la prise de Constantinople, pour en enrichir celle de son université. Il meurt le 5 avril 1490, emportant avec lui dans le tombeau la gloire de la monarchie hongroise.

CHARLES-QUINT.

Charles-Quint, fils aîné de Philippe, archiduc d'Autriche, est né à Gand le 24 février 1500. Roi d'Espagne en 1516 par la mort de Ferdinand d'Aragon son aïeul maternel, il fut élu empereur d'Allemagne en 1519. Après un règne fécond en grands événements, et où il développa un puissant génie, Charles-Quint abdiqua en faveur de son fils Philippe la souveraineté des Pays-Bas et la couronne d'Espagne, et se retira au couvent de Saint-Just en Estramadure, où il mourut en 1558, emporté par une fièvre violente, à la suite, dit-on, de l'agitation que lui avait fait éprouver la

cérémonie de ses propres obsèques qu'il avait voulu faire célébrer, et à laquelle il avait assisté enveloppé d'un linceul et couché dans un cercueil.

JUSTE LIPSE

Juste Lipsé, né à Isque (en Belgique) le 18 octobre 1547, savant philologue, historien et philosophe, publia a dix-neuf ans des remarques sur Cicéron, Varro et Propertius, qui

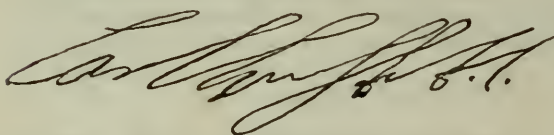
obtinrent le plus grand succès : ces essais lui valurent la protection du cardinal Grandvelle qui se l'attacha comme secrétaire. Juste Lipse était alors catholique romain ; professeur d'éloquence et d'histoire à Iéna, il suivit les pratiques de la confession d'Augsbourg, puis celles de la religion réformée à Leyde, où il occupa la chaire d'histoire à l'université, et plus tard il rentra dans le sein de l'église catholique en acceptant une chaire d'histoire ancienne à Louvain, où il mourut le 24 mars 1606. On signale entre plusieurs singularités de son caractère son goût pour les chiens ; il en avait trois pour ses compagnons habituels : Saphir, Mopsule et Mopse, qu'il a fait peindre, qu'il a chantés. On cite aussi sa passion pour les fleurs, particulièrement pour les tulipes, et son antipathie pour la musique.

TVS ZO LYPSIO

Dans son Tableau des quatre philosophes, Rubens a placé un bouquet de tulipes derrière la tête de Juste Lipse, et à ses pieds le chien Saphir.

CHARLES-GUSTAVE.

Charles - Gustave, ou Charles X, roi de Suède, né à Nikoeping en 1622. Il apprit l'art de la guerre sous le fameux général Torstenson. Allié à la reine Christine par les liens du sang, il aspira sans succès à devenir son époux ; mais il réussit à se faire nommer son successeur au trône. Après l'abdication de Christine, il fut couronné à Stockholm le 16 juin 1634, et signala son règne par des victoires éclatantes, remportées sur les rois de Danemarck et de Pologne, et sur l'électeur de Brandebourg. En 1658 il traversa audacieusement, à la tête de toute son armée, le petit et le grand Belt couverts de glaces. Charles-Gustave rêvait l'empire du Nord lorsque la mort termina subitement ses jours à Gothenbourg le 13 février 1660.



PUFENDORF.

Samuel Pufendorf naquit à Floehe, près Chemnitz, le 8 janvier 1652, et étudia la philosophie de Descartes à Iéna. Instituteur du fils du baron de Goyet, ministre de Suède à la cour de Danemarck, il fut arrêté à Copenhague en 1658, au moment de la rupture de ces deux puissances. Pendant les loisirs de sa captivité, qui dura huit mois, il se proposa de concilier les principes de Grotius et d'Hobbes sur la société humaine et sur les rapports des hommes entre eux. Ses *Eléments de jurisprudence universelle*, qu'il dédia à l'électeur palatin Charles Louis, firent concevoir à ce prince l'idée de créer pour Pufendorf une chaire de droit naturel et des gens, enseignement dont il n'existait encore aucun modèle. C'est en 1661, à Heidelberg, qu'il commença ses cours devant un nombreux auditoire. Plus tard, Pufendorf chercha à porter la clarté dans les obscures origines de l'empire germanique. Son livre : *De statu imperii Germanici*, fut, dit-on, brûlé à Vienne par la main du bourreau. Il quitta l'Allemagne et se réfugia en Suède, où le roi Charles XI lui donna une chaire de droit naturel, et où il publia son *Traité du droit de la nature et des gens*. Pufendorf a écrit l'histoire de Suède, depuis la guerre de Gustave-Adolphe en Allemagne, jusqu'à l'abdication de la reine Christine, la vie de Charles-Gustave, et l'histoire du règne de Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg. Jouissant en Prusse d'un traitement considérable, nommé baron par le roi de Suède, il mourut à Berlin le 26 octobre 1694.

Voici comment l'on peut résumer la doctrine de Pufendorf sur le principe de sociabilité invoqué avant lui par Grotius. L'homme, en vertu de l'amour de soi et du besoin qu'il a d'être assisté, est porté naturellement à rechercher ses semblables pour en être secouru ; mais aussi, par le vice de sa nature corrompue, par la diversité de ses désirs, le manque de moyens suffisants pour les satisfaire, et l'instabilité de son humeur, l'homme n'a pas moins de penchant à nuire aux autres. De là résulte, par le principe même de l'amour de soi, la loi naturelle de sociabilité, loi qui nous prescrit de travailler autant qu'il est en nous à sa formation et à l'entretien des liens sociaux, et qui tient sa sanction de Dieu même comme créateur de l'homme, et, à ce titre, auteur de toutes ses lois. De cette source, Pufendorf fait découler tous les devoirs, soit moraux, soit politiques, c'est-à-dire relatifs à la justice positive.

Sam. Pufendorf.

LEIBNITZ.

Godefroi-Guillaume, baron de Leibnitz, naquit le 21 juillet 1646, à Leipzig, où son père était professeur de morale. Il étudia la philosophie sous Jacq. Thomassius, s'adonna en même temps aux mathématiques et à la science du droit, lut Platon et Aristote, dont il se proposa de bonne heure de rapprocher les doctrines. Il se mit, jeune encore, en correspondance avec un grand nombre de personnages remarquables ; il visita Paris et Londres, et se lia avec les savants, les hommes d'état et les princes les plus illustres de son temps. Il mourut à Hanovre le 14 novembre 1716, âgé de soixante-dix ans.

Son tombeau, élevé aux portes de la ville d'Hanovre, ne porte que cette simple inscription : *Ossa Leibnitii* (les ossements de Leibnitz). L'universalité du génie de Leibnitz a obligé les éditeurs de la *Biographie universelle* à confier l'article qui le concerne à quatre rédacteurs : MM. Biot, Duvau, Maine de Biran et Stapfer.

Leibnitz, dit Tennemann, fut amené à son système philosophique par une comparaison approfondie des plus célèbres systèmes philosophiques mis en rapport avec les besoins de son époque, par une imagination fertile en hypothèses ingénieuses et pleines de sens, ainsi qu'en moyens de réformation et de conciliation ; enfin par ses grandes connaissances mathématiques. Son but était de refaire la philosophie, de telle sorte qu'elle pût se vanter d'une précision analogue à celle des mathématiques, et mettre un terme à toutes les disputes de ses diverses écoles, ainsi qu'à celles de la théologie, en s'emparant elle-même de ce terrain. Sa doctrine, pleine d'hypothèses hardies et de vues supérieures, a fait faire de nouveaux pas à la science ; elle a mis en circulation une foule d'idées neuves avec d'autant plus de succès, qu'il s'était servi de la langue française pour les publier. Leibnitz eut un grand nombre de partisans et d'adversaires ; et du conflit animé qui s'éleva, il résulta une habitude plus forte et plus savante d'approfondir les conditions fondamentales de la connaissance humaine.

Godefridus Guiljelmus
Leibnitius

SCENE DE LA VIE DE MURILLO

(Voy. 1838, p. 17.)

Murillo essayait peut-être pour la première fois son talent pour le dessin lorsqu'il reçut cette rude correction. Murillo pourtant ne se découragea point; seulement, cessant de charbonner sur les murs des églises ou des couvents, et plein de foi dans l'avenir, il travailla seul, sans maître, et devint le plus grand peintre de l'Espagne. On dit qu'un pauvre artiste bien luconnu, mais bon et charitable, ayant nom Juan del Castillo, lui donna quelques conseils. Murillo, privé de tous moyens d'existence, s'occupait à peindre sur des carrés de toile ou de bois des *Notre-Dame de Guadalupe*, c'est-à-dire de petites vierges écrasant la tête du serpent. Ces images étaient achetées par les armateurs des galions, et vendues aux populations

nouvellement converties du Pérou et du Mexique. Jusqu'à vingt-quatre ans, c'est-à-dire jusqu'en 1642, Murillo ne fit pas autre chose. Ce fut alors qu'il vit un tableau de Velasquez. Dès lors une révolution se fit dans l'âme de Murillo : vendre une pacotille de Notre-Dame, partir à pied pour Madrid, se rendre chez Velasquez qui était alors dans tout l'éclat de son talent, étudier trois ans à son école, revenir à Séville, y fonder une école dont il est la principale gloire, produire une énorme quantité d'œuvres chaque année et pendant trente-sept ans, tels furent les résultats de cette aventure. Le mot du Corrège est aussi vrai pour Murillo que pour lui. Retiré à Séville, Murillo était libre de travailler pour quiconque savait récompenser son talent. Les couvents, les églises, les grands seigneurs, surent mettre à profit la prodigieuse facilité de Murillo; aussi le nombre de ses tableaux



(Salon de 1840. — Murillo enfant, par Robert Fleury.)

est prodigieux. C'est ainsi que l'on explique comment Murillo, à la différence de Velasquez, a pu répandre dans toute l'Espagne et dans toute l'Europe, ses œuvres et son nom. Mais ce n'est pas, a-t-on dit avec raison, l'unique point de dissemblance qui sépare ces deux artistes. Si Velasquez, peintre du roi, riche, pensionné et travaillant à son loisir, a laissé moins d'ouvrages, en revanche il a pu leur donner à tous des soins égaux, une égale perfection. Si Murillo, peintre du public, mesurant son revenu à son travail, bientôt célèbre et chargé de demandes, a produit beaucoup plus, il n'a pas toujours eu le temps de mûrir ses conceptions, et d'achever les détails. Aussi, quelquefois, dans ses œuvres, l'évidente précipitation trahit et rappelle son ancien métier; on les croirait encore destinées aux Grandes-Indes. Velasquez redoutait les sujets sacrés; il ne se sentait à l'aise que dans les scènes de la vie ordinaire où le plus grand mérite est celui de la vérité. Murillo, tout au contraire, doué d'une imagination riche, brillante, intarissable, animé de sentiments délicats et tendres, et capable même d'exaltation, affectionnait surtout les compositions

religieuses où l'art peut franchir les bornes de la nature, et s'élançer dans le monde idéal. Velasquez enfin n'ayant qu'un but, n'avait qu'une manière; qu'il cherchât la perfection dans l'audace et la naïveté du premier jet, ou dans la correction des retouches du fini, ce qu'il voulait atteindre, c'était l'exactitude, la précision, l'illusion de la vérité. Murillo, moins épris de la réalité que de la poésie, et s'adressant plus à l'imagination qu'à l'esprit, variait sa méthode avec son sujet. Il n'a point eu, comme d'autres peintres des manières successives, des phases dans sa vie d'artiste, mais il avait à la fois trois genres qu'il employait alternativement et suivant l'occasion. Ces trois genres sont appelés par les Espagnols, froid, chaud et vaporeux (*frio, calido y vaporoso*). Leurs noms les désignent suffisamment, et l'on conçoit également bien le choix de leur emploi; ainsi les polissons et les mendiants seront peints dans le genre froid; les extases de saints dans le genre chaud; les Annonciations et les Assomptions dans le genre vaporeux.

Murillo a traité ces trois genres avec profusion et quel

quelques fois avec talent. Rarement ses vierges sont autres que de belles Andalouses; rarement il s'élève au-dessus du naturalisme; son dessin est facile, ses compositions ne manquent pas de grandeur, son coloris est toujours beau et vigoureux; mais malgré ces qualités, Murillo est trop loin de l'idéal pour être placé au premier rang dans l'histoire de la peinture.

LE FANUM DE TULLIA.

A la mort de sa fille Tullia, Cicéron ressentit une douleur vive et profonde; il tomba dans un accablement dont rien ne put le tirer. Tous les philosophes qui étaient à Rome s'assemblèrent auprès de lui pour le consoler; mais les lieux communs qu'ils lui débitèrent ne servirent qu'à aigrir sa douleur: il se retira à la campagne pour s'y livrer avec liberté, et fut long-temps sans pouvoir souffrir aucune compagnie.

Tullia était digne de ces regrets. Elle avait été pendant beaucoup d'années la fille unique de Cicéron et de Terentia; car elle était déjà près de se marier lorsqu'elle eut un frère. Cicéron l'éleva avec grand soin; il lui trouva des dispositions d'esprit fort au-dessus de son âge et de son sexe, qui la rendirent capable des plus hautes connaissances, et lui méritèrent depuis le titre de femme très savante, *doctissima*.

Si son père s'occupait avec amour de son éducation, il n'eut pas moins de zèle pour son établissement. Elle fut mariée trois fois, et toujours dans les plus grandes maisons de Rome: Pison, son premier mari, était de la famille Calpurnia; Crassipès, le second, de la famille Furia; et Dolabella, le troisième, de la famille Cornelia. Quoique veuve de deux maris lorsqu'elle mourut, elle était encore jeune, et sa compagnie était à cette époque d'autant plus nécessaire pour son père, que les circonstances politiques étaient contraires au grand orateur romain. Il avait suivi le parti de Pompée, et César était le maître; il n'avait plus aucune part aux affaires. Son éloquence, qui lui donnait un si grand éclat dans les temps de la liberté, était devenue un talent presque inutile sous un gouvernement despotique et arbitraire. Il ne cherchait plus alors de douceur et de consolation que celles qu'il pouvait trouver dans sa famille, et les chagrins domestiques lui avaient presque ôté cette ressource. Il avait été obligé de répudier sa femme Terentia, qui, pendant la guerre civile, avait profité de l'absence de Cicéron pour accommoder ses affaires en gâtant celles de son mari. Son frère, qui lui était redevable de sa fortune, et pour qui il avait toujours eu une amitié si constante, en usa avec lui de la manière du monde la plus lâche et la plus indigne après la bataille de Pharsale, et chercha à faire sa paix avec César en desservant Cicéron. Tullia, au contraire, avait toujours répondu à l'amitié que son père avait pour elle par un respect et un attachement inviolable, et elle lui fut ravie dans un temps où elle faisait toute sa consolation. Lorsque les hommes ne sont point partagés par des passions violentes, et que les projets et les mouvements de l'ambition ne les occupent plus, les sentiments de la nature agissent en eux avec plus de force et font sur leur esprit une impression plus vive.

Ce fut à la campagne et pour soulager son cœur que Cicéron composa le livre de la *consolation*. Tel était le respect qu'il entretenait en lui pour la mémoire de Tullia, qu'il répudia sa seconde femme parce qu'elle manifesta qu'elle n'était pas fâchée de la mort de sa fille. Cette femme était jeune, belle et riche; il avait été obligé de l'épouser pour réparer le désordre que sa première femme avait mis dans ses affaires. Cette répudiation le rejetait dans un plus grand embarras, parce qu'il fallait lui rendre une dot considérable; mais il ne croyait pas pouvoir faire trop de sacrifices aux mânes de sa chère Tullia. Ce ne fut pas encore

à son gré un hommage assez grand. Il forma le dessein extraordinaire d'élever en l'honneur de sa fille, non pas un mausolée, mais un temple. Il voulut que ce monument s'appelât *fanum* et ne ressemblât en rien à un tombeau. (*Lettres à Atticus*.) Et comme aucun tombeau chez les Romains n'a jamais été appelé *fanum*, comme ce nom a toujours été réservé aux monuments qu'on élevait aux empereurs après leur apothéose, l'intention de Cicéron ne pouvait être douteuse: c'était une véritable apothéose qu'il se proposait pour sa fille. Il avait chargé Atticus de faire marché pour des colonnes de marbre de Chio, qui étaient un des plus beaux marbres de la Grèce. Toutefois, ce monument fut-il exécuté? on l'ignore. Peut-être, lorsque le temps eut adouci sa douleur, Cicéron craignit d'être accusé par l'opinion publique d'exagération et d'orgueil.

COSTUMES.

PANTALON.

Dans le moyen-âge on appelait *chaucés* la partie du vêtement qui couvrait toute la partie inférieure du corps, soit qu'il fût d'une seule pièce, soit qu'il fût séparé comme nos bas, et se rejoignit, depuis la ceinture jusqu'à la fourche, au moyen d'aiguillettes ou de cordons.

Les Vénitiens ont conservé les derniers peut-être ce vêtement, et ils lui ont donné son nom moderne.

Le personnage de la comédie italienne qui représente cette nation avec un pareil costume s'appelle *signor Pantalone*.

Dès le dixième siècle, le culte de saint Pantaléon était établi à Venise, qui dédia sous son invocation une de ses principales paroisses. Le nom de ce saint devint commun aux habitants de cette même paroisse, et par suite à un grand nombre de Vénitiens qui s'appelaient *Pantaleoni* de leur nom de baptême. Et comme à cette époque reculée il n'y avait guère d'autres noms héréditaires, ce nom prononcé *pantalone* devint patronimique pour dire Vénitien, dans la bouche des autres habitants de l'Italie.

C'est ainsi que Tassoni, dans la *Secchia rapita*, appelle les Bolognais *Petronii*, et les Modénais *Geminiani*, du nom des saints Petrone et Gemiane, protecteurs respectifs des villes de Modène et de Bologne, où ces noms de baptême étaient multipliés.

Quant aux *chaucés*, que nous avons le tort d'écrire *chausses*, lorsqu'on vint à les séparer au genou, une moitié prit le nom de *haut-de-chausses*, l'autre de *bas-de-chausses*, ou simplement *bas*.

La première, en se rétrécissant, changea son nom au dix-huitième siècle en une dénomination peu convenable, que nous avons répudiée en reprenant le *pantalon* des Vénitiens, sans allonger comme eux ce vêtement jusqu'au bout des pieds, si ce n'est pour la chambre. Dehors le pantalon sert à recouvrir les tiges de bottes; et, aux dépens de son drap, il en préserve le cuir de la poussière et de la boue.

DU PAGANISME DANS LE NORD.

(Voy. p. 65.)

II.

L'IDOLE DE TRIGLOF — SAINT OTHON.

La Poméranie resta long-temps plongée dans l'aveuglement du paganisme. Au commencement du douzième siècle elle avait encore des idoles assez semblables à celles de l'île de Rügen. A Stettin c'était un dieu nommé Triglof: il avait trois têtes, pour montrer qu'il gouvernait à la fois le ciel, la terre et les enfers; et sa face était couverte d'une plaque d'or, ce qui indiquait qu'il ne voulait pas voir les mauvaises

actions des hommes. La statue de ce dieu était tout en or. Il avait, comme l'idole d'Arkona, un cheval qui lui était spécialement consacré, et dont les prêtres avaient seuls le droit de prendre soin.

En 1122, un vertueux prêtre espagnol, nommé Bernard, entreprit de convertir la Poméranie. Mais il se présenta dans cette province couvert d'un misérable vêtement, la figure amaigrie par les jeûnes, et le corps fatigué par les macérations. Les habitants du pays, qui aimaient à bien vivre, ne voulurent pas écouter un homme qui ne parlait que de pénitence et de mortifications. Ils le chassèrent honteusement, et revinrent en toute sécurité de conscience poursuivre leur vie joyeuse autour de leurs idoles.

Deux années après, saint Othon, évêque de Bamberg, voulut entreprendre la même conversion. Mais l'exemple de son prédécesseur lui servit de leçon, et au lieu de pénétrer dans la Poméranie timidement et humblement, il y entra couvert de riches vêtements et suivi d'un nombreux cortège. Sa parole produisit un grand effet. Dans l'espace de quelques semaines il ébranla toute la population, et baptisa dans une seule ville plus de sept mille personnes. Il continua son voyage, et fit plusieurs miracles dont les habitants de cette province septentrionale ont conservé le souvenir dans leurs traditions. A Pyrstz, il y a une source qu'on appelle encore la source sacrée. On raconte que saint Othon, étant là avec des milliers de personnes qui demandaient à être baptisées, et ne voyant pas d'eau, frappa le sol de sa crosse et en fit jaillir cette source. A Cammin, une femme fort riche, voulant tourner en dérision ce que le saint disait de la célébration du dimanche, s'en alla un dimanche, avec sa famille, travailler dans les champs. Mais tout-à-coup elle se sentit paralysée, et resta courbée sur sa faucille, sans pouvoir ni se relever, ni faire un mouvement, ni prononcer une parole.

Cette prédication de saint Othon, qui avait eu un si grand succès, fut bientôt oubliée des nouveaux prosélytes. A peine avait-il quitté la contrée que les prêtres des idoles vinrent à leur tour prêcher le peuple, et le rejetèrent dans ses anciennes erreurs. Mais saint Othon revint en Poméranie une seconde fois, convertit de nouveau ceux qui avaient déjà abandonné le christianisme, et brûla leurs idoles. Il y avait un si grand nombre d'images, de statues et de symboles païens, que dans la petite ville de Gulkow plusieurs voitures en furent chargées.

JOURNAL D'UN MÉDECIN

PENDANT LA PESTE DE NIMÈGUE.

1637.

Un savant médecin genevois, Jean Manget, nous a conservé dans son *Traité de la Peste*, livre aujourd'hui fort rare, qu'il publia en 1721, un an après la peste de Marseille, un modèle du singulier costume que portaient les personnes chargées de soigner les pestiférés. Nous reproduisons sa gravure avec les explications dont elle est accompagnée.

« *Habit des médecins et autres personnages qui visitent les malades de la peste.* — Cet habit n'est pas une chose de nouvelle invention et dont on ait commencé l'usage dans la dernière peste de Marseille; il est de plus vieille date, et MM. les Italiens se sont servi d'un costume à peu près semblable depuis longues années. La robe est tout en maroquin du Levant, lequel est l'étoffe qui, à cause de son odeur et de son poil, est la plus capable de résister au venin pestilentiel. Le nez, en forme de bec, rempli de parfums et oint intérieurement de matières balsamiques, n'est percé que de deux trous, un de chaque côté; mais cela peut suffire pour la respiration, et l'air que l'on respire ainsi n'arrive à

l'odorat qu'imprégné du parfum des drogues renfermées dans le bec. Les ouvertures nécessaires pour la vue sont pratiquées sans danger au moyen de petites fenêtres fermées par du cristal. Sous la robe, on porte ordinairement des bottines à peu près à la polonoise, faites de même en maroquin du Levant, des culottes de peau unie qui s'attachent aux dites bottines, et une chemisette aussi de peau unie; enfin le chapeau et les gants sont également en maroquin.»

Ce n'est pas sans raison que s'entouraient de précautions si minutieuses les personnes qui se dévouaient au soulagement et à la consolation des pestiférés. Il fallait pour remplir la tâche périlleuse qu'elles s'imposaient un courage, une abnégation capables de résister aux plus longues et aux plus dures épreuves. On pourra s'en faire une idée en lisant le touchant récit que nous trace Isbrand de Diemerbroeck, célèbre professeur en médecine, du genre de vie qu'il menait à Nimègue pendant deux années (1636 et 1637) où la peste ravagea cette ville.

« De la même manière, dit-il, que tout le peuple se règle sur l'exemple du roi, de même, en temps de peste, chacun a les yeux sur les médecins pour se conformer à leur manière de vivre, afin que, prenant les mêmes précautions, on se puisse mettre à couvert des traits effroyables de cet horrible mal. Plusieurs personnes étoient surprises comment je me pouvois garantir, moi qui entrais indifféremment dans toutes sortes de maisons infectées, et qui visitois tous les malades; cela les rendoit attentives à ma conduite dont je vais donner ici un détail, afin qu'elle soit connue et qu'elle prolite à tout le monde.

« Je faisais tous mes efforts pour me mettre au-dessus des passions et pour me rendre intrépide; je ne craignois ni le péril, ni la mort, ni quoi que ce soit; je regardois d'un œil indifférent les maisons infectées et celles qui ne l'étoient pas. J'en usois de même à l'égard des malades; je visitois avec autant de plaisir un pauvre par charité, qu'un riche qui païoit mes visites; mon esprit n'étoit susceptible ni de la terreur, ni de la colère, ni du chagrin. Si quelquefois je m'apercevois que la tristeesse commençoit à s'emparer de mon âme (ce qui ne pouvoit guères être autrement dans une ville comme Nimègue, où aucune maison n'étoit exemte de mal), alors je me redonnois du courage et je chassois bien tôt la mélancolie avec trois ou quatre verres de vin. Quoi que je ne conseillasse pas aux autres de dormir le jour, cependant, comme j'étois acablé par la quantité des malades qui ne me donnoient aucun repos, et qui ne me permettoient pas même de dormir toute la nuit, je ne pouvois pas m'empêcher de reposer une heure après dîner, qui étoit le temps que j'avois moins à faire.

« Pour ma nourriture, j'usois de viandes qui fussent de bon suc et de facile digestion, évitant avec très grand soin celles qui m'avoient paru contraires chez les autres, comme le pourcean, les harengs, etc. Je buvois de la bière ordinaire de Nimègue ou du vin blanc léger, dont je prenois jusqu'à m'égaier, sans que ma tête en fût jamais troublée. Je me tenois l'estomac libre et l'économie des organes digestifs réglée avec autant d'attention et de soin qu'il étoit en mon pouvoir.

« Une fois ou deux la semaine, en me mettant au lit, j'avalois une ou deux de mes pilules contre la peste. Je sortois le matin vers les quatre ou cinq heures pour voir mes malades. Mais ce qui me faisoit le plus de peine, et que je blamois le plus chez moi, c'étoit la répugnance insurmontable que j'avois à prendre de la nourriture lorsque j'avois fait mes visites: tout aliment me faisoit alors mal au cœur. Aussi, pour mon déjeuner, je faisais la prière et me recommandois au Seigneur; je mâchois seulement quelques grains de petit cardomome, et vers les six heures, je prenois ou un peu de thériaque, ou un peu de diascordium, ou de l'écorce d'orange confite, mais le plus souvent trois ou quatre petits morceaux de racine d'aune confite. Entre sept et huit

heures du matin, je déjeunais avec du pain, du beurre ou du fromage verd, buvant un verre de bière par-dessus; presque tous les jours je prenois un verre de vin d'absinthe vers les neuf heures; à dix, si j'avais le temps, je fumais une pipe de tabac; après dîner, j'en fumais deux ou trois, autant après souper, et fort souvent dans la journée, si l'occasion s'en présentait, j'en fumais encore autant. Mais lors que je me sentois le moins du monde incommodé de la puanteur des malades ou des maisons infectées, je quittois toutes mes affaires, quelque importantes qu'elles fussent, et à quelque heure du jour que ce fût, pour tirer la fumée de deux ou trois pipes de tabac; car, à dire vrai, j'ai toujours regardé cette plante comme le meilleur préservatif contre la peste. Ce n'est pas tant le raisonnement que ma propre expérience qui m'en a convaincu, et je ne pense pas qu'on en ait trouvé un plus sûr jusqu'à présent, pourvu que ce soit de bon tabac en corde bien mûr. C'est pourquoi, me tenant à cet antidote, je ne me servois d'aucun autre parfum, ni de tout ce qu'on se met dans la bouche en ces cas là; aussi, tant que la peste dura, je consumai une bonne quantité de cette excellente herbe dont j'ai pourtant en suite quitté l'usage de peur de m'y accoutumer et d'en abuser comme bien des gens le font aujourd'hui. Un jour, étant allé visiter un notaire nommé Stracten, attaqué de la peste, je ne fus pas plus tôt entré dans sa chambre que l'affreuse



Sous cette gravure, qui sert de frontispice au *Traité de la peste* (1721), sont les lignes suivantes :

Habit des médecins et autres personnes qui visitent les pestiférés. Il est de marroquin de Levant; le masque a les yeux de cristal, et un long nez rempli de parfums.

odeur qui s'exhaloit me suffoqua; je me sentis de suite atteint de la contagion. Je fis ma visite très courte et sortis de ce lieu avec des vertiges, des nausées et une anxiété, un serrement de cœur qui ne me permettoient pas de douter que je ne fusse attaqué du venin pestilentiel. Aiant quitté toute autre affaire (il était alors dix heures du matin), je me retirai chez moi, où je fumai six ou sept pipes d'excellent

tabac. Bientôt tous les symptômes dont j'étais travaillé disparurent, si bien que je ne sentis plus absolument aucun mal, et que je fus en état de continuer la visite de mes malades, après avoir avalé, avant que de sortir de ma maison, une drachme de bonne thériaque. Les mêmes accidents m'ont attaqué trois ou quatre fois pendant tout le temps que j'ai vu les malades de peste à Nimègue, et je me suis toujours tiré d'affaire par le même remède, et cela promptement, sauf une seule fois qu'étant allé visiter sur les neuf heures du matin un boulanger et sa femme, attaqués tous les deux d'une diarrhée pestilentielle, et aiant tardé plus que je ne devois à recourir à mon remède ordinaire, je faillis être en grand danger. Cependant je fumai quelques pipes, après quoi je tombai dans un si grand assoupissement, avec une telle angoisse de cœur, que je fus forcé, malgré moi, de me mettre au lit. Après trois heures de sommeil, je fus réveillé par mon valet qui m'avertit que j'étais attendu avec grande impatience par une multitude de malades; mais je me trouvai hors d'état de me soutenir. Je me levai pourtant, et m'étant approché du feu en me soutenant sur l'épaule de mon valet, je revins à mon tabac, et dès que j'eus fumé deux ou trois pipes, mes vertiges et mes nausées se dissipèrent sans qu'il me restât autre chose que quelque anxiété de cœur. Alors reprenant courage et éloignant de moi toute crainte, j'avalai de nouveau une drachme et demie de thériaque, buvant par-dessus un bon trait de vin chaud, dans lequel je mêlai un peu de cannelle et de noix muscade. Je m'exposai à l'air en cet état, et je m'échauffai en marchant, ce qui continua jusqu'à dix heures du soir. Je revins alors chez moi en bonne santé et le cœur tout-à-fait rétabli. Je soupai avec assés d'appétit et finis mon repas par quelques nouvelles pipes de tabac dont l'usage, comme je l'ai déjà remarqué, m'a toujours été d'un grand secours, lorsque je me suis trouvé saisi de quelque atteinte de venin pestilentiel. Quoique le même bonheur ne soit pas arrivé à tout le monde, les bons effets de cette plante ont été aussi éprouvés par plusieurs soldats, ainsi qu'il m'a été raconté par leurs capitaines. On assure quelque chose de plus, car on dit qu'à Londres, dans une grande pestilence, les maisons de ceux qui vendoient du tabac ne furent point attaquées. Cependant le même bonheur n'est pas arrivé à Nimègue à tous les marchands de tabac; car nous en avons vu quelques uns pris de la peste. Il est vrai que chez le principal de ces marchands, qui étoit un Anglois nommé Thomas Pierre, dont la famille et le service étoient fort nombreux, autant que j'en puis avoir la mémoire, il n'y eut qu'une seule servante attaquée, laquelle fut sauvée en peu de tems. »

ARTILLERIE PERSANE.

C'est à Abbas-Mirza que la Perse doit l'organisation de son artillerie, encore très imparfaite, comme ne l'ont que trop prouvé ses dernières guerres contre la Russie. Le voyageur Morier, attaché à une ambassade anglaise en Orient, raconte qu'un jour, comme l'on parlait au prince du projet de soumettre les Tartares Ouzbecks, celui-ci s'écria : « Oh ! rien n'est si facile. Je me rappelle le temps où nous autres Persans nous ne valions guère mieux qu'eux. Le shah mon père, ajouta-t-il, assiégeant une fois un fort, n'avait qu'une seule pièce de canon et trois boulets; et cependant on regardait cela comme quelque chose. Il tira deux de ses boulets sur les ennemis, et les somma de se rendre. Les assiégés, qui savaient qu'il n'avait qu'un boulet de reste, lui répondirent : « Pour Dieu, tirez-nous votre » dernier boulet, et laissez-nous tranquilles. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

LE COLPORTEUR D'IMAGES.



(Le Marchand de cartes géographiques.)

La gravure sur bois, en nous reproduisant ici la figure d'un colporteur d'images, ne fait qu'acquitter une vieille dette envers une classe d'hommes qui, se chargeant de répandre ses productions dans les campagnes, l'a soutenue à une époque où les villes lui avaient retiré leur patronage. Les encouragements qu'elle recevait ainsi pendant cette période de délaissement qui, en France, a duré plus d'un demi-siècle, étaient d'ailleurs, il en faut convenir, beaucoup trop faibles pour la faire prospérer, et à peine suffisants pour l'empêcher de mourir; aussi était-elle tombée dans un état alarmant de langueur lorsque les publications pittoresques vinrent la ranimer comme par enchantement.

Le recueil pittoresque qui ouvrit la carrière, nos lecteurs s'en souviendront, ne se mit point en frais d'éloquence pour *dire* ce qu'on devait attendre de cet art; il en fit voir les produits, qui, satisfaisants dès le principe, s'améliorèrent encore de jour en jour; les résistances opposées par d'anciennes préventions cédèrent peu à peu, et à la première défaveur succéda une sorte d'engouement.

Aujourd'hui l'éditeur d'un ouvrage auquel la vogue semble d'avance assurée, n'est pas tranquille encore sur la réussite, s'il n'a pas appelé à son secours le talent du graveur sur bois. Eût-il songé, il y a quinze ans, à se ménager une pareille chance de succès? Non sans doute, et peut-être même se fût-il mis tout de bon en colère, si on lui eût proposé d'employer, pour illustrer les œuvres de Bernardin de Saint-Pierre, ou la vie de Napoléon, des procédés qui ne servaient plus guère qu'à orner la couverture de la Bibliothèque bleue ou la complainte du Juif errant.

Alors il en était du graveur sur bois comme de ce der-

nier des ménestrels que nous a peint le grand poète écossais: il n'allait plus frapper aux portes des palais, mais à celles des chaumières, et c'était à de pauvres paysans qu'il s'efforçait de faire accepter les produits d'un art qui avait charmé les rois, d'un art qui avait été exercé par des mains royales. Même il en était arrivé à ce degré d'humiliation que les plus modestes demeures commençaient à ne plus s'ouvrir pour lui, si ce n'est dans quelques provinces reculées où l'on tient avec trop d'opiniâtreté aux choses du passé, mais où l'on est fidèle aux anciennes amitiés comme aux anciens goûts.

C'était donc dans les départements de l'Ouest, où elle se voyait encore entourée d'une certaine faveur, que la gravure sur bois avait cherché son dernier asile*, et c'est de

* Nous ne parlons ici que de l'industrie de la gravure en bois! pour l'art, il était cultivé encore par quelques hommes disséminés sur divers points de la France, et qui ne retiraient de leur labeur ni le profit ni la considération qu'ils auraient été fondés à en attendre. Paris, il y a vingt-cinq ans, ne comptait pas un seul de ces hommes, et quand madame Boivin fit imprimer son *Traité des accouchements*, il fallut, pour les figures qui devaient servir à l'intelligence du texte, recourir à un artiste d'Alençon, M. Gouard, dont nous avons déjà eu occasion de parler (voy. 1838, p. 352), et au fils duquel est due la vignette des *Musiciens ambulants* (voy. p. 1). Quelques années plus tard, il est vrai, il sortit des presses parisiennes un ouvrage orné de vignettes sur bois très remarquables par le dessin et par l'exécution. Mais le livre était d'un prix élevé; il n'était d'ailleurs, par sa nature, destiné qu'à une classe très restreinte de lecteurs, et il ne produisit pas l'effet qu'on aurait pu sans cela en espérer, celui de populariser l'emploi de la gravure sur bois.

là qu'elle expédiait dans le reste de la France quelques uns de ses produits que des causes particulières avaient fait excepter dans la proscription générale. D'ailleurs, conformant ses manières à son humble fortune, elle avait quitté la toque de l'artiste pour prendre le bonnet de laine de l'artisan; elle s'était alliée à la tabletterie, et dans le même atelier un ouvrier arrondissait le bois en boule pour un jeu de loto, un autre l'aplanissait en table et y traçait péniblement une grossière image. Les dominotiers de Nantes étaient en possession presque exclusive de fournir les cabaretiers de toutes les parties du royaume de la célèbre image au bas de laquelle on lit :

CRÉDIT EST MORT.

En Allemagne, les cabaretiers sont, de même qu'en France, considérés par les colporteurs d'images comme de *bonnes pratiques*; mais ce qui s'achète de l'autre côté du Rhin trouverait chez nous peu de débit. On verra, en effet, si l'on regarde avec quelque attention notre vignette (car c'est un colporteur allemand qu'elle représente), que les feuilles portées en travers sur son bâton sont des cartes de géographie; et ces cartes, il est sûr de les placer, car le cabaretier qui n'aurait pas, à l'usage de ses habitués, au moins une carte du théâtre de la guerre, perdrait promptement toute sa clientèle. C'est que le villageois, en vidant le soir sa canette de bière, ne se contente pas de fumer sa pipe; il s'enquiert de ce qui se passe dans les autres pays, et si des armées sont en présence, il veut pouvoir suivre leur marche.

Chez nous, le paysan ne s'occupe guère de ce qui se passe en-dehors des limites de sa commune; mais dans les villes beaucoup d'ouvriers lisent le journal; ils s'intéressent aux divers événements d'une campagne, et cependant ils ne se doutent pas que l'usage d'une carte puisse leur être de quelque utilité, qu'elle puisse donner à leurs lectures un charme tout nouveau. En faut-il conclure que nos ouvriers sont moins intelligents que les paysans allemands? Non sans doute; mais c'est que ceux-ci ont appris ce qu'on a négligé bien à tort d'enseigner à nos compatriotes.

En Allemagne, la géographie fait partie de l'instruction primaire, et l'enfant, après un certain temps, est exercé à tracer sur le tableau la carte d'un pays que le maître lui désigne. Se trompe-t-il dans ce tracé, tout autre élève a le droit de se présenter pour relever l'erreur, comme pour compléter les détails omis. C'est même, on peut le remarquer en passant, le seul cas où soit permise cette compétition entre les élèves, tandis que chez nous elle forme une des bases du système d'instruction mutuelle; là-bas on évite en général tout ce qui peut donner aux enfants le désir de briller aux dépens les uns des autres, et sans nier les avantages de l'émulation, on croit que c'est un stimulant qu'il ne faut employer qu'avec réserve, parce qu'il peut donner naissance à de mauvais sentiments. A-t-on tort, a-t-on raison de penser ainsi? C'est une question que nous n'avons pas à examiner ici; tout ce qu'il nous importe de savoir, c'est que l'enseignement primaire chez nos voisins a des parties qui manquent dans notre système, et que la géographie en particulier y est enseignée assez bien pour que le petit paysan, au moment où il quitte l'école pour reprendre les travaux de la ferme, en sache plus, à cet égard, que beaucoup d'élèves de nos collèges, au moment où ils viennent d'achever leurs humanités. S'il en était autrement, nos cafés n'auraient pas à envier aux cabarets d'Allemagne un utile ornement.

Le reproche d'ailleurs ne s'adresse pas à tous les cafés de l'Europe, et les voyageurs qui ont passé par Padoue peuvent se rappeler que dans cette ville la principale décoration d'un café remarquable par sa magnificence, le café Petrocchi, consiste dans d'immenses cartes géographiques peintes sur ses murailles.

STRABON.

SON OPINION SUR L'AVENIR DE LA GAULE.

Strabon, le plus grand géographe de l'antiquité, naquit à Amasée, dans l'Asie-Mineure, 50 ans av. J.-C. Il fit d'excellentes études à Alexandrie, et se proposa de bonne heure d'écrire un Traité de géographie plus philosophique et plus historique que ceux qui existaient alors. Il voyagea dans les diverses provinces de l'Empire romain, qu'il observa avec soin. L'idée qu'il se faisait de la science géographique est remarquable: « Un géographe, dit-il, doit emprunter aux mathématiques ce qui est nécessaire pour déterminer la figure et les mesures de la terre. Il doit connaître les animaux, les plantes, et tout ce que la terre produit d'utile ou de nuisible. Il doit fixer ses regards sur les divisions naturelles de la terre et sur la diversité des nations, plutôt que sur les limites que les caprices des gouvernements fixent momentanément. Les montagnes, les fleuves, les mers, les peuples, voilà les objets qui doivent lui servir de jalons. Mais il doit moins rechercher les expressions mathématiques que celles qui se font aisément comprendre. La géographie doit être calculée pour l'usage de tout le monde, et spécialement pour celui des hommes politiques. Elle est d'une haute utilité pour toutes les connaissances civiles; l'avoir ignorée a été la cause des plus grands malheurs. Son étude est un objet digne du philosophe moraliste. »

Le livre de Strabon a été rédigé entre les années 18 et 26 de l'ère chrétienne. Nous pensons qu'on ne lira pas sans intérêt l'opinion que Strabon s'était formée sur l'avenir de la Gaule alors barbare; et certes c'est un fait curieux que ce soit un Grec qui ait deviné ce que serait un jour ce pays, qui continue dans les temps modernes le développement intellectuel commencé dans les temps anciens par les Grecs.

« Il semble qu'une providence tutélaire éleva ces chaînes de montagnes, rapprocha ces mers, traça et dirigea le cours de tant de fleuves, pour faire un jour de la Gaule le lieu le plus florissant du monde. . . . Toute la Gaule est arrosée par des fleuves qui descendent des Alpes, des Pyrénées et des Cévennes, et qui vont se jeter, les uns dans l'Océan, les autres dans la Méditerranée. Les lieux qu'ils traversent sont, pour la plupart, des plaines et des collines qui donnent naissance à des ruisseaux assez forts pour porter bateau. Les lits de tous ces fleuves sont, les uns à l'égard des autres, si heureusement disposés par la nature, qu'on peut aisément transporter les marchandises de l'Océan à la Méditerranée, et réciproquement; car la plus grande partie des transports se fait par eau, en descendant ou en remontant les fleuves, et le peu de chemin qu'il reste à faire est d'autant plus commode qu'on n'a que des plaines à traverser. Le Rhône surtout a un avantage marqué sur les autres fleuves pour le transport des marchandises, non seulement parce que ses eaux communiquent avec celles de plusieurs autres fleuves, mais encore parce qu'il se jette dans la Méditerranée, qui l'emporte sur l'Océan, comme nous l'avons indiqué, et parce qu'il traverse d'ailleurs les plus riches contrées de la Gaule.

» Je l'ai déjà dit et je le répète encore, ce qui mérite surtout d'être remarqué dans cette contrée, c'est la parfaite correspondance qui règne entre ses divers cantons, par les fleuves qui les arrosent et par les deux mers dans lesquelles ces derniers se déchargent; correspondance qui, si l'on y fait attention, constitue en grande partie l'excellence de ce pays, par la grande facilité qu'elle donne aux habitants de communiquer les uns avec les autres, et de se procurer réciproquement tous les secours et toutes les choses nécessaires à la vie. Cet avantage devient surtout sensible en ce moment où, jouissant du loisir de la paix, ils s'appliquent à cultiver la terre avec plus de soin et se civilisent de plus en plus. Une si heureuse disposition de lieux, par ces mêmes

qu'elle semble être l'ouvrage d'un être intelligent plutôt que l'effet du hasard, suffirait pour prouver la Providence; car on peut remonter le Rhône bien haut avec de grosses cargaisons, qu'on transporte en divers endroits du pays par d'autres fleuves navigables qu'il reçoit, et qui peuvent également porter des bateaux pesamment chargés. Ces bateaux passent du Rhône sur la Saône, et ensuite dans le Doubs, qui se décharge dans ce dernier fleuve. De là les marchandises sont transportées par terre jusqu'à la Seine qui les porte à l'Océan.

» Cependant, comme le Rhône est difficile à remonter à cause de sa rapidité, il y a des marchandises que l'on préfère porter par terre au moyen de chariots; par exemple, celles qui sont destinées pour les Arvernes et celles qui doivent être embarquées sur la Loire, quoique ces cantons avoisinent en partie le Rhône. Un autre motif de cette préférence est que la route est unie et n'a que huit cents stades environ. On charge ensuite ces marchandises sur la Loire, qui offre une navigation commode. Ce fleuve sort des Cévennes et va se jeter dans l'Océan. De Narbonne on remonte l'Aude à une petite distance; mais le chemin qu'on a ensuite à faire par terre pour gagner la Garonne est plus long; on l'évalue à sept ou huit cents stades. Ce dernier fleuve se décharge également dans l'Océan. »

Que l'on ne s'étonne pas de ce que Strabon ne parle pas du Rhin. A l'époque où Strabon écrivait son ouvrage, le Rhin ne pouvait pas être envisagé comme une ligne commerciale: servant de limite à l'empire contre les Germains, le Rhin n'était qu'une frontière naturelle, et n'aboutissait qu'à des contrées trop sauvages pour que l'on ait pu y faire le commerce.

L'ARRIVÉE DU PRINTEMPS.

Le printemps est venu; ne l'avez-vous pas appris? Les petits oiseaux le disent, les petites fleurs le disent. Le printemps est venu.

Vous le voyez aux champs, vous le voyez aux forêts; le coucou appelle, le pinson siffle; tout ce qui a du mouvement se réjouit. Le printemps est venu.

Là, fleurlette sur la bruyère; ici, mouton sur la prairie. Ah! voyez comme tout se réjouit! Le monde s'est renouvelé; le printemps est venu. *Poésies allemandes.*

CASCADE DU RUMMEL, A CONSTANTINE.

(Voy., sur Constantine, 1840, p. 249.)

A Constantine, les eaux du Rummel se précipitent entre une double muraille de rochers de plus de quatre cents pieds d'élévation, et tombent en trois chutes de deux cents pieds chacune. Lors des crues des eaux du Rummel, ces trois chutes n'en font qu'une immense. Tantôt le précipice au fond duquel roule ce fleuve, qui ceint Constantine, est reconvert de voûtes gigantesques; tantôt on embrasse d'un seul coup d'œil les murailles à pic de cet abîme, qui fait de Constantine l'une des positions les plus fortes du monde. C'est sur l'une de ces voûtes de rochers qu'est bâti le pont (*el-Kantara*) qui, avec ses trois rangs d'arcades, repose à cent quatre-vingts pieds au-dessus des eaux tumultueuses du fleuve.

Diogène a fort bien dit que le seul moyen de conserver sa liberté, c'est d'être toujours prêt à mourir sans peine.

L'auteur du *Catalogue de toutes les langues et de leurs dialectes*, M. Frédéric Adelung, établit que le nombre des langues parlées sur la surface du globe est de 3061. Toutes

ces langues, d'après lui, sont réparties de la manière suivante entre les grandes divisions de la terre:

En Europe	587 langues.
En Asie	937
En Afrique	276
En Amérique et en Océanie.	1264

M. Balbi, en séparant les langues de leurs dialectes, arrive au chiffre beaucoup plus élevé de 3860. Voici les divisions qu'il a établies:

En Asie	153 langues.
En Europe	48
En Afrique	118
En Océanie	117
En Amérique	424
Dialectes, environ	5000

Dans l'Amérique, l'anglais est parlé par . . .	11 647 000 indiv.
l'espagnol, par	10 504 000
le portugais, par	3 740 000
le français, par	1 242 000
le hollandais, le suédois et le danois, par	216 000

Total 27 349 000

Il est inutile de rappeler ici qu'il ne faut pas ajouter une foi absolue à ces sortes de statistiques: ce sont simplement des données qui sont à vérifier, et qui doivent servir de point de départ à d'autres recherches.

SCULPTURE EN CARTON-PIERRE.

La sculpture en carton-pierre est-elle d'invention moderne? Est-ce par erreur qu'on a cru la retrouver à Fontainebleau dans la salle des gardes, au Louvre dans la chambre de Henri II? Sans juger le procès entre les anciens et les modernes, nous dirons que, lors de la restauration exécutée au Louvre et dans les palais de la couronne, on a cru reconnaître que les sculptures étaient en feuilles de papier superposées au carton de poupée.

Les artistes avaient reconnu depuis long-temps que la nature molle de ce carton ne permettait pas de rendre les finesses et les contours délicats des ornements d'architecture, et ne pouvait suffire qu'à des surfaces unies dont les détails n'ont pas de dessous.

Il fallait trouver une composition tout à la fois plus ferme et plus ductile, s'introduisant facilement dans les creux destinés au moulage, et capable de reproduire tous les effets de la véritable sculpture.

Il y a soixante ans qu'un industriel, nommé *Esszières*, résolut le problème en se servant de carton-pierre, qui réunit parfaitement toutes les conditions du programme. Il ne manquerait rien à cette composition, si elle était moins impressionnable à l'humidité, et si l'on pouvait la rendre tout-à-fait imperméable sans augmenter sa dureté ni son poids.

Malgré cette imperfection que l'on parviendra à détruire sans nul doute, le carton-pierre sert parfaitement à mettre à la portée de toutes les classes tout le luxe de la sculpture; son application la plus féconde est son emploi dans la décoration intérieure de nos monuments et de nos appartements; grâce aux perfectionnements obtenus depuis quelques années, le carton-pierre peut satisfaire à presque tous les besoins de l'architecture.

Parmi les productions de cette industrie nouvelle, on peut citer la décoration de l'Opéra, du Théâtre-Français, de l'Odéon, des théâtres de Lille, Strasbourg, Compiègne et Bruxelles; les sculptures faites à l'Hôtel-de-Ville pour

les fêtes royales, la restauration du palais de Versailles, de Fontainebleau, de Saint-Cloud, de l'église de Meaux; les sculptures de Notre-Dame de Lorette et de la Chambre des députés; les modèles anatomiques moulés sur le cadavre, si précieux pour la science. Ajoutons qu'en appliquant, comme on l'a fait, la sculpture en carton-pierre à l'ornement et à la décoration des églises, on répandra aussi dans nos campagnes le goût des arts.

EPEE DE GODEFROI DE BOUILLON.

(Voy. la Vision de Godefroi de Bouillon, 1839, p. 161.)

Au retour d'une expédition contre les Sarrasins, l'émir de Césarée vint à la rencontre de Godefroi de Bouillon, et lui présenta des fruits de la Palestine. Godefroi accepta une pomme de cèdre, et peu de temps après il tomba malade. On supposa qu'il avait été empoisonné. Il revint avec peine dans sa capitale, où il mourut le 18 juillet 1100. Son corps fut déposé dans l'enceinte du Calvaire, près du tombeau de Jésus-Christ, qu'il avait si vaillamment défendu.

L'épée de Godefroi de Bouillon est précieusement conservée à Jérusalem. Dans la consécration des chevaliers de Saint-Jean ou du Saint-Sépulcre, le supérieur de tous les couvents de Terre-Sainte chausse l'éperon de Godefroi de Bouillon, et ceint son épée; puis il la tire du fourreau, en frappe trois coups sur l'épaule du récipiendaire, et dit: « Je t'arme chevalier, etc. » Après la lecture de la formule du serment, le nouveau chevalier chausse à son tour l'éperon, et ceint l'épée que lui remet le supérieur. La cérémonie de réception, qui se fait dans une chapelle voisine du couvent Latin, se termine par une procession et une visite au saint tombeau.

Le dessin que nous donnons a été fait à Jérusalem d'après l'original, par M. Frédéric Goupil.



LA CATHÉDRALE DE CORDOUE.

(Voy., sur Cordoue, 1839, p. 57.)

Au huitième siècle, le roi maure Abd-el-Rahman (Abdérâme) conçut le dessein d'élever en Espagne une mosquée qui fût aussi vénérée par les Musulmans d'Occident, que la Mecque l'était par les Musulmans d'Orient. Il voulut déployer dans cet édifice une magnificence et un luxe proportionnés à ses immenses richesses et à l'imagination si puissante de ses artistes. Ce fut par suite de ce vœu que, vers 770, la ville de Cordoue vit s'élever dans ses murs le temple splendide qui est aujourd'hui sa cathédrale.

Sur l'emplacement choisi par Abd-el-Rahman, au bord du Guadalquivir, existait antérieurement une église chrétienne: les ruines de ce vieux monument, celles de différents édifices romains, entre autres d'un temple de Janus, servirent de matériaux à l'architecte arabe. Boisel, voyageur français qui visita Cordoue en 1669, remarqua sur des fragments de colonnes des inscriptions latines.

Une des descriptions les plus complètes de la cathédrale de Cordoue que l'on ait encore données se trouve dans

l'Itinéraire descriptif de l'Espagne, par M. le comte Alexandre Delaborde. C'est à cet ouvrage que nous empruntons en partie les détails suivants.

La mosquée construite sous le règne d'Abdérâme fut convertie en église après la conquête de Cordoue par le roi de Castille, et consacrée par Raimond, archevêque de Tolède. L'édifice est isolé, fort étendu, situé entre quatre grandes rues, développé avec grâce. Il a 173 mètres de long et 125 mètres de large en dedans. Ses murs sont construits en grosses pierres, de proportions inégales, de diverses origines, malheureusement trop mal ornées et pas assez larges pour qu'ils s'y rapportent à l'inégalité du terrain, qui est de 9 m. 74 c. sur trois faces, et de près de 15 m. 64 c. sur la face du midi. Il en résulte que, de ce dernier côté, on monte dans l'église par plus de 50 marches, et que du côté opposé on descend par 15 ou 14 marches seulement. La façade du nord est remplie d'ornements en stuc, travaillés avec la plus grande délicatesse: la porte en est décorée de 6 colonnes de 1 mètre 46 cent. de hauteur, d'un jaspe d'une rare beauté. Les Espagnols prétendent qu'elles sont de la plus fine turquoise. Une grande et belle tour carrée s'élève à côté; elle a 16 mètr. 77 c. de large sur chaque face; ses fenêtres, au nombre de 14, sont ornées de colonnes de marbre mélangé de blanc et de rouge; elle se termine par de petits arcs en forme de festons, soutenus par des colonnes également petites, qui, avec celles des fenêtres, sont au nombre de cent. Une cour de 58 mètres et quelques centimètres, prise sur la longueur de l'édifice, précède l'entrée du temple. Il y a un beau bassin de marbre au milieu, avec un jet d'eau au centre: c'est l'endroit où les Musulmans faisaient leurs ablutions, après avoir laissé leurs pantoufles sous la tour de la porte d'entrée. Cette belle cour est entourée, sur trois faces, d'un beau portique soutenu par 72 colonnes. L'aire, qui est dans le milieu, est plantée de citronniers, d'orangers, de cyprès, de palmiers, et de divers autres arbres; trois autres fontaines y jettent continuellement de l'eau. Cette enceinte est pour ainsi dire un jardin en l'air. Elle est portée sur une vaste citerne dont la voûte est soutenue par des colonnes. « Nous ne saurions, dit un écrivain militaire, oublier l'impression que produisit ce monument sur la suite de don Joseph, quand les troupes qui accompagnaient ce prince en Andalousie y entrèrent pour la première fois. Joseph étant arrivé à Cordoue, le chapitre, dans son plus brillant costume, vint chercher, dans le palais épiscopal qu'il occupait, ce monarque qui avait témoigné l'intention d'assister à la célébration de l'office divin. Le peuple se pressait en foule autour du cortège: lorsqu'on parvint à l'entrée de la cour, l'aspect de ces murs antiques et d'une construction orientale, de ces palmiers africains ombrageant la verdure des orangers qui mêlaient le parfum de leurs fleurs à la fumée échappée des encensoirs, et dans les branches desquels voltigeaient mille rubans ou des drapeaux de toutes les couleurs; les chants religieux, les acclamations de la multitude; le bruit des tambours, auquel se mêla bientôt l'artillerie; la beauté du jour; en un mot, les choses inanimées et les choses vivantes formaient un ensemble inusité, comme pour imprimer à cette matinée un caractère de solennité particulière, qui semblait mettre en rapport, sous les auspices de la Divinité même, les habitants de Cordoue et leur nouveau roi; mais les événements n'ont pas permis cette alliance. »

La cathédrale a 17 portes qui sont couvertes de lames de bronze délicatement travaillées; 12 de ces portes sont fermées, il n'y en a que 5 qui servent.

Dix-neuf nefs d'environ 116 mètr. de long et 4 m. 54 c. de large, courent du sud au nord, et s'ouvrent à la fois dans l'aire qui vient d'être décrite; 19 autres nefs moins larges se prolongent de l'est à l'ouest dans la largeur du sanctuaire: elles sont toutes formées par de longues suites de colonnes au nombre de 850, lesquelles, jointes à celles du

portique et de la tour, font ensemble 1018. Plusieurs de ces colonnes sont, ainsi qu'on l'a dit, d'un jaspe qui imite la turquoise; les autres sont des marbres les plus beaux, en rouge, en jaune et en blanc mêlé de rouge: elles sont toutes de hauteur inégale, depuis 2 m. 26 c. jusqu'à 5 m. 72 à 75 c.; elles ont la plupart des chapiteaux d'ordre corinthien. On fait voir sur l'une d'elles un crucifix qu'un chrétien enchaîné grava, dit-on, avec son angle.

Le coup d'œil de l'ensemble de ces nefs est étonnant: elles n'ont point de voûtes; elles ont des planchers faits avec de simple bois sans ornement, mais proprement ajustés. Des tuyaux de plomb règnent par-dessus ces planchers, à l'endroit de la séparation de chaque nef; ils sont assez larges pour pouvoir contenir deux hommes. Le lieu dans lequel les Maures conservaient leur livre de la loi est aujourd'hui une chapelle sous l'invocation de saint Pierre; elle est séparée du reste de l'édifice par une pièce carrée, avec un grand arc orné de mosaïques; ses murs sont incrustés

de beaux marbres et ornés de feuillages jusqu'à la hauteur d'environ 4 m. 20 c.; 12 colonnes placées sur le vif de 12 autres colonnes y soutiennent l'entablement. Un dôme s'élève au-dessus; il est également incrusté de marbres et orné de mosaïques. Une autre pièce carrée vient ensuite; elle est également ornée; mais les marbres incrustés dans les murs sont plus bas, et les couleurs des ornements en mosaïque plus vives. Elle s'ouvre par une coupole soutenue au moyen de 84 petites colonnes d'un beau marbre, et percée de 8 fenêtres garnies de claire-voies en albâtre. Cette dernière pièce conduit à un superbe octogone, dont l'ouverture est formée par un arc qui est couvert d'ornements en mosaïque et soutenu par 4 colonnes, 2 de marbre blanc et rouge, et 2 de marbre vert: leurs chapiteaux sont sculptés avec délicatesse et dorés. L'octogone a 4 m. 20 c. de diamètre et autant d'élévation. Les murs en sont incrustés de marbre blanc veiné de rouge; il est orné de colonnes de marbres choisis, qui soutiennent une bordure ou espèce de corniche,



(Vue intérieure de la cathédrale de Cordoue.)

sur laquelle sont appuyés des arcs à la moresque qui portent le plancher; celui-ci est formé par une seule pièce d'un superbe marbre blanc qui est d'autant plus précieuse que, sur une étendue de 4 m. 20 c., elle est creusée de manière à former une espèce de voûte de 2 m. 91 c. de profondeur.

La forme primitive de ce temple se conserva sans altération jusqu'en 1528; le chapitre obtint alors du roi, malgré les oppositions de la ville de Cordoue, la permission d'y faire une croisée. On construisit presque au milieu une grande chapelle qui forme une seconde église; elle est très riche en marbres et en dorures; mais on dégrada l'édifice principal: on abattit ou l'on enveloppa dans des massifs de maçonnerie un grand nombre de colonnes. Quoique cette chapelle soit composée d'une nef et d'un chœur, on ne l'aperçoit point; elle est cachée par le reste des colonnes nombreuses qui l'entourent.

Le maître-autel est beau; il a deux corps d'architecture, chacun avec 4 colonnes de marbre mélangé, d'ordre composite; 4 grands et beaux tableaux d'Antoine Palomino sont placés entre les colonnes. Plusieurs chapelles et plusieurs

autels ont également de beaux tableaux, entre autres un saint Euloge, de Vincent Carducho, et un saint Etienne, par Jean-Louis Zembrano. La chapelle du *Sacrario* ou de la Communion est ornée de belles peintures à fresque exécutées par César Arbasia. D'autres tableaux sont distribués dans divers autres lieux de l'église. On y trouve un saint Pélagie d'Antoine del Castillo; une sainte Barbe, par Jean de Pinalosa; une Apparition de quelques martyrs, d'Antoine Torrado; une superbe Annonciation, d'un peintre ancien peu connu, nommé Pierre de Cordova.

Plusieurs autels méritent d'être vus: celui de sainte Agnès est en beaux marbres; il a été fait par Verdiguier, sculpteur français; celui de la Conception est en marbres mélangés, et orné de statues de marbre blanc, exécutées par Pierre de Ména. Dans la chapelle de Saint-Paul est une belle statue de ce saint, par Paul Cespedes.

Le grand cloître à côté de l'église fut également bâti par les Maures; il a une porte à l'un de ses angles, où l'on voit beaucoup de caractères gothiques, mêlés avec des caractères arabes.

Les Maures venaient de fort loin, même de l'Afrique, pour visiter cette mosquée; ils continuèrent encore longtemps ces pèlerinages après qu'elle fut au pouvoir des Castillans et convertie en église.

Le peuple de Cordoue débite beaucoup d'anecdotes plus curieuses que croyables sur ce splendide monument.

On raconte, par exemple, que Ferdinand avait obligé les Maures, après la prise de Cordoue, à reporter à Compostelle, sur leurs épaules, les cloches de cette cathédrale: il y a environ 70 myriam. de distance. C'était, dit-on, par représailles: les Maures, deux cent soixante ans auparavant, avaient forcé les chrétiens de Compostelle à apporter de cette même manière, à Cordoue, les cloches de leur cathédrale. Cette tradition semble d'autant plus difficile à comprendre, que les Musulmans ne se servent point de cloches, et devaient se borner à les fonder dans les villes chrétiennes dont ils se rendaient maîtres.

RIVALITÉ DE DEUX MÉDECINS AU DIXIÈME SIÈCLE.

La chronique latine du moine Richer, composée vers l'an 990, et publiée pour la première fois en 1859, renferme, entre autres faits intéressants, une anecdote sur la rivalité de deux médecins, bien propre à nous faire connaître les mœurs barbares du dixième siècle, sur lesquelles nous avons si peu de documents. Il est entendu que nous laissons au chroniqueur la responsabilité entière de ses détails scientifiques.

Deux médecins du roi Louis IV, l'un nommé Deroldus, depuis évêque d'Amiens, l'autre que Richer ne nomme pas, mais qui était de Salerne, se prirent un jour à discuter. La discussion dégénéra bientôt en violente querelle. Après avoir fait assaut de savoir, les deux rivaux passèrent des paroles aux actes, c'est-à-dire que le Salernitain, confus de n'avoir pas su expliquer les noms grecs donnés à quelques branches de la médecine, ne put supporter cet affront, et résolut de s'en venger sur son adversaire. Il saisit la première occasion qui se présenta. Un jour qu'il se trouvait à table chez le roi avec son antagoniste, il oignit de poison l'ongle de son grand doigt, et le plongea dans la poivrade où l'un et l'autre ils trempaient leurs morceaux. A peine Deroldus eut-il goûté de cette sauce qu'il se sentit malade, et se douta bien qu'il était empoisonné; mais, grâce à la thériaque dont il fit usage, il fut complètement rétabli au bout de trois jours. Alors, la première fois qu'il vint se remettre à table avec le Salernitain, il cacha du poison entre son index et son petit doigt, et le répandit sur les mets destinés à son confrère. Celui-ci, empoisonné à son tour, recourut en vain à toutes les ressources de son art: il fut obligé, pour échapper à la mort, d'implorer le secours de son ennemi. Deroldus, fléchi par les prières du roi, le guérit, mais imparfaitement et à dessein; de sorte que, le mal s'étant rejeté sur un de ses pieds, le malheureux Salernitain dut subir l'amputation, qui lui fut faite par des chirurgiens.

LA BATRACHOMYOMACHIE.

(Voy., sur Homère, 1833, p. 322; — 1835, p. 295; — 1837, p. 363; — 1838, p. 337.)

On sait que la *Batrachomyomachie*, ou le Combat des rats et des grenouilles, est un petit poème héroï-comique qui passe pour être d'Homère. Hérodote, qui a écrit une Histoire de ce grand poète, le lui attribue positivement; mais Hérodote est si crédule! Il vivait, d'ailleurs, environ cinq cents ans après l'auteur de l'Iliade, et à une époque où chaque siècle accumulait sur un fait historique plus de nuages et de ténèbres que mille ans ne le feraient de nos jours, grâce aux progrès de nos arts. Enfin cette Histoire même d'Homère n'est pas bien sûrement l'ouvrage d'Hérodote.

Ce qu'ont dit de plus fort en faveur de leur opinion ceux qui veulent que les grenouilles et les rats aient été célébrés par le chanteur d'Agamemnon et d'Ulysse, c'est qu'Aristote, dans un endroit de ses écrits où il démontre que deux poèmes attribués à Homère (*la Petite Iliade* et *les Cypriaques*) ne lui appartiennent pas, n'eût pas manqué de rejeter de même la *Batrachomyomachie* s'il n'eût pas reconnu, comme Hérodote, qu'Homère en était l'auteur. Mais ce n'est point encore là une preuve, et au fond de la composition aussi bien qu'au style de l'ouvrage on dirait plutôt une parodie des mœurs et du langage des héros et des dieux de l'Iliade; parodie innocente et légère, mais fine, railleuse, réfléchie, et qui nous semble bien postérieure à l'époque inspirée et confiante de l'aveugle divin. Le style en est riche d'ailleurs, les vers coulent pleins et limpides, le burlesque y résulte de l'opposition constante d'un sujet bas et petit et d'un langage élevé et héroïque; genre bien préférable à celui de Scarron, par exemple, qui consiste au contraire à mettre dans la bouche des héros et des dieux un langage trivial et absurde.

Le titre de ce petit poème indique assez quelle en est l'action, le *Combat des rats et des grenouilles*.

Après avoir invoqué les Muses, célestes habitantes de l'Hélicon, et s'être promis l'immortalité, l'auteur, quel qu'il soit, de cet ingénieux badinage aborde son sujet à peu près en ces termes:

Un rat qui venait d'échapper à la poursuite d'un chat, mourant de soif s'approcha un jour d'un étang, et, y plongeant sa barbe légère, en savourait l'onde agréable. Une des bavardes habitantes de ces bords humides l'aperçut, et ne perdit pas l'occasion de le haranguer. « O étranger, qui es-tu? lui dit-elle. De quelle lointaine contrée arrives-tu sur ces rivages? Qui t'a donné le jour? Dis-moi la vérité sur toutes ces choses. Si je trouve en toi un mortel aimable et bon, je t'admettrai dans mon palais, et je veux te combler des plus riches présents de l'hospitalité. Moi, je suis la reine Physignathe; tout ce lac m'honore, et je dicte des lois absolues à toutes les grenouilles qui l'habitent. Pélée est mon père; je naquis de son union avec Hydroméduse (*la reine des eaux*), sur les rives de l'Eridan. A voir ta beauté et cette taille superbe, tu es le premier d'entre les tiens; roi, tu portes le sceptre et tu commandes dans les batailles. Mais raconte-moi la gloire de ta race. »

Psicharpax (*le ravisseur de miettes*) lui répondit: « Ma mie, tu ignores quelle est ma race: elle est célèbre entre toutes les races de la terre; les dieux et les oiseaux du ciel ne connaissent qu'elle. Je suis Psicharpax; mon père est le magnanime Troxartès (*rongeur de pain*), ma mère est Lichomyte (*qui lèche la meule*), fille du roi Pternotrocte (*qui suce les jambons*). M'ayant enfanté dans une grotte naturelle, elle me nourrit de figues, de noix, et de mets extrêmement variés. Mais quelle amitié veux-tu contracter avec moi, dont la nature ressemble si peu à la tienne? Tu croupis dans les eaux, et j'ai coutume de me nourrir comme les hommes. Je fais usage du pain pétri trois fois et servi dans de gracieuses corbeilles; je goûte les larges gâteaux de farine de sésame et les tranches de jambon; je ne dédaigne ni le foie relevé d'une sauce blanche, ni les fromages doux de lait nouvellement caillé, ni les gâteaux de miel, délices des riches, ni aucun des mets que leurs cuisiniers assaisonnent si bien. Au jour des plus terribles batailles, Psicharpax n'a jamais fui; dès que le signal retentit, il est au premier rang. Je ne craius pas l'homme, quoique son corps soit bien grand; j'ose m'approcher de son lit et lui mordre le bout des doigts et le talon, et toujours si doucement qu'il ne se réveille pas. De tous les animaux, deux sont pour moi bien redoutables, l'épervier et le chat; une autre source de deuil et de larmes pour moi, c'est le filet aux embûches fatales. Mais le chat! c'est le chat que je crains, que je redoute plus que tout le reste ensemble: il nous surprend lâchement dans les vestibules de nos maisons. Mais du moins je ne me nourris ni de raves, ni de citrouilles, ni de choux; je ne mange point le persil et ne puis souffrir la bette; et, dans ces marécages, voilà sans doute tout ce qui compose vos festins. »

Physignathe, enflant ses mâchoires, lui repoud en souriant : « Tu te glorifies bien de tes repas. Nous avons aussi bien des trésors merveilleux et dans notre étang et sur la terre ; car à nous le puissant Jupiter a bien voulu accorder une nature amphibie : les grenouilles sautent sur la terre, et au besoin nagent dans les eaux qui les cachent et les protègent. Tu peux sans peine, si tu le désires, contempler toutes ces merveilles ; je me ferai un plaisir de te porter sur mon dos. Tiens-toi bien à moi pour ne pas te noyer et arriver joyeux dans mon palais. »

Elle dit, et lui présente son dos. Il y saute légèrement, s'y assoit, et de ses mains s'attache au cou délicat de la grenouille. Heureux d'abord et calme, tant que le bord fut près de lui, il se réjouissait de cet étrange voyage avec la reine Physignathe. Mais bientôt, se sentant mouillé par l'onde agitée, il se prit à pleurer abondamment ; en proie à de tardifs regrets, il s'arrache les cheveux, et voudrait dérober sous ses flancs ses pieds timides. La nouveauté de l'aventure fait battre son cœur ; il veut revoir la terre, il y aspire ; la terreur le glace et le fait gémir. Etendant sa queue et l'agitant comme une rame sous les eaux, il supplie tous les dieux de le conduire au port, et, se sentant de plus en plus mouillé, pousse des cris lamentables. En cette extrémité une idée vient lui sourire. « C'est ainsi, se dit-il à lui-même, que le taureau divin porta sur ses épaules un précieux fardeau, quand, traversant les flots, il emportait Europe dans la fertile Crète. Ainsi usage Physignathe, et c'est moi qu'elle transporte sur son dos vers son riche palais, et mon beau corps domine au loin les eaux blanchissantes. »

Tout-à-coup paraît une hydre, objet de terreur pour tous deux ; son cou s'élève au-dessus de l'eau. Physignathe, l'apercevant, plonge sans plus penser au péril de son compagnon. Le rat abandonné tombe renversé sur l'onde. Près de périr, il serre les poings, grince des dents, tantôt s'enfonce dans l'eau, tantôt, par le mouvement convulsif de ses pattes, remonte à la surface ; mais c'est en vain qu'il s'efforce d'éviter le noir destin : ses poils imbibés, appesantis, l'entraînent dans le profond abîme. En expirant il profère ces mots : « N'espère pas, ô Physignathe, échapper aux justes dieux après un tel crime, après m'avoir précipité de ton corps comme d'un rocher. Ne devais-tu pas plutôt me défier sur la terre, mon élément naturel, fût-ce à la lutte, au pugilat ou à la course ? Tu m'as trompé pour me noyer dans ton marais. Ce crime n'échappe pas à l'œil perçant de Dieu. L'armée des miens me vengera, et tu ne pourras lui échapper. » A ces mots il expire.

Lichopinax (*le lèche-plat*) aperçoit son cadavre, et en poussant des hurlements affreux court annoncer aux rats la funeste nouvelle. Aussitôt une fureur terrible s'empare de tous ; les héros convoquent en hâte l'assemblée générale pour le point du jour dans le palais de Troxartès, père de l'infortunée victime. Ils accourent émus ; Troxartès les harangue, et leur persuade à tous de s'armer. Ils mettent d'abord à leurs jambes des bottes ; ce sont des cosses bien préparées de fèves vertes. Ils ont pour cuirasse des tuyaux de chaume unis par des courroies faites artistement de la peau d'une vieille chatte écorchée par eux. Leur bouclier est le couvercle du milieu des lampes (il faut se rappeler ici la forme des lampes antiques : on sait qu'à l'un des bouts est la manche, à l'autre la mèche, et au milieu l'ouverture par laquelle on versait l'huile ; c'est le petit couvercle de cette ouverture qui servait de bouclier aux rats). Leur lance est une longue aiguille d'airain, leur casque une large coquille de noix. Sitôt que les grenouilles les voient en campagne, elles s'assemblent troublées pour tenir conseil. Mais un héros s'avance ; c'est Embasichytre (*habile à pénétrer dans la marmite*), qui vient les défier au nom des siens. Physignathe se justifie du meurtre dont on l'accuse ; mais elle accepte fièrement la bataille, fait armer sa race, et se promet de noyer tous les rats. Les belliqueuses grenouilles couvrent leurs jambes de feuilles de mauve ; elles ont pour cuirasses de larges feuilles de bette, pour boucliers des **feuilles de chou artistement travaillées, pour lances des joncs**

aigus ; de petites coquilles couvrent leurs tempes en guise de casques. Ainsi armées elles se tiennent sur les rives élevées, l'âme agitée de colère.

Alors Jupiter convoque les dieux dans le ciel étoilé, et, leur montrant cette multitude guerrière, demande en souriant quels sont parmi les immortels les protecteurs des grenouilles et des rats. « Ma fille, dit-il à Minerve, iras-tu au secours des rats ? car ils ne cessent de former des chœurs de danse au milieu de ton temple, réjouis par l'odeur des sacrifices. »

Le fils de Saturne parla ainsi ; et Pallas lui répondit : « O mon père, je n'irai jamais au secours des rats dans leurs plus grands désastres ; ils m'ont trop outragée en brisant mes couronnes, en cassant mes lampes pour en avoir l'huile. Il vit dans mon cœur, le souvenir de leurs sacrilèges. Ce voile même que j'avais filé de mes mains et tissé moi-même avec tant de complaisance, ce voile dont la trame déliée était ouvragée avec tant d'art, ils l'ont rongé, ils y ont fait mille trous. Celui qui l'a raccommodé me poursuit et exige de gros intérêts ; je n'ai pu même encore payer la laine, que j'avais prise à crédit. »

On le voit, ce langage dans la bouche des dieux rappelle bien plutôt la licence d'Aristophane que la simplicité d'Homère. Parfois, dans les fables de l'Iliade et de l'Odyssée, les dieux sont traités sans trop de respect, sans doute ; mais le ton du poète ressemble-t-il jamais à cette amère dérision ? Minerve poursuit :

« Voilà ce qui m'irrite contre les rats. Mais je n'irai pas non plus au secours des grenouilles, car elles n'ont aucune vénération pour moi. Naguère, je revenais de la guerre accablée de fatigue et de sommeil, leurs criaileries ne me permirent pas de fermer l'œil ; je restai sur mon lit sans dormir, la tête douloureuse, jusqu'au chant du coq. Dieux et déesses, je vous en prie, qu'aucun de nous n'aille secourir les combattants, de peur que leurs traits aigus ne nous déchirent. Ils sont si hardis, ces héros, qu'ils attaqueraient même un dieu s'ils le rencontraient dans la mêlée. Restons tous ici, et du haut du ciel soyons spectateurs de cette bataille. »

Minerve persuade l'Olympe. Cependant deux héros s'avancant entre les deux camps donnent le signal de l'attaque. Armées de longues trompettes, des mouches sonnent avec ardeur de l'instrument belliqueux, et Jupiter fait rouler son tonnerre dans les cieux pour annoncer le moment solennel.

Hypsiboas (*à la voix glapissante*) la première frappe Lichénor. Ce rat avait plus d'une fois rongé l'homme même ; il combattait au premier rang. La lance lui perce le ventre, atteint le foie ; il tombe renversé, et la poussière souille sa fine chevelure. Troglydte (*qui se plaît dans les trous*) blesse ensuite Pélione, et lui enfonce dans la poitrine la lance énorme. L'habitante de la boue tombe, la noire mort s'empare d'elle, et son âme abandonne son corps. Sentalie (*qui se nourrit de poirée*) atteint Embasichytre au cœur. Artophage (*le mangeur de pain*) frappe au ventre Polyphone (*la bruyante*) ; elle tombe, et son âme s'envole. Limoocharis (*grâce des marais*) l'a vue tomber ; elle court à Troglydte, et lui lance une pierre énorme qui l'atteint au milieu du cou : d'éternelles ténèbres descendent sur les yeux du héros. Mais elle-même tombe sous la lance brillante d'un autre Lichénor, qui la frappe droit au foie. A cette vue, Crambophagé épouvantée s'élance des hauteurs de la rive dans les eaux pour échapper à la fureur du vainqueur, mais vainement : fugitive le trait la poursuit, perce ses flancs et ses intestins ; elle romle expirante dans l'étang rougi de son sang, et son cadavre est repoussé sur le rivage. Limnisie déponille Tyroglyphe. Calamynthe, apercevant Pteroglyphe (*habitué à creuser le jambon*), saisie de crainte, jette son bouclier, et disparaît sous le limon de ces bords. Hydrocharis (*grâce de l'eau*) tue le roi Pteronophage (*ronge-talon*) sous le poids d'un roc qu'elle lui lance à la tête ; la royale cervelle fuit, la terre s'a-

breve de sang. Liehopinax perée de sa lance la vaillante Borboréte (*qui couche dans la boue*), et les ténèbres couvrent ses yeux. A cette vue, Prassophage (*qui se nourrit d'algue*) saisit par les pieds Cuissoдиоcté (*ardent à la poursuite du rôti*), tire et le plonge dans l'étang en le tenant par le tendon.

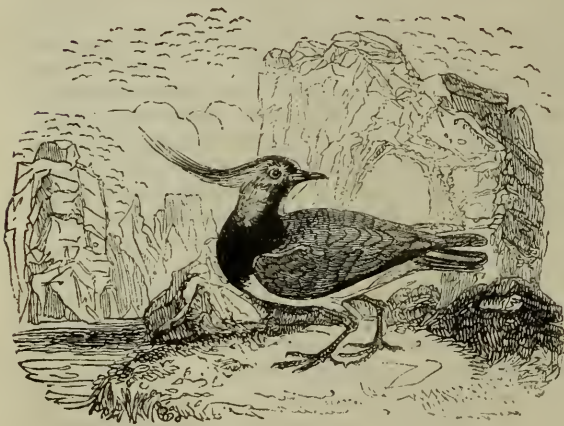
Le combat continue ainsi avec assez de monotonie, jusqu'au moment où un jeune rat, le brave Méridarpax (*ra-visseur de morceaux*) s'empare d'une éminence voisine de l'étang, et là, aux acclamations de ses compagnons, jure d'exterminer la race entière des grenouilles. Il l'eût fait, tant était grande sa force, si le père des dieux et des hommes n'eût regardé d'un œil de miséricorde les grenouilles si près de leur fin. Le fils de Saturne veut envoyer Mars et Pallas pour éloigner du combat ce rat invincible, l'Achille des rats. Mars répond que ni lui ni Pallas ne pourront rien contre un bras si formidable; il faut, ou que tous les dieux ensemble se réunissent pour exterminer le héros, ou que Jupiter, secourant les grenouilles, lance enfin contre leurs ennemis ce redoutable tonnerre dont il frappa la race sauvage des géants et les Titans formidables.

Mars parla ainsi, et le fils de Saturne lança la foudre vengeresse. Au bruit du céleste courroux, le vaste Olympe s'ébranle, et le trait enflammé terrible s'échappe en tournoyant de la main toute-puissante du roi des dieux. Rats et grenouilles tremblent de terreur; mais les rats se raniment, s'acharment de plus belle à combattre, frappent, renversent, tuent, et veulent voir morte la dernière grenouille.

Enfin, du haut de l'Olympe, Jupiter, toujours miséricordieux, pour sauver l'espèce vaincue d'une entière destruction, lui envoie des défenseurs au dos armé d'enclumes, aux pinces recourbées, à la démarche oblique, dont la gueule est armée de ciseaux, le corps couvert d'écaillés, les jambes tortues, les yeux placés dans la poitrine; qui ont deux têtes, huit pieds, point de mains, et s'appellent écrevisses. Ces nouveaux combattants avec leurs dents fauchent les queues des rats, leurs pieds, leurs mains, courbent leurs lances, et les accrochent eux-mêmes. Une terreur panique s'empare des pauvres rats. Comment résister à de si monstrueux ennemis? Ils prennent tous la fuite. Mais déjà le soleil descendait au couchant, et la bataille finit avec le jour.

OISEAUX DE FRANCE.

LE VANNEAU HUPPÉ.



(Le Vanneau huppé; *Tringa Vanellus* L.)

La variété des reflets métalliques de ce joli petit oiseau, et la jolie aigrette qui orne sa tête, l'ont fait nommer le *petit paon sauvage*. Il semble prononcer le mot *dix-huit* à chacun de ses cris. Il arrive dans nos climats en avril, et

on le voit surtout voltiger, après de légères pluies, dans les prairies humides et les blés en herbe, pour y recueillir les vers qui sont son aliment favori, et qu'il sait, dit-on, faire sortir en frappant la terre de ses pieds. Il établit son nid dans le centre d'une touffe d'herbes, et ses petits commencent à courir dès qu'ils sont éclos. En septembre la nourriture abonde pour les vanneaux, aussi sont-ils chargés de graisse. Ils partent par grandes troupes dès que le froid fait rentrer les vermineux plus profondément dans la terre.

Les vanneaux suisses sont beaucoup moins communs; ils ne se réunissent jamais en bandes aussi nombreuses que l'espèce précédente.

Les vanneaux sont classés par les naturalistes parmi les pressirostres; ils ont quatre doigts, mais leur pouce est si petit qu'il peut à peine toucher la terre.

SUR L'ARMÉE D'ITALIE.

Une mission que j'avais dans la Suisse italienne (en 1795, 1796 et 1797) me fit faire plusieurs voyages à Milan. Quel contraste je trouvais entre le style boursoufflé et vide des chancelleries de nos cantons suisses, et les formes brèves et tranchantes des hommes de la *grande république*.

A Milan, je fus présenté au proconsul, alors presque roi de la Lombardie, au représentant du peuple P... Ce potentat me reçut au haut de son escalier: il était sans habit, sans veste, sans bas, sans souliers, sans pantalon; à la chemise près, absolument nu. Je ne pus m'empêcher de rire en pensant au contraste de son costume africain avec les longs et amples manteaux, les rabats et les perruques qui enveloppent les magistrats de l'Helvétie.

J'aimais à causer avec les soldats français; un général à qui je demandai si on osait leur faire des questions me dit que j'en avais toute la liberté. J'allai jusqu'à leur demander pourquoi ils venaient faire la guerre en Italie; ils me répondirent dans leur énergique langage: C'est pour n'avoir pas les ennemis chez nous! Quand je leur parlais du général Bonaparte, ils souriaient avec complaisance, comme si je leur avais parlé de leur maîtresse. Ils avaient une si haute idée de son courage; qu'un soldat me dit: Le général ne remuerait pas le pied droit plutôt que le pied gauche pour éviter la mort.

Je ne puis imaginer une plus parfaite réunion d'obéissance et de liberté, ni concevoir de discipline plus dégagée de pédanterie que ce que l'on voyait alors dans l'armée d'Italie. Cette guerre si terrible ressemblait à une partie de plaisir; on ne craignait ni les fatigues, ni la douleur; l'enthousiasme était à son comble. Voyant panser un soldat qui avait la cuisse emportée, je m'approchai de son lit, et, comme attiré malgré moi auprès de lui, je lui dis: — Vous souffrez beaucoup. — Ah! citoyen, me dit-il, ce n'est rien quand on souffre pour la patrie.

Que ne ferait-on pas et que n'a-t-on pas fait avec de tels hommes! La politesse des officiers de cette armée me paraissait le modèle de la politesse naturelle du nouveau régime. L'absence des formes de convention semblait mettre dans tout son jour la bienveillance et la bonté de ces jeunes héros.

DE BONSTETTEN.

Celui qui ne voit pas ce que c'est que le monde ne voit pas où il est; celui qui ne voit pas pourquoi il est né ne sait pas ce qu'il est, ni ce que c'est que le monde; et celui qui manque d'une de ces connaissances ne saurait dire pourquoi lui-même a été fait.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET, RUE JACOB, 30.

ALGÉRIE.

MASCARA.



(Vue de Mascara, d'après un dessin du dépôt général de la guerre.)

Mascara est une ancienne ville arabe, à 23 lieues sud-est d'Oran, sur le versant sud de la chaîne de montagnes qui fait partie du Petit-Atlas. Les données sur l'origine de cette ville sont fort incertaines. Selon les traditions locales recueillies par les thalebs (savants), elle aurait été construite par les Berbers sur les ruines d'une cité romaine. L'étymologie du mot Mascara, soit qu'elle vienne de *Omm-Asker* (la mère des soldats) ou plus simplement de *Mâsker* (lieu où se rassemblent les soldats), atteste une vieille réputation guerrière que son histoire semble justifier. Mascara se divise en quatre parties bien distinctes : la ville et les trois faubourgs qui l'entourent ; Rekoub-Ismaïl ; Baba-Ali (le père Ali) ; et Aïn-Beïdha (la source blanche). Mascara est entouré de murailles qui représentent assez exactement un carré ; à chacun des angles de ce carré sont des tours surmontées d'une plate-forme propre à recevoir une ou deux pièces d'artillerie. Les murailles de la ville sont solides, en bon état, et construites en moellons ordinaires. Mascara a deux portes : l'une, Bab-el-Gharby (porte de l'Ouest), qui s'abouche à la route d'Oran, de Tlemsen et de Mostaganem ; l'autre, Bab-el-Cherky (porte de l'Est), qui communique avec toutes les routes de l'est et du sud, dans la direction de Tegdemt et du désert. Trois rues principales établissent des communications, l'une de l'est à l'ouest entre les deux portes, l'autre du nord au sud, et la troisième contourne les murailles presque dans toute leur étendue. A chacune de ces rues principales aboutissent quelques petites rues et des impasses. Sur les deux faces de la première des trois grandes rues, règnent de misérables boutiques appartenant aux Juifs et aux Beni-M'zabs (tribu des bouchers, meuniers, charbonniers, etc.), et quelques ateliers de forgerons, maréchaux et armuriers. Les maisons de Mascara, bâties comme celles des autres villes de l'Algérie,

s'élèvent rarement au-dessus du rez-de-chaussée, et sont en général délabrées. Il y a dans la ville neuf marabouts et deux places publiques : celle du marché aux grains, où sont la mosquée et deux fondouks (marchés-hôtelleries), dont l'un est en ruines ; et celle du Beylik, ainsi nommée à cause du palais, aujourd'hui complètement dégradé, que le bey Mohammed y avait fait construire. Au milieu de cette place est un bassin de marbre blanc d'où sort un jet d'eau qui alimente presque toute la ville. Les eaux de *Ras-el-Aïn* (la tête de la source) et de *Aïn-Bent-el-Solthan* (source de la fille du sultan) y arrivent, par un aqueduc, dans deux conduits.

L'industrie est maintenant presque nulle à Mascara. On y fabrique cependant encore quelques uns de ces burnous noirs qui avaient conquis dans toute la régence, et même au-dehors, une juste renommée d'élégance et de solidité. On y fait aussi des burnous blancs et des haïks d'une qualité inférieure. Il s'y tient, le vendredi, le samedi et le dimanche de chaque semaine, un marché assez considérable, où l'on vend des bestiaux, des chevaux, de la laine, des tapis, des burnous et des haïks.

Les environs de Mascara, à une lieue à la ronde, sont cultivés en jardins potagers, vignes, figuiers de Barbarie et d'Europe, oliviers, amandiers, et coignassiers. Les récoltes y sont généralement belles, et la végétation fort active. Le climat de Mascara est très sain, l'horizon presque toujours pur et sans nuages. En hiver, le froid est beaucoup plus vif qu'à Oran, et les montagnes voisines se couvrent ordinairement de neige. Les habitants sont rarement atteints des maladies particulières au climat de l'Afrique, et les fièvres intermittentes sont presque inconnues parmi eux.

La population de Mascara, évaluée autrefois à 8 ou 10 000 âmes, est actuellement d'environ 2 850 habitants, dont

700 Arabes, 1 800 hadars (citadins), 100 Beni-M'zabs, et 250 Juifs. Huit cents hommes peuvent s'armer pour la défense de la ville; le nombre des cavaliers n'excède pas quatre-vingts.

Mascara, du temps des Turcs, a été la résidence des beys de la province, jusqu'au moment où les Espagnols furent contraints d'évacuer Oran. A l'époque de l'occupation de cette dernière place par les troupes françaises, le 18 août 1831, Mascara se révolta contre les Turcs, qui avaient cru pouvoir s'y maintenir après la chute du bey d'Alger, chassa ou égorga ses anciens maîtres, et se constitua en une sorte de république indépendante. Les tribus qui l'avoisinent ayant, vers la fin de 1832, proclamé chef suprême Abd-el-Kader, fils du marabout vénéré Mahi-ed-Din, la ville de Mascara ne tarda pas à le reconnaître elle-même pour émir, et devint dès lors le berceau de sa puissance. On raconte que les habitants prirent cette détermination sur la déclaration d'un vieux marabout, qui leur jura que l'ange Gabriel lui était apparu, et lui avait ordonné de leur annoncer que la volonté de Dieu était qu'Abd-el-Kader régnât sur les Arabes.

C'est de Mascara qu'Abd-el-Kader est presque constamment parti pour toutes les expéditions (*rhazia*) qui ont signalé les premières années de sa domination. C'est à Mascara qu'il a retenu captifs ou fait périr la plupart de ses rivaux, ou même ceux qui entretenaient seulement des relations amicales avec les Français, comme le cadî d'Arzew, auquel le bourreau arracha, en place publique, les yeux avec des éperons, dans le vain espoir de lui faire avouer où étaient ses trésors. C'est à Mascara qu'en présence des principaux scheikhs (anciens) des tribus les plus puissantes de la province, réunis à la mosquée, il prononça avec succès, du haut de la chaire sacrée qui était pour lui une tribune nationale, un discours remarquable sur l'obligation imposée à tous les citoyens de contribuer aux charges de l'Etat dans l'intérêt général. C'est à Mascara aussi que les premiers officiers français entrèrent en communications directes avec lui, MM. Abdallah d'Asbonne, de Thorigny, de Forges, de Maligny, de Radepont. C'est à Mascara que, surpris dans son camp, le 12 avril 1834, par Mustapha-Ben-Ismaïl à la tête des Douairs, il rentra presque seul et entièrement découragé, et que les conseils comme les secours en armes et en munitions du général Desmichels, avec lequel il avait conclu un traité de paix le 26 février précédent, vinrent relever son courage abattu. C'est à Mascara qu'il attira d'abord quelques ouvriers armuriers, qui parvinrent à lui faire d'assez bons fusils sur des modèles français; les premières armes sorties de cette manufacture naissante donnèrent lieu à des réjouissances publiques. C'est de Mascara enfin qu'au commencement de juin 1835 il envoya aux Zmélas et aux Douairs, qui occupaient, sous la protection française, les environs d'Oran, l'ordre de s'éloigner de cette place et d'aller s'établir au pied des montagnes.

Cette prétention d'Abd-el-Kader devait entraîner et entraîna en effet une rupture. Le successeur du général Desmichels dans le commandement de la province d'Oran, le général Trézel, jugeant que l'honneur ne lui permettait pas d'abandonner des alliés, signifia à l'émir qu'il eût à respecter nos amis et le pays couvert de leurs tentes. En même temps, avec 2 500 hommes, les seules forces dont il pût disposer, il se porta en avant du territoire qu'il fallait couvrir. Après plusieurs combats livrés les 26 et 27 juin 1835, et dans lesquels les Arabes éprouvèrent des pertes considérables, le général, qui ne pouvait plus tenir la campagne, ne trouva pas libres les chemins d'Oran; et le 28, dans une retraite difficile, à travers les bois et les défilés de Muley-Ismaïl, qui avoisinent la rivière de la Macta, il ne réussit à regagner Arzew qu'après avoir perdu 500 hommes; cette journée cependant ne coûta pas à l'émir moins de 1 800 hommes. Les têtes des Français tués dans cette lutte sanglante fu-

rent placées dans les caissons abandonnés sur le champ de bataille, et portées à Mascara, où elles servirent d'ornement pendant quelques jours.

L'avantage qu'Abd-el-Kader chercha à tirer, aux yeux des Arabes, des résultats d'une rencontre où ses troupes avaient été cinq ou six fois supérieures en nombre à leurs adversaires, exigeait une éclatante revanche. Instruit des préparatifs de l'expédition projetée contre lui, l'émir, dès le mois de septembre 1835, fit enlever ses richesses de Mascara, et, peu de temps après, conduire sa famille vers le Sahhra (désert). L'armée française, forte d'environ 8 000 hommes, dont 4 000 indigènes, et qui comptait dans ses rangs le prince royal, quitta Oran le 27 novembre, sous les ordres du gouverneur-général en personne, M. le maréchal Clauzel. Le 29, au passage de Muley-Ismaïl, elle trouva gisants sur la route les ossements des morts de la journée du 26 juin. Abd-el-Kader, de son camp sur l'Habra, où il avait réuni 15 000 cavaliers, ne put livrer que quelques engagements malheureux : l'un, le 4^o décembre, sur le Sig; l'autre, le 4, à Sibi-M'barak. Le 5 au matin, tous les Arabes l'abandonnèrent pour courir à Mascara, qu'ils voulaient piller avant de nous le céder. 200 cavaliers d'entre les principaux chefs restèrent seuls auprès de l'émir jusqu'à la fin de la campagne. Le 5 au soir, les Hachems, les Garabas et quelques Kaballes étaient aux portes de la ville. A leur approche une partie des habitants avaient fui, emportant leurs effets les plus précieux; mais il restait encore à piller tout ce qui appartenait au Beylik, le quartier des Juifs, et le Fondonk, richement approvisionné de marchandises appartenant à des Arabes de l'intérieur et du Maroc. Rien ne fut respecté, et pendant les deux jours qui précédèrent l'arrivée des Français, Mascara, livré au pillage, fut témoin des scènes les plus horribles. Le 6, Abd-el-Kader cessa de suivre le corps expéditionnaire, et, sans même entrer dans la ville, alla en toute hâte rejoindre sa famille dans la forêt de Sisseff (peupliers), à huit lieues ouest, sur la route de Tlentzen. Le 7 décembre, l'armée entra dans Mascara abandonné par les Arabes; il n'y restait que des Beni-M'zabs et quelques centaines de Juifs. La ville, dans l'intérieur des terres, n'offrait pas de ressources à l'occupation; on ne pouvait entretenir alors avec ce point que des communications difficiles et pleines de péril: l'abandon fut décidé. La journée du 8 fut employée à ruiner en partie la maison d'Abd-el-Kader et la grande mosquée; à préparer l'incendie du palais du Beylik, en y accumulant des combustibles; à brûler les portes de la ville, et à faire sauter par-dessus le rempart laissé intact, après les avoir enclonés, quelques mauvais canons placés aux angles saillants. L'armée, à son départ, mit le feu sur plusieurs points principaux de Mascara. Les Arabes suivirent sa marche, et ne cessèrent pas un instant de la harceler: tantôt ils se glissaient de buissons en buissons, pour lâcher de plus près leurs coups de fusil; tantôt ils arrivaient par trois ou quatre, l'un offrant une poule à acheter pour attirer ceux des soldats qui voulaient entrer en marché, tandis que les autres, à quelques pas en arrière, épiaient le moment favorable pour ajuster et tirer; puis tous s'enfuyaient, sans qu'on cherchât à les prendre, ni à riposter. Ce manège des marchands de poules continua deux jours avec le même succès.

A la nouvelle de l'évacuation du corps expéditionnaire, Abd-el-Kader revint le suivre à la tête de quelques cavaliers. En passant près de Mascara, il vit sa capitale engloutie par un nuage de fumée: il fit des vœux pour que les flammes pussent anéantir jusque dans ses fondements une ville qui avait été souillée par les Chrétiens, et jura de n'y pas remettre les pieds. Il campa près du faubourg de Rekoub-Ismaïl, n'ayant plus qu'une misérable petite tente en lambeaux, dans laquelle il alluma lui-même un peu de feu pour se réchauffer. Sa belle tente de voyage avait été coupée en morceaux et distribuée entre les chefs de Ha-

chems; un d'eux, Laouari, agha des Hacliems Gharabas, lui avait enlevé son parasol, insigne de la souveraineté; et un autre lui avait arraché des pieds ses éperons. Huit jours après, et quand les troupes françaises étaient à peine rentrées à Oran (16 décembre), toutes les tribus se soufirent de nouveau à son autorité, et lui rapportèrent tout ce qu'il lui avait été dérobé.

Plus tard, un second traité, celui de la Tafna (30 mai 1857), ayant mis un terme aux hostilités, un commissaire, M. de Ménonville, chef de bataillon du 47^e régiment de ligne, fut envoyé (septembre 1857) en résidence à Mascara pour veiller à son exécution. Bientôt cet officier soupçonna sans raison un de ses interprètes, Zaccar, d'être un espion placé près de lui pour rendre compte de ses actes à l'autorité supérieure, et, dans un accès de délire, le 25 octobre 1857, il lui brûla la cervelle et se donna immédiatement la mort à lui-même. Il fut remplacé par M. Dumas, capitaine au 2^e régiment de chasseurs d'Afrique. Ce dernier résident a habité Mascara jusqu'au 16 octobre 1859. La veille, Abd-el-Kader, déjà résolu à recommencer les hostilités contre les Français, avait fait, pour la première fois depuis son occupation, sa rentrée solennelle dans la ville, au bruit du canon, aux acclamations des habitants empressés à lui baiser la main, et aux cris de joie poussés en son honneur par les femmes montées sur toutes les terrasses de Mascara.

MESURES CONTRE LA LOQUACITÉ.

A Athènes, depuis Périclès, le temps que chaque avocat avait la liberté de parler fut limité à trois heures, et pour observer ce temps, il y avait dans l'auditoire des clepsydres ou horloges d'eau.

De même à Rome, Pompée régla que dorénavant l'accusateur ne pourrait parler que pendant deux heures, et l'accusé pendant trois heures; on leur permettait cependant quelquefois de parler plus long-temps, lorsque l'étendue de la cause paraissait le demander.

Les empereurs Valentinien et Valens ordonnèrent que les avocats se tiendraient debout pendant tout le temps qu'ils parleraient; ils leur défendirent de proférer aucune injure, de se livrer à des déclamations malignes contre leurs adversaires, et d'employer aucun détour pour prolonger la cause.

Nous avons rapporté ailleurs la proposition qui fut faite à la Constituante, dans le but de limiter les discours, et qui est connue sous le nom de *motion du sablier*. (Voy. 1859, p. 311.)

LA DIGUE DE CHERBOURG ET LE BREAKWATER DE PLYMOUTH.

Il est un certain nombre de sujets sur lesquels le sentiment de l'amour-propre national est fort peu développé chez nous, et d'occasions où nous faisons preuve d'un désintéressement moral, d'une modestie excessive, dont les autres peuples ne nous donnent guère l'exemple. Les voyageurs qui ont parcouru le Royaume-Uni, savants, industriels ou touristes, nous ont rapporté de telles descriptions des merveilles que l'art et la civilisation y ont fait éclore; nos voisins nous ont été dépeints comme si fort au-dessus de nous en tout ce qui concerne les grands travaux d'utilité publique et les entreprises durables, sources de richesses et de puissance pour les nations, que pour beaucoup de gens c'est un parti pris de déclarer, avec une naïveté et un aplomb incroyables, notre infériorité absolue en ce genre. Notre intention n'est certainement pas de chercher à répandre des idées fausses auxquelles personne n'aurait rien à gagner, ni de nous poser au premier rang dans le monde commerçant

et industriel; mais nous revendiquerons hautement pour notre pays la juste part d'honneur qui lui revient dans ces travaux gigantesques qui modifient le relief du globe terrestre, et qui approprient le sol aux besoins et aux exigences de la civilisation. Tout le monde sait aujourd'hui à quoi tient notre infériorité en ce qui concerne les chemins de fer; l'esprit de pure spéculation a donné la mesure de son impuissance, tandis que depuis la fin du dix-septième siècle l'administration française, représentant fidèlement en cela les intérêts et les volontés de la nation, n'a cessé de poursuivre de grandes entreprises dont les résultats font réellement l'admiration des étrangers. Nous avons donné ailleurs (1855, p. 254; 1854, p. 27 et 61; 1856, p. 55 et 58; 1857, p. 588; 1858, p. 19 et 118; 1859, p. 547; 1840, p. 290; etc.) des détails sur quelques uns des monuments qui ont été créés ainsi, et sur l'ensemble des travaux qui sont encore aujourd'hui en cours d'exécution en vertu de lois spéciales. Parmi ceux-ci nous n'avons pu nommer la *digue de Cherbourg*, dont les fonds sont fournis par le budget de la marine; mais comme cet ouvrage est déjà, dans l'état actuel, un des plus surprenants que le génie de l'homme ait jamais conçus et exécutés, nous croyons faire chose agréable à nos lecteurs en leur donnant une esquisse historique des diverses phases par lesquelles il a passé depuis son origine jusqu'à nos jours.

C'est à Vauban qu'est dû le premier projet de la fondation d'un grand port militaire à Cherbourg. Les personnes qui ont habité sur le littoral du nord ou de l'ouest savent quels souvenirs l'illustre ingénieur a laissés dans ces parages. Il n'y a pas une idée importante d'ouvrages d'art, utiles à la défense militaire et au développement commercial ou agricole du pays, que la tradition ne lui attribue. Malgré l'importance de la position de Cherbourg, qu'il avait appelé, dit-on, *l'auberge de la Manche*, un long intervalle de temps s'écoula avant que l'on y entreprit des travaux de quelque valeur. Le désastre de la Hougue, en 1692, avait fait sentir vivement la nécessité d'un grand port de refuge et de ravitaillement dans la Manche. On sait que le comte de Tourville, ayant attaqué, avec une flotte de quarante-quatre vaisseaux seulement, la flotte combinée d'Angleterre et de Hollande, qui comptait quatre-vingt-quatre vaisseaux et un grand nombre de brûlots, fut obligé de céder au nombre, et que vingt-neuf vaisseaux seulement, ayant réussi à gagner Brest, échappèrent à une entière destruction*.

Douze vaisseaux furent détruits à la Hougue, et les trois autres aux atterrages mêmes de Cherbourg. Ce grand désastre eût été prévenu si notre flotte eût trouvé sur nos côtes septentrionales un refuge qui lui manquait alors.

Cependant, l'épuisement des finances à la fin du règne de Louis XIV, et l'incurie des gouvernants sous la Régence et sous le règne de Louis XV, empêchèrent qu'on ne développât les idées de Vauban. Enfin, vers 1777, MM. de La Bretonnière, capitaine de vaisseau, et Méchain, astronome hydrographe, furent chargés de faire un rapport sur le choix de l'emplacement le plus favorable au grand port militaire que l'on projetait. On balançait depuis long-temps entre la Hougue et Cherbourg, où l'on trouve des rades que l'on croyait alors également profondes, également étendues. L'excellente tenue de la première, sur un fond de sable fin, offre au mouillage une sûreté que l'on ne trouve pas toujours sur le fond de roc vif de la seconde. Mais l'avantage majeur qu'offre la position de Cherbourg, et qui décida à la choisir, c'est qu'on en peut sortir par tous les vents, tandis qu'à la Hougue il est impossible d'appareiller par les vents

* Ce funeste combat fut livré auprès de la *Hougue*, sur la côte orientale de la presqu'île du Cotentin, et non pas à la pointe de la *Hague*, qui est à l'extrémité ouest de cette presqu'île, non plus qu'à la *Hogue*, aucune localité ne portant ce nom dans ces parages. Il est singulier que les auteurs de *Traité de géographie* et les historiens aient tous défigurés le véritable nom.

de sud-est. Du reste, on soupçonnait déjà, dès 1777, que la rade de la Hougue était envahie par des ensablements; et les travaux hydrographiques les plus récents ont confirmé cette prévision.

Une fois l'emplacement irrévocablement arrêté, on pensa aussitôt à couvrir la rade par des ouvrages d'art qui l'abritassent, du côté du nord, contre les vents qui soufflent depuis l'ouest-nord-ouest jusqu'à l'est-nord-est; car elle était entièrement ouverte dans l'intervalle de ces rumb de vent, en sorte que les navires y étaient exposés directement aux tempêtes qui produisent les plus fortes vagues dans ces parages*.

L'idée de ces ouvrages d'art remonte à 1712; mais le

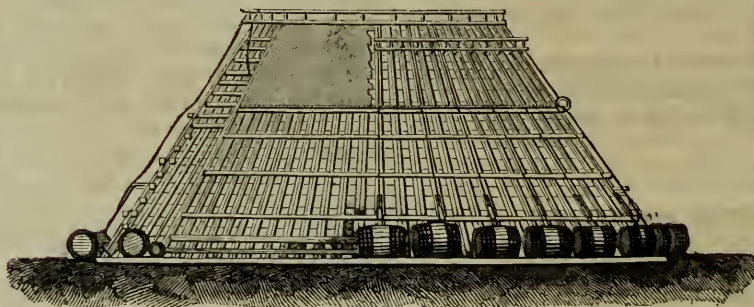
projet de M. de La Bretonnière est le premier sur lequel on ait pu se procurer des renseignements complets. Cet officier proposait d'établir en pleine mer, à environ 4 kilomètres du rivage, une digue artificielle submersible. Le noyau devait être formé de navires remplis de maçonnerie que l'on aurait coulés bas, et qui auraient été ensuite recouverts d'un enrochement à pierres perdues jusqu'à 16^m,56 environ au-dessus du fond de la mer; elle aurait été submergée de 5^m,85 d'eau dans les pleines mers des syzigies (qui suivent la nouvelle et la pleine lune). Mais ce projet ne fut pas accueilli.

Les ingénieurs militaires, consultés à leur tour, proposèrent en 1778 la construction d'une digue qui eût été éta-



(Fig. 1. Carte de la rade et des atterrages de Cherbourg.)

A, Ile Pelée. — B, Querqueville. — C, Fort de Querqueville. — D, Becquet. — E, Plage de sable. — F, Les Flamands.
B Anse Sainte-Anne. — Le port militaire est au nord-ouest du port de commerce.



(Fig. 2. Cône de M. de Cessart.)

blie dans une direction passant par les rochers du Hommet et par l'extrémité sud-ouest de l'île Pelée (fig. 1). Ils projetèrent en même temps la construction de deux grands forts, l'un sur le Hommet, l'autre sur l'île Pelée, en choisissant les positions qui réduisaient le plus possible la distance entre ces deux points. Cette digue devait être formée par des caissons remplis de maçonnerie de béton, établis en retraite les uns contre les autres, et recouverts du côté

* La plupart des détails techniques qui vont suivre sont empruntés textuellement à l'excellent ouvrage que M. Reibell, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur des constructions maritimes à Cherbourg, a publié récemment sous le titre modeste de *Programme ou Résumé des leçons d'un cours de constructions, ouvrage de feu M.-J. Sgauzin*; Paris, 1840

du large par un enrochement à pierres perdues, comme dans le système de M. de La Bretonnière. Ce projet était insuffisant, puisque la portion très circonscrite de la rade qu'on proposait de défendre contre l'agitation des flots et l'attaque de l'ennemi ne devenait accessible qu'aux bâtiments d'un médiocre tirant d'eau. Aussi éprouva-t-il le même sort que le précédent en ce qui concernait la digue; et l'on se borna à entreprendre immédiatement la construction des forts.

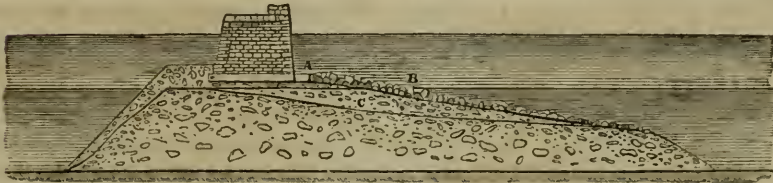
Après avoir long-temps hésité sur les moyens de fermer la rade de Cherbourg, le gouvernement adopta enfin, en 1784, le projet des caisses coniques proposé par M. de Cessart. Ces caisses, en forme de cône tronqué, avaient 45^m,50 de diamètre à la base, 19^m,50 au sommet, et 19^m,50 de hau-

teur verticale (fig. 2). Leur carcasse était en charpente ; elle devait être remplie à pierres sèches depuis le fond jusqu'au niveau des basses mers, et en maçonnerie de béton parementée en pierres de taille depuis ce niveau jusqu'à leur

sommet. Il résulte des pièces originales relatives aux travaux de cette époque, que si M. de Cessart n'avait pas été entraîné par des influences puissantes contraires à sa volonté, il eût proposé de porter la digue plus au large, et de



(Fig. 3. Remorque d'un cône du chantier de construction usqu'à la digue.)



(Fig. 4. Profil en exécution pour l'achèvement de la digue de Cherbourg.)

A, Caisses de béton. — B, Gros blocs. — C, Moellons.

lui donner une configuration curviligne dont la concavité eût été tournée du côté de la mer.

Mais d'abord le département de la guerre s'opposa de toute sa puissance à ce que la digue fût portée à plus de 4 kilomètres vers le large, afin de ne pas rendre en quelque sorte inutiles les forts, dont la construction était déjà très avancée sur l'île Pelée et sur les rochers du Hommet. Des considérations d'économie déterminèrent ensuite à ne remplir les cônes que de petites pierres, sans aucune liaison de mortier, depuis leur base jusqu'à leur sommet. Enfin, par suite d'un concours de circonstances indépendantes de l'auteur du projet, les cônes, qui devaient se toucher base à base sur toute la longueur de la digue, furent successivement espacés de 58^m, 50, de 97^m, 50, de 254^m, et même jusqu'à 589^m, 80. Pour remédier à l'inconvénient de cette modification, qui rendait l'emploi des caisses coniques illusoire, sous le rapport de la tranquillité de la rade, on remplit les intervalles qui les séparaient par des enrochements de petites pierres qui s'élevaient à peu près jusqu'au niveau des basses mers.

Quatre-vingt-dix caisses semblables devaient ainsi être échouées en pleine mer. Ces masses énormes étaient maintenues à flot par un rang de barriques vides et étanches fixées au pourtour de la base inférieure, alors on les remorquait jusqu'à l'emplacement qui leur était destiné. La première fut coulée le 26 juin 1784, en présence d'une foule considérable, à la distance de 4 469 mètres de l'île Pelée, pour former l'extrémité orientale de la digue (fig. 3). Dix-sept autres cônes semblables furent échoués successivement jusqu'en 1788.

Les changements apportés dans l'exécution du projet de M. de Cessart devaient nécessairement nuire à la réussite de l'entreprise, lors même que les principes qui avaient dirigé l'auteur dans sa conception n'eussent point été susceptibles d'être controversés. Aussi, dès les premières années

de leur construction, les cônes éprouvèrent-ils des avaries considérables. Les vagues, en déferlant sur leurs sommets, enlevèrent une grande partie des moellons de remplissage ; le ressac, qui avait lieu sur les parois extérieures, affouillait



(Fig. 5. Plan de la rade, du breakwater et des atterrages de Plymouth.)

A, Dock de Plymouth. — B, Arsenal.

également les enrochements dont ils étaient entourés, et leur charpente elle-même fut fortement endommagée.

On essaya pendant quelques années de réparer ces avaries et d'en prévenir de nouvelles, en construisant sur les sommets des deux cônes extrêmes de l'est des massifs en béton, qui avaient environ deux mètres d'épaisseur; mais on ne put remédier au mal. En 1788 le gouvernement abandonna tout-à-fait ce système de construction, et en 1789 tous les cônes furent rasés jusqu'au niveau des basses mers, à l'exception de celui de l'extrémité est de la digue, qui fut conservé pour marquer la passe, et qui avait d'ailleurs mieux résisté que les autres en raison de la couche de béton dont il était recouvert. Ce dernier cône est tombé en ruine en 1790. Les vers marins en avaient rongé la majeure partie, et ils ont également détruit tout ce que l'on pouvait apercevoir des restes des autres cônes.

Il résulte de ce qui précède que les travaux de la digue avaient été conduits jusqu'alors d'après un système de construction mixte, dont les deux parties n'avaient aucune corrélation entre elles et ne pouvaient se prêter aucun appui réciproque, puisque, d'une part, l'action des lames sur les cônes produisait des affoulements dans les enrochements, et que, d'autre part, ceux-ci n'ajoutaient rien à la solidité des cônes.

Les partisans du système des enrochements le firent alors prévaloir sur celui des cônes. A partir de 1788, l'on ne s'occupait plus que du versement des pierres pour la formation de la digue, et les travaux furent poussés avec une telle activité, que la quantité des matériaux versés s'élevait à environ 2 665 400 mètres cubes à la fin de 1790.

A cette époque, les enrochements se trouvaient élevés, à peu de chose près, au niveau moyen des basses mers sur toute la longueur de la digue; mais ils éprouvèrent bientôt eux-mêmes des avaries qui jetèrent de nouveau une grande incertitude sur les moyens qu'il convenait d'employer pour terminer cette vaste entreprise.

En effet, il est facile de concevoir qu'une masse de pierres d'un faible volume, sans aucune liaison, établies sur un talus qui n'avait qu'un et demi de base sur un de hauteur du côté du large, ne pouvait résister à l'action des vagues, et que sa configuration devait éprouver des changements considérables dont il était impossible de prévoir le terme ni les suites. Ces changements furent tels, que le sommet de la digue fut promptement abaissé au-dessous des plus basses mers; le profil en travers prit sensiblement la forme d'un quadrilatère irrégulier, dont le plus grand côté repose sur le sol, et dont les trois autres affectent les pentes suivantes, savoir: le petit côté vers le large a un de base sur un de hauteur jusqu'au point où il rencontre une profondeur d'eau moindre que 4^m,50 à 5^m,00 au-dessous du niveau des basses mers. Le côté supérieur a une pente de dix de base sur un de hauteur, depuis sa rencontre avec le petit côté jusqu'au point culminant du profil. Enfin le côté vers la rade a un de base pour un de hauteur (fig. 4).

Lorsque toutes les parties de la digue eurent acquis la configuration décrite ci-dessus, les enrochements n'éprouvèrent plus de dérangements sensibles. On essaya de plus de les consolider entièrement en recouvrant sur la branche de l'est une certaine longueur du talus extérieur par une couche de blocs de 6 à 9 dixièmes de mètre cube. Cette partie de l'ouvrage reçut le nom de *digue d'épreuve*; elle résista et a constamment résisté, depuis sa construction, aux efforts des plus violentes tempêtes, sans éprouver de changements sensibles.

Les travaux de Cherbourg, considérablement ralentis dès l'année 1790, furent entièrement suspendus pendant la tourmente révolutionnaire. Cependant les différents pouvoirs qui se succédèrent ne les perdirent pas entièrement de vue. Plusieurs ingénieurs parmi lesquels on compte le célèbre Lamblardie père, s'occupèrent de projets pour l'achèvement de la digue. L'Assemblée législative, convaincue de l'extrême importance de cette entreprise, se fit rendre

compte, en 1792, de l'état des travaux exécutés, dont la dépense s'élevait déjà à plus de 51 millions. Sur un décret rendu par cette Assemblée, une commission composée de deux officiers du génie, de deux officiers de la marine royale, de deux ingénieurs des ponts et chaussées et de deux pilotes, rédigea un rapport qui n'est pas exempt d'erreurs, mais qui néanmoins peut être cité comme un modèle pour l'habileté et la sagacité avec lesquelles toutes les questions relatives à cette grande affaire furent examinées et discutées.

Napoléon, vers la fin de l'année 1800, se fit aussi rendre compte des divers projets qui avaient été précédemment présentés, et après en avoir examiné l'ensemble et les détails, il statua sur ce qui était relatif à la défense de la rade de Cherbourg. Il établit en principe que des défenses fixes seraient installées sur la digue pour suppléer à l'insuffisance des forts Royal et de Querqueville, situés à 7 kilomètres l'un de l'autre, et qui lui paraurent hors d'état de croiser leurs feux. Il décida ensuite, le 15 octobre 1802, que la partie centrale de la digue serait élevée à 2^m,92 au-dessus du niveau des plus hautes mers, sur 194^m,90 de longueur, pour y établir une batterie de vingt pièces d'artillerie de gros calibre, et que les *musoirs* (extrémités arrondies) de l'est et de l'ouest seraient ultérieurement disposés pour recevoir une semblable destination.

M. Cachin, inspecteur général des ponts et chaussées, attaché au service de la marine militaire, fut chargé de diriger cette entreprise. Il crut, d'après l'opinion de la commission de 1792, dont il avait fait partie, qu'on obtiendrait plein succès en élevant hors de l'eau un système d'enrochements recouvert de gros blocs, et analogue à celui qui avait si bien réussi pour la digue d'épreuve. Déjà la batterie s'élevait sur une assez grande étendue, quand une tempête en fit écrouler une partie le 18 décembre 1805.

Les années 1804, 1805 et 1806 furent employées à réparer les ravages causés par cette première tempête, et l'on donna à la batterie une largeur beaucoup plus grande que celle qui lui avait été primitivement assignée. La citerne et les latrines furent maçonnées au centre et aux extrémités. Les blocs les plus volumineux qu'il fut possible de transporter formèrent les revêtements du large, et l'empâtement plus considérable des talus semblait pour l'avenir un sûr garant de leur stabilité. Cependant ils furent attaqués dans la tempête du 18 février 1807.

A peine les traces de cette tempête avaient-elles disparu, que celle des 29 et 30 mai culbuta de nouveau les enrochements. Le reste de la campagne fut employé à recharger les talus du côté du large, et à réparer le mal causé par les coups de mer, dont les effets ne s'étaient pas fait sentir au-dessous des basses mers de morte-eau.

Jusque là les avaries survenues dans l'exécution du travail avaient été successivement réparées; mais le 12 février 1808 (jour de pleine lune), une tempête plus violente que toutes celles qui l'avaient précédée bouleversa en moins de six heures les enrochements, l'épaulement, le terre-plein, et renversa les établissements en charpente qui servaient au logement de la garnison et des ouvriers. Quelques points seulement résistèrent, et ce furent ceux qui avaient été maçonnés. C'est ainsi que la citerne, les latrines et les grottes de l'est servirent de refuge à quelques uns des hommes qui échappèrent à ce désastre. Les prolongements furent détruits; il ne resta de celui de l'est que l'emplacement occupé par les grottes. Blocs et petites pierres passèrent pêle-mêle au sud de la digue, et formèrent des dépôts considérables. Le flot amena sur la plage, pendant plusieurs jours, les débris des charpentes brisées et les cadavres des malheureux qui avaient péri.

Après cet affreux ouragan, la batterie ne présentait plus au nord qu'une vaste plage où l'on voyait çà et là engagés, au milieu de pierrailles et de moellons arrondis, quelques blocs qui avaient échappé au mouvement général. On se borna

à rétablir une batterie provisoire, et pendant tout l'été, on versa des blocs pour protéger la petite pierre qui se trouvait à découvert.

Dans l'automne de la même année, et pendant les années suivantes, jusqu'en 1812, on continua toujours avec aussi peu de succès; seulement, comme on commençait à concevoir des doutes sur la possibilité de donner une résistance convenable aux enrochements, on se détermina à construire le soubassement du fort central en maçonnerie revêtue de granit, de manière à présenter à la mer un bloc artificiel qui pût soutenir l'effort des tempêtes par le seul effet de l'énormité de sa masse.

Depuis 1815, où il ne fut plus versé que 270 mètres cubes de blocs, jusqu'en 1824, la batterie fut abandonnée à elle-même; aucune dépense ne fut faite pour son entretien. Dans ce long intervalle de temps, les enrochements s'étaient notablement affaiblis, lorsque la tempête du 5 mars 1824 causa des avaries considérables.

La reconstruction de la batterie centrale, décidée à cette époque, fut terminée à la fin de 1825, mais cette fois en maçonnerie de mortier, avec enveloppe de blocs quartzeux de la montagne du Roule.

Dans les quatre années suivantes, les enrochements furent encore attaqués; mais l'épaulement de la batterie centrale n'éprouva aucune avarie, malgré les dérangements éprouvés par les blocs de l'enceinte.

Lorsqu'il s'agit de poursuivre les travaux, en 1850, on profita de l'expérience acquise au prix de tant de sacrifices et d'une si noble persévérance. On avait remarqué que la mer n'avait pas d'action sur le massif des enrochements recouverts de gros blocs au-dessous des basses mers de morteau; que toutes les avaries n'avaient eu lieu qu'au-dessus de ce point, et seulement sur les matériaux isolés; que les parties maçonnées de manière à former des blocs puissants, avaient seules résisté aux attaques de la mer. On en conclut avec raison que les gros blocs étaient suffisants pour garantir les talus au nord de la digue, jusqu'au niveau des basses mers; mais qu'à partir de ce point jusqu'au couronnement, les constructions devaient être élevées en maçonnerie soigneusement liaisonnée, et formant une masse compacte.

C'est d'après ces principes que M. Duparc, ingénieur en chef, directeur des travaux hydrauliques du port de Cherbourg, proposa le profil représenté dans la fig. 4, et qui est aujourd'hui en cours d'exécution. Au moyen de versements de moellons faits sur l'ancienne digue, on élève et on dresse horizontalement la partie supérieure, jusqu'au niveau des basses mers de vive-eau. Une aire en béton, de 18 mètres de largeur et de 0^m,80 d'épaisseur, forme, sur cette base, la fondation du massif en maçonnerie qui s'élève à 5^m,50 au-dessus des plus hautes mers d'équinoxe.

Les travaux de la digue, repris avec activité dans l'année 1852, et conduits d'après ce nouveau système par MM. Duparc et Virla, ont été couronnés d'un plein succès depuis cette époque. Déjà la branche de l'est, le massif central, et une partie de la branche de l'ouest, sont élevés à toute leur hauteur au-dessus des flots, et présentent un magnifique développement de plus de 2 kilomètres de longueur. Les fondations du massif de l'ouest et ce massif lui-même se poursuivent activement: encore quelques années de persévérance, et nous aurons achevé l'ouvrage le plus colossal qui soit jamais sorti de la main des hommes.

Les personnes qui visitent cette masse imposante, sur laquelle se sont concentrés tant d'efforts, tant de soins et de peines, admirent le talent, l'énergie, et le dévouement sans bornes des habiles ingénieurs qui se sont succédé depuis plusieurs années dans la direction des travaux maritimes de Cherbourg et dans la surveillance de la construction de la digue, et se demandent s'il est possible que la nation qui conçoit et qui enfante de telles œuvres ne reprenne pas,

dans le monde, le rang élevé que doivent lui assurer son génie et son admirable position entre l'ancien continent et les deux mers.

Les Anglais ont commencé en 1812 le *breakwater* (brise-lame) de Plymouth, destiné à fermer aux vents du sud la rade au fond de laquelle est situé le port du même nom (fig. 5). D'après l'exemple que nous leur en avions donné à Cherbourg, ils se décidèrent à construire un môle isolé, insubmersible. Ce môle oppose aux vents du sud-sud-est un front perpendiculaire rectiligne de 914 mètres de longueur, auquel sont suite, aux deux extrémités, deux rejets de 520 mètres de longueur rentrant vers l'intérieur de la rade par des angles de 155° avec la partie droite. Sa longueur, qui n'avait été projetée qu'à 9^m,80 au sommet et à 50 mètres à la base, est portée maintenant à 15^m,75 au sommet et à 120 mètres à la base. Une risberme de 20 mètres a été établie du côté du large au niveau des basses mers. Les talus vers le large, qui s'élèvent à partir de cette risberme jusqu'au couronnement, et ce couronnement lui-même, sont exécutés en blocs de très fortes dimensions, posés avec de très longues queues, appareillés avec le plus grand soin, et liés par des plâtres-ciments très énergiques.

Cet ouvrage, qui n'est point encore achevé aujourd'hui, était loin d'offrir les mêmes difficultés que la digue de Cherbourg, dont l'expérience a été d'ailleurs fort utile aux Anglais. La comparaison entre les principaux éléments de l'un et de l'autre est tout à l'avantage de notre digue. Ainsi elle abrite une superficie de 942 hectares, et le breakwater 450 seulement. Elle diminue de 4 mètres, dans la rade, la hauteur des lames qui au large atteignent 7 mètres; la diminution n'est que de 5 mètres à Plymouth. Sa hauteur en couronnement est de 9^m,55 au-dessus des basses mers, et de 20 mètres moyennement au-dessus du fond; pour le breakwater cette hauteur est de 5^m,40 et de 16 mètres. Sa longueur totale sera d'environ 4 000 mètres; elle n'est que de 1 550 à Plymouth. Il n'y a que l'épaisseur transversale moyenne qui soit dans le breakwater beaucoup plus considérable que dans la digue; et rien ne paraît motiver cette sur-épaisseur, tandis que celle qui a été adoptée chez nous, indiquée par les effets de la mer elle-même, paraît plus rationnelle et plus conforme aux bons principes de construction. Enfin le prix total de chaque tonneau de pierres employées au breakwater a été de 10 fr. 50 c., tandis qu'à Cherbourg le tonneau de moellons immergés revient à 2 fr. 84 c., et le tonneau de gros blocs tout versés à 6 fr.

Conçoit-on qu'on ait vu, à plus d'une reprise, des journaux qui ont la prétention d'être sérieux, annoncer avec assurance que la digue de Cherbourg était un ouvrage fort mesquin en comparaison du breakwater de Plymouth, et que nous devions, en toute humilité, confesser la supériorité de nos voisins?

LE GUILLAUME TELL CORSE.

En 1746, Gaffori, un des trois chefs que la Corse, alors en insurrection contre la tyrannie génoise, s'était donnés sous le nom de *protecteurs de la patrie*, marcha à la tête d'un corps de troupes sur Corte, dont il importait de chasser à tout prix les Génois. Or, à Corte, ville natale de Gaffori, était en ce moment la résidence de presque toute sa famille; et l'ennemi chassé de la ville, en se retirant dans le château, emmena comme otage un des fils du protecteur dont il était parvenu à s'emparer. Le commandant génois fit donc savoir à Gaffori que sa première attaque coûterait la vie à son fils; et comme le noble insulaire, n'écoutant que son devoir, commençait immédiatement l'attaque, le commandant assiégé fit attacher l'enfant au lieu le plus faible, qui était aussi celui que Gaffori attaquait avec le plus de violence. Les soldats s'arrêtèrent épouvantés; un cri d'horreur retentit dans l'armée corse: le malheureux père semble

hésiter ; puis détournant la tête, il commande la charge, et au bout de quelques heures les Génois sont obligés de capituler. Par une sorte de miracle, l'enfant ne reçut aucune atteinte, et après la capitulation il revint sain et sauf dans les bras de son père.

DERNIÈRES PAROLES D'UNE FEMME PAIENNE.

J'ai jeté un dernier regard sur mon époux au moment où j'allais voir trancher le fil de mes jours : j'ai remercié les dieux infernaux, j'ai remercié les dieux qui président à l'hyménée ; les premiers pour avoir respecté les jours de mon époux, les seconds pour m'avoir unie à lui. Mais puissent, oh ! puissent mes enfants conserver leur père !

Anthologie.

LE SPECTACLE DE LA VIE HUMAINE.

1617.

Dans le cinquième siècle, au concile de Mâcon, un prêtre voulut démontrer que la femme ne faisait pas partie de l'espèce humaine : l'assemblée vota sur cette proposition ;

la femme ne dut qu'à une très faible majorité de n'être pas déclarée tenir le milieu entre l'homme et la bête*. Expliquer comment, après cela, la femme parvint, dans les siècles suivants, à obtenir des hommages qu'elle n'avait jamais reçus dans l'antiquité, serait chose beaucoup trop longue ; seulement, il faut constater que pendant la seconde moitié du moyen âge la femme fut l'objet d'un véritable culte. Après les siècles de croyance vinrent ceux de doute et d'examen : le seizième et le dix-septième siècles donnèrent naissance à une foule de discussions littéraires sur la préexcellence, la prééminence, ou sur les vices des femmes. Toutefois, il faut le dire à la louange des femmes et de la vérité, dans les productions qu'elle dicta, la haine du sexe féminin fut le plus souvent moins heureuse que ne l'avait été et ne le fut l'admiration. Si les nombreux ouvrages satiriques qui parurent aux seizième et dix-septième siècles sur cette matière eurent quelque succès, ils ne le durent guère qu'à leur exagération comique ; et si nous en parlons, ce n'est que parce qu'ils occupent aujourd'hui dans la bibliothèque des amateurs un rang distingué : or, ce rang ils ne le doivent absolument qu'à leur rareté. Celui dont nous voulons parler ici, et auquel a été empruntée notre gravure, est certainement un des plus remarquables du genre.



Qui Dæmone pejus ? Mulier rixosa : fugatur

Qu'y a-t-il de plus mauvais que le Diable ? Une femme querrelleuse.

Deux hommes se sont unis pour le composer, un écrivain et un peintre. Ce singulier volume porte pour premier titre : *Spectacle de la vie humaine*, — cent emblèmes gravés par Pierre de Fitzer, l'an 1617 (*Proscænium humanæ vitæ*, etc. — Petro de Fitzeri sculptore, anno M DC XVII). Le graveur s'est nommé, mais l'écrivain a gardé l'anonyme. Tous deux s'étaient donné pour programme de représenter la corruption de leur siècle, et les femmes ont été pour eux le type de tous les vices. La première partie, qui est la moins intéressante, est une longue satire en vers latins : dans chaque vers l'auteur a trouvé moyen de lancer un trait contre les fem-

Iste pius precibus, fit at hac rabiosior illis

Que ce pauvre homme cherche à l'apaiser par de tendres prières, elle n'en devient que plus furieuse.

mes ; mais il est souvent insignifiant, souvent mauvais, très rarement heureux. La seconde partie est beaucoup plus remarquable : chaque page est un emblème ; et dans chacune de cent gravures qui la composent, on est forcé de reconnaître, avec un véritable mérite d'exécution, un esprit, une verve de méchanceté qui ne se lasse jamais. La gravure qui accompagne ces lignes, et les deux vers qui lui servent de légende, peuvent en donner une idée

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNÉ ET MARTINET, rue Jacob, 30.

* Grégoire de Tours et Sainte-Foix.

CHEMIN DE FER DE VERSAILLES
RIVE GAUCHE



(Chemin de fer de Paris à Versailles rive gauche. — Viaduc du val Fleuri.)

Le chemin de fer dont notre gravure représente un des viaducs est celui de la rive gauche de la Seine. Partant de la barrière du Maine, il arrive au centre même de Versailles, après avoir parcouru les points les plus boisés et les plus pittoresques des environs de Paris. Il traverse d'abord les hauteurs de Clamart, puis le val Fleuri, les collines de Meudon, Bellevue, et finit par côtoyer la vallée de Sèvres

dans presque toute sa longueur, en passant auprès du village de Chaville. Cette route, entrecoupée de taillis, de villas et de bourgs, offre en outre, de loin en loin, d'admirables échappées sur Paris, la Seine et Saint-Cloud.

Le viaduc ici représenté est celui qui comble le val Fleuri. Son élévation hors terre est d'environ trente mètres, la première rangée d'arcades en comprenant dix, et la seconde

vingt. Mais il a fallu creuser à douze mètres pour établir cette immense construction, de sorte que la maçonnerie a presque partout une hauteur totale de quarante-deux mètres environ; c'est la hauteur de la colonne Vendôme. La longueur totale du viaduc est de cent quarante mètres.

Dans le projet primitif, les deux culées devaient être en partie couvertes de terre; mais ce travail n'a pu s'effectuer entièrement. La charge de vingt-cinq mètres de remblais sur un sol d'alluvion a fait glisser la couche de terre qui leur servait de base sur un banc de marne traversé par une nappe d'eau. Cet accident, arrivé sur la culée du côté de Paris, a fait arrêter les remblais de ce côté d'abord, puis du côté de Versailles par précaution. Pour soutenir le chemin de fer, des deux côtés des culées on a battu des pieux énormes, qui supportent un plancher en bois sur lequel les rails ont été posés.

Le viaduc devait coûter, d'après les estimations primitives, 1 400 000 fr. environ; il a coûté environ 2 000 000 fr.

Ce bel ouvrage a été exécuté par M. Payen, ingénieur d'un grand mérite et d'une grande expérience.

LE BOSSU DE SOUMAK.

NOUVELLE.

§ 1.

Au nord de l'Ecosse, et non loin des montagnes où la Dee prend sa source, se trouve un village nommé Soumak, qu'entourent de vastes terrains, aujourd'hui incultes pour la plupart.

Là vivait, il y a quelques années, un pauvre bossu appelé William Ross, et plus connu sous le nom de William-le-Laid. Il était maître d'école de Soumak; mais une douzaine d'enfants à peine suivaient ses leçons; car les habitants du village méprisaient d'autant plus l'instruction, que William était le seul d'entre eux qui eût étudié. Or, comme la science n'avait pu lui procurer une position élevée, tous en avaient conclu qu'elle était inutile; et l'on disait à Soumak, en forme de proverbe :

— Cela ne te servira pas plus que les livres de William-le-Laid.

Cependant ces moqueries n'avaient pu changer les goûts du maître d'école. Sans orgueil et sans ambition, il continuait à étudier, dans le seul but d'élever son intelligence et d'étendre de plus en plus son âme autour de lui. Il réussissait, d'ailleurs, souvent à faire adopter d'utiles mesures, en poussant d'autres que lui à les conseiller; et tout ce qui s'était accompli de bien à Soumak depuis dix ans était dû à son influence indirecte et cachée.

Content d'aider ainsi au progrès, il supportait sans se plaindre le mépris qu'on lui témoignait. C'était un de ces cœurs pleins de chaleur et de clémence qui, comme le soleil, éclairent tout autour d'eux sans s'inquiéter des injures, et qui trouvent dans l'accomplissement même du devoir l'encouragement et la récompense.

Il descendait un jour la colline, en lisant un nouveau Traité d'agriculture qui lui avait été envoyé de Bervic, lorsqu'il entendit derrière lui un bruit de pas et de voix; c'étaient James Atolf et Edouard Roslee qui regagnaient le village avec Ketty Leans.

Le bossu rougit et se rangea, car il savait que tous trois aimaient à le railler sans pitié; mais la route était trop étroite pour qu'il pût les éviter. James fut le premier qui l'aperçut.

— Eh! c'est William-le-Laid, dit-il avec ce rire insolent que donne la force lorsqu'elle n'est point modérée par la bonté; il a encore le nez dans son grimoire.

— Je m'étonne toujours qu'un garçon si savant porte un habit si râpé, observa Edouard, qui, comme la plupart de ses pareils, ne voyait d'autre but à la vie que la richesse.

— Oh! William est un homme pieux et sans coquetterie, continua la jolie Ketty en penchant la tête d'un air moqueur.

— Je ne donnerais point mon petit doigt pour toute sa science, reprit James; que ses livres lui apprennent, s'ils le peuvent, à conduire, comme moi, pendant douze heures une charrue.

— On a se faire un revenu de cinquante livres sterling, continua Roslee.

— Ou à se moquer d'une vingtaine d'amoureux, ajouta Ketty.

Le maître d'école sourit.

— Les livres ne me donneront point la force de conduire douze heures votre lourde charrue, James, dit-il doucement au jeune laboureur: seulement ils m'apprendraient à en construire une moins pesante et plus utile; je vous en donnerai le modèle quand vous le voudrez. Je n'ai point cinquante livres sterling de revenu, monsieur Roslee; mais si je le avais, au lieu de les renfermer, je leur ferais rapporter un double intérêt, par des moyens honnêtes et faciles que je puis vous enseigner. Quant à vous, miss Leans, je lisais l'autre jour quelque chose de fort instructif pour les jeunes filles qui se moquent de vingt amoureux.

— Et qu'était-ce donc, s'il vous plaît, William?

— L'histoire d'un héron qui, après avoir dédaigné d'excellents poissons, se trouve trop heureux de souper avec une grenouille.

Les deux paysans se mirent à rire, et la jeune fille rougit.

— Les livres ne peuvent donner, il est vrai, ni la force, ni la richesse, ni la beauté, continua le bossu; mais ils peuvent apprendre à se servir de ces dons du ciel. Ignorant, je n'aurais été ni moins faible, ni moins pauvre, ni moins laid, et je serais demeuré inutile. Profitez donc des avantages que Dieu vous a faits en y ajoutant ceux de l'instruction.

James haussa les épaules.

— Je comprends, dit-il; tu ressembles à ce marchand de vulnéraire venu l'an dernier, et qui vendait, disait-il, un remède à tous les maux. Tu voudrais nous faire acheter ta science, qui se trouverait, en définitive, n'être que de l'eau claire comme celle du charlatan; mais je tiens que l'étude est chose bonne pour les bossus, qui ne peuvent faire autre chose. Quant à moi, j'en sais assez pour porter une barrique de bière sur mes épaules et abattre un taureau d'une seule main.

— Et moi, je crois pouvoir continuer de toucher mes rentes sans apprendre le latin, reprit Edouard; je ne vois donc que miss Leans...

— Mille grâces, interrompit celle-ci, on me trouve assez savante telle que je suis; et, à moins que M. William n'ait à me donner une nouvelle recette pour blanchir les dents ou empêser les fichus, je puis me passer encore de ses leçons.

— Adieu donc, William-le-Laid, reprit Atolf.

— Adieu, mon pauvre bossu, ajouta Roslee.

— Adieu, magister, dit la jeune coquette.

William salua de la tête, les laissa passer devant lui, et continua à descendre lentement la colline.

Les railleries qu'il venait de subir étaient si ordinaires, qu'il n'y pensa plus dès qu'il cessa de les entendre. Accoutumé à servir de jonet depuis son enfance, il s'était fait une cuirasse de la résignation et de l'étude. Chaque fois qu'un coup venait le frapper, il rentrait la tête comme la tortue, et attendait que l'ennemi fût parti. Cette force d'inertie l'avait préservé de l'irritation et du désespoir. Ce qu'il avait en lui le consolait, d'ailleurs, de ce qui était au-dehors. Lorsque le froissement des hommes le blessait, il se réfugiait dans ce monde des sentiments et des idées où tout est animé sans emportement, affectueux sans mollesse. Il appelait à lui les intelligences d'élite de toutes les époques et

de toutes les nations pour faire cercle autour de son âme ; il les écoutait, il leur répondait, il vivait dans leur intimité. C'étaient là ses consolations et la source où il puisait son courage pour supporter les épreuves de la vie réelle.

Or ces épreuves étaient rudes et fréquentes ; car la grossièreté des habitants de Soumak était passée en proverbe dans tout le pays. Retirés au pied des montagnes, sans communications avec les villes voisines, sans industrie et sans volonté d'en créer, ils étaient demeurés étrangers aux progrès qui s'étaient accomplis depuis deux siècles. Non que la nature eût été pour eux avare de richesses ; leur campagne était fertile, leurs troupeaux nombreux : mais les chemins mêmes manquaient pour faire arriver les produits du canton jusqu'à Fosar et Bervic. Les hauts fonctionnaires chargés par le roi d'Angleterre de l'administration du pays désiraient depuis long-temps faire cesser un tel état de choses ; ils décidèrent enfin que des routes seraient ouvertes.

A peine cette nouvelle fut-elle portée à Soumak que tout le village fut en émoi. Chacun raisonnait sur la nouvelle ordonnance, et la plupart y trouvaient à redire : l'un avait son champ traversé par la route projetée ; l'autre était forcé d'abattre quelques arbres ; un troisième, de déplacer son entrée. Mais ce fut bien autre chose quand Edouard Roslee apprit que chacun devrait contribuer au chemin par son travail ou son argent : dès lors il n'y eut plus qu'une opinion ; tout le monde le trouva inutile, nuisible même. On s'assembla en tumulte sur la place boueuse de l'église : Roslee déclara qu'il refuserait ses chevaux pour les charrois ; Atolf, qu'il briserait les os au premier collecteur qui oserait lui demander un schelling ; Ketty elle-même déclara qu'elle ne danserait avec aucun de ceux qui consentiraient à y travailler.

L'aubergiste, de son côté, qui avait le monopole des denrées qu'il allait seul vendre à Bervic, soutenait que si le nouveau chemin se faisait le pays serait ruiné : le tisserand ne trouverait plus à vendre ses toiles, parce que la ville en fournirait de plus belles ; le mercier aurait la concurrence des colporteurs, l'épicier celle des marchands forains. Avec la nouvelle route il n'y aurait plus de salut pour personne, et autant valait mettre le feu à Soumak.

Pendant ce discours de maître Daniel, ses garçons distribuaient de la bière forte pour aider à la puissance de ses arguments. Aussi l'opposition devint-elle bientôt de la fureur : tous s'écrièrent qu'il fallait s'opposer au projet.

L'exécution ne devait en être définitivement décidée que dans quelques jours : une pétition adressée au nom de tous les habitants de Soumak pouvait donc éclairer les hauts lords, et prévenir le malheur que l'on redoutait ; mais William seul était capable d'écrire cette pétition. On courut à son école, et Roslee lui expliqua ce que l'on désirait de lui. Le bossu parut stupéfait.

— Quoi ! vous ne voulez point d'une route qui doit enrichir le canton ? s'écria-t-il.

— Nous n'en voulons pas ! répondirent cent voix.

— Mais vous n'y avez point pensé, reprit vivement le maître d'école. Rapprocher des produits du lieu où on les consomme, c'est toujours augmenter leur valeur ; et le chemin proposé fait de Soumak un faubourg de Bervic : vous pourrez apporter dans cette ville tout ce que vous donneront vos champs, vos troupeaux, et le vendre le double de ce que vous le vendez aujourd'hui.

— C'est faux ! s'écria l'aubergiste courroucé.

— Vous-même, maître Daniel, continua le bossu, vous regagnerez et au-delà comme hôtelier ce que vous aurez perdu comme trafiquant : s'il y a une route, il y aura des voyageurs, et s'il y a des voyageurs, vous les logerez. Croyez-moi, loin de réclamer contre le projet, pressez-en l'exécution ; l'impôt que l'on vous demande dans ce but n'est qu'une avance dont vous ne tarderez pas à recouvrer les intérêts.

— Non, s'écria Roslee, je ne veux point de route. Avec une route, il nous arrivera ici des richards, et nous ne serons plus maîtres du pays.

— Sans compter que les garçons de Bervic viendront épouser nos jeunes filles, ajouta Atolf.

— Qu'il arrivera de belles dames qui nous feront paraître laides, murmura Ketty.

— Et que l'on ira acheter de mauvaises marchandises à la ville, s'écria John l'épicier.

— Pas de route ! pas de route ! répétèrent-ils tous en chœur.

— Nous n'avons point, d'ailleurs, besoin des discours de William-le-Laid, reprit James ; qu'il nous écrive la pétition, c'est tout ce que nous lui demandons.

— En vérité, je ne le puis, répondit le bossu ; car ce serait m'associer à un acte que je ne dois approuver ni comme être raisonnable, ni comme Anglais, ni comme habitant de Soumak. Cherchez quelqu'un à qui un tel office ne répugne point.

— Tu es le seul qui sois capable de le remplir, observa Daniel.

— Je ne le puis ni ne le veux.

— Quoi ! il refuse ? interrompirent quelques voix.

— Il faut le forcer ! répondirent plusieurs autres.

— Qu'il écrive ! qu'il écrive ! s'écrièrent-ils tous à la fois.

Mais la fermeté de William dans ce qu'il croyait bien était inébranlable. Il déclara qu'il n'écrirait point la pétition demandée, et les menaces, les coups même ne purent rien obtenir de lui. Il supporta les mauvais traitements avec cette impassibilité silencieuse que donne l'impuissance, et il fallut y renoncer.

On parla bien de se rendre à la ville pour faire rédiger la pétition par un homme de loi ; Roslee fut même chargé de cette commission ; mais il était tard, et l'on dut remettre la chose au lendemain. Le lendemain, le mauvais temps empêcha le fermier de partir ; le jour suivant, ce fut une affaire. Le premier empressement était d'ailleurs passé ; la résistance s'était dépensée en paroles ; on causait plus tranquillement du chemin projeté ; bref, la pétition ne fut point faite, les hauts lords se réunirent, et l'exécution de la route fut décidée.

La suite à la prochaine livraison.

TRADITIONS SUR GARGANTUA.

(Voy. 1840, p. 137, 190.)

Rabelais n'est point positivement l'inventeur de cette grande et bizarre figure de Gargantua ; il a seulement mis en œuvre, avec une verve puissante, des traditions confuses et éparées avant lui chez différents peuples.

Suivant une opinion assez singulière, Gargantua n'est que l'Hercule Pantophage des Gaulois. Ce qui semble donner quelque probabilité à cette conjecture, c'est l'existence en divers lieux d'un assez grand nombre de monuments celtiques portant son nom. Nous en citerons quelques uns.

Près de la grotte de Miremont, entre Sarlat et Périgueux, on remarque une grosse pierre que les paysans appellent le *Tombeau de Gargantua*. Les pierres de *Changé*, groupe de *peulvan* et de *menhir* (pierres fichées), dont une seule est restée debout, sont connues dans le pays sous le nom de *palets de Gargantua*. La tradition populaire prétend que le géant s'amusa en ce lieu, comme en un préau, à lancer des pierres, en guise de disques, vers un but. Les pierres qu'il lançait sont celles qui gisent maintenant, et le but est la pierre qui est encore debout.

On conserve en Touraine la même tradition. Une pierre faisant partie d'un *dolmen* (pierré couchée), auprès du château de *La Brosse*, porte le nom de *palet de Gargantua*.

En Normandie, on trouve, près de *Dualair*, un rocher

appelé la *Chaise de Gargantua* ; auprès de Rouen, le mont Gargan ; et enfin près de Portmort, sur les bords de la Seine, une pierre levée décorée du titre pompeux de *Caillou de Gargantua*.

En Bretagne, on rencontre un autre mont Gargan ; c'est auprès de Nantes.

Si nous passons à l'étranger, nous lisons encore le nom du géant qu'immortalisa Rabelais. L'Italie nous fournit aussi un mont Gargan, dans la Pouille.

Ce n'est pas seulement dans les monuments de la nature qu'on retrouve le nom de Gargantua : il apparaît au philologue comme au voyageur. Les peuples étrangers, comme les localités étrangères, nous montrent des traces de légendes sur Gargantua. Nichols fait mention d'un vieux roi fabuleux de la Grande-Bretagne, nommé *Gurgunt*, *Gurguntum* ou *Gerguntum*, qui passait pour avoir jeté les fondements du château de Norwich. Nath. Drake rapporte un Noël fort connu jadis à Norwich, où il est dit que les ouvriers ont suspendu leurs travaux sur le rempart de Gurguntum :

Upon Gurguntum's walled ground.

Grimm, dans sa Mythologie allemande, par un rapprochement ingénieux du nom de Gargantua et de ceux de la Gargouille de Rouen et du Graouly de Metz, serpent dévastateur, monstre terrible, semble vouloir faire de Gargantua un dernier symbole, plus rapproché de l'homme cette fois, de ces phénomènes de la nature dont l'apparition malfaisante laissa des traces profondes dans l'imagination des peuples. Grimm parle dans un autre ouvrage d'une légende répandue dans le pays des Grisons, qui fait de Gargantua une sorte de colosse de Rhodes, debout, chaque pied sur un rocher, et se penchant pour avaler d'un trait la rivière qui coule à sa base.

Rabelais dut donc à des contes populaires plus anciens que lui la première idée de son héros. Rien ne naît de rien.

RUSE D'UN AVOCAT CANONISE.

M. Yves de Kaermartin, lequel fut si grand et si saint personnage qu'il a été canonisé et surnommé Saint-Yves, encores qu'il fut official et archidiacres de Rennes, et depuis de Triguier, si ne deloisoit-il pas d'exercer par charité l'estat d'avocat pour les veuves, orphelins et autres personnes misérables, et non seulement es cours d'église et autres de Bretagne, mais aussi aux bailliages du parlement de Paris, poursuivant leurs procez, mesmes jusques à la cour, ainsi qu'il est récité au deuxiesme livre du *Miroir historial* ou *Rosier des guerres*, iadis composé par le roy Louis XI, où il se lit une histoire notable qui a été oubliée dans la vie ou légende de ce saint...

... Deux hommes qui estoient arrivez ensemble en une hostellerie de la ville de Tours, ayant baillé une bougette* en garde à l'hostesse qui estoit une femme veuve, et luy ayant recommandé qu'elle ne la rendist à personne qu'à eux deux ensemble, cinq ou six jours après l'un d'eux la luy vint redemander tout seul, sous prétexte d'un payement qu'il supposa qu'ils avoient tous deux à faire dans la ville. L'hostesse ne se souvenant plus ou ne pensant pas à ce qui avoit été dit, ne fit aucune difficulté de la luy bailler ; et celui-cy l'ayant incontinent emportée, ne retourna plus au logis. Cependant l'autre s'y rendit sur le soir, et n'y trouvant point son compagnon, il s'enquit de l'hostesse où il estoit. L'hostesse luy respondit ingénument qu'elle ne l'avoit point veu depuis qu'elle luy avoit rendu leur bougette. Alors cet homme faisant de l'es-

tonné, s'écria qu'il estoit perdu, et qu'il y avoit dans cette bougette une grande somme d'argent. Puis se tournant vers elle, il lui remontra que c'estoit au préjudice de ce qui avoit été résolu entre eux qu'elle l'avoit remise entre les mains de l'un en l'absence de l'autre, et luy déclara qu'il se pourvoiroit contre elle en justice. Et de fait, il la fit adiourner par-devant le bailly de Touraine à ce qu'elle eust à lui rendre ce dépost ; et elle, ayant comparu à l'assignation, demeura ingénument d'accord de tout ce qui s'estoit passé. Sur quoy il affirma qu'il avoit dans cette bougette cent pièces d'or, outre plusieurs scédules et autres papiers de conséquence : de sorte que cette pauvre veuve estoit sur le point d'estre condamnée. Mais le bon Saint-Yves estant survenu fort à propos, la délivra de cette peine par un expédient non moins certain que prompt dont il s'advisa. Car après qu'il se fut instruit de l'affaire, il lui donna avis de remonstrer qu'elle avoit trouvé moyen de recouvrer la bougette, et qu'elle estoit preste de la représenter ; mais qu'aux termes de la reconnoissance du demandeur, il estoit obligé de faire comparoir son compagnon, afin qu'elle la pût rendre à eux deux : ce que le iuge ayant trouvé raisonnable, il l'ordonna ainsi. A quoy le demandeur n'ayant voulu ou pu satisfaire, non seulement la bonne veuve fut renvoyée absoute ; mais aussi s'estant découvert que ces galands estoient des pipeurs qui colludoient ensemble pour ruiner l'hostesse, le demandeur en fut puni extraordinairement. N'est-ce pas là un chef-d'œuvre d'avocat, suivant la décision que nostre Accurse fait d'une pareille question sur l'un des paragraphes de la loy première *depositi* au digeste ?

LOISEL, *Dialogue des advocats du parlement de Paris*.

Les grands hommes, disait Thémistocle, ressemblent au chêne, sous les branches duquel les hommes sont heureux de trouver un refuge dans les temps d'orage et de pluie. Mais viennent-ils à passer auprès de l'arbre un jour de soleil, alors ils prennent plaisir à en briser l'écorce et à en arracher le feuillage.

COIFFURES DES FEMMES

EN ÉGYPTE, EN TURQUIE ET EN ASIE MINEURE.

(Voy., sur les coiffures d'homme dans les mêmes contrées, p. 4.)

Une des coiffures que portent en Egypte les femmes de la basse classe se nomme l'*asbeh* (fig. 1). C'est un grand fichu carré en soie noire, à bordure jaune ou rouge, ou mêlée de ces couleurs, plié diagonalement, puis attaché par derrière d'un fort nœud. Quelquefois, au lieu de cette coiffure, elles mettent le tarbouch et le *faroudiyeh*, fichu carré de mousseline ou d'autre étoffe, qu'on porte en forme de turban. Il y a quelque temps, on faisait aussi usage de plusieurs de ces fichus pour grossir le turban ; mais la mode en est passée.

Parmi les femmes fellahs, quelques unes font usage du voile. Le *borghot* (fig. 2) est un morceau de mousseline blanche, bleue ou noire, suivant la condition de la femme qui le porte. Il a la forme d'une barbe de masque de domino, et ordinairement près d'un mètre de long. Il est suspendu près de la naissance du nez par un fil de laiton ou une chaîne composée d'anneaux variés, et de chaque côté des tempes par des cordons fixés à un ruban qui se noue derrière la tête. Le *borghot*, sans lequel une musulmane ne peut sortir de chez elle, ne laisse voir absolument que les yeux. Près des oreilles tombent de grands flots composés de petites chaînes de cuivre ou d'argent. On voit souvent sur les *borghots* des broderies de perles fausses ou quelque ornement de corail ou d'or.

La plupart des femmes portent par-dessus le *borghot* un grand voile en mousseline qui tombe jusqu'à terre ; celui

* Bourse de cuir ; d'ou est venu le mot anglais *budget*. Les Anglais prononcent l'*ou*, et le *o dg*.

d'une mariée est ordinairement rouge, et brodé d'or ou d'argent. Quelques Egyptiennes portent le voile sans borghot bleu ou noir, et s'en couvrent le visage devant les hommes, comme l'indique la figure d'Abyssine (fig. 3).

La fig. 4 porte la plus simple des coiffures d'Orient; c'est une jeune fille voilée de crêpe violet brodé de paillettes. A la naissance des cheveux, sur le front, flottent les rayons divergents d'un soleil, à l'extrémité desquels sont des bouquets gracieusement groupés et entremêlés de croissants. Le tarbouch, dont le milieu est brodé d'or ou d'argent et terminé par un flot souvent enrichi de passémenteries élégantes, se porte très en arrière. Les cheveux flottent sur les

quelques deux boucles très fournies. Tous les cheveux longs sont jetés en arrière; on en forme des tresses égales et fines qui retombent sur le dos au nombre de onze à vingt-cinq environ, toujours en nombre impair; on ajoute en outre trois fois autant de cordelettes en soie noire qu'il y a de tresses, assujetties sur un ruban droit qui les maintient contre la nuque. On observe toujours de placer trois de ces cordons dans l'intervalle de deux nattes. Cette augmentation à la chevelure s'appelle *cheytans*. Les piécettes d'or que l'on enfle sur chaque corde et sur chaque natte sont éloignées d'environ deux centimètres les unes des autres, de manière à varier leur hauteur. Les tresses se terminent par

la pièce de bijouterie marquée A ou par une perle. Cette coiffure est très avantageuse à la chevelure, et s'appelle *sufa*.

La fig. 7 reproduit la coiffure de sultane favorite au harem du sultan. Ce turban est d'étoffe très riche par-dessus laquelle se placent toutes les richesses des écrins. La monture de la plupart des diamants est percée à différentes places de trous imperceptibles qui permettent d'y enfiler des soies et de les assujettir par ce moyen. Rarement les Orientales possèdent ce que nos dames appellent des rivières; mais elles varient leurs parures en ingénieuses combinaisons: elles imaginent des rosaces, des bouquets ou autres ornements de caprice, par d'adroits mélanges de diamants, perles ou pierreries, qu'elles rapprochent par des fils de soie que leur habileté sait cacher, et dont elles couvrent leurs turbans, ornent leurs ceintures ou leurs manches et leur poitrine. A Constantinople comme en Egypte, en Syrie ou dans l'Asie Mineure, les dames aiment avec



Les femmes de Constantinople ne portent pas le borghot. Quelques unes se couvrent entièrement la figure d'une étoffe noire en indienne imprimée, dont le tissu très léger leur permet néanmoins de voir à travers. D'autres s'enveloppent la tête et le cou de mousseline blanche roulée plusieurs fois, et d'un second voile blanc de dessus, qu'on porte aussi en Egypte et en Syrie, et qui descend jusqu'aux genoux. La fig. 5 en peut donner une idée. On voit à côté une petite fille coiffée d'un turban noué sur le côté par-dessus le tarbouch; ses cheveux nattés

sont entremêlés de petites pièces de monnaie ou de plaques de métal de différentes formes, suivant l'usage général des Orientaux.

La coiffure de la fig. 6 se compose d'un takie, d'un tarbouch, et d'un carré de mousseline peinte qu'on nomme *faroudiyeh*, ou de crêpe serré autour de la tête, dit *rup-tah*. Cette espèce de fichu, destiné au turban des dames, se plie toujours transversalement, à plat, très différemment à cet égard des turbans des hommes. Une calotte métallique (*scoors*) s'ajuste sur le tarbouch. On ne laisse que très peu de cheveux sur le front, et sur les tempes flottent quel-

raison à étaler leurs belles chevelures, à les tresser, les parfumer, et les parsemer d'or ou d'argent. La principale étude des femmes dans les harems est celle de la toilette, qu'elles approfondissent et poussent jusqu'à la plus haute perfection. Elles changent quatre ou cinq fois de toilette chaque jour: telle est la base invariable de leur éducation.

Dans la fig. 8, on remarque un tarbouch dont le bord est relevé. A Smyrne on fabrique de ces bonnets richement brodés, terminés par deux glands d'or qui se posent de côté sur le sommet de la tête, comme dans la fig. 9. Une large

naite en enveloppe le tour; cette natte est souvent entourée de perles en torsade (fig. 40).

Les figures 11, 12 et 15 représentent des coiffures syriennes. La dernière, particulière au Liban, consiste en une espèce de cornet d'escamoteur en argent ciselé, que les femmes ne quittent ni le jour ni la nuit, et qu'elles portent sur le milieu de la tête, du côté droit, ou du côté gauche, pour montrer qu'elles sont filles, veuves ou mariées. La fig. 12 représente la partie de la fig. 11 qui est cachée par le voile de soie; on peut y observer la disposition des petites pièces de monnaie, posées en rouleaux sur des coussinets d'étoffe qui encadrent pittoresquement le visage. Les voiles syriens sont de différentes couleurs; les plus communs sont de soie noire ou bleue foncée. La manière dont ils sont drapés est très caractéristique: par derrière, le voile passe dans la ceinture et tombe jusqu'aux genoux; il est ramené par devant sur la poitrine, et enveloppe plusieurs fois le cou et la tête, sur laquelle il est maintenu par un fichu de soie roulé en bandeau. Quelques Syriennes attachent à ce bandeau, de chaque côté des tempes, un petit voile de couleur imprimé dont elles se couvrent la moitié du visage. L'aspect de ces habitantes du grand Liban frappe par une majestueuse originalité, qui parait, du reste, un peu sauvage lorsqu'on a vu les colifichets brillants, mais gracieux, que les femmes des villes déploient à l'envi dans leurs somptueux divans. La vraie beauté se montre peut-être avec plus de noblesse et de dignité dans le peuple, dont les goûts simples et constants par nécessité perpétuent une mode en rapport avec ses besoins.

ETABLISSEMENTS PUBLICS,

RELATIFS AUX LETTRES, AUX SCIENCES ET AUX ARTS,
A PARIS.

(Voy. — 1833, Institut, p. 170; Musée d'artillerie, p. 259, 359, 370; Ecole de médecine, p. 400; Ecole polytechnique, p. 407; Ecole de droit, p. 412; — 1834, Enseignement du droit à Paris, p. 22; Observatoire, p. 151; — 1837, Imprimerie royale, p. 362; — 1838, Ecole des Beaux-Arts, p. 103; Ménagerie du Muséum d'histoire naturelle, p. 106; Musée de la Marine, p. 271, 399; — 1839, Archives du royaume, p. 249. — Pour les musées de peinture et de sculpture, voir nos tables annuelles.)

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.

« Les bibliothèques et les musées, disait le représentant Grégoire, dans un rapport du comité de l'instruction publique, sont, en quelque sorte, les ateliers de l'esprit humain. Que de gens, qui étaient tourmentés par l'inquiétude indéfinie du génie, ont connu leur vocation par la lecture d'un bon livre, à l'aspect d'un ouvrage bien exécuté! C'est devant un tableau de Raphaël que le Corrège se connut peintre; c'est en voyant une pendule que Vaucanson * sentit la direction de son génie; c'est en lisant les méditations de Descartes que Malebranche connut sa vocation. Que d'hommes, faute de livres, ont consumé un temps précieux pour trouver la solution de problèmes qui étaient résolus, pour inventer des machines qui étaient décrites! »

Nulle part ces ateliers de l'esprit humain ne sont en aussi grand nombre qu'à Paris. Pour ne parler aujourd'hui que des bibliothèques, le public a la jouissance de la plus riche qui soit au monde sous le double rapport de la quantité et de l'importance des ouvrages, ainsi que de plusieurs autres qui ne sont pas indignes de lui servir de succursales. Les unes sont générales ou encyclopédiques, les autres sont spéciales, c'est-à-dire consacrées à une seule division des connaissances humaines; nous les passerons en revue dans deux paragraphes différents. Nous nous proposons sur-

tout de donner des indications utiles aux personnes qui voudraient les fréquenter.

§ I.

BIBLIOTHÈQUES GÉNÉRALES.

Bibliothèque royale.

(Ouverte de 10 heures à 3 heures tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, pour les lecteurs, et seulement les mardis et vendredis pour les curieux; fermée pendant la quinzaine de Pâques, et depuis le 1^{er} septembre jusqu'au 1^{er} octobre. — On remarquera que les vacances des principales bibliothèques sont combinées de telle sorte, qu'il y en a toujours une au moins ouverte au public.)

Ce magnifique établissement ne contient pas seulement des livres, comme son titre de bibliothèque pourrait le faire supposer; il renferme aussi des médailles, des monuments antiques, des estampes, etc.; ses richesses diverses sont réparties entre quatre départements.

1^{er} et 2^e département : *Imprimés; Manuscrits.* — On place quelquefois l'origine de la bibliothèque proprement dite au règne du roi Jean, qui possédait 9 ou 10 manuscrits, mais plus généralement on la place au règne de Charles V son fils, dit le sage ou le savant. Charles V possédait 910 volumes, suivant le catalogue dressé, en 1575, par Gilles Mallet, garde de sa *librairie*. Le manuscrit de ce catalogue, qui est un document précieux sur les préoccupations de l'esprit humain au quatorzième siècle, est conservé à la Bibliothèque royale; il a été publié par M. Van-Praët.

Il ne faudrait pas croire cependant que les manuscrits de Charles V soient le fonds auquel les livres composant la bibliothèque actuelle aient fait accession successivement. Plusieurs fois, les livres rassemblés par nos rois avaient été dispersés jusqu'à François 1^{er}, qui réunit 1890 volumes dans son palais de Fontainebleau; ce fut cette bibliothèque que Henri IV fit transporter à Paris en 1595.

La bibliothèque du roi n'a été ouverte à l'étude qu'en l'année 1757. Une quarantaine d'années plus tard, elle n'était riche encore que de 450 000 volumes. Aujourd'hui, l'établissement possède environ 600 000 volumes et 80 000 manuscrits, sans compter plusieurs centaines de milliers de pièces relatives à l'histoire générale, et surtout à l'histoire de France. On lui donne souvent 700 000, 800 000, et même 900 000 volumes imprimés; mais nous croyons approcher davantage du nombre vrai; au reste, on espère faire cesser bientôt cette incertitude.

Le département des imprimés reçoit ou achète chaque année 2 ou 5 000 volumes publiés dans les pays étrangers, et s'augmente en outre d'environ 10 000 volumes ou petites brochures imprimés en France. Une loi ordonne aux libraires d'y déposer gratuitement toutes leurs publications. C'est en l'année 1617, sous Louis XIII, que le dépôt a été prescrit pour la première fois, et non point en 1556, sous Henri II, ainsi que nous l'avons dit dans une notice historique sur la Bibliothèque royale (1855, p. 239); erreur excusable, car elle se trouve dans presque tous les ouvrages où il est parlé de la Bibliothèque, et nous l'avons remarquée même dans le projet de budget pour 1840 (t. II, p. 552). Il est vrai qu'un édit, signé Henri II, ordonne le dépôt, mais c'est un des nombreux édits fabriqués par Raoul Spifame, un rêveur qui s'avisa de publier sous cette forme, vers l'année 1556, ses vœux touchant différents points d'utilité publique. Notre volume de 1855 (p. 117), contient une note sur les édits de cet utopiste bizarre, et l'on y a pu voir que l'édit de dépôt n'est pas le seul qui ait été réalisé plus tard.

3^e département : *Monnaies, Médailles, Pierres gravées et Monuments antiques.* — On peut lire, dans notre volume de 1854 (p. 29), des détails historiques sur ce département, dont les curiosités ont d'ailleurs fait l'objet de

* Voir, sur Vaucanson, 1833, p. 159 et 296.

quelques articles disséminés dans ce recueil. Nous citerons particulièrement le zodiaque de Denderah et le fauteuil du roi Dagobert (1855, p. 557 et 588), les bracelets de Diane de Poitiers, et la coupe de Ptolémée (1858, p. 99 et 125).

4^e département : Estampes, Cartes géographiques, et Plans. — Le cabinet des estampes, que nous avons souvent aussi mis à contribution, date de 1667. Colbert acheta alors de l'abbé de Marolles 440 volumes, contenant près de 125 000 gravures, et il en enrichit la bibliothèque du roi. Aujourd'hui la collection se monte à 1 200 000 gravures environ, renfermées dans près de 8 000 volumes ou portefeuilles. Le nombre des cartes peut atteindre 40 000.

Des estampes des différents âges de l'art sont exposées sous verre dans les salles de ce département. L'exposition, commencée en 1807, ne comprend encore que 563 pièces environ. On ne pourra guère augmenter ce nombre tant que le local ne sera pas plus spacieux, et réaliser le projet, depuis long-temps formé, d'offrir aux curieux une sorte de résumé de l'histoire de la gravure, dans une suite d'estampes sous verre rangées par ordre chronologique.

Le portrait du roi Jean, espèce de gouache ou de peinture à la colle, faite de son temps, est exposé dans le Cabinet des estampes.

Les cours suivants, qui sont publics, ont lieu dans les salles de la Bibliothèque royale : Cours d'archéologie ; Cours de l'Italie et de la Grèce. Nous tenions de l'obligeance de feu M. Petit-Radel, créateur de cette collection, la notice qui la concerne dans notre volume de 1854 (p. 527).

Bibliothèque de Sainte-Geneviève.

(Ouverte tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, le matin de 10 heures à 3 heures, et le soir de 6 heures à 10 heures. Vacances du 1^{er} septembre au 16 octobre.)

Cette bibliothèque doit son premier fonds au cardinal François de La Rochefoucauld, abbé de Sainte-Geneviève, qui donna à son abbaye, en 1624, une collection de 600 volumes. Aujourd'hui elle contient 250 000 volumes imprimés, et plus de 5 000 manuscrits. On y trouve la plupart des collections académiques, et une des collections les plus complètes des Aldes. Elle est riche surtout en ouvrages historiques ; ses collections du quinzième siècle sont précieuses par leur nombre et par leur conservation.

En ouvrant, il y a deux ans, des séances du soir dans cette bibliothèque, on s'est proposé particulièrement d'être utile à la jeunesse des écoles qui habite le quartier. Le succès a dépassé l'attente ; les séances du soir sont fréquentées journellement par six ou sept cents personnes, et le plus grand nombre sont des étudiants. Nous nous plaisons à espérer qu'un succès pareil engagera l'autorité municipale à disséminer dans Paris de petites bibliothèques qui seront ouvertes le soir, et dont la composition sera faite principalement en vue des jeunes gens et des ouvriers. Ce serait une dépense assez lourde ; mais que serait-elle auprès de tout le bien qui résulterait de semblables établissements ? auprès de ce que coûtent les améliorations matérielles de la cité ?

Bibliothèque de l'Arsenal.

(Ouverte tous les jours, excepté les fêtes et dimanches, de 10 heures à 3 heures. Vacances du 15 septembre au 3 novembre.)

La bibliothèque de l'Arsenal, créée par le marquis de Paulmy-d'Argenson, fut acquise par le comte d'Artois (depuis Charles X), qui y réunit la plus grande partie de la bibliothèque du duc de La Vallière. Ses accroissements successifs l'ont portée à plus de 180 000 volumes, dont près de 6 000 manuscrits. On y trouve la plupart des ouvrages importants, même ceux qui ont été publiés de nos jours. Ses richesses spéciales sont : la collection la plus complète qui existe de romans depuis l'origine de cette branche de littérature, de

pièces de théâtre, depuis les moralités et les mystères jusqu'à la révolution, de poètes français depuis le commencement du seizième siècle, des suites historiques fort complètes, et un grand nombre d'éditions rares d'auteurs italiens et espagnols.

Bibliothèque Mazarine.

(Ouverte tous les jours, excepté les fêtes et dimanches, depuis 10 heures jusqu'à 3 heures. Vacances du 1^{er} août au 15 septembre.)

Fondée par le cardinal Mazarin, cette bibliothèque occupa d'abord une partie des bâtiments affectés aujourd'hui à la bibliothèque royale ; elle fut transférée dans son local actuel en 1668. Le public y fut admis dès 1648.

Gabriel Naudé, qui en fut le premier bibliothécaire, peut en être regardé comme le créateur avec le cardinal. Ce savant l'augmenta d'une foule de livres étrangers qu'il avait recueillis dans ses voyages en Italie, en Hollande, en Allemagne et en Angleterre. On y compte aujourd'hui plus de 450 000 volumes, y compris les manuscrits et un grand nombre d'opuscules du quinzième siècle ; mais elle ne possède presque aucun ouvrage publié depuis trente ans.

Dans une des salles se voit une collection unique et fort curieuse de 80 modèles en relief des monuments pélasgiques de l'Italie et de la Grèce. Nous tenions de l'obligeance de feu M. Petit-Radel, créateur de cette collection, la notice qui la concerne dans notre volume de 1854 (p. 527).

Bibliothèque de l'Université.

(Ouverte les lundis, mercredis et vendredis de 10 heures à 2 heures. Les vacances sont les mêmes que celles des facultés.)

La bibliothèque de l'Université est placée dans les bâtiments de la Sorbonne. Elle se compose d'environ 45 000 volumes, dont 8 000 de théologie. On y trouve les grandes collections scientifiques, et les ouvrages publiés par les professeurs de la Faculté des lettres et de celle des sciences.

Bibliothèque de la Ville.

(Ouverte de 10 heures à 3 heures tous les jours, excepté les dimanches et fêtes. Vacances du 15 août au 1^{er} octobre. Placée provisoirement quai d'Austerlitz, n^o 33.)

45 ou 50 000 volumes, dont un grand nombre concernant les villes de France, et notamment Paris.

Nota. — Nous ne classons pas la bibliothèque de l'Institut, celle du Louvre, ni celle des Invalides, parmi les bibliothèques publiques, parce qu'elles ne le sont pas entièrement ; pour y être admis, il faut remplir certaines formalités.

La fin à une autre livraison.

LE BOUFFON GUILLAUME WEBER, DE NUREMBERG.

La famille des *bouffons de cour* est aussi nombreuse que célèbre ; nous lui avons déjà emprunté quelques uns de ses types les plus singuliers (Perco, 1855, p. 180 ; Will Sommers, 1840, p. 252, etc.).

Une variété du genre bouffon qui n'est pas moins digne d'exciter la curiosité est celle des *bouffons de ville*, ou plutôt des *bouffons du peuple*, race féconde en tous pays, véritable protéée qui se transforme sous mille noms différents, baladins, jongleurs, bateleurs, turlupins, farceurs, paillasses, polichinelles, ventriloques, mystificateurs, etc. Cette espèce nous a aussi fourni quelques types, entre autres Tabarin, Gautier Garguille, Gros-Guillaume (1855, p. 167, 268), et les Italiens, qui ont tant diverté nos aïeux (1855, p. 269). E'

même temps que les bouffons de la poétique Italie se naturalisaient en France, la rêveuse Allemagne elle-même accordait droit de cité à ses joueurs de farces (*possenreisser*), à ses maîtres de batte (*pritschenmeister*), à ses diseurs de bons mots (*spruchsprecher*) (voy. 1859, p. 155).

Jusque vers la fin du siècle dernier, l'antique ville de Nuremberg, si renommée maintenant encore par ses jours, a eu des bouffons de cette dernière espèce, qui, avec approbation et privilège de l'autorité locale, étaient en quelque sorte investis d'une charge publique, et, moyennant une légère rétribution et force rasades, assistaient, de temps immémorial, aux noces des gens du commun, improvisant des vers, des farces et des satires.

Lorsque les fiancés et leurs convives sont à table, écrit un auteur contemporain, et que les premiers plats ont apaisé leur appétit, le bouffon (*spruchsprecher*) entre dans l'exercice officiel de ses fonctions. Décentement vêtu, un manteau sur les épaules, et la poitrine toute couverte de médailles d'argent que les divers corps de métiers font frapper en l'honneur de leurs professions, il tient à la main un bâton richement façonné, auquel sont attachées des pièces de



(Guillaume Weber, bouffon de Nuremberg. — Estampe tirée de la bibliothèque de M. Ternaux-Compans.)

monnaie. Le bruit qu'il fait en les secouant avertit l'assistance de lui prêter attention. Après avoir adressé quelques félicitations à l'assemblée, il souhaite aux nouveaux époux beaucoup de bonheur dans leur union, et, en un long discours rimé, célèbre leur personne, leur origine, leur art ou leur métier, enfin tout ce qu'il sait à leur louange. Cet épi-

thalamé terminé, chaque convive est libre de lui proposer quelque sujet d'improvisation; et d'ordinaire ces sujets sont choisis de telle sorte qu'ils puissent lui fournir matière à des traits mordants et acérés contre les convives eux-mêmes. Jeunes et vieux, tous prennent le plaisir le plus vif à ce divertissement, et le bouffon s'empresse de mettre leur joie à profit, en faisant circuler autour de la table une petite tasse d'argent où chacun dépose son offrande.

Parmi les bouffons de Nuremberg, un des plus fameux fut Guillaume Weber, dont nous donnons ici le portrait. Long-temps après sa mort, le peuple le regrettait encore, comme n'ayant jamais eu et ne devant jamais avoir son pareil. Weber savait par cœur presque tous les écrivains de l'antiquité qui avaient été traduits en allemand, comme Virgile, Ovide, Pline, etc.; et à chaque sujet qu'on lui proposait, il trouvait dans sa mémoire assez de réminiscences pour faire sur-le-champ une longue improvisation. On raconte que trois jeunes ouvriers qui avaient été, à une noce, l'objet de ses satiriques attaques, résolurent de s'en venger par un tour de leur façon. Ils l'attendent une nuit à la sortie d'un cabaret dont il était l'hôte assidu, se saisissent de sa personne, l'entraînent dans la Fischbach, petite rivière qui traverse une partie de la ville de Nuremberg, et se sauvent en le laissant au milieu de l'eau. Weber, homme gros et replet, sort à grand'peine de la rivière encaissée entre deux quais, secoue ses vêtements, lève les yeux au ciel, et commence en vers l'improvisation suivante :

Seigneur, mon Dieu, juge équitable, — toi qui, même la nuit, connais tous les visages, — je t'en supplie, pour l'amour de moi, — dis-moi quels sont ces trois garnements — qui m'ont porté dans la Fischbach, — afin que je puisse les dénoncer à l'autorité. — Je reprendrai ma gaieté et mes chants joyeux, — quand je leur aurai vu rompre les os

De nos jours, Nuremberg n'a plus guère d'autres bouffons que ses marionnettes de bois

DES FONCTIONNAIRES PUBLICS HONNÊTES GENS.

La justice est une espèce de martyr. L'homme de bien, dans les fonctions publiques, ne peut gratifier ses amis; l'injuste le peut. L'homme de bien se donne des bornes à lui-même; l'injuste n'en connaît aucune. Celui à qui il fait du bien croit qu'il lui est dû; il n'oblige proprement que la société, ce qui est encore une multitude toujours ingrate. Il est peu considéré, parce qu'il ne peut se faire d'amis que par la vertu, qui est une faible ressource; parce que les hommes ordinairement sont injustes; car ils ne blâment pas ceux qui sont injustes à demi. Ceux qui arrivent par leur injustice jusqu'à opprimer l'autorité des lois, sont loués non seulement par les flatteurs, mais parce qu'en effet le genre humain ne juge que par les événements; que l'injustice impunie passe aisément pour justice, si peu qu'elle ait d'adresse pour se couvrir de prétextes, et que les hommes estiment heureux ceux qui sont venus à ce point; car il est vrai que les hommes ne blâment l'injustice que parce qu'ils ne peuvent la faire, et qu'ils craignent de la souffrir.

De tout cela, il résulte que c'est principalement aux grands de pratiquer la justice: premièrement, parce qu'ils sont personnes publiques, dont le bien, comme tels, est le bien public; secondement, parce qu'ils ne craignent rien à cause de leur puissance; troisièmement, parce que leur appui doit être l'amour, la reconnaissance, le respect de la multitude qui aime la justice, dont l'amour ne se corrompt en nous qu'à cause des intérêts particuliers.

BOSSUET.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

SALON DE 1841. — PEINTURE.

UNE FAMILLE TAHITIENNE, PAR M. COLIN



(Salon de 1841; Peinture. — Une Famille tahitienne, par M. A. Colin. — Cette gravure est le fac-similé d'un dessin de M. A. Colin.)

L'archipel du grand Océan, auquel on a donné le nom de Polynésie, peut se partager en deux portions distinctes; l'une comprend les îles au nord de l'équateur; l'autre les îles au sud : c'est parmi ces dernières que se trouve l'île de Tahiti.

Elle fait partie des *îles de la Société*, placées sous le 16°, 17° latitude sud, au nombre de treize. Ces îles, successivement visitées par Quiros en 1606, par Bougainville en 1768, et par Cook en 1769, sont maintenant fréquentées par les vaisseaux de toutes les nations.

Tahiti peut avoir 51 myriamètres 78 carrés. La civilisation incomplète qu'y ont introduite les Européens a réduit de beaucoup sa population. Son climat est peut-être le plus délicieux du monde entier; l'arbre à pain, le cocotier, y sont d'une fécondité prodigieuse, et les cannes à sucre atteignent quelquefois 20 et 25 pieds de hauteur.

Les Tahitiens ont la couleur olivâtre, la taille haute, et sont pour la plupart d'une grosseur remarquable. Leur habillement n'a rien d'uniforme; il se compose d'une simple pagne ou d'une simple étoffe dont chacun s'entoure selon son goût et sa fantaisie. Cette étoffe n'est point tissée, mais fabriquée comme le papier, avec les fibres du mûrier qu'ils font macérer, qu'ils étendent, battent et réunissent au moyen d'une eau gommeuse; l'espèce de toile qu'ils obtiennent de cette manière ressemble beaucoup à de gros papier de Chine. Quelques uns les teignent au moyen d'écorces ou de fruits. Les femmes se parent en outre de plumes, de fleurs, de perles et de coquillages; ce sont elles qui dessinent les tatouages dont les hommes sont couverts.

Leur boisson ordinaire est fabriquée avec la racine d'*l'ava*, que les femmes jettent dans un vase plein d'eau après l'avoir mâchée; cette boisson est légèrement poivrée et enivre.

Ils aiment passionnément la danse. Leur orchestre est composé de tam-tams de différentes grandeurs, de trompes marines, de *viro* ou flûtes à quatre trous dont ils jouent avec le nez, et d'*iharus*; ce dernier instrument est une espèce de tambour formé d'un entre-nœud de bambous.

Bougainville et Cook nous ont laissé des détails pleins d'intérêt sur les mœurs des Tahitiens, leur langue et la douceur de leur caractère. Ils obéissaient autrefois à un roi absolu et héréditaire dont l'autorité s'exerçait par un grand nombre de chefs appelés *eris*; mais les Anglais gouvernent leur île presque sans opposition depuis que Wilson y a transporté des missionnaires (en 1797). Ceux-ci se sont efforcés de substituer aux anciennes coutumes des habitudes plus austères. Ils ont établi un collège sacerdotal sous le nom d'*Académie de la mer du Sud*, et ont converti au christianisme la plupart des îles. On peut contester plusieurs des avantages apportés par ces nouveaux maîtres aux Tahitiens; mais ceux que l'Angleterre y a trouvés ne peuvent être mis en doute, car, grâce à l'influence de ses missionnaires, elle exploite ces populations sans partage et sans concurrence.

Notre gravure reproduit un des charmants tableaux exposés cette année par M. Colin. On y voit une jeune Tahitienne allaitant son enfant près de son mari appuyé sur un casse-tête, arme dont l'usage commence à diminuer dans

l'île depuis l'introduction des fusils européens, mais qui n'a point pourtant disparu.

LE BOSSU DE SOUMAK.

(Suite. — Voy. p. 138.)

§ 2.

Les habitants de Soumak virent avec mécontentement les premiers travaux, et il fallut avoir recours aux gens de justice pour obtenir d'eux les corvées auxquelles ils étaient tenus. Mais les explications et les assurances de William finirent par les rendre moins hostiles au chemin nouveau ; ils commencèrent à croire que ses inconvénients pourraient bien être compensés par quelques avantages, et attendirent son achèvement avec une sorte de curiosité.

A peine fut-il ouvert que toutes les prévisions du bossu commencèrent à s'accomplir. Les denrées transportées aux marchés voisins doublèrent de valeur, tandis que le prix des objets fabriqués à la ville baissait d'autant. Kelly put avoir de plus belles étoffes sans dépenser davantage, James augmenta sa ferme, Roslee ses troupeaux, et Daniel se vit forcé de bâtir un nouveau corps-de-logis à son auberge.

Or il y avait près du village une grande bruyère, appartenant à la paroisse, qui pouvait avoir au moins mille acres d'étendue, mais qui, vu son aridité, servait seulement à nourrir quelques moutons ; on l'appelait *le Commun*. William avait souvent pensé au profit que l'on tirerait de cette friche si l'on pouvait la transformer en prairie ou en terre labourable. Il étudia donc avec soin la nature du sol, sa position, et crut avoir trouvé le moyen de le fertiliser.

Un soir qu'il se trouvait chez Daniel, il en parla à quelques fermiers qui se plaignaient de n'avoir point assez de pâturages pour leurs troupeaux ; mais aux premiers mots tous se récrièrent.

— Par saint Dunstan ! dit un gros éleveur de bœufs qui passait pour une forte tête dans le pays depuis qu'il avait fait fortune, il faut que le magister ait l'esprit fait comme son échine ! Tu ne sais donc pas, maître bossu, qu'il faut de l'eau pour les prairies ?

— Pardonnez-moi, monsieur Dunal, dit William avec douceur.

— Et tu n'as jamais remarqué que le Commun était plus sec que la langue d'un chat ?

— Je l'ai remarqué.

— Par quel moyen, alors, comptes-tu en faire un herbage ?

— En y trouvant de l'eau.

— Et où la prendras-tu ?

— Je ferai creuser un puits au nord du Commun.

— Un puits ! s'écria Dunal en éclatant de rire ; tu veux enir une prairie fraîche avec un puits ?

— Pourquoi non ? interrompit James ; il arrosera chaque pied de trefle à la main, comme une laitue.

Le bossu était trop accoutumé aux moqueries pour s'en offenser ; il sourit lui-même de cette plaisanterie.

— Le puits dont je parle ne ressemble point à ceux que vous connaissez, dit-il, mais aux puits de l'Artois, dont l'eau jaillit hors terre et peut ensuite se distribuer en rigoles comme l'eau d'un ruisseau.

— Un puits qui jaillit ! s'écrièrent tous les assistants.

— Sur mon âme, il est fou, dit Edouard Roslee.

— Il aura lu cela dans quelque livre, observa James.

— Allons, magister, ne nous faites pas de contes de fées, reprit Dunal ; je ne suis pas un imbécile, Dieu merci, et j'ai parcouru plus de pays qu'aucun de vous : je connais Inverness, Perth, Stirling, et j'ai vu des vaisseaux de guerre à Aberdeen. Mais pour ce qui est des puits jaillissants, je croirais encore plus facilement ce que vous nous disiez il y a quelque temps de ces grosses boules pleines de fumée avec

lesquelles on pouvait s'élever jusqu'aux nuages, et de ces grands bras de fer qui écrivent dans l'air, de manière à porter en cinq minutes une nouvelle d'ici à Londres.

— Et vous auriez raison de croire à toutes ces choses, monsieur Dunal, car toutes existent, reprit William. Mais quant au puits jaillissant, je suis sûr que l'on réussirait à le faire dans le Commun, car j'ai bien examiné le terrain ; et ce serait pour la paroisse un énorme accroissement de revenus. Du reste, vous pouvez consulter l'ingénieur de Bervic : il a vu en France de ces puits, et en a fait creuser lui-même.

Les fermiers haussèrent les épaules.

— Perce ton puits, William-le-Laid, dit James avec mépris, et je te promets d'y conduire boire mes ânes à raison d'un sheling par tête.

— Et moi, reprit Daniel, je te fournirai autant de bière forte qu'il jaillira d'eau de ta fontaine.

Le maître d'école n'insista point. Il savait par expérience que la discussion avec les ignorants n'a d'autre résultat que d'intéresser leur orgueil à leurs préjugés, et il résolut d'attendre une occasion pour revenir sur le même sujet.

Mais parmi ses auditeurs se trouvait un étranger arrivé de la veille chez maître Daniel. Il parut frappé des observations du bossu, le prit à part, et lui adressa des questions sur la grande bruyère. William proposa de l'y conduire, et lui expliqua, sur les lieux mêmes, les raisons qu'il avait de croire à la réussite d'un puits jaillissant. Elles étaient si claires, que l'étranger en parut frappé ; il remercia William et partit. Quelques jours après le maître d'école apprit que la paroisse venait de vendre le Commun à l'étranger, qui n'était autre que mylord Rolling, connu pour sa grande fortune et ses grandes exploitations.

Un ingénieur et des ouvriers arrivèrent bientôt de Bervic pour percer le puits dont William avait eu l'idée. Ce fut une grande rumeur dans le pays : la plupart continuaient à se moquer de l'entreprise, et James venait chaque jour s'informer s'il pourrait bientôt amener ses ânes. Mais que l'on juge de son étonnement, lorsqu'en arrivant, un soir, il aperçut, à la place où les ouvriers travaillaient encore la veille, une belle colonne d'eau jaillissante à laquelle on s'empressait de creuser des canaux. Les habitants de Soumak, accourus pour voir la merveille, accueillirent Atolf par des huées, en lui criant que l'abreuvoir était prêt, et d'aller chercher ses ânes ; ce qui fit appeler ensuite le nouveau puits *la source aux Anes*, nom qui lui est encore demeuré jusqu'à présent.

Lord Rolling, averti de la réussite, arriva le lendemain avec d'autres ouvriers. La bruyère fut défrichée, des bâtiments s'élevèrent, et la nouvelle ferme fut bientôt couverte de troupeaux et de moissons.

Or, comme nous l'avons déjà dit, le nouveau propriétaire du Commun était riche et habile. Il introduisit dans son exploitation tous les perfectionnements que l'expérience avait sanctionnés, et obtint par suite des produits plus parfaits et plus abondants. Les habitants de Soumak s'en aperçurent bientôt à la dépréciation de leurs denrées : ils commencèrent à murmurer contre leur heureux voisin. William leur assura que le seul moyen de soutenir sa concurrence était d'adopter les améliorations qu'il avait adoptées lui-même. Mais c'était toujours le même esprit de routine et d'aveuglement ; ils repoussèrent par des injures les conseils du maître d'école, continuant leurs plaintes stériles contre lord Rolling.

Sur ces entrefaites, celui-ci, qui avait plus d'eau qu'il ne lui en fallait, proposa aux habitants de Soumak de leur en vendre une partie ; mais tous rejetèrent bien loin cette proposition.

— Voilà les riches ! s'écria Roslee, qui se trouvait pauvre depuis qu'il n'était plus le premier fermier de la paroisse ; ce n'est point assez pour mylord de vendre ses bœufs, son

blé, son fromage, il veut en faire autant de son eau...

— Comme si elle n'était point à nous plus qu'à lui, ajouta James, puisqu'il l'a trouvée dans un terrain qui nous appartenait.

— Et que l'on n'eût jamais dû vendre, ajouta Dunal.

— Vous avez raison, observa William, mais on l'a vendu, et maintenant nous devons chercher seulement s'il est avantageux de racheter cette eau.

— Le village s'en est passé jusqu'à ce jour.

— Mais non sans en souffrir, observa William; la fontaine où nous allons puiser est éloignée, la route qui y conduit fatigante...

— Pour les bossus, peut-être, interrompit James en riant; quant à moi, je la monterais en courant, mes deux seaux chargés.

— Moi, j'y envoie mes garçons, continua James.

— Et moi, je trouve toujours quelqu'un pour porter ma cruche, ajouta la jolie miss Kitty.

— Cependant, hasarda Daniel, une fontaine dans le village serait bien commode...

— Pour les marchands de vin, acheva Dunal.

— Non, reprit William, mais pour les faibles, pour les pauvres, et pour les femmes qui ne trouvent point de gens disposés à porter leur cruche. Songez, d'ailleurs, qu'en cas d'incendie nous n'aurions nul moyen d'éteindre le feu.

— Sûrement lord Rolling a payé une commission à William-le-Laid pour appuyer la vente de son eau, dit Roslee. Le bossu rougit légèrement.

— Vous faites là une méchante supposition, monsieur Edouard, dit-il.

— Moins méchante que la proposition de ton mylord, s'écria le fermier. N'est-ce pas assez pour lui de nous avoir ruinés en nous fermant tous les marchés. Qu'il aille au diable avec son eau jaillissante! il n'aura de moi que des malédictions, et pas un sheling.

— Non, s'écrièrent tous les fermiers, pas un sheling.

William baissa tristement la tête.

— Vous écoutez votre passion plutôt que votre avantage, et vous avez tort, dit-il; peut-être vous repentirez-vous avant qu'il soit peu.

Sa prédiction ne tarda point à s'accomplir.

Une nuit que tout le village dormait paisiblement, le maître d'école se réveilla en sursaut; une immense clarté illuminait les rideaux de son alcôve. Il s'élança à la fenêtre... la maison placée vis-à-vis de l'école était en feu.

William jeta un cri d'alarme; mais plusieurs autres habitants venaient également de s'éveiller, et accouraient. Le bossu s'habilla à la hâte et descendit: il trouva le village entier éveillé et s'efforçant de maîtriser le feu. Malheureusement le vent s'était élevé; la flamme, après avoir gagné une seconde maison, en atteignit une troisième, puis la rue entière.

Les habitants poussaient en vain des cris de désespoir en s'agitant à la clarté de l'incendie: nul moyen de l'arrêter ni de le combattre... l'eau manquait.

Pendant quelques heures ce fut un spectacle à la fois sublime et terrible. Les femmes s'étaient assises à terre en pleurant et tenant leurs enfants dans leurs bras; tandis que les hommes, debout, les mains crispées, les yeux secs, regardaient tomber en cendres les restes de ces cabanes que la plupart avaient gagnées par vingt années de sueurs.

Enfin, vers le matin, les derniers toits tombèrent, les dernières flammes s'éteignirent, et de toutes ces demeures, la veille encore bruyantes et joyeuses, il ne resta plus que quelques débris fumants entourés de familles sans abri!...

Ea fin à la prochaine livraison.

L'homme se croit toujours plus qu'il n'est et s'estime moins qu'il ne vaut.

GOETHE.

LETTRE POSTHUME

ADRESSÉE A LORD BYRON.

Parmi les incidents étranges qui ont rempli la vie de lord Byron, on n'en remarque peut-être point de plus touchant et de plus singulier que celui-ci. En 1821, se trouvant à Pise, il reçut la lettre suivante :

A lord Byron.

Somerset, 21 novembre 1821.

« Mylord,

« Il y a plus de deux ans qu'une femme charmante et adorée m'a été enlevée par une maladie de langueur, après une trop courte union. Sa douceur était constante, sa force d'âme inaltérable, et sa piété si modeste et si discrète qu'elle se produisait rarement en mots, mais sa sainte influence s'épanchait en une bienveillance universelle. A la dernière heure de sa vie, après avoir donné un regard d'adieu à son nouveau-né, unique enfant, pour qui elle montrait une affection inexprimable, son dernier murmure fut : « Bonheur divin ! bonheur du ciel ! » Depuis le second anniversaire de sa mort, j'ai pu lire quelques papiers que personne n'avait vus durant sa vie, et qui contiennent ses plus secrètes pensées. Je me sens poussé à communiquer à votre seigneurie un passage de ces écrits qui, sans nul doute, se rapporte à vous; car j'ai plus d'une fois entendu raconter à la chère créature elle-même le plaisir qu'elle avait eu à vous voir gravir avec agilité les rochers de Hastings.

« O mon Dieu, je me fie sur ton encourageante parole, » pour te prier en faveur de celui pour lequel j'ai senti, » depuis peu, naître en moi tant d'intérêt. Puisse celui dont » je veux parler (et qui, nous le craignons, se distingue » maintenant par son oubli de toi autant que par les ta- » lents transcendans dont tu l'as doué), puisse-t-il être » éveillé au sentiment de son propre danger, et apprendre » à chercher dans le sein de la vraie religion cette paix de » l'âme qu'il n'a pu se procurer dans les vides jouissances » du monde ! Oh ! fais qu'à l'avenir ses exemples fructifient, » et fassent germer plus de bien que jamais sa conduite et » ses écrits passés n'ont pu provoquer de mal ! Que le soleil » de justice et de vérité, qui, nous l'espérons, à quelque » temps futur, se lèvera sur sa tête, soit éclatant à propor- » tion de l'obscurité des nuages que ses erreurs ont amassés » autour de lui ! et puisse le baume que porte avec elle ta » lumière être assez puissant pour adoucir la déchirante » agonie dont, en punition de ses vices, il est la proie ! » Puisse l'espérance que ma prière sera rendue plus efficace » par mes efforts pour m'avancer dans la vertu, et par l'ar- » deur de mon amour pour le grand auteur de la religion, » m'affermir encore dans le sentier du devoir ! — Mais ne » souffre pas que j'oublie que, s'il nous est permis de cher- » cher à nous animer à la vertu par tous les motifs innocents, » ce ne sont là pourtant que les moindres filets d'eau desti- » nés à grossir le courant, et qui, isolés de la grande source » de tout bien (de la profonde conviction d'un péché inné, » et de la foi vive dans l'efficacité de la mort du Christ pour » le salut de ceux qui croient en lui et souhaitent le servir » en esprit et en vérité), se dessècheraient aussitôt, et nous » laisseraient pauvres et nus de tout mérite. »

Hastings, 13 juillet 1814.

« Il n'y a rien, mylord, dans cet extrait qui, sous le point de vue littéral, puisse le moins du monde vous intéresser; mais peut-être trouverez-vous digne de réflexions que la foi chrétienne ait éveillé un si profond intérêt pour le bonheur d'autrui dans le sein d'un être plein de jeunesse et de prospérité. Rien ici de poétique, de brillant, comme dans l'hommage splendide de M. de Lamartine; mais c'est là le su-

blime, mylord, car cette intercession a été offerte pour votre salut à la source suprême de tout bonheur. Elle était inspirée par une foi plus sûre que celle du poète français, et par une charité qui, la soutenant au milieu des langueurs et des souffrances d'une dissolution prochaine, lui prêtait une force surnaturelle. J'espère qu'une prière dont la profonde sincérité ne peut être révoquée en doute ne sera jamais inefficace.

» Ce ne serait rien ajouter, mylord, à la gloire dont votre génie vous couronne, que de joindre à tant d'admiration celle d'un individu obscur et ignoré. Je préfère me ranger parmi ceux qui souhaitent et prient que la sagesse d'en haut, et la paix et la joie, puissent descendre dans une telle âme.

» JOHN SHEPPARD. »

Lord Byron répondit en ces termes :

A M. Sheppard.

Pise, 8 décembre 1821.

« Monsieur,

» J'ai reçu votre lettre. Je n'ai pas besoin de dire que l'extrait qu'elle contient m'a affecté, puisqu'il faudrait être dépourvu de tout sentiment pour le lire avec indifférence. Quoique je ne sois pas entièrement sûr que cette touchante prière me fût destinée, cependant la date, le lieu où elle fut écrite, et quelques autres circonstances que vous mentionnez, rendent l'allusion probable. Quel que soit celui qui l'a inspirée, je l'ai lue avec tout le plaisir que peut donner un sujet si mélancolique ; je dis plaisir, parce que votre court et simple exposé de la vie et de la conduite de l'excellente compagne que j'ai croyance que vous retrouverez un jour, ne peut se lire sans exciter l'admiration due à tant de vertus et à une piété si pure et si naïve. Ses derniers moments sont particulièrement remarquables, et je ne sache pas, dans le cours de mes lectures sur l'histoire du genre humain, et encore moins dans mes observations particulières, avoir rencontré chose si belle et si dépourvue d'ostentation.

» Les croyants qui s'appuient fermement sur l'Évangile ont, sans contredit, un grand avantage, par cette simple raison que s'il renferme la vérité ils auront leur récompense dans l'autre vie, et que s'il n'y a pas d'autre vie ils demeureront confondus avec les infidèles dans un éternel repos, ayant eu pour se soutenir à travers ce monde l'aide d'une espérance exaltée, qui au pis aller ne peut être suivie d'aucun désappointement, pas même d'un regret, rien ne pouvant sortir de rien.

» Mais mon affaire est de vous remercier de votre lettre, et non d'entamer une dissertation. Je vous suis obligé de vos souhaits pleins de bonté, et plus qu'obligé pour l'extrait des papiers de l'objet chéri dont vous avez si bien décrit, en peu de mots, les rares qualités. Je puis vous assurer que toute la renommée qui a jamais égaré l'amour-propre humain en exagérant à l'homme sa propre importance, ne balancerait pas un moment, dans mon âme reconnaissante, le pieux, le pur intérêt qu'il plut à un être vertueux de ressentir en ma faveur. Sous ce point de vue, je n'échangerais pas la prière de cet ange défunt pour toutes les gloires réunies d'Homère, de César et de Napoléon, quand elles pourraient être accumulées à la fois sur une tête vivante. Faites-moi au moins la justice de croire que

Video meliora proboque,

quoique le *deteriora sequor* ait pu être appliqué à ma conduite.

» J'ai l'honneur d'être votre obligé et obéissant serviteur,
» BYRON.

» P. S. Je ne sais pas si je m'adresse à un ecclésiastique ;

mais je présume que vous ne serez pas offensé de la méprise (si c'en est une) consignée sur l'adresse de cette lettre. Celui qui a si bien expliqué et si profondément senti les doctrines de la religion excusera l'erreur qui m'a conduit à le prendre pour un de ses ministres. »

AU MOIS DE MAI.

Allons, cher mois de mai, laisse tomber ton voile et mets ta robe d'espérance. Le printemps vient, et des chansons vont à sa rencontre tout le long du chemin.

Le printemps envoie ses messagers dans tout le pays. Il vient aussi revêtir les chers morts ; il leur apporte un beau vêtement vert.

Mais que m'apportera-t-il, à moi ? Oh ! il n'aura pas pensé à moi. Je me plaindrai ; je dirai en chantant qu'il ne m'a rien apporté.

L'espérance verdit sur tous les sentiers, et te présente joyeusement sa couronne. Qu'elle m'en donne seulement une feuille, alors le printemps sera aussi venu pour moi.

Poésies allemandes.

SALON DE 1841. — PEINTURE.

PRISE DE CONSTANTINOPLE PAR LES CROISÉS,

Tableau de M. Eugène Delacroix.

« *L'Histoire de Geoffroy de Villehardouyn, mareschal de Champagne et de Roumanie, de la conquête de Constantinople par les barons français associés aux Vénitiens, l'an 1204 ; d'un côté en son vieux langage, et de l'autre en un plus moderne et intelligible.* Par Blaise de Vigenère, gentil-homme de la maison de monseigneur le duc de Nivernois et de Rethelois, pair de France. »

Tel est le titre d'un ouvrage publié « avec privilège du roi, en 1594, à Paris, chez Abel L'Angelier, libraire juré » tenant sa boutique au premier pillier de la grande salle du Palais, » et dont le hasard, ou votre heureuse étoile, pourrait vous faire rencontrer un précieux exemplaire, couvert en parchemin jauni, fermé autrefois par des cordons de cuir maintenant incomplets, et décoré d'une empreinte constatant qu'il a fait partie, au temps qui n'est plus, de la bibliothèque de quelque monastère.

On y peut lire tout au long, dans un naïf langage, le récit complet de la quatrième croisade, où se place l'événement qui fait l'objet du tableau de M. Delacroix. En voici le début, suivi d'un aperçu rapide des faits principaux :

« L'an mille cent quatre-vingt-dix-huit après l'incarnation de notre sauveur Jésus-Christ, au temps du pape Innocent III, de Philippe-Auguste roy de France, II de ce nom, et de Richard roy d'Angleterre, il y eut un saint homme en France appellé Foulques de Nully, prestre, et curé du mesme lieu. » Ce fut lui qui détermina par son zèle Thibaut, comte de Champagne, et, à l'exemple de celui-ci, bon nombre de seigneurs et gentilshommes à prendre la croix pour conquérir la Terre-Sainte. On envoya des ambassadeurs à Venise, la puissance maritime d'alors, pour traiter des moyens de transport. Des arrangements furent pris, dans lesquels, comme on pense bien, les intérêts de la république marchande ne furent pas oubliés. On convint « qu'à la St. Jean de l'an de salut MCC et II les barons français et les pellerins se deuroient trouver à Venise, où l'on leur tiendrait des vaisseaux tous prêts. » Thibaut étant mort, quelques divisions survenues parmi les croisés furent cause qu'ils prirent des routes différentes, et qu'il n'en arriva à Venise qu'un nombre insuffisant pour tenir les accords faits avec cette ville. Afin d'achever de s'acquitter, les croisés, sur la demande du doge Henri

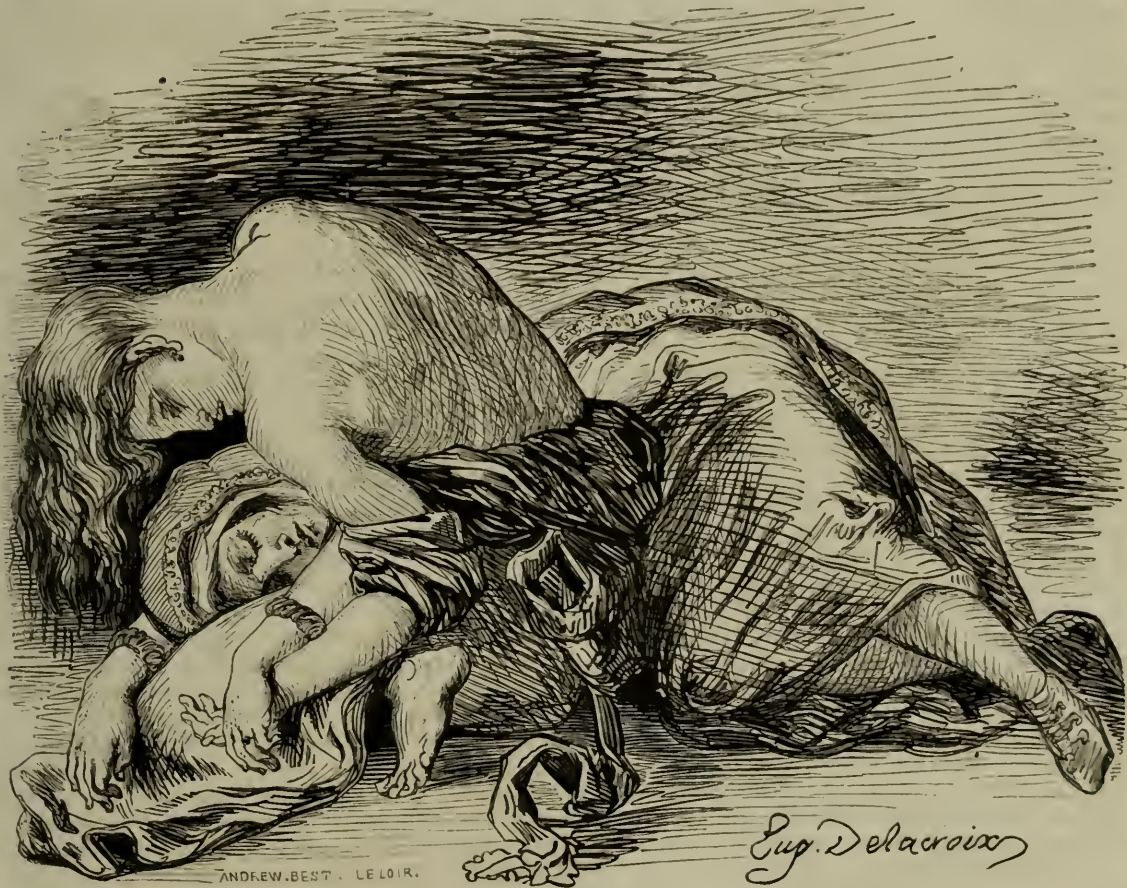
Dandolo, consentirent à s'employer à reconquérir, pour le compte de la république, la ville de Zara, en Esclavonie, que le roi de Hongrie lui avait ôtée. Le doge alors prit la croix, et plusieurs des siens avec lui.

« En ce temps y avoit vn empereur à Constantinople, nommé Isaac, ayant vn frère appellé Alexis, qu'il avoit racheté d'entre les mains des Sarrazins. Cest Alexis se saisit de l'empereur son frère, auquel il fait crever les yeux, et se constitue empereur en son lieu par la desloyauté que vous oyez. Il le tint longuement en prison, et vn sien fils qui estoit nommé Alexis. »

Ce fils parvient à s'échapper, va trouver les croisés qui hivernaient à Zara dont ils s'étaient emparés, et il obtient d'eux qu'ils entreprendront de délivrer son père et de le

rétablir sur son trône, moyennant quoi il leur promettait deux cent mille mares d'argent, des vivres pour tout le camp, et du renfort pour aller en Palestine. Après des dissentiments qui se renouvelaient en toute occasion parmi les croisés, ce parti fut accepté, et ainsi se trouva encore changé le but de l'expédition.

On se rendit donc à Constantinople, d'où l'usurpateur Alexis fut obligé de s'éloigner. L'empereur Isaac, qui avoit en les yeux crevés, fut tiré de prison et ratifia les promesses faites par son fils, qui ne tarda pas à être couronné empereur. Malgré les services qu'ils avaient reçus des croisés, l'empereur Alexis et son père ne se pressaient guère de remplir leurs engagements, et une rupture éclata bientôt entre les Français et les Grecs. Sur ces entrefaites, un de



(Salon de 1841. — Un épisode de la *Prise de Constantinople*, par M. Eugène Delacroix. — Cette gravure est le fac-simile d'un dessin de M. Eugène Delacroix.)

ceux-ci, appelé Murzulle, s'empare de l'empereur Alexis pendant son sommeil, le jette en prison, et se fait couronner à Sainte-Sophie. Le vieil empereur Isaac ne survécut point à ce nouveau désastre; son fils mourut étranglé en la prison.

Les croisés se mirent en devoir d'assiéger la ville, et se partagèrent la conquête avant qu'elle ne fût faite. On convint d'élire empereur celui qui serait le plus capable de régir l'Etat: il devait avoir le quart de tout ce qui serait conquis, et le reste devait appartenir par égale moitié aux Français et aux Vénitiens.

Après un assaut malheureux, les croisés recommencèrent; la ville fut prise le 12 avril 1204. Il y eut un grand massacre des Grecs, et le tyran Murzulle, qui eût pu se défendre, ne songea qu'à fuir. Les vainqueurs « gagnèrent » infiniment en or et argent, en pierreries, draps de soye; et « fourreurs exquisés de martires, zibellius, loups ceruiers.

» hermines, et doz de gris; linges, tapisseries, et autres semblables précieux meubles; si qu'onques ne fut veu nulle part vn si riche saccagement: et tous en général se logèrent au large comme il leur pleut, tant les pelerins français que les Venitiens, y ayans du logis de reste. »

Nous arrêterons ici cette analyse, puisque nous sommes arrivés au point du sujet représenté par M. Delacroix.

Ce tableau offre une scène de désolation et de carnage trop développée pour que nous ayons pu essayer de la reproduire dans notre format. Nous regrettons vivement de n'en donner qu'un épisode; on ne saurait deviner, d'après ce seul croquis, les beautés qui marquent cet ouvrage, et qui, mêlées sans doute à quelques défauts, ne sont pas malheureusement toutes de nature à être parfaitement appréciées par tout le monde. Il y a, dans l'ensemble de la composition, un sentiment de l'harmonie, un parti pris, un jet unique, bien rares aujourd'hui et bien saisissants au milieu

des nombreux pastiches qui se pressent en foule au Louvre. La propreté exquise et la froide raison de certaines toiles peuvent séduire davantage des esprits mal exercés : mais un grand nombre de qualités médiocres dans un tableau ne font pas naître autant d'espoir et ne causent pas autant d'émotion qu'une seule qualité de génie. Si l'on sent véritablement l'art pour l'avoir long-temps aimé, étudié et médité, on ne peut méconnaître que, dans toutes les œuvres de M. Delacroix, il y a toujours, quelque reproche qu'on veuille leur faire, de l'originalité, du feu, de la vie. Quand on songe au nombre et à la valeur des tableaux que ce peintre a exposés aux expositions précédentes, on s'étonne de voir des travaux si importants se succéder en aussi peu de temps. D'autres plus prudents, et se reposant sur d'anciens succès, se laissent désirer. Il y a, dans l'auteur de *la Prise de Constantinople*, un courage et une ardeur dont il faut savoir lui tenir compte.

La Prise de Constantinople est destinée au Musée de Versailles, et appartient à la salle des Croisades, qui n'est pas encore livrée au public. M. Delacroix a exposé cette année deux autres tableaux, moindres par la dimension. L'un représente une Noce juive à Tanger; l'autre, une Scène de naufrage empruntée au Don Juan du poète Byron.

NOTICE STATISTIQUE

SUR LES EXPOSITIONS DU LOUVRE.

(Suite. — Voy. p. 106.)

L'exposition de 1787 se composait de 527 sujets, dont 251 de peinture, 54 de sculpture et 42 de gravure. Les principales productions de cette année sont les Adieux d'Hector et d'Andromaque, de Vien; Priam demandant à Achille le corps d'Hector, par Doyen; Renaud et Armide, de Vincent. Vernet exposa les plus belles marines qu'il eût encore faites; David, sa Mort de Socrate; Regnault, Oreste et Iphigénie; Peyron, la Mort de Socrate; Valenciennes, le chef-d'œuvre de notre école de paysage historique, Cicéron découvrant le tombeau d'Archimède. La sculpture n'était pas moins remarquable. Ce salon occupe, sans contredit, une place notable dans notre histoire artistique. En rappelant les artistes à l'étude de l'antique, les réformateurs avaient puissamment modifié le choix des sujets. Sur 48 tableaux d'histoire, 24 sujets étaient tirés de l'histoire grecque, 14 de l'histoire romaine, 5 de l'histoire sacrée, 4 de l'histoire de France, et 1 de la Jérusalem délivrée. La sculpture, au contraire, était consacrée presque entièrement à l'histoire de France : ce résultat était dû aux commandes du gouvernement.

L'exposition de 1789 comptait 550 morceaux, dont 218 de peinture, 109 de sculpture et 25 de gravure. Ce salon a le même caractère que le précédent. Chaudet, qui devait avec Cartellier régénérer la sculpture, paraît cette année pour la première fois; il expose sa *Satue de la Sensibilité*.

L'exposition de 1791 comptait 521 morceaux, dont 199 de peinture, 96 de sculpture, 26 de gravure. Cette exposition est la dernière de l'Académie de peinture et de sculpture, supprimée peu après. On y distinguait la Mort d'Alcibiade, par Chéry, le Brutus de David, et l'esquisse du Serment du jeu de paume.

Pendant la république, huit expositions. — An II. An IV. An V. An VI. An VII. An VIII. An IX. An X.

L'exposition de 1795 se composait des ouvrages des artistes constituant la commune générale des arts : elle eut lieu le 10 août. Nous croyons devoir reproduire l'avis que les artistes placèrent en tête du livret.

« Il semblera peut-être étrange à d'austères républicains de nous occuper des arts, quand l'Europe coalisée assiège

le territoire de la liberté. Les artistes ne craignent point le reproche d'insouciance sur les intérêts de leur patrie; ils sont libres par essence; le propre du génie, c'est l'indépendance, et certes on les a vus dans cette mémorable révolution les plus zélés partisans d'un régime qui rend à l'homme sa dignité long-temps méconnue de cette classe protectrice de l'ignorance qui l'encensait.

« Nous n'adoptons point cet adage connu : *In arma silent artes* (Au bruit des armes que les arts se taisent)!

« Nous rappellerons plus volontiers Protogène traçant un chef-d'œuvre au milieu de Rhodes assiégé, ou bien Archimède méditant sur un problème pendant le sac de Syracuse. »

Cette exposition comptait 1040 morceaux, dont 806 de peinture et gravure, 200 de sculpture, et 54 d'architecture. Le caractère de cette exposition était fort curieux; la peinture représentait de nombreux sujets républicains, tirés de l'histoire spartiate ou des faits contemporains. Le n° 458 porte : *Liberté, patronne des Français*. Rien ne peut mieux que la lecture de ce livret donner une idée du mélange incroyable d'idées grecques et modernes qui existait alors. La sculpture était fort riche et très importante; on y voyait les morceaux mis au concours par le gouvernement pour consacrer le souvenir des événements de la révolution.

L'exposition de l'an IV était moins nombreuse; elle se composait de 753 morceaux, dont 555 de peinture, 89 de sculpture, 65 d'architecture, et 48 de gravure. Le morceau capital de cette exposition fut le Brutus de Lethière. Le livret est précédé d'un avis du ministre de l'intérieur, dont nous extrayons le passage suivant qui indique nettement l'idée alors dominante sur le but des expositions.

« Les concours vraiment utiles sont les expositions publiques et sans exception. Si elles ont l'inconvénient d'entendre quelquefois se mêler dans ce concert quelques voix faibles et discordantes avec d'excellents chanteurs, il est léger pour le bien qui en résulte. C'est aux ordonnateurs de ces sortes d'expositions à jeter ces faibles voix dans les chœurs, et à faire jouer des solos aux grands virtuoses; c'est dans ces rendez-vous généraux que le gouvernement pourra distinguer ceux que des succès constants tirent de la foule, y remarquer ceux qu'il faut employer dans les occasions majeures, ou encourager et développer par quelques travaux. »

L'exposition de l'an V se compose de 618 morceaux, dont 499 de peinture, 48 de sculpture, 20 d'architecture, 51 de gravure. Le livret de cette année est précédé de la lettre suivante, qui est trop curieuse et trop importante pour l'histoire des arts en France, pendant cette grande époque, pour ne pas être reproduite ici.

Le ministre de l'intérieur aux artistes de l'école française.

9 floréal an IV de la république.

Vous avez prouvé, citoyens, à la dernière exposition publique, que le génie des arts est resté le compagnon fidèle du génie de la liberté. Vous aviez eu trop peu de temps et de loisir, trop peu de calme surtout, pour produire tout ce que l'on peut attendre du concours de vos talents; et cependant vous avez excité l'étonnement et l'admiration par le grand nombre et le mérite de vos ouvrages. Je vous invite à cueillir cette année une nouvelle moisson de gloire. Ce serait trop peu pour l'activité française, pour le progrès et l'encouragement des arts, de les borner, comme ils l'étaient avant la révolution, à une seule exposition publique en deux ans. La carrière s'est agrandie, un plus grand nombre de talents y sont entrés; l'émulation va renaître avec les concours, avec l'organisation de l'instruction publique et des travaux d'encouragement. Offrez donc, citoyens, chaque année des jouissances à la patrie, de l'aliment aux arts et au commerce; imposez à l'univers l'obligation d'admirer l'école française devenue fertile comme la nature qu'elle étudie et dont elle se rapproche.

La liberté vous invite à retracer ses triomphes. Transmettez à la postérité les actions qui doivent honorer votre pays. Quel artiste français ne sent pas le besoin de célébrer la grandeur et l'énergie que la nation a déployées, la puissance avec laquelle elle a commandé aux événements et créé ses destinées! Les sujets que vous prenez dans l'histoire des peuples anciens se sont multipliés autour de vous. Ayez un orgueil, un caractère national; peignez notre héroïsme, et que les nations qui vous succéderont ne puissent point vous reprocher de n'avoir pas paru Français dans l'époque la plus remarquable de notre histoire.

Pour porter l'encouragement et l'émulation dans toute l'école, le concours d'expression, fondé par Caylus, aura lieu le 25 du présent mois, provisoirement, selon le mode établi par la ci-devant Académie de peinture et sculpture; et celui de la demi-figure peinte, fondé par Latour, commencera le 25 prairial suivant.

Quant au concours solennel pour les grands prix, il s'ouvrira le 25 ventôse de l'an prochain. J'invite les élèves que le mouvement de la révolution aurait distraits de leurs études à les reprendre avec plus d'ardeur, et à fixer leurs regards sur cette couronne qui a toujours excité une noble émulation dans l'école française.

Signé BENEZECH.

Cette exposition ne présente pas de tableaux bien importants; en revanche, la sculpture nous permet de citer la *Frileuse*, de Houdon.

L'exposition de l'an vi se composait de 529 morceaux, dont 482 de peinture, 50 de sculpture, 11 d'architecture et 26 de gravure. On distingue à cette exposition l'Amour et Psyché, de Gérard.

L'exposition de l'an vii se composait de 485 morceaux, dont 590 de peinture, 45 de sculpture, 22 d'architecture et 28 de gravure. Le ministre écrivit aux artistes la lettre suivante qui achèvera de compléter les idées que l'on doit avoir sur la nature des expositions durant la révolution.

Le ministre de l'intérieur aux artistes.

Citoyens, après avoir rassemblé pour votre instruction les trésors de plusieurs siècles et de plusieurs contrées, et ouvert ainsi au génie, avec une magnificence inconnue jusqu'à ce jour, les sources les plus abondantes, il ne restait plus au gouvernement qu'à vous assurer des travaux et à vous indiquer leur direction philosophique. En effet, c'est par ce mérite de composition que l'école française va surpasser cette école fameuse à qui elle semble déjà s'égaliser par le talent d'exécution pur et sévère qu'elle a montré depuis le moment où elle est revenue à l'étude de la nature et de l'antique.

C'est par là aussi qu'elle s'assurera, auprès du gouvernement et de la postérité, une juste considération.

Un nouveau mode de concours pour la distribution des travaux d'encouragement a été adopté et couronné par le succès.

L'exposition solennelle dans le salon du Muséum a tenu lieu de concours, et le jugement du jury a décerné les palmes et les prix. Ce mode sera adopté pour la distribution des travaux d'encouragement à accorder en l'an viii. En conséquence, les artistes seront invités par l'administration du Musée à faire porter dans la salle consacrée à ces expositions celles de leurs productions qu'ils jugeront les plus dignes de concourir.

Le salon sera ouvert depuis le 1^{er} fructidor de la présente année jusqu'au 1^{er} brumaire. Un jury qui se rassemblera vers le milieu du mois fructidor prononcera sur le mérite et le talent des ouvrages exposés.

Les noms de ceux qui auront été distingués et honorés par des travaux d'encouragement seront proclamés au Champ-de-Mars.

Que ces honneurs, qui n'ont lieu que dans les républiques, rappellent aux artistes le sentiment de leur propre dignité, et tout ce qu'ils doivent à un gouvernement libre; qu'au moment où ils saisissent le crayon, le pinceau et le ciseau, ils assistent par la pensée à cette proclamation solennelle; qu'ils croient alors entendre la voix de la patrie même leur dire: *Artistes, honorez une nation qui vous honore.*

Le tableau qui eut le plus d'éclat cette année fut le *Portrait de Marcus Sextus*, par Guérin, dont nous avons donné la gravure dans une livraison de janvier 1844, p. 55. On distinguait aussi plusieurs tableaux représentant les grands événements dont la France avait été le théâtre depuis quelques années: le 10 août, le passage du Rhin; mais les sujets favoris étaient toujours ceux que fournissaient les républiques anciennes.

L'exposition de l'an viii se composait de 555 morceaux, dont 412 de peinture, 54 de sculpture, 18 d'architecture et 51 de gravure. Cette exposition n'offre rien de remarquable; si l'on excepte quelques tableaux d'histoire très rares, et dont le souvenir s'est complètement perdu, elle ne se compose que de portraits et de sujets de genre. C'est la seconde expérience en grand des résultats des expositions annuelles.

L'exposition de l'an ix se composait de 487 morceaux, dont 585 de peinture, 69 de sculpture, 14 d'architecture et 29 de gravure. Nous ferons la même remarque pour cette année que pour l'année précédente: le salon est aussi insignifiant. Cependant nous avons à parler de la belle statue de Cartellier, la *Pudeur*, ce chef-d'œuvre qu'on a laissé vendre à l'Angleterre; de l'*OEdipe*, de Chaudet. Nous saisissons aussi cette occasion pour parler d'un artiste trop peu connu, de Louis Crépin, qui consacra un fort beau talent à représenter notre histoire maritime pendant la république et l'empire; malheureusement l'histoire et l'artiste ont été presque oubliés. Cependant on voit de Crépin, au Musée de Versailles, un combat de la corvette la *Bayonnaise*, qui prit à l'abordage une frégate anglaise, l'an viii. Ce tableau fut exposé cette année.

L'exposition de l'an x se composait de 562 morceaux, dont 447 de peinture, 56 de sculpture, 24 d'architecture et 55 de gravure. Cette exposition est un peu plus importante; il y a moins de tableaux de genre et de portraits, et plus de sujets sérieux; mais nous n'avons rien à citer de remarquable.

ORIGINE ET HISTOIRE DE LA BAÏONNETTE.

La baïonnette, arme à laquelle l'infanterie française a dû plus d'une victoire, a été inventée, dit-on, vers 1674, à Bayonne. Cette tradition fort accréditée a cependant donné prise à la critique.

D'abord la date est fautive, et rien ne prouve que ce soit à Bayonne que l'on ait fabriqué les premières baïonnettes. Ensuite le mot baïonnette ne vient pas du nom de cette ville, mais bien du mot roman *bayneta*, petite gaine, petit fourreau; et dans tous les idiomes de l'Espagne *bayna* veut dire gaine; *desbainar*, dégainer, et *enrainar*, mettre l'épée dans le fourreau. Le contenant a donné son nom au contenu. Si à cette opinion d'un linguiste distingué nous ajoutons les faits que nous fournit l'histoire, nous difons, à l'appui de cette étymologie, que les premiers fourreaux de baïonnette sont d'un travail recherché; le cuir est orné de reliefs d'un dessin remarquable. Les réglemens relatifs au costume militaire s'occupent sans cesse de la position du fourreau.

La première fois qu'il est fait mention de la baïonnette, c'est dans la relation de la campagne de M. de Puysegur en Flandre (1642).

« Pour moy, dit-il, quand je commandois dans Bergue, dans Ypres, Dixmude et la Quenoque, tous les partis que j'envoyois passaient les canaux de cette façon. Il est vrai que les soldats ne portoient point d'épée, mais ils avoient des bayonnettes qui avoient des manches d'un pied de long, et les lames des bayonnettes étoient aussi longues que les manches, dont les bouts étoient propres à mettre dans les canons des fusils pour se défendre quand

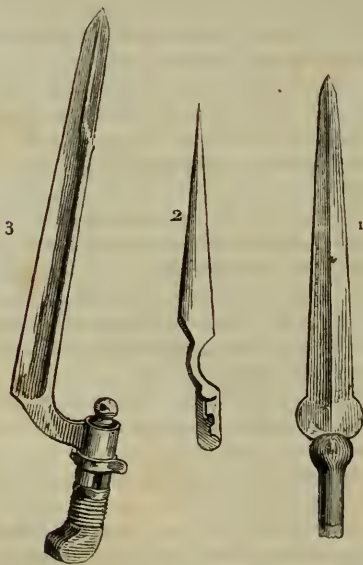
« quelqu'un vouloit venir à eux après qu'ils avoient tiré » (p. 612). »

Nous donnons ici la gravure d'une baïonnette de cette époque (fig. 1); elle est conservée au Musée d'artillerie sous le numéro 857. Sa lame est semblable à celle d'une hallebarde effilée, longue d'un pied et tranchante des deux côtés; elle forme le demi-cercle à la partie inférieure. Sa plus grande largeur est de deux pouces, et va en se rétrécissant jusqu'à la pointe; cette lame est fichée à un manche de bois rond, long de quatre pouces et demi environ, de huit à neuf lignes de diamètre; la partie supérieure de ce manche, qui a la forme d'une boule, a un pouce et demi environ de diamètre; c'est sur cette boule que repose la lame de la baïonnette. On enfonçait ce manche dans le canon du mousquet, si l'on vouloit s'en servir comme d'une pique, et on plaçait la baïonnette dans le fourreau lorsqu'on vouloit tirer.

« Je crois, dit Daniel (Histoire de la Milice française, t. II, p. 592), que le premier corps qui ait été armé de la baïonnette est le régiment des fusiliers créé en 1671. » C'est ce régiment qui est devenu plus tard le Royal-Artillerie. Mais pour en revenir à notre sujet, on voit que bien avant 1674 on se servait de la baïonnette. En 1676, Louis XIV ordonna que les dragons auroient un mousqueton à baïonnette; et, en 1678, on arma les grenadiers de fusils à baïonnette. Malgré les avantages de cette arme, ses nombreux inconvénients la faisaient encore négliger; elle était l'objet de critiques justement méritées. Mallet, dans ses *Travaux de Mars* (1684, t. III, p. 6), tout en la justifiant de ces attaques, devinait son importance future; voici ce qu'il dit dans cet ouvrage en parlant de la pique, que l'on préférait alors à la baïonnette :

« Les piquiers sont fort inutiles, dit-il, ne pouvant être employez pour factionnaires dans les postes avancez, où pour avertir il faut faire du bruit. Ils ne peuvent aussi servir dans les attaques et les assauts des places, où il faut avoir des armes aisées à manier, et qui fassent beaucoup de bruit pour intimider ceux qu'on attaque. » Il ajoute qu'il espère voir bientôt rejeter l'usage des piques.

Vers 1701 on perfectionna la baïonnette; on imagina de lui donner un manche rond et creux qui la rendait capable de se fixer à volonté au fusil, et ce perfectionnement impliquait un autre, c'était de rendre le fusil arme de tir



et d'escrime à la fois. Le P. Daniel nous a conservé la description et nous offre le dessin (t. I, pl. 35) de cette nouvelle baïonnette. Nous le reproduisons ici (fig. 2).

« Cette bayonnette, dit-il, a un manche rond et creux de fer qu'on appelle une douille. Le bout du canon du fusil est passé dans ce manche creux et y est fortement arrêté par un bouton qui entre dans une petite échancrure du manche de la bayonnette; cette bayonnette est tellement tournée, qu'elle se trouve au-dessous du canon; elle avance au-delà du canon de toute sa longueur, et n'empêche point qu'on ne tire le fusil (p. 466). »

Enfin, en 1705, Vauban parvint, malgré l'opposition et la routine du maréchal de Montesquieu et de quelques autres généraux, à faire ordonner par Louis XIV que toute l'infanterie serait armée de fusils à baïonnette. C'est enfin sous le règne de Louis XV que la baïonnette prit la forme qu'elle a aujourd'hui, sauf quelques légères modifications dans la longueur et l'épaisseur.

Bien qu'à toutes les époques de nos annales militaires la baïonnette ait été admirablement maniée par nos soldats, ce n'est, à vrai dire, que depuis 1789 que la *furia francese* a su tirer de cette arme tout le parti convenable. Dans toutes les batailles de la révolution, la baïonnette joue un rôle important. A Valmy, nos soldats remportent la victoire en chantant la Marseillaise et en chargeant à la baïonnette; à Austerlitz, le maréchal Soult enfonce les Russes en enlevant à la baïonnette les hauteurs de Pratzen.

A la bataille des Pyramides, Mourad-Bey se jeta sur l'armée française formée en carrés. Les rangs de Desaix, rompus par le terrain, laissaient des ouvertures; mais les Mameloucks arrivèrent d'abord peu nombreux; on les contint, et on profita de ce moment gagné pour fortifier les carrés; aussi, lorsque le gros de la cavalerie ennemie arriva sur notre infanterie, rien ne put ébranler nos soldats. « Les Mameloucks, dit un historien de cette bataille, chargèrent en désordre; les uns, entraînés par l'instinct de leurs chevaux, voltigeaient autour des carrés, cherchant à faire brèche; d'autres poussaient jusqu'à la pointe des baïonnettes et se faisaient tuer à bout portant; on en vit pleins de rage, se brisant contre ces terribles murailles de fer, tourner leurs chevaux agiles, les cabrer, et se laisser glisser sur la tête des imperturbables fantassins, afin de pénétrer dans le carré. D'autres cherchaient à le rompre en poussant leurs chevaux à reculons sur les baïonnettes; d'autres enfin essayaient de couper avec leurs cimenterres cette terrible arme. »

Ne faut-il pas parler ici de cette vieille garde qui fit un usage si terrible de la baïonnette, et qui semble avoir eu honte, comme nos preux du seizième siècle, de se servir de la poudre? L'ennemi était fasciné quand elle arrivait sur lui l'arme au bras, ne croisant la baïonnette qu'à la distance nécessaire pour attaquer. Aussi vit-on le singulier spectacle de rois étrangers faisant allonger les baïonnettes de leurs soldats, comme pour allonger leur courage, et croyant les rendre vainqueurs en leur donnant des baïonnettes de trois pieds pour résister à la valeur française.

Depuis quatre ans environ on a armé les bataillons de tirailleurs d'Afrique d'une baïonnette-sabre (fig. 3). La lame est pointue et cannelée en haut, tranchante d'un côté et arrondie sur le dos. La douille reçoit une poignée en cuivre fixée par une vis, et la baïonnette est ainsi transformée en sabre; c'est en cet état qu'elle se porte dans le fourreau. Lorsque l'on veut la mettre au bout du fusil, on enlève la poignée.

Nous rappellerons aussi que notre jeune armée a fait plus d'une fois en Afrique un héroïque usage de la baïonnette. Tout le monde connaît la défense du 2^e léger formé en carré pendant la retraite de Constantine.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

SALON DE 1844 — PEINTURE.

MICHEL-ANGE PAR M. ROBERT FLEURY.

(Voy., sur Michel-Ange, 1835, p. 43, 125, 153; — 1837, p. 246; — 1840, p. 76.)



(Salon de 1841; Peinture. — Michel-Ange soignant son domestique malade, par M. Robert Fleury.)

En 1536, Michel-Ange perdit Urbino, son fidèle serviteur, qu'il avait pris à son service après le siège de Florence, en 1530, lorsque Antonio Mini, son élève, passa en France. Urbino resta vingt-six ans avec lui. Un jour Michel-Ange lui dit : « Si je venais à mourir, que ferais-tu ? — Je serais obligé de servir un autre maître, répondit-il. — Oh ! mon pauvre Urbino, je veux t'empêcher d'être malheureux, reprit Michel-Ange. » Et il lui remit à l'instant deux mille écus.

Lorsque Vasari eut appris la mort d'Urbino, il écrivit à Michel-Ange, son ami, pour le consoler de cette perte, et il en reçut la réponse suivante :

« Messer Giorgio, mon cher ami, j'écrirai mal, cependant il faut que je vous dise quelque chose en réponse à votre lettre. Vous savez comment Urbino est mort ; c'a été pour moi une très grande faveur de Dieu, parce qu'Urbino, après avoir été le soutien de ma vie, m'a appris non seulement à mourir sans regret, mais même à désirer la mort. Je l'ai gardé vingt-six ans avec moi, et je l'ai toujours trouvé parfait et fidèle. Je l'avais enrichi, je le regardais comme le bâton et l'appui de ma vieillesse, et il m'échappe en ne me laissant que l'espérance de le revoir dans le paradis. J'ai un gage de son bonheur dans la manière dont il est mort. Il ne regrettait pas la vie, il s'affligeait seulement en pensant qu'il me laissait accablé de maux au milieu de ce monde trompeur et méchant. Il est vrai que la majeure partie de moi-même l'a déjà suivi ; et tout ce qui me reste n'est plus que misères et que peines. Je me recommande à vous. »

Ce sont les sentiments de cette lettre, empreinte d'une tristesse si religieuse, que M. Robert Fleury a traduits dans son tableau. La composition est simple comme le sujet : peu de détails ; Urbino est seulement indiqué. Toute l'attention est attirée et concentrée sur Michel-Ange, sur son attitude, sur sa physionomie. Ce corps musculeux est l'enveloppe d'une âme forte et sévère. Ce regard fixe est douloureux, mais ferme : ce qu'il cherche, ce qu'il voit, c'est moins le mourant que la mort ; il en sonde le mystère, il tend vers Dieu. Dans cette contemplation profonde on lit toute la lettre à Vasari.

Jamais, chez aucun peuple, un homme a-t-il réuni autant de qualités éminentes d'artiste que Michel-Ange ? Il est permis d'en douter. Ce n'était pas assez qu'il fût grand architecte, peintre sublime, statuaire sans égal, il était encore poète, et sa poésie était aussi une expression de sa foi. Sa lecture favorite était les poèmes du Dante, dont Vasari nous apprend qu'il avait enrichi tout l'*Enfer* de dessins de sa main, admirables chefs-d'œuvre sans doute, depuis long-temps perdus et à jamais regrettables. Raphaël a reproduit dans ses peintures l'idéale pureté de Pétrarque. Michel-Ange semble avoir adopté dans ses compositions la sombre profondeur, la force incomparable, et parfois la bizarrerie du grand Alighieri. On a dit avec raison que sa fresque du *Jugement dernier* était un véritable chant du Dante. Aussi professa-t-il toute sa vie l'admiration la plus profonde, la plus exaltée pour la mémoire de l'illustre banni de Florence. Voici un beau sonnet de Michel-Ange lui-même, qui, à défaut d'autres preuves, suffirait à en faire foi :

SONNET.

Il pénétra vivant dans les abîmes ténébreux ; vivant il passa de l'un à l'autre eufér, et de là remontant vers Dieu, son génie fit luire dans notre nuit un pur rayon de vérité.

Etoile unique, son éblouissante lumière éclaira dans ses profondeurs les mystères redoutables de l'Éternité, et il en reçut la récompense que la Terre coupable ne prodigue que trop souvent aux plus divins d'entre les mortels.

Oui, ces travaux sublimes du Dante, ils furent méconnus comme son immortelle audace, de ce peuple ingrat qui semble ne pouvoir faire grâce aux justes.

Qu'importe, et que ne suis-je tel ! Né pour un sort pareil, le plus grand bonheur de la terre, je le donnerais pour cet âpre exil relâssé de tant de vertu.

Le même caractère de force et de grandeur qui distingue les statues et les peintures de Buonarroti entre tous les chefs-d'œuvre, frappe et étonne dans ses vers ; mais, composés la plupart vers la fin de sa vie, alors que son âme, comme il nous l'apprend lui-même, se tournait tout entière à Dieu, ils sont peut-être à la fois l'expression la plus douce et la plus haute de cette âme prodigieuse. On en jugera par cet autre sonnet de lui, d'un sentiment aussi élevé et d'un accent plus mâle et plus ferme que les plus beaux de Pétrarque.

SONNET.

Ils charment toujours le goût pur et sain de l'artiste pieux, ces chefs-d'œuvre antiques dont il sait retrouver les traits et l'attitude jusque dans leurs débris, et qu'il force la cire, la terre, le marbre, de reproduire vivants.

Si plus tard le temps injurieux les frappe de nouveau, les mutilé ou les détruit, leur beauté première n'en subsiste pas moins sacrée, et la pensée qui en fut une fois frappée la conserve religieusement.

Ainsi ta beauté, adorable monument des types célestes, nous révèle ici-bas l'artiste éternel ;

Qu'elle s'altère ou disparaisse avec les ans, elle vivra d'autant plus souveraine en mon âme, en l'élevant à cette beauté suprême que ne changent ni printemps ni hiver.

On sourit d'attendrissement à ce magnifique et naïf symbole de Dieu, de l'art et de Michel-Ange lui-même. On se souvient de son culte pour l'antiquité, de son audace à lutter contre elle et à la surpasser parfois, des grandes résolutions qu'il prenait dans sa vieillesse de ne plus penser qu'à son salut, et de ce qu'il appelait ses rechutes continuelles dans la pratique de son art. Dieu est pour lui *l'artiste éternel* ; il a beau faire, dans presque tous ses vers il ne peut exprimer ses pensées et ses sentiments qu'à l'aide d'images et de comparaisons tirées de la sculpture, cet art qu'il aimait par-dessus tous les autres, et auquel il doit sa plus grande gloire. On sait qu'ayant eu pour nourrice la femme d'un sculpteur, il avait joué enfant au milieu des statues. A seize ans il faisait des ouvrages qu'on comparait à ceux des grands maîtres ; homme, il disait que *le marbre tremblait devant lui*. Il ne connut jamais le repos. « Je vis, dit Vigenères, écrivain du seizième siècle, je vis Michel-Ange, bien qu'agé de soixante ans, et encore non des plus robustes, abattre plus d'écaillés d'un marbre très dur en moins d'un quart d'heure, que trois jeunes tailleurs de pierre n'eussent pu faire en trois ou quatre heures ; chose presque incroyable à qui ne la verrait ! Et il allait d'une telle impétuosité et furie, que je pensais que tout l'ouvrage dût aller tout en pièces ; abattant par terre d'un seul coup de gros morceaux de trois ou quatre doigts d'épaisseur, si ric-à-ric de sa marque, que s'il eût passé outre de tant soit peu plus qu'il ne fallait, il y avait danger de perdre tout, parce que cela ne se peut réparer. » On rapporte que dans les dernières années de sa vie, infirme à la fin et aveugle, il

allait à tâtons dans son atelier, pour toucher du moins ces antiques marbres qu'il ne pouvait plus voir.

Michel-Ange semble n'avoir pas fait grand cas de ses poésies ; il écrivait de Rome à Vasari, en lui envoyant le sonnet suivant : « On dit que je tombe en enfance ; en voici » une preuve : je fais des vers. »

SONNET.

Il touche à son terme le cours de ma vie ; à travers cette mer orageuse, j'arrive dans ma frêle barque au port universel où chacun doit rendre compte du bien et du mal qu'il a fait.

Je le vois maintenant combien elle était vaine et mensongère cette fantaisie passionnée qui fit de l'art mon idole et le monarque de mon âme ; combien les désirs de l'homme l'égarèrent ici-bas.

Vains prestiges de mes doctes erreurs, qu'êtes-vous à cette heure où je sens approcher deux morts ; l'une est certaine, l'autre me menace.

Sculpture ni pinseau ne peuvent désormais satisfaire mon âme ; elle se tourne tout entière vers l'amour de Dieu, de ce Dieu qui pour nous recevoir étendit ses deux bras en croix

Et pourtant, au sein avec lequel il retoucha depuis ce sonnet, dont le texte imprimé dans ses OEuvres diffère sensiblement de ce qu'il est dans la lettre à Vasari, on reconnaît toujours Michel-Ange ; c'est le même culte de la forme, le même infatigable amour de la perfection.

LE BOSSU DE SOUMAK.

NOUVELLE.

(Fla.— Voy. p. 138, 146.)

§ 5.

Cependant tout un côté du village avait été épargné par l'incendie ; c'était précisément celui où se trouvait l'auberge de maître Daniel. Les principaux habitants s'y réunirent le lendemain pour s'entretenir du désastre de la nuit précédente.

Mais au lieu d'aviser aux moyens de le réparer, tous se mirent à en chercher la cause. Les uns prétendaient que l'incendie avait commencé chez le forgeron ; d'autres, chez le boulanger. On parla de demandes d'indemnités, de poursuites en justice. La discussion s'agrita, et l'on allait se séparer sans avoir rien conclu, lorsque William rappela que plus de cinquante familles se trouvaient sans ressources et sans abri.

— Il eût suffi que le vent soufflât d'un autre côté, ajouta-t-il, pour que le feu qui a détruit leurs demeures dévorât les nôtres ; nous n'avons été préservés que par une protection de Dieu. Montrons-nous reconnaissants d'un tel bienfait en secourant ceux qui ont été frappés ; ouvrons-leur nos maisons, donnons nos épargnes pour relever leurs toits, prenons enfin à notre compte une part de leur désastre, afin qu'ils en sentent moins le poids.

— Mais alors nous le sentirons, nous, observa Roslee, que la prospérité avait endurci, et qui craignait toute dépense ne retournant point à son profit ; on se ruinerait en prenant tout ce monde à sa charge, et je veux laisser à mes enfants de quoi se mettre sous la dent.

— Sans compter qu'il y a plusieurs des incendiés qui ne méritent guère qu'on ait pitié d'eux, observa Dunal ; par exemple cet ivrogne de Peters, qui me doit encore le prix d'un veau que je lui ai vendu il y a un an.

— Et les filles de Davys, ajouta Ketty, qui font par leur coquetterie la honte de la paroisse.

— Ajoutez ce bavard de John qui dit du mal de tout le monde, reprit Atolf, et qui prétendait l'autre jour que le boucher de l'autre village m'avait fait demander grâce en boxant.

— Tout ce que nous pouvons faire, continua maître Da-

nel, c'est d'aider nos voisins par une quête. Pour ma part, j'ai quelques tonneaux de bière prête à se plquer dont je leur ferai présent.

— Moi, je leur donnerai mes pommes de terre les plus avancées, ajouta le fermier Edouard.

— Moi, un porc maigre, continua Dunal.

— Moi, mes vieux habits, dit Ketty.

— Mais pour les loger? observa William.

— Je prêterai ma vieille grange qui est vide.

— Moi, mon grenier à foin.

— Moi, ma grande écurie.

Le maître d'école secoua la tête.

— Ce n'est point là ce que l'Évangile recommande à des chrétiens, dit-il tristement, et tôt ou tard vous vous repentirez de votre dureté.

Les familles ruinées par l'incendie furent forcées d'accepter ce qu'on leur offrait; mais quelque misérables que fussent les secours accordés par les habitants de Soumak, la pitié de ces derniers ne tarda point à se lasser: à la misère succéda la famine. Poussés alors par le désespoir, les plus hardis commencèrent à prendre ce qu'on leur refusait. Les moissons furent arrachées de nuit dans les champs, les fruits enlevés des vergers, les troupeaux dérobés aux bergeries. Les fermiers redoublèrent en vain de vigilance; l'audace croissait avec le besoin, et les vols se multiplièrent de plus en plus.

William voulut faire comprendre aux paysans que leur inhumanité avait été la première cause de ces désordres; mais on l'accusa de défendre les voleurs, et Dunal lui demanda s'il partageait le fruit de leurs rapines.

Cependant la misère, qui avait déjà amené l'immoralité, ne tarda point à engendrer la maladie. William reconnut, dès le premier instant, les symptômes de cette terrible contagion transportée d'Asie en Europe, et dont les journaux lui avaient fait connaître les récents ravages. Il se hâta d'en prévenir les autorités et les principaux habitants du canton, en les engageant à faire venir un médecin qui pût surveiller l'épidémie et en arrêter les progrès. Mais on se moqua de ses craintes: Atolf déclara que la maladie frappait seulement les misérables, et qu'elle devait être la bienvenue, puisqu'elle débarrassait le pays de voleurs et de mendiants; James ajouta qu'il ne s'était jamais mieux porté; et Ketty déclara qu'elle préparait sa toilette pour une fête où elle devait danser huit jours après.

Mais huit jours après le village entier était dans la consternation. L'épidémie, qui n'avait d'abord atteint que les pauvres, s'était bientôt attaquée à tout le monde. James lui-même, l'Hercule de Soumak, James qui n'avait jamais connu la souffrance, avait été emporté dans quelques heures; Roslee le suivit de près; puis vint le tour de Ketty: ainsi, force, richesse, beauté, rien ne pouvait garantir du fléau!

On avait couru chercher les médecins de Bervic; mais la contagion commençait à y sévir également, et aucun n'avait voulu venir à Soumak.

Ainsi livré à lui-même, le mal allait chaque jour grandissant. C'était à peine si le menuisier pouvait suffire à clouer les cercueils, et le fossoyeur aidé de ses trois fils à leur creuser des fosses. Tout commerce et tout travail avaient cessé. Réunis à la porte de maître Daniel, ceux qui avaient survécu s'entretenaient des progrès de la maladie et de l'impossibilité de la combattre. La crainte avait fait place dans les cœurs à une sorte de rage douloureuse, née de l'impuissance et du désespoir. Ne pouvant arrêter le mal, la plupart y cherchaient une cause mystérieuse et surnaturelle: les uns parlaient d'un *mauvais vent* qui avait passé sur le pays; d'autres, de vengeances du démon frappant les populations chrétiennes; quelques uns, enfin, d'empoisonnement des fontaines, dont ils accusaient les juifs sans savoir pourquoi et par un reste d'antique préjugé. Mais le bedeau de la paroisse haussait les épaules à toutes

ces suppositions. Pierre Dikins avait été maître d'école à Soumak; et bien que son ignorance l'eût fait remplacer par William, il avait conservé toute l'importance d'un homme qui chante du latin et sait tenir un livre ouvert.

— Ce n'est ni le poison, ni le diable, ni le mauvais vent qui est cause de nos maux, dit-il enfin, mais quelque maléfice provenant de la magie. Il y a parmi nous un homme que j'ai toujours regardé comme dangereux.

— Qui cela? demandèrent plusieurs voix.

— Qui? reprit Dikins; n'avez-vous donc jamais songé à la conduite de William-le-Laid dans tous nos malheurs? Ne vous souvenez-vous plus des injures et des coups qu'il a reçus pour n'avoir point voulu écrire la pétition contre le nouveau chemin?

— Nous nous en souvenons.

— Il s'en est bien vengé depuis, reprit le bedeau: d'abord, il est la cause que lord Rolling est venu s'établir dans le Commun.

— C'est la vérité.

— Puis, il nous a prévenus que si nous n'achetions pas l'eau qu'on nous offrait le village serait brûlé.

— En effet.

— Enfin, il nous a avertis que la maladie allait venir, en nous conseillant d'appeler un médecin.

— Par le ciel! je n'avais point pensé à tout cela, s'écria Dunal.

— Vous comprenez, reprit Dikins, qu'un homme ordinaire ne pourrait ainsi tout deviner à l'avance.

— Certainement.

— Mais, comme dit le proverbe, le couteau peut prédire le meurtre qu'il doit lui-même commettre.

— Oui, oui, s'écrièrent plusieurs voix, c'est le bossu qui est cause de tout; il aura appris la magie dans ses livres.

— Et remarquez, interrompit Dikins, qu'il a toujours été, lui, à l'abri.

— Sa maison n'a point brûlé.

— L'épidémie ne l'a point frappé.

— C'est clair, il a jeté un sort sur le village.

— Punissons le sorcier!

— Vengeons nos voisins ruinés!

— Nos parents qu'il a fait périr!

— A mort William-le-Laid!

— A mort! à mort!

Ce cri retentit dans tout le village. Les habitants avaient accueilli avec d'autant plus d'empressement les soupçons émis par Pierre Dikins, que tous nourrissaient au fond de leur cœur une jalousie secrète contre la supériorité de William, et un dépit violent d'avoir toujours vu ses avertissements se réaliser. L'envie aidant donc à la superstition, ils se levèrent furieux et coururent à la demeure du maître d'école.

Ils le trouvèrent dans sa classe, occupé à instruire les enfants qui lui étaient confiés, et l'en arrachèrent sans lui permettre de s'expliquer. Aveuglés par la colère, ils poussaient le malheureux William de l'un à l'autre, proposant mille supplices différents. Enfin le cri: — Au puits! au puits! domina tous les autres, et l'on entraîna le bossu vers le grand réservoir pour l'y noyer.

Mais au moment où la bande furieuse dépassait les barrières du Commun, lord Rolling lui-même se présenta à la tête de ses domestiques armés. Il venait d'apprendre le danger auquel se trouvait exposé le maître d'école, et accourait pour le sauver.

Il arracha William des mains des paysans, en leur demandant la cause d'une telle violence. Pierre Dikins la lui fit connaître.

— Ainsi, dit lord Rolling lorsque le bedeau eut achevé, c'est parce que cet homme a toujours été sage, et vous toujours insensés, que vous voulez sa mort. Il vous a prévenus du bien ou du mal qui vous attendait, vous avez refusé de

le croire, et maintenant que ses prédictions se sont accomplies vous le rendez responsable de votre imprudence. Malheur aux hommes qui méprisent l'intelligence ou la redoutent ! ils seront livrés à l'ignorance, à l'aveuglement, à l'imprévision. Vous n'êtes point dignes que William demeure parmi vous, puisque vous n'avez point su l'apprécier. Je le prends sous ma protection, et dès demain il partira pour le village que j'habite près d'Edimbourg. Là il trouvera des hommes qui regardent la science et la sagesse comme des dons de Dieu, et qui savent les respecter. Quant à vous, demeurez dans vos ténèbres et dans votre méchanceté, puisque vous avez repoussé celui qui voulait vous instruire.

William partit en effet le lendemain, et on ne le revit plus à Soumak : mais les habitants, éclairés par l'expérience, le regrettèrent plus d'une fois ; car rien ne réussit après son départ. Les incendiés, dont on n'avait pas relevé les maisons, émigrèrent ailleurs ; une partie des terres fut abandonnée, le commerce tomba ; et ce qui avait été un riche village ne fut plus, au bout de quelques années, qu'un hameau entouré de champs en friche.

DE LA FORTIFICATION

(Premier article.)

Une armée qui bat en retraite cherche à occuper l'ennemi et à le distraire de sa poursuite par tous les moyens dont elle peut disposer : elle multiplie les obstacles que présente le terrain ; elle interrompt les communications, coupe les routes, fait sauter les ponts, renforce les villages, et construit dans les endroits favorables des ouvrages où elle laisse garnison, ouvrages faits de telle sorte que la durée de leur résistance lui permette de gagner du temps.

Une armée construit encore de ces ouvrages, si au lieu de battre en retraite elle se tient sur la défensive, ou même si elle marche à l'offensive. On conçoit en effet que de pareils ouvrages, servant de points d'appui aux diverses divisions d'une armée, puissent consolider la base d'opération et compenser l'infériorité du nombre.

Ces ouvrages sont ce qu'on nomme des *ouvrages de fortification* ; ils se divisent en deux catégories bien distinctes : les premiers ne durent qu'une campagne ; les seconds, qui assurent la position de points importants, ou couvrent des communications, sont construits à l'avance et avec soin.

Les ouvrages de fortification ne sont pas seulement destinés à protéger une retraite ou à faciliter une opération, ils ont encore pour but de protéger les approvisionnements et la population. Cette dernière propriété appartient surtout aux *places fortes*, enceintes protectrices de magasins et des hôpitaux, abris indispensables qui assurent l'instruction des recrues, et au sein desquels on reçoit les habitants des villes voisines lors d'une invasion.

L'art de la fortification, qui se résume à « faire en sorte qu'un petit nombre de troupes puisse se défendre contre un plus grand, » a subi différentes phases qu'il est important de signaler. Comme de tout temps on ne s'est mis à l'abri derrière une fortification que pour se soustraire aux coups de l'ennemi, et pour annuler ou au moins retarder ses tentatives de destruction, il a fallu construire cette fortification de telle sorte qu'elle fût capable de résister aux armes et aux machines de guerre contemporaines. Il existe donc entre l'art de la fortification et l'art de construire les machines de guerre une relation si directe, que les progrès du premier ont nécessairement dû suivre de très près les perfectionnements apportés au second.

Les premières fortifications construites furent des murailles. On entourait les villes de murs élevés, derrière lesquels on était à l'abri des coups de l'assaillant, que l'on tenait éloigné au moyen de tous les projectiles que les arcs, les

balistes, les *mangonnoux* et les *catapultes* permettaient de lancer (ces machines de guerre étaient toutes fondées sur l'action d'un ressort qui se débandait après avoir été tendu primitivement à bras ou avec un treuil). L'assaillant, de son côté, tâchait de faire brèche au moyen du *bélier*, grande poutre dont le choc ébranlait et abattait bientôt les murailles. Il employait aussi les *tarières*, fers longs armés de dents qu'il introduisait entre les pierres des murs pour les disjoindre et les faire tomber.

L'enceinte des villes était ordinairement un polygone dont chaque côté avait un grand développement. Les murs étaient flanqués par des tours placées aux sommets du polygone, et en outre sur les côtés, de distance en distance. Mais il n'y avait, pour déterminer l'emplacement de ces tours, aucune autre raison que celle de remplir le mieux possible les conditions d'une bonne défense.

Dès la plus haute antiquité les villes furent entourées de murailles : plusieurs de ces enceintes étaient gigantesques et d'une solidité à toute épreuve.

Ninive fut construite par Ninus vingt siècles avant notre ère. Cette ville formait un carré oblong de huit lieues de longueur sur quatre de largeur ; son enceinte était en brique ; ses murs, hauts de 100 pieds, étaient flanqués de 1800 tours, élevées chacune de 200 pieds. Trois chars pouvaient passer de front à la partie supérieure.

Les murs de Tyrinthe, qui fut fondée dans le quinzième siècle avant J.-C., consistaient en pierres colossales, superposées les unes aux autres, toutes brutes et à peine dégrossies. Ces murs, attribués aux Cyclopes par les tragiques grecs, avaient souvent 25 pieds d'épaisseur ; les tours avaient 20 pieds carrés de base et 40 pieds de haut.

Denys fit élever autour de Syracuse (400 ans avant J.-C.) l'enceinte la plus formidable dont les villes de l'antiquité aient offert l'exemple. Les murs étaient flanqués, de distance en distance, par des tours d'une hauteur et d'une grandeur colossales ; la ville renfermait en outre des forteresses intérieures. Le point le plus élevé, les Epipoles, était le plus fortifié.

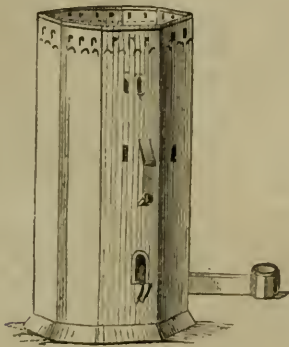
Agrigente, fortifiée antérieurement à Syracuse, était entourée de murs élevés s'appuyant sur des rochers escarpés qui en augmentaient la hauteur.

La grande muraille que les Chinois construisirent 214 ans avant notre ère pour se garantir des invasions barbares, a 5 et 600 lieues de développement. Elle est composée de deux faces de murs, chacune d'un pied et demi d'épaisseur, dont l'intervalle est rempli de terre. Presque partout elle a 20 ou 25 pieds d'élévation ; elle est percée, d'espace en espace, par des portes qui sont gardées par des soldats ou défendues par des tours : ces tours, qui diminuent de section à mesure qu'elles s'élèvent, ont au moins 40 pieds de haut, et une base de 15 à 16 pieds carrés. (V. 1855, p. 149.)

Long-temps la fortification ne consista qu'en des murs flanqués par des tours, qu'en des enceintes absolument semblables à celles de Ninive, de Syracuse. Cela se conçoit : les armes de l'attaquant restant les mêmes, la fortification ne devait pas changer. L'invention de la poudre de guerre par Roger Bacon, vers la fin du onzième siècle, apporta quelques modifications à ces enceintes. L'usage des armes à feu, dont l'invention suivit de près, se répandit vers la fin du treizième siècle : il fit créneler les murs et percer des meurtrières ; puis on doubla les enceintes, on multiplia les tours. La fortification qui en résulte diffère essentiellement des fortifications primitives : la fortification antique est grandiose ; la fortification du moyen âge, trop compliquée, trop surchargée, est jolie et coquette, grâce au grand nombre de tourelles qui garnissent l'enceinte. Cette dernière fortification est célèbre par ses châteaux, demeures des chevaliers et des princes, auxquels ils servaient d'abri et de refuge en temps de guerre. D'ordinaire, le château renfermait un donjon qui en était la partie la

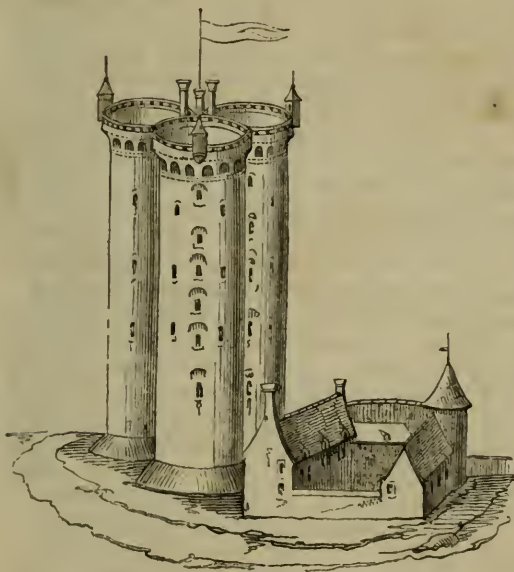
plus élevée, et le lieu où les assiégés se retiraient comme dans un dernier retranchement. Dans les châteaux forts construits par les Normands en Angleterre, les donjons avaient plusieurs étages, et étaient situés à l'extrémité des ouvrages fortifiés; souvent un tertre élevé les remplaçait.

Si le point à défendre était peu important, ou si seulement on voulait avoir un refuge isolé et inabordable, au lieu d'un château on ne construisait qu'une tour. Ces tours avaient les formes les plus bizarres; tantôt elles étaient



(Tour de Juniville.)

rondes, carrées ou polygonales; tantôt elles se composaient de plusieurs tourelles accolées les unes aux autres. Ainsi la tour de Juniville avait pour base un octogone; la tour Solidor était formée de trois tours rondes juxtaposées.



(Tour Solidor.)

Les tours avaient pour but principal de protéger les abords des fleuves et les entrées des ponts. Lorsqu'en 885, sous la conduite de Sigefroy, les Normands remontèrent la Seine jusqu'à la hauteur de Paris, ils trouvèrent le grand pont (construit à l'endroit où est actuellement le pont au Change), établi de manière à obstruer le passage de la rivière, et défendu à son extrémité par une tour dont la base était en maçonnerie et le reste en bois, les Parisiens n'ayant pas eu le temps de l'achever. Cette tour était entourée d'un fossé que les Normands essayèrent de combler en y jetant de la terre, du bois, et des corps morts qu'ils se procuraient en tuant leurs prisonniers.

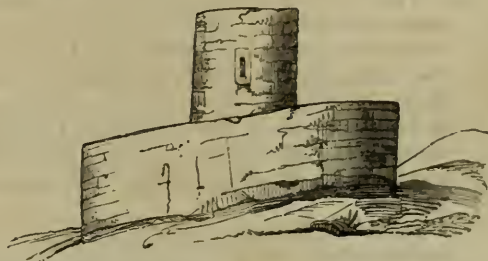
Si le point demandait à être mieux fortifié, on entourait, comme à Châtillon-sur-Indre, la tour d'un donjon.

Les tours, donjons et châteaux étaient construits par

celui qui avait une autorité à exercer: ils étaient presque tous bâtis sur le sommet d'une montagne ou d'un rocher dominant les alentours. L'étendue de l'enceinte variait suivant les localités et la puissance du propriétaire. On augmentait la difficulté de l'approche en entourant les murs d'un fossé qu'on passait sur des ponts-levis; ce fossé était ordinairement sec; quelquefois il était plein d'eau. Dans un château, les fenêtres étaient rares, les escaliers nombreux; toutes les issues étaient fermées avec soin.

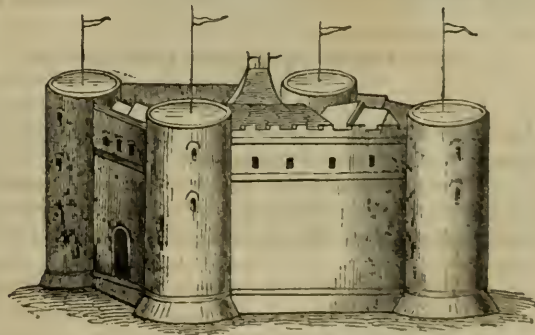
Ces châteaux avaient le plus souvent la forme d'un triangle ou d'un carré long. Ceux dont la construction était la plus simple n'avaient de tours qu'aux sommets du polygone qui formait l'enceinte. Le château de l'ancienne ville de Poitiers était triangulaire; chaque angle était garni d'une tour, chaque tour était surmontée d'un petit clocher.

Le château de Pierrefonds (petit village situé dans la forêt de Compiègne, à trois lieues sud-est de cette ville), dont on ne voit plus actuellement que des ruines d'un aspect grandiose et imposant, était assis sur le roc (v. 4855, p. 537). Il avait quatre faces et n'était point régulier: la face méridionale était plus étendue que celle du nord. Il était flanqué de sept tours de 108 pieds (53^m, 10) de haut, et avait 4 680 toises carrées (3276 mètr. carr.) de superficie. Il fut construit vers la fin du quatorzième siècle. Lorsque, pour exécuter les ordres de Louis XIII, on voulut le démanteler, il fallut renoncer à démolir quelques portions de murs, la pierre de taille et les moellons formant un massif si dur qu'on ne pouvait les séparer.



(Tour et donjon de Châtillon-sur-Indre.)

Le château de Saint-Malo a la forme d'un rectangle, les tours s'y terminent à leur partie supérieure par une plate-forme horizontale. Ces plates-formes peuvent recevoir du canon, et par suite servir à éclairer la campagne.



(Château de Saint-Malo.)

LOIS CONTRE L'OISIVETÉ.

Les Egyptiens faisaient de l'oïveté un crime d'Etat. Amasis, un de leurs plus grands princes, avait établi des juges de police dans chaque canton, pardevant lesquels tous les habitants du pays étaient obligés de comparaitre de temps en temps pour leur rendre compte de leur profession. Ceux qui se trouvaient convaincus de fainéantise habituelle étaient

condamnés à mort comme des sujets inutiles. Afin de leur en ôter tout prétexte, les intendants des provinces étaient chargés d'entretenir chacun dans leur district des ouvrages publics où ceux qui n'avaient point d'autre occupation étaient obligés de travailler. « Vous êtes des gens de loisir, » disaient leurs commissaires aux Israélites, en les contraignant de fournir chaque jour un certain nombre de briques; et ces fameuses Pyramides, qui sont encore aujourd'hui l'objet de l'admiration publique, sont en partie le fruit des travaux de ces ouvriers ramassés, qui autrement seraient demeurés dans l'inaction et dans la misère.

Le même esprit se remarque dans les anciens Grecs. A Lacédémone, on ne souffrait point de sujets inutiles; les occupations de chaque particulier étaient réglées conformément à ses forces et à son industrie. La même maxime contre l'oisiveté régnait chez les autres peuples de la Grèce. Suivant les lois de Dracon, de Solon et de leurs autres législateurs, il y avait action en crime contre ceux qui en étaient convaincus : ils étaient punis du dernier supplice; l'ordonnance y était expresse. C'était une maxime universelle chez eux que les ventres paresseux étaient partout, comme dans l'île de Crète, de mauvaises et de dangereuses bêtes.

Les anciens Romains ne le cédaient en rien aux Grecs sur ce point. Une des principales fonctions de leurs censeurs était de faire rendre compte à chaque citoyen de la manière dont il employait son temps; ceux qu'ils trouvaient en faute étaient condamnés aux mines ou aux travaux publics. L'inaction n'était point un privilège de noblesse, c'était une note d'infamie et un défaut essentiel, condamné universellement comme directement contraire à toutes les sociétés. Ils ne la toléraient pas même dans les membres du sénat. Un de leurs empereurs, Antonin, retrancha les appointements de plusieurs d'entre eux qui se contentaient de porter la qualité de sénateurs sans en remplir les devoirs, disant que rien n'était plus indigne et plus cruel que de laisser consommer les fonds de la république par des gens qui ne lui servaient de rien.

Les anciens Germains, au rapport de Tacite, plongeaient les fainéants de profession dans la bourbe de leurs marais, et les y laissaient expirer par un genre de mort proportionné à leur genre de vie.

En Chine, on ne souffre point davantage l'oisiveté. On oblige les infirmes à travailler en leur donnant des travaux qu'il leur est possible de faire, même les aveugles et les manchots; ceux qui sont absolument hors de service sont nourris et entretenus aux dépens du public.

DE LA PEINTURE EN FRANCE.*

(Voy. 1836, p. 262.)

La sculpture, en France, a, comme partout, précédé la peinture, et peut-être est-ce à cette circonstance de temps que le premier de ces arts doit parmi nous sa supériorité sur le second. Il eut quelque chose de plus spontané, une croissance plus libre et plus vigoureuse, une allure plus naïve.

Quand la peinture, d'abord apportée d'Italie, se fut enfin naturalisée dans une école nationale, le grand mouvement imprimé à l'art au quinzième siècle s'allanguissait, et déjà commençait la décadence. A la suite d'un travail profond qui avait exalté toutes les puissances de l'homme, le calme renaissait, un calme de lassitude et d'affaiblissement. Sous le sceptre absolu de Louis XIII et de son fils, l'élan hardi de la pensée, la passion, l'enthousiasme, s'éteignirent. Autour du monarque il se forma, sous l'influence d'idées convenues, une sorte d'arrangement artificiel des choses, un ordre matériellement régulier auquel on ne saurait refuser de la grandeur, mais une grandeur plutôt extérieure qu'in-

time, et qu'accompagnait des mœurs graves à l'extérieur aussi, une politesse élégante et noble, un tact délicat, un goût fin et pur. La règle et l'étiquette régnaient souverainement; rien de soudain, rien de natif. Soigneusement contenu en des limites qu'il eût été dangereux de franchir, l'esprit tournait dans une cercle tracé. Il est aisé de comprendre ce que put être l'art au milieu de tant de gênes et d'entraves. Ce fut dans une société de convention un art de convention sans originalité, sans profondeur, qui s'élevait peu, s'abaissait peu, toujours décent et digne, mais d'une dignité froide, toujours veillant sur soi comme le sujet en présence du maître, une image, un reflet de la nation et surtout de la cour. Ce n'était pas le génie qui manquait aux artistes, c'était un milieu où ce génie pût se développer librement. Trois hommes, en effet, se sont placés, en des genres divers, au premier rang dans l'école française, et tous trois se sont affranchis de cette influence de la société. Le Poussin vécut et peignit à Rome au milieu des modèles éternels de l'art; Lesueur puisa ses inspirations dans le silence des cloîtres, et Claude Lorrain dans la nature. Non moins vrai que les peintres hollandais et flamands, il l'emporte sur eux par la chaleur, la grandeur, la grâce, par la beauté idéale enfin. Lesueur retrouva en lui-même, dans sa rêverie mélancolique et sa foi naïve, les types religieux du moyen âge légèrement modifiés par l'étude de l'antique. En un temps où déjà les croyances s'ébranlaient, où le doute germait au fond des esprits, Le Poussin fut comme entraîné, à la suite de Raphaël même, vers la peinture philosophique. Admirable de dessin, d'expressions, de composition, coloriste sage, doué du sentiment de la nature et de celui de l'humanité; supérieur, en un mot, dans toutes les parties de l'art, il ne lui manqua que ce qui manquait à son siècle, cette vive aspiration à un monde invisible, cette sorte de vie interne, étrangère aux sens, qui correspond à l'élément mystique chrétien.

Après Louis XIV, il s'opéra au sein d'une société que dissolvait le matérialisme des idées et des mœurs une dégénération si rapide et si complète de l'art, qu'on ne saurait même, sans le profaner, en appliquer le nom aux productions de cette époque honteuse. Plus tard apparut une nouvelle école qui, n'ayant sa racine dans aucunes conceptions, aucunes croyances sociales, se caractérisait uniquement par un retour au beau antique dans ses rapports avec la pure forme. Dérivée de la statuaire qu'elle rappelle trop directement, empreinte d'une certaine sécheresse académique, dénuée de cette magie de lumière et de couleur qui nous transporte en une sphère idéale, ce fut, malgré le progrès incontestable qu'il manifestait, un art de simple imitation, de peu de puissance dès lors, et dépourvu de vie propre. En retraçant quelques unes des sciences contemporaines, et s'associant ainsi au mouvement extraordinaire qui emportait le monde, il s'ouvrit une voie qu'il aurait pu parcourir avec gloire. Mais le sens profond de leur époque ayant échappé aux artistes ballottés par le flux et le reflux des événements, ils ne surent s'élever au-dessus ni du fait contingent, ni de l'opinion variable. Puis perdus dans cette espèce de chaos ténébreux, vides d'idées et de foi, livrés à la recherche inquiète d'un vrai et d'un beau inconnus, ou au découragement qu'engendre une recherche vaine, ils s'abandonnèrent, les uns aux fantaisies d'une imagination sans but et sans règle, les autres à une fougue aveugle, brutale, désordonnée, tellement qu'on put croire à une volonté fixe et systématique d'inaugurer le triomphe final de la matière sur l'esprit. Les souffrances de celui-ci, ses anxiétés au milieu des misères du présent et des obscurités de l'avenir, ces accablantes angoisses vivement ressenties par quelques hommes à part, ont répandu sur leurs productions la seule grande poésie à laquelle l'art ait atteint de nos jours; et le *Départ des pêcheurs*, ce sujet si simple où le peintre, inspiré par je ne sais quelle secrète douleur qui semble être

* Extrait de l'*Esquisse d'une philosophie*. — Voy. p. III.

celle de l'humanité entière, a caché comme un mystère de tristesse immense, nous paraît être, sous ce rapport, le plus élevé de tous, l'œuvre capitale de ce siècle.

LE SOULIER ROMAIN.

On se fait généralement une très fausse idée du costume que portaient habituellement les Romains. Parce qu'on les voit sur les bas-reliefs et aux statues, drapés majestueusement et vêtus d'une simple robe à larges plis, on imagine que c'était ainsi que hommes et femmes, nobles et roturiers, riches ou pauvres, parcouraient toujours presque nus les rues d'Athènes ou de Rome, et vauaient sans plus d'attirail à leurs plaisirs et à leurs affaires. On ne fait même, à cet égard, aucune distinction d'époque, et depuis les héros d'Homère jusqu'aux honnêtes bourgeois persiflés par Ménandre; depuis Romulus, de fabuleuse mémoire, jusqu'au faible Augustule, on ne se représente comme type qu'un seul et même personnage à tête nue avec une tunique et des sandales. On ne songe pas que les artistes avaient adopté cette simplicité et ne s'en étaient guère départis quelles que fussent les variations de la mode, parce que ce costume de convention, ou, si l'on veut, idéalisé, leur permettait de conserver les avantages du nu, et en même temps donnait un caractère noble et sévère aux personnages célèbres dont ils avaient à consacrer le souvenir. Quelle ne serait donc pas la surprise de plus d'un lecteur, admirateur fervent de la tunique, si, transporté tout-à-coup en arrière dans la vieille Rome, sous Auguste ou sous Vitellius, il voyait un médecin romain en perruque avec un parapluie; un marchand avec un chapeau à larges bords ou avec un capuchon; un avocat reconduisant en robe de chambre son client sur le seuil de la porte; un jeune chevalier en pantalon collant à la mode perse; les femmes avec des corsets, des tailles de guêpes et des brodequins à talons; les unes farées, les autres parées de faux cheveux et vêtues de trols robes rayées de couleurs diverses.

Si tentant qu'il soit, le sujet serait trop riche pour être traité dans son ensemble et d'une seule fois. Il suffira, pour donner une idée de la variété que comportait le costume romain, de traiter aujourd'hui d'un seul article, la chaussure.

Le soulier romain, quant à la hauteur, ne se terminait pas comme le nôtre; il s'élevait jusqu'à mi-jambe en prenant juste toutes les parties; il était ouvert par-devant depuis le coude-pied, et se fermait avec une sorte de ruban ou de lacet. Pour être bien chaussé, il fallait que le soulier fût extrêmement serré. « Un soin particulier des gens du siècle, dit saint Jérôme, est d'avoir un soulier propre et bien tendu. »

La pointe du soulier était recourbée. La matière la plus ordinaire des souliers était le cuir apprêté.

Les bergères espagnoles, au rapport de Pline, fournirent la mode des souliers de jonc et de genêt. On mit aussi en œuvre la laine, le lin et la soie.

Si nous en croyons quelques auteurs, non seulement les souliers furent quelque temps chargés de feuilles d'or, mais il y en avait même dont les semelles étaient d'or massif.

Le luxe n'en demeura pas là : la vanité dans la parure des souliers alla si loin, que non seulement le dessus du soulier était garni de pierreries, mais tout le soulier même.

La mollesse varia la mode de la chaussure; la mode vint d'une sorte de soulier grec qu'on appelait *sicyonien*. Il était léger et plus délicat que les autres. « Si vous me donniez, dit Cicéron au premier livre de l'Orateur, des souliers sicyoniens, je ne m'en servais certainement point; c'est une chaussure trop efféminée. »

On employa le liège pour hausser le soulier et élever la taille. Les femmes s'en servirent dans les bals, et les actrices au théâtre.

Tous les souliers des femmes étaient blancs pour l'ordinaire.

Elles se servaient de chaussons et de chaussettes, au rapport de Quintilien. Les chaussettes étaient de couleur et le plus souvent rouges, selon le témoignage d'Alexandre Napolitain. Une partie s'en laissait voir par toute l'ouverture du soulier ou brodequin qui ne fermait pas juste, et qui était tendu au moyen d'une jarrettière d'or ou de pourpre qui en arrêtait le hant.

Les femmes portaient aussi des pantoufles ou mules dans leurs chambres. Perse, dans une de ses satires, introduit deux personnages tirés d'une comédie de Ménandre : « O mon cher Dave! dit un jeune homme, la belle Chrysis ne soutiendra point l'adieu que je me propose de lui faire. — Dites plutôt, reprend Dave, qu'elle vous répondra par un coup de sa pantoufle. »

Aurélien Interdit aux hommes l'usage des souliers rouges, et le réserva aux femmes.

Nous avons dit ailleurs que les patriciens et les sénateurs portaient des croissants en forme d'ornement à leurs chausures. (Voyez 1840, p. 299.)

« Pourquoi, demande Plutarque dans ses Questions romaines, pourquoi ces croissants sur les souliers des patriciens? Ne cherche-t-on point à nous apprendre par là qu'après que nos esprits auront été dépouillés de nos corps, ils occuperont une région supérieure à celle de la lune? N'est-ce point à ceux que leur grandeur éblouit un avertissement de l'instabilité de choses de la vie, pris des divers changements de cette planète? »

THÉROUANNE.

LE GRAND DIEU DE THÉROUANNE.

La ville de Théroouanne ou Théroïenne, en Morinie, a été détruite, dans l'année 4555, par les Flamands. Son histoire n'est plus guère connue que des antiquaires. André Duchesne, dans ses *Antiquitez et recherches des villes, chasteaux et places plus remarquables de toute la France*, en parle avec un pleux sentiment de regret qui lui fait honneur. « Je ne puis oublier, dit-il, l'ancienne cité de Théroïenne, bien qu'il ne nous en reste aujourd'hui que le nom, pour la plus belle remarque de sa mémoire. Elle estoit assise sur le fleuve de Lest, et peut-estre ainsi nommée pour l'inutilité du tetroit d'alentour, comme qui diroit *terre vaine*. Voire qu'elle fust très antique, il n'en faut pas douter : car encore que César n'en fait mention en ses Commentaires que sous le nom des Moriniens, si est-ce que Ptolémée l'appelle Théroouanne en la table 5 de l'Europe, livre deuxiesme, chapitre neuf. Et les traducteurs de César lui donnèrent tous le mesme nom d'un commun accord et consentement de leurs plumes. »

Au neuvième siècle, les Normands avaient pillé et sacagé Théroouanne; mais Beaudouin, 25^e du nom, la releva de ses ruines sous le roi Robert. Tour à tour prise et reprise par les Anglais, les Bourguignons et les Français, elle fut presque entièrement démantelée en 1514. Quarante ans plus tard, elle fut ruinée de fond en comble. Voici en quels termes André Duchesne raconte cette catastrophe.

« L'an 1555, regnant Henri deuxiesme, l'empereur (Charles V) envoya le S^r de Bintcour environ à la fin du printemps avec une puissante armée assiéger cette forte place, où fut envoyé en diligence le S^r d'Essé et avec luy François de Montmorency, fils aîné du connestable, avec leurs compagnies, suivis de plusieurs seigneurs, gentilshommes, et soldats. Les assiégés y soutinrent à trois reprises un des plus rudes assauts qu'il est possible, où de part et d'autre il y eut grande perte. Du costé des François y furent tuez les sieurs d'Essé, de Vienne, de Beaudisné, de La Roche-Posé, de Blandy, et le capitaine Ferrieres, avec plusieurs gentils-hommes et soldats. Depuis les assiégeans firent

» de grands efforts à miner et saper, tant qu'enfin par une » sape promptement faite ils comblèrent le fossé. Ce que » voyant le S^r de Montmorency, par avis de tous les capitaines demanda composition. Mais tandis qu'on parlementoit, les Allemands et Bourguignons entrèrent par divers » endroits, et se prindrent à tuer tout ce qu'ils rencontrèrent. Les Espagnols, amis d'argent, garantirent plusieurs » gentilshommes et soldats français. Le S^r d'Ouarti, pour » sauver la vie au S^r de Montmorency son général, fut grièvement blessé dont il mourut tost après. Les nouvelles de » cette prise resiouyrent fort l'empereur, lequel fit raser » Therouanne jusques aux fondemens. »

Tandis que la sape et la poudre jetaient à bas les remparts, les édifices et les maisons, les villes voisines demandèrent et obtinrent de sauver de ce désastre quelques objets d'arts précieux : Cassel eut l'horloge ; Saint-Venant les fonts baptismaux ; Ypres, Arras, d'autres monuments. Il se trouva des bourgeois qui tirèrent à gloire d'avoir quelque reste de cette malheureuse ville, ne fût-ce que de simples pierres et qui se complurent à en enchâsser au-dessus



(Le grand dieu de Théroanne, dans la cathédrale de Saint-Omer, département du Pas-de-Calais. — V. 1840, p. 313 et 373.)

de leurs portes. Une maison de Louvain entre autres offrait ce chronographe * :

de tarVanæ est VeCtVs LapIs Iste rVuInIs,
CVIVs qVInte qVIdEM CaroLe VICtor eras.

Cette pierre a été apportée des ruines de Théroanne, Dont tu étais vainqueur, Charles-Quint.

* Voy., sur les chronogrammes, 1834, p. 59.

Le chapitre de Notre-Dame de Saint-Omer fut autorisé à s'approprier le grand portail de la basilique de Théroanne : il députa son receveur et trois chanoines pour enlever sa part du butin ; mais la difficulté du transport d'une si lourde masse parut insurmontable, et il fallut se contenter d'en détacher les plus belles statues. Telle est l'origine d'un groupe de trois figures que l'on voit encore aujourd'hui à l'entrée de l'ancienne cathédrale de Saint-Omer, sous la tour. La plus remarquable de ces trois statues est devenue populaire sous le nom du *grand dieu de Théroanne* : c'est celle dont nous publions le dessin.

Cette énorme figure en pierre jaunâtre, couronnée d'une torsade d'épines, le corps à demi couvert d'une draperie, et assise sur un trône décoré d'ornements gothiques, est évidemment celle du Christ. Ses pieds sont posés sur un simulacre de ville, pour témoigner de sa puissance sur le monde, et ses mains sont levées en signe de bénédiction. Les deux autres statues, que nous n'avons pas reproduites, sont agenouillées et suppliantes aux deux côtés du grand dieu de Théroanne, et il est présumable qu'elles représentent la Vierge et saint Jean.

Ces sculptures doivent être attribuées à un artiste du douzième siècle. Cependant quelques archéologues ont assigné à la statue principale une origine beaucoup plus reculée. Les uns en ont fait un Jupiter ; d'autres, une divinité gauloise.

« La figure du dieu de Théroanne (dit M. E. Wallet, l'historien de la cathédrale de Saint-Omer) était demeurée presque intacte jusqu'à nos jours ; mais il lui a fallu subir, à l'exemple des autres monuments, des dégradations de mauvais goût ; elle semblait naguère encore, sous sa vieille pierre usée, le génie de Théroanne survivant à tous ses désastres : aujourd'hui elle n'apparaît plus à la masse des spectateurs que comme un grotesque débris du moyen âge. Elle serait autrement jugée, sans doute, si on l'élevait sur un socle ou si on la plaçait à l'extrémité de quelque nef, de manière à être vue de plus loin, et à ce que l'œil, avant d'arriver à elle, pût être progressivement préparé à ses dimensions. »

ERRATA.

Dans le premier tirage des 47^e et 48^e livraisons, on a laissé se glisser deux erreurs assez graves.

Page 156, on a donné une interprétation peu exacte du distique placé sous la gravure du *Proscænium humana vitæ*. Nous croyons devoir à ceux de nos lecteurs qui désireraient plus de rigueur dans la traduction, de rectifier ici, et l'un des vers latins où se trouve une faute typographique, et la version trop éloignée que la division même de nos colonnes explique en partie, sans toutefois l'excuser

*Quid Dæmone pejus? Mulier rixosa: fugatur
Iste piis precibus, fit at hæc rabiosior illis.*

Quoi de pire que le Diable? Une femme querelleuse. S'il est mis en fuite par de pieuses prières, elle, au contraire, n'y trouve qu'un aliment à sa rage.

Page 141, par suite d'une méprise du graveur, l'ordre des chiffres de renvoi, sur la gravure représentant les coiffures de femmes en Egypte, en Turquie, etc., a été interverti. Au lieu de courir de gauche à droite, les chiffres doivent courir de droite à gauche. En aura donc à les rétablir, en lisant le texte, dans l'ordre suivant :

3	2	1	
6	5	4	
9	8	7	
13	11	12	10

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, pres de la rue des Petits-Augustins.

LES MINES D'OR DU BRÉSIL.



(Lavage de l'or, au Brésil.)

Dans un de nos précédents volumes (1856, p. 106), en parlant du voyage des Argonautes, et cherchant à démêler ce qui pouvait s'y trouver de vrai, nous avons dit que, suivant l'opinion de certains antiquaires, toute la partie de l'histoire relative à la fameuse toison d'or ne reposait que sur une équivoque. Les compagnons de Jason seraient allés, sous la conduite d'un pilote phénicien, enlever en Colchide un trésor, en langue phénicienne *malon*. Ce mot, adopté par nos aventuriers pour désigner le fruit de leur expédition, et conservé dans les récits qui en perpétuèrent la mémoire aux siècles suivants, aurait fini par n'être plus compris des Grecs, qui l'auraient enfin confondu avec le mot *mallon*, employé dans leur langue pour désigner une peau de brebis.

Quelques archéologues, cependant, présentent une explication différente, et qui ne manque pas d'ailleurs d'un certain degré de vraisemblance. Ils font remarquer qu'autrefois, pour recueillir l'or que charrient certaines rivières, on plaçait au fond de l'eau des peaux de mouton dont la laine retenait les grains métalliques à mesure qu'ils arrivaient, tandis que les grains de sable, comme plus légers, étaient bientôt repris par le courant et entraînés plus loin. Ils supposent que cette industrie était pratiquée dans la partie de la Colchide vers laquelle se dirigèrent les Argonautes, et que l'intention de ces guerriers était, ou de se rendre maîtres de l'établissement pour le faire exploiter à

leur profit, ou seulement de s'emparer des produits déjà obtenus.

Je n'ai point à me prononcer entre les deux opinions, et je ne les rappelle ici que pour faire remarquer qu'on n'a pas encore complètement abandonné le procédé auquel la dernière fait allusion. Si on jette les yeux sur la vignette placée en tête de notre article, on verra au premier plan deux hommes qui battent une peau, non de brebis mais de bœuf, pour faire tomber les grains d'or engagés entre les poils. Ces hommes, on le voit aisément, ne sont pas des habitants de la Colchide, des Asiatiques; ce sont des Africains que des maîtres de race européenne font travailler dans les mines de l'Amérique. La scène se passe au Brésil; elle a été dessinée sur les lieux par un artiste allemand nommé Rugendas. La planche originale se trouve, avec un grand nombre d'autres, exécutées en général avec beaucoup de talent et toutes remarquables par leur exactitude, dans un magnifique ouvrage que M. Rugendas a publié à Paris il y a quelques années. C'est à cet ouvrage que nous empruntons en grande partie les détails qu'on va lire sur l'extraction de l'or dans les environs de Villa-Rica, capitale de la province de Minas-Geraes.

Les environs de Villa-Rica ont un caractère tout particulier: non seulement les roches, les vallons, les chutes d'eau leur donnent un aspect sauvage, mais on y est frappé encore de ces déchirements du sol que l'exploitation des

mines a opérés en tous sens. On ne saurait se faire une idée de l'abondance de l'or dans ces contrées : autour de la ville ce métal se trouve répandu sur les hauteurs, dans la plaine, dans le lit des rivières et des ruisseaux, dans la poussière des routes, et jusque dans les balayures des maisons ; quelquefois il arrive qu'en arrachant une plante, on voit ses racines couvertes de paillettes d'or que les eaux pluviales y ont accumulées.

La chaîne de montagnes la plus productive en ce genre s'étend, en courant de l'est à l'ouest, l'espace de deux lieues portugaises, de Villa-Rica jusqu'à Cidade-Mariana et Morro San-Antonio. Elle a pour base un mica ferrugineux, sablonneux, alternant avec du minerai de fer argileux que les indigènes appellent *Jacutinga*. Les couches supérieures, épaisses de quatre ou cinq mètres, reposent presque toujours sur un minerai de fer poreux qui contient moins d'or que les couches plus profondes. Ce qu'il y a de plus riche, ce sont des couches et des veines de quartz friable (*farmacoes*), et des nids de la même roche appelés *panellas* (pots) ; ce sont ces couches de quartz et ces nids sur lesquels on travaille le plus.

D'après les lois qui sont encore aujourd'hui en vigueur, et qui le sont depuis le temps de la conquête, tout homme qui découvre un terrain fertile en or obtient de ce terrain une *data*, c'est-à-dire une portion de soixante brasses de long et de quarante de large qu'il choisit lui-même. La seconde *data* est réservée au gouvernement, qui pour l'ordinaire la vend ou la partage entre des particuliers. La troisième *data* appartient encore à celui qui a fait la découverte, ou du moins elle peut lui appartenir ; car pour s'en assurer la propriété il faut qu'il réunisse les deux conditions suivantes : d'avoir un nombre déterminé d'esclaves, et de commencer les travaux dans un temps donné. S'il ne peut remplir l'une ou l'autre de ces deux clauses, la *data* revient au fisc, qui la partage, ainsi que le reste, entre d'autres personnes, selon le nombre d'esclaves qu'elles peuvent employer dans l'exploitation, et à raison de deux toises et demie carrées (4^m,875) par chaque esclave.

Il y a trois manières d'exploiter les couches aurifères. La première s'appelle *trabalhar por minas* (exploitation souterraine). On pratique dans la montagne des sondages d'essai, et bientôt on connaît les endroits de la roche et des nids qui sont le plus riches en or. Ces points trouvés, on y creuse des galeries et l'on exploite la couche aurifère tant qu'elle ne devient pas trop pauvre.

La seconde méthode s'appelle *trabalhar de talho aberto* (exploitation à ciel ouvert). Elle ne s'applique qu'à des couches aurifères de consistance terreuse et placées superficiellement ; elle n'est praticable que dans les localités où l'on peut sans de trop grands frais amener l'eau dont on a besoin pour le lavage. Quand toutes ces circonstances se trouvent réunies, on commence par creuser les canaux qui doivent amener l'eau à l'endroit qu'on veut exploiter ; puis des esclaves munis de leviers, de pics, de bèches, détachent la terre ou la roche friable et la disposent dans le lit que les eaux devront parcourir quand on cessera de leur barrer le passage. Les obstacles qui les arrêtaient une fois levés, ces eaux se précipitent en torrents et, entraînant tout ce qui se trouve sur leur passage, conduisent dans des réservoirs pratiqués au pied de la montagne l'or, le sable et le gravier. Quelquefois, avant de faire couler les eaux, on a pris soin d'enlever à la main les plus grosses pierres ; d'autres fois, on place dans le canal du lavage des grilles qui arrêtent ces pierres et ne laissent passer avec l'or que le limon et les menus gravois. Les réservoirs (*mondeos*) étant pleins, on les agite longuement afin de permettre aux grains d'or de gagner le fond. Quand on juge que cet effet est obtenu, on ouvre l'écluse qui fermait le réservoir ; l'eau s'écoule avec rapidité et emporte avec elle la portion la plus superficielle du dépôt. En répétant ces lavages qui enlèvent toujours les

parties les plus légères, on finit par obtenir l'or assez pur ; l'eau d'ailleurs en emporte toujours un peu, et c'est pour ne pas perdre cette dernière partie que l'on place au fond du canal, qui sert d'issue au réservoir, des peaux de bœufs ou des couvertures de laine grossière dont les poils arrêtent au passage les paillettes et les empêchent d'aller plus loin.

La troisième méthode est celle qu'emploient des hommes désignés sous le nom de *faiscadores*. Ces gens ne travaillent pas tous, au reste, de la même manière : les uns entrent dans l'eau jusqu'à la ceinture et ramassent le sable de la rivière au moyen d'une écuelle en bois ; puis, agitant circulairement cette écuelle près de la surface de l'eau, ils font enlever par le courant ou rejettent eux-mêmes avec le dos de la main, les parties terreuses ou arénacées qui, étant plus légères, sont toujours amenées à la superficie ; à force de répéter cette opération, ils finissent par n'avoir au fond de leur sébile que les parties les plus pesantes, c'est-à-dire les grains d'or qui se trouvent en général disséminés au milieu d'un sable ferrugineux. Les grains les plus apparents sont enlevés sur-le-champ, et le reste, à la fin de la journée, est soumis à un second lavage exécuté avec plus de soin que le premier. Le procédé, comme plusieurs de nos lecteurs l'auront sans doute déjà remarqué, diffère peu de celui que l'on voit quelquefois pratiquer dans Paris sur les bords de la Seine, auprès des lieux où débouchent les égoûts. Le lavage, dans ce dernier cas, a pour objet de recueillir les vieux clous et autres morceaux de ferraille que les ruisseaux ont pris dans les rues après les pluies d'orage et transporté jusqu'à la rivière. Seulement, comme l'or ne se présente pas en aussi gros morceaux que ces fragments de fer, il faut plus d'habileté pour l'empêcher de s'échapper avec le sable. La sébile que l'on emploie est aussi d'une forme différente dont l'expérience a fait reconnaître la supériorité : au lieu d'être demi-sphérique, comme celle de nos laveurs de ferrailles, elle forme un cône renversé très peu profond relativement à sa largeur, et les grains d'or roulant sans difficulté jusqu'au fond y restent emmagasinés.

D'autres *faiscadores* amoncellent le sable des rivières et y font couler un peu d'eau pour enlever les parties les plus légères ; ce qui reste est transporté sur une plateforme construite sur le rivage même : là, on arrose et on remue cet amas dont l'écoulement est dirigé vers une peau de bœuf que l'on étend dans un conduit (*canoas*) ; enfin le tout est encore porté dans une auge où on lui fait subir un second lavage.

C'est en général un pauvre métier que celui des *faiscadores* ; on n'en cite guère qui s'y soient enrichis, et la plupart s'estiment heureux quand leur travail d'une journée leur a valu de 20 à 25 sous.

LE Puits ARTÉSIEEN DE GRENELLE.

I. Géologie.*

L'Abattoir et le quartier de Grenelle étaient privés d'eau. La ville de Paris chargea M. Mulot de forer un puits artésien. Avant de commencer ce travail, celui-ci ne voulut point abandonner au hasard le succès de son entreprise, et la confiance avec laquelle il a continué son œuvre au milieu des raileries de l'ignorance et des rancunes discouraçantes de quelques savants, était basée sur des connaissances géologiques positives et une longue expérience antérieure.

Deux conditions, comme on le sait, sont nécessaires à l'établissement d'un puits artésien : 1^o l'existence d'une couche perméable telle que le sable, placée entre deux couches imperméables telles que l'argile ; 2^o l'infiltration des eaux dans la couche perméable par un point plus élevé que

* Voy. les *Éléments de géologie*, 1838, p. 278 et 286.

celui où elles doivent jaillir (voy. 1855, p. 302). Ces deux conditions se réunissaient-elles pour assurer le succès du forage de Grenelle? C'est ce que nous allons d'abord examiner.

Représentons-nous le bassin de Paris sous la forme d'une

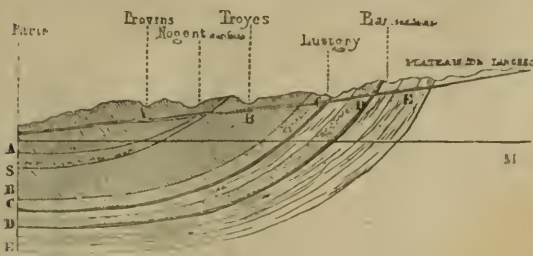


fig. 1.

(Coupe géologique par un plan vertical passant par Paris et Troyes en Champagne.)

AA, Terrains tertiaires supérieurs à la craie. — BB, Craie ou calcaire crétacé. — CC, DD, Sables verts et argiles du Gault. — EE, Oolithe, calcaire jurassique, etc. — AE, Pente générale du terrain, du plateau de Langres à Paris. — AM, Niveau de la mer

assiette creuse (fig. 1, BB), formée par la craie. Dans cette assiette, se sont déposés successivement les terrains appelés *tertiaires* (AA), au centre desquels Paris est situé. Sur un espace circulaire dont Laon, Mantes, Blois, Sancerre, Nogent-sur-Seine et Eprenay forment la limite, ces terrains existent à la surface du sol et nous dérobent la vue du terrain crayeux; mais dès qu'on a dépassé les villes que nous avons nommées, on atteint les bords de l'assiette, et la craie se montre généralement à la surface du sol.

Etudions maintenant la succession des terrains tertiaires sur lesquels Paris est bâti, pour comprendre les obstacles que M. Mulot avait à vaincre, les chances qu'il avait de réussir. Laisant de côté les collines qui nous entourent, nous nous occuperons uniquement du sol de la plaine de Grenelle. A la surface, il est formé par des sables, des cailloux, des débris de roches qui ont été transportés par les eaux à des époques bien antérieures aux temps historiques. Au-dessous de ce *terrain de transport*, comme on l'appelle, on trouve dans quelques cantons le *calcaire grossier* dont les puissantes assises ont fourni les moellons dont nos maisons sont construites. Mais des inductions géologiques et des travaux exécutés auparavant donnaient l'assurance que cette formation n'existait point à Grenelle, et s'y trouvait représentée par des marnes et des argiles. M. Mulot savait aussi qu'il ne rencontrerait pas les nappes artésiennes (fig. 1, s) qui coulent dans les sables inférieurs au calcaire grossier et qui alimentent les puits de Saint-Ouen, de Saint-Denis et de Stains, puisque d'avance il avait annoncé que le puits de Grenelle aurait au moins 400 mètres de profondeur. Au-dessous de ces représentants du calcaire grossier, la sonde avait à traverser des sables purs, l'argile plastique qui sert au dallage des bassins et au modelage des sculpteurs; et enfin la craie, c'est-à-dire le fond de l'assiette dans laquelle les terrains tertiaires se sont déposés. Quelle était l'épaisseur de cette couche de craie, la seule qui par sa puissance ou sa dureté pût opposer un obstacle sérieux à la sonde artésienne? Rien ne pouvait le faire prévoir. Des puits forés à Elbeuf, à Rouen et Tours, ne fournissaient à cet égard que des indices insuffisants ou des approximations éloignées. La puissance, c'est-à-dire l'épaisseur de la craie au-dessous de Grenelle, tel était donc l'élément géologique inconnu qui pouvait seul prolonger le forage au-delà des limites assignées d'avance par M. Mulot à l'exécution de son travail. Mais cet obstacle vaincu, avait-il la certitude de trouver une nappe d'eau au-dessous de cette masse de craie? D'abord,

les formations sous-jacentes (fig. 1, CD) à la craie réunissent, comme nous allons le voir, toutes les conditions nécessaires à l'existence des nappes artésiennes; savoir une succession de couches d'argiles et de sables, c'est-à-dire de couches imperméables et perméables. Ensuite, M. Mulot pouvait s'appuyer sur l'expérience antérieure des puits forés de Rouen, d'Elbeuf et de Tours, où l'on avait trouvé des nappes abondantes au-dessous de la craie entre les couches d'argile dont nous parlons et qui portent le nom d'*argiles du Gault*.

Mais une autre condition est nécessaire pour que l'eau puisse s'élever dans un puits artésien, c'est que les points d'infiltration soient plus élevés que l'orifice au-dessus duquel l'eau doit jaillir. Cette condition existait aussi à Grenelle. En effet, M. Arago avait fait voir que l'eau de la nappe en question devait nécessairement arriver à la surface du sol; car, dans le puits de la ville d'Elbeuf qui est à 8 mètres au-dessus du niveau de la mer, l'eau pouvait s'élever de 25 à 27 mètres au-dessus du sol, et par conséquent à 55 ou 55 mètres au-dessus du niveau de l'Océan. Or, l'orifice du puits de Grenelle n'est qu'à 51 mètres au-dessus de ce même niveau; par conséquent si l'on rencontrait la même nappe, l'eau devait nécessairement monter au-dessus de la surface du sol de l'Abattoir. M. Walferdin, de son côté, arrivait à la même conclusion par une autre voie. Il se mit à la recherche des points d'infiltration des eaux, c'est-à-dire des endroits où les couches argileuses et les couches de sables verts sous-jacentes à la craie viennent affleurer la surface du sol. Dans cette recherche, M. Walferdin se laissa guider par les cours d'eau superficiels de la Seine et de la Marne, pensant qu'ils pouvaient être considérés jusqu'à un certain point comme la traduction extérieure des cours d'eau souterrains. En remontant dans la direction de ces deux rivières, il trouva dans le voisinage de Lusigny (voy. fig. 1), à 18 kilomètres de Troyes, les argiles et les sables verts dans lesquels on espérait trouver la nappe d'eau à Paris. Or, ce point où les sables verts succèdent aux argiles à la surface du sol, est de 95 à 100 mètres plus élevé que la plaine de Grenelle; et tous les endroits où ces sables verts ont été observés, tels que la Charité, Allichamps près Vassy (Haute-Marne), Château-Lavallière (Indre-et-Loire), Parigné Sarthe, sont dans des conditions analogues.

Ainsi donc, non seulement on avait les plus fortes probabilités de trouver une nappe d'eau entre les argiles inférieures à la craie, mais on pouvait présumer aussi, avec toute la certitude que comportent les données physico-géologiques, qu'elle jaillirait à la surface du sol.

Nous connaissons maintenant les inductions qui dirigeaient M. Mulot; nous avons une idée de la succession des terrains qu'il avait à traverser pour arriver à la nappe d'eau sous-jacente à la craie; voyons maintenant comment il a vaincu tous les obstacles pour aller la chercher à l'immense profondeur de 548 mètres (1686 pieds) au-dessous du sol parisien.

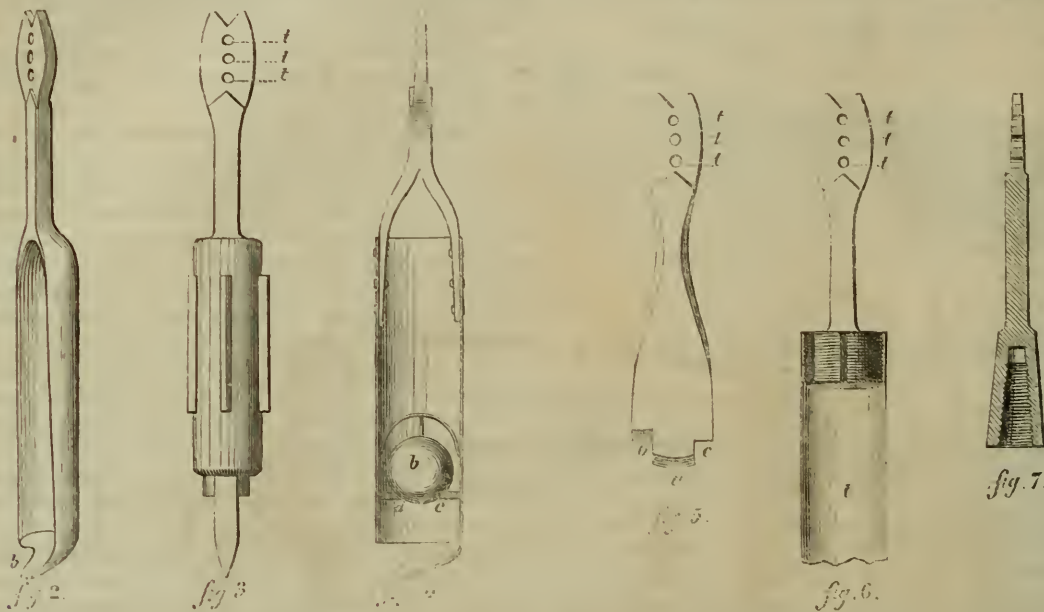
II. Mécanisme et accidents du forage.

La sonde artésienne se compose d'une série de tiges de fer de 8 mètres de long et vissées ou plus souvent boulonnées, c'est-à-dire pénétrant l'une dans l'autre comme un coin dans une mortaise et retenues par des boulons (gros clous qui s'enfoncent dans les trous, t, t, t, fig. 5, 3 et 6). C'est à l'extrémité de cette tige qu'on fixe les instruments qu'on veut employer. Pour faire descendre ou monter l'appareil, on le suspend à un crochet (fig. 9, c) soutenu par un moufle M et communiquant par des poulies de renvoi PP avec un manège. Pour forer, un autre manège imprime à la sonde un mouvement de rotation.

Les terrains peu résistants tels que les argiles, se laissent percer par une tarière ou cuillère ouverte (fig. 2). C'est un cylindre creux, ouvert inférieurement et armé d'un

bec *b* qui pénètre dans l'argile; celle-ci se loge dans l'intérieur du cylindre et est ramenée au dehors. Mais dans les sables et les argiles rendus presque liquides par l'eau qui les délaie, on a recours à la cuillère à soupape (fig. 4) dont nous offrons ici la coupe longitudinale: c'est un cylindre

analogue au premier, mais dans l'intérieur se trouve une ouverture *dc*, d'un diamètre moindre que celui du cylindre lui-même; au-dessus de cette ouverture, est un boulet en fer *b* mobile, mais qui la ferme exactement. Lorsque la cuillère pénètre dans le sable, celui-ci, pressé par ce poids



énorme, soulève le boulet et pénètre dans le cylindre; mais dès qu'on commence à retirer la sonde, le boulet retombe par son propre poids, bouche l'orifice *dc*, et permet de ramener à la surface le sable dont la cuillère est remplie.

Si l'on n'avait soin de soutenir les terres pendant que le forage avance, elles s'ébouleraient à mesure et le trou ne tarderait pas à être comblé; c'est au moyen de tubes en fonte ou en tôle emboîtés l'un dans l'autre, comme le tirage d'une lorgnette, qu'on s'oppose aux éboulements. Mais pour loger ces tubes, il faut agrandir les trous. On y parvient au moyen de l'écarissoir (fig. 5), cylindre massif garni à sa surface de lames de fer verticales, dont l'effet est d'enlever circulairement les terres et de produire ainsi l'effet désiré. Pour enfoncer les tubes on a recours à un *tampon*: c'est un cylindre muni supérieurement d'un rebord circulaire; le tube s'enclasse dans le cylindre jusqu'au rebord qui l'arrête, et on le descend ainsi dans le puits. Nous avons dit que les tubes allaient en diminuant de diamètre, depuis le haut du trou de sonde jusqu'en bas; si donc, la profondeur du puits dépasse les prévisions de l'ingénieur, le diamètre des tuyaux inférieurs devient tellement petit que la sonde ne peut plus manœuvrer, alors il faut enlever tout le système de tubes et le remplacer par un autre d'un diamètre plus fort. Il a fallu faire cinq fois cette opération au puits de Grenelle. On peut imaginer les difficultés et la durée d'un tel travail en se rappelant que cette série de tuyaux avait plus de 400 mètres de long et qu'il fallait ensuite agrandir le trou dans toute sa hauteur. L'instrument employé pour retirer les tubes est un *taraud* cylindrique (fig. 6), à filet triangulaire, qui s'engage dans le tube *t* et permet de le retirer.

Les instruments que nous venons de décrire fonctionnent très bien dans le terrain de transport; mais quand on fut parvenu à la craie et surtout à sa partie inférieure, la résistance ne pouvait être vaincue que par le ciseau dit *trépan* (fig. 3). Les deux biseaux *a* et *b* sont dans le même sens, mais le biseau *c* est en sens opposé; aussi, dans quelque sens que l'instrument tourne, ses biseaux coupent la roche et la réduisent en fragments. On peut se faire une idée de la résistance qu'elle opposa quelquefois, quand on voit dans la cour de l'abattoir ces énormes barres de fer de

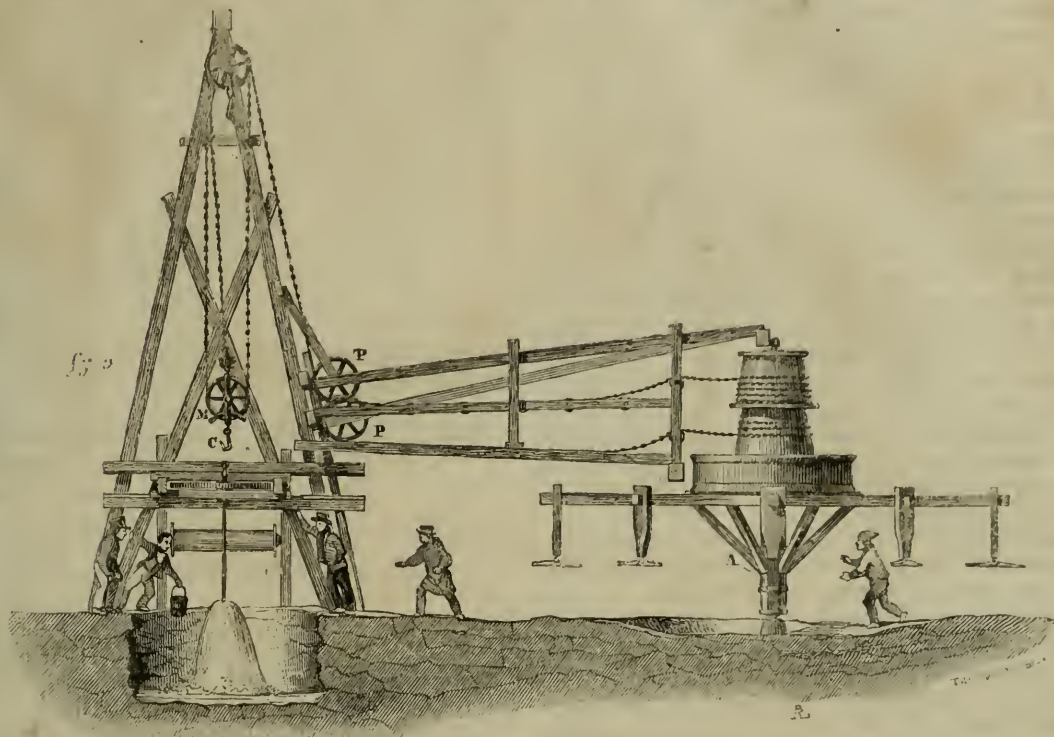
5 à 6 centimètres de diamètre tordues et faussées, ces instruments émoussés, usés ou brisés. Ajoutez à cela que la craie contient souvent des *silex* pyromaque, appelés vulgairement pierre à fusil, dont la dureté est proverbiale.

Tels sont les moyens principaux dont l'ingénieur peut disposer. Mais tous les obstacles que lui opposent des argiles différentes ou des roches réfractaires, ne sont rien en comparaison des accidents inévitables qui viennent arrêter ses efforts. En mai 1857, la sonde était arrivée à 580 mètre de profondeur lorsque la cuillère, surmontée d'un bout de tige de 80 mètres, tomba au fond du puits; la cuillère se brisa ainsi que la tige (fig. 8). Qu'on se figure la difficulté de ramener ces débris à la surface. On ignore leur nombre, leur longueur, leur position relative; on fait des suppositions, on imagine un instrument; l'instrument descend dans le puits, mais il ne produit aucun effet, et le seul résultat qu'on obtient est la certitude que les fragments ne sont point disposés comme on l'avait cru. Après quinze mois de tentatives, M. Mulot avait retiré ces fragments l'un après l'autre par le procédé suivant: au moyen du taraud (fig. 7), il faisait une vis à l'extrémité du fragment qu'il voulait enlever, puis, lorsqu'il était solidement vissé, il le ramenait en haut. En avril 1840, un alésoir



à lames (fig. 5) tomba et s'enfonça profondément dans la craie compacte. Pour le dégager il fallut travailler pendant plusieurs mois afin de creuser un espace vide autour de lui, le dégager d'abord et le retirer ensuite. Il y a trois mois, une cuillère se détacha. M. Mulot imagina de continuer le

forage en passant à côté d'elle, et il parvint à loger l'instrument latéralement dans les couches argileuses que la sonde traversait dans ce moment. Enfin le 26 février 1841, après huit ans de travaux, la sonde tomba tout d'un coup de plusieurs mètres. M. Mulot fils, qui était présent, annonça im-



(Fontaine artésienne de Grenelle, et manège pour retirer et descendre la sonde.)

médiatement que la sonde était cassée de nouveau, ou bien que l'eau allait jaillir. En effet, au bout de quelques heures, on vit sortir une immense colonne d'eau chaude qui donnait trois millions de litres par heure (voy. fig. 9). On était arrivé à l'immense profondeur de 548 mètres, c'est-à-dire plus de cinq fois la hauteur de la flèche des Invalides au-dessus du pavé, plus de huit fois celle des tours Notre-Dame, et treize fois celle de la colonne de la place Vendôme. Le puits descend à 517 mètres au-dessous du niveau de la mer, et son extrémité inférieure correspond au point E de la fig. 4.

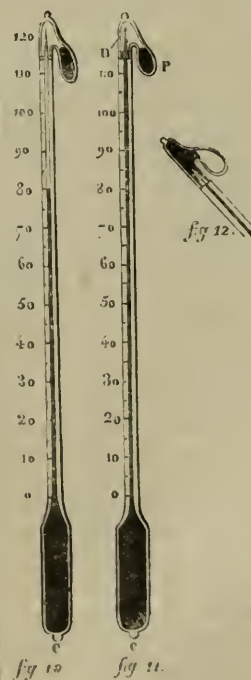
Voici l'épaisseur des différentes couches traversées par la sonde :

Terrain de transport, de sable et de cailloux, environ	10 mètr.
Sables, argiles et lignites, représentant le calcaire à moellons	30
Fragments de craie empâtés dans l'argile.	5
Craie d'abord sableuse, puis blanche, compacte, et contenant des silex	420
Craie grise, bleuâtre et verdâtre, plus ou moins argileuse.	27
Argiles du Gault et sables verts.	56
	548 mètr.

III. Température du puits de Grenelle.

Le globe que nous habitons a une chaleur qui lui est propre et indépendante de celle que le soleil lui communique. A mesure qu'on s'enfoncé dans les entrailles de la terre, on se rapproche du foyer de cette chaleur interne, et par conséquent la température va sans cesse en croissant. Le puits de Grenelle offrait une belle occasion pour étudier les lois de cet accroissement de température. MM. Arago et Walferdin la mirent à profit en se servant des ingénieux instruments que ce dernier a imaginés. En effet, les thermo-

mètres ordinaires ne pouvaient être employés dans cette circonstance, puisqu'il faut les observer au moment même où ils indiquent la température que l'on veut estimer. Il fallait des instruments qui pussent conserver l'indication de



la température à laquelle ils avaient été soumis et qui rapportassent avec certitude à l'observateur la notation exacte de cette température inconnue. Cette température allant en croissant avec la profondeur, c'est toujours au fond du puits que la chaleur est la plus forte. Par conséquent, un instrument qui indiquerait le degré de la plus forte chaleur à laquelle il a été soumis, et qui conserverait cette indication en traversant, pendant qu'on le retire, des couches dont la température est moins élevée, remplirait le but qu'on se propose. Un pareil instrument se nomme un thermomètre à maxima. Voici sa construction. Imaginez un thermomètre à mercure ordinaire avec une cuvette cylindrique c (fig. 10 et 11) ; supérieurement son tube se termine par une pause p (fig.

11), dans laquelle le canal du tube s'ouvre par une pointe très fine d. Par conséquent tout le mercure qui s'échappera par la pointe d ou qui se *déversera*, comme on dit

tombera dans la panse p. L'instrument est divisé en parties dont 10, 20, 40 et plus équivalent à un degré centigrade, de manière que chacune de ces parties vaut un dixième, un vingtième, un quarantième, etc., de degré. Une petite expérience bien simple fera comprendre la théorie de cet instrument. Supposons le tube plein de mercure, comme dans la fig. 41; saisissons la cuvette à pleine main, nous échauffons le verre, la chaleur se transmet au mercure qui se dilate, s'échappe sous forme de gouttelettes par la pointe n et se déverse dans la panse p. Eloignons la main, le mercure de la cuvette se refroidissant, toute la masse se contracte immédiatement, le déversement cesse, et la colonne mercurielle s'abaisse dans le tube (voy. fig. 40). Ainsi donc, tant que la chaleur a été en croissant, le mercure s'est déversé; dès qu'elle a atteint son degré le plus élevé ou son *maximum*, c'est-à-dire du moment qu'elle a commencé à baisser, le déversement a cessé et la colonne mercurielle s'est abaissée dans le tube. La même chose se passe dans les puits de Grenelle: à mesure que le thermomètre descend dans le puits, la température va en croissant et l'instrument déverse; mais lorsque le thermomètre est arrivé au point où la sonde s'est arrêtée, la température ne s'accroît plus, le déversement cesse; puis, lorsqu'on retire l'instrument, qui traverse alors des couches de plus en plus froides, le mercure se contracte et la colonne mercurielle descend dans le tube thermométrique.

Pour connaître le degré de température maximum que l'instrument a indiqué, on le plonge, après l'avoir retiré du puits, dans un grand vase rempli d'eau avec un thermomètre ordinaire vérifié avec soin; celui-ci indique, je suppose, 45° pour la température de l'eau; en même temps la colonne du thermomètre maximum s'arrête à la 80^e partie (fig. 40). Le maximum de température au fond du puits a donc été égal à 45°, plus le nombre de degrés indiqués par le nombre de divisions qui se lisent entre la 80^e division où le mercure s'est arrêté et la dernière ou 120^e division; car lorsque le thermomètre était au fond du puits, c'est-à-dire soumis au maximum de chaleur, le tube était nécessairement plein jusqu'à la pointe. Ainsi donc, si dix divisions du thermomètre à *maxima* équivalent à 4° centigrade, le maximum de chaleur que le thermomètre ait éprouvé sera 45° + 4°, c'est-à-dire 49°.

Veut-on préparer l'instrument pour une nouvelle expérience, on le chauffe jusqu'à ce que le mercure déverse par la pointe n (fig. 41), puis on l'incline (fig. 42); le mercure tenu en réserve dans la panse p vient couvrir la pointe; alors on refroidit la cuvette, le mercure qu'elle contient se contracte, et celui de la panse rentre dans le tube qui se trouve rempli derechef. Il ne suffit pas d'envoyer un seul thermomètre à *maxima* au fond du puits, car on ne saurait se fier à un seul témoin. MM. Arago et Walferdin en ont toujours employé plusieurs à la fois, et leur accord souvent merveilleux était une preuve de l'exactitude de leurs indications. Ces messieurs n'ont pas négligé non plus une autre précaution dont l'oubli entache d'erreur la plupart des observations de ce genre qui ont été faites avant eux. Supposons un thermomètre dont la cuvette serait en caoutchouc, il est bien évident que si on la comprime sans la chauffer, la colonne mercurielle montera dans le tube comme si on chauffait la cuvette. Ce qui serait vrai du caoutchouc, l'est aussi pour le verre, quoiqu'à un degré infiniment moindre; le verre, comme le caoutchouc, cède à la pression. Or, celle-ci est considérable sous une colonne d'eau de plusieurs centaines de mètres de hauteur. Par conséquent si ces thermomètres n'étaient point garantis de la pression, ils déverseraient en vertu de l'accroissement de température, et de plus en vertu de la pression; ces deux effets s'ajoutant l'un à l'autre, ils indiqueraient un maximum de température beaucoup trop élevé. Pour détruire cette cause d'erreur, M. Walferdin enferme chacun de ses thermo-

mètres dans un tube de verre scellé aux deux extrémités à la lampe d'émailleur et qui protège efficacement la cuvette contre toute pression extérieure, sans empêcher l'action de la chaleur, pourvu qu'on laisse séjourner l'instrument pendant un temps suffisant.

Dans la craie à 402 mètres de profondeur, MM. Arago et Walferdin trouvèrent une température de 25°,5, et à 503 mètres, au milieu des argiles du gault, 26°,45. Déduisons de cette dernière expérience la loi de l'accroissement de la température avec la profondeur. On sait que des thermomètres placés dans les caves de l'Observatoire, à 28 mètres sous le sol, marquent invariablement 41°,7. Prenons cette profondeur et cette température invariable pour point de départ, et nous trouverons qu'en descendant de 477 mètres dans la terre on a trouvé un accroissement de 44°,75, et, par conséquent, qu'il faut s'enfoncer de 52 mètres pour avoir un accroissement d'un degré centigrade. S'il a pu rester quelques doutes sur l'exactitude de cette loi, la température de l'eau qui sort actuellement du puits les a dissipés sans retour. Lorsque l'eau a jailli, on était arrivé à la profondeur de 548 mètres; or, d'après la loi d'accroissement de la température déduite de l'observation faite à 503 mètres, la chaleur à cette profondeur devait être de 27°,75. L'eau qui jaillit offre une température de 27°,67 à la surface de la terre. Un tel accord entre le résultat conclu de la dernière expérience et l'observation directe, est une preuve sans réplique de l'exactitude de ces recherches; car on conçoit très bien que l'eau, en s'élevant dans un tube de 548 mètres de long, se refroidisse de quelques centièmes de degré, et je ne connais pas d'expériences thermométriques faites à de grandes profondeurs qui puissent prétendre à un degré de précision aussi remarquable.

On s'est beaucoup plaint de ce qu'il avait fallu chercher la nappe artésienne à une si grande profondeur; maintenant il est à regretter que cette profondeur ne soit pas plus considérable. Supposons, en effet, qu'on n'eût rencontré l'eau qu'à 964 mètres, alors elle aurait eu environ 40° de chaleur et aurait pu servir immédiatement à des établissements de bains, au blanchissage, à la fabrication des produits chimiques. Elle est d'autant plus propre à ces divers usages, qu'elle contient à peine quelques traces de sels de potasse et de chaux. Cette absence de matières étrangères et du plâtre ou sulfate de chaux en particulier, la rend très précieuse pour alimenter les chaudières des machines à vapeur. On sait, en effet, qu'il se dépose sur les parois de ces chaudières, comme dans les bouilloires de nos cuisines, des couches de sels terreux; ces couches, souvent fort épaisses, forment une paroi qui empêche la chaleur du foyer de vaporiser aussi rapidement l'eau contenue dans la chaudière, dès lors on est obligé de la chauffer très fortement; mais qu'une portion de cette couche se détache et l'eau qui se trouve en contact immédiat avec les parois métalliques de la chaudière qui sont souvent chauffées au rouge passera brusquement à l'état de vapeur et fera éclater l'appareil. Telle est une des applications les plus importantes qu'on puisse faire de l'eau du puits de Grenelle. Quant à ses propriétés médicales; elles sont nulles, précisément parce que cette eau ne contient aucun principe étranger; mais refroidie et aérée, elle sera aussi bonne si ce n'est préférable comme boisson à l'eau de la Seine, des sources et des réservoirs d'eau pluviale.

Quand on songe à l'énorme quantité d'eau qui surgit de ce puits artésien, on ne peut s'empêcher de craindre qu'elle ne vienne à diminuer un jour. Le raisonnement et l'expérience se réunissent pour rassurer l'imagination. En effet, la nappe artésienne des argiles du gault est formée par l'infiltration des eaux sur une circonférence dont le rayon est de 50 à 40 lieues environ. Les puits d'Elbeuf, de Tours, de Rouen, qui sont alimentés par la même nappe et creusés depuis plusieurs années, donnaient toujours la même quantité

d'eau. La fontaine artésienne de Lillers, département du Pas-de-Calais, existe depuis 1126, la quantité d'eau qu'elle fournit n'a jamais varié; celle du monastère Saint-André émet le même volume d'eau depuis un siècle environ. Les puits artésiens qui communiquent avec de petites nappes et quelquefois de simples rigoles qui coulent dans une formation géologique, tels que ceux de Saint-Denis, Stains, Saint-Ouen, etc., sont les seuls qui s'épuisent avec le temps ou à la suite de longues sécheresses.

Quelques puits artésiens ont un niveau variable. A Nogelle-sur-Mer, département de la Somme, et à Fulham près de Londres, il existe des puits artésiens dont l'eau monte et baisse avec la marée, de même que celle de tous les puits d'Abbeville. Admettons, avec M. Arago, que la rivière souterraine où va s'alimenter une fontaine artésienne se décharge ainsi partiellement dans la mer ou dans un fleuve sujet au reflux, et cela par une ouverture un peu grande comparée à ses propres dimensions, et nous aurons l'explication de ce fait extraordinaire en apparence. En effet, lorsque la mer monte elle bouche cette ouverture, s'oppose à l'écoulement de l'eau, qui s'élève alors dans le puits artésien pour redescendre lorsque la marée descendante a mis à découvert l'orifice du canal souterrain dont les eaux s'écoulent de nouveau sans obstacle dans l'Océan.

BATELIERS DE CONSTANTINOPLE.

(Second article. — Voy. p. 31.)

Les caïdjis sont généralement de très beaux hommes, unissant une grande force à beaucoup d'agilité, un peu amaigris par l'état de transpiration continuelle dans lequel ils vivent, sans que pour cela leurs traits laissent paraître aucune trace de souffrance; habituellement réfléchis, mais plutôt gais que tristes; sobres, braves, et pas querelleurs, si ce n'est quelquefois par hasard pour arracher une pièce de plus à un passager peu généreux.

Ils forment une corporation nombreuse, qui a ses chefs, son conseil municipal, ses statuts, ses lois et ses coutumes. A chaque échelle réside un *kiahia* (batelier maître), chargé de défendre leurs droits, de mettre des bornes à leurs exigences, de punir leurs infractions, en un mot, un capitaine du port au petit pied, remplissant tour-à-tour les fonctions de commissaire de police et de juge-de-peace; conciliateur quand on l'écoute ou qu'il est de bonne humeur; mais armé d'un bâton et sachant en faire usage, si le caïdji se montre récalcitrant, ou si lui-même est en proie à quelque contrariété domestique. Comme tout fonctionnaire asiatique, le *kiahia* jouit d'une autorité sans bornes, dont il fait le plus souvent un usage paternel, mais dont il abuse aussi de temps à autre pour augmenter ses profits; d'ailleurs dévoué à ses camarades, bienveillant pour le public et naturellement brave homme, il est la providence du débarcadère.

Les caïdjis des grandes maisons, bien habillés et bien nourris, ont un salaire suffisant pour entretenir leur famille et mettre de côté quelques épargnes. Le prix auquel la course est taxée permet aux caïdjis de louage de gagner une trentaine de piastres par jour, environ sept francs, somme avec laquelle ils vivent dans l'aisance, font vivre leur femme et leurs enfants, et se ménagent des ressources pour la vieillesse; quelques uns trouvent encore le moyen d'acheter une esclave. Dans la belle saison, et à Constantinople la belle saison dure presque huit mois, ils font des journées de dix à quinze francs. Lorsque le bateau leur appartient, c'est un bénéfice à peu près net, car les droits à acquitter sont peu de chose, et, dans ce pays barbare, on ignore toujours l'invention des impôts indirects qui ont pris chez nous une si grande extension. On voit donc que le métier de batelier à Constantinople est plus lucratif que

beaucoup d'états plus relevés à Paris. Aussi les caïdjis sont-ils très jaloux de leurs privilèges, et le sultan Mahmoud avait-il encouru les disgrâces de l'impopularité pour avoir osé, en dépit de leurs réclamations, jeter un pont de bois entre les deux rives de Galata et de Stamboul. Ce malheureux pont flottant, d'ailleurs si léger, si gracieux et si nécessaire, puisqu'il sépare l'arsenal du reste du port, a rendu bien des partisans à l'ancien régime, a réveillé dans bien des cœurs le vieux levain janissaire.

Les caïdjis ont une aversion encore plus prononcée pour les bateaux à vapeur que pour les ponts. En effet, les ponts diminuent seulement le nombre des passagers, tandis que les bateaux à vapeur, empiétant sur les attributions des caïdjis, sont pour leur corporation des concurrents d'autant plus redoutables qu'ils rament eux-mêmes, et avec une force, avec une rapidité qui défie toute puissance humaine. Une compagnie anglaise ayant obtenu du sultan Mahmoud la permission d'établir un service de bateaux à vapeur sur le Bosphore, les caïdjis s'opposèrent à la marche des nouveaux navires, menacèrent de les incendier si on ne se hâtait de révoquer la concession, et, en attendant, s'ingénierent d'attacher avec des câbles les roues de ces *caïques de feu*, tel est le nom qu'ils leur donnent. Le gouvernement turc comprit ce qu'il y avait de sacré dans les plaintes d'un si grand nombre d'hommes menacés dans leur existence, et il eut le bon esprit de céder.

Les qualités dominantes chez les caïdjis sont: le courage, la persévérance, la sobriété, l'économie, la résignation, un certain esprit de sociabilité, et des manières affables; cette prévenance, mais aussi cette fierté de l'homme qui, tout en ayant besoin des autres pour vivre, ne compte cependant que sur son travail; l'amour de la liberté, une vive admiration pour toutes les grandes scènes de la nature, un fond de loyauté et de religion. Aussi bien que leurs qualités, leurs défauts sont un mélange de ceux de l'agriculteur et du marin: rien n'égale leur ignorance et leur superstition; toujours en mouvement comme le navigateur, ils ont néanmoins cela de commun avec le paysan, qu'ils ne connaissent pour la plupart que le lieu qui les a vus naître. Ennemis de tout changement par insouciance autant que par système, ils agissent comme agissaient leurs pères; la routine est devenue leur philosophie; dénués de tout esprit d'intrigue, ils ne manquent pas de cette finesse qui se gagne dans le commerce des hommes; habitués à lutter contre les flots et les vents, ces deux grandes forces de la nature, ils redoutent peu la puissance humaine, qu'ils voient si souvent échouer contre la tempête.

Tels sont les principaux traits par lesquels les caïdjis de Constantinople se ressemblent; mais leur grande famille offre aussi de nombreuses variétés. Ainsi les bateliers des caïques à plusieurs paires de rames ont une allure plus militaire, comme il convient à des hommes exercés aux manœuvres d'ensemble et soumis aux lois de la discipline. Ceux des caïques à une paire de rames, au contraire, ont plus d'abandon et de bonhomie: ce sont nos cochers de cabriolet, avec leur humeur liante et leurs privautés. Du plus loin qu'ils vous aperçoivent, ils vous appellent en criant: « *Capitan, capitan, bana-bak* »: Capitaine, capitaine, regarde-moi. « Si vous hésitez, ils ajoutent: « *Capitan, viens à moi; mes bras sont de fer, mon caïque est léger comme un oiseau.* » Ne tardez pas à jeter votre dévolu, car il viendra une nuée de caïdjis autour de vous;

* *Capitan* veut dire capitaine; c'est le nom que les Turcs donnent aux Européens quand ils ont intérêt à flatter leur amour propre: alors même ils se font scrupule de nous accorder le titre d'*effendi*, qui correspond à notre mot *monsieur*, et qu'ils n'échangent avec plaisir qu'entre musulmans. Lorsqu'ils tiennent peu à nous plaire, ce qui arrive souvent, nous ne sommes pour eux que des *giaour* ou des *kiopeck*, c'est-à-dire des infidèles ou des chiens, expressions synonymes dans leur langage.

celui-ci vous tirant par un bras, celui-là par l'autre, un troisième par votre habit; tous parlant ensemble, vous acablant de politesses et vous empêchant de faire un pas. En pareille circonstance, il faut pour se tirer d'embarras s'adresser au *kialia*, qui les écarte avec sa baguette et vous conduit lui-même au *caïque* du plus adroit ou du plus ancien, suivant que vous avez besoin d'un bon rameur ou d'un homme de confiance. Lorsque le *kialia* a désigné le bienheureux, tous se taisent et se retirent en applaudissant à son choix.

Le mieux, lorsqu'on s'embarque souvent, c'est de prendre toujours le même *caïdji*. A votre arrivée, il vous fait du coin de l'œil un petit signe d'intelligence, et pendant que les autres se fatiguent à vous vanter leur talent et la supériorité de leur *caïque*, lui prépare le sien en souriant, l'amène à l'échelle, vous accueille gracieusement à son bord, puis, se hâtant de donner le premier coup de rames, il file en disant d'un air de triomphe à ses camarades : « *Bou, bènim muchteri!* Celui-là, c'est mon hôte! » Après cela, il redevient grave, et c'est à vous d'obéir à son commandement, lorsque vous étant allongé dans le *caïque* il vous fait signe de ne pas remuer ainsi, ou vous ordonne d'appuyer tantôt à droite, tantôt à gauche, jusqu'à ce qu'il ait trouvé le point d'équilibre qui doit le plus favoriser la marche de la nacelle. S'il se trompe, tant pis pour vous; d'un mouvement de tête impérieux il vous avertira qu'il faut vous déranger de nouveau. Une fois bien aligné, parlez, fumez, riez, chantez, si bon vous semble, mais ne bougez pas : la moindre secousse agite tellement la frêle embarcation que le contre-coup se fait sentir à la main qui tient la rame, et lui cause quelquefois une vive douleur. Le *caïdji* ne redeviendra aimable que lorsque toutes ses mesures seront prises, et que, tout en ramant tantôt d'une main, tantôt de l'autre, il aura ôté successivement son turban, sa veste dorée et ses bas. Alors il vous dira : *Ei mi, capitan?* (Est-ce bien, capitan?) Il liera conversation; voudra savoir s'il y a en Europe une ville aussi belle que Constantinople; si le sultan des Français a d'aussi beaux *caïques* que le Grand Seigneur; si la mer est aussi bleue à Paris que dans le Bosphore, et une foule d'autres choses du même genre.

Naturellement questionneur, il aime peu à répondre aux questions qu'on lui adresse. Lui demandez-vous si la journée sera belle, il répond : *Bil mem* (je ne sais pas); ou bien, poussé dans ses derniers retranchements, il se risque à dire : *Allah bilir* (Dieu le sait.) Avec son Dieu le sait, il ne redoute aucune indiscretion, surtout en matière politique. — Le sultan est-il aimé de son peuple, *caïdji*? — Dieu le sait. — Croyez-vous qu'il soit sincèrement dévoué aux Russes? — Dieu le sait. — Mais enfin, pensez-vous que les Turcs, si bons musulmans, ne se révolteront pas un jour contre le protectorat des Russes, qui à leurs yeux ne sont que des *giaours*? — Dieu le sait. Il faut qu'il ait une bien grande confiance en vous pour répondre : *Ich Allah!* (plaise à Dieu!) C'est que le massacre des janissaires est toujours présent à sa mémoire, et qu'il n'ignore pas qu'en Orient les têtes ne tiennent pas bien sur les épaules. Mais, direz-vous, lorsqu'il s'agit de savoir si la journée sera belle, pourquoi répondre encore : Je n'en sais rien, ou Dieu le sait? — Pourquoi? Parce que tout musulman, et particulièrement tout *caïdji* est imbu de la doctrine du fatalisme; parce qu'il se croirait impie s'il se permettait de lire dans les signes extérieurs que la Providence étale cependant avec bonté aux yeux du marin, pour qu'il puisse présager le calme ou la tempête. Le despotisme est tellement dans les mœurs des Orientaux, qu'ils font de Dieu lui-même un despote, et qu'ils s'imaginent que, pour le plaisir de manifester son omnipotence, il changerait tout-à-coup le beau temps en pluie, s'ils osaient, après avoir observé l'état du ciel, émettre une opinion quelconque Il

en est beaucoup qui poussent cette disposition si loin, qu'à leurs yeux les horloges et les montres sont une invention du diable; ceux-là, quand un chrétien, leur voyant une montre, a la naïveté de leur demander quelle heure il est, répondent pieusement : Dieu le sait! (*Allah bilir!*) Si donc vous tenez à causer avec votre *caïdji*, évitez tout ce qui touche à la politique et à la religion; n'entamez pas non plus le chapitre des mœurs des peuples musulmans, il se croirait insulté. Parlez-lui des usages des nations chrétiennes, il vous suivra avec plaisir sur ce terrain; il ne manquera pas de rire à chaque malice que vous lui direz, et il vous étonnera plus d'une fois par le bon sens, la finesse et la malice de ses réparties. Il deviendra aussi liant que le cocher de cabriolet de Paris, mais cependant avec de meilleures manières, sans jamais dépasser les bornes du respect, sans jamais se manquer à lui-même : cette supériorité vient en grande partie de ce qu'il ne fait pas usage de boissons spiritueuses; l'éducation religieuse y est aussi pour beaucoup; en aucune occasion, son métier de *caïdji* ne lui fera oublier qu'il est homme, qu'il est mahométan. Au terme de la traversée, s'il vous chicane sur le prix convenu, dites-lui sans colère, et plutôt avec une froideur dédaigneuse : « Je croyais les mahométans des hommes droits (*doghrou adamlar*). » Tout-à-coup ses exigences ridicules feront place à des dispositions honnêtes; sa dignité d'homme a repris le dessus.

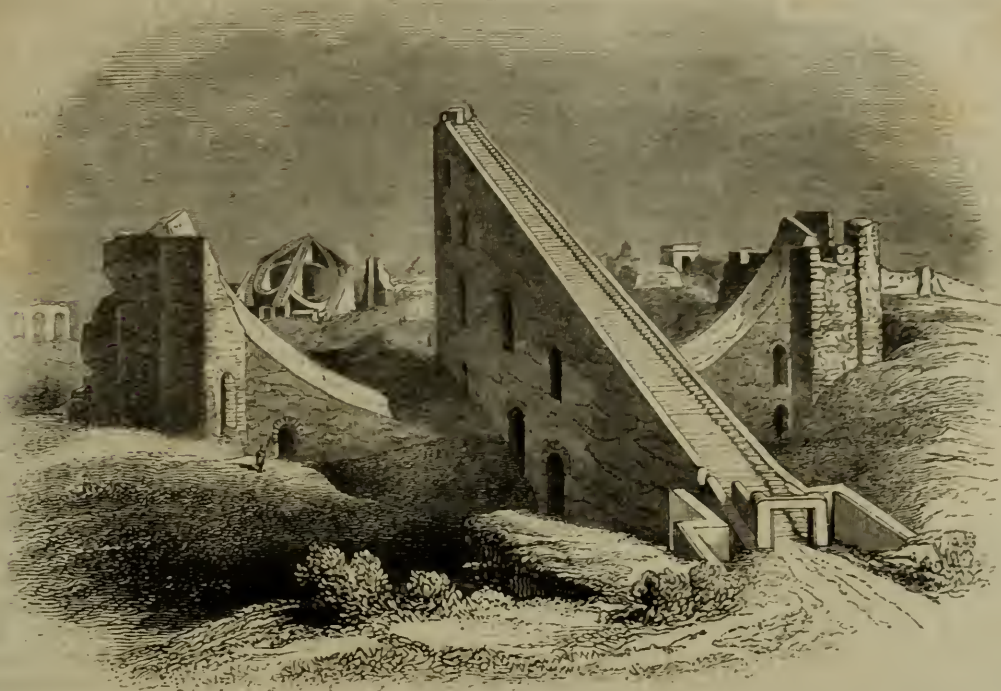
Nous nous sommes trop longuement étendu dans cet article sur le compte des bateliers turcs pour parler en détail des bateliers grecs, des bateliers arméniens et des bateliers juifs; nous nous bornerons à dire un mot des uns et des autres. Les *caïdjis* grecs ne le cèdent en rien aux turcs pour la force et la souplesse; ils leur sont infiniment supérieurs pour l'intelligence et l'audace : les *caïdjis* turcs ne sont que de bons bateliers; les *caïdjis* grecs sont de véritables marins. Les Turcs n'aiment que médiocrement la mer, et ne luttent guère contre elle qu'avec la rame; ils se font bateliers parce qu'ils y trouvent du profit; mais ils se ressentent toujours de leur origine de nomades, et ils n'ont de solidité que sur la terre ferme. Les Grecs, vrais fils de Neptune, semblent nés pour glisser sur les flots, et préfèrent la voile qui demande de l'intelligence à la rame qui n'occupe que les bras. Aussitôt que la brise commence à souffler, le batelier grec hisse le mât et déploie les ailes du *caïque*; plus le vent fraîchit et devient impétueux, plus il lui offre de voile; l'œil tantôt sur le ciel, tantôt sur les vagues, il se sert d'une de ses rames en guise de gouvernail, et dirige avec orgueil la course aventureuse de sa nacelle, qui semble toujours prête à s'abîmer et qui surnage toujours. Sur mer, les Grecs sont toujours libres, toujours rois; il n'y a qu'à terre qu'ils sont esclaves et qu'ils reconnaissent les Turcs pour maîtres. Quant aux *caïdjis* arméniens et aux *caïdjis* juifs de Constantinople, aussi timides que maladroits, ils ne peuvent supporter en rien la comparaison avec les Turcs et avec les Grecs; ils ne sont ni rameurs ni marins.

.... Voyez-les se précipiter tous dans cette lice où, pour s'être coudoyés, froissés, mutilés, les uns n'en sont pas moins en tête, et les autres aux derniers rangs. Au lieu de rester à leur place pour l'améliorer, ils la foulent avec dépit, honteux d'y être, impatientes d'en envahir une autre, envieux de s'y pavaner à leur tour. Niais, hommes sans cœur, que meut par ses fils grêles mais innombrables la plus mesquine des passions, la vanité. TOPFFER.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

HINDOUSTAN.

DELHI.



(Vue du *Gentur-Mundur*, ou observatoire royal, à Delhi, dans l'Hindoustan — Voy., 1838, p. 209, l'observatoire de Bénarès.)

Delhi est la capitale d'une province de l'Hindoustan, qui s'étend au nord d'Agra, depuis le Gange jusqu'à la rivière du Setledje, et jusqu'aux montagnes de Sewalik et Kourraoun. Le nom sanskrit de Delhi est *Indraprast'ha*, c'est-à-dire « demeure d'Indra. » Baignée par les eaux du Djemnah, cette ville, ornée d'un grand nombre de monuments, renfermait 520 000 habitants en 1850. Elle est divisée en deux parties, l'une habitée par les indigènes, et qu'on appelle *Indouanié*; l'autre occupée par les musulmans, et qu'on nomme *Mongolanié*. Quatre palais sont les édifices les plus remarquables de Delhi. L'un d'eux, bâti au bord du fleuve, le *Daouri-Serai* ou palais impérial, est de granite rouge. L'or et les couleurs les plus riches en décorent l'intérieur. On se fera une idée de sa grandeur en la jugeant seulement d'après les écuries, qui peuvent contenir 40 000 chevaux.

Il y a un peu plus d'un siècle, Delhi était l'une des plus magnifiques cités de l'Orient. Elle fut saccagée en 1758 par Shah-Nadir, et depuis pillée plusieurs fois par les Afghans et les Mahrattes. Les trésors qui tombèrent en la possession de Shah-Nadir ont été évalués à plus d'un milliard : il s'y trouvait entre autres merveilles, un trône en or massif chargé de pierreries, et des statues d'éléphants en or ciselé.

Des ruines entourent la ville moderne à une grande distance et attestent l'antique splendeur d'Indraprast'ha. On y voit la *Kale-Mesdjid* ou mosquée noire qui a été bâtie sur le modèle de la Kehabé (voyez 1835, p. 452); le tombeau d'Houmayour; et la *Djemah-Mesdjid*, le plus beau temple mahométan qui existe dans l'Inde.

L'une des plus curieuses de ces ruines, est celle d'un observatoire astronomique construit en forme de sphère, avec deux grands cirques ronds percés chacun de soixantedix croisées. Ce monument de la science hindoue avait été fondé vers 1710, par le rajah Jeising, sous le règne de Mohamed-Shah. Voici le récit original des circonstances dans lesquelles eut lieu cette fondation.

« Seway-Jeising s'était voué dès sa jeunesse à l'étude des sciences mathématiques, son esprit s'était appliqué à en résoudre les problèmes les plus ardu; et, par la grâce de l'auteur suprême de toutes choses, il était parvenu à obtenir une connaissance approfondie de leurs principes et de leurs règles. Il remarqua des erreurs dans les tables astronomiques en usage de son temps; il s'assura qu'elles n'indiquaient pas toujours exactement les distances, la position relative, et les mouvements des astres; leurs données, par exemple, étaient fausses sur un point capital, les phases de la lune. Or, comme des intérêts très graves, en ce qui concernait soit les rites de la religion, soit l'administration de l'empire, étaient attachées aux observations de ces phénomènes, Seway-Jeising adressa à Mohamed-Shah un rapport dont voici le début :

« Soleil de la félicité et de la puissance, splendeur du front de la magnificence impériale, perle sans rivale de la mer de souveraineté, étoile du ciel de l'empire qui brille d'un incomparable éclat; dont l'étendard est le soleil, dont le satellite est la lune; dont la lance est Mars, dont la plume ressemble à Mercure; dont le corège égale en beauté Vénus; dont le seuil est le ciel, le cachet Jupiter, la sentinelle Saturne; empereur qui descend d'une longue race de rois; Alexandre en dignité; ombre de Dieu; victorieux Mohammed-Shah, qui puisse être toujours triomphant dans les batailles. »

Seway-Jeising exposait ensuite en langage un peu moins figuré, des considérations très sages sur la convenance d'une réforme astronomique. Son souverain lui répondit plus simplement :

« Puisque vous êtes instruit dans les mystères de la science, puisque vous avez une connaissance parfaite du sujet, après avoir assemblé les astronomes et les géomètres de la foi d'Isiam, les brames et les pundits, et les astronomes d'Europe, et avoir préparé tous les instruments nécessaires à un observatoire, travaillez de manière

» à établir avec certitude les règles sur les temps où doivent arriver les phénomènes en question. »

« C'était une lourde tâche, » remarque Jeising ; « mais ayant ceint autour des reins de son âme la ceinture de résolution, » il conçut le plan et dirigea l'exécution du travail gigantesque dont notre gravure représente les restes. Il employa, dès le commencement, le bronze pour la confection de certaines parties de l'observatoire. Bientôt l'expérience lui ayant démontré que cette matière était trop sensible à l'action de la chaleur, et ne pouvait, d'ailleurs, être mise en œuvre qu'avec trop de parcimonie, il se déterminait à ne faire usage que de pierre et de chaux. Quand ces travaux furent achevés, quand un grand nombre d'observations eurent confirmé ses premiers calculs, il obtint que d'autres observatoires fussent élevés à Sewi-Jeypour, Madras, Bénarès et Ougeïn. Enfin, parvenu à une certitude complète, il dressa de nouvelles tables, et les soumit à l'approbation de l'empereur qui les revêtit du caractère d'autorité nécessaire pour en répandre l'usage. Les almanachs de Delhi sont encore actuellement rédigés conformément à ces tables.

LE CAFÉ PEDROCCHI.

A PADOUÉ.

Un limonadier vivait pauvrement dans un des quartiers les plus déserts de Padoue. Ses seuls habitués étaient quelques vieux bourgeois qui consommaient peu et dormaient beaucoup. Il aurait certainement trouvé son profit à les rafraîchir gratis toute l'année, s'ils avaient consenti à payer seulement un quart de zwanzig le loyer des banquettes où ils sommeillaient régulièrement les deux tiers du jour, en rêvant à l'ancienne opulence de leur cher *Patavium*. A les voir entrer seulement, le pauvre homme se sentait pris d'un bâillement qui l'empêchait de répondre à leur demande ordinaire : « Bonjour, seigneur Pedrocchi. Quelles nouvelles ? » Dès qu'ils étaient assis, il les regardait s'endormir d'un œil de travers, et bientôt s'endormait avec eux. — *Ma, per Dio!* s'écriait quelquefois Pedrocchi en se réveillant en sursaut, ce n'est pourtant point pour cela que je me suis fait limonadier ; et mon compère Fabricio a bien peint en grosses lettres sur sa porte : « Ici l'on boit à la glace, » et non pas : « Ici l'on dort. »

Si quelque étudiant passait par grand hasard dans le quartier, et si, tenté par la soif et par l'ombre, il faisait un pas en fredonnant sur le seuil, il s'arrêtait tout court à la vue des dormeurs, et s'éloignait au plus vite de cet antre d'ennui. Quant à des voyageurs, Pedrocchi n'avait pas aperçu le visage d'un seul depuis dix ans ; il n'y avait point d'hôtel à cinq cents pas à la ronde. Et, à Padoue comme dans beaucoup d'autres villes, que peut être un café sans les étudiants et sans les voyageurs ?

Quand Pedrocchi eut atteint sa quarantième année (l'âge de l'ambition), il lui vint une idée qui, pendant plus de six mois, le tint aussi éveillé dans son comptoir que s'il avait eu toute l'université à servir. Il voyait devant lui, en imagination, ses banquettes remplies d'habitues joyeux et bruyants. Il entendait des rires, des cris ; on l'appelait, on l'obsédait ; on l'injurait ; on lui brisait ses verres, on lui cassait la tête ; il ne se sentait pas de bonheur. « Le seigneur Pedrocchi est malade, disaient les vieux bourgeois ; il perd le sommeil. » Pedrocchi leur lançait un coup d'œil malin. Ah ! si ces braves gens avaient soupçonné qu'il méditait de les envoyer dormir ailleurs !

Un jour, on vit des maçons occupés, moitié à démolir, moitié à reconstruire une vieille maison située dans la grande rue de Padoue, en face de la maison de poste où s'arrêtent toutes les voitures qui vont de Milan à Venise ou de Venise à Bologne, et à soixante pas environ de l'Uni-

versité. Les oisifs, et ils abondent à Padoue, s'arrêtaient émerveillés. « Qui va s'établir là ? se demandaient-ils entre eux. — Un tailleur allemand, disait l'un. — Une marchande de modes de Paris, disait l'autre. — Un roi ou une reine qui vient d'abdiquer, disait un troisième. » On pensait à tout, excepté à un café et à Pedrocchi.

Pedrocchi avait réuni toutes ses ressources, épuisé tout son crédit, pour acheter à un vieil abbé cette mesure et pour la transformer à son usage. Il avait calculé qu'il y aurait peu de changements à faire ; son compère Fabricio, qui était à la fois peintre, maçon et architecte, lui avait fait un petit devis, le plus innocent du monde : il n'y avait qu'une cloison à abattre intérieurement, deux croisées à confondre en une seule, une porte à élargir. Mais, ainsi qu'il arrive à tous ceux qui se mettent à démolir ou à bâtir, il fut bientôt entraîné à des travaux beaucoup plus considérables. En jetant la cloison à bas, Fabricio fit tomber l'étage supérieur au rez-de-chaussée ; en réunissant les deux croisées et en élargissant la porte, il ébranla la façade déjà lézardée de toutes parts. Puis la symétrie intérieure se trouvait détruite ; une partie de la salle restait dans l'ombre en plein midi. Enfin un inconvenient encore moins prévu menaçait le pauvre Pedrocchi. Dans sa juste impatience, il avait négligé, avant de conclure la vente, de visiter la cave de sa nouvelle demeure, et quand il vint à vouloir y descendre, il découvrit qu'il n'y en avait point ; elle était comblée. Pour le coup, Pedrocchi eût la tentation de s'aller pendre au grenier : *Point de cave!* et où donc préparerait-il le *café à la glace* et les *granite*? au soleil, sur les toits, au milieu de la rue? *Point de cave!* mais un café sans cave est un problème aussi insoluble qu'un restaurant sans fourneaux.

Comme un joueur qui a tout perdu, et qui joue encore son honneur, sauf à perdre ensuite la vie, Pedrocchi appela Fabricio, et d'une contenance ferme et digne (si l'on avait observé attentivement, on eût vu sa lèvre inférieure trembler), il commanda de fouiller les décombres et de chercher la cave. Fabricio ne fit pas la moindre objection, appela ses manœuvres, qui se mirent sur-le-champ à frapper de droite et de gauche comme des furieux ; on aurait dit qu'ils voulaient percer la terre jusqu'aux antipodes. Le triste limonadier se disait en lui-même : « Frappez, fouillez ; je suis ruiné, déshonoré ! vous creusez ma tombe. »

Mais, ô bonheur ! après une demi-heure de travail, on aperçut une voûte ; on l'ouvrit. On descendit avec des lumières, et (ceci n'est pas un conte) Pedrocchi se trouva dans la chapelle souterraine d'une ancienne église, au milieu de décorations et de richesses éblouissantes. Les murs étaient revêtus de marbre ; des statues de bronze doré ornaient les niches ; des vases, des lampes, des chandeliers d'or et d'argent étincelaient sur l'autel. Aladin et Dakianos ne virent pas plus de merveilles. Pedrocchi était riche, Pedrocchi était millionnaire ; c'était vraiment l'antipode de sa fortune qu'il venait de trouver.

Qu'auriez-vous fait si vous aviez été Pedrocchi ? — J'aurais acheté une maison de campagne sur les bords de la Brenta, une demi-douzaine de palais sur le grand canal, près du Rialto, une centaine de vieux tableaux plus ou moins originaux en guise de meubles, et une gondole à quatre rameurs.

— Ainsi vous auriez renoncé à la profession de limonadier ? — Belle question !

Cher et honnête Pedrocchi, vous avez un cœur plus simple. Vous n'aviez eu d'autre idée en achetant cette vieille maison que d'ouvrir un café, et la fortune ne vous a point changé. Vous avez poursuivi votre projet, et cette ligne opiniâtreté a reçu sa récompense. Vous pouviez devenir le dernier patricien de Venise, vous êtes aujourd'hui le premier limonadier de l'Italie. Car qui ne connaît point le café Pedrocchi ? quel voyageur n'en parle avec admiration ?

A votre grand regret, cependant, il vous a fallu renoncer aux services du bon Fabricio; vous lui avez largement payé son devis, et vous avez appelé à votre aide l'illustre architecte Japello : c'est lui qui a tracé le plan de votre café splendide, c'est lui qui a dirigé les travaux. En même temps, par vos ordres, le marbre sacré de la chapelle a été taillé et arrondi en tables et en guéridons; les vases et les lampes ont été métamorphosés en coupes et en bols où fume aujourd'hui une liqueur généreuse. Ce n'est pas un café, Pedrocchi, c'est un palais que vous avez donné à Padoue.

Padoue a des monuments qui ne le cèdent point en beauté et en richesse à ceux de Venise et de Florence. L'église Saint-Antoine avec ses fresques du Giotto, la chapelle et le tombeau de son saint, le candélabre du Riccio; le tombeau d'Antéor; l'église de Sainte-Justine, l'une des plus vastes de l'Italie; le Prado et ses cent statues d'illustres Padouans, qui bordent l'ovale verdoyant que cent belles Padouanes viennent émailler à la brune; l'Université avec ses écussons de bois ou de plâtre accrochés aux murailles, et ses larges réglemens affichés qui interdisent aux étudiants de porter des moustaches, de nourrir des chiens, et de siffler au spectacle; l'immense palais de la Raison avec ses mille fresques poétiques, son méridien, sa pierre des banqueroutiers, son tombeau de Lucrèce, son grand cheval de bois; combien d'autres édifices encore ne se disputent-ils pas l'admiration de l'étranger! Cependant, dans un passage rapide, il en est plus d'un que l'on peut oublier; mais quel voyageur traversera Padoue sans s'asseoir au café Pedrocchi?

En sortant de la maison de poste, un vaste péristyle s'offre à la vue : il s'ouvre sur la route de Milan, et donne accès à trois belles salles, qui conduisent à un autre péristyle, ouvert dans la direction de Venise. Les murs sont en partie décorés de cartes géographiques gigantesques, finement peintes, mais peu faciles à étudier ou à consulter, précisément à cause de leur dimension, et aussi parce qu'on a voulu imiter, je suppose, à l'aide de la perspective, les contours de la sphère terrestre. Dans la salle du milieu est le comptoir, richement orné; de larges banquettes de velours invitent à un doux repos. De côté, d'autres salles sont destinées aux fumeurs. Etudiants, professeurs, bourgeois, se réunissent tous les soirs au café Pedrocchi. Pendant la nuit entière le café reste ouvert; de jeunes garçons vêtus de noir y veillent constamment. Quelle que soit l'heure où arrivent les diligences et les chaises de poste, l'étranger est toujours sûr de trouver, en traversant la rue, un café brûlant que l'on sert par malheur avec du sucre en poudre, l'une des plus détestables coutumes de l'Italie.

Deux fois j'ai visité Padoue, et une fois j'ai eu le bonheur d'entrevoir un instant le seigneur Pedrocchi. Un de ses garçons, qui ne voulait pas entendre mon mauvais italien et qui me forçait à entendre son mauvais français, me le montra dans la boutique d'un apothicaire son voisin. Je vis un gros petit homme à figure épanouie, habit bleu, pantalon gris, et calotte de velours noir brodé sur la tête. Il n'a point d'enfant. Un frère ou un neveu, qui est ordinairement assis au comptoir, héritera de son immense fortune. Pedrocchi lui imposera par testament, dit-on, l'obligation de conserver l'établissement : il ne veut pas que son héritier dégénère.

LE JARDIN DES HESPERIDES.

Suivant Paléphate, auteur très ancien, Hesperus était un riche Mésien, qui alla s'établir dans la Carie. Il eut deux filles nommées Hespérides, qui avaient de nombreux troupeaux de brebis, qu'on appelait *brebis d'or* à cause de leur beauté. Car il n'y a rien de plus beau que l'or, ajoute cet auteur. Elles en confièrent la garde à un berger nommé *Dracon*; mais Hercule, passant par le pays qu'elles habitaient, enleva et le berger et les troupeaux.

Agroétas, autre historien souvent cité par les anciens scholiastes, parle des Hespérides à peu près comme Paléphate. Ce qu'elles gardaient avec tant de soin, dit-il, ce n'étaient point des pommes, c'étaient des brebis, qu'on appelait *brebis d'or*, à cause de leur beauté surprenante. Et le berger qui en avait la garde n'était pas un dragon, mais un homme ainsi nommé, parce qu'il avait la vigilance et la férocité de cet animal.

Varron et Servius sont du même sentiment.

Ce qu'il y a d'embarrassant, c'est que d'autres écrivains, qui n'ont pas moins d'autorité, changent le berger des Hespérides en jardinier, et leurs troupeaux en fruits. Selon eux, on appelait ces fruits *des pommes d'or*, soit parce qu'ils étaient excellents (car les Grecs donnent cette épithète à tout ce qui excelle en son genre), soit parce qu'ils étaient d'un grand rapport, soit enfin parce que leur couleur approchait effectivement de celle de l'or.

Diodore de Sicile croit que chacun peut penser sur ce point tout ce qu'il voudra. La raison qu'il en donne, c'est que le mot grec *méla*, dont les anciens historiens se sont servis, peut signifier également des pommes et des brebis. Mais il descend dans des détails beaucoup plus étendus sur les Hespérides.

Il assure qu'Hespérus et Atlas étaient deux frères qui possédaient de grandes richesses dans la partie la plus occidentale de l'Afrique. Hespérus eut une fille appelée Hespéris, qui donna son nom à toute la contrée. Elle épousa son oncle Atlas, et de ce mariage naquirent sept filles, qu'on appelle tantôt Hespérides du nom de leur aïeul maternel, tantôt Atlantides du nom de leur père. Elles gardaient avec beaucoup de soin ou des troupeaux ou des fruits dont elles tiraient de grands revenus. Comme elles étaient très belles et très sages, leur mérite fit beaucoup de bruit dans le monde. Busiris, roi d'Egypte, envoya des pirates pour les enlever. Ils éprirent le moment où elles se réjouissaient entre elles dans un jardin, et exécutèrent l'ordre du tyran. Ils s'en retournaient tout fiers de leur proie, quand Hercule, qui revenait de quelque une de ses expéditions, les rencontra sur un rivage où ils étaient descendus pour prendre un repas. Il apprit de ces jeunes filles ce qui s'était passé, tua les corsaires, mit les jeunes captives en liberté, et les ramena chez leur père. Atlas, charmé de retrouver ses filles, fit part à leur libérateur de ces troupeaux ou de ces fruits qui étaient ses richesses. Mais il ne borna pas là sa reconnaissance; il voulut aussi l'initier dans les principes de l'astronomie. Car Atlas, ajoute Diodore de Sicile, était très versé dans la science des astres, et tenait ordinairement une sphère à la main; ce qui a donné lieu aux poètes de feindre qu'il portait le ciel sur ses épaules. Il fit présent à Hercule d'une sphère semblable; et c'est de là que les poètes ont pris occasion d'imaginer que ce héros avait relevé Atlas dans le pénible emploi de soutenir le monde. Hercule, fort content de la réception qui lui avait été faite, s'en retourna dans la Grèce, et y porta les présents dont son hôte l'avait comblé.

Pline le naturaliste admet que les Hespérides avaient des fruits et non des troupeaux; mais il ne sait pas trop où il doit placer leurs jardins. Il se contente de nous apprendre que, de son temps, il y avait sur cela deux opinions principales. Les uns les plaçaient dans un bois sacré, au bord du fleuve Lethon qui baignait les murs de Bérénice, ville de Lydie, anciennement appelée Hespéris ou Evespérides, parce qu'elle était exposée au soleil couchant. Les autres les plaçaient près de Lexé, ville de Mauritanie, entourée d'un fleuve que ses replis et ses sinuosités ont fait comparer à un dragon.

Au milieu de toutes ces différentes opinions des historiens, il est difficile de prendre parti. Les poètes, qui ne regardent point de si près aux traditions, ont raconté des merveilles.

Dans le jardin des Hespérides, l'or brille de toutes parts. Non seulement les fruits que les arbres portent, les feuilles et les branches mêmes sont de ce précieux métal. Toutes ces richesses sont gardées par un dragon horrible qui a cent têtes et qui pousse en l'air cent sortes de sifflements. Les pommes, sur lesquelles il tient sans cesse les yeux ouverts, ont une vertu surprenante. Elles charment les yeux, et font sur les cœurs des impressions dont il est impossible de se défendre. Lorsque Jupiter épousa Junon, elle lui porta de ces pommes en dot. Ce fut avec une de ces pommes que la déesse de la discorde mit la division entre Junon, Vénus et Pallas.

Le jardin, du reste, n'est pas seul enchanté : celles qui l'habitent sont des enchanteresses ou des fées. Elles ont des voix charmantes. Elles aiment à prendre toutes sortes de figures, et à étonner les yeux des spectateurs par des métamorphoses soudaines. Ainsi quand les Argonautes, pressés de la soif, arrivent chez les Hespérides et les conjurent de leur montrer quelque source d'eau, ils sont tout surpris qu'au lieu de leur répondre, elles se changent tout-à-coup en poussière et en terre. Ce prodige ne déconcerte point les héros ; ils redoublent leurs prières, et voilà qu'en un moment ces mêmes nymphes se transforment en arbres ; Hespéris devient peuplier, Erythéis est un ormeau, Eglé se change en saule.

Ce n'était pas encore assez d'avoir prêté cette puissance surnaturelle aux Hespérides ; les poètes leur ont donné un temple. Ils y ont joint une prêtresse qui garde les rameaux sacrés et nourrit le dragon de miel et de pavots. Elle commande aux noirs chagrins, et sait à son gré les envoyer dans les cœurs ou les en chasser. Elle arrête le cours des fleuves, elle force les morts à sortir de leurs tombeaux. On entend la terre mugir sous ses pieds, et à son ordre on voit les arbres descendre des montagnes.

Il n'a pas manqué, parmi les modernes, de commentateurs pour chercher à démêler la vérité parmi toutes ces fictions. Mais la sagacité des plus habiles s'est fatiguée en pure perte. On a même trouvé moyen d'ajouter de nouvelles difficultés aux anciennes. Par exemple, une controverse s'est établie sur ce qu'on devait entendre par pommes, en supposant qu'il fallût adopter les pommes et non les brebis. Le savant Bodée, qui a expliqué le *Traité de Théophraste* sur les plantes, prétend que les pommes étaient des coings ; Saumaise et Spanheim affirment que c'étaient des oranges ; d'autres enfin soutiennent que c'étaient des citrons, et ils citent Athénée, qui dit que les peuples de la Lybie appelaient le citronnier *pommier des Hespérides*.

LES TROIS PAROLES DE LA FOI,

Par Frédéric SCHILLER.

Je vais vous dire trois paroles. Leur sens est profond : elles sont dans toutes les bouches ; pourtant elles ne viennent que du cœur, lui seul les fait comprendre. L'homme qui ne croit plus à ces trois paroles est un homme sans valeur.

L'homme est créé libre. Il est libre, fût-il né dans les chaînes. Que les cris du peuple ne vous séduisent pas ; que l'abus des insensés furieux ne vous trompe pas. Devant l'esclave qui rompt ses chaînes, devant l'homme libre, ne tremblez pas.

La vertu n'est pas un vain son. Que l'homme l'exerce ici-bas, dût-il chanceler sans cesse ; qu'il s'efforce de l'atteindre. Ce que l'esprit ne voit pas, l'âme naïve le comprend dans sa simplicité.

Il est un Dieu. Que la volonté de l'homme faiblisse, il est une volonté sacrée qui vit éternellement. Au-dessus du temps et de l'espace, la grande pensée plane vivante. Que toutes choses tournent en un perpétuel changement,

un même esprit reste ferme au milieu du changement.

Retenez ces trois paroles au sens profond ; qu'elles se répètent de bouche en bouche. Elles viennent du cœur ; le cœur seul les comprend. L'homme ne perdra pas sa valeur tant qu'il croira à ces trois paroles.

OISEAUX DE FRANCE.

LE HERON

Le genre des *hérons* est composé de plus de quatre-vingts espèces ; la France n'en possède que huit.

Le héron commun choisit pour faire son nid les arbres les plus élevés : c'est une sorte d'aire composée de bûchettes, de joncs, de plumes et d'herbes, sur lequel il pond quatre ou cinq œufs d'un bleu verdâtre, pâle et uniforme. A toute autre époque de l'année, c'est dans les marais et dans les prairies inondées qu'il faut l'aller chercher. Là il se tient à découvert, isolé, posé sur une branche sèche, sur une pierre ou un monticule, au bord de l'eau courante d'un ruisseau, pour attendre patiemment le passage d'une grenouille ou d'un poisson. Toujours craintif et méfiant, il est sans cesse attentif aux moindres bruits, et l'aspect de l'homme le fait partir, quelle que soit la distance qui l'en sépare.



(Le Héron. — *Ardea major*, Linne.)

Une jolie petite espèce, qui vient visiter parfois nos départements méridionaux, est le héron gazette, ou petite aigrette, remarquable par son plumage tout blanc, son aigrette de plumes longues, étroites, flexibles et douces au toucher, et par la touffe de plumes si moelleuses et si délicates qui parent son dos en s'étendant presque jusque sur la queue. Elle est plus commune dans les régions méridionales de l'Europe, la Turquie, la Sicile, et dans quelques parties de l'Italie.

UN MOULIN A VENT.

Inigo Jones bâtissait ordinairement des palais ; il voulut un jour appliquer son génie à une humble construction, et il éleva ce moulin à vent. Ce n'est pas, à notre sens, un des moindres titres de cet habile artiste à la célébrité. Le petit moulin de Chesterton nous semble lui faire autant d'honneur que le château de Bleinheim, par exemple, édifié à grands frais pour le duc de Marlborough, et qui lui causa de si pénibles démêlés avec la duchesse. Les grandes lois de son art, c'est-à-dire la solidité, la convenance et l'élégance, sont parfaitement observées dans la demeure du pauvre meunier. C'est un bon moulin, et de plus, un moulin qu'il y a plaisir à regarder. Une décoration chinoise ou

gothique, une espèce de kiosque ou de chapelle n'eût été qu'une sottise. On comprend sur-le-champ les avantages de cette simple disposition circulaire : elle est en rapport avec les formes et les mouvements de toute la machine, elle donne plus de place et plus de lumière ; on se rend compte aussi de l'utilité de cette arcade qui offre un dégagement facile et un abri ; ce petit toit lui-même est convenable : il ne laisse point trop de prise au vent, il n'écrase point l'édifice. Enfin, nous trouvons un grand mérite à cet essai d'architecture populaire, c'est celui de mettre à la portée des moins éclairés des formes agréables, dont l'aspect ha-

bituel doit insensiblement améliorer et élever leur goût. Il faut sans doute, en architecture, songer d'abord à l'utile ; mais, dès qu'il est possible, il est bien de ne point s'en tenir strictement à cette condition de première nécessité. Ce qu'on voit tous les jours, à chaque instant, a plus d'influence que l'on ne suppose généralement sur l'esprit. Initier insensiblement les classes pauvres et laborieuses à l'amour du beau, c'est un des moyens les plus actifs d'épurer, de raffiner leurs mœurs, de faire appel à quelques unes des facultés supérieures qui sommeillent en elles. Que je voudrais voir les Inigo Jones de nos jours, au lieu de rêver sans



(Le Moulin à vent de Chesterton, dans le Warwickshire.)

cesse des palais qu'on ne leur demande plus guère, abaisser quelquefois un peu leurs regards jusqu'au village, et faire pour une petite mairie, palais législatif des villageois, ou pour une petite école, sorbonne du pauvre, ce que le vieux maître étranger a fait pour un moulin.

HABEAS CORPUS.

Toutes les libertés dont le peuple anglais jouit depuis si long-temps et dont il s'enorgueillit à si bon droit, sont le fruit du temps et de l'expérience. Les lois qui les sanctionnent et les garantissent ont été arrachées l'une après l'autre par le parlement au pouvoir royal. C'est dans la lutte entre l'aristocratie et la royauté que la nation anglaise a gagné tous les droits qui assurent le bien-être et l'indépendance des citoyens dans un Etat bien policé. Dès les temps les plus reculés, les attentats à la liberté individuelle ont attiré l'attention du parlement, et il a apporté toutes les précautions en son pouvoir pour les empêcher. Une loi qui remonte vers l'époque de la promulgation de la Grande Charte,

établit en principe que la liberté des citoyens ne doit pas être laissée à la discrétion des juges ; elle ordonne au shériff de chaque comté de s'enquérir, dans le délai le plus bref, des causes de détention de tout citoyen mis en prison, et suivant les cas, de le mettre en liberté purement et simplement, ou sous caution. Entre tous les moyens adoptés par le pouvoir législatif, le plus usité et qui a aboli tous les autres, était celui-ci : Tout citoyen avait le droit, aussitôt qu'il était arrêté, de demander à la cour du banc du roi, tribunal suprême de l'Angleterre, ce que l'on appelait un *writ d'habeas*, ainsi nommé parce qu'il commençait par les mots : *Habeas corpus ad subjiciendum*, etc. Dans ce *writ*, ou ordre, le roi ordonnait à celui qui détenait un de ses sujets de se présenter aussitôt devant le juge avec la date et la cause de la détention, pour ensuite se soumettre à ce que le juge ordonnerait. On rappelait dans ce *writ* ces paroles mémorables de la Grande Charte, c. 59, qui semblent être le fondement du droit civil des Anglais : « Nul homme libre ne sera puni d'aucune manière que par un jugement rendu par ses pairs ou en vertu d'une loi du pays. »

Toutefois cette loi tomba en désuétude sous le gouvernement absolu des Tudors et dans les commencements du règne des Stuarts. Sous Charles I^{er}, le parlement, qui travaillait de tous ses efforts à réduire la prérogative royale qui avait pris un accroissement énorme, voulut mettre un terme aux prétextes que trouvaient toujours les juges pour éluder cette loi, surtout lorsqu'il s'agissait d'arrestations politiques. Il fit insérer dans l'acte relatif à la suppression de la chambre étoilée un article qui ordonnait d'accorder sans délai un *writ d'habeas corpus* à quiconque serait envoyé en prison, quand même ce serait par l'ordre du roi lui-même en personne, ou de son conseil privé, et qui intimait aux juges l'obligation, à peine de fortes amendes, d'examiner et de décider, dans les trois jours qui suivaient le *retour* du writ, la légalité de l'emprisonnement.

Il semblait que cet article si précis d'une loi qui intéressait autant la liberté publique ne serait plus violé ; il le fut pourtant encore et fréquemment dans les troubles qui marquèrent les dernières années du règne de Charles I^{er}, et surtout dans les réactions qui signalèrent la restauration de la famille des Stuarts sur le trône d'Angleterre.

Ce ne fut qu'en 1676 que l'oppression d'un citoyen obscur, nommé François Venks, qui avait été gardé deux mois en prison sans pouvoir obtenir un *writ d'habeas corpus*, attira de nouveau l'attention du parlement sur cette question. Cette fois, il ne se contenta pas d'un article dans une loi, mais il fit une loi expresse pour constater d'une manière positive et formelle qu'aucun pouvoir n'avait le droit de retenir préventivement un citoyen en prison. C'est le fameux acte d'*habeas corpus* dont le titre véritable est : « Acte » pour mieux assurer la liberté des citoyens. » Les Anglais le considèrent avec raison comme une des plus sûres sauvegardes de leurs libertés. Il a été malheureusement suspendu quelquefois dans des temps orageux, particulièrement par Pitt, au commencement de la révolution française, et dans les dernières années de la lutte de l'Angleterre et de la France. Mais les Anglais sont si sévères sur cet abus de pouvoir, que le roi, lorsque des ministres se résolvent à cet acte arbitraire, leur accorde d'avance, en vertu de sa prérogative, un pardon général, de crainte qu'en sortant du ministère, ils ne soient sur-le-champ traduits devant la Chambre des pairs, et condamnés à des peines très graves.

Comme il n'entre pas dans le but de cette notice de marquer les détails de cette loi, mais seulement d'en faire connaître l'esprit, nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs les lignes suivantes dues à un publiciste, M. G. de Beaumont, qui mettent dans tout leur jour les effets de cet acte.

« Je demandais un jour à un jurisconsulte distingué d'Angleterre quel était le vrai sens de cette loi célèbre, et en quoi consistait son efficacité tant vantée. — L'*habeas corpus*, m'a-t-il répondu, n'est autre chose que le principe que nul ne peut être arrêté que dans les formes et pour les causes déterminées par la loi. — Mais, lui ai-je répliqué, ce principe figure dans toutes les constitutions écrites, et cependant, dans les pays mêmes où il est ainsi proclamé, il arrive souvent qu'on le viole. — La sanction du principe, a repris mon interlocuteur, se trouve dans le droit qui, en vertu de l'*habeas corpus*, appartient à toute personne arrêtée de se faire conduire devant l'un des douze juges d'Angleterre, et là d'y demander compte des causes de son arrestation. — Mais, ai-je répondu, il en est de même chez nous ; nul, aux termes de nos lois, ne doit demeurer en prison plus de vingt-quatre heures sans être conduit devant le magistrat chargé de l'interroger, et cependant cette prescription de la loi est souvent méconnue. — Voici, a repris aussitôt le jurisconsulte anglais, la garantie que vous cherchez dans notre loi : c'est que tout individu, fonctionnaire ou non, qui commet un acte arbitraire ou contraire à la loi,

celui qui l'ordonne comme celui qui l'exécute, est responsable devant les tribunaux. — Mais il en est de même chez nous, ai-je répliqué encore une fois. Alors l'Anglais est resté muet. — Voyant son embarras, je lui adressais cette seule question : Quelle est la formalité que doit remplir celui qui, ayant à se plaindre d'un abus de pouvoir, d'un acte arbitraire, d'une atteinte portée illégalement à sa liberté, veut poursuivre devant les tribunaux, soit l'instigateur de l'acte, soit l'agent ? — Il n'a aucune formalité à remplir, m'a répondu le légiste anglais ; il traduit directement le fonctionnaire inculpé devant le tribunal du droit commun. Sa citation n'est subordonnée à l'autorisation d'aucun pouvoir supérieur, et dans tous les cas, le fait, objet de la plainte, est soumis à un jury. — Cette dernière réponse m'a suffi. Jusqu'alors je ne voyais dans la loi anglaise que le principe de la liberté individuelle ; j'ai commencé à voir tout à la fois le principe et sa *garantie*. »

UN PÈRE A SA FILLE.

Antigènes, près de mourir, dit à sa fille : « O mon enfant bien aimé ! travaille à tourner le fuseau, c'est un héritage suffisant pour la pauvreté ; et si un jour tu es unie à un époux, conserve les mœurs et la vertu des mères de la Grèce : c'est la plus riche dot d'une femme. »

ANTIPATER DE THESSALONIQUE.

L'EMPEREUR ET L'ABBE,

OU LES TROIS QUESTIONS.

Je veux vous raconter une histoire bien drôle. Il y avait une fois un empereur ; l'empereur était jaloux. Il y avait aussi un abbé tout-à-fait grand seigneur ; dommage seulement que son berger était plus fin que lui.

L'empereur n'avait souci ni du chaud ni du froid : souvent il dormait avec sa cotte d'armes sous la tente ; à peine avait-il souvent du pain noir, de l'eau et du boudin ; plus souvent encore il souffrait rudement et de la faim et de la soif.

Le petit abbé se choyait mieux : il se comportait plus vaillamment à table ; sa face dodue resplendissait comme la pleine lune ; trois hommes se donnant la main n'auraient pu faire le tour de son ventre.

Aussi l'empereur lui cherchait souvent noise. Chevauchant un jour, par une chaleur d'été brûlante, avec grosse escorte de cavalerie, il rencontra l'abbé qui se promenait devant son abbaye.

— Ah ! la bonne fortune, pensa-t-il en lui-même ; et il salua l'abbé en ricanant. — Serviteur de Dieu, comment vous va ? tout-à-fait bien, ce me semble, la prière et le jeûne ne vous font point de mal.

M'est avis, pourtant, que les heures vous pèsent ; vous me remerciez bien de vous avoir donné de la besogne. On dit que vous êtes l'homme le plus rusé du monde, que vous entendez presque croître l'herbe.

Or donc, pour amuser vos deux grosses joues, je vous donne trois jolies noix à casser. Je vous laisse, à compter d'aujourd'hui, trois mois au bout desquels je veux vous voir répondre à ces trois questions :

Premièrement, lorsqu'au milieu de mon conseil de prince je siégerai sur mon trône dans tout l'appareil impérial, vous me direz, en vrai connaisseur de monnaies, combien je vaudrai jusqu'au dernier lard.

Secondement, vous me calculerez et me direz en combien de temps je puis faire, à cheval, le tour du monde, pas une minute de plus ni de moins ; je sais que tout cela n'est qu'un jeu pour vous.

Troisièmement, ô la perle des prélats, vous devinerez, à l'épaisseur d'un elieven près, ma pensée, que je vous con-

fessera ensuite loyalement ; mais dans cette pensée il ne devra pas y avoir de vrai la moindre chose.

Et si vous ne me résolvez pas ces trois questions, vous aurez été abbé trop long-temps. Je vous ferai mener à travers tout le pays sur un âne, la queue dans la main en guise de bride.

Là-dessus l'empereur s'éloigne au trot en riant. Le pauvre abbé travaille de la tête à se la rompre. Pas de coquin qui endure plus d'angoisses devant la fatale corde.

Il dépêche vers une, deux, trois, quatre universités, interroge une, deux, trois, quatre facultés, paie des droits et des frais tant et plus, et point de docteur cependant qui résolve ces problèmes.

Au milieu des tremblements et des brisements de son cœur, les heures croissaient vite en jours, les jours en semaines, les semaines en mois ; déjà arrivait le terme. Le pauvre abbé voyait tantôt jaune, tantôt vert.

Désespéré, pâle, les joues creuses, il cherchait au milieu des champs et des bois les liex les plus retirés. Dans un sentier à peine battu, il rencontre, assis sur une roche, son berger Jeannot Bindik.

— Seigneur abbé, dit Jeannot, qu'est-ce qui peut vous chagriner ? En vérité, vous voilà maigre bientôt comme une ombre. Vous vous traînez à peine ; il vous est certainement arrivé quelque chose.

— Ah ! bon Jeannot Bindik, tu n'as que trop raison de dire qu'il m'est arrivé quelque chose. L'empereur m'a donné une rude étoffe à coudre ; il m'a mis entre les dents trois noix que Belzébuth lui-même aurait bien de la peine à casser.

Premièrement, lorsqu'au milieu de son conseil des princes il sera assis sur son trône, dans tout l'appareil royal, il faudra que je lui dise, en vrai connaisseur de monnaies, combien il vaut jusqu'au dernier liard.

Secondement, je devrai lui calculer et lui dire en combien de temps il peut faire à cheval le tour du monde, et pas une minute de plus ou de moins ; il s'imagine que tout cela n'est que jeu pour moi.

Troisièmement, ô le plus malheureux des abbés ! il faudra que je lui devine, à l'épaisseur d'un cheveu près, sa pensée qu'il me confessera ensuite loyalement ; mais dans cette pensée il ne devra pas y avoir de vrai la moindre chose.

Et si je ne lui résous pas ces trois questions, j'aurai été abbé trop long-temps. Il me fera mener par tout le pays, à rebours sur un âne, la queue dans la main en guise de bride.

— Et rien de plus ? s'écria Jeannot en éclatant de rire. Seigneur abbé, demeurez en paix, je me charge de tout. Prêtez-moi seulement votre capuce, votre petite croix et vos habits. De la sorte, je promets de donner pour vous les véritables réponses.

Bien qu'il soit vrai que je n'entende mot au latin, ce que vous, messieurs les docteurs, ne vous procurez pas avec votre argent, je l'ai hérité, moi, du ventre de ma mère.

L'abbé d'aise sauta comme un chevreau. Avec le capuce et la petite croix, avec le manteau et le rabat, Jeannot était beau comme un abbé véritable. Et vite il se rend à la cour de l'empereur.

L'empereur était sur son trône au milieu de ses princes, magnifique le sceptre en main, la couronne en tête, et dans tout l'appareil impérial. — Maintenant, seigneur abbé, en vrai connaisseur de monnaies, dites-moi combien je vaudrais jusqu'au dernier liard.

— Majesté, Jésus-Christ a été vendu pour trente écus de Judée : à cause de cela, je ne donnerais de vous (si haut que vous vous estimiez) que vingt-neuf florins ; car il faut bien que vous valiez un florin de moins que lui.

— Hum ! dit l'empereur, la raison se laisse entendre, et à de quoi corriger un orgueil sérénissime. Sur mon honneur impérial, je ne me serais jamais cru à si bon marché.

À présent, il faut me calculer et me dire en combien de

temps je puis faire à cheval le tour du monde, mais pas une minute de plus ou de moins ; je sais que tout cela n'est qu'un jeu pour vous.

— Majesté, si vous partez le matin au même instant que le soleil, et l'accompagnez en chevauchant toujours aussi vite que lui, je parie ma croix et ma cape que vous l'aurez fait en deux fois douze heures.

— Ah ! dit l'empereur, excellente avoine ! vous nourrissez les chevaux avec des *si* et des *mais*. L'homme qui a inventé le *si* et le *mais* a certainement fait de l'or avec de la paille hachée.

À présent, réunissez toutes vos forces pour la troisième question, autrement il faudra que je vous condamne à l'âne. Qu'est-ce que je pense, qui soit faux ? Dites-le tout de suite, mais point de *si* ni de *mais*.

— Majesté, vous pensez que je suis l'abbé de Saint-Gall. — Sans doute, et il n'y a rien de faux là-dedans. — Par don, Majesté, votre idée vous trompe ; je ne suis que son berger Jeannot Bindik.

— Quoi, démon, tu n'es pas l'abbé de Saint-Gall ! cria de toute sa force l'empereur, comme s'il fût tombé du ciel, mais avec une joviale surprise ; eh bien ! tu le seras désormais.

Je veux t'investir de l'anneau et de la crosse. Ton prédécesseur montera sur l'âne et trottera ; cela lui fera comprendre ce que veut dire *quid juris* : car qui veut moissonner doit aussi semer.

— Avec votre permission, Majesté, je resterai comme je suis. Je ne sais ni lire, ni compter, ni écrire ; je ne comprends pas le plus petit mot de latin ; ce que Jeannot n'a pas appris, Jean ne peut plus l'apprendre.

— Bon Jean Bindik, c'est bien grand dommage ; mais demande-moi une autre grâce. Ta joyeuse farce m'a fort réjoui, et je veux te réjouir à mon tour.

— Majesté, je n'ai pas besoin de tant de choses ; mais puisque vous voilà disposé à répandre vos faveurs sur moi, je vous demande pour toute récompense le pardon de mon révérendissime seigneur.

— Bravo, mon ami ! je vois que tu portes le cœur comme la tête, de la façon la plus droite ; ainsi donc, je pardonne à ton seigneur, mais à la condition suivante :

Nous ordonnons à l'abbé de Saint-Gall de ne plus faire garder désormais ses troupeaux par Jean Bindik, et de pourvoir gratuitement à tous ses besoins jusqu'à la douce et heureuse mort que le ciel lui enverra. BURGER.

PENSÉES DÉTACHÉES, EXTRAITES DE MADAME NECKER.

L'instinct présent, et chacun pour soi, voilà la devise du siècle. L'avenir, et vivre dans autrui, voilà celle que je voudrais adopter.

Plus nous avons sacrifié pour rendre un autre heureux, plus il nous est cher ; et sa mort nous ravit alors plus que notre bonheur, elle nous ravit le sien.

En voyant autour de moi chercher à l'envi de misérables ressources contre le poids du temps, j'ouvre un livre, et je me dis, comme le chat au renard : Je n'ai qu'un seul bon tour, mais il ne me manque jamais au besoin.

Pour les honnêtes gens, les rapports augmentent avec les années... Pour les gens vicieux, les inconvenances augmentent. L'inconstance est le défaut du vice ; l'influence de l'habitude est une des qualités de la vertu.

L'ordre dans une maison doit être comme les machines de l'Opéra, dont l'effet produit un grand plaisir, mais dont il faut que les cordes soient cachées.

Les grandes mémoires, qui retiennent tout indifféremment, sont des maîtresses d'auberge, et non des maîtresses de maison.

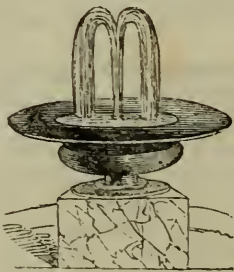
Il est difficile de raconter ses bons mots de la veille ; car il n'est jamais permis de dire : Je disais.

Je crois qu'on peut donner cette règle pour la plaisanterie : c'est qu'elle est bonne tant que celui qu'on attaque répond assez bien pour être content de lui ; mais dès qu'il s'embarrasse, la plaisanterie devient trop forte.

FIXITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Depuis deux siècles la langue française est la même, c'est-à-dire également intelligible, quoiqu'elle ait beaucoup changé pour l'imagination et le goût. C'est ainsi seulement qu'une langue est fixée. Jusqu'aux premières années du règne de Louis XIV, la nôtre ne l'avait jamais été ; car de siècle en siècle les mêmes choses avaient besoin d'être réécrites dans le français nouveau, qui devenait bien vite vieux et chenu. En recopiant un manuscrit de notre langue, souvent on le traduisait à demi. Le texte de Joinville fut longtemps représenté par la dernière de ces versions posthumes, devenue bientôt surannée au point d'être prise pour l'original. Les règles des rapports des mots étaient changeantes et promptement oubliées. Villon, au quinzième siècle, ayant voulu, par un jeu de talent, composer une ballade en *vieil langage françois*, y laissait échapper, par désuétude et par ignorance, nombre de fautes qu'a découvertes l'érudition moderne. Et quand Marot, né soixante ans plus tard, faisait réimprimer les OEuvres de Villon, si par respect il ne touchait pas à *l'antiquité de son parler*, il se croyait obligé du moins d'expliquer, par annotations à la marge, ce qui lui semblait *le plus dur à entendre*. Notre idiome, poussé en tous sens par les modes étrangères de la cour, le travail des savants, la libre confusion des dialectes populaires, était tantôt *italianisé*, tantôt *latinisé*, et tantôt *gasconnait*. Cette inconstance, cette mutabilité de la langue allait diminuant ; mais elle durait encore à une époque avancée de notre histoire ; et vers 1650 Pellisson disait en propres termes : « Nos auteurs les plus élégants et les plus polis deviennent barbares en peu d'années. » VILLEMALIN.

Les anciens connaissaient la loi hydrostatique en vertu de laquelle un fluide coulant dans un tube monte au niveau de sa source. Ils savaient aussi que, par extension de la même loi, le fluide, au sortir du tube, jaillit d'un jet vertical jusqu'à une hauteur proportionnée à la force de compression qui agit sur lui. Si un doute pouvait naître à cet égard, il serait détruit par la découverte que l'on a faite de la représentation suivante d'un jet d'eau parmi les arabesques peintes de Pompeï. Dans la peinture originale, le vase est au milieu d'une fontaine. Le terrain est rouge ; le bord de la fontaine et le mur qui s'élève du sol sont jaunes.



(Arabesque découverte à Pompeï.)

LA CHAISE DU DIABLE

A ARON

(Département de la Mayenne.)

La chaise d'Aron est située sur le bord de la route de Mayenne à Jublains, et à deux kilomètres environ de ce bourg.

Cette chaise du diable est formée par un bloc de granit qui s'élève naturellement au-dessus du sol, à la hauteur d'un mètre environ. Elle a cinq mètres de circonférence au-dessus d'un rebord arrondi qui lui forme une espèce de socle ou de base. Elle est à peu près ronde, sauf du côté nord-est, et s'incline sensiblement du nord au sud.

Sur le dessus de cette pierre est creusé circulairement le prétendu siège. Son diamètre est de 50 centimètres, et sa profondeur de 40 à 42.

Des deux côtés on croit remarquer deux enfoncements formés, dit-on, par le diable lorsqu'il appuya ses membres nerveux sur la chaise. Au fond du siège on voit, selon certains récits, deux griffes à cinq doigts.

Il y a bien, en effet, au fond du bassin un creux, une sorte d'étoile irrégulière ; mais il faut être véritablement sorcier pour y reconnaître l'œuvre de Satan.

La tradition veut que Satan se soit assis en ce lieu, un certain jour qu'il s'enfuyait honteux et furieux à la fois d'un tour que lui avaient joué les habitants d'Aron.

Voici la quelle occasion.

La route de Mayenne à Jublains traverse un étang ; sur cet étang on a jeté un pont. Les ouvriers employés à la chaussée voyaient avec désespoir les eaux engloutir chaque nuit le travail de la veille. Ils allaient abandonner leur entreprise, quand le diable leur apparut en personne.

Il était ce jour-là d'humeur facile. Il offrit ses services aux ouvriers, à une seule condition, c'est que le premier individu qui passerait sur la chaussée, quand elle serait finie, lui appartiendrait corps et âme. C'était peu de chose, en vérité, et les ouvriers n'eurent garde de refuser.

Aidé par le diable et par sa femme, qui apportait des pierres dans son tablier, chaque fois vingt chariots, ils achevèrent leurs travaux avec une promptitude et une facilité merveilleuses.

Ce fut alors qu'ils pensèrent sérieusement à la promesse qu'ils avaient faite au diable. Livrer un homme, c'était le perdre et se perdre eux-mêmes. Après avoir long-temps délibéré, un d'eux ouvrit un avis que l'on pourrait croire soufflé par le diable, si le diable en personne n'eût dû en être la victime : l'avis fut adopté. Un chat fut placé à l'une des extrémités de la chaussée, et chassé de l'autre côté à grands coups de fouet. Grande fut la surprise et la colère du diable ! On lui avait promis le premier individu, et non le premier homme ; il fallait donc se contenter d'un misérable chat. Il l'emporta cependant, aimant mieux, sans doute, tourmenter un chat que de n'avoir rien à faire. C'est au départ du pont d'Aron qu'il vint s'asseoir sur la fameuse pierre où il laissa l'empreinte d'une partie de son corps.

On raconte la même histoire dans beaucoup d'endroits, et notamment à Anzème, département de la Creuse.

La chaise du diable de Hambers était beaucoup plus curieuse que celle d'Aron. On y voyait une dépression semblable à celle qu'aurait produite un homme nu en s'asseyant sur un monceau de terre glaise. Autour se groupaient une douzaine de pierres présentant des creux arrondis en forme de plats. C'était là sans doute qu'on déposait les offrandes. Ce curieux monument fut détruit, en 1815, par un maçon qui en employa les pierres à construire l'huisserie des portes et fenêtres d'une maison, au bourg de Hambers.

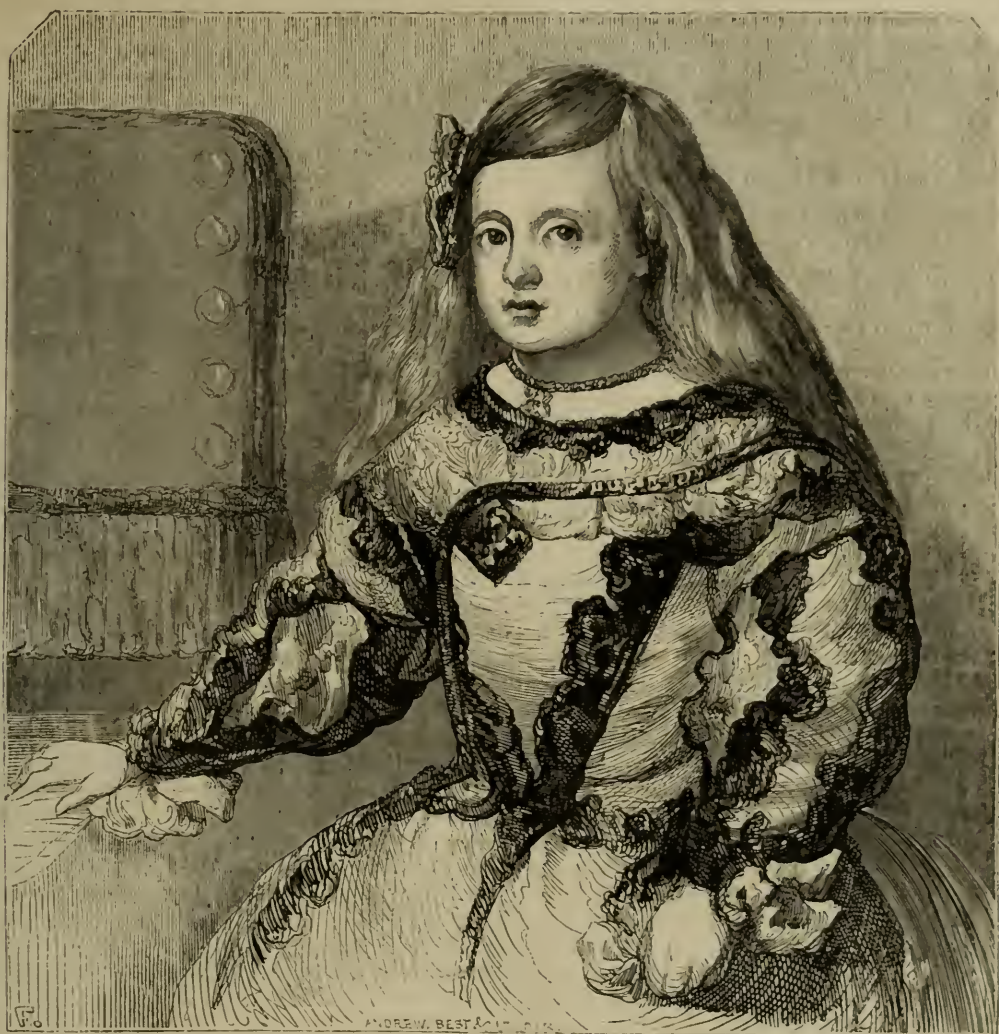
On assure que d'autres chaises du diable existent encore dans les environs.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,

rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

MUSÉE DU LOUVRE.

VELASQUEZ.



(Musée du Louvre. — L'infante Marguerite, par Velasquez; dessin par Français.)

Velasquez, dont nous avons donné le portrait et raconté la vie (voyez 1838, p. 47), s'est essayé et a réussi dans tous les genres de la peinture : l'histoire, le paysage, le genre, le portrait. Mais pour ne considérer son talent que dans le genre du portrait et à propos de celui que reproduit notre gravure, nous dirons avec un habile appréciateur de l'art espagnol, « que rien n'égale le bonheur inouï qu'il porte » dans l'imitation de la figure humaine, si ce n'est toutefois » la franchise et l'audace avec lesquelles il en aborde et en » saisit les plus difficiles aspects. »

Il existe plusieurs portraits de l'infante Marguerite par Velasquez. Le plus beau est à Madrid. L'artiste ne s'est pas contenté de peindre l'infante : son tableau représente la galerie du palais ; à gauche Velasquez, sa palette à la main, est debout devant un chevalet ; en face de lui est la petite Marguerite qu'on essaie de distraire ; une de ses femmes lui offre à boire, et les deux nains Pertisano et Barbola taquent dans un coin un gros chien ; au fond, Philippe IV et la reine sont sur un canapé. On ne saurait se faire une idée de la vérité de ces figures. Velasquez présenta le tableau à Philippe IV, auquel il soumettait toutes ses œuvres pour avoir son avis, car le roi se piquait de peindre aussi, et il lui demanda s'il y manquait quelque chose. « Encore une chose, » répondit le roi, et prenant la palette des mains de Velasquez,

il se mit à peindre sur la poitrine de l'artiste représenté dans le tableau, la croix de l'ordre de saint Jacques ; cette croix est telle encore que la peignit le royal artiste. On ne peut qu'applaudir à la délicatesse de cette façon de récompenser un grand talent.

L'infante Marguerite-Thérèse, sœur de Charles II, naquit le 12 juillet 1651 ; elle épousa l'empereur Léopold en 1666, et mourut le 11 mars 1675.

De son mariage avec Léopold elle eut une fille appelée Marie-Antoinette. Pour empêcher que cette princesse ne portât ses droits dans une autre famille, Léopold l'avait forcée à les abandonner par une renonciation, et l'avait mariée à l'électeur de Bavière. Aussi, lorsque Léopold revendiqua la succession espagnole, il la réclama non seulement comme seul descendant en ligne masculine de Philippe-le-Beau, archiduc d'Autriche, et de Jeanne-la-Folle, mais encore comme fils de Marie-Anne, fille de Philippe IV, et seule héritière de la monarchie espagnole, en vertu de la renonciation de Marie-Thérèse sa sœur, femme de Louis XIV, et de celle de l'électrice de Bavière, fille de l'empereur.

Toutes ces combinaisons diplomatiques furent sans cesse dérangées. Il naquit à Marie-Antoinette de Bavière un fils que Charles II reconnut pour son héritier. Ce jeune prince mourut ; alors Charles II adopta le petit-fils de Louis XIV

Philippe d'Anjou. Les renonciations d'Anne d'Autriche et de Marie-Thérèse étaient annulées; les droits de Marguerite-Thérèse méconnus; les projets de Léopold renversés, et la monarchie espagnole fut partagée après une lutte de quinze ans. Dans ces grands événements, Marguerite-Thérèse joua un rôle important, ses droits ayant constamment servi de base aux négociations et aux prétentions de son mari: à ce titre elle occupe une place considérable dans l'histoire de cette guerre désastreuse de la *Succession d'Espagne*.

COLONNES MONUMENTALES

LES PLUS CÉLÈBRES

COMPARÉES ENTRE ELLES.

(Voy. Arcs de Triomphe anciens et modernes comparés, 1836, p. 408; les trois principaux Obélisques de Rome comparés à l'Obélisque de Luxor, 1837, p. 5.)

Déjà dans ce recueil nous avons mis sous les yeux de nos lecteurs quelques unes des principales colonnes monumentales de l'Europe; mais nous avons pensé qu'il pourrait être intéressant de les voir présentées de nouveau sous un autre point de vue, c'est-à-dire rapprochées les unes des autres et réduites sur une même échelle de manière à ce qu'il fût possible de les comparer et de juger de leur grandeur relative.

Il y a dans les monuments d'architecture deux sortes de grandeur: la grandeur physique ou réelle qui est tout arbitraire et tient aux dimensions qu'on juge à propos de donner à telle ou telle composition, puis la grandeur morale qui résulte de l'effet que produit sur le spectateur l'ensemble d'un monument par suite de l'heureuse combinaison des parties avec le tout, et de l'opposition bien entendue des détails avec les masses, quelles que soient d'ailleurs ses dimensions.

En voulant juger d'un monument dont on verra une représentation fidèle, mais sans indication de mesures et sans le rapprochement d'objets pouvant servir de terme de comparaison, on pourra facilement se tromper sur sa véritable grandeur; car il est tel monument qui, par une conception habile des divers éléments dont il se compose, paraîtra avoir une grandeur apparente qu'il n'aura pas réellement en nature; tandis que tel autre, au contraire, qui effectivement se trouvera avoir des proportions gigantesques, ne conservera, représenté dans les conditions supposées précédemment, que l'apparence d'un monument de proportions très ordinaires. Or il faut, en fait de productions d'architecture, qu'elles paraissent au moins ce qu'elles sont, jamais moindres, et bien plutôt au-dessus de leur véritable dimension.

C'est en effet en vue d'un tel résultat que se font tous les efforts de l'art, dont le principal but est de produire par la disposition savante des lignes, par la juste distribution des pleins et des vides, par le nombre des divisions et leur contraste, l'effet d'une grandeur qui frappe et impressionne réellement le spectateur, bien qu'elle n'existe que dans son esprit.

Quelques personnes ont cru faire un grand éloge de Saint-Pierre de Rome en disant: — Voyez quelle perfection! ce monument est colossal! Eh bien, tout y est en si parfaite harmonie qu'on ne s'en douterait pas, et qu'il faut s'en assurer par sa propre expérience. — Nous croyons qu'on ne saurait émettre une opinion plus fautive et faire une critique plus complète de la conception de Saint-Pierre; c'est dire qu'on a fait gros et grand outre mesure, sans obtenir l'effet de grandeur qu'on s'était proposé, et cela, parce que tous les éléments dont se compose cette église ne sont pas artistement combinés, puisqu'ils pourraient être moitié moins grands sans rien perdre de leur valeur, comme on

a pu en juger par toutes les églises qui, dans des dimensions bien moindres, ont été depuis calquées sur Saint-Pierre de Rome. Si malgré cette erreur l'église de Saint-Pierre produit encore une grande impression, c'est que l'on ne peut se défendre d'un sentiment de surprise, disons même d'admiration, en présence des œuvres de l'homme dont les proportions dépassent les limites ordinaires. En effet, la grandeur matérielle entraîne toujours l'idée de puissance, et la pensée se reporte alors avec orgueil sur celle de l'homme, dont on aime à constater la supériorité.

Ainsi donc, pour obtenir la grandeur en architecture, il ne s'agit pas de faire des travaux d'une grande dimension, mais bien d'employer toutes les ressources de cet art à produire, par des oppositions habilement ménagées, un effet moral bien au-dessus de la réalité matérielle.

Rien n'est plus propre à faire juger des préceptes généraux que nous essayons de présenter ici, que le rapprochement de six monuments qui, par leur importance, ont acquis une célébrité universelle.

COLONNE DE LONDRES

(Dite le Monument).

En appliquant les principes que nous venons d'exposer aux différents exemples de colonnes que nous avons réunis dans cet article, on reconnaîtra que la colonne de Londres, qui est réellement la plus élevée de toutes, est loin d'avoir cette grandeur apparente qu'on a prétendu lui donner. Rien en effet, dans sa composition, ne peut faire juger de ses dimensions, et dans le lieu même où elle se trouve, ce n'est qu'après un effort d'esprit et en la comparant avec les objets environnants qu'on arrive à découvrir qu'elle doit être en effet d'une très grande hauteur; car rien dans sa forme ni dans ses détails ne s'opposerait à ce qu'elle fût moitié plus petite; elle n'en serait ni mieux ni plus mal. Le *Monument*, ainsi que nous l'avons dit précédemment (voyez 1857, p. 255), est l'œuvre de Wren, architecte de Saint-Paul.

La partie la plus remarquable de cette colonne est sans contredit le piédestal qui ne manque pas d'un certain caractère. Le bas-relief placé sur la face, représente sous la forme allégorique la destruction et la restauration de la cité de Londres en 1666. Sur les parois du nord et au sud sont des inscriptions latines dont l'une fait mention du désastre et l'autre de la réparation.

COLONNE DE NAPOLEON A BOULOGNE.

Les préparatifs de l'expédition organisée pour opérer une descente en Angleterre eurent lieu l'an XI de la république par les ordres du premier consul. Cette conception hardie autant que spontanée est une de celles qui caractérisent le mieux le génie de Napoléon, et sans les circonstances imprévues qui l'ont forcé d'en abandonner l'exécution, notre glorieuse rivale eût peut-être été frappée au cœur, et la politique du monde totalement changée.

Un fait historique de cette importance méritait d'être transmis à la postérité d'une manière durable. Ce sentiment national fut tellement unanime que, le 4^{er} vendémiaire an XIII, l'armée expéditionnaire des côtes de l'Océan (4^e corps de la grande-armée) vota par un ordre du jour un monument en l'honneur de Napoléon son général, qu'elle avait proclamé empereur l'année précédente, et l'on fit choix pour son emplacement d'un monticule voisin du camp, situé à l'ouest et à 200 mètres de la route de Calais, et peu distant de la ville de Boulogne.

Ce monument ne fut donc pas, comme la plupart des monuments de ce genre, ordonné par le pouvoir et conçu par l'ambition d'un chef; il dut son existence à l'enthousiasme spontané de toute une armée.

Le 18 brumaire, M. le maréchal Soult, commandant en chef, accompagné de tous les généraux des états-majors

de terre et de mer, et des chefs d'administration, se rendit au lieu destiné pour l'érection du monument Napoléon. Là, formés en bataillon carré, tous les grenadiers de l'armée, des détachements des corps d'artillerie de terre et de mer, les sapeurs, la cavalerie et les détachements de toutes les escadilles formèrent une enceinte autour des fondations.

Au milieu des cris de *vive l'empereur ! vive Napoléon !* M. le maréchal, assisté d'un grenadier par régiment, plaça dans les fondements de la colonne un bloc de marbre de 81 centimètres de longueur, 65 de largeur et 27 d'épaisseur, sur lequel était gravée l'inscription suivante :

Première pierre
du monument décerné
par l'armée expéditionnaire de Boulogne
et la flottille
à L'EMPEREUR NAPOLEON,
posée par le maréchal Soult, commandant en chef
18 brumaire an 13 (9 novembre 1804),
Anniversaire de la régénération de la France.

Après la colonne de Londres, celle de Boulogne est la plus grande des colonnes connues (voyez p. 180). Elle est évidemment inspirée par la colonne Trajane, malgré quelques différences dans les détails. Ainsi que celle-ci, elle est polyithe, c'est-à-dire construite par assises superposées. Le marbre employé dans sa construction est un produit du Boulonnais; il est d'un gris jaunâtre et est susceptible de recevoir un beau poli; c'est depuis cette époque où il fut exploité plus grandement qu'on l'a nommé *marbre Napoléon*. Quelques parties des soubassements et de l'intérieur sont en marbre noir également extrait dans le pays.

Dans l'origine, le piédestal devait être orné de trois bas-reliefs: le premier, qui représentait l'hommage rendu par l'armée à son chef, fut le seul exécuté, et il fut détruit en 1815.

Des deux autres bas-reliefs, l'un devait représenter à vol d'oiseau le port de Boulogne, la flottille et la ligne d'embossage, le second l'expédition sur les côtes d'Angleterre; la quatrième face devait recevoir les inscriptions relatives à l'érection: c'étaient MM. Moite et Houdon qui avaient été chargés d'exécuter les sculptures de ce monument composé par M. Labarre, architecte.

Ainsi qu'on le voit par notre dessin, le piédestal devait être surmonté d'un aigle aux ailes déployées, et entouré d'une couronne. Ces aigles, qui devaient être en bronze, n'ont pas été exécutés, non plus que ceux placés au sommet, et qui devaient supporter le pavois sur lequel on aurait placé la statue de Napoléon. Ce couronnement, ainsi que la statue, avait été projeté en bronze; il n'était pas achevé lors des événements de 1815.

La restauration s'empessa de changer le nom et la destination du monument. Il fut alors baptisé *colonne Bourbon*, et l'on arrêta qu'il serait consacré à perpétuer le retour des Bourbons en France. Ce fut dans ce but qu'on le surmonta provisoirement d'un globe doré et fleurdelysé, et qu'on fit sculpter quatre fleurs-de-lys dessous les quatre angles du tailloir du chapiteau. Le projet définitif était de le surmonter d'une statue de la Paix.

La révolution de juillet rendit à la colonne sa première destination, et un crédit de 456 000 fr. ayant été demandé aux Chambres à cet effet, elles ajoutèrent de leur propre mouvement 60 000 fr. de plus, afin qu'on pût exécuter la statue de Napoléon, non comprise dans la première somme. Enfin le gouvernement a demandé récemment aux Chambres un supplément de crédit de 28 000 fr., pour subvenir à des dépenses imprévues.

La statue qu'on a pu voir lors des funérailles de l'empereur a été confiée au talent du baron Bosio. Napoléon est représenté en grand costume impérial; il tient son sceptre d'une main et de l'autre l'ordre de la Légion-d'Honneur;

les aigles qui supportaient le bouclier paraissent devoir être supprimés, ainsi que ceux qui devaient décorer le piédestal.

Les bas-reliefs sont réduits à deux: celui de la face principale, confié à M. Bra, représentera l'hommage ainsi que l'ancien qui fut détruit. On y voit Napoléon assis sur son trône, entouré de ses généraux: on lui présente le plan de la colonne votée par l'armée. Le bas-relief placé sur la face opposée, confié à M. Lemaire, représentera la distribution des croix le 24 thermidor an XII (46 août 1804). Ces bas-reliefs seront en bronze; les attributs qui les entourent seront sculptés dans le nu du marbre comme les hiéroglyphes égyptiens. Sur les côtés du piédestal seront les inscriptions, l'une relative à la fondation, l'autre à l'achèvement.

Tous ces travaux d'achèvement s'exécutent sous la direction de M. Henry, architecte de Boulogne, auquel a été adjoint M. Morey, architecte de Paris.

COLONNE DE JUILLET, A PARIS.

Nous avons déjà eu occasion de parler de la colonne de juillet inaugurée en 1840, et nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit précédemment au sujet de ce monument (1840, p. 209). Nous ajouterons seulement que, comparée aux autres colonnes rassemblées dans cet article, la colonne de juillet, sous le rapport de la localité où elle a été élevée et du système de construction qui a été adopté, doit être mise tout-à-fait à part. C'est en effet un monument unique et qui n'a rien d'analogue ni dans l'antiquité ni dans les temps modernes en aucun autre pays.

La colonne de juillet ne pose pas sur le sol; elle est placée dans l'axe au-dessus du canal Saint-Martin qui passe dessous. Les soubassements sur lesquels elle s'élève sont établis sur une voûte ogivale qui embrasse toute la largeur du canal; ces soubassements, qui avaient été construits dans l'hypothèse d'une fontaine, ont subi une transformation totale qui font honneur à l'adresse et au talent de l'architecte; car d'obscurs corridors destinés à de simples conduites d'eau ont été changés en caveaux funéraires tout-à-fait convenables, dont les accès sont d'un grand caractère. Les grilles de métal, les vitraux de couleur qui ferment les ouvertures par lesquelles se répand la lumière, contribuent à imprimer à ce sanctuaire funèbre un aspect à la fois sévère et religieux.

Quant à la colonne elle-même, rien ne saurait donner l'idée de sa construction qui est entièrement de bronze; ce n'est plus ici, comme à la colonne d'Austerlitz, un simple revêtement, c'est un système tout entier qui a dû être combiné en raison de la matière unique qui devait être employée et à la construction et à la décoration tout ensemble. C'est un véritable monument de bronze depuis la base jusqu'au sommet, dans lequel l'armature intérieure et l'enveloppe extérieure ne font qu'un. Il n'est personne qui en pénétrant dans l'intérieur de cette colonne ne soit vivement frappé et surpris de l'ingénieuse combinaison de cet escalier à jour, qui permet de monter sans fatigue au-dessus du chapiteau. Quant à l'ornementation, nous avons déjà eu occasion de faire remarquer avec quelle juste de sentiment et de goût elle avait été appropriée au métal auquel elle s'appliquait. M. Duc, en cela, a sensiblement amélioré le projet primitif de M. Alavoine, qui s'était contenté d'une colonne et d'un piédestal entièrement lisse et sans aucun ornement.

La grille qui protège le monument mérite d'être citée comme une œuvre d'art très remarquable sous le rapport de sa composition, de son exécution, et du système d'ajustage qui a été employé pour l'assujettir.

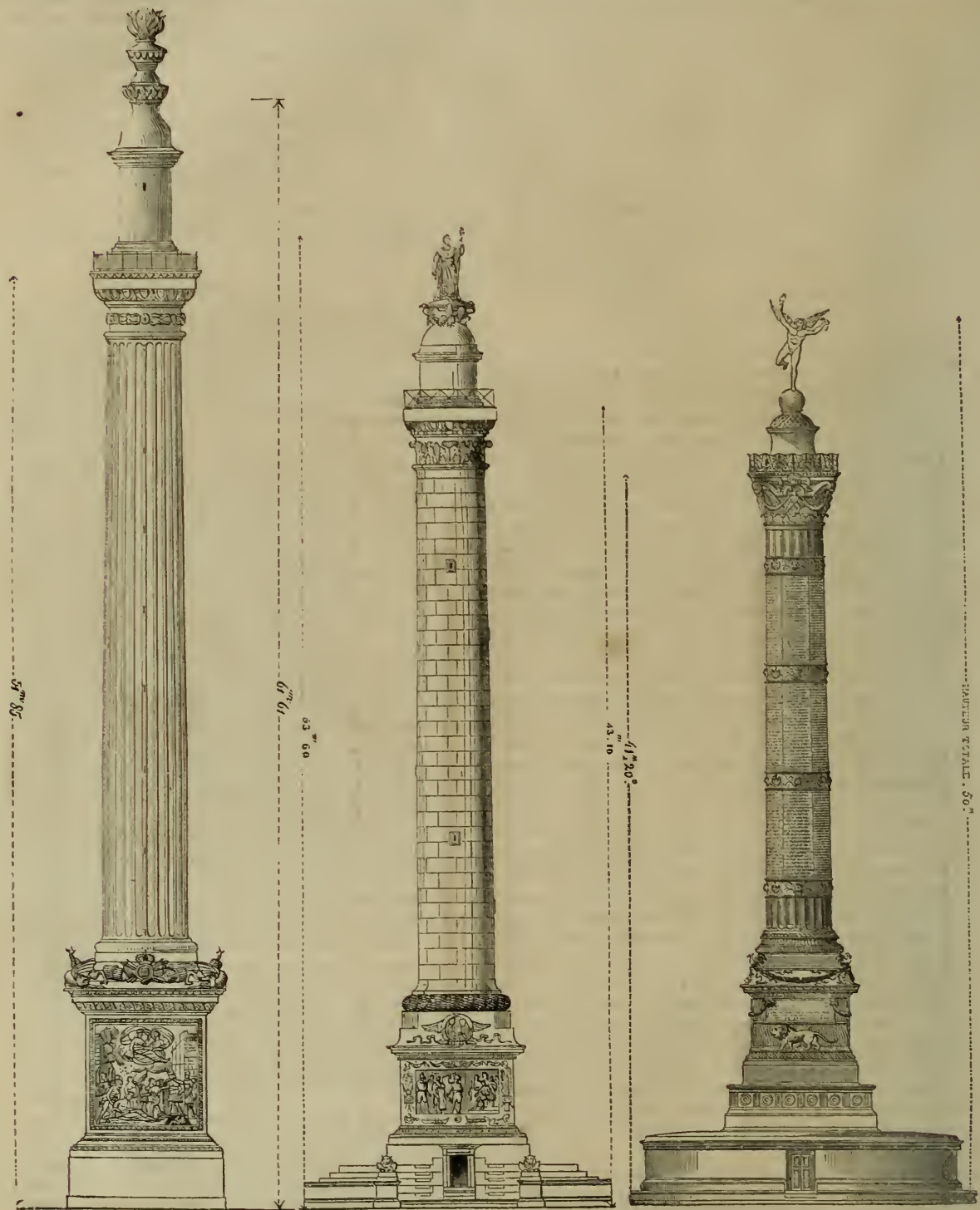
La dorure appliquée à la statue qui couronne le monument a été jugée et appréciée diversement. Quant à nous; nous pensons que la statue qui surmonte une colonne doit toujours être, soit par sa matière, soit par sa couleur, totalement différente de la colonne elle-même. C'est ainsi

qu'elle acquiert plus de valeur et prend toute l'importance qu'elle doit avoir réellement par rapport à l'ensemble.

Le parti qui a été pris dans la colonne de juillet d'appliquer la dorure à la statue et aux inscriptions nous parait

tout-à-fait convenable, car on met ainsi en évidence tout ce qui appartient au sens moral du monument.

Il faut toutefois exprimer un regret à l'égard de la colonne de juillet : c'est de la voir élevée dans un emplace-



(Colonne dite le Monument, à Londres.)

(Colonne de Napoléon, à Boulogne.)

(Colonne de Juillet, à Paris.)

Ces colonnes sont dessinées sur une échelle de 3 millimètres pour 1 mètre.

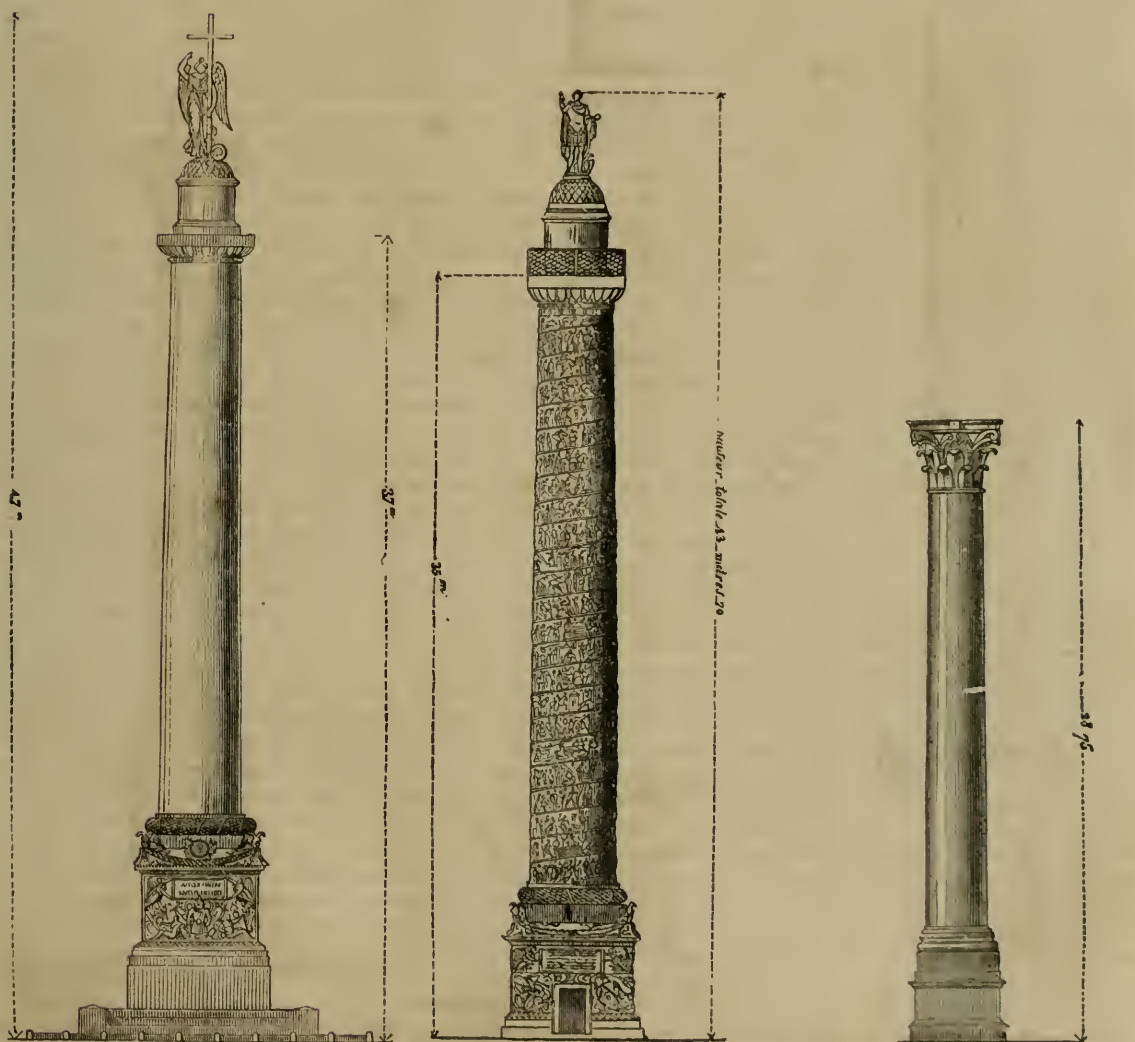
ment aussi défavorable. Rien n'est plus essentiel en effet pour les monuments que leur relation avec les objets qui les entourent ou les avoisinent, et dans ce sens, disons-le, cette colonne située au milieu d'un espace indéfini qu'on ne saurait appeler une place, puisqu'elle n'a pas de forme déterminée, perd une grande partie de sa valeur, faute de

pouvoir être mise en comparaison avec ce qui l'environne. On ne peut mieux se faire une idée de ce que nous avançons ici, qu'en comparant la colonne de juillet avec la colonne de la place Vendôme, qui est située dans les conditions d'entourage les plus favorables.

COLONNE ALEXANDRINE A SAINT-PÉTERSBOURG

Cette colonne a été consacrée à la mémoire de l'empereur Alexandre I^{er} par l'empereur Nicolas son frère. Elle est

élevée à Saint-Petersbourg au milieu de la place du palais d'Hiver. Sous le rapport de la conception, ce monument ne présente, on peut le dire, aucune originalité; c'est une des nombreuses imitations de la fameuse colonne



(Colonne Alexandrine, à St.-Petersbourg.)

(Colonne Trajane, à Rome.)

(Colonne dite de Pompée, à Alexandrie.)

Ces colonnes sont dessinées sur une échelle de 3 millimètres pour 1 mètre.

Trajane, et il paraît que l'auteur, de son propre aveu, eût même rendu cette imitation plus fidèle s'il n'eût été arrêté par la difficulté qu'aurait pu rencontrer l'exécution des bas-reliefs qui, dans ce cas, auraient dû en orner le fût.

Cette absence d'ornement diminue nécessairement la

grandeur du monument, et fait que dans son ensemble il manque d'harmonie; car si l'on voulait suppléer à la richesse et à l'abondance des détails par la richesse et le volume de la matière, il ne fallait pas alors emprunter à la colonne trajane, conçue tout différemment, son chapiteau, sa base et son piédestal. Néanmoins, ce monument mérite

de fixer l'attention par les dimensions inusitées du monolithe qui en compose le fût.

Ce fût en granit rouge, d'un seul morceau, n'a pas moins de 26^m,62 de haut; le chapiteau et le piédestal, également en granit, sont revêtus en bronze; les trophées qui décorent les quatre faces du piédestal sont composés d'armures russes anciennes, groupées avec des armes antiques; sur la face principale se trouve l'inscription supportée par deux renommées; elle est ainsi conçue : *A Alexandre I^{er} la Russie reconnaissante*. Au-dessous sont figurés le Niémen et la Vistule; sur chacune des autres faces on voit des figures de la Victoire, de la Paix, de la Justice et de la Clémence, de la Sagesse et de l'Abondance; les trophées d'armes qui les accompagnent n'appartiennent pas à l'Europe moderne, et ne peuvent blesser l'amour-propre d'aucune nation. La figure qui couronne le monument est en bronze doré; c'est un ange sous les traits d'Alexandre tenant la croix, regardant vers la terre, et indiquant le ciel pour exprimer que l'amour sacré de la religion fut une des vertus de ce souverain. Cette figure a, selon nous, deux défauts : 1^o elle nous semble beaucoup trop grande pour l'ensemble du monument, et 2^o ne posant pas dans l'axe de la colonne, elle produit un mauvais effet.

Dans l'antiquité, ainsi qu'on peut en juger par les ruines des monuments de l'Égypte et de ceux élevés par les Romains, l'extraction et l'emploi de monolithes de grande dimension, soit en granit ou en marbre, ne devaient pas être rares. Mais de nos jours c'est une chose si peu commune que nous pensons qu'on nous saura gré d'entrer dans quelques détails au sujet de l'extraction, du transport et de la pose du monolithe de granit qui compose le fût de la colonne Alexandrine, et en fait le principal mérite. Ce monolithe est d'ailleurs le plus grand qui existe.

Dans l'une des baies du nord-est du golfe de Finlande, entre Wybourg et Frederichsham, se trouve la carrière de Pytterlaxe, peu éloignée de la plage. La masse qu'il a fallu extraire pour en tirer le fût de la colonne avait 50 mètres de longueur sur une épaisseur moyenne de 6 mètres 70 centimètres. Son poids peut être évalué à 9 millions 576 mille livres environ. Ce bloc a été taillé dans le roc vif sur trois de ses côtés. Ce travail remarquable auquel six cents ouvriers ont été sans cesse employés a duré deux ans.

La matière du granit de cette roche est tout-à-fait la même que celle des roches d'où l'on a tiré les obélisques et la plupart des monolithes égyptiens.

L'exploitation du monolithe*, l'extraction, le transport, ont été dirigés par M. de Montferrand, architecte français et auteur de la colonne Alexandrine, qui avait eu le bonheur de signaler ce bloc unique, lorsqu'il faisait extraire les colonnes de même matière destinées à l'église de Saint-Isaac.

Huit mois furent employés à arrondir le bloc, selon le galbe déterminé pour le fût de la colonne. Pour assurer l'embarquement de ce monolithe, on construisit dans la mer un môle avancé partagé par un canal en forme d'écluse, dans lequel le vaisseau construit exprès pour le transport pût être maintenu.

Pour faire arriver la colonne du lieu de son exploitation sur le vaisseau, il fallait franchir une distance de 500 pieds environ; mais les nombreuses aspérités des roches s'opposaient à son passage; on les fit sauter par la mine, et l'on acheva d'égaliser le chemin en plaçant dans toute sa longueur des poutres l'une à côté de l'autre, de manière à ce qu'elles fussent parfaitement de niveau. Après quinze jours d'un travail assidu, on parvint à placer la colonne sur le vaisseau. Immédiatement après l'embarquement du monolithe, deux pyroscaphes furent envoyés pour remorquer le vaisseau qui le portait, et après une traversée de

quarante lieues, qui dura quatre jours par suite de quelques accidents survenus à l'une des machines à vapeur, la colonne arriva à Saint-Pétersbourg le 1^{er} juillet 1852, jour anniversaire de la naissance de l'impératrice.

Le débarquement eut lieu douze jours après en présence d'un grand concours de monde. Un *Te Deum* fut chanté pour attirer les bénédictions du ciel sur l'heureuse réussite du débarquement. L'empereur et l'impératrice, accompagnés du prince Guillaume de Prusse, du grand-duc Michel et du duc de Wurtemberg, assistèrent à cette opération dont ils examinèrent tous les préparatifs avec le plus grand intérêt. Dès que l'empereur eut donné l'ordre de commencer, le son d'une cloche se fit entendre, les ouvriers se prosternèrent, et après une courte et fervente prière les machines furent mises en mouvement. En dix minutes l'opération fut terminée; le bloc colossal était descendu du vaisseau qui le portait pour s'arrêter près du palais, sous la fenêtre d'où l'impératrice avait pu suivre l'ensemble du débarquement.

Pendant que cent cinquante ouvriers travaillèrent encore à l'achèvement de la colonne, six cents charpentiers étaient employés à l'achèvement du plan incliné par lequel elle devait arriver au niveau de son piédestal déjà placé. Au milieu d'une plateforme de 5 600 toises de superficie s'élevait à 200 pieds de hauteur le grand échafaudage qui devait servir à dresser la colonne sur sa base. Le 28 août on fit une épreuve des machines et des charpentes, et la colonne, élevée à la hauteur de 20 pieds, resta suspendue sur ses câbles pendant une heure que l'on mit à retirer la première partie de son chariot.

L'empereur avait ordonné que le monument consacré à la mémoire de son frère serait élevé par les vieux soldats qui avaient servi sous ses ordres pendant les campagnes de 1812, 1815 et 1814. En conséquence, 2 000 sous-officiers et soldats des différents corps de la garde et de la marine, commandés par M. le général Schilder, furent mis à la disposition de M. l'architecte de Montferrand.

Le 50 août 1852 était le jour fixé pour l'érection du fameux monolithe. Plus de 500 000 personnes assistèrent à cette solennité.

Après avoir franchi 80 marches d'un escalier de parade tendu de drap rouge, et avoir parcouru deux tentes dressées sur le chemin qui, de l'extrémité supérieure du plan incliné, se dirigeait vers la place du palais, on arrivait à la plate-forme sur laquelle se trouvait une troisième tente destinée à Leurs Majestés impériales. Cette tente, en cachemire, de couleurs vives et variées, placée à peu de distance et en face de l'échafaudage, était soutenue dans son centre par un pilier en argent doré, entouré de douze colonnettes de même métal; des divans et des tapis précieux ornaient l'intérieur de cette tente magnifique qui rappelait le luxe oriental. Près de là s'élevaient deux pavillons : l'un, réservé pour l'impératrice et les dames de sa suite, était décoré de plusieurs dessins représentant la colonne Alexandrine sous ses différents aspects; l'autre était occupé par les ambassadeurs d'Autriche, de France, d'Angleterre; les ministres et chargés d'affaires, composant le corps diplomatique, étaient placés dans ce même pavillon; deux enceintes particulières avaient été réservées aux angles de la plate-forme pour les Académies des sciences et des arts, les corps enseignants, les étrangers et les artistes venus exprès d'Italie, d'Angleterre et d'Allemagne pour assister à cette opération.

Sur la plate-forme, autour de l'échafaudage, étaient fixés, sur deux plans circulaires, soixante cabestans en fer de fonte, disposés en échiquier. Ces cabestans formaient quatre divisions; chacun d'eux était servi par seize soldats et cinq matelots, et de plus huit autres soldats composaient un peloton de réserve se tenant à une petite distance en arrière. Un sous-officier maintenait l'ordre à chaque cabestan; dix *dessiatniks* (dizainiers) avaient chacun l'inspection de six

* On peut consulter le grand ouvrage in-folio publié par M. de Montferrand, et d'où nous avons extrait en partie ce qui suit.

de ces machines. Quatre aides de l'architecte en chef étaient placés aux angles de l'échafaudage; ils avaient chacun la surveillance d'une division de cabestans. L'échafaudage contenait cent matelots, qui maintenaient les moufles dans leur direction, et empêchaient qu'il ne se mit aucune confusion dans les câbles. Cinquante charpentiers étaient répartis à diverses hauteurs pour les besoins du service; soixante tailleurs de pierre étaient placés près des poulies de renvoi, avec ordre de n'en laisser approcher personne; trente ouvriers semblables devaient diriger les rouleaux, et les enlever au fur et à mesure que la colonne s'enlèverait. Six maçons se tenaient près du piédestal pour verser le ciment sur l'assise en granit destinée à recevoir le monolithe. Un dessinateur, placé à vingt pieds de hauteur sur l'avant des charpentes, tenait en main la chaîne d'une cloche pour donner les signaux. Un sous-officier de marine était au plus haut point des échafaudages, pour arborer le pavillon impérial lorsque le monolithe serait debout. Un chirurgien se trouvait près de l'échafaudage, pour porter secours aux travailleurs en cas d'accident. Enfin une compagnie d'ouvriers de réserve, avec des instruments et des matériaux convenables, avait été commandée pour les cas imprévus.

L'architecte en chef commandait la manœuvre; il était accompagné de son premier aide pour communiquer ses ordres aux ouvriers. Le silence le plus absolu était ordonné.

Chacun était à son poste dans l'ordre que nous venons de décrire, lorsque leurs Majestés et les princes de la famille impériale arrivèrent sur la plate-forme.

L'empereur, après avoir considéré l'ensemble imposant des travaux, se dirigea vers les charpentes, sous lesquelles on lui présenta une médaille en platine à l'effigie d'Alexandre. Ayant été ensuite remise à l'architecte en chef, cette médaille fut renfermée dans une demi-sphère en bronze, puis déposée dans un renfoncement pratiqué à cet effet au centre du piédestal. Après avoir examiné avec attention comment le monolithe était attaché, S. M. l'empereur ordonna une prière à laquelle tous les assistants s'empressèrent de prendre part avec le plus profond recueillement. S'adressant ensuite à l'architecte, l'empereur lui ordonna de commencer la manœuvre: l'on entendit aussitôt le tintement trois fois répété d'une cloche; le signal était donné et l'opération commencée. Partout alors régnait un silence profond, interrompu par le bruit sourd des cabestans; l'étonnement, la crainte, l'espérance, étaient empreints sur toutes les figures. Bientôt on vit cette énorme masse suspendue dans les airs; et cent minutes après le pavillon impérial, hissé au sommet de l'échafaudage, apparut à la ville entière que le monolithe était dressé sur son piédestal. Des hourras bruyants retentirent alors de tous les côtés de la place; l'enthousiasme fut à son comble, et porté à un tel point, qu'un grand nombre de ceux qui avaient eu accès sur la plate-forme se précipitèrent sur les débris de quelques rouleaux écrasés, et en emportèrent les fragments comme souvenir d'un si heureux résultat.

S. M. l'empereur, après avoir témoigné sa satisfaction aux grands qui l'entouraient, s'approcha de l'architecte en chef, et lui dit: « Montferrand, vous vous êtes immortalisé. »

L'inauguration eut lieu le 50 août 1854, avec une pompe extraordinaire.

Comparé au plus célèbre monolithe connu, l'obélisque de Saint-Pierre, le fût de la colonne Alexandrine donne les résultats suivants :

Le poids du fût de la colonne Alexandrine, avec ses moufles, poulies, agrès, etc.	423 500 kilog.
Le fût nu.	293 820
Obélisque de Saint-Pierre, élevé par Fontana, avec tous ses agrès.	375 922
Obélisque nu.	337 002

Quant aux moyens employés par M. de Montferrand pour l'extraction et l'érection de son monolithe, on pourrait peut-être, malgré leur succès, en critiquer à certains égards l'emploi; car ils résultent bien plutôt de la force de la matière et de la puissance du nombre que d'une combinaison mécanique qui eût pu être plus savante.

COLONNE TRAJANE.

La colonne monumentale élevée à Rome dans le forum de Trajan, à la gloire de cet empereur, est un de ces rares chefs-d'œuvre du génie qui se comptent avec les siècles et leur survivent; car ils défient le temps et en imposent même à la barbarie. Nous sommes déjà entrés dans de longs détails au sujet de ce monument (1852, p. 21), et nous éviterons de les répéter ici.

La colonne Trajane est le premier monument de cette importance dont les historiens fassent mention; mais depuis elle a servi de type à tous ceux qui ont été élevés à son image. Elle appartient à cette belle époque de l'art romain si justement qualifiée par un de nos plus habiles écrivains de renaissance grecque. Elle est due au génie d'Apollodore de Damas, célèbre par les autres monuments du forum de Trajan, et le fameux pont, d'une demi-lieue de long et de 500 pieds de haut, qu'il construisit sur le Danube. L'état parfait de conservation dans lequel se trouve ce monument permet d'espérer qu'il pourra, pendant plusieurs siècles encore, exciter l'admiration des générations futures.

Vouloir comparer la colonne Trajane avec celles qui ont été élevées depuis, ce serait vouloir mettre les copies à côté de l'original, les élèves à côté du maître, le talent qui imite à côté du génie qui crée. Cependant c'est ici le cas de faire ressortir les principes que nous avons énoncés au commencement de cet article; et c'est dans la colonne Trajane qu'on peut réellement, bien mieux que dans aucune autre, trouver cette harmonie parfaite des détails avec la masse, cette juste combinaison des parties avec le tout, qui font que, bien que d'une dimension inférieure à celles des colonnes que nous avons décrites, elle est cependant véritablement la plus grande. Si on l'envisage depuis sa base jusqu'à son sommet, l'esprit est successivement frappé de chacun des détails qui concourent à son ensemble, et, sans cependant s'arrêter davantage à aucun d'eux, on est amené à lire sans interruption ce magnifique poème de marbre, qui n'a jamais eu et n'aura sans doute jamais son pareil: c'est la perfection même. Quelle simplicité et quelle richesse! quelle unité et en même temps quelle variété! C'est une seule pensée; mais qu'elle est noble et grande, et quels développements elle permettait! Sur le piédestal, les dépouilles des ennemis, les trophées de la victoire, puis les Renommés qui déroulent le titre de cette magnifique épopée; au-dessus, les festons de chêne, symboles de paix, sont retenus dans les serres de ces aigles romaines qui semblent garder fièrement le monument. A la base de la colonne, les lauriers du vainqueur; sur le fût, enfin, l'histoire de deux guerres se déroulant tout entière avec leurs divers épisodes et leur dénouement. Au sommet du monument, la statue du héros. Et quel autre jamais eut un tel piédestal? A Napoléon seul il était permis de l'ambitionner.

Quant à l'exécution, elle est digne en tout point d'une œuvre aussi complètement belle. C'est sans contredit un des plus beaux exemples de la sculpture grecque s'étant faite romaine.

La construction n'est pas moins remarquable; car la dimension des blocs qui composent la colonne, et l'escalier en spirale qui a été taillé dans la masse même, prouvent qu'on n'a rien négligé pour en assurer la durée, et permettent de croire (ainsi que treize siècles d'expérience ont permis d'en juger) que le temps aura bien peu de prise sur l'ensemble d'un tel monument. Cet escalier en limaçon, qui monte du sol au-dessus du chapiteau, a fait donner à cette

colonne le nom de *Coclide*. Son exécution ne dura que six ans; car sa dédicace eut lieu l'an 104 de l'ère vulgaire, la sixième année du règne de Trajan. L'espèce de marbre qui a été employée dans sa construction est le marbre *lunense*, qui répond à ce qu'on appelle aujourd'hui marbre de Carrare.

C'est à tort que Delalande répète, d'après M. de Chanteloup, que les figures des bas-reliefs sculptés sur le fût ont été augmentées de saillie et de hauteur à mesure qu'elles s'éloignent de la vue, pour paraître du bas conserver les mêmes proportions. Cela eût été une erreur choquante, contraire au bon sens; car les organes de l'homme ne peuvent être ainsi trompés: ils se suppléent l'un l'autre, et le jugement rectifie toujours les illusions de la vue. Il existe effectivement quelques différences dans les dimensions de ces figures; mais elles sont peu importantes et inappréciables; leur grandeur varie de 2 p. 1 pouc. à 1 p. 41 pouc.

Ce monument, long-temps enterré, fut dégagé pour la première fois par une fouille qui fut faite en 1540 et mit la porte du monument à découvert. En 1588, Sixte V ordonna à Dominique Fontana de placer au sommet de cette colonne la statue en bronze de l'apôtre saint Pierre.

On ne sait pas précisément à quelle époque la statue de Trajan fut enlevée; mais Clacono, Espagnol (le plus ancien auteur après Jules Romain et Mutianus, qui ont donné, comme lui et avant lui, les dessins de la colonne Trajane), dit dans son ouvrage, écrit en 1616, que les pieds en bronze de la statue de Trajan brisée se voyaient encore au sommet de la colonne, et que les fouilles faites dans le même temps dans les ruines qui encombraient le piédestal de cette même colonne firent retrouver la tête en bronze de la statue de Trajan, qui fut recueillie par le cardinal Della Valle.

Que sont devenus ces précieux fragments? c'est ce qu'on ignore. Mais consolons-nous de leur perte, en songeant qu'à cela près ce magnifique monument nous est parvenu plus intact qu'aucun autre, et que maintenant, entièrement dégagé par les fouilles faites en 1812 et 1815 sous le gouvernement français, rien ne s'oppose à ce qu'on puisse admirer la perfection de son ensemble et étudier les belles sculptures dont il est orné.

COLONNE DE POMPÉE.

Nous avons peu de chose à ajouter à ce que nous avons eu occasion de dire sur la colonne de Pompée (1854, p. 237). Les mesures que nous en donnons sont extraites du grand ouvrage sur l'Égypte; nous citerons à cette occasion une opération assez curieuse racontée par M. Norry, architecte attaché à l'expédition. Il s'agissait de faire monter quelqu'un au sommet de la colonne pour pouvoir en prendre les mesures exactes. Or aucune échelle n'eût été assez élevée, et il eût été trop dispendieux et trop long de faire un échafaudage; on imagina donc un moyen fort ingénieux: on enleva un cerf-volant d'environ quatre pieds de haut, à l'extrémité duquel pendait une longue corde; on fit passer le cerf-volant au-dessus de la colonne, de manière à placer la corde à cheval sur le dessus du chapiteau comme par-dessus la circonférence d'une poulie. Cette première opération faite, on attachà à l'une des extrémités de cette corde une seconde corde plus forte qu'on substitua à la première, et à celle-ci une troisième capable de porter plus que le poids d'un homme. Un matelot fut enlevé sur le chapiteau; lorsque le matelot eut attaché fortement les cordages autour des volutes d'angle et placé avec soin une moule, MM. Norry et Protin, architectes, furent hissés successivement au sommet de la colonne, pour la dessiner et la mesurer en détail.

Beaucoup de membres de la commission des arts, témoins de ces opérations, voulurent aussi monter sur cet énorme chapiteau, et ils s'y trouvèrent jusqu'à sept ensemble.

Dans la construction très imparfaite du soubassement, qui dans le principe ne devait pas être visible, on trouve un

dé de 4 pieds 6 pouces formant le noyau des fondations; c'est un fragment de monument égyptien sur lequel on voit des hiéroglyphes renversés.

Par suite d'un tassement qui s'est opéré, la colonne est inclinée en dehors de la verticale de 21 centimètres.

Toutes les parties de ce monument sont en granit thébaïque; mais il est évident que ces diverses parties sont d'âges différents. Le fût, qui est d'un beau galbe et bien poli, excepté le côté du désert qui a souffert par les sables, paraît être fait à une belle époque de l'art, peut-être sous les Ptolémées. Quant aux autres parties, elles semblent appartenir au Bas-Empire. Le chapiteau n'est sculpté qu'en masse. On doit regretter qu'une inscription qui était sur une des faces du piédestal ne soit plus lisible: elle aurait sans doute fait connaître en l'honneur de quel homme et en mémoire de quel fait historique ce monument a été élevé.

Les uns ont voulu que ce fût une colonne élevée à la mémoire de Pompée; d'autres, à celle de Septime Sévère. Quoiqu'on ne puisse pas préciser la date ni le but de l'érection de cette colonne, on peut cependant affirmer, d'après ce que nous avons dit plus haut, qu'elle ne saurait avoir été faite à l'époque de Pompée, et qu'il est à peu près certain que c'est un monument du Bas-Empire, sans qu'aucune autorité, cependant, permette de l'attribuer à Septime Sévère. On peut croire néanmoins que, malgré toutes les réfutations les mieux fondées, cette colonne conservera le nom qui est consacré par le temps: Pompée est un de ces grands noms qu'on se plaît à retrouver attachés à quelque monument durable, et le voyageur arrivant sur le rivage égyptien aimera toujours à conserver cette tradition.

Parmi les autres colonnes qui méritent encore d'être citées sont: la colonne de Théodose, à Constantinople; celle de Marc-Aurèle (dite d'Antonin), à Rome, qui n'est qu'une copie imparfaite de celle de Trajan; celle dite Fédérale, à Londres, qui est, quant à la forme et aux proportions, une autre copie de la colonne de Trajan, si ce n'est qu'elle est en granit rose non poli et sans ornements ni sculptures; celle de Bleinheim, élevée par le parlement en l'honneur de Marlborough; la colonne de Phocas dans le forum Romain; celles qu'on voit à Venise sur la Piazzetta, et leurs pendants à Padoue; celle qui est sur la place d'Innsbruck (voy. 1859, p. 268); celle de Napoléon, à Ajaccio; et plusieurs autres indiquées dans le tableau suivant.

Tableau indicatif des dimensions comparées de quelques colonnes célèbres.

	Diamètres inférieurs.	Hauteur totale.
Colonne de Londres	4 ^m , 57	* 61 ^m , 61
de Napoléon, à Boulogne	4 ^m , 15	53 ^m , 60
Alexandrie, à St-Petersbourg.	3 ^m , 43	47 ^m , 00
dite Antonine, à Rome	3 ^m , 57	44 ^m , 82
d'Austerlitz, à Paris	3 ^m , 67	44 ^m , 17
Trajane, à Rome	3 ^m , 63	43 ^m , 70
Fédérale, à Londres	3 ^m , 53	41 ^m , 25
de Juillet, à Paris	3 ^m , 60	50 ^m , 00
de Médicis, à Paris	2 ^m , 92	32 ^m , 48
de Napoléon, en Corse	2 ^m , 45	32 ^m , 48
de la barrière du Trône, à Paris.	3 ^m , 29	30 ^m , 53
de Pompée, en Égypte	2 ^m , 65	28 ^m , 75

* Non compris le vase.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

MOEURS ET INSTINCT DU RENARD.



(D'après un tableau de Jules Coignet.)

Ce que la plupart des animaux carnassiers ne doivent qu'à la force, le renard l'obtient par l'adresse, et par conséquent d'une manière plus sûre. Il est bien rare que, comme le tigre, le lion, ou même le loup, il ait à supporter de longs jeûnes; vivant au milieu des pays les plus habités, ne craignant nullement de se rapprocher des habitations, il prélève souvent une dime jusque sur les produits de l'industrie humaine : il est surtout un sujet d'inquiétudes incessantes pour les habitants de la campagne.

Avant de se fixer dans un canton, le renard songe à se procurer un gîte où il puisse reposer en sûreté, et qui lui serve en même temps à receler le fruit de ses rapines. Dans ce but, il se creuse un terrier profond percé de plusieurs issues, et choisit de préférence pour s'établir la lisière d'un épais fourré, le penchant d'une colline rocailleuse où la nature ait déjà fait en partie les frais de son logement. Souvent il ne prend pas même la peine de se construire sa demeure. Le lieu qui lui convient est-il habité par des lapins, il met à mort les habitants du terrier, qu'il élargit ensuite pour l'approprier à son usage. S'il se trouve que quelque blaireau ait creusé sa tanière dans un endroit qui lui paraît favorable, il cherche à s'en rendre maître; mais dans cette circonstance il se garde bien d'attaquer à force ouverte un ennemi redoutable, avec lequel la lutte pourrait fort bien ne pas tourner à son avantage. Il fait sentinelle auprès du logis de cet animal défiant et solitaire, profite du moment où il est éloigné pour déposer ses ordures à l'entrée du terrier, et oblige ainsi le blaireau, dont l'amour pour la propriété pourrait passer en proverbe, à aller se creuser un autre gîte ailleurs. Le renard alors s'empare du boyau oblique, tortueux et souvent très profond préparé par son prédécesseur, et, après l'avoir un peu élargi, il y trouve une habitation aussi sûre que commode.

S'étant ainsi ménagé une retraite, le renard ne tarde pas à se mettre en campagne. Averti par le chant lointain du coq, il s'approche de la ferme ou du hameau dont il compte faire le théâtre de ses brigandages. Tapi non loin du lieu qu'il menace, il attend que la nuit soit presque entièrement close, se traîne sur le ventre, se glisse à travers les haies et

les buissons, ayant soin de tenir toujours le nez au vent. Il arrive enfin, et il est bien rare que sa persévérance ne soit pas récompensée. Il sait au besoin franchir les clôtures, ou se creuser sous terre un chemin pour pénétrer dans la basse-cour, et alors, malheur à tout ce qui se trouve à sa portée! en un instant tout est mis à mort. Choisisant ensuite parmi ses victimes, il se retire lestement, emportant une proie qu'il va déposer dans son terrier. Il revient un moment après en chercher une seconde, puis une troisième, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il ait tout enlevé, ou que le jour, en commençant à paraître, l'avertisse qu'il y aurait imprudence à se rapprocher du lieu où il a porté le carnage. Il n'a garde, du reste, de déposer son butin dans une seule cachette; ce serait s'exposer à tout perdre à la fois: chaque pièce est déposée dans un lieu différent, et souvent à des distances considérables, tantôt sous la mousse, tantôt sous un genêt ou dans un trou creusé à la hâte. C'est là qu'il ira les chercher au besoin; et il ne manque pas de reconnaître la place souvent trois ou quatre jours après.

Le renard choisit de préférence les longues et sombres nuits d'hiver pour s'introduire ainsi à la sourdine dans nos poulaillers. En été il met plus de hardiesse dans ses rapines, comme s'il voulait suppléer par là au peu de temps que lui laissent les nuits courtes et claires, pendant lesquelles ses précautions habituelles lui feraient perdre trop de temps. Tapi de jour sous un buisson, près du lieu où il espère trouver une proie, il attend que quelque volaille vienne y chercher un abri contre la chaleur. Quelquefois même il s'élance tout-à-coup au milieu d'une basse-cour, saisit sa victime, et l'emporte sans se laisser troubler par les cris qui le poursuivent. Mais pour qu'il agisse aussi ouvertement, il faut qu'il soit poussé par une faim violente.

Au reste, les fermiers et les ménagères ne sont pas seuls à se donner souvent bien de la peine pour que leurs soins n'aboutissent qu'à procurer au renard quelque repas bien succulent; les chasseurs lui paient aussi leur tribut. A-t-on tendu dans son voisinage des lacets à prendre des bécasses, des grives, des perdrix, il sait très bien les visiter avant le pipeur, et s'emparer de la proie qui a donné dans

le piège; il répète même sa tournée plusieurs fois dans la journée, pour peu qu'il y trouve son profit. Souvent, si les aboiements d'une meute l'avertissent qu'on chasse le lièvre ou le lapin, et qu'il ne se sente pas poursuivi, il se met en embuscade, et enlève le gibier au passage, en quelque sorte au nez du chasseur.

S'il ne peut faire tourner à son profit l'industrie des hommes, s'il n'y a pas de chasseur dans la contrée, et que la basse-cour soit gardée par un chien trop vigilant, ne craignez pas pour cela qu'il ait à redouter la famine. Réuni à quelque camarade, il va chasser le jeune levraut : l'un d'eux cherche la piste, la suit en donnant de la voix comme un jeune chien, poursuit sa proie avec constance, et la fait passer dans le voisinage de son associé, qui, tapi sous quelque touffe de bruyère, attend patiemment et la saisit au passage. Le partage se fait ensuite avec équité. On assure que lorsque celui qui était à l'affût a manqué son coup pour avoir mal calculé la portée de son élan, il revient à la même place et recommence à sauter, comme s'il voulait par cet exercice acquérir la certitude de ne pas se tromper une autre fois.

La chasse au lièvre n'a-t-elle pas été heureuse, le renard se rabat sur les lapins. Souvent il les saisit au gîte, ou les poursuit lorsqu'ils ont été blessés par le fusil de quelque chasseur. D'autres fois il creuse la terre au-dessus de leur terrier, et s'empare des lapereaux. Il recherche aussi les nids de perdrix ou de cailles, prend la mère sur les œufs, dévore également ces dévôtiers, et détruit ainsi une énorme quantité de gibier. Au reste, il n'a pas le goût difficile, et, faute d'autre proie, il sait fort bien se contenter de rats, de mulots, de serpents, de crapauds, etc. Seul de tous les animaux carnassiers, il ose affronter les piquants du hérisson. Il le pousse, le presse contre terre en ayant soin d'éviter les pointes des dards, le force à se dérouler, et le dévore alors en l'attaquant par le ventre, seule partie qui ne soit pas protégée. Au besoin il se fait pêcheur, et saisit fort adroitement le poisson qui remonte à la surface de l'eau, ou les écrevisses qui s'approchent trop du rivage. Enfin, s'il le faut, il fait la chasse aux marmitons, aux sauterelles, et les avale par centaines. Si le hasard place sur sa route du lait, du fromage, des fruits, il s'en accommode également. Il aime beaucoup les raisins, et, en automne, lorsqu'il peut s'en nourrir à son aise, il devient fort gras, perd en partie son odeur forte, et passe alors, chez les paysans de certaines contrées de l'est de la France, pour un manger assez délicat. Mais il est un mets qu'il semble préférer à tout autre, c'est le miel : pour se procurer cette friandise, il ne craint pas d'affronter l'aiguillon des abeilles, ou celui plus redoutable encore de certaines espèces de fiélons. Dès les premières attaques de l'ennemi, ces insectes se précipitent sur lui pour le forcer à la retraite. Il s'éloigne en effet, mais c'est pour les écraser en se roulant à terre, et revenir ensuite à la charge jusqu'à ce que la république ailée, détruite ou lassée, lui permette de jouir en paix de sa victoire.

La femelle du renard met bas sept ou huit petits, qu'elle place dans le point le plus reculé de son terrier, et pour lesquels elle a tous les soins qu'on peut attendre de la plus tendre mère. Aussitôt qu'ils peuvent marcher, elle les fait sortir, les allaite au soleil, veille sur eux avec la plus grande sollicitude, et au moindre bruit, à la moindre menace de danger, les fait rentrer et s'enfonce avec eux dans sa tanière, prête à les défendre au péril de sa vie. On comprend qu'une famille aussi nombreuse doit avoir des besoins considérables : aussi le père et la mère se multiplient-ils, en quelque sorte, pour y pourvoir. Ils sont continuellement en chasse, soit ensemble, soit séparément, et détruisent à cette époque plus de volaille et de gibier que dans tout le reste de l'année. Mais s'ils exerçaient leur industrie dans le voisinage de leur demeure, ils courraient risque de la déceler : aussi ne font-ils aucun tort à leurs voisins, et vont-ils au loin chercher

la nourriture nécessaire pour eux et leurs petits. De là ce proverbe bien connu, que jamais renard n'a chassé sur son terrier.

Les sens du renard présentent le degré de perfection qu'exigeait son genre de vie. Sa vue est excellente, surtout pendant le crépuscule; sa ouïe, des plus fines; mais l'odorat semble encore avoir acquis chez lui un plus haut degré de délicatesse. C'est ce sens qui le guide dans ses excursions nocturnes : aussi avons-nous vu qu'il marchait toujours le nez au vent, prêt à saisir la moindre effluve odorante qui pourrait trahir l'approche d'une proie ou d'un ennemi. Il n'est pas moins bien doué sous les autres rapports. Ses jambees fermes et nerveuses se prêtent à la course la plus rapide, en même temps que sa taille lui permet de traverser les fourrés les plus épais, où les chiens ont beaucoup de peine à le suivre. Ses mâchoires, armées de dents plus aiguës que celles du chien, sont mises en mouvement par des muscles très forts; ses morsures sont profondes et dangereuses. Quand il a saisi un objet quelconque, il mord avec un acharnement tel qu'il est nécessaire d'employer un ferrement pour lui faire lâcher prise. Sa voix se prête à de nombreuses inflexions : en hiver, lorsqu'il chasse le lièvre, il glapit et aboie; on l'entend rarement en été; il a de plus, comme dit Buffon, l'accent du désir, le son du murmure, le ton plaintif de la tristesse, et le cri de la douleur; mais il semble que ce dernier soit aussi un cri de rage, car il ne le fait entendre que lorsqu'un coup de feu lui casse un membre. Pour toute autre blessure il ne crie pas. Captif, il se laisse assommer à coups de bâton sans se plaindre, mais non sans se défendre courageusement jusqu'au dernier soupir.

Le sommeil du renard est profond, et on peut assez facilement l'approcher sans qu'il s'éveille. Pour dormir il se roule comme le chien; mais quand il ne veut que se reposer, il se contente d'étendre les jambes, et reste ainsi couché sur le ventre. C'est dans cette posture qu'il guette les petits oiseaux le long des haies. Ceux-ci le connaissent bien, et dès que l'un d'eux l'aperçoit il pousse un cri d'alarme. Le renard semble reconnaître ce signal et comprendre qu'il est découvert; car il s'éloigne et va se mettre plus loin en embuscade : mais les geais et les merles surtout le suivent en volant au sommet des arbres, répètent leurs cris d'avertissement, et l'accompagnent ainsi, dit-on, à plus de trois cents pas.

L'instinct de sociabilité paraît peu développé chez le renard. Les associations qu'il forme avec les animaux de son espèce ne sont que passagères, et n'ont pour but que le besoin de se procurer la nourriture du moment. Il s'apprivoise difficilement, et jamais complètement. En captivité, il languit, et ne tarde pas à périr d'ennui. Pris tout jeune, il est assez familier, et joue volontiers avec les chiens de sa taille. Mais il est impossible de corriger ses instincts carnassiers; à peine ses dents commencent-elles à pousser qu'il attaque la volaille qui habite la basse-cour. Un fait bien singulier observé par Buffon, c'est que lorsqu'il est enchaîné il ne cherche nullement à nuire aux poules vivantes attachées à ses côtés, quelle que soit la faim qui le presse, tandis qu'il dévore avidement la viande qu'on place près de lui.

La différence de climats, la vieillesse, et sans doute aussi d'autres circonstances qui nous échappent, exercent une grande influence sur la couleur du pelage de cet animal. En France il est ordinairement d'un roux assez uniforme, avec le bout de la queue blanc. Il s'en trouve aussi dont la fourrure est d'un gris argenté; ou les appelle en Bourgogne *renards charbonniers*, parce que leurs pieds sont presque noirs. Dans les pays du Nord, on en voit de toute couleur, de blancs, de blancs à tête noire ou à pieds jaunes, de gris, de roux à gorge blanche; de croisés qui ont une ligne noire le long de l'épine du dos, et une autre ligne également noire qui coupe la première à angle droit à la hauteur des épaules;

enfin on en tue aussi de noirs. La peau de ces derniers est très recherchée, et c'est peut-être la fourrure la plus estimée après la marte zibeline.

On sait que le renard ressemble beaucoup au chien et au loup, et que les naturalistes les ont tous réunis dans un même genre, en les distinguant seulement par des noms spécifiques. Cette ressemblance est complète à l'intérieur, mais extérieurement les différences sont très sensibles. Aussi, de nos jours, a-t-on partagé le genre chien, en réservant une division pour les animaux qui nous occupent. La tête du renard est plus grosse proportionnellement; ses oreilles sont plus courtes, sa queue plus grande, son poil plus long et plus fourru; ses yeux, plus inclinés, présentent en outre, comme ceux de presque tous les animaux nocturnes ou crépusculaires, une pupille de forme elliptique, qui ne devient circulaire que lorsqu'il la dilate pour mieux voir dans l'obscurité. Le corps du renard exhale en outre une odeur forte et sauvage qui rend sa piste très facile à suivre avec les chiens courants. Enfin sa physionomie présente une expression constante de ruse et de défiance tout-à-fait en harmonie avec son naturel.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES A PARIS.

(Fin. — Voy. p. 142.)

§ 2.

BIBLIOTHÈQUES SPÉCIALES.

Une bibliothèque spéciale, lorsqu'elle est bien composée et bien administrée, offre d'inappréciables avantages à l'homme qui se livre à des études sérieuses. Non seulement il y trouve la suite des ouvrages écrits sur la matière qui l'occupe, mais encore les bibliothécaires, profondément versés dans la partie de la bibliographie qu'ils pratiquent exclusivement, peuvent le conseiller, le diriger dans le dédale, et lui montrer par où il doit passer pour ne pas s'égarer et pour atteindre au but de ses recherches. Assurément, de tels secours ne manquent pas dans les bibliothèques générales, mais un bibliothécaire dont les fonctions se rapportent à la bibliographie universelle, ne peut pas toujours, si instruit et si obligeant qu'il soit, se trouver aussi bien en mesure de répondre sur-le-champ à toutes les questions de détail.

C'est aussi un avantage de la spécialité en cette matière que l'absence d'occasions, pour le travailleur, d'être indifférent à l'étude à laquelle il se consacre particulièrement.

Il n'existe encore à Paris que cinq bibliothèques publiques spéciales. On s'occupe, mais non point avec le zèle que mériteraient d'aussi utiles établissements, d'en former deux nouvelles : l'une, consacrée aux beaux-arts, sera placée dans le palais des Beaux-Arts; l'autre, consacrée au commerce, sera placée dans le palais de la Bourse et du Tribunal de commerce. Dans cette dernière bibliothèque, des classifications méthodiques comprendront les finances, l'économie politique, la législation commerciale, la statistique, les voyages, etc. Si elle est ouverte le soir, les jeunes gens du commerce, qui sont fort nombreux dans le quartier, viendront y puiser des connaissances que la plupart d'entre eux négligent aujourd'hui d'acquérir.

Bibliothèque de Droit.

(Ouverte tous les jours de 11 heures à 4 heures, les dimanches et fêtes exceptés. Vacances du 31 août au 15 nov.)

quoique cette bibliothèque, qui est placée dans le local de la Faculté de droit, soit réservée par les règlements aux étudiants, de fait elle est publique; mais l'exiguïté des salles qu'elle occupe ne permet pas d'y recevoir plus d'une trentaine de lecteurs à la fois. On n'y compte que 8 000 volumes au plus, et elle est fort pauvre surtout en ce qui concerne le droit français moderne. Les ouvrages allemands, qui ont

tant d'importance pour la partie transcendante du droit, y occupent quelques rayons.

L'ordre des avocats possède une fort belle bibliothèque de droit qui n'est pas ouverte au public.

Bibliothèque des Sciences médicales.

(Ouverte de 11 heures à 3 heures tous les jours, excepté les jeudis et les dimanches et fêtes. Vacances pendant les mois de septembre et d'octobre.)

Cette bibliothèque, placée dans les bâtiments de la Faculté de médecine, se compose d'environ 50 000 volumes, parmi lesquels il y en a un grand nombre en langues étrangères, mortes et vivantes. On y conserve les manuscrits très précieux d'anciens médecins célèbres, les commentaires écrits de la main des doyens de l'ancienne Faculté de médecine, et les archives de la Société royale de médecine, de l'Académie royale de chirurgie, et de l'École de chirurgie.

L'entrée est réservée, par les règlements, aux étudiants et aux médecins munis d'une carte; mais, d'après un usage plus libéral que les règlements, on admet toute personne qui désire se livrer à l'étude.

Bibliothèque des Sciences naturelles.

(Ouverte depuis le 16 septembre jusqu'au 1^{er} avril, les mardis, jeudis et samedis, de 11 heures à 3 heures; et depuis le 1^{er} avril jusqu'au 1^{er} septembre, aux mêmes heures tous les jours, excepté les jeudis et dimanches. Vacances du 1^{er} au 16 septembre.)

Cette bibliothèque est placée dans la galerie de Minéralogie du Muséum d'histoire naturelle. Bien que la bibliothèque de M. Cuvier l'ait augmentée à peu près d'un tiers, elle ne compte que 22 000 volumes environ, et ne répond pas encore aux besoins de la science et de l'enseignement.

Bibliothèque des Arts et Métiers.

(Ouverte de 10 heures à 2 heures les lundis, mercredis, jeudis, samedis et dimanches.)

25 000 volumes environ composent cette bibliothèque, qui dépend du Conservatoire des arts et métiers.

Bibliothèque de Musique et de l'Art dramatique.

(Ouverte tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, de 10 heures à 3 heures. Fermée pendant le mois de septembre.)

Cette bibliothèque, qui passe pour la plus complète qui existe dans cette spécialité, compte environ 20 000 volumes de musique. On y trouve toutes les partitions nouvelles, et presque toutes celles des anciens maîtres. Une assez précieuse collection de moralités et de mystères, et quelques centaines de pièces de théâtre, sont à peu près tout ce qu'elle possède sur l'art dramatique; mais il paraît que l'on a l'intention de développer cette seconde branche de sa spécialité. Elle occupe une partie des bâtiments du Conservatoire de musique et de déclamation.

LE CERISIER.

Chansonnette de HEBEL.

Le bon Dieu avait dit au Printemps : — Va, mon ami, va préparer la table du vermisseau. Alors le cerisier poussa des feuilles, des milliers de feuilles vertes et fraîches.

Et le vermisseau, qui avait passé l'hiver à dormir dans son œuf, se réveille; il fait des efforts pour se dégourdir, ouvre sa petite bouche, et se frotte les yeux encore débiles.

Puis, de sa jeune dent, il va ronger sourdement la tendre feuille, et dit : — Quelle délicieuse verdure! comme il en coûte de s'en détacher!

Ensuite le bon Dieu dit de nouveau : — Va maintenant

mettre aussi le couvert de l'abeille. Alors le cerisier poussa des fleurs, des milliers de fleurs blanches et fraîches.

Et l'abeille, en voyant ces fleurs, dirige son vol vers elles dès le lever du soleil. — Ce sera, se dit-elle, mon café pour le déjeuner... Mais voyez donc la belle porcelaine! comme ces tasses sont propres et luisantes!

Elle y plonge sa petite trompe toute sèche, boit à longs traits, et dit : — Ah! que c'est donc doux! Bien sûr que le sucre ne leur coûte pas cher.

Le bon Dieu dit à l'Été : — Va, mon ami, va mettre aussi le couvert du moineau. Alors le cerisier poussa des fruits, des milliers de fruits vermeils.

Et le moineau dit : — A la bonne heure! ici on se met à table sans cérémonie. Cela va donner des forces à mon corps, et du timbre à ma voix pour m'exercer à de nouveaux chants.

Le bon Dieu dit à l'Automne : — Maintenant tu peux desservir; ils sont tous rassasiés. Alors s'éleva un vent frais de la montagne, et bientôt on put voir de légères gelées blanches.

Les feuilles deviennent jaunes et pourpres, et tombent les unes après les autres... C'est que le sort de tout ce qui s'élève du sol en l'air est de retomber sur la terre.

Puis le bon Dieu dit à l'Hiver : — Dépêche-toi de bien couvrir ce qui en a besoin. Alors l'Hiver sema des flocons de neige sur la terre, et alla s'endormir.

L'ordonnance de la reine Elisabeth qui interdisait aux mauvais peintres de faire son portrait (p. 94) n'était pas une simple inspiration de la coquetterie; c'était aussi une réminiscence de l'antiquité que cette femme singulière connaissait parfaitement. Nous lisons le passage suivant dans un ancien ouvrage :

« Alexandre de Macédoine, ne trouvant pas à propos de laisser profaner son image par la main des ignorants, fit un édit par lequel il défendit à tous les peintres de faire son portrait, à l'exception du seul Apelle; de même qu'il ne donna permission, par le même édit, qu'à Pyrgotèle de graver ses médailles, et à Lisippe de les représenter par la fonte des métaux. »

VOCABULAIRE PITTORESQUE DE MARINE.

(Voy. p. 85.)

EAU. *Faire son eau*, c'est s'approvisionner d'eau potable. — *Rationner l'eau*, déterminer la quantité que chaque homme du bord doit en recevoir. — *Il y a de l'eau à couvrir*, c'est n'avoir aucune crainte de danger. — *Tirer tant de pieds d'eau*, se dit du navire dont la quille plonge dans l'eau à tant de pieds de profondeur. — *Même eau* exprime la même mesure de sondage. — *Eaux d'un navire*, celles qui remplissent la trace qu'il laisse après lui. — *Eaux mortes*, celles entourant le gouvernail et l'arçasse (le derrière de la poupe) d'un bâtiment; ou bien encore les petites marées, ou les marées correspondantes aux quadratures de la lune. — *Grandes eaux* ou *eaux vives*, les grandes marées ou les marées des syzygies. — *Basses eaux*, la fin des jusants. — *Lignes d'eau*, sections horizontales faites à diverses hauteurs sur la carène d'un vaisseau. — *Faire de l'eau*, si l'eau s'introduit dans le navire par une voie d'eau. — *Il y a de l'eau*, lorsqu'un bâtiment peut passer sur un banc sans danger de toucher. — *Mettre un bâtiment à l'eau*, le lancer.

On a fait différents essais pour rendre potable l'eau de mer. Quelques succès ont été obtenus; mais la difficulté de se munir des appareils nécessaires pour appliquer cette découverte sur un navire n'a point permis jusqu'ici d'en tirer de grands avantages.

Les chimistes ont trouvé dans l'eau de mer, outre le sel commun qui y existe en très grande proportion, le muriate

de magnésie, et les sulfates de soude, de magnésie et de chaux.

La couleur de l'eau de mer change selon le degré de proximité ou d'éloignement des terres et de l'embouchure des fleuves.

EBE, synonyme de jusant et de reflux; mouvement de la mer descendante dans les marées.

ECHELLE. Les échelles sont très nombreuses dans un vaisseau. On distingue parmi les principales : l'échelle de commandement, placée à l'extérieur pour le service exclusif du commandant et des officiers; l'échelle de poupe, suspendue à la bôme pour aider à descendre dans les canots; l'échelle du dôme, communication intérieure d'un pont à l'autre; l'échelle de dunette, etc. — Celles en corde, pour monter dans les hunes ou les haubans, s'appellent échelles de hunes, de haubans. — Dans un sens figuré, on dit aussi échelles du tirant d'eau, échelle de pointage.

La clause de *faire échelle*, dans une police d'assurance, permet au navire d'entrer successivement dans différents ports non désignés d'avance par cette police.

ECUIQUER, marche de vaisseaux rangés sur une des lignes du plus près, les amures étant du côté opposé au relèvement, et les vaisseaux se maintenant à distance égale et prescrite dans des routes parallèles. Cet ordre, usité dans une armée navale, est favorable aux dispositions de tactique, et permet de faire passer promptement l'armée dans le rang de bataille jugé convenable.

ECHOUAGE, position d'un bâtiment dont la quille touche le sol, à cause de l'absence ou du peu de profondeur de l'eau nécessaire pour le maintenir à flot. L'échouage est volontaire, et doit être distingué de l'*échouement*, qui présente l'idée d'un sinistre. — Echouage se dit encore d'un lieu où un bâtiment peut être échoué sans danger.

ECOLE NAVALE (1) est établie à bord d'un vaisseau en rade de Brest. Les élèves y sont admis, à la suite d'examen, au nombre de cent cinquante. (Voy. *Élève de la marine*.) — On nomme bâtiment-école un bâtiment armé où les élèves et les marins des équipages de ligne sont formés à la pratique. — Outre l'école navale, il existe, dans les ports les plus importants, des écoles publiques dites de navigation, et fondées pour enseigner la partie théorique aux marins de l'État et à ceux du commerce.

ECOUTILLE, ouverture de forme carrée, située à une distance égale de chaque bord, pour communiquer d'un pont à un autre, et pour l'introduction et la sortie des divers objets renfermés dans le navire. Les écoutilles sont revêtues sur leurs côtés d'un encadrement en bois propre à retenir les eaux qui se répandent sur le pont. Les plus grands bâtiments en ont trois, dont la principale porte le nom de grande écoutille. — On appelle écoutilles d'appareil certaines ouvertures existant le long du pont et près du bord d'un ponton employé pour le carénage; ces ouvertures facilitent l'opération du virage en carène.

ECUBIERS, trous ronds percés à l'avant du bâtiment, entre la poulaine et les dauphins, et dans lesquels passent les amarres qui tiennent le navire à l'ancre.

ÉLÈVE DE LA MARINE, titre remplaçant celui d'aspirant de marine. Après leur examen de sortie de l'École navale, les élèves sont élèves de la marine de 2^e classe; ils peuvent, après deux années de service, passer élèves de 1^{re} classe, grade qui correspond à celui de lieutenant en second dans l'armée de terre.

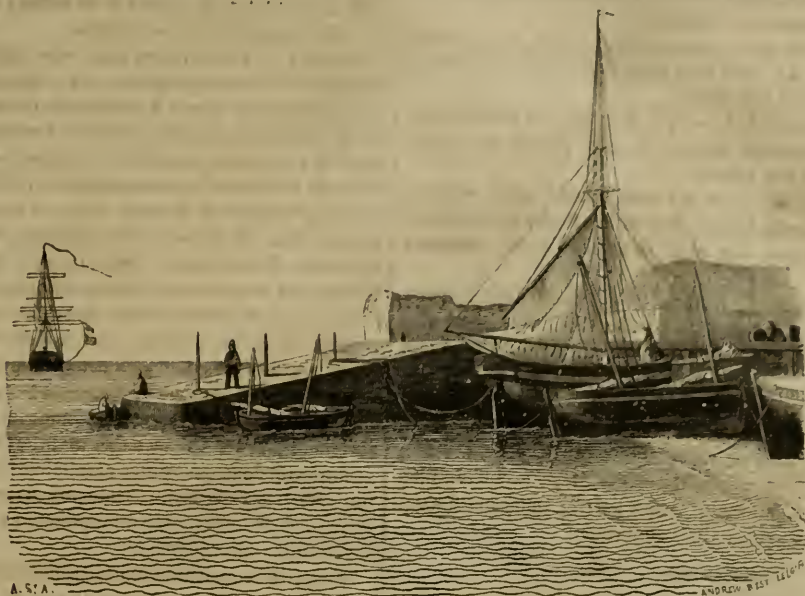
ELME (Feu Saint-), espèce de vapeur enflammée qui semble voltiger à la pointe des mâts. Ce phénomène atmosphérique se fait voir en mer dans l'obscurité d'une nuit orageuse; on le croit l'effet de l'électricité.

ELONGER. Elonger un cordage, une manœuvre, c'est les placer dans la ligne de leur longueur sur le pont d'un bâtiment afin de les laisser filer dans la proportion nécessaire à l'opération pratiquée, ou afin de les préparer à être halés par

plusieurs hommes rangés sur la même ligne. — Elonger une ancre, c'est prendre dans une embarcation l'ancre, avec l'amarré qui la retient, pour la jeter à la mer. — Elonger s'entend aussi d'une tension qu'à l'aide d'un castan on fait éprouver à un cordage pour lui faire prendre

le plus de longueur possible; mais dans ce sens le mot *al-longer* est plus juste. — Elonger une terre, un qual, c'est naviguer parallèlement à leur direction.

EMBARCADÈRE ou DÉBARCADÈRE, emplacement disposé de manière à donner toutes les facilités possibles pour em-



(Embarcadère de l'île d'Aix, Charente Inférieure.)



(Embarcadère de la rade de Saint-Denis, île Bourbon.)

barquer et débarquer. C'est ordinairement une cale (espèce de jetée en pente douce qui s'avance dans la mer), ou bien une sorte de pont établi sur une estacade en pieux et pilotis. L'embarcadère de l'île d'Aix est le dernier point du terri-

toire français sur lequel l'empereur Napoléon a posé le pied. Ce fut de l'île d'Aix, où il avait passé quelques jours, que l'empereur partit pour demander l'hospitalité au gouvernement anglais. L'embarcadère de la rade de Saint-Denis a

été plusieurs fois détruit par les ouragans et les ras-de-marrée : il a été reconstruit en 1820, en avant de l'hôtel du gouvernement. Il consiste en un pont volant, supporté par un système de bigues maintenues verticalement au moyen d'étais et de haubans, fixés à des anneaux de fer fortement scellés dans la pierre. Cet embarcadère a souvent été le théâtre de sinistres événements.

EMBARCATION. Cette expression désigne toute espèce de bateaux à rames, naviguant isolément ou faisant partie de la série des chaloupes et canots destinés au service particulier d'un grand bâtiment.

EMBARDEE, mouvement imprimé à un navire à l'ancre, ou lorsqu'il est vent large ou vent arrière, par suite duquel son avant est porté, soit à droite, soit à gauche, hors de la direction de sa route. — Dans les autres allures du bâtiment, le même mouvement prend le nom d'arrivée ou d'oloffée, selon qu'il a lieu sous le vent ou au vent. — *Embardeer*, c'est faire des embardees. C'est aussi produire volontairement, à l'aide du gouvernail, l'effet des embardees qui arrivent accidentellement. Cette manœuvre est quelquefois exécutée dans un combat pour présenter ses sabords, ou dans toute autre circonstance qui nécessite un virement du bâtiment.

EMBARGO, défense faite aux navires marchands qui sont dans un port ou sur une rade d'en sortir sans permission.

EMBELLE, partie d'un bâtiment existant entre les gaillards, garnie seulement d'un bastingage appuyé sur des chandeliers en fer, et susceptible d'être démonté pour donner passage aux canots et chaloupes embarqués.

EMBEILLIE. C'est un état du ciel devenu plus pur, des vents ou de la mer qui se sont calmés après un mauvais temps. C'est le retour, qui n'est quelquefois que momentané, d'un temps propice à la navigation.

NOTICE STATISTIQUE

SUR LES EXPOSITIONS DU LOUVRE.

(Fin. — Voy. p. 106, 150.)

Sous l'empire, six expositions. — An XII, 1806, 1808, 1810.
Exposition pour les prix décennaux en 1810, 1812.

L'exposition de l'an XII se composait de 697 morceaux, dont 560 de peinture, 60 de sculpture, 12 d'architecture et 65 de gravure. Cette année, Gros exposa les *Pestiférés de Jaffa*; Cartellier, la statue d'*Aristide*; Desnoyers, l'estampe de la *Belle Jardinière*.

L'exposition de 1806 se composait de 705 morceaux, dont 575 de peinture, 56 de sculpture, 25 d'architecture et 51 de gravure. Le salon, étant devenu bisannuel, renfermait moins d'œuvres nulles; le nombre des morceaux remarquables était plus considérable. Cette année, Augustin exposa de beaux portraits en émail : presque tous les grands artistes du temps étaient représentés au salon; il n'y avait pas cependant d'œuvre capitale à signaler; on remarquait les *Marines de Crépin* et diverses *Batailles*.

L'exposition de 1808 était très riche; elle se composait de 779 morceaux, dont 651 de peinture, 68 de sculpture, 16 d'architecture et 64 de gravure. David, qui depuis long-temps n'avait rien envoyé au salon, exposa cette année le *Couronnement de l'empereur* et les *Sabines*. Gérard, la *Bataille d'Austerlitz* et plusieurs portraits. Girodet, Napoléon recevant les clefs de Vienne; *Atala et Chacbas*. Gros, la *Bataille d'Eylau*. Prud'hon, la *Justice* et la *Vengeance divine* poursuivant le *Crime* (voy. 1858, p. 355); *Psyché enlevée par les Zéphirs*. Nous ne terminerions pas si nous voulions citer les tableaux de Debret, de Guérin, de Hue, de Meynier, de Peyron, de Fleury-Richard, de Thévenin, de Carle Vernet, de Van Spaendonck, et les miniatures de Saint. A cette brillante énumération, ajoutons l'*Amour*, de Bosio; la statue du roi

de Hollande, de Cartellier; et les nombreuses œuvres de Chinard, de Corbet, de Deseine, d'Espercieux, de Fortin, de Foucou, etc.; le modèle en plâtre du palais de la Bourse, par Brongniart; des médailles de Brenet, Droz, Dupré, Galle; des gravures de Desnoyers, d'Urbain Massart, et nous aurons pu à peine donner une idée de cette exposition dont Napoléon avait avec intention fixé l'ouverture le 14 octobre, jour anniversaire de la bataille d'Iéna.

L'exposition de 1810 se composait de 1219 morceaux, dont 870 de peinture, 153 de sculpture, 25 d'architecture et 191 de gravure. Le principal tableau de cette année fut la distribution des Aigles, de David. Girodet exposa la révolte du Caire. Gros, la prise de Madrid et la bataille des Pyramides. Chaudet, sa belle statue de *Cyparisse*. Desnoyers, la *Vierge de Foligno*, gravure d'après Raphaël; le portrait de l'empereur, d'après Gérard, etc.

En 1810 il y eut une autre exposition non moins importante. Napoléon fit placer au Louvre les ouvrages de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure qui avaient été cités dans le rapport du jury sur les prix décennaux. On y distinguait le *Couronnement* et les *Sabines*, de David; *l'Atala*, de Girodet; les *pestiférés de Jaffa* et la *Bataille d'Eylau*, de Gros; la *Pudeur*, statue par Cartellier; la statue de l'empereur, par Chaudet; un modèle de l'Arc du Carrousel, par MM. Fontaine et Percier; de belles gravures de Berwic, Desnoyers, Tardieu; des médailles de Droz, Dupré, Galle, etc.

L'exposition de 1812 se composait de 1527 morceaux, dont 1025 de peinture, 195 de sculpture, 11 d'architecture et 98 de gravure. De beaux paysages, de Bidault et de Michallon; le *Charles-Quint* à Saint-Denis, de Gros; le *Pierre-le-Grand*, de Steuben; divers tableaux, de Blou-del, de Boisfremont, de Forbin, de Paulin Guérin, de Meynier, de Prud'hon, de Revoil, de Robert Lefebvre; de belles peintures sur porcelaine, de madame Jaquotot; des statues de Bosio, Canova, Chinard, Callamard, Roland; l'*Ajax* bravant les dieux de Dupaty; la statue de *Voltaire*, par Houdon; de belles estampes de Desnoyers et de Raphaël Morghen, rendent la dernière exposition de l'Empire très remarquable.

Pendant la restauration, six expositions. — 1814, 1817, 1819, 1822, 1824, 1827.

L'exposition de 1814 se composait de 1528 morceaux, dont 1028 de peinture, 166 de sculpture, 50 d'architecture et 104 de gravure. Toujours fidèles reflets du présent, les beaux-arts devinrent instantanément royalistes. Aux portraits impériaux succédèrent les portraits royaux; aux scènes militaires, des allégories sur la paix; au roi de Rome, Henri IV enfant. Girodet eut les honneurs du salon: il exposa son *Déluge*, *Endymion*, et *l'Hippocrate*. Ingres envoya le charmant tableau de *Henri IV* et l'ambassadeur d'Espagne. Prud'hon mit au salon un chef-d'œuvre, *Zéphyr* se balançant au-dessus de l'eau.

L'exposition de 1817 se composait de 1097 morceaux, dont 856 de peinture, 158 de sculpture, 11 d'architecture, 96 de gravure, 14 de lithographie et 2 d'ébénisterie. Cette année, Gérard exposa l'entrée de *Henri IV* à Paris; Guérin, *Clytemnestre* et sa Didon; Prud'hon, son tableau d'*Andromaque*; Bosio, ses statues d'*Hyacinthe* et d'*Aristée*; David, celle de *Condé*; Engelman, ses premières lithographies.

L'exposition de 1819 se composait de 1611 morceaux, dont 1250 de peinture, 208 de sculpture, 26 d'architecture et 147 de gravure. On distingua cette année le *Naufrage de la Méduse*, de Géricault; l'*Odalisque* d'Ingres; les cendres de *Phocion*, de Meynier; la mort de *Roland*, par Michallon; le massacre des *Mamelucks*, d'Horace Vernet; la *Pandore*, de Cortot.

L'exposition de 1822 se composait de 1802 morceaux,

dont 1 455 de peinture, 176 de sculpture, 14 d'architecture et 179 de gravure. La Corinne, de Gérard; celle de Léopold Robert; le serment des trois Suisses, de Steuben; la statue de Henri IV, par Bosio, sont les morceaux les plus saillants de cette exposition, riche d'ailleurs d'un bon nombre d'œuvres de tous les artistes célèbres de l'époque.

L'exposition de 1824 se composait de 2 180 morceaux, dont 1 761 de peinture, 165 de sculpture, 17 d'architecture 140 de gravure et 97 de lithographie. Le massacre de Scio, par Delacroix, et dans un tout autre genre le Philippe V, de Gérard; le Christ sur la croix et l'Andromaque, de Prud'hon; l'improvisateur napolitain, de Léopold Robert; de belles estampes, parmi lesquelles les paysages napolitains du comte Turpin de Crissé, gravés par Lemaitre, doivent surtout être citées pour réfuter ce préjugé, assez généralement répandu dans le public, que la gravure de paysage anglaise est de beaucoup supérieure à la gravure française.

L'exposition de 1827, la dernière de la restauration, se composait de 4 820 morceaux, dont 4 565 de peinture, 216 de sculpture, 49 d'architecture, 142 de gravure, et 78 de lithographie. Il faut d'abord citer les plafonds du Musée Charles X et du Conseil-d'Etat, soumis au jugement du public cette année, et parmi lesquels se trouve l'Apothéose d'Homère, par Ingres.—Gros, Horace Vernet, Abel de Pujol, Picot, Fragonard, Meynier, Heim, Blondel, Delaroche, Schnetz, Cogniet, Scheffer, Mauzaisse, Alaux, Caminade, Steuben et d'autres artistes, concoururent à l'exécution de ces grandes peintures monumentales. L'exposition s'en ressentit; cependant elle offrait la mort de César, par Court; le Sacre de Charles X, par Gérard; la Mort de Sardanapale, par Delacroix; la Fête de la Madone de l'Arc, par Léopold Robert; le Spartacus de Foyatier; le Prométhée de Pradier; de belles gravures de Desnoyers, Forster, Lemaitre, Richomme; des médailles, monnaies et pierres gravées, de Barre, de Paulis, Simon, Tiolier; quelques gravures sur bois.

Nous terminons ici cette revue : les expositions qui ont eu lieu depuis la restauration sont en grande partie connues de nos lecteurs. Il pourra convenir d'en faire plus tard un examen spécial, mais sous une autre forme et à une autre occasion.

LA FÊTE DES CHAMPS-GOLOT,

A ÉPINAL

(Département des Vosges).

Il existe encore aujourd'hui dans la principale ville des Vosges, à Epinal, un vieil usage fort singulier; c'est la fête des Champs-Golot. Qui a institué cette fête? à quelle époque a-t-elle été fondée? nul ne le sait.

Chaque année, dans la soirée du jeudi saint, lorsque les pieux exercices de la journée sont terminés, la rue de l'Hôtel-de-Ville se remplit de promeneurs de tous les âges et de toutes les conditions. Sept heures sonnent, et de toutes les rues adjacentes débouchent des groupes d'enfants conduits par leurs bonnes s'ils sont riches, ou leurs parents s'ils sont pauvres. Cette troupe bruyante s'avance portant ou faisant porter des esquifs de sapin, dont toute la cargaison se compose de bougies ou de chandelles allumées et dressées comme des mâts. Elle en forme une flotte; chaque esquif est sous les ordres de l'enfant à qui il appartient. La mer sur laquelle ces bâtiments sont lancés est l'humble ruisseau qui roule ses eaux le long des maisons de la rue de l'Hôtel-de-Ville. C'est là qu'ils se promènent, tenus en laisse par leurs propriétaires, et projetant sur les rives garnies de spectateurs leurs vacillantes lumières : ils descendent et remontent le ruisseau, se heurtant, s'entrelaçant, menaçant de sombrer quelquefois, et excitant parmi leurs capricieux

conducteurs des cris incessants de joie ou de détresse, selon les chances qu'ils courent dans leur navigation embarrassée. Pendant cette promenade nautique, les enfants, les bonnes, les parents, chantent à tue-tête et sans accord ce couplet :

La champs golot,
La lours relot,
Pâques revient,
C'est un grand bien
Pour les chats et pour les chiens,
Et les gens tout aussi bien.

Aussi long-temps que brillent les fanaux plantés sur les esquifs, la foule, suivant les manœuvres de la flotte, et, comme elle, descendant et remontant le ruisseau, se presse et s'agit dans la rue. Mais dès qu'ils sont éteints elle se disperse, sa curiosité est satisfaite; les enfants rentrent sous le toit paternel, les uns riant, les autres pleurant, mais emportant tous, pour s'en servir encore l'année suivante, leurs légères embarcations; et la rue de l'Hôtel-de-Ville rentre dans son calme et son silence habituels.

C'est ainsi que se célèbre la fête des Champs-Golot, et voici l'explication que l'on en donne.

Quand le Carême touche à sa fin, les veillées cessent, les nuits s'abrègent, le repas du soir devient le signal du repos; le jour suffit désormais aux exigences du travail; la campagne reverdit; les ruisseaux que le froid avait arrêtés dans leur course, serpentent en gazouillant dans les prairies; le printemps, en un mot apporte une nouvelle vie à la nature et à l'homme. Or c'est pour dire adieu aux veillées, pour inaugurer le retour d'une saison riante, pour proclamer l'abolition de l'abstinence et du jeûne, qu'à Epinal, le jeudi saint, le ruisseau de la rue de l'Hôtel-de-Ville se couvre à la brune de toutes ces nefs étincelantes, et que la chanson traditionnelle des Champs-Golot est répétée en chœur par la population.

Cette chanson a nécessairement été composée à deux époques différentes. Ses deux premiers vers sont empruntés au patois le plus ancien du pays; ils se traduisent ainsi : *Les champs coulent, les veillées s'en vont*. Les quatre derniers sont d'une date beaucoup plus récente, et remplacent probablement d'autres vers qui n'ont pu se transmettre jusqu'à nos jours, et dont ils reproduisent le sens et la naïveté.

On trouve dans les notes de cave et de cuisine de l'empereur d'Allemagne Charles VI (dix-huitième siècle), entre autres dépenses dont l'étrangeté saute aux yeux, les articles suivants :

- « Pour du persil, 4 000 florins (6 000 fr. environ).
- » Donné à l'impératrice veuve Amélie-Wilhelmine, pour boire avant de se coucher, tous les soirs, douze pintes de vin de Hongrie.
- » Fourni deux pièces de vin de Tokai pour tremper le pain des perroquets de l'empereur.
- » Pour un bain, quinze seaux de vin, etc. »

SCHLOSSER, *Hist. du dix-huitième siècle*.

PAROLES DE SOCRATE.

Socrate avait coutume de dire qu'il n'y a personne de si riche qu'un pauvre dont les désirs sont humbles. Il mesurait l'opulence à l'usage qu'on en fait, trouvant que tous ceux-là n'étaient pas riches qui possédaient des biens immenses, mais ceux qui savaient en faire un bon usage. Il rangeait les autres riches dans la classe des pauvres, ajoutant que leur pauvreté était sans remède, puisqu'elle consistait dans leur être plus que dans les biens, qui de leur nature vont et viennent.

Quelqu'un se plaignait en présence de Socrate d'éprouver du dégoût. — Je sais un remède à ce mal, dit le philosophe. — Lequel? — C'est de manger moins; les mets en

paraissent plus agréables; on dépense moins et on se porte mieux. Il ajouta que les Athéniens exprimaient l'action de manger par un mot qui signifiait *faire bonne chère*; qu'il lui semblait à lui qu'une nourriture n'était bonne qu'autant qu'elle n'incommodeait ni le corps ni l'esprit, et qu'on se la procurait facilement; en sorte qu'il entendait ce mot, *faire bonne chère*, de ceux qui vivent sobrement.

LES SOULIERS A LA POULAINÉ.

Une des modes les plus singulières du moyen âge est sans contredit celle des souliers à la *poulainé*, portés alors en France, en Allemagne, en Angleterre, et dans les Pays-Bas. L'usage en remonte au treizième siècle, et s'est continué jusque sous Charles V. Ces souliers se terminaient par une espèce de pointe plus ou moins longue suivant le rang des personnes: aux souliers des gens du commun ces becs n'avaient qu'un demi-pied de long, tandis qu'ils avaient



(Estampe tirée de la bibliothèque de M. Ternaux-Compans.)

deux pieds à ceux des grands seigneurs et des princes. On les enjolivait solgneusement de dessins de toute nature; et plus ces ornements étaient bizarres, plus ils semblaient beaux et distingués. L'origine de cette mode étrange est généralement attribuée à l'Angleterre, et date du règne de Henri II. Ce prince, d'une beauté remarquable, avait un pied très long; pour cacher cette difformité, il imagina de se faire faire des souliers avec des pointes en forme de cornes. La cour, selon l'usage, imita bientôt le prince, et les bourgeois imitèrent la cour. Cependant les évêques anglais et français ne tardèrent pas à lancer l'anathème contre cette

mode, et un moine, le continuateur de la chronique de Guillaume de Nangis, la qualifia de crime contre la nature, d'offense au Créateur; peu s'en fallut qu'on ne tint ses partisans pour hérétiques. Philippe IV essaya de l'abolir en France par une ordonnance royale; mais la mode fut la plus forte, et malgré sa singularité et ses inconvénients elle dura encore près d'un siècle. Charles V, pour complaire au clergé, déclara cette invention une abominable insulte à Dieu et à l'Eglise, et eut recours pour la détruire à un moyen énergique: il condamna à une amende de dix écus ceux qui y resteraient obstinément fidèles. Ainsi cessa l'usage des souliers à la poulainé. Mais la mode qui les remplaça ne fut ni plus commode ni plus raisonnable. On porta des souliers et des pantoufles dont la largeur, par-devant, dépassa souvent douze pouces. Dans la salle d'armes du château d'Ambras, près d'Innsbruck, dans le Tyrol, on voyait autrefois, parmi des vieilles armures des ducs d'Autriche, des souliers en fer avec de longues pointes, qui s'adaptaient par-dessus les souliers ou les bottes ordinaires. On croit que les guerriers lançaient violemment ces pointes dans le corps du cheval de leur adversaire, et qu'ils les y laissaient enfoncées en retirant le pied. Dans quelques pays on alla jusqu'à mettre des grelots au bout des pointes des souliers à la poulainé, comme on le voit dans notre estampe. C'était une imitation de l'usage adopté par les grands seigneurs du temps, qui, pour annoncer de loin leur approche, avaient l'habitude de porter des grelots et des clochettes attachés à leurs vêtements. L'extravagance de cette mode la fit bientôt abandonner, et ce qui d'abord était la toilette des gens de qualité ne tarda pas à devenir le costume distinctif des fous de profession.

APPOINTEMENTS DE ROSCIUS.

Le célèbre acteur romain Roscius recevait par jour pour lui seul mille deniers; ce qui, suivant le rapport de la monnaie romaine à la nôtre, fait en dix ans environ cent cinquante mille écus, ou quarante-cinq mille francs par an. « Mais, observe l'abbé Fragnier, si Roscius s'attirait une si grande récompense, il avait en même temps la générosité de la remettre aux magistrats et de la sacrifier au public. Et lorsque Cicéron plaida pour lui, il y avait dix ans que Roscius montait gratuitement sur le théâtre; car depuis qu'un homme a connu le prix de la gloire, toute autre récompense n'a plus d'attrait pour lui. Sur quoi Cicéron apostrophant son adversaire Fannius Cherea: Auriez-vous, lui dit-il, la générosité d'en faire autant? ou plutôt l'espoir de gagner cent cinquante mille écus ne vous arracherait-il pas la vie avec le dernier geste? » Voilà un bel exemple.

JOURNAL DES PAPES.

Les Français, maîtres de l'Espagne et des Etats Romains, ont négligé de puiser à deux sources de documents, le Vatican et l'Escurial, dont l'abondance eût renouvelé une partie de l'histoire. On peut en juger par un fait presque entièrement ignoré, et raconté par Chateaubriand. Il est d'usage de tenir un registre secret sur lequel est inscrit, heure par heure, tout ce que dit, fait et ordonne un pape pendant la durée de son pontificat. Combien est petit le nombre des hommes qui pourraient accepter l'impression quotidienne d'un pareil journal! et cependant chacun devrait se comporter de manière à ne pas redouter une semblable publicité.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

VALACHIE.

BUCKAREST.



(Eglise métropolitaine de Buckarest, en Valachie.)

Buckarest ou la ville du Plaisir est la capitale de la Valachie. Située dans une belle plaine sur la rive de la Dombrovitz, qui roule ses eaux vers le Danube, elle offre de loin au voyageur une perspective délicieuse. Ses maisons, au nombre d'environ dix mille, sont dispersées sur une vaste étendue : des jardins, des masses de verdure divisent et caecadrent leurs toits de diverses couleurs, que surmontent les dômes et les tours de plus de soixante églises. Le charme n'est plus aussi grand lorsqu'on est au sein même de la ville. Aucun plan n'a présidé à sa construction et n'a réglé son accroissement. Les rues, pour la plupart, ne sont point pavées ; en quelques endroits elles sont couvertes d'un plancher fait de madriers. A côté d'hôtels somptueux, on en voit beaucoup qui sont mal entretenus et du plus triste aspect. En face de riches magasins qui ne dépareraient point Paris, des échoppes de foire étalent en permanence leurs pauvres marchandises. Les plus beaux quartiers sont encombrés de cabanes. Ce désordre, ces contrastes de luxe et de pauvreté donnent à Buckarest un caractère étrange qui la fait participer à la fois de l'Orient et de l'Occident, du village et de la cité, qui rappellent aussi son passé humble et agité, et ses efforts laborieux, constants, pour arriver à l'indépendance et à la civilisation. Les deux édifices les plus remarquables sont le palais du prince et l'église grecque métropolitaine, qui s'élèvent à peu de distance l'un de l'autre, sur une hauteur dans le centre de la ville. L'église a trois clochers d'une forme élégante ; leurs dômes, ainsi que la toiture, sont de métal et peints en vert. La surface du monument est couverte d'un stuc brillant ; le péristyle est orné de peintures plus nombreuses que belles ; la nef très étroite et mal éclairée est chargée d'ornements ; l'autel est, selon le rite grec, séparé du reste du temple par un voile qui n'est levé qu'à certains moments de l'office ; des rideaux de diverses couleurs donnent au jour des reflets changeants et bizarres. Une église catholique, une église luthérienne, une synagogue, la résidence du consul d'Autriche et une tour très haute nommée *Tour du*

Feu, sont ensuite les monuments qui méritent le plus d'attirer le regard. Il convient cependant de citer encore la chambre des représentants, qui est d'une grande simplicité à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur : c'est une vaste salle à l'extrémité de laquelle siège le président ; les membres sont assis de chaque côté et les orateurs parlent de leur place ; il n'y a point de tribune. Un muséum d'histoire naturelle, un collège fréquenté par 500 élèves, et où l'on enseigne les éléments des sciences, les langues grecque et romaine, et la langue française dans toutes les classes ; enfin une bibliothèque qui ne contient encore que sept mille volumes, mais dont l'importance et l'utilité s'accroissent chaque jour.

Le nombre des habitants de Buckarest a été évalué, en 1857, à 60 788. Les costumes sont très variés et montrent de combien d'éléments divers se compose la population. Il règne dans les rues et sur les places une activité bien rare dans les villes qui se rapprochent de l'Orient. Les juifs, toujours ingénieux et sensibles à l'appât du gain, sont pour beaucoup dans ce mouvement ; on les voit partout affairés, empressés à offrir leurs services, surtout aux étrangers, qui ne se débarrassent pas aisément de leur officieuse importunité. Des voitures de louage circulent de toutes parts comme dans les grandes villes. Le soir, la principale rue de Buckarest, dite *Pogonomochoi*, est remplie d'équipages. Les boyards déploient un luxe extraordinaire, et la plupart d'entre eux se ruinent.

Tel est extérieurement l'aspect général de Buckarest. Si l'on veut ensuite la connaître plus intimement, si l'on veut se rendre compte du caractère des habitants, de leurs institutions, de leurs tendances, du rang qu'ils occupent dans la civilisation, il est indispensable d'évoquer à soi quelques souvenirs historiques et de se rappeler les vicissitudes qui ont amené successivement la Valachie à sa constitution actuelle.

Sous le nom de Dacie, les anciens comprenaient tout le territoire occupé aujourd'hui par la Valachie, la Moldavie,

le bannat de Temeswar et la Transylvanie. Lorsqu'après la défaite de Décébale par Trajan, la Dacie fut déclarée province romaine, les soldats vainqueurs reçurent en partage les terres des vaincus, et ils y fondèrent une colonie. Les traces de cette occupation, qui dura un siècle et demi, ne se sont jamais effacées; de nos jours encore, les paysans valaques s'appellent *Roumains*. Ils donnent à leur pays la dénomination de *zara roumanesca*, terre romaine. Ils se saluent du nom de *frater*. Leur langue, douce comme l'italien, paraît n'être qu'une dégénérescence du latin. On a peine à concevoir que les révolutions qui, depuis la colonisation romaine ont tant de fois labouré et ensanglanté ce sol, n'aient point plus sensiblement modifié et renouvelé la population.

Les Goths, sous Galien, s'établirent en Dacie. A la fin du troisième siècle ils furent chassés par les Huns. A ceux-ci succédèrent les Gépides, les Lombards, et enfin les Bulgares et les Slaves. Sous la domination de ces derniers, les anciens habitants d'une partie du sol commencèrent à être nommés Valaques. On a émis l'opinion que ce nom venait du mot *ulhas*, dont les Slaves se servent encore aujourd'hui pour désigner les Italiens.

Au neuvième siècle, les Tartares chassèrent les Slaves, qui revinrent toutefois s'établir plus solidement en Valachie au treizième siècle. C'est vers ce temps que la Valachie et la Moldavie furent érigées en principautés.

A la fin du quatorzième siècle, Bajazet rendit la Valachie tributaire de son empire. De nombreuses tentatives d'affranchissement, dans le siècle suivant, ne réussirent point à soustraire les Valaques au joug des sultans. Le voïvode Michel délivra ses concitoyens pendant quelques années; mais il fut assassiné en 1602, et sa mort laissa la Valachie sans défense. Pendant la première partie du dix-huitième siècle, ce malheureux pays fut accablé sous le poids de l'oppression musulmane. Les sultans, qui s'étaient réservé de choisir eux-mêmes les voïvodes, ne donnaient le gouvernement qu'à leurs créatures pour se faciliter les moyens de prélever, sous toutes les formes, les impôts les plus onéreux. Un seul refuge s'offrit aux Valaques: la protection de la Russie. Ils l'obtinrent aisément en se jetant de son côté dans tous les débats qui survinrent entre elle et l'empire turc à la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci. Chaque fois que la paix se rétablissait, la Russie, tout en rendant au sultan la souveraineté sur la Valachie et la Moldavie, stipulait en leur faveur une part plus large d'indépendance, en ayant soin de se réserver à elle-même des droits de protection et une influence qu'elle exerce aujourd'hui plus activement que jamais.

Le traité qui règle les rapports actuels de ces principautés avec la Sublime Porte, et qui leur octroie définitivement une constitution politique, a été signé à Saint-Petersbourg le 29 juillet 1854.

Le prince régnant Aleko Ghika a été investi directement de l'autorité par la Russie et la Porte; mais à l'avenir le chef de l'Etat ou hospodar doit être élu par une assemblée composée de 50 boyards de la première classe, de 70 de la deuxième, des évêques, de 56 députés des districts, et de 26 délégués des corporations des villes. Il ne peut gouverner que sous la surveillance de l'assemblée nationale, qui contrôle les recettes et les dépenses de l'Etat. Cette assemblée se compose: 1° du métropolitain président, et des deux évêques diocésains; 2° de 20 boyards, grands propriétaires, élus par leur ordre; 3° des 18 députés des districts, et des représentants de la ville de Crayova.

La principauté est divisée en 18 districts; chaque district est gouverné par un magistrat que le prince choisit entre deux candidats élus par les notables. Chaque ville a un conseil municipal par lequel elle se gouverne, s'impose et s'administre elle-même, sous la seule obligation de soumettre son budget aux ministres. Les habitants chrétiens, nobles

ou roturiers, propriétaires d'un immeuble de 700 francs, se réunissent tous les trois ans dans leur paroisse, et nomment des députés chargés à leur tour d'élire, parmi les citoyens possesseurs d'un immeuble de 2 800 fr., les quatre membres qui forment le conseil municipal.

La loi proclame l'abolition du servage. La propriété du sol peut être acquise par tous les citoyens, qui peuvent tous également parvenir à la noblesse. Il y a, à la vérité, une classe tout-à-fait privée des droits civils; nous voulons parler des *Cigains* ou Bohémiens, qui sont au nombre de plus de 250 000 en Valachie et en Moldavie. Les uns, que l'on nomme *aurari* ou orpailleurs, sont chargés de recueillir les paillettes d'or dans les rivières; les autres, *ursari*, domptent les ours et les promènent en mendiant et en vendant des recettes pour les maladies des bestiaux; les autres enfin, nommés *lingurari*, fabriquent des ustensiles en bois, et ont des fours à charbon. Les plus misérables, voués au vagabondage, sont appelés *laiessi*.

Quant aux paysans, leur sort est beaucoup amélioré, et leur ignorance est aujourd'hui le seul obstacle à leur complète émancipation. Les grands boyards sont obligés de leur fournir une quantité de terres variables suivant leurs besoins et ceux de leurs familles, à charge, par ces tenanciers, de payer la dime et de fournir dix-huit jours de travail qu'il leur est permis de racheter à un taux fixé par l'assemblée nationale. Les paysans sont soumis à une capitation annuelle de trente piastres (10 fr. 50); mais les pères dont les enfants ont été appelés au service militaire sont de droit exempts de la capitation.

Chaque village a ses archives, sa maison commune, ses percepteurs nommés par les contribuables, et un médecin sans cesse en tournée dans le district pour vacciner les enfants.

La législation est en grande partie empruntée à la nôtre.

La peine de mort et les tortures sont abolies. Le châtiment le plus sévère est le travail dans les mines de sel. On commence à introduire le système pénitentiaire dans la prison de Buckarest.

L'instruction publique est répandue dans toute la principauté avec libéralité. On compte en tout quatre écoles gratuites à Buckarest, et vingt dans les districts. Il est remarquable que la langue française a été adoptée comme base de l'éducation nationale. Les Russes n'ont pas réussi à faire enseigner leur langue dans les écoles et dans le collège. Les citoyens aisés donnent des instituteurs français à leurs enfants.

Ainsi, tandis que la Russie et la Turquie se disputent ou plutôt se partagent sous deux titres différents la direction politique de la Valachie, c'est à la France, qui n'a aucune prétention de s'immiscer dans ces intérêts si lointains, qu'appartient en fait la plus grande part d'influence sur le caractère et sur les institutions du pays. Nos plaisirs même les plus frivoles sont en honneur chez les Valaques, comme on en jugera sur le passage suivant emprunté au livre publié récemment par M. Edouard Thouvenel, qui nous a servi d'autorité, ainsi que M. Demidoff, dans nos précédentes observations.

« Un Français est fêté à Buckarest comme un ami, comme un compatriote; et souvent, en effet, dans un salon où la conversation se fait dans notre langue, où l'on parle de nous, de notre littérature, de Paris, ce grand foyer de lumière qui rayonne sur l'Europe, on se demande si vraiment la Valachie en est séparée par tant de pays où les mœurs et les idées françaises exercent moins d'influence. De retour au Casino, le maître du logis me demanda si je ne voulais point aller au théâtre. — Quoi! vous avez un théâtre ici? — Oui, monsieur, et le mois dernier des acteurs français y jouaient le *Mariage de raison* et d'autres vaudevilles. Le soir il y a concert, et voici le programme. — Je pris le papier qui m'était présenté, et je lus, au-dessous d'une lyre

portée par un génie : « Théâtre de Buckarest, Paolo Cervati, » tenor de l'Opéra-Italien, de passage en cette ville, et se rendant à Milan pour les fêtes du couronnement, a l'honneur de prévenir la haute noblesse et les amateurs de musique, etc. Commence à sept heures. » La citation est textuelle. A sept heures du soir donc, je me fis conduire au théâtre. Le bâtiment n'est qu'une grande baraque construite en bois ; mais on a ménagé dans l'intérieur une salle assez bien distribuée. L'assemblée était au grand complet : les femmes, vêtues suivant la dernière mode, portaient leurs brillantes parures avec grâce ; les hommes, à de bien rares exceptions près, ont aussi adopté nos costumes. Les officiers, en grand uniforme, tout couverts de torsades et de broderies, paraissent devant les dames, comme les *beaux* de garnisons dans nos villes militaires. Le parterre offrait le plus singulier mélange de Grecs, d'Arméniens et de Bulgares. Le prince Aleko Ghika prit enfin place dans sa loge tapissée de damas rouge, et la toile se leva. Les artistes attaquèrent avec aplomb les morceaux les plus difficiles de Donizetti et de Bellini : leurs succès furent bruyants. Pendant les intermèdes, leur mérite fournit le sujet de nombreuses controverses. Je remarquai que presque toutes les conversations avaient lieu en français. A onze heures, chacun se retira satisfait de sa soirée. »

GÉOGRAPHIE ZOOLOGIQUE.

DISTRIBUTION DES MAMMIFÈRES A LA SURFACE DU GLOBE.

On sait que les sciences naturelles, entièrement négligées pendant tout le moyen âge, ne commencèrent à reprendre faveur que vers le quinzième siècle. A cette époque, si justement nommée époque de la Renaissance, l'esprit humain en travail semble vouloir repousser à la fois toutes les barrières qui bornent sa sphère d'action. La terre et le ciel, le monde de la matière et celui de l'intelligence sont explorés à la fois par de hardis navigateurs ; la vieille civilisation européenne est ébranlée dans tous ses fondements ; l'imprimerie commence sa merveilleuse mission ; le cap des Tempêtes est doublé ; l'Amérique est découverte. Partout et par toutes les voies possibles les générations nouvelles se précipitent à la recherche de l'inconnu, et les sciences naturelles ne restent pas en arrière dans ce mouvement général. Quelques uns de leurs adeptes palissent sur les écrits des anciens pour y retrouver le dépôt des connaissances antiques ; d'autres parcourent les parties les plus connues du globe, explorent celles qu'on découvre tous les jours pour ajouter des matériaux à ceux de leurs devanciers. Alors aussi nous voyons pour la première fois des renseignements utiles à la géographie physique et zoologique recueillis avec soin ; et une fois leur importance sentie, il ne fut plus permis d'abandonner cette voie. Mais les faits épars ou placés à côté les uns des autres, sans suite et sans lien commun, sont encore loin de constituer une science ; il fallait qu'un homme de génie vint les coordonner, et par une synthèse puissante parvint à lire dans leur ensemble toute leur signification.

C'est à Buffon qu'était réservé cet honneur. Homme au génie vaste et profondément généralisateur, doué au suprême degré de cet esprit de déductions qui devine en quelque sorte les lois de la nature, alors même qu'elle semble chercher le plus obstinément à les dérober à nos regards, il réunit tous les faits connus, y joignit ceux que sa position lui permit de rassembler, et de cet ensemble tira des conséquences bien hardies pour son époque, mais que la science moderne consacre tous les jours davantage. Admirable résultat bien suffisant pour répondre aux disciples fanatiques d'un autre homme de génie, qui ne veulent voir qu'un brillant écrivain dans le grand naturaliste français ! comme si ce n'était pas un magnifique titre de gloire que d'avoir

créé la géographie zoologique, et d'avoir senti toute l'importance de l'anatomie comparée, au moment même où l'illustre Linné, par un inconcevable aveuglement, semblait vouloir l'accabler de son dédain.

Les travaux de Buffon sur la géographie zoologique, ceux des naturalistes qui l'ont suivi dans cette voie, et en particulier de MM. Geoffroy Saint-Hilaire, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, Humboldt, Desmarests, etc., ont eu principalement pour objet la classe des Mammifères. C'est de celle là seule que nous nous entretiendrons ici, comme étant la mieux connue et celle dont l'étude a fourni le plus de résultats généraux. Les Reptiles, les Oiseaux, et surtout les Poissons, sont loin de présenter les mêmes avantages. Leur nombre infiniment plus considérable, la connaissance encore imparfaite des espèces qui se multiplient tous les jours, ne permettent pas encore d'établir d'une manière certaine les lois qui président à leur dissémination. Et malgré les travaux des naturalistes précédemment cités ; malgré ceux de MM. Péron, Quoy et Gayard, Desmoulins, Harlan, etc., cette partie de la géographie zoologique laisse beaucoup à désirer. A plus forte raison, la géographie des Invertébrés est encore bien peu connue. Cependant les recherches faites dans cette direction par Latreille et MM. Spence et Kirby sur les Insectes, celles de M. Ehrenberg sur les Infusoires, les beaux résultats auxquels est parvenu M. Milne-Edwards pour ce qui regarde les Crustacés, etc., ont jeté un grand jour sur cette partie de la science ; et nous pouvons regarder dès aujourd'hui la distribution des animaux à la surface du globe terrestre comme soumise en tout aux mêmes lois, quelle que soit la classe à laquelle ils appartiennent.

Buffon posa le premier en principe qu'aucune des espèces vivant sous la zone torride, n'est commune aux deux continents. Cette proposition fut vivement combattue par ses contemporains, qui ne faisaient qu'une seule et même espèce du jaguar et de la panthère. Bien que Buffon fût tombé, relativement au premier, dans des erreurs qui semblaient justifier leur manière de voir, il n'en croyait pas moins à une différence spécifique, et M. Geoffroy Saint-Hilaire a mis de nos jours hors de doute l'exactitude de ses prévisions à cet égard.

L'homme, dont la puissance semble s'étendre quelquefois jusque sur les lois de l'univers lui-même, a pourtant changé cette disposition générale, et nous voyons aujourd'hui certaines espèces importées par lui vivre sous des latitudes d'où la nature semblait les avoir exclues. Il ne s'agit pas ici seulement de ces mammifères domestiques qu'il a installés partout à ses côtés pour qu'ils eussent à s'acquitter de la charge qu'il leur avait confiée ; tout le monde sait que le bœuf, l'âne, le cheval, le chien surtout, ont été transportés par lui sur tous les points du globe, et, grâce à ses soins, sont devenus vraiment cosmopolites ; mais il est d'autres animaux qui, tout en échappant à son empire, l'accompagnent également, et, véritables parasites, vivent toujours à ses dépens. Nous voulons parler surtout du rat et de la souris. Le surmulot et quelques autres espèces du même genre ne tarderont pas, selon toute apparence, à suivre leurs congénères, et, grâce à l'activité toujours croissante des communications, iront jusque dans les contrées les plus éloignées de leur patrie faire le désespoir des ménagères et des négociants. Déjà le docteur Lund, dans ses recherches sur la faune du Brésil, a signalé l'existence dans ce pays de trois espèces de rats étrangers : deux sont venues d'Europe, et la troisième a été apportée d'Asie.

Buffon établit qu'au contraire plus on avance vers les pôles, plus les espèces communes aux deux continents se multiplient. Il en cite un grand nombre, tout en faisant observer qu'il existe pourtant toujours certaines différences caractéristiques qui permettent de reconnaître leur patrie. Cette dernière remarque est d'une grande justesse ; car parmi les animaux qui habitent à la fois le nord de l'Eu-

rope, de l'Asie et de l'Amérique, ces derniers présentent toujours des variétés souvent très remarquables. Nous citerons principalement comme exemple le glouton, un des mammifères les plus généralement répandus dans les régions septentrionales, dont la variété américaine a été long-

temps regardée comme une espèce distincte, désignée sous le nom de *volverenne*. Mais Buffon a trop généralisé dans le reste de sa proposition. En effet, à mesure que l'on a observé de plus près et avec les secours d'une science plus perfectionnée, on a vu des animaux jusque là confondus



Dans cette mappemonde, on a cherché à rendre sensible aux yeux la distribution géographique des mammifères, en figurant chaque espèce sur la portion de la surface terrestre qui en peut être considérée comme la patrie. Lorsqu'une même espèce est répandue sur une vaste étendue de pays, on a eu le soin de la répéter sur plusieurs points de cette zone : c'est ainsi que le *lion*, et l'*antilope* qui est la proie la plus ordinaire de ce redoutable carnassier, se trouvent reproduits sur plusieurs points de l'Afrique et dans l'Arabie, et que l'*hippopotame*, qui est commun à presque toutes les grandes rivières africaines, se montre à l'est dans le haut de la vallée du Nil, et à l'ouest près de l'embouchure du Niger. Nous voyons de même, au cap de Bonne-Espérance et dans la Sénégambie, l'*éléphant africain*. Pour l'*éléphant asiatique*, nous le voyons à la fois dans le Deccan et dans le royaume de Siam ; mais c'est à tort que le dessinateur l'a placé dans l'île de Sumatra : c'est dans l'île de Ceylan qu'on aurait dû le mettre. Malgré la petitesse des figures, l'espèce africaine se distingue de l'autre par la grandeur de ses oreilles. Les deux espèces de chameaux se reconnaissent également à la forme de la bosse, qui est simple dans le *chameau d'Arabie*, et double dans le *chameau de Bactriane*. Grâce à ce signe, on voit au premier coup d'œil que c'est la première espèce qui est répandue vers l'Orient, tandis que l'autre s'est avancée vers l'Occident et a pénétré en Egypte. Pour un grand nombre d'animaux, au reste, il a été impossible d'exprimer les caractères qui distinguent entre elles les espèces d'un même genre ; tel est le cas pour les genres *rat*, *écureuil*, *sanglier*, *rhinocéros*, *cerf*, etc. : ainsi quand, pour ces mammifères, nous voyons la même figure reproduite en plusieurs points, cela signifie, en général, non pas qu'une espèce déterminée existe dans ces différents pays, mais qu'en chacune de ces localités le genre a des représentants. C'est un inconvénient qu'on ne pouvait guère éviter, mais qui a cela de fâcheux, qu'il ne permet pas d'indiquer suffisamment les espèces communes aux deux continents, de faire voir, par exemple, qu'une même espèce de cerf, le *renne*, se trouve à la fois au Kamtschatka, en Sibérie, au Groenland, et dans le voisinage de la baie d'Hudson. La difficulté n'existe pas pour d'autres espèces communes aux deux mondes : ainsi notre vignette ne laisse aucune incertitude relativement à l'*ours blanc*, qu'à la longueur de son cou on distingue d'abord de tous les ours terrestres. Elle n'existe pas, à plus forte raison, pour le castor ; car le genre auquel appartient cet animal se compose d'une espèce seulement, et Cuvier lui-même n'a pu reconnaître aucune différence entre le *castor du Rhône* et le *castor du Canada*. — Nous n'entreprendrons point d'indiquer tous les mammifères figurés dans notre vignette sur l'un ou sur l'autre continent, parce qu'il serait difficile de signaler leur place avec assez de précision. La tâche est un peu plus aisée pour les îles : nous parlerons donc ici des principales, en commençant par la plus grande. — La Nouvelle-Hollande a une faune qui lui est propre, et presque tous ses animaux ont un port si singulier, qu'on les reconnaît au premier coup d'œil, même dans des représentations pour ainsi dire microscopiques. Ceux que nous voyons

dans une seule et même espèce, présenter non seulement des caractères spécifiques différents, mais encore donner lieu à l'établissement de genres nouveaux. C'est ainsi que le mink (*Mustela lutreola*) a long-temps été réuni au putois des rivières de l'Amérique septentrionale (*Mustela*

vison), et que, sous le nom de furet, on a confondu des Carnassiers très différents, dont les uns appartiennent au genre Putois (*Putorius*), et les autres doivent être rapprochés du genre Glouton (*Gulo*).

Ce que nous venons de dire s'applique plus particulièrement



ici sont, en commençant par la côte ouest et en allant du sud vers le nord, l'*echidne*, au corps armé de piquants, aux pieds courts et aux longues griffes, et l'*ornithorhynque*, au museau en bec de caoard; la famille des *monotrèmes*, à laquelle ils appartiennent l'un et l'autre, se distingue des autres familles de mammifères par de telles particularités d'organisation tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, que certains naturalistes ont été tentés d'en faire une classe à part. Au-dessus de l'ornithorhynque est un *dasyure*, puis un *phascolome*, et enfin un *kangourou*, bien reconnaissable à sa posture, à la longue queue sur laquelle il s'appuie, à la brièveté comparative de ses jambes de devant, et à la longueur des jambes de derrière; ce dernier trait est encore plus clairement rendu dans une autre figure placée vers la pointe sud-ouest de l'île, et dans laquelle l'animal est représenté appuyant sur ses quatre pattes. La figure située immédiatement au-dessus de celle-ci nous montre le *thylacine à tête de chien*, grande espèce carnassière, de la taille du loup, et dont la robe fauve aurait dû être marquée de barres transversales comme celle du tigre. La septième figure enfin, à l'absence de queue et à la forme arrondie de la tête, se reconnaît assez bien pour celle d'un *koala*, auquel d'ailleurs on a fait les jambes un peu courtes. — Je viens de dire que le kangourou, dans notre première figure, se reconnaît à son attitude et à la disproportion existante entre le train de devant et le train de derrière: j'ai eu tort, car tout cela se trouve dans les *gerboises*; et, en effet, si l'on jette les yeux sur notre carte d'Afrique, on y verra, vers le haut, et comme assis sur la ligne qui marque le tropique du Cancer, un animal très semblable d'aspect au kangourou. Remarquons en passant que la plus grande gerboise est tout au plus de la taille d'un lièvre, tandis que certains kangourous ne sont guère moins gros que notre cerf commun. — Dans l'île de Bornéo nous ne voyons qu'un seul animal, c'est l'*orang roux*. Son congénère, l'*orang noir* ou *chimpanzé*, est du continent africain; il y est représenté dans l'hémisphère sud, tout près de l'équateur. On aurait dû peut-être le placer de l'autre côté de la ligne équinoxiale. — Dans l'île de Sumatra, où j'ai dit qu'on avait eu tort de placer un éléphant, le dessinateur a mis, et cette fois avec raison, une espèce de singe très voisine des orangs, un *gibbon*. — La grande île de Madagascar, que nous voyons à l'est de l'Afrique, n'a point de singes; mais cette famille y est comme remplacée par celle des *makis*, laquelle se compose de plusieurs genres. Les *makis* proprement dits, nommés quelquefois *singes à queue de renard*, offrent plusieurs espèces très élégantes, dont une se trouve figurée à la pointe sud de l'île. Le genre *indri*, au contraire, n'a qu'une seule espèce qu'on voit un peu plus haut, au-dessous d'une chauve-souris. — Il nous resterait à indiquer l'emplacement des mammifères marins; mais la distribution géographique de ces animaux laisse encore trop à désirer pour que nous nous y arrétions ici, et nous nous contenterons de faire remarquer que le narval et le morse, reconnaissables, l'un à sa longue dent dirigée en avant, l'autre à ses deux défenses tournées en bas, se rencontrent seulement dans les parties froides de l'hémisphère nord.

ment à l'hémisphère boréal. On conçoit qu'il doit en être de même, à plus forte raison, dans l'hémisphère austral, à cause de l'éloignement des continents, et par suite de l'impossibilité de communication de l'un à l'autre pour les mammifères terrestres. Néanmoins, ces régions étant moins bien connues, nous ne nous y arrêterons pas. Observons seulement que les Amphibies qui fréquentent leurs rivages paraissent devoir de plus en plus se ranger sous la loi de la diversité des espèces, et que les Cétacés eux-mêmes, lorsqu'ils seront mieux connus, ne présenteront peut-être qu'un petit nombre d'exceptions.

Peu soucieux de la nomenclature, Buffon n'a pas admis la division en genres, et c'est peut-être un des reproches les plus graves qu'on puisse lui adresser; mais il était difficile qu'un homme à esprit aussi synthétique n'admit pas quelque chose d'équivalent, et l'on doit regarder comme s'appliquant à des genres naturels ce qu'il dit des animaux *de même sorte*. Or, relativement à ces derniers, Buffon avança qu'un grand nombre d'entre eux avaient leurs circonscriptions particulières, surtout sous la zone torride, attribuant ainsi à chaque région non seulement ses espèces, mais encore ses genres spéciaux. Les objections plus ou moins fondées ne manquèrent pas plus à Buffon, au sujet de cette loi, que pour celle de la localisation des espèces, et la discussion alla si loin, que ce naturaliste, lassé ou convaincu par une opposition passionnée, finit, vers la fin de sa carrière, par renoncer à son opinion; et pourtant encore cette fois, la vérité se trouvait de son côté.

Parmi les exemples que l'on opposait à Buffon, se trouvait l'existence de fourmiliers couverts de poils, existant à la fois en Amérique (*Tamanoir*, *Tamandua*) et au cap de Bonne-Espérance (*Oryctérope* ou cochons de terre). En effet, les formes extérieures et surtout celle de la tête, le genre de nourriture, l'extensibilité de la langue que le genre de vie rend nécessaire, offraient de grandes ressemblances; mais les différences essentielles n'en sont pas moins nombreuses, et M. Geoffroy Saint-Hilaire, en découvrant dans le cochon de terre un animal très différent des fourmiliers, présentant même des caractères tout-à-fait exceptionnels parmi les Mammifères, a démontré l'erreur des contradicteurs de Buffon.

C'est encore à M. Geoffroy qu'il était réservé de détruire une autre erreur également accréditée par les adversaires de notre grand naturaliste, et que Linné lui-même avait partagée. Buffon avait dit que les sarigues étaient propres à l'Amérique; Vosmaer, conservateur du musée de Leyde, et un de ses plus actifs détracteurs, soutint que ce genre avait aussi ses représentants dans les Indes orientales, s'appuyant sur divers échantillons qui faisaient partie de son cabinet. Lorsque nos armes nous eurent mis en possession de la collection du statbonder de Hollande, cette collection fut transportée à Paris, et l'on y trouva en effet plusieurs bœaux portant l'étiquette suivante : « Sarigue que M. de Buffon dit venir de la Guyane, et que j'ai reçu en direction des îles Moluques. » M. Geoffroy, qui les examina, retira de chacun d'eux non un Sarigue, mais un Phalanger.

Néanmoins la localisation des genres est loin d'être une loi générale. Un grand nombre d'animaux carnassiers habitent à la fois presque toutes les contrées du globe. Le genre Chat, le genre Chien, sont véritablement cosmopolites; on peut en dire autant des genres Rat, Ecureuil, Cerf, Tapir, etc., en ce sens du moins qu'on les rencontre dans les deux continents. Mais il est aussi, non seulement des genres, mais même des familles entières, qui forment comme des créations locales et remarquablement circonscrites. Tels sont les Tarsiens qui viennent uniquement des îles Moluques; les Lémuriens qui semblent remplacer à Madagascar les Singes proprement dits qu'on n'y a pas encore rencontrés, et surtout la plupart des Marsupiaux qui représentent à la Nouvelle-Hollande et dans les îles voisines

la série mammalogique ordinaire avec presque toutes ses grandes divisions.

Un fait bien digne de remarque, c'est que cette spécialisation des genres pour chaque continent augmente au fur et à mesure que l'on se rapproche de l'Homme. Ainsi les Insectivores nous en offrent de nombreux exemples, et les Chéiroptères n'offrent qu'une seule exception signalée par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. Le Nyctinome du Brésil est non seulement congénère des autres Chauves-souris comprises dans ce genre, mais semble presque spécifiquement identique avec le Nyctinome du Bengale. Les Singes de l'ancien et du nouveau continent diffèrent assez essentiellement les uns des autres pour former deux tribus bien distinctes.

Nous venons d'exposer rapidement ce que l'on sait sur les grandes lois qui régissent la distribution des Mammifères à la surface du globe, ou plutôt sur les faits généraux que présente leur répartition naturelle; mais l'Homme, ce grand modificateur, les a maintes fois interverties. Les lions, qui existaient jusque dans la Macédoine, ont été chassés depuis long-temps de l'Europe. L'Homme leur disputa bientôt les rivages du nord de l'Afrique, et de nos jours c'est à peine s'ils trouvent un refuge dans les cavernes de l'Atlas. Les loups ont été entièrement détruits en Angleterre. A peine quelques aurochs errent-ils encore dans les bois de la Lithuanie. Les ours, les cerfs, les chevreuils, qui abondaient jadis dans nos forêts françaises, ont disparu avec la plus grande partie des arbres qui leur servaient d'abri. La chasse du chamois, de l'isard, devient de plus en plus difficile dans les Alpes et les Pyrénées, et il a fallu que la fusillade des guerilleros espagnols effrayât les derniers bouquetins réfugiés dans les rochers de la Biscaye pour qu'ils vinsent se faire tuer sur le territoire français. Ainsi des races entières disparaissent devant l'Homme, si ce roi de la nature trouve un avantage ou un simple plaisir à cette destruction; mais en revanche il les remplace par d'autres espèces dont il aime l'utilité. Le bœuf, le cheval, ont pris possession des plaines abandonnées par l'aurochs, trop farouche pour se plier au joug. Les chèvres, les moutons foulent les prairies escarpées que brouaient le chamois et l'isard, et où descendait parfois le bouquetin. S'il devient difficile de trouver des kangourous sur les rivages habités de la Nouvelle-Hollande, en revanche nos bêtes à laine et à cornes y entourent l'habitation des colons. Le jaguar et le cougar, reculant devant la civilisation et les armes à feu, parcourent plus rarement les pampas de l'Amérique méridionale, et laissent errer en paix d'innombrables troupeaux de bœufs et de chevaux demi-sauvages que saura bien dompter le lasso du propriétaire. Ici pourtant il semble que la nature ait voulu reprendre ses droits, et remplacer les animaux féroces que l'on chassait de leur antique domaine. Le chien, ce fidèle compagnon et serviteur de l'homme, a renoncé à ses vieilles habitudes de domesticité, et redevenu libre, rendu à ses instincts carnassiers, il poursuit et dévore ces troupeaux que l'homme avait confiés à sa garde.

Au reste, l'Homme n'épargne pas sa propre espèce. La race envahissante des blancs paraît s'être donné pour tâche de faire disparaître peu à peu de la surface de la terre les autres races qu'elle a fièrement déclaré lui être inférieures; et celles-ci, comme si elles entraient dans ce complot contre leur existence, semblent aider à cette œuvre de destruction. N'empruntant à la civilisation européenne que ce qu'elle a de dégradant, elles se rendent elles-mêmes incapables de résistance, et disparaissent en quelque sorte devant leur ennemi, ou se fondent entièrement dans son sein. Les Etats-Unis refoulent chaque jour davantage vers l'ouest ce qui reste des sauvages tribus des Peaux-Rouges; l'Amérique méridionale ne compte plus que quelques peuplades d'Indiens relégués dans les gorges des Andes, et la race caraïbe n'existe plus depuis bien des années dans

les îles qui lui doivent leur nom. L'Angleterre avance chaque année dans le cœur de l'Inde, et va peut-être entamer le vieil empire chinois. Ses colons rejettent dans l'intérieur encore inconnu de la Nouvelle-Hollande les hordes sauvages qui erraient sur ses rivages; ils vont bientôt en faire autant aux trop confiants insulaires de la Nouvelle-Zélande. Ainsi la race caucasique, en lutte avec toutes les autres, a presque toujours eu le dessus; heureuse si elle ne trouve pas un jour une rivale redoutable dans la race mongolique unie au rameau tartare auquel elle a donné naissance!

On peut voir par tout ce qui précède que la science moderne n'a ajouté que bien peu de chose à ce qu'avait découvert et quelquefois deviné le génie de Buffon; que dans la plupart des cas elle n'a fait que confirmer ses brillantes prévisions sur l'ensemble de la géographie zoologique; qu'elle a mieux connu quelques détails, mais qu'elle n'est guère allée au-delà. Cette lenteur dans les progrès de cette partie des sciences naturelles est une suite forcée de la difficulté du sujet, qui se rattache à l'histoire de notre planète tout entière, à celle de tous les êtres et de tous les corps qui se trouvent à sa surface. En effet, les animaux carnassiers ne peuvent subsister que là où des races plus faibles sont assez multipliées pour leur offrir une proie assurée; ce sont d'ordinaire des herbivores, des frugivores dont l'existence suppose celle de nombreux végétaux; ainsi le règne animal tombe sous la dépendance du règne végétal. Mais celui-ci lui-même n'a-t-il pas sa géographie, et ses innombrables espèces peuvent-elles croître et se multiplier partout indéfiniment? Non; la plus humble des graminées, l'arbre le plus majestueux, réclament chacun leur climat, leur terrain spécial. A son tour le règne minéral vient jouer son rôle dans cette suite non interrompue de subordinations. Ainsi la croûte de notre globe, telle que l'ont laissée tous les cataclysmes des anciens temps; ainsi la forme de notre planète, dépendante elle-même d'un état antérieur à sa solidification, et jusqu'à la loi de formation des mondes, voilà où il nous faudrait remonter pour connaître et comprendre l'ensemble des faits de géographie zoologique. Admirable enchaînement de causes et d'effets en vertu duquel l'éléphant comme l'insecte, l'énorme cétacé comme l'infusoire microscopique, jouissent d'une sphère d'activité précisée d'avance, d'un côté par leur nature propre, de l'autre par tout le passé de l'univers.

Nous pourrions faire l'application des principes généraux que nous venons d'exposer, et retrouver dans presque tous les faits de géographie zoologique l'expression des lois générales qui président à la distribution des animaux à la surface du globe; mais cette étude nous entraînerait dans des détails qui seraient ici tout-à-fait hors de leur place. Nous avons préféré mettre sous les yeux de nos lecteurs une carte sur laquelle sont indiqués lieux habités par les principales espèces de mammifères. Un coup d'œil jeté sur notre vignette en apprendra bien plus à cet égard que ne feraient les tableaux statistiques les plus circonstanciés.

BOISSONS ET ALIMENTS.

(Voy. p. 2, 71.)

BOISSONS FERMENTÉES.

De la fermentation. — Tous les procédés au moyen desquels on obtient les boissons enivrantes ont ceci de commun, qu'ils sont tous destinés à favoriser ou à produire le même phénomène, celui que l'on connaît sous le nom de *fermentation alcoolique*. On donne en général le nom de fermentation à un mouvement interne particulier qu'éprouvent beaucoup de substances quand elles sont placées dans certaines conditions, mouvement accompagné d'un dégagement de gaz, et causé par la réaction des éléments de ces substances les uns sur les autres. Le corps ou le liquide qui

a fermenté a subi une sorte de transformation; d'après la nature de cette transformation, la fermentation est dite *alcoolique*, *acide*, *saccharine* ou *sucrée*, *putride*.

Si on abandonne à lui-même le jus du raisin sous la température ordinaire de l'été, voici les changements qu'on y peut bientôt observer. La liqueur se trouble; un mouvement interne se manifeste; on entend une sorte de bouillonnement; des bulles de gaz viennent crever à la surface; une mousse épaisse, composée de ces bulles et d'une matière visqueuse, couvre le liquide; toute la masse se gonfle. Après un certain temps, la mousse disparaît avec le gaz qu'elle contient, et la matière visqueuse tombe et se dépose au fond du vase. La liqueur se calme et devient transparente; mais elle n'est plus ce qu'elle était auparavant, elle a acquis des propriétés nouvelles: le jus de la grappe a perdu sa douceur; il contient une certaine quantité d'alcool, il s'est transformé en vin, il a éprouvé la fermentation *vineuse* ou *alcoolique*. On voit facilement pourquoi l'on donne à un semblable phénomène le nom de fermentation, mot qui vient du latin *fervere*, bouillir.

La même liqueur est-elle gardée plus long-temps, en vases clos si elle est faible, à l'air si elle est forte, la température étant maintenue à environ 25°, de nouveaux changements ont lieu. Le mouvement intérieur recommence; la chaleur s'élève, des gaz s'échappent encore, une sorte de lie monte à la surface, et ce n'est qu'après un assez long temps que la liqueur recouvre sa transparence. La fermentation *acide* s'est alors produite; le vin est devenu vinaigre.

Avec le temps le vinaigre se couvre d'une couche verdâtre, qui tend à s'épaissir continuellement; son acidité disparaît, il acquiert une odeur désagréable; la matière végétale qu'il contient se décompose en totalité, se putrifie. On dit alors que la liqueur éprouve la fermentation *putride*.

La fermentation saccharine ou sucrée a lieu, par exemple, quand on expose convenablement à l'air de l'amidon délayé dans l'eau. Au bout d'un certain temps, une grande partie de la matière mucilagineuse s'est convertie en sucre.

Sans humidité, au-dessus et au-dessous d'une certaine température, la fermentation ne saurait avoir lieu; la présence de l'air est nécessaire aussi, particulièrement à la fermentation acide et à la putride. Ces observations servent à rendre compte de l'état de préservation dans lequel on a trouvé des substances animales; des corps humains par exemple, qui étaient restés long-temps enfouis, soit dans les sables des contrées chaudes, soit dans les glaces des régions polaires. Toute fermentation, la putride surtout, est accompagnée d'un assez grand dégagement de chaleur. Certains végétaux, les roses par exemple, mis en tas, ont une grande tendance à développer cette chaleur spontanée. On sait que le foin s'échauffe rapidement quand il est humide, et qu'il a été plus d'une fois la cause d'incendies.

Outre les conditions de chaleur et d'humidité, la fermentation exige encore pour se produire la présence d'une substance particulière, à laquelle on donne le nom de *ferment*. Ce ferment est l'excitant indispensable de la fermentation; tantôt il existe naturellement dans le liquide qui fermente, tantôt il y a été ajouté. La fermentation alcoolique, enfin, ne saurait se développer sans la présence d'une matière sucrée.

Le moût de raisin, le suc de pommes, le suc de poires, contiennent tous les éléments nécessaires à la fermentation alcoolique; aussi suffit-il de les abandonner à eux-mêmes sous une température convenable pour qu'ils fermentent.

La décoction d'orge, même après qu'on a fait subir à ce grain la préparation qui le rend propre à la fabrication de la bière, fermenterait difficilement sans l'addition d'une certaine quantité de *levure*; et cette levure n'est autre chose que la matière écumeuse qui s'est séparée d'une semblable décoction de malt pendant la fermentation.

Enfin on appelle encore ferments beaucoup de substances

différentes qui ont subi un commencement de fermentation acide, et qui possèdent la propriété de provoquer le même phénomène.

Ne peut-on pas rapprocher de l'action de ces substances celle qui est exercée par un fruit gâté sur des fruits sains avec lesquels il est mis en contact ? On sait avec quelle rapidité, dans ce cas, le mouvement de décomposition se propage d'un fruit à un autre. Le fruit gâté n'est-il pas alors un véritable ferment ?

De la bière. — On a dit que le mot *bière* venait de l'hébreu. En effet, le nom hébreu du grain, c'est-à-dire du principal des éléments qui entrent dans la composition de la bière, a le son de la syllabe *bre*; mais sans remonter si haut nous trouvons que le nom saxon de l'orge est *bere*, et c'est de *bere* que les Allemands ont fait *bier*, les Anglais *beer*, et les Français *bière*. Le mot latin *cerevisia*, d'où est venu *cervoise*, nom que l'on donnait autrefois en France à une espèce de bière, est dérivé d'un mot commun à la plupart des langues indo-germaniques, et qui signifie grain de blé; le nom de Cérès, déesse qui présidait aux moissons, dérive aussi de la même racine.

On attribue aux Egyptiens l'invention des liqueurs enivrantes tirées du grain. Il paraît qu'ils faisaient usage de plusieurs sortes de bière, et surtout d'un vin d'orge appelé *xithum*. A des époques plus ou moins reculées, on trouve l'usage de la bière répandu chez beaucoup de peuples différents. Dion Cassius nous apprend que les Pannoniens qui habitaient les bords du Danube se faisaient une boisson enivrante avec l'orgé et le millet. Selon Ammien, on trouvait une semblable liqueur en Illyrie. Tacite nous représente les anciens Germains comme fort adonnés à l'ivresse, et se préparant une sorte de vin avec l'orge et le froment. « Les nations de l'Ouest, dit Pline, s'enivrent avec du grain moisi. »

Ce n'est, du reste, que par degrés que la préparation de la bière est devenue ce qu'elle est aujourd'hui. Il paraît que les boissons préparées anciennement avec le grain n'étaient pas faites pour être conservées. L'introduction du houblon dans la préparation de la bière est de date moderne; ce n'est même qu'au seizième siècle que cette plante fut importée des Pays-Bas en Angleterre.

On peut faire la bière avec toute espèce de céréale, mais c'est particulièrement l'orge que l'on emploie. On la mouille et on la laisse germer pour y développer le principe sucré. On l'expose ensuite à une température de 60° pour arrêter la germination, sous l'influence de laquelle la matière sucrée finirait par disparaître, et pour communiquer au grain de la couleur et de l'amertume; les germes sont alors séparés par le frottement, et le grain desséché reçoit le nom de *malt*; on le moud pour obtenir la *drèche*, que l'on fait bouillir dans l'eau quelques heures. C'est alors que l'on ajoute du houblon au liquide. On le concentre, on le laisse refroidir jusqu'à 42° environ; enfin on introduit dans la liqueur le *ferment* ou la *levure*: la liqueur s'agite, écume, en un mot fermente, et constitue après quelques jours la bière proprement dite.

On conçoit que les bières doivent beaucoup varier suivant le degré de concentration du *malt*, le plus ou moins de torréfaction du grain, la proportion de houblon ou de toute autre substance qu'on lui a substituée.

Les Anglais distinguent trois espèces de malt: le malt pâle, le malt ambré, et le malt brun, noms dérivés de leur couleur, due au mode de dessiccation.

C'est au moyen de ces trois sortes de malt, combinées entre elles ou employées séparément, que l'on fabrique les nombreuses variétés de porter ou d'ale. Les bières blanches, plusieurs ales, les bières faibles, se fabriquent avec les deux premières espèces de malt; le porter, la bière flamande, le faro de Bruxelles, se font avec le malt le plus coloré. A Paris, on fabrique surtout trois espèces de bière :

1° la bière faible, faite avec des malts peu chargés; 2° la bière double, plus concentrée, et due à un malt plus coloré (cette bière constitue, quand elle est convenablement préparée et pure, une boisson salubre, et excellente surtout pour les individus à tempérament nerveux); 3° la bière blanche, qui ne diffère de la précédente que par le soin que l'on a eu d'empêcher la coloration du malt.

C'est surtout dans la préparation des bières fortes, telles que le porter et l'ale, que se commettent les plus grandes fraudes. Ainsi la *coque du Levant* est mise quelquefois en usage pour donner à ces boissons une propriété enivrante plus énergique; la mélasse sert à colorer le porter; le *quassia amara* et l'absinthe remplacent le houblon. L'alun et le sel ordinaire sont fréquemment employés en Angleterre pour donner au porter cette *tête écumeuse fine* qui fait l'admiration du gourmet anglais. La bière insipide et trop faible reçoit son piquant du poivre de Guinée, de la graine de paradis, ou même de la teinture concentrée de ces substances. Par le simple mélange d'une certaine quantité d'acide sulfurique, on trouve le moyen de changer une bière nouvelle en bière ancienne, et l'on obtient l'effet contraire au moyen d'un alcali. Enfin on fait souvent abus de ces dernières substances, de la chaux, du sel de tartre, etc., pour remédier aux *altérations* que la bière éprouve spontanément, et qui sont ordinairement l'effet d'une mauvaise manipulation. Il est bien à désirer qu'une surveillance active soit exercée dans le but de prévenir ces fraudes ou ces abus, afin que la bière, dont Paris seul consomme plus de 434 000 hectolitres par an, soit réduite à ses plus simples éléments, c'est-à-dire ne contienne que de l'eau, un peu d'alcool, du sucre, de l'acide acétique et de l'acide carbonique, un extrait amer, et enfin de la fécule et une matière végétalo-animale provenant du grain employé

PASSAGE DE LA SUISSE EN ITALIE.

Le premier effet de l'influence du climat sur les hommes se fait sentir par une manière d'être nouvelle et inattendue qu'éprouve tout voyageur qui a passé des Alpes pour aller au Midi. On se sent frappé par cette influence, et tout observateur de ses propres sensations se trouve un autre homme, selon qu'il est en-deçà ou en-delà de ces grandes barrières.

Si c'est en Italie que vous arrivez, vous êtes saisi par la splendeur du ciel, par le luxe de la végétation, par ces vignes en guirlandes qui, d'un arbre à l'autre, se balancent entre les épis. Toutes les teintes du paysage sont changées, l'aspect des montagnes n'est plus le même; les profondes vallées du revers des Alpes ne sont plus; des roches nues, dentelées dans leurs sommets, semblent séparer le ciel de l'Italie de celui de la Suisse. On est frappé par les sons d'une langue musicale et sonore, dont les expressions exagérées sont accompagnées d'une pantomime perpétuelle et d'un mouvement dans les muscles du visage, qui étonne les habitants du Nord. Le ciel du Midi est souvent d'un bleu foncé; la nuit, son noir tapis étincelle d'innombrables étoiles, tandis que dans le Nord le firmament est toujours blanchâtre, et qu'en approchant des pôles, il devient désert comme la terre. Arrivé en Italie, le culte public, la majesté des temples, autrefois le costume des religieux, l'expression, la musique, les statues, les tableaux, les chants sacrés, les habits bigarrés, les gesticulations animées des habitants, tout, en un mot, vient transformer en sensations les idées rêveuses du Nord, et porter l'âme de la réflexion intérieure aux organes extérieurs des sens.

L'homme du Nord et l'homme du Midi.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

SALON DE 1841.— PEINTURE.

UNE SCÈNE DE L'INQUISITION, PAR M. ROBERT FLEURY.



(Salon de 1841; Peinture. — Une Scène de l'Inquisition, par M. Robert Fleury.)

Ce tableau a eu les honneurs du salon de 1841; nous avons dû le reproduire. Le coloris de M. Robert Fleury, qui se distingue plus encore par la chaleur et la force que par la transparence et l'éclat, convenait parfaitement au lieu et au caractère de la scène. Le modelé des figures est fin et consciencieux, leurs expressions sont variées, la composition est habile. Ces qualités incontestables ont été appréciées par tous les artistes.

D'un autre côté, l'intérêt dramatique du sujet assurait à M. Robert Fleury un succès populaire.

Regrettons même qu'il ait autant sacrifié à l'ambition de ce dernier succès. Le spectacle que présente son tableau est affreux, et l'idée en a bien vieilli. L'évocation de ces sombres souvenirs intéresse assez peu notre temps.

Quoi qu'il en soit, suivant notre usage, nous tirerons occasion de notre estampe pour donner à nos lecteurs quelques notions sur une institution qui occupera toujours, dans l'histoire des temps modernes, une place trop importante pour qu'il soit permis à personne d'en ignorer l'origine, les progrès et la décadence.

Origine de l'inquisition. Elle est établie dans le Lan-guedoc contre les Albigeois. — L'organisation d'un tribunal ayant pour but spécial la recherche et la punition des hérétiques et des ennemis de la foi catholique, remonte seulement au treizième siècle, et fut motivée par l'hérésie des Albigeois. Jusqu'alors les évêques avaient rempli ces fonctions. Le pape Innocent III chargea en 1205 deux moines de Cl-teaux, Pierre de Castelnau et Raoul, de prêcher contre les Albigeois; ce qu'ils firent avec ardeur. Encouragé par leurs succès, le pape créa des inquisiteurs indépendants des évêques, et les chargea de poursuivre les hérétiques. Il

nomma pour légats apostoliques l'abbé de Cl-teaux et les deux moines que nous venons de désigner, et il leur donna plein pouvoir pour ramener les hérétiques à la foi, et livrer à l'autorité séculière ceux qui refuseraient de se soumettre. Cependant les évêques, qui perdaient ainsi des droits importants, le roi de France et les barons, effrayés de cette nouvelle institution, qui augmentait encore la puissance de la papauté, s'opposèrent aux volontés d'Innocent III; mais les légats, loin de se décourager, s'adjoignirent douze autres moines de leur ordre et deux Espagnols, dont l'un était S. Dominique. Ces événements, qui donnèrent naissance à l'inquisition, se passaient vers 1208. Peu après, l'ardent Dominique fonda un ordre de la règle de S. Augustin, qu'Innocent III chargea de prêcher contre les hérétiques; enfin le pape Grégoire IX organisa le tribunal de l'inquisition, et confia aux Dominicains et aux Franciscains les fonctions d'inquisiteurs.

Tentatives pour établir l'inquisition en Allemagne. — Les hérétiques se répandirent bientôt du midi de la France dans toute l'Europe, et l'inquisition essaya de les poursuivre. D'abord les papes voulurent établir ce redoutable tribunal en Allemagne. Le résultat des guerres du sacerdoce et de l'Empire, où la victoire penchait en faveur de l'empereur, pouvait être changé par l'inquisition; quelques seigneurs, l'empereur Frédéric II lui-même, se prêtèrent à son établissement dans leurs Etats; mais ce fut en vain: les populations se soulevèrent de tous côtés, et la persévérance des inquisiteurs cédant à la résistance inébranlable des Allemands, les papes renoncèrent à leur projet.

Il faut ajouter ici que tous les peuples du Nord, les Anglais surtout, repoussèrent toujours l'inquisition.

L'inquisition en Italie. — Dès l'an 1221, des symptômes

d'hérésie s'étant manifestés en Italie et même à Rome, Honorius y établit l'inquisition, qui bientôt après se propagea dans toute la péninsule. Il est nécessaire d'ajouter, pour comprendre le rôle de l'inquisition italienne, que les papes firent sans cesse d'immenses efforts pour constituer l'unité de l'Italie, et détruire dans ce pays la domination des Allemands; être partisan de l'empereur était un crime que l'inquisition poursuivait.

Nous avons dit que l'inquisition exista dans toute l'Italie; Naples cependant résista constamment aux ordres du pape, et ne voulut jamais laisser l'inquisition s'établir dans ses murs.

Quant à la république de Venise, après avoir lutté longtemps contre les papes, elle fut obligée de se soumettre.

L'inquisition à Venise. — Venise, par sa position et sa puissance, était entièrement en dehors de l'autorité du Saint-Siège, et l'on sait qu'au seizième siècle Jules II, qui travailla si ardemment à établir l'unité italienne, crut devoir commencer son œuvre en domptant Venise avec l'aide de Louis XII. Venise avait toujours refusé d'admettre l'inquisition, afin de ne pas donner aux papes le seul moyen qui leur manquait pour établir leur influence d'abord; et leur autorité ensuite dans la seigneurie. Le sénat vénitien résista à onze pontifes; cependant Nicolas IV obtint du doge Gradenigo, en 1289, que l'inquisition serait établie à Venise. Gradenigo venait de fonder un gouvernement despotique; il avait espéré que l'aristocratie vénitienne pourrait se servir de l'inquisition comme d'un instrument politique tout à son profit; mais il n'en fut rien; aussi dès lors l'inquisition et le sénat furent en lutte, et la victoire resta au sénat. Par la constitution des 59 articles (donnée au seizième siècle), le sénat limita si bien les pouvoirs des inquisiteurs et se réserva une telle autorité dans la direction du tribunal; que la papauté qui avait espéré qu'à l'aide du temps Venise faiblirait, fut trompée dans son attente. L'article 4 de cette constitution avait surtout pour but d'empêcher que les inquisiteurs ne pussent diminuer l'autorité temporelle du prince. Venise, dans l'intérêt de son commerce, eut le soin de mettre les juifs et les Grecs à l'abri des poursuites de l'inquisition (art. 24, 25); enfin elle ne laissa au Saint-Office que le soin de juger les cas d'hérésie proprement dite, bien déterminés et réduits à six qui sont stipulés dans l'art. 55.

L'inquisition en France. — L'inquisition a existé d'abord dans le Languedoc, comme nous l'avons déjà dit; mais alors le Languedoc ou comté de Toulouse, était un pays indépendant des rois de France, et qui ne fut réuni à leur domaine que sous le règne de Philippe-le-Hardi. La Provence, où l'inquisition s'était établie, venait de passer à Charles d'Anjou son frère; il semblait donc qu'existant dans le sud du royaume, elle devait étendre facilement son autorité dans la partie septentrionale; mais l'esprit de l'université de Paris, les idées du clergé français, la volonté des rois, arrêtaient les inquisiteurs, et la conduite religieuse de la France pendant tout le quinzième siècle força même l'inquisition à abandonner le Languedoc et la Provence.

Au seizième siècle, les progrès du calvinisme en France firent penser aux Guises que l'on pouvait réinstaurer facilement l'inquisition, dont ils espéraient se servir aussi comme d'un puissant instrument politique. Le roi d'Espagne les encourageait ainsi que le pape Paul IV; après la conjuration d'Amboise, le cardinal de Lorraine proposa à François II d'établir l'inquisition; mais le chancelier L'Hospital, en promulguant l'édit de Romorantin (1560), qui attribuait aux évêques la connaissance des crimes d'hérésie, renversa les projets des Guises.

L'inquisition en Espagne. — L'existence de l'inquisition en Espagne remonte à 1252: c'est à Tarragone, en Catalogne, qu'on la trouve d'abord établie. L'ordre des Dominicains se répandit bientôt dans toute l'Espagne; les hérétiques albigeois, bégards et autres furent poursuivis avec ardeur,

et de nombreux *auto-da-fé* eurent lieu, pendant le cours du quatorzième siècle, dans le royaume d'Aragon. Seulement, le Saint-Office ne paraît pas avoir exercé dans la Castille son redoutable ministère jusqu'au règne d'Isabelle.

Aux quatorzième et quinzième siècles, l'Espagne était inondée de juifs et de mahométans; le séjour de ces étrangers, leurs richesses, leurs relations avec les Grenadins et les peuples mahométans de l'Afrique, donnèrent des craintes aux Espagnols; de nombreuses émeutes eurent lieu; dans lesquelles plusieurs milliers de Juifs furent massacrés; pour échapper à la mort, plus de cent mille familles juives adoptèrent en apparence le christianisme. Ces nouveaux chrétiens (*Marranos*) laissaient voir continuellement leur ruse; aussi, pour les forcer à rester fidèles à leur nouvelle religion, Ferdinand V résolut de les soumettre au jugement de l'inquisition. Torquemada, prieur des Dominicains de Séville, obtint d'Isabelle de laisser établir l'inquisition dans la Castille; dès lors les *Marranos* de ce pays furent poursuivis à outrance par les inquisiteurs.

C'est en 1485 que l'inquisition d'Espagne fut constituée par une bulle du pape Sixte IV, et confirmée plus tard par le pape Innocent VIII. Thomas de Torquemada fut nommé grand inquisiteur; toutes les provinces espagnoles furent soumise à son autorité; on créa un conseil général, appelé Conseil de la Suprême; et, en 1484, la jurte inquisitoriale de Séville publia un code en 28 articles, sous le titre d'*Instructions*. Ainsi constituée, l'inquisition toute-puissante, supérieure au souverain lui-même, devint un instrument dont les rois surent se servir pour établir l'unité religieuse de l'Espagne en chassant ou tuant les juifs, les morisques et les luthériens; pour abattre la puissance de la féodalité et établir la monarchie absolue, et pour détruire les privilèges des villes, des corporations et des divers ordres de chevalerie.

Les principaux actes de l'inquisition sont l'expulsion des juifs en 1492; l'expulsion des Maures de Grenade en 1502; l'expulsion des Morisques en 1609. Ces trois émigrations en masse enlevèrent à l'Espagne plus de 4 millions d'habitants riches et industrieux. On compte, dit Llorente, de 1481 à 1808, 54 658 individus brûlés vifs, 18 049 brûlés en effigie (c'est-à-dire morts en prison avant l'*auto-da-fé*, condamnés après leur mort pour la plupart, et dont le cadavre était supplicié), 288 214 condamnés aux galères ou à la prison. Total, 540 921 individus atteints par l'inquisition. Sur ce nombre, Torquemada, en seize ans, en a fait brûler vifs 40 220, en effigie 6 840, et emprisonner 97 571. En un mot, Torquemada à lui seul a condamné 144 251 individus, c'est-à-dire le tiers du nombre total des victimes du Saint-Office.

Philippe II établit l'inquisition dans tous les pays qui lui appartenaient; en Sicile (1512); dans les Pays-Bas en 1566; en Sardaigne, à Lima, à Carthagène et à Mexico en 1570; il y eut des insurrections contre le Saint-Office dans toutes ces contrées; son établissement dans les Pays-Bas amena la perte de la Hollande; mais partout ailleurs Philippe II triompha.

Au dix-huitième siècle, pendant le règne de la maison de Bourbon, l'inquisition cessa presque d'agir; sous Charles IV il n'y eut personne de brûlé, et 42 individus seulement furent emprisonnés. En 1808, Napoléon abolit l'inquisition; il est vrai qu'en 1815 Ferdinand VII la rétablit; mais elle fut de nouveau détruite dans la révolution de 1820. Les colonies espagnoles en furent délivrées en même temps que la métropole.

L'inquisition en Portugal. — En 1526, un moine dominicain porteur d'un bref supposé du pape Paul IV, se présenta à Jean III, et lui remit ce bref par lequel la création d'un tribunal de l'inquisition en Portugal était ordonnée. Le tribunal fut créé, et poursuivit les juifs comme en Espagne. On reconnut la fourberie du moine, on l'envoya aux galères; mais l'inquisition ne fut pas détruite. Bientôt

après, la conquête du Portugal par Philippe II lui donna une force nouvelle, et celui-ci s'en servit pour consolider sa domination. Après la révolution de 1640, Jean IV ne put que diminuer l'autorité et l'action de l'inquisition ; mais le Saint-Office sut bientôt reprendre tout son pouvoir, et à la mort de Jean IV l'inquisition excommunia son cadavre.

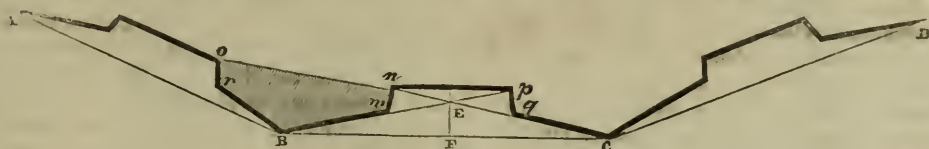
Du Portugal, le Saint-Office passa dans les Indes ; il fut établi à Goa en 1556 ; il y poursuivit les protestants, les juifs et les mahométans convertis, qui étaient suspects d'avoir abandonné la foi.

Déjà attaquée au dix-huitième siècle, l'inquisition fut détruite en Portugal pendant l'occupation de ce pays par les Français.

DE LA FORTIFICATION.

(Deuxième article.—Voy. p. 156.)

Adoption de la forme bastionnée. — Le prompt et terrible effet du canon contraignit bientôt les peuples à terrasser les murs d'enceinte en y joignant un rempart pour y placer aussi de l'artillerie, et se défendre avec les mêmes armes qui servaient à l'attaque ; car c'est la manière d'attaquer qui fait la loi de la défense ; puis, afin de se couvrir au sommet des murs, on ajouta sur les remparts des parapets de terre à l'épreuve. Dès lors on fit presque toujours précéder les enceintes d'un fossé, dont les terres servirent à former le rempart. Le côté du fossé situé du côté de la campagne se nomme *contrescarpe* ; celui qui est situé du côté de la ville, *escarpe*. La largeur et la profondeur du fossé, la quantité d'obstacles qu'on y accumulait, variaient



(Fig. 2.)

forme semblable. La portion d'enceinte telle que *ornmn* est un bastion. Un *bastion* est donc une portion de terrain circonscrite par un polygone non fermé, composé de quatre côtés, deux grands, *br* et *bm*, nommés *faces*, et deux petits, *or* et *mn*, nommés *flancs*. Le point B, commun aux deux faces, est le saillant du bastion ; *on* en est la gorge. La partie rectiligne *np* qui réunit deux bastions, se nomme *courtine* ; on lui donne une longueur telle que les feux des flancs viennent se croiser au milieu de son fossé.

Du front. — La portion d'enceinte *bmnpqc* qui remplace le côté *bc* se nomme *front*. Un front est l'élément de toute fortification bastionnée ; et en effet, dès que l'on connaît la manière de le tracer, on n'a plus qu'à l'exécuter sur chacun des côtés *ab*, *bc*, *cd*... pour compléter le dessin de la forme à donner au pourtour de la place ; il se compose de deux demi-bastions réunis par une courtine ; *bc* en est le *côté extérieur*, *ef* distance du point de rencontre des faces des bastions, au côté extérieur la *perpendiculaire*, et *nn* distance du dernier point du flanc au saillant du bastion la *ligne de défense*.

La forme bastionnée ne diffère des murs à redans que par l'interposition d'un flanc entre la face et la courtine ; autrement dit, un bastion n'étant autre chose qu'un *redan à flancs*, le tracé bastionné peut être considéré comme un tracé à redans, dans lequel les redans sont remplacés par des bastions.

Les flancs ont pour but de donner des feux le long de la face correspondante du bastion adjacent : ainsi le flanc *mn*

suivant les circonstances et l'importance que l'on attachait à prolonger plus ou moins la défense.

Bientôt aussi la forme des enceintes fut changée : au lieu de tours liées par des murs en ligne droite, on traça les *murs à redans* qui formaient des angles rentrants et saillants, ce qui remplaça les enceintes, précédemment formées de portions rectilignes, par des enceintes formées de portions telles que *ABCDEF GK*.



(Fig. 1.)

BCD et *EFG* sont des redans ; un *redan* se compose donc de deux faces faisant généralement entre elles un angle aigu. L'intention des inventeurs de cette nouvelle disposition était que les côtés pussent se flanquer ou se défendre réciproquement, et que les batteries de la campagne ne pussent frapper qu'obliquement les côtés des redans. Cette forme rendait effectivement les coups moins efficaces pour la destruction des murs ; mais on s'aperçut bientôt qu'une enceinte bien flanquée en apparence sur le papier, ne l'était pas réellement, et qu'aux angles rentrants l'épaisseur des parapets et la hauteur des remparts empêchaient de découvrir le fond du fossé. C'est ce qui fit imaginer les bastions. Pour montrer clairement ce que c'est qu'un bastion, supposons une portion *ABCD* du polygone d'enceinte d'une ville. Au lieu de tracer l'enceinte de *B* en *C*, suivant la ligne droite *BC*, on la tracera suivant la ligne droite brisée *Bmnpqc*.

De *A* en *B* et de *C* en *D* on donnera à l'enceinte une

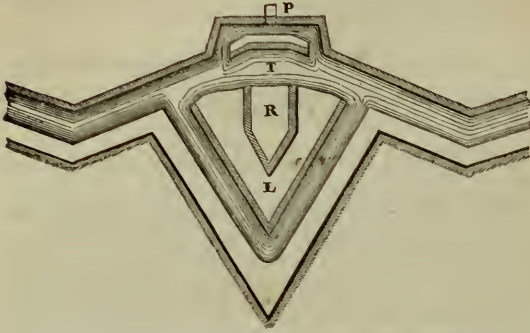
battra le fossé de la face *gc*, et le flanc *pq* battra le fossé de la face *bm* ; le tracé bastionné a donc sur le tracé à redans l'immense avantage de détruire dans le fossé tout endroit couvert contre les feux de la place. Le flanc devant donner des feux jusqu'au saillant du bastion, la ligne de défense aura une longueur fondée sur la portée des armes ; on lui donne actuellement 250 mètres, portée efficace du *fusil de rempart* : c'est un terme moyen fort convenable entre les longueurs données par la portée du fusil ordinaire et la portée du canon.

Un principe fondamental de fortification est que tout point dans un rentrant est fort, que tout point sur un saillant est faible : ce principe est évident ; car de deux points celui qui avance le plus dans la campagne est le plus exposé aux coups de l'assiégeant. Dans un front, la courtine est la partie la plus forte, les saillants des bastions les points les plus faibles ; ainsi lorsqu'on attaque une place, c'est sur le bastion que l'on dirige tous ses efforts ; c'est à la face du bastion que l'on fait brèche, et c'est par cette brèche que l'on entre dans la ville.

On ajoutait, il y a peu de temps encore, une avance aux flancs, du côté où ces flancs se joignent aux faces des bastions. Ces avances se nomment *épaulement* lorsqu'elles sont carrées, et *orillons* lorsqu'elles sont arrondies. Le but des orillons, dont la présence distingue à première vue la fortification de Vauban de la fortification moderne, quant au tracé du front, était d'établir sur le flanc deux portions distinctes, l'une saillante et l'autre rentrante : la partie saillante protégeait et rendait plus forte la partie rentrante

que l'on pouvait armer d'une artillerie qui avait peu à craindre d'être démontée par l'ennemi.

Indépendamment de ses parties essentielles, de ses deux demi-bastions et de sa courtine, le front se compose encore de quelques *ouvrages extérieurs*, de quelques *dehors* que nous allons énumérer. La courtine étant la partie la plus forte du front, c'est sur elle et en son milieu qu'on place généralement la *porte de ville* et la *poterne* (P), galerie



(Fig. 3.)

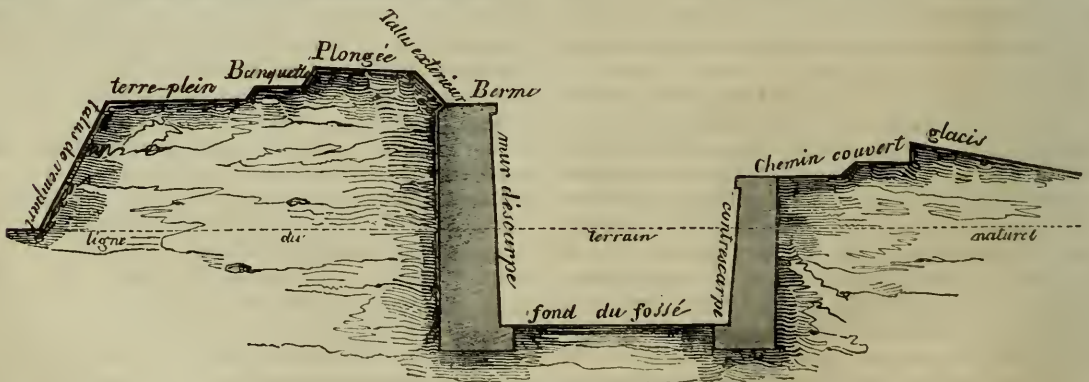
souterraine qui conduit de l'intérieur de la ville au fond du fossé. Pour couvrir cette poterne, on place devant la courtine un petit ouvrage T ayant souvent la forme rectangulaire, que l'on nomme *tenaille*, et qui sert en même temps à garantir des feux de l'assiégeant les maçonneries de la courtine et du flanc. Devant la tenaille on place un ouvrage L avançant dans la campagne, et portant le nom de *demi-lune*. Vauban lui donnait la forme d'un bastion dont les faces faisaient entre elles un angle aigu. Cormontaigne et les modernes lui donnent seulement la forme d'un redan. Les demi-lunes placent les bastions dans un rentrant, et par suite améliorent leur position. Il est bon de construire dans l'intérieur de la demi-lune un petit bastion fort étroit R, dit *réduit de demi-lune*. C'est dans ce dernier ouvrage que se retirent les assiégés lorsqu'ils sont contraints d'abandonner la demi-lune : ils s'y retranchent et y continuent le plus long-temps possible la défense des dehors. — On communique en sûreté de la tenaille à la demi-lune, dans le cas du fossé sec, au moyen d'une *caponière*, c'est-à-dire d'un chemin de chaque côté duquel s'élève dans toute la largeur du fossé un petit terre assez haut pour couvrir un homme. — On place quelquefois devant les bastions de

grands redans destinés à les couvrir, et auxquels on donne le nom de *contre-gardes*.

Les bastions et la demi-lune sont précédés d'un fossé ; on ménage tout le long de la contrescarpe de ce fossé une largeur de 8 à 10 mètres, dans laquelle on se couvre au moyen d'un parapet continu en terre, raccordé avec les alentours de la place par des talus fort doux nommés *glacis*. L'ouvrage que forme ce parapet suit le pourtour des dehors ; c'est un véritable chemin de ronde qu'on désigne par le nom de *chemin couvert*. Le chemin couvert de la demi-lune se composant de deux longues branches rectilignes est facilement ricochable. Pour garantir le défenseur, on échelonne de distance en distance, le long de ces branches, de petites buttes en terre derrière lesquelles il s'abrite ; ces buttes prennent le nom de *traverses*. La partie du chemin couvert du front qui avance le plus correspond au saillant de la demi-lune ; on la nomme *place d'armes saillante* ; celle qui rentre le plus se nomme *place d'armes rentrante*. On donne à ces parties du chemin couvert le nom de *place d'armes*, parce qu'elles servent à rassembler les troupes lorsqu'on veut faire une sortie sur l'assiégeant.

La *capitale* d'un bastion et en général d'un ouvrage quelconque, est la bissectrice de son angle saillant.

Du parapet. — On faisait dans l'origine les remparts hauts et tout en maçonnerie ; ces remparts avaient de graves inconvénients ; ils étaient chers et tout-à-fait exposés aux feux de l'ennemi, qui ne manquait pas de diriger sur eux les batteries dont il pouvait disposer : aussi finissait-il bientôt par les abattre, et les débris de ces immenses murailles comblaient le fossé qui, dès lors n'était plus un obstacle. Les remparts bas valent mieux ; ils ne sont revêtus que jusqu'à une hauteur telle que les maçonneries ne soient point vues de l'ennemi. Ces maçonneries, qui portent le nom de *murs d'escarpe*, furent d'abord construites très inclinées ; Vauban les inclinait au cinquième, et Cormontaigne au sixième. Les murs trop inclinés se lézardent ; les murs verticaux surplombent ; on les incline actuellement au vingtième. Au-dessus du mur d'escarpe s'élève le massif de terre qui forme le rempart, massif auquel on donne le nom de *parapet*. C'est dans le parapet que s'enfoncent les boulets et les obus de l'attaque ; aussi les épaisseurs qu'on lui donne sont-elles fondées sur la pénétration des projectiles dans les terres. Il se compose de la *plongée*, talus doux le long duquel le défenseur appuie son arme pour tirer sur l'assiégeant, et du *talus extérieur*, talus à terre coulante, destinée à raccorder la plongée avec la *berme*, petite largeur de maçonnerie qu'on laisse



(Fig. 4.)

à découvert au sommet du mur d'escarpe, dans le but de donner une meilleure assiette aux terres. La plongée est raccordée du côté de la place avec le reste du rempart nommé *terre-plein*, par un *talus intérieur* dans lequel on taille un gradin. Ce gradin s'appelle *banquette* ; il est des-

tiné à faciliter au défenseur l'approche de la plongée pour qu'il puisse décharger aisément son arme. On monte du sol de la ville sur le terre-plein par des rampes et des escaliers pratiqués dans le *talus de rempart*, talus qui soutient à l'intérieur les terres du rempart. Nous donnons

(fig. 4) le dessin d'un profil fait dans un rempart moderne.

L'invention des bastions est attribuée par les uns à Jean Zisca, chef des Hussites en Bohême, en 1419 ; par les autres à Achmet-Pacha, qui bâtit Otrante en 1480. Les premiers bastions, construits par les Espagnols et les Italiens, ne pouvaient, vu leurs petites dimensions, faire une bonne défense ; mais vers le milieu du seizième siècle, peu de temps après que Vérone eut été bastionnée, on construisit à Landrecies, Hesdin, Philippeville, Thionville, Metz et Anvers, des bastions dont les dimensions diffèrent peu de celles des bastions modernes. On adopta unanimement, dès l'origine, le tracé bastionné qui donnait au front une courtine et deux demi-bastions, composés chacun d'une face et d'un flanc. Mais on ne fut pas d'accord sur la longueur de ces lignes et sur l'ouverture des angles qu'elles doivent former. Ce ne furent que disputes pendant près de deux siècles, jusqu'au temps où parut Vauban qui perfectionna le tracé du front d'après l'expérience de l'attaque. Ces disputes firent éclore différents tracés dont nous allons donner une idée, en ayant soin de faire ressortir les avantages et les inconvénients de chacun d'eux. On verra, par les formes que ces tracés vont mettre sous les yeux, les

progrès que fit à chaque pas l'art de la fortification, et comment se modifièrent successivement les premiers tracés pour arriver aux tracés de Vauban.

AMMON, RABBATH, OU PHILADELPHIE.

Les tribus arabes de l'Asie-Mineure donnent encore aujourd'hui le nom d'Amman aux ruines d'Ammon ou Rabbath, ancienne capitale des Ammonites, situées au sud de la source du torrent de Zerca, et au nord du mont Nebo. Il semblerait donc que la prophétie d'Ezéchiel ne s'est pas accomplie à la lettre : « Le nom des enfants d'Ammon sera effacé de la mémoire des peuples. » Mais en réalité ce nom qui a traversé les âges n'est qu'un vain son pour ceux qui le prononcent ; et tandis que les Juifs, dispersés sur la terre, sont cependant demeurés un peuple distinct, il ne reste plus, depuis une longue suite de siècles, aucune trace de la nationalité ammonite.

Ces ruines même, que commencent à visiter les voyageurs européens dans leurs explorations autour de la mer Morte, appartiennent à une ville beaucoup moins ancienne qu'Ammon : elles n'attestent que la magnificence de Phil-



(Ruines d'un mausolée, à Philadelphie, en Palestine.)

adelphie, fondée au troisième siècle par Ptolémée Philadelphie, et agrandie après ce prince par les Romains.

Seetzen paraît avoir le premier déterminé et signalé le véritable emplacement de Philadelphie. C'est une vallée resserrée entre d'arides montagnes de silex, et traversée dans sa longueur par une petite rivière nommée *Moyet-Amman* (Eau d'Amman). On suppose que le bâtiment carré dont nous reproduisons la façade était un mausolée. Jusqu'ici on n'a point fait d'assez longs séjours au milieu de ces restes antiques pour les décrire d'une manière satisfaisante. La pierre qui a servi aux constructions est d'un calcaire tendre, et la plupart des inscriptions sont effacées ; il faudrait du temps et de la patience pour les lire et les comprendre. Mais il n'est pas sans danger de se livrer avec application, dans cette contrée déserte, aux études archéologiques. Les Arabes soupçonnent toute inscription ancienne d'être la révélation d'un trésor, et ils ne voient un Européen les déchiffrer qu'avec méfiance : ils s'attachent à ses pas ; leurs regards suivent ses moindres mouvements ; et s'il veut remuer quelques fragments ou fouiller le sable, il est aussitôt entouré, menacé ; une lance s'appuie sur sa poitrine, un mousquet

sur son front. Traverser la Syrie et la Palestine n'est pas chose si aisée et si agréable que l'on se plaît à l'imaginer. A moins de voyager en pacha, entouré d'une escorte nombreuse bien armée, bien dévouée, c'est-à-dire largement payée, on est à la merci de guides qui, chrétiens ou infidèles, ne se font point faute de s'entendre, pour vous rançonner, avec les Arabes du désert, et même pour les aider, en cas de résistance, à vous assommer. Les touristes, dans les belles pages qu'ils écrivent sur la Terre-Sainte et sur les moindres accidents de leur route, oublient presque tous de donner le compte des coups de poing et de bâton qu'ils ont reçus.

Quelques monuments dont il est plus facile de reconnaître l'ancienne destination sont épars, de distance en distance, aux bords du *Moyet-Amman*. Sur la rive gauche est un bâtiment isolé, en forme de demi-hexagone, dont la façade est comme suspendue sur l'eau. Au centre s'ouvre une belle arcade qui se termine en niche par le haut, et qui paraît avoir eu des ailes. Un rang de colonnes formait alentour une espèce de corridor. Selon toute apparence, ce bâtiment était un *stoa*, ou promenade publique.

Un grand théâtre est creusé dans le flanc de la colline orientale. On y compte quarante-deux rangs de gradins. Une colonnade faisait face à la rivière; huit colonnes, avec leurs chapiteaux corinthiens et leurs entablements, sont encore debout. Au sud de cet édifice est un autre théâtre plus petit : sa forme extérieure est carrée; il est semi-circulaire à l'intérieur. Son toit, qui s'est écroulé, l'encombre de ses débris.

Non loin du *stoa* sont les restes d'un grand temple complètement dégradé, et près de là un étang d'eau vive où les truites abondent ainsi que dans la rivière.

Les restes d'un autre temple dont les fûts des colonnes gisent à terre, d'une grande église qui a été peut-être le siège d'un évêché sous les empereurs grecs et ensuite une mosquée, les murs du château au sommet d'une colline à l'ouest, sont ce qu'il y a ensuite de plus remarquable.

Entre la rivière et les montagnes à l'ouest, le sol est couvert de ruines de maisons particulières. Elles ne servent plus d'abri que pour les chameaux et les moutons que les Arabes mènent boire à la rivière et à l'étang. C'est là une circonstance qui a vivement frappé tous les voyageurs. A la vue de ces troupeaux, souvent nombreux, broutant et s'abreuvant au milieu des ruines d'Ammon, ils ont répété les paroles du prophète, cette fois littéralement accomplies : « J'abandonnerai Rabbath pour être la demeure des chameaux... et la retraite des bestiaux. » (Ezéchiel, xxv, 2, 5, 7.)

PENSÉES DE SELDEN,

Célèbre publiciste et savant anglais, défenseur de Hampden.

— Un honnête homme éclairé peut faire beaucoup de choses bonnes et utiles que n'osera point faire un honnête homme ignorant : le premier sait qu'il agira comme il convient; le second ne sait pas, hésite, et s'abstient. C'est ainsi qu'un enfant redoute d'avancer dans l'obscurité; un homme y marche sans crainte; il sait qu'il n'y a point de danger.

— L'humilité est une vertu que peu de personnes pratiquent, mais que tout le monde aime à entendre prêcher : le maître l'aime dans son domestique, l'homme riche dans l'homme pauvre, etc.

— Ce qui prouve qu'une langue est bien morte, qu'elle ne vit plus, c'est qu'il n'est plus possible de lui ajouter des mots : par exemple, le grec et le latin.

— Un écrivain chargé de composer une harangue pour le lord-maire demanda plaisamment à prendre la mesure de la bouche de Sa Seigneurie. Il y a certainement un rapport à observer entre les paroles et la bouche qui les prononce.

— Si le peuple d'Athènes se croyait assez habile pour se gouverner et se juger lui-même, c'est que les philosophes, discutant et haranguant sur les places publiques, l'enseignaient sans cesse et sur toutes choses. La prédication a produit des effets analogues dans certaines contrées modernes; en Angleterre, elle a servi particulièrement à élever la dignité de l'homme et à lui faire estimer sa liberté.

— Tropsouvent nous mesurons la valeur des autres hommes d'après une qualité que nous croyons posséder et dont nous sommes fiers. Le pauvre poète Nash, voyant un jour passer un alderman à cheval et décoré de sa chaîne d'or, dit à un de ses compagnons : « Voyez-vous cet homme? quel air important! comme il est content de lui! Eh bien, mon cher, il ne serait pas seulement capable de faire un vers blanc. »

— Beaucoup de beaux-esprits se perdent en se voulant mêler des grandes affaires de l'Etat. Il me semble voir la mouche attirée près d'un canon que l'on charge : elle suit tous

les mouvements, elle bourdonne, elle est tout affairée; elle entre avec le boulet dans le tube. Fen! le boulet part, et la mouche emportée disparaît et meurt dans le nuage.

— Si un roi confiait à votre garde un château, un beau château avec des jardins émaillés de fleurs, chargés de fruits, en vous disant : Jouissez de toutes ces choses jusqu'à ce qu'il me plaise de vous appeler à ma cour, et de vous donner le titre de mon conseiller; serait-il sage à vous de prendre en dégoût le château, les vignes et les jardins, et de passer vos jours et vos nuits à vous plaindre et à désirer le moment d'être appelé à la cour? Votre mélancolie et votre négligence plairaient-elles au roi? — Ainsi faites-vous cependant, mes pauvres amis, maudissant le séjour de la terre et soupirant sans cesse après le ciel.

— Les mots *oui* et *non* ne répondent jamais d'une manière satisfaisante à aucune question. Un doute vous est proposé : apprenez à *distinguer* ce qui est fondé dans un sens ou dans un autre, et ce qui ne l'est pas. Ne pas savoir distinguer les éléments d'un raisonnement qui doivent être séparés, ne pas savoir lier et unir ceux qui doivent être unis et liés, voilà l'une des principales causes des erreurs humaines.

— A la surface d'une eau troublée vous ne voyez pas votre figure, ou vous ne la voyez qu'altérée : attendez, l'agitation cessera... De même, aux époques de troubles politiques, on voit mal ou peu la vérité : que les tourmentes s'apaisent, que la concorde renaisse, et elle reparaitra pure et souriante.

— Une épitaphe bien faite doit exprimer les qualités qui étaient particulières au défunt et qui le distinguaient des autres hommes. Graver sur une tombe des éloges qui pourraient aussi bien convenir à tous les honnêtes gens du monde, c'est commettre la même faute qu'un peintre qui composerait la plus belle figure imaginable et m'assurerait que c'est mon portrait. La même observation s'applique aux oraisons funèbres.

— Celui qui emploie toutes sortes de moyens pour devenir riche doit devenir riche; celui qui dit tout ce qu'il sait et tout ce qu'il pense doit se faire la réputation d'homme spirituel. La délicatesse de la conscience empêche quelquefois de devenir riche, et la délicatesse de l'esprit de paraître spirituel.

JUGEMENT SUR AUGUSTE PAR CHATEAUBRIAND.

Auguste n'était pas de cette première race d'hommes qui font les révolutions; il était de cette race secondaire qui en profite, et qui pose avec adresse le couronnement de l'édifice dont une main plus forte a creusé les fondements : il avait à la fois l'habileté et la médiocrité nécessaires au maniement des affaires, qui se détruisent également par l'entière sottise ou par la complète supériorité.

FÊTES DE VILLAGES EN ESPAGNE.

ROMÉRIES.

Au moyen âge, alors que les saints lieux, reconquis par Saladin, n'offraient au pèlerin qu'un déplacement pénible et un retour douteux, beaucoup de fidèles bornèrent à Rome leurs voyages. Les monts à franchir, les fatigues à braver, n'avaient rien de comparable aux sables brûlants et souvent mortels de la Syrie; puis, au lieu de baiser, en tremblant sous le yatagan du Turc, la pierre noire qui couvrait la sépulture du Sauveur, ils recevaient, à coup sûr et sans danger, la bénédiction consolante de son représentant sur la terre. Tout invitait donc à préférer Rome, et cet usage s'était tellement généralisé que l'épithète de *Romier* était dévolue à celui qui accomplissait cette tâche, comme avant les croisades on appelait *Palmiers* les dévots qui allaient

* Voy., sur les vers blancs, les vers métriques, etc., 1834, p. 189.

cueillir en Syrie et rapportaient en Europe les palmes de Jéricho.

Le mot espagnol *romeria*, qui désigne les fêtes villageoises, signifie donc littéralement *pèlerinage*; il rappelle le sentiment religieux qui, dans l'origine, attirait les populations à ces fêtes.

Les romeries se ressemblent, à peu de chose près, dans toute la péninsule; toutefois, celles de Galice nous ont paru conserver plus que d'autres une physionomie locale. Nous les aurons ici plus particulièrement en vue.

Dans quelques unes de ces réunions, on rencontre encore parfois une église ouverte, des gens qui prient, un bedeau qui parcourt le temple portant d'une main un plat pour recevoir les offrandes, et de l'autre une statuette de saint, mais aucune apparence de piété réelle, aucune émotion religieuse: l'église est presque toujours déserte, la Romérie est au-dehors; et cela est si vrai, qu'on en voit généralement aujourd'hui là où il n'existe plus aucune trace d'établissement religieux.

Dans les plaisirs qu'elles offrent aux amateurs et aux curieux, les Romeries diffèrent essentiellement des ducasses de l'Artois et des kermesses de la Flandre. On y chercherait en vain ces longues tables de bois couvertes de pots de bière, et ces épais nuages bleus qui s'élancent en flocons de ces belles pipes à queues blanches, ou bien ces scènes villageoises dont ceux qui n'ont point vu les Flandres peuvent aller prendre une idée si exacte dans les tableaux de Téniers. Vous n'y trouverez point non plus ces gauffres dorés, ces établissements coquets, ces pagodes élégantes, ces jeux divers, ces boutiques éblouissantes de sucre et de lumières, que font encore valoir l'activité et la mine agaçante d'une belle Flamande blonde et joulue, ou d'une Artésienne fraîche et rosée. Vous n'y entendrez point le classique *crin-crin*, la triolante clarinette, le triangle et la grosse caisse, imitation aussi pompeuse que burlesque de l'orchestre le plus savant. Vous n'aurez point à jouir, jusqu'à la partager, de la joie qui vous entoure, des passes populaires, des bras unis en guirlandes, de l'enthousiasme passionné du danseur qui communique son feu à sa compagne, qui l'entraîne, l'enlève, et lui cause ainsi des frayeurs prévues et désirées. Enfin vous ne verrez point, au moment du repos, la gauffre brûlante, le flanc à la crème, la bière ou l'hydromel.

La romérie espagnole, ou plutôt galicienne, comme nous avons dit, ne se compose guère que de promeneurs désœuvrés. Elle est aussi éloignée du brillant des ducasses et des kermesses que l'Espagne l'est elle-même de la civilisation européenne. Tandis que les enfants seuls se montrent insensibles au dégoût qu'inspirent de pâles gâteaux spongieux, gris de la poussière soulevée par les pieds des passants, et de jaunes carafes remplies d'une limonade épaisse; tandis que ces enfants crient à vous rendre sourds, vous heurtent à vous renverser, lancent quelque lézard ou autre animal aussi aimable sur la mantille d'une jeune femme pour se pâmer d'aise à la vue de sa frayeur, le curieux doué de bon sens se demande ce qu'il est venu faire à pareille fête. Après avoir quelque temps parcouru des yeux cette foule divisée en groupes nombreux, sans action, et toute dénuée d'intérêt, il reprendrait, ennuyé, le chemin de son manoir, si une scène nouvelle ne venait tout-à-coup se développer à ses yeux. Une musette s'est fait entendre; les garçons et les filles se sont précipités vers elle. L'enfant d'Apollon est accueilli avec transport; une place d'honneur lui est réservée, un cercle se forme près de lui. La *muneira* (prononcez *mougnëira*), ou danse du pays, se prépare. Déjà le nazillard instrument dispose les jeunes filles à des émotions secrètes dont, comme partout ailleurs, elles répriment l'élan. Quand tout le monde est en place, le plus entreprenant des galants s'élance dans l'arène inoccupée au milieu du rempart vivant qui l'entoure. Là, animé par les regards qui le

suivent, les sourires qu'il excite, il imite en cadence les saccades de la musette, en déployant ses grâces et sa vigueur. Remarquez sa large culotte brune, qui laisse passer jusqu'à mi-jambe un caleçon de toile d'une éblouissante blancheur; sa guêtre juste, ornée à la pointe d'une bouffette en macaron; son gilet à manches de drap rouge, dont le dos, de bayette jaune, est enibelli d'arabesques piquées de diverses couleurs. Voyez comme sa *montera*, coquettement inclinée sur l'oreille, rappelle l'élégante coiffure des héros de Charles VIII. Des amulettes, des saints de plomb, des médailles, sont fixés à cette *montera* de fin drap bleu de Ségovie; les plumes de coq et l'énorme bouquet qui brillent à son sommet annoncent des projets de conquête. Il a parcouru de l'œil toutes les riantes physionomies des jeunes filles: il en a avisé une aux bras vigoureux, dont les pieds nus sont contenus à l'aise dans de larges souliers de castor, dont les cheveux noirs sont lissés avec soin; un mouchoir de dentelle est jeté par-dessus sa tête, et attaché sous le menton avec une indifférence savamment étudiée; son *dingue*, sorte de pèlerine rouge bordée d'une bande de velours noir, vient par-devant se rattacher à une ceinture étroite pinçant sa taille fine et légère. Le danseur a fait son choix, mais l'usage veut qu'il le mérite. Plus la musette grince, plus il se contorsionne; il se balance tantôt sur une jambe tantôt sur l'autre; puis il les rapproche; il fait résonner ses talons armés de clous comme ferait de ses éperons un brillant Polonais dans une entraînant *mazurka*. Enfin, hors de lui, haletant, fier et épuisé de ses préludes, réunissant ses forces, il porte d'un seul bond son pied droit sous le nez de la gentille Galicienne, qui, sensible à une préférence si gracieusement exprimée, fait une pirouette sur elle-même en signe d'acceptation.

Quand chaque danseur s'est ainsi muni d'une partner, la *muneira* commence. C'est alors que les castagnettes unissent leur claquement au son de la *gaita* (musette), que le mouvement devient général, que tout le monde se mêle, tourne, s'avance, fuit tour-à-tour, et tout cela sans désordre, sans cris, sans joie, avec un sérieux digne d'un acte important. La *muneira* dure environ une heure; puis l'homme à la musette repose ses poulmons pendant quelques instants pour recommencer ensuite de plus belle.

Ce passe-temps se prolonge jusqu'au coucher du soleil; l'approche de la lune semble alors réveiller chez le Galicien les penchants belliqueux des anciens compagnons de Pélage. L'amour de la patrie (et pour lui la patrie c'est la paroisse qui l'a vu naître) se développe avec une merveilleuse rapidité. Près de rentrer sous le toit paternel, il rend un hommage public à l'enceinte de quelques cabanes noircies où, comme le paysan breton, il vit au milieu de sa famille et des animaux d'étable. — *Viva Briallos!* s'écrie-t-il. — *Non, vive Amil!* répond un autre. Puis un troisième: — *Vive Catoïra!*... Alors les champions se dressent, se mesurent de l'œil; chaque nom de village devient une bannière, il enflamme le courage de ses défenseurs: c'est le *Allah!* du Maure, c'est le *Montjoie saint Denis!* de nos vieux preux... Mais ce qui d'abord n'était qu'un jeu, qu'une fiction, ne tarde pas à devenir une triste réalité; de la parole on a passé à l'action. Les femmes et les gens sages se tirent en toute hâte de cette bagarre. Bientôt le combat s'engage à poings fermés: la rixe devient générale; les bâtons s'en mêlent, et ce n'est pas peu de chose qu'un bâton galicien. Le sang coule; et quand la police, aussi tardive qu'impuissante, parvient enfin à s'emparer d'un champ de bataille dont elle ne doit la possession qu'à la nuit close, elle relève trois ou quatre moribonds qu'elle mène à l'hôpital, mais qui, tout en gémissant, se proposent bien de recommencer la guerre à la romérie la plus prochaine; tant les mœurs ont d'empire sur ce peuple, tant ce peuple tient à la tradition de ses coutumes et de ses plaisirs!

SOUVENIRS DE BARCELONNE.

I.

Cette tête de Maure est suspendue par l'extrémité du turban à l'orgue de la cathédrale de Barcelonne. Elle produit une impression étrange sur le voyageur qui entre dans la nef par la porte des cloîtres : devant lui tout est dans les ténèbres, tout excepté cette tête qui se détache en flamboyant comme une vision infernale. Autrefois elle communiquait par un mécanisme secret aux touches de l'instrument. Si les tubes sacrés soupiraient doucement, on la voyait frémir ; si les sons augmentaient de force, s'élevaient, les yeux du Maure roulaient dans leurs orbites, ses dents s'entrechoquaient, toute sa face était en proie à d'horribles convulsions : c'était un supplice de damné. Depuis la révolution, les ressorts sont brisés et la tête reste immobile.



(La Tête de Maure, sous l'orgue de la cathédrale de Barcelonne, en Espagne. — D'après un dessin à la plume communiqué par M. Hawke.)

Pendant les premières années qui suivirent les triomphes des Chrétiens sur les Maures, on suspendait ainsi des têtes véritables ; plus tard on les remplaça par des effigies. Telle paraît être l'origine de la bizarre figure que nous reproduisons.

Nous avons donné ailleurs quelques détails sur une tête exposée de même à la raillerie des fidèles dans plusieurs églises de France. (Voy. Pierre de Cugnières, dit du Cognot, 1840, p. 181.)

MŒURS DU SIÈCLE.

« Tel est le caractère dominant des mœurs de notre siècle : une inquiétude généralement répandue dans toutes les professions ; une agitation que rien ne peut fixer, ennemie du repos, incapable du travail, portant partout le poids d'une inquiète et ambitieuse oisiveté ; un soulèvement universel de tous les hommes contre leur condition ; une espèce de conspiration générale dans laquelle ils semblent être tous convenus de sortir de leur caractère ; toutes les professions confondues, les dignités avilies, les bienséances violées ; la plupart des hommes hors de leur place, méprisant leur état et le rendant méprisable. Toujours occupés de ce qu'ils seront, pleins de vastes projets, le seul qui leur échappe est de vivre contents de leur état. »

Oui, sans doute, voilà bien le tableau du dix-neuvième

siècle ! Siècle malheureux, siècle de transition, siècle né au milieu des orages ! agité tour à tour par les guerres, par les séditions ; sourdement tourmenté, s'il jouit de quelques jours de repos, par des doctrines violentes, subversives de toute règle et de tout repos ; dévoré par l'égoïsme, comment pourrait-il être plus sage et plus heureux ? — Consolons-nous un peu, cependant. Les paroles sévères que nous avons citées n'ont été inspirées ni par notre siècle ni à un homme de notre siècle. C'est d'Aguesseau qui les a prononcées dans une de ses mercuriales, en 1705. C'était donc du dix-septième siècle qu'il faisait la censure, puisque le dix-huitième siècle n'avait encore que trois ans ; or, pour nous, à la distance où nous sommes, le dix-septième siècle apparaît déjà un siècle glorieux et suffisamment régulier. Mais les siècles ressemblent aux hommes : chacun d'eux pousse jusqu'au ciel, en passant, de telles plaintes, que l'on croirait qu'il n'y a jamais eu avant lui de plus grandes misères que les siennes ; chacun d'eux s'appelle siècle de transition. Où donc est le siècle final ? où donc le siècle de sagesse, de paix, de bonheur ? où donc le siècle d'or ? Quand commencerons-nous à l'entrevoir à travers tous ces nuages amoncélés dans l'avenir ? Marchons, dit l'espérance, marchons ! siècles, générations, hommes, marchons toujours.

LES TROIS RACAN.

On sait que Marie de Jars, demoiselle de Gournay, fille adoptive de Montaigne, fut une des femmes les plus remarquables de son temps. Déjà vieille, elle eut le désir de voir Racan, le poète des *Bergeries*, alors fort à la mode, et celui-ci prit jour pour aller rendre visite à la respectable demoiselle. Deux amis de Racan, qui surent l'heure où cette visite devait se faire, imaginèrent une plaisanterie qui, comme on le verra, leur réussit parfaitement. L'un d'eux se présente une heure avant celle du rendez-vous chez mademoiselle de Gournay, et il se fait annoncer sous le nom de M. de Racan. Enchantée de tant d'empressement, mademoiselle de Gournay reçut à merveille le faux Racan, qui, homme d'esprit et homme du monde, lui parla fort des ouvrages qu'elle avait faits, et la quitta au bout d'une demi-heure, la laissant enchantée de lui. Il était à peine sorti, qu'on annonce de nouveau M. de Racan ; mademoiselle de Gournay croit qu'il a oublié quelque chose, et se lève pour le recevoir, lorsqu'à sa grande surprise elle voit entrer un visage inconnu et tout-à-fait différent de celui du Racan qu'elle venait de quitter : c'était le second gentilhomme. On s'explique : celui-ci atteste qu'il est le véritable Racan, il se montre fâché de la pièce qu'on vient de lui jouer, et mademoiselle de Gournay finit par rire avec lui de la mystification dont elle a été la victime. Il sort au bout de quelques instants, et la vieille demoiselle, qui avait été encore plus contente de celui-ci que du premier, le tient pour un véritable Racan, et l'autre pour un Racan de contrebande. Mais comme il ne faisait que sortir, le véritable Racan paraît en personne. — Quoi, encore des Racans ? s'écrie mademoiselle de Gournay. Et s'avancant vers le poète, elle lui demande s'il vient pour l'insulter. Racan, qui était fort timide, rougit et peut à peine balbutier quelques mots. Son hésitation achève de la convaincre, et, prenant sa pantoufle, elle se met à l'en frapper, et ne cesse qu'après l'avoir contraint à la fuite.

Cette anecdote a fourni à l'abbé de Bois-Robert une comédie en cinq actes, *les Trois Oronte*, représentée à l'hôtel de Bourgogne en 1652, et qui depuis a servi de modèle à plusieurs autres.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

ABD-EL-KADER.

SA FAMILLE. — SON ENFANCE. — SON ÉLECTION COMME SULTAN DES ARABES.



(Ce portrait d'Abd-el-Kader est la copie, faite par M. Lordon, d'un tableau à l'huile qui appartient à M. le comte de Clary, et qui a été exécuté à Alger par M. Rabier, secrétaire du parquet du procureur-général, à son retour d'un voyage au camp de l'émir, en décembre 1837 et janvier 1838. M. Berbrugger, conservateur de la bibliothèque d'Alger, et compagnon de voyage de M. Rabier, affirme, dans le récit qu'il a publié de cette pérégrination (p. 48), que le peintre a reproduit les traits de l'émir avec une rare bonheur.)

Famille d'Abd-el-Kader

Sidi-el-Hadj (mot à mot, *monsieur le pèlerin*) ABD-EL-KADER (serviteur du Tout-Puissant), âgé aujourd'hui de trente-quatre ans, et qui prend le titre d'*Emir-el-Moumenin* (prince des croyants) et de *Sultan-el-Arab* (sultan des Arabes), est le second fils de Sidi-el-Hadj Mahhi-Eddin (nom formé de *Ihia-Eddin*, soutien de la foi), marabout (saint) très vénéré des Hachem-Cheraga, de la tribu des Oulad-Aïssa-ben-Abbess.

Mahhi-Eddin était lui-même fils de Sidi-Mustapha-ben-Moktar, et petit-fils de Sidi-Kada-ben-Moktar, tous deux marabouts célèbres dans le pays, et qui faisaient remonter très loin l'origine de leurs ancêtres. Mahhi-Eddin a été marié à quatre femmes : la première, Lella (madame) Zohra, mère d'Abd-el-Kader et de Lella Khadidja ; la seconde, Lella Ourida, mère de Sidi-Mohammed-Saïd et de Sidi-Mustapha ; la troisième, Lella Fatma, mère de Sidi-el-Haoussin ; enfin la quatrième, une négresse, Lella Embarka, mère de Sidi-el-Mortadi. Ces quatre femmes étaient filles de marabouts en vénération chez les Arabes. La seconde.

Lella Ourida, est la seule qui soit morte. Mahhi-Eddin, qui avait fait deux fois le pèlerinage de la Mecque, la seconde avec Abd-el-Kader, est décédé en 1835, peu de temps avant la prise de Mostaganem par les Français. Il a été enterré au Cachroun, à quatre lieues sud-est de Mascara, près de son grand-père.

Abd-el-Kader, né à la guetna (réunion de maisons ou tentes) de son père, sur l'Oued-el-Hammam, a, comme on vient de le voir, quatre frères et une sœur.

L'aîné de ses frères, Sidi-Mohammed-Saïd, âgé d'environ trente-huit ans, habite la guetna de son père, et le remplace dans ses fonctions de marabout. Au premier de l'an, chacun vient visiter Mohammed-Saïd dans sa sainte demeure, lui adresser des vœux, et lui apporter, suivant sa fortune, de l'argent, de la laine, des bœufs, des moutons, du blé. Cette espèce de pèlerinage à la guetna de Mahhi-Eddin se faisait déjà du temps de son grand-père, et les Arabes racontent, avec une foi entière, que tous ceux qui donnaient un boudjou (1 fr. 80 c.) à Sidi-Kada-ben-Moktar en trouvaient dix dans leur bourse. Sidi-Mohammed-Saïd, resté étranger aux affaires publiques,

n'a rempli, au nom de son frère, qu'une mission auprès de l'empereur de Maroc, à la fin de 1837. Il a hérité de son père une grande instruction; il l'emploie à former les thalebs (savants) de la contrée, et à faire l'éducation de ses deux jeunes frères, Sidi-el-Haoussin et Sidi-el-Mortadi.

Sidi-Mustapha, le deuxième des frères d'Abd-el-Kader, est âgé de vingt-six ans. En 1855, il chercha à se faire proclamer sultan chez les tribus du désert; mais sa tentative échoua, et l'émir, après lui avoir pardonné, le nomma bey de Médéah. Le peu de capacité qu'il montra dans l'exercice de ces fonctions les lui fit bientôt retirer, et il rentra dans la vie privée. Il paraît en être de nouveau sorti en 1858, pendant l'expédition de son frère contre An-Madhi. Envoyé dans la place pour en prendre possession, Tedjini, qui en était le maître, l'y retint prisonnier, afin de l'échanger contre son fils. Depuis 1840, Sidi-Mustapha commande en chef les troupes envoyées par Abd-el-Kader dans la province de Constantine, pour y combattre la domination française. Son quartier-général est à M'silah, petite ville fortifiée, à quatre journées de marche au sud-ouest de Setif, et à quatre journées ouest de Biskara.

Les deux autres frères d'Abd-el-Kader, Sidi-el-Haoussin et Sidi-el-Mortadi, âgés l'un et l'autre de dix-sept à dix-huit ans, vivent dans la guetna de leur père, avec leur frère Sidi-Mohammed-Saïd, qui dirige et surveille leur éducation, presque exclusivement religieuse.

Lella Khadidja, sœur d'Abd-el-Kader, est son aînée et paraît avoir trente-six ans. Mariée vers 1824 à son cousin-germain, Sidi-Mustapha-ben-Thami, que l'émir a nommé, en 1857, son khalfah dans l'Est, elle reçut en présent de la femme du dernier bey d'Oran, Hassan, tous les objets de luxe nécessaires à ses noces, témoignage d'amitié qui atteste toute la considération dont jouissait sa famille.

La mère de Lella Khadidja et d'Abd-el-Kader est Lella Zohra, la seule femme arabe qui peut-être sache lire. D'après les traditions populaires, c'est la femme qui est annoncée depuis des siècles dans les livres comme devant donner naissance à un fils qui deviendra sultan de tous les Arabes. Lella Zohra est, assure-t-on, douée de rares vertus; religieuse, mais tolérante, sa douceur, sa bonté, sa charité, se sont bien des fois exercées en faveur des prisonniers que le sort des armes avait fait tomber au pouvoir de son fils. Abd-el-Kader a une grande vénération pour sa mère, et depuis qu'il s'est fait proclamer sultan, on raconte qu'il n'a jamais pris la plume que pour lui écrire.

La femme d'Abd-el-Kader est Lella Khéira (fortunée), l'une des filles de son oncle paternel, Sidi-Ali-bou-Thaleb. Jeune, d'une taille élevée, on la dit jolie. Sa voix est douce; son costume ressemble à celui de toutes les femmes arabes; elle porte volontiers un haïk (grande pièce d'étoffe en laine rouge). Lella Khéira a donné le jour, d'abord à deux filles, l'une âgée aujourd'hui de dix et l'autre de huit ans, ensuite à un fils et à une fille, tous deux morts. Séparée presque constamment de son époux, elle passe sa vie dans la solitude et la prière, soigne ses deux filles qu'elle aime beaucoup, et fait avec sa belle-sœur, Lella Khadidja, des bur-nous et des haïks au métier.

La famille d'Abd-el-Kader ainsi bien connue, nous allons donner quelques détails sur la jeunesse et l'élection de ce chef arabe, dont la renommée a singulièrement grandi en quelques années, et qui, dans ce moment, par la lutte opiniâtre qu'il soutient, oblige la France à entretenir en Algérie une armée de plus de soixante-dix mille hommes.

Enfance et jeunesse d'Abd-el-Kader.

La première enfance d'Abd-el-Kader s'est passée sous la direction de son père, qui paraît avoir reconnu de bonne heure toutes les qualités qui distingueraient un jour son fils. Lorsque le jeune enfant sut lire, écrire et prier Dieu,

un des Arabes les plus érudits de la province, Ahmed-ben-Tahar, kadi d'Arzew, fut chargé de son instruction, et lui enseigna avec les lois et la religion, la géographie, le calcul et l'astronomie. Les progrès de l'élève furent rapides, et à l'étude il joignit les exercices corporels, où bientôt il excella également. Nul n'était plus habile que lui à monter à cheval ou à lancer un bâton. A l'âge de quinze ans, son père l'envoya à Oran, chez Sidi-Ahmed-ben-Khodja, pour y compléter son éducation. Il y passa près d'une année avec les fils des principales familles turques et arabes, et peu de temps après son retour dans la maison de son père, il épousa Lella Khéira.

Mais bientôt Mahhi-Eddin devint suspect aux Turcs qui redoutaient son influence dans le pays. En vain, pour échapper à leur défiance, annonça-t-il l'intention de faire un second voyage à la Mecque. Comme un grand nombre de cavaliers de la tribu des Hachem, que les Arabes portent à 2 000, s'étaient mis en route avec le vieux marabout, pour l'accompagner et le protéger, cette caravane considérable causa de l'effroi au bey d'Oran, Hassan, et sur l'avis qu'il en donna au dey d'Alger, Hussein-Pacha envoya à Mahhi-Eddin l'ordre de licencier son escorte et de venir à Oran rendre compte de sa conduite. Mahhi-Eddin obéit sans résistance, et son fils Abd-el-Kader le suivit dans sa captivité. L'un et l'autre semblaient voués à une mort certaine, lorsque, grâce à l'intercession de Paglia Mustapha-ben-Ismaël (aujourd'hui général au service de la France), et à celle de Morcelli, chef des Douairs, la femme du bey Hassan obtint de son époux la liberté des deux prisonniers, à la condition toutefois qu'ils quitteraient pendant quelque temps le pays.

Mahhi-Eddin partit de Mascara avec Abd-el-Kader et plusieurs personnages considérables, heureux et fiers de visiter le tombeau du prophète sous le patronage d'un si grand marabout, et de prendre au retour le titre d'hadj ou pèlerin. Après un séjour de trois mois à Tunis, où ils furent accueillis avec une grande distinction, ils s'embarquèrent sur un bâtiment que le bey mit à leur disposition, et qui les transporta à Alexandrie. Le séjour d'Abd-el-Kader en Egypte n'a pas peu contribué sans doute à développer en lui cette vaste ambition, qui, sous plus d'un rapport, semble s'être proposé Méhémet-Ali pour modèle. Son père, observateur profond, devina sur-le-champ toutes les pensées qui germaient dans la tête du jeune Arabe: loin de les étouffer, il s'attacha au contraire à en hâter le développement, en exaltant tous les rêves de son ardente imagination. Après un mois passé à la Mecque dans l'accomplissement des cérémonies du pèlerinage, leurs compagnons de route reprirent le chemin de Mascara, et mirent quatre mois à y revenir par terre. Mahhi-Eddin et son fils poursuivirent leur voyage jusqu'à Bagdad, où ils allèrent visiter le tombeau de Muley-Abd-el-Kader.

Muley-Abd-el-Kader est l'objet du culte particulier des Arabes, et ils le vénèrent comme le plus saint de leurs marabouts, et comme descendant direct du prophète. Dans leur croyance, rien n'arrive en ce monde que par la volonté de Muley-Abd-el-Kader. Présent partout, comme Dieu et le prophète, il voit tout, entend tout. Qu'un Arabe en péril, même un juif ou un chrétien, implore sa protection, aussitôt il lui vient en aide, sans acception de personne ni de religion. Toutes les nuits il erre dans le pays pour veiller à la sûreté de ses habitants, et celui auquel il fait l'honneur d'apparaître, soit sur une montagne, soit dans la plaine, lui élève, dans le lieu même où il lui est apparu, un marabout ou dôme surmonté d'un drapeau et entouré d'une enceinte en pierres sèches: c'est ce qui explique la multitude des dômes qui portent ce nom. Après avoir vécu quarante ans sur une montagne, en ne s'appuyant que sur un seul pied, sans boire ni manger, ce saint homme a été transporté tout vivant au paradis par le prophète. Son tombeau n'en est pas moins élevé à Bag-

dad, où Muley-Abd-el-Kader a six dômes ou marabouts.

Ces croyances superstitieuses des Arabes, Mahhi-Eddin a su habilement les exploiter dans l'intérêt de sa famille, et surtout de l'avenir du fils objet de sa prédilection. Quand, au bout de deux ans d'absence, il fut revenu à Mascara, il eut soin de répandre et d'accréditer parmi la population arabe le récit d'une apparition merveilleuse qu'il avait eue à Bagdad dans le tombeau de Muley-Abd-el-Kader.

« Un jour, racontait Mahhi-Eddin, j'étais seul à faire mes dévotions dans ce tombeau. Tout-à-coup un ange sort de terre, sous la forme d'un nègre, et me présente une pomme, en me disant qu'elle est pour le sultan du gharb (ouest). Étonné de cette parole, je réponds : « Il n'y a pas de sultan avec moi ; nous sommes de pauvres serviteurs de Dieu. » Mais le nègre répliqua : « Un jour ton fils, el hadj Abd-el-Kader, sera sultan, et le règne des Turcs va cesser dans ton pays. — Mais, lui dis-je, si les Turcs viennent à être instruits de cette prédiction, ma famille est perdue. — Ne crains rien, ajoute le nègre ; personne ne peut rien contre ceux qui parlent la parole de Dieu et qui suivent ses volontés. » A ces mots il disparaît, laissant la pomme entre mes mains. Mon fils était en ce moment occupé à faire paître nos chevaux dans la plaine, avec son compagnon hadj Ngadi ; à leur rentrée dans la ville, ils firent leur repas avec la pomme, et furent bientôt rassasiés. Je retournai passer la nuit dans le tombeau, où Muley-Abd-el-Kader, avec lequel je fus en relation, me fit connaître toutes ses volontés sur mon fils. »

Ce récit, avidement recueilli par la foi crédule des Arabes, ne leur laissa aucun doute sur les hautes destinées auxquelles serait appelé un jour Abd-el-Kader. Celui-ci cependant passa, avec son père, les deux années qui suivirent leur retour à la guetna, dans la solitude et la retraite, priant Dieu et méditant sur les livres saints.

Election d'Abd-el-Kader comme sultan des Arabes.

La conquête d'Alger par les Français, en 1830, les fit sortir l'un et l'autre de leur retraite, et les appela à jouer un rôle politique. Le bey Hassan, contre lequel les Turcs d'Oran s'étaient mis en révolte ouverte, ne tarda pas à être réduit à implorer l'appui des Arabes, et demanda à Mahhi-Eddin, qui lui devait la vie, un refuge pour lui, sa femme et ses trésors. Mahhi-Eddin consentit à les recevoir ; mais Abd-el-Kader fut le seul à proposer un avis contraire à celui de son père : il représenta que le bey Hassan avait fait beaucoup de mal aux Arabes ; qu'il en était généralement détesté ; que bien certainement les Arabes ne manqueraient pas de se venger de lui, lorsqu'il serait à leur merci ; qu'ainsi l'asile de leur guetna, jusque là inviolable pour tous les malheureux, ne pourrait protéger le bey, et que cette violation serait pour eux et pour tous leurs descendants un éternel opprobre. Son opinion, qui avait déjà une grande autorité dans la famille, prévalut, et le bey Hassan se rendit aux Français.

A peine la puissance turque fut-elle renversée que l'anarchie régna dans toute la province, et que la vengeance des opprimés s'exerça sur leurs oppresseurs et leurs partisans. Pendant que les tribus étaient en proie aux dissensions intestines, Mahhi-Eddin prêchait la guerre sainte contre les chrétiens, et, sous sa direction, Abd-el-Kader se mettait à la tête de ceux qui, obéissant à la voix de son père, venaient attaquer les chrétiens dans Oran. Du 2 au 9 mai 1832, la ville fut entourée de tous côtés par des nuées de Bédouins. A la suite de plusieurs attaques aussi audacieuses qu'inutiles, et pendant lesquelles, arrivés jusque sur la muraille, ils saisirent par les créneaux les fusils des assiégés, ils durent se retirer avec des pertes considérables. Abd-el-Kader, dans une de ces affaires, eut un cheval tué sous lui. Depuis ce moment, Oran ne fut plus attaqué par des masses aussi considérables ; mais l'anarchie continuant

entre les tribus et leurs chefs, quelques uns des principaux d'entre les Hachem, les Garaba et les Bent-Amer, reconnaissant la nécessité de combiner un plan d'attaque régulier contre les infidèles, et de choisir un chef unique pour rétablir l'ordre, vinrent consulter Mahhi-Eddin. Un grand conseil fut tenu à Ersebja, dans la plaine d'Eghrès. Chacun voulait proclamer sultan Mahhi-Eddin, ou son fils Abd-el-Kader ; mais l'un et l'autre s'en défendaient. Le soir, rien n'était décidé, et l'assemblée fut renvoyée au lendemain, 28 septembre 1832, date indiquée par quelques versions. La nuit, selon toute apparence, avait modifié les résolutions de Mahhi-Eddin ; car, à l'ouverture de l'assemblée, sidi l'Arrach, un des premiers marabouts de la plaine d'Eghrès, respectable par sa sainteté et son grand âge, raconta qu'il avait fait un songe, dans lequel il avait vu, au milieu de la plaine, un grand nombre de sièges, et, au milieu de ces sièges, un grand fauteuil tout garni d'or. Muley Abd-el-Kader, auquel il demanda pour qui était ce fauteuil, lui avait répondu : « Pour hadj Abd-el-Kader. » Aussitôt, continua sidi l'Arrach, je suis monté à cheval avec 400 cavaliers, et je suis venu chercher le sultan désigné par Muley-Abd-el-Kader. » De son côté, Mahhi-Eddin raconta qu'il s'était également mis en rapport avec le roi des marabouts. Celui-ci lui avait rappelé l'apparition dans son tombeau à Bagdad ; il lui avait dit qu'il fallait absolument que lui ou son fils fût sultan ; que si Mahhi-Eddin acceptait l'offre des Arabes, son fils Abd-el-Kader mourrait ; que s'il refusait en faveur de son fils, lui Mahhi-Eddin mourrait bientôt. Après ce récit, Mahhi-Eddin proposa d'élire son fils sultan des Arabes, et annonça en même temps sa mort prochaine, comme pour faire ressortir tout le prix que Dieu attachait à l'avènement d'Abd-el-Kader. Dans la même journée, celui-ci fut proclamé sultan, au milieu des acclamations des Arabes, qui, accourus de tous les côtés au bruit des visions de sidi l'Arrach et de Mahhi-Eddin, couvraient la plaine d'Eghrès. Tous croient encore fermement aujourd'hui que Muley-Abd-el-Kader a présidé à l'élection de l'émir, et qu'il vient tous les jours le visiter, quand il est seul.

Abd-el-Kader est remarquable par un air de douceur mélancolique, et le sentiment qui domine essentiellement dans sa physionomie est un sentiment d'une nature toute religieuse. Sa figure a quelque chose d'ascétique qui rappelle les têtes de moines du moyen âge, de ces moines guerriers, plus amis du tumulte des camps que de la tranquillité du cloître. Le costume arabe, qui a quelque chose du vêtement des moines, rend cette ressemblance encore plus frappante.

Abd-el-Kader a le front large, la figure longue, assez grasse, et cependant très pâle ; ses yeux noirs sont très doux et très beaux ; souvent il les tient baissés, souvent aussi leur mobilité expressive contraste avec l'immobilité habituelle de sa tête ; sa barbe est noire et peu fournie ; il tient presque toujours entre les doigts un chapelet, dont il se sert, comme tous les musulmans, pour réciter ses prières.

Il porte sur le front, entre les yeux, une petite marque de tatouage, à la manière des Hachem, à la tribu desquels il appartient ; ce tatouage, en forme de losange, est bleu-clair et peu visible. Abd-el-Kader est petit de taille, mais bien proportionné ; ses épaules sont un peu voûtées, et il a le défaut, commun aux Arabes de médiocre stature de porter la tête trop en avant, par la nécessité de résister à l'action des burnous, dont les lourds capuchons pendans sur le dos tendent à la rejeter en arrière. Son haïk est retenu, suivant l'usage, au sommet de la tête par une corde en poil de chameau.

L'élocution d'Abd el-Kader est vive et facile, sa voix assez cavernieuse et monotone, son débit extrêmement saccadé ; il emploie souvent une locution très usitée parmi les

Arabes : *In cha Allah*, qu'il contracte en '*ch'Allah*, s'il plaît à Dieu.'

Abd-el-Kader donne d'ailleurs à ses soldats l'exemple des principales vertus guerrières : il est sobre dans ses goûts, simple dans ses vêtements ; le bruit des armes, la vie des camps, l'exercice du cheval, voilà ses distractions et ses plaisirs. Sa bravoure est incontestée, et le bonheur avec lequel il a jusqu'à ce jour échappé aux plus grands dangers a accrédité, parmi la masse superstitieuse des Arabes, l'opinion qu'il est invulnérable.

ÉPÉE OFFERTE PAR LA VILLE DE PARIS AU COMTE DE PARIS

LE 2 MAI 1841.

Composition et modèles de M. JULES KLAGMANN,
Exécution de MM. FOSSIN et LEPAGE.

La poignée de cette épée est dédiée à la *Force* et à la *Prudence*. La charpente ou forme nue est en acier fondu, forgé et sculpté ; les figures et une partie des ornements, sont d'or repoussé ou incrusté. — La figure que reproduit notre gravure, coiffée d'un casque dont le cimier est un serpent et tenant dans la main un miroir, est la *Prudence* ; sur le revers de cette partie de la poignée se trouve l'autre figure représentant la *Force*.

Le milieu de la coquille est occupé par un médaillon où l'on voit un jeune enfant qui repose sur un vaisseau : le vaisseau, c'est le symbole de la ville de Paris ; l'enfant, c'est le jeune prince. De chaque côté, et les regards fixés sur cette image, est assise une figure ; l'une, couronnée de tours et de créneaux, représente la *Ville de Paris*, l'autre la *Fortune propice*.

Le lion couché au-dessus du médaillon, le serpent qui enlace la garde, sont tout à la fois des motifs d'ornements et de rapports avec les sujets force et prudence. Sur le devant de la garde est un coq, aux ailes déployées, au col gonflé, comme s'il s'apprêtait au combat ; il est tout à la fois le symbole de la nation et celui de la vigilance si nécessaire au guerrier. Ce coq est posé au-dessus de trois pierres de la plus belle qualité, un rubis, un saphir et un brillant, qui sont le rouge, le bleu, et le blanc de notre drapeau. Le pommeau est formé d'une couronne de prince royal en or plein, supportée par quatre petits génies en or ; les feuilles de chêne et de laurier, ainsi que les bijoux, sont en émail. Le dragon qui termine la garde, et dont la tête et le col viennent s'appuyer sur la couronne, porte un écusson sur lequel sont gravés et émaillés les armes du prince.

La lame est dédiée à la *guerre*. La face est ornée d'un bas-relief taillé dans l'acier : c'est une Bellone, montée sur un char de bataille traîné par quatre chevaux emportés qu'elle excite encore d'un fouet de serpents. Elle est précédée de deux figures qui s'élancent dans l'espace ; l'une tient un masque de Gorgone, l'autre agite des flambeaux ; derrière le char viennent des loups et des oiseaux de proie ; puis un guerrier tombé sous son bouclier, la face tournée vers l'ennemi ; de jeunes filles, des femmes, des enfants qui tombent ou fuient en levant les mains au ciel ; un vieillard que l'on porte ; des hommes qui implorant une figure représentant la Justice céleste, derrière laquelle se sont réfugiées l'Industrie et l'Agriculture. A la suite de ce bas-relief, est une médaille en or damasquiné ; cette médaille représente une Minerve assise et déchainant un lion qui paraît se jeter au devant de la Bellone pour la combattre ; la Minerve est appuyée sur un cippe que surmonte le coq gaulois.

Tout le reste de la lame est décoré de gravures sur l'acier ou d'incrustations d'or. La partie supérieure, immédiate-





(La poignée de l'Épée du comte de Paris.)



(La Guerre, — Bas-relief taillé dans l'acier de la lame.)

ment sous la poignée, porte cette inscription écrite en lettres d'or incrusté : *Au comte de Paris, sa ville natale, 24 août 1858.* Sur le revers est cette devise en relief, incrustée aussi : *Urbs dedit, patriæ prosit.*

Cette lame a été forgée de plusieurs couches d'acier : la couche intérieure est en acier fondu ; pour la couche supérieure on a préféré un acier plus tendre, afin qu'une fois la trempe donnée il fût possible de la sculpter et de la graver sans la soumettre à ce que l'on appelle le recuit, et sans compromettre par conséquent l'élasticité de l'épée et la dureté de son tranchant.

Le fourreau est dédié à la *Victoire* et à la *Paix*. Sur la partie supérieure sont deux figures représentant ces sujets. Au-dessous de la *Paix* sont des attributs de science, d'art et d'industrie. Des armes en trophée, des lauriers, des clairons sont au-dessous de la *Victoire*. On remarque aussi des enfants dans des rinceaux, les uns portant des couronnes triomphales ; les autres des couronnes de vigne, de blé et d'olivier.

La bélière et le bout du fourreau sont d'or ; les ornements en ont été repoussés et semés d'arabesques en émail. Ce fourreau a été forgé en tôle rubanée, comme un canon de fusil, et ensuite aplati pour recevoir la forme convenable ; il est par conséquent sans soudure sur les côtés. Nous l'avons dessiné sur une échelle un peu plus grande que celle de l'épée, pour en mieux indiquer les détails.

On voit que la valeur de cette arme consiste moins encore dans la richesse des matériaux que dans le fini et le précieux du travail. Plus de deux ans et demi ont été employés pour arriver à son entier achèvement : ceci n'a point lieu de surprendre, si l'on songe que l'art de travailler les métaux est bien déchu de ce qu'il était autrefois. Il a fallu rechercher les procédés familiers aux artisans du moyen âge, et dont la trace est aujourd'hui à peu près perdue.

M. Jules Klagmann a prouvé en cette occasion combien il y a d'esprit, de variété et d'élégance dans son talent. Nous nous félicitons d'avoir été autorisés, les premiers et les seuls jusqu'ici, à rendre le public lui-même juge du mérite de son œuvre : elle sera, nous l'espérons, popularisée par par d'autres gravures. Les modèles de goût ne sauraient être trop répandus dans l'intérêt des progrès de l'art et de l'industrie.

FEMMES AVOCATS.

La fonction d'avocat était chez les Romains un office viril, de même que chez les Grecs.

On vit cependant à Rome deux femmes généreuses, Amasie et Hortensie, plaider avec distinction : mais une troisième, nommée Afranie, qui plaidait continuellement pour elle-même, scandalisa tellement les juges par sa loquacité, son effronterie et ses emportements, qu'il lui fut fait défense de plus parler en public ; et on étendit cette défense à toutes les femmes en général, ce qui fut néanmoins modifié par une loi du code Théodosien, qui permit aux femmes de parler en justice, mais seulement pour elles, et non pour autrui.

LE GRAND PAN EST MORT.

Pan était une divinité considérable parmi les païens : on l'honorait comme l'auteur de la nature. Rien ne donne mieux l'idée que les anciens avaient de ce dieu qu'une histoire célèbre du temps de Jésus-Christ, écrite par Plutarque et rapportée par Eusèbe. Cléombrotte l'avait apprise d'Emilien, professeur en éloquence, et Emilien de son père Epithère, Lacédémonien, qui avait tout vu et tout entendu.

Epithère racontait donc qu'il voguait vers l'Italie, lorsqu'étant près de l'île de Paxos, l'une des Echinades, à l'entrée du golfe de Corinthe, on entendit une voix qui appelait

le patron du vaisseau, nommé Thamus ; et ce patron ayant répondu, la voix lui dit que quand il serait vers Pélode, qui est le port de Bathrote en Epire, il devait avertir que *le grand Pan était mort*. Tous ceux qui étaient dans le vaisseau en furent surpris ; mais Thamus ne laissa pas de se résoudre à le dire, et ayant crié en effet dans le lieu marqué que *le grand Pan était mort*, on entendit comme une multitude qui poussait des cris mêlés de douleur et d'étonnement. Quand le vaisseau fut arrivé à Rome, la chose y fut bientôt divulguée, et Tibère, qui s'en informa de Thamus même, en parut persuadé.

DAVID LE TRAPPEUR.

NOUVELLE.

§ 1

Bien que le soleil vint à peine de se lever, la plupart des habitants de la petite ville de Franklin, sur le Missouri, étaient déjà éveillés et se préparaient aux travaux du jour. On apercevait partout les marques de cette activité industrielle et régulière qui semble, chez les Américains de l'ouest, un résultat de tempérament presque autant que d'éducation. Les ouvriers, leurs outils sur l'épaule, se rendaient déjà aux ateliers ; les marchands ouvraient leurs boutiques, et les femmes achevaient de nettoyer les croisées ou de balayer les seuils.

Au milieu de ce mouvement général, deux jeunes gens d'environ vingt-quatre ans se tenaient à l'extrémité de la principale rue, debout et inoccupés. Le plus grand, dont le costume débraillé, la chaussure repliée et les cheveux épars indiquaient la nonchalance et le désordre, était appuyé au mur d'une maison, les mains derrière le dos, la bouche entrouverte, et les yeux à demi clos tournés vers son compagnon. Celui-ci, plus petit, mais robuste, avait le teint brun, le regard vif et l'air actif. Il portait le costume complet des pionniers, c'est-à-dire la veste verte, les longues guêtres de cuir, la couverture brune pour manteau, et le fusil en bandoulière.

David Ramsay (c'était son nom) venait en effet de s'engager dans une bande de chasseurs de castors qui se réunissait ce jour-là même, un peu plus haut, au fort Osage, sur la Konza, pour un voyage aux montagnes Rocheuses.

Mais avant d'aller plus loin, nous devons donner quelques détails sur ces expéditions et sur la chasse qui en est le but.

Le nombre immense des castors que l'on rencontre aux affluents du Missouri et de la Colombie a créé, dans l'ouest, un commerce de pelleterie qui occupe plusieurs centaines de Peaux-Rouges et d'Européens. Ceux-ci, connus sous le nom de *trappeurs*, à cause des trappes ou pièges au moyen desquels ils prennent le castor, partent chaque année de l'un des États frontières sous le commandement du chef fourni par les compagnies de pelleteries, et s'avancent à travers les prairies jusqu'au-delà des montagnes Rocheuses. Or c'était dans une de ces troupes aventureuses que le jeune David venait de s'engager, au grand étonnement de son ami et voisin Jonathan, dont l'indolence ne pouvait comprendre une telle résolution.

— Ainsi tu es vraiment décidé à courir les chances de cette vie sauvage ? dit-il en regardant d'un air ébahi le nouveau costume de David.

— Décidé, répliqua celui-ci ; on m'offre des avantages que je ne pourrais retrouver ailleurs ; après la campagne j'aurai ici un petit emploi ; et il est temps que je songe à me faire un état.

— Pourquoi cela ? Ne peux-tu vivre tranquillement chez ta mère ?

David secoua la tête.

— Ma mère m'a élevé, dit-il, et nourri jusqu'à ce mo-

ment ; n'est-il pas juste que je travaille à mon tour pour lui assurer une vieillesse exempte de privations ? Ce serait une honte pour un garçon de mon âge de demeurer encore à la charge d'une femme dont les cheveux sont gris et dont la main commence à trembler.

Jonathan haussa les épaules.

— Ah ! je n'ai point de ces scrupules, moi, dit-il avec un gros rire. La mère Jozel peut me nourrir à ne rien faire tant qu'il lui plaira ; je n'y formerai point d'opposition. Il faut être fou comme vous, David, pour aller s'exposer à toutes les misères de la vie de pionnier lorsqu'on a une bonne femme qui vous cuit votre pain et vous remet vos boutons.

— C'est-à-dire qu'à votre avis il faudrait rester toujours un enfant, reprit Ramsay. Prenez garde, cette route-là est dangereuse : ce n'est point quand on est jeune et fort qu'il faut s'abandonner au repos. Votre tante vieillit comme ma mère, Jonathan, et ce serait à vous maintenant de travailler pour deux. Si vous aviez été sage vous auriez accepté les propositions de M. Sablette, et nous serions partis ensemble pour le trappage.

— Non, non, dit le jeune homme en secouant la tête. J'aime à trouver un morceau de pain avec mon mouton, à dormir dans un lit, et à ne marcher que pour mon plaisir. Les chasseurs de castors m'ont raconté leurs misères dans le désert, et je ne me soucie point d'une telle vie.

— Mais que comptez-vous faire enfin ?

— Manger à l'écuelle de ma bonne femme de tante comme par le passé.

— Et ensuite ?

— Ensuite... il sera toujours temps de se mettre au travail.

— Ne le croyez pas, Jonathan : on ferait plutôt un blanc d'une Peau-Rouge qu'un travailleur de celui qui a contracté l'habitude de l'oisiveté. Au reste, tout ce que je pourrais vous dire à ce sujet ne serait que du bruit. Que Dieu vous éclaire ! moi, je pars.

— Adieu donc, voisin, dit Jonathan avec une sorte d'ironie ; vous me direz au retour si les bosses de bison valent nos côtelettes de porc.

David salua de la main sans répondre, et prit la route du fort Osage.

Il y trouva le capitaine Sablette à la tête d'environ deux cents aventuriers, dont quelques uns étaient des trappeurs libres engagés seulement pour une saison. Il était facile de les reconnaître à leur teint basané, à leur costume, et à leur équipement entièrement semblable à celui des guerriers indiens. Tous portaient, en effet, les cheveux longs et tressés avec des peaux de loutre ou des rubans de diverses couleurs ; une blouse de cuir leur tombait jusqu'aux genoux ; des guêtres ornées de cordons, de franges, de grelots, entouraient leurs jambes ; ils étaient chaussés de mocassins brodés de perles de verre ; et la couverture écarlate qui retombait de leurs épaules était nouée par une ceinture à laquelle pendaient leurs pistolets et le calumet indien. Quant à leurs chevaux, ils étaient couverts de verroteries étincelantes, de cocardes, de plumes d'aigle, et rayés de vermillon ou d'argile blanche.

Le capitaine Sablette, qui avait déjà commandé plusieurs expéditions dans le désert, avait pris toutes ses précautions. Des mulets chargés de marchandises, d'équipements, de poudre et de vivres, devaient marcher au milieu des trappeurs, tous montés et armés. Quelques Indiens Delawares et quelques métis, renommés pour leur adresse comme chasseurs, s'étaient joints à la caravane. Enfin le chef donna le signal du départ.

Pendant les premiers jours de route, ils rencontrèrent des fermes solitaires échelonnées de loin en loin sur les frontières comme des avant-postes de la civilisation. En passant devant ces rares demeures, les trappeurs ne man-

quaient jamais de pousser le cri de guerre indien, auquel les habitants répondaient par un cri pareil et un souhait d'heureux voyage. Mais bientôt la dernière cabane disparut, et le désert s'ouvrit devant eux avec son grand silence, ses embûches cachées et ses longs obstacles.

Jusqu'alors la gaieté bruyante de la troupe avait empêché toute conversation suivie ; mais les difficultés rendirent enfin le calme aux plus turbulents, et David put songer à s'instruire des ressources et des dangers du désert.

Il alla donc se placer près d'un des plus vieux trappeurs, nommé Pierre, dont il avait entendu citer l'expérience par le capitaine lui-même, comptant bien saisir la première occasion de l'interroger ; mais celui-ci la lui fournit lui-même. En le voyant approcher, il s'était détourné sur la selle, et, appuyant une main à la croupe de son cheval :

— Eh bien ! garçon, dit-il en souriant, nous avons dit adieu aux *mangeurs de lard*, et nous voilà en pleine prairie. Que dis-tu de cette plaine, qui paraît, d'où nous sommes, aussi unie qu'un tapis de billard ?

— On ne doit rien dire de ce qu'on ne connaît point, répondit doucement Ramsay.

Pierre sourit.

— Si tous étaient aussi sages que toi, continua-t-il, nous ne verrions pas tant d'ossements blanchir dans la plaine ; mais il part chaque année des établissements quelques centaines de fous qui viennent ici comme s'il s'agissait de se rendre à New-York par le paquebot, et qui, lorsqu'on leur parle du *Sids-Ki-Di* ou de l'Enfer de Coller, croient qu'il s'agit de quelque hôtellerie. Le désert, vois-tu, ressemble à la mer ; pour y naviguer, il faut savoir orienter ses voiles et tenir le gouvernail.

— C'est une science que j'espère bien acquérir des anciens, observa David.

— A la bonne heure, reprit le vieux trappeur : tu es un garçon de bon sens, toi ; je m'en suis aperçu dès le commencement de la marche, en te voyant ménager la monture, tandis que ces étourdis éreintaient les leurs avant même d'avoir commencé le voyage. Le cheval d'un trappeur est plus que son ami, David, c'est son seul espoir de salut ; il doit le ménager autant que sa poudre, c'est-à-dire plus que son propre sang. C'est avec lui qu'il chasse le buffle, avec lui qu'il peut échapper à ses ennemis ; car les plaines et les montagnes que nous allons parcourir sont pleines d'Indiens qui nous regardent comme des usurpateurs de leurs terrains de chasse, et nous traitent en conséquence.

— Avez-vous donc également à craindre de toutes leurs tribus ? demanda David.

— Non, répondit le trappeur ; les Pieds-Noirs, les Corbeaux et les Gros-Ventres supérieurs sont les seuls qui soient réellement redoutables ; les Nez-Percés, les Têtes-Plates, les Bannecks, les Shoshounies, sont leurs ennemis, et par conséquent nos alliés ; mais le meilleur de tes amis indiens te volera ton cheval et te laissera mourir de faim au coin d'un rocher. Songe donc à avoir l'œil ouvert et la main près de ta carabine.

La troupe du capitaine Sablette avait pris sa route le long du Nebraska, traversant tantôt de larges prairies parsemées de bouquets de saules et de cotonniers, tantôt d'étroites vallées encadrées par les forêts de pins qui couvraient les montagnes. L'*ahsahta* ou chèvre à longue corne et le mouton laineux apparaissaient par instants sur les pics inférieurs, regardant de loin la caravane, et s'enfuyant effrayés à la moindre rumeur que leur apportait la brise. Enfin l'escarpement des rives du fleuve força les trappeurs à abandonner son cours pour gagner l'intérieur des terres.

Ils arrivèrent à une plaine immense où toutes les traces de végétation disparurent. Quelque récente convulsion semblait l'avoir bouleversée. Des montagnes de grès blanc arrachées d'un seul bloc aux entrailles de la terre, étaient dispersées sur un sol rougeâtre ; à chaque instant des bar-

rières de rocs ou des précipices arrêtaient la marche. Il fallait s'ouvrir des chemins, décharger et recharger les mulets, faire de longs détours à l'aventure, puis revenir sur ses pas; car aucune voie n'est tracée dans ces régions. Subordonnant leur direction à la saison, à la force de leur troupe, au voisinage ou à l'éloignement des Peaux-Rouges, les plus vieux trappeurs traversent rarement deux fois le même lieu, et il leur serait aussi difficile de repasser par une route qu'au vaisseau de retrouver le sillage qu'il a déjà parcouru. Il leur suffit de connaître les fleuves, les collines, et quelques vallées de rendez-vous. Sablette conduisait sa troupe aux montagnes Rocheuses, et savait que celles-ci se trouvaient à l'ouest: c'était assez: le reste dépendait de sa perspicacité et surtout du hasard.

LE KIEF,

MOT FORT EN USAGE CHEZ LES TURCS, ET QUI DONNE UNE IDÉE DE LEUR CARACTÈRE INDOLENT.

Chaque peuple, suivant ses dispositions naturelles et ses goûts, emploie certains mots de préférence, ou leur donne une extension qu'ils n'ont que chez lui. Ainsi le *grandiose* occupe dans la langue espagnole une place à part comme le *far niente* dans la langue des lazzaroni napolitains. En France, les expressions honneur, plaisir, mode, esprit, bon goût, reviennent à chaque instant dans le discours, parce que le peuple français est mobile et léger, mais spirituel, gracieux, élégant, noble et brave. En Italie, où l'art tient lieu de tout, on n'entend parler que de beauté, de morbidesse, de galbe, de sentiment (*il sentire*), d'imagination et de sublime. L'expression magique pour les Anglais, peuple éminemment spéculateur, c'est le *confortable*, c'est l'utile; l'utile est le dernier mot de leur éloquence politique, le dernier mot de leur philosophie depuis Bentham, et trop souvent aussi le dernier mot de la morale de leur gouvernement.

Quant aux musulmans, le sensualisme a toujours été leur passion dominante, soit à l'époque de leurs conquêtes, soit depuis leur décadence. C'était pour s'ouvrir les portes du paradis matériel, si poétiquement dépeint par Mahomet, qu'ils volaient autrefois à la mort avec tant de mépris; c'est pour réaliser sur notre terre ce grossier paradis, ou du moins pour en avoir un avant-goût, qu'ils ont rempli d'odalisques leurs harems si bien fermés, et qu'ils ont réduit en esclavage ces malheureux chrétiens, ces rayas qui suent sang et eau pendant que leurs maîtres fument accroupis sur des sofas. Cet amour immodéré des jouissances terrestres explique comment le mot *nature* est pour les sectateurs du Prophète quelque chose d'aussi sacré que le mot *spiritualisme* pour les peuples chrétiens, et surtout pour les Allemands, ces esprits philosophiques dont le culte s'adresse, non pas au soleil physique, mais au soleil de l'intelligence.

Aussi bien et encore plus que les Persans et les Arabes, les Turcs sont sensualistes; mais leur sensualisme a cela de particulier qu'il est plus calme, plus indolent, plus paresseux. S'il le faut, un Arabe fera dix lieues pour assister à un divertissement; le Turc, quoique également ami des plaisirs, ne bougera pas pour s'en procurer; loin de courir après les distractions, il exige qu'elles viennent le trouver. Si cette exigence lui coûte cher, il en est amplement récompensé, parce que, tout en se désennuyant, il satisfait sa paresse et son orgueil qu'il prend pour de la dignité. Jamais on ne voit un Turc danser, chanter ou jouer d'un instrument de musique, il croirait déroger; mais il est avide de voir danser et chanter les autres: à son avis, c'est aussi amusant et ça fatigue beaucoup moins. Il n'y a que pour frapper ou pour tuer que le Turc ne craint pas la fatigue: à l'idée des combats, il s'anime, le feu de la colère circule dans ses veines, il se dresse, il s'élançait avec l'impétuosité

d'un lion; cependant, comme l'art de tuer est lui-même un travail, et que le métier de la guerre a reçu de grands perfectionnements, toute sa furie ne l'empêche pas d'échouer devant les manœuvres d'un ennemi quelque peu habile. Alors, si sa maladresse ne lui a pas coûté la vie, il rentre dans son flegme apathique, et ordonne qu'on amène devant lui des danseurs grecs, des musiciens valaques, des chantres bohémiens, des conteurs arabes, des escamoteurs juifs ou de ces faiseurs de tours qui viennent d'Europe montrer aux Orientaux un échantillon du talent des infidèles dans toutes les branches de la magie.

Il se trouve dans la langue turque une expression qui rend merveilleusement cette passivité, cette humeur contemplative et indolente, c'est le mot *kief*. Il serait difficile d'en donner une traduction littérale en français; son sens a quelque chose de vague comme la disposition d'esprit qu'il sert à désigner, et le nombre de ses acceptions est pour ainsi dire infini. Cette expression correspond à la fois à nos différents mots santé, plaisir, repos, bonheur, délassément, flegme, distraction, humeur, etc. Les Turcs disent, *comment va le kief?* comme nous disons, comment va la santé? Ils disent encore, *je fais mon kief*, comme nous dirions, je fais du bon sang. *Etes-vous en kief?* a le même sens que, chez nous, êtes-vous en bonne humeur? Ce mot *kief* est le fond de la langue turque; on l'entend revenir à tout propos. Allez-vous chez un grand Turc à l'heure où il fait la sieste, les domestiques vous disent d'un air d'intelligence: « Il faut attendre, l'effendi fait son kief. » Même réponse si le personnage à qui vous avez affaire se trouve dans son harem occupé à jouer avec ses enfants ou dans son kiosque, s'amusant à regarder avec une lorgnette d'approche les navires qui se disposent à entrer dans le Bosphore. Auriez-vous la nouvelle la plus importante à lui annoncer, impossible de déranger l'effendi: *il fait son kief*. Il n'existe qu'une seule chose qui puisse interrompre le *kief* d'un Turc, c'est la voix du muezzin annonçant l'heure de la prière.

Fumer sa pipe avec délices, faire une partie de campagne, dîner sur l'herbe, manger du yaourt (lait caillé), contempler un beau site, admirer l'azur du ciel ou l'azur de la mer, se promener gravement les mains derrière le dos, sourire à un mot plaisant échappé à un baladin, s'asseoir sur un sofa pour suivre des yeux les mouvements d'un danseur ou d'une bayadère, voguer sur un caïque mollement bercé par les flots; tout cela s'appelle faire du *kief* en Turquie. Presque chaque jour de la semaine le sultan va faire son *kief* dans un de ses nombreux palais sur les rives du Bosphore; le silence mystérieux qui règne autour des murs du kiosque impérial annonce aux passants que le souverain est là qui se repose de ses travaux politiques. En bons et fidèles sujets, ils s'inclinent, priant le ciel de protéger le *kief* de leur maître pour qu'il n'ait pas la pensée de troubler le leur. A Constantinople, chacun ne pense qu'à son *kief*, comme à Paris tout le monde s'occupe plus ou moins de plaisirs; mais le plaisir des Turcs est aussi passif, aussi indolent, aussi morne, aussi stérile que le nôtre est bruyant, actif et même fatigant. Ils ne font rien et ils rêvent le repos; nous travaillons toujours, et nos délasséments sont encore des fatigues; étrange contraste qui donne le secret de leur infériorité et celui de nos progrès dans la civilisation. Pendant qu'ils perdent dans une oisiveté curieuse des moments qui, bien employés, pourraient peut-être les sauver, les soldats russes, auxquels leurs chefs ne laissent guère le temps de s'amuser, avancent en silence et se préparent à mettre un terme au *kief* de tout l'empire ottoman.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

FORMES SINGULIÈRES DES ROCHERS.

(Voyez 1840, p. 363.)

II.

AIGUILLE BASALTIQUE DE SAINTE-HELENE.



(Aiguille basaltique, dans l'île Sainte-Hélène.)

Nous avons déjà eu l'occasion de parler du basalte (1839, p. 67). Il n'y a, en effet, aucune roche qui présente des effets de structure aussi variés et aussi extraordinaires; et l'on ferait certainement un recueil très curieux et très digne d'intérêt en réunissant les vues des plus caractéristiques de ces phénomènes. Le plus souvent, à la vérité, il n'y a d'autre singularité que la division de la masse des roches en prismes accolés les uns aux autres. Mais cette singularité est déjà fort grande; et, en outre, combien de différences d'aspect n'y a-t-il pas dans la disposition de ces prismes, tantôt formant des colonnades verticales comme à l'île de Staffa (1835, p. 56) et à la chaussée des Géants (1835, p. 295), tantôt divergents comme des tiges appartenant à un même bouquet, tantôt horizontaux comme dans le cas dont il s'agit ici. Cette aiguille est un des accidents géologiques les plus singuliers de l'île de Sainte-Hélène. Son élévation est de plus de 20 mètres (64 pieds anglais). Sa forme élancée l'a fait surnommer par le peuple *la Cheminée*; mais elle ressemble encore plus à une pile de bois de chauffage. Les prismes sont placés horizontalement; ils sont hexagones, mais leurs angles sont légèrement arrondis, et leur grosseur est à peu près celle d'une forte bûche

En jetant les yeux sur un tel rocher, on serait à coup sûr tenté, avant réflexion, de le ranger parmi ces jeux de la nature qu'il est impossible à l'homme d'expliquer. Mais, avec un peu d'attention, il n'est cependant pas difficile de se rendre compte de la manière dont cet étrange monument a pu se former. On voit d'abord que par sa base l'empilement se rattache à un empilement de même nature, mais moins saillant, qui se prolonge en ligne droite, et dont notre dessin représente une partie: la totalité ressemblant par conséquent à une longue muraille qui serait rasée à peu près au niveau du sol, excepté sur un point où il en resterait encore un pan étroit. C'est ce que l'on voit souvent dans les vieilles ruines. La première question est donc de déterminer comment cette muraille a pu être rasée. La mer qui la bat incessamment, et qui sans doute, un jour ou l'autre, achèvera de la démolir entièrement en mettant à bas le dernier fragment qui la domine encore, explique assez par sa présence cette partie du phénomène pour qu'il n'y ait pas besoin d'en chercher d'autre cause: il suffit d'admettre qu'elle ait fait précédemment ce qu'on lui voit continuer encore tous les jours de tempête. La seconde question est de déterminer comment la muraille s'est construite. En re-

gardant les rochers qui bordent l'île dans cet endroit, on voit qu'ils sont traversés par une profonde fissure dans laquelle le basalte, sortant à l'état de fusion de l'intérieur de la terre, s'est injecté. (Voy. Formes singulières des rochers, 4^{er} article). Il est donc tout simple qu'en se refroidissant dans cette espèce de moule, la masse basaltique ait pris la forme d'une longue muraille. Seulement, ce devait être à l'origine une muraille emprisonnée, comme une muraille de fondation, dans le terrain environnant. Mais la mer, en déblayant en premier lieu ce terrain, d'une consistance moins solide que la roche basaltique, a mis d'abord celle-ci à découvert, comme un noyau qu'on sort du moule. Reste à expliquer la division colonnaire, et c'est un résultat physique des lois du refroidissement du basalte. Quand la roche se consolide, elle s'éclate en prismes perpendiculaires aux surfaces par lesquelles se fait le refroidissement : de sorte qu'en général, quand une injection basaltique est horizontale, ses prismes sont verticaux, tandis qu'ils sont au contraire horizontaux quand l'injection est verticale. Cette division en prismes n'est pas une cristallisation véritable, mais un fendillement analogue à celui qui s'observe quelquefois dans les murailles des fourneaux ; c'est un phénomène très remarquable, mais très ordinaire.

Ces courtes observations peuvent servir à montrer comment un phénomène en apparence des plus compliqués se trouve ramené en définitive par une suite de réflexions à des causes fort simples.

LE POÈTE UHLAND.

Parmi les poètes lyriques de l'Allemagne, qui en a produit un si grand nombre, se distingue au premier rang Louis Uhland. Il naquit à Tubingue, le 26 avril 1787. Plus heureux que tant d'autres, il ne fut pas obligé de sortir de chez lui pour aller chercher au loin la science ; il la trouvait au sein de sa famille. Son grand-père, théologien renommé, était professeur, et son père secrétaire à l'université. Tels furent sans doute ses premiers maîtres ; sous leur direction il eut bientôt achevé ses études classiques, et à l'âge de quinze ans il était inscrit parmi les élèves de la Faculté de droit. Il en suivit consciencieusement les cours, non pas toutefois avec tant d'assiduité qu'il ne donnât quelques moments à la poésie : plus d'une ballade, et de ses plus belles, est datée de cette époque. Mais il est vrai de dire que la plus grande partie de son temps était consacrée à l'étude du droit : il ne la regardait pas comme une nécessité imposée par l'autorité paternelle ; je ne sais quel pressentiment de ce qu'il devait être un jour l'y portait naturellement. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il s'y donna sérieusement, n'étant pas de ceux qui ne savent pas allier les occupations sérieuses aux rêveries de l'imagination. Cette éducation en quelque sorte positive eut pour commencement le titre d'avocat royal, et le grade de docteur qu'il obtint en 1810 ; mais elle devait avoir dans la suite, pour le poète et pour sa patrie, de plus grands résultats. Il avait puisé dans ces graves études la connaissance de ses droits et des droits de ses concitoyens, et désormais il pouvait les défendre par la puissance de la poésie et de la tribune.

Il avait terminé ses cours universitaires, l'homme public était formé ; restait son éducation littéraire à compléter, son talent de poète à perfectionner. Il vint à Paris, et y passa près d'une année ; ce fut une année de travail solitaire et de recueillement poétique. La Bibliothèque impériale eut presque toutes ses journées, l'étude de nos troubadours tous ses soins et toutes ses affections. Il parcourut avec amour nos vieilles chroniques, et, pour mieux s'en pénétrer, en traduisit en vers allemands plusieurs passages. Ces fragments de traduction, et une Monographie du célèbre meistersänger Walter von der Vogelweide, restent comme un

témoignage des profondes études qu'il a faites sur le moyen âge.

Ce travail ne fut point stérile ; il en donna une preuve éclatante par les poésies qu'il publia peu de temps après son retour à Tubingue. C'était comme si quelque vieux minnesinger fût revenu faire entendre ses naïves chansons à la moderne Allemagne, tant le poète avait bien su raviver pour ses contemporains le monde poétique et mystérieux du moyen âge. Il avait pénétré l'esprit de ses mœurs et de ses croyances ; il s'était épris d'amour et d'admiration pour la valeur et la loyauté de ses chevaliers, la beauté et la galanterie de ses nobles dames, l'éclat de ses tournois, la vie aventureuse de ses ménestrels. Quand il chante cette noble époque, ce ne sont pas les privilèges de la naissance qui sourient à son imagination : il ne voit dans les chevaliers que leur bravoure, dans les reines que leur beauté ; il donne le rang de gentilhomme au simple varlet qui s'est illustré par une action d'éclat, et il fait de la fille d'un orfèvre l'épouse d'un grand seigneur.

LA FILLE DE L'ORFÈVRE.

Un orfèvre était dans sa boutique, environné de perles et de riches parures, et disait à sa fille : — Mon bijou le plus précieux, c'est pourtant toi, mon Hélène ! c'est toi, mon enfant chérie !

Tout-à-coup arrive un chevalier pompeusement équipé : — Bonjour, ma jolie enfant ; bonjour, mou brave orfèvre. Faites-moi une superbe couronne pour ma douce fiancée.

Et quand la couronne parut resplendissante d'éclat, Hélène la regarda avec tristesse, et lorsqu'elle se trouva seule elle la prit entre ses mains, et s'écria :

— Heureuse, ah ! bien heureuse la fiancée qui portera cette couronne ! Si seulement le chevalier m'en donnait une de roses, je serais si joyeuse !

Quelques jours après le chevalier revint, regarda attentivement la couronne ; puis, se tournant vers l'orfèvre : — Faites-moi, lui dit-il, un anneau de diamant pour ma douce fiancée.

Et quand l'anneau couvert de pierres précieuses fut achevé, Hélène le mit avec tristesse à son doigt, et lorsqu'elle était seule, elle s'écriait :

— Heureuse, ah ! bien heureuse est la fiancée qui doit porter cet anneau ! Si seulement le chevalier voulait me faire présent d'une boucle de ses cheveux, je serais si joyeuse !

Le chevalier revint, regarda l'anneau, et dit : — O mon cher orfèvre ! tu as parfaitement travaillé les bijoux que je destine à ma douce fiancée.

Maintenant, pour voir comme ils vont, approche, jeune fille, que je t'essaie cette parure ; car celle que j'aime est belle comme toi.

C'était un matin de dimanche ; et ce jour-là Hélène avait mis, pour aller à l'église, ses habits les plus neufs et les plus riches.

Timide et rougissante, elle se leva devant le chevalier ; et celui-ci lui mit la couronne d'or sur la tête et la bague de diamants au doigt.

— Hélène ma bienaimée, Hélène la douce, cessons cette plaisanterie ; c'est toi qui es ma belle fiancée, c'est pour toi que j'ai commandé cette bague et cette couronne.

Tu as vécu ici au milieu de l'or et des perles ; ne devait-ce pas être pour toi un présage de la fortune que je te donnerais un jour ?

Ailleurs il exprime la douce vocation du poète, l'émotion à la fois tendre et naïve que l'aspect du minnesinger éveillaient dans l'enceinte des châteaux, et les hommages que l'on rendait à son génie.

LE CHANTRE.

L'enfant chante. Son cœur l'inspire,
Et la sylphide des forêts
Écoute avec un doux sourire
Cet accent des naïfs secrets.
Car les chansons lui viennent belles

Comme des bouquets embaumés,
Et partout le suivent fideles
Comme des freres bienaimés

A la fête son luth resonance
Entre les tentes de satin.
On l'écoute, et puis l'on s'étoune;
Ses chants animent le festin;
Et des dames la plus brillante
S'en vient le couronner de fleurs.
Il rougit, sa joue est brûlante,
Et ses yeux se mouillent de pleurs.

Mais écoutez : l'indignation a succédé aux chants joyeux ; la colère est dans le cœur du poète et la menace sur ses lèvres ; on sent que si la harpe l'érmit sous sa main, le glaive est suspendu à sa ceinture. Le chantre des réunions paisibles est devenu un guerrier intrépide.

LES TROIS CHANSONS.

Le roi Siegfried est assis sur son trône dans sa grande salle. — Allons, menestrels, dit-il, qui de vous nous fera entendre la plus belle chanson ? Et un jeune homme sortit de la foule, sa harpe à la main et son glaive au côté.

— Moi, je sais trois chansons, s'écrie-t-il. La première, tu l'as déjà peut-être oubliée, c'est que tu as traitreusement fait mourir mon frère ; oui, tu as fait mourir mon frère.

La seconde, j'y ai songé au milieu de la nuit sombre et orange, c'est qu'il faut que tu te battes avec moi à la vie, à la mort ; entends-tu, à la vie, à la mort !

Alors le ménestrel pose la harpe sur la table et tire son épée ; le roi en fait autant ; et tous deux luttèrent l'un contre l'autre avec impétuosité, jusqu'à ce que le roi tomba sur le parquet.

— Maintenant je vais chanter ma troisième chanson, celle que je trouve la plus belle de toutes, celle que je ne me laisserai jamais de redire, c'est que le roi Siegfried se baigne dans son sang ! le roi Siegfried se baigne dans son sang !

A côté de cette ballade il en faut placer une autre qui a un caractère encore plus dramatique, et que nous ne craignons pas de citer en entier. C'est un des chants lyriques les plus admirés en Allemagne ; il a pour titre :

LA MALÉDICTION DU PORTE.

Jadis il y avait un château vaste et puissant, élevé au-dessus de la contrée et dominant la mer ; de riches et spacieux jardins l'entouraient comme une couronne de fleurs, et des jets d'eau s'élevaient dans ces jardins comme autant d'arcs-en-ciel.

Là demeure un roi farouche, un roi puissant par ses Etats et ses victoires. Il s'assied sur un trône, pâle et sombre ; car dans sa pensée est la terreur, dans son regard la rage, dans sa parole la vengeance, et dans ce qu'il écrit le sang.

Auprès de ce château arrive un noble couple de poètes : l'un porte encore une chevelure blonde comme l'or ; l'autre a déjà les cheveux blancs de la vieillesse, mais marche encore avec vigueur à côté de son jeune compagnon.

— Ecoute, lui dit-il, écoute, mon fils ; prépare-toi, songe à nos chants les plus énergiques, prends le ton de voix le plus tonnant, rassemble toutes tes forces ; car il s'agit aujourd'hui d'ébranler le cœur de pierre du roi.

Les deux voyageurs s'avancent dans la grande salle, où le roi est assis sur son trône avec son épouse : le roi, majestueux et terrible comme l'aurore boréale ; la reine, belle et douce comme les rayons de la lune.

Le vieillard fait vibrer les cordes de la harpe ; il les presse d'une main robuste et en tire un son vigoureux, tandis que la voix argentine du jeune homme resonance harmonieusement, et adoucit ce que celle de son maître a de trop rauc.

Ils chantent le printemps et l'amour, l'âge d'or, la liberté, la dignité d'homme, et les graves et saintes pensées. Ils chantent tout ce qui peut émouvoir doucement notre poitrine, tout ce qui peut faire battre généreusement notre cœur.

Les courtisana, groupés en cercle autour d'eux, oublient leur ton railleur ; les vieux guerriers s'inclinent devant Dieu ; et la reine attendrie, et cédant à son émotion, prend la rose qu'elle porte sur son sein et la jette aux poètes.

— Vous avez égaré mon peuple, s'écrie le roi en fureur ; voulez-vous donc séduire encore ma femme ? Et, tout bouillant de rage, il lance son épée contre le jeune homme, qui, frappé au cœur, tombe et vomit un flot de sang.

Alors les auditeurs se dispersent, comme s'ils étaient chassés par l'orage. Le jeune homme exhale le dernier soupir entre les bras de son maître ; puis celui-ci le couvre de son manteau, l'attache sur son cheval, et s'éloigne.

Mais devant la grande porte d'entrée le vieillard s'arrête, prend sa harpe, et d'une voix tonnante qui retentit à travers les jardins, les vestibules et la salle du trône, il s'écrie :

— Malheur à vous, demeurez orgueilleuses ! jamais un chant d'amour, un son doux à entendre, ne retentira entre vos parois. Non, jamais vous n'entendrez autre chose que les soupirs, et les gémissements, et le pas timide d'un esclave, jusqu'à ce que l'esprit de vengeance vous livre à la destruction.

Malheur à vous, jardins embaumés ! je vous montre ce visage de mort pour que vos plantes se dessèchent sur leurs racines, que vos sources d'eau tarissent, et que tout ce qui est contenu entre ces limites devienne un jour aride et désert.

Malheur à toi, lâche assassin ! la poésie te maudit. C'est en vain qu'au-delà de tes frontières tu t'en allas chercher une guerre sanglante ; ton nom sera oublié, ton nom sera perdu dans la nuit éternelle, ton nom s'évanouira dans l'air comme le râle du mourant.

Le vieillard a parlé ; le ciel l'a entendu. Les murs du château sont toubés ; les grandes salles sont détruites. Une seule colonne debout atteste encore l'ancienne splendeur de ces lieux ; encore cette colonne, déjà ébranlée, tombera-t-elle comme les autres.

Là tout autour, au lieu de ces jardins superbes, on n'aperçoit maintenant qu'une lande sauvage ; aucun arbre n'y projette son ombre, aucune source ne l'abreuve de ses eaux. Pas une chanson, pas un livre n'a conservé le nom du roi. — Voilà la malédiction du poète.

Il y a plusieurs autres morceaux dramatiques du même genre dans ce recueil de poésies, qui offre, du reste, une si grande variété de sujets et d'images. Vous passez d'une scène d'amour à une scène de guerre, d'un pèlerinage à un tournoi, du terrible chevalier noir à saint George, et de Dante au château de Concy. Après la ballade au tour et aux formes antiques, vous trouvez des sonnets faciles et gracieux, puis des chansons légères et des romances plaintives.

L'étude du moyen âge, qui a si souvent et si heureusement inspiré la pensée lyrique d'Uhland, lui a donné en outre le sujet de deux tragédies : *Louis de Bavière*, et *Ernest de Souabe*, l'une et l'autre d'un effet dramatique saisissant, d'une fidélité historique et d'une justesse d'images et de caractères très remarquables. La première nous reporte au commencement du quatorzième siècle ; elle nous retrace dans tout son éclat héroïque la loyauté chevaleresque de Frédéric-le-Beau, duc d'Autriche. Il disputait la couronne impériale à Louis de Bavière : vaincu et fait prisonnier, il ne recouvre sa liberté qu'à la condition de ne plus porter les armes contre son rival. Il revient chez lui, résolu à tenir son serment. Des projets de guerre se trament jusque dans son palais, et un complot s'organise contre le roi de Bavière. Les amis de Frédéric veulent l'associer à leur entreprise ; mais lui, fidèle à sa parole, et craignant qu'on ne l'accuse de l'avoir violée, résiste à toutes leurs sollicitations, rejette loin de lui toute idée ambitieuse, et vient se remettre entre les mains de son ennemi.

L'autre, dont le sujet remonte à l'année 1050, nous présente un tableau plus touchant et plus tragique encore, celui d'un homme aux prises avec l'infortune, qui se résigne à tous les malheurs plutôt que de se déclarer l'ennemi

de celui qui a été son bienfaiteur. Cet homme, c'est Ernest, le duc de Souabe. Chargé d'anathèmes par le haineux et arrogant évêque Warmann, maudit, condamné à l'exil, à la pauvreté, à la mort enfin par le vieil empereur, le froid et impassible Conrad, il s'est soumis à tout; rien n'a pu engager ce noble cœur à trahir l'amitié et la reconnaissance. Mais aussi quel caractère chevaleresque, quelle âme généreuse que Werner, l'ami pour lequel il se sacrifie! Et quelle consolation ne trouve-t-il pas dans l'amour de sa mère, la noble Gisela, qui ne se lasse pas de souffrir pour son fils, qui prie pour lui, qui pleure pour lui, qui avoue qu'elle l'aime plus que ses autres enfants parce qu'il lui a causé plus de peines!

Comme beaucoup de pièces allemandes, ces deux drames d'Uhland sont, à vrai dire, plutôt faits pour la lecture que pour la représentation; cependant ils ont été joués plusieurs fois avec succès.

La fin à une prochaine livraison

CARTEL D'UN CUISINIER.

(Quinzième siècle.)

Un cuisinier d'Eppenstein en Allemagne, adressa en 1477, au comte Othon de Solms, un cartel qu'on croirait supposé à plaisir si de graves historiens, parmi lesquels nous ne citerons que Muller, n'attestaient son authenticité. Voici la traduction fidèle de ce cartel :

« Haut et puissant seigneur comte de Solms, vous saurez
 » que moi, Jean, cuisinier, avec mes aides de cuisine et
 » tous mes marmitons, joints à nos amis les bouchers, por-
 » teurs de bois, etc., nous vous déclarons la guerre à vous,
 » aux vôtres, à votre pays, vos sujets, et principalement à
 » vos bestiaux, et cela, pour donner à notre gracieux sei-
 » gneur et maître Godefroy d'Eppenstein, seigneur de
 » Mühlberg, une preuve de notre attachement, et en
 » même temps pour me venger, moi, Jean, cuisinier, de la
 » blessure qu'on m'a faite à la jambe, lorsque j'ai voulu der-
 » nièrement emporter un mouton. Pour mettre notre hon-
 » neur à l'abri de toute atteinte, nous vous prévenons de
 » vous tenir sur vos gardes ainsi que vos bestiaux : du reste
 » nous ne comprenons dans cette menace, ni votre cuisinier
 » Hermann, ni ses aides. Le présent écrit fait sous nos
 » yeux et scellé de notre sceau, le mercredi après la saint
 » André de l'an mil quatre cent soixante et dix-sept. »

LES GIBBONS.

Quand nous considérons les animaux qu'on désigne communément sous le nom de Singes, nous voyons le même type se modifier de manière à nous faire passer, de formes qui rappellent encore beaucoup celles de l'homme, aux formes des bêtes féroces, ou même à quelque chose de pis. Les oppositions entre les deux termes extrêmes de la série sont donc des mieux prononcées; entre les termes moyens, au contraire, les nuances sont souvent très fugitives, très difficiles à saisir. En effet, pour quelques espèces, il faut chercher les différences dans des caractères peu saillants, tandis que les ressemblances, très apparentes et très nombreuses, se montrent non seulement dans les formes et la distribution générale des couleurs, mais jusque dans l'emplacement et la figure de certaines taches de la peau : aussi, quand on aura à faire la description d'une de ces espèces, si l'on n'a en même temps sous les yeux plusieurs de celles avec lesquelles il serait possible de la confondre, on sera très exposé à ne faire nulle mention du seul caractère qui la distingue des autres.

C'est ce que Buffon ne tarda pas à reconnaître quand il eut enfin à s'occuper de cette partie de l'histoire naturelle. La marche capricieuse qu'il avait tenue jusque là ne pouvait plus le conduire; il fallut en changer : malgré tout ce qu'il

avait dit contre les classifications, il classa lui-même les espèces qu'il avait à décrire, et il les classa fort bien, c'est-à-dire qu'il les disposa de telle sorte que celles qui offriraient la plus grande somme de ressemblance se trouveraient placées le plus près les unes des autres et purent être facilement comparées. Grâce aux facilités qu'il trouva dans un arrangement dont il avait si long-temps méconnu les avantages, il parvint à se tirer d'un dédale dans lequel tous les zoologistes avant lui s'étaient perdus, et son histoire des singes, qui, s'il eût persévéré dans le désordre systématique dont il s'était fait d'abord un mérite, eût été certainement le plus mauvais de ses ouvrages, en est peut-être le meilleur. Rien, du moins, dans tout ce qu'il a écrit sur les mammifères, ne me paraît lui donner un titre plus incontestable à la reconnaissance des zoologistes.

Linné avait placé pêle-mêle, pour ainsi dire, les singes de tous les pays; Buffon montra qu'ils se divisaient en deux groupes parfaitement distincts, et comprenant, l'un toutes les espèces de l'ancien continent, l'autre toutes celles du nouveau monde. Outre cette grande division, il fit pressentir des divisions secondaires qui n'étaient pas moins bien fondées. Ainsi, quoiqu'il n'eût décrit que deux espèces de Gibbons (qu'il ne considérait même que comme deux variétés), il sépara bien nettement ces animaux de tous les autres singes, et ils appartiennent en effet à un genre des mieux tranchés, dans lequel toutes les espèces découvertes depuis sont venues successivement se ranger sans efforts.

Les Gibbons forment, parmi les singes de l'ancien continent, le second anneau de la chaîne qui s'étend des orangs aux mandrils. Notre célèbre Cuvier, dans la dernière édition de son Règne animal, qui date de 1829, ne comptait encore dans ce genre que quatre espèces; M. Geffroy, à peu près à la même époque, en admettait cinq; depuis, les naturalistes anglais, qui ont eu plus de facilité pour se procurer les animaux de l'Inde, ont porté le nombre jusqu'à neuf.

Dans le genre Orang, on ne connaît encore bien que deux espèces, l'une africaine, le Chimpanzé, l'autre asiatique, l'Orang roux, ou Orang proprement dit, dont nous avons eu déjà plusieurs fois l'occasion de parler dans ce Magasin (1855, p. 557; 1855, p. 295; 1856, p. 225).

Le Chimpanzé, on s'accorde généralement à le reconnaître, l'emporte sur l'Orang par l'intelligence, et comme il l'emporte aussi par la symétrie des formes, il n'est pas douteux qu'il ne doive être placé en tête de la série.

Les proportions du Chimpanzé ne sont pas précisément celles que nous aimerions à trouver dans une espèce qui nous rappelle involontairement l'homme; ses bras nous semblent trop longs, ses jambes trop courtes. La disproportion est encore beaucoup plus marquée chez l'Orang; mais c'est dans les Gibbons surtout qu'elle est portée au plus haut degré. A ce point, elle cesse d'être choquante; elle devient risible. En effet, quand il arrive par hasard à un Gibbon de courir sur la terre, ce qu'il ne fait guère par goût, il serait exposé, s'il ne levait les bras, à se marcher à chaque instant sur les doigts. Cela est très évident dans les planches de Buffon, où l'animal est représenté debout; mais cela est moins frappant dans notre vignette, où il est figuré assis.

Les Gibbons ont à peu près la même patrie que les Orang, seulement ils s'étendent sur une plus grande étendue de pays. Tandis que ces derniers paraissent confinés dans les grandes îles de l'Archipel indien, on trouve des gibbons d'un côté jusqu'aux Moluques, et de l'autre jusque dans des provinces assez reculées de l'empire Birman; tout porte même à croire qu'il en existe également en Chine. Il ne paraît pas qu'aucune des espèces dont le genre se compose ait dans tous ces lieux des représentants; mais on en cite quelques unes qui sont communes à plusieurs îles, et de plus, on connaît des îles qui ont jusqu'à trois espèces distinctes, et peut-être davantage; c'est ainsi que

l'île de Sumatra possède à la fois le Siamang, le Wouwou ou Gibbon agile, et l'Onka. Deux naturalistes français, MM. Diard et Duvaucel, ont recueilli, pendant leur séjour à Sumatra, des renseignements précieux sur ces trois espèces, qui, avant eux, étaient ou tout-à-fait inconnues, ou très vaguement indiquées; la première même n'avait été mentionnée par aucun naturaliste, lorsque nos deux savants compatriotes la firent connaître à M. Rafles, qui en publia une description abrégée dans les *Transactions de la Société linnéenne*. M. Duvaucel, qui périt depuis sans avoir revu la France, avait adressé à son oncle, M. Frédéric Cuvier, de plus amples détails sur cette espèce ainsi que sur les deux suivantes, et c'est à cette précieuse correspondance que nous empruntons en grande partie ce qu'on va lire ici.

« Les *Siamangs*, dit M. Duvaucel, sont fort communs dans les forêts de Sumatra, et j'ai pu les observer souvent en liberté comme en esclavage. On les trouve ordinairement rassemblés en troupes nombreuses, conduites, dit-on, par un chef que les Malais croient invulnérable, sans doute parce qu'il est plus fort, plus agile, et plus difficile à atteindre que les autres. Ainsi réunis, ils saluent le soleil à son lever et à son coucher par des cris épouvantables qu'on entend à plusieurs milles, et qui de près étourdissent lorsqu'ils ne causent pas de l'effroi; c'est le réveille-matin des Malais montagnards, et pour les citadins qui vont à la campagne c'est une des plus insupportables contrariétés.

» Par compensation, ils gardent un profond silence pendant la journée, à moins qu'on n'interrompe leur repos ou leur sommeil. Ces animaux sont lents et pesants; ils man-



(Le Gibbon agile, Wouwou de M. Duvaucel.)

quent d'assurance quand ils grimpent et d'adresse quand ils sautent, de sorte qu'on les atteint toujours quand on peut les surprendre. Mais la nature, en les privant des moyens de se soustraire promptement aux dangers, leur a donné une vigilance qu'on met rarement en défaut; et s'ils entendent à un mille de distance un bruit qui leur soit inconnu, l'effroi les saisit, et aussitôt ils fuient. Lorsqu'on les surprend à terre, on les saisit sans résistance, soit que la crainte les étourdisse, soit qu'ils sentent leur faiblesse et l'impossibilité d'échapper. Cependant ils cherchent d'abord à fuir, et c'est alors qu'on reconnaît toute leur imperfection pour la marche. Leur corps, trop haut et trop pesant pour leurs cuisses courtes et grêles, s'incline en avant, et leurs deux bras faisant l'office d'échasses, ils avancent par

saccades, et ressemblent à un vieillard boiteux à qui la peur ferait faire un grand effort.

» Quelque nombreuse que soit la troupe, celui qu'on blesse est abandonné par les autres, à moins que ce ne soit un jeune individu. Sa mère alors qui le porte ou le suit de près s'arrête, tombe avec lui, et pousse des cris affreux en se précipitant sur l'ennemi la gueule ouverte et les bras étendus. Mais on voit bien que ces animaux ne sont pas faits pour combattre, car alors même ils ne savent éviter aucun coup et n'en peuvent porter un seul. Au reste, cet amour maternel ne se montre pas seulement dans le danger, et les soins que les femelles prennent de leurs petits sont si tendres, si recherchés, qu'on serait tenté de les attribuer à un sentiment raisonné. C'est, dit M. Duvaucel, un spec-

tacle curieux dont, à force de précautions, j'ai pu jouir quelquefois, que de voir ces femelles porter leurs enfants à la rivière, les débarbouiller malgré leurs plaintes, les essuyer, les sécher, et donner à leur propreté un temps et des soins que dans bien des cas nos propres enfants pourraient envier.

» Réduit en servitude, le siamang en peu de jours devient aussi doux qu'il était d'abord sauvage; mais toujours timide, on ne lui voit jamais la familiarité qu'acquiert bientôt les autres espèces du même genre; il paraît être à peu près également insensible aux bons et aux mauvais traitements, et sa soumission paraît être seulement un effet de son indolence. Le plus souvent accroupi, enveloppé dans ses longs bras, et la tête cachée entre ses jambes (position qu'il a aussi en dormant), le siamang ne fait cesser son immobilité et ne rompt son silence qu'en poussant par intervalles un cri assez désagréable, assez approchant de celui du dindon; la faim même peut à peine le tirer de son apathie: en esclavage, il prend ses aliments avec indifférence, et se les voit enlever sans étonnement. Sa manière de boire est en harmonie avec ses autres habitudes; elle consiste à plonger ses doigts dans l'eau et à les sucer ensuite. »

Le siamang a jusqu'à 5 pieds et demi (1 mètre 12 cent.) de hauteur; c'est le plus grand de tous les gibbons connus. Il n'a ni abajoues ni queue, et ses bras sont d'une longueur démesurée, quoiqu'un peu moindre proportionnellement que celle des bras d'un autre gibbon dont nous allons bientôt parler, du wouwou. Ses jambes au contraire sont courtes, arquées et toujours en partie fléchies; ses pieds sont tournés en dedans; sa figure, entièrement nue, est d'une laideur extraordinaire, due principalement à l'absence du front, à l'enfoncement des yeux, à l'aplatissement du nez, à la largeur des narines, à la saillie des pommettes, à la grandeur de la bouche qui est ouverte presque jusqu'au fond des mâchoires, et à son menton fuyant. Un autre trait qui concourt à augmenter sa laideur, c'est une grande poche nue en forme de goître qu'il a sous la gorge, et qui se gonfle quand il crie. Toutes les autres parties de son corps sont revêtues d'un poil brillant, long, doux, épais et d'un noir foncé.

Le caractère le plus remarquable du siamang, c'est la réunion du doigt indicateur au doigt médian, au moyen d'une membrane très étroite qui s'étend jusqu'à la base de la première phalange. C'est à cause de cette particularité que M. Raffles l'a désigné sous le nom de gibbon syndactyle.

Le Wouwou est moins connu que le siamang, en partie parce qu'il est plus rare, en partie parce qu'étant plus agile on le prend plus rarement. Il porte à Sumatra plusieurs noms; celui de wouwou lui a été donné à cause de son cri, qui est une sorte d'aboïement dans lequel on croit distinguer cette double syllabe.

Le wouwou a la face nue, d'un bleu noirâtre, légèrement teinte en brun dans la femelle; ses yeux sont aussi fort enfoncés, mais son nez est moins aplati que celui du siamang; ses oreilles sont en partie cachées par d'épais favoris qui vont se rejoindre sous le menton, et qui par le haut s'unissent aux poils dont toute la tête est recouverte. Au-dessus des sourcils règne un bandeau blanc large de six à huit lignes, qui se continue jusqu'aux tempes. Le wouwou, dans son premier âge, est couleur de café au lait; mais à mesure qu'il avance en âge cette couleur s'obscurcit; elle varie d'ailleurs suivant les diverses parties du corps: ainsi le pelage, épais et d'apparence lainense, est d'un brun très foncé sur la tête, le ventre, la partie interne des bras et des jambes jusqu'aux genoux, et sur la partie supérieure du dos, tandis qu'à la partie inférieure et aux reins il est d'un blond très clair. Les teintes ne sont pas d'ailleurs tout-à-fait les mêmes dans le mâle et la femelle: par exemple, chez celle-ci, les favoris sont d'une couleur moins tranchée;

ils sont aussi moins longs, et toutefois encore assez grands pour rendre la tête plus large que haute, ce qui donne à l'animal une physionomie étrange, fort différente de celle du siamang, auquel il ressemble d'ailleurs à tous égards.

Un autre caractère qui sépare encore ces deux gibbons, c'est que le wouwou manque de la poche gutturale que nous avons signalée dans le siamang. Cependant le cri est à peu près le même dans les deux espèces, ce qui montre que ce sac ne contribue pas autant qu'on le croit à donner à la voix son timbre singulier. Il faut remarquer en passant que plusieurs autres Gibbons ont aussi une sorte d'aboïement très bruyant, et que le nom de wouwou ou un nom très semblable leur a été donné par les habitants des pays qu'ils habitent. Cette circonstance a encore contribué à embrouiller l'histoire des Gibbons, qui, indépendamment de cette difficulté, en offrirait encore bien assez aux naturalistes.

Le wouwou est moins grand que le siamang. Debout, sa taille ne dépasse guère 2 pieds 7 à 8 pouces (84 à 86 centimètres); ses jambes sont proportionnellement fort courtes; les doigts de ses pieds sont courts, mais le pouce est long et susceptible de se renverser en arrière; aux mains, les doigts sont grands et le pouce court; ses bras sont d'une longueur démesurée, et, quand l'animal tient le corps droit, l'extrémité de ses doigts descend jusqu'aux malléoles (chevilles). Avec ces jambes cagneuses, ces bras grêles, notre gibbon semble un être des plus maltraités par la nature; on croit volontiers que tout mouvement doit être pour lui une souffrance; mais c'est là une apparence bien trompeuse.

En captivité, et surtout lorsqu'il est tenu à la chaîne, le wouwou ne montre pas encore d'ordinaire beaucoup de vicacité. « Il n'a pourtant pas dans cet état, dit M. Duvaucel, l'imperturbable apathie du siamang; on l'effraie, on le rassure; il fuit le danger et recherche les caresses; il est gourmand, curieux, familier, quelquefois gai; il paraît susceptible de quelque éducation;... d'ailleurs la nature ne l'a pas doué d'une grande intelligence. »

Sous ce dernier rapport, l'assertion de M. Duvaucel est contredite par un voyageur anglais, M. Bennet, qui rapporte différents traits de gentillesse d'un de ces animaux qu'il a long-temps observé; mais son wouwou et celui de M. Duvaucel appartenaient-ils bien à une même espèce? c'est ce qui peut paraître encore douteux.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas en captivité que notre gibbon peut se montrer avec ses avantages, et, pour lui comme pour tous les animaux, il faut l'observer dans l'état de nature. Dans ses forêts, il ne vit pas en grandes troupes comme le siamang, mais par familles, c'est-à-dire par couples, car il paraît que le petit ne reste avec sa mère que pendant qu'il a besoin de son lait. Une fois sevré, il trouve aisément sa nourriture, et il est déjà assez alerte pour se soustraire à ses ennemis, quoiqu'il ne le soit pas encore assez pour suivre commodément ses parents dont l'agilité dépasse toute croyance. « Le wouwou, dit M. Duvaucel, échappe à la vue avec la rapidité de l'oiseau, et comme celui-ci il ne peut guère être atteint qu'au vol; à peine a-t-il aperçu le danger qu'il en est déjà loin. Grimant rapidement au sommet des arbres, il y saisit la branche la plus flexible, se balance deux ou trois fois pour prendre son élan, et franchit ainsi plusieurs fois de suite, sans effort comme sans fatigue, des espaces de quarante pieds. »

Qu'on le remarque bien! c'est des bras seulement que se sert notre gibbon quand il se transporte vers un point un peu éloigné; il a constamment le corps entier au-dessous des branches qui le supportent, et ainsi il saute, non pas d'un pied sur l'autre, mais d'une main sous l'autre. Une si singulière allure rend encore plus étonnants les prodiges d'agilité dont nous venons de parler, et peut-être quelques uns de nos lecteurs supposeront-ils qu'on a un peu exagéré

la grandeur des distances franchies. Pour faire évanouir ce soupçon, il suffirait de leur dire que M. Duvaucel était le beau-fils et l'élève chéri de notre illustre Cuvier; j'ajouterai cependant qu'à raison d'une mésintelligence survenue entre lui et M. Raffles, ce qu'il avait écrit sur les animaux de Sumatra a été en Angleterre, de la part de quelques naturalistes, l'objet d'un examen assez malveillant; or, je ne crois pas qu'aucun d'eux l'ait accusé d'avoir été, sur le point qui nous occupe, au-delà de la vérité. Au reste, on a amené en Angleterre, il y a peu d'années, un de ces gibbons, et quoique l'espace resserré dans lequel il lui était permis de se mouvoir lui donnât un grand désavantage, quoique les effets du régime, du climat, de la captivité lui eussent certainement ôté beaucoup de ses forces et de sa souplesse, ce qu'il faisait était encore prodigieux. Voici comment s'exprime un des naturalistes qui ont eu occasion de l'observer :

« C'était une femelle adulte qui avait vécu quatre ans à Macao en captivité avant d'être apportée en Europe. En entrant dans le lieu où on la gardait, et où elle avait pour sa promenade un enclos couvert avec un grand arbre au milieu, je fus frappé de l'aisance et de la rapidité de ses mouvements, car elle était alors en plein exercice. Usant alternativement de ses deux mains, elle s'élançait de branche en branche avec une grâce et une adresse admirables, et, soit que le point qu'elle avait à atteindre fût plus bas que celui d'où elle était partie, soit qu'il fût plus haut, elle y arrivait avec la même facilité, et avec un certain air de nonchalance, comme si rien n'eût été plus aisé; des espaces de quinze, dix-huit pieds étaient franchis coup sur coup, sans un seul moment d'arrêt, et pendant un espace de temps considérable. C'était une marche tout aérienne, car elle ne faisait que toucher les branches, et on concevait à peine comment elle pouvait ainsi entretenir son élan. Il était évident au reste que dans ses forêts l'animal eût franchi des distances bien plus grandes encore.— Ce qui était extrêmement curieux, c'était de voir comment, au moment où son élan était le plus impétueux, elle pouvait s'arrêter brusquement; on eût dit qu'elle avait le pouvoir d'annuler l'impulsion par le seul effet de sa volonté. Arrivée au point où elle voulait s'arrêter, et sans avoir ralenti en rien son vol, la main qui avait saisi la branche relevait le corps, les deux pieds empoignaient cette branche à son tour, et notre animal parfaitement calme n'avait d'autre mouvement que celui que conservait le rameau. Elle passait du repos au mouvement avec la même facilité. Il était évident que pour franchir un espace de dix-huit pieds elle avait à faire plus d'efforts que pour un de six; mais elle calculait à merveille ces distances, et l'élan n'était jamais ni trop grand ni trop petit. La justesse de ses mouvements et celle de son coup d'œil étaient dans tous les cas parfaites. On lui jetait des fruits qu'elle saisissait au passage avec la plus grande facilité, et souvent on feignait seulement de les jeter; quoiqu'on l'eût trompée ainsi vingt fois de suite peut-être, quand enfin le fruit partait de la main du gardien il arrivait infailliblement dans la sienne. Au reste, ce que lui a vu faire M. Martin est encore plus étonnant. Un jour on avait lâché dans son enclos un oiseau vivant; elle observa un instant la direction du vol de l'animal, puis elle s'élança vers une branche très éloignée qui se trouvait de ce côté et qu'elle atteignit avec sa précision accoutumée de mouvement; mais dans ce bond, pendant qu'une main se dirigeait vers la branche, l'autre avait été saisir l'oiseau en l'air.— Ajoutons que quand elle eut pris l'animal, elle lui trancha la tête d'un coup de dent, puis elle le pluma, mais elle le jeta sans l'avoir mangé. »

Le gibbon qui fait le sujet de cette observation était le matin dans un mouvement continu, c'est-à-dire que pendant trois à quatre heures il sautait sans s'arrêter; après cela il se tenait en repos le reste du jour, couché sur quel-

que grosse branche, près du point de naissance d'autres rameaux, et de manière à être presque entièrement caché aux yeux des personnes qui passaient au-dessous.

Le gibbon agile est appelé quelquefois par les natifs de Sumatra *Ungka-puti*, tandis qu'ils désignent sous le nom d'*Ungka-etani* une autre espèce que M. Duvaucel a décrite sous le nom d'*ouanko*.

L'*Ounko*, dit ce naturaliste, est beaucoup plus rare que le *wouwou*; il est un peu moins grand; d'ailleurs il lui ressemble à beaucoup d'égards. Il a, comme celui-ci, un bandeau blanc qui passe immédiatement au-dessus des yeux et vient se perdre dans d'épais favoris blanchâtres; dans la femelle cependant les favoris sont de la couleur commune au reste du pelage, c'est-à-dire d'un brun noirâtre. À ce caractère et à sa taille, qui est sensiblement plus petite, on la distingue aisément du mâle; tous les deux à l'extérieur se distinguent des *wouwous*, non seulement par la teinte plus foncée du pelage, mais encore par l'absence de la tache blonde si remarquable qui, dans les deux sexes, forme comme une selle sur le dos du *wouwou*. À l'intérieur, ils en diffèrent par un caractère plus important encore: ils ont quatorze paires de côtes au lieu de treize.

SAGACITÉ DES ARABES.

Burckhardt raconte quelques faits curieux sur l'habileté des Arabes à suivre la trace des pas; leur sagacité égale, sous ce rapport, celle des Indiens libres de l'Amérique. Certains d'entre eux reconnaissent, à la seule inspection de la trace : 1° par sa forme, si le pas appartient à sa propre tribu ou à quelque autre du voisinage, et par conséquent si c'est un ami ou un ennemi qui a passé; 2° par la profondeur de l'empreinte, si l'homme était ou non chargé; 3° par la force ou la fraîcheur de la trace, s'il a passé le jour même ou un ou deux jours auparavant; 4° par le plus ou moins de régularité dans l'intervalle des pas, s'il marchait, s'il courait, s'il était plus ou moins fatigué, et par conséquent s'il y a espérance de l'atteindre, et dans combien de temps.

Cette faculté de distinguer les pas s'applique aux traces des animaux, et dans la pratique les mêmes observations conduisent aux mêmes résultats. Un grand nombre de crimes sont découverts à l'aide de cette science.

SUOVETAURILIA.

Les *suovetaurilia* étaient, chez les Romains, des sacrifices solennels célébrés ordinairement tous les cinq ans, et dans lesquels on immolait un porc, *sus*, une brebis, *ovis*, et un taureau, *taurus*; il paraît que de ces trois mots on avait formé celui de *suovetaurilia*.

Un bas-relief placé dans la salle de la Diane, au Musée du Louvre, présente une cérémonie de ce genre. Devant l'autel, le magistrat du quartier, debout, la tête voilée, remplit les fonctions de sacrificateur; près de lui sont deux ministres ou *camilli*, portant, l'un la cassolette aux parfums, *acerra*, et le vase des libations, *guttus*; derrière sont les deux licteurs de ce magistrat avec leurs faisceaux; viennent ensuite les victimaires couronnés de laurier, conduisant les victimes ou s'appropriant à les frapper; enfin, sur le second plan, on voit quelques assistants à la cérémonie. Ce bas-relief, tiré de la bibliothèque de Saint-Marc à Venise, a été publié, en 1555, par Antoine Lafreri, et il paraît qu'à cette époque il existait à Rome dans le palais de Paul II.

Un autre bas-relief en marbre, représentant la même cérémonie, a été placé dans la cour du Musée, sur la muraille qui regarde le midi. Inférieur au premier sous le rapport de la beauté du travail, de la grandeur du style, et sous celui de l'ensemble, il est peut-être, au point de vue

de l'érudition, plus complet, en ce qu'il met en scène les différents états pour qui l'on offrait les *suovetaurilia*.

Le peuple et l'armée y sont caractérisés, et l'on peut, pour ainsi dire, suivre les cérémonies qui en faisaient partie, et qui avaient lieu lorsqu'on établissait le dénombrement ou le cens des citoyens romains. Vingt-un personnages et trois animaux que l'on conduit à l'autel forment cette grande composition. A la gauche du spectateur, le censeur, assis, reçoit et inscrit les noms de ceux dont il fait le cens. Le costume romain n'est pas de l'époque où on le portait dans toute sa pureté et sa beauté; ce n'est plus ni la même ampleur, ni la même richesse de plis que dans le bas-relief n° 176, et cette différence dans le caractère du costume suffirait seule pour faire placer cet ouvrage à une époque voisine de la décadence de l'art. Au près du censeur, deux personnages dans le costume civil, et dont l'un est assis, semblent s'entretenir; un soldat tourné vers eux prend part à leur conversation; il est vêtu d'une cote de mailles; son épée, très courte, est fixée au côté droit par un ceinturon, comme celle des soldats prétoriens, et il porte un des boucliers à angles arrondis qui couvraient presque toute la personne. Ces boucliers très simples n'ont pour ornement que l'*umbo* au partie du milieu, qui est très saillante. Ce soldat a les jambes nues; un autre qui est près de lui prête attention à la cérémonie: il est dans le même costume, et sous sa cote de mailles on voit l'*armiclausa*,

dont les manches très courtes sortent à peine de dessous la cote de mailles, que les Romains nommaient *lorica hamata*, et dont ils ne se sont servis qu'assez tard pour remplacer la cuirasse.

Viennent ensuite deux jeunes musiciens couronnés de lauriers, et vêtus de longs manteaux: l'un joue de la lyre; sa main droite est restaurée, ainsi que la main droite et la flûte de l'autre qui joue de cet instrument. La lyre a onze cordes, et l'on sait qu'elle finit par en avoir davantage, après n'avoir été montée d'abord que de trois. Un guerrier, qu'à son attitude, à la richesse de son armure, à son ample paludamentum ou manteau, on peut regarder comme un général, occupe le milieu de la composition; il est près de l'autel et s'appuie de la main gauche sur son bouclier. Ses jambes sont armées d'*ocrea* ou de jambarts, les *cnémides* des Grecs. Le paludamentum indique que la cérémonie, à laquelle semble présider le général, se passe à la campagne ou hors de Rome; car il n'était pas permis de porter dans Rome ce vêtement militaire, emblème de la guerre; on le déposait avant d'y entrer, et c'est peut-être une observation pour l'exactitude du costume romain, à laquelle on devrait avoir égard en peinture et sur la scène. La forme du casque de ce général n'est pas celle que l'on voit ordinairement à cette partie de l'armure romaine, et elle est plutôt dans le style grec. Au près de l'autel, une jeune fille se couvre la tête d'un voile; un jeune homme verse de l'eau



(Musée du Louvre; salle de la Diane. — N° 176 du livret. — Bas-relief antique; marbre pentélique.)

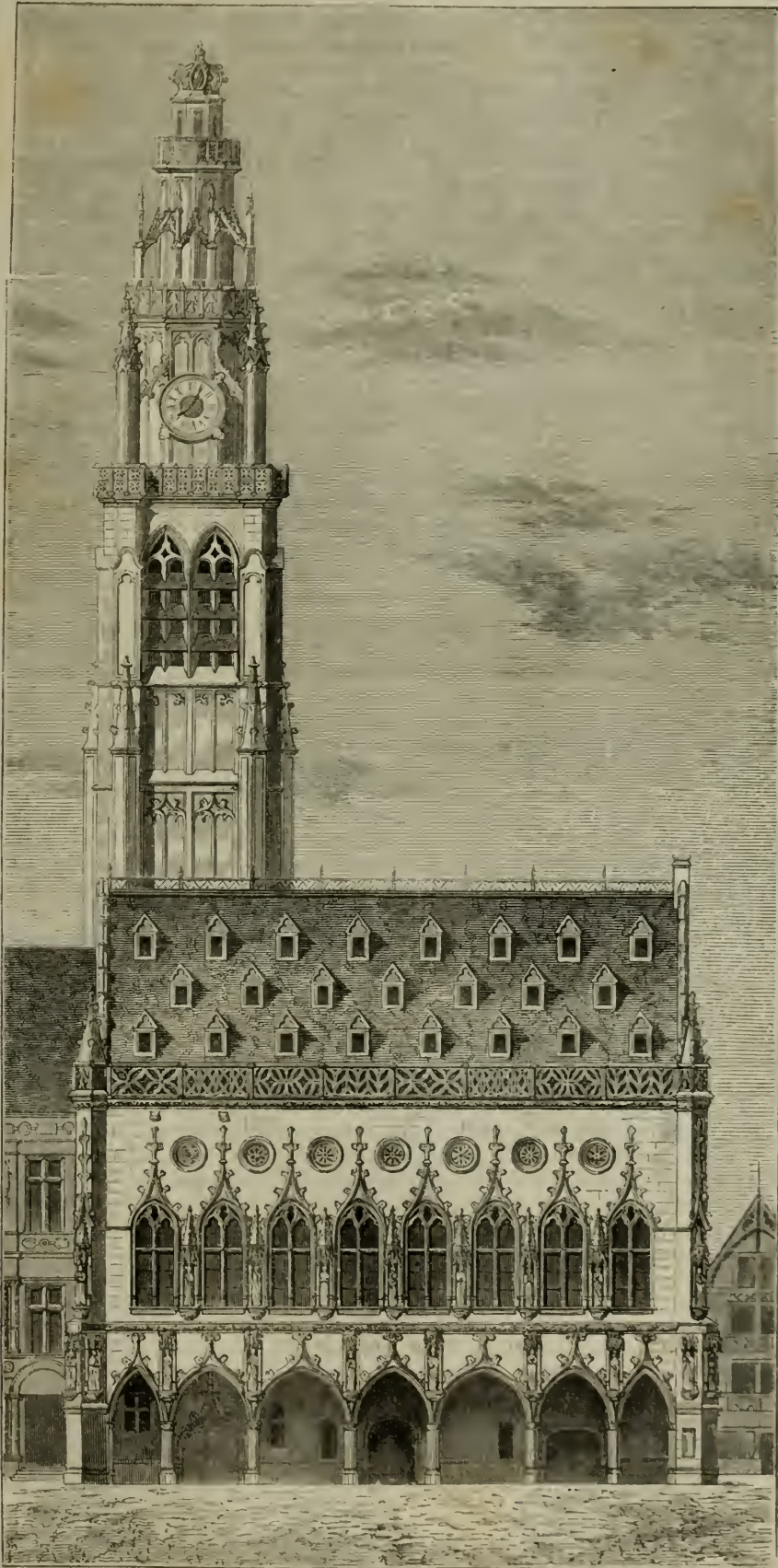
lustrale, ou peut-être du vin, pour une libation, dans la patère que lui tend le sacrificateur, qui, fixant ses regards sur le taureau, s'apprête sans doute à répandre entre ses cornes la liqueur consacrée. Derrière ce principal ministre du sacrifice, un autre jeune assistant, portant sur son épaule gauche l'*acerra* ou boîte aux parfums, relève le pan de son manteau. Un pope ou victimeur, n'ayant d'autre vêtement que le *limus* qui lui ceint le milieu du corps, la tête couronnée de laurier, caresse et maintient le taureau dont les cornes et le cou sont ornés de ces bandelettes de laine blanche, renouées de pourpre, dont on voit souvent les victimes parées dans d'autres monuments. Un autre victimeur conduit le bélier; il est suivi d'un ministre dont la tête est couverte d'un voile, et qui porte une espèce d'étendard; un troisième pope fait avancer un verrat. On voit ensuite deux soldats dans le même costume que ceux que nous avons déjà décrits; un autre paraît prêt à monter à cheval: ce groupe est joli et a du naturel. On pourrait indiquer comme une singularité et une irrégularité de travail qui ne seraient pas admises aujourd'hui, et qui ne surprend pas dans une

production des temps inférieurs de l'art, que la queue du cheval passe par-dessus un pilier, quoiqu'il soit sur un plan plus rapproché. Au reste, la sculpture de ce monument est assez médiocre quant à l'exécution, mais il offre de bonnes poses, de la variété dans la composition; certains personnages, tels que le chef, le sacrificateur et le taureau, sont remarquables par leur style; la plus grande partie des têtes est antique; et d'ailleurs, à ses autres mérites, ce bas-relief joint celui de fournir des détails curieux pour l'érudition et la connaissance des cérémonies religieuses et civiles de l'antiquité. Il est à regretter qu'on ait été forcé par les localités de le placer à une hauteur qui ne permet pas d'en distinguer toutes les finesses. Acquis à la vente du cardinal Fesch, ce monument a fait partie de la collection du palais Mattei, à Rome.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOUROGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

ETUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,
OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.
(Suite. — Voy p. 27, 66.)



(Hôtel-de-Ville d'Arras dans son état primitif.)

MOYEN AGE.
Architecture civile.

PALAIS PUBLICS. — HOTELS-DE-VILLE.

Rien n'est plus propre à témoigner du degré de civilisation auquel une nation peut être parvenue que le nombre, l'importance et le mérite des monuments civils qu'elle possède.

Avant d'être fortement constituée, une nouvelle société peut bien, pour se mettre en sûreté contre ses ennemis, élever des constructions propres à sa défense; elle peut, dans l'intérieur de ces remparts, consacrer des temples à sa religion et y abriter les habitations des citoyens; mais quant aux monuments civils proprement dits, ils ne prennent naissance qu'avec les institutions pour lesquelles ils sont créés, et ces institutions ne peuvent être solides et durables que lorsqu'une nation a acquis de l'unité, de la puissance et de la richesse.

Dans l'antiquité païenne, c'est chez le peuple romain que nous trouvons la civilisation arrivée à son plus grand développement: aussi les constructions civiles ne furent-elles jamais plus nombreuses ni plus importantes; c'étaient les forum avec leurs vastes portiques où se réunissaient les citoyens, les basiliques où se discutaient et se jugeaient les affaires publiques et privées, puis les thermes, vastes et somptueux édifices, où se trouvaient réunis à la fois des salles de bains de toute espèce, des xystes pour se livrer aux exercices du corps, et des exèdres où l'on discutait les points les plus élevés de la philosophie; ajoutons encore les théâtres, les amphithéâtres et les cirques, où des populations entières se trouvaient en présence pour assister à ces jeux et à ces spectacles extraordinaires, auxquels rien, dans les temps modernes, ne saurait être comparé. Quant aux palais, ceux destinés aux empereurs avaient une telle étendue et se composaient de tant de bâtiments divers, qu'ils ressemblaient véritablement à des villes; de plus, le luxe de leur architecture et la richesse des matières qui y étaient employées les rendaient dignes sous tous les rapports de servir de demeure aux maîtres du monde.

La société chrétienne, par la nature même de sa constitution, et par les luites continuelles qu'elle eut à soutenir, ne put jamais atteindre qu'à un état de civilisation très incomplet, et ne put en aucune façon prétendre à l'établissement de ces institutions civiles dont le développement est en proportion de la grandeur et de la prospérité des Etats.

On ne doit donc plus chercher ni forum, ni portiques somptueux, ni thermes, ni basiliques; quant à des cirques, à des amphithéâtres, on conçoit que les chrétiens n'aient pas songé à reproduire ces monuments qui avaient été arrosés du sang de leurs frères. D'un autre côté, la philosophie exclusive du christianisme tel qu'il était compris au moyen âge, s'opposait à l'érection des monuments honorifiques ou triomphaux; car si les païens avaient souvent honoré l'homme à l'égal de la divinité, les chrétiens lui avaient toujours prescrit l'humilité la plus profonde. Au moyen âge, les palais destinés à l'habitation royale étaient construits dans la prévision d'un état de guerre permanent; c'étaient de véritables forteresses, qui, ainsi que nous l'avons vu, appartiennent bien plutôt à l'architecture militaire qu'à l'architecture civile. Nous verrons enfin, dans la suite de ces études, dans quel état d'infériorité demeurèrent au moyen âge les constructions d'utilité publique, telles que les voies, les ponts, les aqueducs, etc., dont les Romains avaient laissé de si beaux et de si nombreux exemples sur le sol de la France. Cela s'explique facilement par l'instabilité, la faiblesse et la division du pouvoir, qui, sous le régime de la féodalité, songeait exclusivement à s'affermir, et s'occupait peu d'améliorer le bien-être de populations qu'il avait intérêt à maintenir dans un état de servitude.

Ainsi donc l'église et le couvent d'une part, le donjon féodal et les remparts fortifiés de l'autre, voilà quels furent

les véritables monuments de la civilisation chrétienne pendant plusieurs siècles. Quant aux monuments de l'architecture civile, ils ne commencèrent à acquérir quelque importance qu'à mesure que la bourgeoisie parvint à conquérir certains privilèges et quelques franchises.

Long-temps la classe bourgeoise resta dans la dépendance des deux autres, savoir: celle des prêtres et des moines, qui trouvaient dans la vie du cloître et dans celle de l'église tout le bien-être qu'elle pouvait désirer; celle des princes et des nobles, qui jouissaient de tous les privilèges et de tous les bénéfices qu'ils s'attribuaient dans ces temps de barbarie. Les moines étaient vassaux des évêques, les hommes d'armes vassaux des seigneurs, et les bourgeois vassaux des uns et des autres.

On comprend alors combien le défaut d'organisation civile avait dû restreindre les édifices spécialement consacrés à l'usage des citoyens, et l'on conviendra, d'après cet exposé, qu'on trouverait difficilement une dénomination plus juste que celle d'*art chrétien* pour qualifier le système d'architecture qui prévalut pendant plusieurs siècles, c'est-à-dire depuis la chute de l'empire romain jusqu'au quinzième siècle; car tous les monuments qui appartiennent à cette période ont tous été élevés sous l'influence de la pensée religieuse, qui formait alors le principal lien entre les membres d'une société dans laquelle l'individualité était complètement anéantie; et d'ailleurs, n'était-ce pas dans les cloîtres que se formaient les véritables artistes de cette époque?

Il nous reste maintenant à examiner quels furent en France les monuments élevés au moyen âge qui peuvent être considérés comme appartenant à l'architecture civile.

Sous la domination romaine, la plupart des villes municipales de l'empire possédaient un édifice où se trouvaient réunis les administrations publiques et le siège de la justice. L'hôtel-de-ville de Toulouse, ainsi que l'indique son ancien nom de *Capitole* qu'on lui a conservé, a été élevé sur l'emplacement même d'un de ces édifices romains. La ville de Lutèce dut aussi, comme les autres cités de la Gaule, avoir un corps de juges et d'administrateurs municipaux, et posséder un édifice propre aux séances de ce corps et au dépôt de ses actes. Il y a tout lieu de croire que cet édifice était celui qu'on a désigné depuis sous le nom de Palais de la Cité; car la Cité représentait l'enceinte fortifiée, une sorte de *Capitole*, où devait se trouver réunie l'administration civile et militaire de la province.

Le palais des Thermes, au contraire, qui n'était qu'un lieu de plaisance, destiné à l'habitation des empereurs lors de leur séjour à Paris, se trouvait en dehors de la ville. Les rois des deux premières races habitaient cependant ce palais; mais leurs successeurs le quittèrent bientôt pour aller habiter celui de la Cité, dans lequel ils se trouvaient plus en sûreté contre les attaques des Normands.

Il serait difficile de préciser quelle était alors l'importance de cet édifice; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il fut reconstruit presque entièrement sous le roi Robert, en 1005; néanmoins il paraît qu'alors le palais était principalement destiné à l'habitation royale, et que ce fut seulement sous le règne de S. Louis qu'il devint effectivement le siège du gouvernement. C'est dans ce nouveau but que ce roi en accrut considérablement les bâtiments, en faisant construire les parties inférieures et supérieures de la grande salle, la grande chambre où siège aujourd'hui la Cour de cassation, et enfin la Sainte-Chapelle, où il déposa les saintes reliques rapportées de la Terre-Sainte. (Voy. 1854, p. 124.)

Après S. Louis, le palais fut continué par Philippe-le-Bel. Messire Enguerrand de Marigny, comte de Longueville et général des finances, étant le conducteur de l'œuvre, sa statue fut placée sur un des portails; mais plus tard elle fut abattue.

Le palais terminé, le roi Philippe-le-Bel y donna des

fêtes qui durèrent huit jours, pendant lesquels les habitants de Paris tinrent leurs boutiques fermées.

Le *Grand-Palais*, comme on l'appelait alors, occupait ainsi, depuis le pont aux Meuniers jusqu'au pont Saint-Michel, toute la largeur de la Cité; bordé des deux côtés par la rivière, il s'étendait à l'occident jusqu'à la pointe de l'île de la Cité, où était la maison des Estuves (les salles de bains) et le jardin du roi, terminé par un petit bras de rivière qui formait une petite île. A l'extérieur, les bâtiments étaient flanqués de tours et de tourelles; ils n'avaient pas toutefois cet aspect formidable des châteaux-forts élevés uniquement dans un but de défense, ainsi qu'on peut en juger par les tours qui subsistent encore aujourd'hui, et qui, au lieu d'être terminées par des plates-formes, sont couronnées de toits coniques très aigus. Les charpentes de ces toitures sont très remarquables par la recherche qu'on a apportée dans leur exécution. Ces tours, ainsi que c'était l'usage dans ce temps-là, avaient toutes un nom qui servait à les désigner: c'était la tour de Beauvais, celle de la Question, la tour du Trésor des bijoux, la tour Carrée, la tour Civile, etc.

En 1570, Charles V fit mettre dans la grande tour qui existe encore à l'angle nord-est du quai du côté de la rive gauche, la première grosse horloge qu'il y ait eue à Paris, et fit venir tout exprès d'Allemagne le nommé Henri de Vic, qu'il logea dans cette tour pour en avoir soin.

Le palais servit alors aux assemblées du Parlement quand il tenait ses séances à Paris; il y avait été installé par Philippe-le-Bel; mais Louis-le-Hutin ordonna que le parlement fût sédentaire et fixe à Paris, laissant, disait-il, son palais aux juges pour que les parties n'eussent pas tant de frais.

En 1551, Charles VII abandonna au Parlement l'entière jouissance d'une grande partie du palais.

La salle qui, dès l'origine, fut destinée aux assemblées du Parlement, était celle où s'assemble aujourd'hui la Cour de cassation. Cette salle, alors fort simple, était entourée de stalles en bois comme les salles capitulaires des couvents. Sous Louis XII, sa décoration intérieure fut entièrement renouvelée, et son plafond en bois se composait alors de voussures terminées par des culs-de-lampe, le tout orné de peintures et richement doré avec de l'or de ducat, ce qui lui avait fait donner le nom de *Chambre dorée* (voyez 1854, p. 561). La décoration de cette salle existait encore en 1722.

C'était en outre au palais que se faisaient les festins des rois, qu'avaient lieu les cérémonies publiques, les fêtes solennelles, la réception des princes et des ambassadeurs étrangers. On y célébrait les noces des enfants de France, et l'on y tenait de grandes assemblées. Matthieu Paris dit qu'Henri III, roi d'Angleterre, fut reçu, l'an 1254, *in majore domini regis Francorum palatio, quod est in medio civitatis Parisiæ*. Philippe-le-Bel y assembla les députés des villes pour en obtenir de l'argent pour faire la guerre à ses ennemis.

En 1557, après la malheureuse bataille de Poitiers, les Etats-Généraux furent assemblés au palais.

Le 22 février 1558, Etienne Marcel, prévôt des marchands, pénétra dans la chambre du dauphin, au palais, et fit massacrer sous ses yeux Robert de Clermont, maréchal de Normandie, et Jean de Conflans, maréchal de Champagne.

En 1578, l'empereur Charles IV fit son entrée à Paris, et le roi l'invita à un banquet, qui, selon l'usage, se fit sur la grande table de marbre de la grande salle du palais, qu'on désignait alors sous le nom de *Palais Royal*.

En 1415, l'empereur Sigismond fut reçu et logé au palais, où il tint l'audience en la grande chambre.

On voit les nombreux et différents usages auxquels devait servir la grande salle du palais de la Cité, et rien ne prouve mieux l'absence totale de monuments civils à cette époque.

Cette grande salle, bâtie sous le règne de S. Louis, occupait exactement le même espace que celle d'aujourd'hui; elle était également divisée en deux nefs par des piliers sur lesquels s'appuyait la double voûte construite et lambrissée en bois. Cette disposition de points d'appui, qui était ici motivée par la dimension extraordinaire du vaisseau qu'on avait à couvrir, était généralement usitée au moyen âge, lors même qu'elle n'était pas rendue obligatoire par le mode de construction adopté. Nous en avons déjà vu un exemple dans le réfectoire de Saint-Martin-des-Champs à Paris (voy. 1840, p. 168). Sur chacun des piliers étaient placées dans des niches les statues de tous les rois de France, depuis Pharamond jusqu'à Charles IX exclusivement; des inscriptions placées au-dessous de chacune d'elles indiquaient la durée de leur règne et la date de leur mort. Corozet, dans ses *Antiquités et singularités de la ville de Paris*, les rapporte toutes textuellement, et il ajoute: « On pense que » ceux qui ont les mains hautes ont régné vertueusement, » et ceux qui ont les mains basses ont été infortunés ou n'ont » fait acte d'excellence. »

A l'extrémité occidentale se trouvait la fameuse table de marbre qui occupait presque toute la largeur de la salle; elle était d'ailleurs si grande et si épaisse, que jamais on n'avait vu une pièce de marbre d'une telle dimension. C'était sur cette table que se faisaient les festins royaux. Les princes du sang, les ambassadeurs, étaient seuls appelés à s'y asseoir; les autres personnes invitées prenaient place à d'autres tables que l'on dressait à côté. La table de marbre servait aussi aux clercs de la Bazoche pour y représenter leurs farces; c'était pour eux un théâtre commode qui ne leur coûtait rien.

A l'extrémité orientale de la grande salle, Louis XI fit construire plus tard une chapelle, et y fit mettre les images de Charlemagne et de S. Louis. Ce même roi fit faire son effigie à genoux devant l'image de Notre-Dame, pour la mettre à la place qui lui était réservée à côté des rois ses prédécesseurs.

Dans les renforcements formés par les saillies des piliers qui étaient adossés à la muraille, il y avait des bancs de pierre où l'on pouvait se reposer, et plusieurs grandes cheminées formaient autant de foyers autour desquels les citoyens se réunissaient pour traiter de leurs affaires. (Voy., p. 229, la vue que nous donnons de cette salle.)

Sous Charles VI, les gouverneurs des finances décidèrent de faire un cerf d'or massif, et pour modèle on en fit un en bois qu'on plaça dans la grande salle du palais, entre deux piliers; de l'autre on n'exécuta seulement que le cou et la tête en or fin.

La prison de la Conciergerie, dont il est fait mention dès 1591, formait une dépendance du palais; car au moyen âge les palais, les châteaux des rois et des seigneurs, ainsi que les abbayes, avaient toujours un lieu de détention.

Charles VIII fit construire près de la Sainte-Chapelle la chambre dite du Trésor, pour y conserver les archives.

En 1514 fut commencé par Louis XII l'hôtel de la cour des comptes, ainsi qu'il était dit dans l'inscription de lettres d'or sur azur au-dessus de l'une des portes dudit hôtel. Jean Joconde en fut l'architecte. Cet hôtel, qu'on trouve exactement représenté dans des gravures anciennes, occupait précisément l'emplacement du local de la cour des comptes actuelle. C'était un des plus beaux exemples de ce style mixte qui régna dans l'architecture sous le règne de Louis XII et le commencement de celui de François I^{er}. Ce bâtiment fut détruit par un incendie qui eut lieu le 27 octobre 1757. L'hôtel qu'on voit aujourd'hui fut construit en 1740 par Gabriel, architecte du roi. Malgré les nouveaux services pour lesquels le palais recevait ainsi des agrandissements notables, il ne continuait pas moins à être habité par le roi; car François I^{er} y demeurait en 1551.

Pendant la Ligue, les bourgeois s'assemblaient au palais.

et c'est là que les habitants de Paris se réunissaient pour entendre les nouvelles et les commenter selon leurs craintes ou leurs espérances.

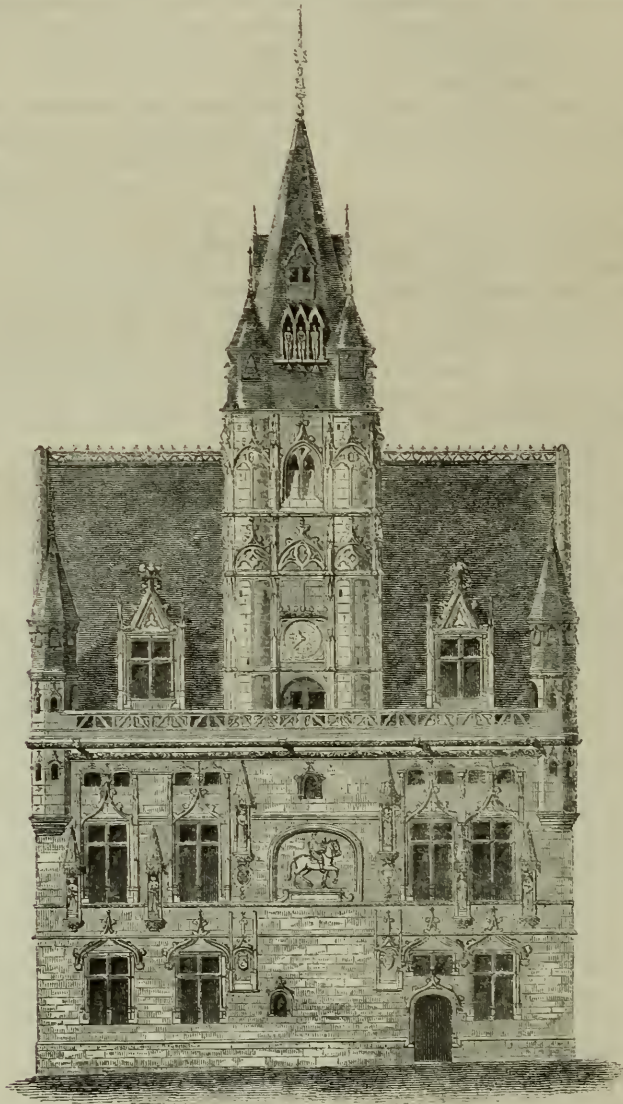
En 1618, après la mort de Henri IV, un violent incendie consuma la partie supérieure de la grande salle. Elle fut reconstruite en 1622 par Jacques Debrosses. Nous aurons occasion d'y revenir dans la suite. On prétendit, à cette époque, que cet incendie avait été allumé avec l'intention de détruire les pièces du procès de Ravallac.

Sous Louis XIII, le palais ayant été destiné aux festins et aux cérémonies du couronnement de la reine femme de Henri IV, le Parlement fut obligé de céder la place et de transporter momentanément ses séances dans le réfectoire

des Grands-Augustins, ainsi que cela avait déjà eu lieu précédemment.

Pendant les troubles de la Fronde, le palais devint le théâtre des événements les plus importants : plus d'un combat fut livré dans la grande salle entre les partisans des princes et ceux du coadjuteur.

On voit, par la description que nous venons de faire, quel fut au seizième siècle l'ensemble de ce grand palais, qui, quoique composé de bâtiments construits en différents temps et sans régularité, ne laissait pas que d'offrir un aspect remarquable par sa grandeur et sa magnificence ; il réunissait alors tous les services d'une demeure royale, comprenait à la fois l'administration judiciaire et celle des finances,



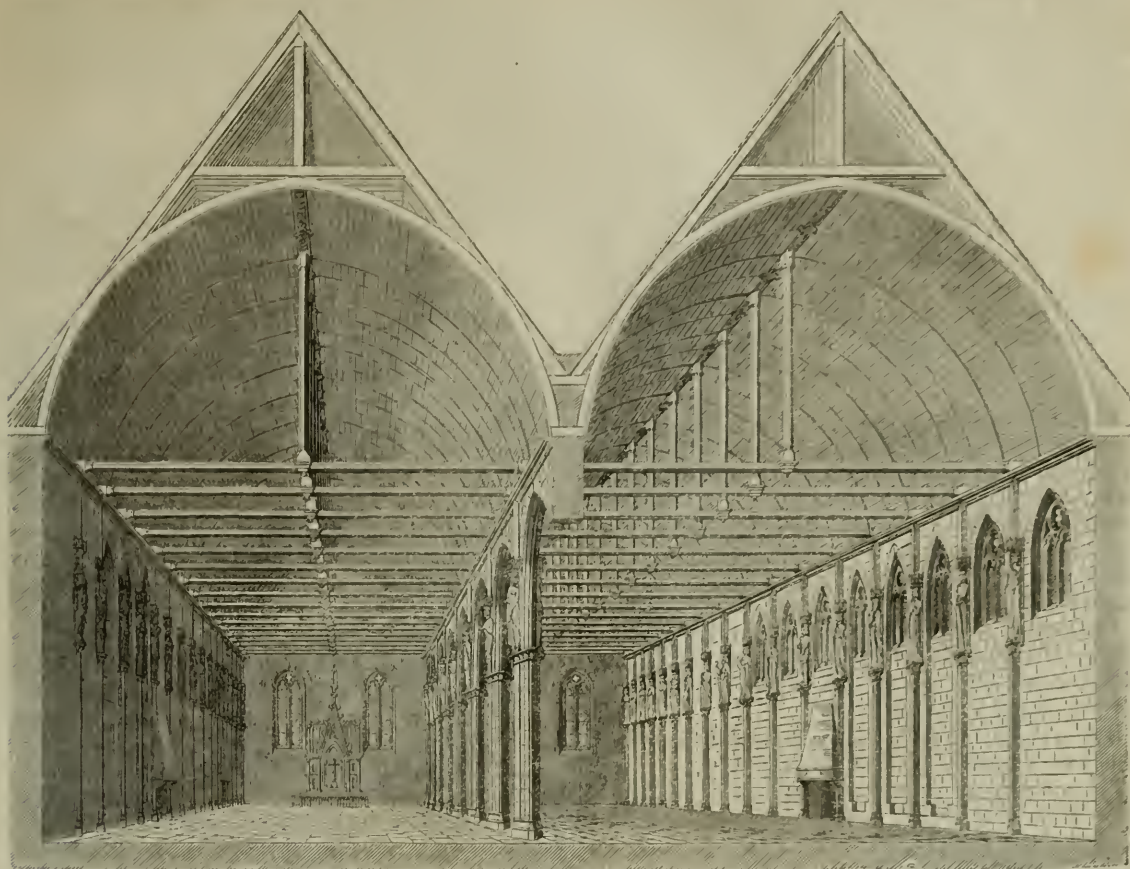
(Hôtel-de-Ville de Compiègne, d'après un dessin exposé au salon de 1841.)

renfermait les actes de l'Etat ; et nous avons vu que la salle principale, outre les divers usages auxquels elle servait, était même à certain jour transformée en théâtre. On peut évidemment conclure de ces besoins si différents et si nombreux auxquels on avait cru devoir consacrer un seul édifice, qu'il n'en existait aucun autre à Paris propre à y satisfaire, et conséquemment il es' à propos d'établir qu'avant le règne de S. Louis, il n'y avait en France aucun bâtiment civil qu'on puisse citer ; et c'est par cette raison sans doute que l'on fut obligé, comme nous l'avons dit, d'assembler les États-Généraux dans l'église Notre-Dame.

Par suite d'un incendie qui eut lieu dans la nuit du 10 au 11 janvier 1776, la partie des bâtiments comprise entre la grande salle et la Sainte-Chapelle, sur la cour dite *Cour de Mai*, fut détruite et reconstruite telle qu'elle est aujourd'hui, par Desmaisons, architecte du roi.

Il existe à Ronen un palais qui appartient essentiellement à l'architecture civile, et doit être cité à côté de celui de la Cité, quoique ayant été élevé pour une destination plus spéciale.

Les bâtiments de ce palais, qui occupent les trois côtés d'une cour, ont été construits à des époques différentes : parmi ces bâtiments, la salle dite aujourd'hui la salle des



(Ancienne salle du palais de la Cité , à Paris.)



(Grande salle du Palais de Justice de Rouen.)

Procureurs est la plus ancienne. C'est un fort beau vaisseau qui a 17 mètres 60 centimètres de large ; la voûte est en bois et d'une construction hardie ; on ne saurait mieux en donner l'idée qu'en la comparant à une carène de vaisseau renversée ; elle est pénétrée par des fenêtres formant lucarnes à l'extérieur, et la salle est éclairée en outre par les fenêtres percées sur ses faces et dans ses pignons ; elle est décorée de niches dans lesquelles étaient placées des statues. A l'extérieur, cette salle est flanquée aux quatre angles de petites tourelles octogones qui contiennent des escaliers. Le sol de cette salle est très élevé au-dessus du niveau de la cour ; on y parvenait par un perron placé autrefois à l'une des extrémités, et qui depuis a été transporté au milieu. Dans la partie inférieure se trouvent les prisons, dépendances inséparables des palais du moyen âge. (Voy. 1854, p. 109.)

Cette salle avait été élevée pour servir à la réunion des Etats qui composaient le duché de Normandie. Plus tard, pour les assemblées du Parlement, on éleva le bâtiment du midi, où se trouve une belle salle de 15^m,50 de large, servant aujourd'hui à la Cour d'assises. Le plafond de cette salle est en menuiserie, et se compose de compartiments dans le goût de l'époque à laquelle il fut fait. Les décorations de la partie inférieure de cette salle ont été détruites.

La construction de ce bâtiment et de celui en retour date du seizième siècle, et ces parties peuvent être considérées comme des exemples complets du style qu'on est convenu d'appeler gothique fleuri.

Il est probable que la destination présente qu'a reçue ce monument permettra de le conserver intact.

Par la description que nous avons faite et du palais de la Cité à Paris, et de celui de Rouen, les deux seuls qui nous soient restés en France, on a vu que dans ces palais, qu'on peut appeler des palais publics, il y avait toujours une salle beaucoup plus grande que les autres, et comparable à quelques égards à la basilique, qui, chez les anciens, faisait aussi souvent partie du palais du chef de l'Etat.

Le château de Montargis, qui se composait de plusieurs corps de bâtiments construits à différentes époques, possédait également une grande salle de ce genre, qui, à en juger par les gravures très détaillées qu'on en voit dans les œuvres de Ducerceau, ne devait pas être moins remarquable par son étendue que par l'ensemble de son ordonnance architecturale. Comme celles du palais de la Cité et de Rouen, elle était élevée sur un étage inférieur. Le vaisseau supérieur n'avait aucun point d'appui ; dans le milieu, il était percé de fenêtres sur ses quatre faces. La voûte était en bois, décorée de compartiments variés.

On sait que sous Charles VII le Parlement avait été transféré à Montargis ; peut-être est-ce à cette occasion que fut commencée la construction de cette salle, qui ne fut achevée que sous le règne de Charles VIII.

En Angleterre on peut voir dans *Westminster-Hall* un autre exemple de ces grandes salles qu'on élevait au moyen âge dans les palais publics. La salle de Westminster servait et sert encore à des usages tout-à-fait analogues à ceux pour lesquels l'ancienne salle du palais de la Cité avait été construite. (Voy. 1855, p. 85.)

HOTELS-DE-VILLE.

Parmi les monuments spécialement destinés à l'administration civile, celui qui se présente le premier, c'est évidemment la maison commune ou maison de ville, qui, par sa destination et son caractère, doit être placée immédiatement après la simple habitation privée.

C'est de l'affranchissement des communes, c'est-à-dire du douzième siècle, que date l'origine des maisons de ville ; ce furent d'abord de simples et modestes constructions consacrées à l'administration civile des cités ; mais plus tard, ces constructions ayant acquis plus d'importance, devinrent

de véritables monuments ; et l'on pourrait suivre ainsi le développement successif de la liberté communale en France, par l'examen des édifices qui lui furent consacrés. De nos jours elle est arrivée à ce point qu'on lui élève des palais qui rivalisent avec ceux des souverains.

Au douzième siècle, la première charge civile était celle de prévôt de Paris ; mais cette charge étant alors vénale, ceux qui l'achetaient cherchaient à en retirer le prix par les vexations arbitraires qu'ils exerçaient sur les habitants. Les échevins ou magistrats municipaux furent créés par Philippe-Auguste, qui donna en même temps les armoiries à la ville de Paris.

Ce fut vers le milieu du treizième siècle que le chef de la hanse parisienne, ou communauté des marchands de Paris, regut le titre de prévôt des marchands ou maître des échevins. Cette communauté ou confrérie, ainsi composée du prévôt des marchands et des échevins, obtint alors un grand accroissement de privilèges et d'attributions, et devint le corps municipal de la ville de Paris.

Dans le principe, le local consacré à l'administration communale s'appelait *parloir aux bourgeois*. La naïveté de cette dénomination exprime parfaitement une institution à sa naissance ; c'était en effet de véritables parloirs, car ils se réduisaient à une grande pièce accompagnée de quelques dépendances où les citoyens venaient causer de leurs affaires et traiter en même temps celles de la commune. C'est pour un semblable usage que furent élevées ces grandes loges ouvertes, qu'on voit sur les places des principales villes d'Italie, comme à Florence, à Gènes, etc.

Le premier parloir de Paris était situé près du grand Châtelet ; plus tard il fut transféré vers la place Saint-Michel près de l'enceinte de Philippe-Auguste ; et la rue des Francs-Bourgeois doit son nom aux franchises qui avaient été accordées aux citoyens. De là, il fut transféré au grand Châtelet, où il commença à prendre plus d'importance par sa situation au centre de l'administration judiciaire. Mais bientôt, soit que les développements devenus nécessaires fussent impossibles dans cette localité, soit que les chefs de la bourgeoisie ne se trouvassent pas assez libres dans un château-fort, en 1547 une grande maison fut achetée sur la place de Grève ; on la nommait la Maison aux piliers, parce qu'à l'instar de celles que nous voyons encore dans le quartier des halles et sur les places publiques de certaines villes anciennes, elle était supportée sur des piliers isolés.

Elle fut aussi appelée *Maison au Dauphin*, parce que Philippe de Valois, qui en avait d'abord fait don à la reine, veuve de Louis-le-Martin, la lui retira plus tard pour la donner ensuite en propriété à Guy, Dauphin du Viennois, et à ses successeurs, princes souverains du Dauphiné.

Cette maison était fort simple et n'avait guère plus d'apparence que les maisons bourgeoises qui l'entouraient, si ce n'étaient deux tourelles placées aux angles, qui indiquaient la noblesse et la puissance de ses premiers propriétaires.

Le corps municipal, dès qu'il en prit possession, y fit exécuter diverses réparations, et, en 1568, Jean de Blois fut chargé de l'ornement de peintures. Quelques manuscrits du moyen âge et la tapisserie de Saint-Victor donnent des indications de ses formes principales.

Ainsi donc, on voit que la partie essentielle de la distribution de tout hôtel-de-ville doit être une grande salle propre à servir de lieu de réunion à un certain nombre de citoyens en différentes occasions. Quant au caractère de l'architecture qui devait être adopté pour un édifice de ce genre, il nous semble, comme nous l'avons déjà dit, que la dénomination seule de maison de ville ou maison commune l'exprime suffisamment. C'est une maison qui n'est plus la maison d'un seul, mais la maison de tous ; mais c'est une maison, et l'on n'en fit un hôtel que lorsque les bourgeois eux-mêmes voulurent en avoir pour leur propre demeure. Nous pensons donc que la maison commune est liée

intimement à la maison particulière, dont elle ne doit être pour ainsi dire que le développement, et c'est ce qu'elle a toujours été effectivement, comme on peut en juger en comparant celles qui existent encore avec les habitations privées de la même époque. En France, les plus anciens hôtels-de-ville qu'on voit encore dans nos provinces ne remontent pas au-delà du quinzième siècle; mais on est autorisé à croire que ceux qui les ont précédés n'étaient probablement pas dignes d'être comptés parmi les monuments. En un mot, l'hôtel-de-ville est le monument qui, mieux que tout autre, signale le terme de la féodalité.

Parmi les hôtels-de-ville qui nous sont restés, nous en avons choisi deux qui fussent de nature à donner une idée complète de ce qu'étaient les édifices de ce genre. Celui de la ville de Compiègne, quoique le plus simple et le moins important, n'en est pas moins remarquable par la disposition de son ensemble et par certains détails qui lui sont particuliers.

Il fut bâti sous Charles VI, sur l'emplacement d'un monastère fondé en 1180 par Philippe-Auguste, et détruit par un incendie en 1196.

Sous les règnes de Henri III et de Louis XIII, on fit à ce monument plusieurs réparations et quelques additions en prolongement de la façade. Ce fut à cette époque que l'on orna le milieu de la façade d'une statue équestre de Louis XIII, sculptée en bas-relief: cette statue existait encore il y a une quinzaine d'années; elle a été détruite pour faire place à un cadran moderne. On voyait autrefois, à gauche de la porte d'entrée, des armes qui avaient été données à la ville de Compiègne par Philippe-Auguste, en 1218, par lettres-patentes qui confirment tous ses privilèges et lui en accordent de nouveaux. Ces armes furent la récompense de la valeur que ses habitants déployèrent à la bataille de Bouvines, où ils suivirent leur roi. Elles étaient d'argent au lion d'azur armé et lampassé de gueules, couronné d'or et chargé de six fleurs-de-lys de même, avec la devise: *Regi et regno fidelissima*.

À l'intérieur, ce monument n'a conservé aucune trace de son ancienne distribution.

On voyait à la dernière exposition un fort beau dessin de cet hôtel-de-ville fait par M. Desmarest, jeune architecte de Compiègne, qui a bien voulu nous en communiquer une réduction.

Dans les villes les plus importantes, les hôtels-de-ville étaient nécessairement plus étendus et construits en vue de satisfaire à des besoins plus multipliés; tel est celui qui fut élevé dans la ville d'Arras. Ce monument, dans lequel on retrouve un des derniers exemples de l'emploi du style ogival, existe encore aujourd'hui et n'a subi que quelques modifications peu importantes. (Notre dessin le reproduit tel qu'il était dans son état primitif.) La façade se compose, à rez-de-chaussée, d'un portique ouvert par des arcades de différentes grandeurs, surmonté d'un seul étage percé de grandes fenêtres en ogives, au-dessus desquelles se trouvent des œils-de-bœuf découpés en rosaces; entre les arcs du rez-de-chaussée et entre les fenêtres du premier étage, sont disposées des niches au nombre de treize, qui probablement contenaient les statues des citoyens illustres qui s'étaient distingués dans l'administration municipale de leur pays. La tour du beffroi, qui s'élève à l'un des côtés, et en retraite de la façade, a une grande importance; ses formes architecturales sont en harmonie avec le reste de l'édifice.

À l'intérieur, la plus grande partie est occupée par une grande salle située au premier étage, et éclairée sur la façade.

L'ensemble de la disposition que nous venons d'indiquer ainsi que l'ordonnance extérieure dont l'hôtel-de-ville d'Arras offre un exemple des plus complets, sont en général les mêmes dans presque tous les monuments de ce genre de la même importance. L'hôtel-de-ville de Saint-Quentin, bâti en 1509 (voyez 1856, p. 265) en est une preuve; il offre une grande analogie avec celui de la ville d'Arras :

portique au rez-de-chaussée, grandes fenêtres au premier étage, niches dans les trumeaux, beffroi, etc.; au premier étage, la grande salle conserve encore son ancienne décoration; partout les mêmes besoins et le même caractère devaient forcément déterminer les mêmes formes, à quelques nuances près. C'était donc généralement le portique public donnant sur la principale grande place, et destiné à toute heure à la réunion des habitants pour traiter ensemble de leurs affaires; la grande salle au premier étage pour l'assemblée des notables et les cérémonies publiques; plus, quelques pièces de dépendances pour le service de l'administration, et enfin le beffroi, partie essentielle de l'hôtel-de-ville, étant pour ainsi dire l'organe officiel de la cité qu'il éveille le matin, qu'il invite au repos le soir, et qu'il convie aux solennités nationales.

Le beffroi et l'hôtel-de-ville sont souvent pris l'un pour l'autre, et dans les chartes des franchises on accordait à une ville le droit de beffroi comme signe d'immunité.

Parmi le petit nombre d'hôtels-de-ville que nous possédons encore en France, il faut citer celui de Douai, dénaturé en partie (voyez 1856, p. 185); celui de Dreux, qui n'est à proprement parler qu'une tour (voy. 1856, p. 297); ceux d'Orléans et de Noyon, élevés au seizième siècle; on en voyait autrefois un fort beau à Saint-Omer, qui a été détruit il y a peu d'années.

Nous avons déjà parlé de l'hôtel-de-ville de Paris, et nous aurons encore occasion d'y revenir en traitant des productions de l'architecture au seizième siècle.

La maison de Jacques Cœur, achetée en 1682 par le maire et les échevins, devint l'hôtel-de-ville de la ville de Bourges (voyez 1855, p. 407).

À Béthune, on voit encore la tour du beffroi de l'ancien hôtel-de-ville (voyez 1856, p. 241).

DAVID LE TRAPPEUR.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 214.)

§ 2.

À mesure que la troupe avançait, le terrain s'élevait graduellement, et l'air devenait sec et froid; les chevaux ne trouvaient plus pour nourriture qu'une sorte d'absinthie rabougrie connue des sauvages et des trappeurs sous le nom de sauge; les vivres commencèrent également à diminuer, et il fallut songer à s'en procurer. Le capitaine Sablette, ayant encore ralenti la marche de la caravane, envoya ses trappeurs les mieux montés à la recherche des élans et des antilopes dispersés dans la montagne.

David suivit Pierre dans une de ces expéditions; mais ils parcoururent les plateaux une partie du jour sans rencontrer d'autre gibier que quelques piloris qu'ils dédaignèrent de tuer. Le soleil commençait à descendre à l'horizon, et ils regagnaient désappointés le lieu de campement désigné par le capitaine, lorsqu'en tournant une colline Pierre arrêta brusquement son cheval.

— Qu'y a-t-il? demanda David.

— Les Peaux-Rouges, murmura le vieux trappeur.

— D'où savez-vous?...

— Vois.

David baissa les yeux, et aperçut en effet des empreintes toutes fraîches sur le sol argileux.

— Quelque trappeur a peut-être pris ce passage, observa David.

— Il l'eût traversé à cheval, répliqua Pierre, et les traces ont été laissées par des mocassins. Cette piste ne peut appartenir qu'aux Pieds-Noirs; car eux seuls font leurs excursions de guerre à pied, afin de se mieux cacher et de dérober plus facilement les chevaux de leurs ennemis. Mais il faut que ce soit un faible détachement; les empreintes

sont peu nombreuses. En tout cas, prenons nos précautions, car ils doivent être ici près.

En parlant ainsi le vieux trappeur avait mis pied à terre. Après s'être assuré de la direction qu'avaient prise les Peaux-Rouges, il plaça son cheval entre eux et lui de manière à s'en faire un bouclier, appuya sa carabine sur le cou de l'animal, et continua à s'avancer lentement.

David, qui l'avait imité, le suivait à quelques pas. Ils tournèrent ainsi la colline, et entrèrent dans une vallée ombragée de saules. Mais à peine en avaient-ils parcouru la moitié que Pierre, dont l'œil était toujours aux aguets, s'arrêta en tressaillant. A quelques pas, et au milieu d'un bosquet de cotonniers, brillait un large feu autour duquel s'agitaient une douzaine de Peaux-Rouges; près d'eux étaient attachés trois chevaux que Pierre reconnut sur-le-champ, à leurs équipements, pour ceux de trois trappeurs appartenant à la bande du capitaine Sablette.

Les sauvages parlaient vivement, et paraissaient tout entiers à quelque importante préoccupation. Pierre et David demeurèrent un instant immobiles, les contemplant en silence; enfin le vieux trappeur se détourna vers son compagnon :

— Il est impossible de passer sans être aperçus, dit-il, et d'un autre côté cette route est la seule que nous puissions prendre pour arriver ce soir au campement du capitaine.

— Que faire alors? demanda David.

— Sur mon honneur! le plus sage serait peut-être d'attaquer brusquement ces bandits, et de leur reprendre les trois chevaux qu'ils ont enlevés à nos compagnons; mais pour cela il faudrait savoir au juste quel est leur nombre, et comment ils sont armés.

— Ne peut-on s'approcher davantage?

— Sans doute, si tu veux être adroit et prudent.

— Je tâcherai.

— Cachons d'abord les chevaux dans ces touffes de jonc; puis tu m'imiteras.

Ils firent entrer leurs montures dans un fourré qui les cachait complètement, et les y attachèrent. Le trappeur passa ensuite sa carabine en bandoulière, et, marchant sur les mains et les genoux, il s'approcha sans être aperçu du bosquet de cotonniers.

David et lui allaient l'atteindre, lorsque les sauvages poussèrent un grand cri. Tous deux crurent qu'ils avaient été découverts, et s'arrêtèrent en saisissant leurs fusils; mais les Peaux-Rouges venaient d'entourer un arbre au pied duquel ils aperçurent alors un guerrier indien les mains liées. Il se releva à l'approche de ses ennemis, et leur adressa quelques paroles méprisantes.

— Quel est cet homme, et que veulent-ils lui faire? demanda David d'une voix basse.

— C'est un guerrier kausas qu'ils vont torturer, répondit Pierre.

— Mais il faut les en empêcher! reprit vivement le jeune homme.

— Laisse les loups se dévorer entre eux, répondit Pierre avec indifférence.

Dans ce moment un des sauvages s'était approché du prisonnier avec un tison enflammé qu'il lui appuya sur la poitrine; le guerrier kausas ne fit point un mouvement, mais, souriant avec dédain :

— Mon cœur est fort, dit-il; tu ne me fais point de mal.

Un second sauvage le frappa de son couteau.

— Ce n'est rien, continua le prisonnier impassible; ta lame ne coupe point.

Et à mesure que les coups arrivaient plus nombreux, sa voix s'élevait.

— Je ne sens aucune douleur! s'écriait-il; vous ne savez point faire souffrir; recommencez. Ce n'est point ainsi que nous torturons vos parents; car nous les faisons crier comme des enfants à la mamelle. Mais les Pieds-Noirs sont des lâches; mon wigwam est plein de leurs chevelures.

Comme il achevait ces mots, un coup de tomahawk le fit tomber à genoux. David ne put se contenir plus long-temps.

— Quand je devrais perdre la vie, je ne les laisserai point massacrer ce malheureux, dit-il en armant sa carabine.

— Prends garde! interrompit le trappeur.

Un sauvage venait de relever son casse-tête pour achever le prisonnier. David fit feu, et le sauvage tomba.

Les Pieds-Noirs se tournèrent avec un grand cri vers le côté d'où le coup était parti, et aperçurent les deux blancs; mais avant qu'ils eussent pu se réfugier derrière les arbres, un nouveau coup de feu leur abattit un second guerrier. Tous se précipitèrent hors du bosquet, et se dispersèrent dans les halliers.

David courut alors au guerrier kausas dont il coupa les liens, et qu'il plaça sur l'un des chevaux que le vieux trappeur s'était hâté de détacher du piquet. Tous deux rebrousèrent ensuite chemin jusqu'au fourré de joncs où étaient leurs montures, s'élançèrent en selle, et partirent au galop.

Tout cela s'était fait si rapidement que les Pieds-Noirs surpris n'avaient pu ni se reconnaître ni s'y opposer; ils poursuivirent seulement les blancs et leur compagnon de leurs cris et de quelques coups de feu qui ne pouvaient les atteindre. Le guerrier kausas, à demi évanoui, s'était cramponné au cheval par un reste d'habitude. Ils sortirent de la vallée, franchirent deux collines; puis, tournant subitement à l'est, aperçurent à l'extrémité du plateau le camp du capitaine Sablette, auquel ils arrivèrent quelques minutes après.

Le premier soin de David fut de transporter le blessé près d'un des feux, où un aventurier du Mississipi, qui avait autrefois servi un apothicaire, visita ses blessures. Quelques unes étaient profondes, mais aucune mortelle. Le médecin d'occasion les lava, y posa un premier appareil, et déclara que le Kausas guérirait.

Mais restait à savoir ce que l'on en devait faire jusqu'à cette guérison. Ses blessures ne lui permettaient point de suivre à pied la brigade du capitaine Sablette, et il ne restait aucun cheval disponible que l'on pût lui prêter. D'un autre côté, l'abandonner dans l'état où il se trouvait, c'était le livrer immanquablement à ses ennemis.

Pierre objecta à son jeune compagnon toutes ces difficultés; mais celui-ci était résolu à accepter les conséquences de sa bonne action, et à ne rien négliger pour l'accomplir jusqu'au bout. Il déclara qu'il cèderait sa monture à Soko (c'était le nom de l'Indien) et suivrait lui-même à pied, ce qu'il exécuta dès le lendemain.

Pierre, qui avait les préjugés du désert, secoua la tête.

— Ce que tu fais est d'un chrétien, dit-il, mais non d'un homme prudent; car il est aussi rare de trouver de la reconnaissance dans le cœur d'un Indien qu'un saumon gras dans le Nebraska*.

— Il en arrivera ce qu'il pourra, répliqua Ramsay; je fais pour cette Peau-Rouge ce que je voudrais qu'une Peau-Rouge fit pour moi.

Le vieux trappeur haussa les épaules et passa outre.

Alors le Kausas, qui avait tout écouté en silence, releva la tête, et, se détournant vers le jeune homme :

— Que mon frère ne s'inquiète pas, dit-il d'une voix faible : un Kausas n'est pas un chien; l'homme qui l'a sauvé est pour lui comme le Grand-Esprit. Si jamais Soko peut tirer un coup de fusil ou scalper une chevelure, il sera pour le Visage-Pâle comme le cheval dressé pour son maître.

La suite à une autre livraison.

* Les saumons qui remontent les fleuves d'Amérique deviennent excessivement maigres par suite des efforts qu'ils sont obligés de faire pour vaincre le courant.

LE CABARET DE RAMPONNEAU.



(Le Cabaret de Ramponneau, d'après une ancienne estampe.)

Au sein de la paix goûter le plaisir,
 Chez soi s'amuser dans un doux loisir,
 Ou bien chez Magny s'aller divertir.
 C'était la vieille méthode.

On voit aujourd'hui courir nos badauds,
 Sans les achever quitter leurs travaux;
 Pourquoi? C'est qu'ils vont chez mons Ramponneau;
 Voilà la taverne à la mode.

Ce couplet, tracé sous l'ancienne estampe dont nous reproduisons ici les détails les plus amusants, nous reporte au siècle de Louis XV, vers 1738. Suivons la route qu'il nous enseigne, et entrons un instant avec nos pères dans la taverne à la mode, au Tambour royale, chez mons Ramponneau.

Il y a quelques années, la chanson nous l'apprend, on allait chez Magny. Les mendiants, les musiciens ambulants, les ouvriers, étaient alors les seuls habitués de Ramponneau. Maintenant tout est bien changé : quelle foule ! quel mouvement ! quelle variété de costumes ! Gardes françaises, bourgeois, traitants, petites-maîtresses, petits-maîtres, assiégés la porte et se pressent sur les bancs de l'heureux hôte du Tambour royale. Et admirez ! l'humble clientèle d'autrefois n'a pas été effarouchée par toute cette brillante cohue ; elle a accueilli cordialement ces élégants buveurs, sans leur sacrifier ses anciennes habitudes. Ce cabaret est à elle après tout ; c'est elle qui l'a inauguré, qui l'a encouragé, qui faisait vivre Ramponneau lorsque Magny était en faveur, lorsque Magny florissait. Elle a vidé la première tous ces brocs, enfumé cette salle, charbonné ces murailles. Respect à elle et à ses droits ! D'ailleurs qui songe à l'offenser ? On est entré gaiement prendre part à ses plaisirs sans les lui disputer ; de gré à gré les rangs se sont confondus. Une jolie fripière de la rue Saint-Denis raconte malicieusement à ses amis je ne sais quelle aventure : une

petite comtesse hésite sur le seuil, mais elle entrera ; une marchande de merlan engage un duel d'esprit avec un intendant et un procureur. Pauvres et riches, nobles et vilains, s'attablent côte à côte, causent, boivent, chantent, sans contrainte comme sans jalousie. L'égalité n'est point née d'hier : le plaisir l'avait inventée et consacrée avant les constitutions.

Ce coup de fortune n'a pas changé Ramponneau plus que ses premières pratiques : il est bien le même qu'autrefois, actif, jovial, familier avec tout le monde. Le voyez-vous devant le foyer, un broc à la main, tandis que sa femme donne à un petit mendiant un peu de cet argent qui lui pleut de toutes parts ? Ramponneau n'a pas fait la faute de se laisser tourner la tête par le succès. Il enivre les autres et ne s'enivre pas. Il n'a point trop fêté la belle compagnie que lui a amenée la mode : il n'avait pas été au-devant, il ne l'attendait pas, il la reçoit de son mieux, mais sans trop d'empressement. Et il a raison ; ce sont là tous oiseaux de passage : l'automne viendra, et ces jeunes ailes de pigeon, ces jolis chiffons qui gazouillent, ces petits minois poudrés au charmant ramage, toute cette volée joyeuse qui s'est abattue chez lui par hasard, aux premiers froids revolera vers la ville ; le pauvre, qui n'a ni feu ni gîte, restera. Un autre eût vite lavé, réparé, orné le taudis, acheté des brocs plus galants, de plus fines verreries, passé le rabot sur les tables, sur les bancs, ou même réservé en quelque coin des fauteuils d'Utrecht pour les robes de soie ; lui-même se fût habillé à neuf, endimanché toute la semaine. Ramponneau n'est pas si sot : il sait que cette rudesse même est un attrait ; pour le moment on aime le populaire, il est à la mode ; un peu de grossièreté est précisément ce que viennent chercher tous ces gens du monde. Affadés et blasés qu'ils sont, entêtés par les senteurs, ils ont trouvé pliquant d'aller respirer le bouquet du vin à deux sous et les parfums de la Halle. C'est un caprice à exploiter. Aussi

Ramponneau continue-t-il à recevoir jusqu'au chien du pauvre. Il n'a pas voulu que l'on recrépit même ses murailles : il y a soigneusement laissé les inscriptions grivoises, les caricatures joyeuses dont les a balafrées l'inspiration bachique. Voici M. Belhumeur qui bat un entrechat avec cette belle Camargo, la danseuse en vogue, que le peuple a portée un jour en triomphe. Voici l'oïe symbolique, l'oïe protectrice des cabarets comme du Capitole ; *mon oye fait tout*.

Chascun, dedans ce monde-cy,
Met son corps et son âme en proie,
Et pensant sortir de soncy,
S'en vont à la chasse a *mon oye*.

De l'un jusques à l'autre bout
Du monde, vous serez sans joye,
A cheval, en chaise ou debout,
Si vous ne possédez *mon oye*.

Vous savez que la mythologie a toujours été fort en faveur à la Courtille. Bacchus y sourit éternellement aux buveurs ; à cheval sur son tonneau, jambe de ci, jambe de là,

Non, Bacchus n'est pas mort,
Car il *vide* encor ;

il les excite, il les provoque. C'est ce que fredonne *Prêt-à-Boire*, ce type des francs buveurs, qui accourt avec son broc : *Sitio*, j'ai soif.

Il est à regretter qu'un bon conteur du dernier siècle ne nous ait pas laissé une biographie de Ramponneau et une histoire de son cabaret. Si l'on ajoute foi à une anecdote qu'on trouve dans quelques recueils, l'honnête cabaretier aurait eu une assez triste fin : une frande insigne serait venue interrompre bien ridiculement le cours de sa prospérité.

Un jour, dit-on, le 24 mars 1760, deux individus se présentèrent chez Ramponneau et se mirent à boire ; ils l'appelèrent et le firent trinquer avec eux. La conversation devint vive, animée ; les verres se vidaient comme par enchantement : le cabaretier tomba ivre ; c'était ce qu'on espérait. Les deux individus profitèrent de la perte de sa raison pour lui faire signer un acte préparé d'avance ; et quand Ramponneau eut cuvé son ivresse, il n'était plus cabaretier, il était comédien. L'acte qu'il avait paraphé était ainsi conçu : « Moi, Ramponneau, je m'engage à paraître et jouer dans le spectacle de Gaudon, ainsi qu'à tout autre endroit, depuis trois heures de relevée jusqu'à la fin du spectacle, tant de jour que de nuit, etc. — Fait double entre nous, au dédit de la somme de mille livres contre le premier contrevenant aux articles ci-dessus. » Ramponneau, pris au piège, monta sur les tréteaux, et se fit voir à tout Paris comme une bête curieuse. On ignore s'il continua ce métier long-temps, ou s'il revint à son premier état. L'histoire est muette.

LES SEPT SAGES DE LA GRECE.

Qui a fixé ce nombre ? Qui a décerné ces titres ? La Grèce n'a-t-elle eu que sept sages, ou, parmi les hommes intelligents et vertueux qui l'ont honorée, s'en est-il trouvé sept tellement supérieurs à tous les autres, qu'il ait fallu les grouper à part et les recommander plus particulièrement à l'admiration du monde ?

Dans le beau siècle de la philosophie en Grèce, on se posait déjà ces questions sans les résoudre. La vague tradition qui désignait sept sages était une énigme pour les sages eux-mêmes.

On discutait d'abord la valeur du mot *sage*. Devait-on entendre par *sages* des hommes d'une grande vertu ? Périandre, l'un des sept, était un tyran, un homme cruel, immoral. Damon de Cyrène, qui a composé une Histoire

des philosophes, ne cite pas les six autres comme des modèles de conduite morale.

Anaximène prétend que ces sept sages étaient au plus des poètes. Leurs sentences étaient exprimées en vers, ce qui explique peut-être comment le plus grand nombre d'entre elles paraissent aujourd'hui insignifiantes, dépouillées de leur rythme et de leur ornement primitif.

Dicéarque vient à son tour, et dit : « Ce n'étaient ni des hommes sages, ni des philosophes, mais simplement des hommes de bon sens, des législateurs. »

Mais qui étaient ces sept sages ?

Dicéarque en admet d'abord quatre universellement reconnus comme sages : Thalès, Bias, Pittacus et Solon. Il en nomme ensuite six autres parmi lesquels il en choisit trois : Aristomène, Pamphile, Chilon de Lacédémone, Cléobule, Anacharsis et Périandre.

Hermippe, dans son livre des *Sages*, prétend qu'il y en eut dix-sept, parmi lesquels on en choisit différemment sept principaux ; il les énumère dans l'ordre suivant : Solon, Thalès, Pittacus, Bias, Chilon, Cléobule, Périandre, Anacharsis, Acusilas, Epiménide, Léophante, Phérécide, Aristodème, Pythagore, Lasus, Hermion et Anaxagore.

Hippobote propose un autre nombre et un autre arrangement : il place à la tête Orphée et Linus.

Diogène Laërce, qui écrivit sa Vie des philosophes du temps de Marc-Antoine ou de Sèvre, expose toutes ces variations sans prendre parti : « On n'est pas plus d'accord, » dit-il, sur le nombre des sages que sur leurs maximes : « Léandre substitue Léophante Gorsiadé, Lébédien ou Ephésien, et Epiménide de Crète, à Cléobule et à Myson : » Platon, dans son Protagore, met Myson à la place de Périandre ; Euphore transforme Myson en Anacharsis ; » et d'autres ajoutent Pythagore aux autres sages. »

Quant au motif qui peut avoir engagé à déterminer un nombre quelconque, il est de même très obscur. Sept, comme l'on sait, était un nombre sacré. Il semblerait toutefois que l'opinion populaire se préoccupait surtout de sept hommes qui auraient été contemporains et auraient eu de fréquents entretiens ensemble sur la sagesse dans un même lieu.

« Archétyme de Syracuse, dit encore Diogène Laërce, a fait un Recueil de la conférence des sages avec Gypselus ; il l'affirme en avoir été témoin. — Euphore dit qu'excepté Thalès ils se sont tous trouvés chez Crésus. — Suivant quelques autres autorités, ils s'assemblèrent à Panionie, à Corinthe et à Delphes. »

Nous exposons ces doutes sans nous proposer de les discuter ; le lecteur est prévenu. En résumé, le nombre de sept est arbitraire ; l'épithète de *sage* a plusieurs sens ; on ne sait pas précisément à quels personnages il convient de l'appliquer ; et enfin on n'est pas certain que les maximes attribuées à chacun de ces personnages, quels qu'ils soient, ne puissent pas l'être tout aussi justement à d'autres.

Ces réserves faites, nous adopterons ici l'opinion la plus commune, la plus accréditée, et nous donnerons des notices abrégées sur la vie de chacun des sept sages, en les faisant suivre d'un choix des sentences dont ils sont présumés les auteurs. Ajoutons seulement que quelques unes de ces sentences sont d'autant moins saillantes qu'elles sont véritablement sages, et que par conséquent elles ont été plus rapidement mises en circulation dès l'origine ; tandis qu'au contraire beaucoup d'autres ne sont que des saillies d'esprit ou des paradoxes, qui ont dû contribuer à aiguïser l'esprit des Grecs beaucoup plus qu'à améliorer leur raison.

Les sept prétendus sages sont : Thalès, Solon, Chilon, Pittacus, Bias, Cléobule et Périandre.

THALÈS.

Thalès paraît être le premier qui ait porté le nom de sage. Il était d'origine phénicienne. Né à Milet, 640 ans avant

Père chrétienne, il vécut quatre-vingt-dix ans. Il prit une part importante à l'administration de sa patrie : le temps dont les affaires publiques lui laissaient la libre disposition était consacré à l'étude de la nature. Il s'occupa beaucoup de géométrie et d'astronomie. Callimaque dit de lui qu'il « remarqua le premier la constellation du Chariot, qui sert de guide aux Phéniciens dans leur navigation. » Il écrivit des traités sur le solstice, sur l'équinoxe, sur les éclipses de soleil, que personne, suivant Eudème, n'avait prédites avant lui. Ce fut en Egypte, dans l'intimité des prêtres, qu'il puisa les éléments de la science : il les enseigna ensuite à la Grèce, en y ajoutant de nouvelles observations.

Suivant Héraclide, il aimait la solitude et la vie retirée.

Jérôme de Rhodes rapporte que ce fut lui qui démontra un jour par son exemple que le mépris des richesses ne provient pas toujours de l'incapacité de les acquérir, et qu'un véritable philosophe est peut-être plus capable encore qu'un autre homme de s'enrichir. Dans ce but, une année où, par ses calculs astronomiques, il avait prévu qu'il y aurait une récolte abondante d'olives, il prit à louage un grand nombre de pressoirs, et en retira de fortes sommes d'argent.

Chérillus le poète et d'autres écrivains lui ont attribué l'honneur d'avoir le premier enseigné en Grèce l'immortalité de l'âme.

Il donna cette définition de Dieu : « C'est un être sans commencement et sans fin. »

Voici quelques unes de ses maximes :

L'espérance est le seul bien qui soit commun à tous les hommes ; ceux qui n'ont plus rien la possèdent encore.

Heureuse la famille qui n'a pas trop de richesses et qui ne souffre pas la pauvreté.

Rien de plus funeste que la malignité ; elle blesse même l'homme de bien qu'elle touche.

Ne fais pas toi-même ce qui te déplaît dans les autres.

Aime tes parents ; s'ils te causent quelques incommodités légères, apprends à les supporter.

Rien de plus ancien que Dieu, car il n'a pas été créé ; rien de plus beau que le monde, et c'est l'ouvrage de Dieu ; rien de plus actif que la pensée, elle se porte dans tout l'univers ; rien de plus fort que la nécessité, car tout lui est soumis ; rien de plus sage que le temps, puisqu'on lui doit toutes les découvertes.

On rapporte qu'il assistait aux jeux de la lutte lorsque la chaleur du jour, la soif et les infirmités de la vieillesse lui causèrent subitement la mort.

On grava sur sa tombe cette épitaphe : « Autant le sépulchre de Thalès est petit ici-bas, autant la gloire de ce prince des astronomes est grande dans la région étoilée. »

L'épigramme suivante a aussi été composée à sa louange par Diogène Laërce :

« Pendant que Thalès est attentif aux jeux de la lutte,
Jupiter l'enlève de ce lieu. C'est un bienfait de ce dieu
d'avoir approché du ciel un vieillard dont les yeux obs-
curcis par l'âge ne pouvaient plus observer les astres de
si loin. »

(La suite à une prochaine livraison.)

NÉCROLOGIE FRANÇAISE DE 1840.

(Voy. p. 25.)

NÉPOMUCÈNE LEMERCIER

Népomucène Louis Lemerrier naquit à Paris en 1770 ; il y est mort le 7 juin 1841. Il a composé des tragédies, des comédies, des poèmes, un Cours de littérature. La tragédie d'*Agamemnon*, représentée en 1797, et la comédie de *Pinto*, représentée en 1804, sont, dans deux systèmes différents, ses titres principaux à la célébrité littéraire.

Voici en quels termes Lemerrier a expliqué sa conception de *Pinto* : « Mon but en composant la comédie de *Pinto* a été de dépouiller une grande action de tout ornement poétique qui la déguise, de présenter des personnages parlant, agissant comme on le fait dans la vie, et de rejeter le prestige, quelquefois infidèle, de la tragédie et des vers. Heureux, après m'être efforcé dans *Agamemnon* de prouver mon respect pour les lois de Melpomène, si je pouvais ouvrir une route nouvelle au théâtre, où l'on suit trop souvent les ornières des chemins battus. »

Une des œuvres les plus originales de Lemerrier est son poème philosophique et satirique intitulé *la Pankhypocrisiade*, titre formé de deux mots grecs qui signifient la comédie universelle. Lorsque ce poème parut, en 1817, la critique le jugea sévèrement : on en remarqua presque uniquement les défauts.

Du reste, Lemerrier n'a pas toujours été heureux dans ses louables tentatives d'innovation : il pêche quelquefois par le goût, et trop souvent son style manque d'harmonie et de correction.

A l'Académie, il remplaça Naigeon, mort en 1819.

Cette parole a été dite sur sa tombe : « Nous avons perdu un caractère. » Quelques anecdotes qui passent pour authentiques peuvent justifier cet éloge.

Lemerrier était lié d'amitié avec le premier consul, et la tentation pouvait être grande d'attacher sa fortune à celle de l'homme pour qui commençait une si haute destinée. Lemerrier n'hésita pas : d'abord sévère pour son ami, il rompit avec lui au moment où les derniers vestiges de la liberté allaient disparaître.

Après une représentation de *Cinna*, le premier consul blâmait la clémence d'Auguste ; il la trouvait contraire aux règles d'une saine politique. Lemerrier lui fit observer que c'était Auguste et non Octave que Corneille avait voulu peindre. — Bonaparte en était encore au rôle d'Octave.

Quelques jours avant que Bonaparte ne fût couronné empereur, Lemerrier lui écrivit cette lettre :

« Bonaparte,

« Car le nom que vous vous êtes fait est plus mémorable que le titre qu'on vous fait, vous m'avez permis d'approcher assez de votre personne pour qu'une sincère affection pour vous se mêlât souvent à mon admiration pour vos qualités ; je suis donc profondément affligé de ce qu'ayant pu vous placer dans l'histoire au rang des fondateurs, vous préféreriez être imitateur. — Mes sentiments particuliers, plus que votre autorité, me font, à dater de ce jour, une obligation de me taire. Les vertus de la France parleront pour sa liberté de siècle en siècle. — Je fais passer à M. Lacépède le mon brevet de la Légion d'Honneur, ne pouvant m'engager par serment à rien de plus qu'à me soumettre aux lois, quelles qu'elles soient, qu'adoptera mon pays. Mon dévouement pour lui ne cessera qu'avec ma vie. »

Cependant Lemerrier finit par céder plus tard à l'entraînement général ; il célébra le grand homme qui avait écrasé toutes les coalitions formées par l'Europe contre la nationalité française.

Dans les premiers temps de la restauration, le gouvernement voulut rallier à sa cause les écrivains les plus distingués de l'époque en leur donnant des pensions ; Lemerrier fut porté sur la liste pour 2 000 francs. Sa première pensée, quoiqu'il ne fût pas riche, avait été de refuser par conscience politique. Mais il réfléchit qu'il placerait dans une fausse position ceux d'entre ses amis qui agiraient autrement ; il accepta, et aussitôt il donna au bureau de charité de son arrondissement une délégation pour toucher la pension, en exigeant toutefois le plus profond secret.

Cet homme si supérieur, et d'un savoir étendu et très va-

rié, se mettait avec une charmante et franche bonhomie à la portée de chacun dans la conversation; souvent on éprouvait une singulière surprise en apprenant que l'on avait eu pour interlocuteur Népomucène Lemercier. M. de Talleyrand a dit : « Savez-vous quel est l'homme de France qui cause le mieux? c'est Lemercier. »



(Népomucène Lemercier, d'après un médaillon par David d'Angers.)

Il fut homme de bien et cultiva les lettres; cette simple inscription que Lemercier mourant demanda pour sa tombe respire la noble fierté de l'honnête homme qui ne craint pas d'être contredit en se rendant bon témoignage à l'heure suprême.

DAUNOU.

Daunou, né à Boulogne-sur-Mer en 1761, a siégé dans la plupart de nos assemblées délibérantes. Ayant signé, comme membre de la Convention, la protestation des Soixante-Treize contre la proscription des Girondins, il fut incarcéré jusqu'au 9 thermidor.

Lorsque le gouvernement du pape fut aboli, à la suite de l'assassinat du général Duphot, Daunou fut envoyé à Rome pour y organiser la république. Après le 18 brumaire, il fit partie de la commission chargée de rédiger la constitution de l'an VIII; et, pour beaucoup d'articles qu'il voulait mettre en harmonie avec le principe républicain, il eut plus d'une lutte à soutenir contre le général Bonaparte. Après l'établissement du consulat, il refusa la place de conseiller d'Etat dont le traitement était de 25 000 fr., et préféra les fonctions bien moins lucratives de tribun. Plus tard le premier consul lui offrit encore le Conseil-d'Etat, puis la direction générale de l'instruction publique; Daunou refusant toujours : « Je ne vous aime pas! s'écria Bonaparte. — Et moi, répondit Daunou, je n'aime personne; j'aime ma patrie. »

Cependant Daunou accepta en 1807 les fonctions d'archiviste de l'empire, dont le priva 1815, et que 1830 lui rendit. Professeur d'histoire et de morale au collège de France depuis 1819 jusqu'en 1850, ses enseignements respiraient une haute sagesse et une noble indépendance. « Puissent les générations nouvelles, dit-il un jour dans sa chaire, devenir un peuple généreux et sage, à jamais incapable de supporter le joug du despotisme, et de secouer celui des pouvoirs tutélaires! Qu'elles sachent bien qu'il n'y a de lumières pures que celles qui perfectionnent les mœurs; qu'on cesse d'être éclairé quand on se déprave; qu'une nation n'est libre qu'à proportion qu'elle est juste, bonne et courageuse; que les arts et les sciences ne sauvent de la servitude que ceux qu'ils préservent des vices; et qu'un peuple corrompu est une proie promise à la tyrannie, à peu près comme ces cadavres qu'on abandonne aux bêtes farouches! »

Daunou était membre de l'Académie des sciences morales et politiques, et secrétaire perpétuel de celle des inscriptions et belles-lettres. Le gouvernement actuel lui conféra la pairie.

Ancien oratorien, Daunou importa et propagea dans l'Académie des inscriptions les doctes traditions de l'ordre dont il avait fait partie. A lui surtout et au savant Brial, le dernier des bénédictins, son collègue à l'Académie des inscriptions, mort en 1828, on doit la continuation de l'Histoire littéraire de la France, et des Historiens de France (*Rerum Gallicarum scriptores*). La veille de sa mort, le 19 juin 1840, l'Académie reçut le premier exemplaire du vingtième volume de cette dernière collection; volume qu'il venait de terminer avec M. Naudet, son collègue.

Daunou était l'un des rédacteurs du Journal des savants, et il coopéra à d'autres recueils. Parmi les ouvrages qui sont de lui seul, nous citerons : l'Influence de Boileau sur la littérature française; les Commentaires sur le même auteur; le Mémoire sur l'étendue et les limites de la puissance paternelle; l'Analyse des opinions sur l'origine de l'imprimerie; la Continuation de l'Histoire de Pologne par Rulhière.

Pleins d'une érudition judicieuse, d'une critique ingénieuse et fine, les écrits de ce savant se recommandent aussi par une pureté de style qui rappelle la plus belle époque de la langue. On ne doit pas omettre de dire que ce fut sur sa proposition que la Convention décréta, le 2 avril



(Daunou, d'après un portrait fait pendant sa jeunesse.)

1795, l'impression aux frais de la République du livre sur les Progrès de l'esprit humain que Condorcet, proscrit, mais inébranlable dans sa foi, avait écrit la veille de se donner la mort.

REDOUTÉ.

Redouté, peintre de fleurs, a porté l'iconographie botanique à un degré de perfection inconnu avant lui, et, dans sa spécialité, il a fait honneur à l'école française. On lui doit plus de vingt collections de fleurs, dont les plus célèbres sont les Liliacées et les Roses. La fécondité de cet artiste tenait du prodige : il est bien peu d'amateurs en Europe qui ne possèdent quelques unes de ses productions, bien peu d'albums qui ne contiennent soit une de ses roses, soit un de ses dahlias. Les fleurs de Redouté sont admirables tout à la fois par une exactitude parfaite sous le rapport de la science botanique, par l'éclat des couleurs, et par la délicatesse et la légèreté de la touche. C'était merveille de voir les mains qui créaient ces chefs-d'œuvre : elles étaient

épaisses et difformes comme celles d'un terrassier ; et plus d'une fois, dit-on, des poètes de province divertirent singulièrement Redouté en comparant ses doigts aux doigts de l'Aurore qui sème des roses. Quoique la plupart des ouvrages de Redouté soient des aquarelles, on a de lui quel-

j'y puisse combattre debout, et charger mon arme étendue sur le côté.

» Laissez à droite une fenêtre, pour que les hirondelles viennent m'annoncer le printemps, et les rossignols me chanter le bon mois de mai. »



(Redouté, d'après un portrait fait pendant sa jeunesse.)

ques peintures à l'huile qui ne démentent point sa réputation. « A treize ans, dit un biographe, Redouté, emportant pour tout bagage sa palette et ses pinceaux, voyagea en Flandre et en Hollande, et s'arrêta un an à Vilvorde. Il fit dans cette petite ville des décors d'appartements, des dessus de portes et des tableaux d'église, qui lui fournirent les moyens d'aller à Luxembourg ; une princesse amie des arts, qu'il y rencontra, lui remit une lettre de recommandation pour Paris. Mais Redouté, arrivé dans cette capitale, ne trouvant plus la lettre, se créa lui-même des ressources, en peignant des décors pour le Théâtre-Italien. Il acquit, en cultivant ce genre, l'habitude de cette manière large et expéditive qui le distingue de tous les peintres de fleurs. Il en avait peint comme essai quelques unes qui tombèrent entre les mains du célèbre L'Héritier ; ce botaniste fut frappé de son talent, et n'eut pas de peine à le déterminer à se fixer exclusivement au genre pour lequel il était né. »

Redouté est mort le 19 juin 1840, dans sa quatre-vingt-unième année.

LES DERNIERS ADIEUX DU KLEPHTE.

Le soleil se couchait, et Dimos donnait ses derniers ordres :

« Vous, mes enfants, allez chercher de l'eau pour votre repas de ce soir.

» Toi, Lamprakis, mon neveu, assieds-toi là près de moi ; tiens, revêts mes armes, et sois capitaine.

» Et vous autres, mes braves, prenez mon pauvre, mon cher sabre ; coupez de verts branchages ; faites-m'en un lit, pour que je me couche.

» Et allez me querir un confesseur à qui je me confesse, à qui je dise tous les péchés que j'ai faits.

» Je fus trente ans armatote, vingt ans klephte, et maintenant ma mort est venue ; je m'en vais mourir.

» Faites mon tombeau, et faites-le-moi large et haut, que

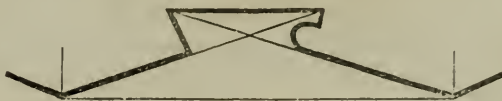
DE LA FORTIFICATION.

(Fin. — Voy. p. 156, 203.)

ANCIENS TRACÉS.

Tracé d'Errard.

Errard, de Bar-le-Duc, le premier Ingénieur français qui ait écrit sur la fortification, vivait sous Henri IV. Son traité est de 1594. Il donnait à ses flancs une direction faisant un angle aigu avec la courtine. L'avantage de cette disposition est que les flancs sont bien cachés à l'ennemi, et par suite, que l'artillerie dont on les arme peut agir en toute sûreté contre l'assiégeant ; son désavantage est que ces flancs sont trop petits, et ne peuvent défendre que fort obliquement les fossés des faces des bastions opposés.



(Fig. 1. — Front d'Errard.)

Parmi les villes auxquelles ce tracé fut appliqué, nous citerons Bergerac, Clérac, Monheur, Montauban, Sedan, Doullens, les citadelles d'Amiens et de Verdun.

Tracé de Marolois.

Marolois, ingénieur hollandais, presque contemporain d'Errard, remédie au défaut que nous venons de signaler dans le tracé de ce dernier, en rendant droit l'angle du flanc et de la courtine. Son tracé, appliqué à plusieurs places hollandaises, se distingue par une *fausse-braie* continue. On entend par fausse-braie un second rempart situé à demi-distance du premier et du fond du fossé. Le but de ce second rempart est de donner des feux au sommet de la contrescarpe et au fond du fossé. On ne construit plus de fausses-braies, parce qu'elles favorisent la désertion, et qu'au moment où l'artillerie ennemie les bat et contre-bat les éclats qui en résultent sont dangereux pour les défenseurs.

Tracé de Deville.

Le chevalier Antoine Deville naquit à Toulouse en 1396. Son traité, intitulé *les Fortifications du chevalier A. de Ville*, fut imprimé à Lyon en 1628. On trouve en tête de ce recueil un sonnet et un anagramme. Nous citerons ce dernier.

SUR LE NOM DU SIEUR ANTOINE DEVILLE.
Anagramme.

Toujours aux belles actions
On voit s'occuper l'homme habile.
Deville est plein d'inventions ;
Son nom dit : **IE DONNE A L'VILE.**
Aussi l'on voit en ses écrits
Que cet oracle prophétique
Fait leçon aux plus beaux esprits
De la militaire pratique.

L. GARON.

Deville trace ses flancs perpendiculaires à la courtine, et les compose de deux parties, l'une basse au niveau de la campagne, et l'autre en arrière et plus élevée. Il est d'avis que les bastions doivent tirer leur défense de la courtine et

non du flanc, principe faux qu'il cherche à démontrer; puis, convaincu de la supériorité de l'angle droit sur tous les autres, il veut que les angles saillants de ses bastions soient droits. Le tracé de son orillon est assez parfait: il a été suivi par Pagan et Vauban.

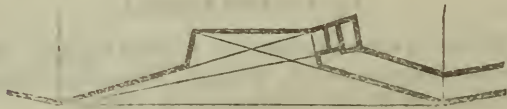


(Fig. 2. — Front de Deville.)

Tracé de Pagan.

Blaise-François, comte de Pagan, né à Avignon en 1604, et mort maréchal-de-camp en 1665, était rival de gloire de Deville: il fut bon ingénieur, bon astronome, et donna dans l'astrologie. La *Fortification du comte de Pagan* parut en Paris en 1645: il la dédia au chef de sa maison, don Hugues de Pagan, duc de Terranova, au royaume de Naples.

Dans le tracé de Pagan, les flancs défendent mieux le fossé de la face du bastion opposé que dans les tracés précédents, en ce que leur direction fait un angle obtus avec la courtine. Composés de trois étages élevés les uns sur les autres en amphithéâtre, ces flancs peuvent donner des feux très nourris. Pagan construisait un deuxième bastion dans le premier.



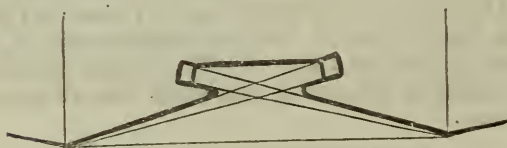
(Fig. 3. — Front de Pagan.)

Tracé de Coehorn.

Memnon, baron de Coehorn, ingénieur hollandais, était contemporain de Vauban, contre lequel il a défendu Namur en 1692.

Coehorn, comme Pagan, donne à ses flancs une direction écartée de la perpendiculaire. Il construit devant sa courtine une petite courtine basse, espèce de tenaille, et fait un orillon à l'extrémité des faces de ses bastions: il donne à ces orillons le nom de *tours de pierre*. Il trace aussi un deuxième bastion dans l'un des premiers.

Coehorn a donné deux tracés. Le premier est fort compliqué; le deuxième, qui était celui des fronts de Berg-Op-Zoom, tels qu'on les attaqua en 1747, se rapproche de la



(Fig. 4. — Front de Coehorn.)

simplicité de celui de Vauban. Les places de Nimègue, Manheim, Sas-de-Gand, etc., furent construites d'après ce dernier tracé.

Tracés de Vauban.

Sébastien Le Prestre de Vauban naquit à Saint-Léger de Fourchent en 1633. Il entra au service à dix-sept ans, et mourut à Paris le 15 mars 1707, commissaire-général des fortifications (emploi supprimé à sa mort) et maréchal de France. Il fit cinquante-trois sièges, bâtit trente-trois places, et en répara près de trois cent. L'Académie des sciences se l'associa en 1699. Un de ses principes favoris était que *la précipitation ne hâte point la prise des places,*

la recule souvent, et ensanglante toujours la scène. Il a laissé de bons mémoires sur l'attaque et la défense des places, que l'on trouve dans ses *Oisivetés*, recueil de douze gros volumes manuscrits, où il donne ses idées sur la discipline militaire, les manœuvres, les finances...; mais il n'a rien écrit sur le tracé des fortifications: sa méthode ne se trouve que dans les travaux qu'il a fait exécuter.

Premier tracé. — Vauban a fortifié la majeure partie de nos places par ce tracé, modifié dans l'application suivant les terrains. Nous citerons comme exemples:

Encinte carrée: le fort Louis du Rhin.

Encinte pentagonale: Huningue, le fort de Scarpe à Douai, et le fort Saint-François à Aire.

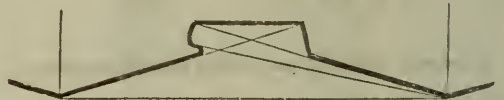
Encinte hexagonale: Sarrelouis, Phalsbourg.

Encinte heptagonale: Maubeuge.

Encinte octogonale: Schelestadt, bâtie en 1675; Meunin, démolie en 1744, et Fribourg en Brisgaw, démolie en 1745, une des plus fortes places construites par Vauban.

Encinte ennégonale: Toul, bâtie en 1700.

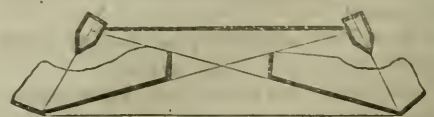
Dans ce tracé, Vauban écarte, comme Coehorn et Pagan, son flanc de la perpendiculaire, et le dirige de façon que tous les coups partis de ce flanc puissent atteindre le saillant du bastion. Il donne 180 toises (551 mètres) à son côté extérieur, et prend la perpendiculaire de son front égale à un huitième du côté extérieur pour le carré, un septième pour le pentagone, et un sixième pour les polygones d'un plus grand nombre de côtés. Ses flancs sont concaves et garnis d'orillons. Devant la courtine il met une demi-lune avec flancs.



(Fig. 5. — Front de Vauban, Premier tracé.)

Les flancs concaves et à orillons entraînent plus d'inconvénients qu'on ne peut en tirer d'utilité: Vauban le reconnut lui-même. Ils étranglent et diminuent la capacité du bastion. L'orillon cache bien une pièce, mais cet avantage est peu de chose, car on peut la démonter par la bombe. Un orillon est fort cher à construire, et la dépense d'un flanc droit à un flanc concave est comme 6 est à 11. Suivant Cormontaigne, il y a une économie de 5000 francs à préférer un flanc droit à un flanc concave.

Deuxième tracé. — Ce tracé, appliqué à Landau, se distingue en ce que les bastions y sont très petits: on leur donne le nom de *tours bastionnées*. Ils ont l'avantage d'échapper par leur petitesse au ricochet et aux bombes, et sont cachés à l'ennemi par des contregardes, ou bastions détachés construits devant eux. On place sous ces tours des souterrains voûtés à l'épreuve de la bombe, et on perce sur leurs flancs des embrasures dont le sol n'est point beaucoup plus élevé que le niveau de l'eau dans les fossés, de telle sorte que l'ennemi ne peut guère démonter le canon qu'on y place. Ces embrasures dont les voûtes soutiennent le poids des terres du rempart sous lequel elles sont percées, se nomment *casemates*. Elles furent inventées par Boursel, en 1552).

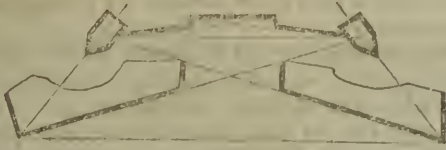


(Fig. 6. — Front de Vauban, Deuxième tracé.)

Troisième tracé. — Le troisième tracé ne diffère du précédent qu'en ce que la courtine qui joint les tours bastionnées, est elle-même brisée suivant la forme bastionnée.

Ce ne fut que vers 1700 que Vauban traça, d'après ce

dernier modèle, les fronts de Neuf-Brisach, c'est-à-dire après qu'il fut parvenu à son plus haut degré de science.



(Fig. 7. — Front de Vauban. Troisième tracé.)

Il y fit des demi-lunes dans lesquelles il plaça de bons réduits avec des flancs qui jouissent de grandes propriétés. « Il aimait tant les réduits de demi-lunes qu'il en fit tout » autant qu'il en a trouvé l'occasion. » (Thomassin, ingénieur, contemporain de Vauban.)

Pour faire comprendre la manière dont les fronts et les diverses pièces de fortification sont placés les uns par rapport aux autres, et bien faire saisir l'ensemble d'une enceinte, nous donnons, p. 240, le plan en relief de la place de Thionville, extrait de la *Topographie française* de Châtillon, publiée de 1641 à 1647.

Tracé de Cormontaigne.

Cormontaigne mourut, en 1752, directeur des fortifications de la Moselle et maréchal-de camp. Bien moins célèbre que Vauban dont il fut le successeur, il n'en donna pas moins une extension remarquable à l'art de la fortification. Son nom est une autorité dans toute question relative non seulement à la fortification, mais encore à l'attaque et à la défense des places. Il fit plusieurs sièges de 1745 à 1748, et perfectionna, tout en la régénérant, l'arme du génie, dont Vauban, qui proposa en 1669 la création des sapeurs, peut être considéré comme le fondateur.

Cormontaigne améliora la place de Thionville, et construisit dans la place de Metz, en 1723, la *double couronne de Moselle* (actuellement *fort Moselle*), et, en 1753, celle de *Belle-Croix* (actuellement *fort Belle-Croix*). Dans cette dernière, il approcha le plus de ce qu'il appelle le *bon modèle*, c'est-à-dire le tracé type qu'il donna vers la fin de sa carrière. Il a laissé de nombreux ouvrages. Nous n'en citerons qu'un seul, où ses principes pour la construction des places sont résumés succinctement. Il est intitulé : *Mémorial pour la fortification permanente et passagère*, ouvrage posthume ; Paris, 1809.



(Fig. 9. — Front de Cormontaigne.)

Cormontaigne supprime les orillons et adopte les flancs rectilignes, dont la direction fait un angle obtus avec la courtine. Il prend 180 toises (551 mètres) pour côté extérieur, 27 toises (52^m 63) pour perpendiculaire, et 51 toises (97^m 59) pour longueur de ses faces de bastion. Sa demi-lune est tracée de manière à bien couvrir les angles du flanc avec la courtine et la face du bastion. Il incline ses plongées au neuvième, et ses glacis au vingt-quatrième. Puis il ajoute aux *places d'armes rentrantes* de bons réduits terrassés, qui furent reconnus si utiles de son temps, que dès qu'il y en eut à Metz et à Thionville, les Impériaux en firent à Luxembourg. Il était si persuadé de la bonté de son tracé, qu'il dit après l'avoir donné : « Nous » comptons faire voir, par un examen bien discuté, un » très grand nombre de preuves de l'excellence de ce tracé, » que nous regardons comme le plus parfait qui ait été examiné jusqu'à présent. »

TRACÉ MODERNE.

Le front moderne n'est autre chose que celui de Cormontaigne, modifié et amélioré : voici en quoi consistent ces modifications. Les plongées sont inclinées au sixième, et par suite les *ouvrages extérieurs* sont mieux battus par le *corps de place*. Les talus extérieurs sont plus grands, ce qui augmente la difficulté de l'escalade et donne l'avantage au défenseur. La trouée que laisse chez Cormontaigne le fossé de la demi lune, et par laquelle l'ennemi établi dans la *place d'armes saillante* du chemin couvert peut faire brèche à la face du bastion, est bouchée par un *masque* en terre, élevé le long de la contrescarpe du bastion suffisamment prolongée. Les chemins couverts sont beaucoup mieux organisés ; ils sont plus susceptibles d'une bonne défense pied à pied. Les communications qui existent entre la place et les dehors sont indépendantes les unes des autres ; cette indépendance est précieuse pour garantir une place des surprises.

Cormontaigne donnait au mur d'escarpe de son corps de place 50 pieds (9^m 743, ou en nombre rond 10 mètres) de haut. C'est un minimum que l'on a conservé.

Le *défilent* est la principale amélioration qui distingue le front moderne. Un ouvrage est dit *défilé* lorsque les défenseurs sont à l'abri des coups provenant des établissements de l'ennemi sur les hauteurs voisines. Or, les monts environnants peuvent être à une distance telle que ces coups soient inoffensifs : cette distance dépend évidemment de la longueur de portée des canons, point sur lequel les idées sont peu nettes. Le maximum absolu de portée est de 4 000 mètres pour le canon de siège de 16, tiré sous l'angle de 40 degrés, avec une charge du tiers du poids du boulet ; le maximum admis est 1 400 mètres, c'est-à-dire un kilomètre deux cinquièmes, le tir devenant au-delà de cette distance trop incertain pour être à craindre. Si donc les montagnes qui entourent la ville sont à 1 400 mètres ou au-delà, l'ennemi ne s'y établira pas, en général du moins. En conséquence, supposons nos hauteurs tellement près qu'elles compromettent la sûreté des défenseurs ; et pour faire comprendre comment nous parviendrons à nous défilé, considérons le point le plus dangereux de l'établissement de l'ennemi. Par ce point et la ligne supérieure du parapet faisons passer un plan. Tout ce qui sera au-dessous de ce plan sera certainement à l'abri ; car les coups situés dans ce plan seront les premiers que le parapet n'arrêtera pas. Par suite, si le sol de l'ouvrage se trouve parallèle à ce plan et à deux mètres au-dessous, tout défenseur placé sur ce sol entendra bien les projectiles siffler au-dessus de sa tête, mais ne sera jamais atteint par eux* : l'ouvrage sera donc *défilé*. On voit qu'un ouvrage, quelque dominé que soit sa position, peut toujours être défilé : la raison d'économie pourra seule arrêter, parce que dans une telle position les parapets sont fort élevés et fort chers.

Les modernes font leurs fossés secs ou pleins d'eau, suivant les localités. Chacune de ces deux espèces de fossés a, comme toute chose, ses avantages et ses désavantages. Les *fossés pleins d'eau* assurent une place contre les surprises et empêchent la désertion ; mais aussi ils nuisent à la facilité des communications et gênent pour les sorties. Les *fossés secs* sont propres à toute sorte de chicane, et favorisent les sorties. Les meilleurs fossés sont les fossés secs dans lesquels on peut à volonté faire des chasses d'eau, dans le but de détruire les travaux de l'assiégeant.

On tend une *inondation* devant une place dans le but d'en fortifier les endroits faibles. Tout point couvert par une inondation sûre est presque imprenable, un *blanc d'ar*

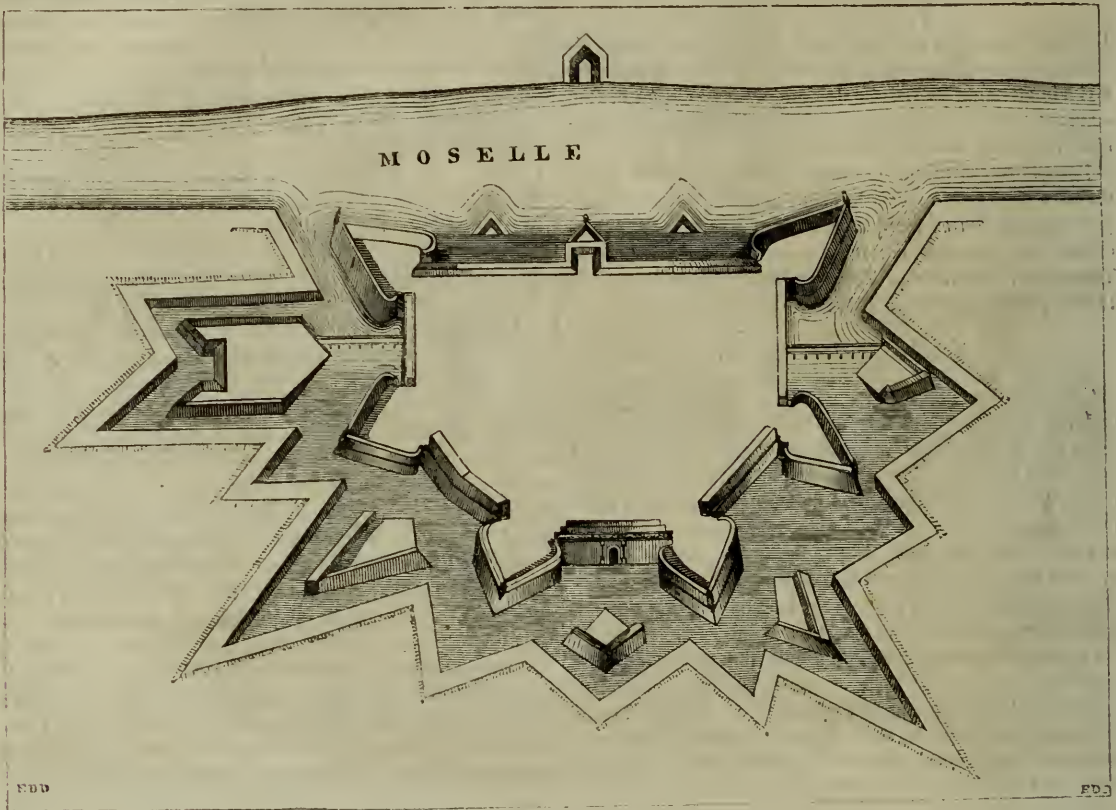
* Cela ne s'entend que des projectiles obligés de passer, pour arriver au défenseur, par-dessus la ligne supérieure du parapet derrière lequel il se trouve. Le défilent ne suffit pas toujours pour garantir des projectiles qui arrivent dans d'autres directions.

de 0^m,25 à 0^m,50 de profondeur suffisant pour empêcher l'assiégeant de faire les cheminements dont il a besoin pour approcher de ce point. Une inondation est sûre lorsque l'assiégeant ne peut détruire la digue qui la tend; aussi ces digues doivent-elles être fortement défendues, non seulement par la place, mais encore par des ouvrages particuliers.

Souvent on construit à la guerre des glacis, et dans les inondations de petites demi-lunes fort étroites, nommées

flèches, et des bastions isolés, nommés *lunettes*. Ce sont les sentinelles avancées de la fortification. Il existe quelquefois entre la place et ces ouvrages des communications souterraines.

Une *citadelle* a pour but de contenir les habitants lors d'une occupation, et d'offrir un refuge aux défenseurs en cas de siège. Elle doit donc avoir un sol plus élevé que celui de la ville, et être fortifiée de telle sorte qu'on ne puisse la prendre la première.



(Fig. 8. — Plan de Thionville vers 1645.)

SUR UN COMMERCE SINGULIER EN FRANCE.

Autrefois la *récolte des cheveux* (expression consacrée) ne se faisait que dans quelques parties de la Normandie, de l'Auvergne et de la Bretagne (voy. 1856, p. 564). Depuis vingt ans ce commerce a pris une extension considérable, et dix-neuf départements sont annuellement parcourus par les *coupeurs* des vingt maisons qui exploitent cette industrie. Ces départements sont ceux des Côtes-du-Nord, du Finistère, du Morbihan, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure, de Maine-et-Loire, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne, de la Mayenne, du Calvados, de la Vienne, de la Haute-Vienne, de la Creuse, de la Nièvre, de la Corrèze, du Cantal, du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire. On échange contre une chevelure diverses marchandises, des indiennes et des rouenneries dans l'Ouest, des mousselines et des calicots dans le Midi; ou bien on les achète au prix de 40 fr. le kilogramme. C'est pendant les mois d'avril et de mai que les coupeurs font la récolte; ils ne reviennent dans les villages exploités que lorsqu'ils jugent qu'il y a un intervalle suffisant d'écoulé depuis leur dernière apparition. Les cheveux sont ensuite expédiés à Paris, Bordeaux, Marseille et Lyon pour les mettre en œuvre, ou bien à Caen, Guibray et Beaucaire pour être vendus à l'étranger. On évalue à 400 000 kilogr. la coupe des cheveux chaque année, et leur valeur brute à 500 000 fr. Le travail pour les net-

toyer, friser, préparer, etc., élève leur prix à 80 fr. le kilogramme. Les coiffeurs les achètent à ce prix pour en confectionner des perruques de tout genre; et le résultat de cette industrie est d'une valeur considérable, car une perruque de 25 fr. n'emploie qu'un hectogramme de cheveux. De plus, c'est l'objet d'une exportation considérable en cheveux bruts ou en perruques dans le monde entier, et qui augmente de jour en jour, surtout pour l'Angleterre et les Etats-Unis.

Les relevés des douanes donnent les chiffres suivants :

Exportation	
de cheveux non ouvrages.	de cheveux ouvrages.
1816. . . 3 240 kil. = 35 652 fr.	1 568 kil. = 19 236 fr.
1831. . . 13 721. . . 109 768	9 511. . . 94 110
1833. . . 16 551. . . 132 408	13 741. . . 137 410

Il est impossible qu'une chose aussi naturelle, aussi nécessaire et aussi universelle que la mort, ait été destinée, dans le plan de la Providence, à être un mal pour l'espèce humaine.

SWIFT.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

SALON DE 1841. — PEINTURE.

UN POSTE D'ARABES APPARTENANT A LA GARDE DE L'IMAN. A MASCATE, PAR COLIN.



(Salon de 1841; Peinture. — Un poste d'Arabes appartenant à la garde de l'iman, à Mascate, par Colin. — Gravure d'après un dessin de l'auteur.)

Cette peinture, que l'on remarque à la dernière exposition, ne se recommande pas seulement par la pose et l'expression; M. Colin s'est servi pour sa composition de croquis pris sur les lieux mêmes, et qui donnent à son tableau un cachet tout particulier de vérité.

On sait que Mascate est la ville la plus importante de l'Oman, une des provinces de l'Arabie. Les Français y ont un comptoir. La puissance de l'iman de Mascate s'étend sur toute la côte méridionale, sur une partie de la côte orientale, sur l'île de Bahrein où l'on pêche des perles, et sur l'île de Socotora.

Sa garde est composée d'Arabes; ils ont le haut du corps

nu, comme on le voit dans notre gravure, portent sur l'épaule un léger bouclier de bols, et sont armés d'un fusil et d'une sorte de claymore, ou longue épée droite, sur laquelle ils s'appuient; leur corne à poudre est suspendue à leurs cheveux.

Les Portugais ont possédé Mascate de 1507 à 1648. La ville, qui a un bon port, est environnée de murailles et renferme environ douze mille habitants; elle sert de centre au commerce de transit entre les Indes orientales, le golfe Persique et le golfe Arabique. C'est le seul point de l'Oman que connaissent les voyageurs européens.

DAVID LE TRAPPEUR.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 214, 231.)

§ 5.

Ce fut près des sources de la Platte que le capitaine Sablette partagea sa brigade en plusieurs bandes destinées à explorer les principaux affluents. Mais avant de disperser ses trappeurs, il pratiqua secrètement différentes caches, dans lesquelles il déposa les munitions et les bagages dont ceux-ci n'avaient pas présentement besoin. Ces caches, creusées dans la terre et recouvertes avec soin d'herbe ou

de buissons, sont les seuls entrepôts du désert. En les mettant en alignement avec quelques arbres ou quelques pics de montagnes, on les retrouve sans peine; et les sauvages eux-mêmes n'ont point d'autre moyen d'emmagasinage pour les fourrures dont ils trafiquent. L'art de rendre invisibles ces sortes de silos a été porté si loin par les trappeurs, que quelles que soient la sagacité des Pieds-Noirs et leurs habitudes d'espionnage, il est rare qu'ils réussissent à les découvrir.

Mais ce n'était point assez de se débarrasser d'un bagage inutile, il fallait s'assurer des vivres pour la saison du trappage. Le capitaine Sablette décida qu'une grande chasse au buffle aurait lieu avant que l'on se séparât. Des pistes récentes prouvaient le voisinage d'un troupeau : la brigade entière fit un détour pour se porter à sa rencontre et l'attendre au bord d'un cours d'eau qu'il devait passer.

Son approche ne tarda point, en effet, à être annoncée par des tourbillons de poussière, une forte odeur de muse, et ce craquement particulier que produit le galop des buffles. Ils étaient environ cinq mille s'avancant sans ordre, mais en une seule masse, comme une armée sauvage. La brigade se rangea aussitôt en demi-cercle, tandis que les trappeurs les mieux montés s'élançaient vers le troupeau, au milieu duquel ils semblèrent se perdre. Ils ne tardèrent pas pourtant à reparaitre, poussant devant eux une centaine de buffles qu'ils avaient séparés du reste du troupeau, et qu'ils poussaient vers leurs compagnons. Alors commença une mêlée dont rien ne peut donner idée : les coups de feu se mêlaient aux cris des chasseurs, aux hennissements des chevaux et aux beuglements des buffles. Enfin, quand le bruit se fut un peu apaisé, que la poussière et la fumée furent retombées, on put apercevoir une partie de la plaine couverte de buffles morts ou expirants.

On ne prit que la langue et le foie des taureaux ; mais les gémissements furent dépecés en entier. La bosse, le cœur, l'aloyau et le rôti des chasseurs (le filet près de l'omoplate), furent mis à part, comme les morceaux les plus délicats, pour les jours de réjouissance ; on recueillit ensuite la moelle des quatre grands os (ceux des jambes et des cuisses), qui est regardée comme un des mets les plus délicats du désert ; enfin le tout fut salé, chargé sur les mulets, et chaque bande partit pour le territoire qui lui avait été désigné.

Celle dont David faisait partie avait été placée sous le commandement de Pierre, et se dirigea vers la prairie du Cheval. Soko, presque entièrement remis de ses blessures, la suivit.

Dès le premier jour de marche, ils rencontrèrent, au fond d'une vallée qu'ils traversèrent, un cheval sans maître dont le Kausas s'empara. David l'engagea alors à rejoindre sa tribu.

— Mon frère est-il lassé de moi ? demanda Soko avec gravité.

— Nullement, répliqua David ; mais il doit y avoir parmi les tiens quelqu'un dont tu regrettes la présence.

Les yeux de Soko devinrent étincelants, et ses narines se gonflèrent d'émotion.

— J'ai une sœur, dit-il, qui est belle, bonne, et adroite comme le castor.

— Que ne vas-tu la rejoindre, alors ?

Soko garda un instant le silence.

— Mon frère n'a jamais posé ses trappes sur les cours d'eau, dit-il enfin, et je veux être son maître.

— Je te remercie, reprit David ; mais d'autres m'enseigneront ce que j'ignore. Retourne vers ta sœur, et rassure-la sur ton sort.

— Soko fait ce qu'il s'est promis, dit le sauvage brièvement. Et il cessa de répondre aux sollicitations de Ramsay.

Il était évident que le Kausas avait décidé qu'il prouverait sa reconnaissance à David en l'aidant dans sa chasse et en veillant pendant toute la campagne à sa sûreté ; or une pareille décision était irrévocable, comme l'observa Pierre, à qui le jeune Américain la fit connaître.

— Tu es tombé sur une bonne nature, ajouta le trappeur, et tu dois en remercier Dieu ; car les hommes rouges sont tout bons ou tout mauvais. La plupart de ces cœurs sont comme les plaines crayeuses, où l'on ne trouve que gouffres et rochers ; mais il en est quelques uns plus féconds qui ressemblent aux territoires des buffles, arrosés de rivières, ombragés d'arbres, et tapissés de gazon.

Cependant la bande commandée par Pierre était arrivée aux affluents, et se préparait à commencer les opérations de trappage. Les éclaireurs venaient de découvrir des muscs, que l'on ne rencontre habituellement que sur les limites des territoires à castors ; tout annonçait donc une heureuse campagne, lorsqu'un des hommes de l'avant-garde arriva au galop en criant :

— Des pieux ! des pieux !

Pierre courut au lieu qu'il indiquait, et aperçut en effet les branches d'arbre enfoncées dans la vase et prouvant que des trappeurs avaient déjà suivi ce chemin. Tout vint bientôt confirmer cette première découverte : à mesure qu'ils avançaient, les huttes de castor étaient vides, les buffles avaient été refoulés, et l'on apercevait encore la trace de campements récents. Pierre vit que s'il continuait à suivre la même direction, il s'exposait à perdre sa campagne de trappage. Changeant donc brusquement de projet, il se dirigea vers la rivière du Serpent.

Malheureusement la route qu'il fallait suivre était longue et fatigante. A mesure que la troupe avançait, le terrain devenait plus montueux, l'herbe plus rare, et les chevaux finirent par n'avoir d'autre nourriture que l'écorce du saule et la sauge amère ; leur faiblesse devint telle qu'ils ne pouvaient plus porter leurs cavaliers. Pour comble de malheur, les vivres étaient épuisés, et l'eau manquait.

On tua un mulet, puis un second, espérant atteindre un pays moins désolé ; mais la montagne devenait de plus en plus stérile. Enfin la troupe s'arrêta mourante sur un plateau d'où la vue n'apercevait jusqu'à l'horizon qu'une chaîne de collines superposées, et les trappeurs, épuisés par la faim, la soif et la fatigue, s'étendirent sur le sol pierreux dans un muet désespoir. Pierre lui-même avait perdu courage.

Soko seul était debout, les yeux fixés vers l'horizon, semblant étudier tous les entrelacements de la montagne. Il s'approcha du vieux trappeur.

— Mon frère ne voit-il point là-bas une vapeur bleue qui s'élève entre deux pics ? demanda-t-il.

— Eh bien ? répondit Pierre.

— Eh bien ! reprit le Kausas, là où il s'élève une vapeur il y a des cours d'eau, et où il y a des cours d'eau on ne manque ni de pâturages ni de buffles.

Le trappeur secoua la tête d'un air d'incrédulité.

— Que mon frère blanc me donne le cheval le moins fatigué avec une carabine, et la nuit n'arrivera point sans que j'apporte de bonnes nouvelles.

Pierre lui accorda ce qu'il demandait, et il disparut dans les gorges de la montagne.

Mais quelques heures à peine s'étaient écoulées qu'il reparut portant un daim en travers sur le cou de sa monture, et une outre pleine d'eau suspendue à la croupe. A cette vue les trappeurs poussèrent un cri de joie. On alluma un feu d'absinthes desséchées, le daim fut rôti et dévoré en un instant.

Soko raconta ensuite comment il avait trouvé, sur la gauche, une vallée si étroite qu'on l'eût prise pour l'ancien lit d'un torrent, mais tapissée de loin en loin par une herbe rare et fine. Il ne doutait pas qu'en suivant cette espèce de fente creusée dans la montagne on n'arrivât plus facilement et plus rapidement à la plaine. Pierre fut du même avis, et, dès qu'ils furent rassasiés, les trappeurs prirent le chemin de la vallée découverte par le Kausas.

Ils y campèrent le soir même, et continuèrent à la descendre le lendemain. Soko, à qui l'on avait de nouveau confié le meilleur cheval et le meilleur fusil, reparut le soir avec deux moutons laineux qui fournirent au souper du camp. Il continua de même les jours suivants, suffisant seul à pourvoir la caravane sans retarder sa marche. Enfin le dixième jour ils aperçurent la plaine.

La nuit était venue ; mais les trappeurs avaient tant de hâte de gagner la rivière qu'ils commencèrent à traverser

le vaste plateau qui les en séparait sans attendre le retour du soleil. Ils marchaient dans l'obscurité, les brides abandonnées, et causant avec la gaieté insoucieuse d'aventuriers qui viennent d'échapper à de grands dangers, lorsqu'un cri terrible les arrêta court. Ils se détournèrent, et aperçurent Soko qui galopait vers eux de toute la vitesse de son cheval.

— Au diable le Kausas ! dit Pierre en reprenant le trot.

— Arrêtez ! arrêtez ! cria de nouveau le sauvage.

David retint son cheval et se détourna.

— Arrière si vous tenez à la vie ! reprit Soko qui venait de les rejoindre ; vous êtes au bord des abîmes de la plaine de Lave !

— Se peut-il ? s'écria Pierre.

— Regardez.

Il éleva une torche d'écorce d'absinthe qu'il tenait à la main, et les trappeurs reculèrent avec un cri. A quelques pas d'eux s'ouvrait un gouffre sans fond et qui barrait la plaine dans un tiers de son étendue.

— Par le ciel ! sans la Peau-Rouge nous étions tous dans le royaume du Grand-Esprit ! dit Pierre stupéfait.

— Que mes frères retournent au pied de la montagne, reprit Soko ; ils y trouveront une source et la place d'un bon campement.

Il les conduisit, en effet, au bord d'un ruisseau qui se précipitait des rochers et allait se perdre dans l'immense fissure de la plaine de Lave. Le Kausas y avait laissé deux antilopes destinées au souper de la caravane.

Le lendemain il fallut faire un long détour pour éviter les abîmes de la plaine ; puis, se dirigeant à l'ouest, la troupe gagna le territoire de chasse baigné par la rivière Malade et par la rivière boisée, où recommença la campagne de trapage.

La suite à une prochaine livraison.

DE L'UTILITÉ DES ESTAMPES

ET DE LEUR USAGE.

(Extrait de DE PILES, *Abrégé de la vie des peintres.*)

Entre tous les bons effets qui peuvent venir de l'usage des estampes, on se contentera ici d'en rapporter six, qui feront juger facilement des autres.

Le premier est de divertir par l'imitation, et en nous représentant par leur peinture les choses visibles.

Le deuxième est de nous instruire d'une manière plus forte et plus prompte que par la parole. Les choses, dit Horace, qui entrent par les oreilles prennent un chemin bien plus long, et touchent bien moins que celles qui entrent par les yeux, lesquels sont des témoins plus sûrs et plus fidèles.

Le troisième est d'abrégé le temps que l'on emploierait à relire les choses qui sont échappées de la mémoire, et de la rafraîchir en un coup d'œil.

Le quatrième, de nous représenter les choses absentes comme si elles étaient devant nos yeux, et que nous ne pourrions voir que par des voyages pénibles et par de grandes dépenses.

Le cinquième, de donner les moyens de comparer plusieurs choses ensemble facilement, par le peu de lieu que les estampes occupent, par leur grand nombre, et par leur diversité.

Et le sixième, de former le goût aux bonnes choses, et de donner au moins une teinture des beaux-arts, qu'il n'est pas permis aux honnêtes gens d'ignorer.

Quoiqu'on puisse en tout temps et à tout âge tirer de l'utilité de la vue des estampes, néanmoins celui de la jeunesse y est plus propre qu'un autre : parce que le fort des jeunes gens est la mémoire, et qu'il faut, pendant qu'on le peut, se servir de cette partie de l'âme pour en faire un amas, et pour les instruire des choses qui doivent contribuer à leur former le jugement.

Mais si l'usage des estampes est utile à la jeunesse, il est

d'un grand plaisir et d'un agréable entretien à la vieillesse. C'est un temps propre au repos et aux réflexions, et dans lequel, n'étant plus dissipés par les amusements des premiers âges, nous pouvons avec plus de loisir goûter les agréments que les estampes sont capables de nous donner, soit qu'elles nous apprennent des choses nouvelles, soit qu'elles nous rappellent les idées de celles qui nous étaient déjà connues ; soit qu'ayant du goût pour les arts, nous jugions des différentes productions que les peintres et les graveurs nous ont laissées ; soit que n'ayant point cette connaissance, nous soyons flattés de l'espérance de l'acquérir ; soit enfin que nous ne cherchions dans ce plaisir que celui d'exciter agréablement notre attention par la beauté et par la singularité des objets que les estampes nous offrent. Car nous y trouvons les pays, les villes, et les lieux considérables que nous avons lus dans les historiens, ou que nous avons vus nous-mêmes dans nos voyages. De manière que la grande variété et le grand nombre des choses rares qui s'y rencontrent peuvent même servir de voyage, mais d'un voyage commode et curieux à ceux qui n'en ont jamais fait, ou qui ne sont pas en état d'en faire.

Ainsi il est constant, par tout ce que l'on vient de dire, que la vue de belles estampes, qui instruit la jeunesse, qui rappelle et qui affermit les connaissances de ceux qui sont dans un âge plus avancé, et qui remplit si agréablement le loisir de la vieillesse, doit être utile à tout le monde.

On n'a point cru devoir entrer dans un plus grand détail de tout ce qui peut rendre recommandable l'usage des estampes ; l'on croit que le peu qu'on en a dit est suffisant pour induire le lecteur à tirer des conséquences conformes à ses vues et à ses besoins.

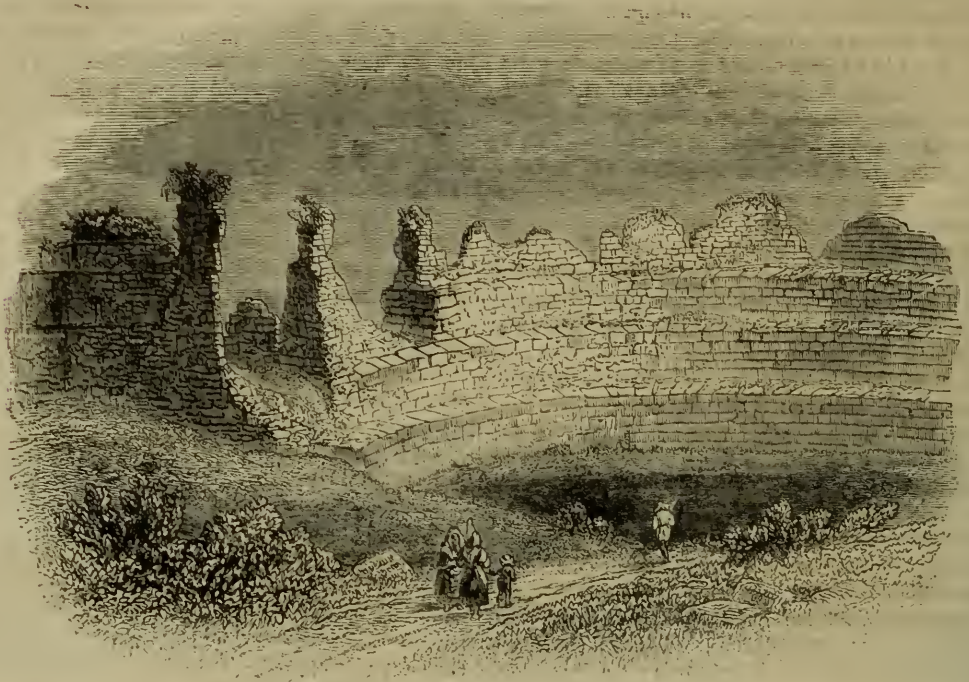
Si les anciens avaient eu en cela le même avantage que nous avons aujourd'hui, et qu'ils eussent, par le moyen des estampes, transmis à la postérité tout ce qu'ils avaient de beau et de curieux, nous connaîtrions distinctement une infinité de belles choses dont les historiens ne nous ont laissé que des idées confuses. Nous verrions ces superbes monuments de Memphis et de Babylone, et ce temple de Jérusalem que Salomon avait bâti dans sa magnificence. Nous jugerions des édifices d'Athènes, de Corinthe et de l'ancienne Rome, avec plus de fondement encore et de certitude que par les seuls fragments qui nous en sont restés. Pausanias, qui nous fait une description si exacte de la Grèce, et qui nous y conduit en tous lieux comme par la main, aurait accompagné ses discours de figures démonstratives qui seraient venues jusqu'à nous, et nous aurions le plaisir de voir non seulement les temples et les palais de cette fameuse Grèce tels qu'ils étaient dans leur perfection, mais nous aurions aussi hérité des anciens ouvriers l'art de les bien bâtir. Vitruve, dont les démonstrations ont été perdues, ne nous aurait pas laissé ignorer tous les instruments et toutes les machines qu'il nous décrit, et nous ne trouverions pas dans son livre tant de lieux obscurs, si les estampes nous avaient conservé les figures qu'il avait faites, et dont il nous parle lui-même ; car en fait d'arts, elles sont les lumières du discours, et les véritables moyens par où les auteurs se communiquent. C'est encore faute de ces moyens que nous avons perdu les machines d'Archimède et de Héron l'Ancien, et la connaissance de beaucoup de plantes de Dioscoride, de beaucoup d'animaux, et de beaucoup de productions curieuses de la nature, que les veilles et les méditations des anciens nous avaient découvertes. Mais sans nous arrêter à regretter des choses perdues, profitons de celles que les estampes nous ont conservées, et qui nous sont présentes.

L'homme juste n'est pas celui qui ne commet point d'injustice, mais celui qui, pouvant être injuste, ne veut pas l'être.

MÉNAPRE.

ANTIQUITÉS DE LILLEBONNE

(Département de la Seine-Inférieure)



(Ruines d'un théâtre antique, à Lillebonne.)

Le théâtre antique de Lillebonne, découvert en 1812, est maintenant presque entièrement déblayé *. Autour de l'orchestre règne une bordure de 8 pieds de largeur, qui était garnie de sièges en pierre à dossiers. En remontant on trouve deux autres précinctions, qui séparent chacune un ensemble de sièges, ce qu'on nomme *cavea*. Autour du théâtre règne une grande galerie, jadis voûtée, et qui communique aux sept ouvertures par lesquelles on accédait aux gradins des différents étages. A droite et à gauche de l'édifice sont deux entrées; ces entrées, construites en petit appareil, étaient en pente de manière à supporter des gradins; les sièges, se prolongeant au-delà, donnaient à l'orchestre la forme d'un ovale presque complet. La *cavea* la plus basse, *ima cavea*, dépendance de l'orchestre et quelquefois confondue avec lui, était étroite, à pavé droit, et contenant probablement deux ou trois rangs de sièges tout au plus. A son centre on trouve une loge (*suggestus*), dont le pavé, de niveau avec l'orchestre, était revêtu de marbre. Le fond était formé d'énormes pierres de grand appareil. Deux piliers carrés y étaient adossés, et quatre autres pilastres existaient à l'entrée de la loge. Cette pièce, ainsi ornée, et placée au centre des sièges de l'orchestre, destinés aux notables de la ville, était probablement la place du premier magistrat ou du représentant de l'empereur.

Le long du mur d'appui de l'*ima cavea* se trouvait un rang de sièges, et en avant une bande de pierre destinée à supporter le treillis (*lorica*) qui protégeait les spectateurs contre l'approche des combattants.

Sept passages partageaient les *caveæ* en huit compartiments ou *cunei*. La galerie qui règne autour de l'édifice est très bien conservée, et s'élève visiblement en pente douce de chaque côté jusqu'au centre de l'hémicycle, où elle se trouve de niveau avec le passage du milieu. Elle communique dans les parties latérales avec la précinction la plus élevée par des escaliers pratiqués dans les passages. On rencontre dans son parcours plusieurs marches d'esca-

lier qui explique l'élévation graduelle du terrain, et vers le bas, à droite, on a découvert une porte avec archivolte, mi-partie de briques et de pierres, donnant accès à une salle existant sous le *cuneus* voisin.

Les ouvertures extérieures faisant face aux différents passages ont été bouchées avec des pierres de grand appareil. La partie sud-est du théâtre a été supprimée par l'établissement de plusieurs maisons. On a trouvé dans la loge dont nous avons parlé des marbres, plusieurs médailles, et des pierres, qui formaient probablement un fronton ou une corniche, et en dehors de l'édifice, contre un des contre-forts, une muraille formée de pierres d'anciens tombeaux, dont un grand nombre était orné d'inscriptions et de bas-reliefs, parmi lesquels on voit des sculptures de la belle époque du haut empire.

Ce théâtre a subi beaucoup de vicissitudes. Il est probable qu'après avoir servi aux spectacles publics, il servit d'habitation à plusieurs habitants de la ville qui murèrent les ouvertures extérieures de la galerie, comme nous l'avons dit, et établirent leur domicile dans l'orchestre. Ses restes nous montrent trois ou quatre petites pièces, dont une ressemble à une étuve. Vers le cinquième siècle, le théâtre fut converti en lieu de défense, et lié aux fortifications de la cité, qui étaient formées elles-mêmes de pierres sculptées ayant appartenu à divers édifices. Quant au mode de construction générale, le théâtre est entièrement en pierres de petit appareil, sauf les archivoltes intérieures des deux grandes entrées, et quelques autres parties accessoires.

On a dû comprendre facilement comment l'édifice pouvait servir à plusieurs espèces de spectacles. Sans accessoires, c'était un amphithéâtre pour les gladiateurs et les animaux. En plaçant une scène en bois et un plancher aux trois quarts de l'orchestre, on avait un théâtre, où pouvaient jouer les acteurs, mimes ou autres.

En face du théâtre, on a découvert, dans la même ville, des bains enclavés dans les ruines des remparts, dont la construction date du commencement du quatrième siècle, sous

* Voyez la description des théâtres antiques, 1835, p. 265

Constantin ou ses fils. L'édifice n'étant déblayé qu'en partie à cause des constructions voisines, on est réduit à des conjectures sur son ensemble et son étendue; cependant, tel qu'il est, on peut encore s'en former une idée à peu près exacte. Il était décoré avec un certain luxe. On y a trouvé une statue en marbre d'un beau style, que possède actuellement le Musée d'antiquités de Rouen; une base et un chapiteau de colonne, un bracelet de fer, une clef, des ornements en culvre, deux vases en poterie; des médailles de Guillaume-le-Roux, de Tétricus, de Claude, de Licinius et de Constantin, et des débris de marbres de différentes couleurs. Ce n'est point une de ces constructions immenses qui, outre des bains, contenaient des portiques, des promenades, des salles de lecture, d'enseignement, et des gymnases. C'est une simple construction d'utilité publique. L'édifice avait à peu près 28 pieds de haut hors de terre; le toit plat était en briques rouges et jaunes. Le pavé, qui ressemblait au *pavimentum* des voies romaines, était composé de quatre couches, et orné de schistes, de marbres et de verre. Les murs étaient élégamment peints de différentes couleurs, les vitrages abondants. On y trouvait, comme dans tous les bains, un foyer, des bains chauds et froids, des étuves sèches et humides, un réservoir, un *vasarium*, une piscine, des salles d'attente, un vestiaire (*apoditerium*) et une salle à parfums (*elæothesium*). (Voyez, sur les bains antiques, 1856, p. 275.)

On voit que la grande cité des Calètes, l'antique *Julio-bona*, intéresse à plus d'un titre l'antiquaire et l'artiste.

VOCABULAIRE PITTORESQUE DE MARINE.

(Voy. p. 188.)

EMBOSSAGE se dit du lieu où l'on peut embosser comme de l'action même d'embosser. Un bâtiment embosse ou s'embosse lorsqu'il manœuvre de manière à présenter son côté à un objet déterminé, et se place ainsi en état d'attaque ou de défense. L'embossage, qui n'est qu'un mouillage d'une espèce particulière, peut être défini par le nom



(Brig-goëlette embossé.)

de *mouillage avec croupière*. Il se pratique, en effet, au moyen de cette croupière, fort cordage que l'on passe par un sabord de l'arrière pour le fixer soit à une ancre légère,

soit même sur le câble ou l'anneau de la première ancre qui retient le bâtiment. En halant ensuite sur la croupière, on imprime au bâtiment un mouvement de rotation ou de déviation qui l'amène à la position voulue. — Notre brig-goëlette s'est embossé pour canonner un fort; il est vu par la hanche de tribord. — On renonce généralement aux brigs-goëlettes, dont le système de voilure expose à de graves inconvénients.

EMPLANTURE, sorte d'encaissement établi avec solidité pour recevoir le pied des mâts. C'est sur la carlingue qu'est située l'emplature du grand mât, du mât de misaine, et quelquefois du mât d'artimon; mais l'emplature de ce dernier, dans les grands bâtiments, est toujours sur le faux-pont. Quant au mât de beaupré, son emplature sur le premier pont ayant une construction différente, elle est connue sous le nom de *flasques de beaupré*.

EMPOINTURE, coins supérieurs d'une voile quadrangulaire.

ENCABLURE, longueur de 120 brasses donnée au câble; unité de mesure pour évaluer les distances.

EN COCHE se dit d'une vergue hissée à la plus grande élévation possible, lorsque les poulies d'itague sont rapprochées au point de se toucher.

ENFLÉCHURE, menus cordages servant d'échelons sur les haubans de chaque mât.

ENSEIGNE, titre conféré aux officiers placés immédiatement après les lieutenants de vaisseau, et qui donne rang de lieutenant en premier du service de terre. — Le mot *enseigne*, qui signifiait autrefois pavillon, désigne encore le pavillon de poupe. — La *gaulle d'enseigne* est le petit mât fixé sur le couronnement de la poupe d'un vaisseau, qui porte quelquefois ce pavillon. Cependant l'usage semble aujourd'hui l'indiquer de préférence sous la dénomination de mât de pavillon.

ENTALINGUER ou **ETALINGUER**, c'est attacher un cordage à un grappin, une bouée ou une ancre, en faisant passer dans l'espace d'anneau qui les surmonte ce cordage, dont le bout revient deux fois sur lui-même et forme ainsi un nœud d'une grande solidité.

ENTREPONT, espace compris entre deux ponts. Dans les vaisseaux de guerre, ce mot désigne la batterie basse. C'est dans cette partie du bâtiment, dont la hauteur est de cinq à six pieds, que couche l'équipage.

ENVERGUE, c'est lier une voile par ses bords ou ralingues d'envergue à la vergue ou à la corne qui lui sert d'appui. On envergue aussi sur une draille, cordage qui fait l'office d'une vergue. — Les pavillons, les flammes ou cornettes sont également dits *envergués* sur les bâtons qui les supportent.

ENVERGURE, par rapport à une voile, c'est la partie de cette voile qui touche à la vergue, ainsi que l'étendue qu'elle prend. — Par rapport au bâtiment, c'est la dimension générale de ses vergues, selon laquelle on dit que ce bâtiment a peu ou beaucoup d'envergure.

ENVOYER A DIEU-VA, commandement que l'usage tend à abrégé par le seul mot d'*envoyer*. Il consiste à ordonner aux canonniers de faire feu. — Il désignait un autre commandement relatif à la manœuvre; l'explication en a été donnée au mot *A dieu-va*.

EN VRAGUE, placement précipité, sans ordre, sans précaution, dans l'intérieur du navire, des marchandises ou approvisionnements embarqués. Ce n'est quelquefois qu'un chargement provisoire. Dans certains cas il est fait pour tout le temps du voyage, et il signifie chargement en *grenier*.

EPAULE, augmentation de rondeur dans la partie du navire comprise entre la flottaison et le plat-bord, sur l'avant de sa carène.

EPAVE, tout ce qui est abandonné en mer, navires, canots ou marchandises; tout ce que la mer jette sur ses bords,

en entier ou par débris. Les poissons mêmes échoués sur la côte sont compris dans cette désignation.

ERRON, charpente faisant saillie hors de l'avant d'un vaisseau, à l'extrémité de l'étrave. — Dans la Méditerranée, le même mot s'applique à une simple plate-forme, quoique moins aiguë, située à l'avant de certains bâtiments. — Pointe d'une digue établie à l'entrée d'un port ou d'un havre, sur laquelle les lames viennent se briser.

EPISOIN, outil en fer, ayant à peu près la forme d'une corne de bœuf : il est usité à bord et dans les ateliers de garniture pour séparer les torons d'un cordage préparé à être épissé.

EPONTILLES, appuis placés dans une situation verticale sous les ponts pour les étayer. Les épontilles sont en fer poli ou en bois aplani, et font l'office de colonnes.

EQUIPAGE, dénomination générale sous laquelle on comprend, l'état-major excepté, tous les hommes embarqués à bord d'un vaisseau pour un service de navigation, et portés avec la qualité distinctive de leurs fonctions sur un registre spécial dit *rôle d'équipage*. Le commandant, les officiers de marine et ceux de santé rentrent sous la désignation d'état-major. — *Equipages de ligne* indique ces compagnies permanentes de marins, assimilées, quant à leur organisation, aux troupes de terre, casernées comme celles-ci, et exercées dans les rades, ports ou arsenaux, d'où ils sont tirés pour être embarqués. — L'équipage d'une embarcation s'entend du nombre de rameurs qu'on y a mis ; — l'équipage d'une bouche à feu, du nombre de canonniers nécessaire pour le service de cette pièce.

ERSE, cordage épissé à ses deux bouts, et qui n'est autre chose qu'une petite élingue. Comme cette dernière, l'erse est employée pour soulever des poids, mais d'un petit volume à cause de ses proportions plus réduites. — *Erse on erseau* se dit aussi, dans certains ports, pour estrope d'avirons ou de poulies.

ESCADRE, réunion sous un même chef de plusieurs vaisseaux de guerre, soit comme faisant partie d'une armée navale, soit comme n'en faisant pas partie, mais ayant seulement une destination particulière. Dans l'armée navale il doit y avoir au moins trois escadres, indépendamment d'un corps de réserve ou escadre légère. En ligne de bataille, la première escadre occupe le milieu, la deuxième la tête, et la troisième la queue. Lorsque l'armée navale est disposée sur trois colonnes, la première escadre est au centre, la deuxième à droite, et la troisième à gauche. L'escadre doit avoir au moins deux divisions ; elle comprend depuis neuf jusqu'à vingt-six vaisseaux ; au-dessus c'est une armée navale. Cependant, si après un combat l'escadre se trouvait réduite à un nombre de vaisseaux moindre de neuf, elle ne cesserait pas pour cela de porter le titre d'escadre. Quant à l'escadre légère, composée de bâtiments moins forts, tels que frégates, corvettes, avisos, la quantité de ces bâtiments dépend de la volonté de l'amiral, et peut varier de trois à huit. — Les escadres reçoivent divers noms, suivant leur destination. Ainsi l'on dit : escadres d'observation et de blocus, escadre d'évolutions. Les premières ont la mission d'observer, même en temps de paix, les mouvements des flottes étrangères, de former un blocus ; la dernière désigne un certain nombre de bâtiments armés sur lesquels les jeunes marins sont exercés à la pratique des manœuvres. — *Escadrille*, petite escadre composée de bâtiments inférieurs par leur rang aux vaisseaux et frégates.

ESCOPE, pelle en bois, de forme étroite, recourbée à son extrémité et garnie d'un long manche, pour jeter de l'eau sur l'extérieur du navire, afin de le laver ou rafraîchir.

ESPALMER, rendre propre, nettoyer.

ESPARS, matereaux de 25 à 30 pieds de hauteur, embarqués sur les navires pour être façonnés en mâts légers, comme perroquets, cacatois, bouts-dehors de bonnettes et mâts d'embarcation, afin de remplacer, s'il y a lieu, ces

pièces de mâture. On les appelle simples ou doubles, suivant qu'ils ont 4 pouces de diamètre ou qu'ils en ont davantage.

ESTACADE, barrière établie provisoirement avec des pièces de bois, des cordes ou des chaînes tendues à l'entrée d'un port ou d'une rade, pour en défendre le passage à des bâtiments ennemis. — C'est aussi une sorte de remplissage en bois, placé dans les intervalles existants entre les couples d'un vaisseau afin de donner à toute sa carcasse une égale solidité.

ESTIVE. On donne ce nom à un chargement de marchandises qui ont une grande élasticité, telles que le coton ou la laine, et dont le volume est diminué par une compression très forte. — *Estive* se dit aussi de la tension opérée sur des manœuvres ou cordages pour leur imprimer, avant des'en servir, la longueur et la rectitude qu'ils doivent avoir.

ESTROPE, cordage fourré et épissé à ses deux extrémités, et dont on fait une sorte d'anneau. Placée autour des poulies, cosses ou margouillots, l'estrope les renforce, et sert à fixer ces instruments à la place qu'ils doivent occuper.

ÉTAI, cordage qui sert d'appui à chaque mât, et qui part de la tête de ce mât, tendu vers son avant. Chaque étai reçoit son nom du mât qu'il soutient, comme *étai du grand mât*, *étai de misaine* ; mais les principaux mâts ont en outre un second étai qui partage les efforts du premier : on l'appelle *faux étai*. — Le mât de misaine seul a un troisième étai, nommé *étai de tangage*, employé seulement lorsque le tangage se fait sentir. — Les *voiles d'étai* désignent d'une manière générale les voiles auriques enverguées sur des états, sur des drailles, ou même sur des cornes. Cependant certaines d'entre elles prennent le nom du mât vers lequel elles sont tendues, ou d'autres fois encore un nom particulier. C'est ainsi que l'on dit voile d'étai, de perruche, et foc d'artimon. — *Étai d'un maillon* se dit d'une pièce de fer qui traverse chaque anneau ou maillon d'un câble-chaine.

ÉTALE s'emploie, relativement à la mer, pour indiquer l'état où les eaux ont cessé de monter ou de perdre, où elle ne monte ni ne descend. — On dit également qu'un navire est étale toutes les fois qu'il ne marche ni ne recule. — Le vent est étale lorsqu'il est égal. — Un cordage est étale quand il résiste au mouvement de traction qu'on lui donne. — Une ancre est étale si cette ancre ne chasse pas.

ÉTAMBOT, pièce de bois élevée à la partie extrême de la quille d'un vaisseau : c'est sur elle que s'appuie le gouvernail et que l'arceuse est établie.

ÉTAMBRAL. C'est le nom que portent les ouvertures rondes, carrées, ovales ou circulaires, établies comme passage aux mâts et cabestans dans le travers correspondant de chaque pont. Un bourrelet surmonté d'une braie, encadrant cette ouverture à son orifice, empêche que les eaux ne s'y introduisent. Le diamètre des étambrais surpasse toujours de beaucoup celui des mâts, afin de laisser à ceux-ci tout le jeu possible pour les incliner de l'avant et de l'arrière.

ÉTANCE. C'est une épontille grossière, et seulement en bois équarri.

ÉTANCHER, arrêter le passage de l'eau qui s'introduit dans le bâtiment. — On dit un navire étanché, et par corruption étanché, lorsque l'on a complètement fermé l'ouverture par laquelle l'eau avait pénétré, et qu'il a été asséché par le jeu des pompes. — Une voie d'eau est dite étanchée, si elle est aveuglée et bouchée.

ÉTARQUER, c'est hisser autant qu'il se peut une voile afin qu'elle soit bien tendue.

ÉTOUPE. Elle est nommée blanche quand elle est le rebut du chanvre qui reste sur le peigne, ou quand elle provient d'un cordage non goudronné et réduit en charpie. Elle sert, dans cet état, à faire des matelas pour les malades à bord, et des bastingages. — L'étope noire ou vieille étope est celle tirée des vieux cordages empreints de gou-

dron, et qui est destinée à calfeutrer les bâtiments. On l'emploie à cet usage mollement roulée en cordons de 0^m,054 de circonférence; c'est pourquoi on l'appelle encore étoupe filée ou cordée.

ÉTRANGOIR, manœuvre pour carguer une voile à corne ou pour étrangler des tours de cordage. — L'étrangoir des câbles-chaînes est un instrument placé dans l'entrepont; il sert, à l'aide d'un palan, à arrêter le câble-chaîne.

ÉTRIVE. Lorsqu'une manœuvre tendue dévie de la ligne droite par la rencontre d'un autre cordage ou d'un obstacle quelconque, de manière à former un angle, on dit que cette manœuvre appelle en étrive ou fait étrive. — Etrive sert encore à désigner un amarrage fait sur deux cordages au point où ils se croisent. — Du mot étrive on a fait *étriver*, qui indique l'action de faire l'amarrage dont nous venons de parler.

ÉVENTER, c'est exposer au vent. — Eventer une voile, c'est brasser une voile de telle sorte qu'elle soit soumise à l'action du vent. — Eventer la quille d'un bâtiment, c'est coucher le bâtiment sur le côté, le pencher tellement que la quille soit à fleur d'eau.

ÉVITAGE, mouvement circulaire d'un bâtiment amarré dans un port ou à l'ancre dans une rade, et qui est produit par le changement de vent ou de marée. — *Évitage* s'entend aussi de l'espace dont a besoin un bâtiment retenu par son ancre pour changer sa direction; mais le mot *évitée* vaut mieux dans ce sens.

ÉVOLUER. En parlant d'un seul vaisseau, ce mot signifie le faire mouvoir horizontalement par un changement d'amure. — *Évoluer* se dit encore des mouvements opérés dans une armée navale pour placer les bâtiments dans un ordre combiné de marche ou de bataille.

EXPÉDITION, expédition d'une entreprise par des vaisseaux ou avec des forces navales quelconques. — On désigne également par ce mot tous les titres, papiers et documents qui établissent la légalité d'un navire de commerce.

LE POÈTE UHLAND.

(Fin. — Voy. p. 218.)

Jusqu'ici nous n'avons pas encore trouvé ces rêveries personnelles que l'on aime à rencontrer dans les œuvres du poète. Dans ses tragédies, Uhland a retracé des pages d'histoire; dans ses ballades, il s'est fait le narrateur des traditions populaires; le moi y tient peu de place. Peintre habile et savant des mœurs et des hommes d'autrefois, son individualité disparaît dans ses créations. Seulement, à voir les caractères qu'il affecte, caractères généreux et d'une loyauté à toute épreuve, vous pouvez croire que telles sont aussi les qualités de l'auteur; mais ne cherchez ici rien de plus sur lui; ne cherchez pas ces révélations indirectes du cœur, par lesquelles le poète met le public dans la confiance de sa vie intérieure et de ses plus secrètes pensées.

Ces confidences intimes, vous les trouverez dans ses odes, ses chansons et ses élégies. C'est là que son âme se révèle avec ses sentiments de foi, d'amour, de compassion, ses rêves mélancoliques et ses espérances consolantes. Ici la poésie est tout entière l'écho du cœur, l'écho des sentiments éveillés et nourris par la contemplation de la nature. Plus près de la vérité que Novalis, il peint la nature fidèlement, comme il la voit, en l'idéalisant toutefois, comme une beauté dont les charmes excitent sans cesse dans son esprit un nouvel enthousiasme. Il la chante et la décrit, et le sentiment se mêle à tous ses tableaux, et le cri de la passion ou le soupir d'un cœur attendri résonne dans ses récits d'artiste. Écoutez, quand, par une riante journée de mai ou par une belle soirée, il dépeint les forêts majestueuses, les prés en fleurs, le ciel immense, comme il s'identifie avec cette belle nature! quel pieux enthousiasme elle lui inspire!

comme son âme se dilate et s'éleve pieusement jusqu'à Dieu, ou se repose dans l'idée d'une autre vie qui ne doit jamais finir!

Cette pensée d'une autre vie se représente souvent dans ses poésies, et toujours sous une forme différente. Un soldat meurt sur le champ de bataille, et, tendant la main à son fidèle camarade: « Adieu, lui dit celui-ci, tu seras mon camarade dans l'autre monde. » Trois jeunes voyageurs arrivent à un hôtel souvent visité; l'hôtesse y est encore, mais ils n'y trouvent plus sa fille. Ils s'en vont à l'endroit où elle repose, et l'un d'eux, lui dé couvrant la tête:

Je l'aimais, lui dit-il, je te restai fidèle,
Et je t'aime à présent pour la vie éternelle.

Un enfant est malade, et, dans les rêves innocents qui troublent sa jeune tête, il entend, la nuit, des voix harmonieuses résonner autour de lui; ce sont les anges qui l'appellent. D'autres fois le poète, dans une heure de tristesse, parle en son propre nom:

Lorsqu'aux rayons du soir, au-dessus des coteaux
Je regarde, à travers les célestes campagnes,
Les nuages pareils à de hautes montagnes,
Oh! je me dis, songeant alors à tous mes maux,
Est-ce là qu'est pour moi le vallon de repos?

Les poésies d'Uhland furent publiées en grande partie dans les trois années qui suivirent son retour à Tubingue. A cette époque, en 1812, il fit paraître, avec Justin Kerner et quelques autres de ses amis, l'Almanach poétique; et deux ans après il livra à l'impression son premier recueil, dont les éditions se succédèrent dès lors de six mois en six mois.

Sa vie s'écoulait ainsi heureuse et tranquille, abritée sous l'aile de la muse, fortifiée par de graves études, embellie par de douces affections. A son retour en Allemagne, il avait embrassé la profession d'avocat; mais c'était un titre qui ne l'astreignait à aucune tâche pénible. Tout en s'occupant de questions de législation, il pouvait encore consacrer la meilleure partie de son temps à ses œuvres de poète. Bientôt, cependant, cette existence paisible et rêveuse allait tout-à-coup changer de face; les intérêts du pays allaient l'emporter sur les songes du foyer; la politique devait s'emparer de la lyre du poète.

En 1815, le roi Frédéric de Wurtemberg convoque les Etats, et veut donner à ses sujets une nouvelle constitution. Les droits et les anciennes libertés du pays étaient menacés, Uhland entreprend de les défendre. Ses chants alors ont un caractère plus grave et plus imposant. Il ne raconte plus l'élegie de son propre cœur: il dit les désirs, les espérances, l'anxiété du peuple; il dépeint ses vieilles franchises, et démontre en termes énergiques l'inviolable sainteté de ses privilèges. Ses vers sont accueillis avec enthousiasme par tous ceux qui, comme lui, défendent les idées de liberté, et ses adversaires eux-mêmes rendent justice à l'élévation de son talent et à la noblesse de son langage. Toute cette partie des œuvres d'Uhland est remarquable par la modération de son style non moins que par la force de sa pensée. Il ne s'agit point ici d'appel au peuple, d'excitation à la révolte, au désordre, au mépris du prince et des lois. Mesuré, mais toujours ferme, il montre aux députés leurs devoirs, il leur peint la grandeur de leur mission, et prie Dieu de toucher le cœur du roi. Il ne demande la liberté que comme une garantie aux institutions du pays, comme un pacte d'alliance entre le roi et le peuple, comme le vieux droit de la nation.

Partout où l'on boit le vieux bon vin du Wurtemberg, il faut que le premier toast soit porté à notre ancien bon droit.

C'est le droit qui doit être le plus ferme pilier de la maison de notre prince, et le soutien de la cabane du pauvre.

C'est le droit qui mettra le code à l'abri de l'arbitraire, le droit qui aime la justice loyale, et qui prononce ouvertement les sentences.

C'est le droit qui abaisse le chiffre des impôts, qui veille fidèlement sur le trésor, et prend à tâche d'épargner le fruit de nos sueurs.

C'est lui qui est le patron de nos biens d'Eglise, c'est lui qui entretient parmi nous l'amour de la science et favorise la culture de l'esprit.

C'est lui qui arme le bras de l'homme libre, afin qu'il défende courageusement son prince et sa patrie.

C'est lui qui ouvre à chacun une route sans entrave à travers le monde, et qui nous attache par l'amour à notre sol natal.

C'est ce droit que les siècles nous ont transmis avec son auguste caractère, ce droit que nous aimons tous et que nous gardons au fond du cœur comme une religion.

Un temps désastreux le jeta tout vivant dans la tombe; mais le voilà qui se relève avec une nouvelle puissance.

Eh bien! pour nous hommes du Wurtemberg, que ce droit-là s'affermisse de plus en plus, et qu'il soit pour nos enfants et nos petits-enfants un gage assuré de bonheur.

Plus tard, il fut appelé à prendre part d'une manière plus directe aux affaires de son pays. En 1852, porté comme candidat, il fut nommé malgré les efforts et l'opposition des ministres, qui redoutaient sa mâle franchise. N'ayant pu empêcher son élection, ils voulurent du moins user contre lui de leur dernière ressource : c'était, comme la constitution le leur permettait, de mettre Uhland dans l'obligation, ou de quitter la chaire de professeur qu'il occupait avec honneur à Tubingue, ou de donner sa démission de député. Uhland ne balance pas un moment entre son intérêt et son devoir : il sacrifie sa place, renonce à ses études les plus chères, et vient répondre au vœu de ses concitoyens.

Il se distingua dans la carrière parlementaire par les qualités qu'on lui connaissait déjà, une fermeté de principes et une loyauté de caractère inaltérables. La réputation de ses vertus et de sa probité politique ne servit pas moins que ses poésies la cause de la liberté; elle lui donna une grande influence morale, qu'il sut conserver par sa conduite sage et digne, parlant peu et rarement, mais toujours à propos, et toujours d'une manière grave et saisissante. Aussi, quand il se lève pour parler, c'est dans toute la salle un silence solennel, et quand il a fini, des applaudissements unanimes. Ainsi il est devenu l'un des plus fermes appuis de l'opposition libérale; et comme homme public il est au rang de Plizzer, de Menzel et de Schott, ces représentants de la liberté nationale.

Comme poète lyrique, sa place est encore plus élevée : il est sur la même ligne que Goethe et Schiller, et au-dessus de tous les autres. Dans les poésies de beaucoup d'écrivains de l'Allemagne, on sent trop souvent l'effort de l'art, le travail de l'imagination, la peine qu'ils se sont donnée pour s'échauffer à froid; c'est la tête qui parle, non le cœur, et l'on trouve l'auteur quand on aurait voulu voir l'homme.

Chez Uhland, rien de forcé, rien d'artificiel : il aime, il souffre, il veut la liberté de son pays, voilà pourquoi il est poète. S'il est tendre et naïf, grave et joyeux, ne croyez pas qu'il ait cherché à se donner cette disposition d'esprit : comme elle lui est venue il l'a prise, comme il la sent il l'exprime. Dieu, la nature, l'immortalité de l'âme, le courage des héros, les vagues rêveries, les douces affections de la famille, sont tour à tour chantés dans ses vers : mais on ne voit pas qu'il se soit jamais imposé un sujet de poésie; il ne fait que s'abandonner à l'inspiration du moment, et ne cherche point à la forcer ou à la prolonger. Quand elle vient l'animer, elle le trouve prêt à lui obéir; mais aussi, comme elle est prompte à venir à son premier appel! La Muse est là qui accourt à l'ordre du poète, et lui prête un

accent harmonieux pour chacune de ses émotions. Aussi a-t-il dit de lui-même :

Oh! oui, destin, je te comprends :
Mon bonheur n'est pas de ce monde;
C'est dans la poésie éternelle et féconde
Que je le vois, que je l'attends.
La souffrance amère m'inonde;
Mais pour chaque douleur j'aurai de nouveaux chants.

Durant une nuit que de nombreuses pensées agitaient Salomon, une voix lui avait dit : Choisis entre la richesse, la gloire, une longue vie, et la destruction de tes ennemis. — Rien de tout cela : je demande comme suprême faveur l'intelligence, de savoir distinguer le bon du mauvais, et d'être un homme juste envers le peuple. — Eh bien! puis-je tu as préféré l'intelligence à toute chose, tu posséderas ces choses mêmes; car l'intelligence tient dans sa main droite la prolongation de la vie, et dans sa gauche la fortune et la gloire.

SALVADOR.

LE TILLEUL DE FRIBOURG.

Suivant une ancienne tradition, cet arbre que l'on voit devant la maison de ville à Fribourg, fut planté le jour même de la bataille de Moret. Un jeune Fribourgeois qui avait contribué à la victoire, désirant en apporter le premier la nouvelle à ses concitoyens, courut, dit-on, tout d'une traite depuis Moret jusqu'à Fribourg. Il arriva sur la place publique encore tout couvert de sang, et tellement épuisé de fatigue qu'il tomba à terre, et avant d'expirer n'eut que le temps de crier : *Victoire!* Une branche de tilleul qui lui avait servi de panache, ou qu'il tenait à la main, fut immédiatement placée à côté de son cadavre, et devint l'arbre aujourd'hui épuisé de vieillesse, et dont les branches couvertes de feuilles chétives sont en partie soutenues par des piliers de pierre. Pendant le seizième siècle, tous les samedis, il se tenait sous cet arbre une cour de justice. Aujourd'hui, c'est là que le juge casse la verge sur les condamnés agenouillés que l'on conduit au supplice. — Un médecin célèbre disait aux Fribourgeois : « Quand votre arbre se déshabille, habillez-vous, et quand il s'habille, déshabillez vous. »



(Le Tilleul de Fribourg.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOINE et MARTINET, rue Jacob, 30.

LE CHATEAU DE LA ROQUETTE

(Bas-Languedoc).



(Ruines du château de La Roquette. — D'après un dessin de M. J.-B. Laurens.)

Le château de La Roquette est l'une des ruines les plus intéressantes du Bas-Languedoc; il s'élève sur un pic à l'extrémité du roc d'Ortols, et domine les pauvres vallées de Saint-Etienne-de-Gabriac. Vu à distance, il paraît n'être que la continuation du rocher sauvage sur lequel il est assis. Si vous pénétrez dans la vallée de Fombétou, il disparaît même entièrement à vos regards; mais bientôt, si vous gravissez les taillis pierreux du bois d'Ortols, vous apercevez sur votre tête, au détour d'un maquis d'yeuses, un rocher pyramidal prêtant ses éraillures aux griffes du lierre. C'est sur

sa cime que la féodalité a bâti son aire. Quand vous jetez les yeux sur ces murs aux contours sévères, et que, à travers les brèches des enceintes qui les fortifiaient, vous avez pénétré dans ces salles, dont la disposition est encore si éloquente au milieu des décombres et de la végétation qui les envahissent, vous vous sentez pris du désir de reconstruire par la pensée la demeure seigneuriale, de lui rendre le mouvement qui l'anima jadis, de rappeler à la vie les chevaliers avec leurs bannières, les jongleurs avec leurs naïves poésies, et les dames qu'ils ont chantées. Par malheur on a conservé peu de souvenirs historiques sur le château de La Roquette. Une charte de 1124 nous apprend qu'il avait alors pour suzeraine la comtesse *Aralmus*, nommée dans d'autres actes *Adalmus*, *Aialmos* ou *Almodis*. Au commencement du treizième siècle, La Roquette dut passer avec tout le comté de Melgueil à l'évêque de Maguelone; celui-ci le céda en fief à un seigneur du nom de Piane, qui n'est qualifié que de damoiseau, et il resta long-temps

* Nous empruntons cette vue au supplément de l'ouvrage d'art et de science publié à Montpellier sous ce titre : *Monuments divers pris dans quelques diocèses du Bas-Languedoc*, expliqués, dans leur histoire et leur architecture, par J. RENOUVIER; dessinés d'après nature et lithographiés par J.-B. LAURENS. Nous nous sommes déjà, en d'autres occasions, appuyés sur l'autorité de M. Renouvier, l'un des plus habiles archéologues de nos départements du midi. (Voy. l'Abbaye de Valmagne, 1837, p. 97.)

dans cette famille. Le nom que nous trouvons le plus souvent reproduit dans les actes de mutation est celui de damoiselle Marie de Piane. Un de ces titres donne une idée du rôle que remplissait dans le pays, en 1585, cette forteresse solitaire. La châtelaine y cède à un nommé Etienne du Mas de Gabriac « l'usage et l'expleche de ramener sa » femme, ses enfants, ses animaux gros et menus, dessous » le fort de La Roquette, en temps de guerre et de crainte » d'être pris captifs, et de prendre du bois de la forêt pour » élever un casal au-dessous du château. » Dans la suite, La Roquette passa successivement en la possession des seigneurs de Lautrec, de Vabre, de Vernioles et de Roquefeuil.

Les constructions de La Roquette, épargnées par le temps, ont été explorées et décrites avec une scrupuleuse exactitude par M. Jules Renouvier.

Plusieurs enceintes de murailles, dit ce jeune savant, garantissaient le roc d'Ortols des premières attaques; il n'en reste que des débris informes. Le château même occupait toute l'extrémité du roc formant un parallélogramme allongé de l'ouest à l'est; son plan m'a paru consister en trois parties principales. A l'ouest, côté le plus accessible, des pans coupés rentrants et saillants, un encorbellement cylindrique, fortifiaient les murs d'une manière toute particulière, défendaient l'avenue de la porte, et formaient à l'intérieur un premier corps divisé par des planches en plusieurs étages, et présentant au midi et à l'ouest de nombreuses meurtrières et des mâchecoulis; la porte même paraît aujourd'hui comme suspendue et hors d'atteinte depuis la destruction des ouvrages extérieurs, où devait s'arc-bouter le pont-levis. A l'est, un donjon circulaire, réuni au château par un mur moins épais que les autres, et pouvant en être facilement séparé, formait un dernier corps de défense. Le corps principal du château occupait le milieu; il paraît divisé en trois étages, ne prenant jour que du côté du midi. L'étage le plus bas se compose de plusieurs pièces percées d'ouvertures carrées en embrasure de meurtrières; l'une d'elles soigneusement cimentée, n'ayant qu'une ouverture dans sa voûte, où se voient encore les arrachements du couvercle en fer qui la fermait, a sans doute servi de citerne. C'est à l'étage intermédiaire que s'étendait sur toute la largeur des murs la salle principale, seule partie de cette construction sévère où paraisse quelque ornementation. Des pilastres et une corniche à moulures très simples garnissent les murs; une voûte avec des arcs-doubleaux à nervures arrondies la couvrait; ses fenêtres forment intérieurement une embrasure à cintre surbaissé, garnie latéralement de deux bancs. Un travail soigné et un certain choix de matériaux ont présidé à toute la construction. Les murs sont d'un appareil moyen remarquable; les contre-forts, saillants d'un mètre environ, ont deux larmiers ou deux ressauts; les profils de toutes les ouvertures sont d'une grande pureté. Enfin, tandis que les ouvrages extérieurs sont en pierre froide, les pilastres, la corniche et les nervures de la salle sont d'une pierre plus fine et plus blanche, la voûte d'un tuf poreux et léger.

On ignore à quelle époque ce vieux château a été abandonné. Dans un titre de 1689, il est désigné : *vieux chasteau ruyné et inhabitable*. Il n'est point cité dans les guerres religieuses; mais on peut bien croire qu'il y remplît son rôle. Quand son rocher et ses murs ne furent plus qu'un séjour sauvage, incommode à ses maîtres, ou un boulevard dangereux dont la royauté jalouse leur imposa le délaissement, les sires de La Roquette transportèrent leur habitation plus loin dans la plaine. Ils se bâtirent près de la petite église du Mas-de-Londres une de ces riches demeures qui prenaient encore le nom de château, mais n'en étaient que le simulacre.

CHEVAUX SAUVAGES DES DUNES DE GASCOGNE

LE NAPOLEON DES CHEVAUX.

La chaîne des dunes qui longent le bord de la mer, entre la tour de Cordouan et le bassin d'Arcachon, est la plus considérable de tout le littoral; elle a de deux à trois lieues de largeur, et se compose généralement de trois rangées de dunes, séparées par des vallées, qui courent nord et sud, sur une largeur moyenne de demi-lieue, et sur une longueur de deux à trois lieues.

Ces vallées, appelées dans le pays *lêdes* ou *lètes*, d'un vieux mot celtique (*letoun*) signifiant pâturages, sont couvertes d'une herbe très fine, et peuvent nourrir pendant toute l'année des chevaux et des vaches.

Autrefois, il y avait un grand nombre de ces animaux à l'état sauvage.

Une chaîne d'étangs et de marais défend le pied oriental des dunes sur presque toute leur longueur, et contribue à l'isolement de cette grande étendue de terres, qui appartenait, avant la révolution, aux Duras, aux Durfort, aux Grammont et à quelques autres seigneurs, mais qui est tombée depuis dans le domaine de l'Etat ou dans celui des communes. Or, l'Etat y planta des pins, les communes y envoyaient des troupeaux et desséchèrent leurs marais, la population s'accroît journellement, les voies de communication s'améliorent, et le Médoc, cette bande cultivée en vignes le long de la rive gauche de la Garonne, s'étend annuellement en largeur en gagnant du terrain sur les landes dont elle fit jadis partie.

Toutes ces améliorations ne tournent pas au profit des chevaux et des bœufs sauvages. Traqués de toutes parts, poursuivis par les habitants des villages voisins, leur troupe est bien diminuée; aujourd'hui on ne compte plus qu'un très petit nombre de ces animaux véritablement nés, dans les lètes, de père et mère sauvages eux-mêmes.

Une partie de ceux que l'on rencontre encore, quand on voyage dans ce pays singulier, provient d'animaux échappés, ou même envoyés par leurs propriétaires dans les pagages pour passer une partie de la mauvaise saison.

Aux environs du village de Lége, situé à deux lieues au nord du bassin d'Arcachon, il y a en ce moment une troupe de chevaux, en partie sauvages, et en partie provenant d'anciens animaux domptés; elle est gouvernée par un cheval très vigoureux et très adroit, que l'on a surnommé dans le pays *le Napoléon des chevaux*, à cause de la tactique qu'il a employée depuis quatre ou cinq ans pour se défendre dans les chasses générales qu'on a organisées contre lui.

Sa troupe se compose de huit à dix animaux. Quand les habitants des communes se réunissent, au nombre de trente ou quarante, pour faire une chasse contre les chevaux sauvages, ils s'approchent de différents côtés à l'abri des dunes, et forment un cercle autour de la troupe à l'aide des signaux que donnent des pâtres placés sur les hauteurs; du haut des dunes, quand le cercle est suffisamment resserré, on se précipite vers les animaux qui pacagent; ceux-ci, apercevant des ennemis de tous côtés, ont peur et s'enfuient en désordre, chacun tirant de son côté; les chasseurs en ont bientôt traqué quelques uns. Mais notre Napoléon ne s'est point laissé prendre à cette chasse; il a parfaitement discipliné sa troupe, et, lorsqu'il a vu descendre des hauteurs les cavaliers ennemis, il s'est lui-même dirigé avec tous les siens vers la dune la plus haute, la plus escarpée et la plus difficile à gravir pour un cheval portant un homme sur le dos. De là il déjouait tous les chasseurs éloignés de la dune, et n'avait plus qu'à se défendre contre ceux qui pouvaient couronner cette dune, mais qui, pris à l'improviste, étaient trop éparpillés ou trop peu nombreux pour arrêter la troupe.

Arrivé sur le sommet, le Napoléon des chevaux exami-

nait soigneusement le pays, et après avoir reconnu les lieux, se dirigeait au plus grand galop, en suivant les crêtes les plus élevées, vers un autre pacage situé à plusieurs lieues. Il fallait abandonner la partie; car les chevaux montés par les cavaliers étaient déjà fatigués de la route qu'il avait fallu faire depuis les villages; en outre, ils sont moins habitués à galoper dans des sables, où ils s'enfoncent d'autant plus qu'ils ont un homme sur le dos; dans certains passages il faut même absolument que le cavalier mette pied à terre.

Les chasseurs, plusieurs fois vaincus, se sont réunis en plus grand nombre, et ont envoyé des corps de réserve pour garder les passages et les défilés que le Napoléon avait l'habitude de prendre pour se sauver. A cette tactique inopinée, notre cheval a répondu par une tactique nouvelle. D'un coup d'œil il a jugé son terrain, en un instant il a pris son parti, et s'est dirigé, toujours suivi de sa troupe bien serrée, sur la crête de la dune la plus élevée du voisinage, et là il a attendu patiemment l'ennemi.

Les chasseurs se sont alors réunis, ont cerné la dune, et n'ayant pas le dessein de prendre les animaux par un blocus, ils ont commencé à gravir. Le Napoléon n'a pas bougé; mais lorsqu'il a vu les chasseurs à mi-dune, il a rangé sa troupe en pointe, les poulains devant, les juments derrière les poulains, et lui à l'arrière-garde. Il a choisi le point d'attaque; et puis les juments mordant à la croupe les poulains, lui mordant les juments à la croupe, il a fondu sur un des points du cercle des cavaliers avec une vitesse incroyable et avec l'avantage de la descente. Rompre les rangs des assaillants, en culbuter et en blesser quelques uns, gagner les crêtes voisines et disparaître, n'a été que l'affaire d'un instant.

Ainsi, former une masse pour tomber avec elle sur les points faibles des ennemis, telle est la tactique de ce cheval commandant, auquel, pour cette raison sans doute, on a donné le nom de Napoléon des chevaux.

Disons ici que ce Napoléon n'a pas toujours habité les lètes; il fut pris autrefois, et c'est après avoir été monté deux ans qu'il s'est échappé pour retourner à ses mœurs primitives, profitant sans doute des leçons qu'il avait reçues dans l'esclavage pour éviter d'être pris de nouveau.

EXEMPLE DE PERSÉVÉRANCE.

Je n'étais qu'un pauvre soldat et je ne gagnais que douze sous par jour, lorsque j'appris tout seul à bien parler et à bien écrire ma langue natale. On n'a besoin, quand on veut apprendre, ni d'école, ni de chambre, ni de frais d'éducation. Mon lit de camp me servait de chaise, mon havresac de pupitre; une petite planche était ma table. Je n'avais pas d'argent pour acheter de la chandelle ou de l'huile. En hiver, j'étudiais au coin de la cheminée, et la lumière du foyer me suffisait; encore ne pouvais-je m'en approcher qu'à mon tour. Si quelque jeune homme sans parents, sans amis, sans fortune, sans éducation, a pu, dans l'intervalle d'une année, et tout en faisant le triste métier de soldat, venir à bout d'une telle entreprise, quelle excuse aura celui qui, dans quelque circonstance qu'il se trouve, sous quelque joug qu'il courbe la tête, restera ignorant et pauvre?

Pour acheter une plume ou une feuille de papier, j'étais obligé de me priver d'une portion de ma nourriture, tout affamé que je fusse. Je n'avais pas un moment qui fût à moi seul: il fallait lire et écrire au milieu de soldats qui riaient, chantaient, sifflaient, et qui, dans leurs heures de récréation, ne sont ni décents ni paisibles. Ne vous moquez pas du liard que je donnais pour acheter mon papier, mes plumes et mon encre; ce liard était une somme pour moi, une énorme somme. J'étais vigoureux, je prenais beaucoup d'exercice, et j'étais en pleine santé. Notre cantine payée, il nous restait juste quatre sous par semaine. Je me sou-

viens qu'un jour (ces choses-là ne s'oublient pas), après avoir fait toutes les dépenses nécessaires, il me restait un sou, le vendredi soir; je le destinai à l'achat d'un bareng pour mon modeste déjeuner du lendemain. Le papier et les plumes avaient dévoré le reste. Je me déshabille; hélas! en me mettant au lit, si affamé que j'avais besoin de tout mon courage pour imposer silence à ma faim, je découvris que j'avais perdu mon trésor; le sou avait disparu. Je cachai ma tête sous ma misérable couverture, et je pleurai comme un enfant. Je le répète, si en de telles circonstances je suis venu à bout de mon entreprise, y a-t-il un jeune homme qui puisse en regarder l'accomplissement comme impossible? Quel jeune homme, en lisant ceci, ne serait pas honteux de prétendre que les circonstances ont contrarié son éducation, et que le temps lui a manqué pour apprendre?

W. COBBETT.

EFFET D'UN MIROIR SUR DES NÈGRESSES DE YEDDIE, DANS LE MANDARA.

Le major Denham, dans une expédition qu'il fit au Mandara, s'arrêta à Yeddie, petit village près de la ville d'Angournou. On entoura sa case comme à l'ordinaire.

«... Maraney garda la porte, dit-il, de sorte qu'il n'entra que trois ou quatre femmes à la fois. J'en vis près d'une centaine; il y en avait de très jolies et d'une naïveté charmante. Je n'avais qu'un miroir à leur montrer. C'était probablement ce qui pouvait leur faire le plus de plaisir. L'une insista pour amener sa mère, une autre sa sœur, afin de voir la figure de celle qu'elle chérissait le plus réfléchie à côté de la sienne propre, ce qui semblait leur causer une satisfaction délicieuse; car en voyant l'image répétée dans le miroir, elles embrassaient à plusieurs reprises l'objet de leur affection. Une femme très jeune et de la physionomie la plus intéressante, ayant obtenu la permission d'apporter son enfant, revint un instant après en le tenant dans ses bras; elle était réellement transportée de joie. Des larmes lui coulèrent le long des joues quand elle aperçut le visage de l'enfant dans le miroir, et le bambin frappait des mains en signe de contentement.»

La chanson au refrain si connu :

Mon père était broc,
Ma mère était pot,
Ma grand-mère était piute.

a été composée, au quinzième siècle, pour ridiculiser le mariage de Guillaume de Montmorency avec Anne Pot, nièce de Philippe Pot, conseiller intime de Louis XI, mort en 1494.

MUSÉE ROYAL DES ANTIQUES DU LOUVRE.

SALLE DE LA PSYCHÉ.—AUTEL DES DOUZE DIEUX.

Ce monument curieux est formé de deux parties qui ont appartenu à deux autels différents. Sur un autel antique de forme cylindrique, orné de bas-reliefs qui représentent une danse de Bacchantes, on a placé la partie supérieure d'un autel rond découvert à Gabies, et consacré aux douze divinités principales de la religion grecque et romaine. Leurs têtes sont sculptées en bas-relief sur le bord horizontal de ce précieux fragment.

Voici l'ordre dans lequel les dieux sont rangés :

- 1° JUPITER. On le reconnaît au foudre symbolique.
- 2° MINERVE. Des chouettes ornent son casque.
- 3° APOLLON.
- 4° JUSON. Son sceptre est indiqué près d'elle.

5° NEPTUNE. Son trident est figuré.

6° VULCAIN. On le reconnaît à son bonnet.

7° MERCURE. Le caducée est figuré.

8° et 9° VESTA et CÉRÈS.

10° DIANE, dont le carquois est l'attribut.

11° et 12° MARS et VÉNUS que l'Amour réunit.

La surface verticale du même fragment est ornée des douze figures du zodiaque et des symboles des divinités

qui étaient censées avoir pour ainsi dire le domaine du mois que chaque signe indique (*tutela mensis*). La colombe de Vénus répond au Bélier pour le mois d'avril ; le trépied d'Apollon est près du Taureau pour le mois de mai ; la tortue de Mercure suit les Gémeaux pour le mois de juin ; l'aigle de Jupiter répond au Cancer pour le mois de juillet ; le panier de Cérès répond au Lion (août) ; le bonnet de Vulcain entouré d'un serpent, à la Vierge (septembre) ; la



(Musée du Louvre; salle de la Psyché, n° 83 r. — Fig. 1. Autel des douze dieux, marbre pentélique.)

louve de Mars, à la Balance (octobre) ; le chien de Diane, au Scorpion (novembre) ; la lampe de Vesta, au Sagittaire (décembre) ; le paon de Junon, au Capricorne (janvier) ; les dauphins de Neptune, au Verseau (février) ; la chouette de Minerve, au Poisson (mars).

Le Musée des antiques possède de plus, sous le n° 578, dans la salle de l'Isis, un autre monument également en marbre pentélique, désigné sous le nom de *grand autel des douze dieux*, et dont les bas-reliefs sont dignes de toute l'admiration des connaisseurs. M. le comte de Clarac en donne la description suivante :

« Ces superbes bas-reliefs, imitation embellie dans les temps brillants de la sculpture grecque de quelque ouvrage de l'ancienne école attique ou éginétique, et pris par erreur pour travail étrusque, sont dans le style des monuments choragiques. Les divinités qui ornent les trois faces sont distribuées sur deux bandes,

» Les figures qui remplissent la bande supérieure sont les douze grands dieux de la religion grecque, quatre sur chaque pan de l'autel ; on voit d'abord Jupiter, Junon, Neptune, Cérès, Vesta ; ces cinq grandes divinités étaient enfants de Saturne ; celles qui suivent avaient Jupiter pour père. Mercure est remarquable par la longue barbe qu'on lui donnait dans les monuments d'ancien style, et par ses grandes talonnières. Vénus se reconnaît à la colombe qu'elle tient à la main ; elle est entièrement vêtue ainsi qu'on la représentait dans les premiers temps de l'art ; elle est auprès de Mars. Vient ensuite Apollon, vêtu d'une robe longue qu'on lui voit rarement ; la partie supérieure, restaurée autrefois, n'est pas dans le caractère que nous offrent des monuments choragiques. Diane, à qui on ne donnait pas encore la tunique courte des chasseurs, est près d'Apollon. A côté d'elle, on voit Vulcain qui tient des tenailles ; il présidait aux arts, ainsi que Minerve, avec qui

il paraît s'entretenir. Les figures de la bande inférieure sont plus grandes, au nombre de neuf seulement, trois de chaque côté. Sur la première face, ce sont les trois Grâces qui dansent; elles sont vêtues comme on les représentait encore du temps de Socrate. Ici elles n'ont aucun attribut; on leur faisait tenir ordinairement à la main un dé, une rose et une branche de myrthe; ces figures sont très belles. Sur la seconde bande, les trois Heures ou Saisons de l'année, dont l'une a dans la main des feuilles, l'autre une fleur, la troisième des fruits. Ces trois Saisons, nommées par les anciens Grecs *Eunomie*, *Irène* et *Dicé*, étaient le Prin-

temps, l'Automne et l'Hiver. Celle qui tient une feuille, et qui est la dernière à gauche de cette bande, est d'une grande beauté, et peut-être la plus remarquable des figures de ces bas-reliefs. Enfin, on voit trois déesses sans autres symboles que des sceptres dans leurs mains droites, et leurs mains gauches ouvertes. Ce sont probablement les Ilithyes, déesses qui présidaient à la naissance des humains, et que l'on confondait quelquefois avec les Parques.

» Tout est curieux dans ce beau monument; les draperies y sont d'une grande richesse, et elles offrent dans leurs plis les particularités que l'on observe dans les monuments cho-



(Fig. 2. Bas-relief supérieur de l'autel des douze dieux, découvert à Gabies.)

ragiques; les coiffures élevées sont du même genre que celles de ces monuments. On fera remarquer aussi que ces bas-reliefs, ainsi que ceux de la cella du Parthénon, n'ont que peu de saillie: on n'a pas même cherché à indiquer les plans par la dégradation des reliefs; il y avait peu d'ombres portées, ou elles étaient très douces, ce qui donnait à ces bas-reliefs un effet très harmonieux, et en faisait des espèces de tableaux ou de camées qui restaient bien à leur place, et ne l'emportaient pas en vigueur de lumière et d'ombre sur les parties d'architecture dont ils faisaient l'ornement.

» Un grand vase en forme de cratère qui surmonte l'autel, est de marbre *paonazetto* (le marbre *phrygien* ou *synnadique* des anciens); le bord est décoré de masques bachiques; la manière dont plusieurs ont les cheveux relevés sur le devant se nommait *onchos* chez les Grecs, *superficies* chez les Romains. Les masques des jeunes gens avaient des cheveux blonds; ceux des personnages affligés des cheveux épars. »

ORIGINES DE L'EMPIRE DES OTTOMANS.

La race turque est fort ancienne. Ses historiens donnent le nom de *Turc* au patriarche dont elle est supposée descendre, et qui est sans doute le même qu'Hérodote nomme *Targitaos*, et Moïse *Sogherma*. Les montagnes de l'Altaï situées au centre de l'Asie furent son berceau. De là elle se répandit dans les steppes de la haute Asie, le Turkestan actuel, contrées riches en pâturages. Un chef nommé Oghouz-Kan fut par ses conquêtes et par ses lois le fondateur de sa puissance. On peut regarder ce guerrier législateur comme contemporain d'Abraham. Il se fixa à Yassy, une des villes les plus célèbres du Turkestan, et en fit le siège de l'empire. La tradition lui donne six fils qui sont désignés sous les noms de *Khans du Jour*, *de la Lune*, *de l'Etoile*, *du Ciel*, *de la Montagne*, *de la Mer*, et que l'on doit regarder comme les représentants des six subdivisions principales de la race turque. Ces princes, suivant une ancienne tradition, ayant été envoyés à la chasse par leur père, lui rapportèrent un arc et trois flèches qu'ils avaient trouvés sur

leur chemin. Oghouz donna les flèches aux *khans du Ciel, de la Montagne et de la Mer*, et l'arc aux trois autres. Ceux-ci le brisèrent pour se le partager, et Oghouz les nomma, à cause de cela, *Bozouk*, les destructeurs. Il nomma les trois autres, *Outschok*, les trois flèches. Il confia le commandement de l'aile gauche de son armée aux *Destructeurs*, et celui de l'aile droite aux *Trois Flèches*. Après sa mort, ses fils se partagèrent son empire : les *Flèches* eurent les tribus de l'est ; les *Destructeurs*, les tribus de l'ouest.

Les *Destructeurs*, toujours en mouvement vers l'Occident, ont fourni trois grands empires qui se sont établis par la force des armes, sur des peuples plus civilisés : l'empire des *Oghouses*, l'empire des *Seldjoukides*, et l'empire des *Ottomans*. Les historiens orientaux font descendre les Oghouzes du *khan de la Montagne*, les Seldjoukides du *khan de la Mer*, les Ottomans du *khan du Ciel*. L'empire des Oghouzes, qui comprenait les villes de Kachgar et de Boukhara, et s'étendait jusqu'aux frontières de Chine, commença au dixième siècle. Celui des Seldjoukides embrassait les contrées comprises entre la mer Caspienne et la mer Méditerranée, et dura depuis la fin du dixième siècle jusqu'au commencement du quatorzième. Celui des Ottomans date du commencement du treizième siècle, et atteint, au seizième, le point le plus élevé de sa puissance. C'est sur les origines de ce dernier empire, le plus intéressant pour l'Europe, que nous donnons ici quelques détails.

Dans le courant du treizième siècle, les conquêtes de Gengiskhan, en Asie, décidèrent une des tribus de la race turque à quitter le Khorassan, où elle vivait tranquillement des produits de ses troupeaux, et à se diriger à l'ouest vers l'Arménie. A la mort de ce conquérant, cette tribu, commandée par Souleïman-Schah, de la famille de Kayi, une des plus illustres des Oghouzes, se remit en marche, en suivant le cours de l'Euphrate, pour retourner dans sa patrie. Mais Souleïman étant tombé dans le fleuve avec son cheval, et y étant mort, cet événement amena la dispersion des familles qu'il tenait réunies. Deux de ses fils retournèrent dans le Khorassan avec une partie de la tribu ; les deux plus jeunes, Dundar et Erthogrul, suivis seulement de quatre cents familles, se rendirent dans la vallée de Sourmeli, au pied des hautes montagnes situées à l'est d'Erzeroum, entre l'Arménie et la Géorgie. De là ils se dirigèrent vers l'occident, cherchant un établissement meilleur, et espérant trouver protection dans les Etats d'Aladin, sultan des Seldjoukides. Ils suivaient leur chemin, lorsque tout-à-coup, dans la campagne, ils aperçurent deux armées en train de se livrer bataille. On était trop loin pour pouvoir distinguer les combattants et leur force ; mais Erthogrul prit aussitôt la résolution de favoriser le parti le plus faible. Son intervention décida la victoire. Les vaincus étaient des Tartares-Mongols, et le vainqueur, Aladin lui-même. Celui-ci, reconnaissant du service qu'Erthogrul lui avait rendu, lui donna un habit d'honneur, en lui assignant pour séjour d'été les montagnes d'Ermeni, dont les eaux se versent sur la côte méridionale de la mer Noire, et pour séjour d'hiver la plaine située aux environs de Saegod. Erthogrul ayant eu de nouveau occasion de rendre service à Aladin contre une invasion de Grecs et de Tartares, ce prince, pour le récompenser, lui donna en fief un district plus étendu que celui qu'il lui avait d'abord accordé, et lui assigna pour séjour d'hiver le territoire compris entre les deux forts de Biledjik et de Karahissar, dépendant de son empire. Telles sont la petite tribu et le petit établissement qui ont formé le point de départ de la puissance des Ottomans.

Erthogrul eut trois fils : Osman, Goundouzalp et Sarougati. Osman, l'aîné, le chef de la dynastie, et l'auteur du nom des Osmanlis ou Ottomans, naquit en 1238. Les Turcs attribuent beaucoup d'importance à un songe prophétique que fit Osman quelques jours avant son mariage avec la belle

Malkhatoun, fille du scheik Edeballi, et qui décida ce mariage : ils y voient une annonce surnaturelle des destinées de leur empire. Osman se voyait en rêve reposant auprès d'Edeballi ; tout-à-coup la lune sortit du sein de celui-ci et vint se cacher dans le sien. Alors un arbre toujours croissant et toujours plus verdoyant et plus beau surgit de ses reins et finit par couvrir de son ombre les trois parties du monde. Au-dessous de cet arbre s'élevaient le Caucase, l'Atlas, le Taurus, l'Hémus. De ses racines sortaient le Tigre, l'Euphrate, le Nil et le Danube couverts de vaisseaux comme la mer. Les campagnes étaient chargées de moissons, et les monts couronnés d'épaisses forêts d'où s'échappaient des sources abondantes qui allaient serpentant dans des bosquets de rosiers et de cyprès. Dans les vallées s'étendaient au loin des villes ornées de dômes, de coupes, de pyramides, d'obélisques, de colonnes, de tours magnifiques sur le sommet desquelles brillait le croissant. La troupe variée des oiseaux voletait et gazouillait sous ce toit frais et embaumé, formé de rameaux entrelacés dont les feuilles s'allongeaient en forme de sabres. A ce moment s'éleva un vent violent qui tourna les pointes de ces feuilles vers les différentes villes de l'univers, et principalement vers Constantinople, qui, située à la jonction des deux mers et des deux continents, ressemblait à un diamant enchâssé entre deux saphirs et deux émeraudes, et paraissait ainsi former la pierre précieuse d'un cercle de domination qui embrassait le monde entier. Osman allait mettre ce singulier anneau à son doigt lorsqu'il se réveilla. On voit que ce songe, soit qu'Osman l'ait eu véritablement, ce qui est possible, soit qu'il ait été produit après coup par l'imagination poétique des historiens, est une représentation symbolique de la conquête ottomane. Il décida le scheik Edeballi à donner sa fille à Osman, et de leur union naquit cette suite de princes guerriers qui, pendant si long-temps, effrayèrent le monde entier, et donnèrent au croissant une si grande prépondérance politique.

Des diverses forteresses qui avoisinaient la résidence d'hiver de la tribu, une seule, celle de Biledjik, entretenait des relations amicales avec elle. Les commandants des autres inquiétaient continuellement les Turcs, soit lorsqu'aux approches de l'hiver ils quittaient le pâturage de la montagne pour venir dans la plaine, soit lorsqu'ils quittaient la plaine pour regagner la montagne. Osman fatigué et irrité de ces vexations continuelles, résolut enfin de s'en délivrer en enlevant aux Grecs la possession de ces forteresses. Celle de Koledja, située au pied de l'Ermeni-tagh, fut la première dont il s'empara : les habitants se livrèrent à merci et furent réduits en esclavage. Peu après, il s'empara de la forteresse beaucoup plus importante de Karadjahissar, qu'Aladin lui accorda à titre de fief, en lui conférant en même temps la qualité de prince, ainsi que les insignes caractéristiques : un drapeau, une timbale, et une queue de cheval. Le premier soin d'Osman, après son investiture, fut de convertir en mosquée l'église de Karadjahissar, d'y établir un prieur public, un prédicateur et un juge. Celui-ci était chargé de présider aux affaires de toute nature, et particulièrement à celles du marché qui se tenait dans la ville le vendredi de chaque semaine. Dans une contestation qui s'était élevée entre un Turc et un chrétien, Osman ayant prononcé lui-même en faveur du chrétien, on célébra bientôt dans tout le pays sa justice, et cet acte d'équité, en même temps que de bonne politique, contribua à augmenter l'affluence du public au marché de Karadjahissar, et par conséquent l'importance de cette place.

Pendant les Grecs, jaloux des succès d'Osman, délibérèrent entre eux de s'emparer de sa personne. Le commandant de Biledjik, jusqu'alors ami d'Osman, entra lui-même dans le complot. Ce seigneur devant se marier avec la fille du commandant de Yarahissar, on convint d'inviter Osman à assister à la fête, et sur ce prétexte de s'emparer de lui.

Osman fut averti de ce qu'on tramait contre lui. Il avait l'habitude, toutes les fois qu'il partait pour la montagne, de confier au commandant de Biledjick la garde de ses trésors et de ce que sa tribu avait de plus précieux. Cet usage, commode pour les Turcs, datait du temps d'Erthogrud, alors que leur puissance ne leur permettait pas de lutter avec avantage contre les attaques des garnisons grecques. Ces objets étaient apportés dans l'intérieur du château par des femmes, et au retour des montagnes, les Turcs, par reconnaissance, envoyaient en présent au commandant du fort des peaux de chèvre, des fromages, des tapis, du miel. Osman profitant de cette circonstance annonça au commandant que, partant pour la montagne, il lui demandait la permission de faire transporter comme à l'ordinaire ses richesses dans le fort. La veille du mariage ayant été choisie pour cette opération, Osman choisit trente-neuf de ses plus braves guerriers, qui, déguisés en femmes et couverts de longs voiles, introduisirent dans le château leurs chevaux chargés d'armes au lieu d'objets précieux. Avec cette petite troupe, il s'empara du château dont le commandant et la plus grande partie de la garnison étaient sortis pour aller à la cérémonie du mariage. A la tête d'une autre troupe, s'étant mis en embuscade dans une gorge par laquelle devait revenir le nouveau marié, il l'attaqua, le tua, et s'empara de la mariée qu'il fit épouser à son fils Ourkhan. Enhardi par ce succès, il marcha contre la place de Yarlissar qu'il enleva, tandis qu'un de ses lieutenants enlevait une troisième place nommée Ainegœl. C'est à partir de la conquête de ces trois places accomplie en 1299, que la puissance des Ottomans, établie sur une base solide, commença à devenir importante en Asie; et d'autant plus que dans ce même temps tombait l'empire des Seldjoukides, sur les ruines duquel le nouvel empire devait s'établir.

Osman vécut encore vingt-sept ans, et tout ce temps fut employé par lui à étendre les frontières de son empire et à repousser les Grecs du territoire asiatique. Sa dernière conquête, et la plus considérable, fut celle de la ville de Brousa. Il y avait déjà dix ans qu'en vue d'inquiéter cette place, il avait fait élever à côté d'elle deux forts dont les garnisons avaient mission de demeurer à son égard dans un état continu d'hostilité. Enfin, il résolut de diriger contre elle toutes ses forces. La prise et le pillage d'Edrenos, qui est la clef de Brousa, servirent d'avertissement. Brousa redoutant le même sort qu'Edrenos, capitula. Les habitants, moyennant trente mille pièces d'or, obtinrent la permission de sortir avec tous leurs biens. Ainsi tomba Brousa, une des plus belles et des plus importantes villes de l'Asie-Mineure. Fondée, suivant Pline, par Annibal durant son séjour auprès du roi de Bithynie, elle s'élève majestueusement à l'entrée d'une vaste plaine arrosée par les eaux vives qui descendent de l'Olympe. Osman, âgé alors de soixante-dix ans, ne jouit pas long-temps de cette conquête; il mourut quelques jours après la capitulation, fier de posséder pour son tombeau et pour la résidence de ses héritiers, une place digne de lui. « Je meurs sans regret, dit-il à son fils, puisque je laisse un successeur tel que toi. Sois juste, bon et clément. Protège également tous tes sujets et propage la loi du prophète. Tels sont les devoirs des princes sur la terre, et c'est ainsi qu'ils attirent sur eux la bénédiction du ciel. »

Il fut enterré, conformément à son désir, dans l'ancienne chapelle du château de Brousa. On y a montré aux pèlerins et aux étrangers, dit M. de Hammer, jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle, un chapelet de bois à grains énormes, que l'on disait être celui d'Osman, et dont la vue entretenait dans le peuple un sentiment profond de respect pour la mémoire de ce prince. On y voyait encore la caisse d'un immense tambour dont le sultan Aladin lui avait, dit-on, fait présent en lui donnant l'investiture de la principauté de Karadjahissar. Ces deux monuments historiques

devinrent la proie des flammes dans le grand incendie qui ravagea Brousa au commencement de ce siècle. Le sabre et le drapeau qu'Osman avait reçus lors de son investiture sont toujours conservés, à ce qu'on assure, dans les trésors de l'empire. Mais ce qui est plus authentique que la conservation de ces monuments, c'est ce que l'on connaît par la tradition contemporaine de la simplicité d'Osman. Il ne laissa ni or ni argent; on ne trouva chez lui, après sa mort, qu'une cuillère, une salière, un cafetan brodé, un turban de toile neuve, quelques drapeaux de mousseline rouge, d'excellents chevaux, quelques attelages de bêtes à cornes pour la culture des champs, et quelques beaux troupeaux de brebis, desquels descendent ceux qui appartiennent aux sultans actuels, et qui paissent encore dans les environs de Brousa.

Les historiens turcs attachent beaucoup d'importance à l'avènement d'Osman au commencement d'un siècle. Ils remarquent que depuis Mahomet jusqu'à lui, le commencement de chaque siècle correspond à un souverain qui a puissamment influé sur les destinées du monde mahométan. Avec le premier siècle paraît le prophète; Omar ben Abdolaziz monte sur le trône des Kalifes au commencement du second; Almamoun, le protecteur des sciences, est proclamé kalife à Bagdad au commencement du troisième; dès l'origine du quatrième, Obeïdolla Melhid fonde en Afrique la dynastie des Fatimites; la première année du cinquième siècle partage exactement en deux le règne de Kadir Billah, le dernier des kalifes de Bagdad; avec le sixième se déploie l'empire de Gengiskhan; enfin avec le huitième celui d'Osman, dont l'empire turc porte encore le nom. Ce fut cent cinquante ans seulement après la mort d'Osman que cet empire acheva de se consolider par la prise de Constantinople. De cette époque, sa puissance effrayante pour l'Europe alla sans cesse en augmentant pendant un siècle jusqu'à la conquête de l'île de Chypre. Parvenue à ce plus haut point de splendeur, la puissance ottomane s'y maintint sans déchoir pendant un siècle et demi. Mais à dater de la paix de Carlowitz, conclue à la fin du dix-septième siècle, l'empire commença à marcher vers son déclin, et avec tant de rapidité que, dès le milieu du dernier siècle, il n'y avait plus à concevoir aucun doute sur la chute prochaine des Ottomans. Les faits récents montrent qu'ils ne peuvent plus se soutenir en Europe qu'en se confondant par l'égalité civile avec le résidu de l'ancienne population grecque.

PIERRE BERRUER.

Berruer, sculpteur, reçu membre de l'Académie de peinture et de sculpture le 25 février 1770, en devint professeur en 1783. Cet artiste, dont la vie ne se trouve pas dans la *Biographie universelle*, est cependant l'auteur d'un assez grand nombre d'œuvres en général assez remarquables. En 1765 il exposa, comme agrégé de l'Académie, un bas-relief en marbre représentant Cléobis et Biton attelés au char de leur mère; en 1767, le bas-relief de l'Annonciation, placé à la cathédrale de Chartres; en 1771, une statue de la Fidélité, et sainte Hélène pour l'église de Montreuil-lès-Versailles, enfin le projet du mausolée du comte d'Harcourt; en 1775, le modèle du bas-relief de la façade de l'École de Médecine, du côté de la place. Ce beau morceau, de 31 pieds de long, représente la chirurgie sous l'emblème de la Santé, accompagnée de la Prudence, de la Vigilance, et d'un génie qui déploie devant Louis XV le plan du nouveau bâtiment; auprès du roi sont Minerve et la Générosité. Le reste du bas-relief est rempli par des groupes de malades et de blessés. Il a fait aussi le bas-relief de la façade sur la cour, représentant la Théorie et la Pratique qui se jurent d'être inséparables; d'un côté des enfants dissertent sur un cadavre, de l'autre ils rassemblent des livres pour former

une bibliothèque. En 1775 il exposa trois statues représentant Melpomène, Polymnie et Terpsichore pour la salle du théâtre de Bordeaux, et le buste de Roettiers; en 1779, la statue de d'Aguesseau; en 1781, la statue colossale de la force pour le Palais-de-Justice, le buste de Destouches pour le Théâtre-Français; en 1785, le projet d'un cénotaphe élevé par une société de patriotes aux officiers français morts pendant la guerre d'Amérique, destiné à la cathédrale de Paris, et le buste du peintre de Machi; en 1787, les bustes du peintre Hue et de Gresset: ce dernier morceau, destiné à l'Académie d'Amiens, lui valut le titre de membre honoraire de cette société; en 1789, la Foi et la Charité; bas-relief pour l'église de Saint-Barthélemy; en 1795, un monument destiné à rappeler le souvenir des premières expériences sur les ballons, et qui devait être placé dans le jardin des Tuileries: le génie de la France montre à la terre étonnée les progrès qu'il fait dans la Physique; cette science, satisfaite de l'expérience des aéronautes français, les couronne.

Berruer est mort le 4 avril 1797.

La triple contrainte de l'enfer, livre de mon art et de mes miracles, avec lequel j'ai forcé les esprits à m'apporter ce que je désirois et à se soumettre à mes ordres,



(Frontispice d'un grimoire du quinzième siècle.)

tel est le titre d'un manuscrit allemand du quinzième siècle, que l'on attribue au docteur Faust, ce mystérieux personnage qui a si bien inspiré deux grands auteurs tragiques, Marlowe et Goethe. Quelle que soit la vérité sur ce point, le manuscrit de même que la plupart des traités de magie, ne peut être d'une lecture intéressante que pour un très petit nombre d'esprits curieux; aussi notre intention n'est-elle point d'exposer nos lecteurs même à l'ennui d'une analyse. Nous nous contentons d'emprunter au vieux grimoire son frontispice fantastique: comme bizarrerie, comme cachet des siècles superstitieux, cette figure est de notre domaine. L'auteur a voulu sans doute donner une idée terrible de sa toute-puissance. La couronne au front, il tient d'une main en équilibre plusieurs boules, ce qui peut figurer son autorité sur les sphères, sur leur harmonie, et sur l'équilibre des éléments. De l'autre main il est censé supporter le monde qui lui est soumis. Ainsi que son dia-

dème, le monde est surmonté d'une croix; mais c'est là une usurpation sacrilège. Voyez-vous ces pieds noirs et fourchus, ce hideux serpent couronné qui enlace le monde, et, la tête en bas, siffle contre une souveraineté invisible? Voyez-vous ce cadenas, signe du silence et du mystère imposés aux œuvres ténébreuses? Voyez-vous enfin ces trois oiseaux qui tiennent suspendus à leurs becs des anneaux ravis aux abîmes des mers? Ce sont trois personnifications des esprits subalternes; leur couleur indique assez le maître qu'ils servent, et vous ne les confondrez point avec la blanche colombe qui porta aux habitants de l'arche le vert rameau, ni avec le symbole de l'Esprit-Saint. Cette image sent la cabale et le bûcher; nous aurions regardé à deux fois à la mettre en lumière, il y a seulement trois siècles.

TRADITION ARABE.

Un calife de Cordoue avait voulu agrandir ses jardins, et faire élever un pavillon sur un petit champ qui les bornait, et qui était le bien d'une pauvre veuve. Celle-ci refusa de le vendre. Le prince alors, ou son ministre, s'empara du petit champ, et un palais tout brillant d'or y fut élevé. La pauvre femme alla se plaindre au cadî de Cordoue. L'affaire était difficile: le cadî, homme de bien, monta sur son âne, et se rendit auprès du calife, à l'heure où, entouré de sa cour, ce prince était dans le pavillon. Le cadî portait avec lui un grand sac. Après s'être prosterné devant le calife, il le pria de lui accorder la permission de remplir son sac avec la terre du jardin. Le roi, qui était bon, y consentit. Le sac plein, le cadî, avec cette familiarité orientale qui se mêle à la servitude, dit au roi: — Ce n'est pas tout; pour achever ton œuvre, il faut que tu m'aides à charger ce sac sur mon âne. — Le calife essaie et trouve le fardeau trop lourd. — Prince, dit gravement le cadî, si ce sac, qui ne renferme qu'une bien petite partie de la terre, t'a semblé si lourd, comment pourras-tu porter devant Dieu cette terre tout entière que tu as usurpée? — Le roi fut touché de l'allégorie, et rendit le champ à la pauvre femme, en lui laissant le pavillon et toutes ses richesses.

L'AMOUR DE SON ÉTAT.

Le plus précieux et le plus rare de tous les biens est l'amour de son état. Il n'y a rien que l'homme connaisse moins que le bonheur de sa condition. Heureux s'il croit l'être, et malheureux souvent parce qu'il veut être trop heureux, il n'envisage jamais son état dans son véritable point de vue.

Le désir lui présente de loin l'image trompeuse d'une parfaite félicité; l'espérance, séduite par ce portrait ingénieux, embrasse avidement un fantôme qui lui plait. Par une espèce de passion anticipée, l'âme jouit du bien qu'elle n'a pas; mais elle le perdra aussitôt qu'elle aura commencé de le posséder véritablement, et le dégoût abattra l'idole que le désir avait élevée.

L'homme est toujours également malheureux et par ce qu'il désire et par ce qu'il possède. Jaloux de la fortune des autres dans le temps qu'il est l'objet de leur jalousie, toujours envié et toujours envieux, s'il fait des vœux pour changer d'état, le ciel irrité ne les exauce souvent que pour le punir. Transporté loin de lui par ses désirs, et vieux dans sa jeunesse, il méprise le présent, et courant après l'avenir, il veut toujours vivre, et ne vit jamais.

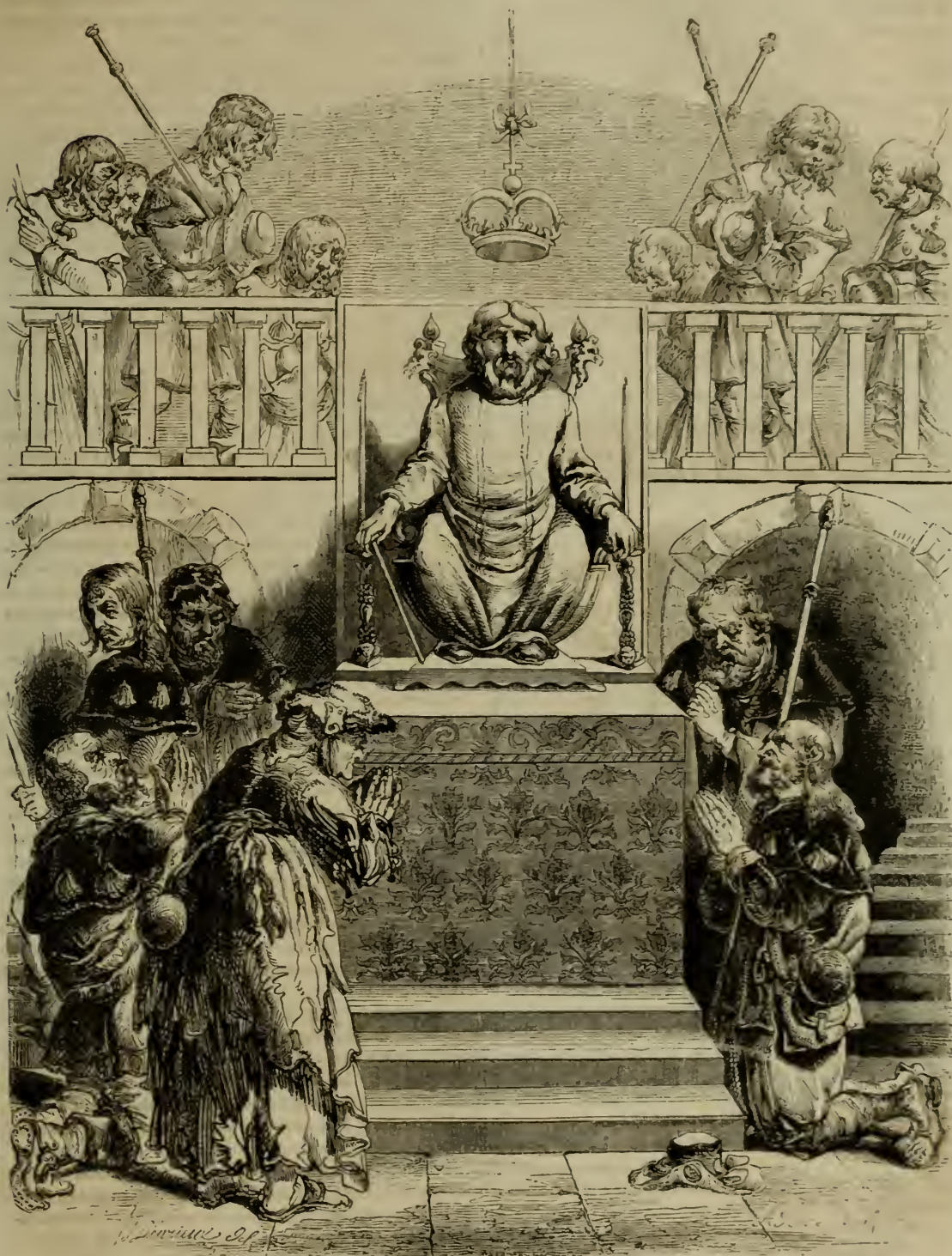
D'AGUESSEAU.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

PÈLERINAGE A SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE.

(Voy., sur les Pèlerins au moyen âge, 1836, p. 318.)



(Autel de Saint-Jacques de Compostelle, en Espagne, d'après une gravure du dix-septième siècle. — Dessin de Leeurieux.)

Le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle, en Galice, est appelé par quelques auteurs de fabliaux pèlerinage d'Asturie, et par plusieurs autres écrivains (notamment Froissart) pèlerinage du baron Saint-Jacques.

Saint Jacques, patron de l'Espagne, est surnommé le Juste et frère du Sauveur. On distingue saint Jacques le Majeur, apôtre et fils d'Alphée, de saint Jacques le Mineur, frère du Sauveur et fils de Marie et de Cléophas.

Saint Jérôme déclare que c'est tout un, soit parce qu'Alphée et Cléophas sont la même personne, soit parce qu'Alphée fut uni à Marie avant Cléophas. Quoi qu'il en soit, la tradition religieuse leur assigne une vie distincte, et les Espagnols s'attachent à saint Jacques le Mineur.

La légende de saint Jacques est courte. Il fut premier évêque de Jérusalem, qu'il édifia trente ans par ses vertus. Etant monté, le jour de Pâques, au sommet du temple

pour prêcher le peuple, il en fut précipité par les prêtres juifs, et assommé à coups de pierres; un foudroyant lui déchargea son bâton sur la tête. Il mourut l'an du Seigneur 63, le 4^{er} mai. C'est le jour où l'on célèbre sa fête.

Plusieurs villes d'Europe possèdent des reliques de saint Jacques, Paris, Anvers, et d'autres encore; mais celle qui se vante d'en posséder le plus est Compostelle (ancienne *Brigantium*), capitale de la Galice, et chef-lieu des chevaliers de l'ordre de Saint-Jacques. Les pèlerins français ont une chapelle particulière dans la cathédrale de cette ville: elle était entretenue jadis par les rois de France, et elle fut honorée de la présence de Louis-le-Jeune et de plusieurs rois d'Aragon et de Navarre. L'église est entourée de vingt-trois chapelles, et possède une crypte beaucoup plus belle que l'édifice supérieur. Le chapitre compte sept cardinaux-prêtres, qui ont seuls le droit de dire la messe à l'autel de saint Jacques.

La tête de saint Jacques fut, dit-on, apportée en Espagne de Jérusalem au temps d'Alphonse l'Empereur, et placée à Saint-Zoyle de Carrion; puis envoyée à Compostelle par Urrique, mère d'Alphonse. La translation de la précieuse relique fut faite par Didaque Gelmirez, premier titulaire de l'archevêché de Compostelle créé en 1125, et non par Ferdinand et Isabelle, comme il a été dit, dans un précédent article, par erreur. Le reste du corps, retrouvé d'une manière miraculeuse, fut apporté en Espagne lors de la prise de Jérusalem.

Il faut distinguer deux époques dans le culte du grand saint de l'Espagne, l'époque de la pauvreté et celle de la splendeur, lesquelles sont peut-être en raison inverse du zèle et de la foi. Dans les temps anciens, âges de zèle et de foi, l'autel du saint était pauvre, mais assiégé de pèlerins; dans les temps plus modernes, la chapelle fut riche, mais moins fréquentée.

La gravure que nous donnons en tête de cet article représente l'autel de Saint-Jacques tel qu'il était encore au dix-huitième siècle. L'image du saint, en bois peint, placée sur le grand-autel, était éclairée par quarante ou cinquante cierges. Deux plates-formes régnaient autour de l'église; la plus basse servait aux pèlerins. On les voit ici circuler dans la galerie, portant la pèlerine à coquilles, le bourdon, la gourde et le chapeau.

Plus tard, saint Jacques fut placé dans une des chapelles éclairée seulement par la couronne du dôme. La statue, en or massif, et haute de deux pieds, était posée devant l'autel. L'encadrement et le tabernacle étaient en argent; les reliquaires, en vermeil, enrichis de diamants, et placés sur des tablettes en argent. A droite et à gauche de l'autel, deux colonnes soutenaient un ciel tout couvert de plaques d'argent. Toutes les nuits mille bougies brûlaient autour de la sainte image. On fait voir encore la tête du saint, qui porte les traces du martyre; mais le pèlerinage, qui commença vers l'an 800 et florit au quatorzième siècle, a considérablement diminué depuis le dix-huitième.

Les pèlerins de Saint-Jacques avaient un asile à Paris: c'était l'église de Saint-Jacques-l'Hôpital, fondée en 1521 par une confrérie de bourgeois de Paris, au coin des rues Mauconseil et Saint-Denis, et qui n'existe plus.

DAVID LE TRAPPEUR.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 214, 231, 241.)

§ 4.

Les services rendus par Soko lui avaient assuré l'affection de tous les compagnons de David: on lui donna un équipement complet de trappeur libre, avec le plus fort cheval, la meilleure carabine, et on le chargea d'approvisionner le camp.

Il revint un soir plus tard qu'à l'ordinaire, et avertit Pierre de se tenir sur ses gardes. Il avait rencontré une bande de ces chiens sauvages qui suivent habituellement les campements de Peaux-Rouges, et leur présence semblait annoncer le voisinage de quelque troupe indienne. Les trappeurs promirent de se tenir sur leurs gardes.

Soko repartit le lendemain de bonne heure; mais, le soir arrivé, il ne reparut point. Les trappeurs inquiets l'attendirent assez tard; enfin, pressés de sommeil, ils s'endormirent, en se promettant d'envoyer le lendemain des coureurs à la recherche du Kausas.

David, qui était de garde, resta seul éveillé. Les chevaux avaient été rentrés, d'après les recommandations faites la veille par Soko, et étaient attachés à des piquets; le feu autour duquel on avait soupé ne jetait plus que de vacillantes lueurs, et le jeune Américain, luttant avec peine contre le sommeil, promenait autour de lui des regards confus. Tout-à-coup ses yeux s'arrêtèrent sur deux élans qui avaient pénétré dans le camp et broutaient paisiblement près des chevaux.

L'idée de les tirer se présenta d'abord à Ramsay, puis l'espèce de torpeur dans laquelle il était plongé le retint immobile. Cependant, en voyant un des élans passer devant lui, il saisit sa carabine; mais au bruit qu'il fit en l'armant, l'animal bondit et disparut avec son compagnon. Il sembla même à David que tous deux, en fuyant, s'étaient redressés debout; mais il pensa que le sommeil, contre lequel il luttait avec tant de peine, était cause de cette hallucination, et, replaçant son fusil à terre, il laissa aller sa tête sur ses genoux.

Il commençait à perdre conscience de ce qui l'entourait, lorsqu'une clameur horrible retentit tout-à-coup à ses oreilles. Il se leva d'un bond; dix coups de feu partirent en même temps et abattirent le bonnet de fourrure dont il était coiffé.

Dès les premiers cris, les chevaux, dont les longes avaient été coupées par les élans mystérieux, s'étaient enfuis éfrayés. Les trappeurs, éveillés en sursaut, arrivèrent au moment où Ramsay, attaqué par plusieurs sauvages, s'efforçait de défendre contre eux sa carabine. Les Pieds-Noirs s'échappèrent, mais pour se réfugier derrière des sapins d'où ils traillèrent long-temps. Bientôt ceux qui avaient poursuivi les chevaux revinrent au galop et attaquèrent le camp. Les trappeurs reculèrent alors à leur tour jusqu'à la rivière qu'ils traversèrent à la nage, et se retranchèrent dans l'île la plus voisine; mais pendant cette retraite deux d'entre eux tombèrent mortellement frappés.

Ainsi maîtres du camp, les Pieds-Noirs rallumèrent les feux, et commencèrent à danser autour avec de grands cris de joie. Ce fut seulement vers le matin qu'ils repartirent, emportant tout ce qu'il renfermait.

Nous ne chercherons pas à peindre la douleur et la confusion des trappeurs en se voyant ainsi dépouillés du fruit de leurs peines, sans espoir de pouvoir réparer une pareille perte. Privés de chevaux, de bagages, de munitions, comment continuer désormais leur campagne, comment rejoindre même le capitaine Sablette? Entourés d'ennemis et sans moyens de fuite ni de résistance, leur perte était presque certaine.

La nuit s'écoula dans ces sombres réflexions, et ce fut seulement vers le lever du soleil que l'attention des trappeurs en fut détournée par le galop d'un cheval au bord de la rivière. Bientôt ils aperçurent, à la lueur naissante, un sauvage qui gagnait l'île à la nage; Pierre allait lui envoyer une balle, quand Ramsay l'arrêta; il avait reconnu Soko.

Le Kausas venait du camp, où il avait trouvé le feu éteint et les cadavres des deux trappeurs: il avait sur-le-champ tout deviné. La bande de Pieds-Noirs qui venait d'attaquer les blancs était précisément celle qui l'avait empêché, la veille, de rejoindre le camp. Il apportait un élan que l'on

fit cuire, et écouta sans rien dire les doléances des trappeurs; mais quand ceux-ci eurent repris quelque courage après avoir rassasié leur faim, il leur demanda s'ils voulaient ressaisir leurs bagages, leurs munitions, leurs trappes et leurs chevaux.

— Comment cela? s'éclairèrent les trappeurs.

— Rien de plus facile, dit Soko. Vous ne pouvez attaquer seul les Pieds-Noirs, qui sont nombreux; mais il y a ici près une bande de Nez-Percés qui ne demanderait pas mieux que de prendre part à une expédition contre des ennemis. Je connais d'ailleurs le chef, c'est un brave.

Pierre et ses compagnons adoptèrent avec empressement cette proposition. Tel était leur chagrin et leur désappointement, que tous étaient prêts à courir les plus grands dangers pour reconquérir ce qui leur avait été enlevé d'une manière si prompt et si humiliante.

Ils quittèrent donc l'île sur-le-champ, conduits par le Kausas, et se dirigèrent vers le camp des Nez-Percés.

Celui-ci était placé à environ cinq milles, dans une petite crique de la rivière Malade. Le chef nez-percé, qui s'appelait OEil-de-Loup, les reçut avec une cordialité sincère. Soko lui raconta ce qui était arrivé, et lui demanda s'il ne voulait point aider les trappeurs à attaquer les Pieds-Noirs. OEil-de-Loup consulta les vieillards, et après une longue délibération il fut décidé que les Nez-Percés combattraient à côté de leurs amis les Visages-Pâles; mais ils déclarèrent en même temps qu'il fallait attendre la nuit.

Pierre, qui craignait que ce retard empêchât de rejoindre les Pieds-Noirs, essaya de les faire changer de résolution, mais tous ses efforts furent inutiles.

— Mon frère ne persuadera point aux Peaux-Rouges de s'exposer à la mort sans nécessité, lui dit Soko: le jour, tous les coups portent, tandis que l'obscurité permet de surprendre l'ennemi. Le devoir du chef n'est pas seulement de vaincre, mais aussi de ménager ses guerriers.

Il fallut donc se résigner à attendre. Des éclaireurs furent seulement envoyés pour suivre la piste des Pieds-Noirs et connaître le lieu de leur campement.

Ils revinrent le soir avec tous les renseignements désastreux. Les deux troupes convinrent de leur plan d'attaque, s'armèrent en silence, et se mirent en marche par deux routes différentes.

Toutes deux arrivèrent près du camp des Pieds-Noirs vers minuit. Tout y était silencieux, et quelques guerriers nez-percés s'étaient déjà glissés près des piquets pour détacher les chevaux, lorsqu'un chien donna l'éveil.

Les Indiens furent aussitôt debout; mais Pierre et sa bande s'étaient précipités dans le camp le couteau à la main, frappant tout ce qu'ils rencontraient. Ainsi surpris, les Pieds-Noirs voulurent s'échapper: ils tombèrent au milieu des Nez-Percés qui en tuèrent une douzaine à bout portant; ceux qui purent échapper traversèrent la rivière à la nage, et l'on s'assura le lendemain qu'ils avaient pris le chemin de leurs territoires.

Soko s'était d'abord tenu à côté de David dans la mêlée, mais le combat n'avait point tardé à les séparer. Après avoir poursuivi les fuyards à quelques portées de carabine du camp, le Kausas revenait vers ses compagnons, lorsqu'il entendit des cris sortant d'un bosquet de cotonniers. Il y courut, et aperçut un Pied-Noir qui s'efforçait d'entraîner une jeune Indienne. A la vue de Soko, celle-ci fit de nouveaux efforts pour échapper aux mains de son ravisseur; mais, en se voyant près de perdre sa proie, le Pied-Noir leva le couteau sur sa prisonnière: un coup de feu du Kausas ne lui laissa pas le temps de frapper. Il tomba, et la jeune femme délivrée s'élança vers Soko.

Dans ce moment, la lune, dégagée de nuées, éclaira son visage; le Kausas recula en poussant un cri de surprise.

— Néhala! dit-il.

— Mon frère! répondit la jeune femme.

Il avait ouvert ses bras, et tint long-temps la jeune fille serrée sur sa poitrine.

— Toi ici! reprit enfin le Kausas; toi prisonnière des Pieds-Noirs!...

— Depuis trois lunes, répondit Néhala.

— Et ils ne t'ont pas ôtée la vie?

— J'allais devenir l'épouse d'un chef.

— Le Grand-Esprit a vellé sur nous, reprit Soko en l'embrassant de nouveau.

Ce fut un redoublement de joie dans la troupe des trappeurs et celle des Nez-Percés, lorsque l'on apprit par quel heureux hasard le Kausas venait de retrouver sa sœur. Le reste de la nuit fut employé à savoir de Néhala par quelle aventure elle était tombée au pouvoir des Pieds-Noirs. Enfin, le matin venu, on s'occupa de partager le butin.

Les trappeurs se contentèrent de reprendre ce qui leur appartenait, laissant tout le reste aux guerriers nez-percés; mais, voulant reconnaître le nouveau service qui venait de leur être rendu par Soko, tous décidèrent que sa sœur serait équipée aux frais de la brigade. En conséquence, on prit le cheval le plus élégant, on l'orna de harnais brodés de perles fausses et garnis de grelots; on ajouta, des deux côtés de la selle, des *esquimonts*, sortes de poches destinées à recevoir les objets de toilette, et le tout fut recouvert d'une draperie de coton écarlate. Passant ensuite à la toilette, on choisit, parmi les marchandises destinées aux échanges avec les sauvages ou au paiement des trappeurs, un chapeau d'amazone surmonté de plumes de diverses couleurs, une robe de laine du plus beau tissu, des colliers, des bracelets, un manteau de pourpre, et des mocassins brodés d'or.

Il serait difficile d'exprimer la joie de la jeune Indienne en recevant ces présents. Quant à Soko, il était fou de bonheur; il remerciait les trappeurs avec une émotion d'enfant, leur serrait les mains, et jurait qu'il était prêt à mourir pour eux.

Néhala se retira à l'écart pour tresser ses cheveux et essayer ses parures; mais lorsqu'au moment du départ elle reparut avec son nouveau costume, trappeurs et Indiens poussèrent un cri d'admiration: jamais beauté si fière et si gracieuse à la fois n'avait frappé leurs yeux dans le désert.

David en fut ébloui.

— Ta sœur ressemble à la plus belle étoile du ciel! dit-il à Soko.

Le Kausas sourit avec orgueil.

— Tu ne vois que le visage, répliqua-t-il; attends à connaître le cœur, et tu le trouveras encore plus beau.

La suite à la prochaine livraison.

VOYAGES.

ABYSSINIE. — ROYAUME DE CHOA.

Il y a quatre ans, à leur retour en France, MM. Combes et Tamisier ont communiqué au *Magasin pittoresque* un extrait de leur voyage dans l'Abyssinie septentrionale, et plusieurs croquis sur les mœurs et les costumes des Abyssins. (Voy. 4858, p. 54, 249.)

Plus récemment, un autre Français, M. Rochet de Héricourt a pénétré dans l'Abyssinie méridionale, malgré les dangers nombreux qui semblaient s'opposer à cette entreprise. C'est aussi à sa bienveillance que nous devons les dessins que nous insérons aujourd'hui.

M. Rochet était parti de Suez vers la fin du mois de février 1859 pour se rendre à Moka. Il s'embarqua dans ce dernier port, traversa le détroit de Bal-el-Mandeb, et le 4 juin il arriva à Toujourra, village africain de trois cents huttes environ, où les caravanes de l'Abyssinie méridionale

viennent échanger les denrées africaines contre les produits de l'Arabie.

La route qui ensuite s'offrirait seule devant lui n'était pas sans danger. Toujours est séparé du royaume de Choa par le pays des Adels ou Danakiles, tribus nomades, avides et



(Portrait de Sahlé-Salassi, souverain actuel de Choa, en Abyssinie. — D'après un dessin de M. Rochet d'Héricourt.)

fourbes. M. Rochet s'engagea dans ce désert d'une étendue de près de cent lieues avec une caravane : les ennemis les plus redoutables dont il eut à se défendre furent les hyènes, qui venaient pendant la nuit dévorer les provisions des voyageurs jusque sous leur tête.

Le 29 septembre, il entra dans le premier village du royaume de Choa. Il reconnut tout d'abord, à la richesse des cultures, à la forme des habitations, un pays civilisé. Nous ne devons répéter ici aucune des observations générales à l'Abyssinie, publiées dans notre volume de 1858 : nous y avons donné d'amples renseignements sur l'histoire de l'Abyssinie, sur sa religion, sa politique et ses mœurs. Ici nous nous bornerons à ce qui est particulier au royaume de Choa.

Un chef abyssin, averti de l'arrivée de M. Rochet, vint au-devant de lui et le conduisit dans une habitation où on lui prépara un repas abondant : un bœuf fut tué en son honneur ; les meilleurs morceaux de ce rôti digne des héros d'Homère lui furent servis avec du miel, du pain excellent et de l'hydromel.

Quelques jours après, M. Rochet fut conduit par le gouverneur du district à Angolola, résidence du roi. Il arriva dans cette ville vers le soir, et il s'avança, entre deux haies d'officiers, de dignitaires et d'habitants, vers une salle circulaire, éclairée par deux cents flambeaux. Le roi, à son approche, se leva, lui serra les deux mains affectueusement, le pria de s'asseoir, et commença avec lui une conversation pleine d'affabilité.

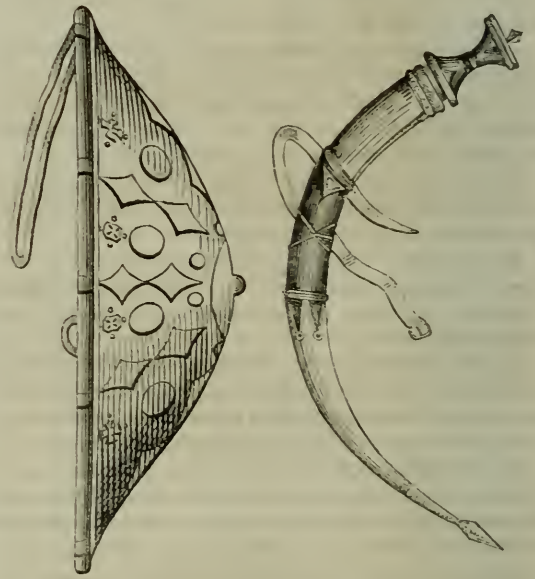
« Sahlé-Salassi, dit M. Rochet, est dans la maturité de l'âge ; son port a de la majesté, sa figure est d'une régularité parfaite ; sa chevelure noire est frisée avec soin. Il est

fâcheux que, comme feu le roi de Lahore, il ait été privé par une maladie de l'un de ses yeux *. Un air de bienveillance et de gravité respire dans les traits de ce prince. Son costume, drapé à la romaine, ajoute encore à cet ensemble plein de dignité. A cette première audience, une pièce d'étoffe de coton, d'une blancheur éclatante et bordée de bandes rouges, l'enveloppait de ses plis et flottait avec grâce. »

L'entretien fut dirigé par Sahlé-Salassi sur la France, sur nos lois, sur notre système de gouvernement, et principalement sur nos arts mécaniques. Une heure s'écoula ainsi. On conduisit ensuite M. Rochet dans la maison qui lui était destinée, et où il trouva un excellent souper et un bon lit formé de peaux d'hippopotame.

Le lendemain, M. Rochet s'empressa de rendre une nouvelle visite au roi. Cette fois, Sahlé-Salassi était assis sur un trône à baldaquin, formé de peaux de bœufs superposées, et recouvert de satin rouge à bandes jaunes, et de soie bleue brochée d'or. La conversation eut encore pour sujet la constitution politique de la France. Le roi accepta avec une visible satisfaction divers présents que lui fit M. Rochet, un moulin à poudre, trois fusils doubles, six pistolets, deux sabres, des instruments de chimie et de mathématique. En retour, Sahlé-Salassi offrit au voyageur trois chevaux et une mule sellés et bridés.

Ce qui importe surtout pour le succès de ces explorations aventureuses de pays presque inconnus, c'est que les voyageurs aient une grande variété de connaissances positives ;



(Bouclier, sabre, croix, agrafe, adressés en présent au roi des Français par le roi de Choa. — D'après les dessins de M. Rochet d'Héricourt.)

c'est qu'ils soient initiés au moins à quelques uns des procédés matériels qui assurent à l'industrie européenne une supériorité incontestable. M. Rochet paraît avoir cet avan-

* Le portrait dessiné par M. Rochet n'indique point cet accident ; nous l'avons reproduit sans le modifier

tage. La pratique des fabrications les plus utiles lui est familière, et elle lui a servi à conquérir l'affection du roi abyssin.

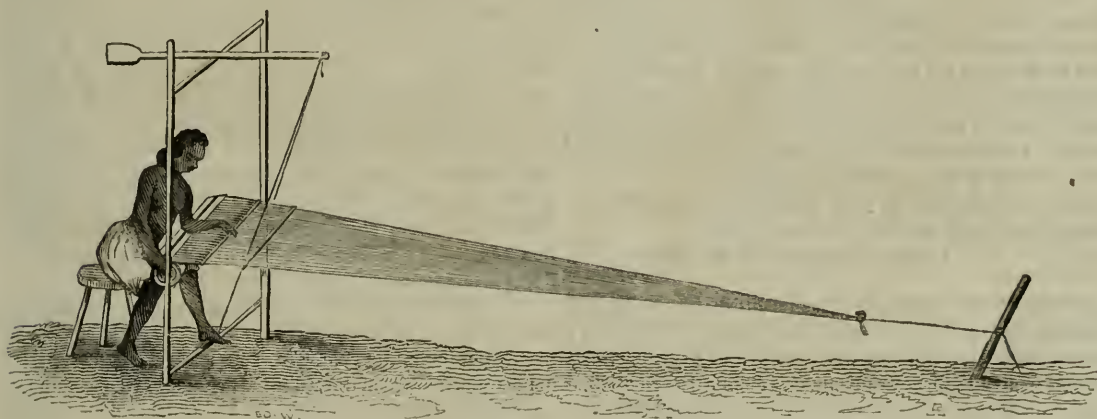
Sahlé-Salassi exprima un jour le regret de n'avoir pu obtenir encore de ses industriels ni poudre fine ni sucre raffiné. M. Rochet lui demanda aussitôt la permission de lui donner tous les renseignements désirables sur la manutention nécessaire pour parvenir à ces deux résultats, et dès le lendemain, sous les yeux du roi, il commença à construire, avec l'aide de quelques charpentiers du pays, un hangar approprié à la fabrication de la poudre; il se procura du nitre qui abonde en Abyssinie, du soufre d'une qualité excellente, et il se mit à l'œuvre. Après quelques jours de travail, il obtint de la poudre fine, ce qui causa au roi une joie inexprimable. Ce premier succès fut suivi d'un autre non moins admiré.

M. Rochet fit fabriquer par les potiers d'Ankobar (ancienne capitale du royaume) vingt formes en terre. On coupa des cannes à sucre, on les écorça, on les pila dans des mortiers; le roi lui-même se mêla aux ouvriers et travailla comme eux. La trituration achevée, on plaça le tout dans de fortes toiles de coton que l'on soumit à la presse. Le jus

coula, fut filtré dans un capuchon de laine, soumis à l'évaporation et à la cuisson, et enfin versé dans les formes à cristalliser. Quelques jours après, la matière fut retirée des formes, et quoique médiocrement blanche, elle avait la solidité et les qualités essentielles que souhaitait le roi.

Ces expériences élevèrent le voyageur dans l'opinion du souverain et du pays au plus haut degré d'estime. On redoubla pour lui d'égards; on l'invita à toutes les fêtes, à tous les galas, et aux chasses royales.

Sahlé-Salassi l'emmena dans une expédition armée qu'il fit au pays des Gallas pour lever les impôts. L'escorte se composait de vingt mille cavaliers armés de lances, et de cinq cents soldats avec des fusils à pierre. Le roi marchait en tête monté sur une magnifique mule couverte d'un caparaçon d'or. Il était drapé dans une pièce d'étoffe que recouvrait une peau de lionne, et il portait de larges braies de soie verte, avec une ceinture de satin rouge à laquelle était suspendu un sabre recourbé dont le fourreau était garni en argent. Douze écuyers portant un bouclier garni d'argent, et six prêtres que distinguait le turban sacerdotal, s'avançaient à ses côtés. La maison du roi, les femmes, la musique et jusqu'au bouffon, venaient ensuite. Enfin un



(Un tisserand d'Abyssinie. — D'après un dessin de M. Rochet d'Héricourt.)

cheval, entouré d'un peloton de fantassins, portait sous un drapeau rouge les livres saints des trois églises d'Ankobar : *Séné-Mariam* (Sainte-Marie), *Séné-Marquose* (Saint-Marc), *Séné-Mikael* (Saint-Michel). Les Gallas se soumièrent sans résistance à cette armée : ce sont des peuplades idolâtres, isolées, dispersées, et par suite tributaires forcés des rois abyssins.

Le jour de sa rentrée à Angolola, Sahlé-Salassi ceignit, aux portes de la ville, un diadème en argent incrusté d'or, et fut reçu par le clergé qui bénit ses armes.

Les détails que M. Rochet donne sur la géographie, les mœurs et les travaux agricoles et industriels du pays, sont pleins d'intérêt.

Les provinces dont se compose le royaume peuvent avoir en totalité cent lieues de diamètre. Le Nil en effleure les frontières : des nombreux cours d'eau qui l'arrosent, le principal est la rivière l'Hawache. Cinq chaînes de montagnes coupent en sens divers les plaines. Il existe, à quelques jours de marche d'Ankobar, un volcan en combustion nommé Dofané, et des sources d'eau bouillante. La population du royaume entier est d'environ quinze cent mille âmes.

La propriété individuelle est consacrée et entourée de garanties. Les contributions sont perçues avec ordre et justice. Quand les revenus présentent un excédant, le roi distribue cet excédant aux pauvres : du reste, sa fortune personnelle est immense. Ses trésors sont entassés dans un caveau, sous une montagne, à trois lieues d'Ankobar. Il y

conduisit M. Rochet, qui compta environ deux cents jarres remplies d'argent monnayé.

Deux fois par an on fait la moisson des céréales; deux fois par an les arbres portent des fleurs et des fruits. Les terres sont si fécondes qu'elles n'ont pas besoin d'engrais. Les pluies périodiques rendent inutiles les travaux d'irrigation. Les produits bisannuels sont le blé, l'orge, le trèfle, le dourah, les fèves et le lin. Le coton et le lin que l'on recueille pour le tissage sont de la plus belle qualité. L'indigo croît naturellement à l'état sauvage. Les étoffes se tissent par les méthodes les plus simples; le fer se forge à la catalane; les femmes excellent à tresser des paniers d'osier.

Après cinq mois de séjour, M. Rochet annonça son intention de retourner en France. Cette nouvelle fut écoutée par Sahlé-Salassi avec une expression de regret qui n'avait rien d'affecté : il chercha à faire changer cette résolution, mais la trouvant inébranlable, il pria M. Rochet de se charger d'une lettre et de présents pour le roi des Français.

Parmi ces présents, aujourd'hui arrivés et offerts suivant son désir, se trouvent : — deux beaux manuscrits in-folio sur parchemin, ouvrages écrits en guèse (éthiopique), dont l'un, intitulé *Sankesar*, renferme l'histoire des saints de l'Abyssinie, et l'autre, appelé *Fatâ Negueuste* (le Jugement des Rois) est tombé du ciel, d'après la tradition, sous le règne de l'empereur Constantin. — un très beau cheval sellé et bridé; — un boucher en cuir d'hippopotame, garni en argent, — deux lances royales; — un sabre courbé avec

un fourreau plaqué d'argent ; — un bracelet ; — un cercle en argent ; — une peau de mélas on panthère noire ; — une peau de lionne ; — une pièce d'étoffe, etc.

La lettre était enveloppée d'une couverture de satin rouge : en voici la traduction littérale.

*Negueuste Sahlé-Salassi, roi de Choa,
à Louis-Philippe, roi des Français.*

« Je vous envoie ce message après avoir entendu parler de votre grandeur par M. Rochet ; mon cœur est déjà porté vers vous et désire votre amitié. Il est d'usage qu'entre personnes éloignées les présents en soient les premiers gages. Je vous envoie donc quelques objets de mon pays. Ces objets sont un bouclier, un sabre, un anneau d'argent et un bracelet de guerrier, une taube, une peau de panthère noire, une peau de lionne, deux lances, un cheval, deux livres appelés, l'un *Sankesar*, l'autre *Fatâ Ne-gueuste*. Je ne regarde pas ces choses comme des présents dignes de vous, mais comme des objets de curiosité. Ce sont des produits de notre industrie que je vous fais parvenir.

» Je ne puis contracter avec vous l'amitié qui naît du regard et de la parole, mais seulement celle de l'écriture, puisque nous ne pouvons nous voir. Mais nos yeux seront les caractères tracés par la plume, et notre parole, celle de Rochet à qui j'ai confié ma pensée. Renvoyez-le moi bientôt, et lorsqu'il viendra, dites-moi ce que vous voulez avoir de mon pays et que l'on ne trouve pas dans le vôtre. Je m'empresserai de satisfaire à vos désirs, et de vous renvoyer à mon tour cette personne.

» Que la bénédiction de Dieu notre père, que celle de Jésus-Christ notre sauveur soient avec vous.

» SAHLÉ-SALASSI, roi de Choa. »

La veille de son départ, M. Rochet fut invité par le roi à demander ce qu'il désirait pour son voyage. Il n'accepta que deux cents talaris en espèces et une valeur de trois cents talaris en ivoire. Il sortit des Etats de Choa le 4 avril 1840, et après de longues fatigues, il revit Toujourra, Moka, Suez, Alexandrie qu'il avait quitté depuis douze mois, et de là s'embarqua pour la France.

LES ARBRES A LAIT DE L'AMÉRIQUE TROPICALE.

LE PALO DE VACA DU VENEZUELA. — L'HYA-HYA DE LA GUYANE ANGLAISE. — LE MASARANDUBA DU BRÉSIL.

Nous avons eu plus d'une fois occasion de faire remarquer l'empressement qu'avaient mis les conquérants du Nouveau-Monde à faire connaître les curiosités naturelles des contrées dont Colomb venait de leur ouvrir le chemin. Ainsi nous avons dit que dans des relations publiées vers 1505 on trouve déjà très clairement indiqués plusieurs des animaux propres à l'Amérique : les sarigues, les pécaris, certains grands singes à queue prenante, etc. Le règne végétal n'est pas non plus oublié ; et dès les premiers temps une foule de plantes nouvelles sont indiquées : celles-ci à cause de leur grande utilité, comme le maïs et le manioc ; celles-là à raison de leurs propriétés nuisibles, comme le perfide mancenilier ; quelques unes pour l'élégance de leur port, comme les bambous et certains palmiers ; d'autres, au contraire, pour la bizarrerie de leurs formes, comme les cactus-raquettes et les cierge épineux.

A mesure que les relations de voyages se multiplient, ces indications deviennent plus nombreuses et plus complètes ; toutefois certaines espèces restent oubliées dans ces catalogues, et sans qu'on puisse deviner la cause d'une pareille omission.

Le *palo de vaca*, par exemple, est sans contredit l'un des

végétaux les plus remarquables de l'Amérique équinoxiale et s'il n'a pas été remarqué de très bonne lieure, on a d'autant plus lieu de s'en étonner que la province où on l'a trouvée est un des points de la terre ferme qui ont été les premiers visités. Le quinzième siècle finissait à peine que les Espagnols avaient fait des descentes dans la province de Cumana où ils ne tardèrent pas à s'établir, et cependant le dix-huitième siècle était déjà arrivé qu'on ignorait encore en Europe l'existence du *palo de vaca* (l'arbre de la vache). Enfin, le 1^{er} mars 1800, deux célèbres voyageurs, MM. de Humboldt et Bonpland, eurent occasion de l'observer dans la ferme de Barbula, lorsqu'ils se rendaient de Porto-Cabello aux vallées d'Aragua. Ce fut seulement après leur retour dans l'ancien monde que nos deux savants découvrirent dans un ancien ouvrage un passage qui semblait se rapporter à cet intéressant végétal.

Dans ce passage, qui est fort court, l'auteur, parlant des arbres de la province de Cumana, dit que quelques uns quand on entame leur écorce, laissent couler une résine aromatique, d'autres un suc qui ressemble à du lait coagulé, qui peut être pris comme aliment. Une pareille indication est fort incomplète sans doute ; mais l'écrivain qui nous l'a transmise ne parlait point d'après ses propres observations, car il n'avait jamais visité l'Amérique ; d'ailleurs c'est un de ceux qui ont le plus contribué à nous faire connaître ce pays, et ainsi son nom vient se placer très convenablement près de ceux de MM. de Humboldt et Bonpland ; cet écrivain, c'est Laet que nous avons déjà cité honorablement en parlant des premières recherches sur l'histoire naturelle des Moluques (p. 92). Le passage relatif à l'arbre de la vache se trouve dans son *Novus Orbis*, liv. XVIII, ch. 24. C'est dans le ch. 46 de sa Relation historique que M. de Humboldt parle du même arbre ; il s'exprime dans les termes suivants :

« En revenant de Porto Cabello, nous nous arrêtons de nouveau à la plantation de Barbula, par laquelle passe le nouveau chemin de Valencia. Nous avions entendu parler depuis plusieurs semaines d'un arbre dont le suc est un lait nourrissant. On l'appelle *palo de vaca* (l'arbre de la vache), et on nous assurait que les nègres de la ferme, qui boivent abondamment de ce lait végétal, le regardent comme un aliment salubre. Tous les sucs laiteux des plantes étant âcres, amers, et plus ou moins vénéneux, cette assertion nous parut très extraordinaire. L'expérience nous a prouvé qu'on ne nous avait point exagéré les vertus du *palo de vaca*. Lorsqu'on fait des incisions dans le tronc de cet arbre, il donne un lait gluant, assez épais, dépourvu de toute âcreté, et qui exhale une odeur de baume très agréable. On nous en présenta dans des calabasses ; nous en bûmes des quantités considérables, le soir avant de nous coucher et de grand matin, sans éprouver aucun effet nuisible ; la viscosité de ce lait le rend seule un peu désagréable. Les nègres et les gens libres qui travaillent dans les plantations le boivent en y trempant des gateaux de maïs et de la cassave. Le majordome de la ferme nous assura que les esclaves engraisissent sensiblement pendant la saison où le *palo de vaca* leur fournit le plus de lait.

» J'avoue, poursuit le savant voyageur, que parmi le grand nombre de phénomènes curieux qui se sont présentés à moi pendant le cours de mes voyages, il y en a peu dont mon imagination ait été aussi vivement frappée que de l'aspect de l'arbre de la vache. Tout ce qui a rapport au lait, tout ce qui regarde les céréales, nous inspire un intérêt qui n'est pas uniquement celui de la connaissance physique des choses, mais qui se lie à un autre ordre d'idées et de sentiments. Nous avons de la peine à concevoir que l'espèce humaine puisse exister sans substances farineuses, sans le suc nourricier que renferme le sein de la mère, et qui est approprié à la longue faiblesse de l'enfant. La matière farineuse des végétaux se trouve non seulement ré-

pandue dans les graines, mais déposée dans beaucoup de racines *, et même dispersée entre les fibres ligneuses de certains troncs **. Quant au lait, nous sommes portés à le considérer comme exclusivement produit par l'organisation animale. Telles sont les impressions que nous avons reçues dès notre première enfance, telle aussi est la source de l'étonnement qui nous saisit à l'aspect de l'arbre que nous venons de décrire.

» Sur le flanc aride d'un rocher, croît un arbre dont les feuilles sont sèches et coriaces; ses grosses racines pénètrent à peine dans la pierre. Pendant plusieurs mois de l'année pas une ondée n'arrose son feuillage; les branches paraissent mortes et desséchées; mais lorsqu'on perce le tronc, il en découle un lait doux et nourrissant. C'est au lever du soleil que la source végétale est la plus abondante. On voit arriver alors de toutes parts les noirs et les indigènes munis de grandes jattes pour recevoir le lait qui jaunit et s'épaissit à la surface. Les uns vident leurs jattes sous l'arbre, d'autres les portent à leurs enfants. On croit voir la famille d'un pâtre qui distribue le lait de son troupeau.

» Les plantes lactescentes appartiennent surtout aux trois familles des euphorbiacées, des urticées et des apocynées; mais dans presque toutes, à l'émulsion laiteuse, se trouvent mêlés des principes acres ou délétères dont le suc du *palo de vaca* est exempt. Cependant les genres euphorbia et asclépias offraient déjà des espèces dont le suc est doux et innocent. Ainsi aux Canaries se trouve le *tabaïba* (euphorbe balsamique) dont Plinè nous parlait déjà sous le nom de *férula*, comme donnant, quand on la presse, une liqueur agréable au goût; à Ceylan se trouve l'asclépias lactifère, dont le lait est employé à défaut du lait de vache. Burman raconte que l'on fait cuire avec ses feuilles les aliments que l'on prépare ordinairement avec du lait animal.»

Le lait du *palo de vaca*, abandonné à l'air libre dans le vase où on l'a reçu, ne tarde pas à se couvrir d'une membrane résistante, précisément comme le fait le lait qu'on laisse refroidir après l'avoir porté jusqu'à l'ébullition. Bientôt cette pellicule en augmentant d'épaisseur devient un caillot que les habitants du pays désignent assez convenablement sous le nom de *fromage*. Ce caillot, quand on le sépare du liquide restant, qui est devenu plus clair et représente en quelque sorte le *petit lait*, peut se conserver sans altération pendant cinq à six jours, après quoi il subit une décomposition semblable à celle de la gélatine et de quelques autres matières animales exhalant alors une odeur fort déplaisante. Comme à l'état de frais, il jouit d'une très grande élasticité, on aurait pu croire qu'il devait cette propriété à la présence du caoutchouc, qui se trouve en effet en proportions variables dans beaucoup de sucres végétaux laiteux, et dans quelques uns même, comme dans celui de l'*hevea* de la Guyane, qui fournit la gomme élastique du commerce, et pour ainsi dire le seul principe solide. M. de Humboldt cependant ne se méprit point à ce caractère, car il savait bien qu'avec le lait de vache même on obtient dans certains lieux, et peut-être à raison de certaines particularités dans le mode de fabrication, un fromage dont l'élasticité très prononcée n'est pas due, cela est fort évident, à la présence du caoutchouc; la province même dans laquelle il observait l'arbre à lait lui offrait un fromage de cette nature, qui y est connu sous le nom de *queso de mano*.

L'absence ou la présence d'une petite quantité de caoutchouc dans ce lait végétal ne pouvait être d'ailleurs constatée que par des expériences chimiques que M. de Humboldt n'avait pas les moyens de faire pendant son séjour à

* Surtout dans les renflements ou tubercules, comme dans la pomme de terre, la patate, l'igname, le manioc, etc.

** Dans le tronc de certains palmiers des Indes qui fournissent le sagou, et de quelques palmiers américains qui fournissent aux tribus sauvages de la Guyane un aliment qu'on rendrait agréable en le préparant avec un peu plus de soin.

la ferme de Barbula, mais qu'il recommanda depuis à deux jeunes savants qui se rendaient dans ce pays.

M. Boussingault, aujourd'hui membre de l'Académie des sciences, et M. Rivero, Péruvien, ancien élève de l'école des mines de Paris, firent, de concert, l'analyse du suc frais du *palo de vaca*, et ils en donnèrent la composition dans une lettre publiée dans les *Annales de chimie*, année 1825. Sans entrer ici dans des détails scientifiques, nous dirons qu'ils reconnurent que ce lait végétal, qui ne contenait aucune trace de caoutchouc, offrait dans sa composition une grande analogie avec le lait animal, le beurre y étant remplacé par une cire fort belle et très abondante (car elle forme la moitié en poids du suc), le caséum par une substance animalisée qui a beaucoup de rapport avec la fibrine du sang, et le sérum par un liquide aqueux contenant un peu de sucre et un peu de sel de magnésie.

Soumis à l'action de la chaleur, le lait végétal se conduisait comme le lait animal, c'est-à-dire qu'une pellicule formée à la surface s'opposait au dégagement des vapeurs aqueuses, donnait lieu à un boursoufflement du liquide, et tendait à le faire se répandre au-dehors du vase qui le contenait. En enlevant successivement ces pellicules, et maintenant l'action d'une douce chaleur, le suc prenait la consistance de la frangipane; puis on voyait apparaître à sa surface des gouttes huileuses comme celles qui se montrent à la surface de la crème tenue trop long-temps au feu. A mesure que l'eau se dégageait, cette partie huileuse allait en augmentant, et enfin baignait entièrement le caillot fibreux, qui répandait alors exactement l'odeur d'un morceau de viande qu'on ferait frire dans la graisse.

Le *palo de vaca* doit être assez commun dans les environs du lac de Valence, car la ferme de Barbula, où l'avait vu M. de Humboldt, le village de San Mateo, où on lui avait dit qu'il se trouvait également, et celui de Maracay, près duquel l'observa M. Boussingault, sont à une assez petite distance de ce lac; mais on le trouve à l'est et à l'ouest de ce canton. Ainsi, d'une part, il existe en divers points de la Cordillère du littoral, entre Barbula et le fond du golfe de Maracaybo; et de l'autre, dans la vallée de Caucagua, où l'a observé M. Bredemeyer. A Caucagua, on le connaît sous le nom d'*arbol de leche* (arbre à lait), et les habitants prétendent reconnaître à la couleur et à l'épaisseur du feuillage les troncs qui renferment le plus de sève, comme le pâtre distingue à des signes extérieurs une bonne vache laitière.

C'est aussi dans la partie orientale du Venezuela que le *palo de vaca* a été vu en 1827 par le directeur du Jardin botanique de la Trinité, M. Lockart, qui a publié les résultats de ses observations dans le tome III du nouveau *Journal philosophique d'Edimbourg*.

Le *palo de vaca*, dit ce botaniste, est un grand et bel arbre; celui que j'ai examiné le premier avait sept pieds de diamètre et cent pieds (mesure anglaise) depuis la racine jusqu'à la naissance des branches; il se trouve à peu de distance du village de Carauo *, à cinquante milles environ à l'est de la Guayra, et à une hauteur de 1 000 à 1 200 pieds au-dessus du niveau de la mer. Cette espèce d'arbre se trouve aussi entre le cap Codera et Barcelone. Dans tous les lieux où on le connaît, les habitants font usage de son lait; j'en ai bu une pinte sans m'en trouver mal; je lui ai trouvé le goût et la consistance de la crème fraîche; il a une odeur douce et agréable.

M. Lockart avait envoyé en Angleterre un flacon rempli du lait végétal recueilli à Carauo. A son arrivée, ce lait n'était pas on le croit aisément aussi bon qu'au moment où on l'avait mis en bouteille; cependant, comme il n'avait pas pris l'air, son goût n'avait encore rien de désagréable; sa consis-

* Il est probable qu'il y a ici une erreur, et qu'il faut lire *Carauo*.

tance et sa couleur étaient celles de la crème aigrie, dans l'état où on la prend pour faire le beurre. Quelques feuilles de l'arbre envoyées en même temps que le flacon furent examinées par un botaniste, M. Don, qui leur trouva, dans la disposition des nervures et la distribution des vaisseaux, les caractères qu'il avait observés dans les feuilles de plusieurs figiers américains. Il n'hésita pas en conséquence à se ranger à l'opinion de M. Kunth, qui, ayant eu à s'occuper du *palo de vaca* pour la partie botanique du voyage de MM. Humboldt et Bonpland, l'avait placé dans la famille des Urticées, et considéré comme le type d'un genre nouveau sous le nom de *galactodendron utile*. M. Don, d'ailleurs, était porté à le rattacher simplement à un genre précédemment connu; mais n'ayant pu examiner aucune partie des organes de la fructification, il ne savait s'il en devait faire un *Ficus* ou un *Brosimum*; enfin, en 1829, ayant reçu une graine de cet arbre, ses hésitations cessèrent, et il le nomma *brosimum galactodendron*, rappelant ainsi, par le nom spécifique, le nom générique que M. Kunth avait voulu lui imposer.

Tous les lieux dans lesquels nous avons dit que le *palo de vaca* avait été trouvé par MM. de Humboldt, Bousisngault, Bredemeyer et Lockart, depuis le golfe de Maracaybo jusqu'à Barcelone, sont à l'ouest de ce que l'on nomme aujourd'hui, et de ce que Laet lui-même nommait la province de Cumana. Ainsi il est douteux si cet auteur, dans le passage que nous avons cité plus haut, parle de notre galactendron ou d'un autre arbre à sève lactescente, qui a été reconnu récemment non pas dans la province de Cumana, mais encore plus vers l'est, dans la Guyane anglaise, sur les bords du Demerary.

La découverte est due à M. Smith, et remonte seulement à l'année 1829 ou 1850. Vivement frappé de ce qu'il avait lu dans M. de Humboldt sur le *palo de vaca*, M. Smith, en parcourant les bois de la Guyane, ne manquait jamais, chaque fois qu'il prenait un nouveau guide, de lui demander s'il ne se trouvait point dans le canton quelque arbre qui donnât du lait. On lui avait montré une foule d'arbres divers dont le suc était bien d'apparence laiteuse, mais toujours plus ou moins âcre et nullement propre à servir d'aliments.

Enfin se trouvant dans un petit village indien, situé près des premiers rapides du Demerary, il entendit parler d'un arbre nommé *hya-hya*, dont le lait, disait-on, était agréable au goût et nourrissant. Fort empressé de vérifier le fait, M. Smith envoya aussitôt à la recherche d'un *hya-hya*, et comme ces arbres, à ce qu'il paraît, ne sont pas rares dans le canton, on l'eut bientôt conduit au lieu où l'on venait d'en découvrir un.

« En arrivant, dit-il, je trouvai que mon Indien avait fait plus que je ne lui avais demandé; il avait abattu l'arbre, dont le tronc était tombé en travers d'un petit torrent, de telle manière que la sève coulait dans l'eau qu'elle avait déjà complètement blanchie. Un couteau enfoncé dans l'écorce fit couler immédiatement un ruisseau de lait auquel mon guide appliqua bientôt sa bouche. Je bus après lui, et je trouvai le lait fort bon; il était plus épais et plus riche que le lait de vache, entièrement exempt d'âcreté, et tout ce qu'il avait de déplaisant, c'était de laisser les lèvres un peu collantes. Comme je passais la nuit dans le village, je pus, le lendemain, avoir pour mon café une tasse de ce lait qui remplaçait si bien le lait de vache que personne n'en eût pu faire la différence, car cette légère viscosité que je lui avais trouvée en le goûtant pur ne se faisait plus sentir dans le mélange.

» J'ai remarqué que quand on entame avec le couteau l'écorce du *hya-hya*, le lait coule abondamment si la direction de l'entaille est transversale ou oblique, et qu'il ne coule presque pas si la direction est longitudinale. L'écorce de l'arbre est grisâtre, légèrement rude et épaisse de trois

lignes; il faut la traverser complètement pour faire sortir le lait.

» M. de Humboldt dit que le *palo de vaca* a le port du caïmitier, qu'il a les feuilles pointues, alternes, etc. Le *hya-hya* est donc un arbre tout différent, car non seulement il a dans son ensemble une physionomie complètement différente de celle du caïmitier, mais il a les feuilles elliptiques et disposées par couples.

M. Smith avait envoyé en Angleterre des feuilles du *hya-hya* et des fleurs qui n'étaient pas, à la vérité, complètement développées, mais qui suffirent pour faire reconnaître que l'arbre appartient au genre *taberna montana*, dont une espèce, le *T. echinata* de Cayenne, était déjà indiquée comme fournissant un suc laiteux. Un flacon contenant du lait d'*hya-hya*, recueilli par M. Smith, fut examiné à Edimbourg; on lui trouva une composition très différente de celle du suc de *palo de vaca*, et de laquelle on conclut qu'il devait être incomparablement moins nourrissant. C'est une conclusion qui aurait peut-être besoin d'être vérifiée par l'expérience.

Voici donc déjà deux espèces bien distinctes d'arbre à lait dans l'Amérique; en existe-t-il une troisième? C'est ce qui paraît très probable. Ce qui est certain du moins, c'est qu'en allant un peu plus loin encore vers l'est, dans la province de Para, on trouve un arbre à suc laiteux qui ne ressemble guère au *hya-hya*, et qui semble aussi différer à bien des égards du *palo de vaca*. Comme le port de Pera est très fréquenté par les vaisseaux européens, on aura sans doute bientôt tous les renseignements nécessaires à cet égard. Les premiers que nous ayons eus, et ce sont jusqu'à présent les seuls, se trouvent dans un appendice au voyage du *Chanticleer*, voyage exécuté, comme on le sait, de 1828 à 1850 sous les ordres du savant capitaine Forster qui périt dans l'expédition. L'auteur de l'appendice est M. Webster, chirurgien du *Chanticleer*.

L'arbre à lait du Para est désigné par les créoles sous le nom de *masaranduba*, qui est son nom indien. C'est un des plus grands arbres des forêts du Brésil; il fournit un bois qui est très recherché par les constructeurs de navires. Il fleurit en février, et donne, d'après ce qu'on a dit à M. Webster, un fruit délicieux dont le goût rappelle celui des fraises qu'on mange avec de la crème. Les feuilles de l'arbre sont grandes et ovales; l'écorce du tronc est brunâtre; quand on l'incise, elle verse en abondance un lait blanc parfaitement liquide, d'un goût agréable et sans odeur. Les gens du pays font grand usage de ce lait, et l'état-major du *Chanticleer*, pendant son séjour au Para, l'employa constamment en guise de lait ordinaire dans le thé et le café.

Conservé dans une bouteille bouchée, ce lait, au bout de deux mois, s'était séparé en deux parties: l'une liquide, opaline, et d'odeur légèrement aigre; l'autre solide, blanche, insipide, insoluble dans l'eau et dans l'alcool, fondant à 70° cent. Cette substance brûle en donnant une flamme verte et brillante; elle paraît composée en grande partie de cire et être presque entièrement privée de cette matière animalisée qui est si abondante dans le caillot du lait de *palo de vaca*.

Quand une lecture vous élève l'esprit, et qu'elle vous inspire des sentiments nobles et courageux, ne cherchez pas une autre règle pour juger de l'ouvrage: il est bon et fait de main d'ouvrier.

LA BRUYÈRE.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE

rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

THEATRE CHINOIS.



(Un théâtre chinois, sur une place publique.)

Chez les Chinois, de même que chez tous les autres peuples, les divertissements scéniques ou dramatiques, à leur origine, ont été religieux. Les ballets, les pantomimes, la déclamation lyrique faisaient partie du culte. Insensiblement ces parties de l'art se séparèrent du temple et devinrent des plaisirs profanes. Le savant Père Cibot rapporte que, 1766 ans avant la naissance de Jésus-Christ, l'empereur Tchling-thang, fondateur de la dynastie des Chang, proscrivit les jeux de la scène comme des divertissements frivoles et dangereux. 827 ans av. J.-C., Siouen-wang, de la dynastie des Tcheou, reçut de ses sujets le conseil d'éloigner de sa cour les comédiens, dont la présence devait être funeste pour les mœurs. Un autre empereur fut privé des honneurs funéraires pour avoir trop aimé le théâtre et fréquenté les comédiens.

Malgré ces derniers témoignages historiques, on regarde comme certain que l'art dramatique a été de tout temps aimé et cultivé en Chine; mais il parait n'y avoir réellement atteint son plus haut degré de perfection que vers le huitième siècle de notre ère, sous la dynastie des Thang. C'est, en effet, l'empereur Hiouen-tsong qui le premier introduisit, en 720, tous les éléments du poème dramatique dans une pièce régulière. Cet exemple excita l'émulation des poètes, et le théâtre fit de rapides progrès : mais il commença à décliner lors de l'avènement des cinq petites dynasties dites postérieures, vers l'an 905.

On appelle les pièces composées sous la dynastie des Thang *tchhouen-khi*; elles ont été surnommées *li-youen-yo* (musique du jardin des poiriers).

Les pièces composées sous la dynastie des Song, de l'an 960 à l'an 1119 de notre ère, sont appelées par les historiens *hi-khio*, et surnommées *hoa-lin-hi* (amusements des jardins en fleurs).

Enfin les pièces composées sous la dynastie des Kin et celle des Youen, de 1125 à 1341 de notre ère, sont connues sous les dénominations de *youen-pen* et *tsa-ki*, et ont divers surnoms dans le goût de ceux qui précèdent.

On distingue dans les *Youen-pen* cinq personnages ou rôles différents : le *Fou-tseng* qu'on appelait autrefois le commandant militaire; le *Fou-mo* ou *Ho-bleu* (espèce d'oiseau de proie) : ce personnage pouvait battre le commandant militaire; le *Yn-hi* (l'introducteur de la comédie); le *Mo-ni* et le *Kou-tchouang* (celui qui représente les orphelins). On appelait encore ces cinq personnages *Hoa-tsouan-long*, c'est-à-dire le jeu des hommes bigarrés de Tsouan.

Un autre genre de pièces de la troisième époque était désigné sous le nom de *Yen-hia*, littéralement *bluettes*. Dans ces compositions, le principal rôle ou le *Fou-teng* pouvait se diviser en trois personnages différents, savoir : le *Tao-nien*, le dévot (celui qui songe au Tao); le *Kintou*, le baladin (littéralement celui qui fait des gambades); et le *Ko-fau*. Trois acteurs qui, sous la dynastie des Youen, remplissaient ces rôles sont restés très célèbres; ce sont Wei, Vou et Lieou.

Les sujets des compositions étaient déterminés méthodiquement dans chaque genre. Pour donner une idée de ces classifications, nous indiquerons seulement les douze sujets des *tsa-ki*: ce sont, 1° les génies et les transformations opérées par le Tao (pièces religieuses); 2° les bois et les sources, les collines et les vallées (pastorales); 3° ceux qui portent le manteau de cérémonie ou qui tiennent la tablette devant l'empereur* (pièces à intrigues de cour); 4° les ministres fidèles à leurs devoirs, et les hommes dévoués à leur pays (pièces héroïques); 5° les personnes douées de plé-

* Tablette d'ivoire que l'on tient devant sa figure, afin de ne pas regarder l'empereur en face.

filiale et de justice ; celles qui montrent du désintéressement et de la modération ; 6° les imprécations et les sarcasmes qui poursuivent les traîtres et les calomniateurs ; 7° les ministres exilés et les enfants orphelins ; 8° le fracas des armes et les scènes militaires ; 9° le vent et les fleurs, la neige et la lune (pièces qui ont pour sujets des sentiments tendres et délicats) ; 10° la tristesse et la joie ; la séparation et le retour ; 11° la fumée, les fleurs et le froid (pièces qui peignent des mœurs frivoles et déshonnêtes) ; 12° les dieux et les démons (pièces fabuleuses où apparaissent des êtres surnaturels).

Les œuvres de théâtre chinoises sont presque innombrables. Dans une collection peu considérable de livres chinois appartenant à la Compagnie des Indes orientales, on ne trouve pas moins de deux cents volumes de pièces de théâtre, et un seul ouvrage en quarante volumes contient juste cent pièces. Quelques unes des meilleures pièces ont été composées par des femmes.

Une théorie morale très élevée a présidé au développement du théâtre chinois ; malheureusement elle n'a pas été toujours fidèlement observée, et elle paraît être actuellement tombée en oubli.

La poétique chinoise veut que toute œuvre de théâtre ait un but ou un sens moral. Une pièce de théâtre sans moralité n'est aux yeux des Chinois qu'une œuvre ridicule. Suivant leurs auteurs, l'objet qu'on se propose dans un drame sérieux est de présenter les plus nobles enseignements de l'histoire aux ignorants qui ne savent pas lire. D'après le code pénal de la Chine, le but des représentations théâtrales est « d'offrir sur la scène des peintures vraies ou supposées des hommes justes et bons, des femmes chastes, » et des enfants affectueux et obéissants, qui peuvent porter les spectateurs à la pratique de la vertu. » Ceux qui composent des pièces immorales, dit un écrivain chinois, seront sévèrement punis dans le séjour des expiations, *Ming-fou*, et leur supplice durera aussi long-temps que leurs pièces resteront sur la terre.

Ce désir de donner au théâtre une utilité morale s'est surtout manifesté par la création d'un personnage qui est particulièrement chargé, comme le cœur des tragédies grecques, d'exprimer les intentions intimes des poètes et les leçons qu'il faut tirer de leurs œuvres. Il interrompt de temps à autre le langage parlé dans lequel se renferment tous les autres personnages et qu'il emploie lui-même ordinairement, pour invoquer, dans un chant lyrique et figuré, la majesté des souvenirs, les maximes des sages, les préceptes des philosophes, les exemples fameux de l'histoire ou la philosophie ; sa voix est soutenue par une symphonie musicale. Il diffère essentiellement du chœur grec en ce qu'il n'est jamais en dehors de l'action ; il est toujours au contraire le héros de la pièce, quel que soit d'ailleurs son rang ou son sexe. S'il arrive cependant que le principal personnage meure dans le cours de la pièce, il est remplacé par un autre personnage du drame qui chante à son tour, et est amené avec art en scène toutes les fois que les événements surviennent, que les catastrophes éclatent, pour émouvoir douloureusement les spectateurs et leur arracher des larmes.

On emploie dans les pièces chinoises tous les styles, depuis la prose la plus vulgaire jusqu'à la poésie la plus pompeuse. Chaque personnage se sert du langage qui convient soit à sa condition sociale, soit à la nature des sentiments dont il est animé. Cette variété est analogue à celle qu'on trouve dans les tragédies grecques, et surtout dans Shakspeare.

La division des actes est à peu près semblable à celle de nos drames modernes. Cependant, tandis que dans la poétique européenne la division en cinq actes est la plus ordinaire, les poètes chinois admettent seulement quatre actes ou coupures, *tché*. Il est vrai qu'ils ajoutent quelquefois

une ouverture ou prologue, *sié-tseu*, qui tient lien du premier acte et commence l'exposition du sujet. Sous la dynastie des Thang, ces prologues étaient souvent débités, comme dans Plaute et Shakspeare, par un seul acteur que les historiens nomment l'*introducateur de la comédie*.

Dans notre système, le premier et le second actes servent à expliquer et nouer le sujet ; le troisième amène la péripétie, le quatrième la continue et prépare le dénouement auquel le cinquième est consacré. Chez les Chinois le dernier acte forme pour ainsi dire une pièce séparée, soumise à des règles toutes spéciales ; elle a pour unique objet l'expiation d'une faute ou d'un crime.

Il n'y a point de théâtres permanents dans les provinces du Sud, mais le gouvernement permet qu'on élève des théâtres dans les rues, au moyen de souscriptions recueillies parmi les habitants. A certains jours, les mandarins eux-mêmes fournissent les fonds nécessaires. On construit alors un théâtre public en deux ou trois heures. Quelques bambous pour supporter un toit de nattes, quelques planches posées sur des tréteaux et élevées de deux mètres au-dessus du sol, quelques pièces de toile de coton peintes pour former trois des côtés de la place destinée à la scène, en laissant entièrement ouverte la partie qui fait face au spectateur, suffisent pour dresser et construire un théâtre chinois (voyez notre gravure, p. 265).

Mais les frais sont dans plusieurs villes beaucoup plus considérables. Davis donne le relevé suivant des dépenses théâtrales qui se renouvellent annuellement à Macao (v. sur cette ville, 1840, p. 265). Vis-à-vis le grand temple, près du mur de séparation qui confine les Portugais, on représente vingt-deux pièces, lesquelles, sans y comprendre les frais de construction du théâtre, coûtent 2 200 dollars espagnols. Au temple chinois, près de l'entrée de la rade intérieure, on exécute diverses pièces pour lesquelles on paie 2 000 dollars. Enfin d'autres représentations données dans le courant de l'année font monter les frais au total de plus de 6 000 dollars (environ 57 500 francs). Les dépenses sont supportées par une petite population de boutiquiers et d'artisans.

Il existe aussi dans les maisons des riches, dans les hôtels et dans les tavernes, de petites salles de spectacle où jouent les comédiens ambulants.

Une compagnie d'acteurs ambulants (*i-pan-hi-tseu*) est ordinairement composée de huit à dix personnes : ce ne sont rien de plus que des domestiques ou les esclaves du directeur. Ils vont de lieu en lieu dans une barque couverte qui leur sert d'habitation, et dans laquelle le directeur leur enseigne leurs rôles. Lorsque ces troupes sont appelées pour jouer devant une société, la liste des pièces qu'elles sont prêtes à jouer est remise à la personne qui donne la fête, afin qu'elle consulte le choix de ses hôtes. On lit ensuite les noms des personnages du drame, et s'il s'en trouve qui correspondent à celui d'un des convives, on choisit aussitôt une autre pièce pour éviter toute allusion offensante.

Les femmes ne paraissent plus sur le théâtre depuis que l'empereur Khien-long admit une actrice au nombre de ses femmes. Leurs rôles sont remplis par de jeunes garçons, comme il était aussi d'usage en Grèce, à Rome, et en Angleterre du temps de Shakspeare.

Les acteurs aujourd'hui réputés les meilleurs sont ceux de Nankin.

Les décorations ne viennent pas en aide au poète et aux acteurs pour compléter l'illusion ; c'est à l'imagination des spectateurs qu'on laisse presque entièrement le soin de transformer la scène suivant les nécessités de l'action. Il paraît que l'on ne néglige pas autant les costumes. L'ambassadeur russe Ysbranof Ides, qui assista, en 1692, à une représentation, fut frappé du goût et de la richesse des habillements de théâtre : « En premier lieu, dit-il, on vit s'avancer sur le théâtre une belle dame magnifiquement vêtue de drap d'or, ornée de bijoux, et portant

une couronne sur la tête. Elle chanta son rôle avec une voix charmante, des attitudes gracieuses, et en jouant avec ses mains dans l'une desquelles elle tenait un éventail. Le prologue étant fini, la pièce commença : elle avait pour sujet l'histoire d'un empereur mort depuis long-temps, qui avait bien mérité de son pays, et en l'honneur duquel la pièce était composée. Tantôt ce personnage paraissait en habits royaux, avec un sceptre d'ivoire à la main, et tantôt ses officiers se montraient avec des drapeaux, des armes et des tambours. »

Lord Macartney, dans son Journal particulier, donne la description d'une pantomime. « Autant que je pus en comprendre le sens, dit-il, il s'agissait du mariage de l'Océan et de la Terre. Cette dernière étala ses richesses et ses diverses productions, telles que des dragons, des éléphants, des tigres, des aigles, des autruches, des chênes, des pins, et d'autres arbres de différentes espèces. L'Océan ne resta pas en arrière, et il versa sur le théâtre les trésors de son empire sous la figure de dauphins, de tortues, de léviathans, et d'autres monstres marins, accompagnés de vaisseaux, de rochers, de coquillages, d'éponges, de coraux. Ces régiments de terre et de mer, après avoir séparément, et dans une procession circulaire, défilé pendant un temps considérable, se réunirent enfin, et se formant en un seul corps, s'avancèrent vers le front du théâtre. Après diverses évolutions, les rangs s'ouvrirent à droite et à gauche pour laisser un passage à la baleine, qui semblait être l'officier commandant. Celle-ci s'étant approchée et placée à l'opposé de la loge de l'empereur, vomit dans le parterre plusieurs tonnes d'eau qui disparurent promptement à travers des trous pratiqués dans le plancher. »

Long-temps on n'a eu en Europe que des relations semblables sur les représentations dramatiques des Chinois : il est naturel que par suite on ait conçu d'abord peu d'estime pour le goût de ce peuple. Mais il est très probable que la cour chinoise croit convenable de faire assister les étrangers, dans l'intérêt de leur plaisir, à des pantomimes à fracas qu'ils peuvent comprendre sans avoir aucune connaissance de la langue, tandis que l'ennui les gagnerait inévitablement devant des pièces purement littéraires et presque sans action. Il en serait de même chez nous : un ballet à l'Opéra ou un drame chez Franconi nous semblerait devoir être beaucoup plus divertissant pour un Chinois étranger à notre langue, que *Cinna* ou le *Misanthrope*.

Le drame de l'*Orphelin de la famille de Tchao*, traduit en 1751 par le missionnaire Prémare, et publié en 1755, a révélé à l'Europe l'existence d'un théâtre chinois régulier : Voltaire en adapta le sujet aux règles de la scène française. Dans notre siècle, Davis a traduit les pièces intitulées : l'*Héritier dans la vieillesse*, et les *Chagrins dans le palais de Han*. En 1852, M. Stanislas Julien, professeur de langue chinoise au collège de France, a traduit le drame intitulé : l'*Histoire du cercle de craie*. M. Bazin a publié depuis la traduction des *Intrigues d'une soubrette*, comédie ; et de trois drames : la *Tunique confrontée*, la *Chanteuse*, et le *Ressentiment de Teou-ngo*.

CÉLÉRITÉ TYPOGRAPHIQUE.

Le plus remarquable exemple de célérité typographique a été donné il y a quelques années, en Angleterre, par MM. Darton et Clarke, libraires-éditeurs de Londres. Il s'agissait de la traduction des voyages de Damberger en Afrique. Les éditeurs reçurent le volume allemand un *mercredi* matin, à onze heures. Avant midi les trente-six feuilles de texte furent réparties entre six traducteurs habiles ; avant une heure, une carte et deux gravures qui illustraient l'ouvrage allemand, furent remises entre les mains des graveurs ; à six heures, une partie du manuscrit anglais fut portée chez l'imprimeur, et à partir de ce moment jusqu'à

la fin de l'impression, les traducteurs fournirent constamment la copie à plus de vingt compositeurs. Le *jeudi* matin on corrigea les épreuves du texte ; les gravures furent envoyées au coloriage le vendredi. Ce même *vendredi*, à deux heures, la trente-sixième et dernière feuille fut mise sous presse, et à huit heures l'édition entière était parfaitement scélée. Pendant ce temps, un des traducteurs écrivait une préface de douze pages. Le *samedi*, à deux heures, les brocheurs avaient fini leur travail, et à deux heures et demie l'ouvrage était dans le commerce. Le soir, à six heures et demie, il n'en restait pas un seul exemplaire entre les mains de l'éditeur : l'édition tout entière, composée de quinze cents exemplaires, était épuisée.

CONSEILS AUX PROFESSEURS ET AUX ÉCOLIERS.

On trouve dans un livre d'enseignement du treizième siècle, intitulé *Image de la vie*, les conseils suivants :

« Maître, n'instruisez que par amour de la science ; car si c'est la renommée qu'vous porte à le faire, vous serez souvent le rival de votre élève, et peut-être lui cacherez-vous le plus beau de la science ; si c'est au contraire un désir d'argent qui vous y porte, alors vous songerez peu au mode d'enseignement, tout sera pour vous indifférent, les choses frivoles aussi bien que les choses utiles. Et vous, élève, ne regniez pas contre l'instruction ; ne pensez pas présomptueusement qu'il se trouve quelque chose là où il n'y a rien encore. Aimez votre maître ; car on n'écoute guère celui qu'on n'aime point, et alors s'évanouissent les résultats attendus. Au reste, le travail vient à bout de tout, et la fin de l'étude c'est la fin de la vie. »

INFLUENCE DE L'ÉCRITURE SUR LA MÉMOIRE.

La découverte de l'écriture a-t-elle servi la mémoire, ou lui a-t-elle nuï ? Platon ne savait qu'en penser, et voilà de quelle manière il l'exprime, dans le *Phédre*, ses doutes à cet égard :

« J'ai entendu dire que près de Naucratis, en Egypte, il y eut un dieu, l'un des plus anciennement adorés dans le pays, et celui-là même auquel est consacré l'oiseau que l'on nomme ibis. Ce dieu s'appelle Theuth. On dit qu'il a le premier inventé les nombres, le calcul, la géométrie et l'astronomie, le jeu d'échecs, celui de dés, et l'écriture. L'Egypte tout entière était alors sous la domination de Thamus, qui habitait la grande ville capitale de la Haute-Egypte. Les Grecs appellent cette ville Thèbes l'Egyptienne, et le dieu Ammon. Theuth vint donc trouver le roi, lui montra les arts qu'il avait inventés, et lui dit qu'il fallait en faire part à tous les Egyptiens. Le roi lui demanda de quelle utilité serait chacun de ces arts, et se mit à discuter sur tout ce que Theuth disait au sujet de son invention, blâmant ceci, approuvant cela. Ainsi Thamus alléqua, dit-on, au dieu Theuth beaucoup de raisons pour et contre chaque art en particulier. Il serait trop long de les parcourir ; mais lorsqu'ils en vinrent à l'écriture : Cette science, ô roi, lui dit Theuth, rendra les Egyptiens plus savants, et soulagera leur mémoire. C'est un remède que j'ai trouvé contre la difficulté d'apprendre et de savoir. Le roi répondit : Industrieux Theuth, tel homme est capable d'enfanter les arts, tel autre d'apprécier les avantages qui peuvent résulter de leur emploi ; et toi, père de l'écriture, par une bienveillance naturelle pour ton ouvrage, tu l'as vu tout autre qu'il n'est. Il ne produira que l'oubli dans l'esprit de ceux qui apprennent, en leur faisant négliger la mémoire. En effet, ils laisseront à ces caractères étrangers le soin de leur rappeler ce qu'ils auront confié à l'écriture, et n'en garderont eux-mêmes aucun souvenir. Tu n'as donc point trouvé un moyen pour la mémoire, mais pour la simple réminiscence, et tu n'offres à tes disciples que le nom de la science sans la réalité ; car lorsqu'ils auront lu beaucoup de choses sans maîtres, ils se

croiront les plus nombreuses connaissances, tout ignorants qu'ils seront pour la plupart, et la fausse opinion qu'ils auront de leur science les rendra insupportables dans le commerce de la vie. »

HONORÉ D'URFÉ.*

Honoré d'Urfé, le cinquième fils de Jacques d'Urfé et de Rénéde de Savoie, naquit à Marseille le 11 février 1568. Il passa les premières années de sa jeunesse sur les bords du Lignon dans le Forez, aujourd'hui le département de la Loire. En 1585, il se trouvait avec ses deux plus jeunes frères au collège de Tournon, en Vivarais. Les jésuites



Honoré d'Urfé

(Honoré d'Urfé. — Fac-simile de sa signature.)

avaient l'administration de cet établissement. Ils distinguèrent sans doute Honoré parmi ses condisciples, car ils le chargèrent, tout jeune qu'il était, de la rédaction d'un petit livret destiné à conserver le souvenir des cérémonies qui eurent lieu à l'occasion de la première entrée de Madeleine de La Rochefoucauld dans la ville de Tournon, dont elle avait épousé le seigneur.

Après sa sortie du collège, qui dut avoir lieu vers l'année 1585, Honoré d'Urfé, rentré dans son pays, vécut quelques années au château de La Bâtie. Voici dans quels termes charmants il parlait de cette époque de calme et de bonheur, trente ans après, dans la préface de la troisième partie de son roman *l'Astrée* : « Belle et agréable rivière » du Lignon, sur les bords de laquelle j'ay passé si heu-

reusement mon enfance et la plus tendre partie de ma première jeunesse, quelque payement que ma plume ait pu te faire, j'admire que je te suis encore grandement redevable pour tant de contentements que j'ai recueus le long de ton rivage, à l'ombre de tes arbres feuillus et à la fraîcheur de tes belles eaux, quand l'innocence de mon aage me laissoit jouir de moi-même, et me permettoit de gouter en repos les bon-heurs et les felicités que le ciel, d'une main libérale, répandoit sur ce bien-heureux pays que tu arrouses de tes claires et vives ondes. »

Vers ce temps, il écrivit en l'honneur de mademoiselle de La Roche-Turpin un petit poème qui est perdu.

Mais bientôt les événements vinrent tirer Honoré de sa retraite. Forcé de prendre un parti au milieu du conflit qui déchirait la France, il se fit ligueur, entraîné sans doute par l'exemple de son frère aîné et par les idées dominantes de l'époque. A son début dans la carrière militaire, placé sous les ordres du duc de Nemours, dont l'avenir, si brillant et si court, s'ouvrait sous d'heureux auspices, il fut un des plus rudes champions de la ligue.

Au mois de février 1595, il fut arrêté à Feurs, dans un conseil où il assistait, et que probablement il présidait, en qualité de lieutenant du duc de Nemours. Il attribue, dans ses *Epîtres morales*, cette mésaventure à la trahison d'un ami.

Sa captivité dura un mois et demi. Le premier usage qu'il fit de sa liberté fut de se rendre en Savoie auprès du duc, qui, miné par le chagrin, mourut en août 1595.

Après cette perte douloureuse, Honoré d'Urfé revint à Montbrison, qui était menacé d'un siège par les royalistes. Il n'y fut pas plus tôt arrivé, que, par un coup de la fortune entièrement inexplicable, il fut jeté de nouveau en prison dans cette ville qu'il était venu défendre.

Encore tout ému de la mort de celui qu'il se plaisait à nommer *son maître*, et voyant s'approcher le terme de la lutte dans laquelle il se trouvait, Honoré s'occupa, pour charmer les ennuis de sa prison, à écrire un ouvrage philosophique auquel il donna le titre d'*Epîtres morales*. Ce livre est écrit sous forme de lettres que l'auteur est censé adresser de sa prison à un de ses amis, personnage fictif qu'il appelle Agathon. Le style en est noble et pur, et les dissertations philosophiques dont elles sont pleines montrent que l'auteur était très familiarisé avec les moralistes anciens.

Quand le Forez se fut soumis au roi, Honoré se retira auprès du duc de Savoie, son parent, qui l'accueillit parfaitement à ce double titre de ligueur et d'allié. Il en reçut plusieurs charges honorables : sa naissance et sa position lui faisaient un devoir de les accepter ; cependant, vers la fin de l'année 1596, il commença à s'adonner entièrement à la littérature. Chambéry (voyez sur cette ville 1859, p. 255) était sa résidence ordinaire ; il s'y lia d'amitié avec plusieurs personnages de distinction dont il fit sa société habituelle. C'est dans cette espèce de retraite qu'il écrivit *le Sireine*, poème de 5 618 vers de huit syllabes, divisé en trois chants : *le Départ, le Séjour et le Retour*. Alors aussi il conçut le plan de *la Savoisiade*, qui n'est pas, comme on pense communément, une histoire poétique de la Savoie, mais bien un poème héroïque sur l'origine fabuleuse de la maison de Savoie.

En 1599, par suite de divers arrangements de famille, Honoré se trouva en possession du comté de Châteauneuf en Bresse, dans lequel étaient compris la terre et le château de Virieu-le-Grand. Cette cession précéda de fort peu le mariage d'Honoré avec Diane de Château-Morand, veuve de son frère Anne.

Ce mariage contracté vers l'année 1600, non par affection, mais par intérêt, et pour ne pas laisser sortir de la famille d'Urfé les grands biens que Diane y avait apportés, ne pouvait pas être heureux, et il ne le fut pas. Diane était plus âgée que son mari ; elle était idolâtre de sa beauté, et

* Cet article est extrait en partie de l'excellent ouvrage de M. A. Bernard, intitulé *les d'Urfé, souvenirs historiques et littéraires du Forez au seizième et au dix-septième siècle*. Paris, 1840.

l'extrême soin qu'elle en prenait la rendait insociable : elle était toujours enfermée, toujours masquée, toujours en garde contre le soleil. On ajoute qu'en même temps, par un bizarre contraste, elle était d'une grande malpropreté, et qu'elle aimait à s'entourer d'animaux jusque dans sa chambre.

Quoi qu'il en soit, après quelque temps, Honoré se sépara de sa femme, mais sans éclat et sans formalités légales. Ce grave événement eut pour effet d'augmenter encore son goût pour la solitude et pour les lettres; il acheva son roman de *l'Astrée*, qui devait être commencé depuis plusieurs années. Le premier volume de cet ouvrage célèbre, dédié à Henri IV, parut en 1610.

Pour se faire une idée du succès prodigieux qui accueillit ce livre, succès qui est attesté par les écrits de tous les contemporains, il suffit de se reporter vers l'époque célèbre où il fut publié. On sait dans quelle situation se trouvaient les esprits après les guerres religieuses qui signalèrent les quarante dernières années du seizième siècle. On se mit à jouir avec délice des années de paix qui succédèrent à tant de troubles, et la noblesse en particulier parut ne plus songer qu'au repos.

Honoré mit ces circonstances à profit pour traiter, sous la forme du roman, les plus hautes questions de morale et d'histoire. Pour lui, *l'Astrée* ne fut qu'un cadre où il groupa les matières qui faisaient depuis long-temps l'objet de ses études. Du reste, écrite en belle prose, accompagnée de sonnets, madrigaux et autres poésies à la mode, sa pastorale devint un agréable passe-temps pour toute cette société oisive, élégante et spirituelle.

C'était la première fois qu'on s'aventurait dans une pareille route, et le public approuva cette innovation. L'apparition du premier volume fit une véritable révolution : aucun livre peut-être, ni avant ni depuis, ne fut accueilli avec autant d'enthousiasme. Tout ce qui était lettré alors fut dans l'admiration. Le religieux dans sa cellule, le magistrat dans son cabinet, commentaient les discours des bergers du Lignon. Pellisson nomme l'auteur de *l'Astrée* un des plus rares et des plus merveilleux esprits que la France ait jamais portés; La Fontaine, qui a essayé sans succès d'en tirer un opéra, n'estimait rien tant que ce roman, après les ouvrages de Marot et de Rabelais; et Segrais, sur la fin de

sa vie, disait qu'il trouvait ce roman si beau, qu'il le lisait encore avec plaisir. Durant tout le dix-septième siècle, ce ne fut qu'un concert de louanges qui ont été encore confirmées au dix-huitième par des auteurs célèbres, entre autres par Jean-Jacques.

Le propriétaire actuel de l'ancienne demeure de la famille d'Urfé, sur les bords du Lignon, a recueilli les passages les plus remarquables des auteurs illustres qui ont parlé d'Honoré et de son livre; et ce recueil, quoique bien incomplet, est déjà très volumineux.

La seconde partie de *l'Astrée* parut en 1616; la troisième, dédiée à Louis XIII, en 1619. On s'explique ces longs intervalles en songeant que, devenu un personnage célèbre, l'auteur de *l'Astrée* était détourné de ses travaux littéraires par les exigences de la société. Ces volumes, d'une étendue considérable, lui demandaient d'ailleurs d'autant plus de temps qu'il n'avait pas renoncé à la profession des armes; il continuait à combattre avec honneur sous les drapeaux du duc de Savoie, et il reçut l'ordre de l'Annonciade, le 2 février 1618, en récompense de ses services pendant la campagne de l'année précédente.

Après la publication de son troisième volume, Honoré s'était encore rapproché de la cour de Savoie, et avait fixé sa résidence dans une casine, près de Turin, sur les bords du Pô. Là, quand la guerre lui laissait quelque loisir, il se hâta de le mettre à profit en préparant la quatrième partie de *l'Astrée*.

A cette époque, une lettre fort curieuse lui fut adressée par vingt-neuf princes

ou princesses, et dix-neuf grands seigneurs ou dames d'Allemagne, qui, ayant pris les noms des personnages de *l'Astrée*, avaient formé une sorte d'académie ou de réunion pastorale à l'imitation de celles de ce roman. Dans cette lettre, datée du *Carrefour de Mercure*, le 10 mars 1623, Honoré est supplié de vouloir bien prendre pour lui le nom de Céladon, qu'aucun des membres de cette étrange académie n'avait eu l'audace d'usurper dans le sentiment de son imperfection.

Queque temps avant sa mort, Honoré fit un voyage en Forez, guidé peut-être par un sentiment instinctif qui lui laissait prévoir sa fin : ce fut comme un adieu qu'il vint faire aux rives de Lignon.

Au mois de mai 1623, il se trouvait à l'avant-garde de



(Un des Frontispices du roman de *l'Astrée*; ancienne édition.)

l'armée qui prit la Piève, ville de l'Etat de Gènes, soulevée à l'instigation de l'Espagne; mais il fut forcé d'abandonner les camps à la suite d'une chute de cheval qu'aggravèrent les rudes travaux de la guerre. Il se retira à Gènes, et de là se fit transporter à Villefranche en Piémont, où il mourut le 1^{er} juin; son neveu, Charles Emmanuel, et mademoiselle d'Urfé, sa nièce, lui rendirent les derniers devoirs. Son corps fut ensuite porté à Turin pour y être enseveli avec honneur.

On croit que les restes d'Honoré d'Urfé furent depuis, apportés dans le Forez, sur les bords du Lignon, peut-être à Bonlieu, sépulture de la famille d'Urfé.

A peu de distance du château de La Bâtie, on voit un petit tertre bordé autrefois de six arbres, et connu sous le nom de *Tombeau de Céladon*. Suivant la tradition, un d'Urfé y a été enterré. Il ne reste plus, pour honorer ce tertre aujourd'hui déformé, que deux tilleuls à demi brisés par les orages.

DAVID LE TRAPPEUR.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 214, 231, 241, 258.)

§ 5.

Pierre ne pouvait songer à demeurer dans ces parages après ce qui venait de se passer. Les Pieds-Noirs fugitifs allaient évidemment rejoindre leur tribu, et nul doute qu'ils ne revinssent en force à la rivière Malade pour essayer une revanche; d'un autre côté, en partant, on s'exposait à trouver les autres territoires de chasse déjà occupés, et à perdre ainsi la saison du trappage. Pierre et ses gens ne savaient donc à quoi se déterminer, lorsque le chef des Nez-Perçés, instruit de leur embarras, leur proposa de les conduire dans une vallée baignée par la branche septentrionale de la rivière du Saumon, où ils seraient à l'abri de leurs ennemis, et où la chasse était plus abondante que partout ailleurs.

— Mes frères les Visages-Pâles y trouveront les élans en abondance, dit OEil-de-Loup; les collines sont couvertes de moutons sauvages, et l'on peut chasser le buffle sans s'écarter beaucoup; quant aux castors, ils y sont aussi nombreux que les feuilles du saule au printemps.

Pierre se laissa tenter par cette description, et consentit à se mettre en route avec les Nez-Perçés pour ce paradis des trappeurs.

Ils y arrivèrent après une marche longue mais sans difficultés, et furent tout surpris de trouver que les promesses d'OEil-de-Loup, loin d'être exagérées, se trouvaient au-dessous de la vérité.

Ce fut là que le trappage commença à donner des résultats réellement importants.

On sait comment les castors se réunissent sur les cours d'eau, qu'ils barrent avec des arbres abattus pour en former des étangs, au milieu desquels ils bâtissent leurs huttes; celles-ci forment des espèces de villages aquatiques, que les habitants défendent contre toute invasion des castors voisins. Cependant, à l'époque de la mue, c'est-à-dire vers le commencement du printemps, le mâle quitte sa cabane pour faire un voyage de plaisance. Il suit les cours d'eau qu'il rencontre sur sa route, rongé les jeunes pousses de peuplier, visite les îles, et côtoie la plaine à une grande distance. C'est seulement à l'approche de l'été qu'il abandonne sa vie de garçon, et que, se rappelant ses devoirs de chef de famille, il retourne vers sa compagne et ses petits pour les mener tous ensemble à la récolte des provisions d'hiver. C'est alors aussi que commence la chasse.

Le trappeur expérimenté reconnaît la présence du castor à la plus légère piste, et sa hutte fut-elle cachée sous les saules, il est rare que d'un coup d'œil il ne la découvre

point. Il pose alors sa trappe à deux ou trois pouces au-dessous de la surface de l'eau, et l'attache par une chaîne à un poteau fortement enfoncé dans la vase. Prenant ensuite une petite tige dépouillée de son écorce, il en trempe une extrémité dans un mélange odorant qu'il appelle *la médecine*, et fixe l'autre bout à l'ouverture de la trappe. Le castor est attiré par l'odeur de l'appât, nage vers lui, et, au moment où il saisit la tige qui s'élève au-dessus de l'eau, ses pieds sont pris dans la trappe; effrayé, il plonge, mais la trappe retenue au poteau résiste; il revient sur l'eau, replonge encore, lutte ainsi quelque temps, et finit enfin par se noyer.

Instruit par Soko des moyens de reconnaître les pistes et de tendre les pièges, David fut bientôt aussi habile que ses compagnons. Les cours d'eau près desquels ils avaient campé étaient d'ailleurs couverts de huttes, et la bande de Pierre fit d'abord une excellente chasse; mais le Kausas avertit que l'on se hâtait trop, et que les castors, instruits par l'expérience, ne tarderaient point à fuir l'appât: ce fut ce qui arriva peu après. Les trappeurs renoncèrent alors à leur faire *prendre médecine*, selon l'expression consacrée, et se contentèrent de poser leurs trappes dans les passages les plus fréquentés. Soko leur répéta vainement que s'ils les tendaient plusieurs fois de suite dans les mêmes endroits les castors sauraient les éviter, on ne l'écouta point. Tout alla bien les premiers jours; mais chaque famille de castors ayant perdu quelques uns de ses membres, les survivants devinrent défiants: ils découvrirent les trappes replacées aux mêmes endroits où avaient succombé leurs parents, et les évitèrent. Ils firent plus; s'armant d'un bâton, ils réussirent à en détendre les ressorts, après quoi ils les renversèrent; quelques uns même les détachèrent des pieux pour les transporter dans leurs îles, où ils les enfouirent sous la vase.

Cependant David, guidé par Soko, avait réussi au-delà de ses espérances, et sa récolte de fourrures surpassait celle des plus vieux trappeurs. L'intimité dans laquelle il vivait avec le Kausas l'avait, de plus, mis à même de vérifier ce que celui-ci avait dit de Néhala, et il reconnut que sa beauté était, en effet, le moindre de ses charmes; en connaissant mieux la jeune fille, on l'oubliait pour ne songer qu'à sa douceur, à son activité, à son dévouement. Instruite de ce que David avait fait pour Soko, elle cherchait tous les moyens de témoigner au jeune blanc sa reconnaissance, et partageait ses soins entre lui et son frère. De son côté, David était toujours près d'elle pendant les marches, veillant à son bien-être et à sa sûreté. Il éprouvait pour Néhala une affection à laquelle se joignait un sentiment d'estime et de protection qui cherchait toutes les occasions de s'exprimer. La jeune indienne recevait ces témoignages d'attachement avec une joie modeste mais visible, et Soko se souriait à lui-même sans parler, comme si tout fût allé au gré de ses desirs.

Mais les beaux jours étaient devenus plus rares, l'hiver allait commencer; Pierre pensa qu'il était temps de ramener sa bande au lieu de rendez-vous convenu avec le capitaine Sablette.

Les fourrures furent donc emballées avec soin et chargées sur les mulets; on prit congé du chef OEil-de-Loup, avec lequel le vieux trappeur échangea sa carabine en signe d'amitié; puis on se dirigea vers la plaine d'Argile-Blanche, où la brigade entière devait se réunir.

Mais en arrivant aux montagnes, Pierre trouva les passages déjà comblés par la neige, qui s'y était entassée à une hauteur de plus de vingt pieds; on ne pouvait essayer de les traverser sans courir risque de s'engloutir. Après plusieurs détours inutiles, la troupe s'arrêta, singulièrement inquiète et embarrassée. Chacun donna son avis et proposa un expédient, presque aussitôt reconnu impraticable. Soko seul gardait le silence, avec cette réserve particulière aux

guerriers indiens. Enfin Pierre lui demanda s'il ne connaissait aucun moyen de franchir la montagne.

— Mes frères blancs ne peuvent-ils, en gravissant d'abord les plus basses collines, arriver jusqu'au sommet de la chaîne? demanda le Kausas.

— Cela n'est point impossible, répondit Pierre; mais une fois arrivés là-haut, que deviendrons-nous?

— L'autre versant ne conduit-il point dans la plaine?

— Sans doute; mais le moyen de le descendre, avec nos bagages et nos chevaux!

— Mon frère a sans doute réfléchi que ce versant devait être tout recouvert de neige glacée.

— Penses-tu que ce soit une commodité de plus?

— Oui, si mon frère veut employer un traîneau.

— Un traîneau! répéta Pierre étonné; par le ciel! en as-tu vu employer en pareil cas?

— Je l'ai vu.

— Et quand nous serons au sommet de la chaîne, tu te charges de nous descendre de l'autre côté?

— Je m'en charge.

— Alors, en avant! s'écria joyeusement Pierre; car le Kausas n'est point un Canadien, et il ne promet que ce qu'il peut tenir.

La troupe se mit donc à gravir la montagne, et campa le lendemain à son sommet.

Soko choisit alors un endroit où le versant se trouvait entrecoupé par plusieurs plateaux formant comme des étages de la montagne. Une sorte de traîneau fut fabriqué, on y attacha un mulet, et on le laissa glisser, au moyen de cordes, jusqu'au plateau le plus voisin; le traîneau fut ensuite monté et redescendu de nouveau, jusqu'à ce que la caravane entière eût gagné cet étage supérieur. Elle en gagna par le même moyen un second, puis un troisième, puis enfin la plaine que l'on avait craint de ne pouvoir atteindre.

Les trappeurs trouvèrent en y arrivant les différentes bandes déjà rassemblées, et fêtant leur réunion autour des sources de Bière; tel est le nom donné par les aventuriers aux sources gazeuses de la plaine d'Argile. La liqueur pétillante remplissait les tasses d'étain, et les plus vieux chantaient à plein gosier la ballade composée en faveur de l'ale du désert.

L'arrivée de Pierre et de sa bande acheva de mettre en joie les trappeurs, et tout ce qui restait de friandises des habitations, tel que rum, sucre et biscuit, fut servi pour célébrer cet heureux retour.

Peu de jours après partirent les convois de la compagnie, qui apportaient, selon l'usage, les munitions, les armes, les vivres, et un nouvel assortiment de marchandises. Bientôt on vit arriver également les tribus amies qui venaient échanger leurs fourrures contre de la verroterie, des fusils, de la poudre ou des étoffes, et les trappeurs libres apportant le produit de leurs chasses.

La plaine d'Argile-Blanche devint alors une véritable foire. Les agents de la compagnie renouvelaient leurs engagements avec les trappeurs pour la prochaine campagne, et soldaient les comptes de celle qui venait d'avoir lieu. Sablette s'était décidé à expédier une partie de ses fourrures en bateau de buffle par le Missouri; il proposa à David, dont il connaissait la probité et l'intelligence, de se charger de cette expédition, promettant de mettre sous ses ordres des hommes accoutumés à cette navigation. C'était un moyen pour David de retourner avec profit à Franklin, où la compagnie lui avait assuré un petit emploi; il accepta.

Lorsque Soko l'apprit, il témoigna d'abord une grande surprise, puis devint sombre et pensif; enfin il prit à l'écart le jeune homme :

— Mon frère est-il décidé à retourner aux défrichements? demanda-t-il.

— Il le faut, répondit David; voilà près d'une année que je n'ai revu ma mère.

— Et mon frère ne regrettera-t-il rien de ce qu'il laisse dans les prairies?

— Je vous regretterai, Soko, car je vous aime.

L'Indien leva les yeux, et regarda David fixement.

— Que mon frère parle sans détour, reprit-il; une fois aux habitations, ne se rappellera-t-il plus Néhala?

David rougit.

— Vous savez bien le contraire, murmura-t-il à demi-voix. Votre sœur, Soko, est, avec ma mère, ce que j'aime et ce que je respecte le plus au monde; je donnerais la moitié de ma vie pour passer l'autre près d'elle!

— Pourquoi mon frère ne reste-t-il point alors dans la prairie? Croit-il que Néhala ne puisse être la femme d'un trappeur libre?

— Je ne crois point cela, Soko, mais j'ai promis à ma mère de retourner aux habitations; elle m'attend, elle a besoin de moi, et, même pour mon bonheur, je ne voudrais point manquer à ma promesse.

— Alors, que mon frère emmène Néhala avec lui aux défrichements.

— Hélas! reprit David, vous ne savez pas, Soko, quelles sont les misères de notre civilisation. Avec la petite place que la compagnie m'accorde là-bas, je serais trop pauvre pour nourrir votre sœur et ma mère. Ici, le désert vous fournit tout ce dont vous avez besoin, et l'habitude vous permet de vous passer du reste; vous êtes toujours assez riches pour choisir la femme que vous aimez. Mais nous autres blancs nous ne pouvons nous marier quand le cœur nous y pousse; il faut auparavant que nous ayons conquis dans le monde une place assez large pour permettre à deux de s'y asseoir. Emmener Néhala pour lui faire partager les souffrances et l'humiliation qui s'attachent chez nous à la misère, ce ne serait point lui prouver mon affection, mais mon irréflexion et mon égoïsme. Avant de contracter de nouveaux devoirs, il faut remplir ceux qui existent: je me dois d'abord à ma mère; et puisque mon travail et mon industrie ne peuvent assurer que son bien-être, toute nouvelle charge volontairement acceptée serait une coupable imprudence. Je vous dis cela douloureusement, Soko, car je partirai d'ici le cœur brisé et triste pour long-temps; l'image de votre sœur me suivra partout, et en y renonçant je perds peut-être tout espoir de bonheur dans l'avenir; mais les blancs ont une religion qui leur montre la vie comme une épreuve, non comme une fête, et qui leur enseigne à faire ce qui est bien, quoiqu'il faille en souffrir.

David avait prononcé ces derniers mots les yeux humides et d'un accent ému. Le Kausas demeura quelque temps sans répondre; la tête penchée et les bras croisés sur la poitrine, il semblait méditer les paroles du jeune homme et s'efforcer d'en comprendre toute la portée; enfin, relevant la tête :

— Ainsi mon frère serait heureux d'emmener Néhala, s'il était assez riche pour la faire vivre comme les autres blanches, sans privations et sans mépris?

— Pouvez-vous en douter? s'écria David.

— C'est bien, dit le Kausas avec un geste résolu. Et il se retira.

Le soir même, le jeune homme apprit qu'il avait quitté le campement et s'était enfoncé seul dans le désert.

Il interrogea Néhala; mais elle ignorait la cause de ce départ subit. Huit jours s'écoulèrent sans que le Kausas reparût; l'inquiétude de sa sœur était devenue du désespoir, et David lui-même partageait toutes ses craintes, lorsqu'un cavalier arriva un matin au camp en poussant le cri de victoire des Kausas. C'était Soko.

Du plus loin qu'il aperçut sa sœur et David, il les appela.

— Que mon frère prenne quatre mulets et qu'il me suive! dit-il au jeune trappeur.

— Pourquoi cela?

— Pour chercher la dot de Néhala.
 — Que veux-tu dire ? s'écria la jeune fille.
 — Je veux dire que cette fois ce n'est pas le mari qui enrichit les parents de la femme choisie, comme il est d'usage, mais le parent qui enrichit le mari... Et vite! ajouta-t-il; un retard peut tout perdre; préparez les quatre mulets.
 — Qu'avez-vous donc découvert ? demanda David.
 — Une des caches de fourrures appartenant au Pieds-Noirs.
La fin à la prochaine livraison.

LA MAISON DU GÉNÉRAL CHAMPIONNET, A POMPEI.

Le général Championnet, dont l'on a dernièrement proposé d'élever la statue à Valence, sa ville natale, ordonna et dirigea des fouilles à Pompei pendant l'occupation de Naples par nos soldats. Il fit dégager deux maisons dans la partie sud-ouest de la ville, entre le forum et le penchant de la colline, près de la basilique. L'une de ces maisons est encore désignée sous son nom. Entre les colonnes de l'atrium on voit un bassin de marbre et un puits; des mosaïques les entourent. La partie inférieure des colonnes était peinte; il reste des traces de couleur. La maison n'est pas grande, mais elle est bien disposée, très élégamment décorée, et elle devait appartenir à un riche citoyen. Ce qu'elle offre de particulièrement curieux, c'est un appartement souterrain, divisé et orné avec goût, et qui recevait la lumière par des ouvertures ménagées dans le péristyle. Quelques unes des chambres de cette jolie maison sont entièrement peintes à fresque. Sur un fond d'azur, on voit voler des perroquets, des colombes, et de petits génies ailés.



(Atrium tétrastyle de la maison du général Championnet, à Pompei).

L'ENFANT ET LES FLEURS.

(Traduit de mistress Cristabel, Irlandaise contemporaine.)

« Je ne puis le dire, je ne puis le dire, » s'écriait la petite fille en pleurant; et en même temps elle se baissait pour ramasser à terre les pétales d'une rose qui s'effeuillait sur sa tige. « Non, je ne puis le dire, je ne le sais pas, pourquoi mes fleurs tombent et se flétrissent ainsi. Je les ai soignées soir et matin; je les ai mises à l'ombre; j'ai enlevé les feuilles qui pouvaient les gêner, pour qu'elles pussent recevoir les bienfaisants rayons du soleil; j'ai placé les fleurs et les boutons de manière à ce qu'ils pussent recevoir dans leurs calices les plus fraîches gouttes de rosée; je les ai baignées à la plus pure fontaine; et pourtant elles se fanent. Hélas! Henry leur ressemblait, quand il était là, pâle et froid, sur son lit, et je pensais que mon petit frère rêvait. Je lui baisai la joue pour l'éveiller, pour jouer; mais il ne

s'éveilla pas. Maman était près de lui; et au moment où je me glissai près de son berceau, je la vis trembler, pleurer, soupirer; puis elle me dit que mon petit frère était mort, et je lui demandai si je ne pouvais pas mourir avec lui. Elle me dit en pleurant amèrement que j'étais trop bonne et trop belle pour cela. Pourtant, je le sais bien, je ne suis pas moitié aussi bonne que l'était Henry avant qu'il dormit de ce froid sommeil; je ne suis pas moitié aussi belle que mes roses, mes pauvres roses, qui se fanent, elles aussi.

« Comme nous jouions gaiement dans les bosquets quand mon petit frère était fort et bien portant! Nous nous reposions à l'ombre quand la chaleur était trop forte; puis nous chassions loin des roses parfumées la sauvage abeille, ou nous faisons tomber du calice des fleurs les perles humides qu'y avait laissées la rosée de la nuit. Hélas! hélas! il n'y a plus personne pour courir avec moi de rameau en rameau. Les fleurs mêmes que soignait Henry avant qu'il fût pâle et froid, ces fleurs mêmes qui hier étaient si belles et si brillantes, ces fleurs se fanent aussi. Oh! je vais demander à maman si tout ce que j'aime doit périr ainsi. — Et quand je lui parlerai de mon petit frère qui n'a pas voulu sourire lorsque je l'ai embrassé, et quand je lui montrerai toutes mes pauvres fleurs fanées, j'en suis sûre, elle me laissera mourir aussi. Oh! oui, j'irai trouver maman, et je lui demanderai si tout ce que j'aime doit périr ainsi.»

Et la petite fille releva de terre la pauvre fleur flétrie, sans savoir que, sur notre pauvre terre, des milliers de fleurs tombent ainsi, sans avoir connu l'espérance, sans avoir goûté le bonheur.

On ne saurait concevoir de quoi l'homme est capable s'il a la volonté, et jusqu'à quel point il s'élève s'il se sent libre.
 J. DE MULLER.

PHILOSOPHES ET ARTISTES FRANÇAIS AU DERNIER SIÈCLE.

Au siècle dernier, nos philosophes et nos écrivains exerçaient une influence presque souveraine sur toute l'Europe. Des rois et des reines venaient à Paris leur rendre visite, entretenaient avec eux des correspondances suivies, et ne se dirigeaient que par leurs avis dans le choix de tout ce qui pouvait éclairer leur intelligence ou former leur goût. Lecteurs, secrétaires, bibliothèques, professeurs, antiquaires, théâtre, pièces, acteurs, tableaux, peintres, sculpteurs, architectes, tout le cortège de science et d'art dont ils s'entouraient leur était envoyé de Paris par une demi-douzaine de penseurs qui ne devaient cette haute puissance qu'à la seule supériorité de leur esprit, car ils n'étaient ni nobles ni riches: l'un d'eux était le fils adoptif d'un vitrier; un autre, le fils d'un coutelier, et il logeait dans un galetas. C'étaient cependant les véritables rois de leur siècle.

Parmi les artistes qui, grâce à ce patronage des philosophes plus qu'à leur talent, se répandirent à cette époque dans le Nord, on peut citer le sculpteur Larchevêque, qui décora Stockholm; le sculpteur Saly, qui fit à Copenhague plusieurs ouvrages importants, entre autres la statue équestre de Frédéric V; Lejai, architecte du roi de Prusse; le peintre Sylvestre, directeur de l'Académie de peinture de Dresde; le sculpteur Hutin, qui lui succéda; le peintre Tocqué, appelé en Russie par Elisabeth pour faire son portrait en pied; le sculpteur Gillet, directeur de l'Académie de Saint-Petersbourg; le sculpteur Falconnet, à qui l'on doit le monument de Pierre-le-Grand (voy. 1835, p. 129); Clérisseau, premier architecte de l'empereur de Russie, etc.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
 rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

LE RATIER.



(Un chasseur de rats, en Angleterre.)

La véritable force, c'est le nombre. Quelque petit, quelque inoffensif que soit un animal, s'il se multiplie beaucoup il devient d'abord incommode, puis nuisible, enfin dangereux, et si l'homme ne parvient à le détruire, il sera forcé de lui céder la place et de fuir devant lui. Il y a un siècle et demi l'Europe n'avait qu'une seule espèce de rat, c'était le rat noir (*Mus rattus*); ses dégâts causaient peu de dommages à l'agriculture; sa taille était médiocre, sa femelle n'avait qu'une portée par an, et chacune d'elles n'était que de cinq ou six petits.

En 1750, les navires qui faisaient le commerce de l'Inde et de la Perse, introduisirent en Angleterre une nouvelle espèce; c'est le surmulot (*Mus decumanus*). Plus gros que le précédent, d'une multiplication beaucoup plus rapide, puisque sa femelle a trois portées par an de douze à vingt petits, il se substitue au rat noir, en le détruisant par la guerre ou par la famine. En 1750, il envahit la France,

en 1766, il n'était point encore parvenu en Russie, mais maintenant il y est aussi nombreux que dans le reste de l'Europe. Aujourd'hui le rat noir est un animal rare dans nos pays. Ainsi, ces rats nombreux qui habitent les égouts, les voiries et les basses-cours sont des étrangers qui, dans l'histoire des animaux, ont joué le même rôle que les Huns et les Vandales ont rempli dans celle des nations. Ces conquérants à quatre pattes sont des fléaux pour les fermiers, car tout leur est bon; ils mangent le blé, le lard, les graines; ils dévorent les poulets, les pigeons et même les lapereaux. Aussi un bon ratier est-il la Providence des fermes et un homme nécessaire à l'agriculture. En général, ses moyens sont des secrets dont il fait mystère; il a son procédé inconnu, dit-il, de tous ses confrères, et qui seul peut détruire complètement l'ennemi. Nous allons en donner deux dont on se sert en Angleterre.

Willick, dans son *Economie domestique*, conseille de

faire frire une éponge dans du beurre salé. Cela fait, on la presse, on l'aplatit entre deux planches, puis on la coupe par petits morceaux que l'on sème à l'entrée des trous de rats. Ces animaux se jettent avidement sur cette proie, mais bientôt ils sont consumés d'une soif ardente. Le ratier, qui a prévu cet effet, place des vases peu profonds et remplis d'eau dans le voisinage des trous : les rats boivent avidement ; alors l'éponge qu'ils ont avalée se gonfle dans leur estomac, et ils meurent misérablement étouffés. Mais un honnête ratier répugne à ce moyen machiavélique, il préfère lutter de ruse avec l'animal sans recourir au poison. Dans le voisinage des trous creusés par les rats, il place un baril vide et peu profond qu'il ferme avec un couvercle de bois. Deux ou trois planches forment un plan incliné qui remplit l'office d'escalier et fait communiquer le sol avec le couvercle qui recouvre le baril. Pendant quelques jours il sème sur ces planches inclinées de la farine, des petits morceaux de lard, du suif, tout ce qu'il sait en un mot devoir flatter le palais de ses ennemis. Puis, lorsqu'il suppose que leur défiance est assoupie, il remplace le couvercle du baril par une feuille de parchemin. Du centre de cette feuille, un grand nombre d'incisions vont en rayonnant vers sa circonférence. En même temps le baril est rempli d'eau, mais au milieu une pierre étroite s'élève au-dessus du niveau du liquide ; sa surface est tellement étroite qu'un seul rat peut s'y tenir. Les planches et le parchemin sont semés d'appâts comme auparavant. La nuit arrive, et un rat plus gourmand et plus hardi que les autres s'avance sur le couvercle en parchemin ; il approche du milieu, pose ses pattes de devant sur un des triangles formés par les incisions, la feuille cède sous son poids, il tombe dans l'eau, nage et va se réfugier sur la pierre de salut. Mais son instinct a mesuré toute l'étendue du danger, il pousse des cris plaintifs qui attirent ses camarades ; ceux-ci tombent à leur tour dans le baril ; alors un combat horrible s'engage entre eux ; chacun veut occuper la pierre ; ils se poussent, se pressent, se mordent, et poussent des cris affreux. Tous les rats du voisinage accourent à ce bruit et s'engloutissent l'un après l'autre dans le fatal baril, où le ratier satisfait trouve le lendemain un grand nombre de cadavres et un seul survivant qu'il garde ordinairement pour servir d'appât dans une autre occasion.

Mais le véritable chasseur de rats, celui qu'un de nos plus célèbres écrivains a si admirablement peint sous le nom de Marcasse, dédaigne cette guerre de trappes et de pièges ; sa petite chasse est une image de la grande : il veut en avoir les émotions, mettre aux prises les instincts animaux, être témoin de leurs luttes en les faisant tourner au profit de son art : il chasse le rat au chien et au furet.

Quoique d'une taille peu supérieure à celle du surmulot, le furet l'attaque sans crainte et lui livre des combats qui ne finissent que par la mort de l'un des combattants. Son corps mince et cylindrique lui permet de pénétrer dans les trous de ses ennemis, et sa férocité, qui est l'égale du tigre, ne s'assouvit jamais, quel que soit le nombre de ses victimes ; il tue pour tuer, sans faim et sans nécessité ; s'il pénètre dans un poulailler, il égorge tout, et se contente de lécher un peu de sang.

Marcasse tient à la main un de ses furets, d'autres sont en réserve dans son sac, il l'introduit dans un trou à rats ; ceux que le furet n'atteint pas sont mis en fuite par son odeur forte et pénétrante et cherchent à s'échapper par les autres trous du terrier ; mais Marcasse a prévu cette fuite, il a placé des chiens en sentinelles à l'entrée de ces trous, et tous les rats qui cherchent à s'échapper deviennent immédiatement leur proie. L'art du chasseur consiste donc à saisir la direction des galeries, à deviner leurs embranchements, découvrir leurs issues et poster à chacune d'elles un chien vif et alerte qui ne laisse échapper aucun ennemi. Souvent des combats terribles se livrent dans ces

étroites et sombres galeries que les rats ont creusées patiemment sous les planchers et dans l'épaisseur des murailles. Le furet attaqué par derrière et ne pouvant se retourner succombe sous leurs morsures ; plus souvent encore il est vainqueur. On cite dans les annales de cette vénerie, plus utile que celle du cerf et du chevreuil, des prouesses extraordinaires de furets. Les uns reviennent après avoir tué tous leurs ennemis, tandis que les chiens oisifs attendaient vainement qu'on leur adressât une proie. Un d'eux reste long-temps dans un trou ; son maître inquiet de ce long retard croit entendre des cris plaintifs, il se hâte de soulever une des planches du parquet, et trouve le furet à moitié mort. Il avait tué tant de rats que leurs cadavres bouchaient le terrier et interceptaient le passage de l'air.

DAVID LE TRAPPEUR.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 214, 231, 241, 258, 270.)

§ 6.

David et Soko partirent suivis de mulets, et revinrent trois jours après avec un chargement de peaux de castor valant plusieurs milliers de dollars. Le Kansas les vendit aux agents de la compagnie, et força David à en recevoir le prix.

— Mon frère ne voudrait point empêcher le bonheur de Néhala, dit-il : la jeune fille a le cœur d'une blanche ; la vie du désert lui semble trop rude ; sa place est dans la case d'un Visage-Pâle, et elle a choisi la tienne.

La jeune indienne confirma les paroles de son frère, et David n'eut plus d'objections à faire contre une union qui comblait tous ses vœux.

Cependant la saison avançait. Les agents de la compagnie avaient fini leurs échanges ; on se prépara à expédier la meilleure partie des fourrures par le Missouri ainsi qu'il avait été convenu, et l'on construisit à cet effet une douzaine de bateaux de cuir.

Ces bateaux, longs de dix-huit pieds et larges de cinq environ, étaient formés de trois peaux de buffles étendues sur un léger châssis. Les coutures qui les réunissaient avaient été soigneusement recouvertes de suif et de cendre, et le bateau chargé ne tirait pas plus de deux pieds d'eau. L'équipage de chacun d'eux se composait de trois hommes.

Le moment du départ arrivé, David s'embarqua avec Néhala. Soko, qui les avait conduits jusqu'au rivage, ne pouvait se séparer de sa sœur. Enfin, après de longs embrassements, il s'assit au fond de la barque, et, tendant la main à David :

— Je prie mon frère de la rendre heureuse, dit-il d'un accent dont la gravité cachait mal l'émotion ; son cœur est accoutumé à sentir battre d'autres cœurs, sa main à presser d'autres mains. Peut-être mon frère trouvera-t-il que pour une femme elle est exigeante et fière ; mais Soko n'avait qu'une sœur, et il s'était fait son esclave. Je prie mon frère d'être indulgent pour ses défauts. Je sais que les Visages-Pâles traitent doucement les femmes et les enfants, qu'ils ne leur demandent rien au-dessus de leurs forces ; c'est ce qui m'a fait désirer que Néhala épouse un blanc... Soyez heureux tous deux ; moi, je vais être seul dans le désert.

Ici les sanglots de la jeune Indienne éclatèrent, et elle tendit les bras à son frère.

— Pourquoi ne pas nous suivre ? lui dit Ramsay attendri ; mon frère ne peut-il, comme Néhala, trouver le bonheur parmi les Visages-Pâles ?

Soko secoua la tête.

— Le pays d'une femme est là où se trouve le mari qu'elle a choisi, dit-il ; mais le pays d'un Kansas est là où l'on chasse le buffle et où l'on enlève les chevelures des

Pieds-Noirs. Néhala n'a besoin pour vivre que du regard et du sourire de mon frère; Soko, lui, a besoin de l'air des prairies.

— Ne devons-nous donc plus nous revoir? s'écria David attendri.

— Non, murmura le Kausas; cecl est comme la mort pour nous tous.

Et, voyant que les autres barques se préparaient à partir :
— Adieu, ajouta-t-il rapidement, adieu, et aimez-vous toujours!

Néhala voulut s'élaner vers lui; mais il repoussa du pied le bateau, qui prit aussitôt le courant.

David saisit dans ses bras la jeune fille qui poussait des cris de désespoir, et s'efforça de l'apaiser.

— Que mon frère la rende heureuse! répéta de loin la voix de Soko.

Le jeune colon eût voulu répondre; l'émotion lui coupa la parole: il ne put que faire un signe, en posant la main sur la tête de Néhala.

Dans ce moment, toutes les barques avaient pris le lit du fleuve et s'éloignaient rapidement. Le Kausas demeura debout à la même place tant que l'on put les apercevoir; enfin, quand la dernière eut disparu derrière les lisères de frères et de cotonniers, il s'éloigna lentement, monta à cheval, et s'enfonça dans la montagne.

Cependant la flottille de bateaux de buffle continuait à descendre le Missouri. La douleur de Néhala s'adoucit peu à peu; et si les soins de David ne lui firent point oublier son frère, ils l'aiderent du moins à supporter une séparation qui avait été impossible à éviter.

L'attention qu'exigeait d'ailleurs une pareille navigation, et les mille dangers auxquels elle était exposée, l'empêchèrent, ainsi que David, de s'arrêter sur ce souvenir. Il fallait une surveillance et une adresse continuelles pour éviter les gouffres, les récifs ou les banes de sable; de plus, des bandes d'Indiens Corbeaux infestaient les deux rives du fleuve, et nos navigateurs avaient tout à craindre de leur cruauté.

Les premiers jours se passèrent pourtant sans grave accident. Quelques unes des barques, qui s'engravèrent, furent aussitôt dégagées; quelques autres, déchirées par les pointes des rochers, furent retirées à sec et réparées. Mais le huitième jour, David, qui était en avant, aperçut, vers le soir, de la fumée qui s'élevait sur une des rives. Il fit aussitôt les signaux convenus à ses barques, qui gagnèrent la rive opposée et s'y cachèrent sous l'ombrage des frères et des saules. Continuant ensuite à s'avancer avec précaution, il ne tarda pas à apercevoir, à droite, les feux d'un campement de guerriers Corbeaux.

Profitant d'une île qui pouvait le cacher, il se préparait à passer outre en longeant la rive droite, lorsqu'il distingua, à travers un nuage de poussière, une centaine de cavaliers de la même tribu qui s'avançaient de ce côté.

A jeune avait-il eu le temps de faire entrer sa barque au milieu des arbustes et des glaïeuls qui bordaient l'île, que la cavalcade entière arriva au bord du fleuve.

Les deux troupes s'étaient aperçues, et se saluèrent par de grands cris. Quelques uns des nouveaux arrivés lancèrent leurs chevaux dans le Missouri pour rejoindre le campement de droite, et passèrent à quelques pas de la barque sans l'apercevoir; la plupart se contentèrent de camper sur la rive gauche, où ils allumèrent de grands feux.

Ainsi placé entre deux ennemis, la position de David était d'autant plus dangereuse qu'il ne pouvait communiquer avec les autres barques. La nuit, qui survint, ne diminua en rien son embarras: le moindre bruit pouvait être entendu des deux rives, le moindre mouvement aperçu à la clarté des étoiles. Ramsay résolut de laisser les sauvages s'endormir.

Il attendit donc avec patience jusqu'au milieu de la nuit; enfin quand les dernières rumeurs eurent cessé, il sortit

avec précaution de la retraiite qui l'avait jusqu'alors caché. Au même instant un léger clapotement se fit entendre à quelque distance, et il aperçut les autres barques qui glissaient silencieusement sur le fleuve; elles avaient aperçu sa manœuvre et venaient le rejoindre.

La flottille entière eut bientôt doublé l'île, et parut à découvert entre les deux camps. David se trouvait toujours en tête, promenant ses regards de l'une à l'autre rive; il allait enfin dépasser les derniers feux, lorsqu'un cri partit tout-à-coup près de lui. Il s'élança à l'avant du bateau: un Indien qui traversait le fleuve à la nage était sous la proue, poussant déjà un second cri d'appel; mais il n'eut point le temps de l'achever; Ramsay saisit cette tête qui s'élevait au-dessus des eaux, et la fit disparaître.

Alors commença une lutte muette et terrible: en s'efforçant de se dégager, le sauvage s'était accroché au bras du jeune homme, qu'il s'efforçait de tirer à lui.

— Lâche-le, dit Pierre qui se trouvait dans la même barque.

— Non, répliqua David, il nous perdrait.

Comme il achevait ces mots, l'Indien fit un dernier effort; la barque pencha brusquement, et le jeune colon disparut dans les eaux. Néhala jeta un cri, et voulut s'élaner après lui.

Au même moment, l'autre trappeur arrêta le bateau.

L'agitation de l'eau indiquait le lieu où Ramsay venait de disparaître, et prouvait que la lutte continuait encore sous la vague. Tout-à-coup les deux bras de l'Indien se dressèrent pour retomber aussitôt, et une tête se montra.

— David! cria Néhala éperdue.

— Me voici! dit la voix du jeune homme.

— Et le sauvage? demanda Pierre.

— Avec les poissons! répondit David.

Les deux trappeurs l'aiderent à remonter dans la barque, où la jeune Indienne se jeta dans ses bras.

— Vite, reprenez le courant! dit le jeune homme; on doit être instruit dans les camps...

On entendait en effet sur la rive une rumeur confuse. Quelques ombres se dressèrent; mais ce ne fut qu'un instant, et tout rentra presque aussitôt dans le silence.

La nuit s'acheva sans nouvel accident, et le lendemain matin la flottille s'arrêta au pied du fort Cass, le premier des postes établis sur le Missouri.

Les plus grands obstacles étaient désormais surmontés, et le reste de la navigation n'offrait que peu de périls.

§ 7

Le lecteur n'a point oublié sans doute le premier chapitre, dans lequel nous avons représenté Jonathan et David causant dans une des rues de Franklin, et se préparant, l'un à une vie laborieuse, l'autre à l'oisiveté.

Une année seulement s'était écoulée depuis cette conversation, et les deux amis étaient encore à la même place, mais dans des positions et des idées bien différentes.

Tous les traits de David respiraient le bonheur et le calme, tandis que Jonathan, les bras croisés sur la poitrine et la tête penchée, semblait livré à un profond désespoir.

— Ainsi la maladie de ta pauvre tante l'a obligée à fermer sa boutique, dit Ramsay, continuant une conversation commencée.

— Et quand il a fallu compter, tout est allé aux créanciers, ajouta Jonathan, si bien que nous voilà sans ressources.

— Ne peux-tu travailler? demanda Ramsay doucement.

— Travailler à quoi? reprit Jonathan avec aigreur; est-ce que j'ai un état? Tu parles à ton aise de la misère des autres, toi, parce que tu as un emploi et des fonds placés dans la compagnie des fourrures. Rien ne te manque! ta mère est heureuse; tu as épousé la plus jolie Indienne qui

ait jamais paru dans les établissements; tout le monde l'aime, et tout le prospère.

— Il est vrai que je dois beaucoup à Dieu, répondit paisiblement David; mais j'ai du moins agi de manière à ce que cette prospérité ne puisse m'être reprochée. L'aisance dont je jouis, je la dois aux dangers que j'ai courus; Néhala n'est à moi que parce que j'ai rempli mes devoirs d'homme envers son frère; et si ma mère est heureuse, c'est que j'ai toujours mis sa joie au-dessus de la mienne. Crois-moi, Jonathan, l'activité et l'humanité sont les meilleures routes...

— Au diable tes sermons! s'écria le jeune homme, je n'en ai que faire.

— Je t'ai offert mes secours.

— Garde-les également, dit Jonathan d'un air sombre; je ne veux rien de toi.

A ces mots il quitta brusquement Ramsay, et l'on apprit le soir même qu'il avait quitté Franklin, abandonnant sa tante infirme et pauvre. Il n'avait point eu le courage de travailler pour deux, et de prendre à sa charge celle qui l'avait si long-temps nourri.

Quand David sut cette nouvelle, il courut chez la vieille femme.

— Ma mère a besoin d'une compagne et d'une amie de son âge, lui dit-il; venez vivre près d'elle, et j'aurai pour vous la tendresse d'un fils.

SOUVENIRS DE BARCELONE.

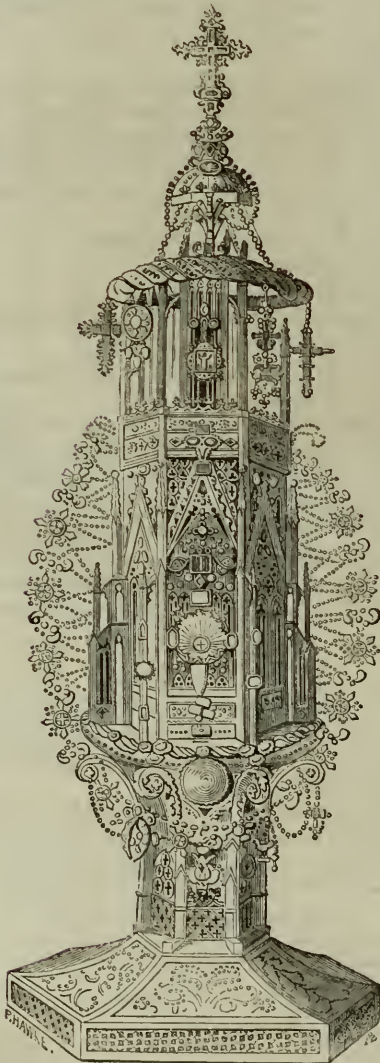
II.

LES OSTENSOIRS, L'ENCENSOIR ET LE FAUTEUIL DE DON MARTIN DANS L'ÉGLISE CATHÉDRALE DE BARCELONE

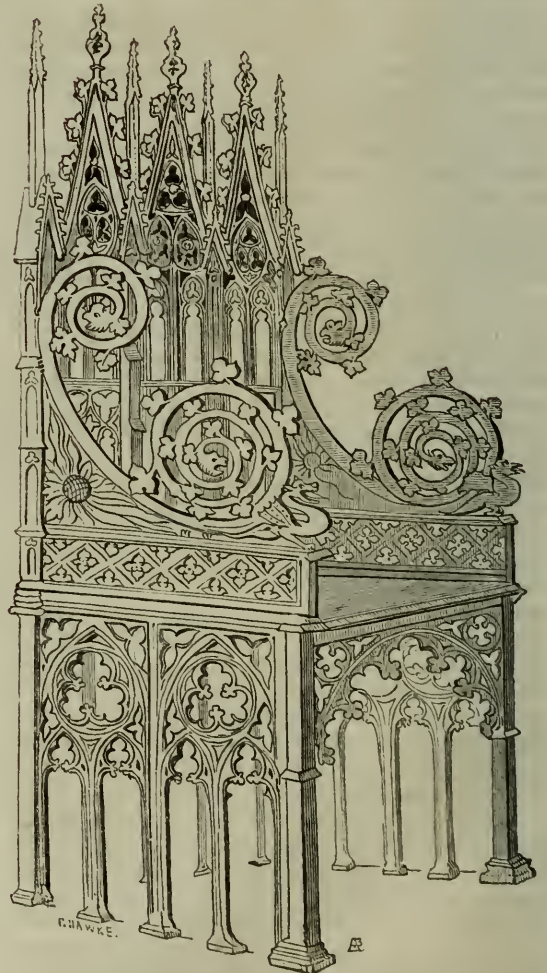
(Catalogne).

Nous publions les dessins exacts de quelques objets remarquables conservés dans l'église de Barcelone.

Le grand ostensorio est en vermeil et richement orné de pierres précieuses. Il faut huit prêtres pour le porter; il est vrai qu'il est placé sur un siège en vermeil qu'on dit avoir servi de trône ou de fauteuil au roi don Martin d'Aragon (1395-1412); une ceinture brodée lie l'ostensorio au



(Grand ostensorio en vermeil de la cathédrale de Barcelone. — D'après un dessin de M. Hawke.)



(Fauteuil en vermeil de don Martin d'Aragon, dans la cathédrale de Barcelone.)

fauteuil, de manière à en retenir les balancements lorsque la procession du Saint-Sacrement a lieu.

Ce qu'il y a de plus admirable dans l'ostensorio, ce sont les précieux bijoux qui y sont appendus, dont religieux

dont la valeur est inestimable. Il était plus riche encore dans les temps où l'Église florissait en Espagne: signalons surtout une chaîne d'or avec de belles perles; un rubis cabochon de la grosseur d'un œuf de pigeon; une croix qui

porte soixante-six diamants; plusieurs autres croix en pierres fines; une émeraude de la valeur de 4 500 ducats d'or; une chaîne en or avec des rubis, estimée 2 500 piastres; un diamant noir de la dimension du Sancy de France,

bijou sans prix; six chapelets en perles fines; des chaînes en or, où des grains d'or d'une once s'alternent avec des grenats de Syrie; une branche de palmier en opales d'Orient, donnée par un Philibert de Savoie, estimée 4 000



(Petit ostensorio en vermeil de la cathédrale de Barcelone.)



(Encensoir en vermeil de la cathédrale de Barcelone.)

piastres; plusieurs bagues, anneaux, camées ou pierres fines gravées, etc., etc. On a compté les pierres précieuses ou perles qui ornent l'ostensorio, et on a trouvé 1 200 diamants, plus de 2 000 perles fines, 415 opales orientales, 5 saphirs d'Orient, beaucoup de turquoises, etc., etc. Le nombre de bijoux attachés à l'ostensorio était autrefois si considérable qu'il interceptait les lignes et contours qui en forment le dessin riche et élégant.

C'est avec ces ornements et d'autres aussi précieux que le chapitre paye depuis long-temps les fortes contributions imposées par le gouvernement, ou par les autorités locales qui soutiennent par toutes sortes de sacrifices les finances mal administrées de l'Espagne. Nous avons vu d'antiques émaux passer au creuset, et de belles pierres fines, à la simple taille première, être livrées à un orfèvre qui les envoyait en France pour les faire tailler à facettes, et servir à la bijouterie moderne.

Le grand et le petit ostensorio, ainsi que l'encensoir, datent de la même époque. On croit qu'ils ont été confectionnés du temps de Ferdinand et Isabelle; en tout cas, ces objets sont plus modernes que le siège de don Martin et que tous les ornements de la vieille cathédrale de Barcelone, quoique les Catalans pensent le contraire.

Je ne crois pas avoir jamais rencontré un homme que je pusse appeler excellent, et qui n'eût été soumis à des pri-

ventions, à des chagrins, à des souffrances. La douleur semble être indispensable au développement de l'intelligence, de l'énergie et de la vertu. Les épreuves auxquelles sont soumis les peuples comme les individus sont donc nécessaires pour les retirer de leur léthargie, pour tremper leur caractère.

FEARON.

ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Suite. — Voy. p. 27, 66, 225.)

MOYEN AGE.

Monuments d'utilité publique.

PONTS.

Nous avons vu au commencement de ces études quel caractère de grandeur et quelles conditions de durée les Romains avaient toujours su imprimer aux différentes constructions d'utilité publique dont nous possédons encore des vestiges dans plusieurs parties de la France. Il est à propos maintenant d'examiner aussi à quel degré la science et l'art étaient parvenus au moyen âge dans les constructions analogues à celles sur lesquelles le génie romain s'était exercé avec tant de supériorité.

Les Romains avaient laissé sur le sol de la Gaule un assez grand nombre de ponts, d'aqueducs et d'autres constructions hydrauliques pour que leurs successeurs pussent y puiser de bons exemples à suivre, et pour que les traditions relatives à la pratique de ce genre de constructions se fussent conservées et transmises d'âge en âge après ce peuple civilisateur. Mais il ne devait pas en être ainsi, et l'art de bâtir qui avait pris un si brillant essor dans tous les monuments élevés sous l'inspiration religieuse, qui avait produit des œuvres d'une grande vigueur et d'un certain caractère quand il s'agissait de protéger les villes ou de satisfaire aux besoins des citoyens; cet art, renfermé dans ces limites, demeura dans un état d'infériorité incontestable à l'égard des constructions d'utilité publique auxquelles les anciens avaient attaché une si grande importance.

Les ponts romains, admirablement construits en pierre, avaient pu pendant long-temps suffire aux nouveaux dominateurs des provinces des Gaules; mais ces ponts, qui n'avaient pas été détruits par le temps, l'étaient par ceux-là mêmes qui furent le plus souvent incapables de les remplacer.

Durant la période mérovingienne, les ponts étaient généralement en bois. Les auteurs qui mentionnent ceux que Charlemagne fit établir sur le Rhin et sur plusieurs autres fleuves de son vaste empire, nous apprennent que la plupart de ces ponts étaient aussi construits de la même manière. Ce n'est donc probablement que vers le commencement de la troisième race qu'on chercha à donner à la construction des ponts une plus grande durée, et qu'on commença à en construire quelques uns en pierre.

Dans les derniers siècles de la puissance romaine, pendant les temps de lutte et de résistance contre les irruptions des Barbares, on avait jugé nécessaire de défendre les ponts par des constructions militaires placées aux extrémités et quelquefois même sur les piles intermédiaires, ainsi qu'on en voit des exemples sur certains ponts de la campagne de Rome, qu'on attribue à Narsès. Cette disposition fut fréquemment imitée et même développée au moyen âge. Adon, dans sa chronique rapportée dans le Recueil des historiens de France, dit que « Charles-le-Chauve fit construire sur la Seine un pont très solide dont les extrémités étaient munies de forteresses formidables, afin d'arrêter l'impétuosité des Danois et des Normands. » Les historiens ne sont pas d'accord sur l'emplacement de ce pont; les uns le placent là où se trouve aujourd'hui le pont au Change, et le confondent avec celui qu'on appelait alors le Grand-Pont; d'autres veulent, au contraire, que ce pont ait été entièrement distinct du Grand-Pont; mais ces derniers diffèrent entre eux sur la place qu'il faut lui assigner. Il est probable que ce pont a dû être emporté dans la suite par les eaux ou par les glaces, ou peut-être détruit à une époque où il cessait d'être utile à la défense de la ville.

Nous avons vu précédemment que dans Paris le grand et le petit Pont étaient défendus par le grand et le petit Châtelet.

A Orléans, l'ancien pont, qui était composé de dix-neuf arches, était défendu du côté de la ville par une citadelle qu'on appelait aussi le Châtelet; au milieu, au point où se trouvait une île, qui aujourd'hui n'existe plus, était construite la bastille Saint-Antoine avec une chapelle dédiée à ce saint, et à l'autre extrémité un fort appelé les Tourelles. M. Jollois, dans une lettre adressée à la Société royale des antiquaires de France, a présenté une notice historique très intéressante sur ce pont; nous la recommandons à l'attention de nos lecteurs.

L'ancien pont de Rouen, bâti par l'impératrice Mathilde, fille de Henri 1^{er}, duc de Normandie, et petite-fille de Guillaume-le-Conquérant, présentait une disposition tout-à-fait analogue à celle du pont d'Orléans, quant aux constructions militaires élevées pour sa défense. Il se composait

de treize arches en plein-cintre, couronnées de créneaux. Ce pont dura trois siècles. En 1502, plusieurs arches s'éroulèrent: on le répara alors en bois. Mais comme il continuait à menacer ruine, on fut obligé de le démolir en 1661.

Le pont de Vernon, le pont de Larche, et probablement beaucoup d'autres, étaient fortifiés de la même manière que les ponts de Rouen et d'Orléans.

A Cahors, il y avait sur le Lot trois ponts qui étaient surmontés de tours, non seulement à leurs extrémités, mais sur leurs piles intermédiaires. L'un de ces ponts, qui existe encore, a été reproduit dernièrement dans l'ouvrage de M. de Taylor sur les monuments de l'ancienne France — Le pont de Grenoble était aussi protégé par de semblables tours.

Souvent une chapelle décorait les ponts du moyen âge, comme on en voit un exemple à l'ancien pont construit sur le Rhône, en 1177, par S. Benezet, entre Avignon et Ville-neuve. Ce pont était également protégé par une forteresse du côté de Villeneuve: il fut fort endommagé lors du siège d'Avignon par Louis VIII, et s'éroula presque entièrement lors d'une inondation en 1679. On en voit encore trois arches d'une grande ouverture, qui sont en segments de cercle et bien appareillées.

Au treizième siècle, on éleva sur le Rhône un pont non moins célèbre devant la petite ville du Pont-Saint-Esprit, qui lui doit son nom. Il se compose de vingt-neuf arches, dont les piles sont établies tantôt sur des rochers, tantôt sur le lit du fleuve, qui dans ce lieu a la rapidité d'un torrent. Ce pont, qui dessert une communication très importante entre le haut Languedoc et la rive gauche du Rhône, doit sa conservation au soin avec lequel il a toujours été entretenu. Les arches de ce pont sont encore en plein cintre; ce ne fut que dans le siècle suivant que l'ogive dut être adoptée.

La construction des ponts paraît avoir été au moyen âge le privilège d'une association dont les membres parcouraient les provinces sous le nom de *frères pontifes* ou faiseurs de ponts. Bien que cette corporation fût dissoute vers le quinzième siècle, et que souvent les ponts aient été bâtis par des gens qui n'en faisaient pas partie, on peut cependant y voir l'origine de nos corps d'ingénieurs, et s'expliquer ainsi comment dans notre pays les architectes restèrent la plupart du temps étrangers à la construction des ponts qui doivent être cependant considérés comme de véritables monuments d'architecture.

L'examen des ponts qui furent successivement construits dans la capitale nous suffira pour tirer toutes les déductions susceptibles de répandre quelque lumière sur l'état de l'art de bâtir appliqué à ce genre de monument antérieurement au seizième siècle.

A Paris, dans les premiers temps qui suivirent la domination romaine, il n'y eut pendant long-temps que deux seuls ponts, savoir: le Petit-Pont, situé là même où se trouve celui du même nom, et le Grand-Pont là où est actuellement le pont au Change. Ces deux ponts étaient alors construits en bois. Le Petit-Pont fut détruit pour la première fois en 885 par un débordement, puis rétabli et détruit de nouveau. D'après Geoffroi de Saint-Victor, *Jean de Petit-Pont*, chef d'une secte philosophique, et ses disciples, le reconstruisirent en pierres de taille à leurs frais et de leurs propres mains, vers la fin du douzième siècle; ils construisirent de plus pour chacun d'eux de petites maisons situées sur ce même pont, où ils demeuraient et y enseignaient le peuple. Geoffroi de Saint-Victor fait un grand éloge de ces constructions; il dit que ce pont était pavé (ce qui prouve que ce n'était pas commun alors) et soutenu par des piles couvertes d'airain; il prédit de plus que sa construction sera durable. Mais cette prédiction ne se réalisa pas; le nouveau Petit-Pont fut encore renversé par un débordement, et reconstruit immédiatement en 1185. Plus tard, en 1280, le Grand et le Petit-Pont ayant encore été détruits, furent de nouveau reconstruits en pierre, mais sans plus de succès;

car en 1296 ils furent entraînés avec les maisons qui se trouvaient dessus. Enfin, s'il faut en croire les chroniques rapportées par Dulaure, le Petit-Pont fut renversé en 885, 1183, 1196, 1280, 1296, 1576, 1595, 1405, 1408, c'est-à-dire alternativement détruit, et reconstruit tantôt en pierre, tantôt en bois, mais sans jamais pouvoir atteindre une longue durée. Après sa reconstruction de 1409, le Petit-Pont éprouva encore plusieurs accidents semblables, et il est certain qu'avant 1499 il fut encore détruit et reconstruit, puisque Jean Joconde, comme l'indiquait un distique latin gravé sous une arche du pont Notre-Dame, l'avait reconstruit avant ce dernier. Ayant été considérablement endommagé en 1649, 1651 et 1658, on avait été obligé de soutenir les arches par des cintres et des arcs-boutants en charpente. En 1718, deux bateaux de foin enflammés, dont on avait cru devoir couper les amarres, vinrent s'engager dans ces charpentes auxquelles ils mirent le feu, et il en résulta un incendie si violent que toutes les maisons qui étaient sur ce pont furent brûlées. On fut alors obligé de reconstruire totalement le Petit-Pont, tel qu'il est aujourd'hui. Ce n'était plus l'usage alors d'établir des maisons sur les ponts.

Le Grand-Pont (depuis le pont au Change) eut à subir des vicissitudes à peu près semblables. En 1408, il éprouva une secousse si forte, que quatorze boutiques de changeurs qui étaient construites dessus furent ruinées, mais sa masse résista. En 1621 et 1659, il fut consumé par le feu, n'étant alors construit qu'en bois, et ce fut le 19 septembre de cette dernière année qu'on commença à le bâtir en pierre tel qu'il existe présentement; il ne fut achevé qu'en 1647.

Quant au pont Notre-Dame, sa fondation date de 1415; il était alors construit en bois. Le 31 mai de cette année, Charles VI en enfonça le premier pieu assisté de tous les princes de sa cour. Ce pont ne fut achevé qu'au bout de sept ans. Robert Gaguin (*Compendium de gestis Francorum*) en donne la description suivante: « Il avait 70 pas et 4 pieds » (115 mètres) de longueur, 18 pas (29^m, 2) de largeur; il » était supporté par dix-sept travées de pièces de bois (ou » piles); chacune de ces travées se composait de trente piè- » ces de bois; chacune de ces pièces avait plus de 2 pieds » d'équarrissage;... il était chargé de soixante maisons, » trente de chaque côté. Ces maisons se faisaient remarquer » par leur élévation et l'uniformité de leur construction. Lors- » qu'on s'y promenait, ne voyant pas la rivière, l'on se » croyait sur terre et au milieu d'une foire, par le grand » nombre et la variété des marchandises qu'on y voyait éta- » lées. On peut dire, sans crainte d'être taxé d'exagération, » que ce pont, par la beauté et la régularité des maisons » qui le bordaient, était un des plus beaux ouvrages qu'il » y eût en France. »

Ce pont, qui, comme on voit, faisait alors l'admiration des Parisiens, s'écroula le 25 octobre 1499, vers neuf heures du matin, avec les soixante maisons construites dessus. Le même auteur auquel nous avons emprunté la description précédente, nous apprend que cette chute fut généralement attribuée à la négligence du prévôt des marchands et des échevins, qui touchaient pour le prix des locations des maisons de ce pont 80 livres par an, et ne dépensaient qu'une très petite partie de cette somme pour l'entretien de sa charpente, gardant le surplus pour eux. Robert Gaguin ajoute que le maître des œuvres ou l'architecte avait l'année précédente averti les magistrats municipaux de l'urgente nécessité de réparer ce pont; mais ils méprisèrent cet avis. Un maître charpentier s'étant adressé au magistrat chargé de la police, lui annonça que dans la journée le pont s'écroulerait; mais au lieu de tenir compte de cet avis, le magistrat fit emprisonner le charpentier. Le Parlement, instruit de cet avertissement, ne partagea pas la colère du magistrat; il ordonna aux habitants du pont de déménager promptement, et fit placer aux extrémités des

sergents pour en interdire le passage. Bientôt après, la chute totale eut lieu avec un fracas horrible. Le pont et les maisons s'écroulant dans la Seine firent élever un nuage de poussière dont le jour fut obscurci, et plusieurs habitants de ces maisons qui ne s'étaient pas assez hâtés d'en sortir périrent au milieu des décombres qui obstruèrent le cours de la rivière. Le prévôt des marchands et les échevins furent emprisonnés à la conciergerie du Palais, condamnés à de fortes amendes, et destitués de leurs charges.

Peu de temps après la chute de ce pont en bois, on commença à le reconstruire en pierre, et il fut achevé en 1507, ainsi que nous l'apprend une inscription qui fut gravée sur l'une des arches de ce pont; elle était ainsi conçue :

« Soit mémoire que samedi, 10 juillet 1507, sept heures » du soir, par noble homme Dreux Regnier, prévôt des » marchands; Jean de Lièvre, Pierre Paulmier, Nicolas Sé- » guier et Hugues de Neuville, échevins de la ville de Paris, » fut assise la dernière pierre de la sixième et dernière arche » du pont Notre-Dame de Paris, et à ce était présent quantité » de peuple de ladite ville, par lequel, par la joie du para- » chèvement de si grand et si magnifique œuvre, fut crié » Noël et grande joie de menée, avec trompettes et claf- » rons qui sonnèrent par long espace de temps. »

Jean Joconde, cordelier veronnais, qui avait déjà construit le Petit-Pont, fut chargé de diriger la construction du pont Notre-Dame, tel que nous le voyons aujourd'hui, sauf les maisons qui étaient dessus. Ces maisons étaient en pierres et briques et sur un même plan; leurs numéros étaient dorés. Au milieu du pont on avait placé les images de Notre-Dame et de saint Denis avec les armes de la ville.

D'après l'opinion de M. Jaillot, le pont Saint-Michel existait déjà vers le milieu du treizième siècle, et portait alors le nom de Pont-Neuf. On ignore à quelle époque il fut détruit; mais on a la certitude que Charles V le fit reconstruire en 1578 sous la direction de Hugues Aubriot, capitaine et prévôt de Paris. Il fut alors bâti en pierre; mais il n'en fut pas plus solide, car après avoir été terminé en 1587 sous le règne de Charles VI, il fut renversé par les glaçons le 31 janvier 1408 ou 1409, et dans sa chute il entraîna les maisons qui s'y trouvaient. Le pont Saint-Michel, reconstruit en bois en 1416, fut encore emporté par les eaux en 1547. En 1548, le Parlement ordonna de prendre des informations sur la cause de la chute de ce pont. Il fut ensuite reconstruit en bois; mais on fut fréquemment obligé de le réparer, et particulièrement en 1592. Enfin, le 30 janvier 1616 il fut presque entièrement détruit. En 1618, on le rebâtit en pierre avec des maisons, comme c'était l'usage alors. Depuis cette époque, ce pont s'est conservé tel que nous le voyons encore, sauf les maisons qui ont été heureusement abattues.

Comme il n'entre pas dans notre plan de faire un historique de tous les ponts, nous nous contenterons de mentionner à la suite de ceux-ci le pont Saint-Bernard ou aux Barrés, que Charles V fit construire en deux parties de l'un et de l'autre côté de l'île Saint-Louis, lorsqu'il s'occupait de fortifier Paris, et le pont aux Meuniers, désigné plus tard sous le nom de pont Marchand, qui était contigu au pont au Change. Ces deux ponts étaient en bois. Ce dernier, après avoir été comme les autres emporté plusieurs fois par les glaces ou les inondations, et plusieurs fois reconstruit, fut en 1621 totalement détruit par un incendie qui consuma également le pont au Change. Il y eut cent quarante maisons de brûlées, et presque tous ceux qui demeuraient sur ces deux ponts furent ruinés. On voit par ce fait et plusieurs autres semblables que nous avons déjà cités, que les ponts alors n'avaient pas seulement à redouter les ravages des eaux, mais qu'ils étaient menacés par deux éléments bien contraires, et périssaient aussi souvent par le feu.

De tous les faits que nous avons réunis avec scrupule et que nous venons d'énumérer avec impartialité, il faut

tirer cette conclusion : qu'en France, bien que les Romains aient légué à leurs successeurs un très grand nombre de ponts qui pouvaient passer pour des chefs-d'œuvre de construction, ceux-ci ne surent ni les conserver ni les imiter; que l'art de construire les ponts fut très négligé pendant plusieurs siècles; que durant le moyen âge, à quelques exceptions près, on est autorisé à supposer que les constructeurs de ponts furent le plus souvent incapables de combiner l'ensemble de la construction d'un pont, soit en bois, soit en pierre, de manière à opposer une résistance suffisante au cours de l'eau ou au choc des glaces; et qu'enfin le premier pont véritablement durable qui ait été construit à Paris date seulement du commencement du seizième siècle.

Si maintenant, après avoir envisagé les ponts sous le rapport de la solidité de leur construction, nous voulons y chercher des monuments d'art, nous serons forcément amenés à constater que, sous ce rapport, les ponts bâtis au moyen âge sont si peu remarquables qu'il nous aurait été difficile d'en trouver qui pussent mériter d'être reproduits par le dessin. Et en cela encore, disons-le, le moyen âge est resté bien loin de l'art antique, qui non seulement avait songé à établir ces voies importantes de communication d'une manière pour ainsi dire impérissable, mais qui de plus s'était attaché comme toujours à apporter, soit dans leur composition, soit dans leurs détails, une recherche de formes et un certain luxe architectural qui en ont fait généralement des monuments dignes de toute notre admiration; tels sont les ponts antiques qui existent encore en Italie, et particulièrement à Rome, tels sont aussi en France ceux que nous avons déjà eu occasion de signaler dans le cours de ces études, le joli pont de Saint-Chamans, celui de Saltes, etc.

Ainsi donc au moyen âge, soit que les ponts aient été décorés de chapelles, soit que, spécialement destinés à la défense des fleuves et des villes, ils aient été accompagnés de tours ou de portes fortifiées, soit enfin que, considérés comme simples constructions d'utilité, ils aient été surmontés de maisons, jamais dans aucun de ces différents cas l'art ne semble être intervenu de manière à les rendre dignes du nom de monuments.

On ne saurait cependant nier qu'au moyen âge on attachât une grande importance à la construction des ponts, si l'on en juge par les détails que les historiens nous ont transmis à ce sujet, et si l'on songe qu'une corporation s'était formée dans le but de se consacrer spécialement à ce genre de travaux, dont il semble conséquemment qu'elle avait dû faire une étude toute particulière. Nous avons vu de plus avec quelle solennité les rois en posaient les fondements; nous savons aussi que des fonds spéciaux étaient consacrés à leur entretien et que leur achèvement était célébré avec pompe. Or, sans vouloir faire le procès des architectes ou bâtisseurs de ponts du moyen âge, on a peine à comprendre qu'ils n'aient pas réussi à construire d'une manière plus durable ceux de Paris, qui étaient, il faut en convenir, dans des conditions plus favorables que bien d'autres; car le cours de la Seine, qui certes n'est pas impétueux, l'était bien moins encore alors que son lit n'était pas renfermé entre des murs de quai; d'une autre part, ces ponts, par l'habitude où l'on était d'y construire des maisons, avaient une grande épaisseur proportionnellement surtout à la largeur du fleuve qu'ils devaient traverser, puisqu'ils aboutissaient tous à l'île de la Cité, et n'étaient conséquemment établis que sur l'un des bras de la Seine, et non sur la largeur totale comme furent depuis le Pont-Neuf, le Pont-Royal, etc.

Il faut donc croire que les architectes ou constructeurs de cette époque n'avaient pas toutes les notions nécessaires pour combiner la hauteur de ces ponts proportionnellement au niveau des hautes eaux, ou qu'ils ignoraient les moyens à employer pour la solidité des constructions hydrauliques,

et qu'alors leurs fondations n'offraient pas une résistance suffisante, ou qu'enfin la forme et la dimension qu'ils donnaient à leurs piles, soit en bois, soit en pierre, n'était pas conçue de manière à pouvoir soutenir la force du courant ou le choc des glaces. N'est-il pas évident d'ailleurs que c'est par suite de cette inexpérience qu'il existe dans les ponts de cette époque une irrégularité notable dans la largeur des arches, qu'on multipliait à l'infini, parce qu'on n'osait pas leur donner une trop grande ouverture, de sorte que souvent la navigation ne pouvait avoir lieu que par une seule arche qu'on faisait exprès plus grande que les autres. C'est sans doute pour cette raison qu'en 885 les Normands, ne pouvant franchir le Grand-Pont, entreprirent, pour remonter la Seine au-delà de Paris, de transporter leurs barques par terre dans un espace de deux mille pas.

Quoi qu'il en soit, on éprouve un regret réel à constater cette impuissance par suite de laquelle les constructeurs du moyen âge n'ont pu nous léguer que de rares exemples de leur savoir-faire, et ce n'est pas sans que notre amour-propre national en souffre un peu que nous devons ajouter que le plus ancien pont de la capitale, celui qui sans doute fut pris ensuite pour modèle, est un emprunt fait à l'Italie, à laquelle les arts de la France en ont fait tant d'autres. En effet, il fallut qu'un moine de Vérone, Jean Joconde, qui depuis devint un si célèbre architecte, vînt à Paris pour que cette ville pût enfin posséder un pont capable de résister pendant des siècles à toutes les chances de destruction. Et cependant sans vouloir rien diminuer du mérite dont Joconde fit preuve en reconstruisant avec succès le pont Notre-Dame, on conviendra que ce pont, qui existe depuis plus de trois siècles, doit être surtout cité pour sa belle et bonne construction, mais qu'il n'offre rien de très remarquable sous le rapport de l'art.

Les termes de l'inscription latine qui constata l'achèvement du pont Notre-Dame, mettent à même de juger de l'effet que produisit alors la réussite d'une œuvre aussi capitale, et qui devait naturellement être regardée comme extraordinaire. Jean Joconde dut certainement en acquiescer une grande réputation, et effectivement, en 1521, longtemps après la mort de Louis XII qui était son protecteur, il rebâtit à Vérone sa patrie le pont *della Pietra*, qui existe encore sur l'Adige.

On peut aussi conclure de ce fait qu'à la fin du quinzième siècle c'était encore dans les couvents qu'il fallait chercher les hommes supérieurs dans toutes les branches de l'art et de la science.

HÉLA.

(Extrait de l'Edda.)

Héla fut précipitée dans le Nifheim (les Enfers), où on lui donna le gouvernement de neuf mondes, pour qu'elle y distribue des logements à ceux qui lui sont envoyés, c'est-à-dire à tous ceux qui meurent de maladie ou de vieillesse. Elle possède dans ce lieu de vastes appartements fort bien construits, et défendus par de grandes grilles.

Sa salle est la Douleur, sa table la Famine, son couteau la Faim, son valet le Retard, sa servante la Lenteur, sa porte le Précipice, son vestibule la Langueur, son lit la Maigreur et la Maladie, sa tente la Malédiction.

La moitié de son corps est bleue; l'autre moitié est revêtue de la peau et de la couleur humaine. Elle a un regard effrayant, ce qui fait qu'on peut aisément la reconnaître.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

LA TOUR DE SOUKHAREV, A MOSCOU.



(Tour de Soukharev, à Moscou.)

Alexis, deuxième tzar de la maison de Romanov, meurt et laisse dix enfants. Des trois princes appelés à lui succéder, Fédor et Ivan, d'une organisation débile et chétive, sont frappés d'imbécillité; le troisième sera plus tard Pierre-le-Grand. Parmi les princesses on remarque la belle Sophie qui doit le jour, ainsi que ses deux frères aînés, à Marie Motoslavsky, première épouse d'Alexis; Pierre est le fils de Nathalie Kyrillovna, sa seconde femme. Entre ces deux natures également fortes, également ambitieuses, que les liens du sang éloignent plutôt qu'ils ne les rapprochent, va s'engager une lutte qui se terminera par un drame sanglant. Sophie ne recule devant aucun moyen pour parvenir à la

couronne, but de ses désirs; elle fanatise les strelitz, soldatesque turbulente et féroce dont s'étaient environnés les tzars, et commande à Moscou. Pierre, alors bien jeune, forcé de céder devant l'émeute, voit sa sœur s'emparer d'un pouvoir qu'il a reçu des mains mêmes de son père mourant, et qu'il espère bientôt ressaisir. La tzarine est décidée à l'immoler. Elle trouve sans peine des complices dans son premier ministre Galitzine et dans le chef des strelitz Scheglovitoï. Les troupes se soulèvent, le tzar se retire dans le couvent de la Trinité, refuge des princes au moment du danger; mais ce n'est pas pour y rester inactif. Il convoque aussitôt les boyards, assemble la milice, appelle à lui les Alle-

mands, gagne une partie des strelitz, et, déployant une énergie extraordinaire, devient enfin maître du trône. Sophie est envoyée dans un couvent; Galitzine exilé dans les déserts glacés du Nord; les strelitz rebelles sont poursuivis et meurent dans les supplices. Pierre va marcher désormais sans obstacles vers ses grandes destinées; son frère Ivan, avec lequel il règne, est incapable de contrarier ses vues.

De tous ceux qui, dans ce dernier paroxysme de la lutte, s'étaient déclarés pour le tzar, le plus dévoué fut le commandant Soukharev. Les adhérents de la tzarine trouvèrent en lui un adversaire inflexible. Pierre voulut reconnaître noblement la fidélité de cet homme et en consacrer le souvenir par un monument élevé au lieu même qui en avait été le témoin. D'après ses ordres et ceux de son frère Ivan, on jeta, en 1692, les fondements de l'édifice appelé depuis Tour de Soukharev, *Soukhareva Baschnia*.

Cette tour est située en dehors de cette partie de la Zemlianoï-Gorod (la ville de Terre), que l'on appelle quartier de Stretinne, au milieu du boulevard qui la sépare des faubourgs. Sa position sur l'une des parties les plus élevées de la ville, dans le prolongement de trois grandes avenues qui permettent à la vue d'en embrasser facilement l'ensemble, font qu'elle produit un effet imposant malgré son architecture lourde et massive. Elle est surmontée d'un clocher octogone et percée d'une arcade qui servait de porte à la ville avant la démolition des murs. Marque éclatante de la reconnaissance des chefs de l'Etat, la tour de Soukharev domine la grande cité comme pour témoigner que les services rendus aux princes ne sont pas toujours payés d'ingratitude. Qui dira si Rastopchine n'a pas jeté un regard sur elle avant de consommer le sacrifice qui sauva la patrie!

LE SERF*.

NOUVELLE.

§ 1.

C'était une pauvre cabane recouverte d'un chaume moussueux, à fenêtre sans vitrage, et dont les murailles crevassées laissaient pénétrer du dehors la pluie et le vent. Au fond, quelques chèvres, couchées sur une litière qui n'avait point été renouvelée, broutaient nonchalamment, tandis qu'une vache maigre tirait avec effort de son râtelier les restes d'un foin coriace et mêlé de joncs.

Tout l'ameublement de la cabane consistait en quelques escabelles, en une table grossièrement écartée, et en une chaise dressée sur quatre pléces de bois et garnie de paille fraîche; c'était là le seul lit de l'habitation.

Un homme en cheveux blancs y était couché, les yeux fermés; mais il était aisé de voir, à sa respiration entrecoupée et au léger tremblement de ses lèvres, que la maladie l'y retenait plutôt que le sommeil. Un jeune garçon d'environ seize ans, assis près de là au foyer, s'occupait à entretenir le feu sous une bassine de fer.

Il venait de la découvrir et semblait savourer l'odeur succulente qui s'en exhalait, lorsqu'une jeune fille de son âge entra portant un morceau de beurre enveloppé dans un lambeau de toile rousse.

— Bonjour, Jehan, dit-elle tout bas, et en tournant les regards vers le lit, comme si elle eût craint d'éveiller le malade.

Jehan se détourna vivement à cette voix connue; un éclair de joie traversa l'expression habituellement mécontente de son visage.

— Bonjour, Catie, reprit-il d'un ton doux et caressant, en faisant un pas vers la jeune fille.

— Comment va le père? demanda-t-elle.

Jehan secoua la tête.

— Toujours bien faible! Cette maladie a été une rude secousse, et il faudra bien des soins pour qu'il retrouve la santé.

— Voici pour lui, Jehan, reprit Catherine en dépliant le lambeau de toile qui enveloppait le beurre.

Jehan sourit.

— Merci, bonne Catie, merci, dit-il; ce sera aujourd'hui jour de régal, car j'ai là déjà de quoi lui rendre des forces.

— Qu'est-ce donc, Jehan?

— Voyez.

Il découvrit la marmite suspendue sur le feu. La jeune fille avança la tête, et, soufflant la vapeur qui s'en échappait afin de mieux voir:

— Une poule au gruan! s'écria-t-elle toute surprise.

— C'est le collecteur qui me l'a donnée, reprit Jehan, pour lui avoir enseigné à rédiger ses comptes en latin.

— À la bonne heure, dit Catherine en riant; a force de prendre à ceux qui entrent à la ville une poignée de farine, une poignée de sel ou une poignée de pruneaux, maître Jacques est devenu le plus riche bourgeois du pays et peut payer les leçons qu'on lui donne aussi cher qu'un seigneur; mais le père sait-il ce qu'on lui prépare?

— Il dormait quand je suis revenu.

— Alors préparons tout avant son réveil: j'ai encore là des noix et des cerises, ce sera pour son dessert.

En parlant ainsi, Catherine vidait sur la table son panier d'osier. Jehan ouvrit une armoire d'où il tira des écuelles, des plats, des cuillères, des gobelets de bois, et tous deux se mirent à dresser le couvert.

L'affection singulière qui semblait unir ces deux enfants était d'autant plus remarquable que jamais peut-être la nature n'établît entre deux êtres de plus frappantes oppositions. Catherine était grande et bien faite; tous ses traits avaient une douceur élégante, tous ses mouvements une souplesse gracieuse. Rien qu'à la voir on se sentait lui vouloir du bien, et le sourire bienveillant qui entr'ouvrait toujours ses lèvres, vous obligeait à répondre par un pareil sourire. Jehan, au contraire, avait la taille courte, épaisse et gauche; ses traits rudes étaient affadés plutôt qu'adoucis par la chevelure héréditaire qui avait fait donner à l'un de ses ancêtres le nom de Lefouge. Né fils de serf, et sans cesse froissé, depuis qu'il avait pu sentir, dans sa volonté et dans ses sentiments, il avait dans tout son être je ne sais quelle expression de contrainte, de malheur et de révolte qui lui donnaient quelque chose de repoussant. Ce n'était qu'avec son père et sa cousine Catherine qu'il se montrait soumis; pour eux rien ne lui coûtait, le linceul devenait un agneau, sa laideur prenait même alors une sorte de grâce.

Tout du reste se résumait pour Jehan dans ces deux amours. Son père était toute sa famille, et Catherine tout son avenir, car il devait l'épouser un jour; la mère de la jeune fille l'avait promis, et il ne restait plus à obtenir que le consentement du seigneur qui n'avait point l'habitude de refuser de telles demandes.

Cependant les deux enfants avaient achevé de mettre le couvert, la poule au gruan était prête; le convalescent fit enfin un mouvement; Catherine poussa une exclamation de joie.

— Ah! c'est toi, petite, dit le vieillard en se soulevant avec effort sur son coude; tu ne gardes donc pas aujourd'hui les vaches de monseigneur?

— Le roi chassait dans la forêt et les troupeaux ne sont point sortis de peur des meutes, répondit la jeune paysanne.

— Le roi! répéta le vieux serf; et tu n'es pas allé pour le voir au passage, Jehan?

— Vous aviez besoin de moi, mon père, répondit celui-ci.

— Et il n'a pas perdu son temps, continua Catherine; voyez plutôt.

* Voy. la note sur la nouvelle intitulée *l'Esclave*, 1840, p. 135; et *l'Apprenti*, 1837, p. 106.

Le vieux Thomas Lerouge se détourna.

— Quoi ! la table servie, s'écria-t-il étonné.

— Et vous avez un hochepot, continua la jeune fille.

— Et du beurre, dit Jehan.

— Et des cerises, ajouta le vieillard qui s'était dressé sur son séant.

— Allons, père, c'est votre repas de convalescence, reprit Catherine en battant joyeusement des mains ; venez vous asseoir là avec Jehan et je vous servirai.

Elle courut au foyer et prit la marmite dont elle vida le contenu dans un plat de bois qu'elle plaça tout fumant sur la table. Thomas avait rejeté les peaux de chèvres qui lui servaient de couverture ; il était demeuré assis sur son lit, suivant tous ces préparatifs avec le regard et le sourire affamés des convalescents ; il allait enfin se lever pour s'approcher de la table, quand un grand bruit se fit entendre au dehors. Jehan courut à la porte ; mais elle s'ouvrit brusquement avant qu'il eût pu la barrer et donna passage à une demi-douzaine de valets de mente, portant les armes du roi brodées sur la poitrine.

Tous étaient entrés bruyamment en demandant la maison du forestier ; mais à la vue de la table servie et du hochepot dont l'odorante vapeur parfumait la chaumière, ils poussèrent une exclamation de satisfaction.

— Pâques Dieu ! s'écria le plus vieux en roulant autour de son corps le fouet qu'il avait à la main ; nous n'avons plus besoin de la maison du forestier ; voici de quoi amuser notre faim jusqu'au soir.

— Sur mon âme ! c'est un chapon au grain, ajouta un grand noiraud à l'air affamé, dont les parines, caressées par le fumet du hochepot, semblaient se dilater avec délices ; je me réserve l'aile droite.

— Moi, l'aile gauche, s'écria vivement un blondin qui s'était déjà emparé du meilleur escabeau.

— Moi, les cuisses, reprit le vieux.

— Moi, la carcasse, ajouta un quatrième.

— Doucement, mes maîtres, interrompit Jehan, dont la figure avait déjà repris son expression dure et hargneuse ; nous sommes trois ici qui voulons également notre part.

— Nous n'en avons pas trop pour nous-mêmes, observa le grand brun, qui avait déjà tiré son couteau.

— Possible, reprit le jeune garçon ; mais il est d'usage que ceux pour qui a été cuit le repas mangent les premiers.

— Tu oublies que nous sommes de la suite du roi, reprit le vieux valet, et qu'à ce titre nous pouvons te tirer l'écuelle de la main ou le gobelet des lèvres et te forcer à descendre du lit où tu vas t'endormir.

— Se peut-il ! s'écria Jehan.

— Hélas ! oui, murmura Thomas avec un soupir ; c'est le droit de prise, comme ils l'appellent.

— Et vous ne pourrez même partager ce repas que je vous avais destiné, mon père ? reprit le jeune garçon.

A moins que le vieux n'ait un privilège qui l'autorise à se réserver sa portion, répliqua le blondin.

— Je n'ai de privilège que pour ce qu'il vous plaira de me laisser, dit Thomas avec cette humble soumission des malades et des vieillards.

— Te laisser ! s'écria le valet qui avait déjà parlé. Vive Dieu ! il faudrait pour cela une plus forte pitance ; ne vois-tu pas que nous en aurons à peine pour nos dents de devant.

— Mon père sort d'une dangereuse maladie, observa Jehan avec impatience.

— Moins dangereuse que la faim, je suppose.

— Faites-lui place au moins au bout de la table.

— Elle est trop petite, reprit brutalement le grand brun.

— Puis, ajouta le blondin, cette poule doit avoir un coq dont ils pourront faire un second hochepot.

Jehan ferma les poings et ses yeux s'allumèrent ; mais Catherine lui posa la main sur l'épaule.

— Les gens du roi sont les maîtres partout, dit-elle à demi-voix ; ne l'oubliez point.

Jehan baissa la tête avec un soupir étouffé.

Quant à Thomas Lerouge, il avait accepté ce désappointement avec la patience silencieuse d'un homme qui en a l'habitude. Cependant il était aisé de voir que la privation du repas délicat sur lequel il avait un instant compté, lui était singulièrement douloureuse. Ses regards suivaient tous les mouvements des valets de mente avec une expression de chagrin, de peur et de convoitise ; ses lèvres entr'ouvraient instinctivement et s'agitaient comme s'il eut partagé leur repas. Deux fois même il se baissa à la dérobée pour ramasser les os à demi rongés qu'ils jetaient à terre ! Jehan, qui s'en aperçut, sentit des larmes gonfler ses paupières et sortit brusquement.

Il ne rentra qu'une heure après, chargé d'une bourrée qu'il jeta dans un coin. Les valets de mente étaient partis et Catherine avait tout remis en place ; elle se préparait même à prendre congé de Thomas, car la nuit allait venir ; Jehan proposa de la reconduire jusqu'au petit bols, elle accepta ; mais comme tous deux allaient sortir, une nouvelle troupe se présenta à la porte de la cabane.

Cette fois c'étaient les gens de Raoul de Maillé qui venaient exécuter les ordres de monseigneur ; maître Moreau l'intendant était à leur tête, tenant le bâton noir à pomme d'argent.

— Où est Thomas Lerouge ? demanda-t-il au jeune garçon qui s'était découvert à sa vue.

— Ici, répondit Jehan.

— Et pourquoi a-t-il manqué à toutes les corvées de ce mois ?

— Parce que la fièvre le retenait au lit...

— Je sais, reprit l'intendant ; mais tu devais le remplacer, je t'en avais donné l'ordre.

— Et moi, je vous avais répondu que la chose était impossible, répliqua Jehan.

— Pourquoi cela ?

— Parce que mon père avait besoin de mes soins.

L'intendant devint rouge de colère.

— Fort bien, dit-il ; ainsi tu es resté ici pour n'en point avoir le démenti, tu as voulu prouver que l'on pouvait se moquer des ordres de maître Moreau.

— Nullement, interrompit Jehan.

— Bon, bon, continua l'intendant en frappant la terre de sa canne ; nous verrons qui aura le dernier mot. Ah ! tu prétends résister à l'autorité de monseigneur !

— Je n'y pense point, dit le jeune garçon.

— Tu refuses d'obéir à ce que j'exige.

— Mais songez, maître...

— Rien ; je ne veux rien écouter. Ah ! le forestier avait raison de te regarder comme un vaurien impossible à conduire ; mais il ne faut pas que les intérêts de monseigneur souffrent de l'entêtement de ses serfs. Tu paieras l'amende pour toutes les corvées auxquelles tu as manqué.

Jehan haussa les épaules.

— Heureusement que tous les sergents du pays ne trouveraient point chez nous un rouge deuil, dit-il amèrement.

— Eh bien, je serai donc plus habile que les sergents, car j'en trouverai, moi, s'écria l'intendant.

— Fouillez l'escarcelle, maître Moreau, dit le jeune homme en entr'ouvrant une poche de cuir suspendue à sa ceinture.

— Non, dit l'intendant ; mais je fouillerai ta maison, drôle !

— Vous n'y trouverez que la maladie et la misère.

— J'y trouverai aussi une vache maigre, dit l'intendant en faisant signe à l'un de ses estafiers de détacher la bête du râtelier.

Jehan tressallait.

— Que faites-vous ? s'écria-t-il.

— Je fouille ton escarcelle, comme tu m'as dit de le faire, répondit Moreau ironiquement.

— Au nom de Dieu ! vous ne voudriez pas emmener la vache, dit Jehan.

— Pourquoi donc ?

— Songez, maître, que les routiers ont coupé notre seigle en herbe, que les loups ont mangé nos chèvres, que cette vache est notre dernier bien ; si vous nous l'enlevez, mon père et moi nous restons sans ressources.

— Fi donc ! dit l'intendant ; un savant comme toi ne peut manquer de faire fortune : n'as-tu pas dit l'autre jour au collecteur que je faisais mes comptes en latin barbare ?

— En effet, répliqua Jehan ; ne peut-on dire ce qui est vrai ?

— Soit, reprit l'intendant ; mais je n'en ajouterai pas moins à la liste des confiscations : *Item vacca Thomasi*, *cognomine Rubri*.

Et se tournant vers les valets :

— Emmenez la bête, ajouta-t-il brusquement.

Ceux-ci voulurent obéir ; mais Jehan la retint par une des cornes.

— Cela ne peut être, maître Moreau, dit-il d'une voix que la colère et l'émotion rendaient tremblante ; les cornes auxquelles mon père et moi avons manqué n'équivalent point au prix de cette vache ; je veux parler à monseigneur, il saura comment vous vous vengez sur de pauvres gens de vos barbarismes.

— Des barbarismes ! s'écria Moreau exaspéré.

— J'ai pour preuve vos dernières quittances, reprit Jehan avec une ironie irritée.

— Tu mens, s'écria l'intendant dont les prétentions au langage cicéronien étaient précisément le côté faible.

— Faut-il les montrer à l'aumônier ?

— *Mentoris impudenter*.

— Vous voulez dire *mentiris*, maître.

L'intendant rougit et les valets se regardèrent en souriant.

— La peste soit du manant qui se mêle de morigéner ses anciens ! s'écria Moreau ; l'ancien curé avait bien besoin de lui mettre en main les auteurs ; un serf ne devrait savoir que retourner la terre et tirer la charrue ; mais en voilà assez : emmenez la vache, vous autres.

— Il faudra que monseigneur l'ordonne, interrompit Jehan en la retenant toujours.

— Lâcheras-tu cette corne, misérable !

— Quand vous aurez lâché la corne.

L'intendant leva son bâton noir qui s'abattit sur la tête chevelue du jeune garçon ; mais Jehan ne laissa point à Moreau le temps de frapper une seconde fois : s'élançant vers lui, il le saisit à la gorge avec une sorte de rugissement et le terrassa sous ses deux genoux ; heureusement que les valets s'interposèrent : on écarta avec peine Jehan hors de lui, et l'intendant fut relevé.

Sa chute l'avait tellement étourdi, qu'il fut quelque temps comme un homme ivre qui se réveille ; mais à peine put-il se reconnaître que toute sa fureur lui revint.

— Arrêtez l'assassin ! s'écria-t-il en montrant Jehan ; il a outragé un officier de monseigneur ; il faut qu'il soit jugé, jugé et pendu ! Vous m'en répondez tous.

Les valets saisirent le jeune paysan qui voulut en vain se débattre ; on lui lia les mains derrière le dos et un manche de fouet lui fut mis dans la bouche en guise de bâillon.

— Conduisez-le à la maison, reprit maître Moreau ; monseigneur arrivera demain et décidera ce qu'on doit en faire. Ah ! tu résistes à l'intendant du château, misérable ; tu crois savoir mieux que lui le latin ; tu oses lever la main sur ton maître... bien, bien, nous verrons ce qui t'en arrivera.

Et repoussant le vieux Thomas et Catherine qui le suivaient en suppliant :

— La paix, vous autres, ajouta-t-il ; la paix, vous dis je ; il n'y a point de pardon pour de tels crimes !... La hart, la hart pour le mécréant ; et puisse-t-il aller au grand diable d'enfer.

La suite à une prochaine livraison.

INFANTERIE FRANÇAISE.

CHASSEURS A PIED.

Dix bataillons de *chasseurs à pied*, portant les numéros 4 à 40, ont été créés par ordonnance rendue à Saint-Cloud, le 28 septembre 1840.

Ces bataillons se recrutent, comme les autres corps de l'armée française, par la voie des engagements volontaires et des appels. Un quart de l'effectif de chacun de ces bataillons en sous-officiers, caporaux, soldats et clairons, peut être de première classe, et touche, à ce titre, le supplément de solde attribué dans les régiments d'infanterie aux



militaires des compagnies d'élite (cinq centimes par jour). Les simples soldats ne passent à la première classe qu'aux conditions déterminées pour l'admission dans les compagnies d'élite, six mois de service et une bonne conduite. Ils portent la marque distinctive des cavaliers de première classe, qui consiste en un galon de laine.

Le bataillon de *tirailleurs* dits de *Vincennes*, organisé le premier, a pris la dénomination de premier bataillon de chasseurs à pied.

Pour être admis dans ces bataillons, les sous-officiers et soldats, tirés de tous les régiments d'infanterie, ont dû satisfaire aux conditions suivantes : être lestes, bons marcheurs, vigoureux, bien constitués, d'une taille moyenne et bien prise ; savoir lire et écrire ; avoir encore deux années de service à faire ; avoir la masse au moins au tiers du complet (le complet est de 55 francs.) La préférence a été, en outre, accordée aux militaires qui avaient subi le moins de punitions. Les militaires nés en Corse, ou dans les pays montagneux, et ceux qui, par leur profession avant l'entrée au service, avaient quelque habitude des armes à feu, ont été pris les premiers, s'ils réunissaient d'ailleurs les autres conditions exigées.

Les divers détachements tirés de tous les régiments de

l'intérieur sont arrivés du 1^{er} au 29 novembre 1840 à Saint-Omer, où M. le duc d'Orléans a été chargé, comme lieutenant-général, de l'organisation des bataillons. Le camp de Saint-Omer a été levé du 15 au 18 avril 1841. Les dix bataillons de chasseurs se sont, à cette époque, rendus à Paris : ils ont été passés en revue dans la cour du Carrousel le 4 mai 1841, et ont reçu leur drapeau. Trois jours après, le 7, ils ont exécuté de grandes manœuvres à Vincennes. Cinq

de ces bataillons (les 5^e, 5^e, 6^e, 8^e et 40^e) ont ensuite été dirigés sur l'Algérie, et les cinq autres sont allés occuper les garnisons qui leur sont affectées dans l'intérieur, le 1^{er} à Metz, le 4^e à Besançon, le 7^e à Strasbourg, le 9^e à Toulouse ; le 2^e est resté à Vincennes. Ces places paraissent avoir été choisies pour garnison permanente, parce qu'il s'y trouve des polygones, où les corps peuvent être constamment exercés au tir à la cible. Ainsi, en cinq mois, les dix



bataillons ont été organisés, équipés, instruits, et se sont trouvés en état d'entrer en campagne.

La création de ce nouveau corps semble avoir eu pour but de ne pas laisser l'infanterie française au-dessous des progrès que le tir des armes à feu a faits dans presque toute l'Europe, la plupart des armées étrangères ayant des corps spéciaux de tirailleurs.

La plupart des manœuvres des chasseurs à pied se font au pas gymnastique. La longueur du pas ordinaire direct est de 65 centimètres, à compter d'un talon à l'autre, et sa vitesse de 76 par minute ; la vitesse du pas accéléré est de

110 par minute ; la longueur du pas gymnastique est de 85 centimètres, et sa vitesse habituelle de 165 par minute. Dans les circonstances pressées, la cadence de ce pas peut être portée à 180 par minute. Alors une lieue de 4 000 mètres est parcourue en 27 minutes. Cette innovation dans la marche, qu'on essaie en ce moment d'introduire dans un grand nombre de régiments d'infanterie, permet d'exécuter avec une rapidité extraordinaire, soit les déploiements sur la plus grande échelle, soit les changements de front, soit les mouvements de retraite pour se reporter bientôt en avant.



Les chasseurs à pied exécutent aussi des courses dites de vélocité, qu'ils accomplissent avec la plus grande vitesse possible. Dans la marche au pas gymnastique et au pas de course, il leur est recommandé de ne respirer, autant que faire se peut, que par le nez, en conservant la bouche fermée. L'expérience a prouvé qu'en se conformant à ce principe, un homme pouvait fournir une course plus longue et avec moins de fatigue.

Les chasseurs à pied sont également exercés aux sauts en largeur et en hauteur. Placé à douze ou quinze pas du sautoir ou de l'objet à franchir, l'homme désigné part vivement au pas de course, ou en sautillant sur la pointe des pieds, en observant de faire les pas d'autant plus petits qu'il approche de l'endroit marqué comme point de départ du saut. Arrivé là, il appuie fortement sur le sol le pied de la jambe qui se trouve en avant, donne un fort mouvement d'extension aux muscles de cette jambe, se lance en avant le corps raccourci, les jambes réunies, les bras en avant, les mains fermées, franchit l'espace, allonge les jambes par une impulsion subite un peu avant la chute, et tombe sur la pointe des pieds en fléchis-

sant et en conservant les bras en avant et la tête droite.

Les bataillons de chasseurs à pied sont armés de carabines de munition et de fusils de rempart allégés : ceux-ci sont employés, dans chaque bataillon, dans la proportion de 8 à 4.

La portée de la carabine de munition est de 5 à 600 mètres, et celle du fusil de rempart allégé de 250 à 500 mètres. A l'extrémité du canon de l'une et de l'autre, et sur la pièce de culasse, est fixée, au moyen d'une charnière et d'un ressort, une hausse qui indique les différentes hauteurs du pointage, et qui facilite la justesse du tir.

La giberne, contenant les cartouches de l'une et l'autre arme, est fixée à un ceinturon de cuir noir, au moyen d'un passant qui permet de la faire mouvoir et de l'amener sur le devant ou sur le côté, pendant les feux, et de la rejeter par derrière, pendant les marches.

Les fusils de rempart et les carabines de munition sont armés d'une baïonnette-sabre avec fourreau en tôle, et dont la lame affecte la forme du yatagan : la poignée de l'arme est en cuivre, et percée, à l'une des branches de la croisière, d'un trou cylindrique, destiné à loger le bout du canon sur

lequel elle se fixe par un ressort. La longueur totale de la baïonnette-sabre est de 0^m, 5954. L'invention de cette arme est due à M. le commandant d'artillerie Thiéry.



(Baïonnette-sabre des chasseurs à pied *.)

Dans les bataillons de chasseurs à pied, et d'après un nouveau principe de tir, après le commandement *En joue!* les soldats tirent à volonté, sans attendre qu'on leur crie *feu!* Tous les chasseurs se donnent ainsi le temps de viser juste, avant de presser la détente de leur arme; presque aucun de leurs coups n'est perdu. Ils visent dans toutes les positions: assis sur le bord d'un fossé, couchés sur le dos ou à plat-ventre, ils tirent leur coup de carabine, après avoir ajusté avec leur soin ordinaire; puis ils rechargent leur arme sans changer de posture et avec une rapidité vraiment incroyable.

C'est le clairon, dans les bataillons de chasseurs à pied, qui joue le rôle du tambour, commande tous les mouvements et les fait exécuter à la plus grande distance.

Les sonneries générales sont au nombre de vingt et une. 1, La générale. 2, L'assemblée. 3, Le rappel. 4, Au drapeau. 5, Aux champs. 6, Pas accéléré. 7, Pas de charge. 8, Pas gymnastique. 9, Le réveil. 10, La retraite. 11, Le ban. 12, La messe. 13, La berloque. 14, Le rappel aux clairons. 15, L'appel. 16, Coup de langue. 17, A l'ordre. 18, La soupe. 19, L'école. 20, L'extinction des feux. 21, Visite du docteur.

Les sonneries de manœuvres sont au nombre de vingt-quatre. 1, Garde-à-vous. 2, Marche particulière aux bataillons (la même pour toute l'arme), avec un refrain spécial pour chacun d'eux. 3, Sonneries des compagnies, la même pour les quatre premières compagnies, et une autre pour les compagnies 5, 6 et 7, avec un refrain particulier pour chacune d'elles; enfin une sonnerie spéciale, dite des grosses carabines, pour la compagnie des carabiniers. 4, Baïonnette au canon. 5, Remettre la baïonnette. 6, Pas gymnastique. 7, Pas de course. 8, En tirailleurs. 9, En avant. 10, En retraite. 11, Halte. 12, Par le flanc droit. 13, Par le flanc gauche. 14, Commencez le feu. 15, Cessez le feu. 16, Changement de direction à droite. 17, Changement de direction à gauche. 18, Couches-vous. 19, Levez-vous. 20, Ralliement par quatre. 21, Ralliement sur le centre. 22, Ralliement sur la réserve. 23, Ralliement sur le bataillon. 24, Rassemblement sur le bataillon.

L'expérience a prouvé que les signaux donnés par le clairon à une ligne de tirailleurs, dans un terrain accidenté, au bruit d'une vive fusillade et par un vent contraire, ne sont pas toujours entendus. Les officiers et sous-officiers se servent, dans ces cas rares, d'un sifflet, dont les signaux sont au nombre de cinq. 1, *Garde à vous*. Coup de sifflet long-temps prolongé. 2, *En avant*. Quatre coups de sifflet. 3, *Halte*. Simuler la sonnerie de halte des clairons. 4, *En retraite*. Simuler la sonnerie de retraite. 5, *Ralliement*. Coups de sifflet saccadés et progressivement accélérés.

Les chasseurs à pied portent la barbe pointue et les moustaches longues; ce qui, non moins que leur costume, leur donne un air un peu étranger. En Algérie, les Arabes les avaient nommés les *soldats de la mort*. Ceux qui les ont vus au col (Téniah) de Mouzaïa (voy. 1840, p. 149) savent s'ils ont justifié ce nom redoutable. Deux officiers du premier bataillon, MM. le capitaine Vichery et le lieutenant Abaytua,

ont été tués dans l'expédition de Milianah, le 15 juin 1840; un troisième, M. le capitaine Leroy, du huitième bataillon, a été tué, le 25 juin 1841, devant Mostaganem.

ERREURS ET PRÉJUGÉS

(Voy. 1839, p. 17, 57, 91, 146, 211, 301.)

VII.

DES PRÉTENDUS INVENTEURS DE LA POUDRE A CANON.

C'est un fait encore énoncé aujourd'hui dans les ouvrages les plus recommandables, que l'invention de la poudre à canon est due, soit à Roger Bacon, moine anglais, mort en 1290, soit à un certain bénédictin allemand, nommé Berthold Schwartz, né à Fribourg en Brisgau, dans les premières années du quatorzième siècle*. On ajoute généralement que les Vénitiens furent les premiers à employer ce nouveau moyen de destruction au siège de Chioggia, contre les Génois, en 1380. Pour démontrer l'inexactitude de ces assertions, il suffira de donner ici le résultat de nos recherches, résultat dont nous pouvons garantir la rigoureuse exactitude.

Le plus ancien ouvrage connu (nous en exceptons les ouvrages chinois), où la poudre soit mentionnée avec son véritable nom, est un poème arabe sur les machines de guerre, dont le manuscrit existe à la bibliothèque de l'Escurial. L'auteur y décrit un projectile incendiaire dont la poudre, désignée par le mot (*el-haroud*) encore en usage aujourd'hui, était le principal élément. Ce poème fut composé par un ministre du sultan d'Egypte, vers 1249, c'est-à-dire à l'époque de la première croisade de saint Louis. — D'Egypte, la poudre dut suivre, pour pénétrer en Europe, la route qui lui était naturellement tracée par les conquêtes arabes, la côte d'Afrique, et elle passa en Espagne où on la voit, d'après le récit d'un historien arabe contemporain, figurer au siège de Nièbla en 1257. On la retrouve de nouveau mentionnée dans un autre poème arabe, dont l'auteur vivait à Grenade en 1272.

Plusieurs années avant cette dernière date, Roger Bacon avait, dans deux de ses ouvrages, parlé à différentes reprises de la poudre; mais loin, comme on le prétend, de s'en déclarer l'inventeur, il dit formellement qu'elle *était employée comme jouet d'enfant, dans plusieurs parties du monde*. Et il fait suivre cette phrase de la description de ce jouet, qui n'est autre chose qu'un pétard. Cependant, bien qu'il indique fort exactement tous les effets de la poudre, il fallait que la recette de sa fabrication fût connue seulement de quelques adeptes, car il ne la donne que sous le voile de l'anagramme.

C'est en Espagne, au siège de Baza, en 1525, que le canon fut employé pour la première fois, et cette arme ne tarda pas à s'introduire en France, où elle était en usage dès 1538, ainsi que le prouve un compte des dépenses faites cette année pour le siège de Puy-Guilhem en Auvergne.

A partir de cette époque, les documents abondent, et il est bon de remarquer que la France est, après l'Espagne, le pays d'Europe où la poudre se retrouve le plus anciennement. Les Anglais se servirent de canons à la bataille de Créci, en 1346; on n'a point de preuves qu'ils en aient fait usage avant 1544.

Pour ce qui regarde l'Italie, un dialogue de Pétrarque, écrit de 1538 à 1560, parle de canons de bois; et des actes de 1559, relatifs à l'histoire de Ravenne, mentionnent l'emploi de la poudre et de tous les instruments accessoires nécessaires à l'artillerie.

Quant aux pays d'Outre-Rhin, on lit dans des chroni-

* Cette nouvelle baïonnette doit être ajoutée à celles dont nous avons déjà parlé dans l'histoire de la Baïonnette, p. 151.

* Cette première phrase peut servir d'Erratum pour un passage du premier article sur les Fortifications, p. 156, colonne 2.

ques contemporaines qu'en 1560 le consistoire de Lubeck fut incendié par la négligence des ouvriers qui préparaient la poudre pour les bombardes, et qu'en 1575 le sénat d'Augsbourg fit fondre vingt canons. Enfin une charte de la même année fait mention de la condamnation à mort d'un bourgeois de Ripa, qui avait porté aux ennemis de la ville deux sacs pleins de *soufre et de salpêtre* pour leurs machines.

Dans aucun de ces documents il n'est parlé d'inventeur, et il ne faut pas s'en étonner; des recherches patientes et consciencieuses auraient pour résultat indubitable de réduire considérablement le nombre d'individus auxquels on doit attribuer des découvertes réelles.

Mais à qui les Arabes sont-ils redevables de la poudre à canon? et sous quelle forme cette substance fut-elle d'abord employée comme arme de guerre? Telles sont les questions que nous examinerons dans un article sur le feu grégeois.

Tirer vanité de son rang ou de sa place, c'est avertir qu'on est au-dessous.

LECKZINSKA.

LETTRE DE GROTIUS

SUR LA MORT DE SA FILLE.

La vie du célèbre Grotius (voy. 1835, p. 402) a été fort malheureuse. Condamné dans les troubles politiques de la Hollande à une détention perpétuelle au début même de sa carrière, sauvé par le dévouement de sa femme et réfugié en France, il y vécut long-temps dans une situation domestique peu brillante d'une pension que lui faisait la cour. Sa femme à laquelle il devait tant, ses filles qui paraissent avoir été des personnes fort distinguées et dont il est parlé dans divers mémoires de ce temps-là, ses fils dont il soigna particulièrement l'éducation et qui ne faiblirent pas devant l'éclat du nom de leur père, enfin la culture des lettres et une correspondance soutenue avec les plus éminents savants de l'Europe le consolèrent des peines de l'exil et du mauvais vouloir du cardinal de Richelieu. Cependant son magnifique Traité du droit de la paix et de la guerre avait attiré sur lui l'attention des hommes d'Etat. Le chancelier de Suède, Oxenstiern, en avait été particulièrement frappé et en avait conçu la plus haute estime pour la personne de Grotius, au point qu'il décida sa souveraine, la reine Christine, à choisir le réfugié hollandais pour son ambassadeur près de la cour de France. Richelieu se montra mécontent de ce choix, et essaya de décider la cour de Suède à y renoncer. L'ambassadeur de France à Stockholm eut ordre d'entamer des négociations à ce sujet près de la reine; mais Oxenstiern, satisfait peut-être de profiter des circonstances pour obliger le cardinal à se soumettre, tint bon, et après deux ans de pourparlers la nomination de Grotius fut enfin officiellement ratifiée. Il est aisé de sentir tout ce que dut souffrir Grotius de se trouver l'objet d'un tel débat. Il partit de Mayence, où il attendait, au commencement de janvier 1633. C'était alors un long et difficile voyage et qui ne devait pas être encore débarrassé pour lui de toute inquiétude. En effet, le cardinal qui n'avait pu réussir à se délivrer de lui, se rejetait sur des tracasseries humiliantes. Il ne voulait pas que le républicain hollandais, le protestant, le réfugié qu'il avait dédaigné et tourmenté, l'ambassadeur qu'il avait essayé de refuser, parût l'avoir emporté sur lui. C'était la coutume dans ce temps-là que les ambassadeurs fissent dans les villes où ils allaient résider, une entrée pompeuse et solennelle. Richelien craignit que celle-ci n'eût l'air d'un triomphe. Il alléguait des difficultés pour l'empêcher; et Grotius ne voulant rien céder de la dignité de son ambassade, demeura arrêté aux portes de Paris. Ce ne fut qu'à la fin de l'hiver que, la cour étant encore à Senlis,

l'ambassadeur obtint enfin d'entrer dans la capitale avec un éclat et un cortège convenables à la dignité de la souveraine qu'il venait représenter. Quelques jours après, Louis XIII étant revenu lui donner son audience de réception, et se rappelant que le Traité du droit de la paix et de la guerre lui avait été dédié, fit à Grotius un accueil bienveillant. Mais au milieu des fatigues de ce long voyage d'hiver, des incertitudes de sa famille, des incommodités d'une installation nouvelle, une des filles de Grotius, mademoiselle Marie, déjà malade depuis quelque temps, avait vu l'état de sa santé empirer; et alors qu'après tant de traverses Grotius semblait enfin arrivé au port, la mort de cette fille chérie vint tout-à-coup le frapper. On a conservé la lettre qu'il adressa à son père pour lui annoncer, en même temps que le succès de son ambassade, cette nouvelle fatale: cette lettre, qui est en latin, est un chef-d'œuvre de simplicité et de grandeur, et bien qu'empreinte des circonstances particulières dans lesquelles elle a été écrite, on peut la regarder comme un enseignement de tous les temps. Il n'y a qu'un philosophe, nourri par le christianisme, qui puisse penser et sentir ainsi. Voici une traduction de cette page intéressante pour tout le monde, consolante peut-être pour quelques uns.

« Mon bon père, tandis que je différais de vous écrire jusqu'à ce que je fusse venu à bout des empêchements apportés d'abord à mon ambassade et ensuite à sa dignité, voici qu'un nouveau coup vient me frapper et rouvrir mes anciennes blessures encore mal fermées. A peine étais-je de retour de la réception de S. M., qui s'est montrée pleine de bienveillance pour ma souveraine et pour moi, que notre Marie, fatiguée outre son ancien mal par le froid qu'elle avait pris durant le voyage, alors que le médecin s'attendait à une longue maladie, je ne sais comment, presque sans douleur, après avoir donné jusqu'au dernier instant tous les signes de la plus excellente piété, est enlevée, non point à nous qui la suivrons, mais à cette vie misérable. Nous avons supporté ce malheur ma femme et moi en gens formés par le malheur. Et même pourquoi dire le malheur, si Dieu usant de son droit nous reprend ce qu'il nous a donné, et transporte cette enfant dans les joies que les jeunes gens ne doivent pas moins désirer que les vieillards? Cet accident nous délivre de la grave sollicitude de lui chercher un mari, et, ce qui est si rare, un mari qui se fût trouvé à la fois dans notre convenance et dans la sienne. Et l'eussions-nous rencontré, quel danger que les naturels venant ensuite à se découvrir ne se fussent déshonorés et venant chargés notre chère fille de la croix perpétuelle! Et encore tout nous aurait-il servis à souhait, les grossesses, les accouchements, les éducations? Tous ces soins, toutes ces souffrances que l'on prend pour les siens, nous en voilà, pour elle, affranchis! Notre chère Marie ne suivra pas la route affligée de sa mère; elle n'aura pas à soutenir la vue d'un tribunal acharné contre son époux innocent, et à cause de cette innocence même; elle n'aura pas à acheter son voisinage par le partage de sa prison, elle n'aura pas à quitter son pays, compagne d'un long exil. Félicitons-la donc de ce que Dieu l'a enlevée au siècle avant qu'elle n'ait trop connu les maux qui s'y font si bien sentir et qu'on y appelle les biens. Et nous-mêmes, félicitons-nous de ce qu'il nous a été accordé de jouir de sa présence, qui nous a toujours été un bonheur suave, et sans même un soupçon d'amertume. Qu'y a-t-il d'ailleurs maintenant dans le monde chrétien agité par les sectes, par les séditions, par les guerres, qui puisse faire désirer d'y vivre? Que de tourments de tous côtés, que de désolations pour le sexe faible, que de morts soudaines et sanglantes, que de chemins vers l'indigence? La Bohême, la Moravie, la Silésie, sont chassées hors d'elles-mêmes, et les héritiers des plus nobles familles sont réduits à vivre de la pitié de l'étranger.

» si l'on peut appeler vivre se traîner misérablement de
 » journée en journée en appelant la mort. Voilà quelles sont
 » mes pensées, mon bon père, et je vous les adresse afin
 » que vous et ma mère, qui avez toujours été pour mes en-
 » fants un père et une mère véritables, en profitiez avec
 » moi, et que si vous avez de votre côté quelque chose qui
 » s'y puisse ajouter, vous ayez la bonté, en retour, de m'en
 » faire part. Je prie Dieu de veiller sur votre santé et sur
 » celle de ma mère jusqu'à la dernière heure. Paris, 25
 » mars 1655. Votre fils très obligé et très obéissant, H. G. »

SMYRNE.

L'incendie qui, au mois de juillet dernier, a détruit, dit-on, dix mille maisons de Smyrne, doit exciter d'autant plus vivement nos regrets, que cette ville est attachée à la France par des liens nombreux d'habitudes et de sympathies. Smyrne, que les Turcs appellent *Ismir*, est surnommée *le petit Paris du Levant*. Nos compatriotes y dominent par leur influence toute la population franke. Dans la classe supérieure des Européens on ne parle que notre langue, tandis que la classe inférieure parle un italien corrompu que l'on appelle *lingua franca*; les journaux sont rédigés en français. Cette prépondérance de notre pays doit être pour nous d'un haut intérêt, si nous considérons que Smyrne est, sans contredit, après Constantinople, le port le plus im-

portant de l'empire turc, et l'entrepôt général des productions du Levant.

La ville s'élève en amphithéâtre sur le flanc d'une montagne couronnée par un vieux château construit par les Génois; extérieurement l'aspect général est agréable; mais les rues sont étroites, et si l'on excepte les maisons des quais qui sont fort belles et solidement construites, presque toutes les habitations sont en bois et en terre, ce qui permet de réparer assez promptement les désastres causés par les tremblements de terre ou les incendies. Il paraît toutefois que souvent l'intérieur de ces humbles demeures est orné avec un luxe extraordinaire.

La population totale de Smyrne est de 125 000 à 150 000 habitants. Sur ce nombre, on compte 3 à 4 000 Européens, 25 000 Grecs, 7 000 Arméniens, environ 10 000 Juifs, 70 000 Turcs.

Il est curieux d'observer la différence des caractères nationaux, soit par les divers genres de commerce, soit par les qualités ou les défauts des marchands. Les Juifs s'adonnent plus particulièrement à la banque, au courtage; ils se soutiennent et se secourent entre eux, d'où résulte une garantie précieuse contre le manque de foi. Les Grecs sont en général rusés et mauvais payeurs. Les Arméniens font le commerce en grand; ils sont ce qu'on appelle durs en affaires, mais ils sont honnêtes et scrupuleux. Les Turcs pour la plupart ont peu d'habileté commerciale, peu d'acti-



(Vue de Smyrne, dans la Turquie d'Asie.)

tivité, mais ce sont les débiteurs les plus ponctuels que l'on puisse trouver; leur moralité sous ce rapport est au-dessus du soupçon.

L'un des articles d'importation les plus considérables à Smyrne est le café; on prétend qu'il s'en consomme seulement à Smyrne 400 000 tasses par jour, ce qui équivalait à une dépense de 20 000 piastres. L'Amérique, l'Angleterre et la France fournissent en plus grande quantité cet article. Le sucre et l'indigo sont ensuite les produits américains et européens qui trouvent le plus de débit.

L'exportation consiste surtout en soies, poils de chèvres et de chameaux, opium, drogues, noix de galle, ambre, figues, raisins, perles, diamants, émeraudes, rubis et autres pierres précieuses. La soie sort des manufactures de Broussa. Les chargements de raisins se font en partie dans quelques villes voisines, notamment à Chesmé et à Vourla.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
 rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

AYMON I^{er}
GÉNÉRALISSIME DU RÉGIMENT DE LA CALOTTE.



(Aymon I^{er}, généralissime du Régiment de la Calotte, d'après Coyvel fils.)

Aymon, un des douze porte-manteaux de Louis XIV, de Torsac, exempt des gardes-du-corps, et quelques autres officiers, se trouvent un jour réunis dans l'antichambre du roi. Leur conversation roulait sur les principaux auteurs, et particulièrement sur les poètes de l'époque, dont les œuvres subissaient tour à tour une rigoureuse critique. C'était à qui établirait l'opinion la plus piquante et la plus juste, et, l'amour-propre de chacun se mettant de la partie, ce ne fut plus en peu de temps qu'un feu roulant de bons mots, de saillies, de plaisanteries sans cesse renaissantes. Au milieu de cette gaieté universelle, un des membres de la société gardait le silence, et bientôt, se voyant vivement questionné par ses camarades, prétexta une violente migraine. Les éclats de rire redoublèrent à cette réponse. — La migraine, s'écria Aymon, la migraine! Mes amis, nous devrions coiffer cette tête taciturne d'une calotte de plomb; peut-être cette calotte l'empêcherait d'éclater! — En ce cas, répartit un autre, bien des gens devraient porter calotte, et nous-mêmes nous pourrions tous, sans distinction, nous enrégimenter dans ces calottins.

A l'instant cette idée bizarre fut accueillie; chacun l'interpréta à sa manière; enfin, le même jour, avant de se séparer, il fut convenu de former, sous le nom de *Régiment de la Calotte*, une société inscrivant au nombre de ses membres tous ceux qui commettraient quelque faute méritoire, société dont le but serait de corriger et de réformer le style, sans avoir égard à aucune opinion, même à celle de l'Académie.

Telle est l'origine du régiment de la Calotte: loin d'avoir rapport à la religion, cette institution, toute littéraire dans son principe, s'érigea peu à peu, sous cette forme, en tribunal impartial, appelant à sa barre toutes les célébrités

contemporaines. Musiciens, poètes, peintres, tout fut en butte à ses décrets, et si la politique elle-même finit par se mêler à ses débats, c'est qu'après avoir critiqué le style et les écrits, le régiment attaqua insensiblement les mœurs et les actions, et celles des grands personnages en particulier.

Création du caprice et de l'enthousiasme, la société venait à peine de naître qu'elle était déjà entièrement organisée, des étendards étaient fabriqués, des médailles frappées en son honneur. Alors eut lieu l'élection en forme du général, élection trop curieuse pour ne pas nous y arrêter un instant. C'était un banquet splendide, souvent interrompu par de joyeux couplets et par des discours de cérémonie analogues à la circonstance. Le généralissime, au milieu des toasts, au bruit des siffres et des fanfares, y reçut les compliments de tous ses nouveaux soldats. Sa chaise fut ensuite solennellement entourée d'un berceau portatif fait avec de grandes marottes, ornées de feuilles et de guirlandes, et deux suivants lui présentèrent au même moment chacun un carreau de velours; sur l'un se trouvait la marotte, son bâton de commandement, et sur l'autre, pour servir de casque, une calotte ornée de girouettes, de rats, de grelots et de papillons. Il fut alors revêtu de ses insignes, et reçut son brevet de général, pièce digne d'être citée, mais trop longue pour trouver place ici.

La fête continua pendant le reste du jour; le soir les membres conduisirent processionnellement le généralissime à son lit, et le déshabillèrent avec la plus grande cérémonie, chacun d'eux se retira ensuite après lui avoir baisé la main.

Un grand nombre de poètes, faisant partie du régiment, composèrent aussitôt des brevets de réception et les adressèrent à tous ceux qui se distinguaient par quelque gaucherie un peu marquante. En vain les personnes qui recevaient

une pareille prise de corps s'élevèrent contre cette persécution morale, produisant au grand jour des fautes qu'elles auraient voulu souvent tenir secrètes, l'inquisition calotine prévalut et prit chaque jour de nouvelles forces. Le régiment accapara en peu de temps toutes les notabilités. On raconte même, au sujet de ses accroissements, une anecdote qui prouve quelle liberté il avait réüssi à s'arroger.

Louis XIV, se trouvant seul avec le généralissime, lui demanda un matin s'il ne ferait jamais défiler son régiment au Carrousel. Sire, répartit Aymon, qui donc le regarderait passer? Louis XIV, ajoute-t-on, ne fit que rire de cette plaisanterie, et demanda quelques moments après à Aymon s'il ne l'avait pas enrôlé dans son régiment. Faites des actions, Sire, répondit-il, et soyez persuadé qu'on n'y fait pas d'injustice.

En 1710, au moment où les Espagnols assiégeaient Donay, de Torsac, se trouvant un matin chez Louis XIV, se hasarda à dire qu'avec trente mille hommes et carte blanche il se faisait fort, non seulement de faire lever le siège aux ennemis, mais encore de reprendre en quinze ours toutes les conquêtes qu'ils avaient faites depuis le commencement de la guerre. S'indignant des revers qu'éprouvaient depuis quelque temps les armes françaises, il était sûr, disait-il, de changer à l'instant la face des affaires, et de montrer aux Espagnols qu'ils avaient eu tort de refuser les conditions de paix que Louis XIV leur avait récemment fait offrir. En entendant une pareille fanfaronnade, toutes les personnes présentes témoignèrent leur surprise, et à l'instant même Aymon se dépouilla des insignes de sa charge de généralissime et en revêtit de Torsac. Celui-ci ne pouvait trouver aucune excuse valable pour s'en défendre; il était difficile de se montrer plus digne de la marotte.

De Torsac, devenu de cette manière généralissime, conserva cette charge jusqu'à sa mort, qui arriva en 1724. Depuis le jour de son abdication, Aymon était lui-même demeuré le secrétaire du régiment, et jamais occasion aussi belle ne s'était offerte à lui de prouver son zèle pour la Calotte. A la mémoire du général défunt, un membre composa une oraison funèbre, qui fut aussitôt imprimée. C'était un tissu de mauvaises phrases extraites des discours prononcés à l'Académie, satire un peu longue, mais juste et mordante, du style affecté et rempli de figures que les académiciens voulaient alors mettre à la mode. Le mérite d'un grand nombre d'auteurs se trouvait compromis dans cette oraison funèbre; aussi à peine venait-elle de paraître, qu'ils en firent arrêter et saisir tous les exemplaires.

A la nouvelle de cet attentat aux droits de la société, Aymon courut, sans perdre un moment, chez le maréchal de Villars; « Monseigneur, lui dit-il en l'abordant, depuis qu'Alexandre et César sont morts, nous ne reconnaissons d'autre protecteur de notre régiment que vous. L'oraison de notre colonel de Torsac vient d'être saisie, et si le régiment n'obtient pas justice, aujourd'hui s'est arrêté le cours de sa gloire et la vôtre, monseigneur. Aussi je viens vous supplier de vouloir bien en parler à M. le garde-des-sceaux, qui m'a accordé par écrit la permission de faire imprimer ce discours. » A cette sollicitation, le maréchal ne put s'empêcher de rire, et promit de faire ce qu'Aymon lui demandait. Il parla en effet, le lendemain, de cette affaire au garde-des-sceaux, en la présence même d'Aymon. — Que voulez-vous que je fasse? répondit le garde-des-sceaux à M. de Villars. — Ce qu'il vous plaira, répartit le maréchal; vous êtes le maître. — Eh bien, reprit le garde-des-sceaux, je trouve à propos de ne pas me brouiller avec les membres du régiment. Allez donc, continua-t-il en adressant la parole à Aymon, je vous donne main-levée de la saisie de l'oraison funèbre de votre colonel.

Ce fut ainsi qu'Aymon triompha des ennemis de la so-

ciété, désespérés par cette espèce de réhabilitation. Le seul parti à prendre, lorsqu'on se trouvait le sujet des sarcasmes calotins, était de savoir en rire, et les personnes dont les susceptibilités s'irritaient contre ses attaques les voyaient à l'instant redoubler; en vain elles invoquaient de puissantes protections pour les faire cesser, aucun pouvoir n'était capable de le faire. Nous n'en citerons qu'un exemple. Le régiment envoya un jour un brevet de calotin à Coppel le jeune, en le désignant comme son second peintre. Coppel le père, voyant ce titre à son fils, pensa, non sans raison, qu'on le regardait lui-même comme le premier. C'était peu de temps après la mort de Louis XIV. Dans son indignation, il alla trouver le régent et lui demanda sa protection. — Je n'ai aucun pouvoir sur le régiment, lui répondit le duc d'Orléans, adressez-vous au généralissime. — Monseigneur, reprit Coppel hors de lui, si votre altesse ne me rend pas justice, je suis tellement déshonoré qu'il faut que je sorte du royaume. — Eh bien! bon voyage, lui répondit tranquillement le régent. Et ce fut la seule réponse qu'il put obtenir.

Coppel le fils, qui avait reçu le brevet, devint bientôt l'ami particulier du généralissime, et peignit, en 1726, l'original du portrait dont nous donnons ici une faible reproduction. Aymon, dans ce portrait, soutient avec sa main droite la marotte, insigne de son commandement; sa main gauche montre le spectateur; et l'expression de la figure du général suffit pour faire comprendre ce geste. A voir ses yeux froncés avec malice, sa bouche ironiquement contractée, le souvenir se reporte involontairement sur une estampe où se trouvent trois ânes diversement groupés, avec cette inscription : *Nous sommes quatre*. Il semble qu'on va entendre Aymon prononcer à son tour ces mots : *Nous sommes deux*. Au-dessus de sa tête voltigent des papillons,

Les plus légers des oisillons,

selon une expression calotine

Depuis la mort de de Torsac, la place de généralissime demeura vacante jusqu'à la mort d'Aymon, qui, après être resté pendant cet espace de temps revêtu du titre de secrétaire, quoique étant réellement le chef du régiment, mourut à Versailles le 5 mai 1731, à la suite d'une longue maladie; il était âgé de soixante-quatorze ans.

CABINET DES CARTES ET PLANS.

(Bibliothèque royale.)

Quand on réfléchit à l'importance des cartes géographiques pour l'étude de la terre et de l'homme, à leur valeur dans la discussion et l'appréciation de beaucoup de faits historiques, on reste étonné du peu de place et d'importance qui leur avaient été accordées dans notre riche dépôt de la Bibliothèque royale. Quelques misérables portefeuilles y représentaient seuls encore, il y a une quinzaine d'années, tout ce que la cartographie avait produit depuis plusieurs siècles.

Ce fut le 30 mars 1828, qu'une ordonnance, séparant les cartes et plans du département des imprimés, en constitua une division à part, dont la direction fut donnée à M. Jomard, membre de l'Institut. On fit remise aussitôt au directeur de la pauvre collection sur laquelle il était appelé à régner, d'une quarantaine de cartons in-folio. Pour un homme aussi en état d'apprécier tout ce que la science possédait alors en fait de cartes et de plans, et qui, de plus, n'ignorait pas la richesse des collections étrangères, il y avait de quoi se désespérer à la vue des faibles ressources qu'on mettait à sa disposition. Il n'en fut pas cependant ainsi.

Long-temps le conservateur du Cabinet des cartes eut à combattre bien des influences contraires, et surtout la fâcheuse indifférence de ceux mêmes dont le devoir eût été de

le seconder. La collection resta stationnaire; mais en 1859 un crédit spécial lui fut accordé par les Chambres, et dès lors elle put se promettre de plus brillantes destinées.

Notre intention n'est pas de faire ici l'énumération de tous les objets qui entrent dans le Cabinet des cartes; cela nous serait d'autant plus difficile que le nombre des objets précieux s'y élève déjà à plus de mille, représentant plus de quatre mille feuilles. Bornons-nous à ceux qui offrent le plus d'intérêt, et que M. Jomard est parvenu à se procurer, soit en originaux, soit en *fac simile*, ou en gravures exactes.

En premier lieu se présentent ces esquisses, d'abord informes et ensuite soigneusement dessinées, au moyen desquelles les savants ou les voyageurs du moyen âge et de la renaissance essayaient de formuler graphiquement leurs idées sur l'ensemble du monde ou de ses parties. Telles sont la mappemonde circulaire tirée d'un manuscrit de Turin, et supposée du dixième siècle, quoique le manuscrit soit du huitième (784); celle de la Bibliothèque de Leipzig, du onzième siècle; la mappemonde rectangulaire citée par W. Playfair, et qui est à peu près de la même époque; une carte allemande itinéraire, de l'origine de la gravure sur bois; les cartes de Marino Sanuto, de 1521; une petite mappemonde circulaire portant la signature de Charles V de France (1572); une autre de 1417, qui appartient à la ville de Reims; la copie du fameux atlas catalan, un des précieux monuments de la géographie, de 1575, ainsi que l'a démontré M. d'Avezac; une copie de la carte de Fra-Mauro, tracée sur les murs du palais ducal de Venise; la célèbre mappemonde de Martin Behaim, de Nuremberg, dessinée l'année même de la découverte de l'Amérique; une partie de la carte de Juan de La Cosa, pilote de Christophe Colomb, de 1480, et dont l'original est entre les mains de M. Walckenaer; enfin les cartes destinées à accompagner le poème géographique de Berlinghieri, que l'on croit de 1481, et qui sont très rares.

Au seizième siècle appartiennent la *Cassettina all' agemina* (la petite cassette géographique), monument curieux trouvé à Milan; l'atlas de la mer Rouge, de Juan de Castro; un riche et précieux atlas portugais en vingt cartes, provenant de la bibliothèque de la duchesse de Berry; une très grande carte murale en espagnol, représentant les deux Amériques; plusieurs portulans de divers cosmographes; une mappemonde de Hollande superbement dessinée; les monuments de Nancy; l'*Isolario*, de Bologne, livre qui ne traite que des îles; l'*Orbis novus*, de Grynæus (1552); la *Palestine*, de Ziegler (1556); les cartes de Sébastien Munster (1544), le grand cosmographe de l'époque; la carte de la province de Boulonnais (France), de Nic. Nicolai, de 1555 à 1558; la *Bavière*, d'Appianus (1566); une *France* en miniature, tracée pour Charles IX, en 1568, par Pierre Hamon, calligraphe si habile qu'il fut pendu comme faussaire; la Picardie et la France, de Jollivet, de 1560 et 1570.

Il est un genre de cartes qui remontent quelquefois à une époque également reculée, et qui sont d'autant plus importantes qu'elles portent sur des contrées généralement oubliées ou très mal tracées dans nos vieux monuments géographiques; ce sont les cartes arabes. Ainsi la Bibliothèque a recueilli celles de l'ouvrage d'Abou-Ischiaq, d'Istakhar, ouvrage du dixième siècle.

Mais ce n'était pas seulement par des cartes détachées que l'on constatait jadis les acquisitions matérielles de la géographie; elles se vulgarisaient par les cartes jointes aux tables de Ptolémée, le guide suprême de la renaissance et des temps antérieurs pour l'étude du globe. Le Cabinet possède la suite presque complète des éditions du livre de l'astronome d'Alexandrie; la première édition des cartes, de 1478; celle de 1508, où est la mappemonde sur laquelle Ruysch traça avec quelques détails les côtes d'Amérique;

celle de l'édition de 1533; on a l'exemplaire qui a appartenu à Henri III.

A ces raretés géographiques, il faut en joindre d'autres qui ne sont pas moins intéressantes; ce sont les autographes. Dans l'une des salles d'étude, on en voit trois de d'Anville, qui sont comme un éclatant témoignage du soin extrême qu'apportait à ses travaux notre célèbre géographe. Là sont aussi la grande carte hydrographique de la mer Caspienne, de la main de Pierre-le-Grand, qui la donna lui-même à la Bibliothèque lors de sa visite en 1725; et la carte de l'infortuné La Bourdonnais, digne de tout l'intérêt de ceux qui visitent le Cabinet des cartes. Au sortir d'une campagne miraculeuse dans les mers de l'Inde, qui valut à nos armes la gloire la plus éclatante, ce grand homme, victime d'intrigues violentes, fut rappelé en France et jeté dans les cachots de la Bastille. Voici ce qu'on lit sur un rectangle de papier, dans la partie gauche de la carte: « Pendant les deux premières années de sa détention à la Bastille, M. de La Bourdonnais, privé de toute communication, et généralement de tout ce qui est nécessaire pour écrire, trouva dans son industrie les moyens d'établir sa justification dans un mémoire écrit de sa main, et d'y joindre la présente carte pour donner à ses juges une idée juste de son gouvernement et de celui de Pondichéry, ainsi que de l'indépendance réciproque et de la parfaite égalité de pouvoirs attribuée aux deux gouverneurs, chacun dans son district. — Des mouchoirs enduits d'eau-de-vie lui servirent de papier; l'encre noire fut composée avec de la suie, et la brune avec du marc de café; un sou marqué, ajusté sur un morceau de bois, devint une plume; ainsi du reste. Quant aux détails (de la carte) et à la position des objets, ce fut l'ouvrage de sa mémoire. »

Ces diverses curiosités ne composent, on le comprend aisément, qu'une partie minime du Cabinet des cartes et plans. On y trouve une grande richesse de cartes gravées, publiées dans le siècle dernier ou dans le nôtre, les grandes cartes exécutées en France, en Angleterre, en Suède, en Russie, en Allemagne, en Suisse, en Italie, par les ordres et aux frais des gouvernements; la carte géognostique de l'Allemagne en 42 feuilles; la magnifique carte géologique de l'Angleterre et de la principauté de Galles, par M. Greenough, en 10 feuilles; la carte hypsométrique (indiquant l'élevation du sol) du Brésil, d'Eschwege et Martins; la carte géognostique du Mexique en 6 feuilles; la grande carte minéralogique de France; tout ce qui a paru de la carte de l'Inde, publiée par la compagnie des Indes, en 200 feuilles; la carte de l'Asie centrale, de Klapproth; toutes les feuilles de la carte de Cassini; les plans de Moscou et de Saint-Pétersbourg, en 24 feuilles; le plan de Prague, en 9 feuilles; celui des environs de Leipzig, en 80; la carte de Morée, levée par des officiers français, et gravée en France; la grande carte d'Egypte, résultat des travaux de l'expédition française; les cartes des provinces de l'Algérie; les superbes cartes de nos côtes, publiées par le dépôt de la marine, etc. Parmi les cartes orientales, on trouve des cartes originales du Japon; un grand plan d'Yedo, la capitale; une immense carte murale de la Chine, et plusieurs autres; des plans de Péking, de Nan-king, de Kouang-toung, etc.

Les cartes en relief sont devenues depuis quelques années de redoutables rivales pour les cartes plates; le dépôt s'est procuré presque toutes celles qui ont paru. Ainsi on peut voir des cartes en relief de la France, du Simplon, de la Forêt-Noire, du Tannus, du Wurtemberg, de la colouie de Surinam; la carte en relief de l'Attique, faite par le consul Fauvel; celle que Lartigue construisit il y a un demi-siècle.

Afin que rien ne manquât à la collection, on y a réuni les publications géographiques les plus estimées de l'Europe, et entre autres les grands dictionnaires et différents monuments matériels de la science, tels que des astrolabes

arabes en cuivre, des boussoles chinoises, le fameux globe céleste de Milan, qui date de 461

On voit que le dépôt des cartes de la Bibliothèque royale laisse peu de choses à désirer. Il lui manque, toutefois, un emplacement plus en rapport avec son importance et son développement.

Lorsqu'on se promène dans les salles où sont rassemblés tant de pièces diverses, de monuments curieux, c'est plaisir de voir les humbles commencements de cette belle collection : les pauvres cartons à dos verts qui en furent le noyau sont là à gauche, en entrant dans la pièce principale ; ils ont été respectés. C'est ainsi que Rome avait conservé précieusement la chaumière de Romulus (voy 1856, p. 67). Le souvenir de notre faiblesse est utile ; il devient souvent une des causes de notre force.

CARICATURES NATIONALES AU 17^e SIÈCLE.

SAINTANGE.

... Sous les charniers de Saint-Innocent et au bout du Pont-Neuf, on voit des *Espagnols* en taille-douce qui ressemblent mieux à des diables ou à des monstres qu'à des hommes ; et pour ne rien dire de leur nez à la judaïque, des moustaches recroquillées en cerceau, des fraizes à neuf ou dix estages, des chapeaux en pot à beurre, des espées dont la garde est aux pieds et la pointe aux épaules, des démarches superbes, et autres actions ridicules ou insolentes, il me semble que tout ce qu'il y a de gueux, d'infâme et d'extravagant parmi nous est représenté sous le visage d'un Espagnol ; et néanmoins, auparavant que nous fussions en guerre avec eux, on ne voyoit point toutes ces grinaces.

MASCARAT.

Aussi est-ce le propre de la guerre de les introduire partout où elle se rencontre. « Plût à Dieu que ceux qui me » veulent du mal fussent ainsi ! » disoit Pythias chez Térence ; et quand je voy sous les mesmes charniers cinq ou six Espagnols à l'entour d'une rave, cela ne me doit-il pas faire souvenir de l'imprécation que fait Ovide :

Que de pareils festins soient réservés à nos ennemis !

plustost que de me faire croire à toutes les sottises que ceux-là qui ont quelque différend ensemble disent ordinairement les uns des autres ? Et en effet, si tu estois, je ne dirai pas à Madrieth seulement, mais à Louvain, à Douay, à Malines, Anvers, ou semblables villes de Flandre ou d'Espagne, tu verrois assurément qu'elles ne manquent pas de nous bien rendre la pareille, en donnant à nos *François* des haut-de-chausses qui leur tombent sur les souliers, des colets qui descendent jusques à la ceinture, des manteaux qui ne couvrent que la moitié des épaules, des chapeaux à l'angloise, et des moustaches qui pendent jusques aux genoux. Enfin, quoy que les *anges* et les *diables* ne diffèrent en rien de nature, nous représentons toutefois les premiers, parce qu'ils nous sont favorables, avec une beauté si excellente, qu'elle a donné lieu à la comparaison *beau comme un ange* ; ou au contraire nous donnons à ces derniers, à cause qu'ils sont taxés de nous faire du mal, des nez crochus, des griffes pointues, des yeux rouges et enflammés, des cornes et autres laideurs semblables, à l'occasion desquelles nos anciens poètes ne les nommoient pas autrement que *li malfaits*. C'est pourquoy Clopinet, en décrivant les exorcismes tels qu'on les pratiquoit de son tems dit :

Où sont-ils qui, saints apostoles,
D'aubes vestus, d'amitz coëffez,
Qui ne sont ceints fors que d'estolles,
Et par le col prent li malfaits.

Et par la mesme raison ils estoient aussi appelez dans le latin barbare de ce temps-là *barbualdi*. Mais, pour passer

de la peinture à l'écriture, n'est-ce pas en conséquence de cette haine que nous lisons dans le livret apocryphe de la *Vie de Pilate* qu'il tua son frère, qu'il esgorgea le fils d'un roy d'Angleterre, et qu'à la fin il fut homicide de soy-mesme ? Ne disons-nous pas aussi, avec l'auteur du *Fortalium fidei*, que les Juifs ont commis mille meschantez et enseigné mille folies, ausquelles toutefois ils n'ont point songé ? Quoy plus, les nouveaux chrestiens persecutez par les empereurs ne les ont-ils pas representez encore plus farouches et vicieux qu'ils n'estoient ? Et les moines moquez et picotez par Henry Corneille Agrippa, ne l'ont-ils pas décrié comme magicien ?

Jugement de tout ce qui a esté imprimé contro le cardinal Mazarin, etc., par NAUDÉ.

FÊTE DU VAISSEAU D'ISIS.

Les Egyptiens célébraient cette fête au printemps. Elle avait été établie comme un hommage qu'on rendait à Isis pour l'heureux succès de la navigation interrompue par l'hiver, et qui recommençait avec la nouvelle saison.

Les prêtres et le peuple se rendaient en grande pompe au bord de la mer pour consacrer un navire neuf, construit avec beaucoup d'art, et sur lequel étaient gravées de tous côtés des prières en caractères hiéroglyphiques. On purifiait ce bâtiment avec une torche ardente, des œufs et du soufre. Sur la voile, qui était de couleur blanche, étaient écrits des vœux pour une heureuse navigation.

On jeta ensuite dans ce vaisseau des corbeilles remplies de parfums et d'autres choses propres aux sacrifices ; et après avoir versé dans la mer une composition faite avec du lait et d'autres matières, on levait l'ancre pour abandonner le vaisseau à la merci des vents.

On revenait de là dans le temple d'Isis, où se faisaient des prières pour la prospérité générale et pour la conservation des navigateurs pendant le cours de l'été.

Ces cérémonies avaient aussi lieu à Rome à la même époque, comme l'indiquent les mots *Navigium Isidis* marqués dans le calendrier rustique au mois de mars.*

COMPTABILITÉ MORALE.

La véritable éducation ne commence qu'au sortir des écoles : c'est celle qu'on se fait soi-même, dirigé librement par ses convictions, ses expériences, et sa position particulière. Elle est à la portée de chacun ; il suffit pour l'acquiescir de quelques règles bien faciles à suivre.

Rendez-vous compte de tout ce qui vous frappe et vous intéresse dans vos lectures, vos conversations, vos courses, etc., et mettez-le par écrit.

Examinez de temps en temps vos progrès ; remarquez les moyens qui vous aident le mieux ; étudiez les procédés de votre intelligence ; notez rigoureusement les moments que vous auriez pu mieux employer, les occasions perdues de faire une bonne œuvre ou d'acquiescir une connaissance utile.

Prenez une grande pensée pour règle et but de votre vie ; rapportez-y toutes vos idées et toutes vos actions.

Cette habitude si simple de se rendre compte de tout, de le mettre par écrit, et de le rapporter à un but, est un puissant moyen d'éducation.

Elle rend le devoir présent à la pensée ; on songe aux obligations qu'on s'est imposées, on a honte des écarts auxquels on serait tenté de se livrer, et l'on s'arrête souvent à propos. On s'exerce à développer et à exprimer ses idées :

* Ne pourrait-on pas signaler un étrange rapport entre ces fêtes antiques et l'humble fête des Champs-Golot qui s'est conservée en France ? (Voy. p. 191.)

on se forme un répertoire des connaissances les plus intéressantes qui est toujours à notre disposition. Enfin on apprend à se connaître d'une manière plus intime, et on se

prépare pour l'avenir un recueil plein de charmes par ces souvenirs qui nous rappellent les moments importants de notre vie.
Feuille populaire Suisse, ALOYS.

BAINS TURCS.

Le bain turc est à la fois un acte de propreté, un délassement et une partie de plaisir. Les établissements où on le prend ont en partie conservé le caractère des bains antiques. Près de l'entrée est la caisse du malin, qui reçoit en dépôt les objets de valeur appartenant aux personnes qui viennent se baigner. A l'entrée également est le cafetier, dont on aperçoit la petite boutique. Au centre est un bassin avec jet d'eau; au pourtour s'élève une galerie où les baigneurs quittent leurs vêtements. Lorsqu'on est déshabillé, un garçon de bain vous couvre de serviettes et vous fait chauffer des galoches en bois avant de vous introduire dans une première pièce échauffée pour vous préparer un bain de vapeur. Cette pièce contient un grand lit de camp sur lequel on étend des matelas, et communique d'une part à des cabinets, de l'autre à la salle de bain proprement dite. Cette 2^e salle, dans laquelle une vapeur d'eau circule de toutes parts, est éclairée par des verres en lentilles placés dans la voûte. Au centre est un bassin avec jet d'eau chaude. Dans cette salle, on attend pendant quelques instants que la chaleur ait dilaté la peau, et permette au garçon de bain le frottement qu'il fait avec



(Bains turcs. — Salle à température moyenne.)



(Seconde salle. — Bains à vapeur.)

un gantelet pour nettoyer toutes les parties du corps. Cette opération faite, on passe au savonnage dans un cabinet attenant à la grande salle. Vient ensuite la douche ou grand lavage, pour lequel vous descendez le plus souvent dans un bassin d'eau chaude. Enfin on vous couvre de nouvelles serviettes, et l'on vous conduit dans la salle à température moyenne où pendant quelque temps vous reposez sur un lit tout en fumant en prenant une limonade ou du café. C'est alors que vient le tour du massage, qui consiste à palper toutes les parties du corps, à vous retourner en tous sens, et à faire craquer toutes les articulations. Puis enfin on enlève avec une pierre ponce les durillons des pieds aux personnes qui peuvent supporter le chatouillement qu'occasionne cette opération. Cela fait, on vous reconduit dans la pièce d'entrée, où, couché sur un lit, vous pouvez faire votre *kief*. — Avant de vous habiller, le malin, lorsque vous êtes sur le point de sortir, vous présente un miroir. C'est alors que vous payez votre bain, dont le prix est des plus modiques. Les riches paient ordinairement pour les pauvres, qui ne donnent pas plus de cinq à dix paras (5 cent. environ).

PIERRE JUBINEAU.

PREMIERS MOMENTS DE LA VISION CHEZ UN AVEUGLE-NÉ,
A L'ÂGE DE NEUF ANS ET DEMI.

Pierre Jubineau est né à la Calonnière, commune de Couéron, près Nantes; il a été élevé dans une habitation humide; on attribue sa cécité à la lumière trop vive qui le

frappa au moment de sa naissance. Il a la figure longue; ses yeux sont très enfoncés; ses membres sont grêles, sa constitution est lymphatique, mais jamais il n'a été malade.

Aveugle, Pierre Jubineau ne pouvait rien distinguer; cependant il voyait quelque peu, mais comme on voit à travers de la porcelaine ou du verre opalin; il ne pouvait

compter les dolgts qu'on lui présentait ; il confondait les couleurs, il ne pouvait marcher devant lui qu'en étendant les mains ; cependant il sentait très bien la lumière d'une chandelle, celle que produisent deux cailloux, et surtout la lumière du soleil. Dans les jours nébuleux il passait de longues heures sur une couette de balle d'avoine, étendu sur le dos et frappant deux cailloux l'un contre l'autre ; la fatigue seule pouvait le distraire de cet amusement. Aux beaux jours, il s'asseyait à sa porte sur une pierre plate, et regardait le soleil, demandant parfois à sa mère, dont il brisait le cœur, si ceux qui ne sont pas aveugles voyaient dans le soleil d'autres choses que lui, et s'il devait être aveugle toute sa vie.

La mère de Pierre Jubineau a deux autres enfants, mais elle n'a pas remarqué qu'ils aient appris plus facilement à parler que le petit Pierre : sa figure ne présentait pas, dit-elle, au premier jour de la vie, l'aspect qu'elle a aujourd'hui ; ce n'est que peu à peu que le front est devenu aussi proéminent ; les oreilles, d'abord plates, se sont redressées, et la conque a pris de la profondeur ; l'odorat et le goût n'ont acquis aucune délicatesse remarquable, mais l'ouïe est devenue d'une finesse excessive. Pierre Jubineau est d'une prodigieuse subtilité à distinguer les bruits divers. Lorsque l'on versait des liquides, il savait, au bruit, si c'était du lait, du bouillon ou toute autre chose ; de l'extrémité d'une chambre à l'autre, il entendait un enfant se baisser et prendre un de ses jouets. Il y a deux ans qu'il a commencé à apprendre à compter ; cependant il sait à peine compter jusqu'à cent ; mais il est difficile de mieux retenir les noms propres et d'avoir pour les mots une mémoire plus heureuse que la sienne.

Le jour de la première opération arrivé, il se montra très calme, plutôt par impassibilité que par énergie de caractère. — « Je le plaçai, dit le médecin, devant une fenêtre ; mais l'oscillation perpétuelle de ses yeux était effrayante. Plusieurs hommes spéciaux avaient déjà refusé de l'opérer ; je venais de constater de fortes adhérences, et je sentis un instant mon courage fléchir. Il n'en est point des grandes et difficiles opérations de la chirurgie comme des autres actes médicaux ; elles réclament une surexcitation générale : il faut que les sens soient plus déliés, la main plus légère et plus alerte que dans l'état habituel ; il faut surtout que l'esprit soit libre de toute préoccupation, prêt à parer aux circonstances imprévues qui se présentent constamment. Je tenais mon instrument comme une plume à écrire, et bientôt j'éprouvai, Dieu merci, une action salutaire ; ma main, devenue ferme, plongea le couteau dans l'œil de l'enfant, et tailla dans la charnue une incision en forme de V. Cette opération n'avait pas duré vingt secondes, que l'enfant poussa un cri, non de douleur, mais de surprise causée par la vivacité d'une impression tout-à-fait inconnue. Les volets furent fermés, l'enfant fut tourné du côté obscur de la chambre, et je lui ouvris l'œil opéré ; mais je le fermai aussitôt à cette vive exclamation : *Je vois, je n'ai pas de mal !*

Une simple compresse d'eau fraîche fut mise sur l'œil opéré, et trois jours plus tard, Pierre Jubineau, dont la plaie était cicatrisée, se trouvait assis dans une chambre peu éclairée, le dos tourné à la fenêtre. L'enfant voyait, mais il ne savait ni distinguer ni regarder. Si on lui présentait un objet, il étendait la main pour le saisir. Il aimait beaucoup l'argent, et on lui donna quelques sous en récompense de ses efforts. Il y avait trois ou quatre jours qu'il avait les yeux ouverts, lorsque je le conduisis à un balcon dans le but de m'assurer de la force de sa vue et d'assister à ses premières sensations. L'enfant reconnut très bien la différence des distances avec son nouvel organe ; mais ayant jeté les yeux à ses pieds, il craignit de tomber dans la rue et faillit avoir une faiblesse : le pauvre Pierre s'était imaginé que les barres du balcon étaient en

bois, et il avait craint de les voir se briser sous son poids ; j'eus beaucoup de peine, lorsqu'il se trouva rassuré, à le ramener au balcon. Lorsqu'il eut bien reconnu que je lui avais dit la vérité, ce qui lui fut facile en touchant les barres du balcon, il se prêta de la meilleure grâce du monde aux expériences que je voulais faire : je lui montrai alors de nouveau deux points différents, et il n'hésita pas à signaler leur distance respective ; je le fis descendre dans la cour de la maison, et ce fut pour lui une occasion de joies immenses. Jusqu'alors l'enfant s'était montré peu soucieux de la vue ; il n'avait témoigné le désir de bien voir que dans le but de se venger de quelques enfants et d'un vieillard encore plus enfant qu'eux, par lesquels il avait été tourmenté pendant sa cécité ; mais à peine eut-il vu une charrette, un cheval et d'autres animaux domestiques, qu'il me pria de le reconduire près de sa mère. Arrivé dans sa chambre, il lui serra au cou et lui dit : *Que je suis content de mes petits yeux de loup ! je vois comme tout le monde ! j'ai distingué tout ce qu'on m'a montré !* Pendant huit jours, on s'occupa de lui faire ramasser des cartes jetées à terre, de lui faire nommer des objets, de le faire promener les mains dans les poches, afin qu'il ne pût s'en servir pour se diriger ; parfois il montait et descendait de cette manière les escaliers ; parfois aussi on le laissait errer dans une cour, et c'était, parmi les habitants de la maison, à qui prévendrait ses demandes. On lui enseigna à reconnaître les couleurs ; le rouge et le bleu furent les deux premières qu'il distingua d'une manière convenable. Plus tard, on voulut s'assurer s'il avait encore besoin du toucher pour corriger les erreurs de la vision, et on lui montra que souvent ce qu'il prenait pour du noir n'était autre chose que le creux des objets.

« Une fois notre jeune aveugle en état de se servir de ses yeux, on lui présenta grand nombre de dessins, et l'on reconnut que son peu d'habitude les lui faisait voir comme des sculptures. Dans une de ses premières sorties, Pierre Jubineau fut conduit, par une de ses protectrices, chez un avoué de Nantes qui lui montra son portrait ; mais l'enfant n'hésita pas à lui dire : *C'est vous qui êtes là !*

Pierre Jubineau est resté près d'un mois à Nantes après ces opérations, et sa vue a toujours été en augmentant, malgré l'inconvénient d'un strabisme très prononcé. Aujourd'hui, il peut compter, à une assez grande distance, des peupliers plantés au voisinage de sa demeure, et chaque jour il est plus joyeux d'avoir recouvré la vue. L'habitude qu'il avait de porter les mains en avant pour se conduire a duré long-temps après les opérations ; dans le moment actuel, il les met dans ses poches dont il aime à retirer sans cesse divers jouets qu'il passerait volontiers sa vie à considérer. Il marchait autrefois en levant fortement les jambes dans la crainte de rencontrer des obstacles ; aujourd'hui, bien que ses yeux lui permettent de les éviter, il ne marche autrement que sur la recommandation spéciale de sa mère ; dans toute autre circonstance, l'habitude l'emporte, et il lève les pieds comme s'il avait à monter les marches d'un escalier. Je ne crois pas que la subtilité de son ouïe ait diminué, mais je présume qu'elle diminuera. Je n'ai rien dit jusqu'à ce moment de la manière dont le toucher s'exerçait chez Jubineau ; comme pour lui toucher c'était voir, on concevra sans peine que ce sens avait acquis une grande perfection ; cependant ses mains étaient passablement rudes et n'offraient rien de cette délicatesse à laquelle ont eût pu s'attendre.

« Avant d'avoir recouvré la vue, notre enfant avait quelques idées aristocratiques, et distinguait dans la société deux classes : l'une d'oisifs aux mains blanches, l'autre de gens laborieux aux mains calleuses ; il a souvent fait fi de cette dernière dont il disait naïvement : *On leur met quelque chose dans la main, et ils le voient à peine !*

» Car pour lui, nous l'avons déjà dit, toucher c'était voir.
 » L'acquisition de la vue n'a point modifié ses idées, et son
 » plus vif désir serait de vivre à la ville, de ne rien faire, et
 » d'avoir les mains aussi douces que les jeunes dames par
 » lesquelles il m'a été présenté. »

On aura lu avec intérêt cette étude physiologique, et l'on aura été frappé de l'esprit et de la vérité probable des détails donnés par le médecin qui a opéré Pierre Jubineau. Ce médecin est l'un des savants dont s'honorent le plus la ville de Nantes et toute la Bretagne, le docteur Guépin. L'opération a eu lieu en 1811.

LA MURAILLE MÉDIQUE.

Parmi les constructions gigantesques qu'avaient élevées les rois de Babylone et de Ninive, on remarquait une immense muraille qui, s'étendant de l'Euphrate au Tigre, couvrait la Babylonie au nord et la séparait de la Mésopotamie. On l'appelait *muraille de Médie* et *rempart* ou *mur de Sémiramis*. Voici ce qu'en dit Xénophon dans son ouvrage de l'*Expédition de Cyrus* (liv. II, ch. 4) : « On arriva en trois marches au mur de la Médie, et on le passa. » Il est construit de briques cuites au feu et liées par un ciment d'asphalte. Sa largeur est de vingt pieds, sa hauteur de cent; on le disait long de vingt parasanges. Babylonie n'en était pas éloignée. » Vingt parasanges font 155 kilom., d'après la valeur admise de cette mesure itinéraire des Perses; mais Xénophon, n'ayant pas vérifié ce qu'il avance ici sur le développement du mur, s'est évidemment trompé, comme on le verra, ou bien la longueur du parasange telle qu'elle a été fixée par d'Anville est trop grande, ce qui nous semble, du reste, démontré par d'autres faits. L'historien grec tombe, au surplus, dans une singulière erreur lorsqu'il avance en terminant que Babylone n'était pas éloignée du grand rempart : le point le plus rapproché en est encore à 115 kilomètres. Néanmoins, bien que réduite de longueur, les dimensions de cette colossale fortification restent telles, qu'elles suffisent pour nous donner une idée de la grandeur de conception, de la hardiesse d'exécution déployées par les monarques assyriens dans la construction des monuments qu'ils élevaient.

Jusque dans ces derniers temps, la position du mur de Médie ne fut qu'approximativement fixée; et un écrivain anglais, traitant de la géographie du livre de Xénophon, a été jusqu'à dire : « Je suis fortement tenté de reléguer la grande muraille médique parmi ces points au sujet desquels il est plus aisé d'exciter le doute que d'obtenir une information exacte. » (*William's Geography of the Anabasis*.) Enfin, M. le docteur Ross, médecin du consulat britannique de Bagdad, en se rendant à la ville ruinée d'Al-Hadhr, parvint à découvrir l'extrémité voisine du Tigre. On lit dans la relation de son excursion : « S mai 1836, midi dix minutes. Je rôdais à droite et à gauche, cherchant avec anxiété la muraille médique, et à midi vingt-cinq minutes j'eus le plaisir de me voir à son sommet. Elle est appelée le *Tchalou* ou *Sidd-Nimroud*; c'est un tertre solide en ligne droite, de vingt-cinq grands pas d'épaisseur, dont la face occidentale est flanquée d'un bastion à chaque cinquante-cinq pas, et défendue par un fossé de vingt-sept pas de large. Ici elle est bâtie de petits cailloux du pays, empétrés dans un ciment de chaux d'une grande dureté; sa hauteur est de trente-cinq à quarante pieds (10 à 12 mètres); elle court en droite ligne du N. N.-E. 1/4 E. au S. S. O. 1/4 O., dans cette dernière direction aussi loin que l'œil peut la suivre. Les Bédouins m'assurèrent que, conservant la même rectitude de ligne, elle s'étend jusqu'à deux tertres appelés *Ramelah*, sur la rive de l'Euphrate, à quelques heures au-dessus de Féloudjah; que dans certaines parties plus avancées elle était construite en briques, que dans d'autres ses ruines étaient de niveau avec le désert. Ils

disent qu'elle a été bâtie par Nimroud (le *Nemrod* de l'Écriture), pour se mettre à l'abri du peuple de Ninive, contre lequel il nourrissait une haine implacable. En cet endroit on y remarque une ouverture ou porte, et sur le bord opposé du fossé une construction quadrangulaire formée d'un rempart épais. » Un an plus tard, un officier de la marine anglaise, M. B. Lynch, a déterminé astronomiquement la position de son origine vers le nord : latitude, 34° 5' 50", longitude, 44° 42' 40" E. de Paris. De là à l'Euphrate, il y a un peu plus de 71 kilomètres, ce qui est la véritable longueur du mur.

Par qui cet immense monument a-t-il été élevé? On l'ignore. La tradition l'attribue, comme on vient de le voir, à Nemrod; les anciens supposaient que c'était l'ouvrage de Sémiramis; son nom ferait croire qu'elle est due aux Mèdes.

Oubli de la charité. — On se flatte en ce qu'on espère de soi-même faire des aumônes quand on sera riche. Les prétextes ne manqueront pas alors pour s'en dispenser : on ne trouve pas à qui la faire; on commence à entrer en défiance de ceux qui se mêlent des affaires de charité, on retarde; on veut encore, mais on remet à un autre temps. Peu à peu on n'y songe plus; après, la volonté se change, on ne le veut plus. BOSSUET.

Il n'y a si pauvre auteur qui ne puisse quelquefois servir, au moins pour le témoignage de son temps.

CLAUDE FAUCHET, *Recueil de la langue et poésie française.*

LES AGOTES *.

Il existe en Navarre, dans la vallée du Bastan, une race d'hommes méprisés, espèce de parias nommés *Agotes*, et monument vivant de la brutalité de certains préjugés des peuples. Leur origine est ignorée, mais l'opinion commune les fait descendre des restes des Albigeois chassés de leur sol natal par les armes catholiques, et réfugiés et répandus au-delà des Pyrénées vers l'an 1215, sous le règne de don Sanche-le-Fort. Les Agotes ont abjuré leurs erreurs, mais ils n'ont pu se soustraire au mépris et à l'horreur qu'inspiraient leurs ancêtres; ils sont encore exclus de toute alliance avec les familles honorables, et ne peuvent aspirer à aucune charge publique. Les offices les plus vils sont leur partage, et ils pourraient avec justice envier le sort de l'esclavage gémissant sous le fouet du colon. Aussi s'éloignent-ils soigneusement de la société de leurs concitoyens, et même à l'église ne se mêlent-ils point avec eux.

On ne peut douter de l'aversion, de la haine qu'inspirent les Agotes; mais le motif n'en est pas clairement défini. L'étymologie du nom ne fournit point assez de lumières pour autoriser sur ce point une opinion raisonnée. Les uns voudraient qu'*Agotes* vint de *Gothis*, c'est-à-dire que ces familles prissent leur appellation des environs de Toulouse dont ils étaient originaires, qu'on nommait anciennement *Galice gothique*, et où domina, plus que partout ailleurs, l'erreur des Albigeois. Mais, outre qu'il n'est pas certain que les Agotes descendent des Albigeois, jamais les habitants de Toulouse n'ont porté le nom d'Agotes. D'autres voudraient y trouver la cause de la haine des Basques pour les Goths; mais alors cette dénomination aurait dû être très anciennement connue, tandis qu'on ne la trouve que plusieurs siècles après la destruction, la disparition, l'oubli de la monarchie des Goths.

On ne peut que faire des vœux pour l'extinction d'un préjugé qu'aucune loi n'autorise, et que condamnent hautement les maximes du christianisme, et les préceptes de la raison.

* Voyez, sur les Cagots de l'ouest et du midi de la France, 1833, p. 25.

LA VALLEE DE LA PIAVE.

Le sol de la Lombardie se présente sous les aspects les plus variés. Au midi s'étendent ces belles plaines que l'industrie agricole a rendues si riches; au nord s'ouvrent des vallées qui vont se perdre au cœur des grandes Alpes, et qui offrent sur tous les points de leur surface les scènes sublimes des régions montagneuses. Telles sont d'un côté la longue Valtellina, arrosée par l'Adda, de l'autre la vallée non moins longue où coule la Piave supérieure, rivière dont le cours assez étendu va se terminer à la mer Adriatique, au nord de Venise.

Cette vallée de la Piave, d'abord profonde et encaissée, dominée par les cimes blanchâtres des hautes montagnes, s'élargit peu à peu, à mesure que l'on s'éloigne de son origine pour se rapprocher des basses terres. En la descendant on trouve plusieurs villages, quelques bourgs : *Pieve di Cadore*, dont Napoléon fit un duché en mémoire de la victoire que les Français y remportèrent sur les Autrichiens en 1797; *Longarone*, *Mel*; une ville, *Belluno*, qui commande à toute la contrée. Plus de trente torrents se rendent au fleuve de droite et de gauche, traversant avec bruit des vallées latérales, qui, à l'occident, pénètrent en serpentant au centre du massif.

Ici, vis-à-vis de Mel, au-dessous de Belluno, voici celle qui mène à Agordo, sur le territoire duquel se trouvent de riches mines de cuivre en exploitation. Ce bourg, peuplé de douze à quinze cents habitants, est assis sur la rive gauche de la Cordevola, que l'on passe sur le pont si élevé appelé avec raison le *Ponte-Alto*, et que représente notre gravure.

Toutes ces vallées ont peu de terres cultivables; mais la hauteur moyenne de leurs montagnes, l'influence de la température élevée du bassin du Pô, qui y tempère la rigueur des hivers, ont permis à leurs pentes de se couvrir de gras pâturages et de forêts dont les produits ont fait la richesse des populations depuis des temps reculés. Et en effet, Venise, la puissante république, qui dut sa force et sa grandeur à ses belles flottes, n'avait à portée aucun des éléments nécessaires à l'établissement et à l'entretien d'une marine aussi formidable que la sienne. Elle était donc obligée de demander au dehors ce qui lui manquait, du bois et du fer. Ces produits se trouvaient en abondance dans les vallées du Cadorin, du Bellunèse et du Feltrin; de plus, ces districts assez éloignés étaient rapprochés d'elle par une communication fluviale commode; la Piave les traversait. La guerre et les traités lui en assurèrent bientôt la possession. Il y a quelques unes des forêts de cette région qui sont con-



(Pont Alto, près Agordo.)

sidérables. A l'est de Belluno, sur la rive orientale du lac de Santa-Croce, la croupe des montagnes est revêtue d'arbres pressés, de pins, de sapins, de châtaigniers, de chênes qui couvrent un canton entier; c'est le *bosco del Canseglio*, qui fournit des mâts et d'excellents bois de construction.

Venise a dégénéré, mais l'exploitation se continue toujours, et le commerce n'a pas cessé ses expéditions. Les arbres coupés chaque année, détaillés selon leur nature, soit en morceaux, soit en plus grosses pièces, sont amenés au bord des torrents et précipités dans les eaux qui les amè-

nent jusqu'à la Piave, où ils sont réunis en trains et conduits ainsi vers l'Adriatique. Le flottage se fait sur tous les ruisseaux et les torrents des montagnes, sur les différents affluents de la Piave, sur la Cordevola qui traverse Agordo, sur le Mac, etc. Belluno et Cadore doivent à cette industrie une partie de leur importance.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOONE et MARTINET, rue Jacob, 30.

SOUVENIRS DE BARCELONE.

(Voy. p. 208, 276.)

III.

PALAIS DE LA DÉPUTATION. — LA REAL AUDIENCIA.



(Palais de la Députation, à Barcelone. — Partie supérieure de la porte d'entrée.)

En 1456 fut commencée la construction de la *Casa de deputacion*, le Palais de la députation de Barcelone, où s'assemblaient, comme à Saragosse et à Valence, les États de la province pour délibérer sur les intérêts de la couronne d'Aragon. Le palais a changé son antique destination à l'époque où cette couronne, en 1469, a été réunie à celle de Castille sous Ferdinand et Isabelle. Le palais de la députation est aujourd'hui la *Real Audiencia*, le Palais de Justice. Là demeure le *regente*, le président du tribunal, le chef de la justice en Catalogne; là se trouvent aussi les archives de la couronne d'Aragon. L'architecte, maître Pierre Blay, l'élève de Jaime Amigo, curé de Tibiza, dans l'évêché de Tortosa, restaura, en 1598, le palais de la députation. Homme de goût et d'expérience, il conserva tout ce qu'il put du palais de 1456, et y ajouta ce qui forme aujourd'hui la façade du monument. La porte d'entrée de la chapelle de saint George, patron de la *deputacion*, cette belle porte au style gothique fleuri, fut soigneusement gardée, ainsi que le vieil escalier, la cour d'en bas et celle d'en haut où se trouve un jardin planté à la manière arabe, orné de jets d'eau, d'encaissements de plantes et d'arbres contenus à trois pieds du sol par des *azulecos* (briques en faïence). Dans ces encaissements brillent de leur beauté naturelle et de leurs riches parfums, les jasmains d'Orient, les *karamboes* odorants, la cassie-farnèze (*mimmosi africana* aux boutons d'or), des orangers aux espèces variées, et des citronniers séculaires.

Notre gravure peut donner une idée exacte du style de la porte latérale qui sert d'entrée au palais; elle est du pre-

mier temps de sa construction, et se trouve à la droite de la façade, dans la rue *del Bisbe*, qui conduit au palais Episcopal.

Les archives d'Aragon, placées dans le palais, sont au premier étage et à l'étage supérieur; on y entre par le jardin; elles longent la rue *del Bisbe*; don Prospero de Bofarull en est le chef. Ce savant *archivero* a mis ces archives dans un ordre si admirable qu'en une minute vous pouvez trouver le moindre comme le plus important document de l'histoire aragonaise ou de ce qui peut y avoir rapport, depuis l'an 800 jusqu'à nos jours.

Le *real y general archivo de la corona d'Aragon* a été créé en 1766. On y compte 8 000 codex in-folio, 20 000 instrumenta écrits, 900 bulles pontificales, etc., etc. Son organisation intérieure date de 1758; aussi simple qu'économique, elle pourrait servir de modèle à bien des archives royales. Trois *officiales*, indépendamment de l'*archivero*, un portier, un relieur composent le modeste personnel de ces riches et importantes archives; il est vrai que ces six personnes n'ont point là des sinécures.

On sait que les archives qui se trouvaient jadis à Saragosse ont été détruites lors du siège que la cité soutint en 1808-1809 contre les Français. Barcelone s'est mise en garde contre un semblable danger: si la capitale de la Catalogne est menacée d'un siège, à l'instant toutes les archives peuvent être placées dans des galeries souterraines, bien saines, bien aérées et à l'épreuve de la bombe: l'expérience en a été faite plusieurs fois, et aucun désordre ne s'est manifesté dans ce déménagement.

Du reste tout est digne d'intérêt dans le palais de la députation. La chapelle de Saint-George contient de précieux ornements destinés au maître-autel. On y remarque une admirable tapisserie brodée en fort relief, d'après un dessin qu'on pourrait croire de Raphaël sortant de l'école du Perugin. L'éclat de l'or et des pierreries le disputent à l'art du brodeur et du dessinateur : le sujet est saint George délivrant une jeune fille du dragon.

DROIT D'AINESSE.

Le droit d'ainesse a été aboli par la révolution de 1789, mais les mœurs l'avaient depuis long-temps condamné, et l'usage seul l'avait conservé dans les familles nobles. Aujourd'hui le partage égal des biens entre les enfants paraît si équitable, que s'il y avait absence de lois à cet égard les choses n'en iraient plus autrement qu'elles ne vont. En Angleterre, au contraire, le droit d'ainesse, et toutes les lois qui en dérivent, se sont conservés dans toute leur intégrité. Les anciennes habitudes dominent tellement les esprits sur ce point, que non seulement ces droits sont sanctionnés par les lois, mais qu'à un très petit nombre d'exceptions près, les Anglais semblent incapables de concevoir un autre ordre de choses que celui qui est établi dans leur pays. Cette façon de penser domine même dans les classes ouvrières, qui n'ont d'autre richesse que le travail de leurs mains. Voici à ce sujet une anecdote assez caractéristique.

Un maître de forges français, voyageant en Angleterre pour s'instruire des progrès dans la fabrication du fer, descendit, il y a quelques années, au fond d'une mine de charbon située dans un des districts où les opinions radicales étaient les plus répandues parmi le peuple. Arrivé dans les galeries souterraines, il s'entretint avec les ouvriers de la nature et de la durée de leur travail, de leur salaire, de leur nourriture, de tous les détails de leur condition. Les ouvriers à leur tour, intéressés par la conversation d'un homme qui montrait une connaissance précise de leurs intérêts et de leurs besoins, attirés d'ailleurs par la libéralité des opinions qu'il manifestait, lui adressèrent quelques questions sur l'état de la classe laborieuse en France. Combien d'ouvriers employez-vous ? lui demandèrent-ils. — Quatre ou cinq cents. — C'est quelque chose ; et quel est leur salaire ? Que coûte, dans la partie de la France que vous habitez, la nourriture et l'entretien d'une famille ? — Leur salaire est inférieur au vôtre ; mais cette infériorité est plus que compensée par le bas prix des objets de première nécessité. — Vous avez raison, lui répondirent les mineurs, après avoir fait entre eux un petit calcul qui leur prouvait qu'en effet la condition des ouvriers était meilleure en France qu'en Angleterre ; mais combien travaillent-ils par jour ? — Huit heures, terme moyen. — Pas plus ! Et que font-ils du reste de leur journée ? Ils cultivent leur héritage et travaillent pour leur propre compte. — Que dites-vous ? Leur héritage ! Ils sont donc propriétaires ? Ils ont un champ, une maison à eux ? — Oui, sans doute ; du moins la plupart de ceux que j'emploie. A ces mots, l'étonnement se peignit sur toutes les physionomies. Et cet héritage, reprit le plus intelligent des mineurs, que devient-il à la mort du père ? — Il se partage entre les enfants. — Quoi ! également ! — Oui, sans doute, ou à peu près. — Mais une petite propriété partagée entre plusieurs enfants doit se réduire à rien. — Non ; car ordinairement, lorsque l'un d'eux n'est pas assez riche pour acheter la portion de ses frères, la propriété se vend et passe entre les mains d'une personne qui peut la conserver entière et l'améliorer.

Ici finit le dialogue ; mais ces deux idées d'ouvriers-propriétaires et de partage égal entre les enfants avaient si vivement frappé les mineurs anglais, que le dimanche sui-

vant ils en firent l'objet d'une délibération en règle dans un de ces clubs où les hommes, même de la classe la plus pauvre, se réunissent pour lire les journaux ou pour s'entretenir de leurs intérêts communs. Après un long débat, on alla aux voix, et la majorité prononça que sans doute il était bon que les ouvriers fussent propriétaires, mais que l'héritage devait passer à l'aîné et n'être point divisé.

Il n'y a que les hommes vils et méprisables qui, se laissant vaincre par la souffrance, cherchent un refuge dans la mort.

AGATHON, *poète tragique grec.*

PRINCIPAUX ORDRES DE CHEVALERIE.

FRANCE ET PALESTINE.

Douzième siècle.

Ordre de Saint-Lazare. — Parmi les chevaliers hospitaliers établis en Palestine pour soigner les malades, protéger les pèlerins et défendre le Saint-Sépulcre, les plus anciens sont ceux de Saint-Lazare. Ils ne formaient primitivement qu'un seul ordre avec ceux de Saint-Jean de Jérusalem ; et c'est seulement depuis leur séparation qu'ils se vouèrent spécialement au soin des lépreux. Louis-le-Jenne, qui avait pu apprécier dans la Terre-Sainte les services de ces chevaliers, en emmena un grand nombre en France, et leur donna, par des lettres-patentes de l'an 1154, son château de Boigny, près d'Orléans, qui devint le chef-lieu de l'ordre. Ils se répandirent de là par toute l'Europe ; et leurs richesses s'accrurent tellement qu'elles excitèrent la convoitise des chevaliers de Saint-Jean. Ceux-ci obtinrent en effet, en 1490, la suppression de l'ordre de Saint-Lazare à leur profit ; mais la bulle d'Innocent VIII ne fut pas reçue en France, où il ne cessa point d'y avoir un grand-maître.

Après bien des vicissitudes, cet ordre, qui avait été rétabli par le pape au seizième siècle, et auquel Henri IV avait uni celui de *Notre-Dame de Mont-Carmel*, devint, sous Louis XIV, un des plus importants de l'Europe, et conserva sa splendeur jusqu'à la révolution française, époque où il fut aboli.

La grande croix de l'ordre de Saint-Lazare et de Notre-Dame de Mont-Carmel était à huit pointes, d'un côté émaillée d'une amarante avec l'image de la Vierge, et de l'autre émaillée de vert avec l'image de saint Lazare sortant du tombeau.

Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, de Rhodes ou de Malte. — Un hôpital fondé par des marchands d'Amalphi pour loger les pèlerins, et dédié à S. Jean-l'Aumônier, fut l'obscur berceau de cet ordre fameux qui a rendu de si grands services à la chrétienté. On vient de voir que les hospitaliers de Saint-Jean étaient d'abord confondus avec ceux de Saint-Lazare : lors de leur apparition, vers l'an 1112, ils prirent pour se distinguer une croix blanche à huit pointes sur un habit noir. Ces nouveaux frères hospitaliers ne se bornèrent point au service des hôpitaux, ils se firent bientôt remarquer dans les combats livrés aux infidèles. Après la prise de Jérusalem, ils furent contraints de se retirer à Margat, puis à Saint-Jean-d'Acre, qu'ils défendirent vaillamment contre les Sarrazins, et enfin à Limisson, dans le royaume de Chypre, où ils demeurèrent jusqu'en 1510. Cette même année, ils s'emparèrent de l'île de Rhodes, s'y établirent, la fortifièrent et en firent par leur valeur le boulevard de la chrétienté en Orient. Deux siècles plus tard, Soliman était maître de l'île de Rhodes, et les chevaliers de Rhodes erraient dans la Méditerranée, cherchant partout un refuge. Charles-Quint leur offrit l'île de Malte ; et ce fut là le dernier théâtre de leurs glorieux exploits contre les Turcs. — On peut voir, pour plus de détail, un article spécial sur l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, inséré en 1855, p. 127 et suivantes.

Chevaliers du Temple. — Vers l'an 1118, neuf gentilshommes se consacrèrent au service de Dieu, à Jérusalem, et, après avoir vécu quelques années sans augmenter leur nombre, obtinrent la permission de bâtir une maison dans l'enclos du Temple de Salomon : de là leur vint le nom de *Chevaliers du Temple* ou *Templiers*. L'ordre du Temple reçut sa confirmation, sa règle et son habit au concile de Troyes, en 1127. La règle fut composée par S. Bernard : quant à l'habit, il était blanc et surmonté d'une croix patriarcale rouge. Les nouveaux chevaliers n'eurent garde d'oublier le but de leur institution : défenseurs intrépides de la foi chrétienne, ils portèrent par leurs brillants faits d'armes la terreur dans les rangs des infidèles, et acquirent une importance proportionnée à leur utilité. Ils ne tardèrent pas à se répandre dans toute l'Europe, où leurs maisons, dont Matthieu Paris porte le nombre à neuf mille, élevèrent leurs tours crénelées aussi haut qu'aucun château féodal. Mais leurs immenses richesses, fruit de leurs victoires, ou provenant de donations pieuses, les rendirent ambitieux et causèrent leur perte.

Les rois, jaloux de la puissance d'un ordre devenu peut-être dangereux, ne cherchaient que l'occasion de le faire supprimer; d'atroces accusations, trop peu justifiées, il faut le dire, servirent de prétexte pour le condamner et l'abolir au concile de Vienne en 1312. Les dépoüilles des malheureux Templiers furent adjugées aux chevaliers de Saint-Jean, à l'exception des biens situés en Aragon, que l'on donna à l'ordre de Calatrava, et de ceux situés en Portugal, qui furent dévolus aux chevaliers du Christ. Néanmoins Philippe-le-Bel s'appropriâ les deux tiers de leurs biens mobiliers pour les frais du procès; le roi d'Aragon unit à son domaine dix sept châteaux, et le roi de Castille en garda aussi quelques uns.

Treizième siècle.

Chevaliers de la Cosse de Genêt. — L'ordre militaire de la Cosse de Genêt fut institué, en 1254, par Louis IX, à l'occasion de son mariage avec Marguerite de Provence. La veille du couronnement de la reine, ce saint roi reçut lui-même, des mains de Gauthier, archevêque de Sens, le collier de l'ordre, qui était composé de tiges et de cosses de genêt, émaillées et entrelacées de fleurs-de-lys d'or avec la devise : *Exaltat humiles* (il élève les humbles). Cet ordre, destiné seulement aux princes et aux grands seigneurs du royaume, subsista jusqu'au règne de Charles VI.

Quatorzième siècle.

Chevaliers du Porc-épic ou du Camail. — Cet ordre fut établi, en 1494, par Louis de France, duc d'Orléans, et aboli par le roi Louis XII, lors de son avènement au trône. Les chevaliers portaient sur un mantelet d'hermine une chaîne d'or d'où pendait un porc-épic de même métal, avec cette devise : *Cominus et eminus* (de près et de loin). L'ordre du Porc-épic était aussi appelé du nom de *Camail*, parce que le duc d'Orléans donnait à ceux qu'il décorait du collier un camé sur lequel était gravée la figure du porc-épic.

Quinzième siècle.

Chevaliers du Fer-d'Or et écuyers du Fer-d'Argent. — C'était une société de seize gentilshommes, tant chevaliers qu'écuyers, formée, en 1444, dans l'église de Notre-Dame de Paris, par Jean, duc de Bourbon. La galanterie avait présidé à l'institution de cet ordre qui n'eut que peu de durée; ceux qu'on y admettait faisaient le serment de se battre à outrance pour l'honneur des dames. Les chevaliers portaient tous les dimanches un *fer d'or* de prisonnier à la jambe, et les écuyers un *fer d'argent*.

Ordre de Saint-Michel. — C'est en 1469 que Louis XI institua l'ordre de Saint-Michel. Il fixa à trente-six seulement le nombre des chevaliers, et ordonna qu'ils porte-

raient tous les jours un collier d'or composé de coquilles entrelacées et posées sur une chaîne d'or, où était attachée une médaille représentant saint Michel. Nous ne saurions mieux faire connaître le haut degré de considération dont jouit cet ordre pendant près d'un siècle, et l'avilissement où il tomba depuis, qu'en rapportant ce qu'en dit Montaigne lui-même au livre II de ses *Essais* : « Je demandais à la » fortune autant qu'à autre chose l'ordre Saint-Michel estant » jeune; car c'estoit lors l'extrême marque d'honneur de » la noblesse françoise, et très rare. Elle me l'a plaisamment accordé : au lieu de me monter et hausser de ma » place pour y aveindre, elle m'a bien plus gracieusement » traité; elle l'a ravallé et rabaissé jusques à mes es- » paules, et au dessous. » Les femmes de la cour corrompue d'Henri II avaient rendu cet ordre véniel : c'est ce qui explique pourquoi il était tellement déchu dans l'opinion publique qu'on l'appelait le *collier à toutes bêtes*, lorsque Henri III l'unit à celui du Saint-Esprit, dans l'espoir de le relever de son abaissement.

Seizième siècle.

Chevaliers du Saint-Esprit. — Henri III voulant réhabiliter l'ordre de Saint-Michel, qui était tombé en discrédit, le réunit à un nouveau qu'il établit en 1578, et auquel il donna le nom de *Saint-Esprit* en commémoration du double anniversaire de son élection, comme roi de Pologne, et de son avènement au trône de France, qui avaient eu lieu le jour de la Pentecôte. Ce prince se déclara le grand-maître de l'ordre, et ordonna que pour y être admis il faudrait être déjà chevalier de Saint-Michel, faire profession de la religion catholique, prouver au moins trois degrés de noblesse, et avoir atteint l'âge de trente-cinq ans. Le nombre des chevaliers, après avoir varié, fut depuis fixé à cent, dont les trente plus anciens jouissaient d'une pension de six mille livres, et les autres de trois mille livres. La décoration consistait en une croix d'or à huit pointes pommetées, cantonnées de fleurs-de-lys d'or avec une colombe d'un côté, et l'image de saint Michel de l'autre. Le ruban était bleu céleste moiré.

Cet ordre, qui était un des plus illustres de l'Europe, n'a pas survécu à la révolution française.

Dix-septième siècle.

Ordre de Saint-Louis. — Cet ordre purement militaire fut institué par Louis XIV, en 1695, comme l'indique la légende (*Ludovicus magnus instituit* 1695) écrite en lettres d'or sur la bordure d'azur qui entoure la croix. Au revers, on lit : *Bellicæ virtutis præmium*, « récompense de la valeur, » ce qui fait assez connaître le but de l'institution. La preuve de la noblesse n'était point exigée pour y être admis, et le mérite militaire était le seul titre que l'on dût invoquer. Un édit du mois d'avril 1719 ordonna entre autres choses qu'on ne recevrait aucun chevalier à moins qu'il n'eût servi sur terre et sur mer en qualité d'officier pendant dix ans, qu'il ne fût encore actuellement au service, et qu'il ne professât la religion catholique.

L'ordre de Saint-Louis subit le sort commun à toutes les institutions de l'ancienne monarchie : il fut aboli à l'époque de la révolution française; mais il a été depuis renouvelé pendant la restauration, et il fut de nouveau supprimé en 1850.

Dix-huitième siècle.

Ordre du Mérite militaire. — On vient de voir qu'il fallait faire profession de la religion catholique pour être nommé chevalier de Saint-Louis : c'est pourquoi Louis XV pensant qu'il y aurait de l'injustice à laisser sans récompense les services militaires des officiers non catholiques, créa, en 1759, l'ordre spécial du Mérite militaire, qui s'est maintenu jusqu'à la révolution française.

Les chevaliers portaient une croix d'or à huit pointes

semblable à la croix de Saint-Louis, et suspendue à un ruban bleu foncé. Au milieu de la croix était, d'un côté, une épée en pal, et autour la devise : *Pro virtute bellica* (pour la valeur guerrière); de l'autre côté, une couronne de laurier et la légende : *Ludovicus XV instituit 1759*.

D'x-neuvième siècle.

Légion-d'Honneur. — Napoléon, convaincu de l'utilité des distinctions honorifiques, obtint du pouvoir législatif, non sans quelque opposition, il est vrai, la loi du 19 mai 1802, qui établissait la Légion-d'Honneur pour récompenser, soit les services militaires, soit les grands talents et les vertus civiles. L'empereur devint le chef de la Légion-d'Honneur, jura, lors de son sacre, d'en maintenir les statuts, et se réserva la nomination de tous les membres. Les légionnaires portaient à la boutonnière, et attachée à un ruban moiré rouge, une étoile émaillée de blanc à cinq rayons doubles avec une couronne de chêne et de laurier, au milieu de laquelle étaient, d'un côté, l'effigie de l'empereur et la légende : *Napoléon, empereur des Français*;

de l'autre côté, l'aigle armé de la foudre, et la devise *Honneur et Patrie*. Il est à remarquer que cette décoration n'ayant été accordée en général qu'au mérite réel dont l'empereur fut toujours si bon juge, le nouvel ordre acquit dès son origine la plus grande célébrité, et plus d'un souverain de l'Europe ambitionna l'honneur d'y être agrégé. Deux maisons impériales, celles de Saint-Denis et d'Ecouen, furent établies pour l'éducation des filles des membres de la Légion-d'Honneur. Lors de la restauration, Louis XVIII rendit une ordonnance par laquelle il maintint l'institution et les statuts de l'ordre, qui prit le nom d'ordre royal de la Légion-d'Honneur, et il s'en déclara le grand-maître. A l'effigie de Napoléon, on substitua celle de Henri IV avec cette légende : *Henri IV, roi de France et de Navarre.* — L'aigle impérial fut remplacé par des fleurs-de-lys. Les commandants prirent le titre de *Commandeurs*; les grands cordons celui de *grand'-croix*. Depuis la révolution de 1830 quelques modifications ont encore été apportées à la décoration. Les fleurs-de-lys sont remplacées par un fond d'argent orné de deux drapeaux tricolores.



(Chevalier de l'ordre de l'Ours. — Suisse, 1213.)



(Chevalier de l'Écaille. — Espagne, 1316.)

ESPAGNE.

Douzième siècle.

Chevaliers de Saint-Sauveur. — Ces chevaliers furent institués, environ l'an 1118, par Alphonse I, roi d'Aragon, qui s'en déclara le chef. Leur règle avait une grande analogie avec celle des Templiers : c'étaient mêmes devoirs et mêmes vœux, si ce n'est que les chevaliers de Saint-Sauveur avaient la liberté de se marier. Ils portaient pour marque distinctive une croix ancrée de gueules sur une robe blanche. Cet ordre, ainsi que la plupart des ordres d'Espagne, avait été créé pour combattre les infidèles; et il tomba naturellement en désuétude quand les Maures eurent été entièrement chassés de la Péninsule.

Ordre de Calatrava. — Les Templiers ayant désespéré de défendre la ville de Calatrava contre les Maures, Sanche III, roi de Castille, en confia la défense à l'abbé dom Raymond et à dom Diégo de Velasquez, moines de Citeaux, dont le premier métier avait été celui des armes. Plusieurs nobles ne tardèrent pas à se joindre à ces religieux si pleins de zèle et de bravoure; et Sanche, pour mieux en-

courager les chefs de l'entreprise, leur donna en fief, l'an 1158, cette place importante. Telle est l'origine de l'ordre moitié religieux, moitié militaire, de Calatrava, que le pape Alexandre III confirma en 1164. La robe monastique que portaient les chevaliers, convenait peu à des guerriers; Benoît XII les en dispensa, et Paul III leur permit de se marier une fois seulement. Par les services signalés qu'il rendit dans les guerres contre les infidèles, cet ordre acquit une haute importance; et les grands-maîtres eurent beaucoup de part aux affaires de l'Etat jusqu'au temps où la grande maîtrise fut annexée à la couronne d'Espagne. L'habit de cérémonie des chevaliers était un grand manteau blanc sur lequel il y avait, du côté gauche, une croix rouge fleurdelysée.

Ordre de Saint-Jacques-de-l'Épée. — La nécessité de défendre les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle contre les mauvais traitements que leur faisaient trop souvent subir les Maures donna lieu à l'établissement des chevaliers de Saint-Jacques-de-l'Épée vers l'an 1170. Grâce aux exploits de ces chevaliers, le nouvel ordre ne tarda pas à devenir le plus opulent de l'Espagne; mais ses grands biens

furent cause des divisions et des guerres intestines dont il donna le scandale, jusqu'à ce que le pape Adrien VI en eût annexé la grande-maîtrise à la couronne d'Espagne.

La décoration consistait en une croix de gueules fleurdelysée et terminée en épée sur un manteau blanc.

Vers la fin du dernier siècle, on comptait en Espagne quatre-vingt-sept commanderies et environ six cents chevaliers de cet ordre.

Chevaliers d'Alcantara ou de Saint-Julien-du-Poirier. — Alphonse IX, roi de Castille, ayant, en 1212, enlevé aux Maures la ville d'Alcantara, en confia la garde aux



(Chevalier de la Cosse de Genêt. — France. Costume antérieur à 1365.)



(Chevalière de l'Echarpe. — Espagne, 1390.)



(Chevalier de l'ordre de Malte. — Costume de 1678.)



(Chevalier de Saint-Louis. — France. Costume paré de 1693.)

chevaliers de Calatrava qui, après l'avoir gardée cinq ans, la cédèrent, du consentement d'Alphonse, aux chevaliers de *Saint-Jean-du-Poirier*, institués l'an 1176 dans la ville de Peirera, au royaume de Léon. Ceux-ci dès lors prirent le nom de chevaliers d'Alcantara et se soumirent à l'ordre de Calatrava ; mais s'en étant séparés depuis, ils obtinrent du pape Jules II une bulle qui les rendit à l'indépendance. Ils prirent alors pour se distinguer une croix verte fleurde-

lysée, au lieu de leurs premières armes qui consistaient en un poirier vert.

Cet ordre est un de ceux qui ont contribué avec le plus de succès à délivrer l'Espagne de la domination des Maures. Sous le règne de Ferdinand et d'Isabelle, il fut uni à la couronne, et au commencement de ce siècle il avait conservé une grande partie de sa puissance, puisqu'il possédait encore plus de quarante commanderies.

Quatorzième siècle.

Chevalières de l'Echarpe. — Les femmes de la ville de Placentia ayant défendu vaillamment cette place contre les Anglais, qui furent forcés par ces nouvelles amazones à en lever le siège, Jean I roi de Castille, pour récompenser cet acte d'héroïsme et en perpétuer le souvenir, institua en 1390 l'ordre de l'Echarpe, réuni depuis à celui de la Bande. La décoration consistait en une écharpe d'or sur le corsage.

Quinzième siècle.

Chevaliers de l'Écaille. — La plus grande obscurité règne sur l'origine et le sort de l'ordre de l'Écaille, que l'on pense généralement avoir été établi sous Jean II, roi de Castille, pour combattre les Maures et protéger la religion catholique. Les chevaliers de l'Écaille portaient sur un habit blanc, du côté gauche de la poitrine, une croix faite d'écailles de poissons,

Ordre de la Toison d'or. — Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne et comte de Flandres, créa l'ordre de la Toison d'or le 10 janvier 1430, pendant les fêtes célébrées à Bruges, à l'occasion de son mariage avec Elisabeth de Portugal. Il s'en attribua la grande maîtrise, qui passa ensuite aux rois d'Espagne par le mariage de l'archiduc Philippe, fils de Marie de Bourgogne, avec Jeanne-la-Folle, fille et héritière d'Isabelle, reine de Castille. Cet ordre, étant réservé aux princes, aux grands d'Espagne et à ceux qui avaient rendu à l'état des services éminents, devint un des plus brillants et des plus honorables de l'Europe. Depuis Charles-Quint le nombre des chevaliers fut illimité. Le collier, au bout duquel pendait une toison d'or, était émaillé de la devise de Bourgogne.

Dix-huitième siècle.

Ordre de Saint-Charles. — A l'occasion de la naissance de l'infant des Asturies, Charles III institua, au mois de décembre 1771, l'ordre royal de Saint-Charles. Pour lui donner plus d'éclat, il ordonna qu'il serait incompatible avec tous les autres, à l'exception de celui de la Toison d'or, et que ceux que l'on y admettrait seraient divisés en deux classes : les chevaliers grand'-croix au nombre de soixante, et les chevaliers pensionnaires au nombre de deux cents. Les premiers portaient de l'épaule droite à l'épaule gauche un large ruban bleu céleste à liserés blancs, retenu aux extrémités par un nœud de ruban étroit de la même couleur, auquel était suspendue une croix qui ne différait de celle du Saint-Esprit que par l'image de la Conception et la légende : *Virtuti et merito* (à la valeur et au mérite). La croix des seconds, plus petite, était simplement attachée à la boutonnière avec un ruban de même couleur.

SUISSE.

Treizième siècle.

Ordre de l'Ours ou de Saint-Gall. — Frédéric de Souabe désirant donner des marques de sa reconnaissance à l'abbé de Saint-Gall et aux principaux seigneurs des cantons suisses qui avaient contribué à le faire élire empereur, leur distribua, en 1215, des colliers d'or, au bout desquels pendait un ours émaillé de noir, et voulut qu'aux abbés de Saint-Gall appartint désormais le droit de nommer les chevaliers. Telle est l'origine d'un ordre qui fut florissant jusqu'à l'époque où la Suisse secoua le joug de l'Autriche, pour se constituer en république.

LE SERF.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 282.)

§ 2.

Le même droit de conquête qui dans l'antiquité partagea les sociétés en hommes libres et en esclaves, avait donné

naissance, dans le moyen âge, au seigneur et au serf. Celui-ci n'était donc, à proprement parler, qu'un esclave dont on avait allongé la chaîne. Attaché à la glèbe, c'est-à-dire à la terre qu'il cultivait, il devait à son maître la meilleure part de son temps et de ses bénéfices, le suivait à la guerre, et était obligé, en cas de captivité, de payer sa rançon.

Mais en revanche son pécule lui appartenait ; il vivait chez lui, labourait pour son compte, et ne recevait point l'ordre immédiat du seigneur. C'était un débiteur, non un valet.

Beaucoup de serfs, enrichis par leur travail, avaient fini par se racheter, et de là était venue la bourgeoisie. Cette dernière, vassale du roi ou d'un autre seigneur, c'est-à-dire soumise à certains hommages et à certaines redevances, tendait à s'émanciper chaque jour, et formait déjà ce tiers-état ou troisième état qui devait un jour primer les deux autres. Au quinzième siècle, où se passe notre histoire, la puissance des communes ou réunions de bourgeois commençait déjà à devenir redoutable, et toute l'ambition du serf était d'en faire partie. Le clergé, qui avait favorisé les premiers affranchissements, continuait à travailler à la destruction du servage, en prenant le parti du faible contre le fort et proclamant l'égalité des hommes devant Dieu ; mais la noblesse, de son côté, qui sentait que la domination lui échappait, était devenue plus jalouse de ses droits, et employait tour à tour, pour les maintenir, l'extrême indulgence ou l'excessive sévérité. Bien que le système féodal fût menacé, il était donc encore entier, et d'autant plus visible qu'il se trouvait en face d'un nouvel ordre de choses.

Ainsi, pour nous résumer, la nation comprenait alors quatre classes distinctes : les nobles, les religieux, les bourgeois, et les serfs. Au-dessus de tout était la puissance royale, qui grandissait chaque jour au détriment des seigneurs.

Cependant ces derniers avaient encore conservé leurs droits les plus importants, tels que ceux de se faire réciproquement la guerre, d'établir l'impôt sur leurs terres, et de rendre la justice.

Ce dernier privilège, le plus redoutable de tous, leur donnait, par le fait, droit de vie et de mort sur leurs gens ; car leurs arrêts sans contrôle n'étaient le plus souvent que l'expression de leur colère ou de leur clémence : la passion jugeait et faisait elle-même exécuter ses sentences.

On comprend, d'après un tel état de choses, quelle dut être l'inquiétude de Catherine et de Thomas Lerouge lorsqu'ils virent emmener Jehan. Messire Raoul était connu pour un homme emporté, qui condamnait sans rien entendre et revenait rarement sur ses jugements. Or il était à craindre que maître Moreau n'en profitât pour perdre Jehan, car son astuce égalait sa méchanceté.

Catherine courut chez le collecteur pour le supplier d'intercéder en faveur de son cousin ; mais le collecteur refusa de se mêler d'une affaire qui pouvait le compromettre sans profit. Il en fut de même du prévôt, qui craignit de faire renvoyer son cheval, mis au vert dans les prairies de monseigneur par la protection de maître Moreau, et du notaire, qui objecta que l'intendant pouvait lui faire retirer les actes du château.

Catherine s'en revenait pour porter ces mauvaises nouvelles à Thomas Lerouge ; elle suivait la lisière des blés, le cœur gros et les yeux rouges, lorsqu'elle aperçut un moine de Saint-François qui arrivait par un autre sentier, se dirigeant également vers Rillé.

C'était un homme déjà vieux, mais dont le visage épanoui respirait je ne sais quelle bonté active. Il portait un bâton, une cape, et une corde en bandoulière, à laquelle étaient passées une miche de pain bis et une gourde en forme de missel. Catherine le salua.

— Bonjour, mon enfant, dit le moine ; d'où venez-vous donc ainsi, à une heure où tout le monde travaille aux champs ?

— Je viens de chez le prévôt, mon père, répondit Catherine d'un accent ému.

— De chez le prévôt ! auriez-vous quelque démêlé avec la justice ?

— Non pour moi, mais bien pour mon cousin Jehan.

— Quelle faute a-t-il donc commise ?

La jeune fille raconta ce qui était arrivé la veille, et comment Jehan avait été conduit aux prisons du château.

— Dieu le sauve ! dit le Père Ambroise (c'était le nom du franciscain) ; j'ai vu passer, il y a une heure, le comte Raoul avec toute sa suite, et l'on eût dit un orage d'été. Un de ses écuyers a raconté au village qu'il avait été désarçonné trois fois au tournoi d'Angers, et qu'il en avait la rage au cœur.

— Ah ! que dites-vous là, mon père ? s'écria Catherine ; l'intendant va profiter de cette humeur noire pour lui parler de Jehan, et ils le feront pendre aux fourches du château !

— Il faut espérer en sa miséricorde, dit le moine d'un ton prouvant qu'il n'en attendait rien lui-même.

— Oh ! non, non, reprit l'enfant en joignant les mains et fondant en larmes. Monseigneur Raoul n'a jamais pardonné dans sa colère ; quand le cœur lui point, il s'en venge sur le premier qui se trouve à la longueur de sa main. Il n'y a plus d'espoir pour Jehan, mon pauvre Jehan !... Et que va devenir le vieux père ? qu'allons-nous devenir tous sans lui ? c'était notre force et notre avenir. Ah ! si vous le connaissez, mon révérend !... courageux comme un sanglier pour qui l'insulte, et bon comme un chien avec ceux qu'il aime... Et penser que personne n'ose dire la vérité pour le défendre, ni le prévôt, ni le notaire, ni le collecteur... il n'y a que moi et le vieux père qui oserions déclarer que le tort est à l'intendant ; que c'est lui qui l'a injurié, frappé... Mais, pauvres gens que nous sommes, on ne nous écouterait point, et Jehan sera perdu. Ah ! pourquoi ne puis-je le sauver avec tout ce que j'ai de sang !

En parlant ainsi, l'enfant sanglotait et pressait ses mains jointes sur sa poitrine. Le moine fut attendri.

— Conduisez-moi au château de messire Raoul, dit-il, et je parlerai pour le prisonnier.

Catherine jeta un cri de joie.

— Est-ce vrai, mon père ? demanda-t-elle éperdue.

— Notre devoir n'est-il point de secourir ceux qu'on opprime ? reprit le franciscain.

— Et vous osez parler au comte Raoul ?

Le moine sourit.

— Le comte Raoul n'est qu'un homme, dit-il, et nous osons tous parler à Dieu. Montrez-moi le chemin, enfant, et surtout hâtez-vous, car la justice des châteaux est expéditive, et nous pourrions arriver trop tard.

Cette pensée fit frissonner Catherine. Elle se mit à courir vers le château, suivie du moine qui avait peine à la suivre.

Ils ne tardèrent point à l'apercevoir : la jeune fille leva les yeux avec terreur vers les fourches de justice qui surmontaient la princi-pale tour ; mais elle n'y vit que les squelettes des deux routiers pendus l'année précédente par ordre de Raoul. Son cœur se desserra, et elle continua sa route d'un pas moins rapide.

Le château de Rillé était récemment construit, et rien de ce qu'enseignait alors l'art de la défense n'avait été négligé par le maître maçon qui en était l'architecte. Il avait trois enceintes garnies de tours, de créneaux, de machicoulis, et entourées chacune d'une douve avec pont-levis. Au milieu de la dernière s'élevait le donjon, encore défendu par un fossé et par une herse toujours levée.

C'était là que se renfermaient les archives, les armes, le trésor. Dans la même cour se trouvaient les citernes, les écuries, les caves, et le corps de logis habité par le comte. Au-dessous étaient des souterrains dont l'entrée n'était connue que de lui, et qui, s'étendant jusqu'à la forêt, per-

mettaient à la garnison, en cas de siège, de fuir sans être aperçue.

Catherine laissa le père Ambroise à la première entrée, le supplia encore de ne rien négliger pour sauver Jehan, et s'assit au bord du parapet en attendant son retour.

Le moine fut introduit dans la cour d'honneur, où les écuyers et les pages s'exerçaient à l'escrime et à l'équitation. On lui fit ensuite traverser les appartements de monseigneur Raoul.

Le luxe intérieur répondait à l'élégance et à la solidité de l'extérieur. Les parquets étaient formés de pierres de diverses couleurs, dont les jointures de plomb et de fer fondu formaient mille arabesques brillantes ; les poutres incrustées d'ornements en étain soutenaient de loin en loin des armes ou des animaux étrangers habilement conservés. Les vitres de verre peint représentaient l'histoire des ancêtres du comte Raoul et la fondation du château.

Quant à l'ameublement, il était tout entier en bois de chêne merveilleusement ouvré et aussi noir que l'ébène ; les salles avaient été tendues de tapisseries d'Arras et garnies dans tout leur pourtour de coffres rouges, de grands bancs à housse traînante, ou de lits larges de douze pieds. De loin en loin, comme preuves d'opulence, étaient suspendus des miroirs de verre ou de métal, grands d'un pied.

Le père Ambroise admira en traversant la salle des pages une horloge dont l'aiguille marquait les minutes et les heures.

Il fut introduit dans la salle à manger où se trouvait le comte. C'était une longue galerie soutenue des deux côtés par des piliers de chêne, incrustés de cuivre et d'étain ; une table entourée d'une balustrade occupait toute la longueur, et au milieu s'élevait une sorte de tour en charpente sur laquelle était posée une torche destinée à éclairer la salle entière ; au fond apparaissait le dressoir chargé d'aiguillères et de hanaps d'argent, et à côté les tables de service ; elles étaient couvertes de bassins de viande accommodée à la sauge, à la lavande ou au fenouil ; de piles de pain de neuf onces parfumés d'anis, et de pots de vin *tiré au-dessous de la barre*.

A l'autre bout de la salle, une troupe de musiciens jouait une symphonie dans laquelle se faisaient entendre tour à tour la trompette, la flûte, le chalumeau, le luth et le rebec.

Les convives, au nombre de près d'une centaine, étaient placés selon leur importance : les premiers avaient devant eux des écuelles de vermeil et quelques unes de ces fourchettes dont l'usage commençait à s'introduire ; ceux qui venaient après n'avaient que des écuelles d'argent, et ceux qui suivaient des écuelles d'étain.

Personne ne prit garde dans le premier instant au père Ambroise. Le valet qui l'avait amené se contenta de lui montrer un escabel sur lequel il s'assit et de lui faire donner un gobelet et une écuelle.

Le franciscain allait commencer à manger lorsque Raoul l'aperçut dans son coin.

— Eh ! par la mort du Christ ! nous avons ici une robe de moine, s'écria-t-il en remettant sur la table son hanap d'or qu'il venait de vider. Holà ! mon père, venez vous asseoir à ma table, et vous autres faites place au révérend.

Les convives s'empressèrent de se serrer, et le père Ambroise vint se placer presque vis-à-vis du comte qu'il salua.

— Si je ne me trompe, reprit Raoul, vous appartenez aux Franciscains de Tours.

— J'en suis le père gardien, répondit le moine.

Le comte releva la tête.

— Ah ! fort bien, reprit-il d'une voix moins rude ; j'ai toujours aimé votre maison, mon révérend, et je voulais même vous aller voir pour une affaire... N'accordez-vous point à des laïques le droit de porter, pendant un jour, chaque mois, la robe de votre ordre ?

— Il est vrai, monseigneur.

— Et en la revêtant, on a droit aux indulgences qui vous sont accordées à vous-mêmes?

— Pourvu que l'on revête en même temps notre esprit d'amour et d'humilité, reprit le Père Ambroise; cette robe de moine portée par les hommes du siècle n'a d'autre but que de les rappeler à la piété des cloîtres.

— Je sais, dit Raoul; mais il faudra que vous m'accordiez cette faveur, père gardien; à cette condition vous pouvez me demander pour votre couvent tel avantage qu'il vous plaira.

— Si j'osais, j'en demanderais de suite un pour moi-même, dit le Père Ambroise.

— Lequel donc? mon révérend.

— Votre intendant a fait emprisonner hier le fils d'un de vos serfs.

— En effet, il m'a parlé d'un jeune drôle qui avait refusé d'obéir.

— J'ai promis de solliciter sa grâce.

— La grâce de Jehan, s'écria maître Moreau; n'en faites rien, monseigneur; vos manants deviennent chaque jour plus difficiles à conduire; il faut un exemple, vous-même vous l'avez dit.

— C'est la vérité, reprit le comte; mais je ne savais pas que le père gardien s'intéressât à ce vaurien.

— Dieu sera pour nous ce que nous aurons été pour les autres, observa Ambroise, et il ne pardonnera qu'à ceux qui auront pardonné.

Raoul parut incertain. L'intendant s'aperçut qu'il était ébranlé, et craignant de perdre sa vengeance.

— Monseigneur n'a pas oublié que ce Jehan a déjà été mis à l'amende pour avoir voulu frauder le droit de four en cuisant son pain chez lui, et pour avoir aiguisé son soc de charrue sans payer la taxe.

— Ah! diable, interrompit Raoul.

— De plus il a rompu un jour les laisses des chiens de monseigneur sous prétexte qu'ils fourrageaient son avoine.

— Est-ce vrai? dit le comte plus animé.

— Quant au daim qui a été tué sans qu'on ait pu découvrir par qui...

— Eh bien?

— Monseigneur sait que la cabane du père de Jehan est sur la lisière de la forêt.

— Par le ciel! ce serait ce démon de rougeot, s'écria Raoul...

— J'en jurerais.

— A la potence alors, reprit le comte; malheur à qui touche à mes chasses!

Et comme le moine voulait parler:

— Ne cherchez pas à le défendre, mon père, continua-t-il avec colère; je veux que le drôle apprenne qui est le maître ici!... Qu'on lui prépare une cravate de chanvre, et qu'on ne m'en parle plus.

Il s'était levé; tous les convives l'imitèrent.

Le Père Ambroise courut à lui comme il allait quitter la salle.

— Au moins vous me permettez de voir ce malheureux.

— Soit, dit Raoul, préparez-le à son sort; et vous, maître Moreau, veillez à ce que tout soit achevé aujourd'hui même. Dieu vous garde, mon révérend; sous peu je visiterai votre couvent.

Il sortit à ces mots, laissant le moine avec un homme d'armes chargé de le conduire près de Jehan.

La suite à la prochaine livraison.

PIEGE A ZIBELINES AU KAMSCHATKA.

La zibeline est une espèce de belette ou de martre de la grosseur d'un écureuil, dont la peau est d'un brun très foncé ou presque noire; cette fourrure est l'une des plus

rare. On la trouve en assez grande abondance dans le Kamschatka; mais celle de la Sibérie est la plus recherchée.

Les zibelines vivent dans des trous. L'été, avant que les fruits soient mûrs, elles mangent des écureuils, des martres, des hermines, et surtout des lièvres; l'hiver elles mangent des oiseaux; mais lorsque les fruits sont mûrs, elles en sont très friandes.

Ce n'est jamais que pendant l'hiver qu'on va à la chasse des zibelines, parce qu'au printemps le poil leur tombe, qu'il est très court en été, et qu'en automne il n'est point encore assez fourni. Ceux qui vont à la chasse des zibelines partent à la fin du mois d'août; ils forment, comme les chasseurs de castor, ou trappeurs (voy. p. 214), des compagnies qui sont quelquefois de quarante hommes, et se pourvoient de bateaux pour remonter les rivières, de guides qui connaissent bien les localités, et d'amples provisions pour subsister dans les déserts. Arrivés aux lieux de la chasse, ils tendent partout des trébuchets élevés au-dessus



(Piège à zibelines, au Kamschatka.)

du sol, comme celui que nous représentons ici, ou des pièges creusés dans la terre, entourés de pieux et recouverts de planches pour empêcher la neige de les remplir. Le temps de la chasse fini, et en attendant l'époque du retour, qui est celle du dégel des rivières, on prépare les peaux; les chasseurs remontent ensuite dans leurs barques, et rentrés chez eux, ceux qui sont chrétiens donnent d'abord à l'église quelques unes de leurs fourrures: ces zibelines se nomment zibelines de Dieu. Ensuite ils paient en nature leur tribut aux agents du fisc; ils vendent le reste, et partagent également les profits.

Le désespoir est la plus grande de nos erreurs.

VAUVENARGUES.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

STATUE COLOSSALE DE LA BAVIÈRE.



(Statue colossale de la Bavière, à Munich, par Schwanthaler, sculpteur contemporain.)

La statue colossale *Bavaria* est destinée à être placée au devant d'un édifice que l'on doit élever à la gloire des Bava-rois illustres sur une colline qui domine la prairie de Thérèse, près de Munich. Cet édifice sera pour la Bavière en particulier ce que doit être pour l'Allemagne en général le Walhalla ou palais des Héros, construit sur une montagne, dans la plaine du Danube, à 4 milles de Ratisbonne. (V. 4836, p. 555.) Modelée par le sculpteur Schwanthaler, la statue de la Bavière sera prochainement coulée à la fonderie royale de cette ville par les soins du chef de l'établissement, M. Stieglmayer. Elle a 43^m,795 de hauteur, la plinthe comprise, et sera élevée sur un piédestal de granit haut de 7^m,896. D'une main, elle tient une couronne civique, et de l'autre elle s'appuie sur une épée dans son fourreau. Son vêtement, en grande partie german, se rapproche un peu cependant du costume antique, pour être plus en harmonie avec l'édifice. Le haut du corps est couvert d'une tunique

garnie de fourrure, qui rappelle le Nord et donne à la statue un aspect original. Les cheveux sont noués au sommet de la tête et retombent tout le long du dos en boucles ondoyantes. Un escalier, en escargot, construit en fonte de fer, sera pratiqué à l'intérieur, de manière à conduire à une ouverture ménagée entre les cheveux, invisible d'en bas et qui permettra aux visiteurs de jouir de la vue du site environnant. La statue sera fondue en bronze d'un pouce d'épaisseur, tandis que celle de Saint-Charles Borromée, sur le lac Majeur, quoique plus haute de 4^m,587, est en lames de cuivre qu'il faut vernir tous les dix ans*. Le lion assis à côté de la statue a 7^m,896. On sait que le lion est l'emblème de la Bavière. L'édifice auquel cette statue est destinée sera un portique ouvert, ou plutôt une espèce de cloître, à double rang de colonnes en style dorique, et con-

* Voy. la statue de saint Charles Borromée, 1834, p. 72.

struit en marbre de Salzbourg. Sur ces colonnes seront placés des bustes également en marbre. Les services de toute nature y seront honorés; les membres de la famille régnante seuls n'y auront point de place.

La prairie de Thérèse, que le monument dominera, est celle où se célèbre la fête dite d'octobre, fête agricole et nationale. A l'époque de cette solennité, la prairie parsemée de tentes richement décorées, sillonnée de nombreuses voitures, et peuplée de cinquante à soixante mille âmes, présente un spectacle curieux et animé que rendront plus pittoresque encore l'édifice projeté et la statue colossale de la Bavière.

La fonte de la *Bavaria* doit être faite en six ou sept pièces. Ce sera le plus grand des monuments coulés en bronze qui soient connus; car la statue de saint Charles Borromée, à Arona, sur le lac Majeur, n'a que la tête seule moulée, le surplus étant en lames de cuivre travaillées au marteau. Un monument de cette importance fait tout à la fois honneur au souverain qui l'a conçu et ordonné, à l'artiste qui en a exécuté le modèle, et au fondeur qui va le reproduire.

M. le sculpteur Schwanthaler a exécuté pour la salle du trône du palais du roi, à Munich, appelé la *Nouvelle-Résidence*, douze statues représentant les principaux aïeux de la maison régnante, et non moins remarquables par la fidélité des portraits que par l'exécution des costumes. Ces personnages sont: Othon-l'Illustre, duc de Bavière en 1241; Louis de Bavière, empereur; Robert-le-Palatin, empereur; Louis-le-Riche; Frédéric-le-Victorieux; Albert-le-Sage, fondateur de la primogéniture; Frédéric-le-Sage, réformateur du Palatinat; Albert-le-Généreux, protecteur des arts et des lettres; Maximilien I^{er}, chef de la ligue dans la guerre de trente ans; Charles XI, roi de Suède; Charles XII, roi de Suède, duc de Deux-Ponts, ces deux princes parents maternels de la famille régnante; Jean Guillaume, électeur palatin. Ces statues colossales sont en bronze doré et ont 2^m,925 de hauteur. La dorure, dont la richesse et la variété des anciens costumes de chevalerie favorisent singulièrement l'effet, est en or de trois différentes sortes: la tête et les mains sont en or mat; les vêtements en or d'un ton plus prononcé, et le détail des armures en or poli. A l'aide d'un courant d'air établi au-dessus de la tête des ouvriers, on est parvenu à écarter les effets mortels de la vapeur du vif-argent, et ce procédé a rendu la dorure possible sans danger. La fonte et tous les procédés techniques sont dus à M. Stieglmayer, créateur de la fonderie de Munich, un des plus grands établissements qui existent en ce genre. M. Stieglmayer, homme aussi modeste qu'instruit, après avoir puisé chez les habiles fondeurs de Paris les notions de cet art, et s'être inspiré de leurs œuvres, a eu le mérite de doter la Bavière de cette heureuse importation.

A la fonderie royale de Munich sont encore actuellement en cours d'exécution plusieurs œuvres capitales de M. Schwanthaler: Mozart, 2^m,925 de haut, pour Salzbourg, sa ville natale, statue récemment coulée avec un plein succès; Jean-Paul, même grandeur, pour Bayreuth; le grand-duc Louis de Hesse, 5^m,254, pour Darmstadt; enfin le monument de Goethe pour Francfort-sur-le-Mein.

LE SERF.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 282, 302.)

§ 5.

L'homme d'armes conduisit le moine dans la principale tour de la troisième enceinte. Arrivé dans la salle basse, il noua une corde autour du corps du frère gardien, lui mit une lanterne en main, puis soulevant avec effort, par son anneau, une des larges dalles de granit, il le descendit dans le gouffre humide et obscur au fond duquel Jehan avait été jeté.

Cette espèce de puits qui descendait jusqu'aux fondations de la tour, avait à peine quelques pieds de longueur et ne recevait ni air ni lumière. Le père Ambroise y trouva le jeune garçon accroupi dans un morne désespoir. A la vue du moine il souleva pourtant la tête.

— Ah! monseigneur est de retour, dit-il.

— C'est lui qui m'envoie, répliqua le franciscain.

— Pour me préparer à mourir, mon père?

Ambroise baissa les yeux sans répondre.

— Que la volonté de Dieu soit faite, reprit Jehan avec un soupir; aussi bien je ne pourrais continuer à vivre dans le servage. Il y a en moi quelque chose qui se soulève contre la persécution et l'injustice; je suis prêt, mon père, et j'attends vos dernières instructions.

— Repens-toi de ta faute, mon fils, reprit le moine avec onction.

— Ah! je le veux, dit Jehan qui s'était mis à genoux; écoutez-en l'aveu, mon père, et pardonnez-moi au nom de Dieu, comme je pardonne à ceux qui vont m'ôter la vie.

Le moine s'assit à terre, et Jehan commença sa confession, avouant sa colère, sa haine et ses désirs de vengeance.

Dans toutes ses impatiences, cette âme n'avait eu qu'une seule aspiration: l'affranchissement! Le père Ambroise fut touché de l'énergie à la fois naïve et grave de cet enfant qui avait sans cesse préféré la lutte et la souffrance à l'acceptation silencieuse de sa servitude. Lorsque sa confession fut achevée, il lui adressa quelques conseils, lui donna les consolations que pouvait permettre un pareil moment, et finit par prononcer l'absolution de ses fautes.

Jehan écouta tout avec un recueillement attendri; puis, revenant aux objets de son affection:

— Quand vous me quitterez, mon révérend, dit-il, retournez, je vous en conjure, vers mon père et vers Catherine; préparez-les au coup qui va les frapper! Ne leur dites pas surtout que je regrette la vie, car je ne le devrais point; mais j'étais accoutumé à mes souffrances; je les oubliais par instant quand je voyais Catherine et mon père heureux! Hélas! qui veillera sur eux désormais! Ah! Dieu devrait prendre en même temps ceux qui s'aiment, mon père, alors on accepterait de mourir.

Il demeura quelques instants la tête baissée sur sa poitrine, pleurant silencieusement; le moine prit ses deux mains dans les siennes et prononça d'une voix attendrie quelques paroles de consolation.

— Vous avez raison, vous avez raison, reprit Jehan en maîtrisant son émotion; Dieu sait mieux que nous ce qu'il nous faut; peut-être n'y avait-il pour moi aucun autre moyen d'affranchissement: *Mors que liberat habetur libertas*.

— Le père Ambroise parut surpris.

— Vous parlez latin, dit-il.

— Pour mon malheur, répondit Jehan.

Il raconta alors au franciscain comment il s'était attiré la haine de maître Moreau en relevant imprudemment ses barbarismes; le moine ne put s'empêcher de sourire.

— Règle générale, mon enfant, dit-il, rappelez-vous qu'outre le péché il y a deux choses dont il faut se garder soigneusement: prouver à un homme en place son ignorance, et invoquer son droit près d'un supérieur.

— Hélas! je l'ai reconnu trop tard, dit Jehan; cependant je soupçonne maître Moreau d'avoir agi par crainte plus encore que par dépit.

— Comment cela?

— Il a pensé que je pourrais dénoncer à monseigneur ses voleries.

— Que dites-vous là, Jehan? interrompit le moine; songez que l'on ne doit point soupçonner légèrement.

— Aussi n'en suis-je point aux soupçons, mon père; mais aux preuves.

— Il se pourrait!

— J'ai vu maître Moreau percevoir les impôts, suivi de

la voiture dans laquelle se trouvaient les planchettes servant à la comptabilité du château, et s'il recevait trois boîtes de chanvre, il n'en marquait jamais plus de deux; s'il prenait six poules, il en oubliait au moins une*.

— Mais pour la taxe en argent?

— Je l'ai vu déployer ses rôles en parchemin, qui ont plus de cent pieds de longueur, car la seigneurie du comte est la plus considérable du pays; et partout il avait inscrit une somme moindre que la somme reçue.

— Jehan! Jehan! prenez garde aux jugements téméraires.

— On peut facilement vérifier ce que je dis, mon père; il suffit d'appeler les corvéables avec leurs planchettes et leurs quillances.

— Ainsi vous êtes sûr que maître Moreau trompe monseigneur?

— Aussi sûr que je le suis de paraître aujourd'hui devant Dieu.

— Peut-être! dit le père Ambroise, à qui les confidences du jeune serf semblaient donner une espérance inattendue: je vous quitte, sans se déranger, ce qui l'amenait. Vous me reverrez, je l'espère.

— Aux pieds du gibet, mon père?

— Là ou ailleurs; adieu: priez et ne désespérez point; Dieu peut ce qu'il veut.

A ces mots le moine tira la corde dont le bout était resté entre les mains de l'homme d'armes, et se sentit enlever.

Il eut bientôt rejoint son compagnon, auquel il demanda de le conduire chez l'intendant.

Maître Moreau était en conférence avec le sommelier lorsqu'il entra. Il jeta au moine un regard mécontent et lui demanda, sans se déranger, ce qui l'amenait.

— Je voudrais vous entretenir, maître, répondit le père Ambroise sans se déconcerter.

— Excusez-moi, répliqua l'intendant; mais je suis en affaire.

— Il suffira d'un instant.

— Voyons alors.

Ambroise regarda le sommelier; celui-ci fit un mouvement pour se retirer.

— Restez, restez, dit Moreau; il n'y a point, je suppose, de secret.

— Nullement, reprit le franciscain; c'est un service à rendre à monseigneur.

— Pourquoi alors vous adresser à moi?

— Parce que la chose est de votre domaine.

— Qu'est-ce donc?

— Il s'agit de la perception des taxes.

— Ah! s'écria maître Moreau qui devint plus attentif.

— Jehan m'a communiqué des remarques.

— Laissez-nous, Jérôme, interrompit vivement Moreau en congédiant le sommelier.

— Et quelles sont ces remarques? reprit-il lorsque celui-ci fut sorti.

— Il prétend, ajouta le moine, que l'on pourrait augmenter d'un tiers les revenus de monseigneur.

— En augmentant les impôts.

— Non; mais en diminuant les vols.

Maître Moreau tressaillit.

— Que voulez-vous dire? balbutia-t-il.

— Moi? rien, répliqua le père Ambroise; mais ce garçon paraît avoir connaissance de l'affaire... Il a, dit-il, des preuves.

* Au moyen âge, beaucoup de percepteurs tenaient leur comptabilité comme les boulangers de petites villes la tiennent encore de nos jours. Ils avaient pour chaque contribuable deux planchettes sur le tranchant desquelles ils marquaient le nombre des unités reçues par des entailles. Une des planchettes restait au contribuable comme reçu, l'autre au percepteur comme livre de recette.

— Des preuves! s'écria l'intendant qui devint pâle.

— Je lui ai promis d'avertir monseigneur, qui sera sans doute bien aise de vérifier... la vérité, continua le père Ambroise.

— Moreau fit un geste de terreur.

— Seulement, reprit le moine, j'ai pensé qu'il était convenable de vous prévenir d'abord, ces affaires étant de votre domaine.

— Et je vous en remercie, dit l'intendant d'une voix troublée; je vous remercie, mon révérend... Mais ce Jehan vous trompe; il est impossible qu'il ait des preuves.

— Je ne sais; en tous cas je vais rapporter à monseigneur...

— C'est inutile, interrompit vivement Moreau; c'est tout-à-fait inutile, mon révérend.

— Je l'ai promis.

— Jehan ne veut que gagner du temps.

— Qui sait? Il peut avoir à donner quelque bon renseignement, et nul doute que dans ce cas monseigneur ne lui fasse grâce.

— Est-ce là ce que vous voulez, mon révérend; je m'en charge.

— Vous?

— Oui; j'ai réfléchi qu'après tout j'avais été un peu vif dans cette affaire, qu'il fallait passer quelque chose à un enfant; car Jehan est presque un enfant. Je comptais parler à monseigneur pour l'apaiser s'il se pouvait.

— Veuillez alors le voir de suite, reprit le père Ambroise, qui, ne doutant plus des accusations avancées par Jehan, sentait l'intendant en sa puissance; j'attendrai ici votre retour.

— C'est cela, dit Moreau en se levant; je vais tâcher d'obtenir le pardon.

— Faites tous vos efforts, maître, car si le comte refuse, il faudra que je lui parle des révélations de Jehan, comme dernière ressource.

— Vous n'en aurez pas besoin, mon père, j'en ai la certitude; le comte manque d'argent et moi seul je puis lui en procurer: dans ces moments j'obtiens tout de lui. Pas un mot de ce que vous a dit Jehan, mon révérend, et je reviens dans un instant avec sa grâce.

Maître Moreau sortit à ces mots, laissant le père Ambroise émerveillé du changement qui venait de s'opérer en lui.

Il fut absent environ une heure et reparut enfin, le teint animé et le front couvert de sueur.

— Jehan est sauvé, dit-il en entrant; mais ce n'a pas été sans peine; monseigneur s'était fait à l'idée de le voir pendre et n'en voulait plus démordre. Enfin pourtant, il a cédé; seulement comme il craint que cette indulgence ne soit de mauvais exemple, il veut que le fils de Thomas quitte le pays.

— Et où l'envoie-t-il? demanda le franciscain.

— A un de ses anciens serfs, récemment affranchi et maintenant bourgeois de Tours; maître Rolland.

— Le marchand drapier?

— Précisément; il lui a promis un garçon de comptoir pris parmi ses corvéables, et aucun ne peut convenir mieux que Jehan qui a appris à écrire.

— Et qui chiffre assez bien pour reconnaître les erreurs volontaires d'une comptabilité, continua le père Ambroise... vous avez raison, maître; je crois que l'éloignement de Jehan sera commode pour tout le monde. Je ne vois du reste aucune objection à un pareil projet. En servant aujourd'hui maître Rolland, il peut un jour se racheter et devenir marchand comme lui; je vais lui apprendre cette bonne nouvelle.

— Je la lui ai déjà fait savoir, répliqua Moreau, et il doit vous attendre maintenant dans la cour d'honneur.

— Je vais l'y retrouver, dit le franciscain en reprenant

son bâton. Vous remercieriez le comte en mon nom, maître Moreau; mais surtout, croyez-moi, soyez désormais moins dur envers les serfs de monseigneur et plus exact dans vos calculs.

La suite à la prochaine livraison

VOCABULAIRE PITTORESQUE DE MARINE.

(Voy. p. 245.)

FALAISE, côte escarpée, coupée à pic. Incessamment battues par les flots, les falaises sont singulièrement accidentées. Notre gravure peut en donner une idée : on y voit des grottes, des arcades, et des aiguilles entièrement détachées qui s'élevaient du milieu des eaux en forme d'obélisques.



(Falaise près Etretat, en Normandie.)

FARDAGE, tout objet inutile à bord, l'excédant des cordages ou de parties de gréement, qui encombre sans nécessité un navire. — Pièces de bois de rebut. (Voyez **GRELIN**.)

FARGUES, exhaussement des bords des petits navires ou embarcations, fait au moyen de planches légères qui sont clouées sur les bordages extérieurs, quand il est nécessaire d'opposer une barrière aux lames.

FASIER ou **FASEYER**. On dit qu'une voile *fasie*, lorsque le vent ne frappant directement sur aucune de ses faces, mais la prenant seulement sur le côté, cette voile ne fait que battre et ne se tend pas de manière à se prêter à l'action de la brise. Une voile dont on prend un ris, celle dont on a largué l'écoute, ou qui se trouve trop près du vent, sont également susceptibles de *fasier*.

FAUBERT, assemblage de fils de caret, d'environ deux pieds de longueur, liés par leur extrémité à un manche de bois, et dont on se sert comme d'un balai. — Les canoniers de marine emploient un faubert sans manche pour rafraîchir leurs pièces.

FAUX-PONT, plancher entre la cale et l'entrepont des frégates et vaisseaux. C'est sur le faux-pont que sont établis les emménagements destinés aux malades et blessés.

FAYOLS. Les marins désignent par ce mot les haricots secs qui leur sont donnés en rations, et qui forment une partie essentielle de leur nourriture à bord.

FELOUQUE. C'est principalement dans la Méditerranée que sont employées les felouques, sorte de bâtiment léger, long et étroit, qui navigue à l'aide de voiles latines, et peut se servir aussi d'avirons.

FERLER, plier symétriquement une voile déjà carguée, et la serrer contre la partie supérieure de la vergue avec les cordages dits rabans de ferlage.

FILER, lâcher un cordage en cédant avec plus ou moins d'abandon à la force qui l'entraîne. Les phrases *Filer en douceur*, *Filer en double*, ont été précédemment expliquées. — Filer à la demande, filer en bande, c'est lâcher totalement un câble, sans opposer la moindre action pour le retenir. — Filer en retour, c'est laisser aller avec précaution un cordage dont on a entouré un taquet, afin de

s'en rendre maître, et en dérouler successivement chaque tour. — On dit qu'un bâtiment file tant de nœuds à l'heure pour exprimer la quantité de chemin parcourue pendant ce temps.

FILETS, différens cordages façonnés à maille comme les instrumens de pêche. — Tels sont les filets de bastingage, formés avec de la ligne goudronnée, établis sur le contour d'un vaisseau, et supportés par des chandeliers de fer. Ils retiennent les hamacs, les sacs à effets de l'équipage, et autres objets placés le long des bastingages, pour servir d'abri contre la mousqueterie de l'ennemi. — Le filet de beaupré, aussi en ligne goudronnée, contient le foc et le petit foc, lorsque ces voiles sont amenées. — Les filets d'abordage, tendus tout autour d'un navire, le rendent impénétrable aux tentatives des abordeurs.

FILIN, cordage fait avec des fils de caret tordus en faisceau, c'est-à-dire tout autre cordage que les câbles et grelins. Filin en trois ou en quatre, suivant qu'il est composé de trois ou quatre torons, désigne le gros filin. Quant au petit filin, il se distingue également par la quantité de ses fils, et on dit, dans ce cas, filin de tant de fils. — Filin noir, s'applique au filin goudronné, et filin blanc à celui qui n'est pas goudronné. — Cependant le mot filin, accompagné d'un autre mot qualificatif, comme bon filin, mauvais filin, s'entend de toute espèce de cordages.

FLAMBARD, embarcation destinée à la pêche au chalut ou au libouret, en usage sur les côtes de Normandie, et particulièrement au Havre. Le flambard porte deux mâts, l'un au milieu, légèrement incliné, et un autre plus petit sur son avant. A chacun d'eux, une voile carrée est installée. — Ce mot désignait autrefois les météores et feux-follets qui s'attachent dans les temps d'orage aux points élevés de la mâture. — Les marins caractérisent par le même mot les matelots de corsaire d'une grande intrépidité.



(Flambard largué, vu par le travers.)

FLAMBER, c'est faire connaître, au moyen d'un signal particulier ordinairement accompagné d'un coup de canon, qu'un vaisseau ou un capitaine a commis quelque faute dans l'exécution d'une manœuvre. Cette sorte de punition est usitée dans une armée navale. — Flamber un canon, c'est le nettoyer et enlever les culots restés au fond en le faisant partir chargé seulement d'un peu de poudre.

FLAMME, banderole en tissu de laine généralement longue et étroite, qui se termine en une pointe ou en deux pointes à queue d'aronde. Suivant sa forme, sa couleur et l'endroit où elle flotte, elle est employée, soit comme marque distinctive d'un bâtiment, soit pour des signaux. La flamme qui accompagne le pavillon national, et qui, pour cette raison, s'appelle *flamme nationale*, ne

peut être arborée que sur les vaisseaux de l'Etat. Les marins du commerce ont par imitation une flamme aux couleurs de fantaisie.

FLÈCHE-EN-CU, petite voile triangulaire sur les bâtiments à trois mâts. Elle est établie entre la corne d'artimon et le mât de perroquet de fougue, à la tête duquel elle a sa drisse. Mais sur les bâtiments plus petits, tels que les goëlettes, cottres et sloops, la flèche-en-cu est installée entre la corne et le mât de hune.

FLIBUSTIER. Avant que les Anglais fussent établis à la Jamaïque, et les Français à Saint-Domingue, des corsaires de ces deux nations, sous les ordres du Normand d'Enambuc et de Warner, s'étaient emparés de plusieurs îles de l'archipel des Antilles. Les Espagnols battirent ces aventuriers sur divers points. Ceux-ci, obligés d'évacuer les terres qu'ils avaient occupées, prirent possession de l'île de la Tortue. C'est dans cette île, véritable berceau de la flibusterie, qu'ils organisèrent leur société en la divisant

en trois classes désignées sous le nom de *boucaniers*, d'habitants et de flibustiers. Ces derniers, animés d'une haine terrible contre les Espagnols, se mirent à la poursuite de leurs vaisseaux qu'ils pillaient avec acharnement, et dont ils massacraient les équipages. Cette étrange société subsista plusieurs années, et ne cessa complètement qu'après que la mort eut détruit une grande partie d'entre eux, et que les gouvernements d'Europe eurent choisi les plus influents pour leur confier des postes civils ou militaires dans les possessions coloniales. — De flibustier est né le mot *flibuster*, dont les matelots se servent pour exprimer l'action de frauder, voler ou marauder.

FLOTTAISON, la partie du bâtiment qui est à fleur d'eau.

FLOTTE, plusieurs navires du commerce naviguant ensemble en nombre assez considérable, mais qui n'a pas besoin d'être déterminé. Quand ces navires sont escortés par des bâtiments militaires, cette réunion s'appelle convoi. — On donne aussi quelquefois le nom de flotte à une cer-



(Frégate en panne, vue par le bossoir de tribord.—Voy. p. 310.)

taine quantité de bâtiments de l'Etat ; cependant ce mot s'applique plus particulièrement à l'ensemble des forces navales du pays. Dans un autre sens, flotte signifie objet flottant. Ainsi c'est par ce mot que l'on désigne une bouée, une barrique vide, un bout de mât jetés sur l'eau pour soutenir l'amarre d'une ancre et empêcher cette amarre de porter sur un fond inégal qui l'endommagerait, ou bien encore pour tenir à fleur d'eau certains filets.

FLOTTILLE, petite flotte, et particulièrement une flotte de petits bâtiments armés en guerre. Les bâtiments de quatre bouches à feu et au-dessous se nomment bâtiments de flottille.

FLUTE, grand bâtiment à trois mâts, dont le port est ordinairement de plus de 800 tonneaux. Il porte des chargements de bois de construction pour le service de nos arsenaux et des approvisionnements de tout genre dans nos colonies. Il accompagne aussi, comme navire de transport, une armée navale expéditionnaire. On le désigne maintenant sous le nom de corvette de charge. — Armé en flûte,

se dit d'un vaisseau dont on a diminué l'équipage et l'artillerie, afin de lui faire prendre un plus grand chargement.

FLUX. Voy. Reflux.

Foc, voile triangulaire. Dans les grands bâtiments où il y en a quatre de cette espèce qui se déploient entre le beaupré et le mât de misaine, chacune d'elles est distinguée par un nom particulier : tels sont le petit foc, le grand foc, le faux foc et le clin-foc.

FORTUNE. Mât de fortune, gouvernail de fortune, se dit d'un mât ou d'un gouvernail que l'on fabrique sur bâtiment pour remplacer ceux mis hors de service. — La *voile de fortune* ne prend ce nom que parce qu'elle ne sert qu'accidentellement. C'est la voile carrée qui, dans les goëlettes, s'installe sur la vergue de misaine, ou bien celle qui, dans les cottres et sloops, s'établit sur la grande vergue. — *Fortunes de mer*, c'est le mot sacramentel inséré dans les contrats d'assurances maritimes pour désigner les accidents de toute nature auxquels peuvent être soumis dans une navigation le navire et sa cargaison.

FOSSE AUX LIONS. Dans un grand bâtiment, quelques compartiments de la cale sont connus sous le nom de fosse. Outre la fosse aux câbles, située sous la partie antérieure du faux-pont, il y a la fosse aux lions placée au-dessus de la première. Elle contient de menus cordages et différents objets dépendant du service du maître d'équipage. — La fosse aux lions est employée comme prison des jeunes élèves lorsqu'ils sont mis aux arrêts.

FOUGON, lieu où se fait la cuisine dans certains petits bâtiments de la Méditerranée.

FOUGUE (Perroquet de). C'est, à proprement parler, le mât de hune d'artimon, c'est-à-dire le mât placé au-dessus de celui d'artimon. — La vergue et la voile du perroquet de fougue sont celles fixées au même mât, et que, par la même raison, on pourrait plus justement appeler vergue de hunier d'artimon et hunier d'artimon.

FOUINE, harpon dont on se sert en mer pour darder certains gros poissons. Cet instrument est formé de six à sept branches de fer qui se terminent en dardillons. On l'emmanche à un bâton de huit à neuf pieds, auquel est fixée une ligne pour le retirer de l'eau après l'y avoir jeté.

FRAICHR, s'entend du vent, lorsque sa force augmente.

FRANC-BORD, tout le bordage extérieur du bâtiment, à partir de la quille jusqu'à la première préceinte.

FRANC-FILIN ou **FRANC-FUNIN**, cordage très fort dont on se sert dans les travaux de ports.

FRANCISATION. Quiconque a fait construire un navire de commerce doit obtenir du bureau de la douane du port dont ce navire dépendra, qu'on nomme *port d'attache*, un acte qui en contienne la description, et atteste qu'il a été mesuré et reconnu bien construit, et de construction française. Cet acte, qui est délivré dans les formes prescrites par les règlements, se nomme *acte de francisation*.

FRAPPER, l'action d'amarrer momentanément un cordage, une manœuvre, au moyen d'un de ces nœuds particuliers connus des matelots. Frapper une bosse sur un câble.

FRÉGATE. Ce bâtiment prend rang immédiatement après le vaisseau de ligne, et le grément est semblable; mais les dimensions plus réduites de la frégate ne comportent qu'un pont et un faux-pont. La frégate rachète, du reste, cette infériorité par une beauté et une harmonie de formes qui, sans rien retrancher de sa solidité, assurent la vitesse de sa marche et la facilité de ses évolutions. Ces qualités sont si bien appréciées de nos marins, que le nom de frégate est quelquefois attribué à un bâtiment qui a une allure rapide. Nos frégates sont divisées en trois classes. Celles du 1^{er} rang ont un effectif de 515 hommes, et portent 60 pièces d'artillerie. Le nombre des bouches à feu est de 50 pour les frégates du 2^e rang, et l'effectif s'élève à 440 hommes. Les frégates du 3^e rang portent 40 bouches à feu, et l'effectif est fixé à 526 hommes. En présentant le budget pour l'exercice 1840, le ministre des finances a évalué ainsi qu'il suit la valeur des coques supposées neuves :

Frégates de 1 ^{er} rang	659 100 fr.
de 2 ^e rang	567 975
de 3 ^e rang	406 600

FRET, chargement total ou partiel de marchandises sur un navire de commerce. — Prix du transport des mêmes marchandises. — Location d'un bâtiment employé à une opération de commerce; mais dans ce dernier cas le mot *affrètement* vaut mieux.

HISTOIRE DE L'ÉTERNEMENT.

Les physiologistes n'ont pas encore bien déterminé quel est dans notre économie le but de l'éternement. A-t-il un rôle essentiel, c'est ce que l'on ne saurait dire avec certitude. Il n'en est pas moins vrai que ce petit accident a éveillé depuis long-temps l'attention de nos semblables, et

si l'on devait mesurer son importance à l'état que l'on en a fait dans les temps anciens, elle serait considérable. On croit ordinairement que l'usage de saluer ceux qui éternuent, vient d'une maladie contagieuse qui s'était répandue en Italie, sous le pontificat de Grégoire-le-Grand, et qui débütait par l'éternement, d'où était venu l'usage d'appeler la miséricorde de Dieu sur ceux qui manifestaient ce premier symptôme. Il paraît que c'est Sigonius qui a donné lieu à cette opinion en rapportant ce fait dans son Histoire d'Italie. Mais il est certain que l'opinion en question, quoique généralement reçue, est un pur préjugé, l'usage d'adresser une salutation à ceux qui éternuent étant beaucoup plus ancien que Grégoire-le-Grand, et se trouvant même en vigueur dès la haute antiquité.

Pline examine la question : *Cur sternutantes salantur* « Pourquoi l'on salue ceux qui éternuent »; et il raconte à cette occasion que Tibère tenait extrêmement à cet usage, qu'il ne manquait jamais de saluer ceux qui éternuaient devant lui et qu'il était fort mécontent lorsqu'on s'en dispensait envers lui. Pétrone, qui est plus ancien que Pline, fait mention du même usage à propos d'un convive faisant de grands éternements : « Gython, dit-il, plein d'une quantité d'esprits, éternua trois fois de suite de telle manière qu'il ébranla son lit, et qu'Enmolpe se retournant à cette secousse ordonna de saluer Gython. » Il y a dans l'Anthologie une épigramme assez curieuse qui paraît aussi y faire allusion, et bien qu'elle ne soit pas fort élégante, comme elle peint les mœurs des anciens, on me pardonnera de la citer. « Proclus n'est pas en état de se moucher avec ses doigts, car sa main est trop petite devant la masse de son nez. Il n'invoque pas Jupiter lorsqu'il éternue, car il ne peut pas entendre son éternement : il part si loin de ses oreilles ! » Les anciens au milieu de tant de superstitions dont ils étaient infectés, croyaient que lorsqu'on éternuait à la droite de quelqu'un, c'était un signe de bonheur pour cette personne, et quand on éternuait à sa gauche un signe de malheur. Plutarque nous apprend qu'avant la bataille de Salamine Thémistocle faisant un sacrifice sur ses vaisseaux, quelqu'un éternua à sa droite, et qu'aussitôt le devin Euphrantides prédit sur ce signe la victoire des Grecs. On voit un trait analogue dans l'histoire du jeune Cyrus. Comme on délibérait de la retraite de l'armée, il arriva qu'un des assistants éternua. Aristote demande pourquoi on regarde comme d'un bon augure d'éternuer depuis midi jusqu'à minuit, et au contraire d'un mauvais augure d'éternuer depuis minuit jusqu'à midi. Du reste ce philosophe rapporte que ceux qui entendent l'éternement, l'honorent comme un signe sacré. Il dit aussi que c'est un signe de santé dans la plus noble partie de l'homme, le cerveau. Hippocrate range l'éternement parmi les symptômes salutaires dans l'état ordinaire de santé et dans les maladies du cerveau. D'ailleurs la coutume est non seulement ancienne, mais très universellement répandue. Les Européens, en doublant le cap de Bonne-Espérance, la trouvèrent établie dans des régions où elle n'était certainement pas venue par la tradition des Grecs et des Romains. Codignus, dans son traité *De rebus abassinorum*, rapporte que l'empereur du Monomotapa ayant éternué, il se fit à ce sujet de grandes acclamations dans toute la ville. Pinto, dans son Voyage aux Indes orientales, rapporte aussi un exemple à peu près semblable de l'accueil fait dans ces contrées à un éternement. On peut juger d'après la conformité de pays aussi éloignés sur un usage aussi singulier, combien l'époque à laquelle la chose a pris naissance doit être reculée. Si l'on écoutait les fabuleuses traditions des Rabbins, il faudrait même croire que c'est une mode contemporaine de l'origine du monde. Selon Buxtorf, ils disent que lorsque Dieu eut chassé Adam du paradis, l'éternement devint le pronostic de la mort, et que cela dura ainsi jusqu'à ce que Jacob eut obtenu de Dieu la fin de cette signification : d'où est ré-

sulté la coutume de se saluer dans ces occasions et de dire, *thobim chaim*. Sans admettre l'explication des Rabbins, cette tradition suffit pour prouver que le salut en question remontait aussi à une très haute antiquité chez les Juifs.

UN MONUMENT EN L'HONNEUR DE NAPOLEON, A BOULOGNE-SUR-MER.

(Voy., sur la colonne de Boulogne, p. 180.)

Un monument a été élevé par des citoyens de la ville de Boulogne sur le lieu même où avait été placé le trône de l'empereur le jour de la distribution solennelle des croix d'honneur. Le champ d'honneur où s'était faite cette importante cérémonie était livré à la culture. La Société d'agriculture, de commerce et des arts de Boulogne, voyant avec peine que bientôt il ne resterait aucune trace de l'endroit où le trône avait été élevé en ce jour mémorable, résolut d'acheter le terrain et d'y faire poser une pierre qui indiquât cet emplacement d'une manière précise et durable. Le propriétaire du terrain se prêta avec empressement aux vues de la Société; le contrat fut passé le 29 novembre 1809.

Le 30 décembre suivant, jour consacré à célébrer l'anniversaire de la bataille d'Austerlitz et du couronnement, la Société se rendit sur le terrain dont elle avait fait l'acquisition; un massif en maçonnerie de 2 mètres de diamètre avait été construit précisément à l'endroit où le trône avait été placé lors de la distribution des décorations de la Légion-d'Honneur. Au milieu de ce massif, la Société fit sceller un socle quadrangulaire en marbre Napoléon de 90 centimètres de longueur et 80 de largeur, sur lequel on voit la date du 24 thermidor an XII inscrite dans une couronne de laurier ornée de la décoration de la Légion-d'Honneur.

Lorsque la pierre fut posée et scellée, les membres de la Société revinrent en ville et se réunirent en un banquet où les santés de l'empereur, de la famille impériale et des braves qui vainquirent à Austerlitz, furent portées au milieu des plus vifs applaudissements et d'un enthousiasme extraordinaire.

Depuis la consécration du monument, le terrain a été clos par une digue surmontée d'une haie vive d'aubépine, et l'intérieur planté en arbres de futaie.

Cette simple pierre, témoignage de la gloire et de la puissance dans tout leur éclat, n'avait-elle pas pour pendant cette dalle de Sainte-Hélène qui attestait le néant des grandeurs humaines. Si celle-ci fut soulevée ce fut pour accomplir une volonté sainte; que celle-là au moins soit respectée et transmette à la postérité la place où fut élevé le plus beau trône du monde; que la statue du héros soit à jamais fixée sur la colonne, et qu'en voyant cette grande ombre veillant sans cesse sur la côte de France, l'Angleterre n'oublie pas qu'elle a tremblé devant celui dont la France honore ainsi la mémoire.

La nature humaine est si faible, que les hommes honnêtes qui n'ont pas de religion ne font frémir avec leur périlleuse vertu, comme les danseurs de corde avec leurs dangereux équilibres.

DE LÉVIS.

SAINT-GILDAS

(Extrait d'un journal de voyage.)

Après avoir parcouru rapidement les environs de Locmariaker, exploré plus rapidement encore les nombreux et intéressants dolmens répandus sur le bout de la presqu'île, pris quelques croquis, mesuré le gigantesque monhir frappé,

dit-on, par la foudre à une époque que personne ne sait indiquer, et dont la hauteur égalait presque celle de l'obélisque de Louqsor, nous achevions un frugal déjeuner à l'auberge du *Grand-César*, lorsque nos matelots accoururent en nous criant : La mer baisse ! Il fallait lever le camp sans délai ou nous résigner à attendre le retour de la marée, et par conséquent renoncer à aborder la presqu'île de Rhuiz, qui s'avance vers celle de Locmariaker comme pour fermer un jour l'entrée du Morbihan; car avec le peu de vent que nous avions, l'équipage de notre frêle coquille de noix n'eût pu parvenir, même à force de rames, à vaincre le jusant. Nous nous mîmes donc à courir à toutes jambes, et bien nous en prit; trois minutes de plus, nous étions retenus sur la grève, ainsi qu'il arriva sous nos yeux à un petit bâtiment pareil au nôtre qui, faisant route contraire, venait pour relâcher à l'endroit que nous quitions et resta sur sa quille, tandis que nos matelots descendus dans la mer nous poussaient à force de bras.

Les rochers de Saint-Gildas où nous abordâmes bientôt sont d'un granit extrêmement foncé, tapissés de myriades de petites moules pas plus grandes que des pièces de cinquante centimes, entièrement à pic, et hauts de quelque vingt mètres; leur ensemble est d'un magnifique aspect. Ils forment à l'endroit où nous descendîmes les deux côtés d'un petit amphithéâtre qu'il nous fallut gravir avec beaucoup de fatigues. Sur la gauche sont des anfractuosités d'une grande hauteur, et probablement d'une grande profondeur. La mer s'engouffre dans ces cavernes, au moment où elle monte, avec des mugissements horribles. N'ayant point pensé à nous munir de torches, nous n'osâmes nous y engager. D'ailleurs le temps nous pressait, car nous avions encore beaucoup à faire avant de rentrer à Vannes.

Après avoir franchi l'amphithéâtre de granit et quelques terrains un peu mieux cultivés que ceux que nous avions parcourus la veille aux environs de Carnac, nous arrivâmes à l'église de Saint-Gildas.

C'est un édifice de modeste dimension, moitié roman moitié moderne, à trois nefs, les deux collatérales pourtournant le chœur. L'église se termine à l'orient par trois chapelles rayonnant en forme d'absides. La partie romane comprend le chœur et la croisée. Mais la souillure du badigeonnage est venue s'étendre sur ce que la main du maçon avait épargné. Tous les chapiteaux sont tellement empâtés, qu'on ne distingue guère que les formes générales de l'ornementation, laquelle paraît très lourde peut-être uniquement à cause de l'enveloppe grossière dont elle est revêtue. Je fus porté à en juger ainsi à la vue de deux bénitiers placés aux portes, que l'on croit être d'anciens chapiteaux provenant de la démolition des nefs reconstruites au dix-huitième siècle dans le style du temps. J'ai dessiné le plus remarquable des deux (voy. p. 512.) C'est le seul souvenir graphique qu'il m'ait été possible de prendre à Saint-Gildas, pressés comme nous l'étions par la mer. On voit que sa composition tient essentiellement de l'époque byzantine. Il faudrait donc l'attribuer à la fin du onzième ou au commencement du douzième siècle environ. Il en résulterait que la nef aurait été plus récente d'un siècle que le chœur, qui paraît appartenir à la fin du dixième.

Cette différence de date n'a rien de surprenant; ce qui l'est davantage, c'est que la construction la moins ancienne soit celle qui, la première, ait eu besoin d'être refaite, et déjà depuis près d'un siècle.

On ne connaît point de crypte ou chapelle souterraine à l'église de Saint-Gildas, soit que celle qui existait ait été comblée, soit qu'il n'en ait jamais existé contrairement à l'usage général de l'époque; mais il existe sous le maître-autel un très petit caveau ou plutôt une grande niche basse, formée d'un arc plein-cintre, contenant un cercueil de pierre dans lequel sont les restes de saint Gildas.

On voit dans le bras nord de la croisée, dont le fond est

occupé par de grandes arcades également plein-cintre, pratiquées dans le mur, deux autres cercueils de pierre portant leurs inscriptions encore assez bien conservées. Je n'ai eu le temps que de relever la date ainsi figurée du premier: + 11 — 1 feb ou MII, ce qui confirme mon opinion sur l'ancienneté de la partie de l'église où ces cercueils occupent évidemment la place qui leur fut assignée dès l'origine. Ils renferment les ossements d'anciens abbés de Saint-Gildas.



(Un Bénitier dans l'église de Saint-Gildas, en Bretagne.)

L'extérieur de la partie orientale de l'édifice est assez dégradé. La corniche romane est supportée par des médaillons (corbeaux) en forme de têtes qu'on distingue à peine.

Au-dessus de la fenêtre gauche de l'abside principale est un bas-relief un peu moins fruste, ce qui peut le faire supposer plus récent, représentant deux guerriers à cheval combattant à la lance. Il est assez difficile de reconnaître la forme de leurs vêtements. Ce qu'il y a d'assez remarquable, c'est que la hampe des lances ne présente pas de renflement formant poignée. On ignore le sujet et la date de ce bas-relief.

Sur l'autre fenêtre, on voit une figure isolée qui paraît représenter un de ces fous que les grands et les rois entretenaient autrefois auprès d'eux pour se divertir, êtres moitié dégradés, moitié philosophes, qui se permettaient quelquefois des vérités hardies, en même temps qu'ils s'assujétissaient comme des brutes aux dernières humiliations.

On trouve sur les murailles de l'abside de nombreuses

traces de ce genre de construction appelé par les savants *opus spicatum*, ordinairement formé de briques rangées horizontalement par inclinaisons contrariées, de manière à imiter une arête de hareng, un épi, une feuille de fougère.

Je ne dirai rien ni de la nef vulgaire, ni de la tour carrée tout aussi peu recommandable, que le dix-huitième siècle a jetées au-devant d'un édifice roman du onzième.

Il n'y a guère plus à dire, artistiquement parlant, du couvent attenant à l'église, également moderne, et où les dames de Vannes et d'Auray envoient élever leurs filles et viennent elles-mêmes prendre des bains de mer. Mais qui ne se sentirait ému en pensant que ces lieux furent jadis habités par Abélard!

Le théologien hardi, le dialecticien intraitable, ne put pas s'accommoder mieux avec les religieux de Saint-Gildas qu'il n'avait fait avec ceux de Saint-Denis. Appelé par eux du Paraclet qu'il avait fondé, pour réformer leur communauté en proie au désordre, il n'y put parvenir, et les moines irrités se disposaient à lui faire un mauvais parti, lorsqu'il prit celui de s'évader par un soupirail qu'on montre encore dans les jardins, pour s'embarquer sur un petit navire qui l'attendait au bas de la terrasse dont la mer baigne le pied. Il fallait que le désordre fût bien enraciné pour tenir contre l'inflexible volonté d'un tel supérieur. Il est vrai qu'il s'agissait de moines bretons.

En parcourant solitairement ces jardins silencieux, en contemplant de la terrasse dont je viens de parler cette mer qui s'enfonce dans un horizon sans bornes, image d'un avenir sans fin, on se fait quelque idée des pensées tantôt profondément mélancoliques, tantôt tumultueuses jusqu'à l'excès, qui devaient assiéger l'âme déchirée d'Abélard.

Il ne faut pas s'attendre, au reste, parce qu'on montre le trou par où il s'échappa, à retrouver encore dans le couvent quelques traces de l'ancien édifice qui subsistait au douzième siècle. Tout a disparu, et le trou, comme probablement le caveau où il communique, est de construction fort postérieure.

Un tour de promenade rapide dissipa ces souvenirs; et nous profitâmes des derniers instants qui nous restaient pour admirer, d'un petit belvédère, le charmant spectacle d'une mer tranquille, à peine ridée par une légère brise, et dont la surface scintillante sous les rayons quasi-perpendiculaires d'un soleil presque encore à son zénith, ressemblait à une vaste toile d'argent brodée de paillettes d'or.

La nécessité de nous rembarquer avant que la mer, qui commençait à monter, eût atteint le bas de la côte rocailleuse que nous avions à descendre (ce qui nous eût obligés d'aller gagner notre péniche à travers flots), nous arracha de ces lieux qu'on ne quitte pas sans emporter avec soi de profondes émotions, causées autant par la singularité du site que par les souvenirs.

UN COUTEAU DU SEIZIÈME SIÈCLE.



Ce couteau est conservé au Louvre dans une vitrine de la sixième salle du Musée Charles X (salle des Palissy). Les ornements en sont gracieux; le manche est d'ivoire: l'idée de l'artiste qui a gravé sur la lame le Bénédictus avec le plain-chant, est ingénieuse. Cette œuvre élégante et spirituelle de l'art du seizième siècle faisait partie autrefois de la belle collection que M. Revoil, homme de

goût, peintre estimé, a cédée à la liste civile, il y a environ douze ans.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

HOTEL DE BOURGTHEROULDE,
A ROUEN *.



(Hôtel de Bourgtheroulde, à Rouen, sur la place de la Pucelle d'Orléans.)

Cet hôtel est l'une des constructions civiles les plus remarquables que possède la France, en raison soit de son importance, soit de l'intérêt historique qui s'y rattache.

M. Auguste Leprévost s'est occupé le premier de rechercher l'origine de cette belle habitation, et il a trouvé que ce fut Guillaume Leroux, deuxième du nom, qui, vers la fin du quinzième siècle, en posa les fondements : elle fut continuée et achevée par Guillaume Leroux, troisième du nom, seigneur de Bourgtheroulde, sous le règne de François I^{er}. C'est évidemment à cette seconde époque qu'appartient la riche galerie qui existe encore au côté sud de la cour, et sur la façade de laquelle ont été sculptés ces célèbres bas-reliefs où se trouve représentée l'entrevue de François I^{er} et de Henri VIII au camp du Drap-d'Or. La jolie tourelle octogone située dans l'angle de la cour est décorée de bas-reliefs d'une exécution assez imparfaite, représentant des scènes pastorales au-dessous desquelles sont gravées de naïves légendes empreintes du caractère du temps. A l'intérieur de cette tourelle, on voit encore au rez-de-chaussée une petite salle voûtée en pierre, et au premier étage un petit cabinet dont le plafond en menuiserie, peint et doré, est d'un goût et d'une délicatesse exquis.

Partout, sur les façades, se trouvent sculptées les armes de la famille Leroux, parmi lesquelles on voit aussi l'écusson de France, des salamandres et des phénix, emblèmes de François I^{er} et d'Éléonore d'Autriche sa femme. Les

montants qui encadrent la porte d'entrée sur la place sont ornés de deux médaillons, l'un de François I^{er}, et l'autre de Henri VIII.

Il est à regretter que des intérêts de voirie aient nécessité la démolition d'une partie de cette façade, et surtout de la tourelle polygonale qui était à l'angle. Mais, tel qu'il est encore, l'hôtel de Bourgtheroulde est un des exemples les plus précieux des constructions civiles du moyen âge.

L'ouvrage de M. de La Querrière sur les maisons de Rouen donne une description complète tant des bâtiments de cette habitation seigneuriale et des bas-reliefs qui la décorent, que des faits historiques qui s'y rapportent.

* La ville de Rouen, si riche en monuments intéressants pour l'étude de l'art aussi bien que pour celle de l'histoire, nous a déjà fourni plusieurs sujets de gravures et d'articles. Nous avons publié : — une vue générale du port et de la ville, 1837, p. 137; — une vue extérieure du Palais-de Justice, d'après un dessin de Bonington, 1834, p. 109; une vue de la grande salle du même édifice, 1841, p. 229; — une vue du monument élevé à la mémoire de Jeanne d'Arc, 1833, p. 141; — une vue de la cathédrale et un croquis du portail, 1833, p. 12 et 13; — un plan et une travée intérieure de l'église de Saint Ouen, 1840, p. 60 et 61; — une maison de bois, rue Mal-Palu, 1840, p. 300.

RÉFLEXIONS

SUR L'ABANDON D'UNE RETRAITE.

Humble était notre demeure : notre plus grand rosier arrivait à la fenêtre de la chambre. A l'heure silencieuse de midi, et le soir, et le matin de bonne heure, nous pouvions entendre le faible murmure de la mer. Nos myrtes embaumaient l'air, et d'épais jasmins s'entrelaçaient sous le porche : alentour le petit paysage était vert et voilé, et rafraîchissait la vue.

Une fois je vis un riche fils du commerce, qui sanctifiait le jour du sabbat par le repos, se promener dans les environs; c'était un habitant de Bristol. Il me sembla que cette vue calmait sa soif de l'or, et lui inspirait dans sa rêverie des sentiments plus sages; car il s'arrêtait, il regardait avec une tristesse dans laquelle il se complaisait, et contemplait tout autour de lui; il jeta les yeux sur notre chaumière, et il soupira, disant que c'était un lieu béni et que nous étions bien heureux!

Souvent, écoutant pendant long-temps d'une oreille patiente le chant de l'alouette perdue dans les plaines brillantes du ciel ou par hasard se dessinant un moment sur un nuage que frappait le soleil, j'ai dit à demi-voix à ma bien-aimée : Tel est, douce amie, le chant modeste et caché du bonheur, ménestrel celeste! entendu seulement quand l'âme cherche à entendre, alors que tout se tait et que le cœur écoute!

Mais lorsque pour la première fois je gravis, non sans péril, le mont pierreux qui domine cette basse vallée, lorsque j'en atteignis le sommet, oh! quelle vue divine! Ici la pâle montagne, la pâle montagne nue et tachetée par de nombreux troupeaux; les nuages gris qui jetaient de l'ombre sur les champs éclairés par le soleil; et la rivière, tantôt parsemée de roches couvertes de buissons, tantôt brillante et large, baignant des bords nus et paisibles; et les châteaux, et les moissons, l'abbaye et la forêt, et les chaumières et les hameaux, et le lointain clocher de la ville; et le canal, les îles et les voiles blanches, les côtes sombres, et les collines comme une vapeur, et l'océan sans rivages. C'était tout un univers! Dieu, pensai-je, s'était là bâti un temple pour lui, et il y avait rassemblé toutes les images du monde. Aucun désir ne profanait mon cœur oppressé. Heures de félicité! C'était un luxe d'être!

Ah! tranquille vallée, chère chaumière, mont sublime, j'ai été forcé de vous quitter. Mais était-il juste de jouir de tant de repos, tandis que mes frères souffraient et versaient leur sang? Devais-je passer les heures qui m'ont été confiées à rêver sur des lits de feuilles de rose, flattant mon lâche cœur avec des sentiments trop délicats pour l'animer au grand combat de la science, de la vérité et de la liberté?

Pourtant, après une noble fatigue, l'esprit lassé de repos et éveillé aime à rêver; ma pensée te revisitera, chère chaumière, elle reverra tes jasmins, et ton rosier, et tes myrtes qui ne craignent pas l'air de la mer! Et je soupirerai de tendres désirs, douce retraite! Ah! plutôt au ciel qu'aucun homme n'en eût de plus grande, et que tous les hommes en eussent une pareille! Cela pourrait être; mais le temps n'est pas encore venu. Avance-le, ô notre Père! que ton royaume nous advienne. COLERIDGE. 1795.

LE SERF.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 282, 302, 306.)

§ 4.

Jehan ne quitta point son père et Catherine sans de vifs regrets; mais l'espoir de se faire un état qui pût assurer un jour son affranchissement adoucit l'amertume de cette

séparation. Il s'arracha donc courageusement à leurs embrassements, et prit la route de Tours.

Jusqu'alors il ne s'était jamais écarté de son village, et tout ce qui frappait ses regards le long de la route était nouveau pour lui; mais ce fut bien autre chose lorsqu'il atteignit les faubourgs de la ville!

Il rencontra d'abord une longue cavalcade d'enfants qui en sortaient. Un mercier auquel il s'adressa lui apprit que c'étaient les maîtres qui promenaient leurs écoliers à cheval, comme il est d'usage le jour de la Saint-Nicolas. Un peu plus loin, il aperçut deux fous, reconnaissables à leurs cheveux rasés, qui étaient enchaînés à la porte d'un médecin traitant la folie, comme une sorte d'enseignante vivante. Il vit également des gentilshommes qui passaient en portant au poing des éperviers ou des faucons, tandis que les bourgeois, pour les imiter, portaient des nœuds et des perroquets. Les costumes eux-mêmes étaient différents de ceux qu'il avait coutume de voir. C'étaient des souliers dits à la poulaine, dont la pointe recourbée se relevait jusqu'à la hauteur du genou; des bonnets de drap fourrés de marte ou de menu-vair, et des habits mi-partie. Quelques seigneurs des plus élégants portaient deux épées, l'une à droite, l'autre à gauche.

Enfin Jehan arriva, non sans peine, à la boutique de maître Laurent.

Celle-ci n'était pour le moment qu'une baraque en planches de peuplier, dressée sur les lices; car la grande foire de Tours venait de commencer.

Maître Laurent était un petit homme de manières rondes, toujours riant, mais retors comme trois Manceaux et un Normand. Il commença par conduire Jehan dans son arrière-boutique, mit devant lui un pot de vin nouveau, une miche de pain de seigle, un reste de pied de bœuf, et puis lui demanda son histoire.

Le fils de Thomas raconta sincèrement tout ce qui le concernait, sans oublier la dernière affaire qui l'avait amené à Tours. Laurent l'écouta en poussant des exclamations à tout propos, ôtant son bonnet pour le remettre, et riant sans en avoir envie. Enfin, quand il eut achevé :

— Fort bien, dit-il; je vois ce que c'est, Jehan, tu es un héros; eh! eh! eh! il n'y a pas de mal à cela, mon petit. Tu pourras rosser de temps en temps les garçons de mes confrères qui font les insolents; je ne ferai jamais semblant de m'en apercevoir; eh! eh! eh! seulement prends bien garde d'être pris pour dupe, ou de violer les réglemens de la foire. Les réglemens doivent être chose sacrée pour nous autres marchands, d'autant qu'on ne peut les enfreindre sans payer une amende; eh! eh! eh! J'ai rédigé là un cahier pour ce que doivent savoir mes commis; il faut que tu l'apprennes par cœur.

En parlant ainsi, maître Laurent ouvrit un tiroir d'où il tira un manuscrit qui avait été bien souvent feuilleté, si l'on en jugeait par le bord des pages salies et frangées. Il vit une sorte de catéchisme mercantile, dans lequel le drapier avait réuni les principales instructions nécessaires à sa profession.

Jehan y vit qu'il y avait à chaque foire des inspecteurs des marchandises, des poids et de l'argent; un tribunal composé de prudhommes qui jugeaient immédiatement toutes les contestations, et un grand nombre de notaires spéciaux chargés de rédiger les actes de vente et d'achat. Ces actes avaient certains privilèges particuliers provenant de la foire à laquelle ils avaient été dressés. Enfin, des gardes, assistés de cent sergents, étaient chargés de maintenir la paix et d'arrêter les voleurs.

Il vit en outre que l'argent ne pouvait être prêté, même dans le commerce, à plus de quinze pour cent, et que le marchand qui appelait un acheteur, lorsque celui-ci se trouvait moins près de sa boutique que de celle d'un confrère, était mis à l'amende.

Venaient ensuite des renseignements sur les différentes espèces de drap, sur les moyens de les faire paraître avec avantage, et sur les prix auxquels on devait les vendre. Lorsqu'il eut achevé de lire, Jehan demanda si c'était tout.

— C'est tout ce qu'on peut écrire, garçon, répondit maître Laurent; mais il y a outre cela le fin du métier, eh! eh! eh! Il ne suffit pas d'avoir des musiciens et des grimaciers pour attirer la pratique comme nous en avons tous; il faut encore que les commis sachent vanter leurs marchandises, substituer au besoin un drap plus léger à un drap plus fort, et faire compter la listère dans l'aunage, eh! eh! eh!

— Mais ce sont là de coupables tromperies! observa Jehan.

Maître Laurent fit un mouvement des épaules.

— Quand on se trouve avec les pourceaux, il faut bien se passer d'écuëlle, dit-il; crois-tu que l'on soit plus scrupuleux à notre égard? Nous avons des débiteurs qui, après s'être habillés à crédit, se réfugient dans une église, et nous n'avons même pas le droit de saisir leurs meubles! D'autres qui, après nous avoir fait des cédules, les passent à des gens puissants, qui nous menacent de toutes sortes de mauvais traitements si nous ne consentons à réduire nos créances du tiers ou de la moitié! Je ne te parle pas des fripons qui laissent mettre un drapeau sur leur pignon* et s'enfuient avec notre argent.

— Mais ne pouvez-vous donc vous faire rendre justice?

— La justice se rend toujours contre nous, garçon, par la raison que les juges sont nobles pour la plupart, et que la noblesse est l'ennemie naturelle de la bourgeoisie, eh! eh! eh! Les serfs se plaignent; mais ils sont moins persécutés que nous. Le seigneur les ménage généralement comme une chose à lui, tandis qu'il nous traite comme des prisonniers qui lui ont échappé; il semble que notre indépendance soit un vol fait à son autorité; aussi Dieu sait que de dénis de justice, de manques de foi, de taxes et d'amendes! Les plus honnêtes gentilshommes ne regardent l'or qu'ils peuvent soutirer à des bourgeois que comme une restitution, eh! eh! eh!

— Mais du moins vous êtes libres!

— Oui, à condition de nous soumettre aux lois de notre corporation, de subir les réglemens de la commune, d'obéir aux ordres du seigneur dont nous sommes les vassaux. Notre liberté, vois-tu, ressemble à celle du soldat qui doit garder les rangs, porter ses armes d'une certaine façon, et obéir à tous ses officiers.

— Ah! vous avez raison, maître, la vraie liberté ne peut être que là où il y a une seule loi pour tous, et une loi qui ne défende que ce qui nuit au plus grand nombre.

— Aussi sommes-nous obligés de ruser, reprit Laurent. Ne pouvant aller droit en avant, nous serpentons entre les réglemens et les privilèges, eh! eh! eh! Nous cachons notre argent, en nous faisant petits quand les maîtres n'en ont pas besoin, pour le montrer et devenir exigeants le jour où ils en manquent, eh! eh! eh! Travaille, Jehan, travaille sans regarder à la fatigue, et tu nous aideras un jour à faire à la noblesse cette guerre en-dessous. Dans dix ans, si tu le veux, tu peux être des nôtres.

Jehan ne répondit rien, mais baissa la tête tristement. Ce qu'il avait désiré, ce n'était point cette indépendance restreinte, sournoise et disputée de maître Laurent; c'était le plein et libre exercice de ses facultés! Le prétendu affranchissement du drapier lui répugnait autant que sa morale, et il comprit de suite qu'il n'était point né pour être marchand.

Cependant l'aspect qu'offrait la grande foire qui venait de s'ouvrir à Tours excita d'abord en lui une sorte d'ad-

miration. Les relations étaient encore, à cette époque, trop difficiles et trop irrégulières pour que le commerce eût acquis de la stabilité. Chaque ville n'avait point cette variété de marchands que nous y voyons maintenant; le colportage, utile seulement aujourd'hui pour les hameaux, était alors général. Les grands centres de population n'étaient fournis des objets les plus nécessaires qu'à certaines époques où les marchands s'y donnaient rendez-vous.

Ces foires, transformant les villes où elles avaient lieu en véritables entrepôts de commerce, étaient favorisées par les municipalités, qui faisaient les plus grands sacrifices pour attirer les trafiquants; quelques unes allaient jusqu'à entretenir sur les chemins des troupes armées chargées de donner aux marchands aide et protection contre les routiers ou coureurs de poule*, alors fort communs. La foire de Tours, sans être une des plus importantes de France, attirait pourtant un nombre considérable de commerçants étrangers. Leurs boutiques, ornées de drapeaux, étaient pleines de bateleurs, dont les tours attiraient les curieux. On y voyait les tapissiers d'Arras, les drapiers de Sedan, les confituriers de Verdun, confisant au miel pour les bourgeois, au sucre pour les gentilshommes; les gantiers d'Orléans, vendant les célèbres gants de moule, de chamois, brodés, fourrés de martre, pour porter le faucon, au prix de neuf livres, c'est-à-dire autant que douze setiers de blé! On y rencontrait également des Italiens vendant les belles armes de Milan, et des Allemands les mauvaises armures de leur pays. Puis venaient les apothicaires, cédant au poids de l'or le suc des cannes à miel** et l'eau-de-vie; les cordonniers avec leurs mille chaussures de cuir de Cordoue; les libraires avec leurs manuscrits enrichis de miniatures, recouverts de velours, de vermeil, de pierreries, et dont un seul pouvait coûter mille livres! les méridionaux étalant leurs riches soieries brochées d'argent, d'or, de perles; les orfèvres avec leurs dressoirs étincelants de coupes, de hanaps, de plats ciselés; enfin, aux rangs inférieurs se montraient les potiers d'étain, les oiseleurs, les marchands de chiens, les marchands d'épices, et au-dessous encore, tout-à fait à l'écart, les Juifs, reconnaissables à leurs bonnets jaunes, n'étalant rien, mais vendant de tout, trafiquant sur tout, et gagnant plus que tous les autres.

Jehan examina ces chefs-d'œuvre et ces richesses avec curiosité; mais une fois le premier émerveillement passé, il en revint à son dégoût pour les ruses qu'il voyait pratiquer aux marchands, et pour l'humilité à laquelle ils demeureraient condamnés.

Cependant le père Ambroise, en le quittant lui avait recommandé de venir le voir à son couvent. Jehan se le rappela, et, profitant de son premier dimanche de liberté, alla sonner à la porte des Franciscains.

La suite à la prochaine livraison.

DÉCORATION TURQUE.

Les décorations, chez les Turcs, n'ont pas le même caractère que chez nous: elles servent bien moins à récompenser les belles actions qu'à marquer le rang et la fonction de ceux qui les portent; elles sont, avant tout, un insigne (*nicham*). Cet insigne est plus ou moins beau, plus ou moins enrichi de diamants; mais il brille sur la poitrine de tous les grands personnages. Ainsi, dans l'armée, pas un pacha, pas un officier supérieur qui n'ait sa décoration, tandis que jamais on n'en voit aux soldats ou aux officiers d'un grade peu élevé; de même, dans l'ordre civil, les ministres et les principaux fonctionnaires sont tous et seuls décorés.

* On donnait ce nom aux soldats maraudeurs. Les coureurs de poule étaient les mêmes *trainards* qui, sous l'empire, furent appelés *fricoteurs*.

** Sucre.

* Les banqueroutiers

Le dessin que nous donnons est celui d'une décoration militaire; les décorations civiles ne sont pas ornées de la couronne de lauriers. Au chiffre du sultan qui se dessine en or, au milieu, sur un champ d'émail, on reconnaît que c'est la décoration de quelque grand de l'empire; on s'en apercevrait sans cela, rien qu'à la grosseur des diamants que l'on voit scintiller sur le cercle qui entoure le paraphe impérial, sur les feuilles de laurier, et particulièrement sur la longue plaque qui sert d'attache.

Nous avons eu tort de dire que jamais on ne voyait de décorations aux soldats: quelques uns portent une médaille d'argent ou de cuivre; mais ils en paraissent plus attristés que fiers. On n'en sera point étonné, lorsqu'on saura que ce sont des médailles russes, données à ces soldats par l'empereur de Russie moins pour honorer leur courage, sans doute, que pour entretenir à Constantinople le souvenir de la supériorité des armes russes. C'est ainsi, du moins, que les Turcs l'ont compris, car lorsqu'ils apprirent, il y a une



(Décoration turque.)

dizaine d'années, que le czar avait l'intention de médailler les militaires turcs qui s'étaient le plus distingués dans les guerres contre la Russie, la rougeur monta au front de toute l'armée. Les braves que la distinction devait atteindre manifestèrent surtout une indignation violente, et refusèrent cet honneur qui leur paraissait une insulte et un supplice. Ce fut un véritable supplice pour quelques uns d'entre eux, car le gouvernement turc, qui avait eu la faiblesse d'accepter les offres de l'empereur de Russie, ne vit pas de meilleur moyen, pour vaincre la répugnance des élus, que de couper la tête à cinq ou six des plus scandalisés. L'argument eut un plein succès, les autres consentirent à subir l'affront; mais l'armée turque perdit quelques bons soldats de plus et reçut une nouvelle blessure au cœur.

A part ce cas exceptionnel, les soldats turcs ne sont jamais décorés; quand ils attirent l'attention par quelque action d'éclat, on les élève à un grade supérieur, qu'ils sachent ou qu'ils ne sachent pas lire; alors ils reçoivent la décoration qui est attachée à ce grade. Il n'y a pas encore grand mal à cela, lorsqu'ils se sont signalés par leur bravoure; mais, le plus souvent, c'est la faveur qui dicte les choix. Tel individu ne sachant ni lire ni écrire, et n'ayant jamais connus le moindre exploit, devient pachà après quelques mois de service; pour prouver qu'il n'est pas étran-

ger à l'art du commandement, il punit beaucoup de monde, même ceux qui ne savent comment obéir à des ordres qu'il ne comprend pas lui-même. Mais qu'importe? Il a autrefois connu dans son village une jeune fille que ses parents ont vendue à un marchand d'esclaves, et qui est devenue une des plus puissantes sultanes du harem impérial.

En général, les Turcs sont matérialistes dans leur manière de récompenser comme en toute autre chose. Le sultan témoignera sa satisfaction à un grand visir en lui donnant une bourse remplie d'or, et le visir ne se croira pas moins honoré que ne l'était un de nos généraux, lorsque Napoléon lui donnait sa propre croix sur le champ de bataille. Leurs décorations elles-mêmes sont surtout précieuses par une valeur intrinsèque; il y en a qui ont coûté des sommes immenses. Aussi, dès qu'un Turc a reçu cette marque distinctive, il s'empresse de l'estimer ou de la faire estimer par des experts; le prix du bijou est le signe équivalent de son mérite personnel ou de son crédit à la cour. Est-il embarrassé dans une question de préséance? Il n'a qu'à regarder la grosseur des diamants de la décoration de son rival; s'ils sont plus forts ou en plus grand nombre, il faut céder; mais s'il a pu s'assurer que les siens fussent plus nombreux, plus forts ou d'une plus belle eau, il doit tenir bon, le soin de sa propre dignité l'exige, car son compétiteur vaut quelque chose de moins. En sorte que, de tous les observateurs, celui qui pourrait, le plus facilement et à première inspection, classer les Turcs par rang d'importance, ce serait, sans contredit, un orfèvre.

DE L'APPLICATION DES ÉMAUX

A LA DÉCORATION DES MONUMENTS *.

L'usage des plaques de faïence émaillée dans la décoration des édifices est fort ancien et originaire de l'Orient. Les *azulejos* ou briquettes peintes des Arabes et des Espagnols sont les premiers monuments que l'histoire nous présente dans nos recherches sur ce sujet; ces *azulejos* sont de petites briques carrées, émaillées d'un côté, peintes de diverses couleurs, et destinées à former par leur réunion toutes sortes de dessins et de figures. Les *azulejos* sont considérés en Espagne comme un objet de luxe, et ce mode de décoration est très répandu à cause de la propreté et de la fraîcheur qu'il procure aux appartements.

Ces briquettes tirent leur nom du mot arabe *azul* (bleu), parce que primitivement elles étaient peintes en bleu. On trouve en Perse, en Egypte et dans la Barbarie, de nombreuses décorations, des façades entières ou des frises, exécutées en *azulejos*; les Arabes apportèrent en Espagne cet usage, et il se forma à Grenade et à Valence des fabriques considérables de briquettes émaillées. Les Arabes se bornèrent à composer des dessins de fleurs et d'entrelacs variés à l'infini et d'un goût exquis, la loi de Mahomet défendant de représenter des êtres animés; et cependant, à l'aide de ces *azulejos* et d'après des cartons dessinés exprès, les architectes arabes ont pu obtenir, à l'Alhambra par exemple, d'admirables effets de décoration, soit par la vivacité et l'harmonie des couleurs, soit par la variété et le bon goût de ces ornements.

L'art du fabricant d'*azulejos* ne resta pas toujours limité à des dessins d'ornement. Lorsque les artistes chrétiens de l'Espagne l'adoptèrent, ils purent, n'étant pas retenus par les défenses du prophète, composer de vastes tableaux historiques. Au seizième siècle, l'Escorial et l'Alcazar de Tolède ont été décorés de magnifiques revê-

* Cet article et celui sur l'histoire des émaux de Limoges (1841, p. 37), sont extraits d'un essai de notre collaborateur M. Dussieux sur l'histoire de la peinture sur émail, essai qui vient d'obtenir une mention honorable à l'Institut, et qui doit être prochainement publié.

tements en azulejos historiés; au couvent de la Merced, à Barcelone, il existe une suite d'azulejos représentant les victoires de Jacques I^{er}, roi d'Aragon; ce beau travail a été exécuté au commencement de la renaissance par des artistes espagnols qui ont su exécuter pour ces tableaux un cadre en entrelacs d'un excellent goût.

Après avoir parlé de ces grandes compositions historiques de l'Espagne, qui remplacent très avantageusement et à bien moins de frais les grandes mosaïques de l'Italie dans la décoration des monuments, il peut être utile de faire remarquer que, pour la décoration des appartements, rien ne peut être mieux choisi que ces briquettes; aussi, dans toute l'Espagne, surtout à Valence et à Barcelone, presque

toutes les maisons sont couvertes soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, de belles peintures sur azulejos.

En France, au moyen âge, on fit un usage fréquent, comme on peut le présumer par le nombre assez considérable des fragments qui nous restent, des pavages en carreaux verulssés ou émaillés; on employa même ce genre de carreaux à décorer les murs de quelques édifices. Parmi les pavages, nous citerons ceux du château de Caen, du château de Calleville, de la salle de l'abbaye de Saint-Etienne de Caen, de huit autres églises de Normandie, de Saint-Etienne d'Agen, de l'abbaye de Voulton, et d'un château près de Cône. A Fontainebleau, on décora les murs de quelques galeries avec de petits carreaux de faïence



(Projet d'une peinture en émail sur lave. -- La Foi, l'Espérance et la Charité, par M. Achille Devéria.)

représentant une chasse; à Beauvais, les façades de certaines maisons étaient extérieurement revêtues de carreaux de faïence bleue. Cet usage, assez répandu, cessa tout-à-coup au dix-septième siècle, et fit place à l'emploi des planchers et des papiers de tenture.

Mais la plus belle application de carreaux de faïence émaillée que nous ayons à citer en France, est celle du château de Madrid.

Jérôme della Robbia, l'un des membres d'une famille célèbre d'émailleurs florentins, vint en France en 1550. A cette époque, François I^{er} faisait construire le château de Madrid, au bois de Boulogne. Jérôme fut chargé de

décorer cet édifice; il revêtit trois de ses façades, et même les tuyaux des cheminées de plaques de faïence émaillée, où étaient peints de magnifiques ornements imités de l'antique: un grand nombre de ces émaux étaient de grande dimension et avaient le relief de la sculpture; on sait que ce château de faïence a été démoli en 1792. Quant aux émaux, ils furent vendus à un paveur qui les broya pour en faire du ciment.

Il en reste quelques débris à Madrid même chez le sieur Borne, ancien concierge du château, qui a recueilli ces fragments, et les a encadrés dans le mur de son petit jardin.

Après avoir fait à Orléans et dans plusieurs villes du royaume de nombreux ouvrages de ce genre, Jérôme della Robbia, riche et renommé, retourna dans sa patrie; mais le duc de Florence le négligeant, Jérôme revint mourir en France.

Il paraît que l'emploi des émaux reliefs, d'un effet si agréable et qui rappelait la décoration des temples antiques, fut surtout alors très à la mode en France; car, à cette époque, Bullant en faisait usage dans la construction du château des Tuileries. A Anet et à Ecouen, on fit aussi plusieurs pavages et revêtements en briques émaillées. Les émaux de ce dernier château étaient dus à Bernard de Palissy.

La peinture à fresque ou les revêtements en mosaïque sont seuls employés aujourd'hui; pour la mosaïque, nous ne pouvons qu'applaudir à son emploi, la solidité et la durée de ce genre de peinture étant bien assurées; mais son usage est restreint. La peinture à fresque est peu durable; on lui préfère sous ce rapport la peinture à la cire, bien que son aspect terne soit peu agréable.

Il nous semble que l'on a en tort au dix-septième siècle de renoncer à la peinture en émail dans la décoration des monuments; si les briquettes de nos aïeux offraient des inconvénients réels à cause de leur petitesse et des nombreux joints qu'elles présentaient dans un tableau de grande surface, on pouvait chercher un corps qui offrît une surface considérable et solide; loin de là, on abandonna tout.

De notre temps, on a cherché à reprendre cette tradition interrompue; l'on a employé la lave comme excipient, et on a revêtu des plaques de laves de peintures émaillées. Dès 1854, on avait soumis au jugement du public, à l'exposition des produits de l'industrie, des plaques de lave émaillée; on y admira la tête de la Madone de Foligno; en 1859, on exposa un paysage (1 mètre de long sur 60 centimètres) et diverses têtes d'expression. Ces plaques étaient destinées à décorer l'intérieur des cheminées et les poêles.

Si, partant de ce résultat modeste, l'émailleur sur lave entreprenait de représenter sur des plaques de cette matière si commune et si parfaitement appropriée à ce but, de grands sujets historiques, d'après des cartons composés exprès, on pourrait arriver à de grands résultats; on obtiendrait une décoration éclatante, indestructible et d'un bel effet. La grandeur des plaques de lave peut être portée à 5 pieds carrés: l'on conçoit ainsi que les joints deviennent presque insensibles, et qu'ils ne peuvent produire aucun mauvais effet: l'art de peindre sur émail a tant d'analogie avec celui de peindre sur porcelaine, que les immenses progrès de ce dernier, ainsi que les beaux exemples des émaux de Limoges, permettraient de porter à un haut degré de perfection les travaux en ce genre. Nous croyons que, les obstacles qu'éprouve toute invention ou toute application nouvelle étant une fois vaincus, les architectes et les peintres seraient en possession de ressources puissantes pour la décoration de nos monuments. Nous ne devons pas oublier de dire que déjà, à l'école des Beaux-Arts, on a placé quatre médaillons représentant les portraits des grands protecteurs des arts, Périclès, Auguste, Léon X et François I^{er}, peints sur lave émaillée, et que cette innovation est d'un fort bel effet. Ce n'est donc pas une invention sans précédent dans le passé, mais bien l'extension d'une vieille industrie agrandie et perfectionnée, qui nous a suggéré l'idée de cet article, et nous ne saurions qu'applaudir au projet de M. Achille Devéria, et désirer sa réalisation.

NÈGRES ILLUSTRES.

RELIGION. SCIENCE. POÉSIE.

Plusieurs nègres ont été canonisés, admis au nombre des saints par l'Eglise; tels sont: saint Esteban, roi des Ethio-

piens acumites; sainte Iphigénie, Ethiopienne; saint Antoine de Caltagirone, et san Antonio de Noto.

Au Congo, il y eut un évêque nègre qui avait fait ses études à Rome. (*Hist. du Congo*, par Prévost.)

Cette année (1811), un nègre a été élevé à la prêtrise, à Paris. Il a fait ses études théologiques au séminaire de Saint-Sulpice.

Parkinson, dans son *Tour en Amérique*, parle de plusieurs prédicateurs nègres; un d'eux était particulièrement renommé pour son éloquence.

Angelo Soliman, nègre, secrétaire du prince Wenceslas Lichtenstein, était homme de cœur et d'esprit; il cultivait les lettres et fréquentait les hommes les plus instruits. Il donna lui-même une très belle éducation à sa fille, qui devint la femme d'un gentilhomme.

Amo, né en Guinée, vendu et amené en Hollande vers 1707, étudia, devient savant, parle latin, grec, hébreu, français, hollandais et allemand; il fait des cours publics. Dans un programme, le doyen de la faculté de philosophie de Wittemberg dit de lui: «Ayant discuté les systèmes des anciens et des modernes, il a choisi et enseigné ce qu'ils ont de meilleur.» Il fut docteur de cette université, et publia sa thèse, qui est une dissertation «sur les sensations considérées comme absentes de l'âme et présentes au corps.» in-4^o, 1734. La cour de Berlin le nomma conseiller d'Etat.

Ignace Sancho, né en 1729 à bord d'un négrier qui avait acheté sa mère en Afrique, fut conduit en Angleterre dès l'âge de deux ans. Au milieu des blancs, il vécut et fut élevé comme un blanc. A sa mort, on publia un recueil de ses lettres, qui eurent deux éditions. Il était lié avec les écrivains célèbres du temps, et l'on trouve dans le troisième volume de cette correspondance une lettre de Sterne, où celui-ci le traite d'ami, et lui dit que «les variétés de la nature ne rompent pas les liens de la consanguinité,» et il exprime ensuite son indignation «de ce que certains hommes veulent abaisser une portion de leurs semblables au rang de brutes, afin de pouvoir impunément les traiter comme telles.»

Jacques Derham, d'abord esclave à Philadelphie, devint, en 1788, un des bons médecins de la Nouvelle-Orléans.

Bennaker, esclave de Maryland, qui s'établit à Philadelphie après son affranchissement, fit paraître, vers la fin du siècle passé, plusieurs ouvrages d'astronomie.

Othello à Baltimore, Cugoano Oltobah à Londres, où il était marié avec une Anglaise, publient tous deux dans la même année, en 1788, des livres contre la traite et l'esclavage. Celui de Cugoano a été traduit en français.

Capitan, né en Afrique, élevé en Hollande, a publié des élégies latines très poétiques. Il a été missionnaire calviniste et a prononcé des sermons imprimés à Amsterdam vers 1742.

Francis Willams, nègre créole de la Jamaïque, élevé à l'université de Cambridge, composa de bons vers latins en l'honneur de plusieurs gouverneurs de la Jamaïque, où il retourna s'établir.

Olandad Equiano, surnommé Gustave Vasa, enlevé d'Afrique, conduit aux Barbades, gagna, perdit et recagna sa liberté, fit un grand nombre de métiers, passa en l'Espagne, le Portugal, le Groenland, la Turquie, et après trente ans d'une vie agitée, vint se fixer à Londres, où il composa des mémoires dont la neuvième édition a paru en 1794. Il y flétrit l'esclavage, et propose entre autres choses des vues sur la direction d'un commerce européen avec l'Afrique.

Phillis, négresse, volée en Afrique à l'âge de sept ans, fut achetée par bonheur, en 1761, par un négociant de Boston, riche et honorable, M. Wheatley, dont elle garda le nom. Elle apprit le latin, lut la Bible et fit des vers. Affranchie, elle épousa un nègre qui étudiait de son côté, et qui, de marchand épiciier, devint avocat sous le nom du docteur Peter.

Il plaidait devant les tribunaux les causes de ses frères. La réputation qu'il acquit le mena à la fortune. Parmi les pièces en vers de Phillis, nous en remarquons une sur la mort de son enfant. En voici la traduction :

Le plaisir couronné de fleurs ne vient plus embellir nos moments. L'espérance n'ouvre plus l'avenir pour nous caresser par des illusions enchanteresses. Nous ne verrons plus ce visage enfantin sur lequel les grâces avaient répandu leurs faveurs. De nos yeux s'échappent des larmes; les gémissements sont les échos des gémisséments, les sanglots répondent aux sanglots.

Inexorable mort! quoi, sans être émue tu as fermé ses yeux ravissants! Sa beauté naïve, sa tendre innocence n'ont pu suspendre tes coups! Un érèpe funèbre couvre celui qui naguère nous charmaient par la gentillesse de ses mouvements.

Phyllis s'adresse ensuite à son mari :

Sur l'aile de la foi, élève ton âme à la voûte du firmament, où, mêlant sa voix à la voix des purs esprits, ton fils fait retentir les cieux de concerts inspirés par le bonheur; cesse d'accuser le régulateur des mondes; interdis à ton cœur des murmures désormais coupables; converse avec la mort comme avec une amie, puisqu'elle conduit au séjour des félicités. Résigne toi à l'ordre de Dieu. Il reprend son trésor, que tu croyais ta propriété, mais dont tu n'étais que le dépositaire.

Juan Francisco, qui est aujourd'hui affranchi et habite la Havane, a composé des poésies lorsqu'il était esclave. Voici deux pièces de lui insérées dans l'*Aquinandô havanero*, sorte de keepsake, publié, en 1857, à la Havane. Nous en donnons la traduction littérale, sans pouvoir rendre la charmante douceur du texte.

СОММЕТ.

Quand je considère l'espace que j'ai parcouru
Depuis le commencement jusqu'à ce jour,
Je tremble, et je salue ma fortune,
Plus ému de terreur que de respect.

Je suis étonné de la lutte que j'ai pu soutenir
Contre un sort impie,
Si je puis ainsi appeler les combats
De ma malheureuse existence à partir du jour fatal où je suis né.

Il y a trente ans que je connus la terre,
Et y a trente ans que je répands des larmes,
Et que l'infortune m'assiège de tous côtés.

Mais qu'est-ce que la cruelle guerre
Que j'ai supportée en pleurant en vain,
Quand je la compare, ô Dieu! à celle qui m'attend?

A la ville de Matanzas, après une longue absence.

Autrefois, heureux champ,
De ton état inculte je fus témoin.
Le voyageur qui parcourait ton sol montueux
Y voyait s'agiter la vigne et le manglier.

En vain depuis le vieux pont je cherche
Tes mangliers, tes raisins, et le toit de chaume
De ta cabane abattue où le montagnard,
Pauvre et oisif, cachait son indigence.

Tout a disparu. Ta ville augmente;
Et forêts, broussailles, ombres champêtres,
S'enfuient loin des lieux habités.

Ce changement te remplit de joie;
Mais celui qui te laissa si sauvage
Te revêt aujourd'hui avec un cœur filial... et s'attriste!

Mais veut-on se faire une idée juste de l'inspiration naturelle chez les nègres, du langage et du rythme dont ils savent revêtir des sentiments délicats et vraiment poétiques, il faut suivre les voyageurs au milieu de leurs pé-

rilleuses excursions dans les contrées les plus ignorées, parmi les plus pauvres et les plus sauvages enfants de la race noire. Qui ne se rappellera avec attendrissement le simple et touchant récit que nous a laissé Mungo Park?

« Je fus obligé, dit Mungo Park, c'était près de Ségo, de m'asseoir au pied d'un arbre sans avoir rien à manger. Vers le soir, une femme revenant des travaux de la campagne s'arrêta pour m'observer, et remarquant mon air fatigué, elle s'informa de ma situation. Je l'en instruisis en peu de mots; alors elle prit la bride de mon cheval que j'avais déjà dessellé, et d'un air de honte me dit de la suivre. Elle me conduisit dans sa hutte, alluma une lampe, étendit une natte, m'engagea à me coucher, et sortit. Elle revint bientôt avec un poisson dans la main, le fit griller légèrement sur des cendres, et me le donna à manger. Après avoir ainsi accompli les devoirs de l'hospitalité, ma respectable hôtesse me montra la natte du doigt et me dit que je pouvais dormir là en toute sécurité; puis s'adressant aux autres femmes de sa famille qui étaient venues et s'occupaient à me regarder avec étonnement, elle leur dit de prendre leur ouvrage habituel, qui consistait à filer du coton. Elles se livrèrent à cette tâche une partie de la nuit; elles entre-mêlaient leur travail de chansons; une jeune fille chantait seule, et de temps en temps ses compagnes joignaient leurs voix à la sienne en forme de chœur. Je remarquai un chant qu'elles improvisèrent et dont j'étais moi-même le sujet. Ce chant était modulé sur un air doux et plaintif; j'en ai retenu les paroles dont voici la traduction littérale :

La jeune fille.

Le vent mugit dans les airs,
La pluie tombe à flots précipités;
Le pauvre homme blanc, faible et abattu,
Est venu s'asseoir sous notre palmier.
Hélas! il n'a point de mère pour lui présenter du lait,
Point d'épouse pour lui moudre son grain.

Le chœur.

Hélas! prenons pitié du pauvre homme blanc!
Il n'a point de mère pour lui présenter du lait,
Point d'épouse pour lui moudre son grain!

Dans nos campagnes les plus civilisées, nos jeunes blanches sauraient-elles exprimer une pitié aussi délicate dans un aussi beau langage?

Le talion, c'est la justice des injustes.

SAINT AUGUSTIN.

SYSTÈME D'HOMÈRE SUR L'OLYMPE,

PAR UN ACADÉMICIEN DU DERNIER SIÈCLE.

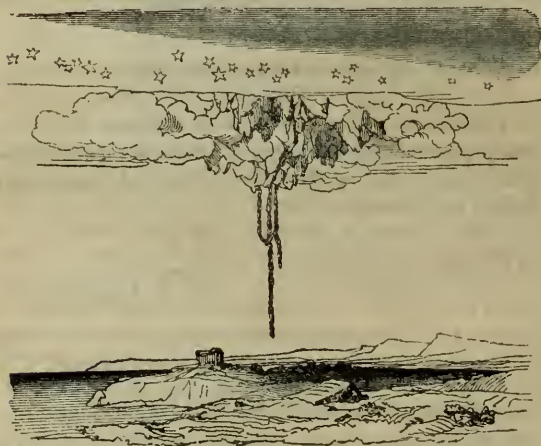
En lisant attentivement Homère (disait M. Boivin, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres *) et en m'appliquant à le bien entendre, il m'a paru que l'Olympe dont il parle en beaucoup d'endroits était, selon lui, une montagne qui avait pour base le ciel, et dont le sommet regardait la terre. Je me suis dit, d'abord à moi-même, que cette idée était chimérique, puisqu'elle faisait du ciel et de l'Olympe un vrai monde renversé: ensuite, ayant lu et relu plusieurs fois, et comparé soigneusement tous les endroits de l'Iliade et de l'Odyssée où il est fait mention de l'Olympe, je me suis confirmé dans la pensée où j'étais que c'était là le véritable sentiment d'Homère.

Dans le 6^e livre de l'Iliade, Pallas et Junon, sachant que Mars fait un carnage horrible des Grecs dans les plaines du Scamandre, entreprennent d'arrêter sa fougue et de le châtier. Pallas, après s'être armée de toutes pièces dans le palais de Jupiter, monte sur le char de Junon et s'ache-

* 30 juillet 1726.

mine avec elle vers la terre. Devant elles s'ouvrent les portes du ciel où les Dieux habitent et dont la garde est confiée aux Heures; elles entrent ensuite dans la route qui mène du ciel à la terre, et rencontrent sur le chemin Jupiter assis sur le plus haut sommet de l'Olympe. Le poète ne dit pas qu'elles se soient détournées de leur route pour venir trouver ce dieu. Il dit seulement: « Elles trouvent le fils de Saturne assis, à l'écart des autres Dieux, sur le plus haut sommet de l'Olympe. » Il faut donc que le plus haut sommet de l'Olympe soit sur le chemin du ciel à la terre. Donc, il est plus près de la terre que l'endroit dont les déesses sont parties. Or, elles sont parties du ciel, et de l'endroit même où les Dieux habitent. Donc, l'Olympe du côté de sa base s'éloigne autant de la terre qu'il s'en approche par son sommet. Donc l'Olympe par rapport à nous est une montagne renversée, et telle que nous avons dit qu'Homère la supposait.

Dans le VIII^e livre, vers le commencement, Jupiter assemble les dieux, non pas dans son palais, où il a coutume de les assembler, mais sur le plus haut sommet de l'Olympe; il leur déclare sa volonté, et, après avoir vanté sa puissance, il leur fait un défi: « Pour vous vaincre tous, dit-il, de la vérité de ce que je dis, essayez, » suspendez du ciel une chaîne d'or, attachez-vous à cette chaîne, tout ce que vous êtes ici de dieux et de déesses; » donnez-vous des peines infinies; jamais, quoi que vous fassiez, vous ne pourrez entraîner du ciel en terre Jupiter, le dieu suprême, qui dispose de tout souverainement: mais s'il me plaisait aussi, après cela, de vous tirer de force vers moi, pour lors je vous entrainerais tous, et avec vous j'enlèverais encore la mer et la terre. » Jupiter ajoute: « Je n'aurais ensuite qu'à lier la chaîne au plus haut sommet de l'Olympe, et tout cela demeurerait suspendu en l'air. »



(L'Olympe, d'après le système d'Homère.)

Beaucoup de gens s'imaginent que l'Olympe où habitent les dieux est l'Olympe de Thessalie: je leur demande comment il se pourrait faire que la mer et la terre demeuraient suspendues par une chaîne au plus haut sommet d'une montagne qui tient à la terre et qui n'en est qu'une très petite portion. Je pourrais aussi leur demander l'explication d'un autre endroit d'Homère, où il est dit qu'Otus et Ephialtes son frère, voulant escalader le ciel, se mirent à entasser le mont Ossa sur l'Olympe et le mont Pélion sur l'Ossa. Comment comprendre que l'Olympe où habitent les Dieux aurait pu, surchargé des deux autres montagnes, servir de premier degré pour monter au ciel?

Il faut donc chercher un autre Olympe que celui de Thessalie; sur lequel les dieux aient pu établir leur domicile; et il faut que cette montagne soit de nature à pouvoir soutenir le poids de la terre et de la mer, s'il plaisait à Jupiter

d'accrocher au plus haut sommet de l'Olympe la chaîne d'or à laquelle tous les Dieux se seraient suspendus pour l'entraîner? Mais où serait située cette montagne? Seraient-ce les nues? Homère dit en termes exprès que l'Olympe est le siège éternellement stable des dieux. Les nues sont dans une agitation perpétuelle. Mais l'endroit où les dieux habitent est sans nuages: cette partie du ciel n'est pas exposée aux vents ni à la neige. Ce n'est donc point sur les nues qu'il faut aller chercher la base de l'Olympe, cette base inébranlable où les dieux ont fixé leur domicile. Il ne nous reste plus après cela, pour asseoir l'Olympe, que le ciel même dans la région éthérée, et c'est là aussi qu'Homère l'a assis, dans la situation la plus convenable à l'exécution de ce que Jupiter se vante qu'il fera, quand il dit qu'il liera la chaîne au plus haut sommet de l'Olympe, et que les dieux avec la mer et la terre y demeureront suspendus en l'air.

Mais, dira-t-on, Homère supposait alors que les dieux marchaient sur l'Olympe les pieds plus élevés que la tête et la tête renversée du côté de la terre.

D'abord on peut répondre, pour justifier Homère, qu'il ne s'agit pas ici de corps pesants qui tendent au centre d'un globe massif tel qu'est celui de la terre; il s'agit de corps subtils et légers, plus légers et plus subtils que la matière éthérée. Tels sont en effet les corps des dieux, selon Homère: leur sang n'est pas un sang grossier comme est le nôtre, c'est une liqueur subtile, formée dans leurs veines par le nectar et par l'ambrosie dont ils se nourrissent; liqueur aussi différente du sang humain que l'ambrosie et le nectar diffèrent des aliments terrestres dont se nourrissent les hommes.

Les corps des dieux, légers par eux-mêmes, et que nul aliment grossier n'appesantit, se meuvent en tout sens dans les plus hautes et les plus basses régions du ciel: ils font tout ce qu'ils veulent, et de la manière qu'ils le veulent; ils marchent, ils volent, ils s'élancent, ils sautent, ils se précipitent; ils se font traîner ou porter comme il leur plaît sur la terre, sur la mer, au milieu des airs; leurs chars, pour être d'or ou d'argent, n'en sont pas moins légers, étant fabriqués par Vulcain, qui, par de secrets ressorts, sait rendre légers les métaux les plus pesants. Quant à leurs chevaux, non seulement ils sont immortels comme eux, mais ils semblent être plus légers que les dieux mêmes.

Autant qu'un homme assis au rivage des mers
Voit du haut d'un rocher d'espace dans les airs,
Autant des immortels les coursiers intrépides
En franchissent d'un saut.

Ainsi donc, les dieux d'Homère montent et descendent avec une égale facilité, ou plutôt ils ne montent ni ne descendent réellement, lorsqu'ils paraissent se mouvoir de l'une ou de l'autre façon.

L'ingénieur académicien développe beaucoup plus longuement son singulier système. Il cherche à justifier Homère sur tous les points et avec toutes sortes d'arguments. Il appelle à son aide la cosmographie, l'astronomie, la physique. Tantôt il compare l'Olympe à une immense clef de voûte qui pend du ciel; tantôt il suppose que, dans la pensée d'Homère, le ciel est un corps sphérique, infiniment plus vaste que la terre, et sur lequel l'Olympe n'est rien de plus qu'une montagne analogue à toutes les autres. Nous ne le suivons pas dans ses subtiles dissertations. Nous n'avons eu qu'un but, celui d'indiquer sommairement le système, et, au moyen surtout de notre gravure, imitée de celle du docte académicien, nous espérons l'avoir atteint.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

LA SOURCE DU SALGHIR,
EN CRIMÉE.



(Vue de la source du Salghir, en Crimée.)

Après avoir franchi, au village de Pérékop, le fossé qui ferme l'entrée de la Crimée, le voyageur entre dans les vastes plaines du nord de la péninsule. A mesure que l'on se rapproche du midi, le pays devient plus accidenté, l'horizon moins monotone, et l'on arrive enfin à Simphéropol, l'ancienne capitale des Khans, plus connue sous son vieux nom d'*Ak-Metsched*, la Blanche-Mosquée. Là, s'ouvre un étroit et délicieux vallon formé par deux lignes de hauteurs qui s'écartant bientôt embrassent entre leurs courbes gracieuses un spacieux bassin terminé au midi par une belle sommité de plusieurs mille pieds de hauteur appelée de sa forme *Tcha'yr-Dâgh*, la Montagne de la Tente. Au fond de ce bassin, des eaux limpides coulent sur un lit de cailloux; ce sont celles du Salghir, la plus grande rivière de la Chersonèse Taurique. Voici ce qu'en dit Pallas dans ses voyages: « Le chemin qui conduit au Tchatyr-Dâgh en partant d'*Ak-Metsched* et remontant le Salghir, passe par Solthian-Mahmoud, résidence du respectable Batyr-Agha, chez lequel les voyageurs trouvent des chevaux, des guides et l'hospitalité. La riante contrée que l'on traverse pour y parvenir est entourée de montagnes calcaires de moyenne hauteur et présente les plus jolis paysages. Les versants de la vallée sont couverts d'une riche verdure, et de fertiles plaines entourent les nombreux villages situés le long du Salghir. Celui d'*Esky-Séraï* (le Vieux Château), à peu de distance d'*Ak-Metsched*, sur la rive gauche du fleuve, est très remarquable par un ancien fort parallélogramme, construit près d'une montagne; il est flanqué de quatre tours dont les pierres sont liées à la chaux et qui paraissent être un ouvrage des Génois. Un chemin agréable, commode et praticable pour les chevaux, s'étend depuis Solthian-Mahmoud, le long de la pente septentrionale du Tchatyr-

Dâgh. Tous ceux qui visitent cette montagne et qui veulent voir en même temps, d'une très grande hauteur, un abîme où la glace ne fond jamais, ont coutume de choisir cette route; mais je préférerais pour le moment gravir la grande Alpe, par le flanc méridional, et je continuai à suivre les bords de la rivière. Au-dessus du village d'*Ayâne*, le dernier de la vallée, les montagnes se montrent escarpées et arides. On en descend par plusieurs gorges que la pluie a creusées et dont les flancs sont escarpés. C'est de l'une de ces gorges pierreuses et d'un vaste gouffre miné par les eaux que sort le Salghir. La source considérable et très froide de cette rivière se rassemble au-dessus du gouffre dans une caverne minée par la fonte des neiges des gorges supérieures et par les veines d'eau qui traversent l'intérieur du Tchatyr-Dâgh. L'orme luisant et l'ulmaire crénelée, que l'on ne trouve pas ailleurs en Tauride, croissent entre les rochers et embellissent la scène. La rivière abonde ici en truites, mais elles ne descendent pas très bas, et vers *Ak-Metsched* on n'y pêche que des loches, des verrons et de petits barbeaux. En revanche, des écrevisses d'un goût très délicat s'y trouvent dans les endroits creux et dans les petits ruisseaux environnants. »

Le Salghir, guéable presque partout durant des mois entiers, devient, à l'époque de la fonte des neiges ou lorsqu'il tombe des pluies continues, un torrent redoutable et qu'il serait très dangereux de traverser. En sortant d'*Ak-Metsched*, il coule dans une vallée qui s'élargit de plus en plus, et il finit par éperer au milieu des steppes arides que baigne le Sivache, cette grande lagune appelée plus justement *Mer Putride*. Enfin ses eaux s'y rendent par quatre embouchures après avoir parcouru depuis la grotte sauvage du Tchatyr-Dâgh une étendue de quarante lieues environ.

LE SERF.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 282, 302, 306, 314.)

§ 5.

Le Père Ambroise reçut le jeune serf avec cette bonté alsée et caressante que donne l'habitude de consoler les affligés. Il le conduisit d'abord au réfectoire où il lui fit prendre place au milieu des novices qui allaient se mettre à table; puis, le repas achevé, il lui montra lui-même tout le couvent.

Jehan visita tour à tour les jardins cultivés par les moines eux-mêmes, et dont les fruits étaient cités comme les meilleurs du pays; les cloîtres où les frères se promenaient, les mains dans leurs larges manches et la tête baissée, rêvant à Dieu et au salut des hommes; la chapelle où leurs âmes se confondaient dans l'élan d'une prière commune; leurs cellules ornées d'un simple crucifix, symbole de dévouement et de délivrance!

Le père gardien le conduisit ensuite à la bibliothèque, et là Jehan tomba dans une véritable extase. Les manuscrits, rangés avec ordre et proprement reliés, étaient au nombre de plusieurs centaines. Ambroise apprit au jeune serf que c'était la propriété du couvent. Ils allaient passer aux salles d'étude lorsque l'on vint avertir le père gardien que quelqu'un le demandait: c'était un homme qui avait la figure couverte d'un morceau d'étoffe, et qui venait le consulter pour un cas de conscience.

Jehan descendit seul dans le préau où il trouva le novice. L'un d'eux le reconnut et l'appella par son nom: c'était le fils d'un des voisins de son père. Le jeune serf lui raconta son histoire et comment il se trouvait à Tours.

— Ah! Jehan, que ne te fais-tu recevoir dans notre couvent, reprit le novice, lorsqu'il eut achevé. Ici nous sommes hors du siècle et à l'abri de ses iniquités; ici il n'y a ni noble ni vilains; nous jouissons de la liberté et de l'égalité devant Dieu. Notre père gardien lui-même ne doit son autorité qu'au choix des autres moines, qui ont librement reconnu la supériorité de ses vertus et de son expérience. C'est le royaume du ciel transporté sur la terre. Notre vie s'écoule en travaux utiles, en bonnes œuvres et en prières; les seigneurs qui tiennent tout esclave au-dehors sont sur nous sans pouvoir; s'ils touchent à nos droits, nous pouvons les retrancher, par l'excommunication, de la société des chrétiens; s'ils nous attaquent, les fortifications de notre couvent nous rendent la défense facile.

— Il est vrai, dit Jehan, mais cette liberté vous la payez du plus grand bonheur que l'homme puisse connaître sur la terre; vous ne voyez ni vos sœurs ni vos mères; vous ne pouvez choisir une femme, ni bercer dans vos bras un enfant. Ah! je ne puis accepter un affranchissement qui me séparerait à jamais de Catherine.

— Retourne au monde alors, Jehan, dit le novice; tu apprendras bientôt que plus on y forme de liens, plus on donne de prise à la douleur. Ceux qui sont nés serfs comme nous n'ont pas à choisir leur moyen d'affranchissement; s'ils veulent donner la liberté à leur intelligence et à leur âme, il faut qu'ils acceptent le sacrifice de leurs instincts terrestres. Le monastère est un premier dépouillement de l'enveloppe charnelle, une sorte d'initiation à la vie de l'éternité.

Jehan revint chez maître Laurent tout incertain et tout pensif. Malgré les paroles du jeune novice, la vie du cloître ne satisfaisait point complètement ses desirs; il était à cet âge où l'on ne compte point avec la réalité et où tous les rêves semblent possibles, et l'expérience ne lui avait point encore appris que chaque être doit subir la loi de la société dont il fait partie.

Mais s'il ne pouvait s'accoutumer à la vie du couvent, celle

qu'il menait lui déplaisait encore davantage; aussi le drapier ne tarda-t-il point à s'apercevoir que son apprenti montrait peu de dispositions. Jehan ne pouvait d'ailleurs consentir à employer les ruses traditionnelles. Il vendait comme s'il eût été au confessionnal, disant: Ceci est bon, ceci médiocre, ceci mauvais. Maître Laurent entraît parfois dans des accès de colère qui s'exprimaient par des injures de tout genre. Enfin un jour que Jehan avait échangé des monnaies anciennes contre des monnaies nouvelles*, le drapier s'emporta jusqu'à le frapper. Le parti du jeune homme fut pris aussitôt; il quitta la boutique, courut à la Loire, et apercevant une grande barque qui passait, il se jeta à la nage pour la rejoindre.

Les mariniers le reçurent bien et consentirent à le conduire jusqu'à Blois où ils se rendaient.

Leur barque transportait dans cette ville des canons et coulevrines composés de plusieurs morceaux joints et cerclés comme des douvelles de tonneaux, selon l'usage du temps. C'était la première fois que Jehan voyait ces armes nouvellement en usage, et il en fut singulièrement surpris. Le patron de la barque lui apprit que le roi avait douze canons beaucoup plus forts qu'il avait appelés les douze pairs. Leur longueur était de vingt-quatre pieds, et il ne fallait pas moins de trente bœufs pour traîner chacun d'eux. Il ajouta que l'on en fabriquait aussi de tout petits dont on se servait en les appuyant sur l'épaule d'un soldat, tandis qu'un autre placé derrière ajustait et mettait le feu.

En arrivant à Blois, Jehan prit congé du marinier et se dirigea vers Paris; mais le peu d'argent qu'il avait fut bientôt épuisé, et il fut obligé de s'adresser à la charité publique.

Comme il traversait les faubourgs d'Orléans, il aperçut un enterrement qui sortait d'une maison de riche apparence. Le cercueil était porté par les pauvres de la ville, et surmonté d'une effigie en cire. A quelques pas marchait un bateleur portant les habits du mort dont il imitait si merveilleusement le port, les gestes et la démarche, que la famille et les amis qui suivaient ne pouvaient s'empêcher de fondre en larmes. Jehan ayant appris que le défunt avait ordonné de compter six sous bourgeois à chaque pauvre qui se présenterait le jour de son enterrement, alla recevoir sur-le-champ sa part du legs.

Cependant il continuait toujours à s'avancer vers Paris; il arriva un soir au sommet d'une colline d'où la vue n'apercevait au loin que des bruyères et des forêts sans aucun village. Il s'inquiétait déjà de passer ainsi la nuit à la belle étoile, lorsqu'il aperçut derrière un bouquet de pommiers sauvages une légère colonne de fumée. Il se dirigea de ce côté et arriva à une logette surmontée d'un clochetin.

La porte était ouverte et il n'y avait personne au logis; mais la nuit commençait à venir, le brouillard était froid; Jehan se décida à attendre le maître.

Celui-ci entra peu après en chantant. Il portait au cou un barillet dont il avait souvent tourné le robinet, à en juger par sa gaieté. A la vue de Jehan il poussa un bruyant éclat de rire.

— Vive Dieu! quel est l'étranger qui vient chercher abri dans mon palais? s'écria-t-il.

Jehan lui raconta comment il était entré.

— Tu n'as donc pas reconnu la logette? reprit l'homme au barillet.

— Nullement, répliqua Jehan.

— Et tu ne sais point où tu es?

— Où suis-je donc?

Pour toute réponse le nouveau venu écarta la peau de chèvre dans laquelle il était enveloppé, et laissa voir une

* La valeur intrinsèque de celles-ci était beaucoup moindre que celle des monnaies anciennes, quoiqu'elles eussent la même valeur nominale.

tartarelle à la ceinture de laquelle pendait une cliquette et une tasse.

— Un lépreux! s'écria le jeune homme en se levant d'un bond.

— Ce n'est point ma faute si tu es entré, reprit le ladre en riant.

— Je m'en vais, dit Jehan, qui gagna la porte. Veuillez me dire seulement si je suis loin de quelque village.

— A trois lieues, et il faut traverser la forêt, où tu seras inmanquablement égorgé.

— N'importe, dit le jeune serf... je ne puis rester.

— Pourquoi cela? As-tu peur des écailles qui me couvrent le visage, et de l'ulcère qui me rouge les bras? demanda le lépreux. On peut alors renoncer pour ce soir à ces agréments.

Et prenant un linge, il fit disparaître les traces hideuses dont il était couvert.

Jehan ne peut retenir une exclamation.

— Comme tu le vois, ma ladrerie est facile à guérir, reprit le faux malade en riant. Demain je la reprendrai pour faire ma tournée d'aumônes.

Et comme Jehan demeurait toujours sur le seuil :

— Allons! ne vois-tu pas que tu n'as rien à craindre, reprit-il; ferme cette porte et prends un escabel; je veux te faire voir comment vivent les ladres qui connaissent leur métier.

A ces mots, il avança une table devant le foyer, y plaça une côte de langue fourrée, du porc frais, des fruits, et son barillet encore à moitié plein; puis, forçant Jehan à s'asseoir en face de lui, il commença à souper avec un appétit d'écolier.

— Ainsi vous avez consenti à feindre une maladie qui vous sépare à jamais des vivants, dit Jehan, qui regardait le faux lépreux avec un étonnement mêlé d'horreur.

— Par la raison que cette maladie me donnait de quoi vivre, tandis que ma bonne santé me laissait mourir de faim, répondit celui-ci. Tel que tu me vois, j'ai été tour à tour valet de meute, batelier, laboureur, courrier, mais toujours serf, et comme tel, misérable. J'eus l'idée un instant de me faire ermite; mais on me dit qu'il fallait pour cela être affranchi. Je me décidai alors à devenir ladre, puisque c'était le seul moyen de vivre à l'aise et selon sa fantaisie. Un mendiant de Paris m'avait appris à imiter les ulcères avec de la pâte de seigle et de mil; je n'eus pas de peine à me faire passer pour lépreux: on me bâtit aussitôt une logette sur cette colline; on me donna une vache, un verger, une vigne; le curé me revêtit d'un suaire, prononça sur moi l'office de morts, me jeta une pelle de terre sur la tête; puis on me laissa en promettant de me fournir chaque semaine tout ce dont je pourrais avoir besoin, et on n'y a jamais manqué.

— Mais vous ne pouvez approcher les autres hommes?

— Sans doute: il m'est défendu d'aller dans les réunions, de parler à ceux qui sont sous le vent, de boire aux fontaines, de passer par les ruelles, de toucher les enfants; je vis isolé, j'inspire le dégoût et l'horreur; mais crois-tu que ce soit acheter trop cher l'aisance et la liberté?

— Le ciel me préserve de les conquérir à ce prix, pensa Jehan; mais pourquoi faut-il vivre dans un monde où l'on doit payer aussi cher?

Le repas achevé, le ladre étendit à terre une peau de chèvre sur laquelle le fils de Thomas passa la nuit.

Le lendemain, il prit congé de son hôte et continua sa route vers Paris.

A mesure qu'il approchait de la grande ville, les voyageurs devenaient plus nombreux. Il rencontrait tantôt une troupe de gens d'armes couverts de soie, de plumes et de broderies; tantôt de francs archers habillés de cuirs, coiffés de salades (ou casques sans cimier), et portant l'arc à la main et l'épée attachée derrière leur haut-de-chausse; tan-

tôt des bourgeois qui se rendaient pour leur commerce dans les villes voisines. Enfin Paris lui apparut avec son grand dôme de vapeurs, ses clochers, ses toits pointus et ses mille rumeurs.

Jehan fut d'abord comme écrasé par la grandeur et la magnificence de tout ce qu'il apercevait. Il lui fallut plusieurs jours pour parcourir les différents quartiers et voir les palais et les églises.

A *Notre-Dame*, il lut la chronique des événements historiques attachée au cierge pascal. Il y admira sur une tour de bois une bougie qui aurait pu faire le tour de Paris, et le banc sur lequel étaient déposées les chemises pour les pauvres. Il se fit ensuite montrer l'hôtel des Tournelles, l'hôtel Saint-Paul et la Bastille, placés tous trois l'un près de l'autre; puis le palais où se trouvait la fameuse table de marbre sur laquelle les clercs de la Basoche représentaient les mystères.

Mais ce qui l'émerveillait le plus, c'était de voir les rues pavées, et bordées des deux côtés de boutiques appartenant au même métier; c'était de parcourir ces halles immenses où abondaient les marchandises de tous les pays, ces parcs de bestiaux distribués dans Paris, et qui en faisaient par instant une campagne au milieu des palais; ces boucheries tellement distinctes et séparées, que chacune ne pouvait vendre qu'une espèce de viande; de sorte que l'on achetait le porc à Sainte-Geneviève, le mouton à Saint-Marceau, le veau à Saint-Germain, et le bœuf au Châtelet.

Puis quel bruit de chevaux, de voitures, de voix, d'instruments! Le matin les trompettes sonnaient du haut des tours du Châtelet pour annoncer le jour; à midi, c'étaient les crieurs de vin qui parcouraient les rues un linge sur le bras, le broc dans une main et la tasse dans l'autre; le soir venait le tour des chandeliers, des oublieurs, des pâtisseries.

Et que de distractions à toute heure pour le curieux! Ici l'on pouvait voir les bourgeois de Paris s'exerçant par milliers au tir de l'arc ou de l'arbalète; là les écoliers jouant aux jeux de la balle, de la crosse ou de la boule. Quelquefois les enfants de chœur parcouraient la ville à la lueur des torches et déguisés en évêques; plus souvent les pèlerins, le chapeau suspendu au cou et les épaules couvertes de coquilles, et le bâton rouge à la main, parcouraient la rue Saint-Denis en chantant des cantiques et racontant leurs aventures à la Terre-Sainte. Mais ce qui charmait Jehan plus que tout le reste, c'étaient les porches des églises sous lesquels étaient déposés avant le sermon les livres auxquels les textes devaient être empruntés, et les boutiques des libraires où étaient exposés des manuscrits que le passant pouvait lire à travers les vitres.

Le goût de l'étude, déjà éveillé dans Jehan par les leçons qu'il avait reçues de l'aumônier de Rillé, s'accrut encore à la vue de toutes les ressources qu'offrait Paris. Il sentait d'ailleurs instinctivement que cette instruction était un moyen d'ennoblir la pensée, et par suite un commencement d'affranchissement. Il résolut donc de profiter de son séjour à Paris pour suivre les cours des maîtres les plus célèbres, et s'initier à des connaissances dont il n'avait étudié que les éléments.

Il écrivit en conséquence à son père pour le tranquilliser sur son sort, et lui fit connaître sa résolution. Un pèlerin qui devait passer par Rillé fut chargé de sa lettre; car, à cette époque, les pèlerins étaient les messagers les plus sûrs et les plus ordinaires. Sans autre fortune que leur bourdon, leur chapellet et un morceau de la vraie croix, ils n'avaient à craindre ni les routiers ni les grandes bandes, si redoutables pour tout autre voyageur.

La suite à la prochaine livraison.

PORTRAIT D'UN SAVANT

DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

M. de Sorbière au P. Mersenne de Leyde.

Le 11 janvier 1648.

Vous avez fort bien jugé à mon avis de M. de Saumaise, et je m'estonne que ne le cognoissant guère que par ses escrits, vous ayez pu cognoistre si parfaitement son génie. Je l'ay fort estudié depuis neuf ans que je demeure dans son voisinage, et que je le visite tous les jours. Il a sans doute l'âme grande et naturellement bonne. Il a la mémoire prodigieuse. Il a une vivacité d'esprit que la vieillesse n'a point altérée, et une chaleur que soixante hyvers n'ont pas encore refroidie. Il entend toutes les langues des doctes. Il escrit bien en latin; sa plume est infatigable, et malheur à ceux qui l'osent attaquer. Mais je fais avec vous grand estat de la douceur de M. Gassendi, de la modération et de cette paisible immunité de passions violentes qui le rendent si bien maistre de ses pensées et de son raisonnement. Celuy duquel nous parlons et qu'un poëte de ma cognoissance nomme en le préconisant *monstrum*,

Doctrinæ monstrum horribilis,

est véritablement trop bilieux et trop colérique. Il a le sentiment trop aigu. Il se pique du moindre mot et entre trop aisément en furie. Il n'y a pas moyen d'estre tant soit peu dissident de ses opinions, sans devenir un ignorant, une beste ou bien un fripon et un meschant homme, et il se faut résoudre, pour peu qu'on ose lui résister, à recevoir dix mille injures, qui attaquent la personne plustost qu'elles ne défendent la matière dont il est question. Il me semble qu'il est parmi nos savans ce que sont parmi les gens d'espée ces braves qui sont plus propres à désarmer leur homme qu'à conduire un siège, et à faire un duel qu'à donner une bataille. Je considère tout ce qui est sorti de sa plume depuis quarante ans qu'il occupe les presses des imprimeurs, et je n'y trouve qu'invectives, avec peu de choses qui donnent dans le solide des sciences. Il n'a fait aucun ouvrage basté à chaux et à sable, et dont la postérité ayt à tirer quelque avantage. Toute son occupation a esté de chercher noise aux gens de réputation, et d'attaquer tantost Lipse, tantost Scaliger; puis Sirmond, Petan, Hensius, et enfin Herant, Spanheim, et cens autres auxquels il prend plaisir de faire insulte. Il ne peut vivre sans illustres ennemis et sans quelque querelle sur les bras. Et lorsqu'il en est venu aux mains, il ne luy suffit pas d'avoir désarmé son homme, et d'en obtenir des satisfactions ordinaires, il faut qu'il le jette dans la boue, qu'il le traite à coups de poeau d'espée, et qu'il le marque au visage: en vérité ceste vengeance me paroist cruelle et bien esloignée de la magnanimité de quelques autres, qui ne répondent jamais aux injures de leurs antagonistes que par ces quatre mots: *de convitiis viderint alii*. Mais pardonnons cela, mon rév. Père, aux rares qualitez de ce grand personnage, qui est d'ailleurs un fort bon gentilhomme, et de qui la conversation est très douce et très salutaire, et que j'entends parler honestement, dans la sale où nous nous promenons fort souvent, de ceux qu'au partir de là il deschire dans le cabinet, lorsqu'il a la plume à la main. Il ne se souvient plus alors de ce qu'il estoit un peu auparavant. La latinité l'emporte. Il ne vent pas perdre les injures qu'il a apprises; et les paroles piquantes qu'il a autrefois recueillies des vieux auteurs sortent plus aisément de sa mémoire que les fines railleries et les fortes raisons qui viennent d'un autre endroit. Excusons-le s'il se pent d'une autre manière, et disons que cette colère qui le transporte est une marque de sa haute vertu, qui ne peut rien souffrir de contraire à la vérité qu'il a conceue; car il me semble qu'il l'a de son costé en la plus part des causes qu'il soutient, ou qu'elle n'est pas

toujours bien évidente en celles qu'il attaque. Mais si vous aviez veu comme moy la manière de la quelle il compose ses livres, la négligence qu'il apporte, le bruit que l'on fait tout à l'entour de luy, et les distractions parmi lesquelles il escrit sans aucune meditation, vous excuseriez bien plustost les défauts qui se glissent dans ses ouvrages. Il les commence sans qu'il en ayt fait le projet ny tracé de dessein. Les pensées lui naissent au bout de la plume les unes après les autres. Il les couche sur le papier comme elles luy viennent, et ne relit jamais ses escritures. Il n'escrit que d'un costé de la fenille et cela brusquement et sans marge; il colle les feuilles l'une au bout de l'autre, et il en fait des rouleaux; de sorte qu'il peut mesurer ses livres à l'aune, et qu'il avoit bonne grâce de dire qu'il y en avoit six toises de faites en parlant d'un certain livre dont on luy demandoit des nouvelles, et qu'il faisoit attendre depuis longtems.

LA VIERGE PESTIFÈRE.

Suivant une tradition lithuanienne, la peste est toujours précédée et annoncée, dans les pays qu'elle vient ravager, par une jenne fille d'un aspect étrange. Voici l'analyse d'une ballade qui est encore chantée de nos jours par les paysans lithuaniens:

« Dans un village apparut autrefois la vierge Pestifère, » qui, suivant son habitude, glissant son bras à travers la » porte ou la fenestre, faisoit flotter une écharpe rouge et » semait la mort dans toutes les demeures. Les habitants » s'enfermaient soigneusement; mais la famine et d'autres » nécessités les forçait têt ou tard à sortir et à s'exposer » à la mort. Un gentilhomme, bien qu'il fût abondamment » pourvu de provisions et capable de soutenir long-temps » encore le siège de la vierge malfaisante, résolut de se sa- » crifier pour le salut de ses vassaux. Il prit son sabre, qui » portait pour devise les noms de Jésus et de Marie; puis » il ouvrit bravement la croisée. Dès que la main du fan- » tôme parut, il la coupa et s'empara de l'écharpe rouge. » On devine la suite. Ce gentilhomme mourut, ainsi que sa » famille; mais depuis jamais la peste ne vint désoler le » village. »

L'écharpe enlevée au spectre par le gentilhomme fut long-temps conservée dans une église lithuanienne.

En Orient, c'est un fantôme à ailes de chauve-souris qui annonce la peste, et qui désigne de son doigt noir et velu ceux qui doivent mourir.

TEXTE DE L'ORAISON DOMINICALE AU DOUZIÈME ET AU TREIZIÈME SIÈCLES,

D'après un manuscrit de l'ancienne bibliothèque de Saint-Victor, à Paris.

« Sire Pere qui es es ciaux, saintefiez soit li tuens nons, aigne li tuens regnes, soit faite ta volenté, si come ele est faite el ciel si soit ele faite en terre. Nostre pain de cascun ior nos done hui, et pardone nos nos meffais si come nos pardonnons a ços qui meffait nos ont. Sire, ne soffre que nos soions tempté par mauesses temptation, mes, Sire, deliure nos de mal. Amen. »

UNE GRAVURE PSYCHOLOGIQUE.

Quelques philosophes anciens ont admis dans l'âme deux parties, la partie raisonnable, et la partie déraisonnable ou animale.

Suivant Platon, la partie animale a commencé dans l'être avant l'exil de l'âme déchue, c'est-à-dire avant son emprisonnement dans le corps. Mais l'être, à l'aide de la partie raisonnable de l'âme (ou intelligence des idées), peut retourner à la vie bienheureuse des esprits.

Cette division a servi quelquefois de cadre à d'ingénieuses fictions.

Wieland a écrit un dialogue entre l'âme noble et l'âme roturière d'un député qui, dans la nuit du 4 août, avait voté l'abolition des privilèges nobiliaires.

Xavier de Maistre a écrit de charmantes pages sur les distractions d'une partie de lui-même, qu'il appelle sa *bête*,

tandis que la partie raisonnable se laisse entraîner à de brillantes excursions dans le monde imaginaire.

Un ancien peintre allemand a composé plusieurs scènes sur une idée analogue. Nous les trouvons reproduites dans un curieux recueil où se trouvent aussi les proverbes de Lagniet. On a gravé au-dessous de mauvais quatrains explicatifs.



(L'Âme raisonnable, l'Âme animale, et la Chair ou l'Animal. — Gravure allégorique d'après un ancien maître allemand.)

Dans la première composition, dont notre gravure est une copie, on voit un homme occupé à harnacher et à orner son âne : il laisse à la porte du logis son âme en haillons et éplorée.

Les habits et la bonne mine,
Les passe-temps et la cuisine,
Sont les entretiens du mondain,
Pendant que l'âme toute nue
Est dans les vices retenue,
Sans qu'aucun lui prête la main.

Seconde composition. — L'homme est assis avec son âne devant une table chargée de flacons et de mets exquis. L'âme les a suivis de loin ; personne ne songe à elle ; elle est amaigrie par la douleur et la faim.

Considérez cette figure,
Où vous voyez un Epicure
Traiter son âne mollement,
Pendant que son âme affamée
N'est repue que de fumée,
Et rouge au os patiemment.

Troisième composition. — Dans un lieu charmant, l'homme danse avec son âne : on chasse la pauvre âme à coups de bâton.

Communément, après la pause
Plaisent les ballets et la danse ;
Tout le monde y prend son plaisir,
Pendant que l'âme est en malaise
Par la conscience mauvaïse
Que lui donne son déplaisir.

Quatrième composition. — L'âne est malade et couché dans un bon lit ; l'homme lui présente une cuvette : l'âme, toute vieillie et défigurée, est couchée sur la paille, et le diable la saisit déjà par la tête.

Oh ! la plaisante mélodie !
Quand le corps tombe en maladie
Ou cherche gens de grand savoir,
Et ce qui tourne à notre blâme,
C'est qu'aux maladies de l'âme,
Personne n'a soin d'y pourvoir.

LES CENT TRENTE-SEPT COSTUMES

DE MATTHIEU SCHWARTZ, BOURGEOIS D'AUGSBOURG.

On peut se faire une juste idée de la richesse et de la magnificence de la ville d'Augsbourg et de ses habitants au quinzième et au seizième siècles, en consultant certain

manuscrit allemand de la Bibliothèque royale de Paris.

Dans cette œuvre, écrite de la main de Matthieu Schwartz, bourgeois de cette opulente cité, sont peints par lui-même les différents costumes, au nombre de cent trente-sept, qu'il a portés depuis le 20 février 1497, jour de sa naissance, jusqu'en 1760. Matthieu Schwartz commence son livre par le costume qu'il portait le 20 février 1529, anniversaire de sa naissance; puis il raconte naïvement, dans un style plein de bonhomie, comment lui est venue l'idée, qu'il met sur-le-champ à exécution, de se peindre sous tous les costumes qu'il a portés jusqu'alors et qu'il portera à l'avenir.

« Aujourd'hui, écrit Matthieu Schwartz, je suis entré dans ma vingt-troisième année. Mon vêtement était celui qui est peint ci-dessus. J'ai passé toute la journée dans la compagnie de quelques vieilles gens, et leur conversation m'a procuré un vif plaisir. Entre autres sujets de causerie, nous en sommes venus à parler des modes, et des changements qu'elles subissent presque chaque jour. Quelques images des costumes portés il y a trente, quarante et cinquante ans ont passé sous nos yeux, et nous ont étonnés par leur singularité. Aussitôt j'ai formé le projet de peindre aussi les miens, afin de voir ce qu'il en pourrait advenir au bout de cinq ou de dix ans, ou même de plus. Je me suis mis à l'instant même à l'œuvre, et je commence par mon costume de ce jour. »

Matthieu Schwartz explique ensuite qu'il s'est adressé aux souvenirs de sa famille et de ses amis, pour peindre ses différentes toilettes depuis sa naissance jusqu'à l'âge de raison. A partir de cette époque (il indique lui-même l'âge de quatorze ans et le onzième portrait), ses souvenirs lui ont suffi, et il n'a plus eu besoin d'en consulter d'autres.

Après le portrait de l'auteur, viennent, à la seconde page, ceux de son père, Ulrich Schwartz, d'Augsbourg, et de sa mère, Agnès Staudachin, d'Alsteten, en Suisse, tous deux décédés, elle le 18 juin 1592, lui le 28 novembre 1599, à l'âge de soixante-dix ans.

Il est curieux de suivre Matthieu Schwartz dans les diverses phases de sa vie, ou plutôt sous ses nombreux costumes. Le texte explicatif qui accompagne chaque portrait indique, avec un soin minutieux, l'âge où il s'en est revêtu, et souvent la circonstance pour laquelle il en a pris un nouveau. Son volume abonde en renseignements intimes, et en détails de vie privée ou même publique, qui ne manquent pas d'intérêt réel pour quiconque veut connaître les mœurs, les usages et les habitudes de cette époque. Aucun des événements remarquables de sa vie simple et bourgeoise n'est oublié dans cette longue galerie : les jeux de son enfance, ses études, ses voyages à Milan, à Venise et dans le Tyrol, son admission dans la maison Fugger pour y faire son apprentissage commercial, ses leçons de danse, d'escrime et de tir à l'arc, la mort de son père, les mariages et les décès de ses amis et connaissances, sa première barbe, ses parties de traineaux, les entrées à Augsbourg et à Inspruck des empereurs Charles-Quint et Ferdinand, la diète de 1550, son mariage le 1^{er} mai 1558, ses prises d'armes comme milicien, ses maladies et les soins de ses trois enfants. Le dernier portrait représente Matthieu Schwartz, à l'âge de soixante-trois ans et demi et vingt-cinq jours, le 16 septembre 1560. Vêtu de noir, il accompagne à sa dernière demeure son ancien patron, Antoine Fugger, de bienheureuse mémoire, suivant son expression. Il ne tarda sans doute pas à le rejoindre lui-même, puisque là se termine la collection qu'il a continuée avec tant de persévérance pendant plus de quarante années, et qui est restée un des monuments les plus curieux de la variété des costumes d'hommes au seizième siècle.

Nous recommandons ce manuscrit très peu connu aux peintres et aux romanciers.

Rappelons en terminant qu'au quinzième siècle, la ville impériale d'Augsbourg avait atteint son plus haut degré de

splendeur et de prospérité. Principal entrepôt du commerce entre le nord et le midi de l'Europe, elle faisait concurrence à Venise elle-même, et les bourgeois de la cité allemande rivalisaient avec les nobles de la puissante république. Parmi ces marhands, les plus riches furent de modestes fils de tisserand, dont nous venons de nommer l'un des plus célèbres. Banquiers des empereurs d'Allemagne, les Fugger vinrent plusieurs fois en aide à leur trésor épuisé : aussi la reconnaissance de ces monarques leur prodigua-t-elle les titres et les honneurs. A la mort de l'un d'eux, décédé à Schwatz, dans le Tyrol, en 1505, l'empereur Maximilien en personne accompagna son convoi. Aucun genre de commerce n'était étranger à cette importante maison ; expéditions de marchandises, fabriques, comptoirs d'escompte, fournitures des palais impériaux, exploitation de mines, elle embrassait tout, et c'est même par son entremise qu'arrivèrent en Italie les œuvres d'Albert Dürer. Leurs voitures de transport sillonnaient toutes les routes, comme leurs vaisseaux toutes les mers. Sous Charles-Quint, la famille des Fugger parvint à l'apogée de sa splendeur. En 1550, pendant la célèbre diète tenue à Augsbourg, ce prince habita le magnifique hôtel d'Antoine Fugger, éleva son hôte à la dignité de comte et lui accorda des privilèges princiers. Quelques années plus tard, en 1555, Charles-Quint eut recours à la bourse des Fugger pour entreprendre son expédition maritime contre Tunis, et leur octroya le droit de battre monnaie. Au retour de l'expédition, il logea de nouveau chez Antoine, qui, en l'honneur de cette visite, fit allumer dans la chambre impériale un feu de bois de cannelle et y brûla l'obligation par laquelle l'empereur s'était reconnu son débiteur de plus d'un million de florins. Ce même Antoine laissa, à sa mort, six millions d'écus d'or en espèces, outre une énorme quantité de bijoux et de joyaux, ainsi que des biens immenses dans toute l'Europe et jusque dans les Indes. C'est de lui que Charles Quint, assure-t-on, aurait dit, en visitant le trésor de la couronne à Paris : « Il y a un tisserand à Augsbourg, qui, avec son or seul, pourrait payer » tout cela comptant. »

Les poètes ont feint qu'Achille n'était vulnérable qu'au talon. Achille n'est ici que le symbole de tous les hommes extraordinaires. Quelque parfaits qu'ils aient été, quelques efforts qu'ils aient faits pour s'élever au-dessus de la condition humaine, il leur est toujours resté un endroit vulnérable et mortel ; et c'est toujours un *Paris*, quelque âme vile, basse et lâche, qui le découvre. DIDEROT.

LA ROSE D'OR PONTIFICALE.

On croit que l'origine de la bénédiction solennelle de la rose d'or par les papes remontait à Léon IX, élu en 1048.

Cette rose était une fleur artificielle dont la tige et les feuilles étaient en or. Le pape la bénissait avec solennité à la messe du dimanche de Carême où l'on chante *Latare Jerusalem* ; il la portait après la messe en procession, ensuite il l'envoyait à quelque prince ou princesse.

On a conservé une lettre de l'empereur Maximilien I à sa fille Marguerite d'Autriche, par laquelle il lui annonce, le 8 décembre 1515, l'envoi de la rose d'or de la part du pape (Léon X) à l'archiduc Charles son fils, depuis Charles-Quint.

« Treschier et tresamée fille, nostre chier et bienamé » François Cicote s'en va présentement pour, de la part de » nostre saint père le pape, presenter à nostre treschier et » tresamé filz don Charles une rose d'or, et pour ce ledict » Cicote a adez (toujours) esté nostre bon serviteur, nous » désirons et vous requérons que luy veuillez faire ayde et » assistance et teuir la main envers nostre dit filz qu'il en » soit de luy bien receu et recueillie (*sic*) ; et vous nous fe-

» rez chose agréable a tan treschiere et tresamée fille ; Nos-
» tre Seigneur soit garde de vous.

» Donné en nostre ville de Fyenche, le VIII^e jour de
» décembre, l'an mil Vc et XV. *Per regem*, plus bas signé
» RENNER. »

DIVERTISSEMENTS PERSANS.

LA DANSE, LA MUSIQUE, LA LUTTE.

La gravure que nous publions (p. 328) est une copie fidèle d'une miniature peinte par un artiste d'Ispahan, et rapportée par un voyageur qui a récemment visité la Perse; elle représente un danseur persan, jeune homme âgé seulement de quatorze à quinze ans, faisant lentement et d'un pas cadencé le tour de la salle où les spectateurs sont assis en demi-cercle; il s'arrête un instant devant chacun d'eux; de la main gauche, qu'il tient derrière le dos, il agit par intervalles des castagnettes d'argent attachées au pouce et à l'index, et il en tire un son très léger et très pur, tandis que, en rapprochant les extrémités des doigts de la main droite, il la tend au spectateur comme s'il lui présentait une fleur; tout-à-coup il fait un pas en arrière, secoue la tête ornée d'une abondante et noire chevelure, et se place en face d'une autre personne devant laquelle il reproduit les mêmes gestes. Cette pose est tout-à-fait gracieuse, et si notre dessin n'en rend pas toute la vérité, il faut s'en prendre à l'insuffisance du plumeau persan d'aujourd'hui, bien déchu, au dire des amateurs des curiosités de l'Orient, de son ancienne précision et de cette délicatesse qu'on retrouve dans les miniatures persanes des deux derniers siècles.

On sait généralement que les rigides mahométans condamnant la danse, la musique et le chant, et jugent défavorablement ceux qui les cultivent même pour leur plaisir. Le Coran ne les défend pas expressément. C'est une tradition qui attribue au législateur arabe un blâme contre ces plaisirs si innocents en eux-mêmes : les métiers de danseur et de chanteur sont abandonnés aux Grecs et aux Arméniens. Quoique les Persans soient à cet égard moins scrupuleux que les Turcs, même chez eux, celui qui a étudié la musique en amateur n'oserait pincer la guitare à trois cordes ni promener l'archet sur un violon que dans une réunion de quelques amis intimes; rarement vous entendrez un mahométan fredonner une chanson; mais jamais un musulman qui se respecte, qui porte barbe et vêtements longs, ne dérogera à sa dignité d'homme jusqu'à venir au milieu des spectateurs exécuter les poses voluptueuses qui constituent la danse persane. La danse, encore plus que le chant et la musique, est une profession et un gagne-pain pour une certaine classe d'individus, et n'entre pas en Orient au nombre des divertissements où chacun sans déshonneur peut être tour à tour acteur et spectateur.

Cependant la Perse a toujours été pour le reste des Orientaux le pays classique du chant, de la musique et de la danse. Dans le siècle de Cyrus, les rois des rois entretenaient à leurs cours des troupes de musiciens, de danseurs et de danseuses; dans leurs palais comme dans leurs camps ils les faisaient venir pour chasser leurs ennemis, dissiper leurs soucis; de même les héros du Chahnaméh (épopée persane, voyez 1854, p. 222) se délassent, sous des portiques élevés comme le *firmament*, des labeurs d'une expédition ou des fatigues de l'hippodrome, par des festins qui durent souvent des semaines entières, et où le spectacle de la danse et les impressions causées par le chant ajoutent à l'ivresse des victoires et de copieuses libations. « Alors, selon l'expression des poètes, l'univers entier était sens dessus dessous, la terre était parée et brillante comme un parterre de fleurs, depuis la lune jusqu'aux poissons (jusqu'au fond de l'Océan); tout ce qui vivait renouçait au sommeil, le bruit des flûtes et des timbales, des luths, des cors et des trompettes remplissait toutes les oreilles, et les

voix des chanteurs s'élevaient jusqu'à la planète de Saturne. » Cette description, hyperbole à part rend assez fidèlement le seul effet produit sur une oreille européenne par cet assemblage de sons et de voix où l'on a peine à découvrir l'harmonie; du moins ceux qui dans ces derniers temps ont vu les Persans et entendu leur musique en parlent de manière à faire penser que, sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres, la Perse n'a point changé depuis les fameux Keikaous et Roustem jusqu'à Mohammed-Chah.

Il faut cependant dire que les Persans ont à certaines époques cultivé la musique, et leurs chroniques citent quelques musiciens qui ont perfectionné bien avant Mahomet cet art en ajoutant ou inventant des airs et des notes; la musique des Kurdes, les airs d'Herat et de Haboul tiennent leur place parmi les compositions musicales propres à la Perse; et il faut peut-être attribuer aux habitudes de l'enfance, à la différence originaire des goûts les effets si contraires que la musique orientale produit sur les Européens et sur les Orientaux. Nous avons été à même de juger de cette différence des sensations et de goûts chez les uns et chez les autres; nous avons vu les Européens écouter avec quelque contrainte des chants persans qui causaient de l'émotion et de l'attendrissement aux gens du pays; nous avons vu aussi à Paris des Turcs et des Persans éblouis du prestige des décorations de l'Opéra, chercher à déguiser leur désappointement pendant l'exécution de morceaux des meilleurs compositeurs, et n'y trouver aucun sentiment. Nous laissons à d'autres l'explication de cette opposition dans l'appréciation du mérite respectif des deux musiques, tout en désespérant à l'avance de nous laisser convertir à celle des Orientaux.

Il n'en est pas de même de la danse, et les voyageurs européens, si peu disposés à goûter la musique persane, s'accordent généralement à trouver la danse élégante et gracieuse quand elle est exécutée par des maîtres (*oustad*). Une particularité qui frappe un Européen, spectateur de la danse orientale pour la première fois, est que ce ne sont jamais les femmes qui dansent. La défense faite aux femmes de paraître en public ne date en Perse que depuis peu de temps; on veut qu'elle ait été faite dans l'intérêt des mœurs; et s'il en existe encore dans quelques grandes villes, comme à Therans, à Ispahan ou à Chiraz, elles ne se laissent guère voir que dans le secret des harems. La danse est donc aujourd'hui dans l'Orient mahométan la profession de jeunes gens. En Perse, ces jeunes gens sont habituellement pris à l'âge de neuf à dix ans dans les tribus kurdes ou turques disséminées sous les tentes sur presque toute l'étendue de la Perse; quelques unes n'étant pas même musulmanes, ou étant d'un islamisme fort douteux, livrent volontiers à l'apprentissage de la danse leurs enfants, qui deviennent alors musulmans, du moins de nom, quoiqu'il arrive souvent qu'au lieu de noms consacrés d'Ali, de Mohammed, de Hassan, et autres, ils en affectent d'autres plus conformes selon eux à leur état, et sont appelés tantôt *Bulbul*, rossignol; tantôt *Cheïda*, le fou (épithète du rossignol épris de la rose); tantôt *Titneh*, sujet de discorde. Ils vont de ville en ville et de village en village, avec leurs tambours de basque et leurs castagnettes en métal, chantent et dansent dans l'intérieur des appartements, dans la cour ou dans un carrefour. Le roi actuel de Perse, qui ne passe pas pour un aussi grand amateur des plaisirs que son aïeul Feth-Ali-Chah, a toutefois une troupe de musiciens et quelques danseurs; ils relèvent du chef de la musique *Tchalandjibachi*. Cette espèce d'académie royale de musique se compose d'un violoniste, d'un joueur de guitare à trois cordes, d'un joueur de *santour* (petite caisse trapézoïde à cordes métalliques), et de cinq à six danseurs, tous jeunes gens depuis quatorze ans jusqu'à vingt. (Nous ne parlons pas ici de la musique militaire du roi introduite depuis peu et em-

printée aux Russes.) Un voyageur européen de distinction peut obtenir que cette musique royale se transporte chez lui; les musiciens jouent et les danseurs chantent toute la soirée sans relâche, et quelquefois pendant trois ou quatre heures de suite. Le voyageur est tenu de faire un cadeau en drap pour robe au chef de l'orchestre et de donner quelques ducats aux danseurs.

Le 15 de chaque mois étant un jour néfaste, où les Persans s'abstiennent de toute affaire politique ou privée de quelque importance, est de préférence consacré aux divertissements de la musique et de la danse, au spectacle de la lutte. Il arrive que pour un pareil jour le roi fait venir les lutteurs *pchlevans*, le corps nu et recouvert seulement vers le milieu, armés de lourdes massues qu'ils manient avec beaucoup d'adresse; alors dans un vaste emplacement, devant les fenêtres du palais, les *pchlevans*, choisissant chacun un adversaire, se saisissent corps à corps et donnent le spectacle d'une lutte opiniâtre et prolongée; le vainqueur, celui qui par force ou par adresse abat son adversaire, reçoit du roi un cadeau en argent au murmure approbateur de nombreux spectateurs, parmi lesquels on distingue à leurs robes rouges et à leur coiffure de cérémonie les grands dignitaires de l'empire, debout, silencieux et attentifs au moindre signe du roi. A côté des lutteurs, trois,

quatre ou cinq danseurs chantent ou dansent au son de la musique qui se tient à quelque distance. Dans un pareil jour, la danse n'est qu'accessoire, car tous les regards se portent avec un véritable intérêt sur les lutteurs. Le triomphe des danseurs est réservé aux divertissements du soir, dans l'intérieur d'une cour, près d'un bassin à jet d'eau, ou dans une salle spacieuse, dont les grandes fenêtres à coulisses et à vitrage de couleur donnent d'un côté sur le jardin illuminé de lampions, et d'un autre côté sur la cour. A l'heure indiquée pour la danse, les danseurs, qui jusqu'alors étaient en costume ordinaire du pays, changent le bonnet noir en agneau contre une calotte, et le manteau long en drap contre une robe large, souvent ornée de paillettes de clinquant, serrée à la ceinture; une veste juste et collante complète la mise du danseur. Quand les musiciens ont pris place dans un coin de la salle, les danseurs s'élancent, sautent, trépigment, en faisant un bruit étourdissant avec leurs castagnettes de métal, au milieu de la salle; après quoi chacun d'eux reprend une attitude grave et se met à chanter en s'accompagnant, soit du son des castagnettes, soit de celui d'un tambour de basque; ensuite il exécute avec les deux mains étendues et levées en l'air différentes poses, pendant que tournant sur lui-même il fait avec toutes les parties de son corps des mouvements qu'on peut suivre



(Un danseur persan, d'après une miniature persane.)

d'après les ondulations de sa robe, ou bien il varie ses mouvements, et se présente devant chacun des spectateurs comme il est représenté sur le dessin. Quelquefois un genou appuyé sur la terre, la tête et le corps penchés à la renverse, il tourne autour de lui-même, et puis se levant brusquement, il parcourt à reculons la salle, et revient au milieu, saute en l'air et s'accroupit, pendant que sa robe large gonflée d'air forme autour de lui une espèce de ballon. Quand il y a plusieurs danseurs dans la salle, leurs poses se confondent et forment un ensemble d'un à un ou de deux à deux. Ordinairement la danse finit par des culbutes exécutées à la fois par tous les danseurs, qui se croisent avec adresse sans se heurter ni se rencontrer; mais c'est un accessoire qui ne se lie aucunement

à la marche de la danse, et qui détruit l'ensemble gracieux des autres poses. Outre cette danse, qui a quelque chose de sérieux, on en connaît encore en Perse une autre, celle de Chouster (ville de l'ancienne Susiane); elle est plus vive; le saut et les mouvements brusques y dominent. A côté du jeune homme se place un autre plus grand dans un accoutrement bizarre, couvert d'une peau de chèvre et armé d'un bâton. C'est un divertissement tout-à-fait populaire.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Peints-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

ORFÈVRERIE.

(Voy. 1834, p. 396; 1835, p. 211; 1836, p. 271; 1837, p. 280; 1839, p. 29; 1840, p. 280; 1841, p. 213.)



(Vase gagné en 1841 aux courses de Goodwood, en Angleterre. — Exécuté en France par MM. Klagmann et Duraud.)

L'an dernier, aux courses de Goodwood, en Angleterre, un cheval du duc d'Orléans fut vainqueur. Le prix était un disque d'argent : le prince l'accepta, mais en promettant d'envoyer un vase à Goodwood pour les courses de 1841.

Ce vase a été gagné, le 27 juillet, par le cheval *Mus*, issu de Pizarre, appartenant au duc de Richmond, propriétaire du terrain où se font les courses.

La valeur du vase est d'environ 45 000 fr. ou 525 livres sterling. Il pèse 45 marcs, et a 70 centimètres de hauteur sur 50 centimètres 55 millimètres de largeur.

Sa forme rappelle le style des vases et des aiguières du siècle de François I^{er}. Les anses doubles sont motivées par deux Victoires aux ailes déployées, placées sur chaque face, et tenant en main des rouleaux d'acanthe qui vont se rattacher au col. Des chevaux, retenus par des pages, s'élan-

cent d'entre les rouleaux et forment des groupes qui dominent l'ensemble de la composition.

Le bas des anses divise le corps du vase en deux parties égales ornées de bas-reliefs.

D'un côté, l'artiste a représenté un tournoi au quinzième siècle : ces fêtes sont, en quelque sorte, pour les temps modernes, le point de départ de l'art équestre ; dans les manèges on conserve encore les termes usités au temps de la chevalerie.

Du côté opposé, on voit le carrousel du 5 juin 1662, donné par Louis XIV sous les yeux de la reine et de la reine-mère, dans la place qui s'étend devant les Tuileries, et qui en a reçu le nom (voy. sur ce carrousel 1856, p. 125). Les costumes ont été copiés exactement sur des dessins et des estampes de l'époque, qui sont conservés à la Bibliothèque royale.

Au-dessous de cette première frise, la partie du vase qui

* Mesure anglaise : Full length, 27 $\frac{1}{2}$ inches; breadth, 13 $\frac{1}{4}$.

va en s'amincissant jusqu'au pied est ornée de quatre médaillons représentant quatre différentes manières de monter un cheval. Sur le premier médaillon est représenté un cheval anglais monté par un jockey; sur le second, un cheval de race limousine monté à la française; sur les deux autres, on voit un écuyer allemand et un cavalier arabe.

Au pied sont assis deux hommes d'armes, tenant chacun un écu aux chiffres du duc d'Orléans; entre ces deux figurines sont placés deux caissons dorés pour recevoir le nom du cheval vainqueur, celui de son propriétaire, et la date de la course.

Le modèle de ce vase a été composé et exécuté par un de nos artistes les plus ingénieux, M. Jules Klagmann; dont nous avons déjà eu occasion de faire apprécier le mérite en publiant les sculptures de la fontaine de Richelieu (1840, p. 6) et l'épée donnée par la Ville au comte de Paris (1841, p. 212).

L'exécution, d'après le modèle, partie en fondu, partie en repoussé, est due à M. Durand, orfèvre, à qui le jury de l'exposition de l'industrie a décerné une médaille en 1859.

La ciselure a été confiée aux plus habiles ouvriers de M. Durand dans cette partie, et exécutée sous sa direction et sous celle de M. Klagmann.

LE SERF.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 282, 302, 306, 314, 322.)

§ 6.

Voici la lettre que Jehan écrivait au vieux Thomas.

« Cher et honoré père,

« Vous êtes sans doute bien en peine de moi aujourd'hui, surtout si vous avez appris ma fuite de chez maître Laurent. On n'aura pas manqué d'en parler comme d'une nouvelle preuve de mon indocilité; mais je n'ai fui, mon père, que pour éviter un plus grand malheur. Le drapier oubliait que j'étais un homme racheté comme lui avec le sang du Christ, et il voulait me traiter comme l'intendant de Rillé. Je l'ai quitté afin de ne pas lever la main contre celui dont j'avais mangé le pain.

« Ne m'accusez donc pas. Catherine, qui vous lira cette lettre, comprend bien, elle, pourquoi il m'est impossible de supporter les coups : les coups sont pour les animaux auxquels on ne peut se faire entendre autrement; mais ils valent un homme au niveau de la brute. Pour tout être qui pense il ne doit y avoir d'autre fouet que la parole, d'autre aiguillon que le devoir.

« Je suis aujourd'hui à Paris! Ce seul mot de Paris vous dit beaucoup, mon père, et cependant il ne peut vous dire la centième partie de ce qu'il contient.

« Paris est une ville où les maisons sont entassées comme les pierres dans la carrière, où les palais, les cathédrales, les châteaux forts sont semés aussi nombreux que les bluets dans vos blés. Là il y a comme deux cités séparées par la Seine : d'un côté tout est vêtu de noir, tout parle, gesticule, étudie; c'est le quartier des écoles! de l'autre sont les habits éclatants, les chaperons de mille couleurs, les litières et les cavalcades; c'est le quartier de la noblesse et de la bourgeoisie!

« Quoique la ville soit pavée, les pauvres seuls la parcourent à pied. Les marchands font leurs affaires à cheval, les médecins visitent leurs malades à cheval, les moines même prêchent à cheval. Il n'y a que les conseillers qui se rendent au palais sur des mules.

« Le nombre des charrettes est immense; mais elles font peu de bruit, celles qui transportent des vivres ayant seules le droit d'avoir des roues ferrées.

« Du reste, vous pourrez encore peut-être, à force d'imagination, vous figurer ce qu'est Paris le jour; mais c'est

la nuit qu'il faut le voir avec ses mille lanternes allumées devant les niches des saints, ses troupes de soldats parcourant les rues et le grand murmure de la Seine sous ses immenses ponts! Puis à minuit toutes les cloches sonnent à la fois, les cierges se rallument dans les églises, les prêtres y accourent, l'orgue retentit, et l'on croirait entendre les anges chanter dans le ciel. Tout se tait ensuite jusqu'à matines où le branle reprend, et où l'on voit accourir beaucoup de chœurs : les messes commencent; les prêtres vont dans les cimetières, à la lueur des torches, prier de tombe en tombe pour le repos de ceux qui sont morts; enfin le jour se lève, et alors le bruit de la ville qui se réveille couvre tous les autres bruits.

« Hier j'ai vu dîner le roi; le repas se composait de volailles, d'œufs, de porc, et de beaucoup de pâtisseries dont j'ignore le nom. Mais ce qui faisait envie à voir, c'était le dessert. Un bourgeois qui se trouvait près de moi m'en a nommé tous les plats. Il y avait des confitures servies, du sucre blanc, du sucre rouge, du sucre orangeat, de l'anis, de l'écorce de citron, et du mari-christi. Chaque fois que le roi prenait son gobelet, un huissier criait :

« — Le roi boit.

« Et tous les assistants répétaient : *Vive le roi!*

« Le même bourgeois qui m'avait nommé les sucreries composant le dessert, m'apprit que le service de la bouche occupait au moins deux cents personnes. Il y a les maîtres-queux, les potagers, les hâteurs, les valets tranchants, les valets de nappe; puis les sert-d'eau, les tournebroches, les cendriers, les souffleurs, les galopins! On fait à la cour cinq repas comme dans certains châteaux : le déjeuner d'abord, le repas de dix heures ou décimer, le second décimer, le souper, et enfin le repas de nuit ou collation.

« Mais je m'oublie dans ces détails; à quoi bon vous parler de toutes ces choses? Ah! que n'êtes-vous plutôt ici pour les voir avec moi! Que ne puis-je conduire Catherine au Palais-Royal, où se vend tout ce qui pare une femme; à la foire Saint-Laurent, au Landit surtout, où la plaine Saint-Denis est couverte, d'un côté, de livres, de parchemins et d'écoliers; de l'autre, d'étoffes, d'orfèvrerie, et de tout le beau monde qui habite aux environs de l'hôtel Saint-Paul.

« Pauvre Catherine! hélas! je ne la reverrai de longtemps sans doute; car je suis résolu à poursuivre ici mes études, et à prendre, si je le puis, mes degrés.

« Quoiqu'il arrive, je ne lui dis point de penser à moi; je m'occupe de Catherine n'oublie rien. Les affections qui y mûrissent n'en peuvent plus sortir. Qu'elle continue donc à m'aimer comme je l'aime; car c'est pour elle, c'est pour vous, mon père, que je travaille et que je vis!

« Adieu; pensez à moi dans vos prières, et gardez-vous bien de dire où je suis; messire Raoul serait capable de me faire saisir ici et ramener à son domaine dont je fais partie comme les arbres mêmes qui y croissent.

« Puisse Dieu vous prendre dans sa miséricorde, et moi avec vous!

JEHAN. »

Cette lettre une fois écrite et partie, Jehan se trouva plus tranquille, et il se hâta de se présenter aux lieux où se donnaient les leçons, portant comme tous les écoliers, d'une main ses livres, et de l'autre la botte de paille sur laquelle il devait s'asseoir. Mais lorsqu'il voulut entrer, on lui demanda la cédule par laquelle son seigneur l'autorisait à suivre les cours de l'université de Paris. Jehan demeura confus et muet.

— Nul serf ne peut entrer aux écoles sans permission de son seigneur, lui dit le contrôleur chargé d'inscrire les étudiants.

— Ainsi ce n'est pas assez d'être les maîtres de notre corps, murmura Jehan, il faut qu'ils le soient de notre intelligence.

Et il se retira le cœur gonflé d'amertume.

Un plus long séjour à Paris lui devenait inutile ; il débâtait déjà en lui-même s'il ne retournerait point à son village, quoi qu'il pût lui arriver, lorsqu'un soir les portes de la ville furent fermées avec grande alarme ; toutes les lumières qui brûlaient dans les rues, près des niches des saints, furent éteintes, et l'on donna ordre aux habitants de tenir devant chaque porte un seau d'eau et une chandelle allumée. Les Anglais avaient descendu la Seine, et venaient attaquer Paris.

On aperçut au matin les feux de leurs avant-postes ; bientôt le gros de l'armée parut et campa sur les deux rives.

Cependant tout ce qu'il y avait dans la ville d'hommes de guerre s'était armé ; les bourgeois eux-mêmes accouraient avec de grands cris. On transporta sur les remparts des pierres pour jeter sur les assaillants, et des sacs de terre pour se mettre à l'abri de leurs traits.

Peu à peu la première terreur fit place à la confiance, puis au dédain. On cria qu'il fallait prévenir l'ennemi en l'attaquant dans son camp. On réunit les hommes d'armes ; les plus déterminés bourgeois se joignirent à eux, et une porte fut ouverte pour que la troupe pût marcher aux Anglais.

Jehan, qui avait trouvé une hallebarde perdue dans la confusion, suivit cette troupe.

Ils arrivèrent bientôt devant les ennemis, qui les avaient aperçus et s'étaient préparés à les bien recevoir. Les archers anglais s'avancèrent d'abord contre le corps des bourgeois qui marchait un peu en avant ; mais, contre toute attente, ceux-ci tinrent bon, et, bien qu'il en tombât un grand nombre, ils continuèrent à s'approcher du camp.

Les gens d'armes, voyant cela, ne voulurent point se montrer moins hardis, et chargèrent à bride avalée sur l'ennemi ; mais, soit qu'ils eussent mal calculé l'espace, soit qu'ils tinssent peu de compte des *communnes*, comme à Poitiers, ils heurtèrent une partie de la troupe des bourgeois qu'ils culbutèrent sur les archers. Il en résulta un désordre dont ceux-ci profitèrent, et qui fut encore augmenté par l'arrivée de la cavalerie anglaise.

Cependant les gens d'armes, qui avaient évidemment compris le succès par maladresse ou mauvais vouloir, s'efforçaient de racheter leur faute par la bravoure. Entraîné dans la mêlée, Jehan avait été renversé plusieurs fois et s'était toujours relevé plus acharné au combat. Il venait d'échapper à la flèche d'un archer, lorsqu'il se trouva en face d'un chevalier anglais qui leva son épée pour le frapper ; mais le jeune serf ne lui en laissa pas le temps, et lui enfonça sa hallebarde au défaut de la cuirasse : le chevalier tomba ; Jehan releva son épée, saisit la bride du cheval, sauta en selle, et se précipita de nouveau au combat.

Jusqu'alors le résultat était demeuré incertain ; mais l'arrivée d'une nouvelle troupe sortie de la ville, décida la fuite des Anglais.

Jehan les poursuivit quelque temps avec les gens d'armes qui n'avaient point perdu leurs chevaux. Mais enfin la nuit arriva, et se trouvant presque seul il tourna bride vers Paris.

Il suivait les prairies au petit pas, lorsque des gémissements étouffés le frappèrent ! mettant aussitôt pied à terre, et se dirigeant vers l'endroit d'où les plaintes semblaient venir, il trouva un chevalier étendu à terre sans mouvement. Jehan le souleva avec effort, déboucha son armure et réussit à lui rendre le sentiment.

Le chevalier lui apprit alors qu'ayant voulu poursuivre les ennemis, quoique blessé, la force l'avait abandonné en chemin et qu'il était tombé évanoui. Prenant Jehan pour un homme d'armes, il le pria de lui céder son cheval, lui indiquant la maison qu'il habitait à Paris, et proposant de lui laisser en gage son éperon d'or. Jehan refusa le gagé, mais donna le cheval en disant qu'il trait le réclamer, et le gentilhomme partit.

L'essai que venait de faire le jeune serf lui avait appris qu'il ne manquait point de courage, et le succès lui avait laissé une exaltation orgueilleuse qui lui parut aussi agréable que nouvelle. Il aimait l'espèce d'égalité que le combat établit entre tous les combattants, la terrible liberté laissée à chacun, ces émotions successives de terreur, de joie ou de fierté. Dans une société, d'ailleurs, où la force avait toujours le droit de son côté, l'homme de guerre ne devait-il pas être le plus indépendant et le plus heureux ? Ces idées fermentèrent dans son esprit toute la nuit.

Le lendemain, lorsqu'il se présenta à la demeure du chevalier, celui-ci lui demanda ce qu'il désirait en récompense du service qu'il lui avait rendu.

— Prendre rang parmi les hommes d'armes du roi, répondit Jehan.

— Es-tu serf ou homme libre ? demanda le gentilhomme.

— Serf, messire.

— Alors la chose est impossible ; le serf doit son sang à son seigneur, et ne peut en disposer sans que celui-ci y consente.

— Toujours, pensa Jehan en quittant le chevalier, toujours le même obstacle ! Impossible d'échapper à ce vice de naissance qui me marque au front comme Cain ! Ah ! c'est trop attendre ; brisons cette chaîne à tout prix.

Et le soir même il quittait Paris, monté sur son cheval de guerre.

Il traversa d'abord la forêt de Bondi, pleine de charbonniers et de boisseliers : comme il allait en sortir, il rencontra une troupe de gens conduits par un curé, qui voyageaient sur deux chariots trainés par des ânes ; c'étaient des confrères de la Passion qui parcouraient la France en jouant des mystères. Jehan lia conversation avec le curé, auquel il raconta une partie de ses misères.

Celui-ci, qui considérait la monture du jeune homme d'un œil d'envie, lui proposa tout-à-coup d'entrer dans sa troupe. Le rôle du *Pêché mortel*, dans la pastorale intitulée : *la Bonne et la mauvaise fin*, se trouvait précisément à prendre. Il l'assura que les frères de la Passion, outre qu'ils faisaient une œuvre agréable à Dieu en représentant leurs mystères, vivaient dans une liberté et dans un bien-être dont aucune autre profession ne pouvait donner idée. Jehan fut persuadé ; il prit place dans un des chariots auquel il laissa atteler son cheval, et continua son chemin avec la troupe de maître Chouard.

Malheureusement les promesses de ce dernier étaient comme ses pièces : *Sonitus et vacuum sed præterea nihil*. Jehan ne tarda point à s'apercevoir du mépris mérité dont ils étaient partout l'objet. A cette époque de rénovation, le besoin de changement et d'aventures avait poussé hors du logis tous ceux auxquels le classement rigoureux de la féodalité était devenu insupportable : c'était ainsi que s'étaient formées les compagnies de partisans qui couvraient la France, les bandes de pèlerins que l'on rencontrait sur toutes les routes, et enfin les troupes de comédiens qui, sous différents noms, commençaient à exploiter les moindres villes du royaume. Celle que dirigeait le curé Chouard n'était qu'un ramas de clercs endettés, d'écoliers compromis, de banqueroutiers en fuite, qui eussent également fait partie d'une bande de routiers. Lui-même n'en avait pris la direction que pour se livrer plus facilement à tous les écarts qu'entraînait la vie de bohémien qu'ils menaient. Au bout d'un mois, les mauvaises recettes, les frais de route et les orgies avaient épuisé toutes les ressources de la troupe ; leurs chariots et les attelages furent saisis par un aubergiste de Troyes pour payer ce qui lui était dû. Notre héros voulut en vain réclamer son cheval, sous prétexte qu'il n'appartenait point à la troupe ; l'aubergiste ne voulut rien entendre.

Il s'en prit alors au curé Chouard, le menaçant de le

conduire devant les juges ; mais Chouard lui fit comprendre que s'il en venait à cette extrémité, il serait forcé de dire son nom, son état, son pays, et que l'on ne manquerait point de le faire conduire à Rillé comme serf ayant fui le domaine du seigneur. Jehan sentit qu'il avait raison, et se tut.

Heureusement que le même jour un voyageur qui habitait l'auberge, et avait vu son embarras, vint le trouver.

— Je suis libraire, lui dit-il, et j'entretiens plus de cinquante copistes pour mes livres ; car, malgré le nouvel art venu d'Allemagne, les gens de naissance ou de la cour préféreront toujours une copie à un imprimé : ceux-ci d'ailleurs ont encore besoin d'écrivains pour les majuscules et

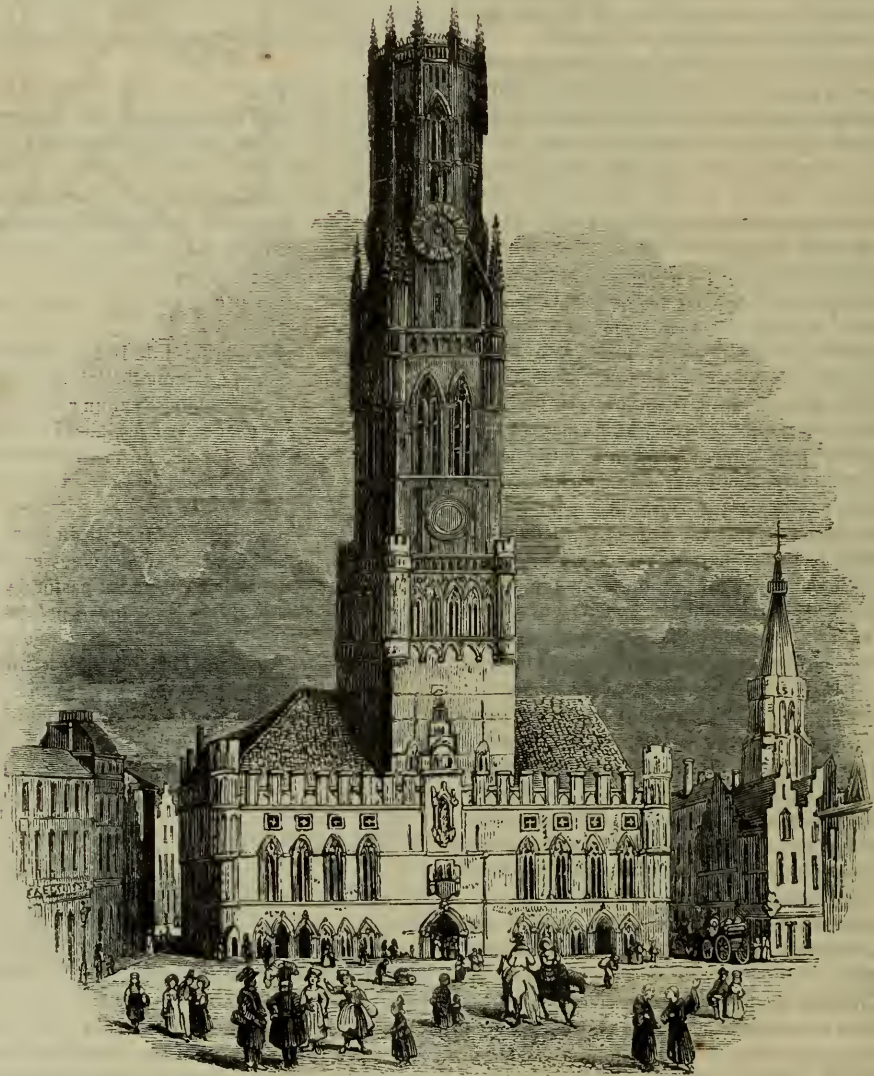
les têtes de chapitre. Je sais que vous maniez la plume avec dextérité, car j'ai vu les affiches de vos spectacles. Suivez-moi, et vous gagnerez ce que gagnent vos compagnons, c'est-à-dire de quoi vivre en chrétien ; réfléchissez, et demain vous me ferez connaître votre décision.

Le lendemain, Jehan suivait son nouveau maître sur la route de Besançon.

La suite à la prochaine livraison.

LA HALLE DE BRUGES.

La halle de Bruges est un des édifices du Grand-Marché, la principale place de la ville. Sa façade, d'architecture



(Vue de la Halle de Bruges.)

gothique, est ornée d'un des plus beaux clochers de la Flandre, tour superbe qui s'élève dans les airs au-dessus des autres édifices, et renferme un carillon composé, dit-on, de quarante-sept cloches.

Le premier édifice auquel on ait donné le nom de Halle fut élevé par les marchands de Bruges, dans la seconde moitié du treizième siècle, pour leur servir d'entrepôt. Il ne tarda pas à être détruit ; un incendie le consuma en 1280. On le réédifia ; mais une sorte de fatalité sembla s'attacher aux constructions qui le remplacèrent ; et deux fois, en 1495 et 1741, elles furent plus ou moins maltraitées par la foudre. Le rez-de-chaussée de la Halle est occupé par un

marché à la viande ; les ailes par les employés de l'octroi et par la garde civique. Dans la cour se tient le marché aux toiles, et les grandes galeries qui l'entourent sont animées chaque année, au mois de mai, par le bruit et le mouvement de la foire qui s'y tient à cette époque.

Elevée à l'époque où Bruges allait devenir l'une des premières villes commerçantes de l'Europe du moyen âge, premier témoignage de sa prospérité croissante, la Halle et son beau clocher résument toute l'histoire de cette vieille cité. Aujourd'hui ils ne provoquent plus chez elle que de glorieux souvenirs et d'inutiles regrets.

PORTRAIT DU DANTE

DÉCOUVERT A FLORENCE EN 1840.

(Voy., sur le Dante, 1833, p. 271; 1835, p. 118; 1836, p. 37.)

En lisant dans Vasari que le Giotto, contemporain et ami du Dante, avait jadis retracé l'image de ce grand poète sur les murs du palais du podestat de Florence, les amis des arts regrettaient la perte de cette peinture, et, n'en voyant plus de trace, la croyaient détruite. Un hasard heureux vint de la faire découvrir, sous une épaisse couche de chaux, dans la chapelle de ce même palais. Retrouver ainsi d'un coup une fresque du Giotto, le créateur de la peinture moderne, et un portrait sans doute très ressemblant du Dante, le père de la poésie italienne, c'est une véritable bonne fortune, et nous nous empressons de faire participer nos lecteurs au plaisir qu'elle nous a causé.

On s'est tellement accoutumé à voir cet homme illustre, d'après le masque bien connu qu'on a de lui, vieux, chargé de tristesse, miné par les tortures de l'exil, malade du mal de ce monde et effrayé par des visions de l'autre, qu'on est heureux de le rencontrer une fois plus calme, jeune encore et presque souriant, à la main un vert rameau. L'impression que fait cette image est douce, mais elle étonne et on s'en délie d'abord, comme si le peintre de l'*Enfer*, le Gibelin sept fois condamné au bûcher par ses concitoyens, le chantre des vengeances éternelles et des éternelles douleurs n'avait jamais pu être jeune, et avoir ainsi le front pur et le regard serein. Insensiblement l'étonnement cesse; on se dit que Florence ne fut pas toujours pour le Dante *la città dolente*; on se souvient de cette vie nouvelle, *Vita nuova*, que l'exaltation d'une affection sainte lui avait de si bonne heure créée dans la vie. On songe à cette apparition ineffable d'une autre enfant, grâce à lui immortelle même sur la terre, à cette Béatrix rencontrée pour la première fois, le 4^{er} mai, à la fête du printemps; angélique créature qui devait s'envoler si vite, et dont il a dit lui-même depuis : « Quand elle était là, je n'avais plus d'enemis; une flamme de charité embrasait mon cœur. Alors si quelqu'un m'avait demandé de faire pour lui quelque chose, loin de rien refuser je n'aurais pu que répondre avec effusion dans l'humilité de mon âme : Amour! amour! » L'émotion succéderait vite à l'étonnement, et on laisserait volontiers cette nouvelle image du Dante, si naïvement peinte par un jeune père de génie qu'il aime, se graver dans l'âme à la place de l'autre.

Au reste, le caractère du Dante, c'est bien de réunir, dans ses vers comme dans sa vie, la grâce à la force, et le sublime le plus passionné, le plus sombre, à la plus virgineale douceur. Frappé des prédications sinistres de l'imagination des peuples avait enfantées durant la longue nuit du moyen âge, son génie austère s'en nourrit sans doute, et s'exalta encore par la lecture de la Bible, et particulièrement de l'*Apocalypse*; mais, on ne saurait l'oublier, grâce à l'aurore de la Renaissance qui montait déjà à l'horizon, il connut les sources les plus cachées de la poésie antique, et c'est aux plus fraîches et aux plus pures qu'il revenait toujours s'abreuver; c'est le front rougissant qu'il dit à Virgile :

« Or se' tu quel Virgilio e quella fonte
» Che spande di parlar sì largo fiume, etc. »

Es-tu donc ce Virgile, et cette source qui répand un si large fleuve de poésie?

O des autres poètes honneur et lumière! que la longue étude et le grand amour qui m'ont fait rechercher ton livre me servent près de toi!

Tu es mon maître, etc. (*Enf.*, ch. 1^{er}; trad. de M. Brizeux.)

On peut dire que le Dante a su tempérer l'horreur de quelques traditions du moyen âge et la sombre poésie né

de la Bible par l'aimable simplicité de l'Évangile, et par un plus pur souffle de charité. Admirateur passionné de nos troubadours, dont il emploie souvent la langue dans son poème, disciple avoué de leur *gaie science*, mais plus idéaliste que ses maîtres, n'est-ce pas lui qui créa et la langue et la céleste poésie de Pétrarque? En un mot, s'il a inspiré à Michel-Ange la fresque du *Jugement dernier*, le Dante a pu aussi quelquefois inspirer Raphaël.



(Portrait de Dante Alighieri, peint à Florence, à la fin du treizième siècle, par le Giotto; découvert en 1840.)

Dans un petit poème intitulé *Uranie*, M. Alexandre Manzoni a dit en beaux vers :

Fugitives des bosquets de lauriers de la Grèce, les Muses, dans leur exil éternel, ne voulurent point d'autre asile que l'Italie; et quand Rome subit l'outrage encore impuni, effrayées des hurlements des Barbares, elles se turent, il est vrai, mais sans abandonner cette reine déchue et toujours aimée, jusqu'au moment où, de l'union fatale, naquit pour de saintes destinées la poésie italienne, vierge immaculée, admirable, adorée. C'est toi qui le premier, la parant du bandeau et de la blanche tunique, la conduis aux sources non encore effleurées; c'est toi qui dans l'art des stances sacrées lui enseignas à égaler sa mère, toi, divin Alighieri, maître souverain de la colère et du sourire.

« Tu de l'ira maestro e del sorriso,
» Divo Alighier', le fosti. »

Le monde languissait dans les ténèbres, tu brillas seul, ô notre poète! tel, à l'heure où le soleil envoie son premier regard à la terre veuve de sa splendeur, tandis que la vallée ignore et est loin encore de s'abreuver de la vivifiante lumière, le mont s'enorgueillit déjà du rayon matinal qui commença à dorer sa cime.

« La poésie du Dante, a dit excellemment un de nos grands écrivains, se transforme trois fois pour peindre les trois mondes auxquels aboutit, selon la foi chrétienne, celui qu'habite l'homme pendant sa vie présente. Sombre et terrible lorsqu'elle décrit le royaume ténébreux, la cité du peuple perdu et de l'éternelle douleur, elle s'empreint aux lieux où s'expient les fautes légères, où se ferment les plaies guérissables, d'une tristesse douce et pieuse, et semble, en ces régions sans astres, refléter les lueurs molles

d'un jour à demi éteint ; puis, tout-à-coup, s'élevant de ciel en ciel, traversant les orbites des soleils innombrables, elle se revêt d'une splendeur toujours plus éclatante, s'embrace d'une ardeur toujours plus pure, jusqu'à ce qu'elle se perde, par-delà les dernières limites de l'espace, dans la lumière essentielle elle-même et l'amour incréé. »

Le rameau vert que le Giotto a mis dans la main du Dante semble n'être qu'un riant symbole de jeunesse et de vie paisible ; les fruits qu'il porte ressemblent assez à des grenades. Néanmoins ces fruits, étant au nombre de trois, pourraient, dans l'intention du peintre, signifier une idée plus haute, l'idée de la Trinité divine, et avoir en même temps un sens plus personnel et plus précis : on sait que le Dante fut de bonne heure grand théologien. Il y a plus : il existe parmi les précieux débris de la poésie provençale conservés jusqu'ici, un poème allégorique évidemment contemporain de la grande épopée mystique du moyen âge, dite du *Saint-Graal*, lequel poème roule tout entier sur trois graines célestes qui, semées en terre dès le commencement des temps, grandissent et produisent enfin l'arbre qui doit sauver le monde, l'arbre de la Croix. Que le Giotto et surtout le Dante, disciple direct des Troubadours, aient connu cette allégorie poétique, c'est ce dont il serait difficile de douter, le poème de l'*Arbre de la Croix* étant un des plus célèbres de la poésie provençale, laquelle, au treizième siècle, était partout populaire en Italie, où elle s'était introduite et par Marseille et par la cour de Sicile. Que les fruits qui nous occupent figurent ces graines mystiques, c'est ce que nous n'avons pas la prétention de démontrer ; mais assurément, pour qui connaît le treizième siècle, cette interprétation n'aurait rien de trop subtil, surtout si l'on songe que le poète théologien s'occupait déjà de sa Divine Comédie quand le Giotto le peignit.

ETUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Suite. — Voy. p. 27, 66, 225, 277.)

MOYEN AGE.

Monuments d'utilité publique. — Suite.

AQUEDUCS ET FONTAINES.

Quand il s'agit d'aqueducs, la pensée se reporte involontairement sur ces merveilleuses constructions qui rayonnaient autour de Rome, et dont les ruines, si justement célèbres, attestent encore la puissance extraordinaire de ceux qui les avaient élevés.

Les Romains cherchèrent toujours à s'assurer la soumission des peuples qu'ils avaient conquis en les faisant participer aux bienfaits de leur civilisation avancée. Or, ils avaient compris tout d'abord que l'eau est un des premiers besoins auquel il faut satisfaire pour le bien-être et la salubrité d'une population nombreuse, agglomérée sur un même point ; aussi n'épargnaient-ils aucun soin, aucune dépense pour que les villes de l'empire fussent abondamment pourvues de la quantité d'eau nécessaire à la consommation de leurs habitants.

Les restes des beaux aqueducs qu'on trouve dans plusieurs parties de la France, et parmi lesquels nous avons déjà cité le pont du Gard, les aqueducs de Lyon, ceux de Jouy près de Metz, etc., etc. (voy. 1859, p. 99), nous prouvent que les provinces les plus éloignées du centre de l'empire étaient à cet égard aussi bien traitées que celles de l'Italie.

Il est donc certain que, lorsque les Romains furent contraints d'abandonner les Gaules, les principales villes continuaient à jouir de tous les avantages qu'elles avaient ac-

quis sous un gouvernement nagnère si riche et si puissant. Mais ces belles provinces que les Romains avaient sillonnées de routes nombreuses et commodes, dans lesquelles ils avaient fondé des villes florissantes et devenues si célèbres par le nombre et la magnificence de leurs monuments ; tous ces admirables résultats de la civilisation devaient être anéantis par ces hordes de barbares qui portaient partout avec eux la ruine, le pillage et la destruction. C'est alors que périrent tant de précieux édifices que le temps eût respectés pendant bien des siècles, et de ce nombre furent nécessairement les ponts, les aqueducs, et toutes les constructions d'utilité publique.

Plus tard, lorsque la domination des Francs se fut constituée d'une manière plus solide et plus durable, les villes se réédifièrent, les besoins communs à tous les hommes réunis en société se reproduisirent, et il fallut y pourvoir de nouveau.

Il est probable qu'alors les aqueducs romains encore susceptibles d'être utilisés furent soigneusement conservés et même réparés, comme on peut en juger par l'aqueduc d'Arcueil, où l'on voit des restaurations importantes faites au moyen âge, et par un aqueduc d'origine romaine refait avec des arcs en ogive qui existe encore près de Caen. Mais quant aux nouveaux aqueducs qu'on fut obligé de créer, ils ne furent considérés que comme des constructions plus ou moins propres à atteindre le but utile qu'on s'était proposé ; jamais bien certainement on ne chercha à en faire des monuments comparables à ceux de construction romaine qu'on trouve dans le midi de l'Europe ; à peine nous reste-t-il quelques débris de ces constructions éphémères, auxquelles le moyen âge n'avait pas attaché toute l'importance qu'elles méritent.

Le règne de Philippe-Auguste, qui dota Paris d'un grand nombre d'institutions utiles, vit élever dans cette ville les premières fontaines publiques dont il soit fait mention. Les eaux provenant des hauteurs de Romainville et de Ménilmontant furent conduites dans l'intérieur de Paris par l'aqueduc de Saint-Gervais, qui alimenta d'abord la fontaine de Saint-Lazare, celle des Filles-Dieu, et plus tard, vers la fin du treizième siècle, l'ancienne fontaine des Innocents et celle des Hallas. Sous le même règne, les religieux de l'abbaye Saint-Martin-des-Champs firent établir l'aqueduc de Belleville pour alimenter les réservoirs et les fontaines de leur monastère, et par suite quelques fontaines publiques qui furent établies dans la ville.

En 1457, cet aqueduc, par ordre du prévôt des marchands, fut réparé, ainsi que l'atteste une inscription rimée gravée sur un des regards de cet aqueduc, et rapportée par Dulaure :

Entre les mois (bien me remembre)
De mai et celui de novembre
Cinquante-sept mil quatre cents,
Qu'estoit lors prévost des marchands
De Paris, honorable homme,
Maistre Mathieu, qui en somme
Estoit surnommé de Nanterre,
Et que Galie, maistre Pierre,
Sire Philippe, aussi Lallemand,
Le bien public fort amant,
Sire Michel qu'en surnom
Avoit d'une granche le nom,
Et sire Jacques de Haqueville,
Le bien desirant de la ville,
Estoient d'icelle eschevins ;
Firent trop plus de quatre-vingt
Et seize toises de ceste œuvre
Refaire en brief temps et heure ;
Car si brièvement on ne l'eust fait,
La fontaine tarie estoit.

Dans le célèbre récit des fêtes qui eurent lieu dans la capitale lors de l'entrée d'Isabeau de Bavière, il est dit que les fontaines versaient l'hypocras ; on désigne entre autres celle de la rue Mauboué.

Sous le règne de Louis XII, les deux aqueducs de Belleville et des prés Saint-Gervais alimentaient seize fontaines publiques dans Paris ou dans les faubourgs.

Paris n'est pas la seule ville qui, au moyen âge, ait été pourvue de fontaines. On voit à Lagny, près de Paris, une fontaine du onzième siècle ; elle se compose d'un énorme chapiteau décoré de figures qui jettent de l'eau ; un tronçon de colonne s'élève au milieu du bassin et sert à supporter cette décoration supérieure.

On voit dans les manuscrits du treizième siècle de nombreuses représentations de fontaines de différentes formes.

Mais de toutes les villes de France, la plus célèbre par le nombre et la beauté de ses fontaines, était Rouen. Il paraît qu'anciennement on n'en comptait pas moins de trente alimentées par les eaux de différentes sources situées dans les environs. Parmi celles qui subsistent encore, on remarque particulièrement la belle fontaine de la Croix-de-Pierre et celle de la Crosse ; leur construction appartient au quinzième siècle.

On pourrait encore citer d'autres villes de France qui possèdent aussi des fontaines antérieures à la Renaissance, et si nous ajoutons à cela les piscines, les réservoirs, les fontaines jaillissantes, et les beaux lavabo si nombreux dans les cloîtres, et que nous avons déjà mentionnés à l'article Abbaye (voy. 4840, p. 464), on reconnaîtra que le moyen âge ne resta pas étranger aux lois de la science hydrostatique, dont il fit souvent de nombreuses et remarquables applications.

Il est encore des constructions hydrauliques d'un autre genre qui ont été entrepris dans cette période de l'art, et dont nous croyons devoir dire quelques mots : nous voulons parler des digues et des levées établies près des fleuves pour préserver de l'inondation les terrains bas qui les avoisinent.

On voit encore à l'Hôtel-Dieu, sur le bord de la Seine, les restes des constructions sur lesquelles fut élevé ce vaste hôpital. Au treizième siècle, les moines de l'abbaye Saint-Victor obtinrent de détourner la rivière de Bièvre pour la faire passer dans l'enceinte de leur monastère, afin d'y faire tourner des moulins. On creusa à cet effet un canal qui traversait toute leur propriété, entraînait dans la ville par une poterne ménagée dans l'enceinte de Philippe-Auguste, et s'étendait jusqu'à la rue de Bièvre qui en a conservé le nom.

Il existe encore à Marcoussi, à quelques lieues de Paris, une grande construction en pierre, destinée à maintenir les eaux d'un vaste étang qui appartenait aux moines.

À Paris, les fréquents ravages des eaux obligèrent à leur opposer quelques digues ; elles menaçaient la berge où se trouvait l'hôtel de Nesle, et menaçaient de ruiner cet édifice. La rive gauche de la Seine, depuis le couvent des Augustins jusqu'à la tour de Nesle, était plantée de saules ; en 1515, elle fut, à l'aide d'un mur de terrasse, transformée en une espèce de quai ; c'est le premier, selon Du Laure, dont les monuments historiques fassent mention.

En 1538, le Parlement autorisa le prévôt et les échevins de Paris à faire exécuter la construction d'un mur de quai sur la rive gauche du petit bras de la Seine, entre le Petit-Pont et le pont Saint-Michel. On employa à ce travail les prisonniers condamnés aux galères.

Ce fut seulement sous le règne de François I^{er} qu'eut lieu la construction du quai du Louvre.

En 1572, on construisit le quai des Bonshommes, où passe actuellement la route de Versailles.

C'est ainsi que ce projet d'encasser la rivière dans l'intérieur de Paris remonte à une date déjà fort ancienne, et

l'on voit que ces beaux quais, qui sont aujourd'hui l'orgueil des parisiens, et excitent l'admiration des étrangers, n'ont pu être exécutés que dans une longue suite de siècles ; mais disons-le aussi, les premiers quais construits à Paris étaient loin d'offrir cette grandeur et cette régularité qui leur ont valu depuis une si juste célébrité. La plupart des murs de quai construits au moyen âge, et que nous avons mentionnés ci-dessus, ont été refaits depuis sur de nouveaux alignements, et toujours dans le but de rétrécir le lit du fleuve, et d'élargir l'espace compris entre les maisons et la rivière, pour la commodité de la circulation.

Il nous resterait à parler encore des constructions qui ont dû être élevées dans nos différentes villes maritimes de France ; mais outre que les exemples nous manquent pour en apprécier l'importance et le mérite, il faudrait aussi, pour bien juger de leur valeur, entrer dans des considérations qui sont en dehors de notre sujet ; et comme nous pensons d'ailleurs que les constructions de cette nature sont plus que bien d'autres étrangères à l'architecture, envisagée au moins dans les limites où elle se trouvait renfermée à cette époque, nous avons cru, par ces différents motifs, devoir terminer ici la série des observations qui nous paraissaient utiles pour faire comprendre l'état de l'art appliqué pendant le moyen âge aux différentes constructions d'utilité publique vraiment dignes d'intérêt.

Comme la flamme d'une torche tend toujours à s'élever, de quelque manière qu'on la tourne, ainsi l'homme dont le cœur est enflammé par la vertu, quelque accident qui lui arrive, se dirige toujours vers le but que la sagesse lui indique.

Proverbe indien.

DE L'INVENTION DU CADRAN MARITIME

A RÉFLECTEUR.

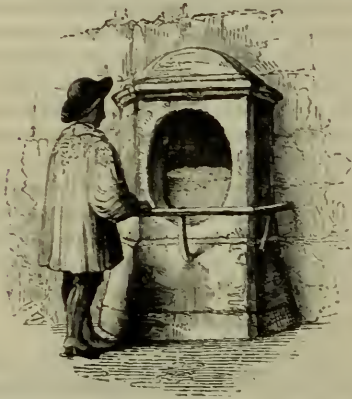
On attribue généralement l'invention du cadran maritime à réflecteur à l'Anglais Edmond Hadley, vice-président de la Société royale de Londres, qui l'aurait découvert en 1751. Les Américains prétendent, au contraire, que ce cadran fut inventé, un an plus tôt, par un vitrier de leur pays, nommé Godfrey ; qu'il fut éprouvé en mer en 1750, et rapporté à Philadelphie dès le mois de février 1751. Quoi qu'il en soit de cette question de priorité entre un pauvre artisan et le haut dignitaire de la Société royale d'Angleterre, on ne peut au moins refuser au premier l'honneur d'avoir simultanément fait la même découverte que Hadley, en dépit de la misère et de tous les obstacles qu'elle engendre. Voici, à l'appui de cette assertion, l'extrait d'une lettre écrite en 1751 par le savant américain Logan au docteur Hadley lui-même :

« Un jeune homme de ce pays, vitrier de métier, Thomas » Godfrey, qui n'a appris dans son enfance qu'à lire et à » écrire et les premières règles de l'arithmétique, ayant, » durant son apprentissage chez une pauvre femme du mé- » tier, rencontré par hasard un livre de mathématiques, en » a pris tellement le goût de l'étude, qu'à force de travail et » sans l'aide d'aucun maître il est parvenu à comprendre à » fond une foule de traités spéciaux écrits en latin. La pre- » mière nouvelle que j'en ai eue, c'est un jour qu'il vint en » personne me demander de lui prêter les *Principia* de » Newton. Lui ayant demandé qui il était, je fus, à sa ré- » ponse, réellement surpris ; mais après avoir causé quelque » temps avec lui, il fut le bienvenu pour ce livre aussi bien » que pour tous ceux que je possédais. *Il y a environ dix- » huit mois* que ce jeune homme m'annonça qu'il songeait » depuis quelque temps à un instrument qui mesurerait les » distances des étoiles par le moyen de miroirs réflecteurs » qu'il pensait devoir être très utiles en mer ; et peu de temps » après il me montra un cadran nautique ordinaire auquel » il avait adapté deux morceaux de miroir, de manière que,

» à quelque distance qu'elles fussent l'une de l'autre, il était blissait une coïncidence entre deux étoiles quelconques. » Suit la description de l'instrument.

« Si la méthode de découvrir la longitude par le moyen de la lune mérite d'être récompensée, et si cet instrument est de quelque utilité dans cette découverte, j'en recommande l'inventeur à ta justice et à ta bienveillance. » Il gagne son pain et celui de sa famille (car il est mari et père) à la sueur de son front et dans un rude métier. »

LA PIERRE DE LONDRES.



Ce petit monument, très célèbre à Londres, est adossé à l'église de Saint-Swithin, dans Cannon-Street. C'est une sorte de piédestal ou d'autel romain, creux intérieurement, et percé d'une ouverture ovale qui laisse apercevoir la *Pierre de Londres*.

Si vous demandez ce que signifie cette simple pierre, ainsi enchâssée comme une relique, et pourquoi elle est en si haute vénération dans la capitale de l'Angleterre, on vous donnera trois ou quatre explications différentes, et vous adopterez celle qui vous conviendra le mieux.

Son titre le plus certain à tant d'honneur est son antiquité. On la trouve citée dans de vieilles chartes antérieures à Guillaume-le-Conquérant.

Quelques auteurs croient qu'elle était consacrée à un usage public même avant la conquête de la Bretagne par les Romains.

Cependant l'opinion la plus généralement adoptée, est que c'était le *milliarium aureum* de la Bretagne, c'est-à-dire la borne centrale qui servait de point de départ sous la domination romaine pour mesurer les routes.

On sait que le *milliarium aureum* (milliaire doré) était une colonne surmontée d'une borne en or, et placée par Auguste au milieu du Forum. C'est de là que l'on commençait à compter par milles la distance de Rome à toutes les villes et provinces de l'empire. A partir de ce point, on avait disposé de mille en mille, sur les routes principales, des bornes numérotées qui indiquaient la distance où elles étaient de la capitale; ces bornes se nommèrent aussi *milliaires*.

Le plus illustre des architectes anglais, Christophe Wren, a contesté cette origine de la pierre de Londres. Il a supposé qu'elle avait dû faire partie d'un monument très important du Forum, et il a fondé cette conjecture sur ce qu'après le grand incendie (v. 4857, p. 255, et 4841, p. 478) des fouilles pratiquées autour de la pierre firent découvrir des pavés en mosaïque et d'autres restes de construction romaine.

Mais on a répondu à cette objection en rappelant que les *milliaires dorés* n'étaient pas toujours de simples bornes, et on a cité comme exemple celui que Constantin fit élever

dans la place de l'Augustéon, lors de la translation de la résidence impériale à Byzance : ce n'était rien moins qu'une arcade ornée de nombreuses statues, entre autres de celles de la Fortune, de Trajan, d'Hadrien à cheval, de Constantin et d'Hélène, etc.

Suivant une autre hypothèse, la pierre de Londres n'aurait eu d'autre destination que celle de marquer le milieu de la ville dans l'intérieur des murailles.

Quelques archéologues prétendent que c'était sur cette pierre que les débiteurs faisaient jadis offre de paiement à leurs créanciers.

Quoi qu'il en soit, il est incontestable que de temps immémorial la *Pierre de Londres* a un caractère presque sacré qui ferait considérer sa perte comme une calamité publique. On rapporte que le fameux rebelle Jack Cade, après s'être introduit de force dans la capitale et s'être mis à la tête de la populace, se dirigea vers la *Pierre* et s'écria en la frappant de son épée : « Maintenant Mortimer est le souverain de la cité ! » Était-ce donc un signe traditionnel de prise de possession, un palladium ?

ANCIENNES COUTUMES DE FRANCE.

LA PASSÉE D'AOUT, EN NORMANDIE.

On appelle *passée d'aout*, en Normandie, une coutume qui doit dater de fort loin. Elle a ordinairement lieu vers la fin du mois dont elle porte le nom.

Dans toutes les fermes un peu considérables de cette belle province, lorsque la moisson est finie, que les blés et les avoines sont rentrés, le cultivateur réunit tous les hommes de peine qu'il a employés pendant la saison. Une table immense est dressée au milieu de la cour : elle est couverte des mets qu'affectionnent les paysans, gens dont l'appétit est éminemment robuste; les énormes morceaux de viande figurent au premier rang. Le repas commence vers midi, et dès le premier service on fait circuler à la ronde de gigantesques pots de fer-blanc pleins d'eau-de-vie de cidre, car en Normandie la plupart des cultivateurs sont en même temps *bouilleurs*. On se lève généralement de table vers sept ou huit heures. Tous les convives vont processionnellement chercher la dernière gerbe de blé qui ait été liée, et que l'on a eu bien soin de faire très grosse. Quatre hommes l'apportent et la plantent debout au milieu de la cour, qui a été débarrassée des tables. Une ronde se forme dont la gerbe est le centre; puis, chacun se tenant par la main, on entonne, sur un mode tantôt gai et précipité, tantôt lent et monotone, une vieille chanson dont

La rime n'est pas riche et le style est bien vieux,

et qui finit ainsi :

Notre jeune maîtresse,
Entrez dedans le rond,
Et pis baillez la gerbe
Aux gens de la maison.

Alors la femme ou la fille du fermier s'approche de la gerbe, la délie, et reçoit de chacun des convives un gros baiser en échange d'une portion de la gerbe.

Les danses continuent; on tire des coups de fusil et de pistolet, on se remet à table vers minuit, et l'on ne se sépare que lorsque le jour arrive.

Il est plus que probable qu'au moyen âge les seigneurs réunissaient ainsi leurs vassaux après la récolte, et que c'est de là que cette coutume aura pris naissance.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

LE CHATEAU IMPÉRIAL DE PETROVSKOI,
PRÈS DE MOSCOU.



Vue du château de Petrovskoi, près de Moscou.)

Ce ne fut pas sans un profond dépit que Moscou, la ville sainte, le palladium de la Russie, se vit délaissée par ses souverains pour Saint-Pétersbourg. Depuis le jour où Pierre-le-Grand alla fixer sa résidence aux rives de la Neva, ses

habitants n'ont point cessé de rappeler, avec des plaintes amères, leurs anciens titres à l'affection des izars. Ils ont attribué à la crainte ce qui n'était cependant qu'une conséquence de la nouvelle position des empereurs. « Aucun

d'eux, ont-ils répété souvent, n'ose demeurer parmi nous, parce qu'ils ont plus de confiance dans leurs sujets de Saint-Petersbourg.» Peut-être cette marque de défiance n'était-elle pas tout-à-fait sans fondement, car on dit que Catherine II appelait Moscou « sa petite république orgueilleuse.» Par ce motif ou par tout autre, ce fut elle qui, en 1770, fit élever aux portes de Moscou le château de Pétrowskoï, où elle s'arrêtait quand elle venait visiter cette partie de ses Etats. Quelques voyageurs, le confondant avec un autre château situé également au voisinage de la ville, en ont par erreur attribué la construction à Pierre-le-Grand.

Cet édifice s'élève à quelque distance de la porte de Tver, sur la grande route de Saint-Petersbourg, à droite. Il se compose de deux parties distinctes, un massif principal surmonté d'un large dôme peu élevé dont le pourtour est percé de quatorze à quinze fenêtres, et un autre massif en fer à cheval, qui se développe autour du premier. C'est dans la partie circulaire que se trouve l'entrée du château, décorée de deux tours couvertes de petits dômes. Deux tours semblables s'élèvent à l'endroit où se termine cette portion arrondie de l'édifice. Enfin, toujours à droite et à gauche, deux autres tours beaucoup plus grandes relient le reste des constructions de cette même partie du palais. Ces tours, polygonales par la base, sont au contraire circulaires dans la partie supérieure, et les quatre dernières se terminent en terrasses crénelées. Tout l'édifice est bâti en briques, et affecte les formes d'une architecture que l'on a surnommée à tort gothique, à cause de l'emploi de l'ogive dans toutes les ouvertures, mais qui n'est qu'un mélange des formes arabes et byzantines, mélange qui apparaît dans la plupart des monuments de l'ancienne Russie. A l'œil ces clochers, ces tours, ces dômes, ces dentelures, ces créneaux, produisent un effet singulièrement pittoresque et gracieux, qui donne à tout l'ensemble de Pétrowskoï un certain air de grandeur et de magnificence. Les jardins, qui s'étendent en arrière du château, sont fort simplement disposés et ne consistent pour ainsi dire qu'en quatre grands massifs; une belle allée d'arbres les sépare de l'édifice. En été, la campagne environnante est très agréable.

Tel est le château de Pétrowskoï, où Napoléon séjourna durant le grand incendie de Moscou, les 17, 18, 19 et 20 septembre 1812. Aujourd'hui c'est encore là que s'arrêtent les empereurs avant de faire leur entrée solennelle dans leur seconde capitale.

Il n'y a pas de méchant qu'on ne pût rendre bon à quelque chose.
J.-J. ROUSSEAU.

LE SERF.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 282, 302, 306, 314, 322, 330.)

§ 7.

Messire Raoul était debout dans la grande salle du château, écoutant avec impatience la lecture que lui faisait maître Moreau d'un acte sur parchemin.

— Enfin, dit-il en l'interrompant tout-à-coup, la veote est conclue, n'est-ce pas?

— Conclue, monseigneur.

— Et je cède au duc de Vaujour une des meilleures parts de mon domaine avec tous les serfs qui en font partie?

— Ses hommes d'affaires doivent venir en prendre possession aujourd'hui même; beaucoup de familles sont déjà réunies dans la cour.

— Je ne veux pas les voir, dit Raoul; leurs lamentations me font mal! Pauvres gens; je les livre à une bête féroce, car le duc n'est pas un homme; mais cette expédition en

terre sainte a ruiné notre famille; j'ai vendu tout ce que je pouvais vendre avant de toucher à mon domaine; enfin, il a fallu s'y décider. Au diable! et n'y pensons plus; tu l'occuperas de tout livrer, maître Moreau; et surtout veille à ce que le nouveau propriétaire n'empiète pas sur ce qui me reste, car un domaine écorné ressemble à une étoffe trouée; la déchirure va toujours s'élargissant.

Dans ce moment un domestique ouvrit la porte.

— Qu'y a-t-il? demanda le comte en se détournant.

— Un marchand voudrait être reçu par monseigneur.

— Un marchand! que Satan l'étrangle; il vient sans doute réclamer le montant de quelque créance.

— Que monseigneur m'excuse, celui-ci est un colporteur.

— Et que vend-il?

— Des manuscrits.

— Qu'il passe son chemin; je n'ai que faire dans ce moment de sa marchandise.

— Il prétend vouloir parler d'une affaire étrangère à son commerce et qui peut être profitable à monseigneur.

— Allons, vous verrez que c'est quelque juif qui veut me prêter à soixante pour cent; fais entrer.

Le domestique sortit et reparut bientôt avec un jeune homme au teint brun, à la chaussure poudreuse et portant sur ses épaules la balle de colporteur.

A la vue du comte il se découvrit et demeura debout à quelques pas, attendant que messire Raoul lui adressât la parole.

— Tu as affaire à moi, lui demanda brusquement celui-ci.

— Oui, monseigneur, répondit le marchand.

Le son de cette voix parut frapper maître Moreau; il releva la tête.

— Dieu me sauve! dit-il, ce n'est pas un étranger.

Et s'approchant du colporteur, il demeura tout-à-coup immobile et stupéfait.

— Qu'est-ce donc encore? demanda messire Raoul.

— Aussi vrai que je suis chrétien, je ne me trompe pas, reprit l'intendant... ce colporteur.

— Eh bien?...

— C'est un de vos hommes, monseigneur.

— A moi?

— C'est ce Jehan qui avait pris la fuite, il y a huit jours.

— Il se pourrait!...

— C'est la vérité, monseigneur, dit le marchand.

— Et tu oses te présenter ici, vaurien! s'écria maître Moreau; sais-tu bien que monseigneur peut te faire fouetter devant la grande porte.

Jehan jeta à l'intendant un regard de mépris.

— Monseigneur a toute puissance sur les serfs de son domaine, reprit-il froidement; mais non sur ceux qui ont acquis droit de bourgeoisie dans une ville franche.

— Que parles-tu de droit de bourgeoisie, interrompit Raoul; as-tu obtenu de moi ton affranchissement?

— Non, monseigneur; mais je le tiens de la coutume.

— Que veux-tu dire?

— Voici une cédula prouvant que j'ai habité un an et un jour à Besançon.

— A Besançon, répéta maître Moreau en saisissant le parchemin que tendait Jehan.

— Et que m'importe! observa Raoul.

— Monseigneur n'ignore point, sans doute, que le séjour dans certaines villes affranchit.

— Est-ce vrai?

— Trop vrai, murmura maître Moreau.

— Ainsi ce drôle est libre sans mon consentement?

— Libre de servage, observa l'intendant; mais il n'en demeure pas moins le vassal de monseigneur, tenu à l'hommage et obligé de le servir envers et contre tous, sauf contre le roi.

— Et c'est à quoi je suis prêt, répondit Jehan.

— Au diable le manant! s'écria Raoul en frappant du

ped. Qui a permis que le séjour d'une ville pût ainsi pressoir contre nos droits? Vive Dieu! ces communautés de bourgeois finiront par devenir des lieux d'asile pour tous nos hommes.

Puis se retournant vers Jehan.

— Et tu viens ici sans doute pour me braver, drôle, ajouta-t-il.

— Loïn de moi cette pensée, monseigneur, dit le jeune homme.

— Que cherches-tu alors?

— Monseigneur a sur ses domaines un vieillard et une jeune fille, tous deux en servage; le vieillard est mon père et la jeune fille doit être ma femme.

— Après.

— Je voudrais acheter leur affranchissement.

— Et moi je ne veux point te le vendre, s'écria messire Raoul; nous verrons si ceux-là aussi l'obtiendront contre ma volonté.

— Ah! monseigneur ne voudrait pas se venger aussi durement, s'écria Jehan; il ne me refusera point.

— Je refuse.

— Mais songez, monseigneur...

— Je songe que ton père et ta fiancée sont en mon pouvoir et qu'ils y resteront. Par le ciel! je ferai peut-être une fois ma volonté.

— Monseigneur a d'ailleurs disposé du vieux Thomas et de Catherine, observa maître Moreau avec un sourire méchant.

— Comment cela?

— Tous deux font partie des familles qui doivent être livrées au seigneur de Vanjour.

— Se peut-il! s'écria Jehan.

— Oui, dit Raoul; je lui ai vendu trois villages avec tous leurs serfs, et tu ne pourras retirer de ses mains ni le vieillard ni la jeune fille, car il a juré de ne jamais consentir à un affranchissement.

Jehan tressaillit et devint pâle; il savait que le seigneur de Vanjour était un de ces fous sanguinaires que les souffrances des autres réjoissent. On racontait d'incroyables histoires de sa cruauté: la plus grande partie de ses serfs étaient morts de misère ou avaient pris la fuite, ses terres avaient cessé d'être cultivées et les villages de son domaine tombaient en ruine. La seule idée de voir son père et Catherine au pouvoir de ce monstre, causa au jeune homme une véritable épouvante.

— Je me soumettrai à telle condition qu'il plaira à monseigneur d'ordonner, dit-il; mais au nom du Christ, qu'il ne livre point ceux que j'aime au due de Vanjour.

— Monseigneur ne peut se dispenser de faire cette vente, observa maître Moreau, qui craignait que Raoul ne se laissât toucher par les prières du jeune homme.

— Je lui abandonnerai en dédommagement tout ce que je possède, interrompit Jehan.

— En vérité, dit le comte; je serais curieux de savoir ce qu'un drôle de ta sorte cache dans son escarcelle.

— Je puis disposer de douze vieux écus, reprit rapidement Jehan en tirant tout son argent de la bourse de cuir qu'il portait à son côté.

— C'est trop peu, dit sèchement maître Moreau.

— Hélas! je ne puis donner davantage, dit Jehan; mais prenez en outre, s'il le faut, tous mes manuscrits! Voyez, monseigneur, ce sont des bréviaires écrits aux trois encres, des missels ornés de majuscules dorées, des copies d'Horace et de la logique d'Aristote; il y en a là pour vingt écus au moins. N'est-ce point assez pour l'affranchissement d'un pauvre vieillard et d'une jeune fille? Oh! je vous en conjure, ne me refusez pas! Vous ne voudriez pas vous venger de moi, monseigneur, car je suis trop faible et vous trop fort! Vous savez que rien ne peut vivre sur les terres de Vanjour; y envoyer mon père et Catherine, c'est les livrer

an supplice. Oh! vous les prendrez en pitié! Au nom de tout ce que vous avez aimé, grâce pour eux monseigneur, grâce pour moi!

Jehan était tombé aux pieds du comte; l'intendant s'aperçut que celui-ci était ébranlé, il le tira vivement à l'écart.

— Prenez garde, monseigneur, dit-il; si l'exemple de Jehan était imité, vos terres resteraient bientôt sans paysans.

— Sans doute, répondit Raoul; mais la douleur de ce garçon m'a troublé.

— Retirez-vous, et je me charge de le congédier.

— Mais ces douze écus et ces livres?

— Je les aurai, monseigneur.

— En vérité!

— Et Jehan n'en demeurera pas moins puni, comme il convient pour l'exemple.

— Alors, fais pour le mieux, dit Raoul.

Et se tournant vers le jeune colporteur qui était demeuré tout ce temps à genoux et les mains jointes.

— Je ne traite point avec un serf rebelle, dit-il; fais tes propositions à maître Moreau.

Et il quitta la salle.

Jehan le regarda sortir, puis se leva lentement; ses yeux rencontrèrent ceux de l'intendant et il tressaillit involontairement.

— Je suis à votre discrétion, maître, dit-il d'un accent abattu; que puis-je espérer?

— Ces douze écus et ces livres sont-ils bien tout ce que tu possèdes? demanda celui-ci.

— Tout; je le jure sur mon salut.

— Alors choisis entre ton père et Catherine.

— Que voulez-vous dire?

— Que tu ne pourras racheter que l'un d'eux.

Jehan recula; dans toutes ses prévisions, il n'avait jamais songé à une pareille épreuve; il en demeura comme étourdi.

L'intendant le regarda avec une joie mal déguisée.

— Eh bien, m'as-tu compris? demanda-t-il enfin.

— C'est impossible, balbutia Jehan; vous ne pouvez exiger de moi un tel choix...

— Alors, tous deux partiront pour Vanjour, répondit Moreau avec indifférence.

— Non, s'écria le jeune homme; non, tous deux resteront. Je vous en conjure, maître!... Si le prix que je paie aujourd'hui ne suffit pas, eh bien, j'engagerai ma parole pour une somme égale.

L'intendant haussa les épaules.

— Je n'enregistre point de parole dans mes comptes, dit-il sèchement; choisis et hâte-toi si tu ne veux qu'il soit trop tard.

Il avait ouvert la fenêtre, et Jehan aperçut alors la cour pleine d'hommes, de femmes, d'enfants et de vieillards, dont un scribe prenait les noms. Tous faisaient entendre de sourds gémissements et levaient au ciel des yeux noyés de larmes.

— Ce sont les serfs appartenant aux terres vendues, dit maître Moreau; dans un instant l'intendant du seigneur de Vanjour va les emmener et ton choix serait alors inutile: décide-toi donc si tu ne veux perdre sans retour ton père et ta cousine.

La situation de Jehan était horrible. Partagé entre deux affections qu'il s'était accoutumé jusqu'alors à regarder comme égales, il n'osait interroger son cœur. Sauver Catherine, c'était sauver, pour ainsi dire, son avenir et assurer la réalisation de toutes ses espérances; mais sauver son père, c'était payer la dette de reconnaissance que lui avait léguée le passé. Des deux côtés les dangers étaient égaux; aussi, éperdu, haletant, n'osait-il prononcer un arrêt qui lui faisait manquer au devoir ou anéantissait son bonheur.

Il était tombé à genoux près de la fenêtre, les mains jointes, demandant à Dieu de l'inspirer et ne pouvant trou-

ver en lui la force nécessaire pour une décision, lorsque Catherine, qu'il n'avait point encore aperçue, sortit tout-à-coup de la foule. En la voyant si belle et si éplorée, Jehan ne put résister plus long-temps; il se leva d'un bond et il se pencha au balcon pour l'appeler, lorsqu'un vieillard parut à son tour, marchant avec peine et conduit par un enfant. Jehan reconnut son père et la parole s'arrêta sur ses lèvres. Il se rappela tout-à-coup les soins qu'il avait reçus du vieillard, la tendresse dont il avait été entouré, les conseils utiles qui lui avaient été donnés; tous les souvenirs de ses jeunes années semblèrent se réveiller pour faire cortège au vieillard. Saisi de respect et d'une reconnaissance pieuse, son cœur se fendit; il découvrit sa tête et étendit les bras en pleurant.

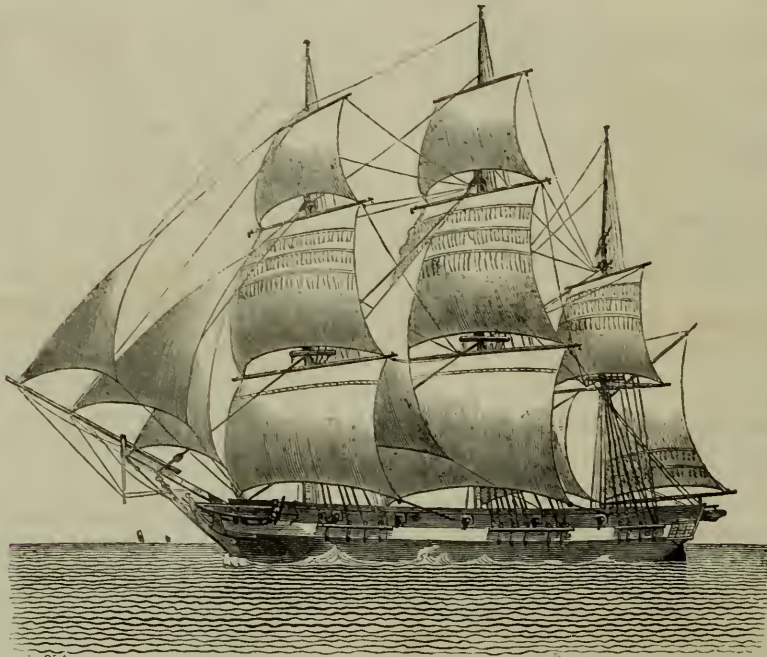
— Mon père! s'écria-t-il... Rendez-moi mon père.... et que Dieu ait pitié de moi!

La fin à la prochaine livraison.

VOCABULAIRE PITTORESQUE DE MARINE.

(Voy. p. 308.)

GABARE, bâtiment spécialement affecté au transport. Un certain nombre de gabares sont employées pour le service de l'Etat : les plus fortes ont trois mâts et portent de 8 à 12 canons ou caronades. Leur port est de 500 à 600 tonneaux. Au-delà, elles sont comprises dans le rang des



(Gabare largue, les amures à tribord, vue par le travers.)

riètes, auxquelles elles ressemblent par la forme comme par la destination. Les petites gabares, qui ne servent guère que dans les rades et les ports, ont seulement deux mâts. Celles de la moindre dimension sont appelées gabaret. — Outre les gabares de l'Etat, d'autres petits navires faisant le cabotage et la navigation des rivières portent aussi le nom de gabare. — Dans quelques ports, ce nom est même donné aux bateaux qui contiennent la vase retirée du fond de l'eau à l'aide de la machine à draguer.

GABARIT ou **GABARI**, modèle de la courbure que doit avoir l'arête d'une pièce essentielle de construction dans un vaisseau.

GABIER. C'est le titre que l'on donne, sur les grands bâtiments, à des matelots choisis parmi les plus capables, et occupés uniquement du service et de la surveillance des mâts, des vergues, des voiles et de leurs manœuvres.

GAFFE, perche munie d'un fer à deux branches pointues, mais dont l'une est droite et l'autre recourbée. La gaffe sert à pousser une embarcation au large, ou à la retenir en profitant d'un point d'appui quelconque.

GAILLARD, portion du pont supérieur d'un grand bâtiment à chacune de ses deux extrémités. Le gaillard d'arrière s'étend depuis le couronnement jusqu'au grand mât, et le gaillard d'avant contient tout l'espace qui existe entre le hauban de misaine et les dernières limites du navire à son avant.

GALÈRE, ancien navire non ponté, de forme longue et étroite, et d'un faible tirant d'eau (voy. 1838, p. 400).

GALERIE, balcon faisant saillie en dehors de la poupe

d'un vaisseau, et communiquant avec la chambre du conseil. Dans les vaisseaux à trois ponts, il y a deux galeries; la seconde dépend de la grande chambre qui existe au-dessous de la chambre du conseil. — La galerie d'entrepont est une espèce de couloir de quelques pieds de large, pratiquée intérieurement au-dessous du niveau de l'eau dans toute l'étendue de l'entrepont, et touchant à la muraille du bâtiment; elle est destinée à faciliter l'inspection de cette muraille, ainsi que le travail nécessaire pour boucher les trous que peuvent y faire les boulets ennemis. Cette galerie est supprimée dans les nouvelles constructions.

GALHAUBANS, longues manœuvres dormantes pour maintenir en travers et en arrière les mâts supérieurs; elles sont capelées sur ces mâts et sont retenues sur le bord des porte-haubans.

GALION, nom distinctif de grands bâtiments que l'Espagne employait pour transporter les cargaisons d'or et d'argent qu'elle retirait autrefois de ses possessions coloniales. Les galions étaient armés en guerre et naviguaient sous escorte.

GALIOTE, bâtiment de commerce hollandais qui sert au cabotage. Il est d'un petit tirant d'eau, de formes arrondies, et ne porte point de mât de misaine. — Dans la marine française, on n'a connu long-temps que les galiotes à bombes sur lesquelles deux mortiers étaient établis en avant du grand mât. On avait conservé à ces bâtiments de guerre le même grément qu'aux galiotes hollandaises. Depuis, la forme et le grément des bombardes ont subi des modifications. — Les galiotes que montaient les pirates algériens et tunisiens

étaient des espèces de galères de proportions supérieures à leurs felouques.

GALIPOT, mélange de résine et de matières grasses que l'on applique sur les parois extérieures des bâtiments du commerce.

GALOCHE, grosse poulie de forme plate dont une des faces est découverte. La galoche est quelquefois désignée sous le

nom de poulie coupée. Une estrope en fer garnit les fortes galoches qui présentent sur la partie coupée de leurs caisses une charnière s'ouvrant à volonté pour l'introduction du cordage. — On appelle encore galoches certains ronets insérés dans la muraille du pont, afin de donner passage aux drisses de gouvernail, aux écoutes des basses voiles, etc.

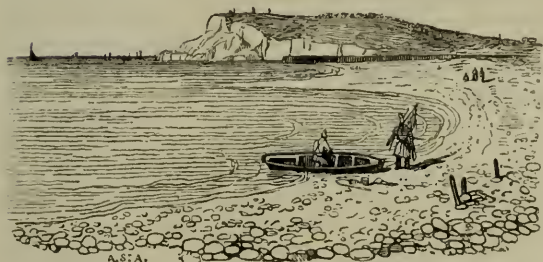
GAMBES, porte-manœuvres dormantes, placées dans le



(Gaïote hollandaise large, les amures à babord, vue par le travers.)



(Goelette de commerce courant large, vue par la hanche de babord.)



(Grève. — Cap de la Hève, en Normandie.)



(Guigue au plus près, vue par le travers.)

même plan à des distances rapprochées et destinées à soutenir les lunes contre les efforts des mâts supérieurs d'un grand bâtiment.

GARANT. Dans une manœuvre qui passe sur les rouets des poulies formant un palan, la portion de cette manœuvre sur laquelle sont exercées les forces motrices s'appelle garant.

GARCETTE, tresse faite de bitord ou de fils de caret. On s'en sert pour amarrer des ancres ou pour serrer les voiles sur leurs vergues. Celles employées à ce dernier usage ont le nom de garcettes de ris. — On donnait des coups de garcette aux matelots dans l'ancienne pénalité.

GARDE-MARINE, titre remplacé d'abord par celui d'aspirant, et aujourd'hui par le titre d'élève.

GARNITURE, atelier des arsenaux dans lequel sont préparés les cordages.

GATTE, partie d'un vaisseau très rapprochée des écbiers, et qui est séparée du reste du bâtiment par une forte cloison élevée à quelques pieds au-dessus du pont de la batterie basse.

Cette cloison a pour objet de retenir l'eau qui pénètre par les écbiers; on facilite ensuite son écoulement par des dalots percés dans la gatte.

GENOPE, cordage d'une certaine grosseur qu'on lie fortement autour de deux manœuvres pour les contenir et empêcher qu'elles ne se séparent.

GENS. L'expression de gens de mer s'applique à tous les marins qui n'ont pas un brevet de l'Etat. — On dit : les gens de l'équipage, les gens de la cale, les gens de la cambuse.

GLÈNE. C'est la forme que l'on donne à un cordage en le ployant en rond sur lui-même; ce qui le rend portatif et susceptible d'être dégagé facilement lorsqu'on veut l'employer.

GODILLE (Aller à la) ou **GODILLER**, manière de faire marcher une embarcation par le moyen d'un seul aviron qui est fixé à l'arrière : un homme debout tenant des deux mains cet aviron le met en mouvement en le portant avec rapidité de droite à gauche et de gauche à droite. Cette manœuvre donne au bateau une assez grande vitesse, mais elle est très fatigante pour celui qui l'exécute.

GOËLETTE, un des plus petits navires parmi ceux qui font de longues traversées, mais aussi un des plus gracieux dans ses proportions et des plus légers pour la course. La goëlette porte depuis 50 jusqu'à 150 tonneaux. Les deux mâts élégamment inclinés vers l'arrière, soutiennent deux grandes voiles de forme quadrangulaire installées sur cornes. Indépendamment de ces deux voiles, un hunier ou une voile de fortune sont quelquefois hissés à la partie supérieure des mâts. Les goëlettes n'étaient autrefois que des navires du commerce particulièrement en usage dans les mers des Antilles. Depuis un certain temps on en a armé en guerre. La rapidité de leur marche permet de s'en servir utilement dans les escadres comme de mouches. On se sert beaucoup de goëlettes en Amérique : celles des Etats-Unis, particulièrement celles de Baltimore, ont une grande réputation. — Les brigs-goëlettes ont une mâture qui tient de ces deux genres de navires.

GOGRELIN, espèce de diable qui se cache dans les parties les plus obscures du bâtiment. Dans les entretiens du bord, il est souvent question de cet être fantastique dont on fait un objet d'effroi pour les mousses.

GOULET, passage étroit servant d'entrée et de sortie à un port ou une rade, et qui est ordinairement défendu par des forts.

GOURABE ou **GOURABLE**, grande barque des Indes orientales, naviguant particulièrement dans le golfe Persique. Ce bâtiment, qui n'appareille qu'avec les vents du mousson, largue et vent arrière, porte trois mâts. Les formes et le grément de ce navire diffèrent de ceux d'Europe par un élancement tellement saillant qu'il masque la plus grande partie du beaupré, et par la grosseur et l'élévation exagérées de la poupe.

GOURNABLE, cheville de bois avec laquelle on attache les bordages sur les membres. — Les gournabliers sont les ouvriers qui confectionnent les gournables.

GOVERNAIL, machine installée à l'arrière d'un bâtiment pour lui transmettre la direction qu'on veut lui donner. Elle se compose de plusieurs pièces dont la principale, appelée mèche, est une charpente de forme plate et d'une longueur égale à celle de l'étambot auquel elle est suspendue par des gonds. Lorsqu'elle fonctionne, elle doit former avec le plan diamétral du navire un angle d'au moins 33 degrés. Sur la partie inférieure de la mèche qui plonge dans l'eau, sont ajoutées d'autres pièces de bois juxta-posées qui augmentent sa largeur. Cette addition porte le nom de safran. La tête de la mèche ou son extrémité supérieure est percée d'un trou carré qui reçoit la barre mise en mouvement dans l'intérieur du navire pour diriger le gouvernail. Un autre accessoire de cette machine est la roue dont le mécanisme donne l'impulsion de force nécessaire pour porter le gouvernail soit à droite, soit à gauche. Mais cette roue n'existe que dans les bâtiments à plusieurs ponts; ceux qui n'ont qu'un pont ne montent pas de roue, et gouvernent, selon l'expression usitée, à barre franche. — Nous avons expliqué précédemment ce qu'on appelait gouvernail de fortune. — Le guide des drisses des huniers est nommé gouvernail des drisses de hunes. C'est une barre de fer de 15 à 18 pouces, percée de plusieurs trous dans sa longueur, et terminée d'un bout par un croissant, et de l'autre bout par un anneau. Le gallauban de hune traverse l'anneau de ce guide établi horizontalement, tandis que le croissant embrasse l'itague de hune, et que le guide est fixé à cette itague par de petits cordages qui passent dans les trous de cette barre. De cette manière, le guide peut glisser en liberté le long du gallauban en maintenant toujours l'itague qui reste constamment à égale distance de ce gallauban. — On peut de même donner la désignation de gouvernail ou guide de perroquet aux cosses estropées, destinées à maintenir les vergues de perroquet le long d'un gallauban, lorsqu'il s'agit de gréer ou dégréer ces vergues.

GRAIN, vent qui s'élève subitement dans un moment de calme, ou qui existant déjà devient tout-à-coup très violent. Le grain est toujours instantané, et la pluie l'accompagne le plus souvent. — Quelquefois cependant il a lieu sous un ciel pur, et ne s'annonce que par un léger nuage qui forme un point à l'horizon, et qui est facilement reconnu par les marins. Ce grain est celui qu'ils nomment grain sec ou grain blanc. — Le redoublement passager du grain, lorsqu'il paraît se dissiper, s'appelle queue de grain ou rabian.

GRAND-BRAS, cordages existant à chaque bord de la grande vergue, et qui sont en double dans tous les grands bâtiments. Ils servent à changer la position de cette vergue sur le mât qui la soutient.

GRAND MAT. Dans les bâtiments à trois mâts, le grand mât est celui du milieu, c'est-à-dire entre les deux autres; car, géométriquement, il n'est pas placé à la moitié de la longueur du bâtiment; il est un peu plus rapproché de l'arrière. Le grand mât se compose de plusieurs parties, qui sont : le bas mât ou mât majeur, le grand mât de hune, le grand mât de perroquet, et le grand mât de cacatoï. Dans les navires à deux mâts, comme les brigs et les goëlettes, le grand mât est situé à l'arrière; mais sur tous les bâtiments possibles, le grand mât est le mât principal. (Voy. MAT.)

GRANDE VERGUE, vergue placée à la tête du bas mât et sur laquelle est envergée la grande voile. C'est en effet la vergue la plus forte et la plus longue de toutes celles que l'on voit à bord d'un bâtiment.

GRAPIN, c'est l'ancre des embarcations. Il consiste en une verge de fer d'une longueur de 4^m,50 à 2^m,60, terminée par cinq branches recourbées et présentant à chacune de leurs extrémités une oreille en pointe. A l'autre bout se trouve une boucle à laquelle on attache un cordage. — Les grapins d'abordage diffèrent des premiers en ce qu'ils sont à trois ou quatre branches pointues sans se terminer par des pattes. On les suspend au bout des vergues pour les laisser tomber dans les agrès du bâtiment que l'on veut aborder, ou bien on les lance à la main par-dessus les bastingages.

GRATTE, lame de fer tranchante et triangulaire, emmanchée par une douille. On s'en sert pour gratter les ponts ou les mâts d'un bâtiment. — La gratte employée sur les calfats pour enlever sur la carène d'un navire un enduit qu'il faut remplacer, est recourbée.

GRÉEMENT. Le grément d'un bâtiment est l'assemblage de toutes les voiles, manœuvres et poulies propres au service des mâts et des vergues. — Le grément d'un mât, d'une vergue, d'une voile, d'une bouche à feu, comprend tous les appareils et accessoires affectés particulièrement à chacun de ces objets.

GRELIN, cordage composé de trois ou quatre aussières commises ensemble. Son diamètre, de 6 à 12 pouces, le place dans le rang intermédiaire entre l'aussière et le câble; il ressemble, du reste, à ce dernier cordage, sous le rapport de sa longueur, qui est aussi de 120 brasses. Le grelin sert comme amarre d'ancre et dans toutes les opérations de port ou de rade. — L'amarrage des canons dont on veut prévenir le déplacement occasionné par le roulis, se fait à l'aide du grelin.

GRENIER, lit de pièces de bois ou de galets, préparé dans le fond de la cale, à la hauteur d'environ 18 pouces, pour recevoir des ballots qui, sans cette précaution, seraient endommagés par l'humidité. — Le mot fardige, expliqué précédemment, exprime la même chose dans certains ports.

GRÈS, expression qui se rapporte d'une manière plus particulière aux divers cordages du grément autres que les cordes dormantes, c'est-à-dire aux manœuvres mises en mouvement pour faire fonctionner les vergues et les voiles.

GRÈVE, étendue de terrain sur le bord de la mer en pente

douce et couvert de galets. C'est à ce dernier caractère qu'on distingue la grève de la plage ; la plage est couverte de sable. Notre gravure représente la grève qui s'étend des jetées du Havre jusqu'au cap de la Hève, que l'on voit dans le fond. Sur le plateau qui surmonte la falaise, on aperçoit les deux phares et la vigie de la Hève.

GRIBANE, petit navire en usage sur les côtes de la Manche, ainsi que sur les rivières de Somme et de Seine. Les gribanes portent deux mâts très courts et un beaupré. Lorsqu'elles installent un hunier au grand mât, elles ajoutent un mât de hune volant. Leur capacité est de 50 à 60 tonneaux.

GRIL, espèce de chantier établi à proximité d'un quai pour réparer un bâtiment. Ce chantier consiste en une plateforme composée de pièces de bois disposées en grillage. On y laisse échouer le navire soumis à des réparations que l'on ne peut exécuter que pendant les basses mers.

GUI, longue vergue sur laquelle est hordée la brigantine. Une des extrémités de cette vergue repose sur le mât d'artimon à une distance de quelques pieds au-dessus du gaillard ; l'autre extrémité qui sort du bâtiment est supportée par la balancine de la brigantine, lorsque cette voile est déployée. Si au contraire la brigantine n'est pas dehors, un croissant fixé au couronnement embrasse le gui à la limite où il va dépasser le vaisseau. — Gui a pour synonyme le mot bôme.

GUINNE, c'est l'assemblage des différentes pièces de charpente en saillie sur l'avant de l'étrave d'un vaisseau. Beaucoup de marins le nomment éperon.

GUIDON, sorte de pavillon aux couleurs nationales, qui est le signe distinctif du capitaine commandant au moins trois bâtiments de guerre. Le guidon est de forme oblongue, mais plus large qu'une flamme. A la moitié de sa longueur, il se sépare en deux pointes ; on le hisse à la tête du grand mât. — D'autres guidons de différentes couleurs sont employés comme pavillons de signaux. — Le guidon ou fronton de mire est une pièce de bois ou de métal fixée sur la volée d'un canon pour établir le parallélisme de la ligne de mire avec la ligne de tir.

GUIGNE, canot dont se servent particulièrement les Anglais et les Américains. Elle est très longue, très fine et extrêmement légère. C'est la plus frêle embarcation dont on puisse se servir à la mer. Son fond est plat, et ses deux extrémités sont en pointes comme celles de la pirogue. Une voile à antenne est placée sur un mât très court, fixé au milieu de cette embarcation, dont les bords sont garnis de six avirons.

GUINDAGE. Ce mot exprime à la fois l'action d'élever un mât supérieur au haut d'un bas mât ; la distance que parcourt le mât que l'on guinde, et l'opération du chargement et du déchargement des marchandises composant la cargaison d'un bâtiment.

GUINDEAU, sorte de cabestan dont on se sert à bord des navires du commerce, particulièrement pour lever des ancres. Sa forme est cylindrique, et il agit dans une position horizontale entre deux montants qui le supportent.

GUINDERESSÉ, fort cordage employé à guinder ou caler les mâts, et qui reçoit sa force du cabestan.

GUIPON, espèce de gros pinceau pour enduire de brai ou de courai la carène d'un bâtiment. Il est formé de bandes d'étoffes de laine, ou de morceaux de peaux de mouton, dont le faisceau est cloué à un manche.

LE CHEVAL DE KOSCIUSKO.

L'illustre et vertueux Kosciusko a long-temps habité Soleure, en Suisse. Un jour il voulut faire présent de quelques bouteilles d'un excellent vin à un pauvre vieux prêtre des environs. Mais comme il désirait échapper aux remerciements du vieillard, il chargea de la commission un

jeune homme, et, la course étant assez longue, il lui prêta le cheval dont il se servait habituellement. Le jeune homme, à son retour, vint rendre compte à Kosciusko de son entrevue avec le prêtre, et il ajouta en souriant : « Mais une autre fois, de grâce, ne me confiez plus votre cheval, si vous ne voulez me donner en même temps votre bourse. — Pourquoi donc ? dit Kosciusko. — Dès que votre cheval aperçoit un pauvre, fût-il au galop il s'arrête tout court, et rien ne peut plus le déterminer à se remettre en marche, tant qu'il n'a point vu le pauvre recevoir l'aumône. Or, jugez de mon embarras : je n'avais pas un sou dans ma poche, et je n'ai pu me tirer d'affaire qu'en simulant tout le long du chemin le geste de faire la charité. »

Quelle honorable habitude du maître ne trahissait pas cette habitude du cheval ?

QUI EST HOMME ?

Qui est homme ? Celui qui sait prier et se confier en Dieu, qui ne tremble pas quand tout manque autour de lui ; la pitié n'a jamais peur.

Qui est homme ? Celui qui sait prier avec ardeur, avec vérité et liberté ; la prière est un rempart qui ne trompe jamais, aucune force humaine ne le brise.

Qui est homme ? Celui qui sait aimer de cœur, d'un amour pieux et brûlant ; cette sainte ardeur inspire un haut courage, donne au bras une force d'acier.

Il est homme celui qui sait combattre pour sa femme et son cher enfant ; les cœurs froids manquent de force et de courage, leurs actions sont du vent.

Il est homme celui qui sait mourir pour la liberté, pour le devoir et le droit ; au courage pieux tout est facile.

Il est homme celui qui sait mourir pour Dieu et sa patrie ; son cœur, sa bouche, son bras, sont fidèles jusqu'au tombeau.

ERNEST ARNDT.

Origine du mot DANDY.

Sous le règne de Henri VIII, on frappa en Angleterre une petite pièce de monnaie d'argent de fort peu de valeur, que l'on appela *dandy prat*. Depuis, le mot *dandy* s'est appliqué aux jeunes gens dont l'extérieur est brillant, mais qui manquent de mérite.

LES CHAMANES

OU PRÊTRES DU GRAND LAMA.

Le Grand Lama, qui est le souverain pontife des Tartares idolâtres, a son palais sur une montagne où se trouve aussi une ville. Il est regardé comme une divinité, et les prêtres qui l'approchent ne le laissent voir que de loin. Quand il est mort, ils l'ensevelissent secrètement, et mettent en sa place le prêtre qui lui ressemble le plus, afin que ses adorateurs ne s'aperçoivent d'aucun changement. On consulte le Grand Lama, comme autrefois le fameux oracle de Delphes ; et ses réponses, aussi équivoques que celles d'Apollon, donnent lieu à des explications aussi embarrassantes. Quand il donne audience, tous ceux qui se présentent devant lui doivent être prosternés à terre, loin du trône, sans lever la tête, et les mains jointes sur le front ; et en se retirant, ils marchent à reculons, jusqu'à ce qu'ils soient hors de sa présence. Son autorité s'étend dans toute la Tartarie, à la Chine et aux Indes. Ses prêtres se nomment Lamas et Chamanes. Les Chamanes se croient appelés à leur état par une vocation surnaturelle. Un enfant qui a des convulsions, ou qui rend du sang par le nez ou par la bouche, qu'il soit de l'un ou de l'autre sexe, est déclaré Lama par les anciens Chamanes et désigné par eux pour le devenir. Lorsqu'il atteint l'âge de deux ans, un vieux

Chamane le prend chez lui, et fait sur l'enfant certaines cérémonies qui paraissent être une manière de confirmation. Par la suite, il lui apprend tous les exercices de religion qu'il pratique lui-même. Les Chamanes jouissent d'une grande considération parmi le peuple. Leur robe de peau, passée en mégie, est longue et ample; le bout de chacune de ses manches est garni d'un gant. Le long du bras, pendent par derrière des bandes de fer-blanc de différentes formes, ou parfois, le long du dos, des serpents rembourrés de cuir, avec des yeux de corail. Le devant de la robe est entièrement couvert d'idoles de fer-blanc. Le dos est traversé de trois à cinq bandes de fer, auxquelles sont suspendues plus de cinquante de ces mêmes idoles de fer-blanc, tant à figures humaines qu'à figures d'animaux. Leur coiffure consiste en un bonnet qui ressemble à une calotte de poil; le rebord en est également garni d'idoles de fer-blanc. A la place du bouton est une figure représentant une araignée énorme ou un scorpion. Autour du rebord pendent des serpents rembourrés, qui laissent à peine au Chamane la liberté de voir autour de lui.



(Un Chamane.)

ÉPIGRAMMES GRECQUES.

Dans une note sur l'*Anthologie*, nous avons dit ce que les Grecs entendaient proprement par *épigramme* (1837, p. 278). Voici encore quelques unes de ces inscriptions, les unes belles, les autres curieuses. Toutes sont tirées de l'*Anthologie*.

Sur une statue représentant un Satyre endormi.

Ce n'est point une statue, c'est un satyre qui doit le jour à Diodore. Il dort : ne le touchez pas, vous le réveilleriez ; le métal seul dort d'un profond sommeil. PLATON.

Épithaphe d'une esclave.

Née en Lybie, ensevelie à la fleur de mes ans sous la poussière ausonienne, je repose près de Rome, le long de ce rivage sablonneux. L'illustre Pompeia, qui m'avait élevée avec une tendresse de mère, a pleuré ma mort et a déposé mes cendres dans un tombeau qui m'égale, pauvre

esclave, aux Romaines libres. Les feux de mon bûcher ont prévenu ceux de l'hymen qu'elle me préparait. Le flambeau de Proserpine a trompé nos vœux. ANONYME.

Sur la Minerve d'Athènes.

En contemplant la Vénus de Gnide, C'est bien là, disais-tu, ô étranger, la reine des mortels et des Dieux ; mais en voyant dans Athènes la fière Pallas armée de sa lance, tu t'écries : Paris était vraiment un pâtre*.

HERMODORE.

Sur le Philoctète du peintre Parrhasius.

Quand Parrhasius peignait Philoctète, il le voyait là, devant lui, succombant à mille souffrances : à peine une larme silencieuse coule de ses yeux desséchés ; la douleur dévore sourdement le reste de son âme. O le plus grand des peintres, ton art est admirable sans doute ; mais après tant de tourments endurés par ce héros, devais-tu éterniser ainsi sa torture ? GLAUCUS.

Sur une statue de l'Occasion.

Quel est l'artiste qui t'a faite ? — Un Sycionien. — Quel est son nom ? — Lysippe. — Toi-même, qui es-tu ? — L'arbitre suprême de toutes choses, l'Occasion. — Pourquoi te tiens-tu ainsi sur la pointe du pied ? — Je ne me fixe jamais davantage. — Pourquoi t'a-t-on mis des ailes aux pieds ? — Parce que mon vol devance le vent. — Pourquoi ce rasoir à ta main droite ? — Pour montrer aux hommes que je suis plus tranchante qu'un glaive. — Et cette chevelure qui descend si longue sur ton front ? — C'est pour être facilement saisie par le premier qui me rencontrera. — Tu n'as pas un seul cheveu derrière la tête. — C'est afin que nul de ceux qui m'auront une fois laissé échapper ne puisse me ressaisir dans mon vol. — Pourquoi l'artiste qui t'a sculptée t'a-t-il placée sous ce portique ? — Etranger, c'est pour t'instruire. POSIDIPPE.

Sur la tombe d'Euripide.

Cette tombe, ô Euripide, n'est pas un monument pour vous ; c'est plutôt vous qui lui en tenez lieu, puisqu'elle ne doit qu'à votre gloire toute sa célébrité. ANONYME.

Sur Erinne.

O toi dont la voix céleste égalait celle du cygne ! hier encore tu composais des hymnes plus doux que le miel des abeilles, et la Parque, arbitre souveraine du fatal fuseau, t'a précipitée dans l'Achéron, au milieu du noir torrent des morts. O Erinne ! la beauté suprême de tes vers nous persuade que tu respiras toujours ; nos yeux te cherchent dans le chœur des Muses. ANONYME.

A Pison, deux coupes représentant le ciel partagé en ses deux hémisphères.

Théagène nous envoie ensemble à Pison ; toutes deux artistement façonnées, nous renfermons l'une avec l'autre tout le ciel, ayant été formées par le partage égal d'une sphère coupée en deux. Cette moitié contient les astres du Midi, et celle-là ceux du Septentrion. Cessez donc de tourner uniquement vos yeux vers le Nord ; mais en buvant toujours deux coupes dans vos deux tasses, contemplez en un instant tous les signes célestes.

ANTIPATER DE THESSALONIQUE.

* Allusion au jugement de Paris.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

ARTISTES ALLEMANDS CONTEMPORAINS.

(Voy. Cornelius, 1836, p. 147; Kaulbach, 1836, p. 177; Retzsch, 1839, p. 76; Rauch, 1838, p. 137, et 1839, p. 105; Klenze, 1836, p. 260, 309 et 336; Schinkel, 1838, p. 408; Wittich, 1841, p. 73; Schwanthaler, 1841, p. 305; etc.)



(Une scène des *Nibelungen*, par M. Jules Schnorr, à Munich. — Voy. l'analyse du poème des *Nibelungen*, 1836, p. 142 et 145, et 1837, p. 125, avec gravures d'après Cornelius.)

Le dessin que nous donnons aujourd'hui représente une des fresques que M. Jules Schnorr a peintes à Munich, au rez-de-chaussée de la résidence du roi de Bavière. Pour faire connaître ces peintures à nos lecteurs, nous emprunterons quelques pages au livre que M. Fortoul fait paraître sous ce titre : *De l'Art en Allemagne*.

« A ne vous rien cacher, en entrant dans ces salles où l'épopée tudesque a été représentée par M. Schnorr, je cédaï à des préventions défavorables. C'est un si grand, un si terrible chant que celui des *Nibelungen* ! Ce poème gigantesque pousse l'héroïsme à des proportions tellement inusitées, et pourtant, à travers des entreprises surhumaines, et au milieu même des luttes les plus féroces, il fait briller une lumière morale si étrange et si irrécusable, que je n'imaginai pas que la peinture pût jamais rien produire de si violent et de si mystérieux. Cependant, dans la première salle où M. Schnorr a peint pour ainsi dire la

préface des *Nibelungen*, j'ai reçu une des plus hautes sensations d'art que j'aie éprouvées de ma vie. Voici enfin, pensais-je, l'Allemagne que j'al tant rêvée et tant cherchée ; la voici conservant, sous le vêtement de notre siècle, l'énergie de ses vieilles allures et l'enthousiasme de ses inspirations natives ! Voici un élève de tous les maîtres de Cologne, de Bruges et de Nuremberg, qui ont posé les fondements d'un art particulier aux nations du Nord ! Voici un successeur d'Albrecht Duerer, ce grand homme qui, tout en persévérant dans l'originalité allemande, sentit cependant que le temps était venu de n'être inférieur par le goût à aucune école et à aucun pays ! Oui, M. Schnorr m'a fait espérer tout cela ; et peut-être parviendra-t-il à réaliser plus que je n'ai attendu de lui ; car je croirais dépasser la hardiesse permise à une critique, si j'essayais de tracer des bornes au talent vigoureux qui a peint la première salle des *Nibelungen*. Mais quel a été mon désappointement lors-

que je suis entré dans la seconde salle ! A côté d'une œuvre admirable, je trouvais une œuvre incomplète. Puis la troisième salle, la quatrième et la cinquième étaient vides ; et les murailles, recouvertes à peine de mortier, attendaient encore les peintures que peut-être elles ne recevront jamais.

» Revenons à la première salle. Dans cette introduction du poème, M. Schnorr a peint le poète lui-même et le portrait des personnages qui jouent le principal rôle dans l'épopée. Le poète est représenté sur la porte, assis et écrivant le premier vers de son œuvre ; à sa gauche sont deux vieillards qui signifient la *Mahre* ou la narration fabuleuse. Aucun mot ne peut rendre la caducité de ces deux têtes chauves ; le Temps, cette image classique des peintres de la mythologie, n'est qu'un jeune barbon auprès des deux figures sur lesquelles M. Schnorr a exprimé la vieillesse de l'éternité elle-même. A droite, la *Saga*, ou la chanson, est peinte sous les traits jeunes et inspirés qui conviennent à la muse germanique. Ainsi le poète est entouré des deux sources où son imagination a puisé, de la tradition et de la poésie.

» De chaque côté de la porte, dans toute l'élévation du mur, sont tracés les deux groupes principaux du poème : à gauche, le roi Gunther et Brunhild, sa femme, dont les passions attirèrent sur sa race les coups de la fatalité ; à droite, Siegfried, l'Achille germanique, et Criemhild, son épouse, dont la vengeance rendit aux Niebelungen d'effroyables représailles. Oh ! que le Siegfried est adorablement beau ! quelle mélancolie dans son courage ! quelle sombre et divine fierté dans son regard levé vers le ciel, où il semble chercher son berceau et lire le terme prochain de sa vie ! Voilà bien l'audace inspirée d'un soldat prédestiné à connaître la gloire et la mort avant le temps fixé pour le commun des hommes !

» A gauche, sur le mur latéral, sont représentés les parents de Siegfried, Siegmund et Sigelinde, et la reine Ute, mère de Gunther, accompagnée de ses deux jeunes fils Gernot et Giselher. Jamais on n'a peint la vieillesse avec ces traits augustes et cette simple majesté qui font venir des larmes au bord des paupières, en rappelant les temps où la bonne foi était la compagne d'une indomptable énergie. Vis-à-vis de ces beaux vieillards, le peintre a placé le furieux Hagen, l'agent brutal de toutes les perfidies, entre Volner le musicien, et Dankward le maréchal, qui le suivirent dans la migration des Niebelungen. Le quatrième mur, qui est en face de la porte, est percé d'une grande fenêtre ; de chaque côté de cette fenêtre sont peints les héros qui dominent dans la dernière partie de l'épopée, comme autour de la porte ceux qui ouvrent la marche de l'action : ici sont, d'une part, Dietrich de Berne (Théodoric de Vérone) et maître Hildebrand ; de l'autre, le roi Ethel (Attila) et son fidèle vassal Rudiger. Dans l'arc qui surmonte la fenêtre, le fier Hagen s'élançait au-devant des nymphes du Danube qui lui prédisent les grandes catastrophes dont la fin du poème est remplie. Cette composition est d'un jet hardi et vigoureux que je ne saurais rendre, mais dont la seule pensée me fait encore frissonner. Au plafond, qui est en forme de voûte, quatre petits tableaux représentent les passages les plus importants du poème : la querelle de Criemhild et de Brunhild sur la préséance, la mort de Siegfried, la vengeance de Criemhild et les lamentations d'Ethel. Ceux-ci sont d'un moindre style ; mais tout le reste offre un grand aspect héroïque. Le dessin, qui est nerveux, et la couleur, qui a un sombre éclat, en font des morceaux de la plus haute distinction.

» La seconde salle est décorée de quatre grandes pages qui représentent les faits les plus importants de la vie de Siegfried : son retour de la guerre contre les Saxons, l'arrivée de Brunhild à Worms, le mariage de Siegfried et de Criemhild ; enfin, la révélation du secret de la ceinture de Brunhild, d'où dérivent la haine des deux reines et tous les malheurs qui font le sujet du poème. Ces compositions

conservent dans leur grandiose un air de simplicité qui charme ; mais on sent que la main qui les exécutait a manqué de bonheur ou de constance pour persévérer dans la voie qu'elle s'était ouverte. Le dessin perd son caractère sans pouvoir en revêtir un nouveau, ce qui fait qu'il est indécis, et n'évite pourtant pas la dureté. La couleur semble aussi affecter plus d'éclat et de limpidité ; mais elle arrive à être crue et blessante. Le croiriez-vous ? émule tout-à-l'heure des sculpteurs et des peintres allemands du quinzième siècle, M. Schnorr semble s'être proposé l'imitation de Rubens dans certains types charnus et matériels, dessinés sur les murs de cette seconde salle. Comment expliquer une semblable confusion ? »

M. Fortoul caractérise de la manière suivante les peintures que M. Schnorr exécuta à Rome en 1825, dans la villa Massimi, et qui ont commencé sa réputation.

« Chargé de peindre à la villa Massimi des sujets empruntés au poème de l'*Orlando furioso*, M. Schnorr passa outre le génie d'Arioste pour arriver à la vérité même du sujet que le poète avait célébré. Disciple exubérant de la Renaissance, messer Lodovico a mêlé à la légende chevaleresque les fables mythologiques de l'antiquité, les reflets de la fantaisie orientale, l'ironie et la liberté du génie moderne déjà confiant en sa force propre. Ce jeu infini d'un des esprits les plus brillants et les plus complexes du seizième siècle procure un enchantement merveilleux dont je crois goûter aussi bien que personne le plaisir et le sens ; mais il a singulièrement altéré la nature des rudes compagnons de Charlemagne, dans lesquels la chevalerie choisit plus tard ses modèles. M. Schnorr se proposa de rendre à ces preux le costume et la vigueur de l'ancien temps. Il avait en quelque sorte dégagé, dans l'étude des anciens peintres allemands, l'élément chevaleresque de l'élément chrétien. Plein de la poésie des Sagas, du *Helden-Buch*, des Niebelungen, il avait recherché et restauré avec bonheur les armures et les vêtements que portaient les héros dont il retrouvait l'âme dans ces récits et dans ces poèmes ; il se frayait ainsi une voie toute patriotique et toute nouvelle dans la peinture historique, au milieu des tentatives que faisaient ses amis pour relever la peinture religieuse. Les fresques qu'il exécuta dans ce système à la villa Massimi, frappèrent tous les yeux par une originalité inattendue. Les Italiens n'avaient pas encore vu l'Allemagne se révéler à eux sous des traits aussi vifs et aussi particuliers. Imaginez, un beau jour, en plein midi, Gœtz de Berlichingen lui-même entrant à Rome, par la porte du Peuple, avec son palefroi et son armure tudesques ! *Renaud arrivant au milieu du camp d'Agramante*, que M. Schnorr figura dans l'un des compartiments de son plafond, produisit un effet tout semblable. *Charlemagne courant au secours des murs de Paris*, quoique dessiné avec caractère, laissa pourtant percer aux yeux des connaisseurs les défauts qu'ils reprochent aujourd'hui à M. Schnorr, de traiter ses sujets d'une manière trop épisodique, et de ne savoir entretenir jusqu'à la fin le beau feu qu'il met dans tous ses commencements. Néanmoins, ces peintures exécutées d'après l'Arioste offrent une couleur si ferme, un dessin si à l'aise dans son parti pris, un cachet en tout si élevé, qu'elles sont encore regardées par beaucoup de personnes comme le chef-d'œuvre de l'auteur. »

Nous terminerons ces citations par quelques détails biographiques.

« Né à Leipsick en 1794, Jules Schnorr étudia d'abord sous son père qui était directeur de l'Académie de cette ville. En 1811, il partit pour aller se perfectionner à Vienne, où son frère aîné Louis est demeuré, où un plus jeune frère est mort en 1819. L'Autriche alors sentait la nécessité d'entretenir l'émulation dans ses écoles, d'éveiller l'ardeur des esprits, d'offrir des récompenses au talent. M. J. Schnorr ne trouva d'abord rien à Vienne qui ne fût la confirmation

de ses premières études. Ayant commencé à dessiner dès l'âge de sept ans, il avait acquis une facilité qui le rendait très propre aux exercices académiques; aussi se livrait-il de préférence à composer des sujets antiques, dans lesquels il portait une grâce et une souplesse qui ne sont point ordinaires en Allemagne. Tout-à-coup il fut atteint par les idées nouvelles, et presque en un instant, dans les tableaux historiques aussi bien que dans le paysage qu'il cultivait avec succès, il affecta les formes les plus sévères du nouveau style qui commençait à se répandre. Les relations toutes particulières qu'il eut avec le poète Zacharias Werner, l'un des héros et des martyrs de cette mystérieuse époque, le confirmèrent puissamment dans son changement. En 1817, il partit pour Rome, où les artistes allemands avaient établi le quartier-général de l'insurrection. Il travailla cinq ans aux onze compositions dont il orna la villa Massimi, d'après le poème d'Arioste. Chargé, en 1825, de dessiner les cartons des *Nibelungen*, il vint en commencer l'exécution à Munich, en 1827, avec le titre de professeur à l'Académie. Là, les entraînements de la jeunesse ayant eu leur cours, et l'influence de M. F. Olivier ayant peu à peu effacé les derniers effets de celle de Z. Werner, les premiers instincts de l'enfance reparurent dans l'âge mûr. Dans de beaux dessins composés d'après la Bible, M. J. Schnorr a réuni tout ce que sa manière romantique avait d'audace imprévue, avec ce qu'a de noblesse, de naturel et de science sa seconde manière, tendant aux perfections d'un nouveau style classique. Il en fait aujourd'hui l'essai dans les peintures à l'encaustique dont il orne les grandes salles de réception du palais, et qui représentent les trois cycles historiques de Charlemagne, de Frédéric Barberousse, et de Rodolphe de Habsbourg.

» Déjà célèbre par de beaux et nombreux ouvrages, M. J. Schnorr a encore devant lui un brillant avenir. Usant avec une habileté extrême de toutes les ressources pratiques de l'art et de ses grandes formes historiques, il les applique à des sujets où la pensée n'a point à passer sous le joug, où un vif sentiment des gloires et des antiquités nationales suffit à l'inspiration. Il a de l'entraînement et de la fougue, une exécution souvent fort heureuse, quelquefois inégale; il porte dans ses compositions une ordonnance de lignes, une harmonie de mouvements qu'on ne saurait trop louer, mais auxquelles la signification même du sujet est mainte fois trop étrangère. Du reste, il dessine avec facilité, peint avec chaleur, et dans tous ses travaux mêle avec réflexion la fierté, la naïveté, l'aisance. »

LES LEÇONS D'UNE MÈRE.

Poésie de M. DOAM, Américain.

Qu'est-ce que cela, mère? — Mon fils, c'est l'alouette. A peine le matin a souri sur la montagne, elle part d'un élan et quitte la mousse de son nid. Elle part, et la goutte de rosée brille encore sur son sein; elle part, et l'hymne de joie jaillit déjà de sa poitrine; hymne d'amour qui chante le Créateur. Toujours, mon fils, que les chants de ta matinée soient un hymne au dieu de bonté.

Qu'est-ce que cela, mère? — Mon fils, c'est la colombe. Entends tu comme sa voix est tendre, sourde et plaintive comme les pleurs du veuvage. Elle attend le retour du bien-aimé, et son gémissement est continu comme le bruissement de l'onde qui s'écoule. Toujours, mon fils, sois comme elle, fidèle à tes amitiés, constant dans ton amour.

Qu'est-ce que cela, mère? — Mon fils, c'est l'aigle. Orgueilleux et joyeux, il monte dans le ciel. Sûr de sa force, l'enfant des montagnes fend la nue orageuse et brave l'éclair rougissant. Son aile puissante lutte contre le vent, son œil de feu fixe le soleil. Il va, il va toujours; son vol

est droit et rapide. Toujours, toujours, mon enfant, puisse ta vie imiter le vol de l'aigle; rapide, hardie, puissante, infatigable.

Le caractère est la forme distinctive d'une âme d'avec une autre, sa différente manière d'être. Les hommes sans caractère sont des visages sans physionomie.

DUCLOS.

PRÉDICATEURS MORTS EN CHAIRE.

Pierre Du Châtel (Castellanus), lecteur et bibliothécaire de François I^{er}, évêque de Tulle en 1539, de Mâcon en 1544, et d'Orléans en 1551, mourut le 2 février 1552 d'une attaque d'apoplexie, qui le frappa au milieu d'un sermon qu'il prêchait à Mâcon.

Jacques-Angustin Boursoul, célèbre prédicateur breton, est mort à Rennes le jour de Pâques, 4 avril 1774, dans la chaire de l'église de Toussaints, où il prêchait depuis quarante-cinq ans. Il fut frappé au moment où il parlait du bonheur que l'on doit éprouver de voir Dieu dans le ciel face à face et sans voile.

L'abbé Bredart est mort en prêchant à Saint-Omer, en 1824.

L'abbé Papillon est également mort en chaire à Londres, en août 1824.

L'abbé Paris, curé de la principale paroisse du Havre, prêchant sur la mort, le 27 août 1826, a été frappé subitement d'un coup de sang; il n'a eu que le temps de dire: « Je me trouve mal, mes frères, » et il est tombé sans vie sur le bord de la chaire.

L'abbé Libert, ancien vicaire-général de Rouen, étant à Roubaix (département du Nord), et faisant en chaire une exhortation aux enfants réunis pour leur première communion, le 17 juin 1840, est tout-à-coup tombé mort au milieu de son discours.

DES DIVERS MODES D'ÉCOULEMENT DES EAUX DANS LES ÉDIFICES.

GARGOUILLES.

Assurer et diriger convenablement l'écoulement des eaux pluviales qui tombent sur la surface des édifices est une difficulté dont on a été nécessairement préoccupé en tout temps, dans tous les pays, et que l'architecture a dû résoudre selon la différence des procédés appliqués à la construction de ces édifices et celle du climat sous lequel ils étaient élevés.

Les grandes lignes horizontales des monuments de l'Égypte, l'angle obtus du fronton grec, celui plus fermé des frontons romains, et enfin la forme aiguë des frontons gothiques ne sont, à vrai dire, que la conséquence de l'obligation où l'on a été de se soumettre aux exigences de la température de ces divers pays.

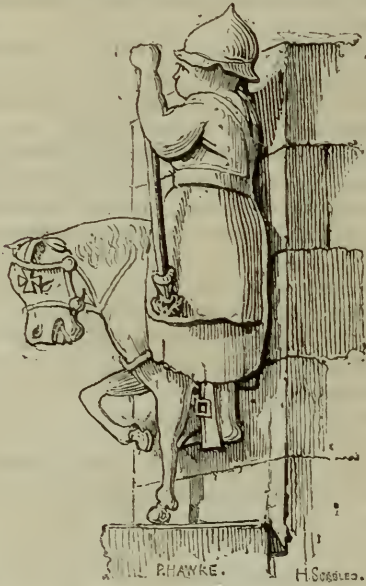
En Égypte, où il ne pleut pour ainsi dire jamais, on n'a rien dû faire dans la prévision d'écouler les eaux du ciel plus ou moins rapidement.

En Grèce, où le ciel déjà est moins constamment pur, on a dû, par une légère inclinaison, faciliter l'écoulement des eaux pluviales; et là, comme en toute chose, les Grecs se sont montrés véritables artistes en sachant faire concourir à la décoration de leurs monuments ce qui leur était imposé par la nécessité. Ces chéneaux, qui formaient le couronnement des corniches, et qui appartenaient en même temps à la couverture, soit qu'ils fussent en marbre, en métal ou en terre cuite, furent décorés des ornements les plus délicats et des peintures les plus séduisantes; des têtes

de lions ou d'animaux chimériques, placées de distance en distance, déversaient en dehors les eaux répandues sur la surface du comble.

Ce mode d'écoulement est celui qui fut également adopté dans les temples romains; mais dans les grandes constructions romaines, telles que les Thermes, et autres du même genre, où les surfaces des toitures étaient très étendues, on a été à même de constater que les eaux réunies en certains points étaient conduites sur le sol ou dans des égouts souterrains par des tuyaux de descente. Ces tuyaux, qui étaient en poterie, se trouvaient quelquefois engagés dans les murs, mais sans cesser cependant de rester apparents et accessibles.

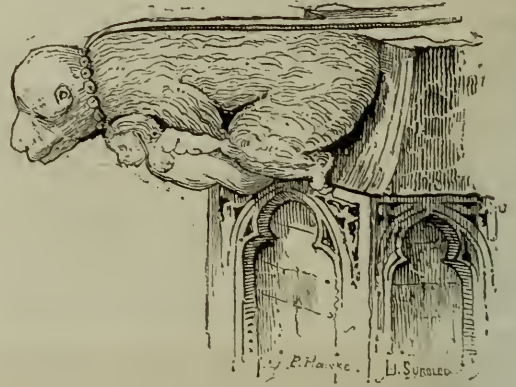
Les Romains, d'ailleurs, apportaient toujours la plus grande recherche dans toutes les précautions que nécessite la conservation des monuments; et dans les théâtres, les cirques et les amphithéâtres qui étaient découverts, les eaux de la pluie qui tombait sur les gradins, étaient recueillies et dirigées par une quantité innombrable de conduits, de telle manière que leur écoulement se faisait on ne peut plus facilement, jusqu'au niveau du sol, comme on l'a remarqué au Colysée, aux arènes de Nîmes, etc.



(Gargouilles de la cathédrale de Barcelone. — Fig. 1.)

Le mode de chéneau continu, percé de distance en distance, qui pouvait convenir aux temples grecs et romains en ce que, d'une part, ces monuments présentaient une assez petite surface à l'eau de la pluie, et que, d'une autre part, ils n'étaient pas très élevés au-dessus du sol; ce mode, très naturel et très simple, il est vrai, ne pouvait plus cependant être applicable à ces immenses constructions gothiques élevées sous le ciel brumeux de l'Occident, où les ravages de l'eau et de la neige étaient bien autrement redoutables, et rendaient, par la même raison, l'emploi de tuyaux de descente sujets à quelques inconvénients. Ce fut alors qu'on imagina ces énormes gouttières de pierre s'avancant en saillie à l'extérieur des édifices, et particulièrement au pourtour des églises, de manière à ce que les eaux déversées au loin ne pussent pas être chassées par le vent sur les parois des murailles et des fenêtres. Le moyen le plus ingénieux employé pour conduire les eaux du comble central aux différentes gouttières, consistait à établir un caniveau sur la pente même des arcs-boutants, ainsi que les anciens en avaient les premiers donné l'exemple à la basilique de Constantin, à Rome, et dont on voit une des applications les plus heureuses à Notre Dame de Paris.

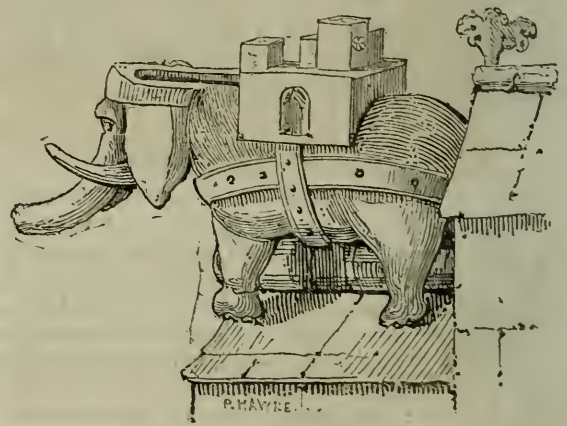
Ces gouttières, ou gargouilles en pierre, étaient sculptées dans le goût du monument auquel elles appartenaient, avec ou sans intention allusive ou symbolique. Celles des églises ne différaient en rien de celles des constructions civiles, et l'on est même assez étonné de voir appliquées



(Fig. 2.)

à des édifices religieux des représentations plus que grotesques. Souvent ces gouttières étaient sculptées en forme d'animaux de toute nature dans les poses les plus extraordinaires, quelquefois groupés ensemble. La plupart de ces animaux étaient entièrement fantastiques, et parfois on s'est plu à inventer les monstres les plus effroyables. On représenta aussi des figures humaines dans des attitudes très peu naturelles, ou avec des physionomies diaboliques. Enfin on serait tenté de supposer qu'on a eu en vue de ne placer dans de telles conditions que des êtres réprouvés de Dieu et des hommes, envisageant peut-être la situation dans laquelle ils étaient condamnés à se maintenir comme l'image d'un châtimement corporel.

Il est probable, d'ailleurs, que le choix des sujets qui devaient décorer ces sortes de gargouilles était laissé, le plus ordinairement, à la disposition des ouvriers.



(Fig. 3.)

Quant à ce mode d'écoulement d'eau, il est, à certains égards, préférable à bien d'autres. mais de nos jours il présenterait de grands inconvénients et ne saurait être adopté sans nuire beaucoup à la circulation établie au pourtour des édifices. Le système de gouttières saillantes a continué à être adopté en France jusqu'au règne de Louis XIV

LE CRISTAL.

(Voy., sur la fabrique de cristaux de Mont-Cenis ou du Creusot, 1834, p. 228; sur la fabrication de la verroterie à Murano, près de Venise, 1836, p. 139.)

Les matières que l'on emploie pour la fabrication du cristal sont combinées dans la proportion suivante : 4 partie d'alcali (sous-carbonate de potasse), 2 parties d'oxide de plomb (minium), 5 parties de silice ou sable, et une très petite quantité d'oxides de manganèse et d'arsenic.

En France, on trouve, dans un grand nombre de lieux, des carrières de sable pur et blanc; les principales sont dans les environs de Paris, dans la forêt de Fontainebleau, à la butte d'Aumont près de Senlis, dans les environs d'Épernay en Champagne, etc. Mais, quelle que soit la pureté du sable, on a soin de lui faire subir un lavage pour enlever les matières étrangères qui ont pu s'y mêler dans l'extraction et le transport.

L'alcali est toujours employé à l'état de sous-carbonate

de potasse, que l'on tire des États-Unis, du Canada, de Russie, de Toscane, etc., et que l'on purifie par des préparations faciles.

On se sert d'oxide, ou, pour parler plus exactement, de deutoxide de plomb (minium), parce que c'est un fondant énergique qui donne au verre plus de densité, plus de brillant, une plus grande blancheur, et le rend plus ductile sous la main de l'ouvrier qui le taille. C'est en 1784 seulement que l'on a commencé, en France, à fabriquer, à la fonderie royale du Creusot, du cristal à base de plomb.

Lorsque les matières premières sont mêlées dans la proportion convenable, on les jette dans les creusets préparés à cet effet dans le four. Ces creusets ou pots ont environ trois pieds de haut sur une largeur de deux à trois pieds; ils sont évasés par le haut et un peu ovales. En France et en Allemagne, où, pour la fabrication du cristal, on n'emploie que du bois pour chauffer les fours, ils sont découverts; mais en Angleterre, où l'on ne se sert que de charbon, que l'on commence, il est vrai, à remplacer par le coke, les creusets



(Intérieur d'une fabrique de cristaux.)

sont couverts, en forme de cornue, afin que la composition qui y est enfermée ne soit pas en contact avec la fumée du charbon qui décompose le minium.

Notre gravure représente l'intérieur de la halle de la verrerie de cristaux de M. Pellat, à Londres, dans le quartier de Blackfriars, qui est la fabrique la plus récemment construite et la plus considérable de ce genre en Angleterre. Sa description nous permettra à la fois d'indiquer les perfectionnements nouveaux, et de donner une idée exacte de presque toutes les verreries de cristal, de gobeletterie ou de verres à vitres.

Que l'on imagine un édifice de quinze à dix-huit mètres carrés, n'ayant pour plancher que le sol battu, ne recevant la lumière que par le haut et par d'étroites fenêtres, et recouvert par un toit en fonte de fer, dont le sommet est à plus de quinze mètres du sol. Au milieu de cette halle sont quatre forts piliers de quatre mètres de hauteur, supportant les quatre coins d'une grande cheminée qui

passé par le milieu du toit et s'élève à une hauteur de vingt-cinq mètres. Deux fours sont à deux des côtés de cette cheminée, et leur fumée s'y rend par des tuyaux inclinés. Chacun de ces fours est un dôme circulaire de cinq mètres de diamètre et d'élévation, dans l'intérieur duquel règne un banc sur lequel reposent les pots, au nombre de six, huit ou dix, suivant la grandeur des fours. Au centre est une grille en fer pour le combustible, qui est introduit par deux portes aux côtés opposés du four. Cette grille correspond aux caves qui s'étendent sous presque toute la halle, et qui ont pour effet principal de donner un fort courant d'air qui active la combustion du bois ou du coke et le maintienne dans l'état le plus violent. Les fours sont construits en briques, et leurs points de contact sont soigneusement revêtus de terre glaise.

Dans les fabriques de cristal ou de gobeletterie, la matière réduite en fusion par l'action du feu est mise en œuvre par le soufflage et par le moulage. Il est probable que dans les

premiers temps de la découverte du verre la première pensée a été de couler la matière liquide dans des moules. Par une heureuse et ingénieuse idée, on a trouvé le moyen de combiner les deux procédés du soufflage et du moulage, et de leur faire se porter un mutuel secours. Mais cette idée a été quelque temps sans produire les heureux effets qu'elle promettait, et ce n'est que depuis peu d'années qu'un nouveau progrès a été fait dans la perfection de ces deux procédés réunis, et a donné à cette partie de la verrerie une grande importance commerciale. Dans les premiers temps de la découverte du cristal, on l'employait tout uni, ou taillé d'une manière plus ou moins riche, mais toujours fort coûteuse. M. d'Artigues, qui a rendu de si grands services à cette branche de l'industrie en France, pour donner plus d'extension à la vente, mit dans le commerce des gobelets, avec une moulure autour du fond, imitant la taille, qu'il donna au même prix que les gobelets unis; il livra de la même manière des carafes et d'autres pièces d'un grand usage. Pour produire cette moulure, l'ouvrier, après avoir donné au fond de la pièce la forme voulue, la faisait réchauffer, puis, posant ce fond dans le moule, il soufflait de toutes ses forces, de manière à chasser le verre dans les cavités du moule. Mais le souffle de l'homme n'était pas assez puissant et n'agissait pas assez rapidement pour que l'impression fut parfaite. En 1825, un ouvrier de la verrerie de Baccarat, à laquelle M. d'Artigues avait donné un très grand développement, imagina d'employer un soufflet pour suppléer à l'action des poumons : à cet effet, il ajusta un piston en bois, garni extérieurement de cuir, et percé de part en part d'un trou au centre, dans un cylindre de fer-blanc fermé à l'une des extrémités, et ne donnant passage à l'autre extrémité qu'à la canne, long tube de fer creux dont l'ouvrier se sert pour souffler dans le verre. L'orifice de la canne, s'appuyant contre le trou du piston, et pressant ce piston vers l'autre extrémité, force l'air renfermé dans le cylindre à passer dans la canne, et à agir sur le cristal placé dans le moule avec toute la force du bras de l'homme. Cet instrument, extrêmement simple, et si important par les résultats industriels et commerciaux qu'il a produits, s'est trouvé dès son invention à l'état de perfection, ou du moins il n'a pas été perfectionné depuis. Son auteur, dont le nom obscur mérite d'être conservé, Ismaël Robinet, qui est mort il y a quelques années, ne pensa pas à prendre un brevet d'invention. Il fut généreusement récompensé par une pension que lui assurèrent MM. Godard, propriétaires de la verrerie de Baccarat, et d'une manière plus éclatante par le prix Monthyon de 8 000 fr., que lui décerna l'Académie des sciences.

Ceci nous conduit à parler de la taille que l'on donne aux cristaux. Ce sont les Anglais qui, ayant découvert la fabrication du cristal, ont perfectionné la taille, et, par l'invention de la taille à facettes, ont donné au cristal un éclat auquel le verre ne pouvait pas atteindre, et qui est même supérieur à celui du cristal de roche. On se servait autrefois de *tours*, dont le moteur n'était qu'une petite roue de chasse mise en mouvement par le pied du tailleur. Les Anglais, dont toutes les pensées sont tournées vers les moyens de produire au plus bas prix possible, ont introduit l'usage d'un moteur général imprimant la rotation à toutes les meules des tailleurs; ce qui a amené nécessairement de l'économie, et surtout plus de poli et de régularité dans les tailles. On a adopté déjà depuis plusieurs années en France les tailleurs mécaniques de nos voisins, et nos cristaux, qui n'avaient plus rien à craindre de l'éclat et de la beauté des tailles des cristaux anglais, ont à présent sur eux, grâce à l'invention de l'instrument de Robinet, l'avantage d'être à un plus bas prix; car on est parvenu à combiner la taille avec la moulure, et nos fabricants peuvent livrer aux consommateurs des cristaux très beaux, taillés et moulés, à un prix considérablement inférieur à celui des cristaux seulement taillés de nos voisins.

Nous devons dire aussi quelques mots des cristaux colorés. Les anciens ont connu l'art de colorier le verre, et ils y ont mieux réussi qu'à faire du verre parfaitement blanc. Cet art se conserva soigneusement dans le moyen âge, et y fut fort perfectionné; car ce n'est que depuis bien peu d'années que les verres colorés de la verrerie royale de Bavière et de la verrerie de Choisy-le-Roi peuvent soutenir la comparaison avec les vitraux des cathédrales gothiques. Lorsque les verres allemands eurent perdu de leur importance commerciale à cause de la supériorité des cristaux de France et d'Angleterre, ils se livrèrent à cette branche de la verrerie, et jusqu'à ces dernières années ils sont restés en possession exclusive de la fabrication de ces cristaux ou plutôt verres colorés, qui faisaient l'admiration des voyageurs au-delà du Rhin. Comme l'entrée des verres et cristaux étrangers est prohibée en France, la rareté de ces verres colorés augmentait l'admiration qu'ils faisaient éprouver. Aujourd'hui les cristaux colorés de nos fabriques rivalisent avec les verres des fabriques allemandes, et nous ne craignons pas de dire qu'ils leur sont supérieurs. Malheureusement le public n'est pas de cet avis, et il n'admire plus autant les verres colorés depuis qu'il peut s'en procurer.

L'exportation des cristaux est devenue une branche fort importante du commerce français. En 1855, elle s'était élevée à 4 400 000 fr., et elle a considérablement augmenté depuis. La variété, la perfection des moulures, le fini et le bon marché des tailles, ont beaucoup contribué à l'extension de nos exportations. Il n'est presque aucune partie de l'Europe et de l'Amérique où nos cristaux n'aient trouvé de faciles et constants débouchés; mais c'est au Brésil, à la Nouvelle-Orléans et au Mexique que nos exportations sont les plus considérables.

La nature, qui ne nous a donné qu'un seul organe pour la parole, nous en a donné deux pour l'ouïe, afin de nous apprendre qu'il faut plus écouter que parler.

NABI-EFFENDI, *poète turc.*

LE SERF.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 282, 302, 306, 314, 322, 330, 338.)

§ 8.

Le soleil commençait à baisser à l'horizon et ses dernières lueurs étincelaient joyeusement sur la forêt de Vaujour; mais l'on n'entendait dans la campagne aucun des bruits qui ordinairement l'animent à cette heure: point de cri d'appel, aucun mugissement de troupeaux, nul son de cloche avertissant de prier avant la fin du jour! Les champs étaient déserts, les maisons fermées et muettes! On eût dit que quel grand désastre pesait sur la contrée entière.

Or, ce désastre, c'était la guerre! et la plus affreuse de toutes; une guerre où les ennemis parlent la même langue et se sont embrassés la veille; une guerre entre voisins!

La vente faite par le comte Raoul au duc de Vaujour n'avait point tardé à amener des querelles entre les deux seigneurs. Chacun d'eux se plaignait de la mauvaise foi de l'autre; des explications on passa aux injures et des injures aux armes.

Le duc fut le premier à faire sa déclaration de guerre; il entra sur le territoire de son voisin, détruisit les moissons, brûla les villages et tua le plus qu'il put de ses gens.

Le comte Raoul, voulant user de représailles, convoqua ses vassaux; et Jehan qui venait de perdre son père se rendit en armes au lieu indiqué.

Le comte partagea ses hommes en plusieurs troupes qu'il

plaça sous le commandement d'hommes d'armes auxquels il avait donné ses instructions secrètes. Le jeune marchand fit partie de la plus nombreuse de ces troupes, et au moment où nous reprenons notre récit, il se dirigeait avec elle vers Clairai.

Les vassaux de messire Raoul marchaient en désordre, jetant de tous côtés des regards inquiets comme s'ils eussent craint quelque embûche, et se demandant tout bas quel était le but de leur expédition. Jehan, qui marchait derrière, fut tout-à-coup accosté par un pêcheur de l'étang de Rillé, qui, en qualité de vassal et fermier du comte, avait aussi été forcé de marcher.

— Eh bien, demanda-t-il à voix basse, sais-tu ce qu'on veut faire de nous ?

— Rien de bon, sans doute, répondit Jehan.

— J'ai idée que nous pourrions bien traiter Clairai comme le sire de Vanjour a traité nos villages.

— Qu'y gagnerons-nous, sinon de ruiner des parents et des amis ? observa Jehan.

— C'est la vérité, garçon, reprit le pêcheur ; mais qu'y faire ? Le vassal est obligé de prendre les armes quand le seigneur l'ordonne.

— Oui, dit Jehan, et s'il refuse on le condamne comme lâche et félon, car il n'est point maître de sa haine ; sur un signe, sur un mot, son voisin d'hier doit devenir son ennemi ; et cela sans qu'il sache pourquoi ! Il faut qu'il épouse toutes les colères de son maître, qu'il frappe où celui-ci ordonne de frapper !

— Heureusement que je n'ai personne de ma famille sur le domaine de Vaujour, observa le pêcheur.

— Ni moi, je l'espère, dit Jehan.

— Mais, j'y pense, ta cousine Catherine ?...

— Elle est au service de la fille du duc et habite le château même où il n'y a rien à craindre.

— Tu te trompes, Jehan, dit une voix.

Le jeune homme se détourna vivement et aperçut maître Moreau.

— Catherine n'est plus au château, continua l'intendant.

— Comment savez-vous ?... s'écria Jehan.

— Par les espions qui ont parcouru le domaine de Vaujour. Elle a rejoint sa mère qui était malade.

— Au vivier, s'écria Jehan ; ah ! j'y cours.

— C'est inutile.

— Comment ?

— La troupe commandée par Pierre y est déjà avec ordre de tout brûler.

— Se peut-il ?

— Et tu arriverais trop tard ; regarde !

Jehan leva la tête ; des flammes illuminaient effectivement l'horizon du côté du vivier.

Le jeune homme poussa un cri et s'élança à travers le fourré, se dirigeant en courant vers l'incendie.

Bientôt il distingua les cabanes en feu, il crut entendre un cri !... Faisant un dernier effort, il franchit rapidement l'espace qui lui restait à parcourir et arriva à la porte de sa cousine.

La flamme commençait à peine à serpenter le long du toit de chaume, Jehan éperdu se précipita dans la cabane ; mais en y entrant, son pied glissa dans le sang et alla heurter un cadavre étendu à terre.

C'était celui de Catherine !

Un mois après Jehan prenait l'habit de novice chez les Franciscains de Tours.

Le jour où il descendit au préau pour la première fois, un moine vint à lui et lui demanda s'il le reconnaissait : c'était celui qui, simple novice, dix ans auparavant, lui avait conseillé d'entrer au couvent. En remarquant la pâleur de ce front triste et ravagé, le jeune religieux secoua la tête.

— Hélas ! je le vois, dit-il, vous avez fait une rude expérience de la vie.

— Et après de longues épreuves j'ai reconnu, comme vous le disiez, que c'était ici seulement le port, ajouta Jehan. Partout ailleurs le servage vous laisse quelque bout de sa chaîne à traîner ; ici seulement est la délivrance ; ici l'on retrouve la dignité de l'homme. Ah ! naguère je ne voyais dans vos couvents que des maisons de prières ; mais maintenant je sais que ce sont aussi des hospices pour les cœurs affligés. Au milieu de cette société barbare encore, basée sur les droits du plus fort, les monastères sont comme ces hautes montagnes, où se réfugient les valcous pour échapper à la servitude. Quand l'égoïsme et la violence abrutissent la foule, ici se conserve le saint héritage de la science, de la justice, de la liberté !

— Et vous pouvez ajouter, mon frère, que cet héritage se répandra d'ici sur toute la terre, ajouta le moine. Oui, un jour viendra, où la fraternité que nous prêchons deviendra la loi générale ; où les sociétés des hommes ne seront que de grandes communautés dans lesquelles tous seront égaux, et où les chefs librement élus pourront seuls commander. C'est à cette grande œuvre que nous devons consacrer nos efforts et nos prières.

— Hélas ! dit Jehan, s'il en est ainsi, que ne sommes-nous venus sur cette terre quelques siècles plus tard ; pour quoi devons-nous bâtir avec une sueur de sang l'édifice où d'autres seront à couvert ?

— Et savez-vous, mon frère, ce qu'ont souffert ceux qui ont préparé le nôtre, reprit vivement le moine ? Croyez-vous qu'ils n'aient point été plus cruellement éprouvés que nous, les premiers chrétiens qui proclamèrent la liberté des hommes et leur égalité devant Dieu ? Combien sont morts déchirés par les bêtes ou par les verges du bourreau, avant que l'esclave antique soit devenu un serf de nos temps ! N'accusez point la Providence ; mais admirez au contraire comme elle a donné à chaque génération sa tâche et à chaque temps son progrès. L'esclave n'avait autrefois de refuge que dans la tombe ; aujourd'hui le serf trouve parmi nous une retraite. Ah ! ne nous plaignons pas, frère ; mais songeons seulement à hâter la régénération du monde.

— Et comment cela ? demanda Jehan.

— En prêchant l'affranchissement de toutes nos forces, répondit le moine ; en faisant comprendre aux puissants, près de paraître devant Dieu, que ce Dieu ne connaît ni seigneurs ni manants ; en faisant enfin disparaître partout la possession de l'homme par l'homme, dernier héritage d'un paganisme inique et brutal.

— Ah ! que Dieu vous entende, s'écria Jehan, et qu'il me fasse la grâce de travailler à une telle œuvre !

— Vous le pouvez, répliqua le moine ; car vous avez revêtu la livrée des travailleurs.

— Et vous espérez la réussite, mon frère ?

— Je compte sur la parole du Christ, dit le moine, et le Christ a dit : *Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés.*

LE GRAND THOMAS.

Une chanson qui était à la mode au siècle dernier, vers 1755, nous apprend que le docteur Thomas s'était établi, en 1749, peut-être même dès 1714, vis-à-vis la statue de Henri IV, qu'on nommait alors le Cheval de bronze. Il avait été précédemment chirurgien dans le régiment des gardes françaises, puis garçon chirurgien de l'Hôtel-Dieu. Vêtu l'hiver comme l'été, il se tenait sur un char construit dans une forme extraordinaire, recouvert d'une espèce de toiture, entouré de barrières à hauteur d'appui, et porté sur quatre petites roues. C'est là qu'il offrait aux passants son élixir, décoré du nom pompeux d'esprit solitaire.

Il y débitait pour cinq sous
La médecine universelle.

Et par une secrète cause,
 Qu'il connoissoit dans tous les maux,
 Il ordonnoit la même dose
 Pour les hommes et les chevaux.

Il paraît, du reste, que si le grand Thomas inspirait généralement de la confiance, il était, quant à lui, particulièrement méfiant, craintif, apprêtant ses repas et se servant constamment lui-même. Il était petit, mais replet et sobre; il était très habile à arracher les dents; c'est du moins ce qu'affirme la chanson déjà citée.

Sa main surpassoit son conseil,
 J'en atteste l'expérience
 Et le titre de Sans-Pareil
 Que sut lui mériter sa science.
 Dentistes, honorez son talent,
 Rendez hommage à sa mémoire.
 Il arrachoit une mâchoire
 Plus vite que vous une dent.

Aussi avait-il auprès de lui, à ce qu'on rapporte, un homme avec un drapeau portant cette encourageante inscription : *Dentem sinon maxillam*. La dent était-elle arrachée, le grand Thomas envoyait le patient se rincer la bouche avec de l'eau-de-vie à la boutique d'une femme, madame Ro-

gomme, qui se tenait auprès de lui. « Allez, disait-il, allez boire un peu de rogomme; » c'est ainsi qu'il appelait l'eau-de-vie, du nom même de cette femme, et ce nom de rogomme s'est conservé jusqu'à nos jours, dans le langage vulgaire, avec l'acception qu'il lui a donnée.

L'année 1729 fut l'époque où le grand Thomas brilla de tout son éclat. Le 4 septembre, au moment où la nouvelle se répandit que la reine était accouchée d'un fils à cinq heures du matin, il fit conduire son char sur le Pont-Neuf, monta dessus et ordonna à son valet de battre la caisse. Lorsque le peuple se fut rassemblé, il annonça dans un éloquent discours qu'en réjouissance de la naissance du Dauphin il arracherait pendant quinze jours les dents, et donnerait ses remèdes gratis. Un homme si généreux et si patriotique pouvait-il ne pas plaire à la multitude ! Ce ne fut pas tout : après avoir fait sa cour au peuple, le grand Thomas alla en cérémonie complimenter le roi et la reine. Au-dessous d'une gravure qui représente notre opérateur se rendant à Versailles, on lit quelques lignes de texte qui donnent une idée de la magnificence de ce singulier personnage. Nous les croyons assez intéressantes pour être rapportées textuellement : « Le superbe cheval qui avoit l'honneur de porter l'incomparable Thomas étoit orné d'une prodigieuse quantité de dents enfilées les unes avec les autres. Un valet avoit soin de le traîner par la bride, » de peur que la joie et les acclamations du peuple ne le fissent



(Le grand Thomas sur le Pont-Neuf. — D'après une ancienne estampe.)

» sortir du sérieux qui convient à une pareille cérémonie.
 » Les ajustemens du grand Thomas étoient nouveaux et
 » extraordinaires. Son bonnet d'argent massif et d'un travail
 » achevé, avoit à son sommet un globe surmonté d'un
 » coq chantant. Le bas de ce couvre-chef étoit terminé par
 » un retroucy au milieu duquel on voyoit les armes de France
 » et de Navarre, et sur le côté gauche un soleil et ces mots :
 » *Nec pluribus impar*. Son habit d'écarlate fait à la turc
 » étoit garni de dents, de mâchoires et pierreries du Temple ;
 » de plus, il avoit un plastron d'argent qui représentoit un
 » soleil, mais si lumineux que l'on ne pouvoit le regarder
 » que de côté. Son sabre étoit long de 6 pieds. Sa suite étoit
 » composée d'un tambour, d'un trompette et d'un portedrapeau
 » qui marchoit devant lui ; à ses côtés, il avoit
 » un tisanier et un pâtissier, etc. »

Voilà tout ce qui est parvenu jusqu'à nous des faits et gestes du grand Thomas. Sans les deux estampes qui ont paru au moment de sa vogue, et dont nous avons ici reproduit un détail, le nom de ce grand charlatan serait peut-être maintenant inconnu, malgré tous ses titres à la gloire. Un d'entre eux, qu'il ne faut pas oublier, c'est d'avoir mérité le surnom de *Médecin des pauvres*, auxquels il ne demandait aucun salaire. Ce titre est assurément plus grand que tous les autres.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
 rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

CASIN DE RAPHAËL,
PRÈS DE LA VILLA BORGHESE, A ROME.



(Casin de Raphaël, près de la villa Borghese, à Rome.)

: . . . Non, tu ne connais pas encor
Ce sentiment d'ivresse et de mélancolie
Qu'inspire à son déclin un soleil d'Italie.

CASIMIR DELAYGNE.

Ces vers me revenaient à l'esprit, et je les redissais à un ami en cotoyant le Tibre, au moment où les derniers rayons du soleil s'échappaient à travers les cyprès dont la silhouette noire et aiguë se découpe sur la crête du *monte Mario*. C***, arrivé le jour même à Rome, ne parut pas comprendre cette exclamation soudaine, et je n'essayai même pas de lui faire partager mon extase. Patience, lui dis-je seulement, tu y viendras à ton tour. Puis nous nous dirigeâmes vers la ville; aussi bien cette promenade, quoiqu'elle ait conservé le nom du Poussin qui l'affectionnait particulièrement, me paraissait peu du goût du cher Parisien.

Quelques instants après, nous rentrons dans Rome au bruit de toutes les cloches qui sonnaient l'*Ave Maria*. Chacun regagnait son logis; le silence avait succédé au mouvement de la foule et des équipages nombreux qui un instant auparavant remplissaient le *Corso*; parmi les habitants qui passaient près de nous, les uns se signaient, les autres se découvraient; tous les Romains semblaient sous l'influence d'une mystérieuse émotion. — Mais ces cloches ont donc annoncé un événement funeste ou la mort de quelque personnage illustre? me dit C***, qui avait peine à s'expliquer ce qu'il voyait. — Non, mon ami, lui répondis-je; ces cloches ont bien sonné effectivement pour un deuil, mais c'est pour le deuil de la nature: elles viennent d'annoncer la fin du jour et l'approche de la nuit. A Paris, où les jours et les nuits n'ont ni commencement ni fin, cette heure solennelle

est inconnue. Ici il n'en est pas de même; et si l'on n'y met pas le temps mieux à profit qu'ailleurs, au moins le mesure-t-on en apparence avec une certaine piété: le soleil en règle l'emploi et l'heure à laquelle sa lumière disparaît est consacrée par la prière... Mon ami trouva sans doute ces réflexions un peu étranges; il me quitta en disant: — Quel triste pays! si je ne devais demain aller voir les fresques de Raphaël, je crois que je partirais ce soir même pour Naples.

Le lendemain j'abdiquai mes fonctions de cicéron, et je laissai C*** aux soins d'un peintre distingué qui devait le conduire au Vatican.

Le soir je le retrouvai dans le salon français de l'Académie, et j'eus le bonheur de voir quel heureux effet avaient produit sur lui les chefs-d'œuvre du siècle de Léon X. Les jours suivants il visita le Forum, les églises; il n'était plus si pressé de fuir à Naples. Peu de temps après, nous fîmes une excursion à Tivoli, où nous arrivâmes quelques instants avant l'*Ave Maria*. Nous avions quitté notre *caretella* au tombeau de Plautia, et nous gravissions, en société de deux autres excellents amis, les coteaux couverts d'ombrages qui enveloppent l'ancien Tibur, lorsqu'un spectacle imposant s'offrit à nos regards. Nous avions devant nous une forêt d'oliviers aux trous noueux, au feuillage argenté; plus bas, à nos pieds, la campagne de Rome, immense, déserte, silencieuse; à l'horizon, le dôme de Saint-Pierre, ce temple géant de la ville éternelle; et tout cet admirable tableau était coloré par les rayons horizontaux d'un soleil de mai qui prétaient au dôme lointain les couleurs de l'améthyste et aux ruines dorées de la plaine des ombres bleues et traînantes sur un sol de feu; et rien ne troublait la majesté de ce paysage sublime; pas un mouvement, pas un bruit, si ce n'est le tintement d'une cloche qui nous rappe-

lait qu'une ville était là, près de nous, cachée dans la verdure.

Nous nous étions arrêtés, saisis d'admiration. L'impression qui nous dominait semblait nous imposer un religieux silence; C*** le rompit bientôt en s'écriant, comme malgré lui, d'une voix vibrante : — Mon Dieu! que cela est beau!... Sa conversion était opérée; le Parisien était désormais acquis à l'Italie. Sans parler, je lui serrai la main, et il me sembla que dès ce moment notre amitié était devenue plus étroite. O vous qui visitez le cher Tibur d'Horace et de Mécène, ne manquez pas de vous y trouver à l'heure où les rayons attédis du soleil s'éteignent par degrés sur Rome et sa campagne: vous concevrez alors la puissance des souvenirs que laissent dans l'âme de telles émotions; et les grands souvenirs ne sont-ils pas les plus sûrs liens des cœurs?

L'automne suivant, j'étais avec C*** sur le cratère du Vésuve, au moment même où le disque du soleil prêt à disparaître se réfléchissait dans la mer comme dans un miroir de vermeil.

Un an plus tard, du sommet de l'Etna, le spectacle grandissait encore, et nous avons pu cette fois admirer l'aurore d'une magnifique journée de juin, et contempler l'île verte baignant dans des flots d'or ses séduisants rivages. Chaque fois c'était une nouvelle extase, et l'enthousiasme de C*** croissait toujours.

L'hiver, nous étions de retour à Rome, et, selon l'usage romain, soit à pied, soit à cheval, nous commençons toujours nos promenades à la vingt-troisième heure (une heure avant la fin du jour). Nous choisissons de préférence les endroits peu fréquentés, ceux surtout où le coucher du soleil devait être le plus beau. Un jour cependant, c'était peu de temps avant le départ de mon ami, nous nous étions dirigés vers la villa Borghese, toute bruyante d'équipages, de groupes d'élégantes promeneuses et de brillants cavaliers. — De grâce! me dit-il, ne restons pas ici; cet assemblage cosmopolite est peu de mon goût. Puisqu'il me faudra bientôt quitter Rome, que nos dernières promenades, du moins, soient vraiment romaines. — Rien n'est plus facile, m'empressai-je de lui répondre; écartons-nous de ce côté, et avant peu d'instant nous allons nous trouver dans une solitude charmante, près et loin à la fois de cette foule désœuvrée qui se garderait bien de s'écarter du sentier monotone que la mode lui a tracé.

En effet, après nous être détournés, nous suivîmes une petite allée ombreuse et gazonnée qui nous conduisit dans un fourré épais, au milieu duquel nous aperçûmes bientôt un petit casin italien dont toutes les portes et les fenêtres étaient closes, et d'où ne s'échappait ni bruit ni fumée. — Quelle est donc cette habitation abandonnée? A qui appartient ce jardin inculte, et que veux-tu me montrer ici? — Ce casin, lui répondis-je, c'est le casin de Raphaël; c'est ici qu'il venait, sans doute à l'heure même où nous y sommes, se reposer de ses travaux du Vatican; c'est à cette place qu'il a conçu plus d'un de ses chefs-d'œuvre. Qui sait si sa main n'a pas planté ces lauriers, et si l'on n'a pas cueilli à leur tige la couronne qu'un pape déposa sur son lit funéraire? Cet abandon lui-même est une marque touchante de respect. Dans ce pays, qui sait si bien honorer les arts, personne n'oserait habiter cette douce retraite, où le génie du grand maître semble errer encore. Comment ne pas penser ici au chef-d'œuvre de la *tribune* de Florence, et au portrait de cette Dorothée que nous avons admiré ensemble au château de Blenheim, et sur lequel on lit la simple et tendre inscription : *Dorotea amata da Raffaello*?

C*** m'écoutait silencieux et rêveur. Ses regards se portaient tour à tour sur le casin, sur les arbustes touffus qui nous entouraient, sur le palais des Médicis devenu l'Académie de France et qui se distinguait dans le fond au-dessus des murs antiques de la ville. La lumière mourante du jour ne

nous parvenait plus qu'à travers le feuillage des pins, des cyprès et des lauriers. Nous étions seuls, et nous pouvions nous croire bien loin du monde. — Quoi, me dit-il avec une aimable expression de reproche, tu connaissais ce lieu privilégié, et tu as tant tardé à m'y conduire! Si j'habitais Rome plus long-temps, je voudrais y venir tous les jours. Et après quelques instants, il ajouta : Je n'oublierai jamais notre arrivée à Tivoli, et j'ai encore présente à l'esprit la nuit que nous avons passée ensemble au sommet de l'Etna; cependant, crois-moi, mon ami, jamais je n'ai senti plus vivement qu'ici tout ce que les scènes de la nature ont de saisissant et de poétique dans ce pays fortuné.

En ce moment comme à notre première excursion à la promenade du Poussin, la nuit approchait; les derniers feux du soleil s'éteignaient derrière les collines qui bordent le Tibre; le bruit des cloches de la ville nous parvenait affaibli par la distance. Je vis couler une larme dans les yeux de C***. Huit jours après j'étais seul à la même place, et le soir j'achevai un dessin de ce site qui l'avait charmé.

Vous avez vu ce croquis, que C*** conserve comme un gage de notre amitié; il a paru vous séduire : je vous en envoie une copie*. Puisse-t-elle, sinon rappeler aux lecteurs d'aussi doux souvenirs, exciter au moins leur intérêt à la faveur du nom célèbre qui y est attaché.

Quant au casin lui-même, il n'offre rien de particulier. Il est peu étendu, mais les lignes extérieures en sont heureuses et pittoresques; des restes de peintures attribuées à Jules Romain sont, avec les arabesques des voûtes, les seules traces de décorations que le temps y ait épargnées. Les arcades du portique sont supportées par des colonnes de granit, débris de quelque monument antique. Son principal charme est celui qu'il emprunte aujourd'hui de sa solitude. Vu de la villa Médicis, il produit encore un effet charmant : sa masse se détache sur le fond d'une verdure vigoureuse, au-dessus de laquelle se dessinent les pins séculaires de la villa Borghese, couronnés eux-mêmes par les crêtes neigeuses des Apennins.

MAISTRE PIERRE PATELIN.

COMÉDIE DU QUINZIÈME SIÈCLE.

Personne n'ignore l'histoire de maistre Pierre Pathelin, cet avocat rusé; mais en général on ne la connaît guère que par l'imitation en prose de l'abbé Brueys. Nous espérons qu'on nous saura gré de donner ici une analyse de l'œuvre originale.

Le maître Pathelin de la vieille comédie est un franc ignorant. Il avoue qu'il sait à peine lire :

Et si n'aprus onques à lettre
Qu'un peu; mais je m'ose vanter
Que je sçay aussi bien chanter
Au livre avecques nostre prestre,
Comme si j'eusse esté à maistre.

Notre avocat n'est donc pas un Barthole. Pourtant il possède une moitié de la science du juste et de l'injuste : ce n'est pas la première. « Vous estes un fin maître, non de » droict, mais de tromperie, » lui dit sa femme Guillemette dès la première scène; et plus tard, quand elle le voit comploter une fraude périlleuse, elle lui rappelle que ses ruses n'ont pas toujours tourné à bien pour lui :

Souviene vous du samedi
Pour Dieu qu'on vous pilloria.

* On voit qu'en nous adressant son dessin, l'auteur avait jugé convenable de nous donner quelques détails sur les circonstances où il l'a composé. Après avoir lu sa lettre, nous avons pensé que nous n'avions qu'à la communiquer à nos lecteurs et qu'il ne serait pas besoin d'autre texte.

Vous sçavez que chacun cria
Sur vous pour vostre tromperie.

C'est peut-être ce souvenir, et quelques autres, qui depuis assez long-temps éloignent du logis les plaideurs. On ne voit pas le nez d'un seul, nous apprend encore la femme :

On ne vous tient pas pour saige
Des quatre parts, comme on souloit.
Je vy que chacun vous vouloit
Avoir pour gagner sa querelle.
Maintenant chacun vous appelle
Partout avocat dessous l'orme.

C'est ce que nous appelons aujourd'hui simplement et sans figure un avocat sans cause. Cependant la misère assiége la maison de maître Pierre. Sa femme se plaint : elle n'ose plus se montrer au dehors : ses robes sont toutes rapiécées : les robes d'une femme d'avocat !

Nous mourons de fine famine ;
Nos robes sont plus qu'estamine
Raïses, et ne pouvons sçavoir
Comment nous en puissions avoir.

Le reproche pique au vif Pathelin. S'habiller à neuf ! n'est-ce que cela ? Femme, on en aura du drap pour cote, pour robe, pour chaperon, etc. De quelle couleur le faut-il ?

Quel' couleur vous semble plus belle
D'un gris verd, d'un fin de Brucelle,
Ou d'autre ? Il me le fault sçavoir.

Et combien d'aunes ?

Pour vous deux aunes et demie,
Et pour moy trois, voire bien quatre
Ce sont.

GUILLEMETTE.

Vous comptez sans rabatre
Qui dyable les vous prestera ?

PATHELIN.

Que vous en chant qui se sera ?
On les me prestera vrayement
A rendre au jour du jugement ;
Car plus tost ne sera ce point.

Sur ce, maître Pierre sort et va frapper à la porte de Guillaume, le drapier. « Dieu y soit, » dit-il : c'est l'ancien salut. — « Et Dieu vous doint joye, » répond Guillaume. Pathelin, pour enjôler le drapier, emploie une ruse bien vieille au théâtre comme dans le monde et toutefois qui réussit presque toujours, la flatterie. Il le prend d'abord par le sentiment : il lui parle avec grandes louanges de feu son père

Qu'estoit un bon marchand et saige.
Vous luy ressemblez de visaige,
Par Dieu, comme droite peinture.
Si Dieu eut oncq' de creature
Mercy, Dieu vray pardon luy face
A l'âme.

LE DRAPIER.

Amen, par sa grâce,
Et de nous quand il luy plaira.

PATHELIN.

Par ma foy, il me déclara
Maintes fois, et bien largement,
Le temps qu'on void présentement.

Le drapier charmé présente un siège à son voisin qu'il était d'abord peu empressé d'accueillir à cause de son pauvre accoutrement. Pathelin bien à l'aise, tout en flattant les souvenirs et la vanité du marchand, lorgne une pièce de drap, et fait mine d'être peu à peu séduit malgré lui : il entremêle adroitement ses éloges de questions sur ce drap :

Guillaume croit l'occasion bonne et songe de son côté à enjôler l'avocat : il lui vante adroitement sa marchandise, comme par forme de conversation.

C'est un très bon drap de Rouen,
Je vous prometz, et bien drapé.

PATHELIN.

Or vrayement j'en suis atrapé,
Car je n'avois intention
D'avoir drap, par la passion
De nostre Seigneur, quand je vins.
J'avois mis à part quatre-vingts
Escuz pour retraire une rente ;
Mais vous'en aurez vingt ou trente,
Je le voy bien : car la couleur
M'en plaist trestant que c'est douleur.

Guillaume veut prendre son homme au mot : Pathelin marchande un peu : le marchand tient bon :

Certe drap est cher comme cresseme ;
Trestout le bestail est pery
Cest yver, par la grand froidure.

On s'accorde enfin ; sans cesser son feu roulant de flatteries, maître Pierre glisse six aunes sous son bras, et malgré le marchand qui veut, dit-il, lui épargner la peine de les porter, il sort en invitant avec instance Guillaume à venir le jour même chez lui pour toucher le prix du drap et en même temps pour manger sa part d'une bonne oie que sa femme fait rôtir, afin de renouveler connaissance ;

Et si mengerez de mon oye,
Par Dieu, que ma femme rotist.

LE DRAPIER.

Vrayement cest homme m'assotist.

Qui frappe des mains et s'ébahit de joie en voyant les six aunes de drap de Rouen ? C'est Guillemette. On doit supposer que, comme toute bonne épouse, elle s'est formée au caractère de son mari, car elle rit de bon cœur au récit de sa conversation avec Guillaume : elle récite à ce propos la fable du Corbeau et du Renard, qu'il n'est peut-être pas sans intérêt de lire dans ce langage naïf du vieil auteur.

Il m'est souvenu de la fable
Du Corbeau que estoit assis
Sur une croix de cinq à six
Toyses de hault, lequel tenoit
Un fromaige au bec : là venoit
Un renard qui vid ce fromaige ;
Pensa à luy : Comment l'auray-je ?
Lors se mist dessous le Corbeau.
Ha ! fist-il, tant as le corps beau,
Et ton chant plein de mélodie !
Le Corbeau, par sa cornardie,
Oyant son chant ainsi vanter,
Si ouvrit le bec pour chanter,
Et sou fromaige chet à terre ;
Et maistre Renard le vous serre
A bonnes dents, et si l'emporte.
Ainsi est-il, je m'en fais forte,
De ce drap ; vous l'avez hapé
Par blasouuer, et atrapé
En luy usant de beau langage,
Comme fist Renard du fromaige.

Mais après la joie, viennent le trouble et la réflexion. Guillaume ne peut tarder. Où est son argent ? dans l'escarcelle des plaideurs. Où est l'oie ? elle se rigole aux champs. Que faire ? Pathelin a déjà en tête son expédient. Il a résolu de se défendre par un tour de « droicte avocasserie » : il se retranchera derrière un *alibi* sans sortir de sa maison. Volci, dit-il,

Voicy qu'il nous faudra faire,
Je suis certain qu'il viendra braire
Pour avoir argent promptement.
J'ay pensé bon apointment;
Car il convient que je me couche
Comme malade sur ma couche.
Et quand il viendra vous direz :
« Ah ! parlez bas, » et gemrez
En faisant une chère fade.
« Las ! ferez vous, il est malade,
« Passé deux moys ou six semaines. »
Et s'il vous dit : « Ce sont trudaines;
« Il vient d'avecq' moy tout venant. »
— « Hélas ! ce n'est pas maintenant,
« Ferez vous, qu'il fault rigoler. »
Et le me laissez flageoler ;
Car il n'en aura aultre chose.

Guillemette se récrie d'abord à ce projet, mais ni bien haut ni bien long-temps : c'est le devoir d'une bonne femme de se soumettre. Quand Guillaume arrive, gai, riant, l'appétit aiguisé, il trouve donc Pathelin couché et sa femme qui fait triste mine. Il s'étonne, il demande comment cette maladie a pu venir si promptement :

C'est doncq' depuis soleil levant,
Car j'ay à luy parlé sans faulte.

GUILLEMETTE.

Hélas ! le pauvre chrestien
A assez de male meschance :
Unze semaines sans laschance
A esté illecq' le pauvre homme.

GUILLAUME.

Par la Feste-Dieu ! je cuydoye
Encor... Et n'avez-vous point d'oye
Au feu ?

GUILLEMETTE.

C'est très belle demande.
Ah ! sire, ce n'est pas viande
Pour malades.

Guillaume ne sait que penser. Il ouvre de grands yeux et les fixe sur le malade. Il doute. Serait-ce un autre Pathelin ? Il croit qu'on veut rire. Il prie que l'on cesse de plaisanter. Puis il se fâche, il s'emporte : « Ça, mon drap ; ça, mon argent. » Guillemette semble à bout de feindre, de nier et renier. Pendant ce temps, maître Pathelin commence sa partie, il geint, il se tourne et retourne dans son lit. Il appelle sa femme : « Un peu d'eau rose ! haussez-moi. L'esguière à boire ; frottez-moi la plante. » Peu à peu il élève le ton, il crie, il a la fièvre, le transport au cerveau, il bat la campagne : Viens-ça Guillemette,

Ah ! meschante,
Vien çà ; t'avois-je fait ouvrir
Ces fenestres ? Vien moy couvrir.
Ostez ces gents noirs, Marmata,
Carimari, Carimara.
Amenez les moy, amenez.

GUILLEMETTE.

Qu'est-ce ? Comment vous demenez
Estes vous hors de vostre sens ?

PATHELIN.

Tu ne vois pas ce que je sens.
Voylà un moine noir qui vole.
Prens le, baille luy une estole.
Au chat ! au chat ! comment il monte !

Dans la comédie de Brueys, Pathelin parle latin ; il sait sa mythologie : il voit en son délire la nymphe Calypso dans sa grotte ; c'est un lettré. Dans la vieille farce, il ne dit que de grosses sottises, mais il les dit avec verve : il parle en cinq ou six patois, en limousin, en picard, en normand, en

breton, et avec une volubilité qui étourdit à la fin le pauvre drapier.

LE DRAPIER.

Il s'en va : comment il guargouille !
Mais que diable est-ce qu'il barbouille ?
Sainte Viergel comme il barbote !
Par le corps ! il barbelote
Ses motz tant qu'on n'y entend rien.
Il ne parle pas chrestien,
Ne nul langaige qui apere...
Par mon serment ! il se mourra
Tout parlant. Comment il escume !
Véez vous pas comme il jette escume
Hautement, la divinité !

GUILLEMETTE.

Or s'en va son humanité,
Et demoureray pauvre et lasse.

Guillaume a sérieusement peur : il ne veut pas voir mourir cet homme ; il s'excuse de sa méprise.

Pardonnez-moy ; car je vous jure
Que je cuydois, par ceste âme,
Qu'il eust mon drap. A Dieu, dame
Pour Dieu qu'il me soit pardonné.

Et il s'échappe tout attristé, et Pathelin et sa femme de rire et de se féliciter l'un l'autre. Mais on frappe de nouveau. Serait-ce encore Guillaume ? Par grand miracle, c'est un plaideur ; c'est Thibault l'Aignelet, berger de son métier : il a été ajourné devant le juge par son maître (qu'il ne nomme point) pour avoir tué les brebis confiées à sa garde sous prétexte qu'elles seraient mortes de la clavelée. Le délit est constant ; Aignelet a été surpris en flagrant délit : dix témoins déposeront au besoin qu'il a tué et mangé plus de trente brebis bien saines ; sa cause est détestable. Sois tranquille, lui dit Pathelin, tu auras ta cause bonne,

Et fust-elle la moytié pire,
Tant mieux vault.

Il conseille à Aignelet de ne point chercher à se défendre : on l'envelopperait, il se contredirait, il serait perdu. Il ne devra répondre soit au juge, soit à la partie adverse, soit à lui-même Pathelin pendant la plaidoirie, qu'en imitant le bêlement de ses bêtes. Aignelet goûte le stratagème et promet qu'il ne se laissera pas tirer une seule parole de la gorge.

PATHELIN.

Par saint Jean, ainsi sera prins
Ton aversaire par la moue.
Mais aussi fay que je me louë,
Quand ce sera fait, de la paye.

LE BERGER.

Mon seigneur, si je ne vous paye
A vostre mot, ne me croyez
Jamais.

Pathelin insiste sur cette question importante du paiement :

Nostre-Dame, inoquin moquat,
Si tu ne payes largement.

LE BERGER.

Dieu ! à vostre mot, vrayement.
Mon seigneur, n'en faites nul doute.
. . . Je ne vous paieray pas en solz,
Mais en bel or à la coronne.

Bien, se dit Pathelin, j'aurai au moins de lui un écu ou deux pour ma peine.

L'heure de l'audience arrive. Aignelet s'y rend d'un côté, Pathelin de l'autre. Le juge est sur son siège : on appelle la cause ; mais, foin de la rencontre ! le maître du berger,

c'est Guillaume. Pathelin va être reconnu. Fuira-t-il ? il est trop tard ; c'est s'accuser. Il fait donc contre fortune bon cœur et se couvre de sa main le visage.

LE JUGE.

Comment vous tenez la main haulte !
A vous mal aux dents, maistre Pierre ?

PATHELIN.

Ouy, el' me font telle guerre,
Qu'onques mais ne senty telle raige.
Je n'ose lever le visaige.

Pour le coup, Guillaume est sûr de son fait. C'est la voix, c'est la figure de son fripon. Il se récrie Il lui demande son



(L'avocat Pathelin et le berger Aignelet. — Dessin de J.-J. GRANDVILLE.)



(Fac-simile d'une gravure sur bois de l'édition de 1564.)

drap, il veut lui intenter un procès ; mais le juge le presse d'exposer sa plainte contre Aignelet. L'honnête drapier commence et tout d'abord se trouble, il confond le vol du drap avec le vol des moutons, il mêle la bergerie et la dra-

perie ; le juge n'y comprend rien, le rappelle sans cesse à ses moutons (d'où le proverbe). Enfin, ne pouvant tirer de lui aucune parole à son sens raisonnable il veut interroger Aignelet :

LE JUGE.
Vien çà, dy.
LE BERGER.
Bée!
LE JUGE.
Voicy angoisse.
Quel bée est-ce cy? Suis-je chèvre?
Parle à moy.

LE BERGER.
Bée!
LE JUGE.
Sauglante fièvre
Te doint Dieu, et te moques-tu?
PATELIN.
Croyez qu'il est fol, ou testu,
Ou qu'il cuyde estre entre ses bêtes.

De ce moment, la confusion redouble. Le drapier continue à s'embrouiller de plus en plus fort dans ses deux plaintes; il enchevêtre tout, l'oie, les moutons, le drap, le moine volant, la clavelée, feu son père: de son côté, le berger bêle, le juge se donne au diable, et, au milieu de tout ce vacarme, maître Pathelin plaide, déclame de tous ses poumons, fait du pathétique.

Ah! sire, le ferez vous pendre
Pour six ou sept bestes à laine?
Au moins reprenez vostre aleine;
Ne soyez pas si rigoureux
Au pauvre berger douloureux.

Le juge étourdi, ennuyé, touché, irrité, s'agite sur son siège, apostrophe l'un, apostrophe l'autre, et en somme décharge toute sa colère sur Guillaume qui ne sait ce qu'il dit, qui ose accuser un avocat et traduire en justice un pauvre idiot: c'est d'une méchanceté indigne!

Vous monstrez bien qui vous estes,
Sire, par le sang Nostre Dame...
Je l'absoulz de votre demande,
Et vous défends le procéder.

Après cette belle sentence, le juge essuie son front, lève la séance et invite maître Pathelin à souper avec lui.

On se fait aisément une idée de la colère de Guillaume. Peu s'en faut qu'il n'étrangle Pathelin, en dépit de sa toge; mais Pathelin fait encore si ferme et si fière contenance que le doute renaît dans l'esprit de Guillaume.

Ah! je vois voir en vostre hostel,
Par le sang bieu! si vous y estes.
Nous n'en débatrons plus nos testes
Icy, si je vous trouve là.

PATELIN.
Par Nostre Dame! c'est cela.
Par ce point le scaurez vous bien.

Une seule scène reste encore: c'est celle que représente notre gravure. Jusque là tout a été aux souhaits de maître Pathelin. Mais il faut qu'à la fin il soit puni. Le trompeur doit être trompé. Il s'attend à être payé: il le sera avec la monnaie dont il paie les autres. Son conseil à Aignelet tournera contre lui. Voyez-le s'approchant d'Aignelet, le sourire sur les lèvres, la main tendue:

PATELIN.
Vien çà, vien;
Ta besogne est-elle bien faite?

LE BERGER.
Bée

PATELIN.
Ta partie est retraite;
Ne dy plus bée, il n'y a force.
Luy ai-je baillé belle estorse?
T'ay-je point conseillé à poinct?

LE BERGER.
Bée!
PATELIN.
Hé dea, on ne t'orra point:
Parle hardiment, ne te chaïlle

LE BERGER.
Bée!
PATELIN.
Il est jà temps que je m'en aille.
Paye-moy.

LE BERGER.
Bée!
PATELIN.
Quel bée! il ne le fault plus dire.
Paye-moy bien doucement.

LE BERGER.
Bée!
PATELIN.
Est-ce moquerie?
Par mon serment! tu me payeras,
Entends-tu, si tu ne t'envoles.
Çà, argent.

LE BERGER.
Bée!
PATELIN.
Tu te rigoles.
... Comment, n'en auray-je autre chose?

LE BERGER.
Bée!
PATELIN.
Maugrebieu! ai-je tant vescu,
Qu'un berger, un mouton vestu
Un vilain paillard me rigole?

LE BERGER.
Bée!
PATELIN.
Par saint Jean! tu as bien raison;
Les oysons mainent les oyes paistre.
Or enidois estre sur tous maistre
Des trompeurs d'icy et d'ailleurs,
Et un berger des elamps me passe.

On croit que cette farce de *Maistre Pierre Pathelin*, qui a tant diverti nos ancêtres, a été composée vers 1470 par Pierre Blanchet, et imprimée pour la première fois à Paris, chez Simon Vostre. Il en parut ensuite une édition latine, faite par Reuchlin sous le nom d'*Alexander Connibertus*. Cette édition était pleine de fautes. Le neveu du traducteur en publia une seconde gothique, en petit in-12 sur vélin, imprimée chez Guillaume Eustache avec privilège de Louis XII, datée du 6 septembre 1512. Depuis cette époque on compte plusieurs éditions: celle que nous avons sous les yeux, et qui est ornée de gravures sur bois, est de 1564; elle a pour titre: « *Maistre Pierre Pathelin*, de nouveau reueu et mis » en son naturel. — A Paris, pour Estienne Groulleau. »

On s'étonne et on regrette que l'excellent fond comique de cette farce n'ait point tenté Molière, et qu'il n'en ait point pris occasion de faire une satire vigoureuse et divertissante contre les maîtres Patelins de son temps. Mais cet impitoyable railleur des médecins a épargné les avocats. Il n'était pas arrêté, sans doute, par le souvenir des études de droit qu'il avait faites à Orléans: il semble qu'au contraire la répugnance qu'il s'était sentie pour la pratique du palais eût dû stimuler sa verve comique contre la robe. Il a d'ailleurs assez montré qu'il n'eût pas été embarrassé pour traiter le sujet, par cette seule scène si amusante où Scapin, voulant détourner le vieil Argante de plaider, l'épouvante en ouvrant sous ses yeux le gouffre dévorant de la chicane: « Hé! monsieur, sauvez-vous de cet enfer-là. C'est être » damné dès ce monde que d'avoir à plaider; et la seule

» pensée d'un procès serait capable de me faire fuir jus-
» qu'aux Indes. »

On pourrait supposer que Molière fut détourné de la pensée de mettre en scène les avocats par le succès des *Plaideurs*. Mais la comédie des *Plaideurs*, qui n'eut d'ailleurs qu'une médiocre fortune, ne fut représentée qu'en 1668, cinq ans avant la mort de Molière, et dès 1665, dans *l'Impromptu de Versailles*, notre grand comique avait indiqué différents sujets à traiter en comédie, et il n'y est point question d'avocats.

Regnard ne fut pas séduit davantage par la farce de Pathelin, qui se trouva ainsi abandonnée à un comique de second ordre.

Pasquier, dans ses *Recherches sur la France*, liv. vii, chap. 55, écrit : « Ne vous souvient-il point de la réponse que fit Virgile à ceux qui lui improprioient l'étude qu'il employoit en la lecture d'Ennius, quand il leur dit qu'en ce faisant il avoit appris à tirer l'or d'un fumier? Le semblable m'est arrivé n'a guères aux champs, où étant destitué de compagnie, j'ai trouvé sans y penser la farce de maître Pierre Pathelin, que je lus et relus avec tel contentement, que j'oppose maintenant cet échantillon à toutes les comédies grecques, latines et italiennes. . . . Nos ancêtres trouvèrent ce maître Pierre Pathelin avoir si bien représenté le personnage pour lequel il étoit introduit, qu'ils mirent en usage ce mot *patelin* pour signifier celui qui par beaux semblants enjauloit; et de lui firent ceux *patelineur* et *patelinage*, pour même sujet. »

Ce fut la lecture de ce passage de Pasquier qui donna l'idée à l'abbé Brueys d'arranger *Maître Pathelin*; sa comédie fut représentée en 1706 sur le Théâtre-Français. Par malheur, Brueys n'avait que de l'esprit; la force comique lui manquait, aussi bien que cette puissante raison qui rend les pièces de Molière immortelles. Au lieu de s'inspirer de la vieille ébauche du quinzième siècle pour en composer un tableau satirique où son siècle eût été obligé de se reconnaître, il s'est contenté de retracer, avec un peu plus de correction et de convenance dans le style, l'œuvre originale, ne touchant le fond que pour l'accommoder au goût et aux habitudes scéniques de son temps.

CORRESPONDANCE

DE BERNOULLI ET DE LEIBNITZ

SUR LES ANIMAUX DES PLANÈTES.

Il est curieux de voir l'esprit géométrique, si profondément différent, au moins en apparence, de l'esprit poétique, ouvrir lui-même les portes à l'imagination. C'est cependant ce qui arrive quelquefois par la seule hardiesse qu'il donne aux conséquences. En voici un exemple singulier. Le célèbre mathématicien Jean Bernoulli écrit à Leibnitz :

« Je crois, devriez-vous en rire, qu'il peut exister dans la nature d'autres animaux qui soient en grandeur aussi supérieurs à nous et à nos animaux ordinaires, que nous et nos animaux ordinaires sommes supérieurs aux animalcules microscopiques, et qui nous observent dans notre monde avec leurs microscopes, comme nous observons cette multitude infinie d'animalcules avec les nôtres. Je vais plus loin, et je dis qu'il peut exister encore des animaux incomparablement plus grands que ceux-ci; et je pose autant de degrés en montant que j'en ai trouvé en descendant : car je ne vois pas, pour parler maintenant sérieusement, pourquoi nous et nos animaux devrions constituer le degré le plus élevé; parce qu'il est clair que des animalcules incomparablement plus petits que nous pourraient aussi se flatter qu'eux et la goutte de liqueur dans laquelle ils habitent constituent tout l'univers, s'ils avaient une âme intelligente, en sorte qu'ils pussent railler sonner. Accordez ou du moins imaginez qu'un petit grain de poivre dans lequel on aperçoit pareillement, à la faveur

du microscope, des mille milliers d'animalcules, ainsi que le témoigne Leuwenhoek et que je m'en suis assuré par mes propres yeux; imaginez, dis-je, que ce petit grain de poivre ait ses parties proportionnelles en tout aux parties de ce monde, c'est-à-dire son soleil, ses étoiles fixes, ses planètes avec leurs satellites, sa terre avec ses montagnes, ses campagnes, ses forêts, ses rochers, ses fleuves, ses lacs, ses mers et ses divers animaux; croyez-vous que les habitants de ce petit grain de poivre, ces *pipéricoles*, qui apercevraient tous les objets sous le même angle de vision, et par conséquent sous la même grandeur avec laquelle nous voyons les nôtres, ne pourraient pas penser que hors de leur grain il n'existe rien, par le même droit que nous pensons que notre monde renferme toutes choses? Car, je vous le demande, quelle raison ou quelle expérience auraient-ils qui leur persuadât le contraire, et qui fit connaître à ces pauvres petits animaux qu'il existe un autre monde incomparablement plus grand que le leur, avec des habitants qui sont pareillement incomparablement plus grands qu'eux? Or, si ces *pipéricoles* sont hors d'état de savoir cela, quel est donc parmi nous autres celui qui sait si tout notre monde visible n'est peut-être pas un grain par rapport à un autre monde incomparablement plus grand? »

Leibnitz, en répondant à Jean Bernoulli, loin de traiter cette proposition en plaisanterie, et d'en rire, comme le craignait ce grand géomètre, lui déclare que sur cet article il pense entièrement comme lui.

« Je ne crains point d'avancer, dit-il, qu'il y a dans l'univers des animaux qui sont en grandeur autant au-dessus des nôtres que les nôtres sont au-dessus des animalcules qu'on ne découvre qu'à la faveur du microscope; car la nature ne connaît point de termes. Réciproquement, il peut et même il doit se faire qu'il y ait dans de petits grains de poussière, dans les plus petits atomes, des mondes qui ne soient pas inférieurs au nôtre en beauté et en variété. »

On voit que Leibnitz est même beaucoup plus affirmatif à cet égard que son correspondant. Il se plaisait, en effet, à rêver des mondes d'une dimension incomparablement moindre que le nôtre, et dans lesquels les êtres, après s'être dépouillés par la mort des corps que nous leur voyons, auraient été courir une nouvelle vie. Il serait trop long de développer ici ce vaste système, qui dans son temps a tant occupé les philosophes. Je me borne à dire en deux mots que les êtres, dans ces mondes-là, n'auraient plus eu pour corps que de simples atomes. La chose poussée à cette extrémité, bien que se coordonnant parfaitement avec tout un système métaphysique, est sans doute une chimère. Sur cette théorie indiquée par Leibnitz, dans sa réponse à Bernoulli, ce dernier répliqua :

« Je ne suis pas surpris que vous entriez dans mon sentiment, quand je conjecture qu'il y a dans le monde des animaux qui en grandeur sont aux nôtres ce que les nôtres sont aux animalcules du microscope; car tout l'univers n'est à vos yeux qu'un assemblage d'animaux. Mais je prends la chose plus à la lettre, et je crois que ces animaux, incomparablement plus grands que nous et nos animaux, sont des animaux dans le sens vulgaire, ayant un corps ou des membres semblables aux nôtres, ou quelque chose d'analogue à leur place; et que parmi ces animaux il en est qui ont l'intelligence ou l'usage de la raison, c'est-à-dire qui sont hommes. Mais véritablement je suis étonné de vous entendre dire que l'âme en mourant est transférée dans un monde incomparablement plus petit que celui où elle a vécu, et que la mort n'est qu'une diminution de l'animal. Cela ressemble, en quelque sorte, à la métempsychose de Pythagore. »

Ce point de la réplique de Bernoulli toucha Leibnitz. Dévot au christianisme comme il l'était, il ne voulut point encourir de reproches à cet égard. Il écrivit donc une nou-

velle lettre au géomètre bâlois pour lui faire remarquer que, dans son système sur les *entéléchies*, il n'avait parlé que de possibilités; qu'il ne s'agissait d'ailleurs, dans sa pensée, que des âmes des animaux sur lesquelles il n'y avait rien de réglé par la foi, et non point des âmes raisonnables. « Moi aussi, dit-il, j'admettrai volontiers qu'il existe des » animaux dans le sens ordinaire, incomparablement plus » grands que les nôtres; et j'ai dit quelquefois en badinant » qu'il y a peut-être quelque monde semblable au nôtre qui » sert d'horloge de poche à quelque énorme géant... Mais » je ne vais pas au-delà de la possibilité; ce n'est pas la » *métempsychose*, ou le passage de l'âme dans un nouvel » animal, que je soutiens, mais la *métamorphose* du même » animal. Au reste, quand j'ai parlé de l'origine de l'âme » et des révolutions de l'animal, j'ai protesté formellement » que je n'entendais point du tout parler de l'origine et de » l'état de l'âme raisonnable, et que le règne de la Grâce » avait des lois particulières, distinguées des lois par lesquelles est gouverné le règne de la nature. »

La correspondance de Leibnitz avec Jean Bernoulli a été imprimée à Lauzanne en 1743, en 2 vol. in-4°, sous le titre de *Commercium philosophicum Joannis Bernoulli et G.-G. Leibnitzii*. Cette partie importante de l'œuvre de

Leibnitz n'a point été comprise dans la collection publiée par Dutens en 6 vol. in-4°.

USAGE DES MIROIRS DANS LA TOILETTE.

C'est au dix-septième siècle surtout que l'usage des miroirs dans la toilette des dames devint très à la mode. Non seulement elles avaient de petits miroirs ronds incrustés en quelque sorte dans leurs éventails, mais même elles en portaient à leur ceinture de richement encadrés, et souvent d'un très grand prix. Cette mode fut portée à un tel degré de luxe que la chaire s'en occupa pour la condamner. Bien des siècles auparavant, et du temps de Charlemagne, le clergé lui-même, cédant à l'influence de la mode, avait adopté l'usage des miroirs. Les religieux de l'ordre de Saint-Martin de la Tour en portaient jusque sur leurs souliers, afin de pouvoir, dit un vieux chroniqueur, toujours contempler la beauté de leur costume.

PÊCHE AU BALANCIER.

La pêche au balancier se pratique dans presque toutes les rivières de l'Inde. C'est à Cochlin, côte du Malabar, qu'elle



(Manufacture de Sèvres. — La Pêche au balancier, peinture sur porcelaine par Garneray. — Dessin de GARNERAY.)

est la plus abondante : les appareils nécessaires pour cette pêche y sont très nombreux, tant en amont qu'en aval de la ville, mais particulièrement en aval.

Outre le mécanisme assez ingénieux de ces pêcheries, ce qui étonne le plus les Européens, c'est de voir une quantité vraiment incroyable d'oiseaux de toute grosseur et d'espèces variées s'abattre dans les filets malgré les efforts des naturels placés en surveillance sur les *bigues*, et de ceux qui sont en bas, tous armés de manière à repousser leurs attaques.

Cette pêche, qui se fait la nuit comme le jour, est bien pénible, et là comme ailleurs les pêcheurs sont toujours plus à plaindre que les autres navigateurs. Malgré cela leur nombre est très considérable, parce que si leur industrie ne

leur procure que le strict nécessaire, au moins la multitude de sectes religieuses et de castes qui ne mangent pas de viande de boucherie leur assure un travail journalier et indéfini.

Le poisson le plus commun dans cette rivière tient à la fois de la carangue et du maquereau, mais sa taille atteint à peine celle du hareng.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

PORTRAIT DE MADAME LEBRUN, PEINTRE, D'APRÈS ELLE-MÊME.



Louise-Elisabeth Lebrun naquit à Paris, en 1755, d'un peintre de portraits peu connu, nommé Vigée, qui lui enseigna les premiers éléments de son art. Privée, jeune encore, de son appui, elle entra dans l'atelier de Joseph Vernet, et sa réputation, quoiqu'elle fût à peine âgée de seize ans, commença bientôt à s'établir. Son mariage avec Lebrun, célèbre appréciateur de tableaux et peintre lui-même, vint ensuite la mettre à même de perfectionner son goût. C'est à cette époque, en 1785, qu'elle exposa au salon plusieurs sujets allégoriques et mythologiques, entre autres : Vénus liant les ailes de l'Amour, et la Paix ramenant l'Abondance, tableaux qu'elle composa pour sa réception à l'Académie. Cependant le genre où elle excellait particulièrement était le portrait; aussi ne tarda-t-elle pas à s'y adonner exclusivement. La reine, Monsieur, Madame, le dauphin, la dauphine, les personnages les plus marquants de la cour de Louis XVI, ont tour à tour posé devant son chevalet. Elle venait de terminer, en 1789, les portraits des deux ambassadeurs de Tippoo-Saïb, Mohammed Dervisch-Kam et Mohammed Usman-Kam, envoyés par leur souverain pour réclamer l'appui et les secours de la France, quand elle se crut obligée de quitter sa patrie par suite des événements politiques. Madame Lebrun se rendit alors en Italie. Naples et Florence, Rome et Parme, sont les villes où elle fit le plus long séjour. Recevant partout l'accueil le plus honorable, elle laissa dans presque toutes ces villes quelque souvenir de ses talents, à Naples particulièrement, où elle acheva deux portraits de la fameuse lady Hamilton. Après avoir ainsi parcouru l'Italie, madame Lebrun visita Vienne, Berlin et Saint-Petersbourg, d'où elle envoya même, pour faire partie de l'exposition, le portrait de sa fille et une Sibylle. C'était en 1797. Déjà, en 1794, J.-B.-P. Lebrun, son mari, avait publié un Mémoire dans lequel il cherchait à prouver qu'aux termes de la loi, madame Lebrun, étant allée en pays étrangers se livrer à la culture des arts, ne devait pas être inscrite, comme on l'avait fait, sur la liste des émigrés. Il paraît néanmoins que sa rentrée en France n'eut lieu qu'après la restauration. Depuis cette époque, elle a fort peu travaillé. On cite cependant : Amphion jouant de la lyre, tableau qui fut exposé au salon de 1817; le portrait de madame de Staël en Corinne; et celui de la duchesse de Berry, qui parut à l'exposition de 1825. Londres, où elle alla ensuite se fixer quelque temps, possède plusieurs tableaux d'elle, au nombre desquels se remarque le portrait du prince de Galles. A Berlin, elle avait précédemment peint le portrait de Poniatowski; à Saint-Petersbourg, ceux des grandes duchesses Alexandrine et Hélène, et de l'impératrice Marie. Aussi est-il peu de gloires qu'on puisse à plus juste titre appeler européennes. Tous les pays possèdent des ouvrages de madame Lebrun, et tous se sont plu à rendre justice à son talent. Nommée d'abord membre de l'Académie française de peinture, plus tard de celle de Rouen et de celle de Vaucluse, elle le devint successivement de celles de Bologne, de Parme, de Saint-Luc à Rome, de Berlin, et de Saint-Petersbourg.

Aujourd'hui madame Lebrun, dans une modeste retraite qu'elle s'est choisie à Paris, jouit de l'aisance que lui ont procurée ses talents, entourée de l'estime et de l'amitié de tous ceux qui la connaissent.

On possède en France plusieurs portraits de cette femme distinguée, peints par elle-même; elle s'y est représentée tantôt seule, tantôt accompagnée de sa fille, et presque toujours la palette à la main. Celui que nous reproduisons a été gravé par Muller.

Par une exception honorable, dont nous ne connaissons qu'un second exemple, le portrait de Joseph Vernet par madame Lebrun figure, au milieu des tableaux des anciens maîtres, dans la galerie du Louvre, où les œuvres des artistes vivants ne sont pas admises.

LES SEPT SAGES DE LA GRÈCE.

(Deuxième article. — Voy. p. 234.) —

SOLON.

Solon était le fils d'un homme de peu de fortune qui descendait du roi Codrus. Sa mère était cousine de Pisistrate. Pendant sa jeunesse, il suivit la carrière du commerce, et il voyagea à la fois dans le dessein de trafiquer et dans celui de connaître et de s'instruire. Le commerce était alors en grand honneur; « il ouvrait, dit Plutarque, des communications utiles avec les nations étrangères, procurait des alliances avec les rois, et donnait une grande expérience. » Il paraît que Solon sut mettre à profit assez rapidement tous ces avantages; il devint riche, estimé, célèbre. Au retour de ses voyages, il fut frappé de nombreux abus dans les coutumes d'Athènes, et il prit à cœur de les réformer par ses conseils et par son exemple. Il s'était adonné à la poésie d'abord pour son amusement; il s'appliqua bientôt à mettre en vers des maximes philosophiques, des exhortations aux Athéniens, des censures contre ce qui lui paraissait blâmable. La considération qu'il acquit par son mérite éminent, par son patriotisme et sa sagesse, lui donna une grande autorité dans les affaires publiques. Ce fut, comme l'on sait, non seulement à ses avis, mais à son habileté et à son courage comme chef, que les Athéniens durent de se rendre maîtres de Salamine, qu'ils avaient renoncé à disputer aux Mégariens, et qu'ils n'occupèrent, du reste, que peu de temps.

A la suite de longues dissensions qui avaient réduit Athènes à un état misérable, Solon fut élu archonte aux acclamations des riches et des pauvres, et chargé de faire des lois de pacification. On lui proposa même le titre de roi; il refusa; il répondit à ses amis que la tyrannie était un beau pays, mais qui n'avait point d'issue. Dans ses poésies, il dit à ce sujet :

Si je n'ai point voulu, tyran de ma patrie,
En usurpant ses droits, voir ma gloire flétrie,
Je ne m'en repens point : par ce noble refus,
J'ai de tous les mortels surpassé les vertus.

Sa première ordonnance portait que toutes les dettes qui subsistaient seraient abolies ou réduites, et qu'à l'avenir les engagements pécuniaires ne seraient plus soumis à la contrainte par corps; auparavant, les débiteurs pouvaient devenir les esclaves de leurs créanciers. Cette mesure mécontenta d'abord les riches qui perdaient ainsi leurs créanciers, et les pauvres qui espéraient le partage égal des biens. Toutefois les Athéniens ne tardèrent pas à reconnaître l'utilité de cette loi. Les riches firent en commun un sacrifice qu'ils appelèrent le sacrifice de la décharge, confirmèrent à Solon le titre de législateur, et lui confièrent le soin de réformer le gouvernement. Ils lui conférèrent dans ce but un pouvoir si illimité, qu'il se trouva maître des charges, des assemblées, des délibérations et des jugements; qu'il pouvait nommer tous les officiers publics, régler leurs revenus, leur nombre, la durée de leur administration, et révoquer ou confirmer à son gré tout ce qui avait été fait avant lui.

Il commença par abroger les lois de Dracon, qui prononçaient la peine de mort pour presque tous les délits. Il divisa les citoyens en plusieurs classes, suivant leurs revenus; les plus pauvres n'eurent que le droit de voter dans les assemblées et dans les jugements, droit qui acquit dans la suite une importance de plus en plus considérable.

Solon dit dans ses poésies :

Le peuple a par mes lois nu crédit suffisant;
J'ai voulu qu'il ne fût ni faible, ni puissant.

Il permit à tout Athénien de prendre la défense d'un citoyen insulté, et de poursuivre l'agresseur en justice. Il établit le sénat de l'Aréopage, et le composa de ceux qui avaient

rempli les fonctions d'archonte; plus tard il créa une seconde assemblée, composée de quatre cents membres, dans laquelle on discutait les affaires avant de les porter à l'assemblée générale.

Une des lois de Solon notait d'infamie tout citoyen qui, dans une sédition, ne se déclarait pour aucun parti.

Parmi ses autres lois on remarque celles qui défendaient de dire du mal des morts, qui autorisaient les citoyens sans enfants à disposer de leurs biens comme ils voudraient, qui déshonoraient ceux qui refusaient de pourvoir à la subsistance de leurs parents, mais qui dispensaient un fils de nourrir son père quand celui-ci ne lui avait pas fait apprendre un métier.

Il ne donna d'autorité à toutes ses lois que pour cent ans, et les fit écrire sur des rouleaux de bois en forme d'essieux, qui tournaient dans des cadres où ils étaient enchâssés. Il demanda ensuite aux Athéniens un congé de dix ans, et s'embarqua pour l'Égypte : il espéra que ce temps-là suffirait pour accoutumer les Athéniens à ses lois. Après l'Égypte, il visita Cypré où il contribua à fonder une ville. Plutarque rapporte qu'il se rendit aussi à Sardes, où Crésus l'avait appelé. Quand il revint à Athènes, il trouva que trois partis s'étaient formés parmi les citoyens : malgré ses efforts pour ramener la concorde et conserver la liberté, Pisistrate, qu'il avait beaucoup aimé, se fit tyran d'Athènes. La conduite de Solon, dans ces événements, fut très noble et très courageuse. Une fois sûr du pouvoir, Pisistrate chercha à se concilier son amitié, et obtint seulement de lui quelques conseils. Solon mourut très âgé; pendant ses dernières années il se livra presque exclusivement à la poésie. Il avait formé le plan d'un poème sur les Atlantides : Platon, qui descendait d'un frère de Solon, entreprit d'exécuter ce plan; mais la mort l'empêcha de l'achever.

Maximes et paroles attribuées à Solon.

— Rien de trop

— Les courtisans ressemblent à ces jetons dont on se sert pour compter; ils changent de valeur au gré de celui qui les emploie.

— Bien des méchants s'enrichissent, bien des hommes vertueux languissent dans la misère. Voudrais-je donner la vertu pour les trésors du méchant? Non sans doute; je puis conserver mon cœur dans toute sa pureté, les richesses changent tous les jours de maîtres.

— Ne donne pas à tes amis les conseils les plus agréables, mais les plus avantageux.

— Solon avait perdu son fils et le pleurait. On lui représenta qu'il ne pouvait lui faire aucun bien par ses larmes. « C'est pour cela même que je pleure, » répondit-il.

— « Sage Athénien, lui disait Crésus, ma fortune te paraît donc bien peu de chose, puisque tu ne daignes même pas me comparer à de simples citoyens? — Crésus, répondit le sage, pourquoi m'interroger sur les prospérités humaines, moi qui sais combien la fortune est envieuse et changeante? Dans un long espace d'années on voit bien des choses qu'on n'aurait pas voulu voir, ou souffrir bien des maux qu'on n'aurait pas voulu supporter. Je vois que vous possédez de grandes richesses, que vous réglez sur des peuples nombreux; mais puis-je vous appeler heureux si j'ignore quelle sera la fin de votre carrière? Si la fortune n'accorde pas au riche de terminer heureusement sa vie, il n'est pas plus heureux avec tous ses trésors que le pauvre qui gagne chaque jour de quoi vivre. Combien ne trouve-t-on pas de mortels opulents qui sont en même temps malheureux? Mais on trouve aussi des hommes qui vivent contents dans la médiocrité. Il est impossible au même homme de rassembler en lui tout ce qui fait le bonheur. Un seul pays ne réunit pas les productions de toutes les espèces; il en a quelques unes, il lui en manque d'autres, et le meilleur de tous est celui qui en rassemble le plus.

De même un seul homme ne possède pas tous les avantages; il jouit de quelques uns, d'autres lui sont refusés; mais celui qui a constamment le plus grand nombre et qui termine heureusement sa vie, voilà l'homme que j'appelle heureux. Combien de mortels les Dieux n'ont comblés de toutes les faveurs de la fortune que pour les plonger ensuite dans la dernière des calamités! »

— La maison la plus heureuse est celle qui ne doit pas ses richesses à l'injustice, qui ne les conserve point par la mauvaise foi, à qui les dépenses ne causent pas de repentir.

— La ville la mieux policée est celle où tous les citoyens sentent l'injure qui a été faite à l'un d'eux, et en poursuivent la réparation aussi vivement que celui qui l'a reçue.

— Il se commettrait peu de crimes si les témoins de l'injustice n'en étaient pas moins indignés que les malheureux qui en sont les victimes.

— La société est bien gouvernée quand les citoyens obéissent aux magistrats, et les magistrats aux lois.

— Redonne la volupté, elle est mère de la douleur.

— La probité est plus fidèle que les serments.

— Ne te hâte ni de faire des amis nouveaux, ni de quitter ceux que tu as.

— Tant que tu vivras, cherche à t'instruire : ne présume pas que la vieillesse apporte avec elle toute la raison.

FORMES SINGULIÈRES DES ROCHERS.

(Voy. 1840, p. 363, et 1841, p. 217.)

III.

On sait que la plupart des terrains de l'enveloppe de la terre sont arrangés par lits uniformément étagés les uns au-dessus des autres. C'est la conséquence de ce que ces matières ont été primitivement déposées dans le sein des eaux, ainsi que l'attestent les coquilles et les autres débris d'animaux aquatiques que leur masse renferme. Aussi voit-on que dans les endroits où ils se montrent à découvert, ces terrains forment souvent de longues bandes horizontales, comme il convient en effet à des couches de sédiment. Ils présentent même nécessairement cette apparence toutes les fois qu'ils n'ont été soumis à aucune cause de dislocation, car des matériaux qui se réunissent au fond de l'eau tendent toujours naturellement à l'horizontalité. Cette disposition uniforme s'observe non seulement dans les carrières où l'on exploite la pierre, la marne ou le sable à ciel ouvert, mais jusque dans l'intérieur des mines les plus profondes. Il en résulte donc un caractère de régularité dont il est impossible de ne pas être frappé lorsque les escarpements où la roche vient à jour sont plans et bien unis; mais dès que l'œil en est prévenu il est aisé de suivre jusque dans les déchirures les plus compliquées les traces de cette loi (fig. 1).

Il n'arrive cependant pas toujours que les lits soient horizontaux. Très fréquemment, par l'effet des anciens bouleversements du globe, les couches ont perdu leur position primitive, et se trouvent inclinées toutes en masse, soit d'un côté, soit de l'autre, selon le sens dans lequel, par suite des révolutions souterraines, elles ont été soulevées ou se sont au contraire enfoncées. Il se voit même quelquefois que la dislocation les renversant tout-à-fait leur a fait prendre une situation verticale; et il n'y a pas à s'y méprendre, puisqu'on trouve dans cette position jusqu'à des lits de galets parsemés de coquillages. Mais que les couches soient faiblement inclinées ou qu'elles le soient beaucoup, si originairement elles ont été déposées régulièrement, dans ce cas-ci encore leur régularité, à part de rares exceptions, se conserve et se laisse apercevoir dans les lignes générales des escarpements non moins clairement que dans le cas de l'horizontalité (fig. 2).

Ainsi des couches horizontales ou inclinées, mais planes,

telle est la constitution la plus ordinaire des rochers. Des fissures plus ou moins nettes, plus ou moins nombreuses, les découpent en divers sens et donnent à leurs escarpements les figures particulières qu'ils présentent. La différence de solidité des diverses couches, en raison de laquelle les unes, par l'effet du temps, se détruisent et se creusent, tandis que les autres demeurent en relief, augmente encore la complexité de ces saillies de la croûte terrestre. Mais

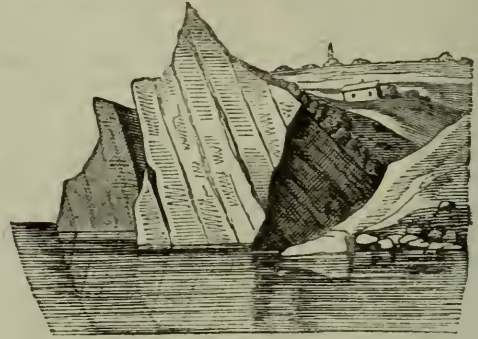


(Fig. 1. Escarpements par couches de niveau.)

est de la nature que tous les grands peintres ont toujours eu soin de respecter.

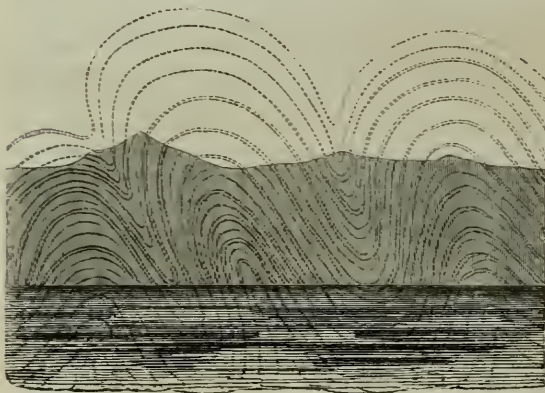
Ce n'est pas dire cependant que la ligne droite ait place dans tous les rochers. Il y a d'abord toute une classe de terrains qui, n'étant pas stratifiés (tels sont presque tous ceux qui sont dus à l'action du feu), donnent lieu à des rochers qui ne présentent d'autres lignes que des fissures irrégulières. Mais ce n'est pas tout. Il y a en outre des terrains qui, bien que stratifiés et très régulièrement, déterminent cependant des lignes absolument différentes de la ligne droite. Je veux parler des terrains contournés. Dans certains cas, en effet, les déchirures de l'enveloppe de la terre mettent à découvert des couches parfaitement régulières, mais qui, au lieu d'être planes, forment avec une symétrie remarquable, les

quelque variées que soient ces lignes, la ligne droite, pour un observateur attentif, se marque toujours, et partage les rochers en longs rubans, signe fondamental de leur origine. C'est ce que les dessinateurs de paysage ont souvent le tort de ne pas reproduire assez fidèlement. Les traits accidentels et bizarres dominent dans leurs esquisses sur les traits réguliers et essentiels, et les effacent; la singularité augmente peut-être, mais c'est aux dépens de la sévère ma-



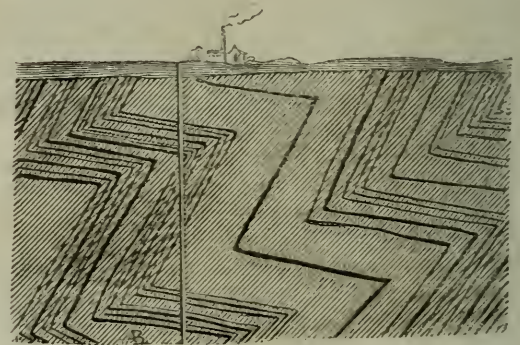
(Fig. 2. Escarpements par couches inclinées.)

ondulations les plus extraordinaires. Cette disposition n'est point rare dans les pays de montagnes, et elle communique aux escarpements, par la bizarrerie des enroulements, une physionomie quelquefois surprenante. Personne n'a voyagé dans les vallées des Hautes-Alpes sans en être frappé. Mais un des exemples les plus célèbres de ce phénomène est celui des environs de Saint Abb's Head (fig. 5), sur la côte orientale de l'Ecosse. La falaise formée par un schiste bleuâtre offre une longue série de grandes et belles couches qui s'étendent depuis son sommet jusqu'à la mer, dans laquelle on les voit s'enfoncer pour en ressortir bientôt dans le même ordre où elles y sont entrées. L'uniformité est telle, qu'après avoir dessiné une seule courbure on pourrait, en continuant les lignes, reproduire la figure du reste de la falaise sans avoir



(Fig. 3. Escarpements par couches contournées.)

eu besoin pour ainsi dire d'y regarder. Sur un espace d'environ deux lieues, la côte développe seize courbures dont les arcs sont alternativement convexes et concaves. La hauteur totale depuis le niveau de la mer varie de deux à trois cents pieds; mais cette hauteur n'est qu'une fraction de la hauteur totale que la masse des couches a dû nécessairement avoir. Car non seulement il est évident, comme nous venons de le dire, qu'une partie du système se continue dans la profondeur de la mer, comme on en juge en voyant chaque couche, après avoir plongé dans les eaux, en ressortir à une certaine distance, courbée en sens inverse; mais il est évident aussi que les couches qui se terminent



(Fig. 4. Coupe du terrain des environs de Mons, montrant la disposition des couches de bouille dans l'intérieur de la terre.)

actuellement au sommet de la falaise s'élevaient originairement bien au-dessus. On observe en effet qu'après s'être interrompues, elles reparaissent plus loin, tout-à-fait de la même manière que si leur partie supérieure avait été coupée et enlevée. C'est ce qu'indiquent les lignes ponctuées placées dans la figure au-dessus de la falaise, en pendant des lignes ponctuées placées au-dessous pour représenter la partie demeurée cachée dans les eaux. Cette troncature n'est pas ce qu'il y a de plus difficile à expliquer, car, de tous côtés, la surface de la terre offre des exemples de pareilles dénudations causées par les immenses torrents d'eau qui, dans ses diverses révolutions, l'ont sillonnée et profondément labou-

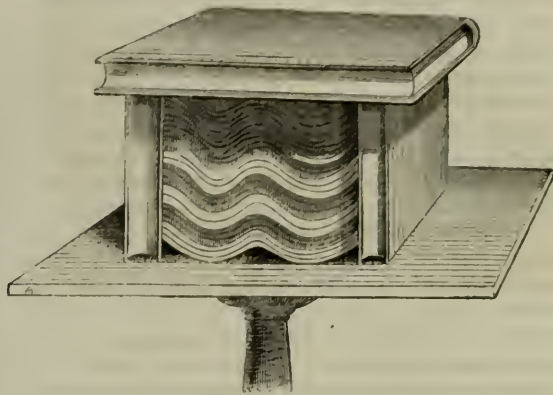
rée. Mais comment ces couches schisteuses, qui primitivement se sont déposées dans le fond de la mer, les unes au-dessus des autres et horizontalement, selon la règle commune, ont-elles pu être amenées à se reployer ainsi sur elles-mêmes? C'est là que git la singularité la plus digne d'attention et le principal problème.

James Hall, qui attirait le premier l'attention des géologues sur l'escarpement dont nous venons de parler, a cherché, par une expérience très simple et très curieuse, à en expliquer la formation. Après avoir disposé les unes au-dessus des autres, dans une situation horizontale, plusieurs couches d'argile distinguées par des couleurs et des épaisseurs différentes, et représentant les couches de Saint Abb's Head telles qu'elles durent être dans leur état primitif, il chargea ce système à sa partie supérieure d'un bon poids, et exerçant alors une pression sur les extrémités opposées, força les couches à se rapprocher dans une certaine mesure. Par le seul fait de cette pression latérale, les couches se trouvèrent ployées et contournées de manière à offrir en miniature une apparence tout-à-fait semblable à celle de la falaise. Il est donc probable que les couches qui composent celle-ci ont été soumises, à une certaine époque, à une pression analogue, et que chargées en même temps, soit par des terrains supérieurs, soit simplement par le poids de la masse aujourd'hui enlevée par la dénudation, elles ont dû, pour céder à cette action, se recourber à diverses reprises sur elles-mêmes. Il est d'ailleurs aisé de concevoir comment une pression de ce genre a pu être produite naturellement, soit par des déjections vomies de l'intérieur de la terre, et cherchant à se faire place, soit par le glissement de la masse de ces terrains dans quelque excavation souterraine trop étroite.

Le fait est qu'il ne paraît pas possible d'expliquer autrement que l'a fait James Hall ces singuliers plissements de l'enveloppe de la terre. Du reste, l'expérience de Hall peut être répétée plus facilement encore et d'une manière tout

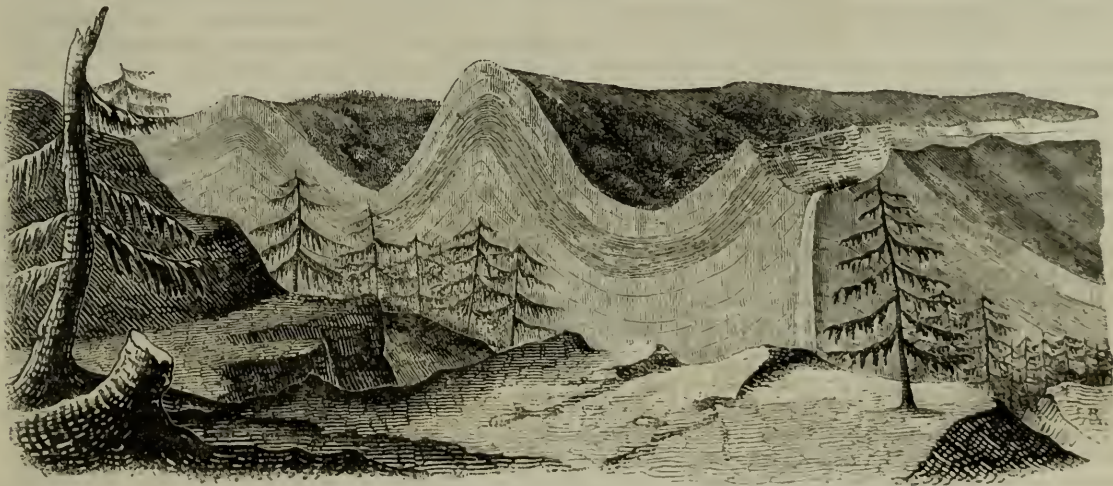
aussi démonstrative, avec quelques morceaux d'étoffe que l'on étend horizontalement sur une table, et que l'on presse ensuite latéralement après les avoir surchargés d'un gros livre. On fait ainsi en petit ce que la nature, proportionnellement à ses forces, n'a pas eu plus de peine à faire en grand (fig. 5).

Le plissement ne s'effectue pas toujours par des courbes. Dans certains cas, le terrain se trouve disloqué par zigzags.



(Fig. 5. Expérience de James Hall sur le contournement des couches.)

Cela tient sans doute à ce que sa flexibilité étant moins grande, il y a eu alors une sorte de brisure aux endroits où il a dû se ployer. Ce phénomène n'est pas rare non plus dans les escarpements des montagnes; mais nulle part il n'est aussi bien marqué que dans l'intérieur de quelques mines. Dans celles de Mous (fig. 4), on trouve des couches de houille dont les zigzags se répètent jusqu'à quatre et cinq fois



(Fig. 6. Coupe idéale de la chaîne du Jura, suivant une des vallées transversales.)

sur une profondeur totale de 5 à 600 mètres. Il en résulte que les puits destinés à l'exploitation, en descendant verticalement à cette profondeur dans le sein de la terre, rencontrent à plusieurs reprises la même couche, inclinée tantôt dans un sens, et tantôt dans un autre; de telle sorte que si les travaux n'avaient pas montré que ces diverses portions sont liées et composent une même couche, les mineurs croiraient sans doute avoir affaire à une série de couches différentes. Dans ces mines, le phénomène dont il s'agit ici se présente sur une échelle immense; car non seulement il s'étend, comme nous venons de le dire, à une profondeur considérable, mais il réunit dans la même condition une multitude de couches, tant de houille

que de schistes et de grès placés dans l'intervalle, et suivant tous les mêmes zigzags avec une régularité surprenante. Ce qui augmente encore l'intérêt, c'est que l'on trouve, entre les plans des couches, des feuilles de fougères et d'autres végétaux dont les débris ont formé le charbon, étendues aussi délicatement que les plantes sèches contenues dans l'herbier d'un botaniste, et marquant ainsi, par une preuve manifeste, que les couches dont elles font partie se sont autrefois déposées d'une manière tranquille et dans une situation horizontale. Enfin, comme le terrain placé près de la surface de la terre est demeuré à plat sans aucun contournement, il s'ensuit que les causes qui ont forcé le terrain houiller à se briser ainsi ont dû exercer leur action

avant que le terrain supérieur ne fût formé, car il est clair qu'il n'a point été témoin de ces révolutions souterraines.

Le phénomène du contournement se développe même quelquefois sur une échelle encore plus grande. Des chaînes entières de montagnes en sont en effet quelquefois le produit. On comprend aisément que les couches, en passant de la position horizontale à la position contournée, doivent nécessairement former à leur partie supérieure des saillies et des dépressions alternatives. Lorsque ce mouvement a lieu sur une région considérable et avec des forces suffisantes, il arrive donc que les saillies s'élèvent assez pour constituer des montagnes, tandis que les dépressions s'enfoncent en vallées. C'est ce qui se voit admirablement dans le Jura. Cette chaîne se compose de plusieurs crêtes parallèles dans lesquelles on reconnaît le sommet des courbes, tandis que le fond des vallées en offre la concavité. Des fissures perpendiculaires à la direction de l'ensemble permettent d'étudier avec une facilité parfaite toute cette structure (fig. 6). Pour avoir idée de la formation de cette chaîne, il suffit donc de concevoir que l'écorce de la terre ait été fortement pressée de part et d'autre; elle s'est alors trouvée réduite, pour céder à la violence de cette force, à se soulever et à s'enfoncer alternativement, c'est-à-dire à se plisser. C'est ce qui a donné naissance à la série des montagnes. La coupe ci-dessus, figurant d'une manière générale les divers terrains qui composent le Jura, suffit pour donner l'explication de ce grand phénomène.

DU PIN MARITIME.

(Second et dernier article. — Voy. p. 111.)

ASPECT D'UNE FORÊT DE PINS. — LES RÉSINIERS, LEURS MŒURS, LEUR INDUSTRIE. — PRODUITS DU PIN.

C'est au milieu des grandes forêts de pins que l'on éprouve au plus haut degré cette sorte de vague terreur qui fit jadis consacrer à la divinité les mystérieuses profondeurs des bois.

Tout y est solennel et triste, et la cime altière dont la couronne se cache dans la nue loin de la portée des hommes, et la sombre verdure d'un feuillage éternel qui revêt en naissant la teinte des derniers jours. La vie en montant, pour s'épanouir au sommet, abandonne sur son passage les branches qu'elle a fait pousser et qui, pourrissant sur l'arbre, présentent le tableau de la décrépitude à côté du tableau de la végétation. Nulle part le vent ne se fait entendre avec un ton plus grave; on ne sent pas autour de soi le souffle de l'air; les feuilles roides, dures et aiguillées de la forêt sont à peine agitées, et cependant un murmure incessant gronde au sein du calme avec la sourde voix de la tempête et de l'ouragan. Ce n'est point le vent de la terre, c'est celui des régions éthérées dont le silence solennel semble un instant troublé par les échos d'une mer courroucée contre un rivage lointain. Nulle part l'impression de l'isolement n'est aussi profonde, parce que nulle part la monotonie dit paysage n'est aussi grande. Après des journées entières de marche, le bivouac du soir est en tout semblable au bivouac du matin; là, point de ces allées fuyantes, point de ces échappées de vues, de ces accidents de clairières, de ces massifs de verdure, de ces formes pittoresques qui animent le paysage et dissimulent la longueur de la route, en jetant à l'âme mille impressions différentes: ce sont des pins de même forme, tous parfaitement droits et lancés, tous pareils, tous à égale distance; après ceux-ci, en voilà d'autres, et d'autres encore qui se découvrent au loin semblables à ceux que l'on a laissés derrière. Les feuilles tombées ne bruissent pas sous les pieds, et le sable que foule le voyageur ne lui renvoie point le bruit de ses pas ni n'en garde la trace.

Malgré cette tristesse, cette monotonie et cette solitude, n'y a cependant pas de forêts qui soient plus habitées que

nos immenses forêts du sud-ouest de la France. Une population nombreuse s'y succède de père en fils depuis des milliers d'années pour soigner la culture des arbres et pour en extraire les produits résineux qui forment le revenu annuel du pays. Six cents ans avant notre ère, une tribu de Cimbres du nom de Boïens (*Boii*), détachée de la grande confédération qui passait à l'envahissement de l'Italie, avait traversé la Garonne pour s'établir à la Teste de Buch, où se sont conservées les traces de son nom; car on appelle dans le patois du pays, *lou camin Bougès* (le chemin Boyeu), une route qui conduit à Bordeaux. L'industrie de ces hommes pour la manipulation des matières résineuses date également de la plus haute antiquité; elle est signalée en divers passages des lettres de saint Paulin au poète Ausone

... Et malis *piccos* describere Boïos.

La population des *résiniers*, tel est le nom que l'on donne aujourd'hui à ces descendants ou successeurs des Cimbres, conserve dans son caractère et dans ses habitudes une empreinte bien marquée de la sévérité des lieux et de son propre isolement; elle est sérieuse et grave, superstitieuse et pleine d'effroi pour les mystères du ciel, bien qu'insensible à toute crainte pour les choses de la terre. La sobriété est chez elle une qualité profondément enracinée. La bouillie de mil ou de maïs forme la base de sa nourriture; l'eau est sa seule boisson. Quelques tranches de lard rance frit à la poêle, quelque sardine de Galice, un peu de pain noir, sont le régal des jours de fête. Cependant le gibier ne manque pas; les lièvres, les cochons sauvages, les pigeons sauvages, les canards sauvages, les bécasses et les perdrix abondent dans les forêts. Mais les résiniers préfèrent vendre au village voisin les produits de leur chasse, pour accumuler sou par sou, année par année, génération par génération, de quoi acheter les arbres qu'ils cultivent et devenir propriétaires du sol qui les nourrit.

Les résiniers sont aussi patients que sobres; mais ils sont défiants comme tous les hommes qui vivent isolés, et la défiance les conduit à la finesse et à la ruse.

Le métier qu'ils exercent n'est pas sans quelques dangers. Pour faire les entailles aux arbres, ils doivent souvent s'élever jusqu'à quatre ou cinq mètres et même plus haut. Ils portent avec eux, pour leur servir d'échelle, une simple perche entaillée de coches ou garnie de taquets; appuyant sur l'arbre l'extrémité de cette perche, ils grimpent jusqu'au haut avec la légèreté de l'écureuil. Là, ils passent une jambe entre l'arbre et la perche, embrassent celle-ci avec leurs genoux, forment par la pression et le poids de leur corps une sorte d'arc-boutant, et se maintiennent ainsi avec tant de solidité qu'ils peuvent saisir leur hache à deux mains et ouvrir les entailles, les rafraîchir, abattre les branches, couper même la tête de l'arbre, aussi aisément que le ferait un charpentier sur le terrain.

Les matières premières fournies directement par les entailles faites au pin maritime sont classées ainsi: la *résine molle* et le *barras* ou *galipot*. La première suinte dans le fait de la chaleur sous la forme de gouttelettes transparentes et semblables au sucre le plus pur; puis elle finit par tomber ou par descendre au pied de l'arbre dans un réservoir creusé sur le tronc même ou dans un auget disposé exprès. Le *barras* ou *galipot* est blanc et concret au lieu d'être fluide comme la résine molle; il reste fixe à l'arbre sous l'apparence de cire. On donne plus spécialement le nom de galipot à la partie la plus pure qui n'adhère point au bois et qui s'en détache elle-même par plaques; le nom de barras est réservé pour la portion que l'on est obligé d'arracher avec une sorte de racloir, et qui est mêlée de bois et d'autres impuretés.

Au point de vue chimique, la différence entre les deux produits naturels que nous venons de mentionner consiste

dans la plus ou moins grande proportion d'essence de térébenthine qui s'y trouve unie à une matière fixe.

Il est facile de concevoir comment, par des épurations successives qui séparent les deux produits, par des mélanges convenables qui les réunissent, par des combustions et par des distillations, on peut obtenir des produits très variés. En voici les principaux :

L'essence de térébenthine, très employée pour la peinture et pour les vernis ; les pâtes de térébenthine très pures dites de *Chio* ou de *Venise*, destinées aux mêmes emplois ; la *colophane* d'un usage étendu pour l'encollage dans les fabriques de papier, adoptée également pour donner le mordant aux archets ; le *brai sec*, le *brai gras*, le *goudron* ; les pâtes de térébenthine plus ou moins épurée, et dites *térébenthine au soleil* ou térébenthine à la *chaudière* ; les *galipots*, toutes matières d'une utilité journalière dans la marine. Les Hollandais notamment en achètent à Bordeaux des quantités considérables, habitués qu'ils sont à en enduire les mâts, les gréments, les coques de leurs navires, au lieu de les peindre. Les substances résineuses bouchant les fissures et les pores des bois et des cordages, s'opposent également à l'introduction de l'eau et à l'action desséchante du soleil. La marine ne pourrait s'en passer.

Enfin, une autre substance d'un grand débit est la *résine jaune*, dont la couleur plus ou moins claire provient d'un mélange d'eau. L'usage principal qu'on en fait est celui de l'éclairage. Toute la Bretagne s'en sert, et en achète pour plusieurs millions dans les landes de Gascogne. Bordeaux, la Teste et Bayonne sont les trois ports d'expédition.

Depuis quelques années, on s'est occupé en France de donner une nouvelle extension aux débouchés des résines en les appliquant à la fabrication des savons, à l'imitation de l'Angleterre et de l'Amérique.

L'éclairage et la savonnerie sont deux branches si importantes de l'économie domestique d'une nation, que tout procédé tendant à en diminuer les frais sera un bienfait général, surtout pour les classes pauvres. La France achète à l'étranger pour une quarantaine de millions de matières huileuses ; si elle peut s'affranchir de ce tribut en utilisant un produit qu'elle a en abondance, et qui est encore à vil prix, elle en tirera un double avantage : d'une part, elle versera dans un pays arriéré (le sud-ouest de la France) une grande partie des capitaux qu'elle verse entre les mains des étrangers, et d'autre part, les consommateurs nationaux paieront moins, parce que les produits résineux, quoique haussant sans doute de prix, occasionneront cependant une notable économie dans les dépenses de l'éclairage et du savonnage.

Lorsqu'une plantation de pins a été bien conduite, on peut commencer à l'exploiter pour résine dès l'âge de vingt ans ; mais plus ordinairement cela n'a lieu qu'à l'âge de vingt-cinq ans.

Vers cette époque, il ne doit rester qu'environ 400 à 600 arbres par hectare, par suite des éclaircies que l'on a dû faire, et dont il a été question dans le précédent article. Lorsque l'exploitation de résine sera en plein rapport et que les arbres seront plus âgés, il ne devra plus y avoir que 180 à 200 arbres par hectare ; on aura successivement détruit les arbres les plus mal faits et les moins productifs. Pour cela, quand on a commencé à résiner des pins, on entaille d'abord ceux que l'on juge devoir être les moins avantageux, et on les saigne à mort, c'est-à-dire qu'on leur fait deux entailles au lieu d'une, et qu'on rafraîchit ou qu'on augmente les entailles deux fois plus que pour le pin destiné à vivre et à donner des revenus pendant plus d'un siècle.

Au bout de deux, trois, quatre ou cinq ans, l'arbre saigné à mort ne donne plus rien, on l'abat pour bois à brûler, s'il y a débouché, et l'on a alors un double revenu en résine et

en bois ; mais ce cas est rare à cause de l'absence des débouchés.

Lorsque l'on n'a pas abusé des entailles, l'arbre qu'on a résiné est bien préférable aux autres pour construction ; il semble que cette opération fasse mûrir plus tôt le bas de l'arbre, et qu'elle donne au bois une dureté et une durée supérieures. Les charpentiers des Landes estiment que les poutres de pins *gemmis* (c'est le nom de ceux qui ont produit résine) valent presque le bois de chêne ; les vers ne l'attaquent pas.

Avant d'avoir enlevé de la forêt tous les arbres que l'on a saignés à mort, on doit commencer l'exploitation des arbres saignés à vie, afin de ne point éprouver d'interruption dans le revenu, et on continue à les entailler successivement suivant leur grosseur jusqu'à ce que la totalité soit productive.

L'incision que l'on fait la première année aux pins exploités à vie est de 40 à 50 centimètres. Cette première année le produit est nul, et le résinier se fatigue pour rien ; aussi est-on dans l'usage de lui allouer *deux liards* ou un *sol* par arbre qu'il met *sur œuvre*. Les entailles doivent se continuer au-dessus de la première par des agrandissements successifs de 10 à 15 centimètres, faits tous les huit jours environ, jusqu'à la hauteur de 3 à 4 mètres. A chaque agrandissement, on creuse les entailles précédentes ; avant la fin de la première entaille totale, généralement à la troisième année, on en ouvre une autre au côté opposé de l'arbre, et on finit par faire ainsi le tour de l'arbre. Puis, comme l'arbre grossit, il offre par la suite les moyens de faire de nouvelles entailles entre deux vieilles entailles qui se touchaient. Il y a dans la forêt de la Teste des arbres que l'on travaille ainsi depuis plus de cent cinquante ans, et qui sont boursoufflés et gros comme des tonneaux.

Il est assez difficile de compter le produit d'un hectare de pins en résine ; rien n'est plus variable que les estimations assignées dans les divers auteurs ; et si même on consulte les gens du pays peu éclairés, les propriétaires de pins, on obtiendra une grande variété d'estimation.

Cela tient à plusieurs causes :

Généralement les forêts se sont semées toutes seules, et les arbres ne sont pas convenablement espacés, il y a beaucoup de terrain perdu ; ainsi dans la montagne de la Teste il y a telles parties où on ne trouverait pas dix pins par hectare donnant résine, les autres arbres étant des chênes, des taillis, des arbusiers, etc. Si le propriétaire estime le revenu par hectare, on conçoit qu'il trouvera un chiffre médiocre ; si, au contraire, il estime le produit d'un hectare par la quantité d'arbres que l'hectare pourrait contenir, et par le produit que lui donnent les dix pins qui y sont, il estimera trop haut le revenu de l'hectare, parce que les dix arbres isolés donnent plus que s'ils étaient voisins de cent quatre-vingt-dix autres. Un bel arbre isolé peut donner 20 à 40 kilog. de matières ; mais pour ne pas avoir de mécompte, il faut estimer que les arbres réunis en forêt ne donnent que 3 à 6 kilog.

Les résiniers avaient autrefois les deux tiers du produit des arbres pour leur salaire. A mesure que les prix des matières ont haussé, les propriétaires ont réduit la part des travailleurs à la moitié, et même au tiers. Néanmoins le sort des résiniers s'est fort amélioré, et ils ont pu augmenter leurs économies. Aujourd'hui, ils commencent à prendre des forêts à ferme, et paient leur bail en argent ; bien entendu que le propriétaire prend toutes les précautions nécessaires pour empêcher l'épuisement de ses arbres.

LES DRUSES.

Cette nation est peu connue, quoiqu'elle habite au cœur de la Syrie. Sa religion et ses mœurs participent à la fois de la civilisation chrétienne et de la civilisation musul-

mane; il s'y mêle en outre des souvenirs et des usages de la vie patriarcale que les siècles et les révolutions ont depuis long-temps abolis chez les autres peuples.

Les Druses se disent chrétiens, et ils ont en effet quelque connaissance de Jésus-Christ; mais ils ne se soumettent pas au baptême et n'adressent point de prières à Dieu. Ils croient généralement que les âmes des gens de bien passent dans le corps des enfants qui viennent au monde, et que celles des méchants entrent dans le corps des chiens.

Suivant la loi de Mahomet, ils peuvent épouser plusieurs femmes. Les frères épousent quelquefois leurs sœurs comme dans les familles primitives.

Les Druses attachent beaucoup de prix à l'ancienneté des familles; quelques uns prétendent être issus des Français qui suivirent Godefroi de Bouillon. Leur émir Fakreddin, qui vivait dans le dix-septième siècle, se disait parent de la maison de Lorraine.

Les paysans sont d'excellents soldats; leur soumission, leur sobriété et leur patience à supporter les fatigues d'une

campagne sont admirables. En temps de paix, leur principale occupation est la culture des mûriers, des vignes et de l'olivier; certains scheicks possèdent des fermes considérables. Quelques cantons produisent du tabac et du coton.

Il y a dans le fond du caractère des Druses une sorte d'esprit républicain qui leur donne une énergie particulière, et contraste beaucoup avec l'esprit servile des autres sujets turcs. Ils sont entreprenants, hardis, braves, mais ombrageux sur le point d'honneur.

Ils se montrent très secourables, comme presque tous les peuples orientaux, pour les fugitifs, les voyageurs dans le besoin, ou les malheureux que la faim presse.

Les femmes se voilent le visage en présence des hommes, suivant la coutume de l'Orient: elles sont grandes et quelquefois belles; leur costume se compose * d'une tunique courte en toile bleu foncé, bordée d'une large bande brun rouge, et ornée de zones du même rouge qui parcourent le dos, descendent en pointe sur les reins et entourent l'ouverture d'une poche fendue sur la hanche. Le voile, bleu foncé,



(Femmes druses, d'après un dessin de M. Goupil.)

est maintenu autour de la tête par un faisceau de cordellettes noires en poil de chameau, noué à la nuque et retombant sur le dos en passant dans la ceinture. Les petites pièces métalliques, découpées de différentes formes, en terminent l'extrémité. Elles marchent ordinairement pieds nus. La seconde figure de notre dessin appartient aussi au Liban; son costume est plus généralement adopté dans le reste de la Syrie; les femmes de Nazareth en portent un sem-

blable, sauf quelques différences de broderies et de couleurs.

* Voyez la figure de femme dont la coiffure se termine en pointe.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOONE et MARTINET, rue Jacob, 30.

STATUE DE LA TOUR-D'AUVERGNE, A CARHAIX

(Département du Finistère).



(Statue de La Tour-d'Auvergne, en bronze, par Marochetti, inaugurée le 27 juin 1841, à Carhaix.)

Le monument de la place Sainte-Geneviève peut rester vide; la patrie tout entière devient un panthéon. Depuis quelques années, nos villes à l'envi élèvent des statues aux grands hommes qu'elles ont donnés à la France, et cette piété qui les honore doit aussi inspirer de consolantes réflexions sur l'esprit de notre temps. Rendre hommage, d'un mouvement spontané, au génie et à la vertu, chercher avec ardeur les pures émotions de la reconnaissance publique, ce n'est point le fait d'un peuple qui se décourage et s'éteint. C'est au contraire une noble réaction contre les causes de division qui tourmentent la société; c'est une réponse aux reproches d'égoïsme dont on flétrit le siècle, c'est les étouffer sous une flamme d'enthousiasme; ajoutons que c'est aussi prendre l'engagement de continuer ce que les générations précédentes ont produit de grand et d'utile, et préparer l'avenir, en offrant à la jeunesse de beaux exemples à suivre et de glorieuses récompenses à espérer.

Parmi les solennités récentes que ce sentiment national a inspirées, l'inauguration de la statue de La Tour-d'Auvergne à Carhaix restera l'une des plus dignes de mémoire.

La Tour-d'Auvergne ne fut jamais revêtu de hautes fonctions, ni dans l'armée, ni dans l'administration civile; moins il a ambitionné d'honneurs pendant sa vie, plus il avait droit d'en obtenir après sa mort. Général ou ministre, il eût été grand; simple citoyen, il a été sublime. L'histoire moderne n'a pas consacré de caractère plus beau que le sien; peut-être même faudrait-il remonter aux républiques antiques pour trouver un modèle aussi complet de candeur, de désintéressement et de dévouement à la patrie.

Dès 1832, une inscription avait été placée sur la façade de la maison de Carhaix où La Tour-d'Auvergne était né le 23 décembre 1743. En 1838, le conseil municipal décida qu'une statue lui serait élevée.

C'est le 27 juin dernier, quarante-unième anniversaire de la mort du héros, que cette statue a été inaugurée. Plusieurs villes de Bretagne, Morlaix, Brest, Saint-Brieuc, Tréguier, Châteaulin, Quimper, avaient envoyé des députations. Six cents grenadiers de l'armée étaient présents. Dire que la statue a été découverte au bruit des salves d'artillerie, des fanfares militaires et des acclamations, et que des discours

ont été ensuite prononcés, c'est rappeler ce qui se passe ordinairement dans toutes les fêtes analogues. Mais une circonstance particulière mérite d'être rapportée. On avait appris qu'il existait encore, dans le fond des montagnes d'Arrée, un vieux grenadier, presque octogénaire, ancien compagnon d'armes de La Tour-d'Auvergne : il avait été blessé, mutilé à côté de lui, à l'affaire de Berghausen ; il l'avait reçu mourant dans ses bras à l'affaire d'Ober-Hausen. On annonça à ce brave vétéran la cérémonie de Carhaix ; il sortit de sa retraite malgré son âge, et vint se placer au pied du monument. Sa vieillesse, ses blessures, son attendrissement, attiraient tous les regards, lorsque, le préfet et le général Jannin s'étant approchés de lui, on vit attacher un ruban rouge sur sa poitrine. On imagine aisément l'étonnement du vieux soldat et son émotion profonde, qui fut aussitôt partagée par toute l'assemblée. Peu de croix d'honneur ont, depuis long-temps, donné tant de bonheur à ceux qui l'ont reçue, et provoqué dans le public des applaudissements aussi unanimes.

La place au centre de laquelle s'élève la statue domine un magnifique amphithéâtre formé par les montagnes de la Cornouaille. D'une très grande distance, on peut apercevoir le bronze et sa base se détachant sur le fond des arbres qui les encadrent.

La statue est placée sur un piédestal en granit gris-blanc du Huelgoat (près de Carhaix), divisé en deux parties superposées.

Le piédestal porte l'inscription suivante sur la face :

A
THÉOPHILE-MALO
DE LA TOUR-D'Auvergne CORRET,
PREMIER GRENADIER DE FRANCE,
NÉ A CARHAIX LE 23 DÉCEMBRE 1745,
MORT AU CHAMP D'HONNEUR
LE 27 JUIN 1800.

Sur l'arrière du piédestal, cette inscription est reproduite en langue bretonne comme il suit :

DA
DIEOPHIL-MALO
DE LA TOUR-D'Auvergne CORRET,
QUENTA GREUNADER A FRANÇ,
GANET E KER-ARHÈS
DAN 23 A VIS QUERZU ER BLOAVEZ 1745,
MARO VAR AN DACHEN A ENOR
DAN 27 A VIS EYEN ER BLOAVEZ 1800.

Cette partie inférieure est surmontée et ornée de deux bas-reliefs en bronze de M. Marochetti : l'un représentant La Tour-d'Auvergne entrant le premier à Chambéry, l'épée à la main, en 1792 ; l'autre, la Mort glorieuse du premier grenadier de France sur les hauteurs de Neubourg (Bavière), en 1800.

Sur la partie antérieure sont les armes de La Tour-d'Auvergne ; sur l'arrière, l'écusson de Carhaix.

De sa main gauche, le héros presse sur son cœur le sabre d'honneur qu'il vient de recevoir du premier consul Bonaparte ; de sa main droite il fait un geste sur ses insignes de grenadier qu'il ne veut pas quitter : « *Noli tangere!* Ne touchez pas à cela ! là se borne mon ambition. » Un livre*, celui qui ne le quittait jamais, se remarque au milieu du petit trophée qui est à terre.

Une occasion naturelle se présentait ici de raconter la vie de La Tour-d'Auvergne ; mais dès notre première année nous nous étions empressés de la faire connaître à nos lecteurs (1835, p. 115). Nous devons donc nous borner aujourd'hui à rapporter quelques unes de ses actions et de ses paroles qui n'ont pu trouver place dans cette notice.

* Les Commentaires de César, ou les Origines gauloises.

On sait que La Tour-d'Auvergne, à l'armée des Pyrénées-Orientales, commandait toutes les compagnies de grenadiers formant l'avant-garde, et appelées *colonne infernale*. Voici ce que le général Foy, dans son Histoire des guerres de la Péninsule, dit de cette phalange héroïque :

« La colonne infernale observait une discipline qui rappelle la conduite des armées romaines dans les beaux temps de la république : elle campait une fois en Biscaye, dans des vergers plantés de cerisiers, et les soldats n'osèrent pas cueillir les fruits qui pendaient aux arbres... Paix aux chaumières ! telle était la devise qu'ils avaient reçue de leur chef, et leur respect pour les propriétés s'étendait à la demeure du riche comme à celle du pauvre. »

Un jour, La Tour-d'Auvergne avait été commandé pour aller à la tête d'une petite troupe à la découverte de l'ennemi. Après quelques heures de marche, il se trouve en face d'une armée nombreuse. Ni lui ni ses compagnons d'armes n'en sont déconcertés. Leur bonne contenance et leur feu bien dirigé imposent quelque temps à 8 ou 10 000 Espagnols ; mais les munitions étaient au moment de leur manquer. Leur chef, qui le sait, ordonne à ses soldats d'avoir leurs fusils bien chargés, et fait aussitôt charger à mitraille ses petites pièces de campagne, mais partout il défend de tirer. Alors s'annonçait déjà cette cruelle épidémie, je veux dire cet esprit de *souçon* qu'un génie infernal souffla sur les diverses parties de France, et auquel on immola tant de patriotes vertueux. La Tour-d'Auvergne faillit en ce moment en être la victime. A l'ordre de ne pas tirer, il entendit quelques voix répondre : « C'est un ci-devant ; il veut nous trahir. — Soldats, crie l'intrepide chef à sa troupe, vous me connaissez, je suis votre camarade, votre ami ; méprisez ces discours de fous, et exécutez mes ordres ; nous sortirons de ce pas avec gloire. »

Cependant, au silence des Français, les Espagnols se persuadent qu'ils ne demandent qu'à se rendre, et ils approchent témérairement. Dès que La Tour-d'Auvergne les voit bien à portée, il fait décharger sur eux sa mousqueterie et ses canons à mitraille. Les Espagnols criblés, culbutés, épouvantés, sont dans le plus grand désordre. Le commandant français profite de ce moment, fait filer sa petite troupe, et se retire ainsi avec quelques prisonniers, et sans avoir perdu un seul homme.

Cette action, jointe à beaucoup d'autres également hardies et heureuses, déterminèrent le gouvernement à nommer La Tour-d'Auvergne colonel du régiment ci-devant Champagne.

A peine en eut-il reçu la lettre d'avis, qu'il assembla ses grenadiers. « Camarades, leur dit-il, j'ai un avis à vous demander. » A ce propos, les grenadiers se s'entre-regarder en souriant. « Eh ! oui, reprend leur capitaine, je vous ai donné quelquefois de bons conseils ; aujourd'hui j'exige aussi votre avis sur une affaire qui me concerne. » On vient de m'envoyer un brevet de colonel du régiment de Champagne : dois-je accepter ? Qu'en pensez-vous, mes enfants ? » Les grenadiers, mornes et tristes, se taisent. Enfin l'un d'eux prenant la parole : « Notre capitaine, dit-il, non seulement ce grade, mais un grade supérieur vous est dû depuis long-temps, et, à cet égard, toute l'armée pense comme nous. Mais nous, nous perdons notre père ! — Nous ne pouvons, ajoutèrent les autres grenadiers, vous dissuader d'accepter cet avancement ; mais nous... » Des larmes leur coulaient des yeux. — « Mes amis, reprit La Tour-d'Auvergne, attendri lui-même, je vois que cela vous afflige. Vous êtes contents de moi. — Ah ! si nous le sommes !... Mais l'êtes-vous aussi de vos grenadiers ? — Mes amis, content, très content. Vous êtes tous de braves gens, et je vous aime comme mes enfants. Je vais donc renvoyer ma commission. — Mais, capitaine... — Je n'écoute plus rien. Je voulais votre avis ; je le connais, cela

» me suffit. Vous viendrez tous dîner avec moi, camarades ;
 » aucun de vous n'y manquera. » Il quitte ses grenadiers étouffés et attendris, et va ordonner un repas militaire et frugal. A l'heure marquée, les grenadiers arrivent, et La Tour-d'Auvergne se place au milieu d'eux. On dîne gaiement. A la fin du repas, La Tour-d'Auvergne se lève, et s'adressant à toute sa compagnie : « Mes camarades ! renouvelons
 » ici un engagement mutuel : moi, de ne pas vous quitter,
 » vous, de m'être toujours fidèles. » Et ce traité fut cimenté par les larmes de tous.

La Tour-d'Auvergne renvoya donc sa commission de colonel ; mais il garda un beau cheval d'Espagne que le ministre lui avait envoyé en même temps. Et quel usage en faisait-il ? Des soldats de sa compagnie me l'ont appris. Quand ils allaient à quelque expédition, le cheval suivait ; mais il était conduit par la bride. Quelque grenadier paraissait-il fatigué de la marche : — « Camarade, lui disait le capitaine, monte ce cheval, il me gêne à conduire ainsi. » Il fallait obéir.

La Tour-d'Auvergne reçut un jour au bivouac, sous les murs de Bayonne, la visite de l'envoyé d'un représentant du peuple, qui semblait le sommer, sous peine de mort, de venir lui rendre ses hommages.

« Dis à ton maître que je suis à mon poste, que je ne fais
 » ma cour à personne, que je ne connais et ne connaîtrai
 » jamais d'autre devoir que celui de combattre et de vaincre
 » l'ennemi ; dis-lui qu'il vienne, s'il est tout-puissant comme
 » tu l'annonces, mettre les Espagnols en fuite : je les en-
 » tends qui s'avancent, et je vais faire battre la charge. »

Il disait souvent à ses soldats, dans ces jours désastreux où les factions déchiraient la France en tous sens : « Ne nous occupons pas de politique : tout ce que nous devons connaître, c'est la position de l'ennemi, pour l'y aller chercher et vaincre, et repousser l'invasion étrangère. »

La générosité de La Tour-d'Auvergne l'avait réduit à son modeste traitement de réforme de 800 fr., qu'on lui payait en assignats. Un jour le besoin de numéraire se fit sentir ; il n'hésita pas à s'adresser directement à l'un des membres du Directoire, pour obtenir une avance de quelques écus : sur cette puissante recommandation, le ministre de la guerre mit une somme de 4200 fr. à la disposition de La Tour-d'Auvergne, qui ne prit que 420 fr., en disant au ministre qu'il reviendrait à la charge s'il avait de nouveaux besoins... Mais il ne retourna pas chercher le reste de la somme, et il restitua l'avance quelque temps après.

On ne sait vraiment ce qui est le plus à admirer dans ce héros, son intrépidité ou son humanité. Il envisageait la guerre comme un fléau cruel qu'il ne fallait pas aggraver sans une nécessité impérieuse. Loin qu'il eût toujours l'épée à la main, il ne s'en servait jamais ; il était avare même du sang de ses ennemis, et très partisan des expéditions promptes et décisives, car elles arrivent généralement au but désiré avec les moindres sacrifices d'hommes.

A la bataille de Zurich, en 1799, La Tour-d'Auvergne se distingua par son courage et son humanité. Il entra le premier dans Zurich à la tête de sa compagnie, et empêcha par son sang-froid et sa fermeté le massacre des Russes, qui résistaient dans l'intérieur de la ville avec une grande énergie, quoique cernés par des forces supérieures. Il fit lui-même prisonnier un jeune tambour plus acharné que les autres, en lui appliquant un soufflet plutôt qu'un coup d'épée, avec cette admonestation militairement paternelle : « Rends toi donc, petit entêté. »

La Tour-d'Auvergne refusa absolument pendant toute sa vie de se parer du titre de *premier grenadier de France*, et de jouir du traitement attaché à ce titre.

« Malheur, disait souvent La Tour-d'Auvergne, malheur
 » à qui abandonne son pays au moment du danger ! Jusqu'à
 » la mort je serai son ami fidèle, et j'embrasserai sa cause
 » jusqu'au dernier soupir. »

« J'appartiens à la patrie, disait-il encore ; soldat, je lui
 » dois mon bras ; citoyen, je dois respect à ses lois. »

LE PLATANE DE XERXES

ET LE PALMIER D'ABDÉRAMÉ.

Xerxès marchant contre les Grecs rencontra, en traversant la Lydie, un platane d'une si merveilleuse beauté, que, dit Elien, « il s'arrêta un jour entier dans cet endroit, sans que rien l'y forçât. Il posa son camp dans ce lieu désert, autour du platane, y suspendit des ornements précieux, et décora toutes ses branches de colliers et de bracelets d'or. En s'éloignant, il en confia la garde à un des immortels. C'était assurément, ajoute l'écrivain grec, une chose bien ridicule dans ce prince, qui ne respectait le pouvoir de la divinité ni sur mer ni sur terre, et qui osait se frayer de nouvelles routes et tenter des navigations inconnues, d'être en quelque sorte l'esclave et l'admirateur d'un arbre. » Il y a pourtant, ce nous semble, un enseignement à tirer de cette passion inspirée par un chef-d'œuvre de la nature au roi des rois, dont le cœur devait être blasé par toutes les jouissances que peuvent donner le pouvoir et la richesse.

Il est assez curieux, du reste, de rapprocher de cette anecdote l'amour qu'éprouva pour un palmier le puissant khalife de Cordoue, Abdérame I, contemporain et digne émule de Charlemagne. Il avait, près de la terrasse de son palais, à Cordoue, le premier palmier qu'eût vu l'Espagne, et qu'il avait fait planter en souvenir de Damas sa patrie, d'où la haine des Abassides l'avait forcé de fuir bien jeune encore. Parmi ses nombreuses poésies, il en est une fort touchante adressée à ce palmier. En voici la traduction, faite sur une ancienne version espagnole :

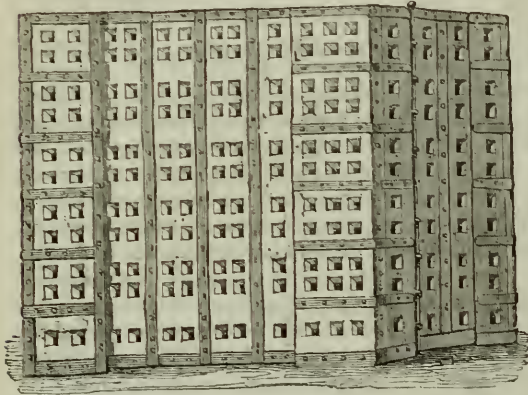
« Toi aussi, beau palmier, tu es ici étranger. Le doux zéphyr d'Algarbe baise et caresse ta beauté. Tu crois dans un sol fécond, et tu élèves ta cime jusqu'au ciel. Que de tristes larmes tu verserais, si comme moi tu pouvais sentir ! Tu ne ressens pas comme moi les coups d'un sort cruel. Je nage dans un torrent de larmes, de peines et de douleurs. J'ai mouillé de mes pleurs les palmiers que l'Euphrate arrose ; mais les palmiers et le fleuve ont oublié mes souffrances, lorsque mon funeste destin et la cruauté d'Al-Abbas me forcèrent d'abandonner les plus tendres affections de mon âme. Il ne te reste aucun souvenir de moi, ô ma patrie bien aimée ! mais moi, malheureux, je ne puis cesser de te pleurer. »

CAGES DE FER ET PRISONS DE LOUIS XI.

On conserve au Cabinet des estampes de la Bibliothèque royale deux dessins, l'un qui date de 1699, l'autre du commencement de la révolution française, représentant tous deux les cages de fer construites par ordre de Louis XI au château de Loches, et destinées aux prisonniers d'Etat de quelque importance. Parmi les personnages les plus célèbres qui y furent détenus, on compte le cardinal Jean de La Balue, évêque d'Angers, qui y demeura onze ans, le duc de Nemours, et l'historien Philippe de Comines. C'est aussi une tradition populaire que Louis XII y fit enfermer Ludovic Sforza, duc de Milan ; mais cette anecdote est démentie par le récit d'un auteur contemporain, Carranti, qui, dans son histoire de la captivité de ce prince, décrit les dessins et les caractères qu'il avait tracés sur les murs de sa prison. Nous empruntons à Comines la description de ces cages, qui lui suggèrent de sages et viguantes comparaisons avec les cha-

teaux forts où le défiant Louis XI s'emprisonnait lui-même à la fin de ses jours.

« Le roy nostre maistre avoit fait de rigoureuses prisons, comme cages de fer et autres de bois, couvertes de plaques de fer par le dehors et par le dedans, avec terribles ferrures, de quelques huit pieds de large et de la hauteur d'un homme et un pied plus. Le premier qui les devisa fut l'évesque de



(Vue extérieure de la cage de fer où le cardinal de La Balue a été enfermé par ordre de Louis XI*.)

Verdun (Guillaume de Haraucourt), qui, en la première qui fut faite, fut mis incontinent, et a couché quatorze ans. Plusieurs depuis l'ont maudit, et moy aussi qui en ay tasté, sous le roi de présent (Charles VIII), l'espace de huit mois. Autrefois avoit fait faire (Louis XI) à des Allemans des fers très pesans et terribles pour mettre aux pieds, et y estoit un anneau pour mettre au pied, fort malaisé à ouvrir, comme à un carquan, la chaîne grosse et pesante, et une grosse boule de fer au bout, beaucoup plus pesante que n'estoit de raison, et les appelloit-on les *filletes du roy*... Comme de son tems furent trouvées ces mauvaises et diverses prisons, tout ainsi, avant de mourir, il se trouva en semblables et plus grandes prisons,... et le dis ainsi pour montrer qu'il n'est nul homme, de quelque dignité qu'il soit, qui ne souffre, ou en secret ou en public, et par espécial ceux qui font souffrir les autres. Le dit seigneur, vers la fin de ses jours, fit clore tout à l'entour de la maison du Plessis-lez-Tours de gros barreaux de fer en forme de grosses grilles, et aux quatre coins de la maison quatre moineaux de fer, bons, grands et épais. Les dites grilles estoient contre le mur, du costé de la place, de l'autre part du fossé; car il estoit à fond de cuve, et y fit mettre plusieurs broches de fer massonnées dedans le mur, qui avoient chacune trois des quatre pointes, et les fit mettre fort près l'une de l'autre. La porte du Plessis ne s'ouvroit qu'il ne fut huit heures du matin, ny ne baissoit-on le pont jusques à la dite heure, et lors y entroient les officiers... Est-il doncques possible de tenir au roy pour le garder plus honnestement et en estroite prison, que luy-même se tenoit? Les cages où il avoit tenu les autres avoient quelques huit pieds en carré, et luy qui estoit si grand roy avoit une petite cour de chasteau à se pourmener, encore n'y venoit-il guères; mais se tenoit en la galerie sans partir de là, sinon par les chambres, et alloit à la messe sans passer par la dite cour. Voudroit-on dire que ce roy ne souffrit pas aussi bien que les autres qui ainsi s'enfermoit et se faisoit garder?... Il est vray que le lieu estoit plus grand que d'une prison commune, aussi estoit-il plus grand que prisonniers communs.»

Ce genre de prison est encore usité aujourd'hui en Chine et au Japon, comme l'ont prouvé diverses anecdotes ré-

centes. En 1811, le capitaine russe Golownin, ayant été fait prisonnier par les Japonais avec deux de ses officiers et quatre matelots, fut enfermé, ainsi que ses compagnons d'infortune, dans de petites cages placées l'une à côté de l'autre dans la même chambre, et presque privées de lumière. La cage de Golownin avait six pas de long, 1^m,70 de large, et environ 5^m,50 de haut. De demi-heure en demi-heure les gardiens venaient visiter leurs prisonniers, qui, s'ils dormaient, étaient réveillés pour répondre à l'appel de leur nom.

L'ÉGLISE DE BORGUND, EN NORWÈGE.

La vallée de Borgund est l'un des sites les plus frais, les plus pittoresques de la Norwège. Elle serpente entre deux hautes montagnes dont les sommets sont presque constamment couvertes de neige. D'un côté, on aperçoit une cascade qui tombe du haut des rocs et vient en mugissant arroser les contours de cette riante vallée; de l'autre, elle est fermée par une forêt de sapins majestueux. Çà et là, sur les flancs de la montagne, s'élève un modeste chalet; la clochette des vaches retentit dans les pâturages comme dans ceux de la Suisse, et la mélodie plaintive du chant des paysans laisse dans le cœur de ceux qui l'ont entendue un souvenir doux et triste que rien ne peut effacer.

Les habitants de ce district n'ont d'autres ressources que le produit de leurs bestiaux et la pêche. La mer est près de là; près de là sont aussi de beaux et grands lacs qui donnent un poisson excellent. Les hommes sont en général



(Campanille de l'église de Borgund.)

grands et robustes; les femmes ont la taille élevée, la démarche majestueuse, le teint très blanc et la physionomie fort douce. Ce district est l'un de ceux où les anciennes coutumes et les vieilles traditions norwégiennes se sont le mieux conservées. Là, le soir, à la veillée du chalet, on conte encore des histoires de trolles et de sorciers, d'esprits souterrains et de génies ailés. Là, dans l'intérieur des maisons, le père de famille occupe encore ce siège élevé dont il est souvent question dans les vieux chants du Nord; nul

* On remarquera que les clous, dans chaque rangée perpendiculaire sont au nombre de onze.

autre que lui n'a le droit de s'y asseoir, et lorsqu'il est mort, c'est à son fils aîné que revient cet héritage d'honneur.

Dans cette vallée de Borgund s'élevaient jadis une forteresse et un couvent. En 1584, le roi Olaf Tlakonsen y fit bâtir une ville. La peste noire fit périr une partie de la population de cette cité naissante. La réformation abolit le couvent; la forteresse abandonnée tomba en ruines. A la place du cloître, les habitants bâtirent sur une hauteur une

église qui fait encore l'admiration de tous les voyageurs. Elle est construite en partie en bois et en partie en pierres, revêtue sur les côtés de larges tables de marbre, surmontée de lucarnes, de clochetons et d'une tour carrée en bois. On ne sait quel fut l'architecte de cet édifice, et on ne sait par quel singulier assemblage d'idées le plan en fut établi; mais c'est certainement l'une des constructions les plus étranges qui existent, car il y a là une réunion de tous les



(Eglise de Borgund, en Norvège. — Dessin de M. Charles Giraud, attaché à la dernière expédition de *la Recherche*.)

styles du byzantin et du gothique; ici de la simplicité antique, là de la renaissance, et tout cela dans une vallée de Norvège, au pied de montagnes sauvages! Dans l'intérieur, cette église est ornée de devises, d'inscriptions peintes assez grossièrement sur les murailles, et d'armoiries appartenant à quelques anciennes familles du pays. Elle est, du reste, fort riche, et la paroisse qui en dépend a dix ou douze lieues d'étendue.

ERREURS ET PRÉJUGÉS

(Voy. 1839, p. 17, 57, 94, 146, 211, 301; 1840, p. 262; 1841, p. 286.)

PRÉJUGÉS DES AUTEURS ANCIENS SUR QUELQUES ANIMAUX.

« Il est grandement dangereux, dit Scaliger, de recueillir dans les livres tout ce qu'ont avancé les auteurs; la vraie connaissance des choses doit être demandée aux choses elles-mêmes. » Ce sage précepte concerne surtout les écrits des anciens. Moins instruits et plus crédules que nous, une foule d'erreurs se sont glissées dans les ouvrages même des plus estimés d'entre eux. Il est important de les noter, non seulement pour se prémunir contre elles, mais encore pour mesurer les progrès de l'instruction générale; car il est bien digne de considération que des choses qui ont été crues, sur la foi de leurs devanciers, par les plus savants hommes de

l'antiquité, soient aujourd'hui la risée de nos petits enfants. Ainsi, moins il y a de fond dans ces croyances d'autrefois, plus elles sont, en quelque sorte, curieuses. Mais, quelque chemin que l'on ait fait au-delà, ce serait peut-être se trop flatter que de s'imaginer qu'elles aient dès à présent perdu tout crédit. Les écrits des Grecs et des Romains formant la base principale de notre éducation, il est naturel que leurs erreurs se soient répandues pêle-mêle avec les belles vérités qu'ils renferment, et que, recommandées par une autorité aussi puissante que celle-là, ces erreurs aient déterminé dans le commun des esprits des préjugés difficiles à déraciner entièrement. C'est en effet ce qui a eu lieu; et d'autant mieux que, les sciences naturelles ayant été pendant long-temps le privilège d'un petit nombre, et n'ayant pour ainsi dire commencé que d'hier à prendre place dans le domaine de l'instruction publique, on s'est long-temps habitué à puiser, sans aucun contrôle, dans les écrits des anciens, et non dans les archives mêmes de la nature, les faits qui s'y rapportent. On pourrait même aller jusqu'à dire que la science dont se servent nos poètes est encore aujourd'hui la science puérile des anciens, de même que la mythologie a été pendant long-temps la seule religion qui ait eu place dans leurs vers. C'est un mal; car la nature réelle, pour qui sait bien l'entendre, n'est assurément pas moins riche en poésie que la nature conventionnelle adoptée par la littérature. Respectons et admirons les anciens; mais ne nous soumettons pas plus à leurs erreurs scientifiques qu'à leurs erreurs en religion et

en morale. Pratiqons avec reconnaissance leur tradition, rendez-vous commun de tous les peuples, mais de la même manière que les navigateurs pratiquent la mer, c'est-à-dire avec prudence et en prenant garde aux écueils.

LE PÉLICAN.

Aucune opinion n'est plus universellement répandue que celle qui fait du pélican le symbole de la tendresse paternelle. On le représente debout sur son nid, entouré de ses petits, et s'ouvrant la poitrine avec son bec pour les nourrir de son sang. Cette peinture est devenue vulgaire; on la voit sur les armoiries, sur les devises, jusque sur les enseignes d'auberge et de boutique. Il est difficile de dire où cette idée singulière a pris naissance. On ne la trouve ni dans Aristote, ni dans Plin, ni dans Elien. On pourrait croire qu'elle s'est communiquée au monde romain par les Egyptiens. Chez les Egyptiens, le pélican était représenté en hiéroglyphe, au-dessus d'un nid enflammé, cherchant à en sauver ses petits. On ne lui attribuait point cependant l'action de s'ouvrir la poitrine, et l'amour paternel était simplement symbolisé en lui par cette sollicitude dans l'incendie. Il semble toutefois, d'après ce que dit Pierius, que le genre de sacrifice qui est devenu caractéristique du pélican n'ait pas été absolument étranger aux Egyptiens; seulement, au lieu de le supposer chez cet oiseau, ils le supposaient chez le vautour, ce qui semble une leçon plus énergique encore. « Quant au pélican, dit cet auteur, que l'on peint se coupant la poitrine avec son bec afin de nourrir ses petits avec son sang, ainsi que la plupart en sont persuadés, cela est fort différent de l'histoire des Egyptiens: ils croient, en effet, qu'il n'y a que le vautour qui fasse cela. » Quoi qu'il en soit de son origine, on trouve cette opinion accréditée dans le monde romain dès les premiers siècles de notre ère. Elle renfermait une trop belle image du dévouement de soi-même à l'intérêt des autres, pour ne pas être relevée, comme sujet de comparaison, par les auteurs chrétiens. Ils fondèrent la gloire du pélican en assimilant son sacrifice volontaire à celui du Fils de Dieu. Saint Jérôme dit quelque part que lorsque le pélican s'aperçoit que ses petits ont été tués par le serpent, il se perce lui-même le côté et les ressuscite avec son sang. C'est un fidèle emblème de la chute de l'homme par Satan, et de sa rédemption par le sang de Jésus-Christ. Saint Augustin fait aussi mention du pélican dans le même sens. Mais ce n'est que de cette manière emblématique que l'histoire en question peut être considérée comme douée de quelque valeur. Elle n'a aucune réalité. C'est un fait dont il ne se voit pas que personne ait jamais été témoin, qu'aucun naturaliste, même de ceux qui ont été le plus disposés à accepter les récits de cette nature, n'a jamais recommandé, enfin qui n'a par lui-même aucune probabilité. Il est à remarquer aussi que la manière dont on figure l'oiseau n'est pas moins fabuleuse que l'action qu'on lui prête, et qu'ainsi le mensonge se trahit lui-même, en quelque façon, dans la représentation qu'on en donne. En effet, cet oiseau de convention est peint de vert et de jaune, tandis que le pélican véritable est de couleur blanche; on le dessine avec un bec court et aigu, tandis que le bec du pélican véritable est large et aplati; on lui donne la grosseur d'une poule ou d'un pigeon, tandis qu'il devrait avoir celle d'un cygne; on lui donne des doigts divisés, tandis qu'il devrait avoir les pieds palmés comme la plupart des oiseaux aquatiques; on lui donne un cou tout simple, tandis que le pélican porte au-dessous du bec un jabot qui lui pend jusque sur la poitrine. Enfin cet oiseau chimérique n'a véritablement du pélican que le nom. Si l'on continue à dire que le pélican nourrit ses petits de son sang, ce qui est assurément une invention d'un assez beau caractère pour être conservée, il faut donc qu'il soit du moins entendu qu'il s'agit, non point d'un ani-

mal véritable, mais d'un animal poétique et purement imaginaire.

LE PHÉNIX.

Il en est de l'histoire du phénix à peu près comme de celle du pélican. Elle est néanmoins d'une plus haute antiquité, et l'on voit par le témoignage des auteurs classiques qu'elle a été reçue bien plus généralement que la première chez les anciens. Il ne paraît pas cependant qu'elle ait jamais été acceptée par les esprits éclairés. Hérodote, après avoir rapporté la description de cet oiseau telle que la faisaient les Egyptiens, et avoir expressément déclaré qu'il ne l'avait jamais vu qu'en peinture, ajoute que son existence lui paraît peu vraisemblable. Tacite, dans ses Annales, après avoir raconté qu'on vit le phénix en Egypte sous le règne de Sésostri, ensuite sous celui d'Amasis, enfin sous celui de Ptolémée, termine sa narration par ces paroles: « Mais l'antiquité est obscure, et plusieurs pensent que ce phénix est un leurre et ne vient pas du pays des Arabes. » Plin dit que le phénix s'envola en Egypte sous le consulat de Quintus Plancius, et qu'il fut apporté à Rome en l'an 800 de la fondation de la ville, ainsi qu'on le trouvait consigné dans les archives publiques; mais plusieurs manuscrits portent à la suite de ce passage: « Personne ne douta que cela ne fût faux. » Du reste, cet auteur commence sa description en exprimant franchement les doutes que ce sujet lui inspire: « Le phénix d'Arabie, dit-il, l'emporte sur tous les autres oiseaux. Toutefois je ne sais si ce que l'on en rapporte est fabuleux ou véritable; savoir, qu'il n'y en ait qu'un seul au monde, et qui encore ne se laisse voir que dans des circonstances extraordinaires. Du reste, on dit que le phénix est de la taille de l'aigle, jaune doré par derrière, et rouge pourpre sur le reste du corps. Il a la queue bleue, entremêlée de plumes incarnat, et la tête surmontée d'un panache magnifique. Mamilius, illustre sénateur romain, est le premier qui en ait écrit avec détail. Il dit que jamais homme n'a vu le phénix manger, et qu'en Arabie cet oiseau est consacré au soleil et vit six cent soixante ans. Il ajoute que, se sentant vieux, il se fait un nid avec de l'écorce de cannelle et de l'encens, et meurt dessus, et que de ses cendres sort un ver qui se change bientôt après en oiseau. » Cette imagination égyptienne, dans laquelle on pouvait voir un emblème de la résurrection de la chair, fut également accueillie comme sujet de comparaison par les premiers auteurs chrétiens, et par eux se vulgarisa bientôt dans toute l'Europe. Il est parlé de cette manière du phénix dans saint Cyrille, dans saint Epiphane, dans saint Ambroise, dans Tertullien. Tous ces pères tirent de cette croyance populaire de belles leçons. « Je parle, dit Tertullien dans son Traité de la résurrection de la chair, de cet oiseau oriental, fameux par sa singularité, merveilleux par son mode de postérité; se livrant lui-même et de plein gré à la mort, il se renouvelle, et mourant d'une mort qui est une naissance, il se retrouve phénix de nouveau. » Mais s'il ne manque pas d'écrivains qui aient fait allusion au phénix, il n'y en a aucun qui ait jamais prétendu avoir vu ce prodigieux oiseau. Il n'a jamais existé que dans la croyance populaire. Tout ce qu'on en débite répugne absolument aux lois de la nature. Il est contraire, en effet, au système suivi par la Providence dans l'établissement du règne animal sur la terre qu'une espèce entière ne soit représentée que par un seul individu, comme on le dit du phénix. C'est également une chose tout-à-fait opposée à l'ordre général, qu'un animal se détruise lui-même; car c'est précisément un des instincts les plus puissants et les plus nécessaires au maintien de la création, que chaque être cherche autant que possible à éviter la mort. C'est encore un trait tout aussi peu digne de foi, qu'un animal ait la faculté d'allumer un bûcher; car au milieu de tant d'industries admirables qui appartiennent aux animaux, celle de faire du feu est une

proprété qui caractérise le genre humain presque aussi nettement que l'art de la parole. Enfin, à moins de se résoudre à croire franchement à l'extraordinaire, on ne saurait s'imaginer que la vie d'un oiseau puisse durer mille ans, ni qu'un animal de cette classe puisse commencer, comme les papillons, par vivre sous la forme des vers. C'est là cependant ce qu'il faut accepter, si l'on n'aime mieux regarder l'histoire du phénix comme une fable destinée, ainsi que tant d'autres inventions des anciens, à donner aux hommes un enseignement moral : c'était comme une première tentative pour les élever à la conception de l'immortalité pour eux-mêmes. Quant au plumage du phénix, il est certain que tout ce qu'on en a dit de plus magnifique n'est pas au-dessus de la somptuosité dont la nature s'est plu à faire preuve dans la parure dont elle a revêtu certains oiseaux. C'est ici que les poètes peuvent user à l'envi de tous les trésors de l'imagination sans sortir des bornes de la réalité. Il est même possible que ce soit la vue de quelqu'un de ces brillants oiseaux des régions tropicales qui ait fait inventer l'histoire du phénix, en inspirant l'idée de forger à cet oiseau inconnu des mœurs aussi extraordinaires que son plumage. On a supposé, et non sans quelque apparence de raison, que ce pouvait être ou le faisand doré de la Chine, ou l'oiseau de paradis. Il est certain, en effet, que ces splendides oiseaux, la première fois qu'ils ont paru dans le monde occidental, n'ont pu manquer d'y faire une vive sensation. Dans ce cas, il faudrait donc dire que le phénix est un oiseau réel, mais sur le compte duquel on a pris plaisir à rassembler des chimères.

LE GRIFFON.

Quant au griffon, il est encore, s'il est possible, plus évidemment fabuleux que le phénix, puisque non seulement les mœurs, mais la figure même qu'on lui prête, trahissent l'invention. On le représentait, en effet, avec la forme de l'aigle par devant et avec celle du lion par derrière : ainsi c'était un quadrupède ailé. Non seulement aucun auteur ne dit qu'on ait jamais observé un animal de cette espèce, mais un tel mode d'organisation va directement contre les règles de la nature. Il ne se rencontre que dans des cas de monstruosité. En effet, les ailes des oiseaux n'étant qu'une répétition des membres antérieurs des mammifères, un quadrupède portant des ailes sur le dos ne serait autre chose qu'un animal portant par devant deux paires de pattes l'une sur l'autre ; ce ne serait pas une médiocre difformité. Il y a donc toute raison de penser que le griffon est une création de pure fantaisie. Il ne diffère guère de la chimère des Grecs, dont le nom est devenu proverbial pour désigner les existences de cette espèce ; et comme, de plus, il n'y a aucun témoignage qu'il se soit jamais vu un pareil animal, on ne doit pas éprouver la moindre hésitation à le rejeter dans le domaine de l'imagination et de la poésie. Les Grecs, sur la foi de leurs plus anciens poètes, s'imaginaient cependant que les mines d'or de la Scythie étaient gardées par des griffons. Elien, Solin, Pomponius Mela, paraissent croire à l'existence de ces animaux. Hérodote indique toutefois assez clairement que cela n'est guère certain. Il est probable que l'idée du griffon était arrivée chez les Grecs par les Egyptiens, dans les hiéroglyphes desquels on trouve plusieurs figures assez semblables à celle-ci. On a supposé aussi que les traits qui lui sont attribués sont le symbole des qualités qui conviennent à un gardien, et ont pu par conséquent être imaginés directement par les artistes : les ailes marquent la diligence, la forme du lion le courage, le bec acéré la prudence. Enfin, comme l'aigle et le lion sont regardés comme les plus nobles des animaux, leur assemblage a pu être conçu comme représentatif du caractère des héros. Mais il n'est pas improbable que ce soit également là ce qui a inspiré cette figure aux Egyptiens. Elle convenait à Osiris comme à Apollon, dont le char, sur d'anciennes mé-

dalles, est traîné par des griffons. Enfin on a émis dans ces derniers temps l'opinion fort ingénieuse que la figure du griffon pourrait bien n'être qu'une copie graduellement altérée de celle du tapir (v. 1854, p. 215). Ce dernier animal s'assied volontiers sur ses jambes de derrière, ainsi qu'on représente habituellement le griffon ; son nez saillant et recourbé sur la lèvre inférieure peut être aisément pris en profil pour un bec ; ses doigts divisés ne s'éloignent pas non plus par des apparences considérables de la griffe d'un lion. L'idée a donc pu venir d'ajouter, pour complément à ces griffes, la queue léonine, comme les ailes de l'aigle pour complément à la tête crochue. Quoi qu'il en soit, la figure du griffon, ayant une certaine sévérité de bon goût et qui se marie fort agréablement aux ornements d'architecture, a pris faveur chez les artistes et s'est répandue presque aussi communément que celle d'aucun animal réel. C'est une circonstance qui a dû nécessairement contribuer à vulgariser la croyance à l'existence de ce fabuleux animal : en le voyant de tous côtés sur les édifices, il a bien été permis de penser qu'il pouvait se trouver quelque part dans la nature. Une autre raison a servi plus puissamment encore à accréditer cette opinion. C'est que ce même nom de griffon, employé pour désigner le volatile à pattes de lion, a été appliqué par certains auteurs à de véritables oiseaux. En voyant les griffons traités, dans des textes respectés, comme des animaux généralement connus, on a fait confusion, et l'on a rapporté par malentendu à l'être imaginaire ce qui concernait l'être naturel du même nom. Si les poètes tiennent à conserver les griffons dans la liste des animaux, c'est donc dans la famille des sphinx, des chimères, des sirènes, des harpies, qu'il convient de les ranger.

LE CHANT DU CYGNE.

Je terminerai ce premier article par quelques mots sur l'opinion qui attribue au cygne un chant si mélodieux que la douceur en est devenue proverbiale. Il est difficile de découvrir comment une telle réputation a pu naître. Elle a du moins pour elle l'autorité d'une très haute ancienneté. Suivant une tradition conservée par Platon, Orphée avait été changé en cygne en vertu des lois de la métempsychose, suivant lesquelles les âmes passaient dans le corps des animaux avec lesquels elles avaient eu le plus de rapport. Les Grecs, pour cette même raison, avaient fait du cygne l'oiseau favori d'Apollon. Cependant l'expérience montre assez que le cygne, loin de mériter tant de gloire, est à peine digne d'être placé parmi les oiseaux chanteurs. Aussi voit-on que, pour concilier le préjugé avec la nature, on s'est rejeté sur la rareté des circonstances dans lesquelles le cygne fait entendre cette belle voix. Quelques auteurs disent que cet oiseau ne chante que dans une profonde solitude, après s'être assuré qu'aucune oreille ne peut l'ouïr. D'autres prétendent qu'il ne chante qu'à l'heure de sa mort, ce qui est encore plus poétique, et dans certaines conditions seulement. Enfin il paraît assez que personne n'a jamais joui de ses concerts, et que s'il chante, ce n'est sans doute que dans le pays d'Utopie. Cependant quelques naturalistes, même dans les siècles modernes, n'ont pas craint de soutenir l'ancienne gloire musicale du cygne. Aldrovande, à la vérité sans prétendre en avoir jugé par lui-même, assure, d'après des témoignages, que les cygnes de la Tamise sont doués d'une voix mélodieuse. Il est certain, en effet, qu'il y a une espèce de cygne dont la voix jouit d'un timbre assez voisin tantôt de celui du clairon, tantôt de celui du hautbois. Cette voix produit dans quelques circonstances une impression qui n'a rien de désagréable. Il n'est donc pas impossible que des peuples encore à demi barbares, admirablement sensibles aux moindres harmonies, qui se délectaient comme d'une chose divine des sons de quelques mauvaises cordes tendues sur une écaïle de tortue, aient trouvé ce timbre, indépendamment de toute mélodie, d'un effet délicieux, et

soient partis de là pour associer l'idée du cygne à celle de la musique. Mais, devenus, grâce au perfectionnement des instruments et de l'art lui-même, plus exigeants que les sauvages contemporains d'Orphée, il ne nous est plus permis de souscrire à cette antique opinion. Il nous faut renoncer au respect pour le talent musical du cygne, comme pour la fidélité du griffon, la vertu paternelle du pélican, et l'immortalité du phénix. Mais tout en condamnant ces fables au nom de la science, sachons cependant, au nom de la poésie, adoucir l'arrêt, et rappelons-nous ces belles paroles de l'éloquent historien de la nature : « Il faut bien pardonner aux Grecs leurs fables, dit Buffon : elles étaient aimables et touchantes; elles valaient bien de tristes, d'arides vérités; c'étaient de doux emblèmes pour les âmes sensibles. Sans doute les cygnes ne chantent point leur mort; mais toujours, en parlant du dernier effort et des derniers élans d'un beau génie prêt à s'éteindre, on rappellera avec sentiment cette expression touchante : « C'est le chant du » cygne! »

L'expérience a fait remarquer que dans les pays où les lois sont douces l'esprit du citoyen en est frappé, comme il l'est ailleurs par les plus sévères. CATHERINE II.

ÉTENDARD PRIS PAR JEANNE HACHETTE

AU SIÈGE DE BEAUVAIS, EN 1472.

(Voy. 1836, p. 135.)

Nous avons raconté ailleurs comment, en 1472, la ville de Beauvais, assiégée par le duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire, dut en grande partie son salut au courage que déployèrent les femmes des habitants, et particulièrement Jeanne Laisné, plus connue sous le nom de *Jeanne Hachette*. Cette héroïne arracha un drapeau des mains d'un soldat bour-

guignon, qu'elle précipita dans les fossés. Cet étendard est encore conservé aujourd'hui aux archives de la ville. Malheureusement il est en lambeaux, et ses peintures sont presque entièrement effacées, grâce à la scrupuleuse exactitude que mettent les jeunes filles de Beauvais à le porter annuellement en procession à la fête de sainte Angadresme. Il est en toile blanche fleuronnée et damassée, exécutée en double œuvre, et ne porte aucune broderie. Les ornements, figures et armoiries sont peints et dorés sur le tissu. Il devait avoir la forme d'un long pennon, avec une ou deux pointes effilées, suivant la coutume de l'époque.

Les ornements de cet étendard constatent son origine bourguignonne. Il portait en caractères dorés le mot *Burgundia*, dont on n'aperçoit plus que les premières lettres. Les deux arquebuses croisées et entourées de flammèches rouges rappellent que le collier de la Toison-d'Or portait des doubles fusils et des pierres à feu jetant des flammes avec ces mots : *Ante ferit quam flamma micat* (il frappe avant que la flamme ne brille).

A côté de saint Laurent tenant son gril, on lit la célèbre devise de Charles-le-Téméraire : *Je l'ay empris* (je l'ai entrepris). Auprès de la hampe sont deux écussons; le premier est surmonté d'un bonnet ducal en forme de mortier, signe caractéristique de la dignité d'électeur de l'empire. Il est entouré du collier de la Toison-d'Or, et porte une aigle éployée de sable en champ d'argent, avec un écu écartelé de France et de Castille. L'écusson inférieur porte d'argent, au lion de gueules ou de pourpre, couronné d'or, et est probablement l'écusson de Luxembourg. Quant à la présence de saint Laurent sur cette toile, on ne peut guère l'expliquer qu'en supposant qu'il était le patron de la commune à laquelle appartenait l'étendard. Le culte de ce saint était, du reste, très populaire en Bourgogne.

Toutes les femmes de Beauvais se distinguèrent à ce siège; « et qu'est-il besoin, dit Loyse dans ses Mémoires



(Etendard conservé aux Archives de la ville de Beauvais.)

sur le Beauvoisis, de nommer particulièrement Jeanne Laisné, ni la femme de maître Jean de Bréquigny, qui fut si hardie que d'arrêter son évêque par la bride de son cheval, lorsqu'il vouloit sortir de la ville, craignant le siège des Bourguignons? attendu que toutes les femmes de la ville en général se montrèrent si vaillantes eu ce siège, qu'elles ont surmonté la hardiesse des hommes de plusieurs autres villes : dont il y a témoignage authentique non seulement par nos histoires, et singulièrement par Gaguin, mais aussi par les lettres-patentes du roy Louis XI, contenant qu'en mémoire du courage et vaillance des femmes de

la ville, elles iront les premières à la procession en offrande au jour de la fête sainte Angadresme, patronne de la ville, et qu'elles se pourront parer et habiller tant le jour de leurs noces que toutefois que bon leur semblera, vestir et orner de tels bijoux et ornemens qu'elles pourront recouvrer, sans qu'elles en puissent être reprises ni blâmées, de quelque condition qu'elles soient.»

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

SIR JOSHUA REYNOLDS.

(Voy. le portrait d'Omaï, 1835, p. 133.)



(La Sainte Famille, par Joshua Reynolds.)

Sir Joshua Reynolds, le plus illustre des peintres qu'ait produits l'Angleterre, naquit le 15 juillet 1725, à Plympton, dans le Devonshire. Son père, le Rév. Samuel Reynolds, était un homme fort instruit; ce fut lui qui fit l'éducation de son fils. Il le destinait à la médecine; mais Reynolds donnait depuis ses premières années des marques non équivoques de ses dispositions pour la peinture, et son père consentit, à l'âge de dix-huit ans, à le faire étudier sous la direction de Thomas Hudson, peintre fort médiocre, mais dont les portraits jouissaient alors de quelque réputation. Reynolds fit de rapides progrès, et fut assez heureux pour faire la connaissance de l'amiral lord Keppel, qui, en 1749, au moment de mettre à la voile, lui proposa de l'emmener avec lui, ce qu'il accepta avec joie. Pendant une relâche à Minorque, Reynolds gagna assez d'argent en peignant des portraits pour pouvoir visiter Rome. Comme on l'imagine aisément, il employa bien son temps à étudier les chefs-d'œuvre des maîtres qui feront toujours de la ville éternelle le séjour le plus favorable aux jeunes artistes. Il revint en Angleterre en passant par Paris, après plus de trois années d'étude en Italie, et il ne tarda pas à se faire connaître avantageusement à Londres par ses portraits. Bientôt le succès le plus légitime cou-

ronna ses efforts. Il vit accourir dans son atelier les femmes de qualité qui voulaient perpétuer le souvenir de leur beauté angélique, et les grands hommes qui désiraient que la postérité, en donnant l'immortalité à leurs actions ou à leurs écrits, pût se former une idée exacte des traits de leur visage.

Reynolds, qui était un homme de beaucoup d'esprit aussi bien qu'un peintre habile, fut alors recherché par tout ce qu'il y avait de personnages distingués à Londres dans les arts et dans les lettres. Grâce à l'excellente éducation qu'il avait reçue de son père, il savait aussi bien manier la plume que le pinceau, et il le prouva par trois essais qu'il publia dans un journal littéraire que dirigeait le docteur Johnson, sur des sujets qui tenaient à sa profession. Dans le premier, il examinait avec beaucoup d'esprit et de netteté les faux principes de critique dans les arts; dans le second, il traitait de ce que l'on appelle le grand style en peinture et de l'imitation de la nature; le troisième était une dissertation sur la vraie idée du beau.

La supériorité de Reynolds sur tous les peintres contemporains était si généralement reconnue, que lorsque l'Académie royale de peinture fut établie en 1768, la présidence lui en fut unanimement confiée, et, à cette occasion, le roi

le créa chevalier, honneur qui n'avait pas été encore accordé à un artiste. Reynolds entreprit volontairement la tâche de prononcer un discours dans la séance publique annuelle de l'Académie, et il n'y a jamais manqué jusqu'aux dernières années de sa vie. On a recueilli tous ces discours, qui sont regardés par les artistes et par les savants comme d'excellents écrits. La diction en est claire, élégante et nerveuse, et ils contribuent, autant que les ouvrages de son pinceau, à rendre son nom immortel.

Depuis 1769 jusqu'en 1790 Reynolds envoya aux expositions de l'Académie royale deux cent quarante-quatre tableaux. La plupart étaient des portraits; dans cet espace de temps il fit aussi plusieurs tableaux d'histoire, dont les plus célèbres sont : le comte Ugolin, la Sainte Famille, la célèbre Nativité, Jupiter enfant, Hercule enfant étouffant les serpents, pour l'impératrice de Russie qui lui avait commandé un tableau dont elle lui avait abandonné le choix du sujet, la Mort du cardinal de Beaufort, etc.

Ses dernières années furent attristées par des maladies et par l'affaiblissement de sa vue. Il termina ses jours le 25 février 1792, à un âge assez avancé. Son corps fut transporté avec beaucoup de solennité à la cathédrale de Saint-Paul, où il repose auprès de Christophe Wren.

Reynolds était d'une taille au-dessus de la moyenne, d'un visage fleuri et agréable. Ses manières étaient singulièrement polies et douces. Son caractère était plein de bonhomie et d'amabilité. Il aimait les lettres et ceux qui les cultivaient. Il fut assez heureux pour compter au nombre de ses amis Samuel Johnson, Goldsmith, l'illustre Fox, Sheridan et les plus influents du parti libéral. L'amitié la plus tendre l'unissait à Burke. En mourant, il le nomma un de ses exécuteurs testamentaires, et lui légua la somme de cent mille francs en souvenir d'une liaison de trente-cinq ans. Il le chargea de la tutelle de sa nièce, qui épousa, quelques années plus tard, le marquis de Thomond. Peu d'instant après la mort de Reynolds, Burke traça rapidement l'éloge de cet ami si tendre, et son cœur l'inspira admirablement. « C'est, a dit un des historiens de Reynolds, l'éloge du plus grand peintre par le plus parfait orateur de son temps. » Voici les dernières lignes de ce morceau de Burke :

« Sa maladie fut longue, mais supportée avec un courage plein de douceur et de gaieté, sans le plus léger mélange d'irritation et de plainte, comme il convenait à sa vie tout entière. Depuis le commencement de sa maladie, il savait que sa fin était prochaine, et il la contemplait avec ce calme que l'innocence, l'intégrité, l'utilité de sa vie et une sincère soumission à la volonté de la Providence pouvaient seules lui donner.

» Sir Joshua Reynolds était à beaucoup d'égards un des hommes les plus illustres de son temps. Il a été le premier Anglais qui ait ajouté la gloire des beaux-arts aux autres gloires de son pays. Pour le goût, la grâce, la facilité, l'invention, la richesse et l'harmonie du coloris, il était égal aux grands maîtres des siècles passés. Dans le portrait, il les surpassait; car il communiqua à cette partie de l'art, que les peintres anglais ont le plus cultivée, une variété et une dignité qui appartiennent aux genres les plus relevés, et que ceux mêmes qui y ont le plus excellé n'ont pas toujours conservées lorsqu'ils ont peint la nature individuelle. Ses portraits rappellent au spectateur l'invention du tableau d'histoire et la douceur du paysage. Ses peintures éclairent ses leçons, et ses leçons semblent découler de ses peintures. Il possédait la théorie aussi bien que la pratique de son art. Pour être un tel peintre il fallait être philosophe sagace et profond.

» En possession d'une éclatante renommée dans son pays et dans les pays étrangers, admiré par les connaisseurs, recherché par les grands, caressé par les souverains, et célébré par des poètes distingués, l'humilité, la modestie

et la candeur de son caractère ne l'abandonnèrent jamais; jamais l'œil le plus scrutateur ne put découvrir la plus légère marque d'arrogance ou de présomption dans sa conduite ou dans ses paroles.

» Les talents de tout genre que la nature lui avait donnés, et que l'étude avait encore augmentés, ses vertus sociales dans toutes les relations et dans toutes les habitudes de la vie, le rendaient le centre d'un grand nombre de sociétés diverses que sa mort va disperser. Il avait trop de mérite pour ne pas provoquer quelque jalousie, trop d'innocence pour provoquer aucune inimitié. La perte d'aucun homme de son temps ne peut être ressentie avec un chagrin plus sincère, plus général et plus pur. »

SIGNATURE EN TROIS LANGUES DU PRINCE EUGÈNE DE SAVOIE.

Le prince Eugène de Savoie, né à Paris le 18 octobre 1665, d'Eugène-Maurice, comte de Soissons, et d'Olympe Mancini, nièce du cardinal Mazarin, était arrière-petit-fils de Charles-Emmanuel, duc de Savoie. Le refus d'un régiment en France le détermina à aller servir en Allemagne, où il devint généralissime des armées de l'empereur. Il mourut à Vienne en 1736, après avoir plusieurs fois sauvé l'empire par d'éclatantes victoires et reculé ses frontières. Il avait l'habitude de signer son nom en trois mots de langues différentes; le premier en Italien, le second en allemand, le troisième en français: *Eugenio von Savoie*. Interrogé sur ce singulier usage: « C'est, dit-il, pour montrer que j'ai un triple cœur: le cœur d'un Italien contre mes ennemis, le cœur d'un Français pour mon souverain, le cœur d'un Allemand pour mes amis. » L'empereur Charles VI, auquel cette parole fut rapportée, l'ayant questionné à ce sujet, Eugène lui donna cette autre explication: « A l'Italie je dois mon origine, à la France ma gloire, à l'Allemagne mon bonheur. »

On peut se consoler de n'avoir pas les grands talents, comme on se console de n'avoir pas les grandes places. On peut être au-dessus de l'un et de l'autre par le cœur.

VAUVENARGUES.

ETUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTS ÉPOQUES DE NOIRE HISTOIRE.

(Voy. p. 27, 66, 225, 277, 334.)

MOYEN AGE.

Architecture civile.

DERNIERS EXEMPLES DU STYLE OGIVAL.

HÔTELS DE JACQUES COEUR A BOURGES, DE CLUNY ET DE LA TRÉMOILLE A PARIS.

Epoque de transition.

Déjà nous avons eu occasion de faire remarquer qu'au milieu même du seizième siècle il existait encore une lutte très vive entre les artistes qui ne voulaient pas abandonner le style dit gothique, et ceux au contraire qui proclamaient la supériorité du style introduit en France par les artistes venus d'Italie. A l'égard des églises surtout, dont le style architectural devait être pour ainsi dire considéré comme orthodoxe, la résistance fut encore plus opiniâtre, ainsi qu'on a pu en juger par ce que nous avons rapporté à l'occasion de la cathédrale de Beauvais (1859, p. 401), et comme il est facile d'ailleurs de s'en convaincre par le style d'un grand nombre d'églises construites ou restaurées sous le règne même de François I^{er}.

Mais il paraît que ce ne fut pas seulement dans les constructions religieuses que le style de la renaissance eut de la peine à prévaloir, et il est certain qu'un grand nombre d'artistes, continuant par système à protester en toute circonstance contre le goût de fraîche date qu'on cherchait à mettre en vogue, se refusèrent à l'adopter même dans les constructions civiles et privées, auxquelles cependant il avait déjà été appliqué avec succès. Or, l'introduction de la forme ogivale dans l'architecture et sa disparition sont des faits si importants, qu'ils doivent essentiellement fixer l'attention; aussi avons-nous pensé qu'avant d'envisager l'importante révolution qui s'opéra dans les arts en général et dans l'architecture en particulier, au commencement du seizième siècle, il était à propos de nous arrêter à l'examen de quelques productions de l'architecture civile qui, quoique élevées à cette époque, ont cela de remarquable qu'elles présentent encore les caractères du style gothique et l'emploi de la forme ogivale, que déjà l'on commençait généralement à remplacer par les arcs en anse de panier et en plein-cintre.

Les édifices qui nous fourniront ces exemples, d'autant plus intéressants qu'ils sont peut-être les derniers qu'on puisse citer, sont l'hôtel de Jacques Cœur à Bourges, les hôtels de Cluny et de La Trémoille à Paris. L'étude de ces hôtels nous offrira d'ailleurs l'occasion de faire voir ce qu'étaient à la fin du moyen âge ces grandes habitations qui succédèrent aux manoirs féodaux, et tenaient le milieu entre les maisons des bourgeois et les châteaux des nobles.

Antérieurement au quinzième siècle, on conçoit qu'il ne pouvait y avoir d'habitations importantes dans l'intérieur des villes; car chaque seigneur, comme maître d'une province ou d'une certaine étendue de pays, se trouvait obligé de vivre au milieu de ses vassaux et de se transporter sur tous les points de ses domaines, pour les surveiller et maintenir son autorité sans cesse menacée. Ce fut donc seulement lorsque le pouvoir royal eut acquis plus de force et d'unité, et soumis ses puissants rivaux, que ceux-ci purent en toute sûreté venir fixer leur résidence dans l'enceinte même des villes.

C'est alors qu'à côté de ces simples maisons de bois dont nous avons parlé précédemment (voyez 1840, p. 500) on vit s'élever de grandes et riches habitations solidement construites en pierre, et dans lesquelles on développa successivement tout le luxe architectural dont elles étaient susceptibles. Les prélats, les princes, les évêques et les nobles, rivalisèrent entre eux et voulurent avoir, non plus de ces sombres logis féodaux où tout était établi dans la prévision d'attaques et de défenses sans cesse réitérées, ce qui leur donnait l'apparence de véritables prisons, mais bien des palais somptueux où l'on rassemblait par des recherches de toute espèce tout ce qui pouvait contribuer à l'agrément et aux douceurs d'une existence paisible et régulière.

Parmi le petit nombre d'hôtels de ce genre qui sont encore conservés et peuvent nous mettre à même d'étudier les usages et les mœurs de nos ancêtres, le plus ancien est celui que Jacques Cœur, ministre des finances du roi Charles VII, se fit construire dans la ville de Bourges, et qui passait alors pour la plus belle maison du royaume de France. L'hôtel de Jacques Cœur, devenu depuis 1682 l'hôtel-de-ville, et plus récemment le palais-de-justice, s'est trouvé ainsi conservé presque intégralement, au moins quant à l'extérieur des bâtiments, dans son état primitif: au-dessus de l'entrée, et sur la façade même, se trouvait située la chapelle dont l'intérieur richement décoré de peintures se trouve encore aujourd'hui dans un état de conservation assez complet. Des escaliers en vis, placés dans des tours, conduisaient aux principaux appartements qui étaient fort étendus. On peut de plus supposer qu'ils devaient être décorés et menlés avec tout le luxe de l'époque; malheureusement il ne reste aujourd'hui que fort peu de traces

de ces décorations, qui auraient pu nous donner une idée du goût qui présidait à l'appropriation de l'intérieur des habitations du quinzième siècle. Parmi les sculptures extérieures, on remarque des coquilles et des cœurs qui font allusion au nom de Jacques Cœur, avec cette devise: *A cœur vaillant, rien d'impossible*; et sur les portes des différentes pièces se trouvent des bas-reliefs indicatifs de l'usage auquel chacune d'elles était consacrée. (Voyez 1855, p. 107.)

Après l'hôtel de Jacques Cœur, il faut citer l'hôtel de Cluny, situé à Paris, rue des Mathurins-Saint-Jacques, comme un des plus propres à donner l'idée des grands logis de cette époque.

L'origine de cet hôtel est due à Pierre de Chaslus, abbé de l'ordre célèbre de Cluny, qui, vers le milieu du quatorzième siècle, acheta une partie du palais des Thermes (voyez 1854, p. 505). Il serait difficile de préciser si ce fut réellement dans les bâtiments mêmes de l'ancien palais des Thermes qu'il s'établit, ou s'il fit élever de nouvelles constructions; mais on sait seulement que cette habitation, qui reçut alors le nom de maison de Cluny, devint la résidence des abbés de Cluny lorsqu'ils séjournaient à Paris.

Piganiol, dans sa description de Paris, nous apprend que, plus tard, Jean de Bourbon, abbé du même ordre, évêque du Puy, et fils naturel de Jean I^{er}, duc de Bourbon, entreprit de faire rebâtir cet hôtel; mais il mourut avant d'avoir accompli son projet, et ce ne fut qu'en 1490, ou, selon d'autres historiens, en 1505, sous le règne de Louis XII, que Jacques d'Amboise, évêque de Clermont et abbé de Cluny, mit à exécution le projet de son prédécesseur.

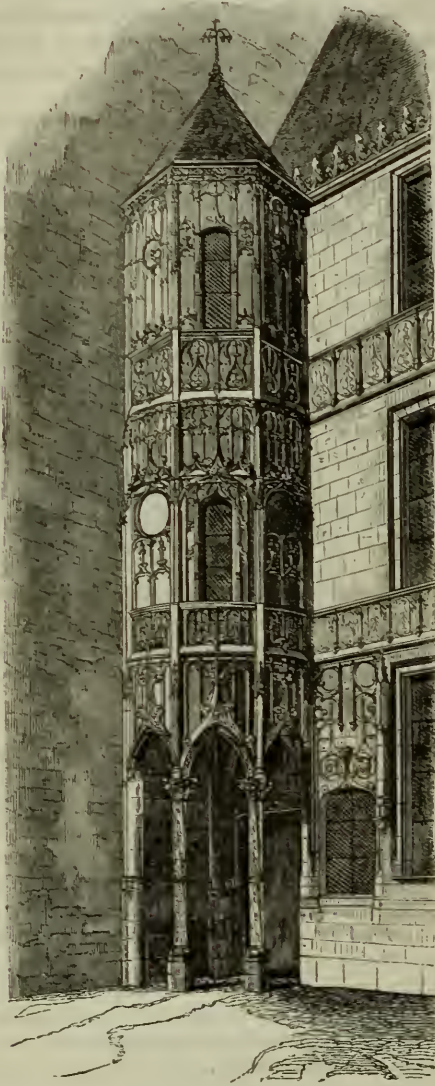
Les nouveaux bâtiments s'élevèrent non seulement sur l'emplacement, mais sur les murs mêmes de l'ancien palais, ainsi qu'on le voit en plusieurs points; et l'on peut dire que par leur importance et le luxe qu'on y déploya, on a cherché à les rendre dignes de la célèbre et riche abbaye dont ils étaient destinés à devenir une dépendance.

Cet hôtel se compose d'un principal corps de logis qui s'élève parallèlement à la rue, et se trouve situé entre la cour et le jardin; deux autres bâtiments en aile s'avancent jusque sur la rue, où ils se terminent en pignons; celui de l'ouest se prolonge sur le jardin dont il forme un des côtés. Trois escaliers donnent accès au premier étage: le plus important est établi dans une tour octogone qui s'élève en saillie sur le milieu de la face principale; le second se trouve situé dans l'angle est de la cour, et le troisième dans une tourelle carrée, qui fait saillie dans l'angle rentrant compris entre les deux corps de bâtiments sur le jardin. Ces divers escaliers sont construits en vis, comme presque tous ceux de cette époque. On voit sculptés sur les surfaces de la tour qui s'avance au milieu de la cour, des coquilles et des bourdons, attributs de saint Jacques*. Une partie du rez-de-chaussée (ainsi qu'on peut le voir dans le dessin que nous donnons de cet hôtel, p. 575), était occupée par un portique ouvert; les autres parties contenaient quelques grandes pièces, mais l'appartement principal était, selon l'usage de ce temps, situé au premier étage.

La partie la plus remarquable de cet hôtel est sans contredit l'élégante chapelle dont le sanctuaire se trouve en encorbellement sur le jardin: l'état de conservation dans lequel elle est encore permet de juger de son ancienne splendeur, en lui restituant toutefois par l'imagination et ses beaux vitraux colorés, et le groupe de quatre figures qui décorait le maître-autel, et les saints placés dans les douze niches de ses murailles, puis enfin les figures de toute la famille de Jacques d'Amboise, qui éraient disposées au pourtour en forme de mausolées. Telle est en effet la des-

* Saint Jacques le Majeur, qui est en vénération en Espagne. Le rédacteur de l'article sur le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle, p. 257, a fait une méprise qui sera réparée dans l'Errata à la fin du volume.

cription qu'on en trouve dans Piganiol ; mais tout en déplorant l'état de nudité dans lequel elle s'est trouvée réduite, après avoir été dépouillée de ses différents ornements, félicitons-nous en même temps de ce qu'elle ait pu, grâce au goût éclairé de son heureux locataire M. Dusso-merard, recouvrer une physionomie tout-à-fait en rapport avec son ancienne destination : c'est ainsi qu'on y voit réunis des ostensoirs, de précieux missels, des stalles en



(Tourelle de l'hôtel de La Trémoille, démoli en 1841.)

bois sculpté, des croix, des crosses d'évêques, et autres objets religieux, qui empruntent une valeur et un intérêt tout particulier au caractère du lieu dans lequel ils se trouvent artistement disposés. Au-dessous de cette chapelle, qui est au niveau du premier étage, il en existe une autre plus basse, qui se trouve au sol du rez-de-chaussée ; on communique de l'une à l'autre par un petit escalier intérieur enveloppé dans une clôture de pierre découpée à jour. Ces deux chapelles superposées sont voûtées de même à l'aide d'un pilier central qui reçoit la retombée des nervures ; celui de la chapelle haute est d'une légèreté et d'une délicatesse vraiment surprenantes.

Plusieurs pièces du premier étage de l'hôtel de Cluny sont également occupées par les objets d'art et de curiosité qui composent la riche et intéressante collection de M. Dusso-merard.

L'hôtel de La Trémoille, rue des Bourdonnais, dont la

construction date également du commencement du seizième siècle, était un digne pendant de l'hôtel de Cluny.

Cette famille de La Trémoille avait une grande illustration dès le quatorzième siècle ; elle possédait plusieurs hôtels dans Paris. Mais le plus vaste et le plus remarquable fut sans contredit celui-ci. C'était la maison seigneuriale, le fief de La Trémoille, dont relevait un certain nombre de maisons du quartier. Cet hôtel somptueux, qui s'élevait alors au milieu de jardins dont les parterres étaient embellis de fontaines jaillissantes, était naguère encore occupé par des magasins de toiles et de soieries ; transformation bien regrettable sans doute, mais qui, au moins, avait laissé debout les vieilles murailles au noble blason. Les exigences de l'industrie, cependant, ne devaient pas s'arrêter à une telle usurpation ; il lui était réservé d'effacer jusqu'à la dernière trace de cet hôtel, qui cependant était une des pages les plus intéressantes de cette histoire de pierre qu'on aime à rencontrer sur son passage dans les rues du vieux Paris.

On avait eu l'heureuse idée de faire l'acquisition de l'hôtel de la rue des Bourdonnais pour y établir une mairie. La réalisation de ce projet, dont nous avons eu peine à admettre l'abandon, aurait eu l'avantage d'assurer la conservation de ce précieux monument, et serait devenue un antécédent favorable pour l'avenir.

Ne serait-ce pas en effet une pensée louable que celle de relier ainsi le présent au passé, de sauver au profit des institutions modernes les derniers débris d'une société éteinte ? Qu'on imagine, par exemple, le pouvoir municipal héritant des domaines de notre vieille aristocratie, et l'on concevra l'enseignement utile qui aurait pu résulter de l'installation des mairies de Paris dans les hôtels de Sens, de Cluny et de La Trémoille, et dans ceux moins anciens de Carnavalet, de Sully, etc. Tardifs regrets ! vœux superflus ! l'intérêt particulier a prévalu sur l'intérêt public, et quoique des voix puissantes se soient élevées contre ce principe funeste, le propriétaire de l'hôtel de La Trémoille a eu le droit de priver Paris et la France d'une de ces rares constructions civiles qui, pendant trois siècles, avaient échappé à toutes les chances de destruction pour périr victime de l'esprit de spéculation qui caractérise notre époque.

Cependant, si nous avons cru devoir blâmer l'indifférence que la ville de Paris a peut-être montrée en cette occasion, nous nous plaisons à reconnaître que le propriétaire de l'hôtel de La Trémoille a fait acte de générosité et de désintéressement en offrant au gouvernement les parties les plus remarquables de cette intéressante construction civile, entre autres la tourelle que nous reproduisons, et l'escalier à vis qui était situé dans l'angle de la cour. Ces fragments, démolis avec tout le soin qu'ils méritent, sont destinés à être reconstruits dans les cours de l'école des Beaux-Arts, à côté des restes du château de Gaillon, dont ils sont contemporains.

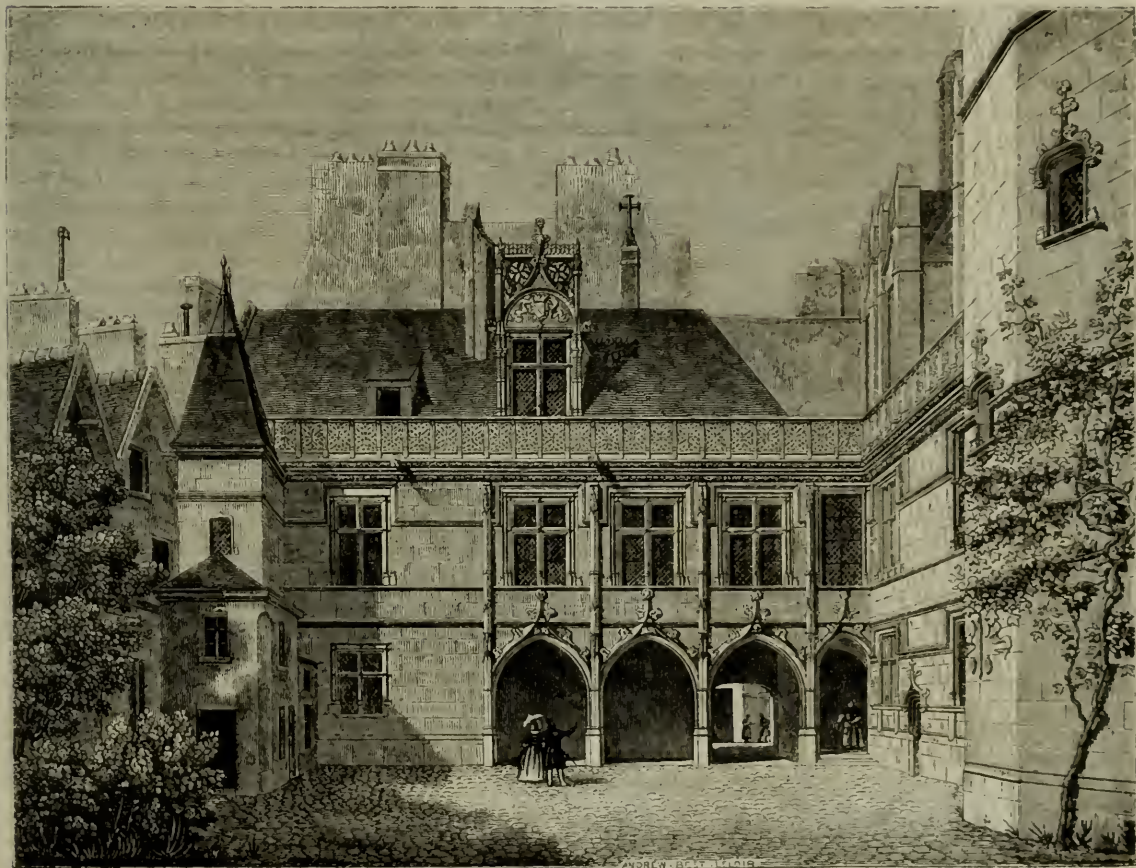
Le principal corps de bâtiment de cet hôtel était entre cour et jardin ; celui sur la rue et l'aile qui les réunissait étaient occupés à rez-de-chaussée par des portiques ouverts, servant sans doute à abriter les montures des seigneurs et leurs gens ; les appartements étaient vastes et éclairés par de larges fenêtres ; la jolie tourelle, bâtie dans l'angle de la cour et adossée au mur séparatif de la propriété voisine, contenait à l'intérieur, tant au premier qu'au second étage, un petit retrait de 6 à 8 pieds de large, tel qu'il en existait toujours alors dans les habitations un peu importantes. Lors de la démolition de cette tourelle, dont la légèreté et la délicatesse avaient excité l'admiration, on a pu reconnaître que le poids et la poussée des voûtes avaient été atténués par des armatures de fer renfermées dans la maçonnerie ; ce n'est pas la première fois qu'on a été à même de constater l'emploi de semblables moyens de la part des constructeurs du moyen âge, qui pouvaient ainsi obtenir cette

légèreté des points d'appui dont on est souvent frappé sans s'en rendre compte.

Le style de l'architecture de cet hôtel, ainsi que de ceux de Cluny et de Bourgheroulde, appartient à ce qu'on peut appeler le style de transition entre le gothique et la renaissance. L'ogive y apparaît encore dans certaines parties, tandis que dans d'autres on remarque des arcs en plein-cintre et surbaissés. L'ornementation se compose encore d'éléments gothiques sur lesquels viennent se greffer des détails d'un goût différent qui font pressentir une prochaine transformation.

D'après l'examen successif que nous avons fait des principaux hôtels du moyen âge qui subsistent encore en France (voy., p. 515, la description et la vue de l'hôtel de Bourgheroulde), on a pu reconnaître qu'ils offrent entre eux une parfaite analogie tant dans leur disposition générale

que dans les diverses parties dont se compose leur ensemble. Dans les uns comme dans les autres, nous voyons les principaux corps de bâtiments élevés entre la cour et le jardin, tandis que sur les rues ces hôtels ont fort peu d'apparence; leurs façades, conçues sous l'influence des anciennes habitations féodales, étaient entièrement fermées à l'extérieur, et la porte seule, surmontée d'armoiries, laissait deviner la noblesse de leurs riches habitants, manifestée aussi quelquefois par des tourelles saillantes, dentelées et faibles témoignages de la puissance des seigneurs qui n'abandonnaient qu'à regret leurs anciennes prérogatives. Outre les motifs qui ont pu déterminer ces traits caractéristiques des grandes habitations du moyen âge, on conçoit très bien qu'il n'y aurait en aucun agrément à avoir vue sur des rues qui n'étaient que de véritables cloaques, tandis qu'en rejetant, au contraire, les habitations à l'inté-



(Hôtel de Cluny, à Paris. — Intérieur de la cour.)

rien, on avait l'avantage de jouir de la vue des jardins, et de respirer un air plus pur et plus salubre. Cette disposition d'ailleurs avait sans doute été empruntée à l'Orient, où les maisons furent ainsi construites à l'instar des anciennes maisons grecques et romaines; et l'on peut dire qu'à l'exception des maisons des marchands, les habitations particulières du moyen âge étaient pour ainsi dire de petits couvents créés pour une existence craintive et mystérieuse.

C'était donc aux façades intérieures qu'étaient réservées toutes les richesses de l'architecture et de la sculpture: les cours de ces hôtels étaient cependant peu régulières, et l'on n'observait pour ainsi dire pas de symétrie dans la disposition des baies de fenêtres; on cherchait d'abord à satisfaire aux besoins intérieurs en proportionnant la grandeur des fenêtres à celle des pièces qu'elles devaient éclairer, ce qui faisait qu'il y en avait de dimensions très diverses. Et certes il ne faudrait pas critiquer cette franche

manifestation du nécessaire, auquel venait se soumettre avec plus ou moins de succès l'art décoratif; car aujourd'hui le principe contraire, qui tend à torturer le besoin pour l'assujettir à une forme adoptée *a priori*, ne saurait être trop sévèrement combattu.

Ainsi qu'on a pu le voir, des tourelles carrées et polygonales s'élevaient en saillie sur les façades, soit pour y renfermer les escaliers, soit pour y disposer de petits cabinets qu'on se plaisait à orner avec recherche, et dans lesquels on pouvait jouir d'une solitude souvent pleine de charmes, ou passer quelques heures dans le recueillement religieux.

La distribution de ces vastes logis était aussi simple qu'uniforme; il y avait toujours une salle ou galerie plus grande que les autres, servant de lieu de réunion ou de chambre de parade, et dans laquelle une grande cheminée formait un chauffoir commun. Dans les autres pièces, outre les cheminées, il y avait des poêles appelés *chauffe-doux*

comme on en voit encore en Allemagne. Les chambres à coucher contenaient des lits d'une énorme grandeur, nommés ordinairement *couches*, et *couchettes* quand ils avaient moins de douze pieds sur onze. Les sièges usuels consistaient en bancs et escabelles de bois; le maître et la maîtresse de la maison avaient seuls de grands fauteuils ou chaires ciselés avec recherche et portant leur blason. Les meubles qui garnissaient les différentes pièces étaient en bois richement sculptés; il y en avait de plusieurs sortes, tels que louches, bahuts, dressoirs, etc. Quelques pièces étaient lambrissées avec des panneaux de menuiserie convertis d'ornements; dans d'autres, les murs étaient couverts de cuirs de Hongrie très estimés à cette époque. Les solives des plafonds étaient peintes avec goût, et le sol des appartements était ou planchéié, ou revêtu de carreaux de différentes couleurs. Enfin les vitrages qui garnissaient les croisées étaient composés de petits morceaux de verre de formes et de couleurs variées, maintenus dans de petits plombs; ces vitraux colorés servaient ordinairement à reproduire les armoiries de la famille.

TABLEAU DES VILLES DE FRANCE AU MOYEN AGE.

Après avoir terminé tout ce que nous avons à dire en particulier sur chacun des différents monuments élevés en France pendant les diverses périodes du moyen âge, nous essaierons de compléter cette deuxième partie de nos études historiques, et de résumer ce qu'elles comprennent, en traçant un tableau de la physionomie que présentait l'ensemble des villes vers la fin du quinzième siècle.

En France, au moyen âge, les villes étaient presque aussi nombreuses et aussi rapprochées les unes des autres qu'elles le sont aujourd'hui; celles qui, par leur étendue et les conditions avantageuses dans lesquelles elles se trouvaient, avaient acquis plus d'importance et réunissaient une population plus nombreuse, étaient devenues les capitales des provinces au centre desquelles elles avaient été bâties; entre ces différentes villes et celles d'un ordre inférieur, on ne rencontrait pas seulement, comme aujourd'hui, des hameaux ou des villages servant de demeure aux habitants de la campagne; mais on voyait un grand nombre de châteaux forts qui commandaient les routes, et permettaient, selon les circonstances, d'intercepter ou d'assurer les communications. Quant aux villes elles-mêmes, nous allons essayer d'en généraliser la description, sans nous arrêter plutôt à l'une qu'à l'autre, afin de la rendre applicable à toutes, en ayant égard toutefois à leur importance.

Le périmètre de chaque ville était, ainsi que nous l'avons vu, déterminé par une enceinte de remparts flanqués de tours et percés d'un nombre de portes proportionné à l'étendue de la ville et aux différentes voies publiques qui y aboutissaient; quand les villes étaient situées sur le bord d'un fleuve, et les principales villes de France sont presque toutes dans cette situation, un pont fortifié était toujours construit en face de l'une de ces portes, dont l'abord était, en outre, défendu par des constructions établies, soit sur le pont même, soit sur l'une et l'autre rive.

En pénétrant dans l'intérieur de la ville, on devait être particulièrement frappé du grand nombre d'églises qui s'élevaient sur tous les points; et entre toutes ces églises, on distinguait la cathédrale, le temple par excellence, le foyer spirituel, et pour ainsi dire l'âme de la cité du sein de laquelle elle s'élevait triomphalement vers le ciel. La cathédrale, ou l'église patronale, était ordinairement située dans un point central, quelquefois sur la partie la plus élevée de la ville; mais le choix de son emplacement n'avait presque jamais été déterminé par des considérations physiques; il résultait le plus souvent ou de quelque idée mystique, ou de quelque croyance traditionnelle, ou enfin de certaine révélation miraculeuse faite à son premier fondateur; l'accès, d'ailleurs, n'en était ordinairement ni très direct ni très

facile. Une très petite place précédait le portail principal, et quelquefois une enceinte formée par une clôture peu élevée composait ce qu'on appelait le parvis; sur les côtés, la circulation s'établissait à l'aide de rues fort étroites; et c'est ici le cas de faire remarquer que ces grandes et belles églises, construites aux différentes époques du christianisme, n'avaient pas été conçues pour être isolées au milieu de grands espaces, mais bien au contraire pour être resserrées au milieu des habitations des fidèles qui venaient se placer sous leur protection. Envisagés ainsi d'un point plus rapproché, ces monuments empruntaient encore plus de grandeur et d'élévation, et l'on peut aussi s'expliquer par cette disposition le parti qu'on avait pris de sacrifier jusqu'à un certain point l'ordonnance extérieure de ces églises à l'effet de l'intérieur, qui était bien évidemment considéré comme le plus essentiel dans les temples chrétiens.

Les couvents, qui possédaient aussi leurs églises abbatiales, occupaient des espaces considérables renfermés dans des enceintes fortifiées, et formaient pour ainsi dire de petites villes, soit à côté, soit dans l'intérieur même de la grande. Outre les bâtiments consacrés à l'habitation des moines, les abbés, les évêques et les archevêques avaient fini par avoir des palais très vastes et très richement ornés, qui rivalisaient avec ceux des princes. L'évêché de Beauvais, celui de Saint-Ouen à Rouen, détruit en 1817, et l'archevêché de cette ville qui existe encore, peuvent, à cet égard, servir de preuve.

Voilà quels étaient à peu près les édifices religieux, et dans certaines villes il y en avait un si grand nombre, que les couvents et les églises occupaient une surface presque égale à la moitié de celle de la ville. La seule ville de Rouen, par exemple, ne possédait pas moins de quarante couvents ou maisons religieuses et trente-six églises paroissiales, sans compter les églises abbatiales et la cathédrale.

Les hospices et les collèges étaient pour ainsi dire des dépendances des couvents, sous la direction desquels ils étaient ordinairement placés. Leur architecture avait également une grande analogie avec celle des établissements religieux; mais toutefois les constructions étaient beaucoup plus simples et plus modestes, et ne présentaient rien d'assez remarquable pour que nous ayons cru devoir nous y arrêter davantage.

À côté du pouvoir spirituel apparaissait le pouvoir temporel, qui se résumait dans un château fort, situé ordinairement sur une éminence, ou quelquefois sur le bord du fleuve, selon qu'il s'agissait de protéger la ville de tel ou tel côté, considéré comme le plus expugnable. Cette forteresse, renfermée dans une enceinte de triple muraille, dérobaux regards des habitants qu'elle était censée protéger des mystères ni moins impénétrables, ni moins sinistres que ceux que renfermaient les couvents. C'était donc sous la domination de ces deux puissances rivales, excepté quand il s'agissait d'opprimer, que se trouvaient placées les différentes classes de citoyens qui composaient le reste de la population, et dont les habitations étaient entassées dans les autres parties de l'enceinte.

Ces habitations étaient généralement construites en bois, selon le mode que nous avons expliqué (voyez 1840, p. 500). Elles n'avaient pas plus de trois étages au-dessus du rez-de-chaussée; les unes, c'étaient les plus simples, s'offraient aux regards revêtues de leur cuirasse d'ardoise; les autres apparaissaient avec leurs remplissages de briques ou de faïence émaillée de différentes nuances; d'autres enfin, avec d'élégantes sculptures rehaussées de vives et séduisantes couleurs, voire même de dorure. Cette variété, qui avait l'avantage d'exprimer extérieurement les diverses individualités des habitants, produisait en même temps un effet exempt de monotonie et cependant harmonieux.

Ces maisons appartenant à la bourgeoisie, qui seule se

livrait au commerce, avaient presque toutes des boutiques qui en occupaient les rez-de-chaussée : ces boutiques n'avaient aucune clôture pendant le jour ; le soir elles se fermaient à l'aide de volets de bois, comme cela se pratique encore en Orient. Les maisons n'étaient pas numérotées, et l'on se servait pour les désigner de quelque qualification particulière empruntée, soit à leur forme, à leur situation, ou à leur décoration ; on disait la grande maison, la maison jaune, la maison du coin, etc. Quant aux marchands, ils avaient, comme aujourd'hui, des enseignes le plus ordinairement symboliques de leur profession. Ces enseignes, qui duraient autant que les maisons, étaient souvent sculptées en bois, quelquefois même en pierre. Il y a peu de temps, on voyait encore au-dessus d'une porte d'une ancienne maison de la rue de la Licorne, dans la Cité, à Paris, une gerbe de blé sculptée, qui permettait de supposer que là devait être un boulanger ou un marchand de farine à l'enseigne sans doute de la Gerbe-d'Or.

Outre les maisons bourgeoises, le quinzième siècle vit s'élever dans l'intérieur des villes de grandes habitations seigneuriales, telles que celles que nous avons décrites au commencement de cet article ; mais ces hôtels, qui, à l'intérieur, ne laissaient pas que d'affecter un certain luxe architectural, n'avaient à l'extérieur aucune décoration susceptible de contribuer à l'embellissement de la ville : elles n'offraient que de grandes murailles de pierre presque entièrement nues, et n'ayant que de rares et étroites ouvertures grillées.

À l'angle de certaines rues, de petites tourelles rondes ou polygonales, saillantes et porées en encorbellement, contenaient à l'intérieur d'étroits et mystérieux réduits, d'où la vue pouvait ainsi embrasser une longue et agréable perspective. À défaut de ces tourelles, on plaçait sur l'angle des maisons une statue de la sainte Vierge, ou celle de quelque saint, couronnées de dais sculptés en pierre ou en bois. Quelquefois le poteau d'angle de la construction était sculpté en forme d'arbre généalogique, comme on en voit encore en rue Saint-Denis, à Paris.

Mais, outre leurs foyers domestiques, les citoyens avaient aussi leurs lieux de réunion et des édifices spécialement consacrés à leur usage. Toutes les transactions d'affaires et de commerce se traitaient encore à cette époque sur la place publique, qui servait en même temps de marché, et dont les maisons environnantes offraient à rez-de-chaussée des espèces de portiques couverts pouvant servir d'abri, ainsi qu'on en voit encore dans quelques villes, et dont les piliers des halles de Paris, ou dans un autre genre les portiques de la place du Marché à Metz, peuvent nous donner une idée. On est forcé de reconnaître, et dans ces usages et dans la disposition d'une telle localité, la tradition des mœurs du forum antique, mais réduites dans des proportions telles qu'on ne saurait pousser plus loin la comparaison.

L'affranchissement des communes contribua à donner une nouvelle physionomie aux villes du moyen âge, par la construction de ces tours de beffroi qui devinrent un signe d'indépendance. On peut dire qu'à cette époque tout pouvoir se traduisait ainsi par un monument élevé : l'église avait son clocher, l'autorité féodale son donjon, la commune voulut avoir son beffroi, et de plus que les seigneurs, elle eut ses cloches pour lui servir de ralliement ; les droits des citoyens se formulèrent donc dans leur origine par des signes matériels, en attendant qu'ils pussent plus tard se manifester par des actes dont les conséquences devaient être incalculables.

Dans les villes nobles, comme Metz, Avignon, Toulouse, Pérpignan, etc., outre le beffroi, on voyait s'élever les tours dont chaque palais était accompagné, ce qui contribuait à donner à ces villes un caractère particulier et entièrement différent de celui des villes habitées par la classe des marchands et des bourgeois ; en Allemagne le type de ce genre

de ville se retrouve très distinctement à Augsbourg et surtout à Ratisbonne, où l'on voit encore un grand nombre de ces sortes de tours particulières.

Nous avons vu que la cité du moyen âge avait une sorte de forum ; elle voulut avoir sa basilique. La maison de quelque riche bourgeois en tint lieu dans le principe ; mais un tel local devint insuffisant, et les citoyens eurent bientôt leurs salles d'assemblées dans une maison commune, puis dans un hôtel qui s'éleva avec les débris pour ainsi dire du château fort dans lequel la féodalité venait d'expirer ; enfin, les prétentions de la bourgeoisie ne s'arrêtant pas là, la ville, comme la noblesse, eut bientôt ses armoiries et son drapeau.

L'hôtel-de-ville résuma donc tous ces droits conquis successivement par les citoyens, et il s'éleva bientôt sur la place publique dont il devint ainsi le principal et le plus bel ornement. L'on y adjoignit alors la tour du beffroi, véritable assemblage du clocher religieux et du donjon féodal, qui tendait à diminuer l'influence de l'un et à usurper le pouvoir de l'autre.

Les places de la ville, car il y en avait souvent plusieurs, servaient aussi aux exécutions de la justice, et l'on y voyait en permanence un pilori et souvent un gibet ; mais pour que le patient pût trouver quelques consolations à ses souffrances, il y avait en face une croix de bois, symbole de celles qu'avait supportées le Fils de Dieu.

Tels furent donc, pendant le cours de quelques siècles, les développements que produisirent dans les villes de France les progrès d'une civilisation qui, quoique incomplète encore, prédisait cependant graduellement à la grande unité française, qui ne devait être réalisée que plus tard.

Après avoir envisagé tout ce qui, dans la constitution de la ville du moyen âge, résultait des besoins moraux de la population, il nous reste à examiner quel était l'état de tout ce qui se rapporte aux nécessités matérielles de toute agglomération d'hommes sur un même point.

Les rues qui servaient à la circulation étaient sombres, tortueuses et fort étroites. On a cherché à établir que c'était avec intention que les rues, à cette époque, ne se trouvaient pas ordinairement dans le prolongement les unes des autres ; mais l'expérience qu'on en donne, et qui consiste à attribuer cette irrégularité, soit à la nécessité d'éviter les effets du vent, soit à la prévision d'un système de défense à adopter en cas d'invasion, ne nous paraît pas très fondée. Il est plutôt permis de supposer que l'absence de toute mesure de voirie permettait à chacun de bâtir à peu près comme il l'entendait, à tel point que, certaines propriétés se trouvant en travers même des rues, on construisait les maisons à cheval sur la rue même, en ne ménageant que le passage nécessaire à la circulation. Il existe encore bien des exemples de semblables constructions, qui ne laissent pas que de produire un effet très pittoresque, comme on peut en juger par l'arc qui se trouve à l'entrée de la rue de Nazareth, à Paris, et par celui qui supporte la grosse horloge dans la rue de ce nom, à Rouen.

Le sol de ces rues, ou plutôt de ces ruelles, dont les plus grandes avaient 20 à 25 pieds de large, n'étant pas pavé, était constamment fangeux. Philippe-Auguste est le premier qui fit paver quatre ou cinq rues à Paris ; mais dans les villes de province elles demeurèrent long-temps encore dans leur état primitif.

On peut facilement concevoir, d'après un tel état de choses, combien devait souffrir la santé des habitants ; aussi étaient-ils fréquemment atteints d'affreuses maladies, et souvent décimés par des épidémies épouvantables ; mais comment aurait-il pu en être autrement dans des villes où l'on avait négligé les deux conditions les plus essentielles au bien-être des habitants, la propreté et la salubrité qui en est une conséquence. En effet, les moyens d'obtenir la propreté dans une ville dépendent et de l'abondance de l'eau pure, et du prompt et facile écoulement des eaux sales et

corrompus; c'est ce dont les anciens étaient si bien pénétrés, que les aqueducs et les égouts de Rome étaient considérés comme des merveilles. Or, au moyen âge, on fut à cet égard d'une négligence extrême, et ce ne fut qu'à la fin du quinzième siècle que certaines villes furent pourvues de fontaines en assez grand nombre pour suffire à la consommation de leurs habitants; mais le défaut d'écoulement, soit pour les eaux pluviales, soit pour les eaux ménagères, continua encore long-temps à nuire à la salubrité, à laquelle d'ailleurs s'opposait également le peu de largeur des rues, qui, dans un climat humide, ne pouvaient donner un libre cours à la circulation de l'air, ni permettre aux rayons du soleil d'y pénétrer assez abondamment.

Les noms des rues étaient empruntés au genre d'industrie qu'exerçaient leurs habitants, à la nature du commerce qui s'y faisait, ou bien encore aux patrons des principales églises qui s'y trouvaient situées; les anciennes rues de Paris et des villes de province ont conservé jusqu'à présent ces anciennes dénominations.

Si maintenant enfin on imagine l'ensemble d'une telle ville envisagé d'un point élevé, et pour ainsi dire à vol d'oiseau, on pourra se figurer l'effet extraordinaire que devaient produire cet amas de toits anguleux revêtus d'ardoises au reflet métallique ou de tuiles à l'émail éblouissant, puis ces lignes redentées des pignons aigus dominés par cette quantité innombrable de clochers et de flèches de forme conique ou pyramidale, tous revêtus de plomb et d'ornements dorés.

Ces constructions élevées avaient de plus l'avantage de permettre au voyageur d'apercevoir de loin les cités chrétiennes qui, si elles ont gagné sous le rapport matériel,

n'ont pas encore reconquis le caractère monumental qu'elles ont incontestablement perdu.

En Angleterre, voici les premières paroles que le juge adresse à l'accusé: « Que Dieu vous accorde une heureuse délivrance. »

Homme, l'homme est ton frère, et votre père est Dieu.

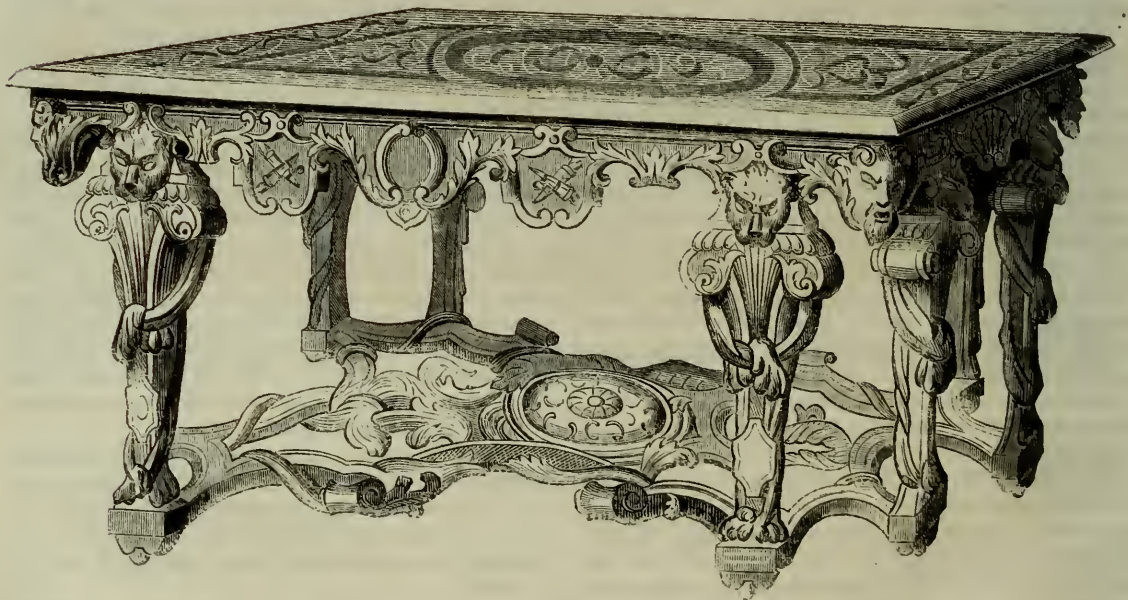
LAMARTINE.

AUBERGES DE L'ORDRE DES CHEVALIERS DE MALTE.

Nous avons dit que les chevaliers de Malte (voyez 1859, p. 595, et 1841, p. 298) étaient divisés en différentes classes, suivant leur nationalité, en Provence, Auvergne, France, Italie, Aragon, Allemagne, Bavière, Castille et Portugal. On appelait *auberges* des palais bâtis à Malte aux frais des chevaliers qui composaient chacune de ces langues, et dans lesquels logeaient et vivaient en communauté, sous l'inspection du bailli, les jeunes profès qui venaient à Malte pour y faire leur *caravane* ou apprentissage. On y tenait aussi le conseil, où se discutaient les affaires particulières des langues respectives. Tous ces palais, qui existent encore aujourd'hui, et qui ont été affectés par le gouvernement anglais à des services publics, sont remarquables par leur architecture, dans laquelle on retrouve le style qui, à l'époque de leur construction, était particulier au pays de la langue à laquelle ils appartenaient. L'auberge de Bavière, et surtout les auberges de Provence et de Castille pourraient soutenir la comparaison avec les hôtels, peut-être même avec les palais des capitales d'Europe.

TABLE CONSERVÉE AU MUSÉE DU LOUVRE.

(Salles des dessins.)



Cette magnifique table en bois sculpté et doré, et recouverte d'un marbre vert dans lequel on a encastré une mosaïque d'un dessin fort remarquable, a appartenu au château de Richelieu, et a été apportée au Louvre pendant la révolution.

Le château de Richelieu, aujourd'hui en ruine et dépouillé des riches collections que le cardinal de Richelieu y avait rassemblées, fut bâti pour ce ministre en 1657, près de la ville de Richelieu, à 56 kilom. au nord de Poitiers; on y

admirait de belles statues antiques et de nombreux tableaux d'histoire, dont la plupart sont aujourd'hui au Musée de Versailles.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOINE et MARTINET, rue Jacob, 30

L'ÉRABLE DE MATIBO.



(Un érable à Matibo, près de Savigliano, dans le Piémont, Etats Sardes.)

Matibo est une charmante propriété située aux environs de Savigliano, près de Coni, en Piémont. Le bel érable que représente notre gravure en est un des plus curieux ornements. Cet arbre a plus de soixante ans. On eut l'idée, il y a vingt-cinq ou trente ans, de lui donner la forme d'un petit temple, et avec de l'adresse et de la patience la métamorphose s'est accomplie.

On voit que l'élégant petit édifice a deux étages. Chacune des salles est éclairée par huit fenêtres, et peut contenir aisément vingt personnes. Le plancher, très solide, est fait de rameaux tressés avec art; leurs feuilles en sont le tapis naturel; alentour la verdure a formé d'épaisses murailles où un grand nombre d'oiseaux sont venus fixer leur séjour. Le propriétaire de Matibo n'a eu garde de troubler les joyeux petits chanteurs: il a encouragé leur confiance, et à toute heure du jour on les entend gazouiller et s'ébattre, sans souci des visiteurs qui s'accourent aux fenêtres et agitent le feuillage.

Les architectes de jardin donnent aux arbres taillés dans le genre de l'érable de Matibo le nom général d'*arbres belvédérés* ou d'*arbres maisons*.

« Si dans une propriété, dit l'auteur du *Traité de la composition et de l'ornement des jardins*, il se trouve un arbre de forte proportion et très branchu, un chêne, un hêtre, un châtaignier ou tout autre, on se plaira à y pratiquer un escalier et à en faire un belvédère. »

Un arbre de la forêt de Villers-Coterets a été nommé *l'arbre des Sept-Frères*, à cause de sept grosses branches que l'on avait utilisées pour soutenir un plancher et une galerie sans nuire à sa riche végétation.

On tire parti quelquefois d'un vieil arbre creusé par le temps pour y établir un cabinet, un ermitage, ou même une maisonnette, où l'on arrive par un escalier rustique pratiqué au-dehors. Nous en avons offert ailleurs un exemple (voyez le Chêne d'Allouville, 1833, p. 272).

BOISSONS ET ALIMENTS.

(Quatrième article.— Voy. p. 2, 71, 199.)

BOISSONS SPIRITUEUSES.

De la vigne et du vin chez les anciens.

Les anciens connaissaient un grand nombre de variétés de vignes. Pline et Columelle en citent environ cinquante. On conçoit qu'il nous est impossible après deux mille ans et à cause des altérations que la culture a fait subir aux plants, de reconnaître dans nos propres vignes chacune de ces variétés et de lui assigner son rang dans nos classifications modernes. C'est tout au plus si nous pouvons rapprocher de nos espèces quelques unes de celles que les auteurs anciens ont le mieux décrites. Il est à peu près certain cependant que la vigne que les anciens nommaient *apienne*, parce qu'elle était particulièrement attaquée par les abeilles, n'est autre que celle qui fournit aujourd'hui le vin muscat. On peut affirmer aussi que leur raisin de Corinthe, qui, disaient-ils, était si petit qu'il ne valait pas la peine d'être cultivé, est celui que l'on récolte de nos jours. La *vigne précoce* de Columelle paraît être également l'espèce à laquelle nos botanistes donnent encore le même nom. Mais quelle était cette vigne amincée qui surpassait toutes les autres par l'abondance et le parfum de son fruit? Quelles étaient toutes ces variétés qui conviaient les riches coteaux de la Campanie? Nous l'ignorons entièrement. Ce que nous savons, c'est que les vignobles des anciens étaient l'objet des soins les plus minutieux; c'est qu'on n'épargnait aucune dépense pour se procurer les meilleurs plants, qu'on s'attachait à faire choix du terrain le plus favorable, et qu'on se gardait bien surtout de mêler les espèces, afin que chaque produit conservât ses qualités propres.

Les ceps étaient le plus ordinairement disposés en *quinconce* et assez distants pour que la terre pût être labourée dans les intervalles; tantôt la vigne était laissée sans support, tantôt elle était dressée sur des échafauds de 4 à 7 pieds de haut. Dans beaucoup de localités on attachait les ceps à de hauts arbres tels que le peuplier blanc, l'orme, le frêne, surtout l'orme qui croît facilement et dont les feuilles peuvent servir de nourriture aux bestiaux. La hauteur ordinaire de ces arbres était de 30 à 40 pieds, et même, dans les contrées chaudes, de 60. On pensait que la qualité du vin était ainsi en raison de la hauteur qu'atteignait la vigne. Mais cette pratique, recommandée par Caton et Pline, a été vivement condamnée par d'autres agriculteurs, et l'on rapporte que Cinéas, le fameux ambassadeur de Pyrrhus, s'écria, en voyant les vignes d'Aricie: « Je ne m'étonne plus de trouver le vin de ce pays si âpre, puisque sa mère est suspendue à un si haut gibet. »

Lorsque les surgeons de la vigne s'affaissaient sur la tige, lorsqu'en arrachant un grain de la grappe, on ne voyait point que le vide eût de la tendance à se remplir, quand les pépins avaient pris une couleur brune ou noirâtre, alors le fruit était considéré comme mûr, et la vendange commençait. On avait soin de ne récolter d'abord que les grappes qui étaient parvenues à une maturité complète, et l'on s'abstenait de les cueillir sous un soleil trop ardent ou quand elles étaient couvertes de rosée. Dans quelques pays on tordait la grappe trois jours avant la vendange, et après avoir débarrassé les raisins de toutes les feuilles qui les couvraient on les laissait exposés aux rayons du soleil. Ce procédé a été conservé dans quelques localités, dans les îles de Chypre et de Candie par exemple, et en Hongrie, sur la vigne qui donne le fameux vin de Tokai. Dans d'autres pays, on faisait sécher le grain après l'avoir séparé de la tige.

Les raisins que l'on ne séchait point étaient portés au pressoir aussitôt que cueillis; là on les foulait d'abord, puis on les soumettait à une forte pression. Le jus coulait dans

une cuve ou citerne en maçonnerie, revêtue de plâtre à l'intérieur. Quand le jus avait cessé de couler, on coupait les bords du marc, et à l'aide d'une pression nouvelle on obtenait un vin secondaire ou *vin de taille*, que l'on mettait à part, parce qu'il avait ordinairement un goût de fer. Quelquefois le marc lui-même servait à faire une sorte de piquette pour les ouvriers. On voit qu'il y a peu de différence entre ce qui se pratiquait alors et ce qui se fait encore aujourd'hui. Le pressoir était fort simple; les plus anciens ne consistaient qu'en une sorte de châssis de bois avec une poutre chargée de pierres que l'on faisait mouvoir au moyen de cordes, et que l'on appliquait sur le raisin. Au lieu d'une poutre on en mettait aussi trois dans un châssis semblable; leurs extrémités glissaient dans des espèces de rainures, et l'on enfonçait entre elles des coins de bois qui les écarteraient l'une de l'autre et servaient de cette manière à établir la pression. Plus tard, on donna à cette machine une forme moins grossière, et on y adapta la vis.

Le premier jus était nécessairement le plus estimé; on le recueillait avec soin et on le laissait à part quelquefois jusqu'à l'été suivant, époque à laquelle on l'exposait pendant quarante jours à l'ardeur du soleil. Si la quantité de ce premier jus était peu considérable, on le mettait dans un vase bien bouché, que l'on tenait sous l'eau, dans un étang, pendant un mois ou jusqu'après le solstice d'hiver. On trouvait alors que ce premier jus ou moût avait perdu toute tendance à fermenter, et pouvait être conservé pendant au moins un an. Quelquefois c'était dans la mer que l'immersion se faisait; de là le nom de *thalassite* que les Grecs donnaient à ce vin. On croyait que la liqueur acquerrait ainsi très rapidement le parfum de la vétusté.

La découverte d'une des plus curieuses préparations que les anciens aient fait subir au vin fut, dit-on, due au hasard. Un esclave ayant volé une partie du contenu d'une amphore, s'avisait de combler le vide avec de l'eau de mer. Cette addition, au lieu de gâter le vin, parut lui avoir donné une saveur plus agréable. On essaya de nouveau le même mélange, et bientôt toute la Grèce adopta ce singulier moyen de *mûrir* le vin. L'eau de mer que l'on mêlait au vin devait être prise le plus loin possible du rivage et puisée par un jour calme et serein; on la réduisait au tiers par l'ébullition. La quantité qu'on employait était en général égale à la soixantième partie du vin. Un semblable procédé est du reste encore en usage de nos jours dans quelques îles de la Grèce. L'addition d'eau de mer paraît favoriser la fermentation dans les vins qui contiennent beaucoup de matière sucrée. Si le jus du raisin était trop aqueux ou trop faible, on le soumettait à l'ébullition, afin de lui donner plus de consistance et de force. La réduction était quelquefois portée fort loin, et le vin que l'on obtenait peut être regardé comme correspondant au *vin bouilli* ou *vin cuit*, que l'on a coutume de faire encore dans quelques pays.

Il fallait que le vin fût d'une qualité supérieure pour qu'on le conservât exempt de tout mélange. Les vins inférieurs étaient laborieusement préparés et composés. Quand on voit dans les anciens auteurs le nombre de substances qu'on mêlait à cette liqueur, on se croit transporté plutôt dans l'officine d'un apothicaire que dans le cellier d'un vigneron. La poix, la térébenthine, les fleurs de vigne, les baies de myrthe, les feuilles de pin, les amandes amères, le cardamome, et une foule de plantes à saveur plus ou moins forte, voilà les substances qui entraient ordinairement dans la composition du vin. S'il s'agissait d'en corriger l'acidité, on n'hésitait pas à y introduire de la craie, du lait, des écailles broyées, du gypse, des glands torréfiés, des cônes de cèdre, etc. Quelquefois on y plongeait du fer rougi au feu ou une torche allumée. — Les anciens savaient-ils souffrir ou mécher le vin? Il est certain qu'ils y mêlaient une certaine quantité de soufre; mais cette substance était probablement employée à l'état

solide. Quant à la clarification du vin au moyen de blancs d'œufs, elle leur était parfaitement connue; et si Horace ne s'est point trompé, les jaunes d'œufs de pigeons servaient quelquefois au même usage.

EMPLOI DU TEMPS.

Quelque occupé que soit un ouvrier, il peut cependant donner une heure au moins par jour à son instruction; un espace de temps si court paraît insuffisant, mais ses résultats seront importants s'il est employé avec intelligence et régularité. Une heure par jour consacrée à l'utile délassement de la lecture, c'est trente heures par mois, c'est dans l'année trente journées de douze heures, et dans douze ans *une année entière d'études*. En matière d'instruction, la continuité du travail avance beaucoup plus que ne sauraient le faire les dispositions les plus heureuses, si elles ne sont pas soutenues par l'esprit de persévérance. La lecture, bien dirigée, est le meilleur emploi qu'un ouvrier puisse faire de ses loisirs; quand il ne pourrait donner à son instruction qu'une partie du dimanche, il parviendrait encore à étendre beaucoup, à la fin de l'année, le cercle de ses connaissances.

MONFALCON.

ETACISME ET ITACISME.

C'est ainsi que l'on appelle les deux systèmes de prononciation du grec, systèmes qui se sont long-temps combattus, et dont le premier a fini malheureusement par l'emporter. Leur nom vient de ce que leur différence la plus tranchée consistait dans la lettre *éta*, que les uns voulaient prononcer comme nous l'écrivons en français, *éta*, et les autres *ita*, comme le prononçaient depuis un temps immémorial les Grecs du Bas-Empire, et comme le prononcent encore aujourd'hui les Grecs modernes. Ce fut Erasme qui fit adopter dans toutes les écoles de l'Europe la prononciation vicieuse du grec, telle qu'elle est partout en usage aujourd'hui, mais ce ne fut pas sans lutte. Il eut pour adversaire en cette occasion le savant Reuchlin, qui déploya en vain toute son érudition pour faire triompher sa cause.

LA ROSE MOUSSEUSE.

L'ange qui prend soin des fleurs et qui pendant la nuit distille sur elles la rosée salutaire, sommeillait un jour de printemps à l'ombre d'un buisson de roses.

Il se réveilla en souriant, et dit : O toi, le plus aimable de mes enfants, je te remercie de ton doux parfum et de ton ombre bienfaisante. Si tu avais un désir, je serais heureux de le satisfaire.

Orne-moi d'un charme nouveau, répondit le génie du buisson de roses. Et l'ange orna la reine des fleurs d'une humble couronne de mousse.

Et elle s'inclina pleine de grâce dans sa modeste parure la rose mousseuse, la plus belle des roses.

Aimable Lina, laisse là les faux ornements et les pierres étincelantes, et suis toujours les leçons de la nature, notre mère.

KRUMMACHIER.

ENTRÉE DE FRANÇOIS 1^{er} A PARIS,

APRÈS SON AVÈNEMENT AU TRÔNE.

Louis XII étant mort le 1^{er} janvier 1515, François 1^{er}, duc d'Angoulême, alors âgé de vingt et un ans, lui succéda. Il alla d'abord se faire sacrer à Reims; puis après avoir été prendre la couronne royale à Saint-Denis, il revint faire son entrée à Paris; « entrée qui fut, dit l'historien du che- » valier Bayard, la plus gorgiasse et triomphante qu'on ait

» jamais vue en France; car de princes, ducs, comtes et » gentilshommes en armes, y avoit plus de mille ou douze » cents. » On conserve au Cabinet des estampes de la Bibliothèque royale les détails de cette fête gravée en douze planches. En voici la description empruntée à une relation contemporaine.

Le roi avait fait savoir au prévôt des marchands et aux échevins le jour qu'il avait choisi pour faire son entrée dans sa bonne ville de Paris. C'était le 15 février 1515. Ceux-ci firent des préparatifs magnifiques; ils allèrent au-devant du roi, précédés d'un nombreux cortège de gens à cheval et à pied, qui portaient des flambeaux, bien qu'on fût en plein jour. Après avoir, selon l'usage immémorial, essuyé une longue harangue, François 1^{er} entra par le faubourg Saint-Denis, où était dressé un arc de triomphe dont les piliers étaient convertis de bas-reliefs revêtus d'or et d'argent. Au sommet de cet arc, on avait placé les statues d'Alexandre, d'Ulysse, de Persée et d'Hercule, avec force devises en l'honneur du roi.

Au milieu de la rue Saint-Denis était une arcade à quatre piliers hauts de neuf coudées, et où deux chevaux de front pouvaient passer. Elle était peinte du haut en bas d'or, d'argent, d'azur et de vert avec de nombreux ornements. Au-dessus était un bassin argenté haut de trois à quatre coudées, au milieu duquel on voyait une colonne fort ouvragée qui soutenait un petit Cupidon. De chaque main il tenait une flèche qui lançait du vin en abondance. Sur la façade était cette devise écrite en lettres d'or sur fond d'azur : « Ta noble et opulente ville de Paris te produit cette amoureuse source. » Devant l'église du Sépulcre était une décoration bizarre, taillée en forme de ciboire, toute de menuiserie, et supportée par un pied rond peint en or et en azur. Entre autres allégories, on y voyait, comme allusion à l'expédition projetée du roi en Italie, la ville de Rome, au-dessus de laquelle volait un ange tenant une épée à demi tirée du fourreau.

A peu de distance, on avait construit une fontaine élevée sur un pilier rond en forme de colonne, de quatorze pieds de haut, sculpté et enrichi d'or et d'argent. Il servait de piédestal à trois naïades, dont chacune jetait trois jets différents d'un vin rouge exquis (voy. p. 588). Celle qui était tournée du côté où le roi devait passer, tenait à la main un rouleau à fond d'azur, sur lequel étaient tracés ces mots en lettres d'or : *Quelles merveilles nous peuvent suffire pour marquer dignement notre zèle enuers un si grand roy?* Au-dessous était un bassin profond, peint et doré comme le reste, orné de quatre pommes de pin et de plusieurs têtes de lion qui dardaient à tous les passants de l'eau rose et du vin blanc. Cette fontaine merveilleuse était entourée d'une balustrade en fer doré. Le roi s'étant attaché long-temps à la considérer, ne la trouva pas moins surprenante que toutes les autres personnes qui la virent, et en fut très satisfait.

Devant la porte de Paris, on avait construit un arc de triomphe couvert de peintures et d'allégories, et sous lequel quatre chevaux pouvaient passer de front. A une distance assez considérable, tous les alentours étaient pavés de marbre noir et blanc. A l'entrée du pont Notre-Dame, un portique avançait en forme de théâtre, et formait trois arcades : sous celle du milieu était un trône magnifique soutenu par quatre colonnes dorées, et surmonté d'un dais semé de fleurs-de-lys d'or. Le siège était recouvert de drap d'or en broderies, et le marche-pied de taffetas cramoisi. Sur le trône siégeait un beau jeune homme représentant Salomon, et âgé, comme le roi, de vingt et un ans.

Du côté du Petit-Châtelet, on voyait un théâtre à trois arcades : l'arcade du milieu était tapissée de drap d'or, et sur le théâtre couvert de satin vert, dansaient plusieurs personnages de l'un et de l'autre sexe, *merveilleusement contrefaits au naturel*, et qui se mouvaient par le moyen

le ressorts, au son des violons, des clairons et des tambourins. Suivant un témoin oculaire, ils observaient la mesure avec tant de justesse et de précision qu'aucun ne manquait à la cadence des airs que jouaient les instruments. A l'entrée du Marché-Neuf, un autre théâtre représentait Orphée au milieu d'un jardin, et par ses chants attirant auprès de lui les animaux. Au bas, on lisait cette devise :

Plus seront tous de ton hault bruict esmeus
Que ces oiseaux du doux chant d'Orpheus.

Au bas du pont Saint-Michel, du côté du palais, on trouvait un autre portique avec un trône où, pour représenter la reine Claude, siégeait la plus belle fille qu'on avait pu trouver dans la ville. On avait aussi élevé à la porte du palais un arc de triomphe couvert d'allégories et d'inscriptions satiriques, dont l'esprit était assez bizarre et fort peu galant : elles étaient toutes dirigées contre les femmes, et invitaient le roi à réprimer leur vanité et leur luxe. « L'on avait affecté de placer aux quatre côtés, dans des bordures dorées, quatre des sept sages de la Grèce, parce que ce sont eux qui ont le plus déclamé contre les femmes mondaines de leur siècle. »

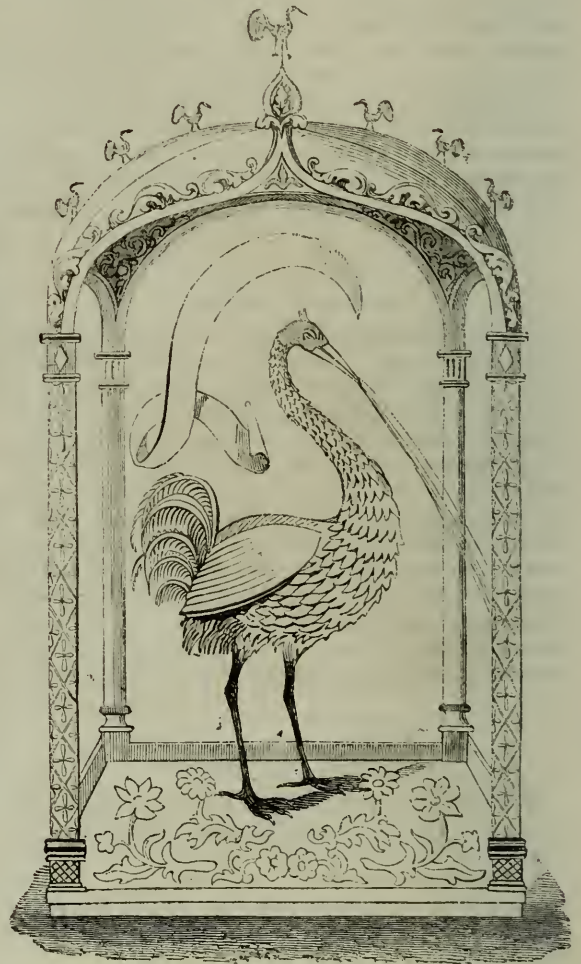
Au coin de la rue Saint-Louis, une grue paraissait sous une arcade soutenue de quatre colonnes, dont deux dorées sur azur avec des rosettes rouges, et les deux autres argentées formaient une espèce de cage. L'oiseau était placé au milieu d'un parterre rempli de plantes et de fleurs ; de son bec dardait du vin en abondance. On lisait au-dessus de sa tête ces paroles écrites sur un rouleau : *Venez tous boire le vin que je vous ay préparé.* L'arcade de la cage était de



fer, et on l'avait enrichie d'ornements peints de diverses couleurs ; on y voyait perchés plusieurs autres oiseaux. Le haut de cette cage était terminé par un coq supporté par

une boule dorée, au-dessus de laquelle brûlaient plusieurs flambeaux.

Enfin, du côté du quai des Orfèvres qui menait au Pont-Neuf, tous les apprêts étaient faits pour un combat naval. Les bourgeois avaient équipé un navire étranger armé en guerre, et rempli de soldats de divers pays, armés de flèches, d'arbalètes et de faux. A l'approche du roi, ce navire fut attaqué par deux bâtiments plus petits, ayant pour équipage, l'un des Parisiens portant les armes de la ville, et l'autre des habitants des différentes provinces du royaume. Après plusieurs attaques vigoureusement repoussées, le gros navire fut enfin emporté à l'abordage aux acclamations mille fois répétées de la foule.



Cette fête fut terminée par un festin splendide préparé pour le roi dans son palais du Louvre.

ARNOLD DE MELCHTAL.

TABLEAU DE M. LUGARDON.

Ecol. genevoise.

Le tableau dont nous donnons ici la gravure est l'ouvrage de M. Lugardon, de Genève, auteur de plusieurs compositions sur des sujets d'histoire suisse, dont quelques unes, habilement reproduites par la lithographie, sont connues en France et populaires en Suisse.

La belle époque de l'histoire suisse, celle qui précède et qui suit immédiatement l'affranchissement des cantons, nous montre les baillis impériaux de l'Autriche aux prises avec

les pères de Waldstetten. Ces pères, hommes paisibles, attachés aux empereurs, et naturellement disposés à se laisser gouverner selon une coutume qui serait demeurée équitable et réglée, étaient d'ailleurs jaloux de leurs franchises et incapables de ployer long-temps sous le joug avilissant de baillis injustes et dissolus. Aussi, cette liberté qu'ils se conquièrent presque respectueusement et malgré eux, n'était-elle à leurs propres yeux que le droit de soustraire pour jamais à la luxure ou à la rapacité des seigneurs autrichiens l'honneur de leurs femmes et le patrimoine de leurs enfants. De là ce saint caractère de retenue, de justice et en même temps d'héroïque fermeté qui distingue la résistance et la victoire de ces pères; de là aussi les durables

bienfaits d'une révolution qui, réglée tout aussitôt qu'accomplie, ne laisse subsister après elle, au lieu d'ambitions rivales, qu'une compacte phalange d'hommes libres.

C'est dans le livre de Jean de Müller qu'il faut lire le récit de cette lutte. Ce grand historien, chez qui une haute raison et l'érudition la plus vaste tempèrent sans l'éteindre une enthousiaste sympathie pour les conjurés de Waldstetten, fait merveilleusement paraître la simplicité antique de ces hommes, la loyauté de leurs intentions, la droiture de leurs vues, et aussi ce patriotique essor qui grandit, qui élève, qui confond dans un même et commun transport leurs âmes soulevées. Voici en quels termes il raconte le serment du Grütli :



(Musée de Genève. — Arnold de Melchtal, par M. Lugardon de Genève. — Ce tableau a été exposé cette année au Louvre.)

« Dans la nuit du mercredi avant la Saint-Martin, au mois de novembre 1507, Jürst, Melchtal et Stauffacher, amenèrent chacun dix hommes d'honneur de son pays, qui avaient loyalement ouvert leur cœur. Lorsque ces trente-trois hommes courageux, pleins du sentiment de leur liberté héréditaire et de leur éternelle alliance, unis de l'amitié la plus intime par les périls du temps, se trouvèrent ensemble au Grütli, ils n'eurent peur ni du roi Albert, ni de la puissance de l'Autriche. Dans cette nuit, le cœur ému, se donnant tous la main, voici ce qu'ils se promirent : — « En cette entreprise, nul d'entre eux n'agira selon ses propres idées, ni n'abandonnera les autres; ils vivront et mourront dans cette amitié. Chacun maintiendra, d'après le conseil commun, le peuple innocent et opprimé des vallées dans les antiques droits de leur liberté, de manière que tous les Suisses jouissent à jamais des fruits de cette union. Ils n'enlèveront aux comtes de Habsbourg quoi que ce soit de leurs biens, de leurs droits ou de leurs serfs; les gouverneurs, leur suite, leurs valets et leurs soldats mercenaires ne perdront pas une goutte de sang; mais la liberté qu'ils ont reçue de leurs ancêtres, ils veulent la conserver intacte et la transmettre à leurs neveux. » Tous ayant pris cette ferme résolution, et dans la pensée que de leur succès dépendait probablement la destinée de toute leur postérité, chacun d'eux regardait son ami avec un visage confiant et lui serrait cordialement la main. Alors Fürst, Stauffacher et Melchtal, les mains levées au ciel, jurèrent, au nom du

Dieu qui a créé les empereurs et les paysans de la même race et avec tous les droits inaliénables de l'humanité, de défendre ensemble la liberté en hommes. Les trente, entendant cela, levèrent la main et prêtèrent au nom de Dieu et des saints ce même serment. Ils étaient d'accord sur la manière d'exécuter leur projet; pour le moment, chacun retourna dans sa cabane, se tut et soigna le bétail. »

Cette nuit fameuse où fut scellée, sur le penchant d'une prairie, l'indépendance des cantons, avait été avancée par les vexations des baillis, dont l'insolence déjà ne connaissait plus de bornes. Tantôt, par de méprisants sarcasmes, ils irritaient gratuitement la fière honnêteté de ces montagnards; tantôt, par des sentences iniques, ils se jouaient de leurs droits, ou, plus impudents encore, ils portaient la souillure jusque dans leurs familles.

Un jour, comme Henri Anderhalden de Melchtal était à labourer son champ avec son fils Arnold, arrive un message de Landenberg, bailli de Sarnen, qui lui fait demander sa belle paire de bœufs. Voyant ces gens, et espérant pouvoir tirer la chose en paroles, le vieil Henri s'enquiert à quelle cause on lui demande ses bœufs, et prie qu'au moins il puisse achever ses sillons; mais, sans lui répondre, ils s'apprentent à dételier, disant : « Si le paysan veut cultiver son champ, il est bon pour tirer lui-même sa

* Nous empruntons ce morceau à la nouvelle et excellente traduction de MM. Monnard et Vuillemin.

charrue. » Alors Arnold s'élançait sur ces ravisseurs, et, de son bâton, il casse deux doigts au soldat qui les escorte. Puis, pour échapper aux vengeances du bailli, il s'enfuit aux montagnes. Ce jeune paysan, c'est celui-là même que nous avons vu tout-à-l'heure au Grütli lever la main entre Fürst et Stauffacher, sous le nom, immortel désormais, de Melchtal.

C'est cette scène que M. Lugardon a transportée sur la toile. A la gauche du tableau, l'on voit les valets déliant les bœufs sur l'ordre du soldat qui vient de proférer son insolent sarcasme; puis, à la vue d'Arnold qui s'élançait, ce soldat repousse violemment le vieil Henri et tire sa dague du fourreau. Ce fer épouvante les femmes; l'une, sœur d'Arnold, se jette suppliante aux pieds du brutal Autrichien; l'autre, sa mère, se jette au devant de lui et s'efforce, frémissante d'angoisse, d'arrêter ou de détourner son bras. Ces nombreux incidents qui s'enchaînent de si près, pour produire ce choc de passions ennemies, ce tumulte de sentiments qui se heurtent ou s'entrecroisent, sont combinés savamment dans un groupe unique dont la frappante simplicité ne permet ni obscurité ni hésitation. Immédiatement le cœur s'en mêle, l'on prend parti, et il n'est pas jusqu'aux bœufs, ces patients et bous serviteurs qu'on arrache à leur vieux maître, qui ne concourent pour leur part à l'attachant intérêt de cette belle composition; dont le coloris seul laisse quelque chose à désirer. A peine achevée, ce tableau attirait la foule dans l'atelier du peintre, et au moyen d'une souscription proposée et remplie dans l'espace de trois jours, il était déjà la propriété du musée de la ville.

Au surplus, depuis quelques années, il s'est manifesté à Genève un mouvement assez remarquable dans les arts. A la vérité cette ville avait produit en divers temps des artistes célèbres: ainsi, dans la peinture en émail, le prince du genre, Petitot; au siècle passé, Thouron; aujourd'hui, deux hommes qui, pour s'être formés en dehors du mouvement que nous signalons, n'en sont pas moins enfants de Genève, Counis, maintenant retiré à Florence, et Constantin, l'illustre auteur des magnifiques copies de Raphaël, sur porcelaine. Dans la peinture à l'huile, Huber, Saint-Ours, de la Rive, prédécesseurs immédiats d'Arlaud, de Jerrière, morts depuis peu d'années; de madame Munier-Romilly, de Massot, de Topffer, le doyen actuel des peintres genevois, artiste éminent, instruit, spirituel, dont les directions ont ouvert ou aplani la carrière à plusieurs. Dans la gravure, Schenker, Bouvier. Mais aujourd'hui, l'on commence à parler d'une école genevoise, et si cette école serait peu fondée à revendiquer comme lui appartenant les célèbres sculpteurs Pradier, Chaponnière, le graveur Bovy, tous nés à Genève, elle peut d'ailleurs citer entre autres les noms de MM. Calame, Lugardon, Hornung, Diday, Guigon, qui, associés récemment par nos critiques eux-mêmes à des ouvrages d'un grand mérite, sont probablement déjà connus de la plupart de nos lecteurs. Ces artistes se distinguent en effet par des qualités diverses, mais éminentes, qu'ils tiennent du milieu dans lequel ils vivent, et de l'opiniâtre culture de leur talent propre, plus que d'une imitation des écoles étrangères qui permettrait de les y rattacher. Ainsi, tandis que M. Hornung poursuit jusque dans leurs dernières limites les qualités du coloris et de l'exécution, et se crée une manière qui a été jugée diversement, mais qui est certainement distinguée et bien à lui, M. Diday se livre spécialement à l'étude du paysage suisse, jusqu'ici trop abandonné aux faiseurs de vues: il cherche et il trouve le secret d'harmoniser la couleur un peu crue des lacs, des vallons, des montagnes de sa belle patrie, sans en fausser le caractère par des réminiscences italiennes, ou pour obéir à des règles de convention. D'autre part, tandis que M. Lugardon, les yeux sur son Grütli, et l'esprit tout plein des héroïques pères des Waldstetten, consulte les chroniques, visite les arsenaux, étudie le génie fruste mais éner-

gique de Vogel de Zurich, et s'efforce avec un croissant succès de créer pour l'histoire suisse un style suisse, qui soit à la fois vrai, pur et vigoureusement caractérisé; M. Calame, poursuivant aussi dans le paysage les plus exquises qualités d'exécution, les applique tantôt aux sites variés des cantons ou du revers italien des Alpes, tantôt à ceux de la Haendek, à ceux des plus hautes vallées alpestres, et, se faisant avec une persévérante hardiesse les moyens d'exprimer une nature dont la sublimité a passé jusqu'ici pour inaccessible aux efforts du pinceau, il lui conquiert insensiblement une place dans le domaine de l'art. Certes, il est intéressant de voir, d'un aussi petit centre que l'est Genève, rayonner l'éclat d'autant de talents, et l'on ne peut qu'admirer la robuste vitalité d'un peuple d'une quarantaine de mille âmes qui a fourni sans interruption aux sciences, aux lettres et aux arts un riche tribut d'hommes célèbres ou distingués.

LES SEPT SAGES DE LA GRECE.

(Fin. — Voy. p. 234, 362.)

CHILON.

Chilon est né à Lacédémone. Il fut revêtu de l'emploi d'éphore vers la 55^e olympiade. On lui attribue la mesure qui donna les éphores pour adjoints aux rois de Lacédémone. Il exprimait ses opinions et ses conseils en peu de paroles: cette façon concise de parler plaisait fort aux Lacédémoniens, qui l'appellèrent chilonienne. On rapporte qu'il mourut d'excès de joie, en embrassant son fils qui avait remporté le prix du ceste aux jeux olympiques. Diogène Laërce a composé sur ce sujet une épigramme:

« Je te rends grâce, ô Pollux, qui répands une brillante lumière, de la couronne d'olivier que le fils de Chilon a remportée dans les combats du ceste! Que si un père, en voyant le front de son fils ceint si glorieusement, meurt après l'avoir touché, ce n'est point une mort envoyée par une fortune ennemie. Puissé-je avoir une fin pareille! »

Sentences de Chilon.

Tu gémis de tes malheurs! Si tu considérais tout ce que souffrent les autres, tu te plaindrais plus doucement.

Connais-toi toi-même; rien de plus difficile: l'amour-propre exagère toujours notre mérite à nos propres yeux.

Tu parles mal des autres, tu ne crains donc pas le mal qu'ils diront de toi?

Tes amis t'invitent à un repas; arrive tard si tu veux. Ils t'appellent pour les consoler, hâte-toi.

Il vaut mieux perdre que de faire un gain honteux.

Il est plus raisonnable de s'exposer à souffrir un dommage que de chercher du profit avec déshonneur: le dommage ne se fait pas toujours sentir; on se reproche le profit toute sa vie.

Défie-toi de l'homme empressé qui cherche toujours à se mêler des affaires des autres.

Un homme courageux doit être doux, afin qu'on ait pour lui plus de respect que de crainte.

Fais-toi pardonner ta puissance par ta douceur; mérite d'être aimé; redoute d'être craint.

Ne permets pas à ta langue de courir au-devant de ta pensée.

Garder le secret, bien employer son loisir, supporter les injures, sont trois choses bien difficiles.

La pierre de touche fait connaître la qualité de l'or, et l'or le caractère des hommes.

PITTACUS.

Pittacus, né à Mitylène, fut soldat dans sa jeunesse, et, jeune encore, délivra ses concitoyens de la tyrannie de Méléagre. Chargé de la conduite d'une armée contre les Athé-

niens, il résolut de terminer le différend par un combat singulier : il combattit en effet, et vainquit Phrynon, général des Athéniens, en jetant sur lui un filet. Cet événement le rendit cher aux Mityléniens : on lui donna le gouvernement de la ville, qu'il garda dix ans ; ce terme expiré, et la république étant florissante, il déposa volontairement son autorité, et vécut dans une extrême simplicité. Il s'occupait à moudre du blé. Il mourut vers l'an 570 av. J.-C.

Pendant son règne, il voulut que les gens ivres, s'ils tombaient en quelque faute, fussent doublement punis.

Callimaque raconte l'anecdote suivante.

Un étranger d'Atarne vint demander conseil à Pittacus de Mitylène, fils d'Hyrradius. — Mon père, lui dit-il, je puis épouser deux filles : l'une a une fortune assortie à la mienne, l'autre me surpasse en biens et en naissance ; laquelle prendrai-je ? dites-le moi, je vous prie. A ces mots, Pittacus, levant le bâton dont il se servait pour se soutenir, lui fit remarquer des enfants qui faisaient tourner leurs toupies. — Ils vous apprendront, dit-il, ce que vous devez faire. Allez, faites comme eux. Le jeune homme, s'étant donc approché, entendit les enfants qui se disaient l'un à l'autre : — Prends une toupie qui soit ta pareille ! Et comprenant là-dessus l'avis du sage, il s'abstint d'un trop grand établissement, et épousa la personne qui était la plus assortie à son état.

Les Mityléniens firent graver plusieurs des sentences de Pittacus dans le temple de Delphes.

Pratiquez la piété, disait Pittacus ; aimez la tempérance ; respectez la vérité, la fidélité ; acquérez de l'expérience et de la dextérité ; ayez de l'amitié et de l'exactitude.

Un fils voulait plaider contre son père. « Vous serez condamné, lui dit Pittacus, si votre cause est moins juste que la sienne. Si elle est plus juste, vous serez encore condamné. »

Voici quelques autres maximes de ce sage :

L'homme prudent sait prévenir le mal ; l'homme courageux le supporte sans se plaindre.

J'aime la maison où je ne vois rien de superflu, où je trouve tout le nécessaire.

Voulez-vous connaître un homme ? revêtez-le d'une grande puissance.

L'Etat est heureux quand les méchants ne peuvent y commander.

Attends de tes enfants dans ta vieillesse ce que toi-même aurais fait pour ton père.

Cache ton honneur, mais en fuyant l'envie n'excite pas la pitié.

BIAS.

On a peu de détails sur la vie de Bias. Il naquit et vécut à Priène, en Ionie, vers l'an 565 av. J.-C. L'opinion la plus générale est qu'il était riche, et qu'il fit un noble usage de ses richesses. Il fut jurisconsulte, et il plaidait avec une grande chaleur. Sa ville natale ayant été assiégée par Alyattes, Bias usa d'un stratagème pour la sauver : il engraissa deux mulets, qu'il chassa ensuite vers le camp ennemi. Le roi, étonné de voir ces animaux en si bon état, envoya reconnaître la place, dans l'incertitude s'il lèverait le siège. Informé de ce dessin, Bias fit couvrir de blé deux grands morceaux de sable, qu'il fit voir à l'espion. Alyattes, trompé par ces apparences, proposa des conditions avantageuses aux assiégés, et la paix fut conclue. Sa ville fut cependant prise une fois, et comme on s'étonnait de le voir en sortir sans butin, il répondit : « Je porte tout avec moi. » Voici de quelle manière il mourut. Il était fort avancé en âge, et plaidait une cause : il s'arrêta un instant pour se reposer, et appuya sa tête sur son petit-fils tandis que son adversaire exposait ses raisons. Les juges, ayant pesé les unes et les autres, prononcèrent en faveur de Bias ; son petit-

fils voulut l'éveiller, mais le vieil lard avait expiré doucement. La ville lui fit de magnifiques obsèques. On dit qu'il avait composé deux mille vers sur les moyens de rendre l'Ionie heureuse.

Sentences de Bias.

Le plus malheureux des hommes est celui qui ne sait pas supporter le malheur.

Monarque, tu veux te couvrir de gloire, sois le premier soumis aux lois de ton empire.

Le méchant suppose tous les hommes perfides comme lui : les bons sont faciles à tromper.

Ces gens qui appliquent toute leur intelligence à des choses inutiles, ressemblent assez bien à l'oiseau de nuit qui voit dans les ténèbres et devient aveugle à la clarté du soleil. Leur esprit est plein de sagacité quand ils s'appliquent à de savantes bagatelles ; il ne voit plus quand il est frappé de la véritable lumière.

Désirer l'impossible, être insensible aux maux d'autrui, voilà deux grandes maladies de l'âme.

Tu te portes pour arbitre entre deux de tes ennemis, tu te feras un ami de celui que tu vas favoriser. Tu oses te constituer juge entre deux de tes amis, sois sûr que tu vas en perdre un. Il vaut donc mieux être juge entre ses ennemis qu'entre ses amis.

Ecoute beaucoup et ne parle qu'à propos.

Bias pleurait en condamnant un homme à la mort. « Si vous pleurez, lui dit quelqu'un, sur le coupable, pourquoi le condamnez-vous ? — Il faut, répondit-il, suivre la nature, qui nous inspire la pitié, et obéir à la loi. »

CLÉOBULE.

Cléobule naquit à Lindes, dans l'île de Rhodes, ou en Carie ; on le dépeint robuste et bien fait. Il avait pour devise : *Mens sana in corpore sano* (Une âme saine dans un corps sain). Suivant Diogène Laërce, il se rendit en Egypte pour y apprendre la philosophie, et eut une fille nommée Cléobuline, qui composa des énigmes en vers hexamètres ; lui-même composa des chants et des questions énigmatiques. On rapporte qu'il fit rebâtir le temple de Minerve qui avait été construit par Danaüs. Il mourut à l'âge de soixante-dix ans, l'an 560 av. J.-C. ; son épitaphe était ainsi conçue : « Lindes, que la mer arrose de tous côtés, pleure la perte » du sage Cléobule, dont elle fut la patrie. »

Sentences de Cléobule.

Pense habituellement à quelque chose d'élevé.

Avant de sortir de ta maison, examine ce que tu vas faire ; à ton retour, examine ce que tu as fait.

La manière est ce qu'il y a de meilleur en toutes choses.

Puis-je vivre dans un Etat où les citoyens craignent moins les lois que la honte ?

Sois riche sans orgueil, pauvre sans abattement ; aie l'injustice en horreur, observe la piété, contribue au bonheur de tes concitoyens, réprime ta langue, ne fais rien avec violence, instruis tes enfants, apaise les querelles, regarde comme tes ennemis ceux de l'Etat : tel est le caractère de la vertu.

Choisis une femme parmi tes égaux : si tu la prends dans un rang plus élevé, tu n'auras pas des alliés, mais des tyrans.

Ne te mets jamais du parti d'un railleur, tu te feras un ennemi de sa victime.

Répands tes bienfaits sur tes amis pour qu'ils t'aient plus tendrement encore ; répands-les sur tes ennemis pour qu'ils deviennent enfin tes amis.

PÉRIANDRE.

Il y a eu deux Périandre. Si, suivant l'avis le plus généralement adopté, c'est Périandre le tyran de Corinthe que

l'on a admis parmi les sept sages, on ne comprend pas bien ses titres à cet honneur. Il faut qu'on ait plus tenu compte de ses paroles que de ses actions, qui furent celles d'un homme vicieux et cruel. S'étant pris de querelle avec sa femme Mélisse, il se laissa emporter à un si violent transport de colère, que malgré sa grosseur il la jeta du haut des degrés et la tua à coups de pied. Il bannit ensuite son fils Lycophon à Corcyre, à cause de la tristesse où l'avait plongé la mort de sa mère. Il succéda à son père, l'an 628 av. J.-C., dans la première magistrature de Corinthe, et il en fut le tyran pendant quarante ans. Il se faisait escorter de gardes. On lui attribue le projet de percer l'isthme de Corinthe. A quatre-vingts ans, ennuyé de la vie, il ordonna à deux jeunes gens de se mettre en embuscade dans un chemin pendant la nuit, et d'y assassiner la première personne qui se présenterait à eux; ce fut lui qui se présenta, et il fut tué. Mais il avait ordonné à quatre autres individus de venir tuer les deux jeunes gens, et à quatre autres individus encore de tuer les quatre précédents. Il en résulta un massacre qu'il avait imaginé, dit-on, pour qu'on ne sût pas ce que son corps était devenu.

On remarque avec surprise dans ses sentences un esprit très libéral, entièrement en opposition avec sa conduite.

Pour régner tranquillement, disait-il, il faut être gardé par la bienveillance publique plutôt que par les armes.

Le gouvernement populaire vaut mieux que le tyrannique.

La volupté ne dure qu'un instant; la vertu est immortelle.

Que brillants de tout l'éclat de la fortune, qu'accablés des plus affreux revers, tes amis te trouvent toujours le même.

On a tiré de toi par la force des promesses dangereuses; va, tu n'as rien promis.

Quand tu parles de ton ennemi, songe qu'un jour peut-être tu deviendras son ami.

Ne te contente pas de reprendre ceux qui ont fait des fautes, conseille ceux qui vont en faire

SAUVAGES DU DÉTROIT DE TORRES

DANS LA POLYNÉSIE.



(Un masque chez les sauvages du détroit de Torres. — Dessiné par M. Lebreton pendant le voyage des corvettes *l'Astrolabe* et *la Zélée*.)

Ce masque nous parut être un des insignes du grand-maitre des cérémonies religieuses. Il est entièrement construit en écaille de tortue; les pièces en sont unies avec de petits filaments d'écorce de cocos. De larges oreilles grossièrement imitées occupent les parties latérales; des touf-

fes de crins figurent la barbe et les cheveux. Du reste, ce masque, quelque grossier qu'il soit, représente d'une manière assez frappante la figure singulière des indigènes. Un masque de même nature fut trouvé par un matelot sur un tumulus dans l'île où échouèrent nos malheureuses corvettes. Les naturels imitent aussi quelquefois avec les mêmes substances des têtes de caïmans. Avec un bois mou et facile à couper, ils imitent des formes d'oiseaux, des têtes de dauphins. Un officier obtint par échange une petite statuette figurant un dayong reproduit avec la plus exacte ressemblance. Leur industrie n'est nullement inférieure à celle des autres naturels de la Polynésie. Par la nature de leur position géographique, par leurs mœurs, par leurs usages, par l'ensemble de leurs physionomies, ils paraissent former la transition entre le naturel de la Nouvelle-Guinée et le hideux habitant de la Nouvelle-Hollande. Ils ont les yeux petits, présentant l'angle externe un peu incliné en haut et en dehors. La cloison interne des fosses nasales dilacérées dès l'enfance, où ils commencent à y introduire des petites feuilles d'arbre roulées en cylindre, sont dans l'âge plus avancé d'une largeur assez forte pour qu'ils puissent y fixer un petit tube d'un diamètre de cinq centimètres. Leurs oreilles ont le lobe inférieur d'un développement excessif, par suite du tiraillement de boucles d'oreilles de la grosseur du poing. Cette mutilation de l'oreille contribue beaucoup à augmenter la répugnance qu'inspire la figure grotesque de ces naturels. Outre ces ornements accessoires, on remarque sur leurs épaules, sur les omoplates, sur toutes les parties charnues, de larges cicatrices en relief représentant des lignes coupées à angles aigus et jetées presque au hasard. La cruauté avec laquelle ils opèrent cette espèce de tatouage sur eux-mêmes est horrible. Avec un instrument tranchant fait d'une écaille d'huître perlière, ils s'enlèvent des lanières de peau; puis, lorsque la suppuration est établie ils y posent un topique composé d'herbes irritantes; l'inflammation se développe, et au milieu de la chance d'accidents terribles, les bords et le centre de la plaie se boursoufflent. Après la guérison, il reste une cicatrice qui, lorsque la plaie est récente, est d'une teinte plus claire que le reste de leur peau.

Les naturels retirent des récifs qui environnent leurs îles leur principale subsistance. Leur manière de pêcher est assez singulière; ils conduisent leurs pirogues sur les hauts fonds de leurs îles, et là ils harponnent le poisson qui fréquente le sommet des arbres coralligènes pour y chercher leur nourriture. Ensuite, quand la mer basse a laissé le récif à découvert en réunissant des galets les uns à côté des autres, ils forment des parcs qui, au reflux de la marée suivante, renferment presque à sec des poissons plats que les enfants et les femmes viennent achever à coups de harpons.

Les mœurs de ces sauvages nous ont paru assez douces. Uniquement occupés du soin de pourvoir à leur subsistance, et extrêmement éloignés de leurs voisins, ils sont peu portés à la fureur de destruction si commune chez les naturels de la Polynésie. Ils paraissent obéir à un chef dont la figure était plus hideuse que celle d'aucun de ses sujets. Leurs femmes sont réduites à l'esclavage le plus abject. Pendant le séjour forcé que nous fîmes sur une de ces îles, les femmes se retirèrent dans l'intérieur des terres, et les chasseurs en parcourant les forêts furent extrêmement surpris de voir s'élever devant eux des négresses emportant leurs enfants sur leurs épaules et fuyant en poussant des cris affreux.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

LE TRAINEAU.



(Un Traineau, d'après un dessin de M. Charles Giraud, attaché à la dernière expédition de la Recherche.)

Dans les contrées du Nord, dès le mois de novembre, le laboureur, le marchand, sortent le traîneau de la remise, le riche habitant des villes fait mettre la caisse de son coupé ou de sa calèche sur des patins, et dans les rues, sur les grandes routes, on ne voit plus que le traîneau glissant légèrement sur la neige, tandis que les chevaux fringants qui y sont attelés font résonner au loin leur collier garni de clochettes. Dans les provinces septentrionales de la Norvège, de la Suède, de la Russie, on voyage beaucoup plus en hiver qu'en été. Tous les agriculteurs, les négociants, les gens d'affaires ont alors plus de loisir, et les voyages en traîneau se font plus rapidement. Il y a même certaines cargaisons lourdes et difficiles, de fer, de grains, ou d'autres denrées, qu'on ne transporte d'un lieu à l'autre que pendant l'hiver, et certains districts qu'on ne traverse pas dans une autre saison. En été, on n'y trouve que des rocs escarpés, des vallées traversées par des rivières profondes; en hiver, toutes les aspérités des rocs sont cachées sous une couche épaisse de neige; la rivière est gelée, et quand une fois le trainage est bien établi, on franchit sans s'arrêter les sinuosités de terrain, les lacs, les défilés rocailloux qui quelques mois auparavant auraient arrêté la marche des voyageurs.

Le plus pauvre de tous les traîneaux est celui des Lapons. C'est tout simplement une espèce de berceau, couvert en peau. On emmaillote là-dedans le voyageur comme un enfant, on lui remet entre les mains une méchante bride pour guider ses rennes, et voilà comme il traverse les montagnes de la Norvège et les longues plaines de neige dans les sombres nuits d'hiver. Les Lapons ont encore une autre espèce de traîneau un peu plus élevé et un peu plus large qu'ils emploient pour conduire les provisions. Plusieurs d'entre eux font pendant l'hiver de fréquents voyages de Suède en Norvège avec un chargement de beurre, de peaux et autres marchandises.

Le traîneau des paysans russes et suédois est large, commode, attelé ordinairement d'un fort cheval, quelquefois de deux. Celui des gens riches est construit avec

une remarquable élégance, en forme de cigne, de dauphin ou de quelque animal fabuleux; il est recouvert de fourrures, garni à l'intérieur de larges peaux d'ours; le cocher qui le conduit porte une pelisse en peau d'astracan, et les chevaux sont harnachés avec luxe. Nul équipage n'est plus paré, plus coquet, plus charmant à voir que cet équipage d'hiver dans une grande ville du Nord.

LE RÊVE DE GONTRAN.



(Extrait des Devises héroïques et emblèmes de Claude Paradin.)

« Comme Gontran, roy de Bourgogne, travaillé de la chasse, s'endormit es champs près d'un petit ruisseau, un sien escuyer qui le veilloit luy vit sortir droit de la bouche un petit bestion qui s'en alla droit audit ruisseau, lequel marchandoit de passer. Ce que contemplant, l'escuyer tira son espée qu'il mit à travers le ruisseau, et ainsi passa le bestion par dessus, puis s'en alla dans un pertuis (trou)

estant au pied d'une montagne ; de là revenant au ruisseau, repassa comme devant sur l'espée, et rentra dans la bouche du roy, lequel, sur ce point s'esveillant, récita un sien songe à sondit escuyer, et comment il avoit passé une rivière sur un pont de fer, et avoit esté dans une caverne sous une montagne, là où il avoit de bien grands et riches trésors. Quoy entendant, son escuyer luy conta qui estoit advenu pendant son somme : de manière que ce roy fit creuser la montagne, en laquelle il trouva force richesses, lesquelles il distribua es pauvres et églises, mesme en fit couvrir d'or la chasse saint Marcel le martyr lez Châlon-sur-Saône, là où il gist.

» Cecy advint en Touraine, près de Mont-Richard, dit en terminant Paradis, et la montagne s'appelle encore pour le jour d'huy Mont-Trésor, et le prochain chasteau Brindoré, appartenant à l'illustre maison Du Bouchage. »

— Est-ce pour devenir supérieur aux autres hommes que l'on doit étudier ? Nullement ; ce serait là un faux point de vue. S'instruire est un devoir. En n'étudiant pas, on se prive de moyens puissants de comprendre plus de choses, de s'élever l'esprit, de s'améliorer.

— Si un homme a un avantage marqué sur nous, notre amour-propre nous persuade aussitôt que nous devons avoir sur lui quelque avantage d'une autre nature et non moins incontestable. Par exemple, nous avons en général de la répugnance à admettre qu'un homme plus riche que nous puisse être en même temps plus intelligent que nous. Parle-t-on devant certaines gens d'un millionnaire ? — Ce doit être, se dit tout bas leur vanité, un avare, un égoïste ou un sot. De même, qu'une femme remarquablement belle paraisse dans un cercle : voyez chuchoter les autres femmes ; la plupart insinuent déjà sans la connaître qu'elle doit manquer ou d'esprit ou de cœur. Est-ce de la justice ? Non, c'est de la malignité. ***

LA FAUSSE ÉLOQUENCE.

Il y a une faiseuse de bouquets et une tourneuse de périodes, je ne l'ose nommer éloquence, qui est toute peinte et toute dorée, qui semble toujours sortir d'une boîte, qui n'a soin que de s'ajuster et ne songe qu'à faire la belle ; qui, par conséquent, est plus propre pour les fêtes que pour les combats, et plaît davantage qu'elle ne sert ; quoique, néanmoins, il y ait des fêtes dont elle déshonorerait la solennité, et des personnes à qui elle ne donnerait point de plaisir.

BALZAC.

FRANÇOIS TROUILLU OU TROUILLAC.

La première gravure que nous donnons p. 596 a été réduite d'après une estampe conservée à la Bibliothèque royale. Cette estampe est accompagnée d'une explication que nous croyons devoir reproduire sans y rien changer.

Pourtrait au vif de l'homme cornu découvert au pays du Mayne.

« C'est de tout temps que nature a produit en divers lieux du monde des monstres merueilleux et espouventables, plus abondamment néanmoins aux uns que aux autres. La France en a esclès en son temps sur la terre, nourry dans la mer, fleuves et rivières, voire dans les bois et forests, en bon nombre. Et depuis n'aguères s'est découvert en un quartier d'icelle un homme portant sur le devant de sa teste une corne visible et palpable. En voicy le pourtrait au vif, avec la description, selon ses parties et circonstances plus nécessaires, tirées de sa propre bouche. Cest homme donc, nommé François Trouillu, fourny proportionnement de tous ses membres, de moyenne grandeur, gras et replet, la teste toute chauve, hors mis quelques poils qui couvroient le

derrière d'icelle ; rustique au reste en son maintien, contenance, marcher, vestu d'une peau de loup, estoit né et natif d'un hameau appelé les Thieziers ou les Forges, dépendance de la paroisse de Tucé, maison qui appartient à monsieur le mareschal de Lauerdin. Depuis son bas aage il a habité dans les bois et forests. Jusqu'à l'année septiesme a été sans corne ni apparence d'icelle, auquel temps ou environ elle commença à paroistre, et ne fut de là à sept ans après que de la grosseur seulement d'un bout de doigt, fort peu éminente et esleuée hors de chef : depuis elle print telle accroissance, qu'elle se rendit jusqu'à l'âge de 55 ans qu'il a atteint ou plus, fort approchante en forme, grosseur et grandeur à celle d'un béliet, recrochant sur le dessus de la teste. Or voicy comme il fut découvert. Mondict sieur de Lauerdin, courant la bête dans les bois, desconarrit des charbonniers (qu'il ne prenoit toutesfois pour tels, ains pour volleurs), qui l'ocasionnast de les courir ; enfin il paruint à eux, quoy voyant cest homme cornu, pour enpescher sa prise qu'il tenoit comme infailible, se voulut ietter dans un hallier ; mais ne le pouant faire, il fut prins avec ses compagnons, et menez tous ensemble devant mondict sieur de Lauerdin, où ils paroissoient teste nue, hors mis ce monstrueux homme, qui bien que commandé par plusieurs fois insistoit autant opiniatremment qu'inciuiement à ne point descourir son chef : tellement qu'un de la suite de mondict sieur de Lauerdin fut contrainct de ce faire. Alors on aperceut la monstruosité merueilleuse de l'homme, non sans esbahissement, qui le renodoit si peu civil devant un tel seigneur. Depuis il fut envoyé par mondict sieur de Lauerdin au Roy estant à Fontainebleau, et après conduit à Paris par le commandement de sa Maïesté, pour être veu des plus curieux, comme il a esté l'espace de deux mois ou environ. »

On trouve dans le supplément au journal de L'Estoile pour le règne de Henri IV le passage suivant, qui confirme dans tous les points essentiels les détails donnés au bas de l'estampe de la Bibliothèque royale :

« On montre depuis quelques jours, dans une maison près de Saint-Eustache, un homme nommé François Trouillac, âgé de trente-cinq ans, qui a une corne sur la tête qui se recourbe en dedans, et rentreroit dans le crâne si de tems en tems on ne la coupoit. Il dit qu'en naissant il n'avoit pas cette corne, et qu'elle n'a commencé de paroistre qu'à l'âge de sept à huit ans ; et que la honte de cette difformité l'a-voit obligé de quitter son village, et de se cacher dans les forêts du Mayne, où il travailloit aux charbonnières pour y gagner sa vie.

» Jean de Beauanoir, marquis de Lavardin, gouverneur du Mayne, chassant un jour dans ses forêts, passa auprès de ces charbonnières. Les paysans qui travailloient au charbon prirent la fuite au bruit des chasseurs. Le marquis de Lavardin, croyant que c'étoient des voleurs, les fit poursuivre ; on les arrête et on les conduit devant le marquis. Un de ses valets, ayant remarqué qu'un de ces pauvres paysans n'avoit pas ôté son bonnet de sa tête, s'approche de lui, prend son bonnet, et le jette par terre en le menaçant ; mais ayant aperçu cette corne sur la tête, le marquis de Lavardin le fit conduire dans son château, et quelques jours après l'envoya au roi, qui, après l'avoir fait voir à toute la cour, l'a donné à un de ses valets d'écurie pour gagner de l'argent en le montrant au peuple. Cet homme a le devant de la tête chauve, la barbe rousse et par flocons comme aussi les cheveux du derrière de sa tête, ressemblant parfaitement à un satyre. »

Il ne reste que peu de mots à ajouter à ce que nous apprend L'Estoile pour compléter la vie de François Trouillac. Ce pauvre homme, comme on l'a vu, était si honteux de sa difformité, qu'il avait de bonne heure fui le village où il était né, et avait été chercher un refuge dans les bois. On peut juger de ce qu'il éprouva lorsque le valet d'écurie auquel le roi l'avait donné l'obligea à se montrer au peuple

comme une hôte curieuse, à rester du soir au matin exposé aux regards avides, aux remarques insultantes, parfois même aux mauvais traitements d'une foule grossière. Le profond chagrin qu'il en conçut le conduisit promptement au tombeau, et cette triste fin n'excita pas même la pitié; du moins voyons-nous que dans la plate épitaphe qu'on inscrivit sur le lieu de sa sépulture, on cherchait encore à faire naître, après la mort du malheureux, ces risées qui l'avaient désespéré pendant sa vie.

Par suite de quelle étrange perversion d'idées un roi dont on s'accorde à vanter la honte se crut-il en droit de faire don d'un homme à un de ses valets, comme il lui eût fait présent d'un chien de ses mentes ou d'un cheval de ses écuries? C'est ce que l'on a peine à comprendre; et l'on ne comprend pas davantage comment un fait presque tout semblable a pu se reproduire de nos jours. Nous avons vu cependant, il y a une douzaine d'années, des Indiens Charruas amenés en France sur un vaisseau marchand, vendus par le capitaine ou le subrécargue du navire au propriétaire d'une ménagerie ambulante, et donnés en spectacle entre un éléphant et un rhinocéros. L'autorité, il faut le dire, serait sans doute intervenue pour empêcher cette scandaleuse transaction si elle en avait eu connaissance; mais les Charruas, s'exprimant dans une langue étrangère, n'étaient point compris par les agents de la police chargés de la surveillance de ces sortes d'exhibitions, et avant qu'ils eussent pu apprendre le français la mort les avait délivrés d'une condition dont ils semblaient sentir l'amertume tout aussi vivement que le charbonnier manceau.

Pour en revenir à ce dernier, remarquons que le genre de difformité qui appela si malheureusement sur lui l'attention n'est peut-être pas aussi rare qu'on pourrait le croire à en juger d'après le silence des écrivains des temps passés. Les individus qui présentaient pareille monstruosité durent toujours mettre grand soin à la cacher à tous les yeux, du moins autant que le permettaient la position et le volume de ces malencontreuses excroissances. Nous avons vu même que ce fut un pur hasard qui fit découvrir la corne de Tronillac. Celle de la femme dont nous donnons aussi la figure p. 596 eût été plus difficile à dissimuler, puisque la pointe, au lieu de se diriger vers le sommet de la tête, se porte en bas et en avant de la face. La veuve Dimanche (que ses voisins nommaient habituellement la mère La Corne) demeurait, à l'époque où l'on fit son portrait, rue de Bercy, n° 12; elle avait alors quatre-vingt-quatre ans, et, se sentant d'ailleurs encore bien portante, elle ne craignit pas de se mettre entre les mains d'un chirurgien pour se débarrasser d'une excroissance dont le poids l'incommodait chaque jour davantage. L'opération, pratiquée par M. Souberbielle, chirurgien lithotomiste très connu, eut un succès complet. La cure eût-elle été radicale? c'est ce dont il est permis de douter, d'après ce qui a été vu dans des cas analogues. Quoiqu'il en soit, on sent bien que chez une femme de quatre-vingt-quatre ans les observations ne peuvent être long-temps suivies; et en effet la veuve Dimanche mourut au bout de huit mois. Quelques jours avant qu'elle ne se soumit à l'opération, son portrait en cire avait été exécuté par M. Guy aîné, préparateur de pièces anatomiques et d'objets d'histoire naturelle, et c'est grâce à la complaisance de cet habile artiste que nous avons pu en donner une esquisse. Quoique notre dessin pêche par l'omission de quelques détails, l'ensemble en est exact, et la longueur de la corne n'est nullement exagérée. En voyant les dimensions de cette singulière excroissance, on est tout surpris d'apprendre qu'il ne lui a fallu que quatre années pour acquérir un tel développement. Cependant jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans le front de la veuve Dimanche ne présentait autre chose que les rides de la vieillesse; mais peu de temps après l'apparition de cette corne plusieurs autres points de la peau devinrent le siège de productions semblables: il en poussa d'assez nombreuses sur le

dos des mains, et comme la position de ces dernières les rendait fort gênantes, la vieille avait pris l'habitude de les couper de temps à autre comme on se coupe les ongles. Le front présentait aussi les rudiments d'une seconde corne, et enfin une autre s'était développée sur la joue droite, où elle avait atteint une longueur de neuf à dix lignes. Notre dessinateur a omis cette particularité; il a aussi rendu d'une manière inexacte le bourrelet qu'on remarque à la base de la corne: en effet, sur le buste original on voit que ce bourrelet, du moins à l'extérieur, est formé par la peau du front et non point par la substance cornée, comme on serait tenté de le croire d'après l'inspection de la vignette.

Comme les organes sécréteurs de la substance cornée étaient certainement logés dans l'épaisseur de la peau, il est à croire que dans le principe l'excroissance jouissait d'une certaine mobilité, mais que bientôt, les tiraillements qu'elle occasionnait amenant dans le tissu cellulaire sous-jacent une transformation en tissu fibreux, la base de l'excroissance finit par se souder assez fortement aux os frontaux. C'est aussi ce qui était arrivé à Tronillac, puisque l'on nous apprend qu'il était obligé de rogner de temps en temps la pointe de sa corne pour l'empêcher de pénétrer dans la tête. Au reste, ce qui a eu lieu chez les deux individus que nous venons de nommer s'observe également chez des animaux où les cornes, attribut naturel de l'espèce, se présentent cependant avec des caractères d'anomalie.

On sait que dans nos ruminants domestiques, bœufs, moutons et chèvres, les cornes se composent de deux parties distinctes: le noyau, qui est de nature osseuse, et l'enveloppe, qui est de même nature que les ongles, les poils, l'épiderme. Le noyau est un prolongement de l'os frontal correspondant; l'enveloppe est, comme toutes les productions épidermiques, une dépendance de la peau. Le noyau et l'enveloppe, d'ailleurs, croissent, et leur développement, dans les cas ordinaires, marche d'un pas égal, à ce point même que si l'un des développements n'a pas lieu, l'autre aussi manque ordinairement. C'est ce que nous voyons arriver chez certaines espèces sauvages: ainsi, pour quelques unes, le noyau chez les femelles reste très petit, et l'enveloppe est également très petite; chez d'autres, le noyau et l'enveloppe avortent à la fois. Quelquefois ces avortements sont l'état normal; d'autres fois ils sont le résultat de la domesticité. Par exemple, chez les moutons sauvages, les femelles portent de petites cornes, tandis que dans presque toutes nos races domestiques elles en manquent complètement.

Cependant, s'il existe habituellement une harmonie parfaite entre le développement des deux parties dont se compose la corne, on cite des cas exceptionnels. Ainsi Elien nous apprend que de son temps, dans quelques cantons voisins de la mer Rouge, il existait des bœufs dont les cornes étaient mobiles comme sont les oreilles. (Elien, liv. II, ch. xx.) C'est que chez ces animaux, sans doute, les cornes n'étaient fixées qu'à la peau, l'absence du prolongement osseux n'ayant pas causé, comme c'est l'habitude, la suppression de la production épidermique.

Peut-être serait-on disposé à rejeter comme insuffisante l'autorité d'Elien; et il est vrai que cet écrivain nous a transmis, au milieu d'une foule de faits très curieux, un bon nombre de contes ridicules: mais ici son témoignage se trouve confirmé par celui d'un excellent observateur, d'un homme à qui l'on peut accorder toute confiance quand il parle de ce qu'il a vu. Votei en effet ce qu'on lit dans d'Azara, *Histoire des quadrupèdes du Paraguay*, t. II:

« Dans la fameuse ferme des Jésuites appelée *el Rincon de la Luna* (à 25 myriamètres S.-S.-O. de la ville de l'Assomption), il naquit en 1770 un taureau sans cornes, et il a propagé sa race dans ce pays. . . . On voit donc que les individus singuliers que la nature produit parfois par accident se perpétuent comme les autres. Mais il faut dire que

cela n'arrive pas toujours : car j'ai vu dans quelques taureaux nés sans cornes, que lorsqu'ils sont adultes ils commencent à avoir des cornes qui ne sont ni grandes ni dirigées en haut, mais petites et tombantes, et attachées seulement à la peau, de manière qu'elles remuent lorsque



(François Trouillac.)

l'animal marche. J'ai observé également que ces petites cornes pendantes croissent quelquefois, se fixent par leurs racines, et, avec les années, acquièrent assez de force pour faire entrer leurs pointes dans les joues du taureau, parce qu'elles sont fortes et que leurs pointes sont tournées en dedans, comme il arrive quelquefois dans les béliers. »

On voit qu'il arrive à ces animaux ce qui serait arrivé à Trouillac s'il n'avait eu la précaution de rogner de temps en temps la pointe de sa corne.

Nous avons dit que les écrivains des temps passés avaient dit très peu de chose du genre de monstruosité qui nous occupe; mais il n'en est pas de même des médecins modernes, et plusieurs d'entre eux en ont cité des cas assez remarquables. M. Alibert, par exemple, en rapporte plusieurs dans son *Traité des maladies de la peau*.

« Les excroissances cornées, dit ce médecin, sont communément en très petit nombre, et souvent même il n'y en a qu'une, qui paraît absolument conforme aux cornes de bélier. J'ai observé pour mon compte quelques exemples de cette variété, qui est surtout commune chez les vieillards. Telles étaient, par exemple, ces deux végétations cornées et cylindriques que j'ai observées à l'occiput d'un mendiant qui était venu se faire traiter d'une dartre à l'hôpital Saint-Louis. Telle était aussi celle qui fut recueillie par M. le docteur Gastellier sur une très vieille femme; elle était située à la partie inférieure du temporal gauche. Cette végétation, profondément enchâssée dans le derme, n'avait contracté aucune adhérence avec la propre substance de l'os : on la coupa à plusieurs reprises, et toujours l'on remarqua qu'elle se reproduisait; on observa néanmoins, dans les dernières coupes que l'on pratiqua, que cette production était d'une nature moins compacte et moins parfaite-

ment organisée que les précédentes. M. Rigal m'a fait parvenir en dernier lieu les échantillons de deux cornes humaines prises sur deux individus différents, dont l'une était située sur la partie moyenne de la première pièce du sternum, et l'autre à côté de la première tubérosité de l'ischion.

» Il est des cas où les éminences cornées qui naissent à la peau sont d'une consistance plus dure que la corne même, et ont beaucoup d'analogie avec les griffes des chats ou les ongles des éperviers. Dans le moment où j'écris, je connais une demoiselle très pieuse qui est atteinte d'une semblable affection : elle fait tous ses efforts pour dérober aux regards une maladie dont elle rougit d'être affectée. Les excroissances cornées, qui ressemblent à des ergots de coq, sont disséminées sur toute la partie antérieure du tronc et sur les membres. Elle croit que cette maladie est une affliction de la Providence, et ne veut tenter aucun remède pour se guérir. On m'a souvent parlé d'une jeune fille de Dinan qui paraît être à peu près dans le même cas.

» Ce qu'il importe de remarquer dans ces affections cutanées, c'est qu'elles n'entraînent aucune infirmité intérieure, c'est que les individus qui en sont atteints jouissent d'ailleurs d'une santé vigoureuse et régulière : ils voyagent, s'assujettissent à des travaux pénibles sans inconvénients. Ceux qui présentent un grand nombre d'excroissances disséminées sur toute la surface du corps éprouvent en général chaque année une sorte de mue, et leur peau perd pendant quelque temps ces incommodes appendices : or on ne remarque pas qu'à cette époque ils soient sensiblement plus incommodes que de coutume. Leur visage, en général, annonce une bonne complexion; ils sont d'ailleurs bien conformés, et leurs fonctions digestives s'exécutent régulièrement. »

Dans un autre article, nous parlerons de quelques autres monstruosité qui, bien que différant par la forme de celles dont il a été ici question, reconnaissent une même cause, c'est-à-dire un développement excessif des produc-



(La veuve Dimanche.)

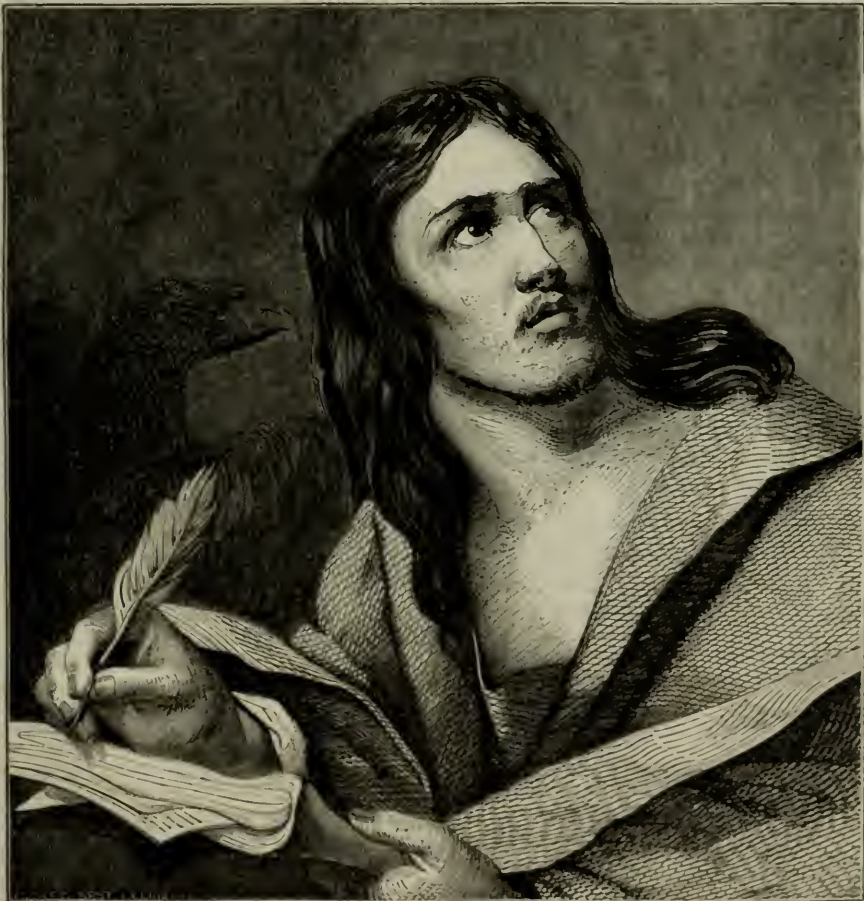
tions épidermiques. Nous verrons que, dans certains cas, elles ont cela de particulier qu'elles se transmettent des pères aux enfants.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

MUSEES
ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES
DES DÉPARTEMENTS.



(Les Jeunes filles et le perroquet, par Eisen, élève de Watteau. — Collection de M. de Saint-Remy, au Mans.)



(Saint-Jean, par le Caravage. — Collection de M. Mauboussin, au Maus.)

On peut connaître, d'après des reproductions plus ou moins habiles, presque tous les objets d'art que possède Paris. Le Musée royal et les collections particulières ont été en grande partie exploités par la gravure et par la lithographie. A Paris, il y a rarement à faire des découvertes, rarement à révéler l'existence de quelque merveille ignorée. La province a été beaucoup moins explorée dans un intérêt de reproduction; les richesses qui lui appartiennent ne jouissent que d'une renommée locale. Cependant le goût des collections artistiques ne s'est pas moins développé depuis quelques années dans les départements que dans la capitale; on y compte un assez grand nombre de jeunes gens studieux et de riches amateurs, qui honorent les arts avec passion et intelligence, et qui ouvrent aux étrangers leurs précieux dépôts avec une bienveillance qu'il ne faut pas mettre tout entière sur le compte de la vanité. On n'y trouve pas le plus souvent de grandes toiles: Paris attire les grandes toiles ainsi que les grands maîtres, et les retient; mais parmi les maîtres de second ordre, et parmi les toiles d'une dimension moyenne, un bon choix pourra faire connaître au public, nous l'espérons, une intéressante série d'œuvres remarquables*.

Outre les collections privées, il existe dans beaucoup de départements de belles collections municipales. Celles-ci ont été formées en grande partie, comme les bibliothèques publiques, avec les dépouilles des couvents. La Convention nationale s'est beaucoup plus intéressée aux œuvres d'art et de science que, dans ces derniers temps, les cortès espagnoles; autant qu'elle l'a pu, elle les a protégés, et elle ne pouvait les protéger mieux qu'en les confiant à la tutelle des directoires de départements. Tous les préfets de l'empire n'ont pas respecté ces précieux dépôts, mais encore ceux-là même auxquels on reproche le moins de scrupule ou de goût ne les ont-ils pas complètement dévastés. La restauration fit restituer à quelques familles des portraits enlevés dans les propriétés nationales, et un certain nombre de tableaux d'un grand prix; d'autres furent at-

tribués à des églises rendues au culte. On s'efforça de remplir le vide que firent ces restitutions par des envois de tableaux modernes, commandés ou achetés par le ministère de l'intérieur. Depuis la révolution de 1830, c'est-à-dire depuis l'établissement des expositions annuelles, ces envois ont été plus nombreux encore; mais nous ne pouvons dire que les musées de département aient à se féliciter autant de la qualité que du nombre des ouvrages d'art qui leur ont été adressés dans ces dernières années. Ils doivent les plus utiles, les plus curieuses, les plus recommandables de leurs nouvelles acquisitions aux travaux d'exploration qui ont été entrepris et qui se continuent sur tous les points de notre sol, où la tradition nous apprend que les Romains ont fondé quelque établissement. Ces travaux, bien qu'ils n'aient pas été parfaitement conduits, ont déjà fait exlumer beaucoup de débris qui intéressent au plus haut point les archéologues, et qui serviront sans doute à l'histoire de l'art. Les collections communales se sont encore enrichies de nombreux fragments dus au ciseau des artistes du moyen âge et de la renaissance; il a été fait dans ce genre des découvertes qui méritent d'être mentionnées.

Outre leurs musées, nos cités provinciales ont, comme monuments d'art et comme dépôts d'antiquités artistiques, leurs hôtels-de-ville, leurs bibliothèques, leurs églises et leurs maisons religieuses. Il faut avoir habité les villes pour savoir tout ce qu'elles renferment. On ne conduit le voyageur qu'aux édifices les plus renommés: on le promène rapidement du chœur à la nef d'une cathédrale; on lui montre de loin la façade d'une mairie; à sa prière, on consent encore à perdre quelques heures pour lui faire feuilleter un manuscrit enluminé; puis on prend congé de lui, et il vous sait gré d'avoir pratiqué à son égard une hospitalité aussi bienveillante. Le voyageur croit avoir tout vu; il l'affirmerait sur sa parole: la vérité est qu'il ne soupçonne pas même quelles sont les richesses de la ville qu'il abandonne après un séjour de quelques heures. La raison de son ignorance est facilement appréciable: les gens de goût sont rares en

* Statistique des musées des départements en 1841.

Departements.	Villes.	Composition des musées.
Meuse	Verdun	Médailles, antiquités.
Moselle	Metz	
Nord	Lille	Tableaux.
	Douai	Tableaux.
Oise	Valenciennes	Tableaux.
	Compiègne	Tableaux, antiquités.
Pas-de-Calais	Arras	Modèles en plâtre.
	Boulogne	Id.
Pyrénées (Hautes-)	Bagnères de Big.	Tableaux.
Pyrénées-Orient	Perpignan	
Rhin (Bas-)	Strasbourg	Tableaux.
Rhône	Lyon	Tabl., stat., antiq., méd., plâtres.—Musée lapid.
Saône-et-Loire	Autun	Antiquités, médailles.
Sarthe	Le Mans	Tableaux, antiquités.
Seine-et-Oise	Versailles	Musée histor. de l'histoire monarch. des Français.
Seine-Inférieure	Rouen	Tableaux.
	Eu	Galerie de tabl. hist.
Somme	Aniens	Tableaux, antiquités
	Abbeville	Sculptures.
Tarn	Alby	
Var	Toulon	Musée de marine; pouses de vaisseau.
	Grasse	Tableaux.
Vaucluse	Draguignan	Tableaux, médailles.
	Avignon	Tabl., sculpt., ant., méd.
Vienne	Poitiers	Antiquités. — Tabl., stat. et grav. à l'Ecole de méd.
Vienne (Haute-)	Limoges	Antiquités.
Vosges	Epinal	Tableaux, antiquités.
Yonne	Auxerre	Antiquités.

Departements.	Villes.	Composition des musées.
Aisne	Saint-Quentin	Portraits au pastel de Delatour.
Allier	Moulins	Portraits et plâtres moulés sur l'antique.
Aube	Troyes	Antiquités.
Aude	Narbonne	
Bouches-du-Rhône	Marseille	Tabl., antiq., médailles.
	Aix	Antiquités.
	Arles	Antiquités.
Calvados	Caen	Tableaux.
Charente-Infér.	Saintes	Antiquités.
Côte-d'Or	Dijon	Tabl., grav., antiq.
Dordogne	Périgueux	Musées Chambon et Taillef. — Antiquités.
Doubs	Besançon	Musée Paris: antiq., tabl., dessins.—Musée d'antiq. du moyen âge.
Gard	Nîmes	Tableaux et antiquités.
Garonne (Haute-)	Toulouse	Tableaux.
Gironde	Bordeaux	Tableaux.
Hérault	Montpellier	Musée Fabre: tableaux.
Ille-et-Vilaine	Rennes	Tableaux.
Iodre-et-Loire	Tours	Tableaux.
Isère	Grenoble	Tabl., statues, antiq.
	Vienne	Antiquités.
Jura	Lons-le-Saunier	Tableaux et antiquités.
	Dôle	Tabl., morc. de sculpt.
Loire (Haute-)	Le Puy	Tabl., stat., antiq.
Loire-Inférieure	Nantes	Tabl., sculpt., antiq.
Loiret	Orléans	Tableaux.
Lot	Calors	Sculptures et antiquités.
Lozère	Meude	Tableaux d'Ant. Bérard.
Maine-et-Loire	Angers	Tableaux.
Manche	Cherbourg	Tableaux.
Meurthe	Nancy	Tableaux.

Nous avons lieu de croire cette statistique complète: mais le travail que nous entreprenons est nouveau, les sources sont rares; nous réparerons avec empressement les omissions qui nous seraient signalées.

tous lieux, et le voyageur ne rencontre pas toujours un cicerone émérite. Et puis, il faut le dire, ceux des archéologues et des artistes de province qui possèdent une réputation méritée, sont assiégés par tant de visiteurs importants, que s'ils voulaient remplir consciencieusement la mission qu'on leur impose au nom de l'hospitalité, ils n'y suffiraient pas.

Nous avons dessein de suppléer, dans les colonnes de ce recueil, aux notions fort inexactes que l'on a sur les richesses artistiques des provinces. Ce recensement est fait pour le *Magasin pittoresque* par des hommes spéciaux, par des notabilités départementales, avec le concours d'un certain nombre d'artistes parisiens; il sera, nous avons lieu de l'espérer, complet et fidèle. Nous avons à nous louer de l'obligeance avec laquelle les possesseurs des objets d'art ou de curiosité que nous reproduisons par la gravure, ont bien voulu nous permettre de les révéler au public.

Nous commencerons notre revue par la ville du Mans.

MUSÉE ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES DU MANS.

Le Musée du Mans n'est pas riche; on peut même dire qu'il est très pauvre. Nous y remarquons toutefois deux belles toiles: l'une est un *Lavement des pieds*, par Carle Vanloo, qui a été gravé; l'autre est un groupe d'armures de l'effet le plus splendide, attribué à David de Heem; dans ce genre, nous ne connaissons rien de supérieur. Il faut encore citer plusieurs tableaux de De Troy, de Lahire, et de quelques autres peintres de cette école; des compositions historiques de Laumosnier, imitateur hardi, mais peu recommandable, de Van der Meulen; une scène de Marché, de Van Helmont; des chiens d'Oudry et de Desportes; une toile vénitienne de Guido Cagnacci, qui est d'une belle manière; une copie fort remarquable du *Jugement dernier*, de Franc Floris, exécutée, dit-on, par le maître lui-même; le tableau bien connu de Bitter, *la Clémence de François I*, donné au Musée du Mans par le gouvernement, en 1828; un paysage de M. Jolivard, qui, né dans la Sarthe, à Thorigné, s'est acquis dans les arts un renom légitime; enfin quelques acquisitions récentes, faites, pour la municipalité du Mans, par M. de Saint-Remy. Nous n'oublions pas de mentionner pour mémoire (car il a été gravé dans plusieurs collections), le célèbre émail représentant Geoffroi-le-Bel, dit Plantagenet, duc de Normandie, comte d'Anjou et du Maine, mort à Château-du-Loir (Sarthe), le 7 septembre 1151. Le Musée du Mans possède encore, outre une collection d'objets d'histoire naturelle, quelques poteries romaines découvertes aux environs de la ville, et diverses autres reliques qui ne méritent pas une curieuse attention.

De toutes les collections particulières qui existent dans la ville du Mans, la plus remarquable est, sans comparaison, celle de M. de Saint-Remy. Mais M. de Saint-Remy a, comme tous les amateurs, une passion: M. de Saint-Remy est passionné pour les Flamands. Nous ne chercherons pas à combattre l'affection que M. de Saint-Remy a vouée à cette école plutôt qu'à toute autre. Cette affection n'est pas d'ailleurs, chez lui, mesquinement exclusive. On nous assure qu'un des plus habiles professeurs de notre temps a interdit à ses élèves, au nom de Raphaël, la vue des toiles profanes de Rubens. Nous avons entendu, d'autre part, un homme très justement renommé pour son esprit déclarer en termes fort nets qu'il échangerait volontiers presque tous les Raphaëls du Louvre pour la *Kermesse* du grand maître de Cologne. Voilà les égarements de la passion. M. de Saint-Remy a voué aux Flamands une tendresse moins fanatique. Nous trouvons dans sa collection quelques toiles italiennes et françaises qui nous permettent d'affirmer que, malgré la vivacité de son inclination pour l'école flamande, il a trop d'esprit pour n'être pas un peu éclectique.

Tout le monde connaît *la Vierge au berceau*, de Raphaël,

et cette figure romaine de Dominique Feti, qui est désignée dans le catalogue du Louvre sous le titre un peu emphatique de *Méditation sur le néant des grandeurs humaines*. M. de Saint-Remy possède deux belles copies de ces deux toiles. Nous disons deux copies, bien qu'il ne soit pas prouvé que *la Méditation* de M. de Saint-Remy ne doive pas être attribuée à la brosse du maître. Mais les biographies nous apprennent que Feti avait une sœur qui copiait souvent et avec adresse les tableaux de son frère. Dans son *Catalogue* des tableaux du roi, Lépicié nous fait savoir qu'il a connu deux copies de *la Méditation*, exécutées, dit-il, par le maître; une qui se trouvait au château d'Écouen, et une autre qui appartenait à M. de Lassey. Celle que nous avons sous les yeux est-elle l'une des deux? Nous ne saurions le dire. — Nous partageons l'estime de M. de Saint-Remy pour sa *Vierge au berceau*; mais, comme lui, nous ne voulons rien affirmer sur l'origine de cette précieuse relique, bien qu'elle se recommande par une touche fort savante et par une grande perfection dans les détails, qualités que l'on rencontre rarement dans les reproductions. Félibien prétend que le tableau du Louvre n'est pas de Raphaël, mais de Jules Romain. Ce qui est certain, c'est qu'il est sorti de l'atelier de Raphaël plusieurs tableaux représentant la même composition, et d'un mérite à peu près égal. On suppose avec raison, ce nous semble, qu'il faut les attribuer à ses élèves.

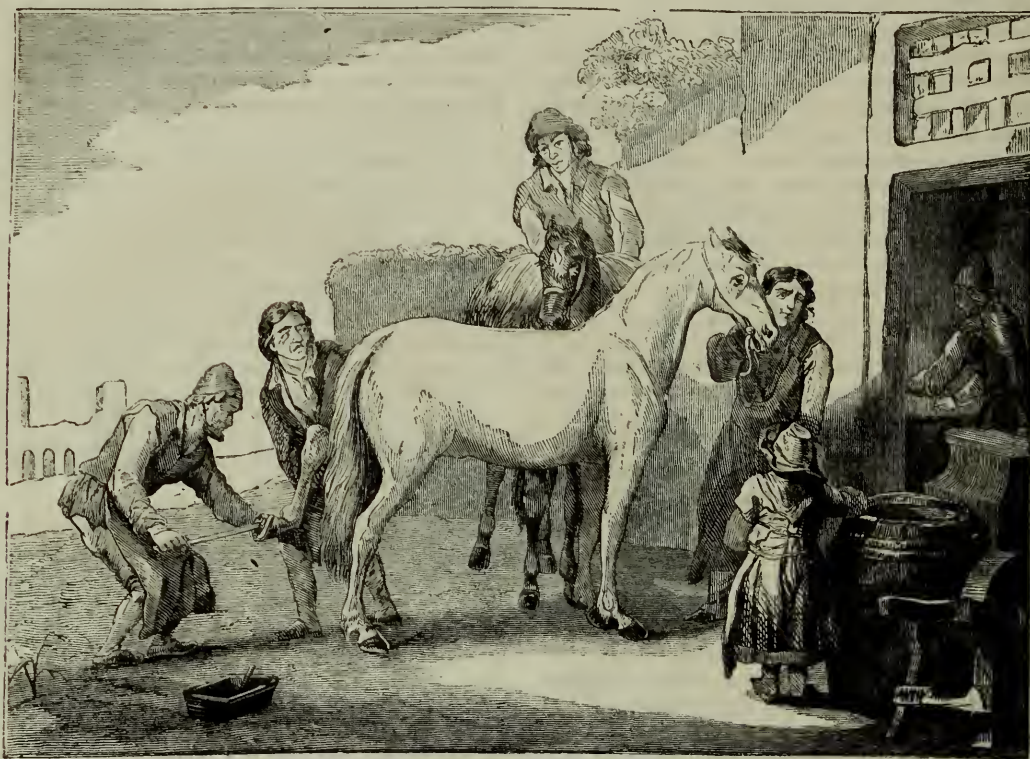
M. de Saint-Remy nous fait encore admirer, de l'école italienne, une fort belle toile d'Agostino Tassi. Le sujet est un paysage accidenté, au milieu duquel on voit un lac tranquille; sur le premier plan, à droite et à gauche, se dressent des roches anguleuses, abruptes, qui rappellent les paysages de Salvator. Ce qui compromet un peu, suivant nous, ce tableau digne de remarque à bien des titres, c'est que les terrains ne sont pas élevés au ton du ciel; le ciel est partout inondé de lumière, et les terrains ne sont éclairés que par des reflets de crépuscule. D'ailleurs, c'est une peinture solide, vigoureuse et d'un beau jet; c'est une composition grave et largement entendue. Agostino Tassi était de Pérouse. Nous ne savons de quel crime il se rendit coupable, mais nous apprenons qu'il passa la plus grande partie de sa vie, qui fut courte, aux galères de Livourne; et Félibien raconte qu'il y employa son temps à peindre, outre la plupart des toiles qui nous restent de lui, les murailles extérieures des palais de la ville. On reconnaît le décorateur dans le tableau du cabinet de M. de Saint-Remy: la recherche des grandes lignes et des effets de scène y est évidente.

De l'école française, M. de Saint-Remy nous montre deux tableaux de mademoiselle Gérard: l'un représente une jeune fille lisant une lettre; l'autre, une femme étudiant sur un clavecin. Tous deux sont fort recommandables: le premier est plus fin, le second plus vigoureux et mieux conservé. Les accessoires sont touchés avec l'adresse de Terburg, mais dans un style moins élevé. — Nous remarquons encore de la même école un tableau de Demarne, ingénieusement composé, mollement exécuté, d'un aspect peu séduisant, mais en somme un des plus supportables de ce maître. — Nous n'omettons pas non plus deux compositions de Boilly, dont une, qui a été gravée, est bien connue: ce sont *les Voleurs surpris*. Boilly n'est pas un peintre de premier ordre, mais il arrange fort habilement un sujet. Le tableau le plus renommé de Boilly ne serait déplacé dans aucune galerie, et ce tableau, c'est M. de Saint-Remy qui le possède. — Nous aurions déjà dû citer les *quatre Saisons* de Jacques ou de François Stella, son frère, si nous avions fait notre revue par ordre de date ou de mérite. Fils d'un peintre de Malines, mais nés à Lyon, Jacques et François Stella appartiennent à l'école française, et par le lieu de leur naissance, et par le style de leurs compositions. Nous ne savons auquel des deux frères attribuer

les quatre toiles que nous avons sous les yeux, mais ils méritent une mention honorable.

Eisen doit être compté parmi les peintres de l'école française, bien que, si nous ne nous trompons pas, il soit Flamand de naissance. Eisen était contemporain, quelques uns

disent élève de Watteau; toujours est-il qu'il a travaillé dans sa manière. M. de Saint-Remy possède deux charmantes toiles d'Eisen, que des experts inscriraient à coup sûr sous le nom de Boucher; mais, quand on le peut, il faut rendre à chacun ce qui lui appartient. L'un des tableaux



(Le Maréchal ferrant, par P. Van-Bloemen. — Collection de M. de Saint-Remy, au Mans.)

de M. de Saint-Remy représente un enfant qui presse du doigt le robinet ouvert d'une fontaine; l'eau s'échappe par un étroit passage et jaillit sur deux jeunes filles épouvantées. C'est un ouvrage de chevalet plein d'esprit et de gentillesse. L'autre tableau, de même dimension, est celui qui a été gravé par nos soins, *les Jeunes Filles et le Perroquet* (voy. p. 597).

Quand on parle d'un disciple de Watteau, on parle nécessairement d'un peintre coquet, précieux et guindé: tel est Eisen. Mais cette coquetterie ne nous semble pas toujours disgracieuse. Est-ce donc une faiblesse d'aimer ce qui est aimable? Comme nous ne prétendons pas toutefois nous excuser par un jeu d'esprit, nous ferons l'aveu sincère d'une certaine inclination peu classique pour ce groupe de l'école française qui est représenté par Watteau, Chardin, Eisen, Boucher et Fragonard. Nous admettons qu'il ne faut pas les imiter, qu'il vaut mieux suivre de meilleurs modèles; que l'on nous permette cependant d'estimer leur fécondité et leur esprit.

Nous devons considérer maintenant avec plus d'attention les véritables trésors de M. de Saint-Remy; nous voulons parler de ses toiles hollandaises et flamandes: ce sont celles-là qu'il est allé chercher le plus loin; celles-là qu'il recommande, celles-là qu'il estime avant toutes les autres. Ce n'est pas que la collection de M. de Saint-Remy nous offre beaucoup d'œuvres attribuées à des maîtres illustres; mais il faut ne pas ignorer que, dans l'école *naturaliste*, il y a moins de distance des premiers aux derniers que dans toute autre. Tous les Flamands ont, comme on dit, de la main; ils sont d'ailleurs presque tous bien notés comme coloristes. Or, que faut-il de plus que de l'adresse et une bonne couleur pour recommander un tableau de cette école? il im-

porte surtout que le sujet soit heureusement trouvé, et cette rencontre est souvent faite par un maître de second ordre. Aussi peut-on avoir un choix fort distingué d'ouvrages flamands, et cependant peu de tableaux ornés d'un monogramme fameux*.

M. de Saint-Remy n'a rien de Ruysdaël, mais il a trois Huysmans de la plus belle pâte; il n'a rien d'Hobbema, mais il a un Waterloo qui mérite toute espèce de considération, et que nous eussions fait graver pour ce recueil, s'il n'existait une eau forte de ce tableau signée par Waterloo lui-même; il n'a rien de Gérard Dow, mais il a une charmante toile d'Adrien Van-der-Werf, d'une authenticité non équivoque, peinture harmonieuse et veloutée que l'on attribuerait volontiers à Terburg, si le dessin en était plus correct; il n'a rien de Berghem, mais il a un paysage très supérieur que l'on pourrait donner aux experts pour une œuvre de ce maître, s'il ne portait le nom de Corneille Bega. Enfin, M. de Saint-Remy n'a rien ou du moins rien qui soit sûrement, incontestablement, de Philippe Wouvermans; mais il a un P. Van Bloemen du plus bel effet, qu'il a bien voulu nous permettre de faire copier dans son cabinet, et dont nous donnons une reproduction assez fidèle.

Ce tableau est signé par le maître, et c'est là ce qui lui fait tort; car Van Bloemen n'a pas souvent aussi bien réussi que le jour où il mit la dernière main au *Maréchal ferrant*. Au reste, nous professons sur ce tableau l'opinion du maître, car il l'a reproduit sans le modifier. L'harmonie générale en est calme et grave, les demi-teintes y sont toutes transparentes; il circule partout sur cette toile un air limpide qui modèle les contours avec une rare finesse; et ce-

* Voy. les monogrammes célèbres, 1235, p. 78 et 123.

pendant toutes les touches sont franches et solides, toutes les lumières vives; c'est un petit chef-d'œuvre qui saisit à la première vue, et que l'on peut considérer long-temps sans y trouver rien à reprendre. Descamps remarque avec raison que quelques tableaux de Van Bloemen ont le défaut de sentir trop la palette; ce reproche n'est pas à faire au *Maréchal ferrant*; c'est une page très savante et consciencieusement exécutée.

Nous ne voulons pas quitter le cabinet de M. de Saint-Remy sans mentionner ses Dietrich. Dietrich est un peintre habile qui eut le précieux talent d'imiter tour à tour et avec succès Rembrandt, Salvator Rosa, Ruysdaël, et beaucoup d'autres maîtres. (Voy. ses *Musiciens ambulants*, p. 4). M. de Saint-Remy a de lui trois ou quatre pastiches fort estimables. Nous estimons surtout son paysage traversé par un vieux pont: c'est un effet de soleil couchant fort bien rendu.

M. de Saint-Remy s'est dépossédé récemment d'une merveille de l'école gothique, attribuée à Hugues van der Goes, par le célèbre estimateur M. Nieuvenhuys, de Bruxelles. Elle est maintenant dans le cabinet de M. le duc de Fitz-James. C'est aussi de la collection de M. de Saint-Remy qu'est sorti le *Saint-Jean* dont nous offrons la gravure p. 597. Cette figure, attribuée au Caravage et bien digne de ce maître, est plus grande que nature dans l'original. Assurément c'est une des plus belles toiles de cette école vigoureuse qui eut pour illustres représentants les Carrache et Michel-Ange de Caravage. M. Mauboussin, notaire au Mans, en est aujourd'hui l'heureux propriétaire; elle serait admirée même dans la riche collection du Louvre.

M. Mauboussin nous fait voir encore dans son salon, outre plusieurs tableaux modernes de MM. Duval Le Camus, Pingret et Beaume, un beau portrait de Santerre, le peintre de *Suzanne*.

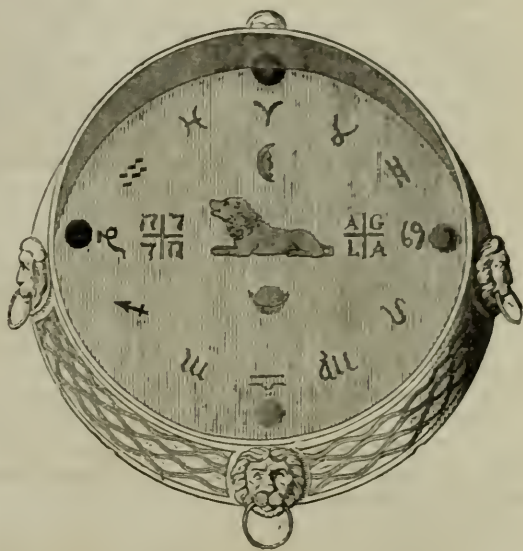
Nous achèverons, dans un autre article, notre revue des objets d'art que possède la ville du Mans.

L'HOROSCOPE DE WALLENSTEIN.

Wallenstein, baron de Bohême, duc de Friedland, un des plus illustres capitaines de l'Empire au dix-septième siècle, et l'adversaire de Gustave-Adolphe dans la guerre de trente ans, avait une foi aveugle dans l'astrologie. Par une faiblesse commune alors à la plupart de ses contemporains, savants, princes, guerriers, hommes d'Etat, il croyait, comme eux, pouvoir lire sa destinée dans les astres. Lié avec les principaux adeptes de cette science, il admit dans son intimité Jean Kepler, l'un des plus renommés astrologues de son temps, celui que consultèrent en maintes occasions les empereurs Rodolphe, Mathias et Ferdinand. Il appela également auprès de lui, à Eger, l'astrologue genevois Jean-Baptiste Seni, et lui fit une pension annuelle de mille écus. Souvent il s'enfermait avec ce savant des journées entières pour se livrer à des recherches astrologiques*; mais quand le résultat de leurs travaux ne répondait pas à son attente, ou contrariait ses projets, il se disputait avec Seni, et allait jusqu'à lui contester son savoir. Le soir même du jour (24 février 1654) où ce vaillant capitaine fut assassiné à Eger par ordre de l'empereur Ferdinand, contre lequel il était soupçonné de conspirer, Wallenstein et Seni eurent ensemble une vive discussion, Wallenstein prétendant qu'un immense péril, qui le menaçait ce jour-là, était passé, tandis que Seni, par de savantes démonstrations, cherchait à lui prouver le contraire. Au sortir de la pièce même où cette scène se passait, Wallenstein tomba percé de coups. Le même Seni, assure-t-on, lui avait prédit que, d'après les astres,

il s'élèverait très haut pour tomber ensuite très bas. A cette prédiction, Wallenstein aurait répondu: « Peu m'importe, » pourvu que je meure roi! Jules César, lui aussi, est mort assassiné, mais du moins il était César. »

Lorsque l'empereur l'appela pour la seconde fois au commandement de ses armées, après la victoire remportée sur elles par les Suédois à Leipsick, Wallenstein mena les envoyés de Ferdinand auprès d'une table sur laquelle était tracé l'horoscope de l'empereur, et leur dit: « Les astres m'a- » valent déjà annoncé votre venue. » — A cette époque où l'on croyait généralement à l'infaillibilité de l'astrologie et à



(L'horoscope de Wallenstein, conservé à la galerie impériale de Vienne.)

la puissante influence des arts, de semblables paroles avaient une grande autorité, et Wallenstein se plaisait à exercer cette sorte d'empire sur tous ceux qui l'approchaient. Il avait d'ailleurs beaucoup de faste et de magnificence, et ne négligeait aucun moyen d'imposer à la multitude et d'éblouir. Il menait un train de maison considérable; ses domestiques portaient de riches livrées, et un grand nombre de gentilshommes étaient attachés à son service. Les personnes auxquelles il donnait audience étaient introduites par quatre chambellans. Six barons et chevaliers, prêts à exécuter ses ordres, l'entouraient incessamment. En voyage, sa suite se composait de cinquante voitures attelées de six chevaux, de cinquante autres attelées de quatre, de six carrosses pour les dignitaires de sa petite cour, et enfin de cinquante chevaux de main richement caparaçonnés. Ses exactions lui avaient acquis une fortune de plus de trois millions de revenu. Ambitieux sans mesure, jaloux de la gloire d'autrui, idolâtre de la sienne, Wallenstein parlait peu, semblait constamment absorbé dans de profondes méditations, et ne souffrait pas le moindre bruit autour de sa personne. En quelque lieu qu'il fût, il était entouré de constellations et d'horoscopes; il portait toujours le sien sur sa poitrine: c'est celui que nous publions, et dont l'original se trouve à la galerie impériale de Vienne. Notre dessin a été pris sur une copie conservée à la bibliothèque grand-ducale de Weimar. Les planètes, dans cette copie, sont peintes sur verre: le lion (signe céleste de l'heure de la naissance de Wallenstein) est sculpté en bois et doré; le cercle et les anneaux sont en bronze doré. Le propriétaire de ce bijou astrologique s'en servait comme d'un talisman capable de le préserver de tout danger; mais le talisman fut sans vertu et n'empêcha pas Wallenstein de périr de mort violente.

* Voy. la troisième partie du drame de Schiller sur Wallenstein.

Dans le château de la seigneurie de Dux, près de Tœplitz, on voit encore, entre autres curiosités, des boîtes sans couture qui ont été portées par Wallenstein, et une paire de timbales sur l'une desquelles est un trou, et à côté une large tache de sang. C'est sur cette timbale que Wallenstein assassiné paraît être tombé en mourant.

TRAVAUX PUBLICS

EXÉCUTÉS OU ACHÉVÉS, EN VERTU DE LOIS SPÉCIALES, DANS LE COURS DE L'ANNÉE 1840.

Le résumé que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs ne s'applique, aussi bien que ceux des années précédentes, qu'aux travaux publics exécutés aux frais de l'Etat en vertu de lois spéciales (voy. 1839, p. 547, et 1840, p. 590). Ces lois ont été promulguées les 27 juin 1835, 5 juin 1834, 5^e juin 1835, 14 mai, 2 et 25 juin, 12 et 19 juillet 1837, 21 juin et 5 juillet 1838, 26 juillet et 9 août 1839, 6, 8 et 15 juillet 1840. Nous devons avertir qu'en dehors des travaux compris dans cette catégorie, il s'en trouve parfois d'assez importants, dont il ne sera pas question ici.

Routes royales. — Une somme de 45 millions et demi a été dépensée sur ces routes, depuis la loi du 14 mai 1837 jusqu'au 31 décembre 1840. 52 millions ayant été employés antérieurement à 1840, la dépense de cette année a été de 15 millions et demi.

Les ateliers ouverts dans le cours de la campagne pour l'achèvement des parties de routes en lacunes se sont étendus sur 87 routes, et ont embrassé un développement de 1 532 482 mètres; sur cette longueur, on a terminé environ 208 155 mètres courants de terrassements, et 532 710 mètres courants de chaussées pavées ou d'empierrement: on a pu livrer ainsi à la circulation environ 555 kilomètres de routes neuves.

Les routes sur lesquelles on s'est occupé de corriger des rampes rapides sont au nombre de 53; les ateliers ont été appliqués à un développement de 155 298 mètres; sur cette longueur, on a terminé 53 075 mètres courants de terrassements, et 45 895 mètres courants de chaussées: on a donc substitué environ 53 kilomètres de nouvelles portions de route, d'un parcours facile, à d'anciennes voies dont l'inclinaison opposait de graves obstacles au roulage.

Les fonds destinés aux réparations extraordinaires ont été répartis entre 125 routes, sur lesquelles la circulation est devenue plus facile et moins coûteuse.

Outre les quatre routes royales classées le 14 mai 1837, la route de Metz à Trèves par Sierck, dans le département de la Moselle, a été classée au rang des routes royales le 26 juillet 1839. Une somme de 1 200 000 francs environ a été dépensée sur les premières. Le génie militaire a soulevé, dans l'intérêt de la défense, de graves difficultés qui ont empêché, jusqu'à présent, d'exécuter les travaux de la route de Metz à Trèves.

Routes stratégiques. — Le développement total de ces voies importantes s'élève à 1 465 658 mètres, ainsi répartis entre plusieurs de nos départements de l'Ouest:

Vendée	339 783
Deux-Sèvres	267 553
Loire-Inférieure	151 628
Maine-et-Loire	280 762
Mayenne	365 542
Ille-et-Vilaine	52 402
Sarthe	7 968

Ces routes sont ouvertes aujourd'hui sur toute leur longueur. Les travaux qui restaient à terminer consistaient en travaux d'art; et il était probable que l'opération serait entièrement achevée, liquidée et soldée avant la fin de 1841. La dépense totale est de 14 millions.

Ponts. — Le pont de Tartas sur la Midouze, livré au public le 31 décembre dernier, se compose de trois arches offrant ensemble un débouché de 36^m,99, et ayant 9 m. de largeur entre les têtes. La dépense s'élevait à 257 294 f. 45 c.

Des sept grands ponts votés dans la loi du 2 juin 1837, celui de La Charité sur la Loire est le seul qui n'ait pas été livré à la circulation avant 1841. Les dépenses s'élèvent à 1 778 515 fr. 58 cent. pour les sept ponts ensemble, depuis l'origine des travaux.

La loi du 8 juillet 1840 a créé en outre un fonds de 1 260 000 fr. pour la reconstruction des trois ponts de Beziers sur l'Orb, de Carcassonne sur l'Aude, et d'Espalion sur le Lot. On n'a pu, en 1840, s'occuper que des opérations préparatoires, et les dépenses n'ont monté qu'à 57 000 fr.

Canaux. — L'année dernière, douze des lignes navigables autorisées par les lois des 5 août 1821 et 14 août 1822 étaient livrées à la navigation. Sur le canal de Nantes à Brest, la traversée de Pontivy présentait seule une faible lacune que des difficultés d'expropriation n'avaient pas permis de faire disparaître. Ces difficultés ont enfin été levées, et le canal de Nantes à Brest peut être maintenant parcouru par les bateaux de l'une à l'autre de ses extrémités.

Le bief de partage du canal du Nivernais a été à très peu près achevé, malgré les graves difficultés qu'a présentées son exécution. Mais, la rigole alimentaire n'étant pas encore terminée, la circulation ne sera encore ni régulière ni continue, lors même que ce bief sera complètement ouvert.

Au canal du Berry, il reste à compléter les moyens d'alimentation et à perfectionner la navigation du Cher. Ces travaux n'empêchent pas, d'ailleurs, la circulation des bateaux.

Le produit des droits de navigation s'est élevé, en 1840, à 2 565 314 fr., c'est-à-dire à 204 295 fr. de moins qu'en 1839. Cette différence tient aux inondations extraordinaires qui ont désolé, l'année dernière, les départements du sud-est de la France. Les fleuves et rivières, partout débordés, ont rendu pendant long-temps toute navigation impossible; et à peine ces débordements avaient-ils cessé, que les gelées sont venues à leur tour empêcher la circulation sur les canaux.

Une autre circonstance digne d'attirer l'attention du pouvoir, consiste dans le ralentissement de la navigation sur certains canaux, à partir de l'époque où les droits de navigation ont commencé à être perçus. Ainsi, sur le canal de Nantes à Brest, le nombre de bateaux qui ont passé à l'écluse de Nantes a été de 2 200 en 1852, de 2 407 en 1855, de 5 587 en 1854, de 4 171 en 1853, de 4 555 en 1856, de 4 547 en 1857, et de 5 902 en 1858. Mais, la navigation ayant commencé à être assujettie à des droits de péage le 1^{er} janvier 1859, le nombre des bateaux n'a été que de 5 822 cette année-là; et s'il s'est élevé à 4 625 en 1840, on peut attribuer en partie cette augmentation à la réduction de péage que l'ordonnance royale du 5 mai 1859 a établie en faveur des houilles.

Les dépenses pour les quinze lignes navigables des lois de 1822 et 1825 montent à environ 285 millions, non compris celles du canal d'Aire à La Bassée, établi aux risques et périls d'une compagnie.

En 1840, cinq millions et demi ont été dépensés sur le canal de la Marne au Rhin, et plus de huit millions et demi sur le canal latéral à la Garonne. Depuis la loi du 5 juillet 1838, les dépenses sur ces deux canaux se sont élevées à plus de 19 millions.

La loi du 8 juillet 1840 a autorisé l'exécution du canal de l'Aisne à la Marne et du canal de la haute Seine. Il n'a été possible de faire que bien peu de chose dans le cours de cette même année, et les dépenses ne se sont élevées qu'à environ 155 000 fr.

Perfectionnement de la navigation des fleuves et rivières. — Diverses lois, dont les dernières sont des 6 et 8 juillet

let 1840, et des crédits ouverts aux budgets annuels, ont mis ou mettront successivement à la disposition du gouvernement une somme d'environ 85 millions, au moyen de laquelle de grands travaux sont en cours d'exécution sur 4 000 kilomètres de rivières. Plusieurs de ces travaux même sont déjà terminés, et les améliorations produites laissent peu de doutes sur la réalisation des résultats que l'on s'était proposé d'obtenir, et sur l'heureuse influence qu'ils doivent exercer sur la prospérité du pays. Les cours d'eau sur lesquels ces travaux d'amélioration ont été entrepris sont : l'Escaut, la Moselle, l'Ille, la Bayse, la Midouze, l'Adour, la Loire, la Saône, le Rhône, la Garonne, le Lot, l'Au, le canal de Calais, le canal de Bourbourg, la Meuse, la Marne, la Seine, l'Yonne, la Vilaine, la Charente, la Dordogne, le Tarn, et l'Aisne. Les dépenses faites s'élèvent à environ 55 millions.

Ports maritimes de commerce. — Sur 66 560 000 francs affectés, en vertu de plusieurs lois spéciales, à l'amélioration de 42 de nos ports, 25 millions à peu près se trouvaient dépensés au 31 décembre 1840. En 1840, 9 millions ont été consacrés à ces travaux importants. Les ports améliorés sont rangés, ainsi qu'il suit, dans l'ordre géographique en commençant par le Nord :

Dunkerque, Calais, Boulogne, Saint-Valéry-sur-Somme, le Hourdel, le Crotoy, Tréport, Dieppe, Fécamp, le Havre, Rouen, Honfleur, Caen, Cherbourg, Grandville, Saint-Malo, Saint-Servan, Brest, Landerneau, Lorient, Vannes, Redon, Palais (Belle-Ile), le Croisic, Nantes, Saint-Gilles, La Rochelle, Rochefort, Ribéron, Saint-Georges-du-Douhet (île d'Oléron), La Perrotine (*idem*), le Château (*idem*), Pointe de Grave, Bayonne, Pont-Vendres, Cette, La Ciotat, Marseille, Toulon, Cannes, Ajaccio (Corse), le Roussé (*idem*).

Travaux de la Corse.—Deux lois ont consacré 8 400 000 fr. à l'ouverture ou à l'achèvement de sept routes royales nouvelles en Corse.

Sur les cinq premières de ces routes, la situation des dépenses au 31 décembre 1840 est de près de 5 millions, dont la moitié environ ont été dépensés en 1840. Celle des travaux se décompose ainsi qu'il suit :

Longueur des parties entièrement terminées. 70 kilom.
— des parties presque terminées. 50
— des parties ébauchées. 42

Sur les deux nouvelles routes royales de Bastia à Bonifacio, par la côte orientale de l'île, et d'Ajaccio à Bastia, par la côte occidentale, 575 000 fr. environ, dont 522 000, en 1840, ont été dépensés jusqu'à ce jour.

Ces travaux offrent plus d'un genre de difficultés et de dangers même. L'insalubrité du littoral est telle qu'elle a entraîné la dissolution des ateliers depuis le commencement de juin jusqu'à la fin d'octobre, causé la mort d'un des entrepreneurs, et mis momentanément hors de service les deux ingénieurs chargés de la rédaction des projets. Entre Sagone et Calvi, sur la route occidentale, des difficultés tellement graves se sont révélées, lorsqu'on a voulu s'occuper de l'étude des projets réguliers, qu'on ne saurait évaluer, d'une manière même approximative, les frais de l'entreprise.

Sur le crédit de 4 200 000 fr. alloué pour l'amélioration des ports de la Corse il a été dépensé environ 500 000 fr. répartis entre les travaux des ports proprement dits, la construction des édifices des phares et la construction des appareils d'éclairage.

Phares et fanaux. — Dans le cours de la dernière campagne on s'est occupé de l'établissement ou du renouvellement des fanaux du quatrième ordre de Saint-Marcouf (Manche), de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), de la Teignouse (Morbihan), de Port-Navalo (*idem*), de l'île d'Aix (Charente-Inférieure), du port de Cassis (Bouches-du-Rhône), et du port de La Ciotat (*idem*). Trois phares de premier

ordre, des Héaux de Bréhat (Côtes-du-Nord), du bassin d'Arcachon et de la Camargue, ont été allumés en 1840. On a aussi allumé dans cette campagne les quatre fanaux catadioptriques de Saint-Marcouf, de Port-Navalo, de Cassis et de La Ciotat. On a d'ailleurs pour ainsi la construction de la tour du phare de Chauveau (près de La Rochelle). Cette tour, qui ne devait originairement servir que comme simple balise, et qui depuis avait été destinée à recevoir un fanal de quatrième ordre, sera définitivement servie par un phare de troisième ordre.

Les dépenses de 1840 sont élevées à environ 247 000 fr., sur un total de 4 655 000 francs dépensés depuis la loi du 27 juin 1835.

Etudes relatives à la navigation et aux chemins de fer. — Une somme de 51 000 fr. a été consacrée, en 1840, à étudier, pour l'établissement de chemins de fer, les lignes de Paris à la frontière du Nord, de Paris à Strasbourg, de Paris à Lyon, d'Éibeuf à Caen, d'Orléans à Vierzon, de Tarbes à la Garonne, avec prolongement jusqu'à Pau.

On a aussi consacré 14 500 francs à la continuation des études relatives à la navigation, suivant les lignes principales désignées ci-après :

La Dordogne, depuis Libourne jusqu'à Souillac; canal de jonction de la haute Dordogne avec la Loire supérieure; canaux de jonction de la basse Dordogne à la basse Loire; la Vienne; la Mayenne; la Sarthe; canaux de jonction de la Mayenne et de la Sarthe à l'Orne; l'Orne; canal de Mulselle à Bouc; canal de jonction de la Saône à la Meuse; et canal de jonction de la Saône à la Marne; canal latéral à la Meuse; canal de jonction de l'Aisne à l'Oise; canaux des Grandes-Landes et des Petites-Landes; canal latéral au Rhône, entre Tarascon et Arles; canaux de jonction de la Vienne au Cher, et du Cher à l'Allier; la Sèvre de Marans à Niort; canal de jonction de la Sèvre au Châta; canal de jonction de la Creuse au Cher; canal du Cotentin à travers la presqu'île de la Manche; canal de jonction de l'Oust au Gouet; la Seine, du confluent de la Marne jusqu'à la mer.

Les études se sont aussi étendues sur 28 lignes secondaires.

Peut-on se permettre un petit mal pour en détourner un grand? Cela n'est jamais permis. Ce qui est mal est mal, par conséquent ne doit pas se faire. Rendre hommage, ne fût-ce qu'en de petites choses, à un mauvais principe, ce n'est pas un petit mal, c'est un grand mal.

A. VINET.

L'IMAM CHEF DE DAKAR,

ET LE ROI DE LA RIVIÈRE SAINT-ANDRÉ.

Au mois de décembre 1851, la frégate *l'Hermione*, commandée par M. Bron, était en croisière sur les côtes occidentales d'Afrique. L'un des points où elle toucha en premier lieu fut Gorée, établissement français situé dans une île voisine du cap Vert. Vis-à-vis, à l'occident, sur les bords d'une petite anse, s'élevait un groupe de cases appelé Dakar; c'est là que les habitants du fort et les bâtiments qui relaient dans la rade se fournissent de bois à brûler. Ce village, ainsi que ceux qui l'avoisinent, faisait autrefois partie du royaume de Kayor. En 1765, le dâmel ou chef de cet Etat le céda à la France avec celui de Ben, situé à peu de distance au nord. Mais notre possession fut de courte durée: une révolution, en grande partie l'œuvre des Maures marchands d'esclaves, enleva à la France les villages cédés, et au dâmel toute une province.

Depuis 1798, les nègres du Cap-Vert forment une république fédérative de treize villages, qui était gouvernée

avant 1851 par le chef de Dakar. Ce nègre, par son intelligence et son courage, par ses relations avec les gouverneurs de Gorée, avait pris la première place dans le conseil des vieillards et s'était acquis un pouvoir dictatorial sur les autres nègres. Mais l'introduction du mahométisme à Dakar avait été suivie, comme il arrive toujours, de l'apparition de l'imâm, ou chef de la religion. Souple, adroit, doué d'une persévérance infatigable, cet imâm se servit de sa supériorité sur les nègres pour substituer son autorité à celle du chef indigène. En 1851, ce dernier était détrôné, le prêtre arabe régnait à sa place; il vint rendre visite au commandant de l'*Hermione*, et, pendant qu'il était assis sur le canapé, l'un des officiers, M. Rulhière, traça à la hâte le portrait que nous en donnons.

Du cap Vert, l'*Hermione* se dirigea vers la Guinée, et vint mouiller en vue de la large rivière dite de Saint-André, sur la côte des Dents. Tout le pays qu'arrose le fleuve et les plages qui l'avoisinent, couverts de la plus brillante végétation, présentent une foule de sites d'une fraîcheur délicieuse. Les nègres qui l'habitent sont robustes et bien faits, intelligents et courageux. Le peuple est, comme partout, assez misérablement vêtu; les riches portent une ou deux pagnes, avec un grand couteau ou un poignard à la ceinture. Tous sont passionnés pour les anneaux de fer ou de cuivre, ornés de grelots, dont ils s'ornent les bras et les jambes.

Ce qui leur plaît de ces bijoux, c'est qu'ils animent la danse, exercice dont ils sont très grands amateurs et auquel les femmes consacrent tous les jours cinq ou six heures après le travail. Chaque canton a ses danses, toutes différentes de poses et de figures. Malgré son caractère plein de franchise, cette population ne voit les Européens qu'avec méfiance, et les actes révoltants dont elle a été l'objet de leur part l'ont souvent poussée à des actes de cruauté. Jamais les indigènes ne se hasardent à mettre le pied sur un navire, avant que le capitaine ne se soit mis dans l'œil devant eux quelques gouttes d'eau de mer. Cette petite cérémonie leur semble une garantie suffisante de bonne foi.

Le territoire arrosé par la rivière Saint-André est aux ordres d'un chef auquel les navigateurs donnent le titre tout-à-fait hyperbolique de roi. Pauvre roi, tout fier de porter quelques bribes de notre civilisation qu'il a reçues en échange souvent de la liberté et de la vie de ses malheureux sujets.

Le portrait que nous donnons de ce roi a été dessiné au retour de la visite qui lui fut faite par les officiers de l'*Hermione*. Elle peut donner une idée du costume ridicule de la plupart des chefs des côtes de la Guinée. Rien n'est bouffon comme la tournure de quelques uns de ces pauvres diables de roitelets, les uns n'ayant pour tout vêtement qu'un antique habit à la française, avec un ancien tricorne encore bordé de galons éraillés et sous lequel tient à peine leur



(L'Imâm de Dakar. — Le Roi de la rivière Saint-André. — D'après les dessins de M. Rulhière, l'un des officiers de la frégate *Hermione*.)

chevelure crépue; d'autres, mélangeant le costume indigène avec le nôtre, portant une pagne ou un morceau d'indienne avec un bolivar et une paire de vieilles bottes quand ils ne vont pas pieds nus, et ajoutant à cela comme pièces d'ornements des lunettes sans verres, des boucles d'oreilles dissemblables, ou un collier de toutes sortes de perles. La traite des esclaves, l'ivrognerie et quelques autres habi-

tudes aussi détestables, sont malheureusement tout ce qu'ils ont retiré jusqu'ici de leur commerce avec les Européens.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.



Le soir de Noël; Chant d'une mère.



Il dort, il dort; il est là comme un petit prince. Cher ange, je t'en prie, ne t'éveille pas. Dieu, prends soin de mon enfant dans son sommeil.

Ne t'éveille pas, ne t'éveille pas! Ta mère s'en va tout doucement, ta mère s'en va avec amour chercher un petit arbre dans la chambre.

Qu'y a-t-il aux branches de cet arbre? Un beau gâteau, une chèvre, un petit bœuf, des fleurs roses, et jaunes, et blanches tout cela en sucre fin.

C'est assez, tendresse de mère! trop de douceur peut faire mal. Donne avec mesure, comme le bon Dieu: il n'accorde pas tous les jours du pain sucré.

A présent, voici des pommes d'hiver, les plus belles qu'on puisse voir. On ne les trouve qu'auprès de la Moselle, et il n'en est point de meilleures.

En vérité, c'est charmant de voir les riantes couleurs de ces pommes. Que le gâteau de sucre soit comme il pourra! c'est le bon Dieu qui a fait ceci.

Qu'y a-t-il encore sur cet arbre? Un beau mouchoir rouge et blanc. O mon enfant! que Dieu te garde, que Dieu te garde des larmes amères.

Et qu'y a-t-il encore? Un joli petit livre, enfant, un livre avec des images de saints et de bonnes prières.

A présent, va, réjouis-toi; il ne manque plus rien de bon. Que vois-je? une verge! La voilà.

Elle ne te fait pas plaisir. Mais une mère a le cœur tendre; elle enveloppe cette verge de soie et de rubans.

Tout est disposé avec soin. Le petit arbre est beau comme un arbre de mai, et le Noël des enfants dure jusqu'au jour.

Mais voilà que la garde de nuit annonce la onzième heure. Comme le temps passe!

Que le Seigneur te garde et te donne une autre fête! Le Christ aime et protège les petits enfants. Tâche d'être sage comme lui.

Ce chant, dont une traduction ne peut pas reproduire la touchante simplicité, est d'un poète étranger mort récemment, M. Hebel. La fête de Noël, l'une des plus charmantes fêtes d'Allemagne, a inspiré beaucoup de poètes. Ce jour-là, tout est mouvement dans les villes et les villages. Tous les parents se rassemblent dans la demeure du chef de la famille, et les amis sont invités à ces cordiales réunions. Sur une table dressée dans la plus grande salle de la maison, on élève de petits sapins chargés de bougies, et la mère de famille dispose avec ses filles les présents destinés à chacun de ceux qui assisteront à cette pieuse fête. Tout cela se fait en grand secret, car on veut laisser à chacun le plaisir de la surprise. Le soir, les petites bougies du *Christbaum* sont allumées, et éclairent les richesses répandues sur la table. La salle magique s'ouvre, les enfants s'y précipitent avec des cris de joie; chacun court à la part de largesse maternelle qui lui est réservée, et alors ce sont des acclamations de bonheur, des transports qui ravissent le cœur de la bonne mère qui a si bien deviné les désirs et les goûts de ses convives. D'un bout de l'Allemagne à l'autre, tout le monde célèbre cette fête; les plus pauvres gens mêmes ont leur *Christbaum*, leur réjouissance de Noël. Les enfants la comptent au nombre de leurs plus beaux jours, et les vieillards n'en parlent qu'avec une tendre émotion; car elle leur rappelle les plus doux souvenirs de leur enfance, de leur jeunesse, de leur vie d'époux et de père.

En Suède et en Norvège, où l'usage de la viande est une sorte de luxe pour les gens du peuple, chaque année, dès le mois d'octobre, on prépare les provisions destinées à la célébration de la fête de Noël; on brasse de la bière; on frêne les meilleurs morceaux de bœuf, de renne et d'ours. A ce salut jour, le souper si long-temps désiré commence à six heures du soir; il se compose de mets que l'on ne mange guère qu'une fois l'an. Au milieu du repas, un homme, la tête voilée pour n'être pas reconnu, ouvre soudain la porte, et entre tenant à la main une corbeille remplie de petits objets destinés à être distribués en présents: cette apparition excite parmi les convives la joie la plus naïve et la plus bruyante. Un livre de prières, du prix le plus modique, est un des cadeaux de Noël les plus estimés, même des personnes aisées. A ce moment, les domestiques reçoivent leurs gages et leurs étrennes; les enfants chantent des cantiques religieux.

LA LÉGENDE DES SALADINS D'ANGLURE.

Anglure est le nom d'un village et d'un château situés à l'angle d'une île, sur l'Aube, à quelque distance de Troyes, sur les limites du département de la Marne.

Suivant la tradition, les sires d'Anglure s'appelaient primitivement Saint-Chéron, et portaient pour armes une croix ancrée de sable* sur un champ d'argent. Mais il arriva qu'un gentilhomme de cette famille partit pour la croisade et se battit contre les infidèles. Vaincu et fait prisonnier par Saladin, il fut chargé de fers et réduit au sort des esclaves. Cependant le vainqueur, frappé de la bravoure qu'il avait déployée dans la bataille, lui promit sa liberté, moyennant une forte rançon, et lui accorda la liberté d'aller la chercher lui-même, pourvu qu'il laissât au départ un gage de sa fidélité. — Je suis pauvre et nu, dit le gentilhomme; mais je t'engage un trésor qui me reste, plus précieux cent fois que toutes les richesses du monde, ma foi de chevalier. — Saladin le laissa partir.

Le seigneur d'Anglure arrive à la porte de son manoir, défiguré par les souffrances de la captivité, par les fatigues du voyage, par sa longue barbe et son habit de pèlerin. Ses serviteurs le prennent pour un étranger, et ne cèdent qu'avec peine à ses instances pour lui livrer l'entrée. Il trouve

sa jeune épouse qui, se croyant veuve, célébrait ce jour même les fiançailles d'une nouvelle union. A l'aide d'un anneau rompu dont chacun des époux avait conservé une moitié, le mari parvient à se faire reconnaître, et les préparatifs d'allégresse servent à fêter son retour inattendu.

Jean d'Anglure, c'est le nom que lui donne la légende, goûtait depuis quelque temps les douceurs de la famille. Mais tous ses efforts n'avaient pu réussir à rassembler la somme à laquelle avait été fixée sa rançon. Cependant le décal expire; le chevalier songe à sa parole engagée, il s'arrache à son bonheur et retourne en captivité. Le sultan, touché de tant de noblesse, ne voulut pas se laisser vaincre en générosité. Il combla le chrétien de présents et le renvoya libre, mais à deux conditions: la première, que les aînés de sa maison s'appelleraient *Saladin*; la seconde, qu'il prendrait désormais pour armes des grelots soutenus de croissants, symbole oriental.

Certains généalogistes racontent différemment cette aventure. Selon eux, un seigneur d'Anglure ayant vaincu un mécréant du nom de Saladin, les chrétiens l'engagèrent à transmettre à ses aînés ce nom, comme un souvenir impérissable de son exploit. Quant aux armes, ils prétendent que de tout temps elles se composèrent de grelots accompagnés d'anglures ou découpures en angles, ce qui formait des armoiries parlantes. (Voy. 1838, p. 27, 41.)

Quoi qu'il en soit, tant que la maison d'Anglure subsista, le prénom de Saladin fut de siècle en siècle porté dans cette famille. Devenus propriétaires du château de Jours en Bourgogne, de Bourlemont en Lorraine, d'Estoges en Champagne, etc., les Saladins d'Anglure conservèrent partout cette tradition, et la firent représenter à l'aide de la peinture et du ciseau dans ces diverses résidences. A Jours, on montrait encore, avant la révolution, deux figures de plomb posées en jaquemart*, et qui dominaient la toiture du château: l'une était appelée *Saladin*, et l'autre *le chevalier d'Anglure*. Le Musée archéologique de Dijon conserve un retable sculpté, provenant de ce manoir remarquable, entièrement construit dans le goût de la renaissance. Enfin le château de Bourlemont possède dans sa chapelle plusieurs tombes gravées, où sont figurés des seigneurs de la maison d'Anglure couchés, les mains jointes vêtus en guerre et armés de leurs blasons.

PONT DE CUBZAC

(Département de la Gironde).

La route royale n° 40, de Paris à Bordeaux, présentait, il y a peu de temps encore, une lacune incommode et dangereuse, à la traversée de la Dordogne à Cubzac. Cependant les bacs disparaissaient peu à peu pour être remplacés par des ouvrages d'art fixes, sur tous les passages de quelque importance. M. Deschamps, inspecteur-général des ponts et chaussées, auteur du projet du fameux pont de Bordeaux, avait pensé que l'on pourrait aussi exécuter à Cubzac un grand pont en maçonnerie; et il avait proposé une travée mobile pour le passage des navires qui remontent la Dordogne. Mais Libourne, port de commerce important situé au-dessus de Cubzac, s'opposait vivement à l'exécution de ce projet, à cause des difficultés que la navigation éprouve toujours lorsqu'il s'agit de franchir une travée mobile; et le conseil général de la Gironde, prenant parti pour Libourne contre Bordeaux, repoussait chaque année l'exécution du pont de Cubzac tel que M. Deschamps l'avait projeté. Cependant ce conseil, pour concilier les intérêts des deux villes, proposa enfin la construction du pont avec une hauteur suffisante pour le passage libre des navires. Le vote du département détermina l'administration des

* Voy. *Éléments généraux du blason*, 1834, p. 111, 191.

* Voy., sur les jaquemarts, 1834, p. 79.

ponts et chaussées à l'exécution, et la loi du 2 juin 1834 accorda une subvention de 1 500 000 fr. à la compagnie qui se chargerait, à ses risques et périls, de l'établissement d'un pont suspendu, moyennant la concession du produit d'un péage pendant le temps déterminé par l'adjudication.

Après un concours public ouvert à Bordeaux, cette adjudication eut lieu le 20 avril 1835, moyennant la concession d'un péage pendant 27 ans 4 mois 27 jours.

Depuis quelque temps déjà, le pont de Cubzac est livré à la circulation.

Le pont et les ouvrages qui en dépendent se développent sur une longueur totale de 1545 mètres. La distance entre les axes des obélisques qui supportent les chaînes de retenue est de 545 mètres; cette longueur est divisée en cinq travées égales, de 109 mètres chacune. Le tablier a 7^m,50 de largeur entre les garde-corps; au milieu de sa longueur il est élevé de 28 mètres au-dessus de l'étiage, et de 25^m,50 vers les culées.

Deux immenses viaducs élevés sur arcades en maçonnerie viennent se raccorder d'un côté avec les culées du pont, de l'autre avec des levées de terre qui se terminent à la route royale de Paris à Bordeaux. Celui de gauche se compose de 28, celui de droite de 29 arcades. Les piliers de ces arcades sont fondés sur un radier général en maçonnerie. Les quatre piles établies dans le lit de la rivière, les culées, ainsi que les quatre premières piles des viaducs, sont seules établies sur pilotis.

Le tablier est suspendu à douze câbles en fil de fer; ces câbles sont maintenus par des haubans inclinés qui se rattachent à une traille ou câble horizontal.

L'avantage que des piliers en fonte offraient sur des piles en pierre est manifeste. Le poids de chacune de ces dernières n'aurait pas été de moins de 6 000 tonnes (de mille kilogrammes), et il aurait fallu faire supporter la fondation par 480 pieux. Avec des piliers en fonte ne pesant que 200 tonnes, on a pu réduire le poids de la pile à 2 100 tonnes, et par suite n'employer que 459 pieux de fondation. La base des maçonneries ayant une superficie moindre, les caissons destinés à l'établissement des fondations sont rentrés dans des dimensions ordinaires.

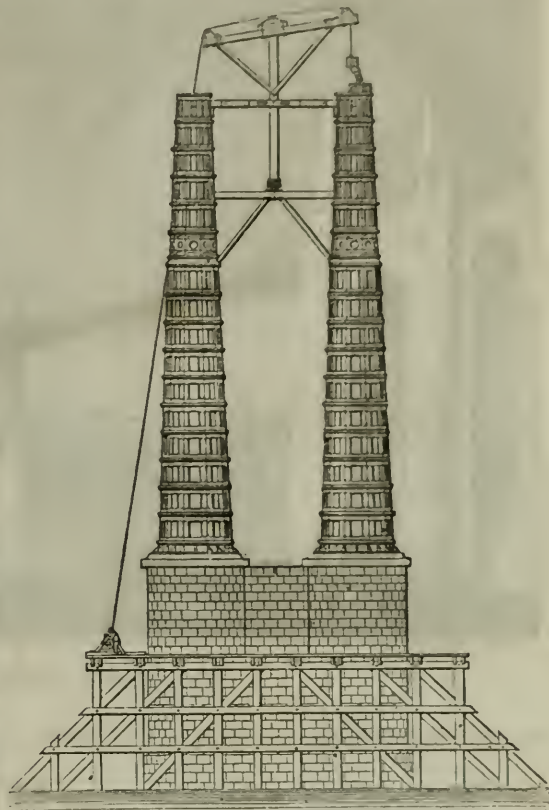
Chaque pile se compose d'une base en maçonnerie, supportant deux piliers en fonte réunis par un double arceau à la hauteur du tablier. La base en maçonnerie a 4^m,90 de largeur, sa hauteur est de 13 mètres au-dessus de l'étiage; les piliers ont une hauteur totale de 28 mètres jusqu'au sommet du rouleau portant les câbles de suspension.

Chaque pilier est formé de deux troncs de cônes superposés, réunis par un anneau de raccord à peu près au niveau du tablier.

Le tronc de cône inférieur est fermé de dix assises ou tambours, et repose sur une base solidement fixée aux maçonneries. Le deuxième tronc de cône, qui a la même génératrice que le premier, est composé de sept assises, dont la première et la dernière diffèrent des autres par la forme et les dimensions. L'anneau de raccord est d'un seul morceau. Le pilier se termine par une coupole supportant un plateau dressé, sur lequel repose le balancier où viennent s'appuyer les chaînes de suspension. Au centre de chaque pilier s'élève un support qui se relie à l'enveloppe que nous venons de décrire par des entretoises en fonte et des croix de Saint-André en fer. Ce support, formé d'une base et de huit poteaux superposés, se termine par un chapeau dont les nervures correspondent à celles du plateau supérieur à la coupole. Des anneaux ou bagues, correspondant aux joints des poteaux, reçoivent l'assemblage des entretoises en fonte, et servent en même temps à consolider les diverses parties du support.

Nous représentons l'élévation d'une des doubles piles, vue dans le sens du courant de la rivière, au moment où

l'on achève la pose des voussoirs à la partie supérieure. Encore un couronnement de 3 mètres, et la double pile pourra recevoir sur ses chapeaux les câbles de suspension. Le tablier du pont est placé à la hauteur des anneaux contre lesquels s'appuient les *jambes de force* de la grue représentée dans notre figure. Un peu au-dessous de ce tablier sera le double arceau de fonte qui consolide le système.



On remarquera que chaque assise se compose de dix morceaux ou voussoirs, couronnés par un anneau qui les embrasse tous à la fois.

Pour éviter tout embarras d'échafaudage, on élevait simultanément les deux troncs de cône en fonte formant la double pile. La grue volante pouvait être facilement montée à mesure de l'avancement de la construction. On n'employait au montage des pièces de fonte qu'un très petit nombre d'hommes choisis, quoique certaines pièces, comme celles de l'anneau de raccordement, et les balanciers sur lesquels s'appuient les câbles de suspension, pèsent plus de 2 500 kilogr.

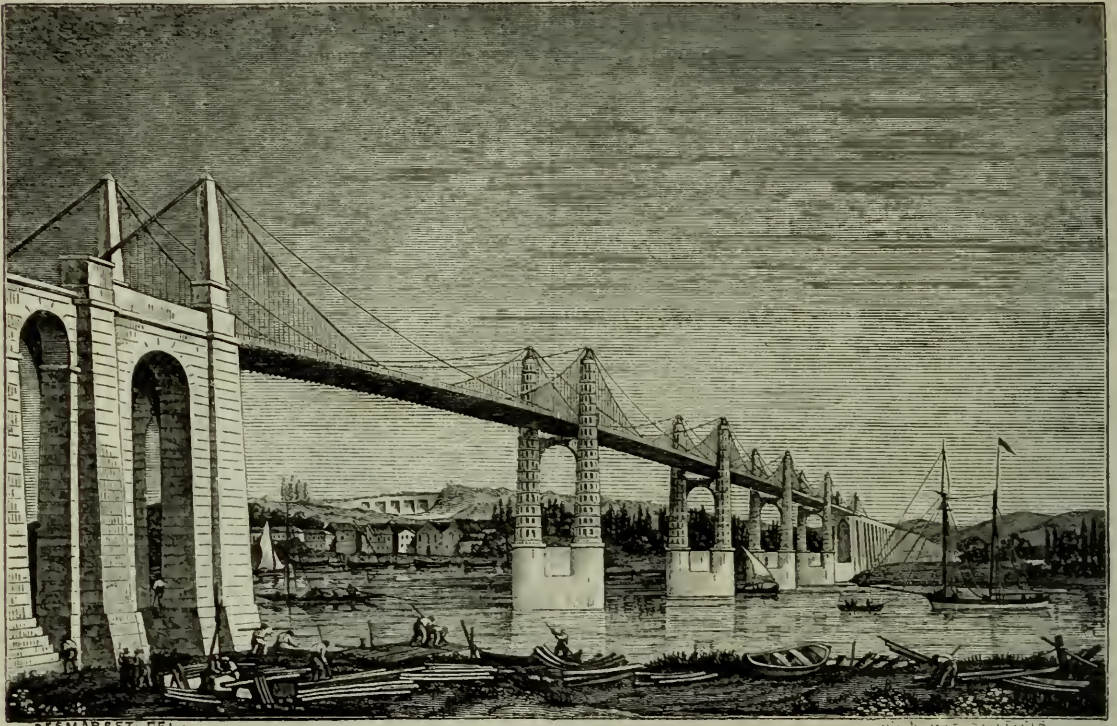
Les pièces étaient posées sur cales en bois, chaque tambour parfaitement centré, et la surface supérieure dénivellée et couverte d'une lame de feutre. A la suite des monteurs venaient les calfateurs, faisant les joints des pièces posées sur cales. Ces joints étaient remplis avec du mastic de fonte battu au marteau. Les joints verticaux étaient aussi remplis de mastic de fonte. Ce mastic augmentant de volume par l'oxidation, on relâchait les boulons pour ne les resserrer qu'à la fin de la pose. Les cônes étant ainsi montés, on a procédé, avant de poser les coupoles, au montage des piliers intérieurs, qu'on a également établis sur cales et joints au mastic.

Pour achever de donner une idée des difficultés que présentait l'exécution de ces cônes en fonte, nous ajouterons qu'alin de donner à la pose la précision nécessaire, on ne doit en aucun cas admettre le moindre travail de dressage ou d'ajustage au burin, à la lime ou à la machine, non plus que le redressement au marteau des pièces gauchies. La

dureté de la matière et le prix de la main-d'œuvre s'opposent à ce que l'on emploie le premier moyen; le second détruit la solidité des pièces qui y sont soumises.

La belle conception et la parfaite exécution du pont de

Cubzac fait honneur à M. de Vergès, ingénieur des ponts et chaussées, et à M. Quénot, ingénieur civil, qui ont été chargés de ce grand travail, ainsi qu'à M. Emile Martin, habile fondeur, qui les a si bien secondés.



(Vue du pont de Cubzac, département de la Gironde.)

ERRATA.

Page 29, col. 2, ligne dernière. — Marché Saint-Jean, lisez marché Sainte-Catherine.

Page 118, col. 2, ligne 35. — Patronymique, lisez synonymique.

Page 136. — Voyez, pour quelques exemplaires, l'Erratum p. 160.

Page 140, Coiffures de femmes en Egypte, etc. — Les chiffres de renvoi 1, 4, 7, 10 doivent être substitués aux chiffres 3, 6, 9, 13, et vice versa.

Page 152, col. 2, ligne 10. — Montesquieu, lisez Montequion.

Page 248, col. 2, ligne 22. — Moret, lisez Morat.

Page 257, Pèlerinage de Saint-Jacques. — Le patron de Compostelle et de l'Espagne n'est point saint Jacques le Mineur, mais saint Jacques le Majeur, fils de Zébédée et frère de saint Jean apôtre. Sa fête se célèbre le 25 juillet, et c'est lui que les estampes représentent ordinairement sous l'habit de pèlerin; ce qui est conforme à la tradition d'Espagne, d'après laquelle l'apôtre choisi par le collège apostolique pour aller prêcher la foi aux juifs dispersés parmi les gentils, vint d'abord en Espagne, puis retourna à Jérusalem, où Herode le fit mourir par l'épée.

Page 268, col. 2, ligne 3. — J'admire, lisez j'advoue.

— Ligne 64. — Veuve de, lisez divorcée d'avec.

Page 280, col. 2, ligne 31. — Inscription latine, lisez inscription qui constate l'achèvement du pont Notre-Dame, et que nous avons rapportée plus haut.

Page 285, col. 2, ligne 26. — La portée du fusil de rempart allégé est de 250 à 300 mètres, lisez est à peu près la même que celle de la carabine.

Page 287, col. 1, renvoi à un article sur Grotius. — 1833 lisez 1835.

Page 295, col. 1, ligne 7. — Probable, lisez saisissante.

Page 295, col. 2, ligne 41. — Esclavage, lisez esclave.

Page 297, col. 1, ligne 6. — 1469, lisez 1479.

Page 300, col. 1, ligne 5. — 1739, lisez 1759.

Page 310, Histoire de l'éternement. — On a omis un renvoi à l'année 1839, p. 258.

Page 326, col. 1, ligne 6. — 1760, lisez 1560.

Page 335. — C'est d'après l'ouvrage français intitulé *De la littérature et des hommes de lettres des Etats-Unis d'Amérique* (1841, p. 337), que nous avons désigné sous le nom de *cadran maritime à réflecteur*, usité parmi les Anglais et les Américains, l'instrument bien connu des marins de notre pays sous le nom de *sextant* ou *d'octant à réflexion*. Cette impropriété d'expression s'explique par la nature de la source où nous avons puisé le fait curieux que nous avons annoncé à nos lecteurs. Du reste, ce n'est pas au vitrier Godfrey plus qu'au savant Hadley, mais c'est au grand Newton lui-même qu'appartient la priorité absolue de la découverte, quoique chacun des trois l'ait faite probablement de son côté. (Voy. l'Astronomie d'Herschel trad. par M. Cournot, p. 119.)

Page 343. — Kosciusko, lisez Kosciuszko.

Page 350. — Verres colorés, lisez colorés.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGONNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

TABLE PAR ORDRE ALPHABETIQUE.

- Abd-el-Kader, 130, 209.
 Abyssinie, Abyssins, 259.
 Adieux du Klephte, 237.
 Agotes, en Navarre, 295.
 Agriculture en Egypte, 20.
 Aiguille de Ste-Hélène, 217.
 Aimer son état, 256.
 Alexandre (Édit d') sur la reproduction de son image, 188.
 Alonette (Chant de l'), 59.
 Ammon-Rabbath ou Philadelphie, en Palestine, 205.
 Animaux des planètes; Correspond. de Bernoulli et Leibnitz, 329.
 — (Instinct des), 15.
 — (Préjugés des auteurs anciens sur quelques), 373.
 Anthologie grecque, 136, 344.
 Aqueducs au moyen âge, 334.
 Arabes (le Djérid, jeu des), 63.
 — (Musiciens), 65.
 — (Sagacité des), 223.
 Arbres à lait du Brésil, 262.
 Architecture (Études d') en France, 27, 66, 225, 277, 334, 378.
 Archives d'Aragon, 297.
 Armée d'Afrique, 9, 129.
 — d'Italie, 128.
 Armoiries en rébus, 23.
 Arnold de Melchâl, 388.
 Art chrétien, 226.
 Art (l') n'est pas une simple imitation de la nature, 111.
 Artillerie persane, 120.
 Astrée (l'), frontispice, 268.
 Auguste (sur), par Château-Librand, 206.
 Autel des douze Dieux, 251.
 Avéugle-né, premiers moments de la vision, 293.
 Avocat (Ruse d'un), 140.
- Lains tures, 293.
 Baïonnette, 151, 286.
 Barcelone, 208, 276, 297, 348.
 Bas; Étymologie, 118.
 Basalte, 217.
 Bateliers de Constantinople, caïdjis, 31, 167.
 Batrachomyomachie, 126.
 Belle-Poule (les frégates la), 20.
 Bénédict à St-Gildas, 312.
 Bergen, 66.
 Bernuer, sculpteur, 255.
 Bhagavata Purana, 54.
 Bias, 391.
 Bibliothèques publiques à Paris, 142, 187, 290.
 Bien parler, 36.
 Bère; Étymologie, 200.
 Boissons et aliments de l'homme, 2, 71, 199, 386.
 Bosu (le) de Sunmak, 138, 146, 154.
 Botany-Bay, 34.
 Bouffons de Nuremberg, 143.
 Bourgogne (le duc de), sa maison à l'âge de dix ans, 100.
 Brahmé (le) voyageur, 34.
 Brise-lame de Plymouth, 131.
 Buekarest, 193.
 Byron (Lettre posthume à), 147.
- Cadran. Voy. Sextant.
 Café Pédrocchi, à Padoue, 170.
 Cafés à Alger, 65.
 Cages de fer de Louis XI, 371.
 Calémours, 23.
 Capitale de Toulouse, 226.
 Caravage (S. Jean, par), 397.
 Caricatures au 17^e siècle, 292.
- Carnaval (Origine du), 104.
 Cartel d'un cuisinier à un souverain, 220.
 Cartes et plans (Cabin. des), 290.
 Carton-pierre (Sculpt. en), 123.
 Cascade du Rummel, 123.
 Casin de Raphaël, 353.
 Cathédrale de Cordoue, 125.
 Célérité typographique, 267.
 Cerisier (le), par Hebel, 187.
 Chaise du diable à Aron, 176.
 Chamaes, prêtres du Grand-Lama; leur costume, 343.
 Champs-Golot (Fête des), 191.
 Char funèbre de Napoléon, 41.
 Chardon (d'une espèce de), 23.
 Charles VI (Notes de cave et de cuisine de), 191.
 Charles XII; Anecdote, 19.
 Charles Gustave, 116.
 Charles-Quint, 115.
 Chasse; Email de Limoges, 40.
 Chasseurs à pied, 284, 408.
 Château de la Pauleuze, 28.
 — de la Roquette, 249.
 — de Pétrovskoï, 337.
 — de Richelieu, 384.
 — de Vincennes, 69.
 Châteaux au moyen âge, 66.
 Chemin de fer de Versailles, 137.
 Cherbourg; Port et digue, 131.
 Cheval de Kosciuszko, 343.
 Chevalerie; principaux ordres, décorations et costumes, 298.
 Chevaliers de Malte, Anberges de cet ordre, 298, 384.
 Chevaux sauvages de Gascogne, 250.
 Cheveux (récolte et commerce de) en France, 240.
 Chilon, 390.
 Chinois (Armes, uniformes, musique militaire), 52.
 — (Guerre des Anglais contre les), 52.
 Choa (royaume de), 259.
 Chrysalide (la), 60, 64.
 Cicéron et Tullia, 118.
 Cléobule, 391.
 Clocher (Halle de Bruges), 332.
 Cobbett, 251.
 Cochon, 238.
 Coiffure à la Belle-Poule, 20.
 Coiffures eu Orient, 4, 140, 160, 408.
 Coigny (Renards, par), 185.
 Coligny (Mémoires de J. de), 30.
 Colin : une Famille Tahitienne; Poste d'Arabes, 145, 241.
 Collier de Bœhmer et Bassange, 80.
 Collier (Procès du), 78.
 Colonie pénitentiaire de la Nouvelle-Galles, 34.
 Couronnes monumentales, 178.
 Colporteur d'Images, 121.
 Combat de Vidriek Verlauden avec le géant Langhen, 94.
 Combustion spontanée, 71.
 Comptabilité morale, 292.
 Conciergerie, prison, 227.
 Condé (Louis, prince de), 86.
 Constantinople prise par les Croisés, 148.
 Cormontaigne, 239.
 Corps (Colonne d'air supportée par le) de l'homme, 59.
 Costumes allemands au 16^e siècle, 325.
 Couteau du xvi^e siècle, 312.
 Cristal (Fabrication du); Commerce d'exportation, 319.
- Croix de St-Benoit, 92.
 Cygne (Chant du), 375.
- Damas, 113.
 Dandy, étymologie, 343.
 Daute, ses poésies, 333.
 Daunou, 236.
 Dauphin, étymologie, 100.
 David d'Angers: Ambroise Paré, Nép. Lemercier, 13, 236.
 David le traqueur, 214, 231, 241, 258, 270, 274.
 Décorations turques, 315.
 Découragement, 93.
 Delhi, 169.
 Delacroix : Prise de Constantinople, 148, 408.
 Desmarest : Hôtel-de-Ville de Compiègne, 228.
 Devéria : Projet d'une peinture en émail, 317.
 Dietrich : les Musiciens ambulants, 1.
 Dieu, 23.
 Dieu (le) de Théroutanne, 159.
 Dimanche (la Veuve), 396.
 Dimanche (le) matin, 85.
 Donjons au moyen âge, 66.
 Drame dans l'Hindoustan, 17.
 Droit d'aïnesse, 298.
 Druses, 367.
 Durer (Albert), 49.
 D'Urfé, 268, 408.
- Eau-de-vie, 3, 71.
 Ecole genevoise, peintre, 388.
 Ecoliers (aux) et aux professeurs, 267.
 Écoulement des eaux dans les édifices, 347.
 Église à Buekarest, 193.
 — de Borgund, 372.
 — de St-Gildas, 311.
 Eisen (un Tableau d'), 397.
 Elisabeth (Ordonn. d'), 94, 188.
 Eloquence (la Fausse), 394.
 Email (fabrication de l'), 37.
 Émailleurs de Limoges, 38.
 Emaux appliqués à la décoration des monuments, 316.
 Embarcadère de l'île d'Aix, 189.
 — de St-Denis à Bourbon, 189.
 Empereur (l') et l'abbé, par Burger, 174.
 Emploi du temps, 387.
 Encensoir à Barcelone, 277.
 Enfant (l') et les Fleurs, par mistress Cristabel, 172.
 Épée de God. de Bouillon, 124.
 — donnée par la Ville au comte de Paris, 212.
 Erable de Matibo, 385.
 Errard, ingénieur, 237.
 Erreurs et préjugés, 286, 373.
 Escalier du Musée du Louvre, archit., peint. et sculpt., 105.
 Estampes (Cabinet des), 143.
 — (utilité et usage des), 243.
 Etacisme et itacisme, 387.
 Étendard pris par Jeanne Hachette, 376.
 Eternument (de l'), 310.
 Etex : Tombeau et statue de Géricault; Bas-Relief d'après le naufrage de la Méduse, 108.
 Eugène de Savoie; sa signat., 378.
 Excroissances cornées, 394.
 Expositions du Louvre, 105, 150, 190.
- Faunus de Tullia, 118
 Faust (Grimoire attribué au
- docteur); frontispice, 256.
 Fauveuil de Martin d'Arag., 276.
 Femmes avocats, 214.
 Fermentation, 199.
 Fonctionnaires publics, 144.
 Fontaines au moyen âge, 334.
 Fortification, 156, 203, 237.
 Fortifications de Paris, 76.
 France (la) avant 1789, 54.
 France en Algonquin, 104.
 François 1^{er}; son entrée à Paris après son avènement, 387.
 François Trouillac, 394.
 Furet, 274.
- Gaffori (le Corse), 135.
 Gargantua, monum., traduit., 139.
 Gargouilles de la cathédrale de Barcelone, 348.
 Garneray (Peinture sur porcelaine, par), 360.
 Gaule (Opinion de Strabon sur l'avenir de la), 122.
 Géographie (Enseignement de la) en Allemagne, 122.
 — zoologique, 195.
 Géricault : la Méduse, 108.
 Gibbons, 220.
 Giotto (le Dante, par le), 333.
 Godefroi de Bouillon, 124.
 Grand Thomas (le), charlat. du 17^e siècle, anc. estampe, 351.
 Graudville : la Chrysalide; Pachelin, 60, 64, 357.
 Gravure psychologique, par un maître allemand, 324.
 — sur bois (Renaissance de la) en France, 121.
 Griffon, 375.
 Grotius (Lettre de) sur la mort de sa fille, 287.
 Guérin : Marcus Sextus, 33.
- Habeas Corpus, 173.
 Haïti (Carnaval à), 57.
 Halle de Bruges, 332.
 Harnescar (le), 56.
 Hela, extrait de l'Edda, 280.
 Hétiogabale, 59.
 Héron, 172.
 Hespérides, 171.
 Homère, 126, 319.
 Homme (un) raisonnable, 6, 10.
 Hôtel de Bourgtheroulde, 313.
 — de Cluny, 378.
 — de Jacques Cœur, 378.
 — de la Trémoille, 378.
 Hôtel-de-Ville d'Arras, 225.
 — de Compiègne, 228.
 — (Hist. de l') de Paris, 230.
 Hôtels-de-ville au moy. âge, 225.
 Hypoceras, 114.
- Idole d'Arcona, 65.
 — de Triglouf, 118.
 Iles Moliques, 89.
 Infante Marguerite, 177.
 Inigo Jones, architecte, 172.
 Inquisition, 201.
 Ivresse, 3.
- Jardin des Hespérides, 171
 Jean Wilde, 56.
 Jeanne de Flandre, 87.
 Jeanne Hachette, 376.
 Jets d'eau chez les anciens, 176.
 Juan Francisco, Poésies, 319.
 Juge (Premières paroles du) à l'accusé, en Angleterre, 384.
 Jugements par commission, 24.
 Juste Lipse, 115.
- Kief des Turcs, 216.

- Klagmann : Épée du comte de Paris; Vase, 212, 329.
- Lama (le Grand), 343.
- Langue française fixée, 176.
- Langues (Nombre des), 123.
- La Tour d'Auvergne, 369.
- Lavater : Donateur don à ses amis, 114.
- Leibnitz, 116, 359.
- Lebrun (madame); son portrait peint par elle-même, 361.
- Leçons d'une mère; poésie de M. Doam, 347.
- Lemercier (Nepomucène), 235.
- Lemming, hist. nat., 24.
- Lettre de madame de Saint-André au prince de Condé, 86.
- Ligne Hanséatique, 87.
- Lillebonne; antiquités, 244.
- Loquacité (Mesures contre la), 132.
- Louvre sous Philippe-Aug., 68.
- Lucien Bonaparte, 25.
- Lugardon : Arn. Melchtal, 388.
- Macdonald, 25.
- Mai (Au mois de), 148.
- Mammifères (Distribution des) sur le globe, 195.
- Manzoni; vers sur Dante, 333.
- Mappemonde zoologique, 196.
- Marabout, 93.
- (un) en Algérie, 93.
- Marochetti : Statue de La Tour d'Auvergne, 369.
- Marine (Vocabulaire de), 85, 188, 245, 308, 340.
- Marolois, ingénieur, 237.
- Mascara, en Algérie, 129.
- Mascate, en Arabie, 241.
- Mathias Corvin, 115.
- Mansolée en Palestine, 205.
- Médailles russes données aux soldats turcs, 316.
- Médecins (Rivalité de), 126.
- Mémoire (Influence de l'écriture sur la), 267.
- Mémorial séculaire, 22, 87.
- Mercure (le) des Cendres, par Jacobi, 63.
- Mi-Carême, origine, 104.
- Michel-Ange; ses poésies, 153.
- Mines d'or au Brésil, 161.
- Miroir (Effet d'un) sur des négresses, 251.
- Miroirs dans la toilette, 360.
- Mœurs du siècle, 208.
- Moldavie, 193.
- Mon père était broc, etc., 251.
- Montagu (Jean de), 23, 24.
- Montaurismes, 23.
- Monuments d'utilité publique au moyen âge, 277, 334.
- Moulin à Chesterton, 172.
- Moulin égyptien, 20.
- Moulins, 69.
- Muraille médique, 295.
- Murillo, 117.
- Musées et collections, particul. des départements, 397.
- Mythologie hindoue, 1754.
- laponne, 16.
- Napoléon (le) du Mont-Blanc, 8.
- Monument à Boulogne, 311.
- Translat. de ses cendres, 41.
- Nègres célèbres, 318.
- Noël (le Soir de), par Hebel, 405.
- Normands; leurs expéditions en France, 22.
- Nouvel an en Perse, 114.
- (Nuit du) en Allemagne, 19.
- Nouvelle-Galles, 31.
- Nuremberg, 49.
- Oberlin, 95, 97.
- Observatoire de Delbi, 169.
- Occasion (Statue de l'), 344.
- Oisiveté (Lois contre l'), 157.
- Olympe (l') d'après Homère, 319.
- Oman, en Arabie, 241.
- Or, épithète chez les Grecs, 171.
- Or (Extract. de l') au Brésil, 161.
- Oraison dominicale aux 12^e et 13^e siècles, 324.
- Ordonnance du 12^e siècle, 112.
- d'une reine coquette, 94, 188.
- Osman, 254.
- Ostenois de la cathédrale de Barcelone, 276.
- Ottomans; origines de leur empire, 253.
- OEuf, symbole du chaos, 114.
- OEufs de Pâques, 114.
- Pagan, ingénieur, 238.
- Paganisme dans le Nord, 65, 118.
- Pages au moyen âge, 73.
- Paienne (Paroles d'une), 136.
- Palais-de-justice de Rouen, 228.
- de la Cité, à Paris, 226.
- de la Députation, à Barcelone, 297.
- des Thermes, 226.
- Paletot, 37.
- Palmier (le) d'Abdérane, 371.
- Palmier, pèlerin, 206.
- Pan (Le grand) est mort, 214.
- Pantalou, orig. et étymol., 118.
- Papes (Journal des), 192.
- Paré (Ambroise), 13.
- Paris (Encintes de), 27, 66.
- (Géol. du bassin de), 162.
- Parloirs aux bourgeois, 230.
- Passé d'août, 336.
- Pathelin, comédie, 354.
- Pêche au balancier, 360.
- Peinture (de la) en France, 158.
- sur émail, 37, 316.
- Pèlerinage à St-Jacques de Compostelle; grav. anc., 257, 408.
- Pélican, 375.
- Pensées et maximes : Agathon, 298. Anthologie, 136, 344. Arndt, 343. Antipater de Thessalonique, 174. Bossuet, 144, 295. Catherine II, 376. Daguveau, 208, 256. Diderot, 326. Diogène, 123. Duclos, 347. Fauchet, 295. Fearon, 277. Fox, 6. Frédéric II, 78. Goethe, 147. La Bruyère, 264. Lamartine, 384. Lavater, 114. Leckzinska, 287. Léviss, 311. Massillon, 84. Méandre, 243. Monfalcon, 387. Muller, 272. Nabi-Effendi, 350. Napoléon, 86. Madame Necker, 175. Orphée, 23. Pascal, 60, 112. Proverbes chinois, 71, 78. Proverbe espagnol, 56. Proverbe indien, 335. Revue d'Edimbourg, 94. J.-J. Rousseau, 338. S. Augustin, 319. Salvador, 248. Selden, 206. Socrate, 191. Swift, 240. Thémistocle, 140. Topffer, 168. Vauvenargues, 304, 378. Vernet, 403. ***, 128, 394.
- Père (un) à sa fille, 174.
- Périandre, 391.
- Perse; Divertissements, 327.
- Persévérance, 251.
- Personnages nourris par des animaux, 96.
- Reste de Nimegue, 119.
- Pestiférés; costume pour les visiter, 120.
- Phalanger, hist. nat., 89.
- Phénix, 375.
- Phillis (Poésies de), 318.
- Philosophes et artistes français au 17^e siècle, 272.
- Pierre de Londres, 336.
- Pietro della Valle, voyages, 81.
- Pin maritime, 111, 366.
- Pipes en Orient, 104.
- Pittacus, 390.
- Plantes du Spitzberg, 70.
- Platane de Xerxès, 371.
- Plymouth (Port de), 131.
- Polynésie, 145.
- Poméranie convertie au christianisme, 118.
- Pompeï : une peinture; maison de Championnet, 176, 272.
- Pont de Cubzac, 406.
- Ponts au moyen âge, 277.
- Porte d'Aigues-Mortes, 28.
- De Moret, 29.
- de Villeneuve-le-Roi, 29.
- Poudre à canon; prétendus inventeurs, 286.
- Prédicateurs m. en chaire, 347.
- Printemps (l'Arrivée du), 123.
- Prisons de Louis XI, 371.
- Pufendorf, 116.
- Puits artésiens; forage, 162.
- Puits de Grenelle, 162.
- Pyramide en mémoire de l'abjuration de Henri IV, 71.
- Quais (Premiers) de Paris, 335.
- Qui est homme? 343.
- Racan (les Trois), 208.
- Ramayana, poème Hindou, 17.
- Ramponneau, sou cabaret, 233.
- Rat; Chasse aux rats, 273.
- Rauch; Statue d'A. Durer, 52.
- Real audiencia; Barcelone, 297.
- Redouté, 236.
- Régiment de la Calotte; Aymon I^{er} généralissime, 289.
- Remparts d'Avignon, 29.
- et portes de villes, 27, 66.
- Renards, 185.
- Résiniers, 366.
- Retraite (Abandon d'une), 314.
- Rêve de Gontran, 393.
- Reynolds; Sainte-Famille, 377.
- Robert Fleury : Murillo; Michel-Ange; Scène de l'Inquisition, 117, 153, 201.
- Rochers; Form. sing., 217, 363.
- Rochet d'Héricourt, Voyag., 259.
- Rogomme, 352.
- Romain (Journée d'un), 58.
- Romaines, 8.
- Romains; cost. habituel, 159.
- Romeries espagnoles, 206.
- Romier, pèlerin, 206.
- Roscius, 192.
- Rose d'Or pontificale, 326.
- Rose (la) mousseuse, poème de Krummacker, 387.
- Roxburgh club, 40.
- Rügen (île de), 65.
- Sahlé Salassi, 260.
- Saint Jacques, 257, 408.
- Saint Othan, 118.
- Saint Yves, avocat, 140.
- Saladins (Légende des) d'Angleterre, 406.
- Salle (grande) du Palais de Justice de Rouen, 228.
- du Palais de la Cité, à Paris, 227.
- Sarigues, 89.
- Saumaise, 324.
- Sauvages du dét. de Torrès, 392.
- Scherschel, en Algérie, 9.
- Schnorr; Scène des Niebelungen, 345.
- Schwanthaler : la Bavière, 305.
- Schwartz (Matthieu); ses cent trente-sept costumes; dessins et manuscrit, 325.
- Scolyme d'Espagne, 23.
- Sculpteur (le) de la forêt Noire, 74, 82, 102.
- Sens (les) et le Souffle, 2.
- Sept Sages (les), 234, 362, 390.
- Serf (le), 282, 302, 306, 314, 322, 330, 338, 350.
- Sextant (Invention du) à réflécheur, 335, 408.
- Signat. d'hom. cél., 115, 378.
- Smirne, 288.
- Solon, 362.
- Soukharev, 281.
- Soulier romain, 159.
- Souliers à la poulaire, 192.
- Source du Salghir, 321.
- Spectacle de la vie hum.; vieux livre, anc. grav., 136, 160.
- Strabon, sa géographie, 122.
- Suisse (Pass. de) en Italie, 200.
- Suovetaurilia, 223.
- Surmulot, 273.
- Table au Musée du Louvre, 384.
- Tableaux (Prix de quelq.), 111.
- Tahiti, Tahitiens, 145.
- Tête de Maure dans la cathédrale de Barcelone, 208.
- Thales, 234.
- Théâtre (un) antique, 244.
- chinois, 265.
- Thermomètre à maximá, 165.
- Thérouanne, 159.
- Thionville vers 1645, 240.
- Tilleul de Fribourg, 248, 408.
- Tombeau d'un archevêque, 88.
- Tour de Soukharev, 281.
- Tradition arabe, 256.
- Traineaux, 393.
- Travaux publics en 1840, 402.
- Trêve de Dieu, 22.
- Trois (les) paroles de la foi, par Schiller, 172.
- Turbans, 4.
- Uhland, ses poésies, 218, 247.
- Vaisseau d'Isis (Fête du), 292.
- Valachie, Valaques, 193.
- Vallée de la Piave, 296.
- Van-Bloemen : le Maréchal fer-raut, 400.
- Vanneau huppé, 128.
- Vase; émail de Limoges, 37.
- gagné à Goodwood, 329.
- Vauban, 238.
- Valsequez, son Infante, 177.
- Verre (Fabrication du), 349.
- Vie antérieure (Mém. d'une), 62.
- Vierge (la) Pestifère, 324.
- Villes de France au moyen âge, 382.
- Vin, 3, 199.
- Vigne chez les anciens, 386.
- Vinaigre, 199.
- Voisenon (Régime de), 40.
- Voss Chanson de, 19.
- Wallenstein, son horosc., 401.
- Weber (le Bouffon), 143.
- Wille (Gravure de), 1.
- Wittich (Page par), 73.
- Zibelines, 304.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES.

PEINTURE, DESSIN, GRAVURE.

Une Peinture à Pompéi, 176. Portr. du Dante par le Giotto, 333. La Sainte-Famille, par Reynolds, 377. Scène des Niebelungen, par Schuorr, 345. Les Musiciens ambulants, par Dietrich, gravure de Wille, 1. Un Page, par Wittich, 73. Portrait de madame Lebrun, par elle-même, 361. Reunards, par Jules Coignet, 185. Murillo enfant, par Robert Fleury, 117. *Musée du Louvre.* — Portrait de l'Infante, par Velasquez, 177. Naufrage de la Méduse, par Géricault, 108. Marcus Sextus, par Guérin, 33. Peintures du grand escalier, 105. *Salon de 1841.* — Famille tabitienne, par Colin, 145. Poste d'Arabes, par le même, 241. Prise de Constantinople, par E. Delacroix, 148. Scène de l'inquisition, par Robert Fleury, 201. Michel-Ange, par le même, 153. Hôtel-de-ville de Compiègne, par Desmarest, 228. Arnold de Melchthal, par M. Lugardon, 388. *Musées et collections des départements.* — Statistique, 398. Collection de M. de Saint-Remy, au Mans; un Tableau d'Eisen, 397; le Maréchal ferrant, par Van-Bloemen, 400. Collection de M. Mauboussin, au Mans; Saint Jean, par Caravage, 397. Prix de quelques tableaux, 111. Peinture sur email, 37, 316. Une Chasse, émail de Limoges, 40. Projet d'une peinture sur email, par E. Devéria, 317. Une peinture sur porcelaine, par Garneray, 360. *Estampes et vignettes anciennes.* — Le Spectacle de la vie humaine, 136, 160. Frontispice d'un grimoire attribué au docteur Faust, 256. Gravure psychologique, par un ancien maître allemand, 324. Les cent trente-sept costumes de Matthieu Schwartz, 325. Frontispice du roman de l'Astrée, 268. Pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, 257, 408. Le Grand Thomas, charlatan du 17^e siècle, 352. Caricatures nationales au 17^e siècle, 292. *Collection de M. Hennin.* — Coiffure à la Belle-Poule, 20. *Dessins de Grandville.* — La Chrysalide, 60, 64. L'Avocat Pathelin, 357.

SCULPTURE ET CISELURES DIVERSES.

Bénitier à St-Gildas, 312. Le Grand Dieu de Théroutanne, 159. Statue d'Albert Durer, par Ranch, 52; — de la Bavière, par Schwanthaler, 305. Statue d'Ambroise Paré, par David d'Angers, 13. Médaille de Nép. Lemercier, par le même, 236. Statue de La Tour-d'Auvergne, par Marochetti, 369. *Musée du Louvre.* — Sculptures du grand escalier, 105. Autel des douze dieux, 251. Une Table en bois sculpté, 384. *Salon de 1841.* — Tombeau et Statue de Géricault; Bas-relief d'après le Naufrage de la Méduse, par Etex, 108. *Cathédrale de Barcelone.* — Ostenoirs, Fauteuil de don Martin d'Aragon, Encensoir, 276, 277. Une Tête de Maure, 208. Garouilles, 348. Conteau du 16^e siècle, 312. Vase émaillé de la manufacture de Limoges, 37. Epée de Godfroy de Bouillon, 124. Epée donnée par la Ville au comte de Paris, dessin de Klagmann, 212. Vase gagné aux courses de Goodwood, dessin du même, 329. Collier de Behmer et Bassange, 80. Sculpture en carton-pierre, 123. Char funèbre de Napoléon 41.

ARCHITECTURE.

Théâtre antique à Lillebonne, 244. Maison du général Championnet à Pompéi, 272. Fanum de Tullia, 118. Eglise de Buckarest, 193. Eglise de Borgund, 372. Cathédrale de Cordoue, 125. Eglise de St-Gildas, 311. Tombeau d'un archevêque, 88. Mausolée en Palestine, 205. Auberges des chevaliers de Malte, 384. Clocher de la halle de Bruges, 332. Real Audiencia, palais de la Députation, à Barcelone, 297. Casin de Raphaël, 353. Pyramide élevée à Rome en mémoire de l'abjuration de Henri IV, 71. Tour de Soukharez, 281. Colonnes monumentales, 178. Hôtel de Bourgheroulde, 313. Château de Petrov-koï, 317. Château de la Roquette, 249. Château de Richelieu, 384. Pont de Cubzac, 406. Moulin à Chesterton, 172. Escalier du Musée du Louvre, 105. Eaux appliqués à la décoration des monuments, 316. Ecoulement des eaux dans les édifices, 347. *Etudes d'architecture en France.* — Architecture militaire, remparts et portes de villes, 27, 66; Château de la Pauluize, 28; Porte d'Aignes-Mortes, 28; Remparts d'Avignon, 29; Portes de Villeneuve-le-Roi et de Moret, 29; Différentes enceintes de Paris, 28, 66. Châteaux et Donjons, 66; le Louvre sous Philippe-Auguste, 68; Château de Vincennes sous Charles V, 69; Ville et Château de Moulins, 69. Architecture civile au moyen âge: Palais publics, Hôtels-de-Ville, 225; Palais de la Cité à Paris, Palais des Thermes, 226; Hôtel-de-Ville de Compiègne, 228; Ancienne salle du palais de la Cité à Paris, Grande salle du Palais-de-Justice à Rouen, 229; Histoire de l'Hôtel-de-Ville de Paris,

230. Monuments d'utilité publique au moyen âge: Ponts, 277, 408; Aqueducs et Fontaines, 334. Derniers exemples du style ogival, 378; Tourelle de l'hôtel de La Trémoille, 380; Hôtel de Cluay, Hôtel de Jacques Cœur, 381. Tableau des villes de France au moyen âge, 382.

LITTÉRATURE ET MORALE.

La Batrachomyomachie, poème attribué à Homère, 126. L'Olympe d'après Homère, 319. Anthologie grecque, 136, 344. Poésies du Dante, 332. Vers de Manzoni sur le Dante, 333. Poésies de Michel-Ange, 153. Abdérame à son palmier, 371. Poésies d'Uhlund, 218, 247. Héra, extrait de l'Edda, 280. Drame religieux dans l'Hindoustan, 17. Ramayana, poème hindou, 17. Baghavata Purana, 54. Théâtre chinois, 265. Adieux du Klephte, 237. Abandon d'une retraite, par Coleridge, 314. L'Enfant et les Fleurs, par mistress Cristabel, 272. Leçons d'une mère, par M. Doam, 347. Le Dimanche matin, 85. Les Trois paroles de la Foi, par Schiller, 172. Poésies l'Hebel: le Cerisier, 187; le Soir de Noël, 405. La Chanson de Woss, 19. Le Mercredi des Cendres, par Jacobi, 63. L'Arrivée du printemps, 123. Au mois de mai, 148. La Rose mousseuse, par Krummacker, 387. Poésies du nègre Juan-Francisco, 319. Poésies de la négresse Phillis, 318. Le Chant de l'alouette, 59. Pathelin, comédie du 15^e siècle, 354. L'Astrée, 268, 408. Le Régiment de la calotte, 289. *Nouvelles, Contes, Apologues, etc.* — Un Homme raisonnable, 6, 10. Le Bossu de Soumak, 138, 146, 154. Le Sculpteur de la Forêt-Noire, 74, 82, 102. David le trappeur, 214, 231, 241, 258, 270, 274. Le Serf, 282, 302, 306, 314, 322, 330, 338, 350. La Métaphore de la chrysalide, 60, 64. Le Brahme voyageur, 34. L'Empereur et l'Abbé, par Burger, 174. Les Sens et le Souffle, 2. Bien parler, 36. Mesures contre la loquacité, 131. La Fausse éloquence, 394. Influence de l'écriture sur la mémoire, 267. Dieu, 23. Mémoire d'une vie antérieure, 62. Découragement, 93. Persévérance, 251. Aimer son état, 256. Emploi du temps, 387. Comptabilité morale, 292. Qui est homme? 343. Aux Ecoliers et aux professeurs, 267. Un père à sa fille, 174. Fonctionnaires publics honnêtes gens, 144. Dernières paroles d'une femme païenne, 136. Dernier don de Lavater à ses amis, 114. Voy., à la Table alphabétique, *Pensées et Maximes.*

BIBLIOGRAPHIE, PHILOLOGIE.

Bibliothèques publiques à Paris, 142, 187, 290. Roxburghe-Club, 40. Grimoire attribué au docteur Faust, 256. Le Spectacle de la vie humaine, 136, 160. Les Cent trente-sept costumes de Matthieu Schwartz, 325. Mémoires de J. de Coligny, 30. Oraison dominicale aux 12^e et 13^e siècle, 324. Etacisme, itacisme, 387. Or, épithète chez les Grecs, 171. Nombre des langues, 123. France en algonquin, 104. Kief des Tures, 216. La langue française est fixée, 176. Palmier, Romier, 206. Mon père était broc, etc., 251. Cambours, Montmaurismes, 23. *Etymologie des mots bas et pantalon, 118; Paletot, 37; Bière, 200; Rogomme, 352; Dandy, 343; Dauphin, 100.*

MOEURS; COUTUMES; CROYANCES; TRADITIONS; SYMBOLES; CÉRÉMONIES.

Journée d'un citoyen romain, 58. Romains, 8. Valaques, 193. Abyssins, 259. Druses, 367. Tahitiens, 145. Sauvages du détroit de Torres, 392. Caïdji, bateliers de Constantinople, 31, 167. Kief des Tures, 216. Sagacité des Arabes, 223. Rivalité de deux médecins au 10^e siècle, 126. Cartel d'un cuisinier à un souverain, 220. Résiniers, 366. Le Colporteur d'images, 121. Cabaret de Ramponneau, 233. Mœurs du siècle, 208. Caricatures nationales au 17^e siècle, 292. Agotes, 295. Rose d'or pontificale, 326. Pages au moyen âge, 73. Bouffons de Nuremberg, 143. Femmes avocats, 224. Cafés à Alger, Musiciens arabes, 65. Le Djérid, jeu équestre des Arabes, 63. Bains tures, 293. Pipes en Orient, 104. Carnaval à Haïti, 57. Orig. du carnaval et de la mi-carême, 104. Œufs de Pâques, 114. Traîneaux, 393. Le Soir de Noël en Allemagne, 405. La Nuit du nouvel an en Allemagne, 19. Fête du nouvel an en Perse, 114. Divertissements persans, 327. La Passée d'aout en Normandie, 346. Fête des Champs-Golot à Epinal, 191. Fête du vaisseau d'Isis, 292. Romeries espagnoles, 206. *Costumes.* — Costume habituel des Romains, Soulier romain, 159. Souliers à la poulaine, 192. Costume des principaux chevaliers, 298. Costume des Chamanes, prêtres du Grand-Lama, 343. Costume pour visiter les pestiférés, 120. Coiffures en Orient, Turbans, etc., 4, 140, 160, 408. Coiffures à la Belle-Poule, 20. Costumes allemands au 17^e siècle, 325. Paletot, 37. Bas et Pantalon, 118. Usage des miroirs dans la toilette, 360. *Insignes.* — Armoiries en rebus, 23. Décorations des princi-

paux ordres de chevalerie, 298. Décorations turques, 315. Médailles russes données aux soldats tures, 316.

L'Olympe d'après Homère, 319. Jardin des Hespérides, 171. Le grand Pan est mort, 214. Mythologie hindoue, 17, 54. Mythologie laponne, 16. Paganisme dans le Nord : Idole d'Arcoue, 65 ; — de Triglof, 118. Jean Wilde, tradition populaire, 56. La Vierge Pestifère, 324. Combat de Viderick Verlandsen, 94. Chamanes, prêtres du Grand-Lama, 343. Croix de saint Benoît ou des Sorciers, 92. Traditions sur Gargantua, 139. Tradit. arabe, 256. Légende des Saladius d'Angleterre, 406.

Ouf, symbole du chaos, 114. Statue de l'Occasion, 344. Suovetaurila, 223. Pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, 257, 408. Représentation d'un drame religieux dans l'Hindoustani, 17. Entrée de François I^{er} à Paris après son avènement, 387. Translation des cendres de Napoléon à Paris, 41. Inauguration de la statue d'Ambroise Paré à Laval, 13. Inauguration de la statue de La Tour-d'Auvergne à Carhaix, 369.

LEGISLATIONS, INSTITUTIONS, ÉTABLISSEMENTS.

Edit d'Alexandre sur la reproduction de son image, 188. Ordonnance barbare du 12^e siècle, 112. Le Harnescar, 56. Trêve de Dieu, 22. Droit d'ainesse, 298. Habeas corpus, 173. Premières paroles du juge à l'accusé en Angleterre, 384. Lois contre l'oisiveté, 157. Jugements par commissions, 24. Inquisition, 201. Colonie pénitentiaire de la Nouvelle-Galles, 34.

Principaux ordres de chevalerie 298. Ligue Hanséatique, 87. Prisons et cages de fer de Louis XI, 371.

Parloirs aux bourgeois, 230. Halle de Bruges, 332. Archives d'Aragon, 297. Café Pedrocchi, à Padoue, 170.

Bibliothèques publiques à Paris, 142, 187. Cabinet des cartes et plans, 290. Expositions des beaux-arts au Louvre, 105, 150, 190. Chemin de fer de Versailles, 137. Chasseurs à pied, 284, 408. Travaux publics en France en 1840, 402.

HISTOIRE.

Origines de l'empire des Ottomans, 253. Prise de Constantinople par les croisés, 148. La Poméranie convertie au christianisme, 118. Expéditions des Normands en France, 22. Ligue Hanséatique, 87. Peste de Nimègue, 119. Le Procès du collier, 78. Histoire des frégates *la Belle-Poule*, 20.

Mémorial séculaire, 22, 87.

Monuments historiques. — Etendard pris par Jeanne Hachette, 376. Pierre de Londres, 336. Monument en l'honneur de Napoléon à Boulogne-sur-Mer, 311. Tillul de Frébourg, 248, 408.

Histoire contemporaine. — Guerre des Anglais contre les Chinois, 52. Médailles russes données aux soldats tures, 316. Armée d'Italie, 128. Expéditions de l'armée d'Afrique, 9, 129. Translation des cendres de Napoléon, 41.

BIOGRAPHIE.

Cicéron et Tullia, 128. Sur Auguste, par Châteaubriand, 206. Héliogabale, 59. Plaque de Xerxes et Palmier d'Abdérane, 371. Appointements de Roscius, 192. Saint Jacques, 257, 408. Saint Othon, 118. Saint Yves, avocat, 140. Osman, 254. Rêve de Gontran, 393. Godefroi de Bouillon, 124. Jean de Montagu, 23, 24. Jeanne de Flandre, 87. Jeanne Hachette, 376. Arnold de Melchthal, 388. Gaffori, le Guillaume Tell Corse, 135. Horoscope de Wallenstein, 401. Soukhariev, 281. Charles-Quint, 115. Charles-Gustave, 116. Lettre de madame de Saint-André à Louis I, prince de Coudé, 86. L'Infante Marguerite, 177. Anecdote du règne de Charles XII, 19. Le Duc de Bourgogne ; sa Maison à l'âge de dix ans, 100. Signature d'Enguène de Savoie en trois langues, 378. Prédicateurs morts en chaire, 347.

Les sept Sages de la Grèce : Thalès, 234 ; Solon, 362 ; Chilon et Pittacus, 390 ; Bias, Cléobule, Périandre, 391.

Strabon, 122. Leibnitz, 116, 359. Juste Lipse, 115. Pufendorf, 116. Lettre de Grotius sur la mort de sa fille, 287. Saumaise, 324. Ambroise Paré, 13. Pietro Della Valle, 81. Ingénieurs célèbres : Marolois, Errard, 237 ; Coehorn, Pagan, Vauban, 238 ; Cormontaigne, 239.

Dante, 333. Michel-Ange, 153. Albert Durer, 49. Velasquez, 177. Murillo, 117. Inigo Jones, 172. Emailleurs de Limoges, 38. D'Urfé, 268.

Nègres célèbres : Joan-Francisco, Phillis, etc., 318.

Personnages nourris par des animaux, 96. Notes de cave et de cuisine de l'empereur Charles VI, 191. Le Bouffon Guillaume Weber, 143. Régime de Voisenon, 40. Les trois Racan, 208. Aymon I^{er}, généralissime du régiment de la Calotte, 289. François tronillac, 394. La V^e Dimanche, 396. Le Grand Thomas, 351.

Le Journal des papes, 192. Mémoires de Jean de Coligny, 30.

Biographie contemporaine. — Abd-el-Kader, 130, 209. Sahlé-Salasi, roi de Choà, 260. Le poète Uhland, 218, 247. Le Cheval de Kosciuszko, 343. Lettre posthume à lord Byron, 147. Cob-

bett, 251. Berruer, sculpteur, 255. Madame Lebrun, 361. Reynolds, 377. Oberlin, 95, 97. Lucien Bonaparte, 25. Mardonald, 25. Népomucène Lemercier, 235. Daunou, 236. Redouté, 236. La Tour-d'Auvergne, 369.

GÉOGRAPHIE ET VOYAGES.

DESCRIPTION, HISTOIRE, COMMERCE, INDUSTRIE, etc., DE PAYS ET DE VILLES.

Damas, 113. Smyrne, 288. Moldavie, 193. Buckarest en Valachie, 193. Ammon-Rabboth ou Philadelphie, en Palestine, 205. Mascate, Oman, en Arabie, 241. Delhi, 169. Tahiti, 145. Iles Moluques, 89. Ile de Rugen, 65. Bergen, 66. La Nouvelle-Galles, Botany-Bay, 34. Nuremberg, 49. Port de Plymouth, 131.

Thérouanne, 159. Thionville vers 1645, 240. Opinion de Strabon sur l'avenir de la Gaule, 122. Villes de France au moyen âge, 382. La France avant 1789, 54. Digue de Cherbourg et brise-lame de Plymouth, 131. Enceintes de Paris, 27, 66. Embarcadères de l'île d'Aix et de St-Denis (île Bourbon), 189. Récolte et commerce de cheuven en France, 240.

Algérie : Mascara, 129 ; Scherschell, 9 ; Cascade du Rummel, 123 ; un Marabout, 93.

Aiguille basaltique de Ste-Hélène, 217. Mines d'or du Brésil, 161. Source du Salghir, 321. Vallée de la Piave, 296. Passage de Suisse en Italie, 200. Le Napoléon du Mont-Blanc, 8.

Voyages de Pietro Della Valle, 81. Voyage de M. Rochet d'Héricourt en Abyssinie ; royaume de Choà, 259.

Géographie de Strabon, 122. Cabinet des cartes et plans à la Bibliothèque royale, 290. Enseignement de la géographie en Allemagne, 122. Géographie zoologique, Mappemonde zool., 195.

ZOOLOGIE ET BOTANIQUE.

Chevaux sauvages de Gascogne, 250. Renards, 185. Lemming, 24. Rat et Surmulot, 273. Furet, 274. Phalanger, Sarigue, 89. Gibbons, 220. Zibeline, 304.

Vanneau huppé, 128. Héron, 172.

Instinct des animaux, 15. Distribution des mammifères sur le globe, Mappemonde zoologique, 195.

Préjugés des auteurs anciens sur quelques animaux, 373. Griffon, Pélican, Phénix, le Chant du cygne, 375.

Arbres à lait du Brésil, 262. Pin maritime, 111, 366. La Vigne chez les anciens, 386. Plantes du Spitzberg, 70. Scolyme d'Espagne, 23.

SCIENCES ET ARTS DIVERS.

Agriculture, Horticulture. — Agriculture en Egypte, Moulin égyptien, 20. Vigne chez les anciens, 386. Culture et produits du pin maritime, 111, 366. D'une espèce de chardon, nouvelle plante alimentaire, 23. Erable de Matibo, 385.

Archéologie. — Muraille médique, 295. Antiquités de Lillebonne, 244. Monuments de Gargantua, 139. Pierre de Londres 336. Chaise du Diable, à Aron, 176. Le Grand Dieu de Thérouanne, 159. Voy. *Sculpture et Architecture.*

Art militaire. — Artillerie persane, 120. Armes, uniformes, musique militaire des Chinois, 52. Invention de la poudre à canon, 286. Baïonnette, 151, 286. Chasseurs à pied, 284, 408. De la Fortification, 156, 203, 237. Fortifications de Paris, 76. Architecture militaire, 27, 66.

Astronomie. — Observatoire de Delhi, 169. Correspondance de Bernoulli et de Leibnitz sur les animaux des planètes, 359. Sextant à réflexion, 335, 408.

Géologie. — Géologie du bassin de Paris, 162. Formes singulières de rochers, 217, 363. Basalte, 217.

Industrie. — Fabrication de l'émail, 37 ; — du verre et du cristal, 349. Eau-de-vie, 3, 71. Vin, vinaigre, 199. Hypocras, 114. Forage des puits artésiens, Puits de Grenelle, 162. Extraction de l'or au Brésil, 161. Chasse aux zibelines, 304. Chasse aux rats, 273. Résiniers, 366. Exemple de célérité typographique, 267.

Marine. — Digue de Cherbourg et Brise-Lame de Plymouth, 131. Vocabulaire de marine, 85, 188, 245, 308, 340.

Médecine, Hygiène, etc. — Boissons et aliments de l'homme, 2, 71, 199, 386. Ivresse, 3. Combustion spontanée, 71. Peste de Nimègue, 119. Excroissances cornées, 394. Premiers moments de la vision chez un aveugle-né, 293. Histoire de l'éternuement, 310. Effet d'un miroir sur des négresses, 251.

Physique. — Jets d'eau chez les anciens, 176. Colonne d'air supportée par le corps de l'homme, 59. Fermentation, 119. Thermomètre à maximum, 165.

Théorie et histoire de l'art. — L'art n'est pas une simple imitation de la nature, 111. Art chrétien, 226. De la peinture en France, 158. Utilité et usage des estampes, 243. Renaissance de la gravure sur bois en France, 121. Philosophes et artistes français au 17^e siècle, 272. Ecole genevoise, 388.

ERRATA ET PRÉJUGÉS, 286, 373.

